HISTOIRE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

TOME I.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE,
AVEC

LE JOURNAL HISTORIQUE
d'un Voyage fait par ordre du Roi dans
l'Amérique Septentrionnale.

Par le P. DE CHARLEVOIX, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez NYON Fils, Libraire, Quai des Auguſtins, à l'Occaſion.

M. DCC. XLIV.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

146387

A

SON ALTESSE SERENISSIME MONSEIGNEUR LE DUC DE PENTHIEVRE.

MONSEIGNEUR,

VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME a un droit héréditaire aux hommages de la Nouvelle France, dont je prends la liberté de lui consacrer

l'hiſtoire : ils étoient dûs, MONSEIGNEUR, au Prince, qui vous a donné le jour, pour les bontés & les marques d'eſtime, dont il a honoré cette Colonie pendant tout le tems, qu'il a bien voulu ſe charger de la partie du Miniſtere, dont elle dépend, & qu'il lui a continuées juſqu'à ſa mort. Il ſçavoit, & il ne le cachoit point, que par la valeur, la fidélité, l'eſprit & la politeſſe de ſes Habitans, elle a toujours fort bien ſoûtenu ſon aroit d'aîneſſe ; & comblée de ſes faveurs, à qui, MONSEIGNEUR, doit-elle en témoigner aujourd'hui ſa reconnoiſſance par la plume de ſon Hiſtorien, & proteſter de ſon parfait dévouement, qu'à l'héritier des vertus, encore plus que des titres de ſon illuſtre Protecteur ; à celui, qui ſeul, en le faiſant revivre tout entier en ſa perſonne, a pu nous conſoler de l'avoir perdu ?

Une ſi parfaite reſſemblance avec un Pere ſi accompli, n'a dû ſurprendre, MONSEIGNEUR, que ceux, qui n'ont pas été témoins de l'attention de ce Prince à vous inſpirer de bonne heure tous ſes ſentimens, & de l'application d'une Princeſſe, qui n'a voulu ſe déchar-

ger ſur perſonne de votre éducation, à développer & à cultiver les grandes qualités, que l'un & l'autre vous ont tranſmiſes avec le ſang. De-là en effet ce fonds de pieté & de religion, que vous avez ſi bien compris être le premier devoir & le principal relief d'un Prince Chrétien; cette affabilité, cette inclination à faire du bien à tout le monde, à répandre vos tréſors avec une profuſion, qui n'a point d'autres bornes, que le beſoin des Indigens; cet eſprit d'équité, cet amour de l'ordre, vertus dont M. le Comte de Toulouſe étoit beaucoup plus jaloux, que de ſon rang & de toute ſa grandeur; cet attachement à la perſonne du Roi, ce zèle ſi noble & ſi deſintéreſſé pour ſon ſervice, cette valeur réfléchie & de ſang-froid dans le plus grand feu de la mêlée, dont vous venez de donner des preuves ſi éclatantes: en un mot tout ce qu'on admiroit dans le Prince, que nous avons tant regretté, ce qui l'avoit rendu les délices de tous les bons François, & ce qu'ils retrouvent en vous.

C'eſt le bonheur, que j'ai eu, MONSEIGNEUR, de voir croître & ſe perfectionner en vous dès votre plus tendre enfance un ſi beau

caractère, & l'accueil gracieux, dont vous avez toujours daigné favoriſer mes aſſiduités, qui m'inſpirent aujourd'hui la confiance de vous offrir ce que M. le Comte de Toulouſe avoit bien voulu agréer pour lui-même, ce fruit de mes veilles & du voyage, que j'ai fait ſous ſes auſpices. Pouvois-je d'ailleurs trouver une occaſion plus favorable de publier le ſincere & reſpectueux dévoüement, avec lequel je ſuis,

MONSEIGNEUR,

De votre Altesse Sérénissime,

Le très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
P. Fr. X. de Charlevoix,
D. L. C. D. J.

A Paris, ce 15 Octobre 1743.

AVERTISSEMENT.

VOICI le troiſiéme Ouvrage, que je preſente au Public, pour m'acquitter de la promeſſe que je lui ai faite, de lui donner un Corps d'Hiſtoires du nouveau Monde, ſuivant le projet, que j'en ai annoncé. On retrouvera ici ce projet, qu'il faut encore moins perdre de vûë par rapport à la nouvelle France, que dans les autres Hiſtoires, qui ſuivront, pour ſe regler dans le jugement qu'on en portera. On doit ſurtout ſe ſouvenir que mon deſſein eſt de rapporter ſur chaque partie du nouveau Monde, tout ce que je pourrai découvrir de curieux, d'utile & d'intereſſant; par conſéquent de ne rien omettre de ce qu'on a pû voir avec plaiſir dans les Hiſtoires, dans les Relations & dans les Journaux qui en ont traité, après en avoir démêlé le vrai d'avec le faux.

On m'objectera qu'une Hiſtoire générale ne permet point de petits détails, & qu'on y regarde comme des minucies bien des choſes, qu'on ſouffre volontiers dans une

Relation. A cela je réponds qu'il faut diſtinguer deux ſortes d'Hiſtoires générales. Celle d'un grand Empire, ou d'une République célebre, veut être écrite d'un ſtyle, qui ſe ſente de la majeſté du ſujet; rien n'y doit entrer, qui détourne de l'attention, qu'on doit toute entiere aux grands événemens qu'elle préſente: mais il en eſt, qui n'offrent rien d'éclatant, & qui ne laiſſent pas de contenir une ſuite d'objets capables d'intereſſer le Lecteur & de l'inſtruire. On voit avec plaiſir les Batailles d'Alexandre de M. le Brun; en a-t'on moins à conſiderer les Payſages du Pouſſin? Un pinceau fort & hardi, conduit par une grande imagination, frappe dans les uns; une belle nature, des graces naïves, beaucoup de varieté & de ſimplicité, une ſage diſtribution, de l'harmonie entre les parties, l'aſſortiment & les proportions font le merite des autres. D'ailleurs ce ne ſont pas toujours les grandes révolutions, & les événemens les plus ſurprenans, qui fourniſſent à l'Hiſtorien les réflexions les plus judicieuſes & les caracteres les plus ſinguliers. La Comedie, qui prend toujours ſes Sujets, & ordinairement ſes Acteurs, dans la vie privée, n'eſt-elle point parvenuë à une auſſi grande perfection, n'a-t'elle pas été autant goûtée ſous la plume de Moliere, que la Tragedie, qui n'admet que des actions & des Perſonnages héroïques, ſous celles du grand Corneille & de Racine?

Il y a pour les Ouvrages de Litterature un goût de convenance, que tout le monde n'apperçoit peut-être pas d'abord; mais auquel on revient tôt ou tard. La République des Lettres n'a peut-être jamais eu en même tems un plus grand nombre de Cenſeurs, qu'elle en a aujourd'hui; mais comme pluſieurs conſultent moins les lumie-

res de leur esprit, que la prévention, ou quelque autre motif étranger, les Auteurs mêmes les plus dociles, & les moins prévenus en leur faveur, seroient souvent bien embarrassés, s'ils vouloient avoir égard à toutes les Critiques, qu'on fait de leurs Ouvrages. On me permettra de me citer ici pour exemple.

Lorsque l'Histoire de Saint-Domingue parut, un Censeur trouva tout le premier Tome inutile ; d'autres auroient voulu que j'en eusse retranché tout ce qui regardoit les Flibustiers & les Boucaniers : mais que seroit-ce qu'une Histoire de l'Isle Espagnole, où l'on n'apprendroit ni ce que c'est que cette Isle ; ni comment elle a été découverte ; ni les Etablissemens, que les Espagnols y ont eus ; ni les révolutions, qu'ils y ont essuyées ; ni de quelle maniere cette premiere de leurs Colonies dans le nouveau Monde est devenuë la Mere de toutes les autres ; ni ce qui l'a réduite au pitoyable état, où nous la voyons aujourd'hui ; ni enfin par qui, & comment les François y ont fait le plus bel Etablissement, qu'ils ayent jamais eu dans l'Amerique ? Si j'avois voulu écouter ces differentes Critiques, ne me trouverois-je pas dans le cas de cet homme de la Fable, à qui ses deux femmes arracherent tous les cheveux de la tête ?

D'autre part, j'appris que quelques personnes me sçavoient mauvais gré d'avoir coupé trop court sur certains faits, où je m'étois borné à ce qui m'avoit paru appartenir à mon sujet : qu'ils auroient voulu, par exemple, que je n'eusse point laissé perdre de vûë Fernand Cortez, qu'après la conquête du Mexique ; comme si sa qualité de Sujet de l'Isle Espagnole m'avoit donné droit, & mis même dans l'obligation de faire connoître toute la vie de ce Conque-

rant. Sur ce principe il auroit auſſi fallu ſuivre Almagre & Pizarre, Baldivia & tous les autres, qui avoient auſſi été habitans de San-Domingo, dans toutes leurs expeditions, & l'Hiſtoire de Saint-Domingue auroit été celle de preſque tout l'Empire Eſpagnol dans le nouveau Monde.

J'ai eu à eſſuyer le même conflit de Critique au ſujet de l'Hiſtoire du Japon. D'abord l'Auteur de la Bibliotheque raiſonnée, eſtimable par ſon érudition, s'imagina que j'avois voulu faire tomber l'Hiſtoire de Kœmpfer. J'ai tout lieu de croire qu'un auſſi habile homme que lui n'avoit lû alors ni l'Ouvrage du Docteur Allemand, ni le mien, dont il auroit peut-être parlé autrement, s'il n'avoit pas été en mauvaiſe humeur. J'eſtime l'Ouvrage de Kœmpfer, & on ne ſçauroit me reprocher de ne lui avoir pas rendu juſtice; mais ſes deux volumes ne contiennent que trois ou quatre faits hiſtoriques, qui ne ſont même racontés que ſur des traditions; & je crois avoir démontré qu'ils ſont preſque tous défigurés dans les principales circonſtances. Il ne faut que voir ce qui ſe paſſa en Formoſe au ſujet de Pierre Nuits: Kœmpfer en a fait un Roman, où la vraiſemblance n'eſt pas même gardée. Dans les Voyages au Nord, que j'ai ſuivis, c'eſt un événement curieux, bien circonſtancié, qui ſe lie parfaitement bien avec l'Hiſtoire, & où il n'y a rien que de croyable. A ces anecdotes près, qui ne ſont touchées qu'en paſſant, tout le Livre du docte Médecin ne contient que la deſcription du Royaume de Siam, les faſtes abregés de l'Empire du Japon, une notice fort ample de cet Empire, qui renferme le Gouvernement, la Police, la Religion, la Géographie & le Commerce des Hollandois, & les Journaux de deux Voyages, qu'il a faits de Nangazaqui à Jedo, à la ſuite du Préſident Hol-

landois ; Journaux, qui font voir un Voyageur attentif à remarquer tout ce qui en vaut la peine & qui pouvoit entrer dans les Mémoires d'un homme, qui ne voyageoit que pour s'inſtruire. J'ai profité de tout cela pour donner au Public une Deſcription exacte du Japon, & j'en ai fait honneur à Kœmpfer, auſſi-bien que de tout ce qu'il a écrit, ſoit dans cet Ouvrage, ſoit dans ſes *Amœnitates exoticæ*, ſur l'Hiſtoire naturelle de ces Iſles. Mais pour l'hiſtorique, je n'en ai profité en rien, & aſſurément j'aurois bien eu de la peine à en tirer une feüille d'impreſſion, quand tout auroit été exact.

Quant à ceux qui ont trouvé mon Livre préliminaire inutile & trop long, c'eſt qu'ils n'ont fait attention qu'à la moitié de mon titre, qui promet une Deſcription & une Hiſtoire générale. Or d'avoir réduit à moins d'un volume *in*-12. en y comprenant même ce que j'ai ajoûté à la fin de l'Ouvrage, ce qui remplit les trois quarts des deux volumes *in-folio* de Kœmpfer ; ce n'eſt aſſurément pas être trop diffus.

Il a paru à quelques-uns que j'avois donné trop d'étenduë aux affaires de la Religion ; d'autres au contraire, qui eſtimoient cette partie de mon Ouvrage le plus précieux morceau de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ces derniers Siécles, n'ont pas approuvé les retranchemens, que j'y ai faits. J'avois cru devoir prendre un parti mitoyen entre ces deux extremitez, & je le prendrois encore, ſi j'avois à recommencer. Pour ceux, qui ont avancé que je n'avois traité l'Hiſtoire Civile & Politique, que comme en paſſant & pour mettre une ſorte de liaiſon entre les faits ; il eſt évident qu'ils auroient parlé autrement, s'ils avoient lû mon Livre de ſuite, ou s'ils avoient ſeulement parcouru les trois extraits

qu'on en a donnés dans nos Mémoires de Trévoux *. En un mot, pour répondre à ces differentes Critiques, je n'ai qu'à renvoyer leurs Auteurs au Plan, que je me ſuis propoſé, lorſque j'ai entrepris un Corps d'Hiſtoires du nouveau Monde : ce Plan n'a point été deſaprouvé, que je ſçache ; ſi je l'ai exactement ſuivi, je ſuis en regle ; ſi je m'en ſuis écarté, ou ſi je m'en écarte dans la ſuite, on me fera plaiſir de m'apprendre en quoi, & je me corrigerai.

Il reſte encore après cela un vaſte champ à la Critique dans la maniere d'écrire, dans les réfléxions, dans les caracteres, dans l'ordre & la diſtribution des faits ; & ſur tout cela je ne ſerai point ſurpris qu'on me cenſure. Obligé depuis un grand nombre d'années d'employer une partie de mon tems à rendre compte au Public des Ecrits des autres, & uſant, j'oſe le dire, avec moderation, avec impartialité, mais avec liberté, du droit que me donne, ou plutôt de l'obligation que m'impoſe l'emploi de Journaliſte, je ne deſire rien tant que d'être traité de mes confreres en Critique, comme je traite ceux, dont je dis mon ſentiment : *Et refellere ſine pertinaciâ, & refelli ſine iracundiâ parati ſumus.* (Cicero 2. Tuſc. n. 5.)

Il m'auroit été ſans doute plus aiſé & plus agréable de ne prendre, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, que la crême de l'Hiſtoire du nouveau Monde. J'aurois été bien-tôt à la fin de ma carriere, & j'aurois eu apparemment plus de Lecteurs ; mais ceux, qui en veulent être inſtruits à fond, ſeroient obligés d'avoir recours à une infinité d'autres Livres, qu'on n'a pas aiſément à la main, dont quelques-uns ſont très-rares, où les choſes intereſſantes ſont noyées dans

* Juin, Août & Octobre 1737.

des détails & des récits fort ennuyeux, & où il n'eſt pas facile de démêler le vrai d'avec le faux ; outre qu'il en eſt pluſieurs, dont la lecture n'eſt pas ſans danger du côté des mœurs & de la Religion.

Pour venir au ſujet de l'Ouvrage, que je préſente aujourd'hui au Public, j'en connois tous les deſavantages. Il s'agit d'un pays immenſe, & qui après plus de deux Siécles, qui ſe ſont écoulés depuis que nous l'avons découvert, eſt encore moins peuplé qu'il ne l'étoit alors, quoiqu'il y ait paſſé aſſez de François pour remplacer au triple les Sauvages qu'on y trouva, & qu'on ne puiſſe pas leur reprocher de les avoir détruits. Cela n'annonce point une Hiſtoire remplie de faits intereſſans ; mais on la demandoit cette Hiſtoire, & on avoit raiſon de la demander. C'eſt celle de toutes les Colonies Françoiſes du nouveau Monde, qui ont été honorées du titre de la nouvelle France, ou qui en ont fait partie ; & elle nous manquoit. D'ailleurs elle ne préſente, au moins dans l'origine du principal Etabliſſement, que des objets capables de faire eſtimer notre Nation, la ſeule, qui ait eu le ſecret de gagner l'affection des Amériquains.

En effet, les Fondateurs de ces Colonies ont eu beaucoup plus à cœur, pour la plûpart, d'établir la Foi parmi les Barbares, que de s'y enrichir : nos Rois n'ont tant rien recommandé à ceux, à qui ils y ont fait part de leur autorité, que de proteger la Religion, & ont preſque toujours ſacrifié leurs propres interêts à cette vûë ſi digne des Fils aînés de l'Egliſe. Le ſeul motif de procurer le Salut éternel de ces Peuples leur a même plus d'une fois fait rejetter la propoſition de renoncer à un Pays, qui leur étoit à charge. Qui a donc arrêté le progrès de l'Evangile parmi

ces Barbares, & d'où vient que la plus ancienne de nos Colonies, celle qui naturellement devoit ſe peupler davantage, eſt encore la moins puiſſante de toutes? C'eſt ce que la ſuite de cette Hiſtoire dévoilera aux yeux de ceux, qui voudront bien ſe donner la peine de la lire avec attention.

HISTOIRE

HISTOIRE ABREGÉE, OU TABLE DES SOMMAIRES DU PREMIER TOME.

LIVRE PREMIER.

DESSEIN de cet Ouvrage. Découverte de Terre-Neuve. Premiere navigation des François en Amerique. Premier voyage de Verazani. Son ſecond voyage. Son premier débarquement. Aventure ſinguliere d'un de ſes Matelots. Verazani périt dans un troiſiéme voyage, ſans qu'on ſçache comment. Premier voyage de Jacques Cartier. Il retourne en France. Son ſecond voyage. Deſcription du Port de S. Nicolas. Origine du nom de S. Laurent, que portent le Golphe & le Fleuve de Canada. De l'Iſle d'Anticoſty & du Saguenay. De l'Iſle d'Orleans. De la Riviere de Sainte Croix, ou de Jacques Cartier. Iſle de Montreal. Du Village d'Hochelaga. Reception, qu'on y fait aux François. Cartier viſite la Montagne, qui eſt dans cette Iſle. Origine du nom de Montreal. Le ſcorbut fait périr une partie des François. Idée, que Cartier donne à François I. du Canada. Jugement ſur ſes Mémoires. On néglige en France le Canada. Remarques ſur quelques endroits des Mémoires de Cartier. Hommes noirs dans le Nord du Canada. Des Pygmées de Terre-Neuve. Des Habitans du Nord de la Baye d'Hudſon; de leur maniere de naviguer aſſez ſemblable à celle des Eskimaux. Ce qu'une Eſclave de la Nation de ceux-ci raporte de quelques Hommes monſtrueux. M. de Roberval eſt nommé Vicetoy du Canada. Son premier voyage en ce Pays, Son ſecond voyage. Son dernier voyage, où lui & ſon Frere périſſent. Expédition au Breſil, & ce qui la fait échouer. L'Amiral de Coligni entreprend d'établir une Colonie Françoiſe & Calviniſte en Floride. Etenduë de ce Pays. M. de Ribaut, Chef de l'Entrepriſe. Il prend poſſeſſion de la Floride Françoiſe. Ses découvertes. Il bâtit un

Fort. Deſcription de la Floride Françoiſe. D'où venoient les richeſſes des Floridiens. Caractère de ces Peuples. Leur Religion & leurs mœurs. Honneurs, qu'ils rendent à leurs Chefs. Des Miniſtres de la Religion. Des Animaux, qu'on trouve dans le Pays. Des Arbres, qui lui ſont particuliers. Du Saſſafras. Des Simples. M. de Ribaut retourne en France. Fête ſinguliere des Floridiens. Mauvaiſe conduite du Capitaine Albert, qui commandoit en Floride à la place de M. de Ribaut. Il eſt tué par ſes Gens. Extrémité, où la Colonie eſt réduite. Les François s'embarquent pour retourner en France. Ils mangent un d'entr'eux. Ce qu'ils deviennent. Nouvel armement pour la Floride. M. de Laudonniere arrive en Floride. Vénération des Sauvages pour les Armes de France. M. de Laudonniere fait reconnoître les environs de la Riviere de May. Beauté du Pays. Les François ſe laiſſent perſuader qu'il y a des Mines en Floride. Ils s'engagent mal à propos dans une guerre. Ils continuent à découvrir le Pays. Ils déliberent ſur le lieu de leur Etabliſſement. Fort de la Caroline. Erreur des Hiſtoriens & des Géographes à ce ſujet. Deſcription de la Caroline. Conduite des Sauvages à l'égard des François.

LIVRE SECOND.

NOUVELLES découvertes dans la Floride Françoiſe. Bizarre coûtume des Sauvages. M. de Laudonniere refuſe d'accompagner un Chef Sauvage à la guerre. Cérémonie des Floridiens pour ſe diſpoſer à entrer en Campagne. Victoire de Saturiova. Ce qui ſe paſſe entre lui & M. de Laudonniere au ſujet des Priſonniers de ce dernier. Tonnerre extraordinaire & ſes effets. Idée des Sauvages ſur cela. Comment M. de Laudonniere en profite. M. d'Erlach avec dix François fait gagner une grande victoire à un Chef Sauvage. Sédition à la Caroline. Fermeté de M. de Laudonniere. Pluſieurs François diſparoiſſent. Les Mutins veulent aller en courſe. Ils forcent M. de Laudonniere à leur ſigner une Commiſſion. Ils ſe diviſent; une partie ſe perd. Les autres font quelques priſes. Ce qui leur arrive à la Jamaïque. Retour de quelques-uns à la Caroline. Punition des plus Coupables. Nouvelles découvertes. Aventure de deux Eſpagnols. Diverſes notices ſur les Habitans du Cap de la Floride. M. de Laudonniere fait la paix entre les Sauvages: il ſe précautionne & ſe fortifie. Nouvelles découvertes. La guerre recommence entre les Sauvages. M.

de Laudonniere envoye du ſecours à un Chef Allié. Victoire de ce Chef par le moyen des François. Extrémité, où la famine reduit la Colonie. Conſeil violent donné à M. de Laudonniere. Les ſuites, qu'il eut. Des Anglois arrivent en Floride : ce qui ſe paſſe entr'eux & les François. Arrivée de M. de Ribaut en Floride. Motifs de ſon voyage. Chefs d'accuſation contre M. de Laudonniere. Dangers, que courut la Flotte, avant que d'arriver en Floride. M. de Laudonniere veut repaſſer en France. Reception, & propoſitions, que les Sauvages font à M. de Ribaut. Une Eſcadre Eſpagnole arrive à la vuë de celle de France. Caractére de celui, qui la commandoit. Occaſion de ſon voïage. A quelles conditions il traite avec le Roy ſon Maître. On reçoit à Madrit la nouvelle du ſecours, qu'on préparoît en France pour la Floride. Réſolution, qu'on y prend à ce ſujet. Départ du Général Menendez ; état de ſes forces. Sa Flotte eſt diſperſée. Il délibere ſur ce qu'il doit faire. Il découvre la Floride. Il apprend des nouvelles des François. Il donne à la Riviere des Dauphins le nom de S. Auguſtin. Il ſe réſout à attaquer les Vaiſſeaux François. Ce qui ſe paſſe entr'eux & lui. Il attaque les Navires François, qui lui échapent, & ſe retire dans la Riviere de S. Auguſtin. Conſeil de guerre tenu à la Caroline, & ſon avis. M. de Ribaut en propoſe un autre. Il s'entête, quoiqu'il ſoit ſeul de ſon avis. Il s'embarque pour aller chercher les Eſpagnols. Menendez prend poſſeſſion de la Riviere de S. Auguſtin. Les François ſont ſurpris d'un furieux ouragan dans le moment, que les Eſpagnols ne pouvoient leur échaper. Diſcours de Menendez à ſes Officiers. Son plan pour l'attaque de la Caroline. Ses Troupes ſe mutinent ; ſa réſolution. Conduite ſeditieuſe d'un de ſes Capitaines. Menendez marche vers la Caroline. Ce que ſon Armée a à ſouffrir pendant la marche. Il conſulte ſes Officiers ſur ce qu'il doit faire. Réponſe de quelques-uns. Il eſt d'avis d'attaquer la Caroline. Son avis eſt approuvé. Il ſe diſpoſe à l'attaquer. Etat de la Place. Elle eſt ſurpriſe. Ce qui ſe paſſe au ſujet de trois Navires François, mouillés devant la Caroline. Ce qui arrive à M. de Laudonniere après la priſe de ſon Fort. Mauvaiſe conduite du jeune Ribaut. M. de Laudonniere arrive en France. Les Eſpagnols font pendre pluſieurs François. La Caroline eſt nommée San Mattheo. Menendez retourne à S. Auguſtin. Il y eſt reçu en triomphe. Incendies à San Mattheo. Le Navire le S. Pelage enlevé par des François. Menendez apprend de mauvaiſes nouvelles de ſa Flotte. Naufrage de M. de Ribaut. Contradi-

ction entre les Hiſtoriens des deux Nations. Aventure ſinguliere d'un Matelot. Verſion des Eſpagnols ſur ce qu'il arriva après le naufrage de M. de Ribaut. Indifférence de la Cour ſur ce qui étoit arrivé en Floride. Qui étoit le Chevalier de Gourgues ? Ses premieres aventures. Il ſe diſpoſe à chaſſer les Eſpagnols de la Floride. Son départ de France. Il arrive à l'Iſle de Cuba. Diſcours, qu'il tient à ſes Gens. Il arrive en Floride. En quelle diſpoſition il trouve les Sauvages. Ligue concluë entr'eux & les François. Diſpoſition pour l'attaque de San Mattheo. On marche au premier Fort. Sa priſe. Belle action d'un Sauvage. Le ſecond Fort eſt abandonné à l'approche des Sauvages. Préparatifs pour l'attaque de San Mattheo. On marche vers la Place. Sa priſe. Butin, qu'on y fit. Les Priſonniers ſont pendus. Ecriteau mis au lieu de leur ſupplice. Réfléxions ſur cette conduite. La Floride eſt évacuée par les François. Le Chevalier de Gourgues arrive en France. Il court riſque d'être enlevé par les Eſpagnols. Il eſt obligé de ſe tenir caché. Sa mort.

LIVRE TROISIE'ME.

TENTATIVE du Marquis de la Roche pour établir le Canada, dont il avoit été nommé Vice-Roy. Sa Commiſſion. Son Entrepriſe échouë. Deſcription de l'Iſle de Sable, où il aborda. Fautes, qu'il fit. M. Chauvin lui ſuccéde. Ses voyages. Fautes, qu'il fit. Le Commandeur de Chatte lui ſuccéde, & forme une Compagnie. Il meurt peu de tems après. Premier voyage de M. de Champlain en Canada. M. de Monts entre dans les droits du Commandeur de Chatte. Il paſſe en Acadie. Deſcription de ce Pays. Mauvais Etabliſſement à l'Iſle de Sainte Croix. Incommodités, qu'on y ſouffre. M. de Monts tranſporte ſa Colonie au Port Royal. Deſcription de ce Port, de la Baye Françoiſe & de la Riviere de S. Jean. Arbre ſingulier. Le Port royal concedé à M. de Poutrincourt. M. de Monts perd ſon Privilege excluſif. Extrémité, où la Colonie eſt réduite. Elle eſt ſecouruë à propos. Fautes & malheurs de M. de Monts. Deſcription du Port de Camceaux. M. de Monts ſe relève un peu. Fondation de Quebec. Le Roy Henry IV. veut qu'on envoye des Jeſuites en Acadie. Oppoſitions à l'exécution de cet ordre. Deux Jeſuites arrivent au Port Royal. Caractére, mœurs & coûtumes des Sauvages de l'Acadie. Mauvaiſe conduite de quelques François à leur

égard. Fierté de leurs Chefs. Abondance de toutes choſes en Acadie. Hiſtoire de Mambertou, un de leurs Chefs. Il eſt baptiſé. Il tombe malade. Embarras, où ſe trouvent les Miſſionnaires à ſon ſujet. Sa mort édifiante. Le P. Biart viſite les Canibas, ou Abénaquis. Imagination ridicule d'un Sauvage. Ce qui retarde le progrès de l'Evangile. Projet d'un nouvel Etabliſſement. Les Miſſionnaires quittent le Port Royal, & font un nouvel Etabliſſement, nommé S. Sauveur. Deſcription de Pentagoët. Obſervations ſur les Bois de ce Pays. Situation de S. Sauveur. Coûtumes extravagantes des Sauvages de ce Canton, nommés Malecites. Un Enfant moribond guéri par la vertu du Baptême. Onze Navires Anglois à Pentagoët. Ils ſe rendent les Maîtres de S. Sauveur. Friponnerie du Commandant. Ce que devinrent les François de S. Sauveur après la priſe de ce Poſte. Le Commandant Anglois avouë ſa friponnerie pour ſauver la vie aux François. Il s'empare du Port Royal. Diverſes aventures des François de S. Sauveur. Belle action de trois Jeſuites. Comment ils ſont reçus en Angleterre. Fautes, que firent tous ceux, qui avoient eu part à l'Etabliſſement de l'Acadie.

LIVRE QUATRIE'ME.

ETAT de Quebec en 1610. M. de Champlain va en guerre avec ſes Alliés contre les Iroquois. Etabliſſement des Hollandois dans la Nouvelle Belgique. Suite de l'Expédition de M. de Champlain. Peu de précaution des Sauvages pendant la guerre. Fourberie des Jongleurs. Réfléxion à ce ſujet. Découverte d'un Lac, auquel M. de Champlain donne ſon nom. Lac du S. Sacrement. Les Alliés & les Iroquois ſe rencontrent, & ſe reconnoiſſent. Ils en viennent aux mains. Victoire des Alliés, & la part, qu'y eut M. de Champlain. Cruautés des Vainqueurs. Reception des Montagnez dans leur Village après leur victoire. M. de Champlain retourne en France. Le nom de Nouvelle France donné au Canada. Seconde Expédition de M. de Champlain & de ſes Alliés contre les Iroquois. Ceux-ci ſe défendent bien, & ſont défaits. Le Comte de Soiſſons ſe met à la tête des affaires du Canada. Sa mort. M. le Prince lui ſuccéde, & prend la qualité de Vice-Roy de la Nouvelle France. Arrivée des PP. Recollets à Quebec. Troiſiéme Expédition de Champlain contre les Iroquois. Maniere, dont il faut ſe conduire avec les Sauvages.

Attaque du Fort des Iroquois ; M. de Champlain y eſt bleſſé, & obligé à faire retraite. Il paſſe l'hyver dans le Pays des Hurons malgré lui. Un Frere Recollet rend un grand ſervice à la Colonie. La Nouvelle France eſt fort négligée. Le Maréchal de Montmorency Vice-Roy de la Nouvelle France. Les Iroquois entreprennent de détruire la Colonie Françoiſe. La Compagnie du Canada eſt ſupprimée. On fortifie Quebec. Le Duc de Ventadour Vice-Roy de la Nouvelle France. Cinq Jeſuites arrivent en Canada. Un Pere Recollet ſe noye, & on ſoupçonne les Hurons, qui le conduiſoient, d'être les Auteurs de ſa mort. Les Jeſuites eſſuyent de grandes contradictions en Canada. Mauvais état de la Colonie. Compagnie de cent Aſſociés pour l'Etabliſſement de la Nouvelle France ; à quoi elle s'engage, & ſes Privileges. Hoſtilités des Anglois. Quebec eſt ſommé de ſe rendre à eux ; Réponſe de M. de Champlain. Les Anglois ſe rendent Maîtres d'une Eſcadre Françoiſe. Embarras, où ſe trouve M. de Champlain. Quebec eſt ſommé de nouveau par les Anglois. A quelles conditions la Place leur eſt renduë. Ils en uſent bien. La plûpart des Habitans demeurent dans le Pays. Emery de Caën, qui venoit au ſecours de Quebec, eſt pris par les Anglois. Calviniſte François Auteur de l'Entrepriſe des Anglois, & leur Guide. Il meurt Phrénétique. Mauvaiſe foy de l'Amiral Anglois. Quelques-uns ſont d'avis de ne point redemander la reſtitution du Canada. Réponſes à leurs raiſons. Sentiment de M. de Champlain. Le Canada eſt rendu à la France. En quel état il étoit alors. Pourquoi les Anglois avoient négligé l'Acadie.

LIVRE CINQUIE'ME.

MONSIEUR de Champlain eſt nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France. Caractére des Hurons. La Compagnie des cent Aſſociés ne veut point permettre que les PP. Recollets retournent en Canada. La conduite des Anglois avec les Sauvages avoit fait regretter à ceux-ci les François. Pluſieurs Jeſuites arrivent à Quebec : ſuccès de leurs premiers travaux. Les Religionnaires ſont exclus de la Nouvelle France. Choix judicieux des premiers Colons. Caractére des premiers Miſſionnaires. Projet d'un Etabliſſement au Pays des Hurons. M. de Champlain veut obliger les Sauvages de mener chez eux des Miſſionnaires. Ils le refuſent ; cauſe de ce refus. Défauts & bon-

nes qualités des Hurons. Origine de cette Nation. Etenduë & nature de leur Pays. Raiſons, qui engageoient M. de Champlain à vouloir établir une Colonie parmi eux, & celles des Miſſionnaires pour en faire le centre de leurs Miſſions. Deux Jeſuites s'y tranſportent. Un troiſiéme les ſuit : ce qu'ils eurent à ſouffrir dans le voyage. Premiere Miſſion fixe parmi les Hurons. Difficultés, qu'on rencontre à la converſion de ces Sauvages. Conduite des Hurons à l'égard des Miſſionnaires. Efforts des Jongleurs pour empêcher le progrès de la Foy. Autres difficultés. Merveilles opérées & leurs effets. Conduite des Miſſionnaires. Ce qui ſe paſſe dans un Conſeil. Nouvelle perſécution, qui s'appaiſe d'abord. La parole de Dieu commence à fructifier parmi les Hurons. Pourquoi on différe le Baptême de quelques Chefs. Ce qui rend ce Peuple plus docile. Caractére des autres Nations Sauvages. Progrès de la Religion. Fondation du College de Quebec. Premier effet de cette fondation. Mort de M. de Champlain. Son caractére & ſon éloge. Le Chevalier de Montmagni lui ſuccéde. Projet d'un Seminaire pour les Enfans des Sauvages. Grand nombre de Miſſionnaires chez les Hurons. La Colonie languit par la faute de la Compagnie des cent Aſſociés. Les Iroquois trompent les Hurons par une paix ſimulée. La guerre recommence. Diverſes courſes des Miſſionnaires. Les Iroquois inſultent les Trois Rivieres. Maladie univerſelle parmi les Hurons. On s'intéreſſe en France à la converſion des Sauvages. Etabliſſement de Sylleri. Conduite édifiante des Habitans de Quebec. Etabliſſement des Hoſpitalieres & des Urſulines. Reception, qu'on leur fait. Leur ferveur. Courage de Madame de la Peltrie, Fondatrice des Urſulines. Premiers travaux des Religieuſes. La Compagnie de la Nouvelle France continuë à négliger la Colonie. Continuation de la guerre entre les Hurons & les Iroquois. Hiſtoire du premier Iroquois Chrétien. Situation de la Miſſion Huronne. Aventure ſinguliere du P. Jerôme Lallemant. Souffrances des Miſſionnaires : leurs occupations : leur maniere d'inſtruire. Réfléxions ſur les converſions des Sauvages. Etat de la Miſſion des Trois Rivieres, de Tadouſſac, des environs du Golphe. Du culte prétendu de la Croix parmi les Sauvages Gaſpeſiens. Belle action des Hurons. Comment ils en ſont recompenſez. Défaite d'un Parti Iroquois. Pluſieurs Priſonniers de cette Nation ſont baptiſés à la mort. Adreſſe des Iroquois pour détacher les François des Hurons. Ils traitent de mauvaiſe foi avec les premiers. Triſte ſituation, où ſe trouve le Gouverneur Général. Pro-

jet d'un Etabliſſement à Montreal. On commence à l'exécuter. Tradition ſur les Anciens Habitans de cette Iſle.

LIVRE SIXIE'ME.

FORT de Richelieu. Converſions en grand nombre parmi les Hurons. Hiſtoire d'un fameux Capitaine de cette Nation. Sa vocation au Chriſtianiſme. Son Baptême & ſa ferveur. Reflexion ſur les Harangues des Sauvages. Excurſion des Miſſionnaires chez les Saulteurs. Les Hollandois fourniſſent des armes & des munitions aux Iroquois. Indolence des Hurons. Pluſieurs ſont ſurpris par les Iroquois. Pluſieurs ſont pris, & avec eux le P. Jogues & deux autres François, qui ſe laiſſent prendre. De quelle maniere ils ſont traités. Rencontre d'un Parti, à la fureur duquel on les abandonne. Le P. Jogues refuſe de nouveau de s'évader. Les Priſonniers ſont tourmentés dans trois Villages ſucceſſivement. Leur pieté & leur ferveur. On leur donne la vie, excepté à trois Chefs, qui meurent en Héros Chrétiens. Des Hollandois reclament les François. On les leur refuſe. Martyre de René Goupil. Le P. Jogues profite de ſa captivité pour faire connoître le vrai Dieu aux Iroquois. Converſion merveilleuſe d'un de ces Sauvages, ſuivie de pluſieurs autres. Nation Neutre détruite par les Iroquois. Fruits de la Grace dans cette Nation. Juſtice de Dieu ſur un Village Huron. Belle action d'un Chrétien de la même Nation: les ſuites, qu'elle eut. Avis, que le P. Jogues donne au Gouverneur Général. On fait d'inutiles efforts pour ſa délivrance. Il apprend que ſa mort eſt réſoluë. Un Officier Hollandois lui offre de le ſauver. Il accepte l'offre. Son évaſion. Il arrive en Angleterre, & y eſt dépoüillé par des Voleurs. Il paſſe en France. Il demande au Pape la permiſſion de dire la Meſſe avec ſes mains mutilées. Réponſe du Pape. Son caractére propre. Il retourne en Canada. Nouvelles, qu'il y apprend de ſa Miſſion. Ferveur & ſainteté des Hurons. Converſion miraculeuſe d'un Chef Algonquin. Ferveur des Miſſions Algonquines. Calomnies ſuſcitées en France aux Jeſuites. La Compagnie de la Nouvelle France les juſtifie. Le P. Breſſani s'expoſe à un grand danger. Il eſt pris par les Iroquois. Ce qu'il eut à ſouffrir pendant ſa captivité. Il eſt délivré, & paſſe en France. Triſte ſituation de la Colonie. Le Gouverneur Général tâche de faire la paix avec les Iroquois. Ce qui ſe paſſe à ce ſujet entre lui & quelques Hurons. Ceux-ci

s'engagent à traiter de la paix. Les Iroquois ſemblent s'y prêter de bonne grace. Audience publique donnée à leurs Députés, & ce qui s'y paſſe. La paix eſt ratifiée par les Cantons. Le P. Breſſani retourne aux Hurons. Mort des PP. Ennemond Maſſe & Anne de Nouë. Les Sokokis tâchent de rompre la paix. Les Iroquois la ratifient de nouveau. Le P. Jogues fait deux voïages aux Iroquois. Les hoſtilités recommencent entre les Iroquois & les Hurons. Etenduë & ſituation du Pays des Iroquois. Origine de leur nom. Ce que chaque Canton a de particulier. Des Arbres fruitiers. Des Animaux & des Diamans. Les Iroquois attaquent un Village Huron. Belle action de trois Hurons. Progrès de la Religion pendant la paix. Le P. Jogues retournant aux Iroquois eſt abandonné de ſes Conducteurs. Il eſt reçu des Agniers, comme s'il eût été Priſonnier de guerre. Ce qui avoit indiſpoſé ces Sauvages contre lui. Sa mort. Son Meurtrier ſe convertit. Les Agniers recommencent la guerre. Hiſtoire ſinguliere d'une Algonquine Chrétienne, & ſon évaſion des mains des Iroquois. Qui étoient les Abenaquis. Ils demandent & obtiennent un Miſſionnaire. Leur caractére. Accuëil, que les PP. Capucins font au P. Dreuillettes. Les premiers travaux de ce Miſſionnaire. M. de Montmagni eſt rappellé. M. d'Ailleboût lui ſuccéde. Caractére de l'un & de l'autre.

LIVRE SEPTIE'ME.

ETAT de la Colonie en 1648. Mauvaiſe manœuvre des Hurons. La Bourgade Huronne de S. Joſeph détruite par les Iroquois. Mort héroïque du P. Antoine Daniel, Jeſuite. Projet d'une Alliance entre les Colonies Angloiſes & Françoiſes de l'Amerique. Députation du P. Dreuillettes, Jeſuite, & du Sieur Godefroi, Conſeiller au Conſeil de Quebec à Baſton. Indolence des Hurons. Deux Bourgades Huronnes ſont détruites par les Iroquois. Les PP. de Brebeuf & Lallemant ſont pris. Divers combats entre les Hurons & les Iroquois. Les PP. de Brebeuf & Lallemant ſont brûlés. Diſperſion des Hurons. La plûpart ſe retirent à l'Iſle de S. Joſeph. Ce qu'ils y ont à ſouffrir. Leur ferveur. Témérité des Hurons de la Bourgade de S. Jean. Une Bourgade eſt détruite par les Iroquois. Mort héroïque du Pere Garnier, qui en étoit le Paſteur. Mort du P. Chabanel. Des Hurons conſpirent contre tous les Miſſionnaires. La fermeté de deux de ces Peres déconcerte leurs méſures. Traits ſinguliers de la Providence en faveur des Chrétiens. Nouveaux malheurs ar-

rivés aux Hurons. Plusieurs descendent à Quebec. De quelle maniere ils y sont reçus. Ce que devinrent les autres. Abandon, où se trouvent les Premiers. Leur peu de conduite. Expédition malheureuse, où périrent quantité de Sauvages Chrétiens. Histoire d'un Algonquin brûlé par les Iroquois. Ferveur des Chrétiens. La Traite de l'Eau-de-vie commence à causer de grands désordres dans quelques Missions. M. de Lauson est nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France. Le Gouverneur des Trois Rivieres est tué par les Iroquois. Ravages de ces Barbares dans le Nord. Progrès de la Foi parmi les Nations Abénaquises. Le P. Buteux part pour le Nord avec un pressentiment qu'il n'en reviendra point. Il est tué par les Iroquois. Plusieurs Missionnaires repassent en Europe. Progrès de la Colonie de Montreal. Nouvelles négociations de paix. Prise du P. Poncet par les Agniers, & ce qu'ils lui firent souffrir. Il est délivré. Dangers, qu'il court en retournant à Quebec. La paix est concluë. Le P. le Moyne va à Onnontagué pour en ratifier le Traité. Ferveur des Hurons Captifs parmi les Iroquois. Aventure du P. le Moyne par la perfidie des Agniers. Pieté des Hurons dans l'Isle d'Orleans. Les Agniers cherchent à rompre la paix. Ils recommencent leurs hostilités, & assassinent un Frere Jesuite. Belle action d'une Algonquine. Les Agniers renouvellent la paix, & on leur donne un Missionnaire. Deux autres Missionnaires vont à Onnontagué. Ils s'y établissent; fruits de leurs premiers travaux. Destruction de la Nation des Eriez par les Iroquois. Projet d'une Colonie Françoise à Onnontagué. Hostilités des Agniers. Ils enlevent une partie des Hurons de l'Isle d'Orleans. Aventures des Outaouais après la destruction des Hurons. On donne à quelques-uns d'entr'eux des Missionnaires. Ils sont attaqués par les Agniers. Le P. Garreau blessé à mort. Les François arrivent à Onnontagué. Reception, qu'on leur fait. Une partie des Hurons de l'Isle d'Orleans offre de se donner aux Agniers, & s'en répent. Fierté de ceux-ci. Embarras des Hurons. Toute une Tribu se livre à eux. Les Onnontagués arrivent à Quebec dans le même dessein; réponse, qu'on leur fait.

LIVRE HUITIE'ME.

PROGRE'S de la Religion parmi les Iroquois Supérieurs. Les Onnontagués traitent mal les Hurons. Les Iroquois conspirent contre les François. La conspiration est découverte. De

l'adoption des Sauvages. Retraite des François d'Onnontagué. Les Iroquois recommencent leurs hostilités. M. le Vicomte d'Argenson Gouverneur Général. Arrivée du premier Evêque de la Nouvelle France. Changement dans le Gouvernement Ecclesiastique du Canada. Des Cures de la Nouvelle France. L'Isle de Montreal cédée au Seminaire de S. Sulpice. Etablissement du Seminaire de Quebec. Divers Reglemens sur les Dixmes. Le Patronnage des Cures attribué à l'Evêque. Fondation d'un Hôpital à Montreal. Institution des Filles de la Congregation. On découvre plusieurs Nations. Conversion de quelques Eskimaux. Plusieurs découvertes. Ce qui se passe entre les Sioux & les Hurons. Particularités touchant les Sioux. Extrémité, où est reduite la Colonie. Hostilités des Iroquois. Maladies & Phenoménes. On apprend de bonnes nouvelles du Païs des Iroquois. Députés Iroquois à Montreal. Le P. le Moyne consent à les accompagner dans leur Païs. Le Baron d'Avaugour succéde au Vicomte d'Argenson. Voïage de deux Jesuites dans le Nord. Description du Lac de S. Jean. Maladie extraordinaire. Reception faite au P. le Moyne à Onnontagué. Caractére de Garakonthié. Politique raffinée de ce Sauvage. Discours du P. le Moyne dans un Conseil de trois Cantons. Résolution de ce Conseil. Eloge du Sieur Hertel. Garakonthié arrive à Montreal. Reception, qu'on lui fait. La paix paroît s'éloigner. Nouvelles hostilités des Iroquois. Aventures du P. Mesnard. Sa mort. Idée, qu'on avoit par tout de sa sainteté. Mort tragique de son Domestique. Le P. le Moyne retourne à Montreal avec tous les Prisonniers François. Conduite de Garakonthié. M. Boucher va en Cour representer les besoins de la Nouvelle France. Le Roy y envoie du secours. Abus de la Traite de l'Eau-de-vie. Conduite irreguliere du Baron d'Avaugour. Calomnies intentées à ce sujet contre l'Evêque & les Missionnaires. Scandales arrivés parmi les Sauvages. L'Evêque de Petrée en porte ses plaintes au Roy. Phénoménes surprenans. Prédictions d'un Tremblement de Terre. Il commence; ses effets. Personne ne périt, & tous se convertissent. Nouvelles propositions des Iroquois. Arrivée d'un nouveau Gouverneur Général & d'un Commissaire à Quebec. De quelle maniere la Justice avoit été administrée jusques-là dans la Nouvelle France. Forme présente du Conseil Supérieur; sur quels principes on y juge. Des Justices subalternes. Eloge & mort du Baron d'Avaugour. Nouvelles courses des Iroquois dans le Nord. Contretems fâcheux. Conduite de Garakonthié. Nouvelles propositions de paix. Réponse de M. de Mesy. Les Anglois s'emparent de la Nouvelle Belgique.

Nouveaux troubles en Canada. Conduite violente de M. de Mesy. Il se défend mal. Il est revoqué.

LIVRE NEUVIE'ME.

LE Roy céde le Canada, que la Compagnie des cent Associés lui avoit remis, à une nouvelle Compagnie. Le Marquis de Tracy est nommé Viceroy de l'Amerique par Commission. M. de Courcelles est nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France, & M. Talon Intendant. Grand secours arrivé en Canada. Les Iroquois se retirent. Forts construits sur la Riviere des Iroquois. Mémoire de M. Talon envoyé à M. Colbert. Garakonthié à Quebec. La guerre est resoluë contre les Agniers & les Onneyouts. Ceux-ci se soûmettent. Brutalité d'un Chef Agnier punie sur le champ. Expédition de M. de Courcelles contre les Agniers. M. de Tracy marche contre le même Canton. Succès de son Expédition. Pourquoi il ne s'assûre point du Païs. La Cour ne veut pas qu'on étende trop la Colonie. M. de Tracy retourne en France. Changement dans les affaires par raport à la Religion. En quel état elle se trouvoit alors parmi les Sauvages & les François. On veut franciser *les Sauvages. Pourquoi ce projet ne réussit point. Des Mines de fer. Liberté du commerce publiée en Canada. Nouveau voïage à l'Oüest & au Nord. Superstitions des Outaouais. Dangers & fatigues, qu'essüia le P. Allouez dans ce voïage. Croïance des Outaouais. Leurs pratiques & leurs mœurs. Ce qui se passe entre le P. Allouez & les Pouteouatamis. L'Evangile prêché à plusieurs Nations. Du Païs des Sioux. Des Cristinaux, ou Kilistinons. Diverses courses du P. Allouez. Missionnaires parmi les Iroquois. Ce qui a empêché la conversion de cette Nation. Progrès de la Colonie. Tremblement de Terre. Maladies. Religieuse Hospitaliere morte en odeur de sainteté. Occupation des Missionnaires parmi les Iroquois. Eloge du P. de Carheil. Plusieurs Missions établies parmi les Nations Algonquines. M. Talon retourne en France. Caractére de M. de Courcelles. Erection de l'Eglise de Quebec en Evêché. Le Gouverneur de Montreal obtient des Provisions du Roy. Voïage de M. de Courcelles aux Iroquois, & quel en fut le motif. Affaires de l'Acadie. Belle action du Sieur de la Tour. Partage des Provinces, qui composent le Gouvernement de l'Acadie. Guerres civiles entre les François. Action indigne de M. de Charnisé. Suite des divisions de l'Acadie. Les Anglois s'en emparent de nouveau. Leur mauvaise foi. Aventures*

du Sieur Denys. Toutes ces Provinces ſont reſtituées à la France par le Traité de Breda. Affaires de Terre-Neuve. Deſcription de la Baïe de Plaiſance. Du petit Nord. Du climat de cette Iſle, & de la nature du Païs. De ſes Habitans. De la grande Baïe. Premier Gouverneur de Plaiſance. M. Talon retourne en Canada. Il y mene des Recollets. Il fait naufrage avec eux. Son arrivée à Quebec avec des Recollets. Sauvages aſſaſſinés par des François. Ce qui en arrive. On en fait juſtice, & on appaiſe les Sauvages. M. de Courcelles oblige toutes les Nations à demeurer en paix. Baptême de Garakonthié. Mortalité dans le Nord. Etabliſſement de la Bourgade Huronne de Lorette. Ce qui ſe paſſe entre des Hollandois & des Iroquoiſes Chrétiennes. Induſtrie d'un Miſſionnaire, & quel en fut le ſuccès. Le Chriſtianiſme fait de grands progrès dans le Canton d'Agnier. Etat de la Religion dans les autres Cantons, & dans les Nations Algonquines.

LIVRE DIXIE'ME.

GUERRE entre les Sauvages. Conduite de M. de Courcelles en cette occaſion. Baptême du Grand Chef des Goyogouins. Les Iroquois Chrétiens ſongent à ſortir de leur Païs. Converſion ſinguliere d'une Iroquoiſe. Commencement de la Miſſion du Sault S. Louis. Meſures, que prend M. Talon pour aſſûrer à la France tout le Nord du Canada. Du grand Chef des Miamis; reception, qu'il fait à un Envoïé du Général. Priſe de poſſeſſion de tous les environs des Lacs. Des Anglois s'établiſſent ſur les Terres des François, & quoiqu'ils vécuſſent en bonne intelligence avec eux, on engage le Roy d'Angleterre à les en rappeller. Les Hurons à Michillimakinac. Phenoménes ſinguliers; obſervations ſur les Marées & ſur les Courants des Lacs. Projet d'un Fort à Catarocoui. M. de Courcelles retourne en France. Son Succeſſeur bâtit le Fort de Catarocoui. M. Talon demande ſon rapel en France, & pourquoi? Caractére de M. de Courcelles. Caractére du Comte de Frontenac, ſon Succeſſeur. Découverte du Miciſſipi. *Deſcription du Païs des* Outagamis, *& de celui des* Maſcoutins. *Erreur des Geographes ſur ces derniers. Reception, que les Maſcoutins font à deux Miſſionnaires. Excurſion du P. Allouez chez les Outagamis. Mort du P. Marquette. Affaires de l'Acadie. Les Anglois s'emparent de Pentagoët & du Fort de la Riviere de S. Jean. Violences du Comte de Frontenac. Les Hollandois inquiettent les Miſſionnaires des Iroquois. Prétention de M. de Frontenac*

au ſujet de la fonction de Préſident du Conſeil Supérieur. Lettres du Roy à l'Intendant & au Gouverneur Général. La Traite de l'Eau-de-vie recommence en Canada. On prévient la Cour en faveur de ce commerce. Edit du Roy à ce ſujet. Arrivée de M. de la Sale en Canada ; ſon caractére. Il entreprend d'achever la découverte du Miciſſipi. Il paſſe en France, & ce qu'il obtient de la Cour. Le Chevalier de Tonti ſe joint à lui. Diverſes aventures de M. de la Sale. Il fait une perte conſiderable. Les Illinois ſont défaits par les Iroquois. Fermeté de M. de la Sale dans ſes malheurs. On veut l'empoiſonner. Il fait remonter le Miciſſipi par le P. Hennepin & le Sieur Dacan. Il bâtit un nouveau Fort. Nouvelle hoſtilité des Iroquois contre les Illinois. Les Anglois ſont ſoupçonnés d'animer les Sauvages contre nous & nos Alliés. L'Acadie reſtituée à la France. Les Anglois s'en emparent de nouveau. Le Chevalier de Tonti eſt obligé d'abandonner la Riviere des Illinois. Un Pere Recollet eſt tué par les Kicapous. M. de la Sale deſcend le Miciſſipi juſqu'à la Mer. Il repaſſe en France. MM. de Frontenac & du Cheſneau ſont rappellés. Leurs Succeſſeurs, & les inſtructions, qu'on leur donne. Origine de la guerre des Iroquois. Propoſitions inſolentes de ces Barbares à M. de Frontenac. Réponſe de ce Général. Le parti, qu'il prend. Expédient, que lui ſuggére l'Intendant, & pourquoi il le refuſe. Députés Iroquois à Montreal. Députés des autres Nations. Arrivée de MM. de la Barre & de Meules. M. de la Barre écrit en Cour contre M. de la Sale. Effet, que produiſent ſes Lettres. Aſſemblée des Notables de la Colonie. Elle inſtruit le nouveau Gouverneur de la ſituation des affaires. Le Roy envoie des Troupes en Canada. Deſcription de la Baïe d'Hudſon. Obſervations ſur les glaces de ces Mers. Phenoménes dans l'air. Maniere de voïager ſur les glaces. Prétentions des Anglois & des François ſur la Baïe d'Hudſon. Deux Transfuges François y conduiſent les Anglois. Voïage du P. Albanel & de M. de S. Simon à la Baïe d'Hudſon par le Saguenai. Quatriéme priſe de poſſeſſion de la Baïe d'Hudſon. Les deux Transfuges François retournent en Canada. Ils entreprennent de chaſſer les Anglois de la Baïe. Ce qui ſe paſſe entr'eux & les Anglois. Ils livrent de nouveau la Baïe aux Anglois.

* * * *
* * *
* *
*

LIVRE ONZIE'ME.

MAUVAISE foi des Iroquois. M. de la Barre demande du secours au Roy. Fierté des Iroquois. Intrigues du Gouverneur de la Nouvelle York. Conduite étrange de M. de la Barre. Les Iroquois pillent des François Voïageurs. Ils ſont repouſſés du Fort de S. Louis. M. de la Barre ſe reſout à la guerre. Il engage avec peine nos Alliés à ſe joindre à lui. Ces Sauvages ne rencontrent point l'Armée au rendez-vous, qu'on leur avoit marqué. Leur mécontentement à la nouvelle de la paix. M. de la Barre traite avec le Gouverneur de la Nouvelle York. Ses préparatifs. Etat de l'Armée Françoiſe. Avis, que M. de la Barre reçoit dans ſa marche. Une mauvaiſe manœuvre du Colonel Dongan ſauve la Colonie. Extrémité, où ſe trouve M. de la Barre. Il fait la paix à des conditions peu honorables. Le Roy envoie des Troupes en Canada. M. de Callieres eſt nommé Gouverneur de Montreal, & M. Perrot paſſe au Gouvernement de l'Acadie. On compte peu ſur la paix en Canada. Divers avis, qu'on reçoit au ſujet des Iroquois. M. de Dénonville arrive en Canada en qualité de Gouverneur Général. Il croit la guerre néceſſaire avec les Iroquois. En quel état il trouve la Colonie. Projet d'un Fort à Niagara. Lettre du Gouverneur de la Nouvelle York à M. de Dénonville. Réponſe de ce Général. Entrepriſe du Colonel Dongan. Les Anglois ſont reçus à Michillimakinac. Forces de la Colonie. Le P. de Lamberville empêche les Iroquois de commencer les hoſtilités. Diſpoſition, où étoit cette Nation. Affaires de la Baïe d'Hudſon. On ſe diſpoſe eu Canada à en chaſſer les Anglois. Succès de cette Expédition. Projet d'un accord pour le Port Nelſon jugé impratiquable. Traité de Neutralité entre les François & les Anglois dans l'Amerique. Les Anglois y contreviennent. Le Gouverneur Général ſe diſpoſe à marcher contre les Iroquois. On ſe ſaiſit par ſurpriſe des principaux Chefs Iroquois, & on les envoie aux Galeres. Mauvais effets de cette démarche. Captivité du P. Milet. Conduite noble & genereuſe des Onnontagués à l'égard du P. de Lamberville. Plan de la Campagne contre les Tſonnonthouans. Les Miſſionnaires empêchent les Hurons & les Outaouais de ſe joindre aux Iroquois. Ceux-ci s'endorment ſur nos préparatifs. Le Colonel Dongan les reveille de cet aſſoupiſſement. L'Armée Françoiſe ſe met en marche. Lettre du Colonel Dongan à M. de Dénonville. Réponſe de ce Général. Des

Anglois ſont défaits dans le Lac Huron. Fort des Sables. Combat contre les Tſonnonthouans. Suites de ce combat. Fort bâti à Niagara, & peu de tems après abandonné. Nouvelles intrigues du Colonel Dongan. Un Iroquois Chrétien travaille utilement pour la Religion & pour la Colonie. Belle action de deux François dans la Baïe d'Hudſon. Entrepriſe des Anglois ſur l'Acadie. Avis de M. de Meules ſur ce qu'il convenoit de faire pour ce Païs. Ce qui empêche M. de Dénonville de marcher une ſeconde fois contre les Tſonnonthouans. Reflexions ſur la conduite de ce Général. Son éloge. Fautes, qu'il a faites. Diverſes hoſtilités des Iroquois. Propoſitions du Colonel Dongan à M. de Dénonville. Celui-ci lui envoie le P. Vaillant. Le Gouverneur Anglois s'explique avec ce Pere, & lui donne un Guide pour l'empêcher de paſſer dans le Canton d'Agnier. Avis, qu'il donne aux Iroquois. Les Sauvages recommencent leurs hoſtilités, & attaquent le Convoi. Négociations avec les Onnontagués. Ils propoſent la paix avec hauteur. Conſternation de la Colonie. Les Iroquois bloquent Catarocouy, & ſe retirent, après avoir fait beaucoup de dégât. Nouvelles propoſitions de paix. Elles ſont acceptées. M. de Dénonville écrit en Cour pour faire revenir les Chefs des Iroquois, qui étoient à Marſeille. Mauvaiſe foi du Colonel Dongan. A quoi M. de Dénonville attribuoit le ſalut du Canada. Il fait rétablir les Jeſuites dans les Miſſions Abenaquiſes, malgré la Compagnie des Pêches ſédentaires. Le Colonel Dongan eſt revoqué. Lettre de M. de Dénonville ſur les déſordres de la Colonie. Reflexions ſur cette Lettre. Nos Alliés ſont mécontens de la paix, & en ont honte pour nous.

LIVRE DOUZIE'ME.

QUELQUES-UNS de nos Alliés attaquent les Iroquois. Action hardie & perfide d'un Chef Huron pour rompre la paix, & broüiller plus que jamais les François avec les Iroquois. Il fait retomber ſur M. de Dénonville ce qui étoit le fruit de ſa trahiſon. Le Gouverneur de la Nouvelle York empêche les Cantons d'envoïer des Députés à ce Général. Etat du commerce dans la Nouvelle France. On reprend le deſſein d'établir des Pêches ſedentaires le long du Fleuve S. Laurent. Abondance de Moruës & de Baleines dans ce Fleuve. Ce qui empêche les François de profiter de ces Pêches ſur les Côtes de l'Acadie. Les Anglois ſont de grands

grands efforts pour détacher les Nations Abenaquiſes de nos intérêts. Le Chevalier de Callieres paſſe en France, & pourquoi. Il preſente à la Cour un Mémoire, & ce qu'il contient. Le Roy ſonge à rappeller en France le Marquis de Dénonville, & pourquoi ? Ce qui détermine Sa Majeſté à rétablir le Comte de Frontenac dans le Gouvernement général de la Nouvelle France. Les inſtructions, qu'elle lui donne au ſujet de la Baïe d'Hudſon. Ce qu'elle lui recommande pour l'Acadie. Ce qu'elle lui ordonne touchant l'Entrepriſe ſur la Nouvelle York, propoſée par le Chevalier de Callieres. Plan de cette Entrepriſe. Meſures priſes pour y réuſſir. Ce qui devoit ſe faire après la conquête de cette Province. Ce qui la fit échouer. Inſtructions données par M. le Comte de Frontenac à M. de la Caſſiniere, Capitaine de Vaiſſeaux, & qui devoit aſſieger Manhatte par Mer. Ce Capitaine ne peut ravitailler, ni fournir de munitions de guerre le Port Roïal. M. de Frontenac & le Chevalier de Callieres arrivent à Montreal, & en quel état ils trouvent cette Iſle. Les Iroquois y font une irruption, y exercent des cruautés inouïes, & font un grand nombre de Priſonniers. Ils attaquent un Fort, & prennent le Commandant, après avoir tué toute la Garniſon. Ils ſont battus. Projet de ces Sauvages en faiſant cette irruption. MM. de Dénonville & de Champigny ſont d'avis d'abandonner & de ruiner le Fort de Catarocouy : leurs raiſons. Celles de M. de Frontenac pour le conſerver. Il fait de grands préparatifs pour le ravitailler & en renfoncer la Garniſon : autres vûës, qu'il avoit en cela. Il s'y prend trop tard : il apprend que Catarocouy eſt évacué dans le tems, que ſon Convoi étoit ſur le point de partir. Nouvelles propoſitions du Chevalier de Callieres pour la conquête de la Nouvelle York. Ce qui empêche la Cour de les accepter. Expédition de M. d'Iberville dans la Baïe d'Hudſon, & ce qui y donne lieu. Succès, qu'elle eut. Les Canibas entreprennent d'enlever aux Anglois le Fort de Pemkuit. Avec quelle pieté ils ſe préparent à cette Entrepriſe. Ils s'en rendent les Maîtres. D'autres Abenaquis chaſſent les Anglois de quatorze autres Forts. Pluſieurs de ces Sauvages ſongent à ſe tranſporter dans la Colonie. Mémoire de M. de Dénonville ſur la ſituation, où ſe trouvoit la Nouvelle France, & ſur les remedes, qu'il falloit apporter aux déſordres, qui s'y étoient introduits. Le Roy veut qu'on s'y tienne ſur la défenſive, & qu'on réuniſſe les Habitations en Bourgades. M. de Frontenac travaille à gagner les Iroquois. Réponſe des Cantons aux propoſitions, qu'il leur avoit faites. Il refuſe de donner au-

dience à leur Député, parce que le Chef de la Députation lui avoit manqué de reſpect. Un Chef Goyogouin leur répond en ſon propre nom, mais de concert avec lui. Ce qui autoriſoit le Gouverneur Général à le prendre avec eux ſur un ton ſi haut. Les Outaouais traitent avec les Iroquois, ſans la participation des François. Ce qui les y engage. Diligences de M. de la Durantaye & des Miſſionnaires à ce ſujet. Lettre du P. de Carheil au Comte de Frontenac ſur le même ſujet. Effet, qu'elle produiſit dans l'eſprit de ce Général. Hiſtoire de Catherine Tegahkouita, Vierge Iroquoiſe, morte en odeur de ſainteté. Hiſtoire de quelques Iroquois Chrétiens, de l'un & de l'autre ſexe, brûlés par les Infidéles en haine de leur Religion. Action héroïque de toute une Famille Iroquoiſe du Sault S. Louis. Quelques exemples de la ferveur & de la pieté de divers autres Sauvages dans les Miſſions Algonquines.

Fin de la Table des Sommaires.

HISTOIRE

tation lui
ond en ſon
it le Gou-
. Les Ou-
des Fran-
rantaye &
au Comte
dans l'eſ-
a, Vierge
ques Iro-
es Infidé-
une Fa-
de la fer-
Miſſions

OIRE

CARTE DE
L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE
Pour servir à l'Histoire de la Nouvelle France.
Dressée par N.B. Ing. du Roy, et Hydrog. de la Marine.
1743.
ECHELLES
Lieues Marines de France et d'Angleterre de 20 au Deg.
Lieues communes de France de 25 au Degré
Lieues d'Espagne de 17 et demi au Degré
MER DE L'OUEST
MER DU SUD
CALIFORNIE
NOUVEAU MEXIQUE
NOUVELLE BISCAYE
NOUVELLE ESPAGNE
NOUVELLE NAVARRE
GOLPHE DU MEXIQUE
Fleuve de l'Ouest
Lac Supérieur
Lac des Bois
Lac des Assiniboels
Rivière de l'Ouest
Sioux des Prairies
Sioux de l'Ouest
Cris ou Christinaux
Assiniboels
Ici doivent être les Pays de Quivira et de Taguaio dont on n'a aucune Connoissance Certaine
Cap Mendocin
Cap Blanc
Cap de la Conception
Cap St Lucar
Cap des Courans
Mexico
Acapulco
Port Marquis
Vera Cruz
Yucatan
Campeche
Golphe de Honduras
Truxillo
Leon
Grenade
Nicaragua
Apaches
Padoucas
Panis
Illinois
Missouri
Akansas
Natchez
Tensas
Chickachas
Chactas
Tchicachas
Kapatinos
Chouanons
Pays des Amours
Pays des Mingos
Pays des Mascoutins
Pays des Iroquois
Pays des Hurons
Pays des Sioux
Pays des Assiniboels
Pays découvert par les Anglois
Baye de Hudson
Lac Supérieur
Lac des Bois
Longitude Occid.le 90 du Meridien

Dheulland Sculp

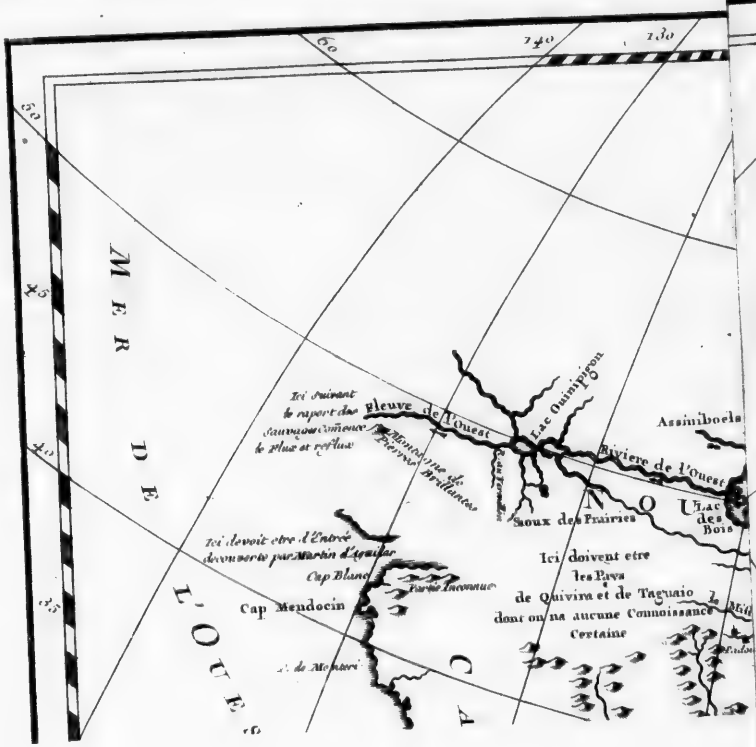
60
140
130
50
45
40
35
MER DE L'OUEST
Ici suivant le rapport des Sauvages on trouve le flux et reflux
fleuve de l'Ouest
Lac Ouinipigon
Assiniboels
Riviere de l'Ouest
Montagne de Pierres Brillantes
Lac des Bois
Sioux des Prairies
Ici devoit etre l'Entrée decouverte par Martin d'Aguilar
Cap Blanc
Cap Mendocin
Ici doivent etre les Pays de Quivira et de Teguaio dont on na aucune Connoissance Certaine
C. de Monterei

A. Bumblot del. P. Aveline Sculp.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE;
OU L'ON TROUVERA TOUT CE QUI REGARDE les Découvertes & les Conquêtes des François dans l'Amerique Septentrionnale.

LIVRE PREMIER.

ON parle si diversement parmi nous des Etablissemens, que nous avons faits en divers tems dans l'Amerique Septentrionale, que j'ai cru faire plaisir au Public, & rendre même quelque service à ma Patrie, si aux observations, que j'ai faites en parcourant ces vastes Pays, où la France possede plus de terrein, qu'il n'y en a dans le Continent de l'Europe, je joignois une Histoire exacte & suivie de tout ce qui s'y est passé de mémorable depuis plus de deux siécles. Dessein de cet Ouvrage.

Mais ce motif n'eſt pas le ſeul, qui m'a engagé dans ce travail. Perſuadé, que ſi je me dois à la République comme citoyen, ma profeſſion m'oblige auſſi à ſervir l'Egliſe, & à lui conſacrer du moins une partie de mes veilles; je me ſuis encore déterminé à entreprendre cet Ouvrage, par le deſir de faire connoître les miſericordes du Seigneur, & le triomphe de la Religion ſur ce petit nombre d'Elus, prédeſtinés avant tous les ſiécles, parmi tant de Nations ſauvages, qui juſqu'à l'entrée des François dans leur pays, étoient demeurées enſevelies dans les plus épaiſſes ténebres de l'infidelité. Enfin j'ai auſſi eu en vûë de tirer de l'oubli pluſieurs perſonnes illuſtres, dont les noms meritoient bien de paſſer à la poſterité, & de faire comprendre que l'obſcurité, où ils ſont reſtés juſqu'à preſent, ne vient point de la médiocrité de leur merite.

J'accorderai ſans peine aux Eſpagnols que nous n'avons point eu dans le Nouveau Monde de Voyageurs, de Conquerans, de Fondateurs de Colonies, qu'on puiſſe mettre en parallele avec ceux de leur Nation, qui ont paru avec le plus d'éclat ſur le théatre du Nouveau Monde, ſi avec leur merite perſonnel on met dans la balance la grandeur de leurs conquêtes, & la richeſſe des Provinces, dont ils ont augmenté leur Monarchie. Mais ſi on les dépoüille de tout ce qui leur eſt étranger, & de ce qu'ils doivent aux conjonctures favorables, où ils ſe ſont trouvés; ſi l'on ſçait diſtinguer dans ces Hommes célebres ce qui leur appartient en propre, je veux dire, leurs vertus, leurs talens, leur valeur, leur bonne conduite, nous pourrons peut-être produire des Navigateurs auſſi habiles, auſſi hardis, auſſi conſtans que les Colombs, les Americs Veſpuces & les Magellans; & des Conquerans, qui avec toute la bravoure & l'intrepidité des Balboas, des Cortez, des Almagres, des Pizarres & des Valdivias, n'en ont point eu les vices. Je ne pouſſerai pas ce parallele plus loin, c'eſt au Public à juger du mérite de ceux, dont on lui rapporte les actions; le devoir d'un Hiſtorien eſt de lui faire un récit fidele, & de lui fournir avec exactitude & ſans préjugé les pieces, ſur leſquelles il peut porter ſon jugement; & c'eſt ce que je vais tâcher de faire avec tout le ſoin & toute la ſincerité, dont je ſuis capable.

On a toujours regardé en France comme une des viſions de Guillaume Poſtel, qu'une bonne partie des Côtes de l'Amerique Septentrionnale ait été frequentée, même avant J. C. par les Peuples des Gaules, qui ne les avoient abandonnées, diſoit-

il, que parce qu'ils n'y trouverent que des terres incultes, & de vaſtes régions, ſans aucune ville, & preſque ſans habitans; comme ſi la pêche, dont il aſſûre au même endroit que les Gaulois tiroient un profit immenſe, n'auroit pas dû ſuffire pour les engager à continuer ce commerce. (*a*)

Découverte de Terre-neuve.

Quelques Auteurs ont avancé qu'en 1477. Jean Scalve, Polonois, reconnut l'*Eſtotiland*, & une partie des Terres de *Labrador* ou *Laborador*; mais outre que l'Eſtotiland eſt aujourd'hui regardé comme un pays fabuleux, & qui n'a jamais exiſté que dans l'imagination des deux freres Zani, nobles Venitiens, on ne ſçait rien de particulier de l'expedition du Voyageur Polonois, qui n'a eu aucune ſuite, & qui n'a pas fait beaucoup de bruit dans le Monde. Il eſt plus certain que vers l'an 1497. un Venitien, nommé Jean Gabot, & ſes trois fils (*b*), qui avoient armé aux frais, ou du moins ſous l'autorité de Henry VII. Roy d'Angleterre, reconnurent l'Iſle de *Terre-Neuve* & une partie du Continent voiſin. On ajoûte même qu'ils ramenerent à Londres quatre Sauvages de ces contrées; mais de bons Auteurs ont écrit qu'ils n'avoient débarqué en aucun endroit, ni de l'Iſle, ni du Continent.

Il en eſt à peu près de même du voyage d'un Gentilhomme Portugais, nommé Gaſpar de Cortereal, qui en 1500. viſita toute la Côte orientale de Terre-neuve, & parcourut enſuite une bonne partie de celles de Labrador. A la verité on ne ſçauroit nier qu'il n'ait mis pied à terre en pluſieurs endroits, & impoſé des noms, dont quelques-uns ſubſiſtent encore; mais il n'y a nulle preuve que ce Navigateur ait fait aucun Etabliſſement. Les Portugais accoutumés à des climats plus doux, & bientôt après tout occupés à recüeillir les tréſors de l'Afrique, des Indes Orientales & du Breſil, mépriſerent ſans doute un Pays couvert de neiges plus de la moitié de l'année, où il n'y avoit que du poiſſon, dont on ne connoiſſoit point encore le prix, & dont les habitans peu ſociables, & mal aiſés à dompter, n'avoient pour toute richeſſe, que les peaux, dont ils ſe couvroient.

1504-08. Premieres navigations des François en Amerique.

Quoiqu'il en ſoit, dès l'année 1504. des Pêcheurs Baſques, Normands & Bretons, faiſoient la pêche de la Moruë ſur le Grand Banc de Terre-neuve, & le long de la Côte maritime du Canada; & je trouve dans de bons Mémoires qu'en 1506. un

(*a*) *Terra illa ob lucratiſſimam piſcationis utilitatem ſummâ litterarum memoriâ à Gallis adiri ſolita, & ante mille ſeptemdecim annos frequentari cœpta eſt, ſed eo quòd urbibus inculta, & vaſta, ſpreta eſt.*

(*b*) Cabot, *ou* Gabato.

habitant de Honfleur, appellé Jean Denys, avoit tracé une carte du Golphe, qui porte aujourd'hui le nom de *S. Laurent.* Vincent le Blanc raconte dans ſes Voyages que vers le même tems un Capitaine Eſpagnol, nommé Velaſco, remonta deux cent lieuës le Fleuve, qui ſe décharge dans le Golphe, & auquel on a donné le même nom; qu'il s'éleva enſuite le long de la terre de Labrador juſqu'à la riviere *Nevado*, découverte, dit-on, par Cortereal, & qu'on ne connoît plus preſentement.

Mais les récits de cet Auteur ſont ſi confus, ſi embarraſſés, ſi dénués de dattes, & de tout ce qui peut donner du jour à une Relation, que ſouvent on n'y trouve pas même de quoi apuyer une conjecture, qui ait de la vraiſemblance. Il y a d'ailleurs mêlé des choſes ſi évidemment fabuleuſes, comme ce qu'il dit de la taille giganteſque des naturels du pays, qu'on eſt étonné de voir de pareils contes dans un Ouvrage, qui a d'ailleurs quelque réputation. Ce n'eſt pas aſſez pour un Voyageur d'être ſincere, s'il juge à propos de ſuppléer par d'autres Mémoires à ce qu'il n'a point vû par lui-même, il ne ſçauroit trop s'étudier à en faire le diſcernement.

En 1508. un Pilote de Dieppe, nommé Thomas Aubert, amena en France des Sauvages de Canada; mais il paroît qu'on a avancé ſans fondement que ce Navigateur avoit fait la découverte de ce pays par l'ordre de Loüis XII. il paſſe pour conſtant dans notre Hiſtoire, que nos Rois n'ont fait nulle attention à l'Amerique avant l'année 1523. Alors François I. voulant exciter l'émulation de ſes Sujets par rapport à la Navigation, & le Commerce, comme il avoit déja fait avec tant de ſuccès pour les Sciences & les beaux Arts, donna ordre à Jean Verazani, qui étoit à ſon ſervice, d'aller reconnoître les Nouvelles Terres, dont on commençoit à parler beaucoup en France. Sur quoi je ne puis me diſpenſer de faire en paſſant une remarque; c'eſt qu'il eſt bien glorieux à l'Italie, que les trois Puiſſances, qui partagent aujourd'hui preſque toute l'Amerique, doivent leurs premieres découvertes à des Italiens; à ſçavoir, les Caſtillans à un Genois (*a*), les Anglois à des Venitiens (*b*), & les François à un Florentin (*c*); je joindrois à ces hommes illuſtres un autre Florentin (*d*), qui a rendu de grands ſervices aux Caſtillans & aux Portugais dans le nouveau Monde, s'il devoit à ſon merite, & non à une ſupercherie indigne d'un honnête-homme,

(*a*) Chriſtophe Colomb.
(*b*) Jean Gabot & ſes fils.
(*c*) Verazani.
(*d*) Americ Velpuce.

la gloire qu'il a euë, de donner son nom à la plus grande des quatre parties du Monde connu.

Premier voïage de Verazani. 1523.

Verazani fut donc envoyé en 1523. avec quatre vaisseaux, pour découvrir l'Amerique septentrionnale ; mais nos Historiens n'ont point parlé de cette premiere expedition, & on l'ignoreroit encore aujourd'hui (*a*), si nous n'avions pas une Lettre de Verazani même, que Ramusio nous a conservée dans son grand Recüeil. Elle est adressée à François I. & dattée de Dieppe du huitiéme de Juillet de l'année 1524. L'Auteur y suppose que Sa Majesté étoit déja instruite du succès & des particularitez de son voyage ; de sorte qu'il se contente de dire qu'il étoit parti de Dieppe avec quatre vaisseaux, qu'il avoit heureusement ramenés dans ce Port. Il en sortit au mois de Janvier 1524. avec deux bâtimens, la *Dauphine* & la *Normande*, pour aller en course contre les Espagnols.

Son second voyage. 1525.

Vers la fin de la même année, ou au commencement de la suivante, il arma de nouveau la *Dauphine*, sur laquelle il embarqua cinquante hommes, avec des provisions pour huit mois, & se rendit d'abord à l'Isle de Madere. Il en partit le dix-septiéme de Janvier 1525. avec un petit vent d'Est, qui dura jusqu'au vingtiéme de Février, & lui fit faire, suivant son estime, cinq cent lieuës au Couchant. Une tempête violente le mit ensuite à deux doigts du naufrage ; mais le calme étant revenu, il continua sa route sans aucun accident, & se trouva vis-à-vis d'une terre basse. Il s'en approcha, mais ayant reconnu qu'elle étoit fort peuplée, il n'osa y débarquer avec si peu de monde. Il tourna au Sud, & fit cinquante lieuës, sans apercevoir aucun havre, où il pût mettre son navire en sûreté, ce qui l'obligea de rebrousser chemin. Il ne fut pas plus heureux du côté du Nord, de sorte qu'il fut contraint de moüiller au large, & d'envoyer sa chaloupe pour examiner la Côte de plus près.

Son premier débarquement

A l'arrivée de cette chaloupe, le rivage se trouva bordé de Sauvages, en qui l'on voyoit tout à la fois des effets de la surprise, de l'admiration, de la joye & de la crainte ; mais il n'est pas aisé de juger sur la Lettre, que Verazani écrivit au Roi de

(*a*) L'Auteur moderne de l'*Ensayo Chronologico para la Historia de la Florida*, place ce premier voyage de Verazani, qu'il traite de Corsaire, en 1524. mais il se trompe. Il prétend aussi mal-à-propos qu'ayant été pris cette même année par des Bizcayens, il fut mené prisonnier à Seville, & de-là à Madrid, où il fut pendu. Il est d'ailleurs certain que Verazani fit plusieurs années la course contre les Espagnols, avec commission du Roi de France, qui étoit alors en guerre contre Charles-Quint. De quel droit, s'il avoit été pris, l'auroit-on traité en voleur, & non en prisonnier de guerre ?

France au retour de ſon voyage, par quelle hauteur il découvrit d'abord la terre, ni préciſément juſqu'où il s'éleva au Nord. Leſcarbot dit qu'il découvrit tout le pays, qui eſt entre les trente & les quarante degrés de latitude ſeptentrionnale, mais il ne cite point ſes Auteurs. Verazani nous apprend ſeulement que de l'endroit, où il apperçut la terre pour la premiere fois, il la rangea à vûë pendant cinquante lieuës, allant toujours au Midi, ce qu'il n'auroit pû faire, vû le giſement de la Côte, ſi ce premier atterage avoit été plus au Nord que les trente-trois degrés. Il dit même en termes formels, qu'après avoir navigué quelques tems, il ſe trouva par les trente-quatre degrés. De-là, ajoûte-t'il, la Côte tourne à l'Orient; quoiqu'il en ſoit, ayant repris ſa route au Nord, & n'aperçevant point de Port, parce qu'apparemment il n'aprochoit point aſſez de terre, pour diſtinguer les embouchures des rivieres, le beſoin, où il étoit de faire de l'eau, l'obligea d'armer ſa chaloupe, pour en chercher; mais les vagues ſe trouverent ſi groſſes, que la chaloupe ne pût jamais aborder.

1525. Aventure ſinguliere d'un Matelot.

Cependant les Sauvages invitoient par toutes ſortes de démonſtrations les François à s'approcher; & un jeune Matelot, qui ſçavoit fort bien nager, ſe hazarda enfin à ſe jetter à l'eau, après s'être chargé de quelques préſens pour ces Barbares. Il n'étoit plus qu'à une portée de mouſquet de terre, & il n'avoit plus de l'eau, que juſqu'à la ceinture, lorſque la peur le prit; il jetta aux Sauvages tout ce qu'il avoit, & ſe remit à la nage, pour regagner ſa chaloupe. Mais dans ce moment une vague, qui venoit du large, le jetta ſur la côte avec tant de furie, qu'il reſta étendu ſur le rivage ſans connoiſſance. Verazani dit qu'ayant perdu terre, & les forces lui manquant, il couroit riſque de ſe noyer, lorſque des Sauvages coururent à ſon ſecours, & le porterent à terre.

Il paroît qu'il fut quelque tems entre leurs bras ſans s'en appercevoir. Lorſqu'il eut repris ſes ſens, il fut ſaiſi de frayeur, & ſe mit à crier de toute ſa force. Les Sauvages, pour le raſſûrer, crierent encore plus fort, ce qui produiſit un effet tout contraire à celui qu'ils prétendoient. Ils le firent enfin aſſeoir au pied d'une colline, & lui tournerent le viſage vers le Soleil; puis ayant allumé un grand feu auprès de lui, ils le dépoüillerent tout nud. Il ne douta plus alors qu'ils n'euſſent deſſein de le brûler, & il s'imagina qu'ils alloient le ſacrifier au Soleil. On eut la même penſée dans le navire, d'où

l'on voyoit tout ce manége, mais où l'on ne pouvoit que plaindre ſon ſort. 1525.

Il commença néanmoins à mieux eſperer, quand il vit que l'on faiſoit ſécher ſes hardes, & qu'on ne l'aprochoit lui-même du feu, qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour l'échauffer. Il trembloit à la verité de tout ſon corps, mais c'étoit aſſûrément plus de peur, que de froid. Les Sauvages de leur côté lui faiſoient des careſſes, qui ne le raſſûroient qu'à demi, & ne ſe laſſoient point d'admirer la blancheur de ſa peau; ſa barbe, & le poil, qu'ils lui voyoient en pluſieurs endroits du corps, où ils n'en ont pas eux-mêmes, les étonnoient encore davantage. A la fin ils lui rendirent ſes habits, lui donnerent à manger; & comme il marquoit une grande impatience d'aller rejoindre ſes Compagnons, ils le conduiſirent juſqu'au bord de la Mer, le tinrent quelque tems embraſſé, témoignant par-là d'une maniere, qui n'avoit rien d'équivoque, le regret qu'ils avoient de le quitter. Ils s'éloignerent enſuite un peu pour le laiſſer en liberté; & quand ils le virent à la nage, ils monterent ſur une éminence, d'où ils ne ceſſerent point de le regarder, qu'il ne fût rentré dans le navire.

Le reſte du détail de ce voyage n'a rien de fort intereſſant, & n'eſt pas même trop intelligible. Nous connoiſſons beaucoup mieux les pays, que Verazani parcourut, qu'il ne les connoiſſoit lui-même, lorſqu'il rendit compte au Roi ſon Maître de cette ſeconde expédition, & les endroits, où il débarqua, ne portent plus aujourd'hui les noms, qu'il leur avoit donnés. Il finit le Memoire, qu'il préſenta à François I. en diſant, qu'il s'étoit avancé juſques fort près d'une Iſle, que les Bretons avoient découverte, & qui eſt ſituée par les cinquante degrés d'élevation du Pole. S'il ne s'eſt point trompé dans ſon eſtime, il eſt hors de doute que l'Iſle, dont il parle, eſt celle de Terre-neuve, où les Bretons faiſoient la Pêche depuis long-tems: d'ailleurs il aſſûre, qu'avant que d'arriver à cette Iſle, il avoit côtoyé le Continent l'eſpace de ſept cens lieuës, ce qui eſt bien loin du compte de Leſcarbot.

Peu de tems après ſon arrivée en France, il fit un nouvel armement à deſſein d'établir une Colonie dans l'Amerique. Tout ce qu'on ſçait de cette entrepriſe, c'eſt que s'étant embarqué, il n'a point paru depuis, & qu'on n'a jamais bien ſçû ce qu'il étoit devenu: car je ne trouve aucun fondement à ce que quelques-uns ont publié, qu'ayant mis pied à terre dans

Verazani meurt dans un troiſiéme voïage.

1525. un endroit, où il vouloit bâtir un fort, les Sauvages ſe jetterent ſur lui, le maſſacrerent avec tous ſes gens, & le mangerent (*a*) Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt que le malheureux ſort de Verazani fut cauſe que pendant pluſieurs années, ni le Roi, ni la Nation ne ſongerent plus à l'Amerique.

Premier voïage de Jacques Cartier.

1534. Enfin dix ans après Philippes Chabot, Amiral de France, engagea le Roi à reprendre le deſſein d'établir une Colonie Françoiſe dans le Nouveau Monde, d'où les Eſpagnols tiroient tous les jours de ſi grandes richeſſes; & il lui preſenta un Capitaine Maloin, nommé Jacques Cartier, dont il connoiſſoit le merite, & que ce Prince agréa. Cartier ayant reçu ſes inſtructions, partit de S. Malo le vingtiéme d'Avril 1534. avec deux bâtimens de ſoixante tonneaux, & cent vingt-deux hommes d'équipage. Il prit ſa route à l'Oueſt, tirant un peu ſur le Nord, & il eut les vents ſi favorables, que le dixiéme de Mai il aborda au cap de *Bonne Viſte* en l'Iſle de Terre-neuve. Ce Cap eſt ſitué par les quarante-ſix degrés de latitude; Cartier y trouva la terre encore couverte de neiges, & le rivage bordé de glaces, deſorte qu'il ne put, ou qu'il n'oſa s'y arrêter. Il deſcendit ſix degrés au Sud-Sud-Eſt, & entra dans un Port, auquel il donna le nom de *Sainte-Catherine*.

De-là il remonta au Nord, & gagna des Iſles, qu'il appelle dans ſes Mémoires les *Iſles aux Oiſeaux*. Elles ſont, dit-il, éloignées de Terre-neuve de quatorze lieuës, & il fut bien ſurpris d'y voir un Ours blanc de la groſſeur d'une Vache, qui avoit fait ce trajet à la nage. Dès que cet animal eut aperçu les chaloupes, qui alloient à terre, il ſe jetta à la mer, & le lendemain Cartier l'ayant rencontré aſſez près de Terre-neuve, le tua & le prit. Il côtoya enſuite toute la partie du Nord de cette grande Iſle, & il dit qu'on ne voit point ailleurs ni de meilleurs ports, ni de plus mauvais pays; que ce ne ſont par-tout que des rochers affreux, que des terres ſteriles, couvertes d'un peu de mouſſe; point d'arbres, mais ſeulement quelques buiſſons à moitié deſſechés; qu'il y trouva néanmoins des hommes bien faits, qui avoient les cheveux liés au-deſſus de la tête, comme un paquet de foin, c'eſt ſon expreſſion, avec quelques plumes d'oiſeaux, entrelaſſées ſans ordre, ce qui faiſoit un effet aſſez bizarre.

Après avoir fait preſque tout le tour de Terre-neuve, ſans pouvoir néanmoins encore s'aſſûrer que ce fût une Iſle, il prit

(*a*) Voyez les Faſtes Chronologiques de la Découverte du nouveau Monde ſous l'année 1525.

ſa

sa route au Sud, traversa le Golphe, s'aprocha du Continent, & entra dans une Baye fort profonde, où il souffrit beaucoup de chaud, ce qui lui fit nommer la *Baye des Chaleurs*. Il fut charmé de la beauté du pays, & fort content des Sauvages, qu'il y rencontra, & avec lesquels il troqua quelques marchandises pour des Pelleteries. Cette Baye est la même, que l'on trouve marquée dans quelques cartes sous le nom de *Baye des Espagnols*, & une ancienne tradition porte que des Castillans y étoient entrés avant Cartier, & que n'y ayant aperçu aucune apparence de Mines, ils avoient prononcé plusieurs fois ces deux mots *Aca Nada*, ici rien, que les Sauvages avoient répetés depuis ce tems-là aux François, ce qui avoit fait croire à ceux-ci que *Canada* étoit le nom du pays (*a*). Nous avons déja vû que Vincent le Blanc a parlé d'un voyage des Espagnols en ces quartiers-là; le reste est fort incertain. Quoiqu'il en soit, la Baye des Chaleurs est un assez bon Havre, & depuis la mi-Mai jusqu'à la fin de Juillet on y pêche une quantité prodigieuse de loups marins. 1534.

Au sortir de cette Baye, Cartier visita une bonne partie des Côtes, qui environnent le Golphe, & prit possession du Pays au nom du Roi Très-Chrétien, comme avoit fait Verazani dans tous les endroits, où il avoit débarqué. Il remit à la voile le quinziéme d'Août, pour retourner en France, & il arriva heureusement à S. Malo le cinquiéme de Septembre, plein d'esperance que les Peuples, avec qui il avoit traité, s'aprivoiseroient sans peine, qu'on pourroit aisément les gagner à J. C. & par ce moyen établir un commerce avantageux avec un grand nombre de Nations diverses. Il retourne en France.

Sur le raport qu'il fit de son voyage, la Cour jugea qu'il seroit utile à la France d'avoir un Etablissement dans cette partie de l'Amerique; mais personne ne prit plus à cœur cette affaire que le Vice-Amiral Charles de Mouy, Sieur de la Mailleraye. Ce Seigneur obtint pour Cartier une nouvelle Commission plus ample que la premiere, & lui fit donner trois navires & de bons équipages. Cet armement fut prêt vers la mi-May, & Cartier, qui avoit beaucoup de religion, fit avertir tout son monde de se trouver le seiziéme, jour de la Pentecôte, dans l'Eglise Cathedrale, pour y faire ses dévotions. Personne n'y manqua, & au sortir de l'Autel, le Capitaine, suivi de toute sa troupe, Son second voyage. 1535.

(*a*) Quelques-uns dérivent ce nom du mot Iroquois *Kannata*, qui se prononce Cannada, & signifie un amas de Cabannes.

1535. entra dans le Chœur, où l'Evêque les attendoit revêtu de ſes habits Pontificaux, & leur donna ſa bénédiction.

Le Mercredy dix-neuf ils s'embarquerent. Cartier montoit un navire de ſix vingt tonneaux, nommé la *grande Hermine*, & avoit avec lui pluſieurs jeunes Gentilshommes, qui voulurent le ſuivre en qualité de Volontaires. Ils mirent à la voile par un très-beau tems, mais dès le lendemain le vent devint contraire, le Ciel ſe couvrit, & pendant plus d'un mois toute l'habileté des Pilotes fut preſque toujours à bout. Les trois navires, qui s'étoient d'abord perdus de vûë, eſſuyerent chacun de leur côté les plus violentes tempêtes, & ne pouvant plus gouverner, ſe virent enfin forcés de s'abandonner au gré des vents & de la mer.

La grande Hermine fut portée au Nord de Terre-neuve, & le dix-neuf de Juillet Cartier fit voiles pour le Golphe, où il avoit marqué le rendez-vous, en cas de ſéparation. Il y arriva le vingt-cinq, & le jour ſuivant ſes deux autres bâtimens le rejoignirent. Le premier d'Août un gros tems le contraignit de ſe refugier dans le Port de *S. Nicolas*, ſitué à l'entrée du Fleuve du côté du Nord. Cartier y planta une croix, où il mit les armes de France, & il y demeura juſqu'au ſept.

Deſcription du port de S. Nicolas.

Ce Port eſt preſque le ſeul endroit du Canada, qui ait conſervé le nom, que Cartier lui donna : la plûpart des autres en ont changé depuis, ce qui a répandu beaucoup d'obſcurité dans les Mémoires de ce Navigateur. Le Port de S. Nicolas eſt par les quarante-neuf degrés vingt-cinq minutes de latitude Nord : il eſt aſſez sûr, & on y mouille par quatre braſſes d'eau, mais l'entrée en eſt difficile, parce qu'elle eſt embarraſſée de récifs.

Origine du nom de Saint Laurent, que portent le Golphe & le Fleuve du Canada.

Le dixiéme les trois vaiſſeaux rentrerent dans le Golphe, & en l'honneur du Saint dont on célebre la Fête en ce jour, Cartier donna au Golphe le nom de Saint Laurent, ou plutôt il le donna à une Baye, qui eſt entre l'Iſle d'Anticoſty & la côte ſeptentrionnale, d'où ce nom s'eſt étendu à tout le Golphe, dont cette Baye fait partie ; & parce que le Fleuve, qu'on appelloit auparavant la *Riviere de Canada*, ſe décharge dans ce même Golphe, il a inſenſiblement pris le nom de *Fleuve de S. Laurent*, qu'il porte aujourd'hui.

De l'Iſle d'Anticoſty & du Saguenay.

Le quinziéme, Cartier s'approcha de l'Iſle d'*Anticoſty*, pour la mieux reconnoître, & à cauſe de la célébrité du jour, il la nomma l'*Iſle de l'Aſſomption*, (*a*). Mais le nom d'Anticoſty a

(*a*) Des Sauvages l'appelloient *Natiſcotec*. Le nommant l'*Iſle de l'Aſcenſion*. des Anglois. Jean Alphonſe s'eſt trompé en la nom d'Anticoſty paroît lui avoir été donné par

prévalu dans l'uſage ordinaire. Enſuite les trois Navires remonterent le Fleuve, & le premier de Septembre ils entrerent dans le *Saguenay*. Cartier ne fit que reconnoître l'embouchure de cette Riviere, & après avoir encore rangé la Côte pendant quinze lieuës, il moüilla auprès d'une Iſle, qu'il nomma l'*Iſle aux Coudres*, parce qu'il y trouva beaucoup de Coudriers. Ainſi ceux-là ſe ſont trompés, qui ont cru que cette Iſle avoit été formée par le grand Tremblement de Terre, dont je parlerai en ſon lieu, & qui à la vérité l'augmenta conſidérablement. 1535.

Cartier ſe voyant alors engagé bien avant dans un Pays inconnu, ſe hâta de chercher un Port, où ſes Navires puſſent être en ſûreté pendant l'hyver. Huit lieuës plus loin que l'Iſle aux Coudres, il en trouva une beaucoup plus belle & plus grande, toute couverte de Bois & de Vignes : il l'appella l'*Iſle de Bacchus ;* mais ce nom a été changé en celui d'*Iſle d'Orleans*. L'Auteur de la Relation de ce voyage, imprimée ſous le nom de Cartier, prétend que le Païs ne commence qu'en cet endroit à s'appeller *Canada*, mais il ſe trompe aſſûrément ; car il eſt certain que dès les premiers tems les Sauvages donnoient ce nom à tout le Pays, qui eſt le long du Fleuve des deux côtés, particuliérement depuis ſon embouchure juſqu'au Saguenay. De l'Iſle d'Orleans.

De l'Iſle de Bacchus, Cartier ſe rendit dans une petite Riviere, qui en eſt éloignée de dix lieuës, & qui vient du Nord ; il la nomma *la Riviere de Ste Croix*, parce qu'il y entra le quatorziéme de Septembre : on l'appelle aujourd'hui communément la *Riviere de Jacques Cartier*. Le lendemain de ſon arrivée il y reçut la viſite d'un Chef Sauvage nommé Donnacona, que l'Auteur de la Relation de ce voïage qualifie Seigneur du Canada. Cartier traita avec ce Capitaine par le moïen de deux Sauvages, qu'il avoit menés en France l'année précédente, & qui ſçavoient un peu de François. Ils avertirent Donnacona que les Etrangers vouloient aller à *Hochelaga*, ce qui parut l'inquieter. De la Riviere de *Sainte Croix*, ou de *Jacques Cartier*.

Hochelaga étoit une aſſez groſſe Bourgade, ſituée dans l'Iſle, qui eſt aujourd'hui connuë ſous le nom de *Montreal*. On en avoit beaucoup parlé à Cartier, & il ne vouloit pas retourner en France, ſans la voir. Ce qui faiſoit de la peine à Donnacona par rapport à ce voyage, c'eſt que les Habitans d'Hochelaga étoient d'une autre Nation que la ſienne, & qu'il vouloit profiter ſeul des avantages, qu'il ſe promettoit de tirer du ſéjour des François dans ſon Pays. Il fit donc repréſenter à Cartier, que le chemin, qui lui reſtoit à faire pour gagner cette Bourga- Iſle de Montreal, Hochelaga.

1535. de, étoit plus long, qu'il ne penſoit, & qu'il y rencontreroit de grandes difficultés ; mais Cartier, qui pénétra ſans doute le motif, qui le faiſoit parler, ne changea point de réſolution. Il partit de Sainte Croix le dix-neuviéme avec *la grande Hermine* ſeule, & deux Chaloupes, laiſſant les deux autres Navires dans la Riviere de Sainte Croix, où la grande Hermine n'avoit pu entrer (*a*).

Le vint-neuf il fut arrêté au Lac S. Pierre que ſon Navire ne put paſſer, parce qu'apparemment il n'avoit pas bien enfilé le Canal. Le parti, qu'il prit, fut d'armer ſes deux Chaloupes, & de s'y embarquer. Il arriva enfin à Hochelaga le deuxiéme d'Octobre accompagné de MM. de PONTBRIAND, de LA POMMERAYE & de GOYELLE, trois de ſes Volontaires. La figure de cette Bourgade étoit ronde, & trois enceintes de Paliſſades y renfermoient environ cinquante Cabannes, longues de plus de cinquante pas chacune, larges de quatorze ou quinze, & faites en forme de Tonnelles. On y entroit par une ſeule porte, au deſſus de laquelle, auſſi-bien que le long de la premiere enceinte, il regnoit une eſpéce de Galerie, où l'on montoit avec des échelles, & qui étoit abondamment pourvûë de pierres & de cailloux, pour la défenſe de la Place.

Reception, qu'on y fait à Cartier.

Les Habitans de cette Bourgade parloient la Langue Huronne. Ils reçurent très-bien les François, ils leur donnerent des Fêtes à leur maniere, & on ſe fit réciproquement des préſens. L'étonnement de ces Sauvages fut extrême à la vûë des Européens ; leurs armes à feu, leurs trompettes, & leurs autres inſtrumens de guerre, leurs longues barbes, leur habillement furent lontems le ſujet de l'admiration & des entretiens de ces Barbares, qui ne ſe laſſoient point de queſtionner leurs Hôtes ; mais comme de part & d'autre on ne pouvoit ſe parler que par ſignes, les Nôtres ne donnerent & ne reçurent que bien peu de lumieres ſur ce qu'on ſe demandoit mutuellement.

Un jour Cartier fut fort ſurpris de voir venir à lui le Chef de la Bourgade, qui lui montrant ſes jambes & ſes bras, lui fit entendre qu'il y ſouffroit quelque incommodité, & qu'il lui feroit plaiſir de le guérir. L'action de cet Homme fut auſſitôt imitée de tous ceux, qui étoient préſens, & peu de tems

(*a*) Champlain prétend que cette Riviere eſt celle de S. Charles ; mais il ſe trompe, puiſque des Bâtimens beaucoup plus grands, que la grande Hermine, entrent fort bien dans celle-ci, quand la marée eſt haute. C'eſt qu'il comptoit les dix lieuës du bas de l'Iſle.

E

contreroit
s doute le
éfolution.
ande Her-
res Navi-
rmine n'a-

n Navire
ien enfilé
Chalou-
le deuxié-
D, de LA
res. La fi-
es de Pa-
, longues
torze ou
troit par
e le long
erie, où
damment
la Place.
gue Hu-
onnerent
des pré-
vûë des
leurs au-
ur habil-
es entre-
eſtionner
ouvoit ſe
reçurent
nutuelle-

le Chef
oras, lui
qu'il lui
auſſitôt
de tems

nt fort bien
haute. C'eſt
as de l'Iſle.

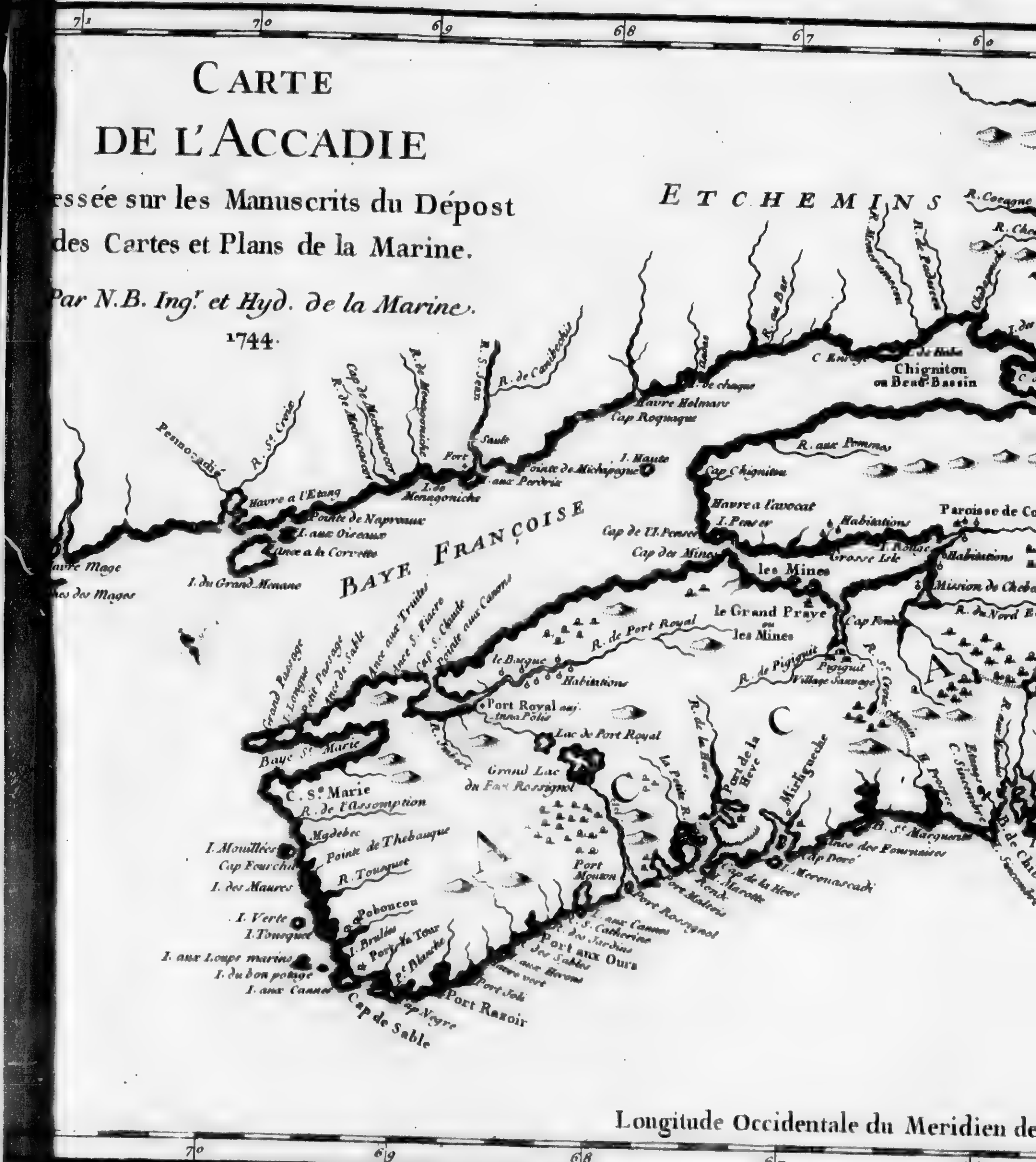
Carte de l'Accadie
[...]essée sur les Manuscrits du Dépost des Cartes et Plans de la Marine.
Par N.B. Ingr. et Hyd. de la Marine.
1744.
Etchemins
Baye Françoise
R. Cocagne
R. de Canibecchis
R. S. Jean
R. St. Croix
Pesmocadie
Havre a l'Etang
Pointe de Naprouaue
I. aux Oiseaux
Ance a la Corvette
I. du Grand Menane
Havre Mage
I. de Menagoniche
Sault
Port
Pointe de Michipogue
I. aux Perdrix
I. Haute
Havre Holmars
Cap Roquaque
C. Enragé
Chigniton ou Beau-Bassin
R. aux Pommes
Cap Chigniton
Havre a l'avocat
I. Penser
Habitations
Paroisse de Co[...]
Cap de l'I. Penser
Cap des Mines
Grosse Isle
I. Rouge
les Mines
Mission de Cheba[...]
le Grand Praye ou les Mines
Cap Fendu
R. du Nord Est
R. de Port Royal
le Basque
Habitations
R. de Pigiguit
Pigiguit Village Sauvage
Port Royal auj. Anna Polis
Lac de Port Royal
Grand Lac du Fort Rossignol
R. de la Heve
Port de la Heve
La Petite R.
Mirliguèche
B. St. Marguerite
Ance des Fournaises
Cap Doré
I. Merouasscadi
Cap de la Heve
I. Marotte
Port Maltois
Port Rossignol
Port Mouton
Port aux Ours
Port Joli
Port Razoir
Cap Negre
Cap de Sable
Grand Passage
I. Longue
Petit Passage
Ance de Sable
Ance aux Truites
Ance S. Fiacre
Cap S. Claude
Pointe aux Canons
Baye St. Marie
C. St. Marie
R. de l'Assomption
Mgdebec
Pointe de Thebauque
R. Tousquet
I. Mouillées
Cap Fourchu
I. des Maures
I. Verte
I. Tousquet
Poboncou
I. Brulées
Port la Tour
Pt. Blanche
I. aux Loups marins
I. du bon potage
I. aux Cannes
B. de Chi[...]
Longitude Occidentale du Meridien de[...]
71
70
69
68
67
66

R. Richibouctou
Pointe du Nord
Caquembec
Maspec
R. Cocagne
I. Cocagne
R. Chediac
I. S. Claude
C. Harang
HEMINS
ISLE SAINT JEAN
Havre Quiquibougat
Port Chimenet
Trocadie
Havre a l'Anguille
Havre S. Pierre
R. Tranchemontagne
Pointe de l'Est
Les 5. Rivieres
Cap a l'ouie
La Bova
Port la Joye
Cap Tourmentin
Chigniton ou Beau-Bassin
C. des Mariegnies
R. Beaubassin
R. des Planches
R. aux Pommes
Anchil
I. des Remedes
Catamegouche
Village Sauvage
I. Pictou
Cap des Portegis
C. S. Louis
L. ROYALE
Patameregouche à Tatmagouche
Paroisse de Cobequit
Portage de Cobequit à Tatmagouche
Habitations
Grosse Isle
Mission de Chebenacadie
Lac S.t Marie
Portage
Chedabouctou ou Havre de Milford
Portage de Canceau
R. aux Saumons
Martinique
Cap Fogeri
Cap Canceau
Pointe Blanche
Grosse Isle
Havre du Bort
Pointe Verte
Basse Sourde
Mouscodoboit
Pesmocady
R. Condeskeag
Havre au Canot
Cap S.t Marie
I. Verte
I. aux Perdrix
Baye de toutes les Isles
Mines
Cap Pomkin
Pereguit
Village Sauvage
Cap Tourmentin
R. du Nord Est
R. S.t Marie
R. S.t Theodore
R. Magouchiche
R. Petit Dore
Petit Dore
Cap Theodore
I Plate
Baye de Chibouctou
Isle aux Fournaises
Cap Doré
Mouscoudabouet
Michigueche
Emmerchiche
C. Sauvage
Pointe
Mouscoudabouet
R. S.t Marguerite
ECHELLES
Lieues Communes de France de 2282. Toises
Lieues Marines de France et d'Angleterre de 2853. Toises
ccidentale du Meridien de Paris

après d'un plus grand nombre encore, qui accoururent de toutes parts, & parmi lesquels il y en avoit, qui paroissoient véritablement fort malades, & quelques-uns d'une extrême vieillesse. La simplicité de ce peuple toucha le Capitaine, qui s'armant d'une foi vive, récita le plus dévotement qu'il put le commencement de l'Evangile de Saint Jean. Il fit ensuite le signe de la croix sur les malades, leur distribua des chapelets & des *Agnus Dei*; & leur fit entendre que ces choses avoient une grande vertu pour guerir toutes sortes d'infirmités. Cela fait, il se mit en prieres, & conjura instamment le Seigneur de ne pas laisser plus long-tems ces pauvres Idolâtres dans les ténebres de l'infidélité; puis il récita à haute voix toute la Passion de J. C. Cette lecture fut écoutée avec beaucoup d'attention & de respect de toute l'assistance, & cette pieuse céremonie fut terminée par une fanfare de trompettes, qui mit ces Sauvages hors d'eux-mêmes de joie & d'admiration. 1535.

Il visite la montagne, & lui donne le nom de *Mont-royal*.

Le même jour Cartier visita la Montagne, au pied de laquelle étoit la Bourgade, & lui donna le nom de *Mont-Royal*, qui est devenu celui de toute l'Isle (*a*). Il découvrit de-là une grande étenduë de pays, dont la vûë le charma, & avec raison, car il en est peu au monde de plus beau & de meilleur. Il comprit que difficilement il auroit pû trouver un lieu plus propre à faire un établissement solide, & l'esprit rempli de cette idée, il partit d'Hochelaga le cinquiéme d'Octobre, & arriva l'onziéme à Sainte Croix.

Ses gens s'étoient fait autour de leurs barraques une maniere de retranchement, capable de les garantir au moins d'une surprise: précaution souvent nécessaire avec les Sauvages, & dont on ne doit jamais se repentir, lors même qu'on n'a pas eu occasion d'en reconnoître la nécessité. Il y auroit même eu ici de l'imprudence à ne pas prendre ces mesures, parce qu'il s'agissoit de passer l'hyver dans le voisinage d'une Bourgade fort peuplée, & où commandoit un Chef, dont on avoit plus d'une raison de se défier. Je trouve dans quelques Mémoires, & c'est une tradition constante en Canada, qu'un des trois navires fut brisé contre un rocher, qui est dans le fleuve S. Laurent, vis-à-vis de la riviere de Sainte Croix, & que la marée couvre entierement, lorsqu'elle est haute (*b*); mais la Relation, d'où j'ai tiré ce récit, ne dit rien de cet accident.

(*a*) On l'appelle aujourd'hui *Montreal*.
(*b*) On l'appelle encore présentement la *Roche de Jacques Cartier*.

1536. Un plus grand malheur fit bientôt oublier celui-ci, & cela d'autant plus aiſément, que ce bâtiment perdu, il auroit fallu l'abandonner, faute de Matelots pour le reconduire en France. Ce fut une eſpece de Scorbut, dont perſonne ne fut exempt, & qui auroit peut-être fait perir juſqu'au dernier des François, s'ils n'y euſſent, quoiqu'un peu tard, trouvé un remede, qui opera ſur le champ. C'étoit une ptiſanne faite avec la feüille & l'écorce de l'épinette blanche pilée enſemble. Cartier étoit lui-même attaqué du mal, quand les Sauvages lui enſeignerent ce ſecret; il avoit déja perdu vingt-cinq hommes, & à peine lui en reſtoit-il deux ou trois en état d'agir. Mais huit jours après qu'il eut commencé de faire uſage de ce remede, tout le monde étoit ſur pied. Quelques-uns mêmes, dit-on, qui avoient eu le mal de Naples, & qui n'en étoient pas bien guéris, recouvrerent en peu de tems une parfaite ſanté. C'eſt ce même arbre, qui produit la Terebentine, ou le Baume blanc du Canada.

Le ſcorbut fait perir une partie des François.

Idée, que Cartier donne au Roi du Canada.

Cartier, dans le Memoire, qu'il préſenta à François I. ſur ſon ſecond Voyage, n'attribuë point à la fréquentation avec les Sauvages, comme pluſieurs des ſiens avoient fait d'abord, le mal, qui avoit été ſur le point de le faire perir avec tout ſon monde; mais à la fainéantiſe de ſes gens, & à la miſere, où elle les avoit réduits. En effet les Sauvages du Canada n'ont jamais été ſujets au ſcorbut. Auſſi ce Capitaine, malgré ſes pertes, & la rigueur du froid, dont il avoit eu d'autant plus à ſouffrir, qu'il avoit moins ſongé à ſe précautionner contre un inconvenient, qu'il ne prévoyoit pas, ne craignit point d'aſſûrer à Sa Majeſté qu'on pouvoit tirer de grands avantages des pays, qu'il venoit de parcourir.

Il lui dit, que la plûpart des Terres y étoient très-fertiles, que le climat y étoit ſain, les habitans ſociables, & fort aiſés à tenir en reſpect; il lui parla ſur tout des Pelleteries, comme d'un objet conſiderable. Mais ſur quoi il inſiſta davantage, c'eſt qu'il étoit bien digne d'un grand Prince comme lui, qui portoit la qualité de Roi Très-Chrétien, & de Fils aîné de l'Egliſe, de procurer la connoiſſance de J. C. à tant de Nations infidelles, qui ne paroiſſoient pas difficiles à convertir au Chriſtianiſme.

Son retour en France.

1536. Quelques Auteurs ont prétendu néanmoins que Cartier, dégouté du Canada, diſſuada le Roi ſon Maître d'y penſer davantage, & Champlain ſemble avoir été de ce ſentiment.

Mais cela ne s'accorde nullement avec la maniere, dont Cartier lui-même s'exprime dans ſes Memoires, ni avec ce qu'on lit dans les autres Relations de ſes Voyages. On ajoûte qu'en partant de Sainte Croix pour retourner en France, ce qu'il fit, dès que la navigation du Fleuve fut libre, il avoit embarqué par ſurpriſe Donnacona, qu'il le préſenta au Roi, & qu'il lui fit répeter devant ce Prince tout ce qu'il avoit dit lui-même de la bonté du Pays; mais ce fait n'eſt point certain. 1536.

Si les Mémoires de Cartier ont long-tems ſervi de guide à ceux, qui ont navigué après lui dans le Golphe & ſur le Fleuve de Saint Laurent, il eſt certain qu'aujourd'hui ils ne ſont preſque pas intelligibles, parce qu'outre que la plûpart des noms, qu'il avoit donnés aux Iſles, Rivieres, Caps, &c. ont été changés depuis, on ne trouve dans aucune des Langues du Canada les termes, qu'il en cite, ſoit qu'il les ait lui-même eſtropiés, pour les avoir mal entendus, ou parce qu'ils ont vieilli avec le tems, comme il arrive à toutes les Langues vivantes: beaucoup moins cependant, à ce qu'on m'a aſſûré ſur les lieux, parmi les Sauvages, que parmi nous. Dans la verité, la plûpart des noms, que les Voyageurs nous donnent comme des noms propres, quand ils ne ſont pas tout-à-fait de leur invention, n'ont pour l'ordinaire d'autre fondement que des mots mal compris, ou entendus dans un ſens tout différent de celui, qui leur eſt propre. Jugement ſur ſes Mémoires.

Cependant Cartier eut beau vanter le Pays, qu'il avoit découvert, le peu qu'il en raporta, & le triſte état, où ſes gens y avoient été réduits par le froid & par le ſcorbut, perſuaderent à la plûpart, qu'il ne ſeroit jamais d'aucune utilité à la France. On inſiſta principalement ſur ce qu'il n'y avoit vû aucune apparence de Mines, & alors, plus encore qu'aujourd'hui, une Terre étrangere, qui ne produiſoit ni or ni argent, n'étoit comptée pour rien. Peut-être auſſi Cartier décria-t'il ſa Relation par les contes, dont il s'aviſa de l'embellir; mais le moyen de revenir d'un pays inconnu, & de n'en rien raconter d'extraordinaire! Ce n'eſt pas, dit-on, la peine d'aller ſi loin, pour n'y voir que ce que l'on voit par-tout. On neglige en France le Canada.

Véritablement la condition d'un Voyageur eſt bien triſte, quand il n'a point rapporté de quoi ſe dédommager par quelqu'avantage ſolide, de ſes fatigues, & des riſques qu'il a courus. S'il s'aviſe de faire une Relation de ſon voyage, il trouve tous ſes Lecteurs en garde contre lui; pour peu qu'il diſe des choſes extra-

1536. ordinaires, il ne trouve aucune croyance. D'autre part, ſi une Relation eſt entiérement dénuée de merveilleux, on ne la lit point ; c'eſt-à-dire, qu'on exige d'un Voyageur qu'il nous amuſe, même aux dépens de ſa réputation ; on veut le lire avec plaiſir, & avoir le droit de ſe mocquer de lui.

Remarques ſur quelques endroits des Mémoires de Cartier.

Je ne ſçai ſi Jacques Cartier fit toutes ces réfléxions, en écrivant ſes Mémoires, mais il y a mis du merveilleux, & de plus d'une ſorte, tout n'en eſt pourtant pas tellement fabuleux, qu'on n'y entrevoye quelque choſe de réel, que ſon ignorance, ou ſon peu d'attention ont défiguré ; & ce qu'il rapporte ſur le témoignage d'autrui, n'eſt pas toujours ſans quelque fondement. C'eſt ce qui m'a fait juger qu'on me pardonneroit de m'y être un peu arrêté, pour avoir lieu d'examiner quelques points d'Hiſtoire, qui ne ſont pas tout-à-fait indignes de l'attention des perſonnes curieuſes.

Notre Auteur nous aſſûre donc qu'étant un jour à la chaſſe, il pourſuivit une bête fauve à deux pieds, & qui couroit avec une vîteſſe extrême. Il aura vû ſans doute à travers les broſſailles un Sauvage couvert d'une peau, dont le poil étoit en dehors, & peut-être l'aura-t'il entendu contrefaiſant le cri de quelque animal, pour l'attirer dans ſes piéges, ſelon l'uſage ordinaire de ces Peuples. Le Sauvage de ſon côté, qui pouvoit bien n'avoir jamais vû d'Européen, apercevant un homme extraordinaire, aura pris la fuite : Cartier, qui ignoroit que ces Barbares ne le cedent point en vîteſſe aux Daims mêmes & aux Cerfs, ſort étonné de voir ſa prétenduë bête fauve courir auſſi vîte ſur ſes deux pieds, que s'il en avoit eu quatre, ſe ſera perſuadé que c'étoit un animal d'une eſpece particuliere. Et c'eſt peut-être de la même ſource que vient tout ce qu'on a débité des Faunes & des Satyres. Mais voici quelque choſe de plus admirable.

Donnacona, ſi nous en croyons la Relation du Capitaine Maloin, lui raconta que dans un voyage, qu'il avoit fait dans un pays fort éloigné du ſien, il avoit vû des hommes, qui ne mangeoient point, & n'avoient au corps aucune iſſuë pour les excrémens, mais qui buvoient & urinoient. Que dans une autre Région il y en a qui n'ont qu'une jambe, une cuiſſe & un pied fort grand, deux mains au même bras, la taille extrêmement quarrée, la poitrine & la tête plattes, & une très-petite bouche : que plus loin encore il avoit vû des Pigmées, & une Mer, dont l'eau eſt douce : enfin qu'en remontant le Saguenay, on arrive dans un Pays, où il y a des hommes habillés comme

comme nous, lesquels demeurent dans des Villes, & ont beaucoup d'or, de rubis & de cuivre. 1536.

Il est certain que nos Missionnaires ont voyagé avec des Sauvages aussi loin qu'il est possible en remontant le Saguenay, & la plûpart des Rivieres, qui s'y déchargent; qu'ils n'y ont vû que des Pays affreux & impratiquables pour tout autre que des Sauvages errans, dont plusieurs mêmes y périssent de faim & de misere: mais il est bon d'observer qu'un Sauvage, pour qui sept ou huit cent lieuës de marche ne sont pas une grande affaire, peut bien, en prenant sa route par le Saguenay, tourner ensuite à l'Oüest, pénétrer jusqu'au Lac des Assiniboils, qui a, dit-on, six cent lieuës de circuit, & de-là passer au Nouveau Mexique, où les Espagnols commençoient en ce tems-là à s'établir.

Il est d'ailleurs assez singulier que le conte des Hommes, qui n'ont qu'une jambe, ait été renouvellé depuis peu par une jeune Esclave de la Nation des Eskimaux, qui fut prise en 1717. & menée chez M. de Courtemanche à la Côte de Labrador, où elle étoit encore en 1720. lorsque j'arrivai à Quebec. Cette Fille voyant un jour des Pêcheurs sur le bord de la Mer, demanda s'il n'y avoit parmi nous que des Hommes faits comme ceux-là? On fut surpris de sa demande, mais on le fut encore bien davantage, quand elle eut ajoûté qu'elle avoit vû dans son Pays deux Hommes d'une grandeur & d'une grosseur monstrueuses, qui rendoient leurs excremens par la bouche, & uri-noient par-dessous l'épaule. Elle dit encore que parmi ses Compatriotes il y avoit une autre sorte d'Hommes, qui n'ont qu'une jambe, une cuisse, & un pied fort grand, deux mains au même bras, le corps large, la tête platte, de petits yeux, presque point de nez, & une très-petite bouche; qu'ils étoient toujours de mauvaise humeur; qu'ils pouvoient rester sous l'eau trois quarts d'heure de suite, & que les Eskimaux s'en servoient pour pêcher les débris des navires, qui faisoient naufrage à la Côte.

Hommes noirs dans le Nord.

Enfin elle assûra qu'à l'extrémité septentrionnale de Labrador, il y avoit un Peuple tout noir, qui avoit de grosses lévres, un nez large, des cheveux droits & blancs; que cette Nation étoit très-mauvaise, & qu'encore qu'elle fût mal armée, n'ayant que des couteaux & des haches de pierre, sans aucun usage du fer, elle s'étoit renduë redoutable aux Eskimaux, & qu'elle se sert de raquettes pour courir sur la neige, ce qui n'est

1536. point en uſage parmi ceux-ci. Il faut avoüer que ce ſeroit une choſe aſſez étrange que des Hommes noirs ſi près du Pole, & ſous un climat, où les Ours mêmes ſont blancs : cependant la jeune Eſclave de M. de Courtemanche n'eſt pas la ſeule, qui ait avancé ce fait.

L'Auteur de la Relation du Groenland, inſerée dans les voyages au Nord, après avoir parlé des Naturels du Pays, qu'il repreſente comme aſſez ſemblables aux Eskimaux, grands & maigres comme eux, vêtus de la même façon, ayant des canots comme les leurs ; ajoûte qu'on voit auſſi parmi eux des Hommes noirs comme les Ethiopiens. Après tout il n'y a rien là d'impoſſible, des Négres peuvent avoir été tranſportés par haſard, ou autrement dans le Groenland, s'y être multipliés, & leurs cheveux blancs être un effet du froid, qui en produit de ſemblables ſur la plûpart des animaux du Canada.

Des Pygmées. L'Eſclave parla encore des Pygmées, qui ſont, dit-elle, une Nation particuliere, n'ont pas plus de trois pieds de haut, & ſont d'une extrême groſſeur. Leurs Femmes, ajoûta-t'elle, ſont encore plus petites, & il n'eſt point au Monde de Peuple plus malheureux : les Eskimaux, dont ils ſont Eſclaves, les traittent fort durement, & prétendent leur faire une grace fort ſignalée, quand ils leur donnent un peu d'eau douce à boire. La Relation, que j'ai déja citée, dit la même choſe, & aſſûre qu'en bien des endroits de ce Pays-là on n'a point d'autre eau douce, que de la neige fonduë : en quoi il n'y a rien que de fort croyable, le froid pouvant reſſerrer de telle ſorte les veines de la terre, qu'il n'y ait point de paſſage pour les ſources, qu'à une certaine profondeur.

Cette conjecture ſe confirme par ce que des Voyageurs ont éprouvé dans le Nord, où ils ont vû ſur le rivage même de la Mer des glaçons énormes d'une eau très-douce. On lit auſſi dans quelques Mémoires que les Eskimaux ſont accoutumés à boire de l'eau ſalée, & que ſouvent ils n'en ont point d'autre. Cette eau n'eſt pourtant pas celle de la Mer, mais de quelques Etangs ſaumatres, tels qu'il s'en rencontre quelquefois aſſez avant dans les terres.

Nous apprenons encore par les Voyages au Nord, que des vaiſſeaux Danois, qui en 1605. s'éleverent fort haut au-deſſus de la Baye d'Hudſon, y rencontrerent de petits Hommes, qui avoient la tête quarrée, la couleur bazannée, les lévres groſſes & relevées, qui mangeoient la chair & le poiſſon tous cruds,

qui ne purent jamais s'accoûtumer, ni au pain, ni aux viandes cuites, encore moins au vin ; qui avaloient l'huile de Baleine, comme nous ferions l'eau, & en mangeoient la chair par délices; qui se faisoient des chemises des intestins de Poissons, & des surtouts de cuirs de Chiens ou de Veaux marins. L'Auteur ajoûte qu'on amena plusieurs de ces Pygmées en Dannemarc, qu'ils moururent tous de chagrin d'avoir quitté leur Pays, mais qu'il en restoit encore cinq, lorsqu'un Ambassadeur d'Espagne étant arrivé à Coppenhague, on lui donna le divertissement de voir ces petits Hommes naviguer sur la Mer avec leurs batteaux. 1563.

Ces batteaux avoient la figure d'une navette de Tisserand, & dix ou douze pieds de longueur. Ils étoient fabriqués de barbes de Baleines, de l'épaisseur d'un doigt, couverts par-dessus & par-dessous de peaux de Chiens ou de Veaux marins, cousuës avec des nerfs ; deux autres peaux couvroient le dessus du batteau, de maniere qu'il n'y restoit qu'une ouverture au milieu, par laquelle le Batelier entroit, & qu'il refermoit comme une bourse autour de ses reins ; qu'étant assis, & ainsi resserrés par le milieu du corps, ils ne recevoient pas une goutte d'eau dans leur batteau, quoique les vagues leur passassent par-dessus la tête, & qu'ils en fussent quelquefois environnés de toutes parts. La force de ces machines consiste dans les deux bouts, où les baleines sont bien liées ensemble par les extrêmités ; & le tout est si bien joint, si bien cousu, que ces petites voitures peuvent résister aux plus violens orages, & qu'au milieu même du naufrage leurs conducteurs se rient de la tempête.

Il n'y a jamais qu'un Homme dans chacun de ces batteaux, & il y est assis, les jambes étenduës, les poignets des manches bien serrés, & la tête enveloppée d'une espece de capuce, qui tient au sur-tout, de sorte que quoiqu'il arrive, l'eau n'y pénetre point. Ils tiennent des deux mains un aviron à deux palettes, long de cinq à six pieds, qui leur sert en même rems de rame, de gouvernail & de balancier, ou de contrepoids. Les Pygmées de Coppenhague divertirent beaucoup l'Ambassadeur Espagnol ; ils se croisoient, & faisoient toutes leurs autres évolutions avec tant d'adresse, qu'ils demeuroient toujours à la même distance les uns des autres, & ils passoient si rapidement, que les yeux en étoient ébloüis. Ils joûterent ensuite contre une chalouppe legere, où l'on avoit mis seize bons Rameurs, & en moins de rien ils la laisserent bien loin derriere eux. Les Eskimaux, qui se servent des mêmes batteaux, ont encore d'autres bâtimens,

1536. plus grands, & à peu près de la même forme que nos chalouppes pontées ; le gabari en eſt de bois, mais ils ſont couverts des mêmes peaux que les autres ; ils portent juſqu'à cent cinquante perſonnes, & vont également à la voile & à la rame.

Mais pour mettre fin à cette digreſſion, qui n'eſt pourtant pas étrangere à mon ſujet, ces Pigmées du Nord de l'Amerique me paroiſſent être de la même race que les Lappons & les Samojedes, & prouvent aſſez bien, ce me ſemble, un paſſage facile de l'Europe en Amerique par le Groenland. Pour ce qui eſt des Hommes monſtrueux, dont l'Eſclave de M. de Courtemanche & Donnacona ont parlé, & de l'Acephale, qu'on prétend qu'un Iroquois tua il y a quelques années, étant à la chaſſe ; il eſt naturel de croire qu'il y a en cela de l'exageration, mais il eſt plus aiſé de nier les faits extraordinaires, que de les expliquer ; d'ailleurs eſt-il permis de rejetter tout ce dont on ne ſçauroit rendre raiſon ? Qui peut s'aſſûrer de connoître tous les caprices & tous les myſteres de la Nature ? On ſçait combien l'imagination des Meres a de pouvoir ſur le fruit qu'elles portent. L'experience, le témoignage même de l'Ecriture, en ſont des preuves ſans réplique : ajoûtons à cela les figures bizarres, où certaines Nations trouvent une beauté, dont elles ſont ſi jalouſes, qu'on y met les corps des Enfans à la torture pour achever ce que l'imagination des Meres n'a pû finir, & l'on comprendra ſans peine qu'il peut y avoir des Hommes aſſez differens des autres pour donner lieu à certaines gens, qui ſaiſiſſent vivement les objets, & ne ſe donnent pas le tems d'examiner les choſes, de faire des contes abſurdes, qui ne ſont pourtant pas ſans quelque réalité. Je reviens à mon Hiſtoire.

M. de Roberval eſt nommé Vice Roy du Canada.

J'ai dit que Cartier avoit par ſon rapport prévenu, ſans le vouloir, bien des gens contre le Canada ; mais quelques perſonnes de la Cour penſoient autrement que le Commun, & furent d'avis qu'on ne ſe rebutât point ſi-tôt d'une entrepriſe, dont le ſuccès ne devoit pas dépendre d'une ou deux tentatives. Celui qui parut entrer davantage dans cette penſée, fut un Gentilhomme de Picardie, nommé François de la Roque, Seigneur de Roberval, fort accredité dans ſa Province, & que François I. appelloit quelquefois le *Petit Roy du Vimeu*. Il demanda pour lui-même la Commiſſion de pourſuivre les découvertes, & il l'obtint ; mais une ſimple Commiſſion étoit trop peu de choſe pour une perſonne de cette conſidération, & le Roy par ſes Lettres Patentes, qui ſont inſerées dans l'Etat ordinaire des

1540.

Guerres en la Chambre des Comptes de Paris, dattées du 15e Janvier 1540. le déclare Seigneur de Norimbegue, ſon Vice-Roy & Lieutenant General en Canada, Hochelaga, Saguenay, Terre-neuve, Belle-Iſle, Carpon, Labrador, la Grande Baye & Baccalaos, & lui donne dans tous ces lieux les mêmes pouvoirs & la même autorité, qu'il y avoit lui-même. 1540.

Ce n'étoit pas beaucoup dire, car tout étoit encore à faire pour aſſûrer à la France la poſſeſſion de tous ces lieux. M. de Roberval partit l'année ſuivante avec cinq vaiſſeaux, ayant ſous lui Jacques Cartier en qualité de premier Pilote. Quelques Auteurs ont avancé que Cartier avoit eu bien de la peine à ſe déterminer à ce nouveau voyage, mais qu'on lui fit des offres ſi avantageuſes, qu'elles le tenterent. La navigation fut heureuſe; M. de Roberval bâtit un Fort, les uns diſent ſur le Fleuve Saint Laurent, d'autres dans l'Iſle de Cap-Breton, & y laiſſa Cartier en qualité de Commandant, avec une Garniſon nombreuſe, des proviſions ſuffiſantes, & un de ſes vaiſſeaux; après quoi il retourna en France, pour y chercher de plus grands ſecours. Son premier voyage. 1541.

Il y a bien de l'apparence qu'il avoit mal choiſi ſon poſte, & peut-être auſſi que le choix de ceux, qu'il y avoit laiſſés, ne fut pas fait avec aſſez de diſcernement; ce qui eſt certain, c'eſt que le froid & les autres incommoditez du Pays rebuterent bientôt la Garniſon du nouveau Fort; les Sauvages de leur côté prirent ombrage de ces Etrangers, & commencerent à les moleſter, & tout cela joint enſemble, outre que M. de Roberval tarda peut-être un peu trop à revenir, obligea Cartier à s'embarquer avec tout ſon monde, pour retourner en France: mais ils rencontrerent près de Terre-neuve le Vice-Roy, qui leur amenoit un grand convoi, & qui partie par ſes bonnes manieres, partie en les menaçant de l'indignation du Roy, les obligea de le ſuivre. Son ſecond voyage. 1542.

Dès qu'il eut rétabli toutes choſes dans ſon Fort, il y laiſſa encore Jacques Cartier, avec la meilleure partie de ſes gens; puis il remonta le Fleuve S. Laurent, entra même dans le Saguenay, & envoya un de ſes Pilotes, nommé Alphonſe, né en Portugal, ſelon les uns, & en Galice, ſelon les autres, chercher au-deſſus de Terre-neuve un chemin aux Indes Orientales. Alphonſe s'éleva juſqu'aux cinquante-deux degrés de Latitude, & n'alla pas plus loin. On ne dit point combien de tems il employa dans ce voyage, mais il y a bien de l'apparence qu'il

1542. ne retrouva plus M. de Roberval en Canada, puiſque ce fut à Jacques Cartier, qu'il rendit compte de ſes découvertes.

Son dernier voyage.

1549. Il paroît que M. de Roberval fit encore quelques autres voyages en Canada, mais de bons Mémoires aſſûrent que la guerre déclarée entre François I. & l'Empereur Charles-Quint l'arrêta pendant quelques années en France, & qu'il ſe diſtingua même dans cette guerre, comme il avoit déja fait en pluſieurs autres occaſions. Tous conviennent au moins qu'il fit un nouvel embarquement en 1549. avec ſon Frere, qui paſſoit pour un des plus braves hommes de France, & que François I. avoit ſurnommé le *Gendarme d'Annibal.* Ils perirent dans ce voyage, avec tous ceux, qui les accompagnoient, & on n'a jamais bien ſçu par quel accident ce malheur étoit arrivé. Avec eux tomberent toutes les eſperances, qu'on avoit conçûës de faire un Etabliſſement en Amérique, perſonne n'oſant ſe flatter d'être plus habile, ou plus heureux que ces deux braves Hommes.

Au reſte, je ne vois pas à qui l'on puiſſe attribuer une Relation ſans datte & ſans nom d'Auteur, qui ſe trouve dans le troiſiéme volume du Recüeil de Ramuſio, & qui porte ce titre. *Diſcours d'un grand Capitaine de Mer, François, de Dieppe, ſur les Navigations faites à la Terre-neuve des Indes Occidentales, appellée la* NOUVELLE FRANCE, *depuis les quarante juſqu'aux quarante-ſept degrés, vers le Pole Arctique; & ſur la Terre du Breſil, la Guinée, l'Iſle de Saint Laurent, & celle de Summatra, juſqu'où les navires & les caravelles François ont navigué.* Ramuſio, dans la Préface, qu'il a miſe à la tête de ce Diſcours, diſtingue deux voyages de ce Capitaine; le premier en 1539. en Canada, en Afrique & au Breſil; le ſecond aux Indes Orientales, mais ſans marquer en quelle année. *Ce Diſcours*, ajoûte-t'il, *nous a paru véritablement très-beau, & digne d'être lû d'un chacun, & nous regrettons beaucoup de ne pas ſçavoir le nom de ſon Auteur, parce que ſi nous le connoiſſions, nous n'aurions pû manquer à le nommer, ſans faire injure à la mémoire d'un ſi brave Homme, & d'un Cavalier ſi accompli.*

Expedition au Breſil, & ce qui la fait échoir.

1555. François I. ne parut donc plus s'intereſſer à l'Amerique après la mort de MM. de Roberval. Sous le Regne ſuivant les voyages de quelques François au Breſil ayant donné en France une grande idée des richeſſes de ce Pays-là, l'Amiral de Coligni propoſa au Roy Henry II. de les partager avec le Roy de Portugal. Son deſſein fut approuvé, auſſi-bien que le choix qu'il fit pour l'exécution, de Nicolas Durand de Villegagnon, Che-

valier de S. Jean de Jeruſalem, & Vice-Amiral de Bretagne. C'étoit un homme de mérite, mais qui ayant eu le malheur de s'engager dans les nouvelles erreurs, n'eut point de honte de ſe prêter à un projet, dont le but étoit bien moins d'acquerir à la France une partie du Breſil, que d'y aſſûrer une reſſource au Calviniſme, proſcrit & perſécuté par le Souverain. Heureuſement pour la Religion, il ouvrit enfin les yeux, mais ne s'étant pas trouvé, après ſa converſion, en état de ſoûtenir ſon entrepriſe avec les ſeuls Catholiques, toute cette expédition s'en alla en fumée. Les Portugais allarmés de la préférence marquée des Braſiliens pour les François, profiterent de la diviſion, que le retour de Villegagnon à l'Egliſe avoit cauſée parmi les ſiens; & pour ſe mettre une bonne fois l'eſprit en repos de ce côté-là, ils égorgerent, comme Corſaires & gens ſans aveu, tous les François, qui étoient reſtés au Breſil après le départ du Vice-Amiral. 1555.

La France ſous les Regnes de François II. & de Charles IX. ébranlée juſques dans ſes fondemens par des guerres domeſtiques, ſembla d'abord avoir entiérement perdu l'Amerique de vûë. Toutefois au milieu de tant d'orages il y eut quelques jours de calme, & l'Amiral de Coligni en profita encore, pour eſſayer de faire ailleurs ce qu'il ne pouvoit plus eſperer d'exécuter au Breſil. Il jetta les yeux ſur cette partie de la Floride, que Verazani avoit découverte, & ce Pays lui ſembla d'autant plus propre à recevoir une Colonie, telle qu'il la projettoit, qu'outre la bonté du climat, & la fertilité de la terre, il ſe flattoit que les François n'y trouveroient perſonne, qui pût leur en diſputer la poſſeſſion, ni même les inquieter. L'Amiral de Coligni entreprend d'établir une Colonie en Floride. 1562.

La Floride eſt toute cette partie du Continent de l'Amerique, qui eſt renfermée entre l'un & l'autre Mexique, la Nouvelle France, & la Caroline Septentrionnale. Selon les Eſpagnols, elle comprend tout ce qui eſt à l'Eſt de la Province de Panuco; c'eſt-à-dire, qu'elle n'a point de bornes au Nord, à l'Orient & au Midi, & que tout ce que les François & les Anglois poſſedent dans l'Amerique Septentrionnale, eſt de la Floride, & a été envahi ſur la Couronne d'Eſpagne. Un Auteur moderne (*a*) appuye cette prétention ſur un fondement bien ruineux, puiſqu'il l'établit ſur les découvertes de Ponce de Leon, de Luc Vaſquez d'Ayllon; & ſur les expeditions de Pamphile de Narvaez & de Ferdinand de Soto. Or Ponce de Leon ne découvrit la Floride qu'en l'année 1512. & pluſieurs années auparaEtenduë de la Floride.

(*a*) D. André Gonzalez de Barcia, *Enſayo Chronologico para la Hiſtoria de la Florida*.

1562. vant des François, des Anglois, & Cortereal Portugais avoient fait des découvertes dans l'Amerique Septentrionnale : Ponce de Leon non-seulement ne fit aucun Etablissement en Floride, mais toutes les deux fois qu'il y débarqua, il fut obligé de se rembarquer sur le champ, & les François dès l'année 1504. étoient en commerce avec les Peuples du Canada. Si donc le Canada est de la Floride, la France est la premiere en datte pour la possession de la Floride, & il seroit ridicule que l'imposition de ce nom faite par Ponce de Leon à un Pays, situé sur le Golphe Mexique, donnât à sa Nation un droit sur les trois quarts au moins de l'Amerique Septentrionnale, à l'exclusion des François, qui y faisoient le commerce, & qui avoient fait alliance avec des Peuples éloignés de cinq ou six cent lieuës de sa découverte.

Luc Vasquez d'Ayllon découvrit en 1520. les environs du Jourdain, qui font aujourd'hui partie de la Caroline ; son expedition ne fut pas plus heureuse, & n'eut pas plus de suite que celle de Jean Ponce de Leon. Quelques années après Pamphile de Narvaez obtint de l'Empereur Charles-Quint le Gouvernement de la Floride : il parcourut presque toute la Côte Septentrionnale du Golphe Mexique, eut plusieurs rencontres avec des Sauvages, qui lui tuerent bien du monde, & il périt miserablement, sans avoir seulement bâti un Fort.

Enfin Ferdinand de Soto fit pendant trois ou quatre ans bien des courses dans la Floride, dont il avoit été fait Capitaine Général ; mais il n'avança guéres plus vers le Nord, que jusqu'à la hauteur de la Caroline, & mourut sur les bords du Micissipi, sans s'être seulement mis en devoir de se fixer en un seul endroit. Loüis de Moscoso son successeur, ramena bientôt après au Mexique les tristes débris de son armée, & dès-lors il ne resta pas un seul Espagnol dans la Floride, qui se trouva par conséquent à peu près dans le même état, où elle avoit été avant que Ponce de Leon en fît la premiere découverte.

Elle y étoit encore vingt ans après, lorsque l'Amiral de Coligni forma le dessein d'y établir une Colonie toute composée de gens de sa Religion ; dessein que, selon toutes les apparences, il ne découvrit pas au Roy Charles IX. à qui il ne fit envisager son projet, que comme une entreprise extrémement avantageuse à la France. Ce Prince le laissa maître de tout, & lui permit d'user de toute l'étenduë du pouvoir, que lui donnoit sa Charge. Il parut même dans la suite qu'il n'ignoroit point, & qu'il fut fort aise de voir que M. de Coligni n'employoit à cette

A L E

ortugais avoient
onnale : Ponce
ent en Floride,
bligé de ſe rem-
e 1504. étoient
onc le Canada
tte pour la poſ-
mpoſition de ce
le Golphe Me-
quarts au moins
François, qui
ance avec des
écouverte.
es environs du
oline ; ſon ex-
us de ſuite que
près Pamphile
le Gouverne-
Côte Septen-
ncontres avec
& il périt miſe-

uatre ans bien
fait Capitaine
ord, que juſ-
bords du Mi-
xer en un ſeul
bientôt après
dès-lors il ne
ſe trouva par
voit été avant

miral de Co-
ute compoſée
les apparen-
à qui il ne fit
extrémement
être de tout,
que lui don-
noroit point,
employoit à
cette

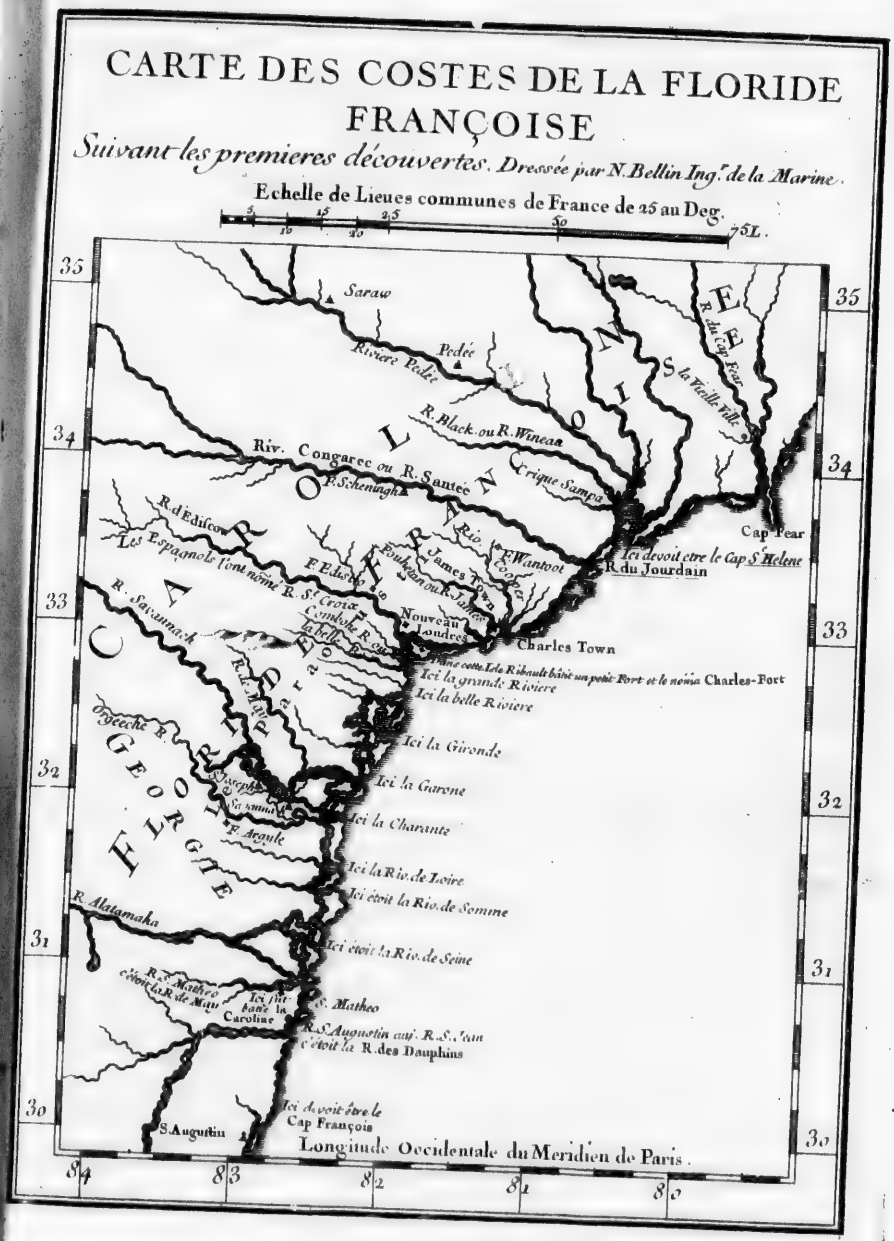

cette expedition que des Calviniſtes, parce que c'étoit autant d'Ennemis, dont il purgeoit l'Etat. 1562.

La principale attention de l'Amiral fut à choiſir un Chef, ſur lequel il pût compter pour l'exécution de ſon projet, & ce choix tomba ſur un ancien Officier de Marine, nommé Jean de Ribaut, natif de Dieppe, Homme d'expérience, & zélé Huguenot. Il partit de Dieppe le même dix-huitiéme de Février de l'année 1562. avec deux Bâtimens, de ceux, qu'on appelloit alors *Roberges*, & qui differoient peu des Caravelles Eſpagnoles : il avoit des Equipages choiſis, & pluſieurs Volontaires, parmi leſquels il y avoit quelques Gentilshommes. Jean de Ribaut Chef de cette entrepriſe.

La premiere Terre, qu'il reconnut, fut une pointe aſſez baſſe, bien boiſée, & ſituée par les trente degrés Nord, à laquelle il donna le nom de *Cap François*; mais il ne s'y arrêta point, & ayant tourné à droite, il aperçut quelque tems après une Riviere, qu'il appella *la Riviere des Dauphins*, mais où il n'entra point. Pourſuivant toujours la même route, il en découvrit une autre éloignée d'environ 15. lieües de la premiere, & qui lui parut beaucoup plus grande; il y entra le premier de Mai, & la nomma *la Riviere de Mai*. Il y rencontra des Sauvages en grand nombre, & s'étant aperçû que ſon arrivée leur faiſoit plaiſir, il mit pied à terre, & commença par dreſſer ſur une butte de ſable une petite colonne de pierre, ſur laquelle il fit graver les Armes de France. Il alla enſuite viſiter le Chef des Sauvages; il lui fit quelques preſens, & en reçut de lui. Il prend poſſeſſion de la Floride Françoiſe.

Il avoit en tête *le Jourdain*, découvert par Luc Vaſquez d'Ayllon, c'eſt pourquoi, après avoir pris poſſeſſion du Pays au nom du Roy & de l'Amiral de France, il ſe rembarqua, & continua ſa route au Nord, rangeant la côte à la vûë. A quatorze lieües de la Riviere de Mai il en trouva une troiſiéme, qu'il nomma *la Seine*. Il donna enſuite à toutes celles, qu'il aperçut dans l'eſpace de ſoixante lieües, les noms des principales Rivieres de France, mais on reconnut dans la ſuite qu'il avoit pris pluſieurs anſes pour des embouchures de Riviere. Enfin il crut avoir rencontré le Jourdain, mais il ſe trompoit, le Jourdain lui reſtoit encore au Septentrion, & la Riviere, où il entra, & où il moüilla par dix braſſes d'eau, a depuis été appellée par les Eſpagnols *la Riviere de Sainte Croix*. Mais les Anglois, qui ont bâti ſur les bords la Ville de *S. Georges*, ou le *Nouveau Londres*, ont encore changé ce nom en celui d'Ediſcow, & elle eſt marquée dans quelques-unes de nos Cartes ſous celui de Riviere *des Chaouanons*. Ses découvertes.

1562.

Il bâtit un Fort.

M. de Ribaut, qui ne doutoit point que ce ne fût le Jourdain, donna le nom de *Port Royal* à l'endroit, où il avoit moüillé l'ancre ; il y fit enſuite arborer les Armes de France, puis il traça dans une Iſle un petit Fort, qui fut bientôt en état de loger tout le monde, & qu'il appella *Charles-Fort*. Il ne pouvoit guéres le placer mieux ; les Campagnes des environs ſont belles, le Terrein fertile, la Riviere abondante en Poiſſons, les Bois remplis de Gibier, les Lauriers & les Lentiſques y répandent une odeur très-ſuave, & les Sauvages de ce Canton ne firent pas moins d'amitié aux François, que ne leur en avoient fait ceux de la Riviere de Mai. Cependant M. de Ribaut en ayant voulu engager quelques-uns à le ſuivre en France, perſuadé qu'il ne pouvoit pas faire un preſent plus agreable à l'Amiral, & à la Reine Mere du Roy, il ne put jamais en gagner un ſeul.

Deſcription de la Floride Françoiſe.

Ce que nous avons dit des environs du Port Royal, convient aſſez à tout le Pays, qui a depuis porté le nom de *Floride Françoiſe*, & qui eſt ſitué entre les trente & les trente-cinq degrés de Latitude-Nord, depuis le Cap François juſqu'à Charles-Fort. Pluſieurs Relations lui donnent même le nom de *Nouvelle France*. Le Terroir y eſt communément fertile, bien arroſé, coupé de pluſieurs Rivieres, dont quelques-unes ſont aſſez conſiderables, & toutes fort poiſſonneuſes. On a cru long-tems qu'il y avoit des mines d'or, d'argent & de cuivre, des perles & des pierres précieuſes ; mais à meſure qu'on a vû les choſes de près, on a reconnu qu'à la verité il y a du cuivre en quelques endroits, & d'aſſez méchantes perles dans deux ou trois Rivieres, mais que le peu d'or & d'argent, qu'on avoit aperçû entre les mains des Sauvages, venoit des Eſpagnols, dont un aſſez grand nombre avoient fait naufrage à l'entrée du Canal de Bahame, & le long des Côtes voiſines de la Floride.

D'où venoient les richeſſes des Floridiens.

Leurs navires preſque toujours chargés des richeſſes de l'Amerique demeuroient ſouvent échoués ſur des bancs de ſable, dont tout ce parage eſt ſemé, & les Sauvages étoient fort attentifs à profiter de leur malheur ; auſſi a-t-on remarqué que les plus voiſins de la Mer, étoient beaucoup mieux fournis, que les autres, de leurs dépouilles. Ces Barbares ont la couleur plus foncée & plus tirant ſur le rouge, que les Sauvages du Canada ; ce qui eſt l'effet d'une huile, dont ils ſe frottent le corps, & dont on n'a jamais pû connoître la nature. La difference pour le reſte entr'eux & les autres Peuples de l'Amerique Septentrionale n'eſt preſque pas ſenſible. Ils ſe couvrent moins, parce

qu'ils habitent un Pays plus chaud ; ils ſont plus dépendans de leurs Chefs, que les Relations Françoiſes nomment *Paraouſtis* ou *Paracouſtis*, & auſquels les Caſtillans donnent le titre général de *Caciques*. Mais quelque idée, que les Hiſtoriens Eſpagnols ayent voulu nous donner de la puiſſance, & des richeſſes de ces Caciques, elles ſe reduiſent dans le fond à très-peu de choſe. 1562.

Du reſte les Floridiens ſont bien faits, braves, fiers, aſſez traitables néanmoins, quand on ſçait les prendre par la douceur & par la raiſon. Ils ne ſont pas auſſi cruels envers leurs priſonniers, que les Canadois, & quoiqu'ils ſoient Anthropophages comme ceux-ci, ils ne pouſſent pas l'inhumanité juſqu'à ſe faire un plaiſir de voir ſouffrir un Malheureux, ni un art de le tourmenter. Ils ſe contentent de retenir dans l'eſclavage les Femmes & les Enfans, qu'ils prennent en guerre ; ils immolent les Hommes au Soleil, & ils ſe font un devoir de religion de manger la chair de ces victimes. Du caractere de ces Peuples.

Dans les marches & dans les combats les Paraouſtis ſont toujours à la tête de leurs Troupes, tenant un caſſetête, ou une eſpece de maſſe d'arme d'une main, & de l'autre une flêche : le bagage eſt porté par des Hermaphrodites, dont il y a un grand nombre dans ce Pays, ſi on en croit un Auteur, qui a été longtems dans les lieux (*a*). Ces Peuples ſont auſſi dans l'uſage d'arracher la peau de la tête de leurs ennemis, après les avoir tués, & dans les rejoüiſſances, qui ſuivent la victoire, ce ſont les vieilles Femmes, qui menent la bande, parées de ces chevelures. On les prendroit alors pour de vrayes Megeres, ou des Furies. Les Paraouſtis ne peuvent rien décider dans les occaſions importantes, ſans avoir aſſemblé le Conſeil, où, avant que de parler d'affaires, ils commencent par avaler un grand coup d'Apalachine, puis ils en font diſtribuer à tous ceux, qui compoſent l'aſſemblée.

Le Soleil eſt en quelque façon l'unique Divinité des Floridiens, tous leurs Temples lui ſont conſacrés; mais le culte, qu'ils lui rendent, varie ſuivant les Cantons. On prétend que les mœurs ſont fort corrompuës dans toute la Floride, & que le mal honteux, que les Iſles de l'Amerique nous ont communiqué, y eſt très-commun. Il eſt certain du moins que plus on approche de la Floride, en venant du Canada, plus on trouve de déſordres parmi les Sauvages, & que ce qu'on voit aujourd'hui Leur Religion & leurs mœurs.

(*a*) René de Laudonniere.

1562. de libertinage parmi les Iroquois, & les autres Peuples plus Septentrionnaux encore, vient en bonne partie du commerce, qu'ils ont eu avec ceux de l'Occident & du Midi. La Polygamie n'eſt permiſe dans la Floride, qu'aux Paraouſtis, leſquels ne donnent même le nom d'Epouſe, qu'à une de leurs Femmes. Les autres ſont de véritables Eſclaves, & leurs Enfans n'ont aucun droit à la ſucceſſion de leur Pere.

Honneurs, qu'ils rendent à leurs Chefs. On rend de grands honneurs à ces Chefs pendant leur vie, & de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur ſépulture eſt environné de flêches plantées en terre, & la coupe, où ils avoient accoûtumé de boire, eſt placée ſur la tombe. Tout le Village pleure & jeûne pendant trois jours; la Cabanne du défunt eſt brûlée, avec tout ce qui étoit à ſon uſage particulier, comme ſi perſonne n'étoit digne de s'en ſervir après lui. Enſuite les Femmes ſe coupent les cheveux, & les ſement ſur le tombeau, où pluſieurs vont tour à tour pendant ſix mois pleurer trois fois tous les jours. Les Paraouſtis des Bourgades voiſines viennent auſſi rendre en cérémonie les derniers devoirs au défunt.

Des Miniſtres de la Religion. On fait preſque autant de façons à la mort des Miniſtres de la Religion, qui ſont auſſi les Medécins du Pays, & qui different peu des Jongleurs du Canada, ſi ce n'eſt qu'ils ſont encore plus adonnés aux ſortileges: auſſi ont-ils à faire à un Peuple plus ſuperſtitieux. Preſque toute l'éducation, qu'on donne aux Enfans, conſiſte à les exercer à la courſe, ſans aucune diſtinction de ſexe, & il y a des prix propoſés pour ceux, qui y excellent. De-là vient que tous, Hommes & Femmes, ſont d'une agilité merveilleuſe. On les aperçoit plutôt au haut des plus grands arbres, qu'on ne les y a vû grimper. Ils ont encore une très-grande adreſſe à tirer de l'arc, & à lancer une eſpece de javelot, dont ils ſe ſervent à la guerre avec ſuccès. Enfin ils nagent avec une extrême vîteſſe, les femmes mêmes, quoique chargées de leurs Enfans, qu'elles portent entre leurs bras, paſſent de grandes Rivieres à la nage.

Des Animaux. Les Animaux à quatre pieds les plus communs dans cette partie de la Floride, ſont deux eſpeces de Lions, le Cerf, le Chevreüil, le Bœuf, qui ne differe en rien de ceux du Canada, le Leopard, le Daim, le Loutre, le Caſtor, le Loup, le Liévre, le Lapin, le Chat ſauvage, & le Rat de bois; mais tous ne ſe trouvent pas dans les mêmes Cantons. On y voit par-tout la plûpart de nos Oiſeaux de proye, & de Rivieres; auſſi-bien que

les Perdrix, les Tourtes, les Ramiers, les Cigognes, les Poules d'Inde, les Grands Goſiers, quantité de Perroquets, & divers petits Oiſeaux. L'Oiſeau-Mouche du Canada n'y paroît point en Eté, mais il s'y retire pendant l'hyver, ce petit Animal ne pouvant ſouffrir apparemment ni le grand chaud, ni le moindre froid. Les Rivieres y ſont remplies de Caïmans, les Campagnes & les Bois, de Serpents, ſurtout de ceux, qu'on appelle *Serpents à ſonnetes*. 1562.

Des Arbres.

Les Forêts ſont pleines de Pins, mais qui ne portent point de fruits, de Chênes, de Noyers, de Meriſiers, de Mûriers, de Lentiſques, de Lataniers, de Châtaigniers, de Cedres, de Cyprès, de Lauriers, de Palmiers & de Vignes. On y voit auſſi des Meſliers, dont les fruits ſont plus gros & meilleurs qu'en France, & des Pruniers, dont les prunes ſont fort délicates : il ſe pourroit bien faire que ces prunes ne fuſſent autre choſe que les Piakimines, dont j'ai parlé dans mon Journal. Mais l'arbre le plus eſtimé dans ce Pays eſt le Saſſafras, que les Floridiens appellent *Palamé* ou *Pavama*.

Du Saſſafras.

Il ne vient jamais plus grand qu'un Pin médiocre, il ne jette point de branches, ſon tronc eſt tout uni, & ſa tête touffuë, forme une eſpece de coupe. Ses feüilles ſont à trois pointes, comme celles du Figuier, d'un verd, obſcur, & d'une bonne odeur, ſurtout quand elles ſont ſéches : lorſqu'elles ne font que de naître, elles ont la figure de celles du Poirier. Son écorce eſt polie, un peu rougeâtre, & a un petit goût d'anis. Son bois eſt leger, a le goût & l'odeur aromatique, aprochant du fenoüil. Sa racine eſt plus dure & plus peſante, & ne s'étend qu'en ſuperficie. Cet arbre croît ſur le bord de la Mer & ſur les montagnes, mais toujours dans un terrein, qui n'eſt ni trop ſec, ni trop humide. Son bois eſt chaud au ſecond degré, ſon écorce l'eſt preſque au troiſiéme. Lorſqu'il y a pluſieurs de ces arbres en un même lieu, ils jettent une odeur, qui differe peu de celle de la Canelle.

Des Eſpagnols de San-Matheo & de S. Auguſtin, c'eſt-à-dire, de la Riviere Dauphine & de la Riviere de May, étant preſque tous attaqués de fiévres cauſées par la mauvaiſe nouriture, & les eaux cruës & troubles, qu'ils bûvoient, des François leur apprirent à uſer du Saſſafras, comme ils l'avoient vû pratiquer aux Sauvages ; ils en coupoient la racine en petits morceaux, qu'ils faiſoient boüillir dans l'eau, ils bûvoient de cette eau à jeûn & à leurs repas, & elle les guérit parfaitement. Ils en

1562. ont depuis fait bien d'autres expériences ; & ſi on les en croit, il n'y a preſque point de maladie, qui réſiſte à cette boiſſon : elle étoit leur remede & leur préſervatif uniques & univerſels dans la Floride. Mais quand les vivres leur manquoient, ils n'en uſoient point, parce qu'elle leur cauſoit une faim plus inſupportable encore que quelque maladie que ce fût. On ajoûte que le Saſſafras eſt un ſpécifique admirable contre les maux veneriens ; mais il paroît que les Sauvages ont plus ſouvent recours à l'Eſquine, non-ſeulement contre ce terrible mal, mais encore contre tous ceux, qui ſont contagieux.

Dans pluſieurs maladies on coupe en petits morceaux les racines, les petites branches & des feüilles du Saſſafras, & on en fait une décoction en cette maniere. On en laiſſe tremper une once toute une nuit dans douze livres d'eau, puis on fait cuire tout cela à petit feu, juſqu'à ce que l'eau ſoit diminuée d'un tiers. Mais en cela il faut avoir égard au temperamment du Malade, qui doit garder un grand regime pendant tout le tems, qu'il uſe de ce remede. On aſſûre même qu'il eſt fort nuiſible, quand la maladie eſt invétérée, ou le Malade trop foible. Quelques-uns, avant que d'uſer de ce remede, ſe font beaucoup purger, & c'eſt le plus sûr ; mais d'autres ſe contentent d'uſer de cette décoction pour leur breuvage ordinaire, en y mêlant un peu de vin, & ne ſe purgent point auparavant.

Il eſt certain que le Saſſafras a toujours paſſé pour être un excellent remede contre les maux d'eſtomac & de poitrine, & généralement contre tous ceux, qui proviennent du froid. François Ximenez dit que s'étant rencontré auprès de la Baye de Ponce de Leon dans une grande diſette d'eau, il s'aviſa de couper du Saſſafras en petits morceaux, de le tremper dans une eau preſque auſſi ſallée que celle de la Mer ; qu'au bout de huit jours il but de cette eau, & la trouva fort douce.

Des Simples. Parmi les arbriſſeaux de ce Pays le plus remarquable eſt la Caſſine, ou Apalachine, dont j'ai parlé ailleurs ; & parmi les Simples, on vante ſurtout *l'Apoyomatſi*, ou *Patziſiranda*, que François Ximenez décrit en cette maniere. Ses feüilles ſont ſemblables à celles des Poireaux, mais plus longues & plus déliées. Son tuyau eſt une eſpece de jonc, plein de pulpes, noüeux, & d'une coudée & demie de haut. Sa fleur eſt petite & étroite, ſa racine déliée, fort longue, ſemée de nœuds, ou boſſettes, ronde & veluë. C'eſt ce que les Eſpagnols appellent *Chapelets de Sainte Helene* & les François, *Patenotes*. Ces boulettes coupées &

exposées au Soleil, deviennent très-dures, noires au dehors, & blanches en-dedans. Elles ont une odeur aromatique, aprochante du *Galanga*. Elles sont séches & chaudes au troisiéme degré & plus, un peu astringentes & résineuses; cependant elles ne se trouvent que dans les lieux humides & aquatiques. 1562.

Les Sauvages, après avoir broyé les feüilles de cette plante entre deux pierres, en tirent un suc, dont ils se frottent tout le corps, quand ils se sont baignés, persuadés qu'il fortifie la peau, & lui communique une odeur agreable. Les Espagnols ont aussi apris d'eux à reduire ce Simple en poudre, qu'ils prennent dans du vin, lorsqu'ils sont attaqués de la Pierre, & des maux de reins causés par quelque obstruction. Ils le broyent, & le prennent en boüillon pour les maux de poitrine. Ils l'appliquent en emplâtre, pour arrêter le sang, pour fortifier l'estomach, & pour guérir les douleurs, qui surviennent à la matrice. Enfin on prétend que sur toute cette Côte de la Floride, on ramasse quelquefois de l'ambre gris.

M. de Ribaut fort satisfait de son établissement, ne pensa plus qu'à retourner en France, pour y chercher un nouveau renfort. Il donna pour Chef à sa nouvelle Colonie un de ses Capitaines, nommé Albert, & il lui laissa autant d'Hommes, qu'il lui en falloit pour tenir les Sauvages en respect. Il lui donna des provisions en assez petite quantité; mais il lui promit de lui amener au plutôt un grand convoi de vivres & de munitions, après quoi il mit à la voile, & arriva à Dieppe le vingtiéme de Juillet. Le Commandant de son côté eut à peine achevé quelques ouvrages, qui lui restoient à faire pour mettre sa Place hors d'insulte, qu'il partit pour aller découvrir le Pays, suivant l'ordre, que lui en avoit donné son Général. Il visita plusieurs Paraoustis, qui lui firent beaucoup d'accüeil, & l'un d'eux, nommé Andusta, l'invita à une Fête assez singuliere, dont j'ai cru qu'on verroit ici la description avec plaisir.

Ribaut retourne en France.

Elle se célébroit en l'honneur d'une Divinité, nommée Toya. Les Loix du Pays ne permettent point aux Etrangers d'y paroître, & il fallut user de beaucoup de précautions pour la faire voir aux François, sans qu'ils fussent aperçûs. Andusta les conduisit d'abord dans une grande Place de figure ronde, que les Femmes nettoyoient avec un grand soin; le lendemain au point du jour quantité de Sauvages, peints de differentes couleurs, & ornés de plumages, sortirent de la Cabanne du Paraoustí, qui dormoit sur la Place, autour de laquelle ils se rangerent en bon

Fête singuliere des Floridiens.

1562. ordre. Trois *Ionas*, c'eſt ainſi qu'on appelle les Miniſtres de la Religion, parurent enſuite bizarrement vêtus, ayant je ne ſçai quel inſtrument à la main : ils s'avancerent au milieu de la Place, où après qu'ils eurent long-tems danſé en tournoyant, & en chantant d'un ton fort lugubre, l'Aſſemblée leur répondit ſur le même ton.

Cela recommença juſqu'à trois fois, puis les uns & les autres prenant tout à coup leur eſſort, comme ſi quelque terreur panique les eût ſaiſis, ils ſe mirent à courir de toutes leurs forces vers le Bois. Les Femmes vinrent alors prendre la place de leurs Maris, & ne firent le reſte du jour que ſe lamenter. De tems en tems néanmoins elles paroiſſoient entrer en fureur, ſe jettoient ſur leurs Filles, leur faiſoient des inciſions aux bras avec des écailles de Moules, rempliſſoient leurs mains du ſang, qui ſortoit des playes, & le jettoient en l'air en s'écriant par trois fois, *Hé Toya.* Anduſta, qui tenoit compagnie aux François, qu'il avoit placés dans un petit réduit, où on ne les apercevoit point, ſouffroit beaucoup, quand il les voyoit rire, mais il ne leur en témoigna rien pour lors.

Les Hommes demeurerent deux jours & deux nuits dans le Bois, & en étant revenus au lieu, d'où ils étoient partis, ils danſerent de nouveau, & chanterent, mais ſur un ton plus gai. Ils firent enſuite quantité de tours aſſez divertiſſans, & le tout ſe termina par un grand feſtin, où l'on mangea avec excès ; auſſi les Acteurs n'avoient rien pris depuis le commencement de la Fête. Un d'entr'eux raconta depuis aux François que pendant les deux jours, qu'ils avoient paſſé dans le Bois, les Ionas avoient évoqué le Dieu Toya, lequel s'étoit montré à eux ; qu'ils lui avoient fait pluſieurs queſtions, auſquelles il avoit répondu, mais qu'ils n'oſoient rien reveler de ce qu'ils avoient entendu, de peur de s'attirer l'indignation des Ionas.

Mauvaiſe conduite du Capitaine Albert.

Les courſes, que faiſoit le Capitaine Albert, pouvoient avoir leur utilité, mais il y avoit quelque choſe de plus preſſé à faire, à quoi il ne penſoit point. C'étoit d'enſemencer les Terres, pour avoir de quoi remplir ſes magaſins. L'Amiral de Coligni n'avoit rien tant recommandé ; mais on ne penſoit qu'à chercher des Mines, & on ne pouvoit s'ôter de l'eſprit qu'il y eût un ſeul Canton de l'Amerique, où il ne s'en trouvât point. Tant que durerent les proviſions qu'on avoit apportées de France, & qu'on eut de la poudre & du plomb, on fit bonne chere ; la Pêche fut auſſi pendant quelque tems d'une grande reſſource ;

mais

mais tout cela manqua preſqu'à la fois, parceque le Poiſſon ne donne dans ces Rivieres que dans certaines ſaiſons. 1563.

On eut recours enſuite aux Naturels du Pays, qui firent de leur mieux, parcequ'on en uſoit bien avec eux; mais cette ſource tarit auſſi bientôt. Le ſuperflu des Sauvages eſt bien peu de choſes, ſurtout pour des gens, qui ne ſont pas accoûtumés à la ſobrieté de ces Peuples, encore moins à ſe paſſer comme eux, de manger pluſieurs jours de ſuite. Pour comble de malheur, après qu'on eut fait un aſſez grand amas de Maiz, qu'on avoit été obligé d'aller chercher fort loin, le feu prit au Fort, qui fut conſumé en peu d'heures avec les magaſins. Cette perte fut néanmoins aſſez promptement reparée, mais un accident des plus tragiques mit la Colonie dans un déſordre, qui en cauſa bientôt la ruine entiere.

Le Commandant de Charles-Fort étoit un homme de main, & qui ne manquoit pas abſolument de conduite, mais il étoit brutal juſqu'à la férocité, & ne ſçavoit pas même garder les bienſéances. Tant qu'il avoit été ſubalterne, ce défaut n'avoit preſque point paru; l'autorité le mit dans tout ſon jour, ou lui ôta le frein, qui le retenoit. Il puniſſoit les moindres fautes, & toujours avec excès: il pendit lui-même un Soldat, qui n'avoit point merité la mort, il en dégrada un autre des armes avec auſſi peu de juſtice, puis il l'exila, & l'on crut que ſon deſſein étoit de le laiſſer mourir de faim & de miſere: il menaçoit ſans ceſſe du dernier ſupplice, & quiconque avoit eu le malheur de lui déplaire, n'étoit pas en ſûreté de ſa vie. Il tenoit d'ailleurs des diſcours, qui faiſoient, dit-on, dreſſer les cheveux à la tête.

Enfin il laſſa la patience des plus moderés, on conſpira contre lui, & on s'en défit d'autant plus aiſément, que quoiqu'il ne pût ignorer que tous le craignoient & le haiſſoient, il ne ſe tenoit nullement ſur ſes gardes. Il fallut ſonger enſuite à lui donner un Succeſſeur, & le choix que l'on fit, fut plus ſage, qu'on ne devoit l'attendre de Gens, dont les mains fumoient encore du ſang de leur Chef. Ils mirent à leur tête un fort honnête Homme, nommé Nicolas Barré, lequel par ſon adreſſe & ſa prudence rétablit en peu de tems la paix & le bon ordre dans la Colonie. Il eſt tué par ſes Gens.

Cependant M. de Ribaut ne revenoit point, & l'on ſe voyoit à la veille d'éprouver toutes les horreurs de la Famine: on étoit à la diſcretion des Sauvages pour avoir des vivres, & le nouveau Commandant voyoit bien que cela ne pouvoit pas durer Extrémité, où la Colonie eſt réduite.

1563. lontems, ſans que l'on courût riſque d'eſſuyer de la part de ces Barbares quelque choſe de plus fâcheux encore que la diſette. Plein de ces affligeantes penſées, il aſſembla ſon Conſeil, y expoſa l'extrémité, où l'on alloit être bientôt reduit, & ce qu'on avoit à craindre pour l'avenir. Sur cette repréſentation il n'y eut qu'une voix, tous conclurent que ſans differer d'un ſeul jour, il falloit conſtruire un Bâtiment, & ſitôt qu'il ſeroit achevé, s'en ſervir pour retourner en France, ſi on n'en avoit pas reçu de ſecours.

Tous s'embarquent pour retourner en France.

Mais comment exécuter ce projet, ſans Conſtructeurs, ſans Voiles, ſans Cordages, ni aucuns Agrez? la néceſſité, quand elle eſt extrême, ôte la vûë des difficultés, & rend facile tout ce qui, hors de-là, paroitroit impoſſible. Chacun mit la main à l'œuvre; des Gens, qui de leur vie n'avoient manié la hache, ni aucune ſorte d'outils, ſe trouverent devenus Charpentiers & Forgerons. La mouſſe & une eſpece de filaſſe, qui croît ſur les Arbres dans une grande partie de la Floride, ſervirent d'étoupes pour calfater le Bâtiment; chacun donna ſes chemiſes & les draps de ſon lit pour faire des Voiles; on fit des cordages avec les écorces des Arbres, & en peu de tems le Navire fut achevé & lancé à l'eau. Un peu de cette induſtrie & de cette ardeur, mieux appliquées, auroit fait trouver les moyens de ſubſiſter encore quelque tems; mais on étoit dégouté de la Floride, & l'on auroit peut-être été fâché alors de recevoir le ſecours, après lequel on avoit tant ſoupiré. Il faut peu de choſe au François pour reveiller ce fond d'affection, qu'il conſerve pour ſa Patrie, en quelque ſituation, qu'il ſe trouve.

Le Navire équipé, on ne differa pas d'un ſeul jour à s'embarquer; & avec la même confiance, qui avoit fait entreprendre la conſtruction de ce Bâtiment ſans Ouvriers & ſans materiaux, on ſe livra ſans refléxion à tous les dangers, qu'on ne pouvoit manquer de courir ſur un Vaiſſeau conſtruit & équipé de cette ſorte, & manœuvré par des Soldats. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt que le ſeul mal réel, qu'on vouloit éviter, fut le ſeul, contre lequel on ne ſongea point à ſe précautionner. Nos Aventuriers n'étoient pas encore bien loin en Mer, lorſqu'un calme opiniâtre les arrêta tout court, & leur fit conſumer le peu, qu'ils avoient embarqué de proviſions. Ils ſe virent enfin réduits à douze ou quinze grains de mil par jour pour chacun.

Ils mangent un d'entr'eux.

Cette modique ration ne dura pas même lontems, on eut recours aux ſouliers, & tout ce qu'il y avoit de cuir dans le

Vaiſſeau, fut dévoré. L'eau douce manqua auſſi tout-à-fait; quelques-uns voulurent boire de l'eau de la Mer, & en moururent. Outre cela le Bâtiment faiſoit eau de toutes parts, & l'Equipage extenué par la diette, n'étoit gueres en état de travailler à l'étancher. Enfin ces Infortunés n'ayant plus abſolument rien, qu'on pût boire & manger, & s'attendant à voir à tout moment leur Navire couler à fond, perdirent entiérement courage, & s'abandonnerent à leur triſte ſort. 1563.

Dans ce déſeſpoir quelqu'un s'aviſa de dire qu'un ſeul pouvoit ſauver la vie à tous les autres aux dépens de la ſienne, & une ſi étrange propoſition, non-ſeulement ne fut pas rejettée avec horreur, mais fut extrêmement applaudie. On étoit preſque convenu de tirer au ſort pour ſçavoir quelle ſeroit la victime, qu'on immoleroit au ſalut des autres, lorſqu'un Soldat nommé Lachau, celui-là même, que le Capitaine Albert avoit exilé, après l'avoir dégradé des armes, déclara qu'il vouloit bien avancer ſa mort, qu'il croyoit inévitable, pour reculer de quelques jours celle de ſes Compagnons. Il fut pris au mot, & on l'égorgea ſur le champ, ſans qu'il fit la moindre réſiſtance. Il ne fut pas perdu une goute de ſon ſang, tous en bûrent avec avidité, le corps fut mis en piéces, & chacun en eut ſa part.

Ce premier pas franchi, il y a bien de l'apparence que d'autres, de gré ou de force, euſſent eu le ſort de Lachau, ſi peu de tems après on n'eût pas aperçu la Terre, & preſque auſſitôt un Navire, qui s'aprochoit. Nos Gens l'attendirent, c'étoit un Bâtiment Anglois, & il s'y rencontra un François du nombre de ceux, qui étoient partis de la Floride avec M. de Ribaut. Cet Homme leur apprit que la guerre civile, qui peu de tems après leur départ de France, s'y étoit rallumée plus vive qu'auparavant, étoit cauſe de l'abandon, où M. de Coligni les avoit laiſſés; mais que la paix n'avoit pas été plutôt concluë, que ce Seigneur s'étoit donné tous les mouvemens néceſſaires pour ſecourir ſa Colonie, dont l'établiſſement lui tenoit toujours fort au cœur. Ce qu'ils devinrent.

Ce fut en effet la premiere choſe, dont l'Amiral parla au Roy, lorſqu'il lui fut permis de reparoître à la Cour, & Charles IX. lui accorda trois Navires bien équipés & bien fournis de tout ce qui étoit néceſſaire pour ravitailler Charles-Fort. Il en confia le commandement à un Gentilhomme de mérite, nommé René de Laudonniere (a), bon Officier de Marine, & qui Nouvel armement pour la Floride.

(a) Ou Landonniere.

1564. avoit même ſervi ſur Terre avec diſtinction. D'ailleurs il connoiſſoit déja la Floride, où il avoit accompagné M. de Ribaut deux ans auparavant. On lui donna des Ouvriers habiles dans tous les Arts, qui peuvent être de quelque utilité dans une Colonie naiſſante. Quantité de jeunes Gens de Famille, & pluſieurs Gentilshommes voulurent faire ce voyage à leurs dépens, & on y joignit des Détachemens de Soldats choiſis dans de vieux Corps. L'Amiral eut ſoin ſurtout qu'il n'y eût aucun Catholique dans cet Armement. Le Roy fit compter cinquante mille écus à Laudonniere, & il y a bien de l'apparence que Jacques le Moyne de Morgues, qui fut de cette expédition, ſe trompe, quand il fait monter ce preſent de Charles IX. à cent mille écus. Ce n'eſt pas le ſeul article de la Relation de ce Voyageur, où il n'eſt pas d'accord avec M. de Laudonniere.

Les François arrivent en Floride.

Les trois Navires firent voiles du Havre-de-Grace le vingt-deux d'Avril 1564. les deux premiers ayant pour Pilote deux Freres, Michel & Thomas le Vaſſeur, deux des plus habiles dans leur Art, qui fuſſent alors en France. Laudonniere prit ſa route par les Canaries, côtoya la plûpart des petites Antilles, & le vingt-deux de Juin il aborda en Floride : quelques jours après il jetta les Anchres à l'entrée de la Riviere des Dauphins, dans laquelle il entra avec ſa Chaloupe, mais il en ſortit d'abord au grand regret des Sauvages, qui firent tous leurs efforts pour le retenir. De-là il paſſa à la Riviere de May, & y trouva à ſon débarquement le Paraouſti SATURIOVA, avec un grand nombre de ſes Sujets.

Vénération des Sauvages pour les Armes de France.

La plûpart le reconnurent, & tous, après lui avoir fait bien des amitiés, le conduiſirent à l'endroit, où M. de Ribaut avoit arboré les Armes de France ſur une Colonne de pierre. Ces Barbares s'étoient imaginé qu'il y avoit quelque choſe de myſterieux dans ce Monument, & dans cette penſée ils y alloient faire des Offrandes, dont il étoit encore tout environné ; ils lui rendirent même en préſence des François des reſpects, qui avoient tout l'air d'un culte religieux. Il y a bien de l'apparence que Laudonniere fut alors inſtruit de l'abandon de Charles-Fort, puiſqu'il s'arrêta dans la Riviere de May ; car il paroît qu'il l'avoit ignoré à ſon départ de France.

Laudonniere fait reconnoître les environs de la Riviere de May.

Quoiqu'il en ſoit, le lendemain de ſon arrivée il rendit une viſite à Saturiova, & lui témoigna qu'il ſeroit bien aiſe de connoître le Pays, qu'arroſoit la Riviere. Le Paraouſti y conſentit, à condition qu'il ne ſeroit pas lontems dans ce voyage.

Une Troupe de Sauvages accompagna même les François pendant quelque tems, marchant le long des deux bords du Fleuve, & répétant sans cesse le mot d'*Ami*. Laudonniere n'alla pas fort loin, & ayant fait dresser sa tente au pied d'une petite Colline, il ordonna au Sieur d'Ottigny, son Lieutenant, & au Chevalier d'Erlach (*a*) son Enseigne, de remonter la Riviere pendant quelques jours. 1564.

Ces deux Officiers rencontrerent bientôt des Sauvages, qui ne dependoient point de Saturiova, & qui, après s'être un peu remis de la frayeur, que leur avoit causée la premiere vûë des François, les menerent chez un vieux Paraousti, qu'ils disoient être âgé de deux-cent cinquante ans, & Pere de six générations, ce qui étoit bien peu pour un si grand âge. Cet Homme étoit en effet fort décrepite & aveugle, & n'avoit plus qu'une peau livide collée sur les os, mais celui, qu'on disoit être son Fils, paroissoit un Homme de soixante ans au plus. Beauté du Pays.

D'Ottigny & d'Erlach ne pousserent pas plus avant leurs découvertes, & retournerent au lieu, où ils avoient laissé leur Commandant. Dès qu'ils l'eurent rejoint, ils monterent tous ensemble sur la Colline, au bas de laquelle M. de Laudoniere étoit campé, & ils découvrirent de-là un Pays fort agréable. La Riviere toujours d'une belle largeur, autant que la vûë pouvoit porter, arrosoit de grandes Plaines, qui avoient toutes les apparences d'être fertiles. Ces Plaines étoient bordées de Forêts, dont les Arbres extrêmement hauts étoient entremêlés de Vignes, de Lauriers, de Lentisques, dont l'odeur embaumoit l'Air: cette vûë charmante étoit terminée d'un côté par la Mer, & de l'autre par une chaîne de Montagnes, où les Sauvages firent lontems accroire aux François qu'il y avoit des Mines.

On se persuade aisément ce qu'on souhaite, & les moindres indices deviennent des assûrances. Tous ceux qui devoient composer la nouvelle Colonie, n'étoient venus en Floride, que pour y chercher de l'or & de l'argent, & tandis que l'esprit de libertinage & de faineantise leur rendoit insupportable le travail de la culture d'une Terre, qui leur auroit bientôt rendu au centuple ce qu'ils y auroient semé, ils comptoient pour rien les fatigues & les dangers, qu'il falloit devorer pour aller chercher bien loin ce qu'ils n'étoient nullement assûrés de trouver. Les François se laissent persuader qu'il y a des Mines en Floride.

(*a*) Les Relations écrivent d'Arlach, c'est l'effet d'une mauvaise prononciation. Ce Gentilhomme étoit Suisse, & il n'y a point de Maison de Suisse plus connuë que celle d'Erlach.

1564. Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux, c'eſt que par ce frivole appas ils ſe laiſſerent ſottement engager dans une affaire, qui ſeule étoit capable d'étouffer la Colonie naiſſante dans ſon berceau.

Ils s'engagent mal à propos dans une guerre.

Laudonniere de retour chez Saturiova, lui demanda d'où venoit un morceau d'Argent, dont ce Chef lui avoit fait preſent à ſon arrivée. Celui-ci, qui avoit ſes deſſeins, & qui avoit déja reconnu le foible des François, lui répondit qu'on le tiroit d'un Pays aſſez éloigné, & que le Paraouſti, à qui ce Pays appartenoit, & qui ſe nommoit TIMOGOA, étoit ſon ennemi mortel. Laudonniere donna dans le piége, que lui tendoit le ruſé Paraouſti, & lui dit que s'il vouloit faire la guerre à ſon Ennemi, il s'offroit de l'accompagner avec une partie de ſes Gens. Santuriova le prit au mot, & l'aſſûra de ſon côté qu'après la défaite de Timogoa, dont il ne doutoit point, s'il étoit ſecondé des François, il lui feroit trouver autant d'or & d'argent, qu'il en voudroit.

Ils continuent à découvrir le Pays.

Malgré ces promeſſes réciproques, Laudonniere, ſoit qu'il ſe repentît de s'être trop legerement engagé, ou qu'il voulût voir, s'il ne pouvoit pas ſe rendre maître des Mines, ſans en avoir obligation aux Sauvages, ſe rembarqua dès le lendemain avec tout ſon Monde, & ſortit de la Riviere de May, entra d'abord dans la Seine, puis dans le Somme, où il rencontra le Paraouſti de ce Canton avec ſa Femme, & quatre grandes Filles, qui ne lui parurent pas trop mal faites pour des Floridiennes. Le Paraouſti le reçut parfaitement bien, & parmi les preſens, qu'il lui fit, il y avoit une petite Boule d'Argent. Il invita enſuite les François à paſſer quelques jours avec lui, mais M. de Laudonniere s'en excuſa, & ſe rembarqua ſur le champ.

Ils déliberent ſur le lieu d'un Etabliſſement.

Il tint enſuite Conſeil pour déliberer ſur le parti, qu'il avoit à prendre; il commença par expoſer les ordres précis, qu'il avoit de faire un Etabliſſement ſolide, & il ajoûta qu'il n'étoit queſtion que du choix d'un Emplacement. Il repreſenta enſuite que le Cap François lui paroiſſoit un Pays trop bas & trop moüillé; que Charles-Fort avoit été bâti dans un Port très-commode, mais qu'il n'en croyoit pas le Terrein auſſi fertile, que celui de la Riviere de May; & que d'ailleurs, autant qu'il en pouvoit juger, cette Riviere étoit la route la plus facile & la plus courte, pour pénétrer juſqu'aux Mines, dont on leur avoit parlé. Dans les diſpoſitions, où étoit tout le Monde, cette

derniere raiſon étoit concluante, chacun fut de l'avis du Commandant. On revira de bord ſur le champ, & le lendemain vingt-neuviéme de Juin les trois Navires ſe trouverent de bon matin à l'embouchure de la Riviere de May. 1564.

Le jour ſuivant le Fort fut dreſſé dans un lieu très-avantageux, environ à deux lieuës de la Mer : on y travailla avec une diligence extrême, & il fut nommé *la Caroline* (*a*). Ce nom a trompé bien des Auteurs, qui ſe ſont perſuadés que c'étoit là l'origine de celui, que porte aujourd'hui une des plus belles Colonies Angloiſes de l'Amerique. Quelques-uns ont même cru que dès ce moment-là on avoit communément appellé *Caroline*, ce qu'auparavant on appelloit la *Floride Françoiſe*, ce qui n'eſt pas vrai. La Caroline d'aujourd'hui doit même ſi peu ſon nom à Charles IX. Roi de France, qu'elle ne comprend pas tout ce que nous appellions la Floride Françoiſe, ou la Nouvelle France, ainſi que je l'ai déja remarqué, & que le Fort de la Caroline de Laudonniere eſt preſentement de la Floride Eſpagnole, comme nous le verrons bientôt.

On bâtit le Fort de la *Caroline*. Erreur des Hiſtoriens & des Geographes ſur ce ſujet.

Cette Fortereſſe étoit de figure triangulaire : le côté de l'Occident, qui étoit celui de la Terre, fut fermé d'une tranchée, bordée d'un Parapet de gazon de la hauteur de neuf pieds : les deux autres avoient une Paliſſade gabionnée ; & à l'angle, qui regardoit la Mer, il y avoit un Baſtion, dans lequel étoit le Magaſin. Le tout étoit conſtruit de faſcines revêtuës de gazon, le milieu étoit une Place de dix-huit pas en quarré, ſur laquelle il y avoit vers le Nord une Maiſon aſſez haute, que les Vents abatirent bientôt ; & vers le Midi, un Corps de garde. Le Four fut placé hors de l'enceinte de la Citadelle, pour éviter les incendies, que les Vents, qui ſont frequents & impétueux ſur ces Côtes, auroient rendu d'autant plus difficiles à arrêter, qu'on n'avoit pu couvrir les Barraques, où tout le Monde étoit logé, que de feüilles de Palmiers & de Lataniers.

Deſcription de la Caroline.

M. de Laudonniere, dans les Relations, qu'il a écrites de ce qui s'eſt paſſé en Floride ſous ſes yeux, ſe loue fort de Saturiova, dont il aſſûre que les Sujets l'aiderent beaucoup dans les travaux, qu'il fut obligé de faire. De Morgues au contraire nous repreſente ce Paraouſti prenant de grands ombrages d'une Fortereſſe bâtie ſur ſon Terrein, & fort choqué de la maniere haute

(*a*) Un Auteur Eſpagnol moderne confond la Caroline avec Charles-Fort, ou plutôt prétend que le Fort de Ribaut fut nommé *Caroline*, & celui de Laudonniere, Charles-Fort.

1564. & indépendante, dont le Commandant des François ſe comportoit à ſon égard. Il n'y a rien dans cette diverſité de ſentimens, qui doive nous étonner : ne voit-on pas tous les jours des Perſonnes, qui vivent enſemble, penſer diverſement ſur le chapitre de ceux, avec qui ils ont à traiter ; les uns s'en défier, & les autres leur donner toute leur confiance ? Tout ce qu'on peut conclurre ici du recit de ces deux Hiſtoriens, c'eſt que le Chef des Sauvages gardoit avec celui des François des meſures, que ce dernier prenoit pour des marques d'une amitié ſincere, & que ceux, qui examinoient de plus près les choſes, attribuoient à la crainte, ou à la politique.

Conduite des Sauvages à l'égard des François.

Ce qui paroît certain, c'eſt que les Sauvages ne diſcontinuoient point d'apporter à la Caroline des Farines de Maïz, des Viandes boucanées, d'une eſpece de Lezard, que ces Peuples mangent par délices ; des Racines, dont pluſieurs étoient médicinales, & d'autres fort nourriſſantes : quelquefois de l'Or, de l'Argent, des Perles, des Pierres précieuſes ; & que M. de Laudonniere fut obligé d'ordonner à ſes Gens, ſous peine de mort, de porter dans le Magaſin public tout ce qu'on recevroit des Naturels du Pays en Metaux, en Perles, & en Pierreries. Mais la ſource de tous ces Thréſors tarit bientôt.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SECOND.

DE'S que la Fortereſſe fut achevée, M. de Laudonniere renvoya en France un de ſes Vaiſſeaux, pour y demander du renfort, & fit travailler en diligence à deux grands Batteaux, dans le deſſein de s'en ſervir, pour aller chercher des vivres dans les Rivieres voiſines. Il reprit enſuite le deſſein de faire remonter la Riviere de May par d'Ottigny, auquel il recommanda de pénétrer dans le Pays le plus avant qu'il pourroit, ſurtout de bien reconnoître celui, où commandoit Timagoa, & de ne rien negliger pour s'aſſûrer de la vérité de tout ce que Saturiova lui avoit dit au ſujet des Mines. 1564.

Nouvelles découvertes.

D'Ottigny s'acquitta exactement de ſa Commiſſion : il entra dans le Timogoa, car dans cette partie de la Floride, chaque Canton porte le même nom que le Chef (*a*), & apparemment que c'eſt le Chef, qui prend celui de ſon petit Etat. Il n'y trouva ni or ni argent, mais un de ſes Soldats, qu'il avoit envoyé à la découverte, lui raporta environ ſix livres d'argent, & de

(*a*) Garcilaſſo de la Vega dit la même choſe des Quartiers, où aborda Ferdinand de Soto.

1564. grandes eſparences d'en tirer beaucoup davantage d'un Pays fort éloigné.

C'eſt ainſi que les Mines ſembloient s'éloigner à meſure qu'on croyoit s'en approcher, ſemblables à ces prétendus Eſprits follets, qui, après avoir bien fatigué ceux, qui courent pour les joindre, diſparoiſſent au moment qu'on s'imagine les tenir. Cependant nos Aventuriers ne ſe rebutoient point, & ſe repaiſſoient toujours d'un chimerique eſpoir, qui les empêchoit de ſe procurer des avantages réels, plus précieux que les Mines, & qui leur auroient moins coûté. Ils s'aperçurent enfin, mais un peu trop tard, que les Sauvages ne cherchoient qu'à les amuſer, pour les dépoüiller peu à peu de leurs Marchandiſes. Ces Barbares n'étoient pas même d'accord entr'eux ſur les lieux, où il falloit aller chercher ces Mines. Toutefois la plupart aſſûroient que dans les Montagnes d'*Apalache* il y avoit du Fer jaune. On avoit dit la même choſe aux Eſpagnols, & l'on prétend qu'en effet on y a trouvé du Cuivre; & même quelques grains d'Or parmi les ſables, qu'entraînent les Torrens, qui deſcendent de ces Montagnes.

Bizarre coûtume des Sauvages.

A l'occaſion du Voyage, dont je viens de parler, il arriva une choſe aſſez ſinguliere à un des deux Freres le Vaſſeur. Comme il revenoit de Timagoa, il paſſa chez un Paraouſti, qui étoit en guerre contre cette Nation, & qui lui demanda s'il avoit détruit ſes Ennemis? Le Pilote répondit qu'il en avoit tué quelques-uns, & que ſi le Chef n'avoit pas été averti de ſa marche, & ne s'étoit pas mis en ſûreté dans les Bois, il n'en ſeroit pas échapé un ſeul. Il n'y avoit pas un mot de vrai dans ce qu'il diſoit; mais il s'étoit imaginé que s'il avoit parlé autrement, ce Paraouſti l'auroit pris pour un Allié de Timagoa, & lui auroit fait un mauvais parti. Le Paraouſti lui demanda enſuite s'il avoit levé quelques chevelures? *Non*, repartit le Vaſſeur, *ce n'eſt pas la coûtume parmi les François.*

Alors un des Gens du Paraouſti prend une Flêche, qui étoit plantée en Terre, & en va frapper un de ſes Camarades, qui étoit aſſis un peu plus loin, en criant *Hiou*, remet enſuite la Flêche, où il l'a priſe, la reprend un moment après, en perce de nouveau le même Sauvage, en réiterant le même cri. Auſſitôt le Bleſſé s'étend à Terre tout de ſon long, paroît ſans mouvement & ſans vie, les jambes & le corps roides, & dans l'inſtant ſes Freres, ſes Sœurs, & ſa Mere viennent pleurer ſur lui. Pendant toute cette Comedie le Paraouſti, & la plûpart de

ceux de sa suite beuvoient force Apalachine, sans se dire un seul mot, & sembloient même ne faire aucune attention à ce qui se passoit. Le Vasseur étonné de tout ce qu'il voyoit, s'aprocha du Chef, & lui demanda ce que tout cela signifioit, & celui-ci pour toute réponse repeta d'un ton assez languissant *Timagoa*, *Timagoa*. 1564.

Le Pilote s'adressa à un autre Sauvage, pour être mieux instruit; mais ce Barbare, après lui avoir fait la même réponse, le pria de ne lui en pas demander davantage. On avoit cependant transporté ailleurs le Blessé, & le Vasseur fut curieux de voir ce qu'on en faisoit. Il le trouva environné d'une foule de Sauvages des deux Sexes, qui pleuroient, & il aperçut de jeunes Filles, qui faisoient chauffer une espece de mousse, dont elles frottoient le corps du Malade. Enfin au bout de quelque tems il parut revivre, & dans le vrai il n'avoit pas eu beaucoup de mal. Le Paraousti dit alors au Pilote, que quand un Parti de Guerre revenoit sans rapporter des Chevelures, le plus cheri des Enfans du Chef devoit être ainsi frappé avec des armes pareilles à celles, dont l'Ennemi s'étoit servi, afin de renouveller & de mieux imprimer la mémoire des maux, qu'on en avoit reçûs, & de s'animer de plus en plus à la vengeance.

Laudonniere refuse d'accompagner Saturiova à la Guerre.

Sur ces entrefaites Saturiova fit demander à Laudonniere, s'il se souvenoit de la parole, qu'il lui avoit donnée, d'être Ami de ses Amis, & Ennemi de ses Ennemis, & s'il étoit disposé à l'accompagner dans une expédition, où il venoit de s'engager avec ses Vassaux contre Timagoa? Le Commandant lui fit réponse qu'il n'avoit pas oublié sa promesse, mais que sa presence étoit encore nécessaire dans son Fort; d'ailleurs qu'il n'avoit pas assez de provisions pour un pareil voyage, & que s'il vouloit encore attendre deux Lunes, il marcheroit avec lui à la tête de ses Soldats. Ce délai n'accommodoit point le Paraousti, dont les Troupes étoient déja assemblées; il se douta même que les François ne cherchoient à gagner du tems, que pour lui manquer impunément de parole; mais il n'en témoigna rien pour lors; il partit avec son Armée, qui étoit de cinq cent Hommes au plus, y compris les Troupes auxiliaires, ce qui ne donne pas une grande idée de ce prétendu Souverain, que quelques-unes de nos Relations appellent *le grand Roy Saturiova*.

Cérémonie pour se disposer à marcher à la Guerre.

Avant que de se mettre en campagne, il rangea tout son Monde en ordre de Bataille, & s'étant avancé au bord de la Riviere, il fit alte pour s'acquitter d'une Cérémonie, dont la Religion de

1564. ces Peuples ne leur permet pas de ſe diſpenſer. Il commença par s'aſſeoir à Terre, & ſes Vaſſaux ſe placerent autour de lui dans la même poſture. Il demanda enſuite de l'Eau, qu'on lui aporta dans un Vaſe, & à peine l'eut-il à la main, qu'il parut entrer dans des agitations aſſez ſemblables à celles, où les Poëtes nous repreſentent les Pithoniſſes & les Sybilles. Les yeux lui rouloient dans la tête d'une maniere afreuſe, & il les tournoit ſans ceſſe vers le Soleil, ce qui dura une demie heure avec une violence, qu'il n'eſt pas poſſible d'exprimer.

Devenu plus tranquille, il verſa un peu d'eau ſur la tête de chacun de ſes Vaſſaux; puis ſaiſi comme d'un mouvement de rage, il jetta le reſte dans un Feu, qu'on avoit allumé exprès, en criant de toute ſa force, *Hé Timagoa.* Toute l'Armée repeta auſſitôt le même cri, & à ce ſignal les Chefs ſe leverent, & tous s'embarquerent ſur le champ. On expliqua dans la ſuite ce Cérémonial aux François: on leur dit que Saturiova, pendant tout le tems de ſon enthouſiaſme, n'avoit ceſſé de demander au Soleil la Victoire ſur ſes Ennemis, & que c'étoit la ferveur même de ſa Priere, qui l'avoit mis dans l'état, où on l'avoit vû. Qu'en verſant de l'eau ſur la tête de ſes Vaſſaux, il faiſoit des Vœux pour obtenir qu'ils revinſſent avec les Chevelures de ſes Ennemis, & qu'en jettant le reſte de l'Eau dans le Feu, il témoignoit le deſir, qu'il avoit de répandre juſqu'à la derniere goute du ſang de Timagoa.

Victoire de Saturiova. Les Guerriers arriverent en deux jours de navigation à dix lieuës du Village, qu'ils vouloient attaquer. Là ils tinrent Conſeil, & il fut reſolu que la moitié de l'Armée continuëroit le Voyage par Eau, que l'autre iroit par Terre, & que les deux Troupes entreroient au point du jour par deux endroits dans la Bourgade Ennemie; qu'on feroit main baſſe ſur tous les Hommes, mais qu'on épargneroit les Femmes & les Enfans, pour en faire des Eſclaves. Tout cela fut exécuté ponctuellement, l'Ennemi fut ſurpris, & tout ce qui étoit capable de faire réſiſtance, fut taillé en piéces; mais on ne fit que vingt-quatre Priſonniers. Les Vainqueurs craignant qu'on ne leur coupât la retraite, ſe donnerent à peine le loiſir de lever les Chevelures des Morts, & de rendre graces au Soleil pour un ſi heureux ſuccès. Ils regagnerent en diligence leurs Pirogues, & ſe rembarquerent, après avoir fait le partage des Captifs; car pour le butin, ces Peuples ne ſont pas accoûtumés à s'en charger, & il y a bien peu de choſes à gagner avec des Gens, qui combattent tout

nuds, & qui ont toujours un grand ſoin de cacher leurs proviſions.

1564.

Ce qui ſe paſſe entre lui & Laudonniere au ſujet des Priſonniers.

Saturiova, qui avoit eu pour ſa part treize Priſonniers, arriva chez lui le lendemain de l'action, & dès que les Chevelures, qu'il avoit apportées, parurent à ſa porte, ornées de Lauriers, ſuivant la coûtume, toute la Bourgade fut en pleurs juſqu'au ſoir. Alors la Scene changea, & toute la nuit ſe paſſa en réjoüiſſances. Le jour ſuivant Laudonniere envoya complimenter le Paraouſti ſur ſa Victoire, & le fit prier de lui ceder deux de ſes Priſonniers. Son deſſein étoit de les renvoyer à Timagoa, afin de s'affectionner cette Nation : car, toutes reflexions faites, il avoit très-ſagement jugé qu'il étoit de l'intérêt de la Colonie de bien vivre avec tous ces Peuples, & de les reconcilier même entr'eux, s'il étoit poſſible. Heureux, s'il s'en étoit toujours tenu à cette reſolution.

La réponſe de Saturiova fut un refus, accompagné de quelques reproches. Le Commandant crut qu'il y alloit de ſon honneur de ne pas mollir avec ces Barbares. Il partit ſur le champ avec quarante Maitres armés de toutes piéces, & alla chez le Paraouſti. Il entra ſeul dans ſa Cabanne, après l'avoir fait environner par ſes Soldats, s'aſſit à côté de lui ſans le ſaluer, demeura quelque tems dans cette ſituation, ſans lui dire un ſeul mot, puis demanda où étoient ſes Priſonniers ? Saturiova ſurpris de ſe voir ainſi bravé juſques dans ſon Logis, demeura auſſi quelque tems ſans répondre, puis il dit d'un ton aſſez fier, qu'à la vûë des François les Captifs effrayés s'en étoient enfuis dans le bois, & qu'il ne ſçavoit où les aller chercher.

Laudonniere fit ſemblant de n'avoir pas entendu, & hauſſant la voix, il dit qu'il vouloit voir ces Priſonniers, & qu'on les fit venir à l'heure même. Alors Saturiova ordonna à un de ſes Gens de les aller chercher, & un moment après ils parurent. Ces Infortunés comprirent d'abord à l'air du Chef des François, que ſon deſſein n'étoit pas de leur faire du mal, & ils voulurent ſe jetter à ſes pieds ; mais il ne leur en donna pas le tems ; il ſe leva, ſortit de la Cabanne, & leur commanda de le ſuivre. Il les mena dans ſon Fort, où il les regala bien ; puis les mit entre les mains de M. d'Erlach, & d'un des deux le Vaſſeur, qu'il chargea de les reconduire dans leur Pays. Il donna en même tems avis à Saturiova de ce qu'il venoit de faire, ajoûtant qu'il en uſoit ainſi pour rétablir la Paix entre lui & Timagoa. Les inſtructions de ces deux Envoyés portoient auſſi de ne rien omet-

1564. tre pour s'assûrer de la fidélité de Timagoa, d'aller ensuite trouver un grand Chef, nommé OUTINA, dont il paroît que Timagoa relevoit, & dont on lui avoit fort exagéré la puissance, de le saluer de sa part, & de faire alliance avec lui.

Tonnerre extraordinaire & ses effets. Cependant Saturiova ne pouvoit digerer la maniere, dont il venoit d'être traité, mais il fut assez maître de lui pour dissimuler son ressentiment jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion favorable de se venger. Il fit même dire au Commandant de la Caroline qu'il pouvoit negocier avec Timagoa, comme il le jugeroit à propos, & qu'il en passeroit par tout ce qu'il auroit reglé. Il affecta de lui donner plus de marques de confiance que jamais, & il lui fit plusieurs presens. Son dessein étoit d'écarter de lui toute défiance, afin de le surprendre plus aisément; mais un accident des plus étranges, que je ne raporte même que sous la garantie de ceux, qui prétendent en avoir été témoins, fit juger au Paraousti que le plus sûr & le plus avantageux pour lui étoit de bien vivre avec les François.

Le vingt-uniéme d'Août il tonna d'une maniere si surprenante à une demie lieuë de la Caroline, que non seulement l'Air, mais les Campagnes mêmes parurent en feu. Ce premier orage fut suivi de plusieurs autres, qui se succederent de fort près pendant trois jours, & ce qu'il y eut de particulier, c'est que la Riviere en fut tellement embrasée, qu'on la voyoit boüillonner, & qu'une quantité prodigieuse de Poissons en moururent. Les Forêts prirent aussi feu en plusieurs endroits, & si subitement, que tous les Oiseaux n'eurent pas le tems de se sauver, & qu'il en périt un grand nombre.

Les François ne sçavoient que penser de ce qu'ils voyoient, quelques-uns s'imaginoient que les Sauvages pour les contraindre de sortir de leur Pays, avoient mis le feu à leurs Campagnes & à leurs Forêts, afin de leur ôter toute ressource, & de les faire périr de faim, s'ils s'obstinoient à rester chez eux. Mais ces Barbares se mirent bien d'autres imaginations dans la tête, & Laudonniere, qui s'en aperçut, n'eut garde de les désabuser. Ils ne douterent point que tout ce fracas ne fût un effet du Canon des François, & ils envoyerent prier le Commandant de le faire cesser au-plûtôt, afin d'arrêter l'embrasement général, dont ils se croyoient menacés.

Comment Laudonniere en profite. Ceux qui vinrent lui faire cette priere, étoient Sujets d'un des Vassaux de Saturiova, auquel Laudonniere avoit aussi demandé ses Prisonniers, & qui s'obstinoit à les refuser: ce Comman-

dant répondit à ſes Envoyés que les malheurs, dont ils craignoient les ſuites avec tant de fondement, étoient le juſte châtiment du mauvais procédé de leur Maître, & que ſon deſſein étoit de l'aller brûler lui-même dans ſa Cabanne, s'il perſiſtoit dans ſon refus. Ce ſtratageme eut tout le ſuccès, que Laudonniere s'en étoit promis: le Paraouſti, ſans differer d'un moment, lui envoya ſes Priſonniers, & peu de tems après le Feu s'éteignit. Les François l'avoient bien prevû, mais le Chef Sauvage étoit encore ſi effrayé, qu'il s'enfuit à vingt-cinq lieuës de-là, & fut deux mois, ſans reparoître. Cependant l'Air étoit ſi échauffé, & l'Eau de la Riviere infectée de la prodigieuſe quantité de Poiſſons morts, dont elle étoit couverte, que la plûpart de ceux, qui en burent alors, tomberent malade; mais aucun François n'en mourut. 1564.

M. d'Erlach avec cinq François fait gagner une grande victoire à un Chef Sauvage.

Le dixiéme de Septembre M. d'Erlach & le Vaſſeur partirent avec un Sergent & dix Soldats, pour remener à Timagoa tous les Priſonniers, dont nous avons parlé. Après s'être acquitté de leur commiſſion, ils allerent juſques chez Outina, qui demeuroit à quatre-vingt dix lieuës de la Caroline, & ils furent reçus de ce Paraouſti avec de grandes demonſtrations de joye. Il ſe préparoit à marcher contre un de ſes Ennemis, nommé Potanou, & il engagea M. d'Erlach à l'accompagner dans cette expédition; mais cet Officier ne ſe fit ſuivre, que de la moitié de ſon Eſcorte, & renvoya le reſte au Fort avec le Vaſſeur. Il chargea celui-ci d'une Lettre pour le Commandant, à qui il demanda ſes ordres, par raport au ſéjour, qu'il devoit faire auprès d'Outina.

Ce Paraouſti ſe mit peu de jours après en campagne avec peu de Monde, parce qu'il croyoit ſurprendre ſon Ennemi: mais il fut fort déconcerté de le voir venir à ſa rencontre avec toutes ſes Forces. D'Erlach le raſſûra; & ayant du premier coup de Fuſil jetté par Terre Potanou lui-même, toute cette grande Armée perdit cœur, & tourna le dos, quoiqu'un François eût auſſi été tué d'une Flêche à la premiere décharge. Il eſt vrai qu'il fut bien vengé; d'Erlach & Outina firent un grand carnage des Fuyards, & emmenerent quantité de Priſonniers. A peine étoient-ils de retour chez Outina, qu'un Batteau envoyé par Laudonniere vint chercher d'Erlach, auquel le Paraouſti fit de fort beaux preſens, il en envoya auſſi au Commandant des François, & parmi ceux-ci il y avoit des morceaux d'Or & d'Argent. Enfin il donna ſa parole à d'Erlach, que ſi les Fran-

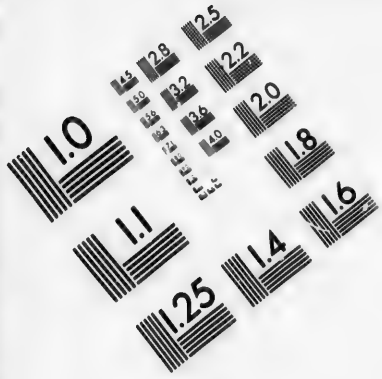

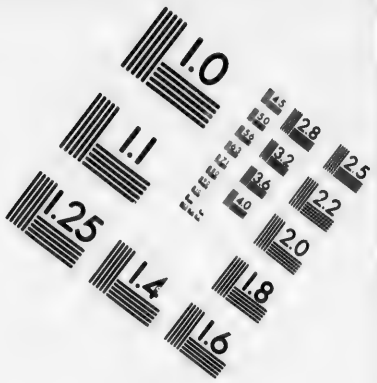

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

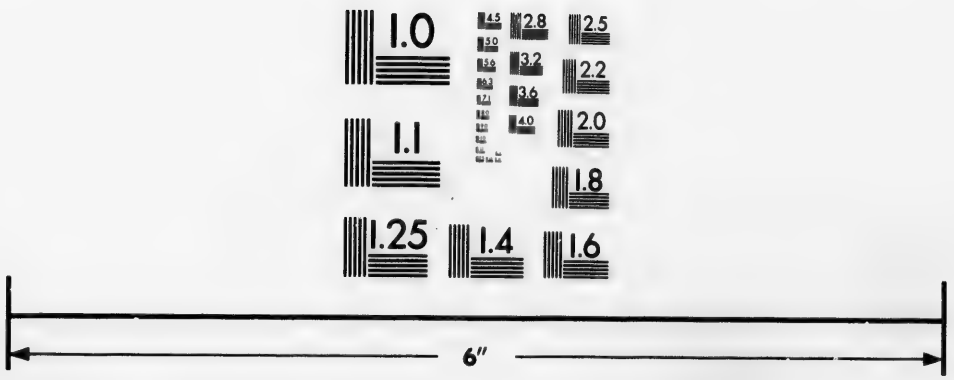

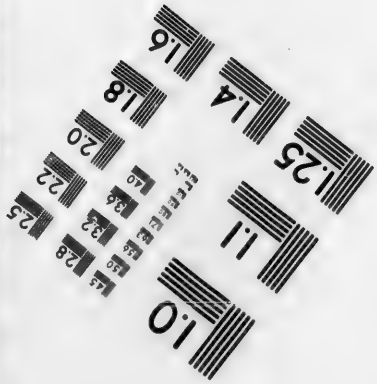

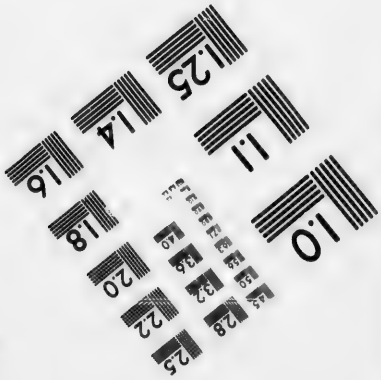

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

1564. çois avoient beſoin de ſes Sujets, ils en trouveroient toujours ſix-cent diſpoſés à les ſervir envers & contre tous.

Sédition à la Caroline.

Ce qui avoit obligé M. de Laudonniere à rappeller d'Erlach, c'eſt qu'il avoit été averti d'une intrigue, qui ſe tramoit ſourdement contre lui. Les Volontaires, dont j'ai dit que pluſieurs étoient Gentilshommes, trouvoient fort mauvais que le Commandant les employât aux mêmes travaux, que les plus vils Manœuvres, & tout le Monde ſe plaignoit de ce qu'il n'avoit pas amené en Floride un ſeul Miniſtre, de ſorte qu'il ne ſe faiſoit aucun exercice public de Religion. Mais ce qui cauſoit ſurtout le mécontentement du grand nombre, c'eſt qu'on ſe voyoit à la veille de manquer tout-à-fait de Vivres. A quoi il faut ajoûter qu'un Aventurier avoit perſuadé à la plûpart, qu'il avoit un ſecret pour trouver des Mines d'Or, & que le Commandant ne lui avoit pas voulu permettre d'en faire l'eſſay.

Cette conduite de Laudonniere, toute ſage qu'elle étoit, avoit été regardée comme une vraye tyrannie : on diſoit hautement que l'intention du Roy & de l'Amiral étoit qu'on ne negligeât rien pour découvrir tout ce que le Pays pouvoit renfermer de richeſſes, & on ne ceſſoit de repeter que, ni M. de Coligni, ni Sa Majeſté n'avoient pas prétendu envoyer tant d'honnêtes Gens en Amerique, pour y être traités en Eſclaves, & pour y mourir de faim. Ces diſcours paſſerent bientôt des Entretiens particuliers dans les Aſſemblées publiques, & des murmures on en vint juſques à conſpirer contre la vie du Commandant, qui n'eut pas peu à faire pour ſe garantir des piéges, qu'on lui tendit à diverſes repriſes.

Sa fermeté en cette occaſion.

Il jugea néanmoins que le plus mauvais parti, qu'il pût prendre dans une conjoncture ſi délicate, ſeroit de mollir. Il commença par faire juſtice d'un Malheureux, qui abuſoit de ſa confiance pour le trahir. Il renvoya enſuite en France ceux des Mutins, dont il croyoit avoir le plus à craindre, & il profita pour cela d'un Navire, qui étoit arrivé en Floride au mois de Septembre, & qui remit à la voile le dixiéme de Novembre. Il crut alors qu'il lui ſeroit plus aiſé d'être le Maître, mais il ſe trompa : le feu de la ſédition, non-ſeulement ne s'éteignit point, mais fit au contraire d'autant plus de progrès, que le Commandant ſe perſuada trop tôt que les Factieux n'avoient plus de Chefs. Il ne tarda pas à reconnoître ſon erreur, & il prit d'autres meſures pour faire avorter tous ces complots. Il choiſit tous ceux, dont il jugeoit devoir ſe défier davantage, il les envoya

voya ſous la conduite d'un Gentilhomme, nommé la Rocheferriere, à Outina, avec ordre d'achever la découverte de ce Canton, & retint auprès de lui MM. d'Ottigny & d'Erlach, ſes deux premiers Officiers, & qu'il ſçavoit être très-affectionnés à ſa perſonne. 1564.

Ces précautions étoient ſagement priſes, mais Laudonniere n'avoit pas connu tous les Mécontens. Peu de jours après le départ de la Rocheferriere, treize Matelots enleverent une des deux Barques, dont on ſe ſervoit pour aller chercher des Vivres, & diſparurent. Deux Charpentiers, nouvellement arrivés de France, ſe ſaiſirent de l'autre, & on n'a jamais pu ſçavoir ce qu'ils étoient devenus. Comme on ne pouvoit ſe paſſer de ſemblables Bâtimens, Laudonniere en fit conſtruire deux autres, mais ils n'étoient pas achevés, lorſqu'une révolte déclarée priva encore le Commandant de cette reſſource, & fit perdre à la Colonie la moitié de ſes Habitans.

Pluſieurs François diſparoiſſent.

Un Genevois nommé Etienne, & deux François, qui avoient nom des Fourneaux & la Croix, mirent en tête à quelques Volontaires, & à un grand nombre de Soldats, d'aller faire la courſe ſur les Eſpagnols, en leur perſuadant que la priſe d'un Vaiſſeau de cette Nation, ou le pillage de la moindre Bicoque, ſuffiroient pour les enrichir à jamais. La partie fut bientôt liée, & le nombre de ces nouveaux Corſaires fut de ſoixante-ſix, parmi leſquels il y en eut quelques-uns, qui s'enrôlerent plutôt par la crainte des mauvais traitemens, dont les Séditieux les avoient menacés, que par le deſir & l'eſperance d'une meilleure fortune. Les préparatifs ſe firent avec beaucoup de ſecret; & un jour que le Commandant étoit au lit malade, cinq des plus déterminés entrerent dans ſa Chambre bien armés; quatre s'arrêterent à la porte, & un ſeul s'aprochant de ſon lit, lui declara qu'ils étoient reſolus d'aller croiſer le-long des Iſles Eſpagnoles.

Les Mutins veulent aller en courſe.

Il leur répondit qu'avant que d'exécuter un pareil projet, il y avoit bien des refléxions à faire, & qu'ils ne pouvoient ignorer les défenſes expreſſes, qu'il avoit du Roy & de la Reine Regente, de ſouffrir qu'aucun de ceux, qui étoient ſous ſes ordres, entreprît rien ſur les Colonies Caſtillanes. Tout eſt conſideré, Monſieur, repliqua le Séditieux, c'eſt un parti pris ſans retour, & vous vous y oppoſeriez envain. Des juremens exécrables ſuivirent cette inſolente replique, & les quatre autres s'étant avancés en jurant auſſi, ils ſe mirent à fureter dans tous les coins & recoins de la Chambre, où ils ne laiſſerent

Ils forcent le Commandant à leur ſigner une Commiſſion.

1564. rien, qui pût leur être de quelque utilité. Ils blesserent même un Gentilhomme, qui étoit accouru au bruit, & qui se mettoit en devoir de reprimer ces violences.

Ils firent plus, ils se saisirent de la personne de leur Commandant, & le transporterent dans un Bâtiment, qui étoit à l'Ancre vis-à-vis du Fort, où ils le garderent à vûë pendant quinze jours, avec un Valet, qu'ils lui avoient laissé pour le servir. Ils en vouloient surtout à un Sergent, nommé la Caille, & ils avoient résolu de s'en défaire; mais il leur échapa, & s'alla cacher dans le Bois. Enfin ils dresserent une Commission, telle qu'ils la vouloient, pour aller croiser dans le Golphe Mexique, & ils la porterent au Commandant, qu'ils forcerent, le Poignard sur la gorge, de la signer. Ils contraignirent de la même maniere un des deux le Vaisseur à leur livrer son pavillon, & un autre Pilote, appellé Trenchant, à les accompagner.

Ils se divisent, une partie se perd.

Ils avoient armé les deux nouveaux Batteaux, & ils mirent à la Voile le huitiéme de Décembre. Leur dessein étoit d'aller droit à l'Isle Espagnole, & de piller *Yaguana*, Ville alors considérable, dont on voit encore quelques ruines à deux lieuës de *Leogane*, & ils comptoient de prendre si bien leurs mesures, qu'ils y arriveroient la nuit de Noël pour faire leur attaque, tandis que tout le Monde seroit à l'Eglise. Mais ils étoient encore dans la Riviere de May, que la division se mit parmi eux, comme il arrive presque toujours à ceux, qui ont secoué le joug de l'autorité legitime. Après de grandes contestations les deux Batteaux se separerent; l'un suivit la Côte, pour traverser à l'Isle de Cuba, l'autre tira droit au large pour ranger les Isles Lucayes, & il y a bien de [illegible]parence que ce dernier périt en Mer, du moins on n'en [illegible] mais eu la moindre nouvelle.

Les autres font quelques prises.

Le premier, où étoit le Pilote Trenchant, & qui étoit commandé par un nommé d'Oranger, rencontra au bout de quelques jours un Brigantin Espagnol, chargé de Vin & de Cassave, dont il se rendit Maître, & dans lequel d'Oranger fit passer tous ceux, qui l'embarrassoient dans son Batteau, avec une partie des Vivres. Ensuite nos Aventuriers gagnerent la Côte Occidentale de l'Isle Espagnole, s'y rafraîchirent dans un Havre proche d'Yaguana, y radouberent leur prise, qui faisoit eau, & passerent à *Baracoa*, dans l'Isle de Cuba. Ils trouverent dans ce Port une Caravelle de cinquante à soixante Tonneaux, où il n'y avoit personne, s'en emparerent, & laisserent leur Batteau

à ſa place. De-là ils rabbatirent ſur l'Iſle Eſpagnole, & enlevérent près du Cap *Tiburon*, une Patache richement chargée, où étoit le Gouverneur de la Jamaïque avec ſes deux Fils, qui demeurerent leurs Priſonniers. 1565.

Ce qui leur arrive à la Jamaïque.

Ils comptoient bien d'en tirer une bonne rançon, mais comme ils ſe furent aprochés de la Jamaïque, le Gouverneur s'aviſa, pour ſe tirer de leurs mains, d'un ſtratagéme, qui lui réuſſit. Il leur propoſa d'envoyer à ſa Femme un de ſes Fils, avec une Lettre, qui lui apprendroit ſa captivité, & rapporteroit la ſomme, dont il étoit convenu avec eux pour ſa rançon. Ils donnerent dans un piége ſi groſſier, & le Gouverneur ayant montré à d'Oranger une Lettre, qui ne contenoit que ce que je viens de dire, donna au Porteur des ordres ſecrets, dont l'exécution fut prompte. Quelque tems après, à la petite pointe du jour, nos Corſaires furent bien étonnés de ſe voir inveſtis par trois Bâtimens bien armés, & où il y avoit beaucoup de Monde. La partie étoit trop inégale pour tenter un combat: la Caravelle, où étoit d'Oranger avec le Gouverneur Caſtillan, fut obligée de ſe rendre; le Brigantin, qui portoit vingt-cinq Hommes, eut le tems de couper ſon Cable, & de prendre le large; il fut pourſuivi, mais un peu tard, & il ne put être joint. Il doubla le Cap de S. Antoine, qui eſt la pointe Occidentale de Cuba; puis il rangea toute la Côte Septentrionnale de cette Iſle.

Retour de quelques-uns à la Caroline.

Alors le Pilote Trenchant, qui le commandoit, s'étant concerté avec quelques Matelots, du nombre de ceux, qu'on avoit embarqués par force, auſſi-bien que lui, prit le tems de la Nuit pour traverſer au Canal de Bahame, dans lequel il entra avant que les autres s'en aperçuſſent. Ils furent bien étonnés, lorſqu'ils reconnurent les Terres de la Floride, mais il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. Ils manquoient de Vivres, & ne ſçavoient où en aller chercher; ce fut donc une néceſſité pour eux de ſe laiſſer conduire, & ils n'étoient plus qu'à quelques lieuës de la Riviere de May, lorſque M. de Laudonniere fut averti par des Sauvages, qu'il paroiſſoit un Bâtiment, ſur lequel il y avoit des François.

Peu de tems après le Brigantin moüilla l'Ancre à l'entrée du Fleuve, & la nouvelle en étant venuë à la Caroline, le Gouverneur envoya ordre à Trenchant de s'aprocher du Fort. Les Séditieux voulurent s'y oppoſer, mais un Détachement de trente Soldats étant venu ſaiſir les quatre plus mutins, les autres ſe laiſſerent prendre, & on leur mit les fers aux pieds & aux mains.

1565. Le Procès des premiers étoit déja inſtruit, & le Conſeil de guerre les avoit condamnés à être pendus. Dès que le Brigantin eut jetté l'Ancre devant le Fort, on fit débarquer tout le Monde, & M. de Laudonniere parut à la tête des Troupes, pour faire exécuter la Sentence portée contre les quatre Chefs de la révolte.

Punition des plus coupables.

Ces Malheureux ne voyant plus d'eſperance d'éviter le ſupplice, qu'ils avoient ſi bien merité, ſe mirent à prier Dieu. Il y en eut pourtant un, qui ſe tournant vers les Soldats, leur tendit les bras en s'écriant, *Hé quoi, mes Camarades, ſouffrirez-vous que nous périſſions de la ſorte?* Le Commandant lui répondit que les Soldats du Roy ne reconnoiſſoient point de rebelles pour leurs Compagnons. Il ne laiſſa pourtant pas de ſe faire un petit mouvement parmi les Trouppes, & pluſieurs demanderent que la peine des Criminels fut commuée. Laudonniere ſe fit beaucoup prier, avant que d'y conſentir : enfin il accorda qu'ils fuſſent paſſés par les Armes, à condition néanmoins qu'après leur mort leurs cadavres ſeroient attachés à un gibet. L'exécution ſe fit ſur le champ. Le Genevois Etienne, la Croix & des Fourneaux étoient du nombre de ces quatre ; je n'ai point trouvé le nom du quatriéme.

Nouvelles découvertes.

Tandis que la Floride Françoiſe ſe dépeuploit ainſi, elle ſe découvroit de plus en plus. La Rocheferriere avoit penétré juſqu'à des Nations voiſines des Montagnes d'Apalache, avoit fait alliance avec pluſieurs Paraouſtis, & ſans s'embarraſſer beaucoup d'Outina, à qui ces négociations ne faiſoient point de plaiſir, il étoit revenu à la Caroline avec de fort beaux préſens pour M. de Laudonniere, de la part de ſes nouveaux Alliés. Ce Commandant conçut de grandes eſperances de ces découvertes, d'autant plus que parmi les préſens, qu'il venoit de recevoir, il y avoit des choſes aſſez précieuſes. C'étoit de petites Plaques d'Or & d'Argent, des morceaux prétendus des Mines, des Carquois bien travaillés, des Peaux fines, des Flêches armées d'Or, des Tapis d'un tiſſu de plumes d'Oiſeaux, dont le travail étoit aſſez délicat, des Pierres bleuës & vertes figurées, des Haches faites de ces Pierres, & d'autres raretés dans le même goût. Un Soldat, nommé Pierre Gambie, étoit auſſi allé avec la permiſſion du Commandant, découvrir le Pays d'un autre côté, mais comme il s'en revenoit aſſez bien fourni de Marchandiſes, qu'il avoit troquées avec des curioſités d'Europe, il fut aſſaſſiné dans ſa Piroque par deux Sauvages, qui s'étoient offerts à lui pour le conduire.

On apprit en même tems qu'assez loin de la Caroline vers le Sud, il y avoit deux Européens chez un Paraoufti, appellé Onathaca, & Laudonniere les lui envoya demander en payant leur rançon. Le Paraoufti ne fit nulle difficulté de les lui remettre à cette condition, & ils furent amenés au Fort. C'étoit deux Espagnols, qu'on presenta au Commandant tout nuds, ayant des cheveux, qui les couvroient assez bien jusqu'aux genoux. On commença par les habiller, on leur coupa ensuite les cheveux, qui étoient fort sales, & mal en ordre ; un des deux avoit caché sous les siens un morceau d'Or, qui valoit environ vingt-cinq écus, & ni lui, ni son Compagnon ne voulurent pas souffrir qu'on jettât les cheveux, qu'on leur avoit coupés : ils les conserverent précieusement, pour les envoyer à leurs Familles, comme un monument de la longue captivité, qu'ils avoient soufferte.

1565. Aventure de deux Espagnols.

Ces deux Hommes raconterent qu'outre Onathaca, qui faisoit sa résidence sur la Côte Orientale de la presqu'Isle de la Floride, il y avoit à la Côte Occidentale un autre Cacique, nommé Calos (*a*), lequel n'étoit pas moins puissant que le premier, & le surpassoit beaucoup en richesses. Aussi étoit-il à la source des Mines, d'où sortoient tout l'Or, l'Argent & les Pierreries, qu'on avoit trouvés dans la Floride ; la plûpart des Vaisseaux, qui avoient fait naufrage en revenant de l'Amerique, ayant échoué près de son Canton. Les deux Espagnols assûrerent que ce Sauvage avoit creusé une fosse de six pieds de profondeur sur trois de large, qu'il avoit remplie de toutes sortes de richesses : qu'il y avoit actuellement dans sa Bourgade quatre ou cinq Femmes de condition avec leurs Enfans, qui avoient fait naufrage avec eux, il y avoit environ quinze ans : que ce Barbare avoit trouvé le moyen de persuader à ses Sujets que toutes ses richesses étoient le fruit du pouvoir, qu'il avoit de les faire produire à la Terre, & que tous les ans, au tems de la recolte, il sacrifioit un Homme, qui étoit ordinairement un de ceux, que quelque tempête avoit livrés entre ses mains.

Diverses notices sur le Cap de la Floride.

Ils avertirent ensuite les François de ne se point fier aux Floridiens, que ces Sauvages n'étoient jamais plus à craindre, que quand ils faisoient plus de caresses. Ils ajoûterent qu'ils répondoient bien de se rendre Maîtres de tous les thrésors de Calos, si on vouloit leur donner cent Hommes bien armés. Un des deux

(*a*) Ces *Calos* ou *Carlos* sont Antropophages, & fort cruels, ils demeurent dans une Baye, qui porte également leur nom, & celui de Ponce de Leon.

1565. dit encore qu'ayant ſouvent été envoyé par Onathaca, ſon Maître, à ce Cacique, il avoit découvert ſur la route, à peu près à moitié chemin, un grand Lac d'Eau douce, appellé *Serropé*, au milieu duquel il y avoit une Iſle, dont les Habitans faiſoient un très-grand commerce des Dattes de leurs Palmiers, & plus encore d'une certaine racine, dont on faiſoit du Pain, & dont il ne ſçavoit pas le nom.

Laudonniere fait la paix entre les Sauvages.

Peu de tems après l'arrivée de ces Eſpagnols Saturiova fit ſolliciter de nouveau M. de Laudonniere de ſe joindre à lui pour aller combattre Outina & Timagoa, ou dumoins de rappeller les François, qui étoient demeurés chès le premier, & dont la ſeule conſideration, diſoit-il, l'empêchoit depuis quelque tems de porter ſes Armes de ce côté-là. Pluſieurs autres Paraouſtis apuyerent ſa demande; mais le Commandant jugea plus convenable à la ſituation, où il ſe trouvoit, de travailler à reconcilier ces Nations entr'elles, que de prendre parti pour les unes contre les autres, & il vint enfin à bout de leur faire conclurre un Traité, dont il ſongea auſſi-tôt à profiter pour ſe fortifier contre ceux, qui voudroient entreprendre quelque choſe contre les intérêts de ſa Colonie.

Il ſe précautionne & ſe fortifie.

Son premier ſoin enſuite, & c'étoit par où il auroit dû commencer en arrivant dans la Floride, fut de remplir ſes Magaſins, perſuadé par une trop fâcheuſe expérience, que le plus sûr moyen de prevenir les mutineries parmi de nouveaux Colons, eſt de les entretenir toujours dans l'abondance, & de les occuper à des exercices, qui tournent à leur profit. Il fit en même tems ajoûter de nouveaux Ouvrages à ſon Fort, & il le mit entiérement hors d'inſulte de la part des Sauvages, les ſeuls Ennemis, contre leſquels il croyoit devoir ſe précautionner. Après quoi il envoya de nouveau le Sieur d'Ottigny, ſon Lieutenant, à la découverte du Pays.

Nouvelles découvertes.

Cet Officier pénétra juſqu'au bord d'un Lac, dont on ne voyoit point l'extremité, même de la cime des plus grands Arbres, & que Leſcarbot s'eſt imaginé avoir communication avec la Mer du Sud. Erreur pardonnable dans un tems, où l'on ne connoiſſoit encore que les Côtes de l'Amerique Septentrionnale. Le Lac, que découvrit d'Ottigny, eſt apparemment le même, que Ferdinand de Soto aperçut en approchant des Montagnes d'Apalache, & qui n'eſt pas encore aujourd'hui bien connu, non plus qu'un autre plus petit, qui ſe trouve, dit-on, entre ces Montagnes mêmes, aſſez loin au Nord-Eſt du premier, &

où l'on prétend que le Sable eſt mêlé de quelques grains d'Argent : ſi cependant l'un & l'autre n'eſt point fabuleux. D'Ottigny en retournant à la Caroline, fit pluſieurs détours dans un très-beau Pays, puis ſe rendit chez Outina, à qui ſon arrivée fit beaucoup de plaiſir, & à qui il ne put ſe défendre de laiſſer quelques-uns de ceux, qui l'accompagnoient. 1565.

La guerre recommence entre les Sauvages.

Deux mois après un de ces François, nommé Groutaut, arriva au Fort & fit à M. de Laudonniere, de la part d'un Paraouſti voiſin d'Outina, une proportion fort ſpécieuſe. Ce fut de rendre les François Maîtres des Montagnes d'Apalache, s'ils vouloient l'aider à en chaſſer un de ſes Ennemis, qui en étoit en poſſeſſion. Le Commandant eut bien voulu profiter de cette offre, car il avoit toujours dans l'eſprit que ces Montagnes renfermoient des Mines ; mais comme il ne lui reſtoit guéres de Monde, que ce qu'il lui en falloit pour garder ſa Place, il crut devoir attendre le ſecours, qu'on lui avoit fait eſperer de France, avant que de répondre à ce Paraouſti ; il ne ſongeoit donc plus à ſe mêler des affaires des Sauvages, lorſque des Envoyés d'Outina vinrent lui demander de la part de leur Maître douze ou quinze de ſes Gens, pour les mener contre Potanou (*a*), avec qui il venoit de rompre de nouveau.

Laudonniere envoye du ſecours à Outina.

Il ne voulut rien décider ſur cette demande, ſans avoir conſulté ſes principaux Officiers, dont le plus grand nombre fut d'avis qu'il falloit contenter Outina. Ceux qui parloient de la ſorte, s'appuioient de l'exemple des Eſpagnols, qui n'avoient fait, diſoient-ils, de ſi grandes conquêtes dans le nouveau Monde, qu'en affoibliſſant les Naturels du Pays les uns par les autres. Ils ajoûterent même qu'au lieu de douze Hommes, que demandoit Outina, il falloit lui en envoyer trente, afin qu'ils fuſſent en état de ſe ſoûtenir par eux-mêmes au milieu des Sauvages ; ajoûtant qu'il ne falloit jamais compter ſur l'amitié & la bonne foi de ces Barbares, lors même qu'on leur rendoit ſervice, qu'autant qu'on étoit aſſez fort, pour ne rien craindre.

Victoire d'Outina par le moyen des François.

Laudonniere goûta cet avis, & d'Ottigny fut commandé avec trente Hommes, pour aller joindre Outina, lequel n'eut pas plutôt reçû ce renfort, qu'il ſe mit en campagne avec trois cent de ſes Sujets. Après que cette petite Armée eût marché deux jours, Outina eut avis qu'il étoit découvert, ce qui l'inquieta beaucoup. Il conſulta ſon Ionas, pour ſçavoir s'il devoit aller

(*a*) Nous avons vû que Potanou avoit été tué dans un combat, mais il faut ſe ſouvenir qu'en Floride le nom du Chef eſt toujours celui de la Nation.

1565. plus loin, ou retourner sur ses pas. Le Jongleur après bien des grimaces & des contorsions, lui dit que Potanou l'attendoit avec deux mille Hommes, & des cordes pour le lier, lui & tous ses Gens ; sur quoi il ne balança point à ordonner la retraite.

D'Ottigny au désespoir de manquer une si belle occasion de faire connoître aux Floridiens la difference, qu'il y a entr'eux & les François, après avoir inutilement épuisé toute son éloquence pour faire reprendre cœur à ces Barbares, leur dit, que puisqu'ils l'abandonnoient ainsi dans une occasion, où il ne tenoit qu'à eux d'acquerir beaucoup de gloire, il alloit avec sa seule Trouppe attaquer Potanou, & qu'il ne demandoit qu'un Guide pour le conduire à l'Ennemi. Ce discours produisit tout l'effet, que d'Ottigny en avoit espéré ; Outina eut honte de sa lâcheté ; on marcha à l'Ennemi, & on le rencontra précisément à l'endroit, & avec le même nombre de Trouppes, que le Jongleur avoit marqué. On ne balança pourtant point à charger d'abord, & la Mousqueterie des François fit une si terrible exécution sur les premiers rangs de Potanou, que toute son Armée se débanda en un instant. Outina, malgré un succès si peu espéré, n'osa poursuivre les Fuyards, & d'Ottigny voyant qu'il n'y avoit, ni honneur, ni profit à esperer avec de tels Guerriers, laissa douze Hommes à son Allié, & regagna en diligence la Caroline.

Extrémité, où la famine réduit les François.

Il trouva M. de Laudonniere dans un grand embarras : ce Commandant avoit compté de recevoir des secours de France au plus tard dans le mois d'Avril, & n'avoit de Provisions, que ce qu'il lui en falloit pour attendre ce terme. Pour surcroît de disgrace les Sauvages commençoient à ne plus faire tant de cas des curiosités d'Europe, & vendoient fort cher tout ce qu'on étoit obligé d'acheter d'eux. Cependant le mois de May se passa, sans qu'il vînt aucune nouvelle de France ; alors la famine fut extrême dans la Caroline, le Gland y étoit devenu la nourriture ordinaire, il manqua même bientôt, & l'on fut réduit à chercher dans la Terre des Racines, qui suffisoient à peine pour traîner une vie languissante. Il sembloit que tous les Elemens eussent conspiré contre ces infortunés Colons, le Poisson disparut de la Riviere, & le Gibier des Forêts & des Marais.

Les Sauvages, à qui l'on ne pouvoit cacher cette extrémité, & qui n'avoient guéres eux-mêmes que le nécessaire, mirent à un prix exorbitant le peu, dont ils voulurent bien se priver, & quand ils n'eurent plus rien à vendre, ils s'éloignerent. On

alla

alla les chercher dans les Bois, on ſe mit à leur diſcretion, & on en eſſuya plus d'une fois des rebuts & des inſultes. Il arriva même qu'un Paraoufti ayant ſçu qu'un François avoit de l'Or, le fit aſſaſſiner, & enleva ſa dépoüille. Laudonniere ne crut pas devoir laiſſer impuni cet attentat, & il envoya brûler le Village, où demeuroit ce Barbare : celui-ci s'y étoit bien attendu, & on ne trouva que des Cabannes vuides, fort aiſées à réparer. 1565.

Dans le déſeſpoir, où tant de malheurs mirent tout le Monde, il fut propoſé par quelqu'un d'aller ſe ſaiſir d'Outina, pour le contraindre à donner des vivres. Le Commandant s'oppoſa autant qu'il le put, à une réſolution, dont il prevoyoit les ſuites ; mais des Gens, que la faim gourmande, n'écoutent rien. Laudonniere voyant donc qu'une plus longue réſiſtance ne ſerviroit qu'à compromettre ſon autorité ; faiſant d'ailleurs reflexion que ſes meilleurs Soldats étoient tombés dans une langueur, qui les rendoit incapables du moindre ſervice ; que les maladies, cauſées par les mauvaiſes nourritures, augmentoient chaque jour, & que pluſieurs en étoient déja morts, ſe vit comme forcé de ſe charger lui-même de l'exécution d'un projet, qu'il déteſtoit, & dont il n'auguroit rien de bon. Conſeil violent donné à Laudonniere.

Ses preſſentimens ſe trouverent juſtes : Outina fut enlevé, mais on n'y gagna rien, toute ſa Nation prit les armes, & on ſe vit au moment d'avoir ſur les bras une guerre, qu'on n'étoit nullement en état de ſoûtenir. Il fallut négocier, & rendre la liberté à Outina pour très-peu de choſe, & l'on ne tarda point à reſſentir les mauvais effets d'une démarche, ſur l'injuſtice & le danger de laquelle le déſeſpoir avoit fermé les yeux d'une multitude affamée. Laudonniere fut attaqué dans ſa retraite, on lui tua deux Hommes, on lui en bleſſa plus de vingt, & le peu de vivres, qu'on lui avoit donné pour la rançon d'Outina, fut repris. Le combat dura preſque tout le jour, qui fut le vingt-ſeptiéme de Juillet, & les Sauvages y firent paroître une conduite & une réſolution, dont on ne les avoit pas encore cru capables. Dès qu'ils voyoient nos Mouſquetaires prêts à tirer, ils ſe couchoient ſur le ventre avec une promptitude ſans pareille, & ils perdirent en effet peu de Monde, MM. d'Ottigny & d'Erlach firent dans cette rencontre des actions dignes d'une plus juſte & d'une plus noble expédition, & ſans eux Laudonniere, qui de ſon côté montra beaucoup d'intrepidité, eut eu bien de la peine à ſe tirer de ce mauvais pas. Les ſuites, qu'il eut.

Une aſſez bonne proviſion de Mil, qu'un des deux le Vaſſeur Les Anglois

1565. arrivent en Floride.

lui amena peu de tems après ſon retour à la Caroline, de la Riviere de Somme, le conſola un peu de ſon malheur; mais comme il n'oſoit pas ſe flatter de recevoir ſouvent de pareils ſecours, il reſolut de profiter de celui-ci pour repaſſer en France. Il commençoit déja à diſpoſer toutes choſes pour ce voyage, lorſque le troiſiéme d'Août quatre Voiles parurent à la vûë de la Caroline. La joye fut grande à cette vûë, parce qu'on ne douta point que ces Bâtimens ne vinſſent de France: mais on ne fut pas lontems dans une ſi agreable erreur; c'étoient des Anglois, qui cherchoient à faire de l'eau, dont ils avoient un extrême beſoin. Ils étoient commandés par un Officier nommé Jean HAWKINS, fort honnête Homme, & qui bien loin d'abuſer du triſte état, où il trouva les François, fit au contraire tout ce qu'il put pour les ſoulager, ſurtout quand il reconnut qu'ils étoient Proteſtans.

Ce qui ſe paſſe entr'eux & les François.

Il commença par envoyer demander au Commandant de la Caroline, la permiſſion de faire de l'eau, & l'ayant obtenuë ſans peine, il vint ſeul & ſans armes lui rendre viſite. Laudonniere le reçut, comme le domandoient de ſi bonnes manieres; il regala ſon Hôte de quelques Volailles, qu'il avoit reſervées pour le plus preſſant beſoin; & Hawkins de ſon côté fournit le Pain & le Vin, dont aucun des nôtres, pas même le Commandant, n'avoit goûté depuis ſix ou ſept mois. Cette bonne intelligence entre des Gens, qui parurent aux Sauvages être de la même Nation, rendirent ces Barbares plus humains, & ſoit crainte, ſoit intérêt, ils ſe rapprocherent, & apporterent des vivres de toutes parts.

Laudonniere en avoit déja acheté des Anglois, auſſi-bien que des Munitions & des Hardes, & non-ſeulement Hawkins lui en avoit fait un bon prix, mais il y avoit ajoûté quantité de preſens. Il lui avoit offert de plus de le paſſer en France avec tout ſon Monde. Un peu de défiance peut-être, ou quelque autre raiſon, que je ne ſçai poi[illegible], l'empêcherent d'accepter cette offre, mais comme il étoit perſuadé que, ni la Cour, ni M. l'Amiral, ne s'intéreſſoient plus guéres à la Floride, il continua de travailler à mettre le Brigantin Eſpagnol, dont nous avons parlé, en état de tenir la Mer, réſolu de s'embarquer au plutôt.

Hawkins, à qui il ne diſſimula point ce deſſein, viſita ce Bâtiment, & le trouva fort mauvais; il renouvella ſes offres, & Laudonniere perſiſtant dans ſon refus, il le preſſa d'acheter un de ſes Vaiſſeaux. Le Commandant fit d'autant moins de difficulté d'y conſentir, que ſa Garniſon lui déclara nettement qu'elle

ne vouloit pas differer davantage à ſortir d'un Pays, où elle ſeroit toujours en danger de mourir de faim. Choſe étonnante, que parmi tant de moyens de ſubſiſter, que la diſette extrême des vivres avoit fait imaginer, il ne fût venu en penſée à perſonne de s'aſſûrer de ne jamais retomber dans ce fâcheux état, en cultivant la Terre! Tant la fainéantiſe, quand elle eſt paſſée en habitude, eſt difficile à ſurmonter. D'ailleurs on avoit perdu toute eſperance de découvrir des Mines dans la Floride, & on s'étoit dégoûté d'un Pays, où l'on ne pouvoit compter de vivre à ſon aiſe, qu'autant qu'on le feroit valoir par un pénible travail. 1565.

Arrivée de M. de Ribaut en Floride.

Cependant les Anglois mirent à la voile peu de jours après que leur Général eut livré un de ſes Vaiſſeaux à M. de Laudonniere, & les François ne ſongerent plus qu'à ſe diſpoſer à leur voyage. Tout fut en état le quinziéme d'Août, & l'on n'attendoit plus que le vent pour apareiller; mais par malheur ce vent ſi déſiré ne vint que le vingt-huit. On ſe hâta d'en profiter, & l'on étoit occupé à lever les Ancres, lorſqu'on découvrit pluſieurs Voiles. Laudonniere envoya auſſitôt une Barque pour les reconnoître; mais la Barque ayant abordé le Commandant, ne revint point, ce qui donna à penſer à tout le Monde. Laudonniere rentra, ſans differer, dans ſon Fort, & fit travailler avec une extrême diligence à ſe mettre en état de pouvoir s'y défendre, au moins quelque tems.

Ce n'étoit pas une choſe aiſée, car avant que d'évacuer cette Place, on en avoit ruiné preſque toutes les défenſes, dans la crainte que les Eſpagnols, ou les Anglois ne vinſſent s'y établir, ou que les Sauvages mêmes ne s'y cantonnaſſent pour empêcher les François d'y rentrer. Le lendemain matin on aperçut à l'entrée de la Riviere ſept Barques, toutes pleines de Gens armés, le Morion en tête, & l'Arquebuſe en état. Elles remonterent juſques vis-à-vis de la Caroline, voguant en ordre de Bataille, & quelque demande, que fiſſent les Sentinelles, perſonne ne répondit. On leur tira quelques coups de Fuſils, mais elles étoient hors de portée; on alloit leur lâcher une volée de Canons, lorſque quelqu'un s'étant levé, cria que c'étoit M. de Ribaut.

Motifs de ſon voyage.

La ſurpriſe fut grande dans le Fort, & la joye mêlée de quelque crainte. Laudonniere croyoit n'avoir rien à ſe reprocher, mais il n'y a qu'au Tribunal de Dieu, que le témoignage de la conſcience raſſûre parfaitement, & cette façon d'agir d'un Hom-

1565. me, avec qui il avoit toujours été en bonne intelligence, ne lui permettoit pas de douter qu'on ne l'eût deſſervi auprès de M. l'Amiral, ou du Roy même. Il apprit bientôt de la bouche de M. de Ribaut, que ſa crainte étoit fondée; car l'ayant prié en particulier de s'expliquer avec lui ſans déguiſement, ce Général lui fit un grand détail de tout ce qui avoit été dit & mandé à la Cour à ſon déſavantage.

Chefs d'accuſation contre Laudonniere.

Les principaux griefs étoient, qu'il tranchoit tellement du Souverain, & gouvernoit d'une maniere ſi tyrannique, qu'il n'y avoit plus perſonne en Floride, qui voulût y ſervir ſous ſes ordres; qu'il regardoit ce Pays, comme ſa conquête & ſon domaine; qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, ſi on vouloit le conſerver au Roy; qu'il étoit même néceſſaire pour cela d'avoir la force en main; & que le moins qu'il y avoit à craindre, ſi Sa Majeſté differoit de prendre ces meſures, étoit que les François de la Floride, ne ſe fiſſent eux-mêmes juſtice, comme il étoit arrivé à Charles-Fort au ſujet du Capitaine Albert, & ne cherchaſſent enſuite l'impunité de leur crime dans la révolte, en ſe donnant à quelqu'autre Puiſſance. Enfin que ſa fidélité même étoit ſuſpecte.

C'étoit en effet là les raiſons, qui avoient engagé le Roy à faire armer ſept Navires, & à en donner le commandement au Sieur de Ribaut. La réputation, où l'on avoit mis la Floride en France; le bruit d'un Armement ſi conſidérable, & la confiance, que l'on avoit au Général, avoient cauſé un véritable empreſſement à y prendre parti, d'autant plus que la Paix laiſſoit ſans employ un grand nombre de Gentilshommes & d'Officiers, qui furent charmés de trouver cette occaſion de ne pas perdre le fruit de leurs ſervices paſſés. On verra même dans la ſuite que l'Amiral de Coligny n'avoit pas eu cette fois-ci la même attention à exclurre les Catholiques, que dans les autres Armemens, au-moins parmi les Soldats & les Matelots.

Dangers, que courut la Flotte, avant que d'arriver en Floride.

Les commencemens de cette expédition ne furent pas heureux: la Flotte étant encore moüillée dans la Rade de Dieppe, eſſuya un coup de vent ſi furieux, qu'elle fut obligée de faire vent arriere, & qu'elle couroit riſque de périr, ſi elle n'eût rencontré le Port du Havre-de-Grace, pour s'y mettre à l'abri de la tempête. Elle en partit le quatorziéme de Juin, & une ſeconde tourmente la contraignit de relâcher à Portsmouth. Elle fut enſuite plus de deux mois à gagner la Floride, & M. de Ribaut s'amuſa encore plus de deux mois en differens endroits de

la Côte, avant que d'entrer dans la Riviere de May. Peut-être vouloit-il s'assûrer des Sauvages de ces Cantons, au cas qu'il trouvât de la résistance de la part du Commandant de la Caroline. 1565.

Laudonniere veut repasser en France.

Quoiqu'il en soit, dès qu'il se fut ouvert à celui-ci des soupçons de la Cour, il demeura convaincu par ses réponses, & par le témoignage des principaux Officiers, qu'on en avoit imposé au Roy & à M. l'Amiral. Il n'oublia rien ensuite pour engager Laudonniere à demeurer avec lui en Floride, jusqu'à lui offrir de lui laisser le commandement de la Caroline, & d'aller se placer ailleurs : mais il le trouva ferme dans la résolution de passer en France, pour s'y justifier, & il n'insista pas davantage ; il lui rendit même une Lettre de M. de Coligni, par laquelle ce Seigneur, sans lui rien témoigner des accusations, qu'on avoit faites contre lui, l'invitoit à venir informer le Roy & son Conseil des moyens, qu'il jugeoit les plus propres pour établir solidement la nouvelle Colonie.

Reception, & propositions, que les Sauvages font à M. de Ribaut.

Cependant au premier avis, qu'avoient eu les Sauvages de l'arrivée de la Flotte Françoise, ils s'étoient rendus en grand nombre à la Caroline. Quelques-uns ayant reconnu M. de Ribaut à sa barbe, qu'il portoit toujours fort longue, lui témoignerent une grande joye de son retour, & lui firent quantité de présens, parmi lesquels il y avoit un très-gros morceau de Mine, qui se trouva d'un bon Or. Ils ajoûterent que, s'il vouloit, ils le meneroient à des Montagnes, où il y avoit de ce métal en abondance. Le Général étoit bien résolu de s'assûrer une bonne fois de la vérité sur des points de cette importance, mais il eut bientôt d'autres occupations, que celle d'aller visiter les Montagnes d'Apalache. Il avoit fait sonder la Riviere, & il ne s'y étoit pas trouvé assez d'eau pour ses quatre plus gros Navires, qu'il fut obligé de laisser dans la Rade, & il fallut se servir des Chaloupes pour en tirer les provisions, dont on avoit besoin dans la Caroline. Cela fait il songea à reparer le Fort, & comme il mit presque tout son Monde en œuvre, les travaux avancerent beaucoup en peu de jours.

Une Escadre Espagnole arrive à la vûë de la Flotte Françoise.

Ils n'étoient point encore achevés, lorsque le quatriéme de Septembre, vers les quatre heures du soir, six Navires Espagnols vinrent moüiller dans la Rade, assez près des quatre Vaisseaux François, qui y étoient restés. Cette Escadre étoit commandée par D. Pedro MENENDEZ de Avilez, Chevalier de S. Jacques, Commandeur de Santa Cruz de la Carça : mais pour

1565. entendre ce que j'ai à dire dans la ſuite, il faut reprendre les choſes de plus haut.

Quel étoit le Général.

Cet Officier, que les Hiſtoriens de ſa Nation nous repréſentent comme un des plus grands Hommes, qu'elle ait eus dans le nouveau Monde, ſe trouvant à la Cour d'Eſpagne embarraſſé dans des affaires fâcheuſes, que ſes Ennemis lui avoient ſuſcitées, fut aſſez étonné de recevoir de la bouche même du Roy Philippe II. ſon Maître, un ordre de ſe tranſporter en Floride, d'en viſiter exactement toutes les Côtes, & d'en dreſſer une Carte exacte, pour être miſe entre les mains de tous les Pilotes, qui iroient déſormais en Amerique, parceque les fréquens naufrages, qui ſe faiſoient au Canal de Bahame, & ſur les Côtes voiſines, étoient uniquement cauſés par le peu de connoiſſance, qu'on avoit eu ſoin de prendre des atterrages.

Occaſion de ſon voyage.

Un commandement ſi imprevû fit reprendre cœur à Menendez, qui ſe croyoit diſgracié; mais la Commiſſion, que le Roy lui donnoit, lui parut trop limitée, & pour en étendre les bornes, il dit à Sa Majeſté, qu'il ne connoiſſoit rien de plus important pour ſon ſervice, que la conquête & l'établiſſement de la Floride; qu'il ſçavoit que ces immenſes Regions joüiſſoient d'un climat fort ſain, & que les Terres en étoient extrêmement fertiles; mais que quand bien même il n'y auroit aucun avantage ſolide à tirer pour l'Etat de la poſſeſſion de ce beau Pays, il étoit habité par des Peuples enſevelis dans les plus épaiſſes ténébres de l'Infidélité; que Sa Majeſté étoit obligée en conſcience, comme legitime Souverain de toute la Floride, de leur procurer la connoiſſance du vrai Dieu, puiſque c'étoit à cette condition que les Souverains Pontifes avoient donné à ſes Ancêtres le Domaine du nouveau Monde. Pour moi, SIRE, » ajoûta-t'il, l'aveuglement de tant de milliers d'Idolâtres m'a » touché à un point, que de tous les Emplois, dont Votre Maje- » ſté peut m'honorer, il n'y en a pas un ſeul, auquel je ne préfe- » raſſe celui de conquerir & de peupler la Floride de véritables » Chrétiens.

A quelles conditions il traite avec le Roy.

Le Roy loüa ſon zéle, & agréa ſes offres; il fut reglé qu'il conduiroit cinq-cent Hommes en Floride avec des vivres pour un an, le tout à ſes frais, & ſans que Sa Majeſté, ni ſes Succeſſeurs fuſſent tenus à ſon égard à aucun dédommagement: que dans l'eſpace de trois ans il auroit conquis la Floride, & auroit fait une Carte exacte de toutes les Côtes: qu'outre les cinq-cent Hommes deſtinés à peupler la Floride, & parmi leſquels il y au-

roit cent Laboureurs, & quatre Prêtres Jeſuites, il y porteroit des Chevaux & des Cavalles, & de toutes les eſpeces de gros & de menu Bétail ; qu'il y établiroit une Audience Royale, dont il ſeroit Alguaſil Mayor : qu'il formeroit deux ou trois Bourgades, chacune de cent Habitans, & qui ſeroient défenduës par de bons Forts ; qu'il pourroit aller, quand il le jugeroit à propos, à l'Iſle Eſpagnole, à Portoric, à Cuba, & venir même en Eſpagne, ſans payer de droits, ni pour les vivres, ni pour les proviſions, ni pour les marchandiſes, excepté l'or, l'argent, & les pierres précieuſes : que pendant ſix ans il pourroit armer deux Galions de cinq à ſix-cent Tonneaux, & deux Pataches de cent cinquante ou de deux-cent : que toutes les priſes, qu'il feroit avec ces Batimens, ſeroient à lui : qu'il auroit le titre perpétuel & héréditaire d'Adelantade de la Floride, avec les mêmes prééminences & prérogatives, dont joüiſſent ceux de Caſtille, & deux mille Ducats d'honoraire, à prendre ſur le revenu de la Province ; & que celui de ſes Enfans, ou de ſes Gendres, qu'il nommeroit pour ſon Succeſſeur, joüiroit des mêmes privileges : qu'il auroit un quinziéme de tout ce qui appartiendroit à Sa Majeſté, des revenus, des Mines, de l'Or, de l'Argent, des Perles, & des fruits de la Terre dans toutes ſes conquêtes. Enfin le vingt-deux de Mars de cette année le Roy lui fit délivrer des Proviſions de Capitaine Général de l'Armement deſtiné pour la Floride. 1565.

Sur ces entrefaites on eut avis pour la premiere fois en Eſpagne que les Huguenots de France s'étoient établis depuis trois ans dans la Floride, qu'ils y avoient conſtruit des Forts, & qu'on étoit ſur le point de leur envoyer un grand ſecours d'Hommes, de Vivres, & de Munitions. L'Adelantade étoit allé faire un tour en Biſcaye, & dans les Aſturies ſa Patrie, afin d'engager ſes Parens & ſes Amis à lui fournir l'Argent, & les Cautions néceſſaires pour les frais de ſon entrepriſe ; il fut mandé à la Cour, & il s'y rendit en diligence, laiſſant le ſoin de ſes affaires entre les mains d'Eſtevan de las Alas, & après avoir nommé D. Pedro Menendez Marquez, ſon neveu, Amiral de ſa Flotte, avec ordre de faire voiles inceſſamment pour les Canaries, & de l'y attendre.

Il apprit en arrivant à la Cour les nouvelles, qu'on venoit de recevoir de France, & le Roy lui dit, qu'ayant beſoin de plus grandes forces, pour chaſſer les Hérétiques de la Floride, il n'étoit pas juſte que cette augmentation de dépenſes fût ſur ſon

On reçoit nouvelles à Madrit du ſecours, qu'on préparoit en

1565.

France pour la Floride ; réſolution, qu'on y prend à ce ſujet.

compte : ainſi qu'il feroit expédier des ordres, pour qu'il trouvât prêts dans les Indes deux-cent Chevaux, quatre-cent Fantaſſins, & trois Navires de ſa Flotte, dont la paye pour quatre mois, les Vivres, les Munitions, l'Artillerie, & toutes les choſes néceſſaires ſeroient fournies ſur ſon Thréſor. Menendez ayant alors repréſenté à Sa Majeſté que ces nouvelles diſpoſitions retarderoient beaucoup ſon arrivée en Floride, & que tandis qu'il ſeroit occupé à faire ſes préparatifs à l'Iſle Eſpagnole & ailleurs, les Hérétiques de France auroient tout le tems de fortifier leur Place, de faire alliance avec les Floridiens, & de les diſcipliner : qu'il lui paroiſſoit plus expédient au ſervice de Sa Majeſté qu'elle lui donnât deux Galeres, & deux Galiottes de celles, qui étoient ſous les ordres de Dom Alvare Baçan ; qu'avec ce renfort il partiroit au premier bon vent, & previendroit le ſecours de France ; qu'il entreroit dans le Port le plus proche de celui, qu'occupoient les François, qu'il s'y fortifieroit, qu'il s'attacheroit les Caciques des environs, & que lorſqu'au Printems prochain ſa Cavallerie arriveroit, il ſeroit en état de tenir la Campagne, & d'attaquer l'Ennemi avec avantage, ou de l'obliger à abandonner le Pays.

Départ de Menendez. Etat de ſes forces.

Son projet fut approuvé ; mais comme les Turcs menaçoient alors l'Iſle de Malte, le Roy Catholique ne jugea pas à propos d'affoiblir ſon Armée Navale, & ce Prince donna des ordres pour ſuppléer d'ailleurs à ce que demandoit le Capitaine Général. Ces ordres, quoique précis, ne furent pourtant pas exécutés en entier ; Menendez eſſuya même de la part des Officiers du Conſeil des Indes, pluſieurs contretems fâcheux, & ne put mettre à la voile que le vingt-neuf de Juin. Sa Flotte étoit compoſée du Galion *le S. Pelage* du port de neuf-cent quatre-vingt ſeize Tonneaux, & de dix Navires, dont les équipages montoient à neuf-cent quatre-vingt-quinze Hommes, y compris les Gens de guerre & les Mariniers, quatre Prêtres Seculiers, cent dix-ſept, tant Officiers, qu'Ouvriers, & une très-nombreuſe Artillerie, dont une partie étoit deſtinée pour les Forts, que l'on devoit conſtruire en Floride. Tout cela étoit aux frais de l'Adelantade, à l'exception de deux-cent quatre-vingt-dix-neuf Soldats, de quatre-vingt-quinze Mariniers, & du Pilote en chef. C'étoit auſſi le Roy, qui avoit fretté le *S. Pelage*.

Cette Flotte ſortit du Port de Cadix le vingt-neuf de Juin, mais une grande tourmente l'obligea bientôt à y rentrer, ce qui affligea beaucoup le Capitaine Général, qui fondoit tout le ſuccès

cès de ſon entrepriſe dans la diligence, mais il en fut un peu conſolé par un renfort d'Hommes, que ce retardement lui procura, deſorte qu'étant arrivé aux Canaries, ſon Armement ſe trouva compoſé de quinze-cent quatre Perſonnes, parmi leſquelles il y avoit pluſieurs Gentilshommes des meilleures Maiſons de Biſcaye, de Galice & des Aſturies. Deux jours après ſon départ de Cadiz le Capitaine Luna y arriva avec quatre-vingt-dix Hommes, & s'embarqua ſur une Caravelle, qu'on lui fournit toute équipée. D'autre part Dom Eſtevan de las Alas Lieutenant de Menendez fit auſſi embarquer dans les Ports d'Avilez & de Gijon deux-cent cinquante-ſept tant Matelots que Soldats ſur trois Navires, ſous les ordres de l'Amiral Dom Pedro Menendez Marquez, lequel fut encore pourvû de la Charge de Thréſorier Général du Roy dans la Floride. 1565.

Enfin, comme on avoit donné à cette expédition tout l'air d'une guerre ſainte, entrepriſe contre les Hérétiques, de concert avec le Roy de France, qui déſavoüoit, diſoit-on, l'établiſſement de ſes Sujets de la Religion Prétenduë Reformée dans la Floride, tant de Gens ſe préſenterent pour avoir part à cette eſpece de Croiſade, que toutes les forces réunies du Capitaine Général, ſe trouverent monter à deux mille ſix-cent Hommes, parmi leſquels il y avoit douze Religieux de S. François, onze Prêtres & un Laïc, un Religieux de la Merci, cinq Eccleſiaſtiques, & huit Jeſuites. De ſorte qu'avec ce que Menendez avoit reçu du Roy ſon Maître, en moins de quatorze mois il ſe trouva avoir dépenſé du ſien un million de Ducats.

Il ne s'arrêta point aux Canaries, mais il s'étoit à peine remis en Mer, qu'une tempête diſſipa ſa Flotte. La Capitane & une Patache diſparurent, une grande Chaloupe fut contrainte de rentrer dans le Port, parcequ'elle faiſoit eau de toutes parts; les Navires, qui étoient ſous les ordres d'Eſtevan de las Alas avoient pris une autre route, & il n'en demeura avec le Capitaine Général que cinq, qu'une ſeconde tourmente, qui ſurvint le vingtiéme de Juillet, obligea de jetter à la Mer une partie de leur charge. Le neuviéme d'Août Menendez prit terre à l'Iſle de Portoric, après avoir fait en paſſant de nouvelles proviſions à l'Iſle Eſpagnole. Il y enrola quarante-trois Hommes, & il y apprit que M. de Ribaut avoit pris les devants ſur lui, mais qu'on avoit remarqué que ce Capitaine s'étoit amuſé pendant plus de deux mois en différens endroits de la Côte de la Floride. Sa Flotte eſt diſperſée.

1565. Il délibere sur ce qu'il doit faire.

Menendez se trouvoit alors réduit à la troisiéme partie de son Monde, & la plûpart de ses Soldats étoient sans expérience; mais comme tous les Officiers, qui l'accompagnoient, étoient Gens de résolution, il assembla le Conseil de Guerre, auquel il représenta que ce n'étoit ni l'intérêt, ni l'ambition, qui l'avoient engagé dans cette entreprise, mais le seul zéle de la gloire de Dieu; qu'il lui paroissoit que le Tout-Puissant, en permettant que de toute la Flotte, avec laquelle il étoit parti de Teneriffe, il ne lui restât que cinq Navires, vouloit que le succès d'une si glorieuse expédition ne pût être attribuée qu'à la force invincible de son bras, & que son avis étoit que sans déliberer davantage, on fît voile pour la Floride, où il esperoit surprendre les Hérétiques, avant que le secours, qu'ils attendoient, les eût joint; & remporter sur eux une victoire complette.

Il pria néanmoins le Conseil de lui dire ce qu'il pensoit de sa résolution. Le Mestre de Camp D. Pedro de Valdez, qui étoit son Gendre, prit le premier la parole, & fut de son avis; la plûpart des autres opinerent de même; mais quelques-uns, qui avoient à leur tête un Capitaine, nommé Jean de S. Vincent, & qui méditoient de passer au Perou, ou à la nouvelle Espagne, lui représenterent que de vouloir ainsi brusquer l'entreprise avec si peu de Monde, c'étoit se mettre en un péril évident de la faire échoüer. A la fin cependant, comme ils virent que le plus grand nombre persistoit dans l'avis contraire, ils firent au moins semblant de s'y rendre.

Il découvre la Floride.

L'Adelantade au comble de sa joye se remit en Mer, & le vingt-huit d'Août découvrit la Terre de la Floride. La difficulté étoit de sçavoir, si l'on étoit au Nord, ou au Sud des François, & dans cette incertitude, on ne fit autre chose pendant quatre jours, que de courir des bordées au large & à Terre. Le cinquiéme jour l'Adelantade aperçut quelques Sauvages à la Côte, & envoya son Mestre de Camp, avec vingt Arquebusiers, pour prendre langue. Dès que ces Barbares virent approcher les Chaloupes, ils se mirent en devoir de s'opposer à leur débarquement, puis se retirerent au petit pas, ayant toujours leurs Arcs bandés. Valdez n'osa les poursuivre, apprehendant quelque embuscade, mais comme il ne vouloit pas s'en retourner, sans avoir eu quelques nouvelles des François, il appella un de ses Gens, qui avoit mérité la mort, & qu'on avoit reservé dans le dessein de s'en servir pour de pareilles occasions, il lui ordonna de quitter ses Armes, il lui mit en main quelques Marchandi-

ſes, lui dit de ſuivre les Sauvages, & lui promit ſa grace, s'il pouvoit tirer de ces Barbares quelques lumieres ſur ce qu'on vouloit ſçavoir. 1565.

Il apprend des nouvelles des François.

Le Soldat s'acquitta parfaitement de ſa commiſſion, & apprit que les François étoient à vingt lieuës de-là, en tirant au Nord. Il engagea même quelques Sauvages à le ſuivre juſqu'au lieu, où le Meſtre de Camp s'étoit arrêté, & ils en furent bien reçus. Ils lui demanderent où étoit le Général, & Valdez leur répondit qu'il étoit reſté ſur ſon bord; il les invita à l'y aller trouver, mais ils s'en excuſerent, ils ajoûterent que s'il vouloit débarquer, & ſe repoſer chez eux, il n'auroit pas lieu de s'en repentir. Sur cette réponſe Valdez leur fit amitié, & ſe rembarqua. Le Capitaine Général ſur ſon raport ne balança point à mettre pied à Terre, il prit cinquante Maîtres, & s'embarqua avec eux dans ſes Chaloupes. Les Sauvages ne l'eurent pas plûtôt aperçû, qui s'avançoit vers le rivage, qu'ils jetterent leurs armes, & s'approcherent en chantant, & levant les mains au Ciel. Menendez les careſſa beaucoup, il leur diſtribua de petits préſens, qu'ils reçurent avec reconnoiſſance, & leur fit donner à manger; mais il ne put rien tirer d'eux, que ce qu'ils avoient déja dit au Meſtre de Camp.

Il donne à la Riviere des Dauphins le nom de S. Auguſtin.

Il retourna donc à ſon bord, remit à la voile, & après avoir fait environ huit lieuës, il ſe trouva le 28. d'Août à l'embouchure de la Riviere des Dauphins. Elle lui parut fort belle, & il lui donna le nom de *S. Auguſtin*, parceque ce jour on célébroit la Fête de ce S. Docteur. Il ne s'y arrêta pourtant point, il continua ſa route, & le lendemain il aperçut quatre Navires à l'Ancre, ce qui lui fit juger que les François avoient reçu le ſecours, qu'ils attendoient. Il aſſembla auſſitôt ſon Conſeil, qui fut d'avis de retourner à l'Iſle Eſpagnole, & d'y attendre que toute ſa Flotte s'y fût réunie. Cette réſolution le chagrina d'autant plus, qu'il avoit été découvert, qu'il ne faiſoit point de vent, que ſes Navires étoient en très-mauvais état, & qu'il avoit tout à craindre, s'il étoit pourſuivi.

Il ſe réſout à attaquer les Vaiſſeaux François.

Il repreſenta donc qu'il lui paroiſſoit plus à propos de ſurprendre les quatre Vaiſſeaux François, qui étoient moüillés dans la Rade, où il n'étoient apparemment reſtés, que parce qu'ils ne pouvoient pas entrer dans la Riviere, où le Fort étoit ſitué: que ſans doute il y reſtoit peu de Monde, parceque le Général, les croyant en pleine ſûreté, n'y auroit laiſſé qu'une partie des Equipages: qu'après qu'il s'en ſeroit rendu le Maître, rien ne l'em-

1565. pêcheroit plus d'entrer dans la Riviere de S. Auguſtin, où il ſe fortifieroit, tandis que quelques-uns de ſes Vaiſſeaux iroient à l'Iſle Eſpagnole, pour y donner avis de ſa ſituation à ceux de ſa Flotte, qui s'y ſeroient rendus, & pour y prendre les vivres & les munitions, dont on auroit beſoin : que quand toutes ſes forces ſeroient réunies dans la Riviere de S. Auguſtin, il pourroit attaquer les François par Mer & par Terre, & que ceux-ci, après la perte de leurs grands Vaiſſeaux, ne pourroient, ni réſiſter à de ſi puiſſans efforts, ni même retourner en France.

Ce qui ſe paſſe entr'eux & lui.

Ces raiſons parurent convainquantes à tout le Conſeil, & on jugea le projet du Capitaine Général digne de ſon courage & de ſa prudence ; on éventa ſur l'heure toutes les voiles, & l'Eſcadre n'étoit plus qu'à trois lieuës des Navires François, lorſqu'un calme profond ſuivi de pluyes & de tonnerre, empêcha les Eſpagnols d'avancer. Vers les neuf heures du ſoir le Ciel ſe découvrit, & le vent devint bon, mais l'Adelantade fit reflexion que, quelque diligence qu'il pût faire, il ſeroit tout-à-fait nuit, lorſqu'il auroit joint les François, leſquels, s'ils ſe trouvoient trop foibles pour le combattre, ſe laiſſeroient peut-être accrocher pour brûler les Navires Eſpagnols, duſſent-ils perdre les leurs, & ſe ſauver à Terre dans leurs Chaloupes. Il avoit remarqué d'ailleurs que tous les matins, & juſqu'à midi, la Mer étoit baſſe à la Côte, & à l'entrée des Rivieres, qui ont toutes des barres ; & ſur cette obſervation il forma le deſſein de moüiller les Ancres le plus près qu'il ſeroit poſſible des Ennemis, puis de filer du cable, afin de ſe trouver au milieu d'eux à la pointe du jour, lorſqu'ils ne pourroient, ni manœuvrer, ni recevoir du ſecours de ceux de leurs Vaiſſeaux, qui étoient moüillés vis-à-vis de la Caroline.

Ce plan dreſſé, & les ordres donnés en conſéquence, l'Adelantade vogua à petites voiles juſques vers les onze heures & demie ; alors il jetta ſes Ancres, & fila tous ſes Cables, en ſorte qu'il ſe trouva bientôt par le travers de la Capitane Françoiſe. Nos Hiſtoriens diſent qu'il demanda des nouvelles de M. de Ribaut, & de ſes principaux Officiers, qu'il nomma tous : qu'il aſſûra enſuite que ſon arrivée dans cette Rade ne devoit point inquietter les François, & qu'il n'avoit pas même deſſein de s'y arrêter ; qu'en effet il apareilla à la pointe du jour, mais qu'au lieu de prendre le large, il arriva tout court ſur les Navires François, qui n'eurent que le tems de couper leurs Cables, & de faire voile au plus vîte.

Un Auteur Eſpagnol (*a*), & le ſeul, que je ſache, qui ait écrit le détail de cette expédition, aſſûre au contraire que les François voyant les Navires des Eſpagnols s'aprocher dans l'obſcurité de la nuit, firent un feu continuel ſur eux ; mais ſans aucun effet ; que Menendez ne tira pas un ſeul coup, & fit mettre tous ſes Gens ventre à Terre : qu'au point du jour ſon Vaiſſeau ſe trouvant engagé entre les deux plus grands Navires ennemis, il fit ſonner les Trompetes, comme pour ſaluer la Capitane Françoiſe, qui lui rendit le ſalut : qu'enſuite il parut & demanda d'où étoient ces Navires, & ce qu'ils venoient faire dans la Floride ? Qu'on lui répondit qu'ils étoient de France, & qu'ils étoient venus porter des munitions & des Hommes pour un Fort, que le Roy Très-Chrétien avoit dans la Riviere de May, & pour quelques autres, qu'on avoit deſſein de conſtruire dans le Pays : que Menendez leur demanda, s'ils étoient Catholiques ou Lutheriens (*b*), qu'ils répondirent qu'ils étoient Lutheriens ; qu'ils demanderent enſuite à celui, qui leur parloit, qui il étoit, & quel étoit ſon deſſein ; & qu'il leur dit : Je ſuis Pedro Menendez Général de cette Flotte du Roy Catholique Dom Philippe II. Je ſuis venu dans ce Pays, pour y faire pendre, ou égorger tous les Luthériens, que j'y trouverai, ou que je rencontrerai en Mer, ſuivant les ordres, que j'ai reçus du Roy mon Maître ; & ces ordres ſont ſi précis, qu'il ne m'eſt pas permis de faire grace à qui que ce ſoit : je les exécuterai donc à la lettre, mais lorſque je me ſerai rendu Maître de vos Navires, ſi j'y rencontre quelque Catholique, je le traiterai avec bonté : pour les Hérétiques, ils mourront tous. 1565.

A ces mots, continuë l'Auteur Eſpagnol, l'Adelantade fut interrompu par des huées accompagnées d'injures atroces, & indécentes contre lui & contre le Roy Catholique. Outré de colere il fit prendre ſur l'heure les armes à ſes Gens, acheva de filer ſes Cables, & donna ordre d'aborder ; mais les Cables s'étant embarraſſés dans les Ancres, les François eurent le tems de prendre le large ; les Eſpagnols les pourſuivirent, & leur tirerent quelques volées de Canon, mais de trop loin pour les atteindre. Alors Menendez deſeſperant de les pouvoir joindre, ſe rapprocha vers les dix heures du matin de la Riviere de May, à deſſein d'y entrer. Il changea bientôt de réſolution ; car ayant

Il attaque les Navires François, qui lui échapent, & ſe retire dans la Riviere de S. Auguſtin.

(*a*) D. André Gonzalez de Barcia, *Enſayo Chronologico para la Hiſtoria de la Florida.*

(*b*) Les Eſpagnols appelloient communément Luthériens tous les nouveaux Hérétiques.

1565. aperçu cinq Bâtimens à l'ancre, & deux Bataillons rangés en bon ordre ſur la pointe de la barre, qui firent feu ſur ſes Vaiſſeaux, lorſqu'ils parurent, il comprit que s'il s'opiniatroit à vouloir forcer le paſſage, les autres Vaiſſeaux François pourroient revenir ſur lui, & le mettre entre deux feux. Ainſi il jugea plus à propos de reprendre la route de la Riviere de S. Auguſtin.

Conſeil de guerre tenu à la Caroline, & ſon avis.

Les quatre Navires François, qui ne l'avoient point perdu de vûë, le voyant s'éloigner, revirerent auſſitôt de bord, & retournerent à leur premier moüillage, les vents contraires ne leur ayant pas permis de s'approcher davantage de la Riviere de May. Dès qu'ils eurent moüillés les ancres, Coſſet, qui les commandoit, écrivit à M. de Ribaut, pour l'inſtruire de ce qui s'étoit paſſé, & ſur cet avis ce Général aſſembla le Conſeil de guerre. Tous jugerent qu'il falloit travailler ſans relâche à fortifier la Caroline, & envoyer par Terre un gros Détachement dans la Riviere des Dauphins, pour tomber ſur les Eſpagnols, avant qu'ils euſſent eu le loiſir de ſe retrancher.

M. de Ribaut en propoſe un autre.

M. de Ribaut, après avoir écouté tout le monde, tira de ſa poche une Lettre, qu'il avoit reçûë de l'Amiral de Coligni peu de jours avant ſon départ de France, par laquelle ce Seigneur lui mandoit qu'un Officier Eſpagnol, nommé D. Pedro Menendez, ſe diſpoſoit à aller attaquer *la Nouvelle France*, & lui recommandoit expreſſément de ne pas ſouffrir qu'il entreprît rien, qui pût préjudicier aux droits de Sa Majeſté. Il n'y avoit rien en cela, qui dût obliger le Général de s'éloigner de l'avis, qu'on venoit de propoſer d'une maniere ſi unanime; il en conclut néanmoins qu'il devoit aller avec ſes quatre plus grands Navires fondre ſur trois de ceux d'Eſpagne, que Coſſet lui avoit mandé être reſtés au large, diſant que quand il les auroit en ſa puiſſance, il lui ſeroit facile de faire des autres ce qu'il voudroit.

Il s'entête, quoiqu'il ſoit ſeul de ſon avis.

M. de Laudonniere, & un Capitaine, nommé la Grange, qui avoit beaucoup de part à la confidence de M. l'Amiral, refuterent ſans peine ce raiſonnement, & le premier ajoûta que cette Côte étoit ſujette à des ouragans, qui duroient quelquefois pluſieurs jours, & que ſi par malheur il en ſurvenoit un, tandis que preſque toutes les forces de la Colonie ſeroient en Mer, rien n'empêcheroit les Eſpagnols, qui étoient dans la Riviere des Dauphins, de venir s'emparer de la Caroline. Ils eurent beau dire, Ribaut perſiſta dans ſon deſſein, quoique perſonne ne l'approuvât; il obligea même Laudonniere, à qui il

avoit laiſſé le Commandement de la Caroline, de lui donner toute ſa Garniſon, & preſque tous ſes vivres. La Grange ne vouloit pas s'embarquer, & fut deux jours à ſe rendre; à la fin il ſe laiſſa gagner. 1565.

Il ne reſta dans le Fort avec M. de Laudonniere, qui étoit malade, que le Sieur du Lys Ingenieur, deux Gentilshommes, nommés la Vigne, & S. Cler, & cinquante perſonnes, d'autres diſent quatre-vingt-cinq, quelques autres en font même monter le nombre juſqu'à deux-cent quarante; mais tous conviennent qu'il n'y en avoit pas vingt en état de tirer un coup de Mouſquet: les autres étoient des Soldats, qui avoient être bleſſés dans l'expédition contre Outina, de vieux Artiſans, des Vivandiers, des Femmes & des Enfans. Ce fut le ſixiéme de Septembre, que le Général s'embarqua pour aller chercher les Eſpagnols; mais les vents contraires l'arrêterent en Rade juſqu'au dix, qu'il mit à la voile.

Il s'embarque pour aller chercher les Eſpagnols.

Le ſept D. Pedro Menendez étoit entré dans la Riviere des Dauphins, à laquelle nous avons vû qu'il avoit donné le nom de S. Auguſtin, & que je nommerai toujours ainſi dans la ſuite. Il fit auſſitôt débarquer trente Hommes ſous la conduite d'André Lopez Patiño, & de Jean de S. Vincent, tous deux Capitaines, à qui il donna ordre de choiſir un lieu avantageux, & d'y faire quelques retranchemens, en attendant qu'on y pût conſtruire un Fort. Le lendemain à midi il mit lui-même pied à terre, trouva à ſon débarquement quantité de Sauvages, à qui il fit amitié, & qui lui confirmerent tout ce qu'il avoit appris de la ſituation de la Caroline. Le neuf il fit célébrer les divins myſteres, & prit de nouveau poſſeſſion du Pays avec toutes les formalités requiſes, & obligea ſes Officiers de jurer qu'ils lui ſeroient fidéles juſqu'à la fin de ſon expédition.

Menendez prend poſſeſſion de la Riviere de S. Auguſtin.

Il alla enſuite viſiter l'emplacement, que ſes deux Capitaines avoient choiſi, il l'approuva, puis il ſe rembarqua, & faiſant réfléxion qu'il étoit à craindre que, quand toutes ſes Trouppes ſeroient à terre, les François ne vinſſent attaquer ſes Vaiſſeaux, qui étoient moüillés à une lieuë & demie au large; il fit travailler en diligence à en tirer toutes les choſes, dont il avoit beſoin pour l'établiſſement, qu'il méditoit, & les Trouppes, dont il vouloit ſe ſervir pour prendre la Caroline. Le jour ſuivant il eut avis que M. de Ribaut s'approchoit pour le combattre, ſur quoi il donna ordre à celui, qui commandoit le *S. Pelage*, & à un autre Vaiſſeau, d'appareiller à minuit pour l'Iſle Eſpagnole; il

1565. s'embarqua lui-même dans un grand Batteau, mit cent cinquante Soldats sur un Navire de cent Tonneaux, & avec ces deux Bâtimens il alla moüiller sur la Barre à deux brasses d'eau.

Les François sont surpris d'un furieux ouragan, lorsqu'ils se disposoient à attaquer les Espagnols.

A la pointe du jour les Navires François parurent à l'endroit même, d'où les deux Espagnols étoient partis, & un moment après il y en eut un, qui s'avança vers la Barre avec trois Chaloupes. L'Adelantade comprit toute la grandeur du péril, où il se trouvoit, mais par bonheur pour lui il fallut que les François attendissent deux heures entieres le retour de la marée, pour entrer sur la Barre. Il faisoit un très-beau tems, & la Mer étoit fort belle, lorsque tout à coup il s'éleva un vent de Nord si violent, & la Mer devint si orageuse, que M. de Ribaut fut contraint de s'éloigner de la Côte, & d'abandonner sa proye, au moment que, selon toutes les apparences, elle ne pouvoit lui échaper.

Discours de Menendez à ses Officiers.

Menendez ne douta point que cet orage, qui le sauvoit, ne fût un effet des Prieres, qu'il avoit faites au fort du danger, dont il se voyoit si heureusement délivré, & ne songea plus qu'à profiter de l'éloignement des François. Il fit dire une Messe du S. Esprit, au sortir de laquelle il assembla le Conseil de guerre. Il y déclara que s'il ne s'agissoit que du service du Roy, personne ne devoit être surpris qu'ils renonçassent à une entreprise, où il se rencontroit tant d'obstacles ; mais que c'étoit la cause de Dieu, & qu'on ne pouvoit l'abandonner, sans encourir la malediction du Tout-Puissant. „ Nous sommes, ajoûta-t'il, environnés d'Ennemis, les vivres commencent à nous manquer, mais „ c'est dans ces grandes extrémités, que paroit le véritable cou„ rage.

A ces mots l'Assemblée l'interrompit, en l'assûrant qu'ils étoient tous disposés à le seconder de leur mieux : alors plein d'une nouvelle confiance, il reprit la parole, & dit que le Ciel se déclaroit si visiblement pour eux, que le succès de leur expédition étoit sûr, s'ils ne se manquoient pas à eux-mêmes ; qu'assûrément l'Escadre Françoise, qui trois jours auparavant fuyoit devant eux, n'avoit osé les venir attaquer, que parce qu'elle avoit renforcé ses Equipages de tout ce qu'il y avoit de meilleurs Hommes dans le Fort de la Caroline ; que la tourmente, qui venoit de l'écarter, ne lui permettoit pas de se refugier dans son Port, & que, selon toutes les apparences, elle n'y pourroit rentrer de plusieurs jours. „ D'ailleurs ce sont des Héréti„ ques, & nous sçavions, avant que de partir d'Espagne, que leur

leur Général Ribaut avoit défendu ſous peine de la vie à tout Catholique de s'embarquer avec lui (*a*). Eux-mêmes nous ont déclaré qu'ils étoient tous Lutheriens. Nous ſommes donc obligés de leur faire la guerre à toute outrance, non-ſeulement parceque nous en avons des ordres exprès ; mais encore parcequ'ils ſont reſolus de leur côté à ne nous faire aucun quartier, pour empêcher que nous ne plantions la Foy Catholique dans un Pays, où ils veulent faire regner leur abominable Secte. Ainſi nous devons également à Dieu & au Roy notre Maître, de périr plûtôt, que de ne pas achever ce qu'avec le ſecours viſible du Ciel, nous venons de commencer ſi heureuſement. 1565.

Son plan pour l'attaque de la Caroline.

Il leur expliqua enſuite ſon projet, qui conſiſtoit à choiſir cinq-cent Soldats, Arquebuſiers & Picquiers, de leur faire prendre des vivres pour huit jours, de les diviſer en dix Compagnies, chacune avec ſon Capitaine & ſon Drapeau, de les faire marcher vers la Caroline, & de les précéder lui-même de deux lieuës, avec une Bouſſole, un François, qui étoit tombé entre ſes mains, & quelques Soldats armés de Haches, pour ouvrir un paſſage à travers le Bois. Il ajoûta que, s'il avoit le bonheur d'arriver, avant que d'avoir été découvert, il feroit ſur le champ donner l'Eſcalade, qu'il porteroit pour cela des échelles, & qu'il comptoit qu'il ne lui en coûteroit pas cinquante Soldats pour ſe rendre Maître de la Place : que ſi par malheur il étoit aperçu, avant que de ſortir du Bois, il s'y retrancheroit le plus près du Fort qu'il pourroit ; que de-là il enverroit ſommer le Commandant, avec offre de lui fournir un Bâtiment & des vivres, pour retourner en France ; que ce Commandant peut-être, le croyant plus fort, qu'il n'étoit, accepteroit ſes offres, que dumoins il n'oſeroit le venir attaquer dans un lieu couvert, & qu'au printems prochain, après qu'il auroit reçu les ſecours, qu'il attendoit de l'Iſle Eſpagnole, il ſeroit en état de reduire les François par la force.

Ce diſcours ne fut pas reçu avec un applaudiſſement univerſel. Il y eut même de grandes conteſtations parmi les Officiers ; mais le plus grand nombre s'étant déclaré pour le Capitaine Général, l'affaire fut reſoluë. Menendez fit auſſitôt tout préparer pour l'exécution. Il ordonna que le troiſiéme jour tous aſſiſtaſſent à la Meſſe, avant que de ſe mettre en marche ; que cependant le Meſtre de Camp & le Sergent Major fiſſent le choix des cinq-cent Hommes, qui devoient compoſer le Détache-

(*a*) Nous verrons bientôt que cela n'étoit pas vrai.

1565. ment, & euſſent ſoin de les fournir de tout ce qui ſeroit néceſſaire ; & comme on travailloit à conſtruire un Fort, qui eſt devenu une Ville célébre, ſous le nom de S. Auguſtin, il y établit pour Commandant D. Barthelemy Menendez, ſon Frere, & donna à ſon Amiral le commandement de l'Artillerie, qu'il y laiſſoit, outre celui des trois Bâtimens, qui lui reſtoient.

Mutineries parmi les Trouppes ; réſolution de Menendez.

Tout étant ainſi reglé, le Conſeil ſe ſépara, & le bruit de ce qu'on y venoit de réſoudre, s'étant répandu parmi les Trouppes, y excita de grands murmures. Ce fut bien pis encore le lendemain : la ſédition s'échauffa de telle ſorte, que les Capitaines Jean de S. Vincent, François Recaldé, & Diego de Maya ſe crurent autoriſés à prier l'Adelantade de ſe déſiſter de ſon entrepriſe. Pour toute réponſe il invita à diner tous les Capitaines & pluſieurs Gentilshommes, & après les avoir traités ſplendidement, il leur témoigna ſa ſurpriſe de ce qu'on avoit revelé le ſecret du Conſeil de guerre ; il ajoûta qu'il ſeroit peut-être de ſon devoir de châtier les Auteurs d'une ſi grande infidélité, qu'il leur pardonnoit néanmoins ; mais qu'il étoit bien aiſe qu'on ſçût que déſormais les plus legeres fautes ſeroient ſeverement punies : que le découragement, qui paroiſſoit dans les Soldats, venoit uniquement de leurs Officiers ; que tous néanmoins n'avoient pas perdu cœur, & qu'il voyoit avec plaiſir le plus grand nombre ſe diſpoſer de bonne grace à partir au premier ſignal, parceque leurs Capitaines leur en montroient l'exemple : cependant que chacun pouvoit encore lui faire ſes repréſentations ; qu'il étoit prêt de changer d'avis, ſi on lui faiſoit voir que c'étoit pour le mieux ; mais que la derniere réſolution une fois priſe, ſi quelqu'un étoit aſſez hardi pour parler, avant qu'il fût tems d'exécuter, il le caſſeroit ſur le champ. Tous répondirent qu'il ne falloit rien changer à ce qui avoit été arrêté, & ceux-mêmes, qui perſiſtoient à déſaprouver le parti, qu'on avoit pris, promirent de faire leur devoir.

Conduite ſéditieuſe d'un Capitaine.

Le jour du départ venu, on étoit ſur le point de commencer la marche, lorſque Jean de S. Vincent déclara qu'il étoit incommodé, & qu'il ne partiroit point. Comme ſes amis vouloient lui perſuader que cette conduite lui feroit tort ; il leur répondit qu'il comptoit bien d'apprendre dans quelques jours que tout le Parti auroit été égorgé par les François, & qu'alors il étoit reſolu de s'embarquer avec tous ceux, qui demeuroient à S. Auguſtin, & de prendre la route des Iſles. Y a-» t'il de la raiſon, ajouta-t'il, à s'aller faire aſſommer comme

des bêtes, en ſuivant un projet ſi mal concerté ? «

1565.

L'Adelantade ne fit pas ſemblant d'être inſtruit de ce diſcours, & s'alla mettre à la tête de ſon avant-garde avec Martin de Ochoa, accompagné de vingt Biſcayens & Aſturiens, à qui il avoit fait donner des Haches, pour frayer les routes : le reſte de la Trouppe ſuivit ſous les ordres du Meſtre de Camp & du Sergent Major. Le quatriéme jour de marche, ils arriverent à une demie-lieuë de la Caroline, & quoi qu'il fît un grand vent, & qu'il plût à verſe, Menendez avança encore un quart de lieuë, & s'arrêta ſur un terrein extrémement marécageux, derriere une Piniere, qui le couvroit. Il retourna enſuite vers ſes Gens, pour leur ſervir de guide, dans la crainte qu'ils ne s'égaraſſent.

Départ de Menendez pour la Caroline.

A dix heures du ſoir toute l'Armée ſe réunit, mais extrêmement fatiguée, & pénétrée de la pluye, qui n'avoit pas diſcontinué depuis ſon départ de S. Auguſtin : outre qu'elle avoit été obligée de paſſer dans des Marais, où elle avoit de l'eau juſqu'à la ceinture. La pluye redoubla alors avec tant de violence, qu'on eut bien de la peine à en garantir les armes, la poudre & les méches. Tant d'incommodités acheverent de faire perdre patience aux Soldats : on n'entendoit par tout que des malédictions, que l'on donnoit au Général, & Fernand Perez, Enſeigne de la Compagnie de S. Vincent, oſa bien dire tout haut, qu'il ne comprenoit pas comment tant de braves Gens ſe laiſſoient ainſi vendre par un Montagnard d'Aſturie, qui ne ſçavoit pas mieux faire la guerre ſur Terre, qu'un Cheval ; que pour lui, s'il en avoit été le Maître, il l'auroit traité, le jour qu'on partit de S. Auguſtin pour ce maudit exploit, comme il l'alloit être dans peu par les mains des François.

Ce que l'Armée eut à ſouffrir pendant la marche.

L'Adelantade n'ignoroit rien de ce qui ſe diſoit contre lui ; mais il diſſimula ſagement, & ferme dans ſa réſolution, deux heures avant le jour il appella le Meſtre de Camp & tous les Capitaines : il leur dit que toute la nuit il n'avoit ceſſé de conſulter le Ciel, & de prier le Seigneur de lui inſpirer ce qui convenoit à ſon ſervice ; qu'il étoit perſuadé qu'ils en avoient fait autant, chacun en particulier ; qu'il étoit enfin tems de ſe déterminer ſur ce qu'il y avoit à faire dans la fâcheuſe extrémité, où l'on ſe trouvoit, harraſſés, ſans forces, ſans pain, ſans munitions, & ſans aucune reſſource humaine.

Menendez conſulte ſes Officiers.

Quelques-uns lui répondirent qu'il étoit inutile de perdre le tems à déliberer, qu'il falloit reprendre à l'heure même la route

Réponſe de quelques-uns.

1565. de S. Auguſtin, que les Palmiers ſuppléeroient au pain, qui manquoit, & qu'en differant davantage, on ne feroit que s'expoſer à un péril évident de perir. Menendez convint que cet avis étoit ſage, qu'il les prioit néanmoins de lui permettre de dire encore un mot, qu'ils ſeroient après cela les maîtres de faire ce qu'ils voudroient; que ſi juſques-là il n'avoit ſuivi que ſes propres idées, il ne vouloit plus déſormais ſe regler que ſur les conſeils de ſes Amis, & de ſes Compagnons d'armes. Voyons » donc, Monſieur, lui dit un d'entr'eux, ce que vous penſez, & » & nous vous expoſerons enſuite nos raiſons.

Il eſt d'avis d'attaquer la Caroline.

» Je crois, mes Amis, reprit Menendez, que nous devons tenter l'aventure, puiſque nous voici à la porte de la Caroline. Si » nous ne pouvons pas prendre la Place, nous n'avons pas dumoins à craindre que nos Ennemis, qui, ſelon toutes les apparences, ſont en petit nombre, s'engagent dans le Bois pour nous » en chaſſer, & nous y aurons toujours une retraite ſûre: peut-» être même, quand ils nous verront en bataille diſpoſés à les attaquer, ſe rendront-ils, ſans attendre l'aſſaut, qu'ils ne ſont » point en état de ſoûtenir. Sinon, rien ne nous empêchera de » prendre alors le parti, qu'on propoſe, & nous aurons dumoins » la conſolation d'avoir fait tout ce qui étoit poſſible.

Son avis eſt ſuivi. Il ſe diſpoſe à l'attaque.

Le Meſtre de Camp, le Sergent Major, & la plûpart des Capitaines lui donnerent à peine le loiſir d'achever ſon diſcours, & le conjurerent de les mener à l'Ennemi. Quelques-uns voulurent d'abord s'y oppoſer; mais ils ſe laiſſerent bientôt gagner. L'Adelantade dans le tranſport de ſa joye fit auſſi-tôt mettre tout le monde à genoux pour implorer le ſecours du Dieu des Armées; puis il rangea les Compagnies dans l'ordre, qu'elles devoient garder pour l'attaque. Il ſe mit lui-même à leur tête, avec ſon François fugitif, ou priſonnier, car les Hiſtoriens varient ſur ce point; ce qui eſt certain, c'eſt que Menendez lui avoit fait lier les mains derriere le dos. Mais comme la nuit étoit fort obſcure, & que le vent & la pluye ne diminuoient point, les plus avancés s'égarerent, ce qui obligea l'Adelantade à faire alte, en attendant le jour dans un endroit, où il avoit de l'eau juſqu'aux genoux.

Etat de la Place.

Cependant M. de Laudonniere également inquiet ſur le ſort de M. de Ribaut, à cauſe de l'ouragan, qu'il n'avoit malheureuſement que trop prevû, & qui duroit encore, & parceque malgré les mouvemens, qu'il s'étoit donnés, pour mettre la Caroline hors d'inſulte, il y reſtoit encore trois grandes bréches,

ne croyoit pas l'Ennemi si près de lui. Il arriva même que le tems affreux, qu'il fit cette nuit-là, & qui avoit si fort decouragé les Espagnols, fut ce qui contribua le plus au succès de leur entrepriſe; car le Sieur de la Vigne, qui étoit de garde, voyant ſes Soldats tout trempés de la pluye, en eut compaſſion, & leur permit de s'aller repoſer, avant que d'autres fuſſent venus pour les relever: la continuation du mauvais tems lui ayant ôté juſqu'à la penſée qu'il y eût rien à craindre de la part des Ennemis. 1565.

Menendez de ſon côté s'étoit remis en marche au point du jour, après avoir ordonné ſous peine de la vie à tous les ſiens de le ſuivre. Il ſe trouva bientôt au pied d'une Colline, derriere laquelle le François, dont il étoit toujours accompagné, lui aſsûra qu'étoit la Caroline, environ à trois portées d'Arquebuſe. Il monta deſſus, & ne vit que quelques maiſons, qui lui cachoient la Place, il vouloit aller la reconnoître, mais le Meſtre de Camp ne le voulut pas permettre, & y alla lui-même avec Ochoa. Ces deux Officiers examinerent la Place à leur aiſe, mais comme ils s'en retournoient pour rendre compte au Général de ce qu'ils avoient vû, ils prirent un chemin pour un autre, & un François, qui les découvrit, leur demanda *Qui vive.* Ochoa répondit *France*, & cet Homme perſuadé que c'étoit des Gens de ſa Nation, s'aprocha de lui. Elle eſt ſurpriſe.

Ochoa allant à ſa rencontre, & le Soldat s'apercevant de ſon erreur, s'arrêta. Ochoa courut ſur lui, & avec ſon épée, qu'il n'avoit pas eu l'attention, ou le loiſir de tirer de ſon fourreau, il lui donna un grand coup ſur la tête; il ne lui fit pourtant pas grand mal, parceque le Soldat rompit le coup avec ſon épée; mais le Meſtre de Camp lui en donna un ſecond, qui l'étourdit, & le jetta par terre: il lui mit enſuite la pointe de ſon épée ſur la poitrine, parcequ'il commençoit à crier, & lui dit que s'il ne ſe taiſoit, il étoit mort, puis il le lia & le mena à ſon Général, lequel au cri de cet Homme avoit cru que le Meſtre de Camp étoit tué. Menendez ſe tournant alors vers ſon Sergent Major, François Recaldé, & André Lopez Patiño, qui ſe trouverent les plus proches de ſa perſonne avec leurs Compagnies, leur dit: *Mes amis, Dieu eſt pour nous, le Meſtre de Camp eſt dans le Fort.*

A ces mots tous partirent, & coururent à toutes jambes: les premiers rencontrerent Ochoa & le Meſtre de Camp, lequel ne pouvant garder ſon priſonnier, l'avoit tué, & crioit de toutes

1565. ſes forces, *Compagnons, ſuivez-moi, Dieu eſt pour nous.* Il s'avança enſuite vers le Fort, & ayant trouvé deux François en chemiſe, il en tua un, & Patiño l'autre. Dans ce moment un Soldat de la Garniſon étant monté par hazard ſur le rempart, aperçut les Eſpagnols, qui deſcendoient la Colline, dont j'ai parlé, & marchoient en ordre de bataille : il cria aux armes, & à ce cri M. de Laudonniere accourut avec les plus braves ; mais il avoit eu à peine le tems de ſe reconnoître, que l'Ennemi entra par les trois bréches, & par le guichet, que quelqu'un avoit ouvert, pour ſçavoir ce qui ſe paſſoit : & dans l'inſtant tout retentit des gémiſſemens des Femmes, des Enfans, & des Malades, qu'on égorgeoit.

Laudonniere vola à leur ſecours, mais il étoit trop tard : il vouloit ſe cantonner pour faire tête aux Aſſaillans, en attendant le ſecours, que pouvoient lui donner les trois Vaiſſeaux, qui étoient moüillés vis-à-vis du Fort ; il ſe montra par tout, il combattit avec une valeur, que ſes Ennemis mêmes admirerent, mais le François, que Menendez avoit toujours eu à ſes côtés, l'ayant fait connoître, le fort du combat tomba ſur lui ſeul, & il vit bien qu'il ne devoit plus ſonger qu'à la retraitte. Il la fit en combattant toujours, ce qui donna moyen au peu, qui reſtoit de François, de ſe ſauver dans le Bois. Il y entra le dernier, précédé de ſa Servante, qui étoit fort bleſſée, & du Sieur de Morgues.

Il n'y avoit pourtant encore dans la Place que les deux Compagnies, que commandoient le Sergent Major, & Diego de Maya, dont les Enſeignes furent arborées ſur le Rempart en même tems par Rodrigo Troché, & Pedro Valdez Herrera ; mais le bruit des Trompettes y fit bientôt accourir toute l'Armée, & l'Adelantade voyant que les François ne ſe défendoient plus, fit publier un ordre d'épargner les Femmes, & les Enfans au-deſſous de quinze ans. L'Auteur Eſpagnol aſſûre qu'on en ſauva ſoixante & dix. Menendez poſa enſuite des Sentinelles au Magaſin, que ſon François lui montra, & qui étoit très-bien fourni de munitions & de marchandiſes de traitte : après quoi il s'approcha de la Riviere, & fit inviter les Equipages des trois Navires, qui y étoient moüillés, à ſe rendre.

Ce qui ſe paſſa au ſujet de trois Navires François moüillés de-

Ils le refuſerent, & il ſe mit en devoir de les couler à fond. Dès que ſa batterie fut dreſſée, il envoya faire dans les formes une ſommation aux Commandans, qui répondirent que ſi le Général vouloit traiter avec eux, ils lui enverroient une Cha-

loupe, pour leur amener quelqu'un de ſa part. L'Adelantade leur envoya ſon Priſonnier, avec ordre de leur dire que des trois Navires, qui leur reſtoient, ils pourroient en choiſir un, y embarquer des proviſions pour tout ce qu'ils étoient de Monde, & pour ceux de la Garniſon de la Caroline, auſquels il avoit ſauvé la vie, qu'il leur donneroit un Paſſeport, pour aller par tout où ils voudroient; mais à condition qu'ils n'auroient ni Artillerie, ni autres munitions de guerre: qu'au reſte, s'ils n'acceptoient point ce parti, il alloit les couler à fond, & ne feroit quartier à perſonne. 1565. vant la Caroline.

Son Envoyé ne tarda pas à revenir, & lui rapporta que le Commandant en Chef de ces trois Navires étoit le Fils du Général Ribaut, (d'autres Mémoires diſent qu'il n'étoit que ſon Neveu) & qu'il lui avoit répondu qu'il ne voyoit pas pourquoi les Eſpagnols lui faiſoient la guerre, puiſqu'il étoit muni d'une Commiſſion du Roy ſon Maître, avec qui le Roy Catholique étoit en paix. Qu'au ſurplus, il ſe défendroit, ſi on l'attaquoit, & qu'il eſperoit le faire avec ſuccès. Sur cette réponſe Diego de Maya fit tirer un coup de Canon, qui perça un des trois Navires à fleur d'eau. L'Equipage n'y pouvant remedier, qu'en s'expoſant au feu des Ennemis, s'embarqua dans les Chalouppes, & paſſa dans les deux autres Navires, qui couperent ſur le champ leur cable, & allerent moüiller hors de la portée du Canon.

Les Mémoires des François raportent les choſes autrement, mais il en faut reprendre de plus haut le recit, qui étant de M. de Laudonniere même, paroît beaucoup plus certain. Ce Commandant s'étant ſauvé de la maniere, que nous avons vû, trouva environ une douzaine de ſes Gens dans le Bois. Il leur propoſa de s'aprocher de la Riviere, pour s'embarquer dans les Navires, dont j'ai parlé; mais quelques-uns aimerent mieux ſe refugier chez les Sauvages, & le quitterent. Il ſe mit en chemin avec les autres, & ils marcherent juſqu'au ſoir, ayant preſque toujours de l'eau juſqu'à la ceinture. Vers le coucher du Soleil ils perdirent terre, & furent contraints de s'arrêter, parcequ'ils étoient trop fatigués, pour ſe mettre à la nage. Deux des plus vigoureux voulurent bien néanmoins ſe riſquer, pour donner de leurs nouvelles aux Navires, & en amener des Chaloupes. Ce qui arrive à M. de Laudonniere après la priſe de ſon Fort.

En effet, le lendemain de grand matin les Chaloupes parurent. Il étoit tems qu'elles arrivaſſent; M. de Laudonniere ſe mouroit, & la plûpart des autres n'étoient guére en meilleur

1565. état : on les fit revenir avec de l'Eau-de-vie, dont on avoit eu la précaution de se fournir ; & dès que le Commandant eut un peu repris ses forces, il voulut, avant que de s'embarquer, faire un tour dans le Bois, pour voir s'il n'y trouveroit pas quelques-uns de ses Gens, qui s'y fussent égarés. Ceux qui s'étoient d'abord séparés de lui, l'avoient presque tous rejoint, quantité d'autres s'étoient aussi rendus au bord de la Riviere par differentes routes, & il eut encore la consolation d'en sauver environ vingt.

Mauvaise conduite du jeune Ribaut.

Cependant des trois Navires François il n'étoit resté vis-à-vis du Fort, que le plus grand commandé par Jacques de Ribaut. Cet Officier avoit vû les Espagnols entrer dans la Caroline, sans tirer un seul coup de Canon sur eux, quoiqu'il fût à portée de les incommoder beaucoup, & qu'il eût sur son bord soixante Soldats & un très-bon équipage. Il est vrai que la Place avoit été prise si brusquement, que Ribaut n'avoit apparemment appris la nouvelle de l'attaque, qu'au moment que l'Ennemi étoit dedans, & qu'en tirant sur lui, il pouvoit craindre que ses coups ne portassent sur les François ; mais il n'est pas aussi facile de l'excuser sur la maniere, dont il se comporta avec M. de Laudonniere, après que celui-ci se fut embarqué sur son Vaisseau.

Il commença par lever les ancres, pour rejoindre les deux autres Navires, qui étoient moüillés assez proche de l'embouchure du Fleuve. Alors Laudonniere lui proposa d'aller chercher M. de Ribaut, dont on ignoroit encore la destinée ; mais il déclara que sa résolution étoit prise de passer en France, sans s'arrêter en aucun endroit. Ce qui choqua tellement Laudonniere, qu'il passa dans un autre Navire. Par malheur ce Bâtiment n'avoit point de Pilote, qui osât risquer de naviguer seul : Ribaut en avoit quatre, & ne voulut en ceder aucun. Le troisiéme Navire, & un autre Bâtiment, qui étoit resté à la Côte, n'avoient point assez de Matelots pour manœuvrer, & il fallut les abandonner : Laudonniere avertit Ribaut qu'il seroit bon d'y mettre le feu, de peur que les Espagnols ne s'en servissent, ou contre lui-même, ou contre l'Escadre, si elle reparoissoit ; mais il n'en voulut rien faire, desorte que M. de Laudonniere, qui jugeoit cette précaution d'une nécessité absoluë, fut obligé d'envoyer secrettement son Charpentier pour les briser, & les couler à fond.

Laudonniere arrive en

J'ignore ce que devint ensuite le jeune Ribaut. Pour M. de Laudonniere, après avoir été fort contrarié des vents, & souffert

fert beaucoup de la faim ; il ſe trouva dégradé dans le Canal de S. Georges, & fut contraint de prendre terre à Briſtol. Il reſta lontems malade en Angleterre, & dès qu'il fut guéri, il paſſa en France, où les Eſpagnols prétendent qu'il fut mal reçu du Roy. Ce ne ſeroit pourtant pas une preuve de ce que les mêmes Eſpagnols tâchent de perſuader, que ce Prince étoit de concert avec le Roy ſon Beaufrere, pour exterminer les Huguenots de la Floride. Mais l'Amiral de Coligni étoit plus que jamais brouillé avec la Cour, & l'on y regardoit de mauvais œil tous ceux, qui lui étoient attachés. 1565. France.

Malgré les diligences de M. de Laudonniere, tous les François n'avoient pu, ou n'avoient pas voulu le ſuivre. Quelques-uns s'étoient retirés parmi les Sauvages, d'autres en petit nombre ſe rendirent aux Eſpagnols, qui les joignirent aux Priſonniers, qu'ils avoient faits à la priſe de la Caroline. Les Hiſtoriens François s'accordent tous à dire que les uns & les autres furent pendus à un Arbre, auquel on attacha un Ecriteau avec cette inſcription : CEUX-CI N'ONT PAS ÉTÉ TRAITÉS DE LA SORTE EN QUALITÉ DE FRANÇOIS, MAIS COMME HERETIQUES, ET ENNEMIS DE DIEU. Ils ajoûtent que dans la ſuite les Eſpagnols étant informés que pluſieurs François avoient été bien reçûs des Sauvages, firent par tout de ſi grandes recherches, & intimiderent de telle ſorte les Barbares, que la plûpart de ces pauvres Fugitifs furent obligés de ſe livrer eux-mêmes à leurs Ennemis, qui ne leur firent pas plus de grace, qu'à leurs Compagnons. D'autres au nombre de vingt, ſe voyant pourſuivis par les Eſpagnols, prirent la fuite à travers les Bois, & furent tous tirés à coup de fuſil. Pluſieurs François ſont pendus par les Eſpaguols.

C'eſt ainſi que D. Pedro Menendez ſe rendit Maître de la Floride Françoiſe. Il donna ſur le champ à la Caroline le nom de *San Matheo*, qu'elle porte encore aujourd'hui, parce qu'il y étoit entré le jour, qu'on célébre la Fête de cet Apôtre. Il fit en même tems ôter les Armes de France, & celles de l'Amiral de Coligni, qui étoient ſur la principale porte, & y mit celles d'Eſpagne. Le lendemain vint-deux il marqua un emplacement pour bâtir une Egliſe ; puis ayant fait la revûë de ſes Troupes, il ſe trouva qu'il n'avoit pas quatre-cent Hommes effectifs, quoiqu'il n'en eût perdu que très-peu, & peut-être pas même un ſeul à la ſurpriſe de la Caroline. Mais pendant la marche pluſieurs étoient retournés à S. Auguſtin, parce qu'ils déſeſperoient du ſuccès de l'entrepriſe : quelques-uns s'étoient égarés, & les au- La Caroline eſt nommée *San Matheo*.

1565. tres étoient reſtés en arriere par lâcheté, ou par pure laſſitude.

L'Adelantade retourne à S. Auguſtin.

L'Adelantade nomma enſuite Gouverneur de San Matheo Gonzalo de Villarroël, ſon Sergent Major, & lui laiſſa trois-cent Hommes de garniſon. Il vouloit partir avec le reſte dès le jour ſuivant, pour retourner à S. Auguſtin; mais ſes Officiers lui déclarerent qu'ils n'étoient pas en état de marcher, & il leur permit de ſe repoſer autant de tems qu'ils voudroient. Il ajoûta que pour lui il ne pouvoit pas differer ſon voyage, parce qu'il craignoit que M. de Ribaut ne ſe dédommageât de la perte de la Caroline, en lui enlevant S. Auguſtin, & que, ſi quelqu'un étoit d'aſſez bonne volonté pour le ſuivre, il lui en ſçauroit gré; mais qu'il ne vouloit gêner Perſonne. Il y en eut trente-cinq, qui s'offrirent, & il partit le vint-trois avec eux, & François de Caſtañeda, ſon Capitaine des Gardes, ayant commandé à Medrano, à Patiño, & à Alvarado de le ſuivre le plûtôt qu'il ſeroit poſſible, & aux autres Officiers de ne point s'éloigner du Fort ſans ſon ordre.

Il y eſt reçu en triomphe.

Comme les pluyes continuoient encore, & que tout le Pays étoit inondé, il n'eſt pas concevable combien il ſouffrit dans ce voyage; mais la joye, qu'il reſſentoit du ſuccès de ſon Entrepriſe, le ſoûtenoit. Il arriva enfin à S. Auguſtin, où on l'avoit déja pleuré comme mort, parce que les Déſerteurs, pour cacher la honte de leur fuite, avoient publié qu'il avoit péri avec toute ſon Armée. Deux Soldats, qui avoient pris les devants, ayant aſſûré le contraire, & annoncé ſon prochain retour, on paſſa en un moment de la plus extrême conſternation à l'excès de la joye: tout le Monde alla au devant du Vainqueur des Hérétiques, avec la Croix & le Clergé, en chantant le *Te Deum*; & il fut reçu comme en triomphe.

Incendie à San Matheo: le *S. Pelage* enlevé par les François.

Son premier ſoin fut enſuite d'envoyer des vivres à San Matheo, qui en avoit un plus grand beſoin encore, qu'il ne croïoit, parce qu'un incendie, qu'on ſoupçonnoit n'être pas l'effet d'un pur hazard, y avoit réduit preſque tous les Bâtimens en cendres. Il apprit même peu de tems après que la Garniſon de cette Place s'étoit mutinée contre les Chefs. Ces malheurs ne furent pas les ſeuls, qui tempererent la joye de l'Adelantade; il avoit embarqué dans le Galion le *S. Pelage* pluſieurs François, qui étoient tombés entre ſes mains à ſon arrivée dans la Floride, & ſes ordres étoient que de l'Iſle Eſpagnole, où on devoit les débarquer, on les envoyât à l'Inquiſition d'Eſpagne; mais à peine furent-ils en Mer, qu'avec le ſecours de quelques autres

Etrangers, & de quelques Matelots, qu'ils gagnerent, ils firent main basse sur les Officiers, s'assûrerent du reste de l'Equipage, & conduisirent le Galion en Dannemarc. 1565.

Menendez apprend de mauvaises nouvelles de sa Flotte.

L'Escadre de M. de Ribaut, dont on n'avoit point encore de nouvelles, causoit aussi quelque inquiétude au Général Espagnol, qui n'avoit plus de Vaisseau en état de lui résister, si elle venoit l'attaquer avant l'arrivée du reste de sa Flotte, qu'il attendoit avec impatience. Mais ses craintes & ses esperances s'évanoüirent presqu'en même tems, & le triste sort de l'Escadre Françoise lui fit supporter plus aisément la perte de son Galion, & la dissipation de sa Flotte, dont il fut bientôt informé.

Naufrage de M. de Ribaut: contradiction entre les Historiens à ce sujet.

La Tourmente, qui avoit contraint M. de Ribaut de s'éloigner de la Riviere de S. Augustin, au moment qu'il y tenoit les Espagnols hors d'état de lui résister, dura jusqu'au vingt-trois de Septembre, le jetta à plus de cinquante lieuës de-là, du côté du Canal de Bahame, & brisa enfin tous ses Vaisseaux sur des Rochers. Tous les Hommes se sauverent à la nage, excepté le Sieur de la Grange, qui se noya, mais tout ce qui étoit sur ces Bâtimens, fut perdu. La suite de cette malheureuse aventure est racontée si diversement par les François & les Espagnols; qu'il est absolument impossible de les concilier. Ce qu'un Ecrivain impartial doit à la fidélité de l'Histoire en ces occasions, où la vérité lui échape, malgré qu'il en ait, est de raporter les deux Versions, qui se contredisent, d'ajoûter les raisons & les autorités, sur quoi les uns & les autres se fondent, & d'en laisser le jugement au Public.

Ce qui arrive aux François après leur naufrage selon nos Historiens.

M. de Ribaut, disent les Historiens François, se trouvant dégradé sur une Côte, qu'il ne connoissoit point, sans armes, & sans provisions, voulut essayer de regagner la Riviere de May. Il est plus aisé de concevoir, que de dire, combien de contretems fâcheux, de miseres, de fatigues cette Trouppe infortunée eut à essuyer, en marchant dans un Pays inconnu, inhabité, & souvent impratiquable. Enfin ce Général ayant aperçu par hazard à la Côte une Chaloupe abandonnée, il y fit embarquer Michel le Vasseur, pour aller observer en quelle situation étoit la Caroline.

Le Vasseur s'approcha du Fort assez près pour y remarquer les Enseignes Espagnoles: son retour avec une si triste nouvelle consterna tout le Monde, & on fut assez lontems, sans pouvoir prendre aucune résolution: enfin M. de Ribaut se détermina à envoyer Nicolas Verdier, Capitaine d'un de ses Navi-

1565. res, & le Sergent la Caille, pour ſçavoir du Commandant Eſpagnol quel traittement on pouvoit eſperer de lui : ces deux Hommes étant arrivés au bord de la Riviere, vis-à-vis la Fortereſſe, firent un ſignal, qui ne fut pas plûtôt aperçu, qu'on leur envoya une Chaloupe : on les mena enſuite au Commandant, à qui ils demanderent ce qu'étoient devenus M. de Laudonniere & ſa Garniſon ? Le Commandant leur répondit qu'après la priſe de la Caroline on leur avoit donné un Navire bien équipé, ſur lequel ils étoient repaſſés en France, & que ſi M. de Ribaut vouloit ſe mettre à ſa diſcretion, il éprouveroit les mêmes effets de ſa généroſité.

Cette réponſe, que les deux Envoyés crurent ſincere, les raſſûra, & ils ſe hâterent d'en aller faire part à leur Général. Les avis furent néanmoins partagés entre les François, les uns ſoûtenant qu'il falloit ſe défier de Gens, qu'on ſçavoit avoir pour principe, que c'étoit faire une choſe agréable à Dieu, que d'exterminer ceux, qui ne profeſſoient pas la Religion Romaine ; & les autres diſant qu'une prompte mort étoit preferable à la triſte ſituation, où ils ſe trouvoient. Ribaut penſoit comme ces derniers, & entraîna tout le Monde dans ſon ſentiment. La Caille fut renvoyé à San Matheo, & ne demanda que ce que le Commandant de cette Place avoit offert lui-même, à ſçavoir, que tous auroient la liberté de repaſſer en France, & qu'on leur fourniroit un Vaiſſeau avec tous ſes agrez, & les proviſions néceſſaires. Le Commandant le promit de nouveau, & en jura l'exécution ſur ce qu'il y a de plus ſacré.

Après des aſſûrances ſi formelles, il n'y eut perſonne parmi les François, qui fit aucune difficulté de ſe livrer entre les mains des Eſpagnols ; ceux-ci leur envoyerent des Chaloupes, mais à peine eurent-ils paſſé la Riviere, qu'ils comprirent qu'ils étoient trahis. A meſure qu'ils ſortirent des Chaloupes, on les lia quatre à quatre : Meſſieurs de Ribaut & d'Ottigni furent menés ſeuls dans la Place du Fort, où ayant demandé à parler au Commandant, pour ſçavoir de lui la raiſon d'un traitement ſi contraire à ce qu'on leur avoit promis, on leur répondit que le Commandant n'étoit pas viſible.

Un moment après un ſimple Soldat vint trouver M. de Ribaut, & lui demanda s'il n'étoit point le Général des François ? Il répondit qu'il l'étoit. „ N'avez-vous pas toujours prétendu, repartit le Soldat, que ceux, qui étoient ſous vos ordres, vous „ obéiſſent ponctuellement ? Sans doute, repliqua Ribaut, qui ne

comprenoit pas bien où tendoit ce diſcours. Ne trouvez donc « 1565.
pas étrange, reprit le Soldat, que j'exécute auſſi l'ordre que j'ai «
reçu de mon Commandant «, & en achevant ces mots, il lui enfonça un poignard dans le cœur. Un autre Soldat fit les mêmes queſtions, & le même traitement à d'Ottigni, qui prenoit le Ciel à témoin de la perfidie des Eſpagnols.

Cette premiere exécution fut un ſignal pour la Garniſon, qui ſe jetta à l'inſtant ſur les François, & tous furent égorgés en un moment. Suivant un Mémoire, qui ne paroît pas ſuſpect en ce point, huit cent François périrent par les mains des Eſpagnols; mais il y a bien de l'apparence qu'il faut comprendre dans ce nombre tous ceux, qui avoient été tués à la priſe de la Caroline. Il eſt certain d'ailleurs que Menendez reſerva pluſieurs Artiſans, & autres Gens de travail pour les ouvrages, qu'il vouloit faire à San Matheo & à S. Auguſtin.

Quelques-uns ont écrit que M. de Ribaut fut écorché vif, & que ſa peau fut envoyée en Eſpagne; mais je ne trouve point ce fait aſſez fondé en autorités. Une piéce aſſez curieuſe, qui fut préſentée l'année ſuivante au Roy Charles IX. ſous le titre de *Supplique des Veuves & des Enfans de ceux, qui avoient été maſſacrés en Floride*, dit ſeulement qu'après qu'un Soldat eut frappé le Général par derriere, il tomba ſans connoiſſance; qu'il fut achevé ſur le champ, & qu'enſuite on lui coupa la barbe, que D. Pedro Menendez envoya à Seville, comme un trophée de ſa victoire; que ſa tête partagée en quatre fut expoſée ſur autant de picquets; que les cadavres de ceux, qui avoient été tués à la priſe de la Caroline, furent aportés dans le lieu, où les derniers venoient d'être maſſacrés; qu'on traita avec une indignité ſans pareille les reſtes affreux de ces miſerables, & qu'enſuite on les brûla tous enſemble.

Le détail, que je viens de rapporter, d'après M. de Laudonniere, qui l'a ajoûté à ſa Relation, eſt principalement fondé ſur le recit d'un Matelot de M. de Ribaut, dont l'avanture a quelque choſe de fort ſurprenant. Cet Homme avoit été lié comme les autres, & avoit reçu pluſieurs coups de poignard, qui le firent tomber évanoui ſous les quatre autres, avec leſquels il étoit attaché. On ne doutoit point qu'il ne fût mort, mais la nuit ſuivante il revint à lui, & ſe ſouvint qu'il avoit un couteau dans ſa poche, il s'en ſervit pour couper ſes liens, ſe leva, & gagna le Bois. Il banda enſuite ſes playes le mieux qu'il put, & ne ſe croyant pas en ſûreté ſi près des Eſpagnols, ils'éloigna, & marcha trois jours, ſe reglant ſur le Soleil.

Avanture ſinguliere d'un Matelot.

1565. Il arriva enfin dans un Village, dont le Chef voulut bien le recevoir : on le panſa, & on le traita bien, il guérit parfaitement, mais au bout de huit mois le Paraouſti lui déclara qu'il ne pouvoit plus le garder, & qu'il falloit qu'il s'allât rendre aux Eſpagnols, ou qu'il le leur livreroit. Etourdi de cette déclaration, & ne ſçachant à quoi ſe réſoudre, il prit enfin le parti de s'évader, & après avoir lontems erré à l'aventure, il ſe trouva à deux lieuës de San Matheo. Alors il lui prit un redoublement de frayeur, qui le mit hors de lui-même, & ne pouvant gagner ſur ſoi de ſe remettre entre les mains de ſes Bourreaux, il réſolut de demeurer où il étoit, & de s'y laiſſer mourir de faim.

Il avoit déja paſſé quatre ou cinq jours, ſans rien prendre, & il n'avoit preſque plus la figure d'Homme, lorſqu'il fut rencontré par un Chaſſeur Eſpagnol, lequel fut d'abord ſaiſi d'horreur à la vûë de ce Malheureux, qui lui demandoit la vie à mains jointes. Il lui promit d'employer tout ſon credit auprès du Gouverneur, pour lui obtenir ſa grace, & il ne voulut pas même le conduire au Fort, qu'on ne la lui eût accordée. Le Matelot fut mis enſuite parmi les Eſclaves, & demeura une année entiere dans le Fort en cette qualité. Au bout de ce tems-là on l'envoya à la Havane, où on le joignit à un Gentilhomme François, nommé Pompierre, qui étoit priſonnier dans ce Port depuis la malheureuſe équipée des Séditieux de la Caroline, où il avoit été engagé malgré lui. On les attacha enſemble avec une chaîne de fer, & on les vendit à des Portugais, qui alloient au Breſil. Par bonheur le Vaiſſeau, qui les portoit, fut pris par un Capitaine François, nommé Bontems, & ils recouvrerent ainſi leur liberté, dans le tems qu'ils avoient tout lieu de croire que leur eſclavage ne finiroit qu'avec leur vie.

J'ai dit que cette Relation eſt la ſource, où ont puiſé tous ceux, qui ont écrit la tragique cataſtrophe des François dans la Floride ; mais il y a une ſi grande diverſité de circonſtances dans le narré, qu'ils en font, qu'on a bien de la peine à y demêler l'exacte vérité. Cependant tous conviennent aſſez de ce qu'il y a de plus eſſentiel, & ſurtout de la parole donnée avec ſerment à M. de Ribaut, de lui fournir un Vaiſſeau pour repaſſer en France avec tout ſon Monde. M. de Thou ajoûte que D. Pedro Menendez ne ſe comporta, comme il fit à l'égard des François de la Floride, que par l'impreſſion des principaux Miniſtres de la Cour de France, qui lui donnerent avis du départ de M. de Ribaut, afin qu'il les pourſuivît & les combattît. L'Hi-

ſtorien moderne de la Floride prouve aſſez bien la fauſſeté de cette prétention ; mais ſi les François de la Floride n'ont point été déſavoüés par leur Souverain, ſi Meſſieurs de Ribaut & de Laudonniere ont eu des Commiſſions de ce Prince pour bâtir des Forts, & pour faire des établiſſemens dans cette partie de l'Amerique, où l'Eſpagne n'en avoit jamais eu aucun, comment juſtifier la maniere, dont ils furent traités en pleine paix, ſelon le recit même, qu'en a fait le Docteur Solis de Las Meras, dont la Sœur avoit épouſé D. Pedro Menendez, & qui accompagna ce Général dans ſon expédition ? C'eſt ſur le témoignage de ce Docteur, qui parle comme témoin oculaire, & qui a été copié par D. André Gonzalez de Barcia, que je vais rapporter la ſeconde verſion de la fin de cette Tragedie, dont on va voir la ſcéne tranſportée de San Matheo à S. Auguſtin. 1565.

Tandis que D. Pedro Menendez s'occupoit à fortifier ce dernier Poſte, dans la crainte que M. de Ribaut ne vînt l'y attaquer, quelques Sauvages lui donnerent avis qu'à quatre lieuës de-là il y avoit beaucoup de Chrétiens fort embarraſſés à paſſer une Baye, qui n'étoit pourtant que l'embouchure aſſez étroite d'une petite Riviere. Sur cette nouvelle l'Adelantade prit avec lui quarante Soldats, pour reconnoître par lui-même de quelle Nation étoient ces Chrétiens ; mais comme il étoit parti fort tard, il étoit nuit lorſqu'il arriva au lieu, qui lui avoit été marqué, & il campa un peu en-deçà de la Riviere. Verſion des Eſpagnols.

Le lendemain matin il poſta ſon Détachement de maniere, qu'il ne pouvoit pas être aperçu ; il monta enſuite ſur un Arbre, d'où il découvrit beaucoup de monde de l'autre côté de la Baye, & il remarqua même qu'ils avoient des Bannieres. Il deſcendit, & s'approcha, & au moment qu'il parut, un Gaſcon, de S. Jean de Luz, paſſa la Riviere à la nage, & l'ayant abordé, lui dit que tous ceux, qu'il voyoit, étoient des François, qui avoient fait naufrage. Menendez lui demanda d'où ils venoient, & il répondit que c'étoit les Gens de M. de Ribaut, Capitaine Général de la Floride pour le Roy de France. L'Adelantade lui demanda s'ils étoient Catholiques, & il dit que non. „ Vous pouvez apprendre à votre Général, reprit l'Adelantade, que je ſuis « Pedro Menendez Vice-Roy & Capitaine Général de la Floride « pour le Roy Catholique Philippe II. que je ſuis venu ici avec « des Soldats, parceque j'ai ſçu que vous y étiez. «

Le François s'en retourna avec cette réponſe, & revint peu de tems après demander au Général Eſpagnol un Sauf-Conduit

1565. pour ſon Commandant, & pour quatre Gentilshommes, qui ſouhaitoient de traiter avec lui, s'il vouloit bien leur envoïer un Batteau. Il venoit d'en arriver un de S. Auguſtin avec des vivres; Menendez répondit qu'il vouloit bien l'accorder, & que le Commandant pouvoit venir ſur ſa parole. On lui envoya un Officier & quelques Soldats, qui furent aſſez bien reçus. L'Adelantade n'avoit près de ſa perſonne que dix Hommes, le reſte de ſon Détachement étoit un peu plus loin, derriere des Buiſſons, diſpoſés de telle ſorte, qu'ils paroiſſoient être en beaucoup plus grand nombre, qu'ils n'étoient en effet. L'Officier en abordant ce Général, lui dit qu'ils avoient fait naufrage pendant la derniere tempête, qu'ils avoient perdu quatre Vaiſſeaux & toutes leurs Chaloupes, qu'il le prioit de leur prêter ſon Batteau pour paſſer une Baye, & un bras de Mer plus éloigné de quatre lieuës, pour ſe rendre à un Fort, que le Roy leur Maître avoit à vingt lieuës de-là.

L'Adelantade lui demanda, s'ils étoient Catholiques? & l'Officier répondit qu'ils étoient de la Religion Reformée: alors il lui dit: „ Monſieur, je me ſuis rendu Maître de votre Fort, „ & j'ai fait main baſſe ſur la Garniſon, mais j'ai épargné les „ Femmes & les Enfans au-deſſous de quinze ans; & afin que „ vous n'en doutiez point, parmi les Soldats, que j'ai ici avec „ moi, il y en a deux de votre Nation, à qui j'ai fait grâce, parce „ qu'ils ſe ſont déclarés Catholiques: repoſez-vous, je vais vous „ faire aporter à manger, vous verrez vos deux Compatriotes, „ & quelque partie du butin, que mes Gens ont fait à la Caroline. „ Il les fit ſervir auſſi-tôt, & alla lui-même prendre quelque choſe avec ſes Gens.

Au bout d'une heure il revint où étoient les François, & leur demanda s'ils étoient bien convaincus de ce qu'il leur avoit dit? L'Officier lui répondit qu'il n'en pouvoit plus douter, & qu'il le conjuroit de leur donner un Navire pour retourner en France. „ Je le ferois volontiers, repartit l'Adelantade, ſi vous étiez Ca„ tholiques, & que j'euſſe des Bâtimens, dont je puſſe me paſſer. „ Dumoins, reprit l'Officier, permettez-nous, Monſieur, de „ reſter avec vous, juſqu'à ce qu'il ſe préſente une occaſion pour „ nous embarquer; il n'y a point de guerre entre nos deux Na„ tions, & nos Rois ſont Freres & Amis. Il eſt vrai, repliqua Me„ nendez, que les François Catholiques ſont nos Alliés & nos „ Amis; mais il n'en eſt pas de même des Hérétiques, à qui je fais „ ici la guerre à toute outrance, & la ferai la plus cruelle que je pourrai

pourrai (*a*) à tous ceux de cette Secte, que je rencontrerai sur « 1565.
Mer & sur Terre, & en cela je prétens servir les deux Rois. Je «
suis venu en Floride pour y établir la Foy Catholique & Ro- «
maine. Si vous voulez vous abandonner à ma misericorde, & «
me livrer vos Armes & vos Enseignes, je ferai de vous ce que «
Dieu m'inspirera; sinon, prenez le parti, qu'il vous plaira, mais «
n'esperez de moi, ni amitié, ni tréve. «

En achevant ces mots il les quitta, leur disant qu'ils se consultassent. Le Gascon, dont nous avons parlé, s'offrit alors pour aller rendre compte à toute la Trouppe de ce qu'il venoit d'entendre; on le lui permit, & il revint au bout de deux heures. Alors l'Officier, & ceux, qui l'accompagnoient, allerent retrouver l'Adelantade, & lui offrirent vingt mille Ducats, s'il vouloit leur assûrer la vie. Menendez leur répondit, qu'encore qu'il ne fût qu'un pauvre Soldat, il n'étoit point capable de se conduire par des vûës d'intérêt; que s'il avoit à faire une grace, il la voudroit faire par pure générosité; & comme l'Officier insistoit, il lui protesta qu'on verroit plûtôt le Ciel se joindre à la Terre, qu'on ne le verroit changer de résolution.

Sur cette réponse l'Officier & ses Gentilshommes repasserent la Baye, & revinrent au bout d'une demie-heure, comme ils l'avoient promis, avec les Enseignes, soixante & dix Arquebuses, vingt pistolets, quantité d'Epées & de Boucliers, quelques Casques & Cuirasses. L'Officier dit au Général Espagnol, en lui remettant le tout, qu'il s'abandonnoit à sa clemence. Alors Menendez commanda à son Amiral, Diego Florez de Valdez de prendre toutes ces dépoüilles, & dans le même tems il fit embarquer vingt Soldats dans le Batteau, avec ordre de faire passer la Baye à tous les François, mais par petites trouppes, & de ne leur faire aucune insulte. Il mena lui-même l'Officier, & ceux de sa compagnie à deux petites portées d'Arquebuse de la Riviere, où il leur fit lier les mains derriere le dos, disant qu'il se croyoit obligé de prendre cette précaution, parce qu'ils étoient en beaucoup plus grand nombre que ses Gens. Tous les autres, au nombre de deux-cent, furent pareillement liés, mais après qu'on leur eût donné à manger.

Cela fait, l'Adelantade leur demanda, s'il y avoit parmi eux quelques Catholiques; il s'en trouva huit, qui furent sur le champ embarqués dans le Batteau, pour être conduits à S. Au-

(*a*) *Que tenia con ellos guerra à sangre, à fuego, & que ésta la haria con toda crueldad.* Ensayo Chronologico. Pag. 86. col. 2.

1565. guſtin. Tous les autres déclarerent qu'ils étoient bons Chrétiens, & qu'ils ſuivoient la nouvelle Reforme : ils furent auſſitôt partagés en pluſieurs bandes, chacune de dix. L'Adelantade les fit marcher ſéparément, & commanda à ceux, qui étoient chargés de les conduire, que quand ils ſeroient arrivés à un endroit, qu'il marqua, & où il avoit tracé ſur le ſable une ligne avec ſa canne, il les égorgeaſſent tous, ce qui fut exécuté.

Le jour ſuivant Menendez retourna à S. Auguſtin, où les mêmes Sauvages, qui lui avoient donné le premier avis de l'arrivée des François, vinrent lui dire qu'il paroiſſoit au même endroit une autre Trouppe plus nombreuſe que la premiere. Il ne douta point que ce ne fût M. de Ribaut avec le reſte de ſon Armée, il prit avec lui cent cinquante Soldats, & il les alla ranger en bon ordre pendant la nuit ſur le bord de la Riviere. Au point du jour il aperçut les François à quelque diſtance de l'autre bord, & ſur le Rivage une eſpece de radeau, qu'ils avoient conſtruit pour traverſer la Baye. Eux de leur côté ne l'eurent pas plûtôt découvert, qu'ils ſonnerent l'allarme, déployerent l'étendart Royal & deux Bannieres de campagne, firent joüer les Fifres & les Tambours, & ſe mirent en ordre de bataille.

A cette vûë l'Adelantade commanda à ſes Soldats de s'aſſeoir, de déjeuner, & de ne donner aucune marque d'émotion. Pour lui, il ſe promena tranquillement ſur le rivage avec ſon Amiral, & deux autres Officiers, comme s'il n'y eût eu perſonne de l'autre côté. Alors les François firent ceſſer les Fifres & les Tambours, ſonnerent d'une Trompette, & arborerent un Pavillon blanc en ſigne de paix. On fit la même choſe du côté des Eſpagnols, & auſſi-tôt un François s'avança ſur le Radeau, & demanda aux Eſpagnols qu'ils leur envoyaſſent quelqu'un. L'Adelantade fit répondre que puiſqu'ils avoient un Radeau, c'étoit à eux à le venir trouver, s'ils avoient beſoin de quelque choſe : le François repliqua que le courant étoit trop fort, pour s'y expoſer ſur un Radeau ; mais que ſi on vouloit leur envoyer une Pirogue, qui étoit ſur le rivage, quelqu'un d'eux iroit lui parler.

Menendez repartit qu'il ſe mît à la nage, & vînt à lui ſur ſa parole ; un Matelot le fit, & l'Adelantade, ſans le vouloir entendre, lui dit de prendre la Pirogue, & d'aller de ſa part déclarer à ſon Commandant que s'il déſiroit quelque choſe, il envoyât le demander. Le Matelot revint peu de tems après avec un Gentilhomme, qui dit à Menendez qu'il étoit Sergent Major

de M. de Ribaut, Vice-Roy & Capitaine Général de la Floride pour le Roy de France ; que la derniere tourmente avoit briſé ſes Vaiſſeaux, qu'il avoit avec lui trois-cent cinquante François, avec leſquels il deſiroit ſe rendre à une Forteresſe, qu'il avoit à vingt lieuës de-là ; qu'il le prioit de lui prêter des Chalouppes pour paſſer cette Riviere, & une autre, éloignée de quatre lieuës de celle-ci, & qu'il ſouhaiteroit ſçavoir à qui il avoit à faire. 1565.

L'Adelantade lui fit la même réponſe, qu'il avoit déja faite aux premiers François, ajoûtant qu'il avoit déja puni de mort une autre Trouppe échapée du même naufrage, parcequ'elle s'étoit mal comportée. Il le conduiſit même, où étoient encore les cadavres de ces Malheureux, & lui ajoûta qu'il n'avoit point de Chalouppes à leur prêter. L'Officier, ſans faire paroître la moindre altération, lui demanda, s'il ne vouloit pas bien envoyer à ſon Général un de ſes Gentilshommes, ou paſſer lui-même la Riviere, pour lui déclarer ſes intentions ? „ Mon Frere, « reprit l'Adelantade, portez ma réponſe à votre Commandant, « & dites-lui que, s'il veut me parler, il peut me venir trouver « avec quatre ou ſix des ſiens, pour déliberer avec eux ſur le parti, qu'il lui conviendra de prendre, & que je lui donne pour « cela toute ſûreté. «

Le Gentilhomme partit avec cette réponſe : il revint au bout d'une demie-heure, & aſſûra l'Adelantade que M. de Ribaut étoit diſpoſé à ſe rendre auprès de lui ſur ſa parole ; qu'il le prioit de lui envoyer ſon Batteau. Menendez le refuſa, & dit que le Général François pouvoit paſſer dans la Pirogue ſans aucun riſque. Ce fut donc une néceſſité pour M. de Ribaut de s'embarquer dans la Pirogue avec huit Gentilshommes : il fut bien reçu de l'Adelantade, qui lui fit auſſitôt ſervir la collation : il lui montra enſuite les corps morts de ſes Gens : il lui repeta tout ce qu'il lui avoit fait dire de la priſe de la Caroline, & s'apercevant qu'il ne le perſuadoit pas, il fit venir deux François, qui avoient tout vû, & qui aſſûrerent à leur Général que la choſe étoit vraye.

Alors M. de Ribaut dit au Général Eſpagnol que les évenemens de la vie étoient ſi variés, que tout ce qui venoit d'arriver aux François, pourroit bien lui arriver un jour à lui-même : que leurs Rois étoient Freres & Amis, & qu'au nom de cette alliance il le conjuroit de lui fournir un Bâtiment & des vivres pour retourner en France ; mais il n'en put tirer d'autre répon-

1565. se, que celle, qui avoit été faite à la premiere Trouppe. Sur quoi il dit qu'il alloit déliberer avec son Conseil, parce qu'aïant avec lui beaucoup de Gentilshommes, il ne pouvoit rien résoudre sans leur participation. Menendez aprouva cette conduite; Ribaut repassa la Riviere, & en moins de trois heures il fut de retour.

Il dit à l'Adelantade qu'une partie de ses Gens consentoient à se livrer à sa discretion, mais que ce n'étoit pas le plus grand nombre. Menendez répondit qu'ils étoient les maîtres de faire ce qu'ils voudroient, & que la chose lui étoit indifferente. M. de Ribaut lui répliqua que ceux, qui se rendoient à lui, offroient plus de cent mille Ducats pour leur rançon, que les autres donneroient encore davantage, parceque quelques-uns d'entr'eux étoient fort riches, & qu'ils n'étoient pas même trop éloignés de rester dans le Pays, si on vouloit bien les y souffrir. „ J'aurois „ bien besoin de ce secours, repartit Menendez, pour exécuter „ les ordres, que j'ai reçus du Roy mon Maitre, qui sont de con„ querir, & de peupler la Floride, & d'y établir l'Evangile; il me „ fâche beaucoup de ne pouvoir en profiter. "

Cette réponse fit juger à M. de Ribaut que le Général Espagnol se laisseroit à la fin tenter, il lui dit que s'il vouloit bien lui accorder jusqu'au lendemain, il iroit encore déliberer avec sa Trouppe, & lui apporteroit une derniere réponse. Il obtint ce qu'il demandoit, revint le jour suivant, & commença par présenter à l'Adelantade deux Etendarts, l'un du Roy de France, & l'autre de l'Amiral de Coligni: les Bannieres des Compagnies, une Epée, une Dague, un Casque d'or très-bien travaillé, un Bouclier, un Pistolet, & un Cachet, que l'Amiral de Coligni lui avoit donné, pour sceller en son nom les Provisions, qu'il auroit à expédier. Il ajoûta que de trois-cent cinquante personnes, qui étoient avec lui, deux-cent s'étoient retirés pendant la nuit, & que les autres consentoient aussi-bien que lui, à se livrer entre ses mains, qu'il pouvoit envoyer son Batteau pour les passer.

L'Adelantade en donna sur le champ l'ordre à son Amiral, à qui il commanda de ne recevoir pas plus de dix François ensemble, & de les lier à mesure, qu'ils débarqueroient, comme on avoit fait la premiere fois. M. de Ribaut, & ceux, qui étoient avec lui, furent aussi liés; après quoi l'Adelantade leur demanda s'ils étoient Catholiques, ou Luthériens? Ribaut répondit pour tous, qu'ils étoien. de la nouvelle Reforme, & commença

à réciter le Pſeaume *Domine, memento mei*, &c. (*a*) Puis il dit : „ Nous ſommes ſortis de la terre, & nous devons tous y retourner, vingt ans plûtôt, ou plus tard, c'eſt tout un, qu'on faſſe de moi ce que l'on voudra. „ L'Adelantade donna auſſi-tôt le ſignal pour les expédier, & il fut obéi. Il ſe trouva encore dans cette bande quatre Catholiques, auſquels on fit grace. 1565.

Menendez retourna enſuite à S. Auguſtin, où quelques-uns ſe taxerent de cruauté : les autres, non-ſeulement aprouverent ſa conduite, mais ajoûterent que, quand bien même tous les François auroient été Catholiques, on eût dû les exterminer, par la raiſon, qu'y ayant peu de vivres à S. Auguſtin, tant de Priſonniers y auroient bientot mis la famine ; outre qu'étant en plus grand nombre que les Eſpagnols, ils auroient pu ſe rendre maîtres du Fort, & maſſacrer la Garniſon en repreſailles de ce qui avoit été fait à la Caroline.

Environ trois ſemaines après cette expédition, l'Adelantade fut averti par des Sauvages, qu'à huit journées de S. Auguſtin vers le Sud, à la Côte de Cañaveral, qui borde le Canal de Bahame, il y avoit encore des François, qui bâtiſſoient un Fort, & conſtruiſoient un Navire. Il ne douta point que ce ne fuſſent les deux-cent Hommes, qui avoient quitté M. de Ribaut, & dépêcha ſur le champ un Courier au Gouverneur de San Matheo, avec ordre de lui envoyer cent cinquante Hommes. Ce Détachement arriva à S. Auguſtin le vingt-trois d'Octobre, ſous la conduite d'André Lopez Patiño, & de Jean Velez de Medrano, Menendez le renforça d'un pareil nombre de Soldats de ſa Garniſon, & partit le vingt-ſix avec cette Trouppe, marchant à pied, & faiſant ſuivre les armes, & les vivres ſur deux Bateaux, qui moüilloient tous les ſoirs vis-à-vis de ſon camp.

Le premier de Novembre il découvrit les François, qui fort ſurpris de voir arriver les Eſpagnols, ſe ſauverent ſur une Montagne. Menendez leur envoya dire qu'ils pouvoient venir ſans crainte, & que non-ſeulement il leur donnoit ſûreté pour la vie, mais qu'il les traiteroit même comme ſes propres Soldats. La plûpart ſe fierent à ſa parole, & il la leur tint exactement ; il s'en ſervit même dans la ſuite de ſes expéditions, & il en gagna pluſieurs à la Religion Catholique ; mais leur Commandant, & une vintaine d'autres répondirent à ſon Envoyé qu'ils aimeroient mieux être mangés par les Sauvages, que de ſe livrer entre ſes mains. Il mépriſa leur petit nombre, & il les laiſſa en repos. Il

(*a*) Il n'y a point de Pſeaume, qui commence par ces mots.

1565. fit mettre le feu au Fort & au Vaiſſeau, qui étoient déja bien avancés, & il s'en retourna à S. Auguſtin, fort content de s'être défait de tant de François, qui auroient pu lui faire un mauvais parti, ſi M. de Ribaut eût voulu ſuivre le Conſeil de M. de Laudonniere; ou ſi la tempête, qui fit périr ſes Navires, eût ſeulement commencé deux heures plus tard.

Il eſt aſſez inutile que j'ajoute ici mes reflexions ſur la difference & les contradictions, qui ſe rencontrent dans les deux Relations, que je viens de rapporter: mes Lecteurs les feront auſſi-bien que moi; mais je ne puis me diſpenſer de reconnoître beaucoup plus de vraiſemblance dans la derniere, que dans la premiere, & j'avouë que j'aurois bien de la peine à taxer un Homme d'honneur d'une perfidie auſſi noire, que l'auroit été celle du Gouverneur de San Matheo, ſur la foi d'un ſeul Homme, qui, dans les circonſtances, où il ſe trouvoit, aigri par une longue & dure captivité, animé par la haine, que ſa Religion lui inſpiroit contre les Catholiques, n'auroit pas même dû être admis en Juſtice à accuſer un Particulier; & il eſt aſſez ſurprenant qu'on n'ait pas même ſongé alors à revoquer en doute un fait de cette nature, & qui n'étoit apuyé que ſur un témoignage ſi juſtement ſuſpect.

Indifference de la Cour ſur ce qui étoit arrivé en Floride.

Après tout, le fait, tel que les Eſpagnols mêmes le raportent, étoit plus que ſuffiſant pour exciter en France l'indignation publique: auſſi ne fut-elle pas bornée à ceux, que l'intérêt de la Religion devoit rendre plus ſenſibles au traitement fait à leurs Confreres de la Floride. Néanmoins la haine, que la Cour portoit aux Huguenots, & ſurtout à l'Amiral de Coligni leur Chef, lequel avoit preſque toujours les armes à la main contre ſon Roy, & contre la Religion de ſes Peres, contribua beaucoup à l'indifference, qui ſuccéda bientôt à ces premiers mouvemens, inſpirés par la nature & par l'amour de la Patrie. Ainſi par un effet bien triſte des malheureuſes conjonctures, où ſe trouvoit le Royaume, les Sujets du Roy, qui venoient de périr en Amerique par la main des Eſpagnols, furent bien moins regardés comme tels par la plûpart de ceux, qui gouvernoient alors, que comme les Créatures du plus mortel Ennemi, qu'euſſent alors la Religion & le Prince. Outre que la ſituation de Charles IX. ne lui permettoit pas de ſe broüiller avec le Roy Catholique. L'honneur du nom François n'auroit donc point été vengé, ſi un Particulier n'eût entrepris de le faire à ſes frais, & à ſes riſques.

Qui étoit le Chevalier de

Ce zélé Citoyen fut le Chevalier Dominique de Gourgues,

Gentilhomme Gaſcon, né au Mont de Marſan, dans la Comté de Comminges, d'une Famille diſtinguée de tout tems par un attachement inviolable à l'ancienne Religion : lui-même ne s'en éloigna jamais, quoique le dernier Hiſtorien Eſpagnol de la Floride l'ait accuſé d'avoir été *Hérétique furieux*. (*a*) Il y avoit alors peu d'Officiers Subalternes en France, & peut-être dans toute l'Europe, qui ſe fût acquis une reputation plus brillante à la guerre, & qui eût eſſuyé plus de revers de la Fortune. Il avoit ſervi fort jeune en Italie, & un jour, qu'il commandoit un Détachement de trente Hommes près de Sienne en Toſcane, il ſoûtint aſſez lontems tous les efforts d'une partie de l'Armée Eſpagnole : à la fin, tous ſes Gens ayant été tués autour de lui, il fut pris, envoyé aux Galeres, & mis à la chaîne en qualité de Forçat ; l'acharnement, avec lequel les Eſpagnols faiſoient alors la guerre à la France, leur faiſant oublier leur ancienne généroſité au point de violer ainſi les Loix de la guerre, & de punir d'un honteux eſclavage des actions, que dans le fond du cœur ils ne pouvoient manquer d'admirer.

1565. Gourgues ; ſes premieres aventures. 1567.

La Galere, ſur laquelle le Chevalier de Gourgues ramoit, fut priſe par les Turcs ſur les Côtes de Sicile, conduite à Rhodes, & de-là à Conſtantinople : mais ayant été remiſe en Mer, elle fut repriſe par les Galeres de Malthe, & M. de Gourgues récouvra ainſi ſa liberté. De retour chez lui, il ſe mit en tête de voyager ſur Mer ; il paſſa d'abord en Afrique, puis au Breſil, & de-là à la Mer du Sud, dit Leſcarbot ; mais cet Auteur a pris ſans doute la Mer du Sud pour la Mer des Indes, puiſqu'il eſt certain que dans le XVI. ſiécle aucun François n'avoit encore été ſur la Mer du Sud.

On ne dit point combien de tems le Chevalier de Gourgues employa dans ces voyages, ni ce qu'il y fit ; mais il eſt certain qu'il ne faiſoit que d'arriver en France, avec la reputation d'être un des plus habiles, & des plus hardis Navigateurs de ſon ſiécle, lorſqu'on y apprit la priſe de la Caroline par les Eſpagnols, & le maſſacre des François. Il en fut vivement touché, & pour l'honneur de la France, & pour l'intérêt, qu'il eſtimoit qu'on devoit prendre à la conſervation d'un ſi beau Pays ; d'ailleurs il brûloit du déſir de venger ſes propres injures. Tant de motifs preſſans lui firent former le deſſein de châtier les Uſurpateurs de la Floride, ou de mourir à la peine.

Il ſe diſpoſe à chaſſer les Eſpagnols de la Floride.

Pour ſe mettre en état d'exécuter un deſſein ſi hardi, & qui pa-

Son départ de France.

(*a*) *Herege terrible.*

1567. roiſſoit au-deſſus du pouvoir d'un Particulier, il vendit tout ſon bien, fit de gros emprunts, & arma deux Roberges, & une Patache en forme de Fregate du Levant. Ces trois Bâtimens pouvoient aller à la rame pendant le calme, & tiroient fort peu d'eau, en ſorte qu'il leur étoit facile d'entrer dans la plûpart des Rivieres de la Floride. Quatre-vingt Matelots choiſis formerent leur équipage; mais ils portoient cent cinquante Soldats & Volontaires, dont cent étoient Arbalêtriers, & la plûpart Gentilshommes. L'armement ſe fit à Bourdeaux, d'où l'Eſcadre étant partie le ſecond jour du mois d'Août de l'année 1567. fut arrêtée huit jours de ſuite à Royan par les vents contraires, puis obligée par une violente tempête de ſe jetter dans la Charente, où elle reſta juſqu'au vingt-deux.

Elle avoit des proviſions pour un an, & le Chevalier de Gourgues s'étoit muni d'une Commiſſion de M. de Montluc, Lieutenant pour le Roy en Guyenne; mais elle n'étoit point pour la Floride, elle lui donnoit ſeulement pouvoir d'aller ſur la Côte de Benin en Afrique, & d'y enlever des Negres; car il ne s'étoit encore expliqué à perſonne ſur le ſujet de ſon entrepriſe. A peine étoit-il en pleine Mer, qu'il fut ſurpris d'une ſeconde tempête, qui fit diſparoître un de ſes Navires. Il avoit pourvû à cet accident, & avoit donné à tous ſes Pilotes le rendez-vous à l'embouchure de *Rio del Oro* ſur la Côte d'Afrique, & ſon Navire l'y rejoignit en effet. De-là il rangea la Côte juſqu'au Cap blanc, où trois petits Princes Negres vinrent l'attaquer à l'inſtigation des Portugais; il les battit par deux fois, puis continua à faire la même route juſqu'au Cap Verd, d'où il tourna tout court vers l'Amerique.

Il arrive à la l'Iſle de Cuba.

La premiere Terre, où il aborda, fut la Dominique, une des petites Antilles; il alla enſuite à Portorico, puis à la Mona, dont le Cacique lui donna quantité de rafraîchiſſemens. Après quoi, voulant gagner le Continent de la Floride, une nouvelle tempête le contraignit d'entrer dans le Port de S. Nicolas, à la Côte Occidentale de l'Iſle Eſpagnole: il y radouba un de ſes Vaiſſeaux, que la tourmente avoit beaucoup endommagé, avec perte d'une bonne partie de ſa proviſion de Biſcuit. Pour comble de diſgrace les Eſpagnols ne voulurent jamais lui vendre des Farines, & il ne faiſoit que de ſortir du Port de S. Nicolas, qu'un ouragan furieux, qui le portoit à la Côte, le mit en un danger éminent de périr. Enfin il gagna avec bien de la peine le Cap de S. Antoine, qui fait la pointe Occidentale de Cuba.

Ce

Ce fut là qu'ayant assemblé tous ses Gens, il commença par leur peindre avec les couleurs les plus vives les cruautés, que les Espagnols avoient exercées contre les François dans la Floride. 1567.

» Voilà, ajoûta-il, mes Camarades, le crime de nos Ennemis. « Et quel seroit le nôtre, si nous differions plus lontems à venger « l'affront, qui a été fait à la Nation Françoise ? C'est ce qui m'a « engagé à vendre tout mon bien, c'est ce qui m'a ouvert la bour- « se de mes Amis ; j'ai compté sur vous, je vous ai cru assez ja- « loux de la gloire de votre Patrie, pour lui sacrifier jusqu'à votre « vie en une occasion de cette importance ; me suis-je trompé ? « J'espere vous donner l'exemple, être par tout à votre tête, « prendre pour moi les plus grands perils ; refuserez-vous de me « suivre ? «

Il arrive en Floride.

Le commencement de ce discours causa quelque étonnement dans l'esprit de plusieurs ; mais à la fin les Gens de guerre s'étant déclarés avec des grands cris de joye, tous protesterent qu'ils étoient prêts d'aller où on voudroit les mener. De Gourgues eût bien voulu profiter de cette ardeur, & mettre sur le champ à la voile, mais il crut devoir attendre la pleine Lune pour passer le Canal de Bahame. Il le passa enfin, & découvrit bientôt les Terres de la Floride. Les Espagnols étoient si éloignés de croire qu'on songeât en France à reconquerir ce Pays, qu'ayant aperçu les trois Navires, ils ne firent aucun doute qu'ils ne fussent de leur Nation, & les saluerent, comme tels, de deux coups de Canon, quand ils les virent passer devant la Riviere de May. Le Chevalier de Gourgues leur répondit coup pour coup, passa outre, en tirant un peu au large, & la nuit suivante entra dans la Riviere de Seine, (a) éloignée de quinze lieuës de celle de May.

En quelle disposition il trouve les Sauvages.

Il y trouva quantité de Sauvages, qui le prenant pour un Espagnol, se disposoient à s'opposer à son débarquement ; mais il leur envoya son Trompête, qui avoit servi en Floride sous M. de Laudonniere, & sçavoit assez bien la Langue du Pays. Cet Homme reconnut Saturiova, qui se rencontra par hazard avec le Paraousti du Lieu, & lui adressant la parole, il lui dit que les François venoient renouveller l'alliance, qu'ils avoient euë avec lui les années précédentes ; & la maniere, dont fut reçu son compliment, lui donna lieu de juger que ces Peuples n'étoient pas contens des Espagnols.

Le lendemain Saturiova suivi d'un grand nombre de Sau-

(a) Une Relation manuscritte de cette expédition, qui se garde à la Bibliothéque du

1567. vages s'approcha du Lieu, où les François avoient débarqué, & fit prier leur Général de le venir trouver. M. de Gourgues y alla avec ſon Interprête, lequel avoit à peine commencé de parler, que le Paraouſti l'interrompant, témoigna au Général avec beaucoup de vivacité, qu'il étoit fort réſolu de ne plus ſouffrir ſur ſes Terres les Eſpagnols, dont il prétendoit avoir de grands ſujets de plainte. Il ajoûta qu'il ne doutoit point que les François ne ſe joigniſſent à lui, pour venger leurs injures communes, & que de ſon côté il ne manqueroit à rien de ce qui pouvoit aſſûrer ſa vengeance.

Ligue concluë entr'eux & les François.

De Gourges répondit, qu'il n'étoit pas venu à ce deſſein; mais uniquement pour renoüer les anciennes alliances des François avec les Floridiens, & après avoir reconnu leurs diſpoſitions à l'égard des Eſpagnols, s'en retourner en France, pour en amener de plus grandes forces; „ Cependant, ajoûta-t'il, puiſque je „ vous vois dans la réſolution de me ſeconder, & dans l'impatience „ de vous défaire de ſi fâcheux voiſins, je change d'avis, & je me „ détermine dans ce moment à attaquer les Eſpagnols avec cette „ poignée de Soldats, que j'ai ſur mes Vaiſſeaux, perſuadé que „ vous vous joindrez tous à moi, & que je puis me promettre „ tout de votre fidélité, & de votre valeur. "

Saturiova fut charmé de ces diſcours, & la ligue fut bientôt concluë. On ſe fit des préſens de part & d'autre; mais le Paraouſti en fit un au Chevalier de Gourgues, qui lui fut bien agréable: il lui remit un jeune Homme, nommé Pierre de BRAY, qu'il avoit gardé chez lui, malgré tout ce que les Eſpagnols avoient pu faire pour l'obliger à le leur livrer, & qu'il avoit toujours traité comme ſon Fils. Les jours ſuivans tous les Paraouſtis, Vaſſaux ou Alliés de Saturiova, s'aſſemblerent pour déliberer de la maniere, dont on attaqueroit les Eſpagnols, & il fut reglé qu'un Gentilhomme de Comminge, nommé d'ESTAMPES, & un Neveu de Saturiova, qui avoit nom OLOCOTORA, iroient avec Pierre de Bray reconnoître l'état, où ſe trouvoit San Matheo.

Diſpoſition pour l'attaque.

Mais le Général, avant que de confier M. d'Eſtampes à ces Barbares, voulut avoir des ôtages, & Saturiova lui donna un de ſes Fils, & celle de ſes Femmes, qu'il aimoit le plus. Les Envoyés revinrent au bout de trois jours, ils rapporterent que l'Ennemi n'étoit nullement ſur ſes gardes; mais que San Matheo, & deux autres petits Forts, qu'on y avoit ajoûtés de chaque côté

Roy, nomme cette Riviere *Tacatacouron*, & dit que le Roy des Habitans de ce Canton, portoit auſſi le même nom.

de la Riviere, étoient en fort bon état; de Bray assûra en même tems que la Garnison de ces trois Forts étoit de quatre cent Hommes. Ce raport fit juger à M. de Gourgues, qu'il ne devoit compter pour le succès de son expédition, que sur la surprise & le secret, & ayant marqué le rendez-vous général de toutes les Trouppes à la Riviere de Somme (*a*), elles s'y trouverent au jour prescrit. 1567.

Les Sauvages, après avoir bu, selon la coûtume, leur Apalachine, firent serment, à leur maniere, de ne point abandonner les François, & on se mit aussi-tôt en marche. On y souffrit beaucoup, parceque c'étoit la saison des pluyes, & quoiqu'on n'eût fait le premier jour que deux lieuës, les François se trouverent extrêmement fatigués. Il y avoit encore deux lieuës à faire, pour arriver au premier des deux Forts, qui couvroient San Matheo, & le Chevalier de Gourgues n'avoit rien pris de tout le jour; cependant comme tout dépendoit de la diligence, il prit avec lui un Guide & dix Arquebusiers, & partit pour aller reconnoître le Fort, qu'il étoit résolu d'attaquer le lendemain; mais une petite Riviere, qu'il falloit passer, se trouva tellement gonflée par les pluyes, & par la marée, qui montoit encore, qu'il ne lui fut pas possible d'aller plus loin.

Il s'en retourna donc au Camp fort triste, mais un Sauvage lui ayant promis de le conduire par un chemin plus aisé, il se remit sur le champ en marche avec tous les François, & donna ordre aux Sauvages de prendre par les Bois, & de se trouver au point du jour au passage de la Riviere. Cet ordre fut ponctuellement exécuté; mais la Riviere ne se trouva encore guéable en aucun endroit, & il survint une pluye si abondante, qu'on eut bien de la peine à en garantir les Armes. Le tems s'éclaircit enfin, & M. de Gourgues, à la faveur d'un petit Bois, découvrit le Fort tout à son aise. Il observa que tout le Monde y étoit en mouvement, & il ne douta point qu'il n'eût été découvert; mais il se trompoit, il sçut depuis que c'étoit une Fontaine, qu'on raccommodoit. On marche au premier Fort.

Vers les dix heures, la Marée étant toute basse, on passa la Riviere, non sans beaucoup de difficulté; car outre qu'on y avoit de l'eau jusqu'à la ceinture, le fond en étoit semé de grandes Huîtres tranchantes, qui coupoient les souliers, & blessoient même les pieds des Soldats; pour ce qui est des Sauvages, qui étoient nuds pieds, ils sçavoient le moyen de les éviter; d'ailleurs il y

(*a*) Le Manuscrit déja cité la nomme *Saraba*.

1567. en avoit fort peu à ce paſſage, la plûpart ayant traverſé la Riviere à ſon embouchure dans des Pirogues.

Juſques-là les Eſpagnols ne ſçavoient pas qu'il y eût des François dans la Floride, & rien ne fit mieux ſentir au Chevalier de Gourgues combien les naturels du Pays haiſſoient leurs nouveaux voiſins, que le ſecret, qu'ils garderent en cette occaſion. Enfin toutes les Trouppes étant au-delà de la Riviere, & pleines d'ardeur d'en venir aux mains; le Général ne crut pas devoir perdre un tems ſi précieux à haranguer ſes Soldats, il ſe contenta de leur repreſenter en deux mots la juſtice de leur cauſe, que Dieu ne manqueroit pas de favoriſer, & il fit ſonner la charge. Il avoit diviſé ſa petite Trouppe en deux bandes; il en donna une à commander au Sieur de CASENOVE, ſon Lieutenant, il ſe mit à la tête des autres, & s'avança lentement en ordre de bataille.

Sa priſe; belle action d'un Sauvage.

Du moment qu'il eut paſſé le Bois, qui le couvroit, on tira ſur lui avec deux Coulevrines, que M. de Laudonniere avoit laiſſées dans la Caroline. Les premiers coups furent tirés de trop loin; mais on alloit recharger, & les premiers rangs commençoient à ſe débander, lorſque le brave Olocotora, qui ne quittoit point le Général, ſe gliſſa, ſans être aperçu, juſqu'au pied de la Plate forme, où les deux Coulevrines étoient dreſſées, ſauta deſſus, & paſſa une Picque, dont il s'étoit armé, au travers du corps du Canonier. La hardieſſe de ce Sauvage fit croire aux Eſpagnols qu'il n'étoit pas ſeul, ou plutôt leur ôta le jugement. L'épouvante les ſaiſit, ils ſortirent du Fort, & ſe mirent à courir confuſément du côté, où étoit Caſenove, qui en avertit ſon Général par de grands cris. De Gourgues y courut, mit les Ennemis entre lui & ſon Lieutenant, & tomba ſi bruſquement ſur eux, que de ſoixante qu'ils étoient, il n'en reſta, après le premier choc, que quelques-uns, qui furent pris, & reſervés à une mort moins glorieuſe.

Le ſecond Fort eſt abandonné à l'approche des Sauvages.

Cependant le Canon du ſecond Fort tiroit ſans ceſſe, & incommodoit les nôtres. Pour faire ceſſer ce feu, le Général fit placer ſur le bord du Fleuve les deux Coulevrines (*a*), & deux autres piéces d'Artillerie, qu'on avoit trouvées dans le premier Fort, & cela eut ſon effet. Il paſſa enſuite avec quatre-vingt Hommes dans une Barque, qu'il avoit fait venir à ce deſſein,

(*a*) La Relation manuſcritte, qui ſe garde dans la Famille de MM. de Gourgues, ne parle que d'une Coulevrine aux Armes de France, avec le nom d'Henry II. & de trois piéces de Canon.

& il avoit promis aux Sauvages de la leur renvoyer, dès qu'il seroit débarqué ; mais ils n'eurent point la patience de l'attendre, ils se jetterent à la nage, en poussant des cris affreux : les Espagnols en furent effrayés, & ne se crurent pas en sûreté derriere leurs retranchemens, ils se sauverent dans le Bois, où M. de Gourgues, qui s'y étoit mis en embuscade, les envelopa, & les tailla en piéces. De soixante qu'ils étoient, il n'en épargna que quinze, qu'il retint Prisonniers. Il entra ensuite dans le Fort, où il ne rencontra personne ; il le fit démolir, & emporter les vivres & les munitions dans le premier, dont il fit sa Place d'Armes. Tout ceci se passa la veille de *Quasimodo*. 1567.

Préparatifs pour la prise de la Caroline.

La Caroline avoit encore plus de deux-cent Hommes de Garnison, mais la consternation y étoit grande ; le Chevalier de Gourgues avoit parmi ses Prisonniers un vieux Sergent de bande, il tira de lui par ménaces l'état & le plan de la Place ; l'ayant examiné avec soin, il comprit que le moyen le plus sûr de s'en rendre le Maître, étoit l'escalade, & il la résolut. Il employa le Dimanche & le Lundi à faire ses préparatifs, & il lui vint pendant cet intervalle un si grand nombre de Sauvages, que comme ils rempliſſoient tous les environs de la Caroline, il ne fut jamais possible aux Espagnols d'en sortir, pour reconnoître les forces des Assaillans. Il y en eut pourtant un, qui s'avisa de se déguiser en Sauvage, mais Olocotora l'ayant découvert, l'amena au Général.

Cet Homme assûra qu'il étoit de la Garnison du second Fort, & dit qu'il s'étoit travesti de la sorte, pour se sauver plus aisément, n'espérant point de quartier de la part des Sauvages, s'il tomboit entre leurs mains ; que son dessein étoit de se jetter entre les bras des François, & qu'il croyoit sa vie en sûreté, puisqu'il étoit Prisonnier d'une Nation renommée par toute la Terre pour son humanité. Par malheur pour lui, le Sergent, dont nous avons parlé, le trahit, sans le vouloir, ayant déclaré qu'il étoit de la Garnison de San Matheo, sur quoi il fut mis parmi ceux, qu'on reservoit au supplice. On apprit de cet Espion, que ce qui avoit fait perdre courage à la Garnison de San Matheo, c'est qu'on n'y doutoit point que les François ne fussent aumoins deux mille ; & le Général ne crut pas devoir donner à l'Ennemi le tems de se désabuser, ni de revenir de sa frayeur.

On marche vers la Place.

Il disposa donc tout en diligence pour commencer l'attaque dès le lendemain Mardi, à la pointe du jour. Il envoya le Sieur de Mesmes, son Enseigne, avec vingt Arquebusiers, pour gar-

1567. der l'embouchure du Fleuve : il fit partir les Sauvages, pour s'aller mettre en embuſcade dans le Bois des deux côtés de la Riviere ; enfin il marcha lui-même avant l'Aurore, menant avec lui le Sergent & l'Eſpion, pour lui ſervir de guides. Olocotora étoit avec lui, & ce Sauvage s'étoit mis dans la tête qu'il ne reviendroit point de cette expédition : ſon preſſentiment étoit apparemment fondé ſur un ſonge. Il s'en ouvrit au Chevalier.» Je » ſçai, lui dit-il, mon Capitaine, que je ſerai tué à l'attaque du » Fort ; je ne veux pourtant pas te quitter, je compte ma vie pour » rien, j'aurai aumoins la conſolation de mourir en brave. Mais » je te prie de donner à ma Femme ce qui doit me revenir du bu» tin, afin qu'elle le mette avec mon corps dans le tombeau, & » que j'en ſois mieux reçu dans le Pays des Ames. »

M. de Gourgues lui répondit qu'il eſperoit bien le rendre ſain & ſauf à ſa Famille, mais que vif ou mort, ſon ſouvenir lui ſeroit toujours bien cher, & qu'il reconnoîtroit par toutes ſortes de moyens ce qu'il devoit à ſa valeur, & à ſon zéle. On marchoit à découvert le long du Fleuve ; mais comme on ſe vit fort incommodé du feu de deux Coulevrines, placées ſur une eſpece de Boulevart, qui commandoit le rivage, on ſe mit à couvert derriere la Colline, au pied de laquelle nous avons vu qu'étoit ſitué le Fort. Le Général eut ainſi la commodité de bien examiner la Place, & avec le ſecours de ſes deux Priſonniers, il en connut parfaitement le fort & le foible. Enfin il comprit que c'étoit par la Colline, qu'il falloit l'attaquer, ainſi que les Eſpagnols l'avoient fait deux ans auparavant.

Priſe de San Matheo.

Il étoit un peu tard, quand tout le Monde eut occupé ſon poſte, & le Chevalier vouloit remettre l'affaire au jour ſuivant ; mais les Aſſiegés ayant fait une ſortie au nombre de quatre-vingt Arquebuſiers, ils hâterent leur perte. Caſenove fut détaché contr'eux avec vingt Maîtres pour les attirer, tandis que le Général leur couperoit la retraitte, & fondroit enſuite ſur eux, avec des forces ſuperieures. Les Eſpagnols avançant toujours, furent bien étonnés de ſe trouver entre deux feux ; ils ſe battirent pourtant fort bien, & ſe firent tous tuer juſqu'au dernier. La Garniſon témoin de cette défaite, perdit cœur abſolument, & tous, ſans écouter le commandement, s'enfuirent dans le Bois, où les Sauvages, qui les attendoient, ne firent quartier à perſonne. Quelques-uns avoient tourné par un autre côté, mais ils rencontrerent M. de Gourgues, qui en coucha par terre d'abord la plus grande partie, & qui eut bien de la peine à arracher

les autres des mains des Sauvages, pour les faire paſſer en celles des Bourreaux. 1567.

San Matheo n'ayant plus de défenſeurs, le Général y entra avec toutes ſes Trouppes, qui y firent un butin conſiderable. Il s'y trouva cinq doubles Coulevrines, quatre moyennes, & quelques petites pieces de Canons de Fer & de Fonte : dix-huit Caques de poudre, & une très-grande quantité d'Armes de toutes les ſortes, qui furent tranſportés dans la Barque, dont on s'étoit ſervi pour le paſſage des Trouppes. La poudre fut néanmoins perduë par un de ces accidens, qu'il eſt difficile de parer. Un Sauvage faiſant cuire du Poiſſon aſſez loin du Magaſin, laiſſa tomber du feu ſur une traînée de poudre, qui n'avoit point été aperçue, & par le moyen de laquelle les Eſpagnols prétendoient faire ſauter les François en l'air, ſuppoſé qu'ils forçaſſent la brêche. Par bonheur perſonne n'étoit à portée d'en être incommodé, quoique le Magaſin eût ſauté. Butin, qu'on y fit.

Le Général donna à ſes Gens & aux Sauvages tout le loiſir de piller, & il fit encore de grandes largeſſes à ceux-ci, qui parurent beaucoup plus charmés de ſes manieres, que de ſes liberalités. Il fit venir enſuite tous les Priſonniers au même lieu, où les François avoient été maſſacrés, & où Menendez avoit fait graver ſur une pierre, ces mots : *Je ne fais ceci comme à des François, mais comme à des Luthériens.* Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, leur ſerment violé (*a*), puis il les fit tous pendre à un Arbre, & à la place de l'ancienne Inſcription, il fit mettre celle-ci ſur une planche de Sapin : JE NE FAIS CECI COMME A ESPAGNOLS, NI COMME A MARANES ; MAIS COMME A TRAITRES, VOLEURS, ET MEURTRIERS. Les Priſonniers ſont pendus ; Ecriteau mis au lieu de leur ſupplice.

Quelques Hiſtoriens ont paru approuver cette action, comme juſte & legitime, & elle pouvoit avoir véritablement quelque apparence de juſtice, ſurtout en ſuppoſant, ce dont on ne doutoit point, le ſerment violé par les Eſpagnols. Mais outre que dans le vrai les repreſailles ſont rarement exemptes d'injuſtices, par la raiſon qu'elles tombent plus ſouvent ſur les Innocens, que ſur les Coupables ; je ne crains pas de dire que l'expédition du Chevalier de Gourgues, juſques-là ſi glorieuſe pour lui, & ſi honnorable pour la Nation, auroit été infiniment plus relevée par une conduite, où ſa modération, & la généroſité Françoiſe eût fait un beau contraſte avec l'inhumanité des Eſ- Refléxion ſur cette conduite.

(*a*) Il faut ſe ſouvenir de la Relation de ce Matelot, dont on ne revoquoit point en doute la fidélité.

1567. pagnols, qu'en la terminant avec la même fureur, qu'il déteſtoit en eux. N'eſt-il pas honteux pour des Chrêtiens de n'avoir pas penſé, comme fit autrefois un Prince Idolâtre (*a*) dans une occaſion toute ſemblable ?

La Floride eſt évacuée par les François.

Au reſte, les applaudiſſemens, que reçut par tout ce Gentilhomme, & qu'il n'étoit pas poſſible de refuſer à une action, qu'on peut compter parmi les plus mémorables, qui ſe ſoient jamais faites en ce genre, furent tout le fruit, qui lui reſta de ſa victoire. Il n'avoit pas aſſez de Monde pour ſe ſoûtenir dans la Floride contre les Eſpagnols de S. Auguſtin ; il ne devoit pas s'attendre à recevoir, aumoins de quelques années, des ſecours de France, & il comprenoit aſſez que l'amitié intéreſſée des Sauvages ne dureroit qu'autant qu'il ſeroit en état de leur faire du bien, & de les garantir de la vengeance d'une Nation, contre laquelle ils venoient de ſe déclarer ſi hautement. Il y a cependant aſſez d'apparence qu'il ignoroit que les Eſpagnols fuſſent ſi près de lui ; & je trouve que nos Hiſtoriens de ce tems-là ſuppoſent que la Riviere des Dauphins ne fut habitée ſous le nom de S. Auguſtin, que quelques années après.

Mais le Chevalier de Gourgues n'avoit plus de proviſions, que ce qu'il lui en falloit pour retourner en France, & ce fut ſeulement cette derniere conſideration, qui lui fit prendre le parti de raſer les trois Forts, qu'il venoit de conquerir. Il envoya par Mer dans ſes Vaiſſeaux, qu'il avoit laiſſés dans la Seine, toute l'Artillerie de ces trois Places, & il s'y rendit par Terre avec tout ſon Monde, après avoir pris congé des Sauvages, qui paroiſſoient le voir partir avec regret, & qu'il tâcha de conſoler en leur faiſant eſperer ſon retour. Tous ceux, qu'il rencontra ſur ſa route lui donnerent les plus grandes marques d'eſtime & d'amitié ; pluſieurs Paraouſtis, parmi leſquels Saturiova fut celui, qui ſe diſtingua le plus, lui jurerent un attachement éternel, & le brave Olocotora, dont les preſſentimens ne s'étoient pas trouvés juſtes, ne le quitta point, tandis qu'il fut en Floride, & fondit en larmes en lui diſant le dernier adieu.

Le Chevalier de Gourgues arrive en France.

Le troiſiéme de May les trois Navires mirent à la voile, & le ſixiéme de Juin, jour de la Pentecôte, le Chevalier de Gourgues moüilla dans le Port de la Rochelle, après avoir eſſuyé de

(*a*) Après la défaite de Mardonius, un des Généraux de Xercés, quelques-uns ayant propoſé à Pauſanias, Roy de Sparte, de traiter le cadavre de ce Satrape, comme Xercés avoit traité celui de Leonide, tué à la journée des Termopyles, que ce Prince avoit fait pendre à un Gibet. « Vous connoiſſez bien » peu la gloire, répondit Pauſanias, ſi vous » croyez que je doive en acquerir beaucoup » en imitant des Barbares.

rudes

rudes tempêtes, & soufert beaucoup de la faim, parceque ses vivres avoient été gâtés. Il perdit même sa Patache, où il y avoit huit Hommes; & un de ses Navires, qui s'étoit separé de lui à la hauteur de la Vermude, n'arriva qu'un mois après. Son expédition ne lui avoit coûté que quelques Soldats, & cinq Gentilshommes, qu'il regretta beaucoup. L'un étoit de Saintonge, & se nommoit Pons, les quatre autres étoient Gascons, & avoient nom Antony de Limogni, Bierre, Carreau, & Gachie; mais il s'en fallut peu que lui-même ne trouvât dans le Port quelque chose de plus fâcheux, que le naufrage, qu'il venoit d'éviter. 1567.

Il court risque d'être enlevé par les Espagnols.

On ne conçoit pas comment le bruit de son entrepriſe, dont il croyoit aporter la premiere nouvelle en France, avoit déja pu parvenir à la Cour d'Espagne: cependant à peine étoit-il parti de la Rochelle, pour aller à Bourdeaux, qu'on vit entrer dans la Rade, qu'il venoit de quitter, dix-neuf Pataches Espagnoles, avec un autre Bâtiment de deux-cent Tonneaux, à dessein de l'enlever, & il en fut même poursuivi jusqu'à Blaye. Il ne resta guére plus de tems à Bourdeaux, qu'il n'avoit fait à la Rochelle. Il se rendit d'abord auprès de M. de Montluc, sous lequel il avoit servi en Toscane, & qui lui donna de grandes loüanges. Ce Général lui conseilla d'aller à la Cour, mais il y fut mal reçu. On l'avertit même sous main de disparoître, s'il ne vouloit pas être sacrifié au ressentiment du Roy Catholique, qui demandoit avec hauteur sa tête, qui l'avoit mise à prix, & qu'on ménageoit alors beaucoup, parcequ'on en attendoit du secours contre les Rebelles.

Il est obligé de disparoître.

En effet la Reine Mere, & la Faction des Princes Lorrains se déclarerent contre lui, & l'on proposa de lui faire son procès, pour avoir entrepris son expédition sans ordre. Il fut lontems caché à Roüen chez le Président de Marigny, & comme il s'en falloit beaucoup qu'il eût rapporté de la Floride dequoi acquitter les dettes, qu'il avoit contractées pour se mettre en état d'en chasser les Espagnols, il eût eu bien de la peine à trouver dequoi subsister, sans les secours, que lui donnerent ce Magistrat, & quelques-uns de ses anciens Amis. La Reine Elizabeth, qui regnoit alors en Angleterre, lui envoya peu de tems après faire des propositions très-avantageuses, s'il vouloit entrer à son service; mais le Roy son Maître, qui dans le fond avoit été charmé de son action, lui ayant publiquement rendu ses bonnes graces, il remercia cette Princesse.

1567. Sa mort.

Enfin D. ANTOINE lui offrit le Commandement de la Flotte, qu'il armoit pour ſoûtenir ſon droit à la Couronne de Portugal, dont le Roy Philippe II. s'étoit emparé : il embraſſa avec joye une ſi belle occaſion de faire encore une fois la guerre aux Eſpagnols ; mais étant parti pour ſe rendre auprès du Prince Portugais, il tomba malade à Tours, & y mourut, univerſellement regretté, & avec la reputation d'un des plus braves & des plus habiles Capitaines de ſon ſiécle, auſſi capable de commander une Flotte, qu'une Armée de Terre. Digne ſans doute des plus grands éloges, ſi le reſſentiment de ſes injures particulieres ne fût entré pour rien dans la plus brillante action de ſa vie, & ſi elle n'eût point eu d'autre motif, que ſon zéle pour l'honneur du nom François.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE TROISIE'ME.

QUOIQUE par l'évacuation de la Floride, après l'heureuſe expédition de M. de Gourgues, la France eût paru renoncer à tout Etabliſſement dans le Continent de l'Amerique, les Normands, les Baſques & les Bretons continuoient toujours à faire la Pêche des Baleines & des Moruës ſur le grand Banc, & le long des Côtes de Terre-Neuve, dans tout le Golphe S. Laurent, & dans le grand Fleuve, qui s'y décharge. Quelques-uns même lierent inſenſiblement commerce avec les Naturels du Pays, & la traitte des Pelleteries commença bientôt à devenir un objet, que l'amour de la nouveauté, & la facilité, avec laquelle ſe faiſoit ce trafic, firent préferer à la Pêche, & qui métamorphoſa pluſieurs de nos Matelots en Marchands.

Enfin en 1598. la France, après cinquante ans de troubles domeſtiques, ayant recouvré ſa premiere tranquillité, par la valeur, l'activité, & la clémence de Henry le Grand, & ſe trouvant en état de tout entreprendre ſous le plus habiles de ſes Rois, le goût des Colonies revint aux François, & le Marquis de la Roche, Gentilhomme Breton, obtint de Sa Majeſté la même Commiſſion, & les mêmes pouvoirs, qu'avoit eus M. de Rober-

Tentatives du Marquis de la Roche ſur le Canada.

1598.

1598. val ſous François I. & que Henry III. lui avoit déja accordées à lui-même, mais dont il ne s'étoit pas trouvé en ſituation de faire uſage. Ses Lettres Patentes, qui ſont dattées du douziéme de Janvier 1598. (*a*) portent, que conformément à la volonté du feu Roy Henry III. Sa Majeſté l'a créé ſon Lieutenant Général au Pays de Canada, Hochelaga, Terres Neuves, Labrador, Riviere de la grand'Baye (*b*), Norimbegue, & Terres adjacentes, aux conditions, qui ſuivent.

Sa Commiſſion.

Qu'il aura particulierement en vûë d'établir la Foy Catholique; que ſon autorité s'étendra ſur tous les Gens de guerre, tant de Mer, que de Terre: Qu'il choiſira les Capitaines, Maîtres de Navires & Pilotes, qu'il pourra les commander en tout ce qu'il jugera à propos, ſans que, ſous aucun prétexte, ils puiſſent refuſer de lui obéir: Qu'il pourra diſpoſer des Navires & des Equipages, qu'il trouvera dans les Ports de France en état de mettre en Mer, lever autant de Trouppes, qu'il voudra, faire la guerre, bâtir des Forts & des Villes, leur donner des Loix, en punir les Violateurs, ou leur faire grace; concéder aux Gentilshommes des Terres en Fiefs, Seigneuries, Châtellenies, Comtés, Vicomtés, Baronnies, & autres dignités relevantes du Roy, ſelon qu'il le croira convenable au bien du Service, & aux autres de moindre condition, à telle charge & redevance annuelle, qu'il lui plaira leur impoſer; mais dont ils ſeront exempts les ſix premieres années, & plus, s'il l'eſtime néceſſaire: Qu'au retour de ſon expédition, il pourra repartir entre ceux, qui auront fait le voyage avec lui, le tiers de tous les gains & profits mobiliaires, en retenir un autre pour lui, & employer le troiſiéme aux frais de la guerre, Fortifications, & autres dépenſes communes: Que tous les Gentilshommes, Marchands, & autres, qui voudront l'accompagner à leurs frais, ou autrement, le pourront en toute liberté, mais qu'il ne leur ſera pas permis de faire le commerce, ſans ſa permiſſion, & cela ſous peine de confiſcation de leurs Navires, marchandiſes, & autres effets: Qu'en cas de maladie ou de mort, il pourra par Teſtament, ou autrement, nommer un ou deux Lieutenans, pour tenir ſa place: Qu'il aura la liberté de faire dans tout le Royau-

(*a*) M de la Roche y eſt nommé Troïlus de Meſgouet, Chevalier de l'Ordre, Conſeiller d'Etat, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes des Ordonnances de Sa Majeſté, Marquis de Cotemmeal, Baron de Las, Vicomte de Carentan & de S. Lo en Normandie, Vicomte de Trevalet, Sieur de la Roche, Gommard, & Quermoulec, de Gornal, Bonteguigno, & Liſcuit.

(*b*) C'eſt ainſi qu'on appelloit communément alors le Fleuve de S. Laurent.

me la levée des Ouvriers, & autres Gens néceſſaires pour le ſuccès de ſon entrepriſe : En un mot, qu'il joüira des mêmes pouvoirs, privileges, puiſſance, & autorités, dont le Sieur de Roberval avoit été gratifié par le Roy François I. 1598.

Son entrepriſe échouë.

Le Marquis de la Roche revêtu d'une Commiſſion, qui le mettoit en état de tout entreprendre, voulut aller reconnoître lui-même le Pays : il arma un Vaiſſeau, ſur lequel il s'embarqua la même année avec un habile Pilote Normand, nommé Chedotel. La premiere Terre, qu'il aborda, fut *l'Iſle de Sable*, éloignée d'environ vingt-cinq lieuës au Sud-Eſt de l'Iſle Royale, & où l'on aſſûre que dès l'année 1508. le Baron de Lery avoit voulu établir une Colonie. Il avoit bien mal choiſi : à peine l'Iſle de Sable produit-elle quelques herbes & quelques broſſailles, & jamais Terre ne fut moins propre pour être la demeure des Hommes, outre qu'elle eſt très-petite, & n'a point de Port. Cette Iſle eſt par les quarante-quatre dégrés douze minutes Nord. La variation obſervée y eſt de treize dégrés Nord-Eſt. Elle eſt fort étroitte, & a la figure d'un Arc. On trouve dans ſon milieu un Lac d'environ cinq lieuës de circuit, & l'Iſle en a environ dix. Ses deux extrémités ſont des écueils de bancs de ſable, dont l'un court Nord-Eſt-Quart-d'Eſt, & l'autre Sud-Eſt. Elle eſt à trente-cinq lieuës Nord & Sud de Camceaux, & a des Montagnes de ſable, qu'on découvre de ſept ou huit lieuës. M. de la Roche y débarqua quarante Miſerables, qu'il avoit tirés des priſons de France, & qui s'y trouverent bientôt plus mal à leur aiſe, que dans leurs cachots mêmes.

Deſcription de *l'Iſle de Sable.*

Il alla enſuite reconnoître les Côtes du Continent le plus proche, qui ſont celles de l'Acadie, & après y avoir pris toutes les connoiſſances, dont il crut avoir beſoin, il appareilla pour retourner en France : Son deſſein étoit de repaſſer par l'Iſle de Sable, pour y embarquer ceux, qu'il y avoit laiſſés ; mais les vents contraires ne lui permirent pas d'y aborder. Divers contretems l'arrêterent en France les années ſuivantes, & l'empêcherent de ſuivre ſon entrepriſe. Il fut plus d'un an Priſonnier du Duc de Mercœur, qui étoit encore le Maître en Bretagne ; & des Perſonnes puiſſantes, à qui ſon zéle pour la Religion Catholique, ne plaiſoit pas, trouverent moyen d'arrêter les effets de la bonne volonté du Roy à ſon égard. Deſorte que, comme il avoit fait de grandes avances, qui ne lui avoient rien produit, il ne ſe trouva plus en état de les continuer, & l'on aſſûre qu'il en mourut de chagrin.

1598. Faute, qu'il fit.

La faute, qu'il fit, fut de n'avoir pas commencé un Etabliſſement à l'Acadie, où une ſeule pêche ſedentaire, qui ne lui auroit pas coûté beaucoup, lui auroit produit des retours aſſûrés & préſens. Les quarante Malheureux, qu'il avoit laiſſés dans l'Iſle de Sable, y rencontrerent ſur le bord de la Mer quelques débris de Vaiſſeaux, dont ils fabriquerent des Barraques, pour ſe mettre à couvert des injures du tems; c'étoit des débris de Navires Eſpagnols, qui étoient partis pour faire un Etabliſſement à l'Iſle Royale (*a*). De ces mêmes Navires il étoit ſorti quelques Moutons & quelques Bœufs, qui avoient multiplié dans l'Iſle de Sable, & ce fut pendant quelque tems une reſſource pour ces pauvres Exilés : le Poiſſon fut enſuite leur unique nourriture, & quand leurs habits furent uſés, ils s'en firent des peaux de Loups marins. Enfin au bout de ſept ans, le Roy ayant oüi parler de leur aventure, obligea le Pilote Chedotel à les aller chercher, mais il n'en trouva plus que douze, le reſte étant mort de miſere. Sa Majeſté voulut voir ceux, qui étoient revenus, dans le même équipage, où Chedotel les avoit trouvés, couverts de peaux de Loups marins, les cheveux, & la barbe d'une longueur, & dans un déſordre, qui les rendoient aſſez ſemblables aux prétendus Dieux des Fleuves, & défigurés à faire horreur. Ce Prince leur fit donner à chacun cinquante écus, & les renvoya chez eux déchargés de toutes pourſuites de la Juſtice.

Voyages de M. Chauvin. 1600-02.

Le mauvais ſuccès de la tentative du Marquis de la Roche, n'empêcha point qu'après ſa mort on ne ſollicitât vivement la Commiſſion, qu'il avoit euë du Roy. Le Sieur de PONTGRAVE' habile Navigateur, & un des principaux Négocians de S. Malo, avoit fait pluſieurs Voyages à Tadouſſac, & avoit compris que la traitte des Pelleteries, ſi elle étoit dans une ſeule main, pourroit être le fond d'un grand commerce : il propoſa à M. CHAUVIN, Capitaine de Vaiſſeaux, d'en demander au Roy le Privilege excluſif, avec toutes les prérogatives attachées à la Commiſſion de M. de la Roche. M. Chauvin goûta cet avis, fit agir les Amis, qu'il avoit en Cour, & obtint ce qu'il demandoit. Il équipa auſſitôt quelques Bâtimens de fort peu de port, & les conduiſit lui-même à Tadouſſac.

Fautes, qu'il fit.

Pontgravé, qui étoit de ce voyage, vouloit monter juſqu'aux Trois Rivieres, parceque ce Lieu, qu'il avoit viſité avec ſoin, lui paroiſſoit plus propre qu'aucun autre, à un Etabliſſement;

(*a*) Nommée alors l'Iſle de Cap Breton.

mais le deſſein de M. Chauvin n'étoit pas d'en faire aucun, encore moins de remplir l'article de ſa Commiſſion, qui regardoit la Religion Catholique, parcequ'il étoit Calviniſte; il ne vouloit que troquer des Marchandiſes contre des Pelleteries, dont il eut bientôt rempli ſes Navires. Il laiſſa néanmoins à Tadouſſac quelques-uns de ſes Gens, qui y auroient péri de faim, ou de maladie pendant l'hyver, ſi les Sauvages n'en avoient eu compaſſion. L'année ſuivante il retourna de bonne heure à ſa traitte, & ce ſecond voyage ne lui produiſit pas moins que le premier; il ſe préparoit à un troiſiéme, lorſque la mort mit fin à ſes projets. 1600-02.

Entrepriſe du Commandeur de Chatte. 1603.

Le Commandeur de CHATTE, Gouverneur de Dieppe, lui ſuccéda, forma une Compagnie de Marchands de Roüen, avec leſquels pluſieurs Perſonnes de condition entrerent en ſocieté, & fit un Armement, dont il confia la conduite à Pontgravé, à qui le Roy avoit donné des Lettres Patentes, pour continuer les découvertes dans le Fleuve du Canada, & pour y faire des Etabliſſemens. Dans le même tems Samuël de CHAMPLAIN, Gentilhomme Saintongeois, Capitaine de Vaiſſeaux, & en reputation d'Officier brave, habile & expérimenté, arriva des Indes Occidentales, où il avoit paſſé deux ans & demi. Le Commandeur de Chatte lui propoſa de faire le voyage de Canada, & il y conſentit avec l'agrément du Roy.

Premier Voyage de Champlain.

Il partit avec Pontgravé en 1603. Ils s'arrêterent peu à Tadouſſac, où ils laiſſerent leurs Vaiſſeaux, & s'étant mis dans un Batteau leger avec cinq Matelots, ils remonterent le Fleuve juſqu'au Sault S. Loüis, c'eſt-à-dire, juſqu'où Jacques Cartier étoit allé; mais il paroît que la Bourgade d'Hochelaga ne ſubſiſtoit plus dès lors, ou étoit reduite à très-peu de choſe, puiſque M. de Champlain, dont les Mémoires ſont extrêmement détaillés, n'en dit pas un ſeul mot. A leur retour en France, ils trouverent le Commandeur de Chatte mort, & ſa Commiſſion donnée à Pierre du Guaſt, Sieur de MONTS, Saintongeois, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, & Gouverneur de Pons, lequel avoit encore obtenu le commerce excluſif des Pelleteries, depuis les quarante dégrés de Latitude-Nord, juſqu'aux cinquante-quatre, le droit de conceder des Terres juſqu'aux quarante-ſix, & des Lettres Patentes de Vice-Amiral, & de Lieutenant Général dans toute cette étenduë de Pays.

M. de Monts en Acadie.

M. de Monts étoit Calviniſte, & le Roy lui avoit permis l'exercice de ſa Religion en Amerique, pour lui & pour les ſiens,

1604. ainſi qu'il ſe pratiquoit dans le Royaume. De ſon côté il s'étoit engagé à peupler le Pays, & à y établir la Religion Catholique parmi les Sauvages. C'étoit d'ailleurs un fort honnête Homme, dont les vûës étoient droittes, qui avoit du zéle pour l'Etat, & toute la capacité néceſſaire pour réuſſir dans l'entrepriſe, dont il s'étoit chargé; mais il fut malheureux, & preſque toujours mal ſervi. Son Privilege excluſif pour le commerce des Pelleteries lui ſuſcita des Envieux, qui vinrent à bout de le ruiner. Il avoit conſervé la Compagnie formée par ſon Prédéceſſeur, & il l'augmenta même de pluſieurs Négocians des principaux Ports de France, ſurtout de celui de la Rochelle. Tant de forces réunies le mirent en état de faire un Armement plus conſiderable, que n'en avoit fait aucun de ceux, à qui il ſuccédoit, & ce fut en partie à Dieppe, & en partie au Havre-de-Grace, qu'il le fit.

Il étoit compoſé de quatre Vaiſſeaux, dont l'un étoit deſtiné à faire la traitte des Pelleteries à Tadouſſac. Pontgravé eut ordre de conduire le ſecond à Camceaux, de courir de-là tout le Canal, que forment l'Iſle Royale, & l'Iſle de S. Jean, pour écarter ceux, qui voudroient faire le commerce avec les Sauvages, au préjudice des droits de M. de Monts, lequel conduiſit les deux autres Navires en Acadie. Il étoit accompagné de pluſieurs Volontaires, du Sieur de Champlain, & d'un autre Gentilhomme, nommé Jean de Biencourt, Sieur de POUTRINCOURT, qu'il fit dans la ſuite ſon Lieutenant. Mais avant que d'entâmer le recit de ce qui ſe paſſa dans le cours de cette Expédition, j'ai cru qu'il étoit à propos de donner une idée juſte de l'Acadie, dont j'aurai ſi ſouvent occaſion de parler dans la ſuite de cet Ouvrage, & que l'on a ſouvent confonduë avec les Provinces voiſines.

Deſcription de ce Pays.

L'Acadie, ſelon tous les Auteurs, qui ſe ſont exprimés exactement, eſt une Peninſule de forme triangulaire, qui borne l'Amerique au Sud-Eſt. Jean de Laët le dit expreſſément au Chapitre quatriéme de ſa Deſcription de l'Inde Occidentale (*a*). Tous les Hiſtoriens, & les Geographes parlent de même, ſi on en excepte Meſſieurs de Champlain & Denys, qui donnent à l'Acadie des bornes beaucoup plus étroites. Le premier, au Chapitre huitiéme de ſes Voyages, ne donne le nom d'Acadie,

(*a*) *Cadia, pars Continentis, triangularis eſt forma .... qui duo ſinus exiguo terræ ſpatio disjuncti, hanc Provinciam penè Inſulam efficiunt.*

qu'à

qu'à la Côte Méridionnale de la presqu'Isle (*a*), & M. Denys, qui a lontems demeuré dans ce Pays-là, qui nous en a donné une description très-exacte, qui en a possedé en propre, & gouverné au nom du Roy la Côte Orientale, est du même sentiment. 1604.

Celui-ci divise en quatre Provinces toute la partie Orientale & Méridionnale du Canada, laquelle avoit de son tems quatre Proprietaires, Lieutenans Généraux pour le Roy. La premiere, depuis Pentagoët, jusqu'à la Riviere de S. Jean, il la nomme *la Province des Etechemins*, & c'est ce qu'on appelloit auparavant *la Norimbegue* : la seconde, depuis la Riviere de S. Jean, jusqu'au *Cap de Sable*, il lui donne le nom de *Baye Françoise* : la troisiéme, selon lui, est l'Acadie, depuis le Cap de Sable jusqu'à Camceaux, & c'est ce que les Anglois ont d'abord nommé *Nouvelle Ecosse*, à l'occasion, que je dirai bientôt. La quatriéme, qui étoit son Domaine & son Gouvernement, depuis Camceaux jusqu'au *Cap des Rosiers* : il l'appelle *la Baye de S. Laurent* ; d'autres l'ont nommée *Gaspesie*.

Ne diroit-on pas même qu'on a eu en vûë cette façon de penser de nos deux plus anciens Auteurs sur l'Acadie, lorsqu'on a déclaré dans le Traité d'Utrecht, que le Roy Très-Chrétien cedoit à la Reine d'Angleterre, & à ses Successeurs, à perpétuité, *l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, conformément à ses anciennes limites, comme aussi la Ville de Port Royal, ou Annapolis Royale, avec sa Banlieuë ?* car puisque ce Traité ajoûte le Port Royal à l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, il s'ensuit, ce semble, qu'elle ne comprenoit pas toute la presqu'Isle, sous le nom d'Acadie propre, ou de Nouvelle Ecosse.

Je sçai que dans plusieurs Traités, qui se sont faits entre les deux Couronnes, on trouve le nom de Nouvelle Ecosse, attribué, tantôt à la Peninsule exclusivement à la Côte Méridionnale du Canada, & tantôt à cette Côte exclusivement à la Peninsule ; mais on ne prouvera par aucun Mémoire, qui puisse faire foi, que l'une & l'autre l'aient porté en même tems. Outre que ces changemens de noms sont modernes, & qu'il s'agit entre les Anglois & nous des anciennes limites de l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse.

Il est si vrai qu'en Angleterre même, le nom de Nouvelle Ecosse

(*a*) Le Sieur du Pont » avec la Commission du Sieur de Monts va à Camceaux, & » le long de la Côte du Cap Breton. Le Sieur » de Monts prend sa route plus à val, vers » les Côtes de l'Acadie. «

1604. se donnoit uniquement à la presqu'Isle, que Guillaume-Alexandre, Comte de Sterlin, ayant été gratifié par le Roy Jacques I. de tout ce qui avoit été enlevé à la France dans cette partie du Canada, sous le regne de ce Prince, il sépara cette concession en deux Provinces, nomma la Peninsule *Nouvelle Ecosse*, & donna au reste le nom de *Nouvelle Alexandrie*. C'est ce qu'on peut voir dans Laët, qui rapporte l'Acte de Donation au même endroit, que j'ai déja cité. Plusieurs années après, Charles II. ayant ordonné, en vertu du Traité de Breda, la restitution de l'Acadie aux François, le Chevalier Temple prétendit être en droit de garder Pentagoët, disant que ce poste n'étoit point compris dans l'Acadie, mais dans la Nouvelle Ecosse; on lui fit pourtant voir que sa prétention étoit sans fondement.

Après cette courte digression, qui ne doit point être regardée comme étrangere à mon Histoire, puisqu'il s'agit de regler un point important de Géographie, qui concerne directement le sujet, que j'y traite, je vais dire deux mots de ces Provinces Méridionnales de la Nouvelle France, qui furent alors découvertes par MM. de Monts & de Champlain. Il n'y en a peut-être pas au Monde, où l'on rencontre de plus beaux Ports, ni qui puisse fournir plus abondamment toutes les commodités de la vie. Le climat y est assez doux & fort sain, & l'on n'y a encore trouvé que des Terres d'une fécondité surprenante. On a vû auprès de la Haive un seul grain de Froment, qui avoit produit cent cinquante épis fort longs, & tellement chargés, qu'il avoit fallu y mettre un cercle de fer, pour les soûtenir. Le Sieur Denys, qui rapporte ce fait, dont il avoit été témoin, ajoûte qu'au même endroit il vit un champ de Bled, où les grains, qui avoient le moins produit, portoient huit tiges, toutes fournies d'épis, dont le moindre avoit un demi-pied de long. Enfin on ne voit nulle part de plus belles Forêts, ni dont les Bois soient plus propres à la construction, & à la mâture.

Il y a en quelques endroits des mines de Cuivre, & en d'autres, du Charbon de terre: on assûre même qu'à trois-quarts de lieuës au large de l'Isle *Menane*, qui sert de reconnoissement aux Vaisseaux pour entrer dans la Riviere S. Jean, il y a un Rocher presque toujours couvert par la Mer, lequel est de Lapis lazuli. On ajoûte que le Commandeur de Razilli en avoit détaché un morceau, qu'il envoya en France, & le Sieur Denys, qui l'avoit vû, dit qu'il fut estimé dix écus l'once. Les Poissons, qu'on pêche plus communément sur ces Côtes, sont la Moruë,

le Saulmon, le Maquereau, le Harang, la Sardine, l'Aloſe, la Truitte, le Gatte, le Gaparot, le Bar, l'Eſturgeon, la Goberge; tous Poiſſons, qui ſe peuvent ſaler & tranſporter. Le Loup marin, la Vache marine, & la Baleine y ſont en très-grande quantité. On aſſûre que dans le ſeul Port de *Moucouadi* on pourroit pêcher en une ſeule ſaiſon aſſez de Baleines, pour la Carguaiſon de pluſieurs Navires. D'ailleurs les Rivieres ſont remplies de Poiſſons d'eau douce, & leurs bords, d'un Gibier infini. 1604.

La ſituation de l'Acadie eſt admirable pour le commerce, c'eſt la tête de l'Amérique Septentrionnale, & l'entrepôt le plus proche, le plus sûr, & le plus commode pour le commerce des Indes Occidentales. Son étenduë eſt de deux-cent cinquante lieuës de circuit, entre les quarante-trois & les quarante-ſix dégrés de Latitude-Nord; les courants n'y ſont point fâcheux, & l'on y navigue de tous vents. On peut voir le détail & la preuve de tout ceci dans l'excellent Ouvrage de M. Denys, qui n'a rien écrit, que ce qu'il a vû par lui-même, & qui étoit connoiſſeur. Outre que tous ceux, qui ont fait quelque ſejour dans le Pays, ont parlé le même langage. Je reviens à M. de Monts.

Il étoit parti du Havre-de-Grace le ſeptiéme de Mars 1604. & le ſixiéme de May il entra dans un Port de l'Acadie, où il rencontra un Navire, qui y faiſoit la traite, malgré les défenſes. Il le confiſqua en vertu de ſon Privilege excluſif, & le Port fut nommé *le Port Roſſignol*, du nom du Capitaine, à qui appartenoit le Navire confiſqué; comme ſi M. de Monts eût voulu dédommager cet Homme de la perte, qu'il lui faiſoit ſouffrir, en immortaliſant ſon nom. Au ſortir de ce Port, il entra dans un autre, qui fut appellé *le Port au Mouton*, parcequ'un Mouton s'y noya. Il y débarqua tout ſon Monde, & y paſſa plus d'un mois, tandis que M. de Champlain viſitoit toute la Côte dans une Chalouppe, pour chercher un endroit propre à l'Etabliſſement, qu'on avoit projetté. Etabliſſement à Sainte Croix.

Il auroit bien pu s'épargner la peine d'aller ſi loin, & même de venir juſques-là; car il ſe trouvoit entre Camceaux, & la Haive, qui ſont ſans contredits, les deux meilleurs Ports de l'Acadie, & les mieux ſitués pour le commerce; mais il ne daigna pas même s'y arrêter. Il n'entra ni dans le Port Royal, ni dans la Baye Françoiſe, ni dans la Riviere S. Jean, & il pouſſa vingt lieuës plus loin, juſqu'à une petite Iſle, où M. de Monts étant arrivé peu de tems après lui, réſolut de s'établir. Il lui donna le nom

1605. d'*Iſle de Sainte Croix*, & comme elle n'a qu'une demie-lieuë de circuit, elle fut bientôt toute défrichée. On s'y logea aſſez bien, & on y ſema du Bled, qui rapporta extraordinairement.

Incommodités de ce Port. On ne tarda pourtant pas à reconnoître qu'on avoit fait un mauvais choix. L'hyver venu, on ſe trouva ſans eau douce, & ſans bois, & comme on fut bientôt réduit aux chairs ſalées, & que pluſieurs, pour s'épargner la peine d'aller chercher de l'eau dans le Continent, s'aviſerent de boire de la neige fonduë, le Scorbut ſe mit dans la nouvelle Colonie, & y fit de grands ravages. Auſſi, dès que la Navigation fut libre, M. de Monts n'eut rien de plus preſſé, que de chercher un endroit plus avantageux. Il prit ſa route au Sud, rangea la Côte, qui court Eſt & Oueſt l'eſpace de 80. lieuës, depuis la Riviere de *S. Jean*, juſqu'au *Kinibequi*; puis Nord & Sud, juſqu'à une pointe, que Champlain, qui pendant l'hyver s'étoit occupé à viſiter le Pays, avoit nommé *Malebare*, parceque ſa Barque y avoit couru riſque d'échoüer. Il en avoit même pris poſſeſſion au nom du Roy, auſſi-bien que du *Cap Blanc*, ou *Cap Codd*, qui eſt au-delà; ce qui n'a point empêché les Anglois de s'y établir peu de tems après.

M. de Monts tranſporte ſa Colonie au Port Royal. Environ à moitié chemin de Sainte Croix à la Riviere de Quinibeki, on trouve celle de *Pentagoët*, qui traverſe par le milieu ce qu'on appelloit *la Norimbegue*, dont on a fait ſi lontems une belle & puiſſante Province, & où il n'y a jamais eu que quelques Villages d'*Etehemins* aſſez peu peuplés. Enfin M. de Monts n'aïant pu, dans une ſi longue courſe, ſe déterminer à aucun endroit, pour s'y fixer, retourna à Sainte Croix, où Pontgravé le vint bientôt joindre, en arrivant de France. Ils trouverent cette Habitation en fort mauvais état; & M. de Monts convaincu, qu'il falloit la placer ailleurs, réſolut de retourner en Acadie. Il s'embarqua donc avec Pontgravé, &, chemin faiſant, il entra dans le Port Royal. Il le trouva tellement à ſon gré, qu'il prit ſur le champ la réſolution d'y tranſporter ſa Colonie, chargea Pontgravé de ce ſoin, & le déclara ſon Lieutenant.

Deſcription de ce Port. Le Port Royal, qui doit ſon nom à M. de Monts, n'a qu'un défaut, qui eſt la difficulté d'y entrer & d'en ſortir; à quoi on peut ajoûter l'incommodité des broüillars, qui y ſont fréquens. Il n'y peut entrer qu'un Vaiſſeau à la fois, & il faut qu'il y entre la poupe la premiere, & avec des précautions infinies: ce qui vient de la force des courants & de la Marée. A cela près, la nature n'a preſque rien épargné pour en faire un des plus beaux Ports

du Monde. Il a deux lieuës de long ſur une grande lieuë de large ; une petite Iſle, qu'on a nommée *l'Iſle aux Chevres*, eſt preſque au milieu du Baſſin, & les Vaiſſeaux peuvent en approcher de fort près. On n'y trouve nulle part moins de quatre à cinq braſſes d'eau, & l'entrée en a dix-huit. Le fonds eſt par tout très-bon, & les Navires peuvent y être à l'abry de tous les vents. A l'extrémité du Port il y a une pointe, qui avance entre deux Rivieres, où il y a aſſez d'eau pour les Chaloupes. Le Climat y eſt temperé, l'hyver moins rude, qu'en beaucoup d'autres endroits de la Côte, la chaſſe abondante, le Pays charmant, de vaſtes Prairies, environnées de grandes Forêts, & par tout, des Terres fertiles. 1605.

De la Baye Françoiſe, & de la Riviere de S. Jean.

Du Port Royal à la *Riviere de S. Jean*, la traverſe eſt de deux lieuës, & c'eſt la largeur de la *Baye Françoiſe*, qui en a autant de profondeur. On prétend que dans la plûpart des Bayes, qui ſont de ce côté-là, il y a des Mines de Cuivre. L'entrée de la Riviere de S. Jean, eſt encore plus difficile, que celle du Port Royal. Il faut prendre ſur la droite, ſans trop approcher des Terres. A une petite portée de Canon, il y a un rapide, ſur lequel les Chalouppes & les Barques mêmes peuvent paſſer, quand la Marée eſt haute. A la chute de ce rapide, il y a une foſſe d'environ quatre-cent pas de circuit, dans laquelle on voyoit autrefois un grand Arbre debout, qui ſembloit flotter, & ne quittoit jamais ſa place, malgré la violence du courant.

Arbre ſingulier.

Il paroiſſoit de la groſſeur d'une barrique, mais il étoit quelquefois tout couvert par la Mer pendant pluſieurs jours. Il ſembloit auſſi tourner comme ſur un pivot, car on ne le voyoit pas toujours d'un même côté. Les Sauvages lui rendoient une ſorte de culte, en y attachant des Peaux de Caſtors, ou d'autres Animaux; & quand ils étoient en route, & qu'ils ne l'appercevoient point, ils auguroient mal de leur voyage. On prétend que M. de la Tour, dont nous parlerons dans la ſuite, y fit un jour attacher un cable, & que dix Rameurs, qu'il avoit mis dans une Chaloupe, ne purent jamais venir à bout de le tirer, quoi qu'ils fuſſent favoriſés du courant. Pour revenir à la Riviere de S. Jean; c'eſt une des plus grandes de la Nouvelle France. Ses bords ſont couverts de très-beaux Chênes, de pluſieurs autres ſortes d'Arbres, dont le bois eſt d'une bonne qualité; & ſurtout de Noyers, dont le fruit eſt de figure triangulaire, & difficile à ouvrir; mais quand il eſt preſenté au feu, il s'ouvre de lui-même, & il a un très-bon goût. On y trouve auſſi des Vignes, dont

1605. le raisin est fort gros, la peau épaisse & dure, & le goût délicieux.

Le Port Roïal concédé à M. de Poutrincourt.

Le Sieur de Pontgravé ne pensoit pas tout-à-fait du Port Roïal, comme M. de Monts, les avantages, que l'on y rencontroit, le toucherent moins, que les inconveniens, dont j'ai parlé, ne le rebuterent; mais M. de Poutrincourt n'en porta pas le même jugement, & comme en s'associant avec M. de Monts, il avoit formé le dessein de s'établir en Amerique avec sa Famille, il lui demanda ce Port, & n'eut aucune peine à l'obtenir. Cette Concession, faite en vertu du pouvoir, que M. de Monts avoit reçu du Roy, fut encore confirmée par des Lettres Patentes de Sa Majesté; mais ce Gentilhomme plus occupé de la Traitte avec les Sauvages, que de la culture des Terres, n'eut pas autant de soin de donner de la solidité à son nouvel Etablissement, qu'il avoit montré d'ardeur, pour acquerir un si beau Domaine, & nous l'en verrons bientot chassé par les Anglois, contre lesquels il auroit pu se défendre, s'il avoit pu seulement leur opposer trente Hommes bien retranchés.

M. de Monts perd son Privilege exclusif.

L'automne aprochant, M. de Monts passa en France, & à son arrivée à la Cour, il trouva les choses bien changées à son égard. Les Pêcheurs de tous les Ports du Royaume avoient representé au Roy que, sous prétexte de les empêcher de traitter avec les Sauvages, on les privoit des choses les plus nécessaires pour leur Pêche, & qu'ils seroient contraints d'y renoncer, si l'on ne faisoit cesser ces vexations. Ils furent écoutés, le Conseil comprit le tort, que feroit au Commerce l'interruption de la Pêche, qui dès lors en faisoit une des plus considerables branches, & le Privilege exclusif de M. de Monts, qui devoit encore durer deux ans, fut revoqué. Il ne perdit pourtant pas courage; il fit un nouveau Traitté avec M. de Poutrincourt, qui l'avoit suivi en France, & lui fit armer à la Rochelle un Vaisseau, qui mit à la voile le treiziéme de May 1606.

Extrémité, où la Colonie est reduite.

1606. Le voyage fut long, ce qui donna lieu aux Habitans du Port Royal de croire qu'on les abandonnoit. Pontgravé fit bien tout ce qu'il put, pour les rassûrer; mais à la fin, comme on manquoit absolument de tout, il fut contraint de s'embarquer avec tout son Monde, & de reprendre la route de France: il ne laissa dans le Fort que deux Hommes, qui voulurent bien demeurer seuls à la merci des Sauvages, pour garder les effets, qu'on ne pouvoit pas transporter. Il étoit encore presqu'à la vûë de la Baye Françoise, lorsqu'il apprit par une Barque l'arrivée de M.

de Poutrincourt à *Camceaux*. Sur cette nouvelle il rebrouſſa chemin, & rentra dans le Port Royal, où Poutrincourt s'étoit déja rendu, ſans qu'ils ſe fuſſent rencontrés. C'eſt que pour aller de Port Royal à Camceaux, on paſſe entre le Continent & *l'Iſle Longue*; au lieu que pour aller de Camceaux au Port Royal, il faut prendre la pleine Mer, à cauſe des courants. 1606.

M. de Poutrincourt ayant ramené l'abondance dans ſon Habitation, il ne ſongea plus qu'à ſe fortifier, & Pontgravé s'y livra tout entier. C'étoit un Homme ſage, habile, infatiguable, & d'une grande expérience. Il avoit le ſecret de tenir ſes Gens toujours occupés, ce qui contribuoit à les garantir des maladies, qui avoient déſolé l'Etabliſſement de Sainte Croix. M. de Champlain voulut auſſi pourſuivre ſes découvertes, mais comme la ſaiſon étoit déja trop avancée, il ne put aller que dix ou douze Lieuës au-delà de Malebarre, & ſon voyage fut aſſez inutile. La culture des Terres eut plus de ſuccès: le Froment, & les autres Grains, qu'on avoit ſémés, fructifierent au-delà de ce qu'on en avoit eſperé; les autres travaux ſe faiſoient avec joye, parceque les vivres ne manquoient point, & que la fertilité du Pays ſembloit répondre que la ſource de cette abondance ne tariroit jamais. Les maladies, dont on avoit retranché la cauſe, diminuoient. Enfin les Sauvages commençoient à s'apprivoiſer. Elle eſt ſecouruë à propos.

Un Avocat de Paris, nommé Marc Les carbot, Homme d'eſprit, & fort attaché à M. de Poutrincourt, avoit eu la curioſité, peu ordinaire aux Perſonnes de ſa Profeſſion, de voir le Nouveau Monde, & ſervit beaucoup à mettre, & à maintenir les choſes dans cet heureux état. Il animoit les uns, il picquoit les autres d'honneur, il ſe faiſoit aimer de tous, & ne s'épargnoit lui-même en rien. Il inventoit tous les jours quelque choſe de nouveau pour l'utilité publique, & jamais on ne comprit mieux de quelle reſſource peut être dans un nouvel Etabliſſement, un eſprit cultivé par l'étude, que le zéle de l'Etat engage à ſe ſervir de ſes connoiſſances, & de ſes réfléxions. C'eſt à cet Avocat, que nous ſommes redevables des meilleurs Mémoires, que nous ayons de ce qui s'eſt paſſé ſous ſes yeux, & d'une Hiſtoire de la Floride Françoiſe. On y voit un Auteur exact, & judicieux, un Homme, qui a des vûës, & qui eût été auſſi capable d'établir une Colonie, que d'en écrire l'Hiſtoire.

Tandis que le Port Royal donnoit de ſi belles eſperances, les Ennemis de M. de Monts achevoient de le perdre en France. Ils parvinrent enfin à lui faire ôter ſa Commiſſion, & il ne put mê- Fautes & malheurs de M. de Monts.

1606. me obtenir d'autre dédommagement pour les avances, qu'il avoit faites, qu'une ſomme de 6000. liv. à prendre ſur les Vaiſſeaux, qui iroient faire le commerce des Pelleteries. On lui fit beaucoup valoir cette gratification, qui dans le fond n'étoit rien, puiſque les frais, qu'il auroit fallu faire pour lever cet argent, euſſent excédé la ſomme; outre que la choſe étoit impratiquable, vû la nature de ce Commerce; les lieux, où il ſe faiſoit, & le peu de recours, qu'il devoit s'attendre d'avoir contre ſes Débiteurs. Au reſte, ce Gentilhomme avoit fait à peu près les mêmes fautes, que ſes Prédéceſſeurs; avec une dépenſe de quatre, ou cinq mille livres, dit M. de Champlain, il auroit fait reconnoître un Poſte avantageux, pour y jetter les fondemens de la Colonie, & rien dans la ſuite ne l'eût empêché de ſe maintenir, & de s'aggrandir, ſans être obligé d'avoir recours à un Privilege odieux, qu'il ne devoit pas ſe flatter de conſerver lontems.

Deſcription du Port de Camceaux.

Il ſemble que l'endroit, où il devoit s'arrêter, étoit Camceaux. C'eſt la tête de l'Acadie, & le lieu le plus propre pour recevoir dans toutes les ſaiſons des ſecours de France. Camceaux eſt un Havre, qui a environ trois lieuës de profondeur, compoſé de pluſieurs Iſles, dont la plus grande, & qui eſt au milieu des autres, a près de quatre lieuës de circuit. Le terrein en eſt fertile, bien arroſé & bien boiſé. Elle forme deux anſes, où le moüillage eſt bien sûr; & dans le Continent, qui en eſt fort proche, il y a une Riviere, qu'on appelle *la Riviere aux Saulmons*, où l'on pêche une quantité prodigieuſe de ces Poiſſons. M. de Monts manqua encore d'une précaution néceſſaire; ce fut d'avoir dequoi ſemer en arrivant, & quelques Beſtiaux, qui auroient aiſément multiplié dans un Pays extrêmement gras. De cette ſorte le ſuccès de ſon entrepriſe n'auroit pas dépendu des Navires de France, dont il devoit prévoir les retardemens, & il auroit pu établir une Pêche ſedentaire, qui ſeule auroit ſuffi pour l'enrichir. Mais l'avidité de tout avoir, fait ſouvent tout perdre.

M. de Monts ſe releve un peu.

1607. L'année ſuivante il eut le credit de ſe faire rétablir pour un an dans ſon Privilege; mais ce fut à condition, qu'il feroit un Etabliſſement dans le Fleuve S. Laurent. Sa Compagnie ne l'avoit pas abandonné dans ſa diſgrace; mais il paroît qu'elle n'avoit en vûë, que le commerce des Pelleteries, & cet objet lui fit prendre le change, & abandonner l'Acadie. Ses Aſſociés équiperent deux Navires à Honfleur, & les confierent à MM. de Champlain & de Pontgravé, qui furent chargés d'aller faire la traitte

à

à *Tadouſſac*, tandis que M. de Monts ſolliciteroit une prorogation de ſon Privilege. Il n'y réuſſit point, ce qui ne l'empêcha pourtant pas d'envoyer encore au printems de 1608. des Vaiſſeaux dans le Fleuve S. Laurent. 1607.

Sa Compagnie ſe multiplioit à meſure que le commerce des Pelleteries devenoit plus conſiderable ; les Maloins ſurtout y étoient entrés en grand nombre, & avoient augmenté ſes fonds : mais il s'aperçut bientôt que ſon nom nuiſoit à ſes Aſſociés, & il ſe retira. En effet, dès que la Compagnie ne l'eut plus à ſa tête, le Privilege lui fut rendu ; mais ces Marchands n'avoient point d'autre objet, que de remplir leurs coffres : ainſi ils ne faiſoient rien pour la Colonie, qui dépériſſoit en Acadie, & ne s'établiſſoit point ailleurs. Cependant cette même année 1608. M. de Champlain, qui s'embarraſſoit peu du commerce, & qui penſoit en Citoyen, après avoir mûrement examiné en quel lieu on pourroit fixer l'Etabliſſement, que la Cour vouloit qu'on fît ſur le Fleuve, s'arrêta enfin à Quebec (*a*). Il y arriva le troiſiéme de Juillet, il y conſtruiſit quelques Barraques pour lui & pour les ſiens, & commença d'y faire défricher des Terres, qui ſe trouverent bonnes. Fondation de Quebec. 1608.

Dès l'année précédente, le Roy ayant confirmé la conceſſion, que M. de Monts avoit faite du Port Royal à M. de Poutrincourt, avertit ce Gentilhomme, qu'il étoit tems de travailler à la converſion des Sauvages, & que ſon intention étoit, qu'il y menât des Jeſuites. Sa Majeſté donna en même tems ordre au P. Cotton, ſon Confeſſeur, de choiſir des Miſſionnaires pour l'Acadie, & ce Pere donna avis à ſes Supérieurs de la volonté du Roy. Pluſieurs Sujets ſe préſenterent, mais on n'en accepta que deux, qui furent le P. Pierre Biard, qui profeſſoit la Théologie à Lyon, & le P. Enemond Maſſe, Compagnon du P. Cotton. Ils furent bientôt prêts à partir ; mais ils ne furent pas lontems à s'appercevoir qu'on ne les vouloit point en Amerique. Le Roy veut qu'on envoye des Jeſuites en Acadie.

M. de Poutrincourt étoit un fort honnête Homme, & ſincérement attaché à la Religion Catholique ; mais les calomnies des Prétendus Reformés contre les Jeſuites avoient fait impreſſion ſur ſon eſprit, & il étoit bien reſolu de ne les point mener au Port Royal. Il n'en témoigna pourtant rien au Roy, & ce Prince ayant donné ſes ordres, ne douta point qu'ils ne s'exé- Ce qui differe le départ de ces Peres.

(*a*) Voyez la ſituation de Quebec, & l'étymologie de ce nom dans les Faſtes Chronologiques, année 1608.

1608. cutaſſent au plûtôt. Les Jeſuites le crurent auſſi, & le P. Biart ſe rendit au commencement de l'année à Bourdeaux, où on l'avoit aſſûré que l'Embarquement ſe devoit faire. Il fut bien ſurpris de n'y voir aucuns préparatifs, & il attendit envain une année entiere. Le Roy en fut informé, & fit de grands reproches à M. de Poutrincourt, lequel engagea ſa parole à Sa Majeſté, qu'il ne differeroit pas davantage à obéir à ſes ordres. Il ſe diſpoſa en effet à partir; mais comme il ne parloit point d'embarquer les Miſſionnaires, le P. Cotton lui rendit une viſite, pour l'y engager par amitié. Poutrincourt lui dit qu'il le prioit de vouloir bien differer juſqu'à l'année ſuivante, parceque le Port Royal n'étoit nullement en état de recevoir ces Peres.

Une raiſon ſi frivole fut reçuë du P. Cotton comme une défaite; mais il ne jugea pas à propos d'inſiſter, ni de porter ſes plaintes au Roy. Ainſi M. de Poutrincourt partit pour l'Acadie, & à peine y fut-il arrivé, que voulant faire entendre à la Cour que le Miniſtere des Jeſuites n'étoit pas néceſſaire pour la converſion des Infidéles, il envoya au Roy une liſte de vingt-cinq Sauvages, qu'on avoit baptiſés à la hâte. Le Navire, qui l'avoit porté en Amerique, ramena en France M. de Biencourt, ſon Fils, lequel n'y devoit reſter qu'autant de tems, qu'il en falloit pour embarquer des vivres & des marchandiſes; car l'attrait du commerce des Pelleteries y avoit fait preſque ceſſer la culture des Terres, & la diſette s'y faiſoit déja ſentir.

1610. Le P. Cotton ſe flattoit que Biencourt dégageroit la parole de ſon Pere, & ne partiroit pas ſans les Miſſionnaires; mais Henry le Grand n'étoit plus, & il parut que Biencourt ſe croïoit, par la mort de ce Prince, quitte de tout engagement. Le P. Cotton s'en plaignit; la Marquiſe de Guercheville, qui s'étoit déclarée la Protectrice des Miſſions de l'Amerique, l'apuya, & parla plus haut. Cela eut ſon effet; M. de Biencourt offrit d'embarquer ces deux Jeſuites, & même de les défrayer; mais cette derniere offre ne fut pas acceptée. La Reine Mere fit donner à ces Religieux 500. écus; Madame de Verneüil fit leur Chapelle, Madame de Sourdis leur fournit le linge, Madame de Guercheville ſe chargea du reſte, & s'en acquitta avec un zéle, que le P. Cotton eut bien de la peine à moderer. Ces PP. ſe rendirent à Dieppe, où on les avoit mandé, qu'on n'attendoit plus qu'eux, pour mettre à la voile; mais à leur arrivée dans ce Port, deux Huguenots, Aſſociés de M. de Biencourt, refuſerent de leur donner paſſage. Ils firent ſçavoir à la Cour, qui envoya

sur le champ ordre à M. de Sigogne, Gouverneur de Dieppe, de déclarer à ces Marchands la volonté de la Reine Regente. Ils s'en mocquerent, & ces deux PP. voyant que M. de Sigogne ne se faisoit point obéir, se retirerent à leur College de la Ville d'Eu. 1610.

Madame de Guercheville picquée de cette conduite, s'avisa de faire à la Cour une quête, du produit de laquelle les deux Calvinistes furent rembourſés & remerciés. Elle voulut ensuite traitter avec M. de Biencourt, mais ne trouvant pas ses sûretés avec lui, elle acheta de M. de Monts, tous les droits, qu'il avoit obtenus du feu Roy, & qu'elle se promettoit de faire revivre; après quoi elle fit avec M. de Biencourt un Traitté de Societé, par lequel la subsistance des Missionnaires devoit être prise sur le produit de la Pêche, & du Commerce des Pelleteries. L'Auteur (*a*) de la vie du P. Cotton prétend que ce S. Homme laissa un peu trop en cette occasion Madame de Guercheville, suivre les mouvemens de sa générosité; mais M. de Champlain, qui avoit alors plus de part que personne aux affaires de l'Acadie, n'est pas de même avis; car après avoir justifié cette Dame au sujet de son Traitté, qu'il explique fort au long, il ajoûte: „ c'est « ce Contrat d'Association, qui a fait tant semer de bruits, de plain- « tes & de crieries contre les PP. Jesuites, qui en cela & en toutes « autres choses se sont équitablement gouvernés selon Dieu & la « raison, à la honte & confusion de leurs Envieux & Médisans. "

Enfin les deux Missionnaires partirent avec M. de Biencourt, & prirent terre au Port Royal le 12. de Juin 1611. Les conversions précoces cesserent à leur arrivée, & ils eurent bientôt à essuyer tous les effets de la mauvaise humeur de ceux, qui s'étoient opposés à leur venuë. Ils ne firent pas semblant d'y être sensibles, & ne parurent occupés, que de leurs fonctions; ils regagnerent même par leurs bonnes manieres ceux, en qui les préjugés n'avoient pas alteré la droiture de cœur. M. de Poutrincourt en usa toujours honnêtement avec eux. Ce Gentil-Homme avoit de la Religion, & on ne peut lire, sans être édifié, la Lettre (*b*), qu'il écrivit en 1608. au Pape Paul V. pour lui marquer le zéle sincere, qui l'engageoit à s'exiler avec sa Famille, dans un Pays étranger, afin de procurer aux Infidéles la connoissance de Jesus-Christ, & pour lui demander la Bénédiction Apostolique. Mais quand la prévention est fortifiée

Deux Jesuites arrivent au Port Royal. 1611.

(*a*) Le P. d'Orleans.
(*b*) On la trouve dans Lescarbot, qui en a été le Secretaire.

1611. par des vûës d'intérêt, elle fait des impreſſions, qui ne s'effacent preſque jamais, & engage dans des démarches, dont on ne prevoit pas les ſuites. Les Calviniſtes de France ne ceſſoient de publier que les Jeſuites n'alloient dans le Nouveau Monde, que pour y dominer, & pour s'y enrichir; & ils avoient perſuadé des Catholiques mêmes, qui craignoient de trouver dans ces Religieux de redoutables Concurrens. Ainſi il n'y eut jamais entre M. de Poutrincourt & les Miſſionnaires cette bonne intelligence, qui eût infiniment contribué à avancer l'œuvre de Dieu, & qui n'auroit pas été peu utile à l'Etabliſſement ſolide du Port Royal.

Des Sauvages de l'Acadie.

Le P. Biart nous a donné une Relation de ſon voyage, & de ce qui s'eſt paſſé ſous ſes yeux en Acadie, à laquelle je crois qu'on peut ajoûter plus de foy, qu'aux Mémoires, dont s'eſt ſervi Jean de Laët, pour décrier les Jeſuites; quand même ces Mémoires ne ſeroient pas démentis par M. de Champlain, qui a été préſent à tout. Ce Miſſionnaire parlant des Naturels du Pays, qu'on appelloit alors *Souriquois*, & que nous avons depuis appellé *Micmaks*, nous les repreſente comme des Hommes bien faits, & d'une taille avantageuſe. Leſcarbot dit la même choſe; cependant ils ſont communément plus petits, que la plûpart des autres Sauvages du Canada; mais il n'en eſt point de plus braves dans tout ce Continent. Ils ont fait lontems une cruelle guerre aux Eſquimaux, & pour les aller attaquer juſques dans leurs Cavernes, & ſur leurs Rochers, ils ne craignoient point de faire trente à quarante lieuës en Mer, dans leurs Canots d'écorce. Nous les verrons dans la ſuite de cette Hiſtoire, unis avec leurs Voiſins, ſous le nom de *Nations Abenaquiſes*, ſe joindre aux François dans l'Iſle de Terre-Neuve, & dans la Nouvelle Angleterre, & prendre ſur les Anglois de l'Amérique un aſcendant, qu'ils conſervent encore, quoique réduits à un petit nombre de Guerriers.

Non-ſeulement ils n'ont jamais été Anthropophages, mais on leur a toujours remarqué beaucoup de douceur & de docilité; auſſi n'ont-ils pas eu beaucoup de peine à s'accoûtumer à nos manieres; ce qui leur eſt commun avec les autres Peuples de cette Côte Méridionnale du Canada. La Polygamie étoit permiſe parmi les *Acadiens*; mais il n'y avoit guére que les *Sagamos*, c'eſt ainſi qu'on nommoit leurs Chefs, qui uſaſſent de cette liberté. La Dignité de Sagamo étoit élective, & le choix tomboit ordinairement ſur celui, qui ſe trouvoit à la tête d'une plus

nombreuſe Famille. Toute la jeuneſſe étoit ſous les ordres de ce Chef, & tous, avant que d'être mariés, ne pouvoient travailler que pour lui. Ceux mêmes, qui l'étoient, & qui avoient beaucoup d'Enfans, lui payoient une eſpéce de tribut, qui ſe levoit à la rigueur. Chaque Bourgade avoit ſon Sagamo, indépendant des autres; mais tous entretenoient entr'eux une eſpece de correſpondance, qui uniſſoit étroittement toute la Nation entr'elle. Ils employoient une bonne partie de la belle ſaiſon à ſe viſiter, & à tenir des Conſeils, où l'on traitoit des affaires générales. S'il s'élevoit quelque different entre les Familles, ou entre les Particuliers, c'étoit au Chef de la Bourgade à ménager l'accommodement; s'il ne pouvoit pas y réuſſir, l'Offenſé étoit en droit de ſe faire juſtice, & la Loy du Talion étoit exactement obſervée. 1611.

Les petites querelles ſe terminoient ſur le champ; on ſe prenoit aux cheveux, on ſe donnoit quelques gourmades, & pour l'ordinaire, on ſe ſéparoit, ſans ſe faire beaucoup de mal. Les Maris traittoient fort durement leurs Femmes: un François faiſant un jour quelques reproches à un de ces Sauvages, qui frappoit rudement la ſienne; ce Barbare lui répondit qu'il étoit le Maître chez lui, & que perſonne ne devoit trouver à redire, s'il battoit ſon Chien. Une Femme ſurpriſe en adultere couroit riſque de la vie, & quoiqu'on fît moins d'attention à la conduite des Filles, celles, dont le déſordre éclattoit, étoient déshonorées. Les François ne furent pas lontems dans le Pays, ſans s'appercevoir qu'on ne trouvoit pas bon qu'ils s'amuſaſſent avec les Perſonnes du Sexe, qui de leur côté faiſoient paroître beaucoup de pudeur & de retenuë.

Si on en croit Leſcarbot, de qui je tiens preſque tout ce détail, dès qu'un Enfant étoit né, avant qu'on lui laiſſât prendre la mamelle, on lui faiſoit avaler de la Graiſſe & de l'Huile. L'Aîné des Fils portoit toujours le nom du Pere, avec l'addition d'une Syllabe; on en donnoit un autre au ſecond, qu'on augmentoit auſſi d'une Syllabe pour le troiſiéme, & ainſi des autres; mais ces noms ſe changeoient apparemment, quand on étoit marié. On embaumoit les Corps morts, ou plûtôt, après qu'on les avoit déchiquetés, & vuidés, on les faiſoit ſécher, pour empêcher la corruption. Le deüil conſiſtoit à ſe peindre de noir, & en de grandes lamentations.

Dès qu'un Pere de Famille étoit expiré, on le tiroit de ſa Cabanne, à laquelle on mettoit le feu, ſans en rien emporter. En-

1611. ...cun préſentoit à ce Cadavre ce qu'il avoit de meil-
...& ſon tombeau étoit fort orné en dedans & en dehors. Les Guerriers, avant que d'aller en campagne, ſe battoient contre leurs Femmes, & s'ils avoient du deſſous, ils ne doutoient pas du ſuccès de leur expédition: au contraire, ſi leurs Femmes étoient les plus foibles, ils en tiroient un mauvais augure. A la naiſſance d'un Garçon, on faiſoit un feſtin, auſſi-bien qu'à la premiere dent, qui lui pouſſoit, & à la premiere Bête, qu'il tuoit à la chaſſe. Si quelqu'un entrant dans une Cabanne, y careſſoit les Enfans, on lui faiſoit un preſent: les Freres & les Sœurs ſe traittoient entr'eux avec beaucoup de civilité, & de modeſtie.

Ces Sauvages avoient une maniere aſſez ſinguliere de faire revenir ceux, qui étoient ſur le point de ſe noyer, & avoient avalé beaucoup d'eau. Ils rempliſſoient de fumée de tabac une veſſie d'Animal, ou un gros & large boyau, bien lie par une de ſes extrémités; ils attachoient à l'autre une canule, & l'inſeroient dans le fondement du Malade, puis en preſſant le boyau, ou la veſſie, ils faiſoient entrer la fumée dans ſon corps. Ils le pendoient enſuite par les pieds à un Arbre, & la fumée, dont il avoit le ventre plein, lui faiſoit rendre par la bouche, toute l'eau, qu'il avoit bûë.

Mauvaiſe conduite de quelques François à leur égard.

Les Acadiens ont de tout tems vêcu en aſſez bonne intelligence avec les François, & il y a d'autant plus lieu d'en être ſurpris, qu'ils s'étoient mis dans la tête, que notre Nation les détruiroit. En effet dès le tems de M. de Monts ils diminuoient déja beaucoup, & peu de tems après on montroit un aſſez grand nombre de lieux déſerts, où l'on aſſûroit qu'il y avoit eu de groſſes Bourgades, avant que nos Pêcheurs fréquentaſſent leurs Côtes. Ils ajoûtoient qu'on les avoit empoiſonnés, & ce reproche n'étoit pas ſans quelque fondement. On a trouvé plus d'une fois entre leurs mains du Sublimé, & autres ſemblables drogues, que des François leur avoient données, & dont ils leur avoient enſeigné, diſoit-on, à faire uſage, pour ſe defaire de leurs Ennemis. Je crois que cela n'eſt arrivé ſouvent; mais ce qui n'a été que trop ordinaire, c'eſt que, parmi les marchandiſes comeſtibles, qu'on leur a portées, il s'en eſt trouvé de gâtées, qui leur cauſoient des maladies d'autant plus dangereuſes, qu'ils en ignoroient également les cauſes, la nature, & les moyens de les guérir.

Abondance de toutes choſes en Acadie.

Ils en avoient peu, avant que de nous connoître, & ils n'y appliquoient que des remedes ſimples & naturels. Ils faiſoient

beaucoup d'exercice, les ſueurs & les bains étoient fort en uſage parmi eux, comme parmi tous les autres Sauvages du Canada. Du reſte, ils vivoient miſerablement, & leur pareſſe leur faiſoit ſouvent ſouffrir de grandes diſettes, au milieu de la plus grande abondance des choſes néceſſaires à la vie. Chaque ſaiſon, dans ce Pays-là, peut fournir à ſes Habitans, fuſſent-ils en auſſi grand nombre, que dans les Regions les plus peuplées de l'Europe, de quoi vivre avec peu de fatigue; & rien n'eſt plus facile, que de garder d'une ſaiſon à l'autre, de quoi ſe prémunir contre les accidens, qui pourroient ſurvenir. 1611.

En Octobre & en Novembre on commence la chaſſe des Caſtors & des Elans, qui dure une partie de l'hyver. En Decembre, ou, pour parler plus juſte, pendant les deux dernieres Lunes, un Poiſſon appellé *Ponamo*, vient frayer ſur les glaces, & on en prend autant qu'on veut; je crois que c'eſt une eſpece de Chien de Mer. C'eſt auſſi le tems, auquel les Tortuës font leur ponte. Les Ours, les Liévres, & les Loutres ſont encore une des richeſſes de cette ſaiſon, auſſi-bien que le Gibier, c'eſt-à-dire, les Perdrix, les Canards, les Sarcelles, les Outardes, & quantité d'Oiſeaux de Riviere, qu'on trouve par tout à foiſon. En Janvier, on fait la Pêche du Loup Marin, dont la chair parut d'abord à nos Matelots auſſi bonne, que celle du Veau, & qui dans le vrai n'eſt ni déſagreable, ni malfaiſante.

Depuis le commencement de Février, juſqu'à la mi-Mars, c'eſt le fort de la Chaſſe des Cariboux, & des autres Animaux, dont j'ai parlé d'abord. Vers la fin de Mars, les Poiſſons commencent à frayer, & entrent dans les Rivieres en ſi grande quantité, qu'on ne peut le croire, quand on ne l'a point vû. Le premier, qui paroît, eſt l'Eplan, lequel eſt trois fois plus grand en ce Pays-là, qu'en Europe. A la fin d'Avril le Hareng donne, & dans le même tems toutes les Iſles, & les bords des Rivieres ſont couverts d'Outardes, qui viennent faire leurs nids. Les ſeuls œufs de ces Oiſeaux ſuffiroient preſque pour nourrir les Habitans pendant ce tems-là, ſans faire trop de tort à la multiplication de l'eſpece. L'Eſturgeon & le Saumon viennent enſuite, & l'on ne voit alors dans tous les creux des Rochers, & dans les autres lieux découverts, que des nids d'Oiſeaux de toutes les ſortes.

Je ne parle point de la Pêche de la Moruë, qui eſt très-abondante ſur toutes les Côtes de l'Acadie, parceque les Sauvages ne la connoiſſoient point; mais indépendemment de tout ce qu'on

1611. vient de voir, pour peu que les Acadiens euſſent voulu s'appliquer à cultiver leurs terres, à nourrir des Beſtiaux, & à élever des Volailles, il leur eût été facile de ſe paſſer de la Pêche & de la Chaſſe, ou de ne s'en faire qu'un amuſement. Au tems, dont je parle, depuis le mois de May juſqu'à la fin de Septembre, ils n'étoient occupés qu'à faire la Traitte avec les François, & chacun y trouvoit ſon compte. Pourvû qu'on leur donnât bien à manger, & on le pouvoit à peu de frais, parcequ'ils ne ſont pas difficiles ſur la qualité des mets, on en tiroit tout ce qu'on vouloit : auſſi les profits de ce commerce étoient-ils très-conſiderables.

Fierté des Sauvages.

Cependant, quelque miſerable, que parût ce Peuple, les Sagamos l'avoient pris ſur un ton fort haut avec nos premiers Negocians. Il falloit les complimenter & leur faire des préſens, pour avoir la permiſſion de faire le commerce, & dans leurs réponſes, ils s'imaginoient faire beaucoup d'honneur au grand Sagamo des François, de le traitter d'égal, quoique puſſent faire ceux-ci, pour leur donner une grande idée de la puiſſance de leur Souverain. Voilà ce qu'il y a de particulier à dire ſur les premiers Sauvages de l'Amerique Septentrionnale, auſquels nous avons entrepris d'annoncer l'Evangile. On aſſûre qu'ils vivoient alors très-lontems, & Leſcarbot avance que le célébre MAMBERTOU, dont nous allons parler, avoit cent ans, lorſqu'il le vit pour la premiere fois en 1606. & qu'il étoit marié du tems de Jacques Cartier. Néanmoins tous ceux, qui l'ont connu, le trouverent ſi frais & ſi vigoureux, qu'ils ne lui auroient pas donné ſoixante ans.

Hiſtoire du Sagamo Mambertou.

Nos deux Miſſionnaires crurent que leur premier devoir, en arrivant au Port Royal, étoit d'apprendre la langue du Pays ; mais ils furent aſſez étonnés de ne trouver perſonne parmi les François, qui pût, ou qui voulût leur faciliter cette étude ; Pontgravé même, qui étoit plus qu'aucun autre, en état de leur rendre ce ſervice, n'oſant pas avoir trop de communication avec eux, de peur d'aigrir M. de Poutrincourt, avec lequel il n'étoit pas bien. Par bonheur pour ces Peres, le Sagamo Mambertou avoit appris un peu de François, & rechercha avec empreſſement leur amitié. Ce Chef, qui étoit fort accredité dans ſa Nation, n'avoit pas voulu recevoir le Baptême, comme firent pluſieurs de ſes Sujets, ſans ſçavoir ce que c'étoit que le Chriſtianiſme ; mais le peu qu'on lui en avoit appris, avant que de le baptiſer, lui inſpiroit un grand déſir de s'en inſtruire à fond.

fond. Rien ne pouvoit venir plus à propos pour les Miſſionnaires, ils s'attacherent à lui, & trouverent que c'étoit véritablement un Homme d'eſprit. 1611.

Il n'avoit en effet rien de barbare, que l'extérieur & la fierté. Leſcarbot, qui l'a beaucoup pratiqué, en a fait un éloge, qui paroitra ſans doute exagéré à ceux, qui ne ſcavent pas, qu'il peut ſe rencontrer par tout des Hommes ſi heureuſement nés, que ni le défaut de culture, ni une éducation ſauvage, ne les empêchent point de s'élever par leur propre genie au-deſſus de la plûpart même de ceux, qui ont eu plus de ſecours pour ſe former l'eſprit & le cœur. On lui avoit donné au Baptême le nom de Henry, parceque Henry le Grand vivoit encore. Il étoit brave & habile Guerrier à la maniere des Sauvages, & le même Leſcarbot, qui en a fait ſon Heros, a chanté en Vers ſes exploits militaires. Il étoit de la plus grande taille, & avoit l'air noble, on dit même qu'il avoit de la barbe, ce qui eſt ſi rare parmi les Peuples de l'Amerique, que s'il ne fût pas né avant l'arrivée des François dans ſon Pays, on n'eût pas douté que le ſang Européen ne fût mêlé dans ſes veines avec le ſang Amériquain. Enfin, il s'étoit donné ſur toute ſa Nation, une autorité, que nul autre n'avoit ſçu prendre avant lui.

Ce qui rendoit l'entretien de cet illuſtre Chef plus agréable, & plus utile aux Miſſionnaires, c'eſt qu'il avoit été *Autmoin*: c'eſt le nom, que les Acadiens donnoient à leurs Jongleurs. Le Pere Biart lui demanda un jour, ſi le démon, qu'il avoit, diſoit-il, évoqué fort ſouvent, s'étoit jamais fait voir à lui? Il répondit que cela étoit arrivé quelquefois; „ mais, ajoûta-t'il, ce qui m'a engagé à renoncer à cette profeſſion, c'eſt que cet Eſprit de ténébres ne me commandoit jamais que du mal. " Le ſecours & le credit d'un tel Néophyte donnoient aux deux Ouvriers Apoſtoliques tout lieu d'eſperer de ſe voir bientôt en état de faire du fruit parmi ces Peuples; mais ils ne joüirent pas lontems de cet avantage. Mambertou tomba malade d'une diſſenterie, qui en peu de tems le réduiſit à l'extrémité.

Il ſe fit auſſitôt porter au Quartier des François, dans l'eſperance d'y recevoir plus de ſoulagement, que chez lui. Le P. Enemond Maſſe le logea dans ſa maiſon, & le P. Biart, qui étoit abſent, accourut à la premiere nouvelle, qu'il eut du danger, où il étoit. On n'oublia rien pour conſerver un Homme, qu'on jugeoit également néceſſaire au progrès de la Colonie, & à l'établiſſement de la Religion Chrétienne; mais tous les reme- Sa derniere maladie.

1612. des furent inutiles : il s'en aperçut bientôt, & demanda de lui-même les derniers Sacremens de l'Egliſe, qu'il reçut avec de très-grands ſentimens de pieté. Il pria enſuite M. de Biencourt, qui commandoit alors au Port Royal, en l'abſence de ſon Pere, de faire tranſporter ſon corps, dès qu'il ſeroit expiré, dans ſa Bourgade, afin d'y être inhumé avec ſes Parents.

Embarras, où ſe trouvent les Miſſionnaires à ſon ſujet.

Biencourt, qui n'y voyoit aucun inconvenient, le lui promit ; mais le P. Biart, à qui le Commandant en parla, s'oppoſa fortement à ce deſſein, & repréſenta à l'un & à l'autre le ſcandale, que cauſeroit une telle démarche. Biencourt repliqua qu'il avoit donné ſa parole, & qu'il ne lui convenoit point de la retracter : qu'au reſte, il n'y avoit qu'à benir l'endroit, où le Sagamo ſeroit enterré. Le Miſſionnaire ſoûtint que cela ne ſe pouvoit pas, à moins que d'exhumer auparavant tous les corps des Infidéles, qui auroient été mis au même lieu ; ce que les Sauvages ne ſouffriroient jamais, & ce qui étoit directement contre l'intention du Malade. Il eut beau dire, M. de Biencourt s'entêta, & Mambertou, qui ſe voyoit apuyé du Commandant, perſiſta dans ſa demande, & ne voulut plus rien écouter.

Sa mort édifiante.

Alors, le P. Biart ſe retira, & déclara que ni lui, ni ſon Collegue ne ſe chargeroient point des obſéques. Quelques momens après il revint, pour continuer de rendre au Malade les ſervices, que demandoit l'état, où il ſe trouvoit, & pour tâcher de le faire revenir de ſon entêtement. Dieu bénit ſa fermeté, & ſa charité toucha Mambertou, qui dès le lendemain lui demanda pardon de ſon indocilité, l'aſſûra que, pour rien au monde, il ne vouloit être privé des ſuffrages de l'Egliſe, & lui dit qu'il le laiſſoit le maître de lui donner la ſépulture, où il le jugeroit à propos. Il expira peu de tems après dans des ſentimens de Foy, & de confiance en Dieu, qui auroient fait honneur à un ancien Chrétien : on lui fit des obſéques telles, qu'on auroit pû les faire au Commandant même, & il n'y eut perſonne, qui ne le regrettât ſincerement.

Le P. Biart viſite les Abénaquis.

Quelques jours après, M. de Biencourt & le P. Biart partirent pour viſiter toute la Côte juſqu'au Kinibequi, qu'ils remonterent aſſez loin : ils y furent bien reçus des Canibas, Nation Abénaquiſe, qui a donné le nom à cette Riviere (*a*) ; ils en reçurent des vivres, dont le Port Royal commençoit à manquer, & en recompenſe, le Miſſionnaire, avec le ſecours d'un Sauvage, qui entendoit paſſablement le François, leur annonça

(*a*) On diſoit autrefois *Canibequi*.

JESUS-CHRIST. Il trouva un Peuple docile, qui l'écouta avec reſpect, & ne lui parut pas éloigné du Royaume des Cieux. Peu auparavant des Anglois avoient tenté de faire un Etabliſſement ſur leur Riviere ; mais ils avoient eu avec ces Sauvages, de ſi mauvaiſes manieres, que ceux-ci les avoient contraints de ſe retirer. Les Canibas trouverent les François plus humains, & traitterent avec eux ſi cordialement, qu'on crut pouvoir ſe promettre qu'on auroit dans cette Nation, une barriere contre des Voiſins entreprenans, & qui ne reconnoiſſent dans leurs Colonies d'autres limites, que celles, qu'ils ne peuvent franchir par la force. 1612.

Imagination plaiſante d'un Sauvage.

Le P. Enemond Maſſe s'étoit auſſi mis en marche de ſon côté, pour reconnoître le Pays, & les diſpoſitions des Peuples en faveur de la Religion. Il avoit pour Guide un Fils de Mambertou, qui étoit Chrétien, & avoit été nommé Loüis ; mais il ne put aller bien loin, parcequ'il tomba dangereuſement malade. Ce contretems jetta le Sauvage dans une inquiétude, que le Miſſionnaire prit d'abord pour un pur effet de ſon affection ; mais il reconnut bientôt, qu'elle avoit une autre cauſe. Un jour, qu'il étoit fort abbattu, Loüis vint le trouver, & le pria d'écrire à M. de Biencourt, qu'il mouroit de maladie ; ſans cela, ajoûta-t'il, on croira que je t'ai tué. Je m'en garderai bien, répondit le Malade, tu ſerois peut-être Homme à me tuer en effet, & à te ſervir de ma Lettre, pour cacher ton crime ; le Sauvage comprit ce que cela ſignifioit, il eut honte de ſa bêtiſe, & pria le Pere de demander à Dieu ſa guériſon, afin qu'on n'eût aucun ſoupçon contre lui. Je raporte ce trait, parcequ'il caractériſe bien les Sauvages ; en beaucoup de rencontres, on ſeroit tenté de croire qu'ils n'ont qu'une demie-raiſon, tandis qu'en une infinité d'autres, ils ſont plus Hommes, que nous.

Ce qui retarde le progrès de l'Evangile.

Cependant le tems ſe paſſoit, & la Colonie diminuoit plutôt qu'elle ne croiſſoit. On ne ſongeoit plus à cultiver la Terre, ce qui mettoit les François dans une continuelle dépendance des Sauvages pour la ſubſiſtance, & cela ſeul étoit capable d'arrêter les progrès de l'Evangile, par le mépris que cette triſte ſituation nous attiroit de la part de ces Barbares. En effet, les Miſſionnaires ne pouvoient preſque plus que baptiſer les Enfans moribonds, quand ils étoient avertis à tems. Le plus grand mal néanmoins venoit du peu de concert, qu'il y avoit toujours entr'eux, & ceux, qui commandoient au Port Royal. Il n'étoit pas poſſible que les Infidéles ne s'en aperçuſſent, & l'expérience de tous

1612. les tems a fait voir, que rien n'eſt plus nuiſible à l'Etabliſſement du Chriſtianiſme.

Projet d'un nouvel Etabliſſement.

M. de Poutrincourt étoit reſté en France, & il s'étoit broüillé avec Madame de Guercheville, qui n'étoit entrée en Societé avec lui, que pour le mettre dans les intérêts des Miſſionnaires. Comme elle vit qu'elle n'y avoit pas réuſſi, elle ſongea ſérieuſement à les tranſporter en quelque endroit, où ils n'euſſent rien à démêler avec lui, & où ils puſſent travailler, ſans obſtacle, aux fonctions de leur Miniſtere. M. de Champlain avoit fait inutilement tous ſes efforts, pour l'engager à ſe lier avec M. de Monts, dont il lui garantiſſoit la droiture; mais par la ſeule raiſon, que M. de Monts étoit Calviniſte, elle n'y voulut jamais entendre, & elle eut dans la ſuite tout lieu de s'en repentir; car il eſt certain que, ſi elle lui eût donné les trois mille ſix-cent livres, qu'il demandoit, pour faire un Etabliſſement dans le Fleuve S. Laurent, elle eût évité les malheurs, que nous verrons bientôt.

Les Miſſionnaires ſe tranſportent à Pentagoët.

1613. Elle forma donc un autre projet, qu'elle fit goûter à la Reine Mere, & cette Princeſſe voulut même contribuer à la dépenſe, qui ſe fit de la part de la Marquiſe, avec plus de généroſité, que d'ordre & de conduite. Elle fit armer un Vaiſſeau à Honfleur, & donna ordre au Sr. de la SAUSSAYE, qui devoit commander en ſon nom dans l'Amérique, d'y embarquer tout ce qui étoit néceſſaire, pour commencer une nouvelle Colonie. Ce Bâtiment mit à la voile, le douziéme de Mars 1613. & le ſixiéme de May il moüilla dans le Port de la Haive, où M. de la Sauſſaye fit arborer les Armes de Madame de Guercheville. Il étoit naturel de faire en cet endroit l'Etabliſſement projetté; La Haive eſt un des meilleurs & des plus beaux Ports du Monde, & j'ai déja obſervé que les Terres y ſont excellentes: on ne s'y arrêta pourtant point, ni en aucun autre endroit de l'Acadie.

De la Haive, la Sauſſaye paſſa au Port Royal, où il ne trouva que cinq Perſonnes, y compris les deux Jeſuites, & un Apotiquaire, qui y commandoit; M. de Biencourt, & la plûpart des François étant allés bien loin dans les Terres, pour y chercher des vivres. Il embarqua les deux Jeſuites, & rangea la Côte juſqu'à la Riviere de Pentagoët, où il entra, & où il réſolut de s'établir. Cette Riviere, qui dans les plus anciennes Relations, eſt appellée la Riviere de *Norimbegue*, eſt éloignée de quarante-cinq lieuës de celle de S. Jean; la Riviere des Etechemins (*a*)

(*a*) On ne la connoît plus que ſous le nom, que lui donnent les Sauvages, & qui eſt celui de *Peskadamiouhkanti*.

eſt entre deux, mais plus près de la derniere. Autrefois tout le Pays, depuis le Port Royal juſqu'au Kinibequi, étoit peuplé de ces Sauvages, que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de *Malecites*, & qui ſont réduits à très-peu de choſes. 1613.

Deſcription de Pentagoët.

L'embouchure de la Riviere de Pentagoët eſt par les quarante-quatre dégrés, vingt minutes : elle a la figure d'un *Delta*, eſt aſſez large, & peut recevoir des Navires de trois-cent Tonneaux. Les environs en ſont fort agréables, & le terrein, des plus fertiles : outre les Bois, que nous avons en France, comme les Chênes, les Hetres, les Freſnes, les Erables, qui y ſont d'une très-bonne qualité, on y voit des Pins de ſoixante pieds de haut, dont le grain n'eſt pas fort gros, non plus que celui des quatre eſpéces de Sapins, dont j'ai parlé ailleurs. Sur quoi le Sieur Denys obſerve, que plus on deſcend au Midi, plus les Arbres ſont propres à la mâture, & que celle de la Nouvelle Angleterre vaut mieux que celle de Norvege. Il préfere néanmoins celle-ci, & en général celle des Pays froids, à celle des Pays temperés, comme de cette partie de l'Acadie, qui s'étend depuis la Haive, juſqu'au Fleuve S. Laurent.

Obſervation ſur les mâtures.

Il examine enſuite quelle peut être la cauſe phyſique de cette difference ; & après avoir établi pour principe, que plus le grain de l'Arbre eſt ſerré, plus le bois en eſt propre à la mâture, il prétend que dans les Pays chauds, où les Sapins croiſſent ſur des lieux élevés, & dans un terrein ſec, l'ardeur du Soleil deſſeche l'humeur ſuperfluë de ces Arbres, & empêche le grain de groſſir en le tenant plus ſerré, & en lui donnant une liaiſon plus forte. Dans le Nord, ajoûte-t'il, le grand froid produit à peu près le même effet ; il reſſerre le bois, enſorte que la ſéve ne lui donne pas aſſez de nourriture, pour en faire enfler le grain ; mais dans les Pays temperés, rien n'empêche le grain de groſſir, auſſi le bois en eſt bien moins fort & ſe caſſe plus aiſement.

On trouve auſſi à Pentagoët quantité d'Ours, qui vivent de glands, & ont la chair blanche & délicate, comme celle du Veau, ainſi que dans l'Acadie : grand nombre d'Orignaux, quelques Caſtors, peu de Loutres ; des Liévres, des Perdrix, des Tortuës, des Outardes, & autre pareil Gibier à foiſon. Vis-à-vis de l'embouchure de la Riviere, il y a pluſieurs Iſles, autour deſquelles on pêche quantité de Maquereaux, ſurtout à *l'Iſle des Monts déſerts*, qu'on laiſſe à droitte en entrant. Les Anglois en font un grand commerce dans les Antilles. Le Hareng y eſt rare, mais le Gaſparot, qui en eſt une eſpece plus petite, &

1613. moins bonne, y eſt fort abondant. On y pêche auſſi beaucoup de Moruës pendant l'hyver. Entre Pentagoët & le Kinibequi, il y avoit autrefois des Sauvages, appellés *Armouchiquois*, dont Champlain & Leſcarbot parlent beaucoup : ils étoient Traîtres & Voleurs ; les François n'ont jamais pû les aprivoiſer, & ils ſe ſont retirés vers la Nouvelle Angleterre.

Situation de la Colonie de Madame de Guercheville.

Tel étoit le lieu, où M. de la Sauſſaye plaça la Colonie de Madame de Guercheville. Il débarqua ſur la rive Septentrionnale, & y fit à la hâte un petit Retranchement, auquel il donna le nom de *S. Sauveur*. Tout ſon Monde, qui ſe montoit à vingt-cinq Perſonnes, fut bientôt logé, parceque l'Equipage de ſon Navire, qui étoit de trente-cinq Hommes, ſe joignit aux nouveaux Colons, & que tous travaillerent avec beaucoup d'ardeur & de concert. Les Bâtimens finis, on commença à cultiver la Terre, & tandis que l'on s'occupoit à ce travail, le P. Biart, accompagné d'un Gentilhomme, nommé LA MOTTE LE VILIN, qui étoit Lieutenant de la Sauſſaye, fit une excurſion dans le Pays, pour voir en quelle diſpoſition étoient les Sauvages de ce Canton. Il lui arriva dans cette courſe, une choſe aſſez ſinguliere.

Coûtume extravagante des Malecites.

Comme il paſſoit près d'un Village, il entendit des hurlemens affreux : il jugea qu'on pleuroit quelque mort ; mais un Sauvage, qui ſe rencontra par hazard ſur ſon paſſage, lui dit que c'étoit un Enfant, qui ſe mouroit, & que s'il vouloit doubler le pas, il ſeroit encore à tems pour le baptiſer. Le Miſſionnaire ſe mit auſſitôt à courir, & en entrant dans le Village, il en aperçut tous les Habitans rangés en haye des deux côtés, & au milieu, le Pere du petit Malade, qui le tenoit entre ſes bras, & qui, à chaque ſoupir, que pouſſoit le Moribond, jettoit des cris, plus capables d'effrayer, que d'exciter la compaſſion. Tous les Sauvages lui répondoient ſur le même ton, & les Forêts voiſines rétentiſſoient de leurs hurlemens.

Le Miſſionnaire, touché de ce ſpectacle, s'approche du Pere de l'Enfant, & lui demande s'il veut bien lui permettre de baptiſer ſon Fils ? Ce pauvre Homme ne lui répondit, qu'en lui mettant l'Enfant entre les mains ; le Pere le donna à tenir à M. de la Motte, ſe fit aporter de l'eau, & le baptiſa. Pendant la Cérémonie il ſe fit un grand ſilence ; il ſembloit que ces Barbares s'attendiſſent à quelque choſe d'extraordinaire : le Serviteur de Dieu s'en aperçut, & rempli d'une confiance vrayment Apoſtolique, il conjura à haute voix le Seigneur, de vouloir bien tirer

du ſein de ſa miſericorde, quelque trait de ſa Puiſſance en faveur de ce Peuple aveugle, mais docile. 1613.

Un Enfant moribond guéri par la vertu du Baptême.

Sa Priere finie, il prit l'Enfant, le mit entre les bras de ſa Mere, en lui diſant de lui preſenter ſa mamelle. Elle le fit; l'Enfant têta aſſez lontems, & parut enſuite auſſi ſain, que ſi jamais il n'avoit eu de mal. Il eſt aiſé de juger quel fut l'étonnement des Sauvages, à la vûë d'une guériſon ſi prompte, & ſi peu attenduë: ils furent quelque tems comme immobiles, & le Miſſionnaire tira tout le fruit, qu'il pouvoit alors eſperer d'un évenement ſi merveilleux. Ce Peuple le regardoit comme un Homme deſcendu du Ciel, & il n'eſt rien, qu'il n'eût pu ſe promettre d'une diſpoſition ſi favorable, ſi, peu de jours après, il n'eût été malheureuſement contraint de renoncer à ſes projets, & à ſes eſperances.

Onze Navires Anglois à Pentagoët.

La nouvelle Colonie de S. Sauveur n'avoit pas encore eu le tems de prendre une forme reglée, lorſqu'un orage imprévû la renverſa juſqu'aux fondemens. Onze Bâtimens Anglois étoient partis de la Virginie, ſous les ordres de Samuël ARGALL, pour faire la Pêche vers l'Iſle des Monts déſerts; ce Commandant apprit ſur ſa route que des Etrangers s'établiſſoient à Pentagoët; il ne douta point que ce ne fuſſent des François, & quoique les deux Couronnes fuſſent alors en paix, il réſolut de les en chaſſer. Il ſe fondoit ſur une conceſſion de Jacques I. Roy de la Grande Bretagne, qui avoit permis à ſes Sujets de s'établir juſqu'aux quarante-cinq dégrés, & il crut pouvoir profiter de la foibleſſe des François, pour les traitter en Uſurpateurs. Mais l'Hiſtorien de la Virginie ſe trompe évidemment, lorſqu'il place cette entrepriſe en 1618. auquel tems le même Argall étoit Gouverneur Général de la Virginie; car il eſt formellement démenti en cela par tous les Hiſtoriens contemporains, & par des monumens inconteſtables.

Ils s'en rendent les Maîtres.

Il paroît que ce Capitaine Anglois n'avoit qu'un Vaiſſeau de force, pour eſcorter les Navires Pêcheurs; du moins on n'aperçut d'abord à S. Sauveur, qu'un Bâtiment, qui venoit à toute voiles avec le Pavillon d'Angleterre. Quoique la Sauſſaye ignorât le deſſein des Anglois, il crut devoir ſe préparer à tout évenement; il demeura à Terre pour défendre ſon Fort, la Motte le Vilin fut chargé de la défenſe du Navire, qui étoit en rade; mais ni l'un ni l'autre n'avoit de Canons, & Argall en avoit quatorze. Celui-ci s'attacha d'abord au Retranchement, & après l'avoir canonné pendant quelque tems d'un peu loin, il s'en ap-

1613. procha de plus près, & fit un très-grand feu de Mousqueterie, qui tua bien du Monde, & entr'autres, un Frere Jesuite, nommé Gilbert DU THET, dont la valeur, vraye ou prétenduë, a mis de fort mauvaise humeur Jean de Laët.

Friponnerie du Capitaine Argall.

La Saussaye voyant bien qu'une plus longue résistance ne sauveroit pas sa Place, & ne serviroit qu'à lui faire perdre ce qui lui restoit de Monde, se rendit; la Motte le Vilin fut bientôt contraint d'en faire autant, mais son Pilote, nommé LAMETS, qui ne jugea pas à propos de se fier aux Anglois, se sauva dans le Bois lui quatriéme. La premiere chose, que fit Argall, dès qu'il se vit Maître de tout, ce fut d'abbattre la Croix, que les Missionnaires avoient plantée dans l'Habitation, pour y assembler les Fidéles, aux heures des Prieres publiques, en attendant qu'ils eussent une Eglise. Il alla ensuite visiter les coffres de la Saussaye, & ayant trouvé sa Commission, il la prit, sans que personne s'en aperçût.

Le lendemain la Saussaye étant allé lui rendre visite, Argall lui demanda à voir sa Commission, il dit qu'elle étoit dans son coffre, qu'il ouvrit sur le champ pour la lui montrer; mais il fut fort surpris de ne la point trouver. Alors Argall portant un visage serieux, le traitta de Pirate, lui dit qu'il méritoit la mort, & abandonna sur l'heure l'Habitation & le Navire au pillage. Cela fait, il parut s'adoucir, à la sollicitation des Jesuites, avec qui il en usa d'abord assez honnêtement; Il offrit même aux François une Barque, ou une espece de Chaloupe pontée, pour retourner en France; mais ce Bâtiment se trouva trop petit pour les contenir tous.

Ce que devinrent les François.

Il proposa ensuite à ceux, qui sçavoient quelque Métier, de venir avec lui en Virginie, où il leur promit qu'on leur laisseroit une liberté entiere de professer leur Religion, & qu'après une année de service, on les repasseroit en France, s'ils le souhaittoient. Plusieurs accepterent cette offre, & le Sieur de la Motte le Vilin, pour qui le Capitaine Anglois avoit conçu de l'estime & de l'amitié, voulut le suivre, aussi-bien que le P. Biart. Deux autres Jesuites, qui étoient venus de France avec M. de la Saussaye, s'embarquerent avec eux, pour aller joindre un Navire Anglois, qui devoit bientôt partir pour l'Angleterre; ainsi la Barque se trouva assez grande pour ce qui restoit de François avec leur Commandant, & le P. Enemond Masse, qui ne voulut point les abandonner.

Une chose les inquiettoit, ils n'avoient point de Pilote; mais le

jour même, ou le lendemain de leur départ, comme ils rangeoient la terre à vûë pour gagner le Port Royal, ils aperçurent Lames sur le rivage ; ils l'embarquerent, & firent voile vers l'Acadie. Ils traverſerent la Baye Françoiſe, ſans toucher au Port Royal, & un peu au-delà du Port de la Haive ils rencontrerent un Navire Maloin, qui les reçut tous, & les mena heureuſement à S. Malo. Ceux qui avoient ſuivi le Capitaine Argall en Virginie, n'eurent pas autant de bonheur : à leur arrivée à Jameſtown, le Gouverneur Général leur déclara qu'ils devoient tous s'attendre à être traittés en Corſaires, & en effet il les condamna à la mort. 1613.

Argall eut beau lui repreſenter qu'il leur avoit donné ſa parole qu'on les traitteroit bien, & qu'ils demeureroient libres, qu'ils ne s'étoient rendus à lui, qu'à cette condition, & que c'étoit ſous cette même caution, qu'ils l'avoient ſuivi volontairement en Virginie, pour y rendre ſervice aux Sujets de Sa Majeſté Britannique : le Gouverneur lui répondit qu'il avoit paſſé ſes pouvoirs, & que leur Chef n'ayant point de Commiſſion, il ne pouvoit ſe diſpenſer de les regarder comme des Forbans. Il ne lui reſtoit plus d'autre moyen pour les ſauver, que d'avoüer la ſupercherie, qu'il avoit faite au Sieur de la Sauſſaye, & il fut aſſez honnête Homme pour racheter la vie de tant de Perſonnes innocentes, au prix de la confuſion, que devoit lui cauſer un tel aveu. Argall avoüe ſa ſupercherie, pour ſauver la vie aux François.

La vûë de la Commiſſion, qu'il produiſit, déſarma le Gouverneur ; mais il prit ſur le champ la réſolution de chaſſer les François de toute l'Acadie, toujours ſous le prétexte de la conceſſion du Roy de la Grande Bretagne. Argall fut chargé de cette expédition, & on lui donna trois Navires, ſur leſquels il embarqua tous les François, qu'il avoit amenés de S. Sauveur. Il apprit ſur ſa route, qu'un Bâtiment de cette Nation étoit entré dans la Riviere de Pentagoët, & il ſe diſpoſa à le combattre ; mais il ne l'y trouva point. Il arbora les armes d'Angleterre au même endroit, où avoient été celles de la Marquiſe de Guercheville, puis il alla à l'Iſle de Sainte Croix, où il ruina tout ce qui y reſtoit de l'ancienne habitation de M. de Monts : il fit la même choſe au Port Royal, où il ne rencontra perſonne, & en deux heures de tems le feu conſuma tout ce que les François poſſedoient dans une Colonie, où l'on avoit déja dépenſé plus de cent mille écus, & travaillé bien des années, ſans avoir eu la précaution de ſe mettre en état de ſoûtenir un coup de main. Les Anglois s'emparent du Port Royal.

1613. Celui, qui y perdit davantage, fut M. de Poutrincourt, qui depuis ce tems-là ne ſongea plus à l'Amerique. Il rentra, dit Jean de Laët, dans le Service, où il s'étoit déja diſtingué par pluſieurs belles actions, & mourut au lit d'honneur.

Diverſes aventures des François de S. Sauveur.

Argall n'ayant plus rien à faire en Acadie, reprit la route de Jameſtown, ayant toujours ſur ſon Eſcadre les François, qu'il avoit rendu Spectateurs de la ruine du Port Royal. A peine s'étoit-il embarqué, qu'on aperçut un François ſur le rivage: comme il faiſoit ſigne qu'il vouloit parler, le Commandant s'avança ſur le bord de ſon Navire pour l'écouter, & cet Homme l'avertit de ſe défier d'un Jeſuite Eſpagnol, nommé Biart, qui lui joüeroit quelque mauvais tour, s'il ne ſe tenoit bien ſur ſes gardes. Le P. Biart étoit de Grenoble, mais un des moyens, dont on uſoit alors en France pour rendre les Jeſuites odieux, étoit de les faire paſſer pour des Partiſans ſecrets de la Maiſon d'Autriche. On ſçait que c'eſt un des griefs, dont on les chargea pour détourner le Roy Henry IV. de les rétablir dans ſon Royaume, & la belle réponſe, que fit ce ſage Prince, à ceux qui lui parloient de la ſorte. Argall fut ſurpris du diſcours du François, & on s'aperçut bientôt qu'il avoit fait impreſſion ſur ſon eſprit. Il réſolut même de ſe défaire des Miſſionnaires à ſon arrivée en Virginie; mais la Providence en diſpoſa autrement: une tempête, qui dura trois jours avec une violence extrême, diſperſa les trois Navires Anglois. Le plus petit, qui n'étoit qu'une Barque, & où il n'y avoit que trois Hommes, n'a point paru depuis. Argall fit ſa route, & arriva heureuſement en Virginie. Le troiſiéme, ſur lequel étoient les trois Jeſuïtes, & qui étoient commandés par un nommé TURNELL, fut porté fort au loin au Nord, & enfin pris d'un vent forcé de Sud-Oueſt, qui l'obligea de faire vent arriere juſqu'aux Açorres. Heureux de pouvoir y trouver un Port.

Belle action de trois Jeſuites.

Là les Jeſuites, que le Capitaine avoit fort maltraittés, n'avoient qu'à ſe faire connoître, & dire deux mots, pour être vengés; & Turnell, en moüillant, bien malgré lui, dans la Rade de l'Iſle de Fayal, parut n'être pas ſans inquiétude à ce ſujet. Il eut néanmoins aſſez de confiance dans la vertu de ces Religieux, pour leur propoſer de ſouffrir qu'il les tînt cachés, lorſqu'on viendroit faire la viſite de ſon Bâtiment, & ils y conſentirent de bonne grace. Cette viſite faite, le Capitaine Anglois eut la liberté d'acheter tout ce qu'il voulut, après quoi il ſe remit en Mer, & le reſte de ſon voyage fut heureux; mais il ſe trouva encore

assez embarrassé en arrivant en Angleterre : il n'avoit point de Commission, & quoiqu'il représentât l'accident, qui l'avoit séparé de son Commandant, il fut regardé comme déserteur de la Virginie : on le mit en prison, d'où il ne sortit que sur le témoignage des Jesuites. Il ne se lassoit point depuis ce tems-là de publier la vertu de ces Missionnaires, deux fois ses libérateurs, & surtout le plaisir, qu'ils lui avoient fait à Fayal, où ils ne pouvoient lui rendre le bien pour le mal, comme ils firent si généreusement, sans se priver de beaucoup de douceurs, qu'ils se seroient procurées, en se faisant connoître. Il est vrai qu'on n'oublia rien pour les en dédommager en Angleterre, où ils furent fort caressés tout le tems qu'ils y demeurerent. Enfin M. de Biseau, Ambassadeur de France à la Cour de Londres, les reclama, & les fit embarquer pour Calais. 1613.

Cependant on fit grand bruit à la Cour de France de l'entreprise des Anglois sur S. Sauveur, & sur le Port Royal ; mais comme dans le fond cette affaire n'intéressoit que des Particuliers, ce premier feu se ralentit bientôt. M. de Poutrincourt n'étoit pas assez en faveur pour se flatter qu'on y prendroit vivement ses intérêts, & ne fit aucune démarche. Madame de Guercheville se contenta d'envoyer la Saussaye à Londres, pour y solliciter la réparation du tort, qu'on lui avoit fait contre le droit des Gens, & la restitution de ses effets ; mais elle n'obtint qu'une partie de ce qu'elle demandoit, & il fallut s'en contenter. Elle reconnut alors, mais trop tard, la faute qu'elle avoit faite de ne pas suivre le conseil de M. de Champlain, qui la rejette en partie sur le P. Cotton, sans les avis duquel la Marquise, dit-il, ne faisoit rien. Mais quoique Champlain leur répondît des bonnes intentions de M. de Monts, y auroit-il eu bien de la sûreté à confier à un Calviniste la direction d'un Etablissement, dont l'objet principal étoit de prêcher l'Evangile aux Peuples du Canada ?

Dans le vrai tout le Monde eut tort ; les uns par trop de défiance, les autres par l'envie de retirer d'abord plus qu'ils n'avançoient ; ceux-ci, faute d'expérience ; ceux-là, pour ne s'être pas donné le tems de connoître le Pays. M. de Monts vouloit trouver dans son Privilege exclusif des fonds assûrés & présens pour fournir aux frais de son Etablissement ; & sans exclusion il en auroit eu de suffisans dans le commerce, s'il eût commencé par s'établir en un lieu sûr, & où il fût plus à portée des secours de France. M. de Poutrincourt ayant obtenu le Domaine du Port Royal, n'avoit rien de mieux à faire que d'y ensemencer assez

1613. de terrein, pour s'assûrer que ses Gens ne manqueroient jamais du nécessaire, & s'il avoit été dans son Fort avec trente Hommes bien armés, Argall n'auroit pas même eu l'assûrance de l'y attaquer. Le Sieur de la Saussaye, après avoir pris possession du Port de la Haive, ne devoit pas aller plus loin; il n'y auroit jamais été attaqué, parceque les Anglois n'avoient dessein que de faire la Pêche aux Monts déserts, & n'étoient pas assez en force pour s'engager dans l'Acadie, où ils devoient supposer que les François étoient sur leurs gardes; d'ailleurs ils ne connoissoient point le Port de la Haive, dont l'entrée est facile à défendre. Madame de Guercheville de son coté fit mal de ne point confier son entreprise à quelqu'un, qui eût déja quelque connoissance du Pays, & l'on ne conçoit pas comment les deux Missionnaires, qui y avoient déja passé deux ans, ne firent pas faire toutes ces réflexions à la Saussaye, lequel étoit très-disposé à se conduire par leur avis, & qui sans doute en avoit reçu l'ordre. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que tous ceux, qui dans la suite entreprirent de s'établir dans ces Provinces Méridionnales, ont échoüé, pour avoir fait précisément les mêmes fautes, & n'avoir pas mieux pris leurs mesures.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE QUATRIE'ME.

APRE'S la fondation de Quebec, & le refus, que Madame de Guercheville fit de s'aſſocier avec M. de Monts, celui-ci eut encore aſſez de credit pour former une nouvelle Compagnie ; MM. de Champlain & de Pontgravé s'attacherent plus fortement que jamais à ſes intérêts, & s'embarquerent en 1610. Ce dernier pour continuer la traitte à Tadouſſac, & le premier pour viſiter, & pour avancer ſon Etabliſſement de Quebec. 1609-15.

Il y trouva toutes choſes dans le meilleur état, qu'il pouvoit raiſonnablement eſperer : l'année précédente il avoit fait ſemer du Seigle & du Froment, & la recolte de l'un & de l'autre avoit été abondante. Il avoit auſſi planté de la Vigne, mais ſes Gens l'arracherent pendant ſon abſence, & il n'y avoit en effet nulle apparence qu'elle réuſſit. D'ailleurs tout le Monde ſe portoit bien, & paroiſſoit content. Les Sauvages établis aux environs étoient *les Algonquins* (*a*), *les Montagnez* étoient plus bas vers Tadouſſac, & il fut d'autant plus aiſé aux François de faire alliance avec ces deux Nations, que bien loin de leur être à char- Etat de Quebec en 1610.

(*a*) On diſoit autrefois *Algoumekins.*

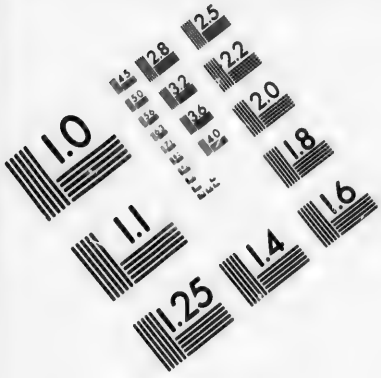

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

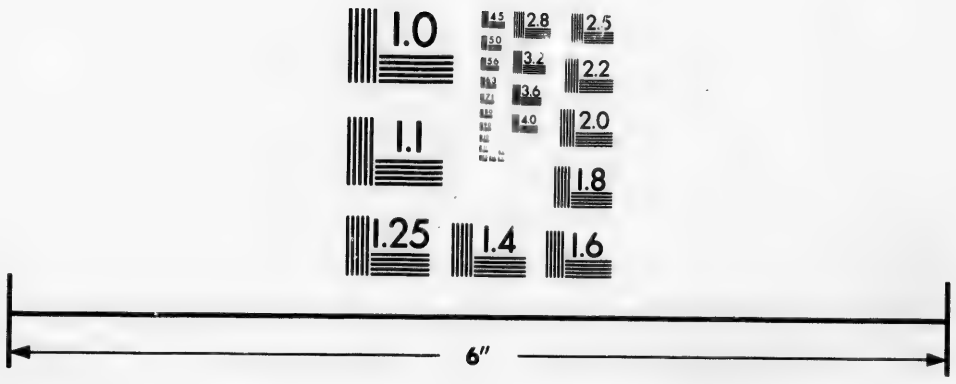

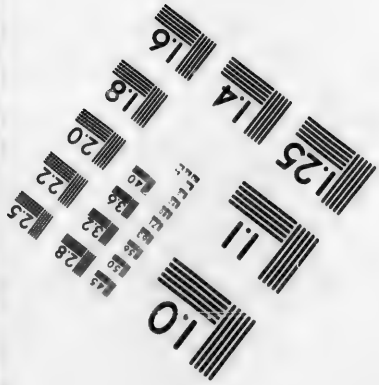

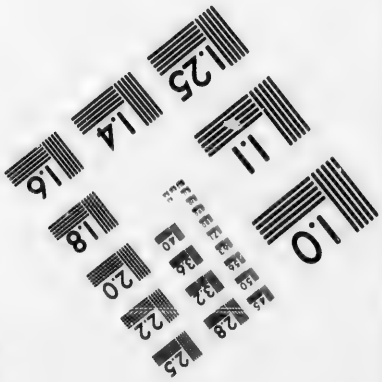

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

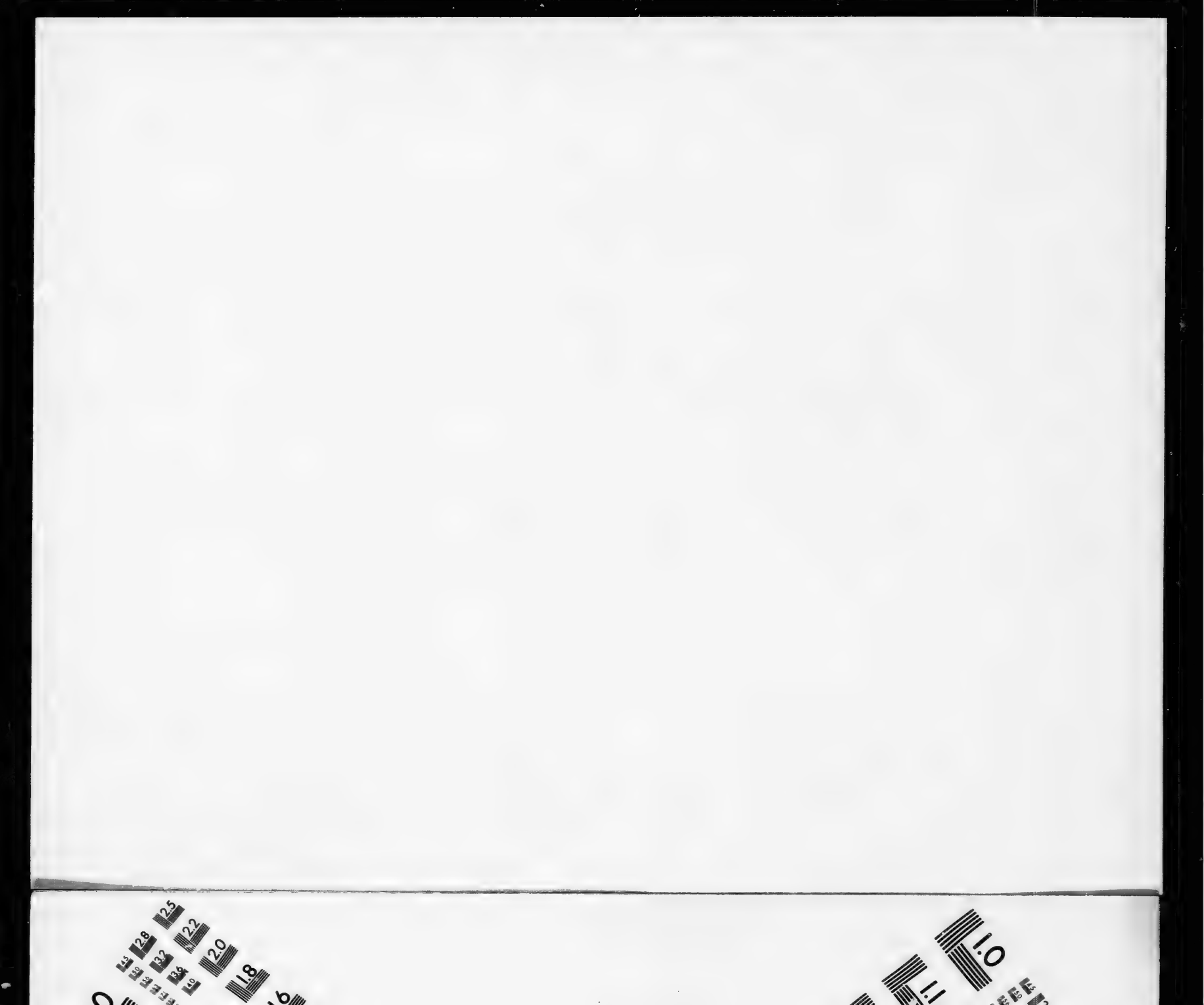

1609-13. ge, ils les soulageoient dans leurs besoins, qui étoient quelquefois extrêmes, surtout quand la chasse leur avoit manqué, ce qui arrivoit assez souvent.

M. de Champlain va en guerre contre les Sauvages.

Mais le plus grand avantage, que ces Barbares se promettoient de la part des François, étoit d'en être secourus contre les Iroquois. Dès l'année 1609. Champlain, qui avoit hiverné à Quebec, y ayant été joint au printems par Pontgravé, lorsqu'un Parti composé de Hurons, d'Algonquins, & de Montagnez, se disposoit à marcher contre cet Ennemi commun, il se laissa persuader de les accompagner. Il ne doutoit point qu'ayant pour lui trois Nations assez nombreuses encore, & intéressées à demeurer inséparablement unies avec les François, il ne lui fût aisé de dompter successivement toutes celles, qui entreprendroient de s'opposer à ses desseins, & toutes les apparences étoient pour la réussite de ce projet; mais il ne prevoyoit pas que les Iroquois, qui seuls depuis lontems faisoient tête à tout ce qu'il y avoit de Sauvages à cent lieuës autour d'eux, ne tarderoient pas à être appuyés par des Voisins, jaloux de la France, & qui devinrent bientôt plus puissans que nous dans cette partie de l'Amerique.

Etablissement des Hollandois dans la Nouvelle Belgique.

Ce fut en effet cette même année que Henry Hudson, Anglois, mais attaché au Service de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, ayant eu ordre de faire une nouvelle tentative pour trouver un passage à la Chine par le Nord de l'Amerique, après l'avoir inutilement cherché, prit terre au Cap Codd, continua ensuite à ranger la Côte, allant toujours au Sud, & découvrit par les 40. dégrés de Latitude Septentrionale, une grande Baye, où il entra. Il y aperçut une Riviere, qu'il remonta l'espace de 60. lieuës, & lui donna le nom de *Manhatte*, qui étoit celui des Habitans du Pays.

Dès l'année suivante quelques Marchands d'Amsterdam envoyerent des Navires dans cette Riviere, pour y faire la traitte; en 1615. on y bâtit un Fort à l'endroit, où est présentement la Ville de *Manhatte*, & toute cette Contrée prit le nom de *Nouvelle Belgique*. Dans la suite les Hollandois construisirent le Fort *d'Orange* beaucoup plus au Nord. Richard BLOME, Auteur de *l'Amerique Angloise*, prétend que Hudson avoit vendu ce Pays aux Hollandois sans la participation du Roy de la Grande Bretagne, son Souverain; mais que Samuel Argall étant Gouverneur de la Virginie, les en chassa; qu'ils obtinrent seulement de Jacques I. la liberté d'y faire de l'eau en revenant du Bresil, &

que depuis ce tems-là ils n'y ont eu aucune habitation. Mais outre que ce recit n'a nulle vraiſemblance, l'Auteur ſe contredit lui-même ; car immédiatement après il dit qu'en 1664. des Commiſſaires envoyés par le Roy Charles II. prirent ſur eux la Ville de Manhatte, qu'ils appelloient *la nouvelle Amſterdam ;* & que treize ans après le Chevalier Robert Car leur enleva le Fort & la Ville d'Orange, qui fut depuis appellé *Albany*. 1609-13.

Il eſt certain d'ailleurs que juſqu'à ce tems-là les Hollandois ont au-moins poſſedé une bonne partie de cette Province; qu'ils y avoient pour Voiſins à l'Occident les Suedois, leſquels avoient appellé *Nouvelle Suede*, ce qui porte aujourd'hui le nom *de Nouveau Jerſey* ; & que la nouvelle Belgique a ſubſiſté ſous ce nom juſqu'au regne de Charles II. Alors les Anglois, qui y avoient ſouvent inquietté les Hollandois, les obligerent à la leur ceder, en échange de *Surinam*, laiſſant néanmoins aux Particuliers, qui y étoient établis, la liberté d'y demeurer, ce que firent la plûpart. Charles II. en donna le Domaine au Duc d'York, ſon Frere, & depuis ſon ſucceſſeur, & dès lors la nouvelle Belgique changea ſon nom en celui de *Nouvelle York*. Orange fut nommée *Albany ;* mais comme un grand nombre de Familles Hollandoiſes y étoient reſtées, elles continuerent de l'appeller Orange, & les François du Canada ne lui donnent point d'autre nom. Au-deſſus de cette Ville il y a un Fort avec une Bourgade, qui confinent avec les Cantons Iroquois, & qu'on appelle *Corlar*, d'où ces Sauvages ſe ſont accoûtumés à donner le nom de *Corlar* au Gouverneur de la nouvelle York.

Pour finir cette digreſſion, dont la ſuite de cette Hiſtoire fera voir la néceſſité, les Hollandois, tandis qu'ils ont été les Maîtres de cette Province, une des plus fertiles de l'Amerique Septentrionnale, ne ſe ſont jamais ouvertement déclarés contre nous, comme ont fait depuis les Anglois en toute occaſion ; mais en donnant des armes & des munitions aux Iroquois, avec leſquels M. de Champlain s'étoit malheureuſement broüillé en faveur de ſes Alliés, ils ont mis ces Barbares en état de nous faire beaucoup de mal, & nous-mêmes dans la néceſſité de fournir aux autres Sauvages des armes à feu, dont la bonne politique demandoit qu'on ne leur apprît jamais l'uſage. Il faut néanmoins rendre à M. de Champlain la juſtice de dire que ſon intention étoit uniquement d'humilier les Iroquois, afin de parvenir enſuite à réunir toutes les Nations du Canada dans notre alliance par une bonne paix ; & que ce n'eſt pas ſa faute, ſi des

1609-13. évenemens, qu'il ne pouvoit pas prévoir, ont fait tourner les choſes tout autrement qu'il n'avoit cru.

Premiere expédition de Champlain contre les Iroquois.

Quoiqu'il en ſoit, il s'embarqua ſur le Fleuve avec ſes Alliés, entra enſuite dans une Riviere, qui fut lontems nommée *la Riviere des Iroquois*, parceque ces Sauvages deſcendoient ordinairement par-là, pour faire leurs courſes dans la Colonie, & qui porte aujourd'hui le nom de *Sorel*. Après l'avoir remontée quinze lieuës, il arriva au pied d'un Rapide (*a*), qu'il étoit impoſſible de franchir avec les Chalouppes. Cette difficulté, ni la mauvaiſe foi des Sauvages, qui l'avoient aſſûré qu'on pouvoit aller juſqu'aux Iroquois ſans aucun embarras, ne le rebuterent point : il renvoya ſa Chalouppe à Quebec, & continua de ſuivre ſes Alliés avec deux François, qui ne voulurent point l'abandonner.

Peu de précaution des Guerriers.

Le Rapide paſſé, on commença à naviguer avec un peu plus de précaution. On campoit de bonne heure, & on ſe retranchoit du côté de la Terre avec de grands abbattis d'arbres ; car ce n'eſt pas la coûtume des Sauvages de ſe fortifier du côté de l'eau, parcequ'ils ne ſont jamais attaqués par cet endroit. On a ſeulement ſoin de ranger les Canots ſur le bord de la Riviere, ou du Lac ; & il faut que l'on ſoit bien ſurpris, ſi on n'a pas le tems de s'embarquer, & de ſe mettre hors de péril, avant que le Retranchement ſoit forcé. Dès qu'on a campé, la coûtume eſt d'envoyer à la découverte, mais ce n'eſt guéres que pour la forme ; les Découvreurs ne vont pas bien loin, & dès qu'ils ſont revenus ſans rien voir, tout le Monde demeure fort tranquille. On ne ſonge pas même à poſer des Sentinelles à l'entrée du Camp, où perſonne ne veille. Ces Barbares ſont tous les jours les Dupes d'une confiance ſi inſenſée ; mais ils ne s'en corrigent point. Les ſeuls Iroquois ont toujours fait la guerre avec un peu plus de circonſpection, & il n'y a point de doute que c'eſt là une des principales cauſes de la ſupériorité, qu'ils ont priſe ſur des Ennemis, qui ne leur ont jamais cédé en valeur, & qui auroient dû les écraſer par leur nombre.

Fourberie des Jongleurs.

Champlain eut beau repreſenter à ſes Alliés le péril, où ils s'expoſoient par une conduite ſi peu reguliere, toutes les réponſes, qu'ils lui firent, fut que des Gens, qui avoient fatigué tout le jour, avoient beſoin de repoſer la nuit. Néanmoins, lors qu'ils ſe crurent proche de l'Ennemi, il obtint que leurs Coureurs s'acquitaſſent plus exactement de leur devoir, qu'on ne

(*a*) C'eſt ce qu'on appelle préſentement *le Rapide de Chambly.*

marchât

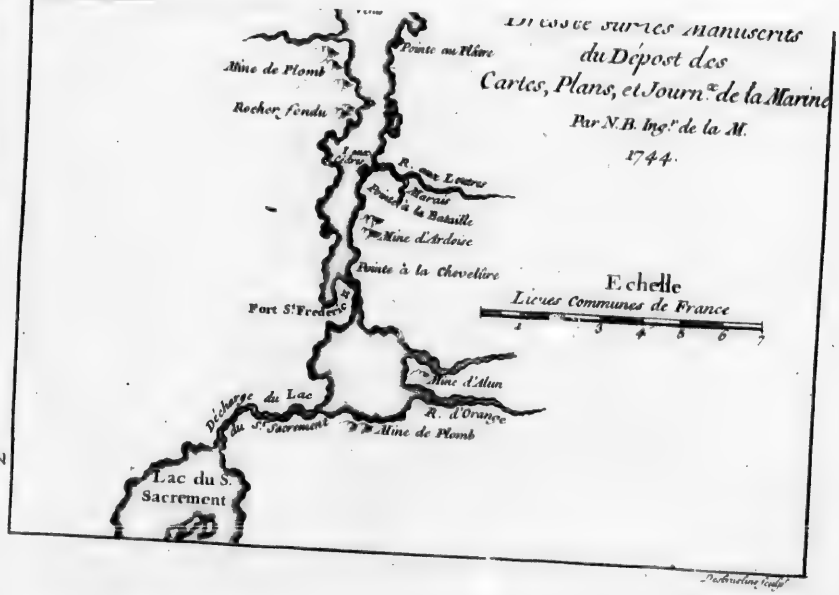
Dressée sur les Manuscrits
du Dépost des
Cartes, Plans, et Journx de la Marine
Par N.B. Ingr de la M.
1744.
Pointe au Hâtre
Mine de Plomb
Rocher fendu
R. aux Loutres
Marais
Pointe à la Bataille
Mine d'Ardoise
Pointe à la Chevelûre
Echelle
Lieues Communes de France
1 2 3 4 5 6 7
Fort St Frederic
Mine d'Alun
Décharge du Lac
du St Sacrement
R. d'Orange
Mine de Plomb
Lac du S.
Sacrement
N
Delahaye fecit

Isle de Montreal
Ville Marie
Isle Jesus
FLEUVE DE SAINT LAURENT
RIVIERE DE RICHELIEU, de Sorel ou des Iroquois
Isles de Richelieu
Sorel
F. de Richelieu
Detruit
I. Plate
Bassin de St. Louis
F. de Chambli
I. St. Therese
Rapide St. Jean
I. aux Noix
R. du Brochet
R. du Rocher
Baye de Michiscouy
R. Michiscouy
R. Chazy
Pointe aux Pommes
la Motte
LAC
R. du Sud
CHAMPLAIN
R. à la Moulle
R. au Sable
R. au Rat
Pointe au Sable
Baye Corlar
Isles de la Valle
Pointe au Plâtre
Mine de Plomb
Rocher fendu
R. aux Loutres
Marais
Pointe à la Bataille
Mine d'Ardoise
Pointe à la Chevelûre
Fort St. Frederic
Mine d'Alun
R. d'Orange
Mine de Plomb
Decharge du Lac du St. Sacrement
Lac du St. Sacrement
Carte de la Riviere de Richelieu et du Lac Champlain, Dressée sur les Manuscrits du Dépost des Cartes, Plans, et Journ.x de la Marine
Par N.B. Ingr de la M.
1744
Echelle
Lieues Communes de France
1 2 3 4 5 6 7

marchât plus que pendant la nuit, & qu'on n'allumât plus de feu pendant le jour. Ce qui contribuoit le plus à cette ſécurité, qui faiſoit tant de peine aux François, étoit la confiance des Sauvages en leurs Jongleurs, auſquels Champlain donne les noms de *Pilotois*, & d'*Oſtemois*. La premiere choſe, à quoi penſoit celui, qui accompagnoit l'Armée, dès qu'on avoit débarqué pour camper, c'étoit de ſe faire une petite Cabanne de pieux; il la couvroit de la même peau, qui lui ſervoit de vêtement; puis il y entroit tout nud, & les Guerriers venoient ſe ranger autour de lui. Il commençoit alors à prononcer quelques paroles, que perſonne ne comprenoit. C'eſt, dit-on, une Priere pour invoquer le Dieu de la Guerre. Un moment après il avertiſſoit que la Divinité étoit venuë à ſa voix, & il déclaroit les avis, qu'il en avoit reçus. Il ſe levoit enfin, car juſques-là il demeuroit proſterné contre terre. Il crioit, il s'agitoit, il paroiſſoit hors de lui-même, & l'eau découloit en abondance de toutes les parties de ſon corps. 1609-13.

La Cabanne s'ébranloit auſſi quelquefois, & les Aſſiſtans ne doutoient point que ce mouvement ne fût un effet de la préſence de l'Eſprit. Ils avoient grand ſoin de faire remarquer à M. de Champlain cette prétenduë merveille; mais il avoit vû le Jongleur ſecoüer les pieux, & il ſe mocqua d'eux. Ils lui dirent un jour qu'il alloit voir ſortir du feu par le haut de la Cabanne; mais il eut beau regarder, le feu ne parut point. Il eût peut-être paru, ſi M. de Champlain eût été moins attentif; car ordinairement ces Impoſteurs ont la précaution de ſe munir de ce qu'il faut pour en allumer. Le langage, qu'ils parlent dans ces invocations n'a rien de commun avec aucune langue Sauvage, & il eſt vraiſemblable qu'il ne conſiſte qu'en des ſons informes, produits ſur le champ par une imagination échauffée, & que ces Charlatans ont trouvé le moyen de faire paſſer pour un langage divin. Ils prennent differens tons; quelquefois ils groſſiſſent leur voix, puis ils contrefont une petite voix grêle, aſſez ſemblable à celle de nos Marionnettes, & on croit que c'eſt l'Eſprit, qui leur parle.

La plûpart du tems il arrive tout le contraire de ce qu'ils ont prédit; mais ils ne perdent rien pour cela de leur credit, & ils trouvent toujours quelque échapatoire, pour ſauver leur honneur. C'eſt de tout tems que les Hommes, ſi ingenieux à tromper les autres, ſont d'une facilité ſurprenante à ſe laiſſer tromper eux-mêmes dans les points, où il leur importeroit le plus

1609-13. d'éviter la ſéduction. Non-ſeulement on n'y eſt point en garde contre l'illuſion ; mais il ſemble même qu'on aille au-devant. La ſage & ſçavante Antiquité a donné ſur cela dans les mêmes travers, & de plus groſſiers encore, que nos Sauvages ; la connoiſſance du vrai Dieu, & les principes inconteſtables d'une Religion divine, n'en ont pas garanti le Peuple choiſi, Dépoſitaire de la vérité : ce n'étoit ni des Barbares, ni des Infidéles, qui diſoient : *Loquimini nobis placentia, videte nobis errores.* (*a*)

Lac Champlain. Pour revenir à nos Guerriers, tout le Pays, que M. de Champlain traverſa dans cette Expédition, lui parut fort beau, & il l'eſt en effet. Les Iſles étoient remplies de Cerfs, de Daims, de Chevreuils, & d'autres ſemblables Animaux, qui entretinrent l'abondance dans l'Armée. On voyoit ſurtout une grande quantité de Caſtors, parceque le voiſinage des Iroquois ne permettoit pas de s'y arrêter lontems pour les chaſſer : deſorte qu'à la faveur de la guerre ces Amphibies joüiſſoient d'une paix profonde. Le Poiſſon fourmilloit auſſi, non ſeulement dans la Riviere, mais encore dans un grand Lac, qu'elle traverſe, & auquel M. de Champlain donna ſon nom, qu'il a conſervé juſqu'préſent. Il a plus de vingt lieuës de long ſur dix ou douze de large dans ſon milieu, & ſa figure tire ſur l'ovale.

Lac du S. Sacrement. Quand on eſt au milieu de ce Lac, on découvre au Midi & à l'Occident de très-hautes Montagnes, dont les plus éloignées, qui en ſont à 25. lieuës, paroiſſent preſque toujours couvertes de neiges. Les vallées, qui les ſéparent, ſont très-fertiles, & au tems, dont je parle, elles étoient toutes peuplées d'Iroquois. Aujourd'hui il n'y en a plus qu'au Midi, & c'étoit là que nos Guerriers avoient deſſein de faire une irruption. Au ſortir du Lac Champlain il faut franchir un ſecond Rapide, après quoi on entre dans un autre Lac, qui n'a que quatre ou cinq lieuës de long, & qui porte le nom *du S. Sacrement.* L'endroit, où les Sauvages vouloient aller, étoit encore au-delà ; mais l'Ennemi leur épargna une partie du chemin, & par un pur hazard les joignit dans le Lac Champlain.

Les deux Partis ſe rencontrent. Depuis quelque tems les Alliés s'informoient tous les jours du Chef des François, s'il n'avoit point vû d'Iroquois en ſonge ? Il leur répondit pluſieurs fois que non, ce qui les inquiettoit beaucoup. A la fin, ſoit qu'il voulût les tirer de peine, ſoit qu'à force d'entendre parler de la même choſe, il y eût véritablement

(*a*) *Iſaia.* 30. 10.

rêvé, il leur dit que pendant son sommeil il avoit cru voir des Iroquois, qui se noyoient dans le Lac ; mais qu'il ne comptoit point du tout sur ce rêve. Ils n'en jugerent pas de même, & ils ne douterent plus de la victoire. Quelques jours après l'Ennemi, qu'ils croyoient surprendre dans son Village, parut vers les dix heures du soir. La joye fut grande de part & d'autre, & tous la témoignerent par de grands cris. 1609-13.

Les Sauvages ne combattent sur l'eau, que quand ils sont surpris, ou lorsqu'ils sont trop loin de Terre ; ce qui n'avoit pas lieu ici. Nos Braves gagnerent donc le rivage, dès qu'ils se furent reconnus. Ils travaillerent ensuite chacun de leur côté à se retrancher, & cela fut bientôt fait. Alors les Algonquins envoyerent demander aux Iroquois, s'ils vouloient se battre à l'heure même ; mais ceux-ci répondirent que la nuit étoit trop obscure, qu'on ne se verroit point, & qu'il falloit attendre le jour. Les Alliés y consentirent, & tous dormirent tranquillement, après avoir pris leurs sûretés. Le lendemain, dès la pointe du jour, Champlain plaça ses deux François, & quelques Sauvages dans le Bois, pour prendre les Ennemis en flanc. Ceux-ci étoient au nombre de deux-cent, tous Gens choisis & déterminés, & qui comptoient bien d'avoir bon marché de cette poignée d'Algonquins, & de Hurons, qu'ils ne s'imaginoient pas s'être mis en campagne pour les aller chercher. Les deux Partis se rencontrent.

Ils se trompoient néanmoins ; les Alliés ne leur étoient point inférieurs en nombre ; mais ils n'avoient laissé voir qu'une partie de leurs Guerriers. Les uns & les autres n'étoient encore armés que de fléches ; & ceux de notre parti fondoient toutes leurs esperances sur les fusils des François, & ils recommanderent à Champlain de tirer sur les Chefs, qu'ils lui montrerent. Ces Chefs, qui étoient au nombre de trois, se distinguoient par des plumes, ou des queuës d'Oiseaux, plus grandes que celles de leurs Soldats ; car tous en ont pour l'ordinaire, & chacun les arrange sur sa tête suivant son caprice. Les Algonquins & les Hurons sortirent les premiers de leur Retranchement, & coururent deux-cent pas au-devant des Iroquois. Quand ils furent en présence, ils s'arrêterent, se partagerent en deux bandes, & laisserent le milieu libre à M. de Champlain, qui vint se mettre à leur tête. Ils en viennent aux mains.

Sa figure & ses armes étoient quelque chose de nouveau pour les Iroquois, dont la surprise devint extrême, lorsque du premier coup de son Arquebuse, où il avoit mis quatre postes, ils Les Iroquois sont défaits.

1609-13. virent tomber morts deux de leurs Chefs, & le troiſiéme, dangereuſement bleſſé. Ce premier ſuccès fit jetter aux Alliés de grands cris de joye, & il ſe fit dans le moment quelques décharges de flêches, qui ne produiſirent pas un grand effet. Champlain alloit recharger, lorſqu'un des deux autres François ayant encore abbattu quelques Iroquois, tous furent mis en déſordre, & ne ſongerent plus qu'à fuir. Ils furent pourſuivis chaudement, on en tua pluſieurs, & on fit quelques Priſonniers. Du côté des Alliés il n'y eut perſonne de tué, mais il y eut quinze ou ſeize bleſſés, qui guérirent bientôt. Les Ennemis en fuyant avoient abandonné des farines de maiz, dont les Victorieux avoient grand beſoin, les vivres leur ayant manqué tout-à-fait. Ils commencerent par appaiſer la faim, qui les preſſoit, puis ils paſſerent deux heures ſur le Champ de Bataille à danſer & à chanter. Enfin ils ſe remirent en marche pour retourner chez eux; car parmi ces Peuples, les Vainqueurs font toujours retraitte, auſſi-bien que les Vaincus, & ſouvent avec autant de déſordre & de précipitation, que s'ils étoient pourſuivis par un Ennemi victorieux.

Cruauté des Vainqueurs. Après avoir fait huit lieuës, nos Braves s'arrêterent, & prenant un de leurs Captifs, ils lui reprocherent toutes les cruautés, qu'il avoit exercées ſur ceux de leur Nation, qui étoient tombés entre ſes mains, & lui déclarerent qu'il devoit s'attendre à être traitté de la même maniere, ajoûtant que s'il avoit du cœur, il le témoigneroit en chantant. Il entonna auſſitôt ſa Chanſon de mort, puis ſa Chanſon de guerre & toutes celles, qu'il ſçavoit, mais ſur un ton fort triſte, dit Champlain, qui n'avoit pas encore eu le tems de connoître que toute la muſique des Sauvages a quelque choſe de lugubre. Son ſupplice accompagné de toutes ces horreurs, dont nous parlerons dans la ſuite, effrayerent les François, qui firent envain tous leurs efforts pour y mettre fin. Néanmoins au bout de quelque tems, comme les Sauvages s'apperçurent que le Commandant étoit choqué de leur peu de complaiſance, ils lui dirent que s'il vouloit achever ce Miſerable & abreger ſes peines, il étoit le maître. Il lui tira ſur le champ un coup d'Arquebuſe, & il ne fut pas beſoin d'en tirer un ſecond.

Dès que cet Homme fut mort, les Sauvages lui ouvrirent le ventre, jetterent ſes entrailles dans le Lac, lui couperent la tête, les bras & les jambes, diſperſerent ſes membres de part & d'autre, ſans toucher au tronc, quoique la coûtume fût d'en

manger au moins une partie. Ils ne garderent que la chevelure, qu'ils mirent avec les autres, & le cœur, qu'ils couperent en petits morceaux : ils donnerent ces morceaux à manger aux Priſonniers, parmi leſquels étoit le propre Frere du Mort. On lui en mit dans la bouche, comme aux autres ; mais il le rejetta ſur le champ. 1609-13.

La nuit ſuivante un Montagnez ayant révé qu'ils étoient pourſuivis, la retraite ſe changea en une véritable fuite, & on ne s'arrêta plus en aucun endroit, qu'on ne fût hors de tout danger. Les Algonquins reſterent à Quebec, les Hurons retournerent chez eux, & les Montagnez à Tadouſſac, où M. de Champlain les ſuivit. Du moment qu'ils eurent aperçu les Cabannes de leur Village, ils couperent des longs bâtons, y attacherent les chevelures, qu'ils avoient euës en partage, & les porterent comme en triomphe. A cette vûë les Femmes accoururent, ſe jetterent à la nage, & ayant joint les Canots, elles prirent les chevelures des mains de leurs Maris, & ſe les attacherent au cou. Les Guerriers en avoient offert une à Champlain, & lui firent un preſent de quelques arcs & de quelques fléches, des dépoüilles des Iroquois, les ſeules, qu'ils ſe permiſſent alors, le priant de les montrer au Roy, quand il ſeroit arrivé en France, où il leur avoit dit qu'il alloit faire un voyage.

Reception des Montagnez dans leur Village.

Il avoit eſperé de trouver un Navire à Tadouſſac ; mais il n'y en avoit point, & il remonta à Quebec. Pontgravé y arriva bientôt après lui, & ils s'embarquerent enſemble au mois de Septembre 1609. laiſſant la Colonie ſous les ordres d'un brave Homme, nommé Pierre CHAVIN. Champlain fut fort bien reçu du Roy, qu'il alla trouver à Fontainebleau, pour lui rendre compte de la ſituation, où il avoit laiſſé *la Nouvelle France*. Ce fut alors qu'on donna ce nom au Canada. C'étoit dans le tems, que M. de Monts faiſoit ſes derniers efforts, ſurtout auprès de Madame de Guercheville, pour récouvrer ſon Privilege. J'ai dit qu'il n'y avoit pas réuſſi, mais ſes Aſſociés, dont MM. le GENDRE & COLLIER étoient les principaux, ne l'abandonnerent point ; & comme c'étoit au nom de leur Compagnie, que s'étoit fait l'Etabliſſement de Quebec, & que cette Compagnie le reconnoiſſoit toujours pour leur Chef, il fit armer deux Navires, dont il confia le commandement à MM. de Champlain & de Pontgravé.

Champlain retourne en France. Le nom de *Nouvelle France* donné au Canada.

Ils s'embarquerent à Honfleur le ſeptiéme de Mars 1710. & à peine étoient-ils en Mer, que Champlain tomba malade, &

Seconde expédition de Champlain

1609-13. contre les Iroquois.

1610-13.

fut obligé de ſe faire remettre à terre. Peu de tems après, ſon Navire ayant été contraint de relâcher, il ſe trouva en état d'en reprendre le commandement : il appareilla le huitiéme d'Avril, & arriva le vingt-ſix à Tadouſſac. Il en partit le vingt-huit, après avoir aſſûré les Montagnez qu'il venoit dégager la parole, qu'il leur avoit donnée l'année précédente, de les accompagner encore à la guerre contre les Iroquois. Ils n'attendoient en effet que ſon retour, pour ſe remettre en campagne, & il étoit à peine arrivé à Quebec, qu'ils s'y rendirent au nombre de 60. Guerriers. Les Algonquins étoient auſſi tout prêts, & tous marcherent auſſitôt vers la Riviere de Sorel, où d'autres Sauvages leur avoient promis de ſe rendre. Champlain les ſuivit de près dans une Barque ; mais il n'y trouva point le nombre de Guerriers, qu'on lui avoit fait eſperer.

Il apprit en même tems qu'un Parti de cent Iroquois n'étoit pas loin, & on lui dit que s'il vouloit le ſurprendre, il n'y avoit pas un moment à perdre, & qu'il falloit laiſſer ſa Barque, & s'embarquer dans des Canots. Il y conſentit : quatre François le ſuivirent ; les autres demeurerent à la garde de ſa Barque. Les Confédérés n'avoient pas encore vogué plus d'une demie-heure, qu'ils ſauterent à terre, ſans rien dire aux François, & laiſſant leurs Canots à l'abandon, ils ſe mirent à courir à toutes jambes au travers des Bois. Champlain ſe trouva fort embarraſſé : il perdit bientôt de vûë les Sauvages, qui ne lui avoient pas même donné un Guide. Il falloit marcher dans un Pays marécageux, où l'on avoit toujours les pieds dans l'eau. Les Maringoins & autres ſemblables Inſectes, l'aveugloient, & obſcurciſſoient l'air, & il n'y avoit point de chemin frayé. Après avoir quelque tems couru au hazard, craignant à tout moment de s'égarer, il ne ſçavoit plus quel parti prendre, lorſqu'il apperçut un Sauvage, qui faiſoit la même route, il l'appella, & le pria de lui montrer le chemin.

Les Iroquois ſont attaqués, & ſe défendent bien.

Quelques momens après, un Capitaine Algonquin le vint prier de hâter ſa marche, parce qu'on étoit aux mains avec les Iroquois. Il doubla le pas, & ne tarda point à entendre les cris des Combattans. Nos Alliés avoient trouvé l'Ennemi dans un aſſez bon Rétranchement, & l'y ayant voulu forcer, ils avoient été repouſſés avec perte. Ils reprirent cœur à la vûë des François, & retournerent à la charge dès que ceux-ci les eurent joints. Le combat devint très-vif, & Champlain en arrivant reçut un coup de flèche, qui lui perça le bout de l'oreille, & lui

entra dans le col. Cette bleſſure ne l'empêcha pourtant point de faire feu, tandis qu'il eut de la poudre & du plomb, & ſes Gens le ſeconderent bien, quoiqu'un d'eux eût auſſi été bleſſé au bras. 1610-13.

Les Iroquois, qui n'étoient point encore accoûtumés à ſe défendre contre les armes à feu, commençoient à tirer moins, & cherchoient à ſe mettre à couvert des Arquebuſes, qui en avoient déja abbattu pluſieurs; mais les munitions manquerent bientôt aux nôtres, qui n'avoient pas compté ſur une ſi longue réſiſtance. Alors Champlain propoſa aux Alliés de donner l'aſſaut au Rétranchement, ils goûterent cet avis; il ſe mit à leur tête avec ſes quatre François, & malgré la vigoureuſe défenſe des Aſſiegés, ils eurent bientôt fait une aſſez grande brêche. Sur ces entrefaites un jeune Maloin, nommé DES PRAIRIES, que Champlain avoit laiſſé dans ſa Barque, arriva avec cinq ou ſix de ſes Camarades: ce ſecours venu ſi à propos, donna le moien aux Aſſaillans de s'éloigner un peu pour reſpirer, tandis que les nouveaux venus faiſoient feu ſur l'Ennemi.

Les Sauvages revinrent bientôt à l'aſſaut, & les François ſe mirent ſur les ailes pour les ſoûtenir. Les Iroquois ne purent réſiſter à tant de coups redoublés: preſque tous furent tués, ou pris; quelques-uns ayant voulu courir du côté de la Riviere, y furent culbutés, & s'y noyerent. L'affaire étant entiérement finie, il arriva encore une Trouppe de François, qui voulurent ſe conſoler de n'avoir point eu de part à la victoire, en partageant le butin. Ils ſe ſaiſirent des peaux de Caſtors, dont les Iroquois, qu'ils voyoient étendus ſur la place, étoient couverts, & les Sauvages en furent ſcandaliſés. Ceux-ci de leur côté commencerent à exercer leur cruauté ordinaire ſur les Priſonniers, & dévorerent un de ceux, qui avoient été tués, ce qui fit horreur aux François. Ainſi ces Barbares faiſoient gloire d'un déſintéreſſement, qu'ils étoient ſurpris de ne pas trouver dans notre Nation, & ne comprenoient pas qu'il y a bien moins de mal à dépoüiller les Morts, qu'à ſe repaître de leur chair comme des bêtes feroces, & à violer toutes les Loix de l'humanité, en prenant plaiſir à tourmenter de la maniere la plus indigne des Ennemis, qui ne peuvent plus ſe défendre.

Champlain leur demanda un de leurs Captifs, & ils le lui accorderent de bonne grace. Il engagea auſſi les Hurons, qui s'en retournoient dans leur Pays, à y mener un François, afin qu'il y pût apprendre leur Langue; mais ce fut à condition qu'il conduiroit en France un jeune Huron, pour leur rapporter des

1610-13. nouvelles d'un Royaume, dont on leur avoit dit tant de merveilles. Il l'y mena en effet la même année, & le ramena au printems ſuivant. Il le conduiſit juſqu'à Montreal, où il choiſit un Emplacement pour une habitation, qu'il avoit deſſein d'y établir, & qu'il ne fit pourtant point, parcequ'il fut obligé de repaſſer en France, où la mort du Roy avoit achevé de ruiner les affaires de M. de Monts.

Le Comte de Soiſſons ſe met à la tête des affaires du Canada.

Ce Gentilhomme en perdant ſon Maître, avoit perdu tout ce qui lui reſtoit de credit, & ne fut plus en état de rien entreprendre. Il exhorta Champlain, qui ne l'avoit jamais abandonné, à ne point perdre courage, & à chercher quelque puiſſant Protecteur à la Colonie naiſſante. Champlain le crut, & s'adreſſa

1611-13. à Charles de BOURBON, Comte de SOISSONS, qui le reçut très-favorablement, agréa la propoſition, qu'il lui fit d'être le Pere de *la Nouvelle France*, ſe fit donner par la Reine Regente, toute l'autorité néceſſaire, pour maintenir & avancer ce qui étoit déja fait, & nomma Champlain lui-même pour ſon Lieutenant, avec un plein pouvoir ſans reſtriction.

M. le Prince lui ſuccéde.

La mort de ce Prince, qui arriva peu de tems après, ne dérangea rien aux affaires de l'Amérique, parceque le Prince de

1612-13. CONDE' voulut bien s'en charger, & continua Champlain dans l'Emploi, dont le Comte de Soiſſons l'avoit honnoré. Il ſurvint néanmoins à celui-ci quelques embarras, cauſés par des difficultés, que formerent des Négocians de S. Malo, touchant le commerce, & cela le retint en France toute l'année 1612. Il en partit le ſixiéme de Mars 1613. ſur un Vaiſſeau, que commandoit Pontgravé, revenu depuis peu de l'Acadie, & ils moüillerent devant Quebec le ſeptiéme de May. Ils trouverent l'Habitation en ſi bon état, que n'y jugeant pas leur préſence néceſſaire, ils monterent juſqu'à Montreal. Après qu'ils y eurent fait quelque ſéjour, Pontgravé deſcendit à Quebec, & Champlain fit une courſe ſur la grande Riviere des Outaouais, après quoi il alla rejoindre Pontgravé, avec lequel il s'embarqua pour S. Malo,

1614. où il moüilla l'ancre les derniers jours du mois d'Août.

Arrivée des PP. Recollets à Quebec.

Il y conclut un nouveau Traitté d'aſſociation avec des Marchands de cette Ville, de Roüen & de la Rochelle. M. le Prince, qui avoit pris le titre de Vice-Roy de *la Nouvelle France*,

1615. l'approuva, obtint aux Aſſociés des Patentes du Roy, & y mit ſon attache. Alors M. de Champlain ne doutant point qu'une Colonie, à laquelle il venoit d'intéreſſer tant de Perſonnes riches, & qui avoit à ſa tête le premier Prince du Sang, ne prît bientôt

bientôt une forme ſolide pour le temporel, ſongea ſérieuſement à lui procurer les ſecours ſpirituels, dont elle avoit été juſques-là entierement dépourvûë. Il demanda & obtint quatre Recollets, que ſa Compagnie s'engagea avec joye à fournir de tout ce qui leur étoit néceſſaire, & il ſe chargea de les conduire lui-même en Canada. Ils arriverent le 25. de Mars à Tadouſſac, où ils ne s'arrêterent point, & peu de jours après ils prirent terre à Quebec, d'où M. de Champlain monta tout de ſuite à Montreal. 1615.

Troiſiéme expédition de Champlain contre les Iroquois.

Il y rencontra des Hurons, & quelques-uns de leurs Alliés, qui l'engagerent dans une troiſiéme Expédition contre les Iroquois. Il eſt conſtant que par cette complaiſance, il prenoit le véritable moyen de gagner l'amitié des Sauvages, & de bien connoître un Pays, où il s'agiſſoit d'établir un commerce utile à la France, & la Religion Chrétienne parmi un grand nombre de Nations Idolâtres; mais il s'expoſoit beaucoup, & ne faiſoit pas réfléxion, que cette facilité à condeſcendre à toutes les volontés de ces Barbares, n'étoit nullement propre à lui concilier le reſpect, que demandoit le caractere, dont il étoit revêtu. Il y avoit d'ailleurs quelque choſe de mieux à faire pour lui, que de courir ainſi en Chevalier errant les Forêts & les Lacs, avec des Sauvages, qui ne gardoient pas même à ſon égard les bienſéances, & dont il n'étoit nullement en état de ſe faire craindre. Il auroit pu aiſément envoyer à ſa place quelque François capable de bien obſerver toutes choſes, & ſa préſence à Quebec eût beaucoup plus avancé ſon Etabliſſement, & lui eût donné une ſolidité, qu'il ſe repentit trop tard, de ne lui avoir pas procurée.

Il y eut plus; ſe voyant obligé de faire un voyage à Quebec, il pria les Sauvages de differer leur départ juſqu'à ſon retour, qui ſeroit prompt; mais ceux-ci oubliant la parole, qu'ils lui avoient donnée, de ne point partir ſans lui, ſe laſſerent bientôt de l'attendre, & s'embarquerent avec quelques François, qui étoient reſtés à Montreal, & le P. Joſeph Le Caron Recollet. Ce Religieux avoit voulu profiter de cette occaſion, pour s'accoûtumer à la façon de vivre de ces Peuples, auſquels il ſe propoſoit d'annoncer Jesus-Christ, & pour apprendre plus promptement leur Langue, en ſe mettant dans la néceſſité de la parler. M. de Champlain, avec lequel il étoit venu à Montreal, n'avoit pas approuvé ſon deſſein; mais ſon zéle l'emporta ſur toute autre conſideration.

Maniere, dont il faut ſe

Il ſemble que M. de Champlain pouvoir ſe tenir quitte de ſon

1615. conduire avec les Sauvages.

engagement, & ſon expérience devoit lui avoir fait connoître que pour être eſtimé de ces Barbares, il eſt bon de ne pas ſouffrir qu'ils nous mépriſent impunément : il faut même à l'extérieur leur rendre mépris pour mépris, ſi on veut reprimer leur inſolence. Ils ne comprennent pas qu'on puiſſe agir autrement par vertu ; j'entends ceux, qui ne ſont pas éclairés des lumieres de l'Evangile. Comme ils ont ſouvent vû des Européens ſe conduire uniquement par intérêt, ou par d'autres motifs plus condamnables encore, il leur vient rarement à l'eſprit, qu'on puiſſe avoir pour eux certains ménagemens par des vûës plus nobles. D'ailleurs il n'eſt point d'Hommes au monde, plus prevenus en leur faveur, ni qui ſçachent mieux profiter de tout, pour ſe confirmer dans cette bonne opinion, qu'ils ont d'eux-mêmes. La ſeule choſe donc, qui puiſſe excuſer ici M. de Champlain d'avoir couru après les Hurons, qui n'avoient pas daigné l'attendre, eſt de dire, qu'il ne le fit apparemment, que pour ne pas abandonner à leur diſcretion un Religieux, que ſon zéle, plûtôt que ſa prudence avoit engagé à les ſuivre.

Champlain eſt bleſſé & fait une retraitte forcée.

Quoiqu'il en ſoit, il s'embarqua avec deux Francois, & dix Sauvages, qu'il rencontra en arrivant à Montreal ; mais quelque diligence qu'il fit, il ne put joindre les Hurons, que dans leur Village. Il les trouva, qui formoient un grand Parti de guerre, dont ils lui offrirent le commandement, & il l'accepta d'autant plus volontiers, qu'outre les deux François, qui étoient venus avec lui, le P. Joſeph en avoit amené dix autres, qui l'attendoient. On ne differa point à marcher aux Ennemis, qui s'étoient rétranchés de maniere, qu'il n'étoit pas facile de les approcher. Outre qu'ils occupoient une eſpéce de Fort aſſez bien conſtruit, ils en avoient embarraſſé les avenuës par de grands abbattis d'Arbres, & ils y avoient élevé tout autour des galeries, d'où ils pouvoient tirer de haut en bas, ſans ſe découvrir. Auſſi la premiere attaque réuſſit-elle ſi mal, qu'on ne jugea pas à propos d'en tenter une ſeconde.

On eſſaya donc de mettre le feu aux abbatis de bois, dans l'eſperance, qu'il gagneroit le Fort ; mais les Aſſiegés y avoient pourvû, en faiſant de grandes proviſions d'eau. On dreſſa enſuite une machine plus haute que les galeries, & ſur laquelle on plaça des Arquebuſiers François. Cette manœuvre déconcerta un peu l'Ennemi, & on ſeroit peut-être venu à bout de le reduire, ſi les Hurons euſſent fait leur devoir ; mais leur grand nombre les avoit rendu ſi préſomptueux, qu'il ne fut jamais poſſible

au Commandant de les faire combattre avec ordre. D'ailleurs, il fut lui-même bleſſé conſiderablement à la jambe & au genoüil, & cet accident ayant fait paſſer les Sauvages de l'excès de la préſomption au découragement, il fallut ſe retirer avec perte & avec honte. 1615.

La retraitte ſe fit aſſez bien, & quoiqu'on fût pourſuivi, on ne perdit pas un Homme. Les plus jeunes & les plus braves avoient mis au milieu les plus foibles & les bleſſés, qu'on portoit dans des paniers, & on fit de cette maniere vingt-cinq lieuës, ſans s'arrêter. M. de Champlain fut bientôt guéri; mais quand il voulut partir pour retourner à Quebec, il ne put jamais obtenir un Guide, qu'on lui avoit promis, & dont il ne pouvoit abſolument ſe paſſer; les Hurons accompagnerent même ce refus d'aſſez mauvaiſes manieres. Il fallut donc ſe réſoudre à paſſer l'hyver avec ces Barbares, mais perſonne ne ſçavoit mieux que lui, ni prendre ſon parti, ni profiter de tout. Il viſita toutes les Bourgades Huronnes, & quelques-unes même de celles, que les Algonquins avoient alors aux environs du Lac *Nipiſſing*. Il reconcilia quelques Nations voiſines avec les Hurons, & dès que les Rivieres furent naviguables, ayant ſçu qu'on le vouloit engager dans une nouvelle entrepriſe contre les Iroquois, il gagna quelques Sauvages, qu'il s'étoit attachés par ſes bonnes manieres, s'embarqua ſecrettement avec eux, & avec le P. Joſeph, & arriva l'onziéme de Juillet 1616. à Quebec, où tout le monde étoit perſuadé qu'il étoit mort, auſſi-bien que le P. Recollet. Celui-ci, tandis que M. de Champlain étoit occupé dans ſes courſes à prendre connoiſſance du Pays, étoit auſſi allé de Village en Village, pour former le plan des Miſſions, qu'il projettoit d'établir parmi les Hurons, & avoit mis à profit tous ſes momens, pour en étudier la Langue. Mais il n'eut pas le tems d'y faire de grands progrès, cette étude n'étant point l'affaire d'une ou deux années, quelque application qu'on y apporte.

Il eſt obligé d'hyverner chez les Hurons.

M. de Champlain & le P. Joſeph ne reſterent pas plus d'un mois à Quebec, après leur retour des Hurons. Ils s'embarquerent avec le Supérieur de la Miſſion, pour retourner en France, & il ne reſta dans la Colonie, qu'un Prêtre nommé le P. Jean D'Olbeau, & le Frere Pacifique Duplessys, qui avoit été chargé de l'inſtruction des Enfans des François, & des Sauvages, établis depuis peu aux *Trois Rivieres*, & où il rendit l'année ſuivante un ſervice encore plus eſſentiel à la Nouvelle France. Nos Alliés, je ne ſçai par quel mécontentement, avoient

Un Frere Recollet rend un grand ſervice à la Colonie. 1617.

1617. complotté de ſe défaire des François. Il y a bien de l'apparence néanmoins qu'ils ne prirent cette réſolution, que dans la crainte que M. de Champlain, revenu nouvellement de France, ne voulût tirer une vengeance éclattante de la mort de deux Habitans, qu'ils avoient aſſaſſinés, peut-être pour profiter de leur dépoüille. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'ils s'aſſemblerent au nombre de 800. auprès des Trois Rivieres, pour déliberer des moyens de faire main baſſe en même tems ſur tous les François; que le Frere Pacifique fut averti de leur deſſein par un d'entr'eux, qu'il en gagna pluſieurs autres, que peu à peu il réduiſit tous les autres à faire des avances pour une réconciliation parfaitte, & qu'il ſe chargea de la négocier avec le Commandant. Cependant M. de Champlain voulut avoir les Meurtriers des deux François: on lui en envoya un, qui n'étoit pas le plus coupable, avec beaucoup de Pelleteries pour *couvrir les Morts*. (*a*) Il fallut ſe contenter de cette eſpece de ſatisfaction; l'accommodement ſe fit, & les Sauvages donnerent deux de leurs Chefs en otages.

La Colonie eſt fort négligée.

Champlain ne faiſoit plus qu'aller & venir de Quebec en France, pour en tirer des ſecours, qu'on ne lui fourniſſoit preſque jamais tels à beaucoup près, qu'il les demandoit. La Cour ne ſe mêloit point de la Nouvelle France, & laiſſoit faire des Particuliers, dont les vûës étoient bornées, qui n'avoient point d'autre objet, que leur commerce, qui ne ſongeoient qu'à remplir leurs Magaſins de Pelleteries, s'embarraſſoient fort peu de tout le reſte, ne faiſoient qu'à regret les avances pour l'Etabliſſement d'une Colonie, qui ne les intéreſſoit que fort peu, & ne les faiſoient jamais à propos. M. le Prince croyoit faire beaucoup en prêtant ſon nom: d'ailleurs les troubles de la Regence, qui lui coûterent alors ſa liberté, & les intrigues, qu'on fit joüer, pour lui ôter le titre de Vice-Roy, & pour faire revoquer la Commiſſion du Maréchal de Themines, à qui il avoit confié le Canada pendant ſa priſon; le défaut de concert entre les Aſſociés; la jalouſie du commerce, qui broüilla les Négocians entr'eux, tout cela mit bien des fois la Colonie naiſſante en danger d'être étouffée dans ſon berceau; & l'on ne ſçauroit trop admirer le courage de M. de Champlain, qui ne pouvoit faire un pas, ſans rencontrer de nouveaux obſtacles, qui conſumoit ſes forces, ſans ſonger à ſe procurer aucun avantage réel, & qui

(*a*) C'eſt-à-dire, pour dedommager les Parents.

ne renonçoit pas à une entrepriſe, pour laquelle il avoit continuellement à eſſuyer les caprices des uns, & la contradiction des autres.

Le Maréchal de Montmorenci Vice-Roy de la Nouvelle France.

En 1620. M. le Prince céda pour onze mille écus ſa Vice-Royauté au Maréchal de Montmorenci, ſon Beaufrere. Le nouveau Vice-Roy continua la Lieutenance à Champlain, & chargea des affaires de la Colonie en France M. Dolu, Grand Audiencier, dont le zéle & la probité lui étoient connus. Alors Champlain, perſuadé que la Nouvelle France alloit prendre une nouvelle face, y mena ſa Famille. Il y arriva au mois de May, & il rencontra à Tadouſſac des Rochelois, qui au préjudice de la Compagnie, & contre les défenſes expreſſes du Roy, traittoient avec les Sauvages. Ils avoient même fait pis; car ils avoient vendu à ces Barbares, des armes à feu, ce que l'on avoit ſagement évité juſques-là.

1620.

Les Iroquois entreprennent de détruire la Colonie Françoiſe.

L'année ſuivante les Iroquois parurent en armes juſques dans le centre de la Colonie. Ces Barbares craignant que ſi les François ſe multiplioient dans le Pays, leur alliance ne fît reprendre aux Hurons & aux Algonquins, la ſupériorité ſur eux, réſolurent de s'en délivrer, avant qu'ils euſſent eu le tems de ſe fortifier davantage. Ils leverent donc trois grands Partis, pour nous attaquer ſéparément: le premier marcha vers le Sault S. Louis, & y trouva des François, qui gardoient ce paſſage. Ils avoient été avertis, ainſi, quoiqu'ils fuſſent en petit nombre, avec le ſecours de quelques Sauvages Alliés, ils repouſſerent l'Ennemi; pluſieurs Iroquois furent tués, quelques-uns reſterent Priſonniers, le reſte ſe ſauva. Mais les nôtres ayant appris que ces Fuyards emmenoient avec eux le P. Guillaume Poulain, Recollet, coururent après eux; ne pouvant les atteindre, ils déta-cherent un de leurs Priſonniers, à qui ils donnerent la liberté, & ils lui recommanderent de propoſer l'échange du Miſſionnaire avec un de leurs Chefs. Cet Homme arriva dans le tems, que tout étoit prêt pour brûler le Religieux, La propoſition, dont on l'avoit chargé, fut acceptée, & l'échange ſe fit de bonne foi.

1621.

La Compagnie du Canada eſt ſupprimée

Le ſecond Parti s'embarqua ſur trente Canots, s'approcha de Quebec, & alla inveſtir le Couvent des PP. Recollets ſur la Riviere de S. Charles, où il y avoit un petit Fort. N'oſant attaquer cette Place, il ſe jetta ſur des Hurons, qui n'étoient pas loin, & en ſurprit quelques-uns, qu'il brûla. Il ravagea enſuite tous les environs du Couvent, puis ſe retira. Le Mémoire, d'où

1622.

1622. j'ai tiré ceci, ne dit point ce que devint le troiſiéme Parti ; mais il ajoûte que les Iroquois s'étoient aſſez déclarés qu'ils avoient réſolu d'exterminer tous les François. Il s'en falloit bien que M. de Champlain eût des forces ſuffiſantes pour reprimer ces Barbares. Ainſi il crut devoir repréſenter au Roy & au Duc de Montmorenci la néceſſité de ſécourir la Colonie, & le peu de cas, que la Compagnie avoit fait juſques-là de ſes inſtances réiterées, pour l'obliger à remplir ſes engagemens : il députa donc, du conſentement des plus notables Habitans, le P. Georges LE BAILLIF à Sa Majeſté, dont ce Religieux étoit connu particulierement. Il en fut très-bien reçu, & obtint tout ce qu'il demandoit. La Compagnie fut ſupprimée, & deux Particuliers, nommés GUILLAUME & EMERIC de CAEN, Oncle & Neveu, entrerent dans tous ſes droits,

Etat de Quebec.

1623-25. M. de Champlain en apprit la nouvelle par une Lettre du Vice-Roy, qui lui enjoignoit de prêter main-forte à ces Négocians. Il reçut en même tems une Lettre du Roy même, par laquelle S. M. l'aſſûroit qu'elle étoit très-ſatisfaite de ſes ſervices, & l'exhortoit à continuer de donner des preuves de ſa fidélité. Cette faveur n'augmentoit pas ſa fortune, & il eſt vrai de dire que ce fut toujours ce qui l'occupa le moins ; mais elle lui concilioit une autorité, dont il avoit alors plus beſoin, que jamais, ſurtout à cauſe des differends, qui ſurvenoient tous les jours entre les Facteurs de l'ancienne Compagnie, & ceux des Sieurs de Caën, & qui pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes. Quoiqu'il ſe fût donné bien des mouvemens pour peupler Quebec, on n'y comptoit encore en 1622. que cinquante Perſonnes, y compris les Femmes & les Enfans. Le commerce n'y étoit pas non plus bien ouvert; mais la Traitte ſe faiſoit toujours à Tadouſſac avec beaucoup de ſuccès, & on en avoit établi une autre aux Trois Rivieres, à 25. lieuës au-deſſus de Quebec.

On le fortifie.

Guillaume de Caën étoit venu lui-même ſur les lieux, & quoique Calviniſte, il vivoit aſſez bien avec tout le Monde ; il avoit donné la direction de ſes affaires au Sieur de Pontgravé ; mais le peu de ſanté de ce Directeur l'obligea de repaſſer en France en 1623. & ce fut une perte pour l'Amérique Françoiſe, qui lui doit beaucoup. Cette même année M. de Champlain fut averti de bonne part, que les Hurons ſongeoient à ſe détacher de notre alliance, & à s'unir avec les Iroquois ; ce qui l'obligea de leur renvoyer le P. Joſeph LE CARON, que le P. Nicolas VIEL, & le Fr. Gabriël SAGHART, ſon Confrere, qui ve-

noient d'arriver de France, voulurent bien accompagner. L'année suivante le Commandant fit bâtir de pierre le Fort de Quebec. Il sembloit que son dessein étoit de mettre fin à ses courses, & de se livrer tout entier au Gouvernement de sa Colonie; mais à peine le Fort fut-il achevé, qu'il retourna en France avec sa Famille. Il trouva le Maréchal de Montmorenci, qui traittoit de sa Charge de Vice-Roy, avec Henry de Levi, Duc de Ventadour, son Neveu; & le traitté fut bientôt conclu. 1623-25.

Le Duc de Ventadour Vice-Roy de la Nouvelle France.

Ce Seigneur s'étoit retiré de la Cour, & avoit même reçu les Ordres Sacrés. Ce n'étoit pas pour rentrer dans le tracas du Monde, qu'il se chargeoit des affaires de la Nouvelle France, mais pour y procurer la conversion des Sauvages; & comme les Jesuites avoient la direction de sa conscience, il jetta les yeux sur eux pour l'exécution de ce projet. Il proposa la chose au Conseil du Roy, & Sa Majesté y donna d'autant plus volontiers les mains, que les PP. Recollets, bien loin de s'y opposer, en avoient fait la premiere ouverture au Duc de Ventadour. Ainsi, tous concourant au même but, le P. Charles Lallemant, qui avoit accompagné M. de la Saussaye à Pentagoët; le P. Enemond Masse, dont nous avons déja parlé; & le P. Jean de Brebeuf furent destinés à la Mission du Canada avec deux Freres, & furent prêts à partir en 1625.

Cinq Jesuites arrivent en Canada.

Ce fut Guillaume de Caën, qui les conduisit à Quebec, avec le P. Joseph de Daillon Recollet, de l'illustre Maison du Lude. Il avoit donné sa parole au Duc de Ventadour, qu'il ne laisseroit manquer les Jesuites de rien; cependant, dès qu'ils furent débarqués, il leur déclara que, si les PP. Recollets ne vouloient pas les recevoir & les loger chez eux, ils n'avoient point d'autre parti à prendre, que de retourner en France. Ils s'apperçurent même bientôt qu'on avoit travaillé à prevenir contre eux les Habitans de Quebec, en leur mettant entre les mains les Ecrits les plus injurieux, que les Calvinistes de France avoient publiés contre leur Compagnie. Mais leur présence eut bientôt effacé tous ces préjugés: les Libelles furent brûlés publiquement, & les nouveaux Missionnaires ne furent pas lontems à charge aux PP. Recollets, qui les avoient obligés d'accepter leur Maison, située alors à un petit quart de lieuë de la Ville, sur la Riviere de S. Charles. (a)

Mort tragique d'un P. Recollet.

Peu de jours après leur arrivée, les PP. de Daillon & de Brebeuf s'embarquerent pour les Trois Rivieres, où ils ren-

(a) L'Hôpital Général occupe présentement ce terrein.

1625. contrerent des Hurons, qui s'offrirent à les conduire dans leur Pays. Les deux Miſſionnaires n'étoient parti de Quebec qu'à ce deſſein, & ſe diſpoſoient à profiter de l'occaſion, qui ſe préſentoit, lorſqu'on reçut une nouvelle, qui les obligea de retourner ſur leurs pas. Le P. Nicolas Viel, Recollet, après avoir demeuré près de deux ans chez les Hurons, eut envie de faire un tour à Quebec, pour y paſſer quelque tems dans la retraitte. Des Sauvages, qui ſe diſpoſoient à faire le même voyage, lui offrirent une place dans leur Canot, & il l'accepta. Au lieu de prendre le chemin ordinaire, ils ſuivirent le Canal, qui ſépare l'Iſle de Montreal, de celle de *Jeſus*, & qu'on appelle communément *la Riviere des Prairies*. Au milieu de ce Canal il y a un Rapide, que les Sauvages, au lieu de mettre à terre, & de faire ce qu'on appelle *un portage*, voulurent ſauter avec le Canot. Soit qu'ils euſſent pris mal leurs meſures, ſoit qu'ils le fiſſent exprès, le Canot tourna; le P. Viel & un jeune Néophyte, qui l'accompagnoit, ſe noyerent; & c'eſt cet accident, qui a fait donner au Rapide le nom de *Sault au Recollet*, qu'il porte encore. Comme tous les Hurons ſe ſauverent, & qu'ils avoient, dit-on, paru mal affectionnés envers le Miſſionnaire, on eut de violens ſoupçons, que ce naufrage n'étoit point l'effet du hazard, d'autant plus que ces Barbares ſe ſaiſirent de la meilleure partie du bagage de ce bon Pere. Quoiqu'il en ſoit, il n'y eut perſonne aux Trois Rivieres, qui ne fût d'avis que les PP. de Daillon & de Brebeuf differaſſent pour quelque tems leur voyage.

Les Jeſuites eſſuyent de grandes contradictions en Canada.

1626. L'année ſuivante trois Jeſuites, les PP. Philibert NOYROT, Anne de NOUE, & un Frere, arriverent à Quebec ſur un petit Bâtiment, qu'ils avoient fretté, & ſur lequel ils avoient embarqué pluſieurs Ouvriers. Ce ſecours fit prendre à Quebec une forme de Ville, car juſques-là elle n'étoit qu'une ſimple habitation, & on ne la nommoit point autrement. L'expérience & le talent du P. Enemond Maſſe pour les nouveaux Etabliſſemens, & dont, ſuivant les Mémoires de Champlain & de Leſcarbot, il avoit donné de grandes preuves au Port Royal, y contribuerent beaucoup; mais lui & ſes Confreres retrouverent bientôt ſur le Fleuve S. Laurent; ce qu'ils avoient eu à eſſuyer de contradictions en Acadie, & ce qui avoit fait perdre cette Province à la France. M. de Ventadour inſtruit par quelques Catholiques de Quebec, des mauvaiſes manieres de Guillaume de Caën à l'égard de ces Peres, lui en écrivit ſur un ton, qui le mortifia beaucoup; il ne douta point que ceux, qui avoient

avoient été l'occaſion & le ſujet de ces plaintes, ne lui euſſent attiré par eux-mêmes les reproches, qu'il en recevoit, & le contrecoup en retomba ſur eux. 1626.

D'autre part, les Sauvages cauſoient toujours des grandes inquiétudes : ils avoient encore aſſaſſiné quelques François, & comme on ne s'étoit pas trouvé aſſez fort, pour en tirer raiſon, l'impunité avoit rendu ces Barbares plus inſolens ; de ſorte que, pour peu qu'on s'écartât des Habitations, on n'étoit pas en ſûreté de la vie. Telle étoit la ſituation de la Colonie, lorſque M. de Champlain retourna à Quebec en 1627. On n'avoit point avancé les Bâtimens pendant ſon abſence, & les Terres défrichées étoient demeurées, pour la plûpart, incultes. Les Aſſociés des Sieurs de Caën ne penſoient qu'à la Traitte de la Pelleterie, & les Eſprits s'aigriſſoient de plus en plus au ſujet de la Religion. Tout cela repréſenté vivement au Conſeil du Roy, fit reſoudre le Cardinal de Richelieu à mettre le Commerce de la Nouvelle France en d'autres mains, & à écouter la propoſition, qu'on lui fit, de former une Compagnie de cent Aſſociés, dont on lui avoit donné le plan. Mauvais état de la Colonie. 1627.

Rien n'étoit mieux imaginé, & je ne crains point d'avancer que la Nouvelle France ſeroit aujourd'hui la plus puiſſante Colonie de l'Amérique, ſi l'exécution avoit répondu à la beauté du projet, & ſi les membres de ce grand Corps euſſent profité des diſpoſitions favorables du Souverain & de ſon Miniſtre à leur égard. Le Mémoire, qui fut préſenté au Cardinal de Richelieu par MM. de Roquemont, Houel, de Lattaignant, Dablon, du Chesne, & Castillon, portoit 1°. Que dès l'année ſuivante 1628. les Aſſociés feroient paſſer dans la Nouvelle France deux, ou trois-cent Ouvriers de tous métiers, & avant l'année 1643. promettoient d'augmenter le nombre des Habitans juſqu'à ſeize mille ; de les loger, nourrir, & entretenir de toutes choſes pendant trois ans ; de leur aſſigner enſuite des Terres défrichées, autant qu'il ſeroit néceſſaire pour leur ſubſiſtance, & de leur fournir des grains pour les enſemencer. 2°. Que tous les Colons ſeroient François naturels, & Catholiques, & qu'on tiendroit la main à ce qu'aucun Etranger, ni Hérétique ne s'introduiſît dans le Pays. 3°. Que dans chaque Habitation il y auroit au moins trois Prêtres, que la Compagnie s'engageoit à défrayer abſolument de tout, & pour leurs perſonnes, & pour leur Miniſtere, pendant 15. ans : après quoi ils pourroient ſubſiſter des terres défrichées, qu'elle leur auroit aſſignées. Compagnie de cent Aſſociés pour l'établiſſement de la Colonie.

1627. Pour dédommager la Compagnie de tant de frais, 1°. Le Roy concedoit aux Associés, & à leurs Ayans-cause à perpétuité, le Fort & l'Habitation de Quebec, tout le Pays de la Nouvelle France, y compris la Floride, que les Prédécesseurs de Sa Majesté avoient fait habiter; tout le cours du grand Fleuve & des Rivieres, qui s'y déchargent, ou qui dans cette étenduë de Pays, vont à la Mer; les Isles, Ports, Havres, Mines, conformément à l'Ordonnance, Pêches, &c. Sa Majesté ne se réservant que le ressort de la Foi & Hommage, avec une Couronne d'or, du poids de huit marcs, à chaque mutation de Roy, & les Provisions des Officiers de la Justice Souveraine, qui seront nommés & presentés par lesdits Associés, lorsqu'il seroit jugé à propos d'y en établir. Pouvoir de faire fondre des Canons, bâtir & fortifier des Places, forger toutes sortes d'Armes offensives & défensives, & faire généralement tout ce qui seroit nécessaire pour la sûreté du Pays, & la conservation du Commerce. 2°. Sa Majesté leur accordoit le droit de conceder des Terres en telle quantité, qu'elle jugeroit à propos, de leur attribuer tels titres, honneurs, droits, & pouvoir, qu'elle voudroit, selon les qualités, conditions, & mérites des Personnes, à telles charges, reserves, & conditions, qu'ils trouveroient bon; mais qu'en cas d'érection de Duchés, Marquisats, Comtés, & Baronies, qu'on prendroit des Lettres de Confirmation du Roy sur la présentation du Cardinal de Richelieu, Grand-Maître, Chef, & Sur-Intendant de la Navigation & Commerce de France. 3°. Afin que les Associés pussent jouir pleinement & paisiblement de ce qui leur étoit accordé, Sa Majesté revoquoit toutes concessions faites desdites Terres, Ports, ou portions d'icelles, accordoit aux Associés pour toujours le trafic des Cuirs, Peaux, & Pelleteries; & pour quinze années seulement, à commencer au premier de Janvier 1628. jusqu'au dernier de Decembre 1643. tout autre commerce par Terre ou par Mer, qui se pourroit faire, en quelque maniere que ce fût, dans l'étenduë dudit Pays, & autant qu'il se pourroit étendre, à la reserve de la Pêche des Morues & des Baleines, que Sa Majesté vouloit être libre à tous ses Sujets, revoquant toutes autres concessions contraires, & nommément les articles accordés à Guillaume de Caën, interdisant pour tout le tems susdit, tout Commerce octroyé, soit aussi dits de Caën & Associés, soit à tous autres, sous peine de confiscation des Vaisseaux & des Marchandises, au profit de la Compagnie, sans que M. le Cardinal de Riche-

lieu pût donner congé, passeport, ou permission à qui que ce fût, pour tous les lieux mentionnés. 4°. Le Roy voulut néanmoins que les François habitués dans les mêmes lieux, & qui ne seroient ni nourris, ni entretenus aux dépens de la Compagnie, pussent faire librement la traitte des Pelleteries avec les Sauvages, à condition qu'ils ne vendroient les Castors qu'aux Facteurs de la Compagnie, qui seroient obligés de les acheter sur le pied de quarante sols tournois la piece, si elle étoit bonne & bien conditionnée, avec défense de les vendre à d'autres sous peine de confiscation. 5°. Le Roy s'engageoit à faire donner aux Associés de deux Vaisseaux de guerre de deux à trois cent tonneaux, mais sans provisions; que si ces Vaisseaux, par quelque voye que ce pût être, venoient à périr, ce seroit à la Compagnie à les remplacer à ses frais; hormis le cas, où ils seroient pris par les Ennemis de Sa Majesté, en guerre ouverte. 6°. Au cas que la Compagnie manquât à faire passer dans les dix premieres années jusqu'à 1500. François de l'un & de l'autre sexe, il étoit dit qu'elle restitueroit à Sa Majesté la somme, à laquelle seroit estimée la dépense des deux Vaisseaux de guerre: & si dans les cinq années restantes, elle manquoit encore de faire passer le même nombre d'Hommes & de Femmes, sauf le cas de prise des Vaisseaux par les Ennemis, elle feroit la même restitution, & seroit privée du Commerce, qui lui étoit accordé par les presens articles. 7°. Le Roy lui permettoit d'embarquer dans lesdits Vaisseaux, les Capitaines, Soldats, & Matelots, qu'il lui sembleroit bon; mais à condition que sur sa nomination, les Capitaines prendroient leurs Commissions ou Provisions de S. M. aussi-bien que les Commandans des Places & Forts déja construits, ou à construire dans l'étenduë des Pays concedés. Quant aux autres Vaisseaux entretenus par les Associés, ils en donneroient le commandement à telles Personnes, qu'ils jugeroient à propos, à la maniere accoûtumée. Sa Majesté faisoit encore don à la Compagnie de quatre Coulevrines de Fonte verte, ci-devant accordées à la Compagnie des Moluques. 1627.

Le Roy ne bornoit point là ses graces & ses précautions: car pour exciter ses Sujets à se transporter dans la Nouvelle France, & à y établir toutes sortes de Manufactures, Sa Majesté déclara 1°. Que tous Artisans, du nombre de ceux, que la Compagnie s'engageoit d'y faire passer, après qu'ils y auroient exercé leurs Arts & Métiers pendant six ans, s'ils vouloient retourner en France, seroient réputés Maitres, & pourroient tenir Bouti-

1627. que ouverte dans Paris & autres Villes, en rapportant un Certificat autentique de leur Service, & qu'à cet effet tous les ans, à chaque embarquement, il ſeroit mis au Greffe de l'Amirauté un rôle de ceux, que la Compagnie feroit paſſer à la Nouvelle France. 2°. Qu'attendu que les Marchandiſes, de quelque qualité qu'elles puſſent être, qui viendroient deſdits Pays, & particulierement celles, qui y ſeroient manufacturées, proviendroient de l'induſtrie des François, elles ſeroient exemptes pendant 15. ans, de tous impôts & ſubſides, quoiqu'elles fuſſent voiturées & venduës dans le Royaume: Que de même, toutes munitions de guerre, vivres, & autres choſes néceſſaires pour l'avituaillement & l'embarquement, qu'il faudroit faire pour la Nouvelle France, jouiroient des mêmes exemptions & franchiſes pendant ledit tems de quinze années. 3°. Qu'il ſeroit permis à toutes Perſonnes, de quelque qualité qu'elles fuſſent, Eccleſiaſtiques, Nobles, Officiers & autres, d'entrer dans ladite Compagnie, ſans déroger aux Privileges accordés à leurs Ordres; Que ceux-mêmes de la Compagnie pourroient, ſi bon leur ſembloit, y aſſocier ceux, qui ſe preſenteroient; Que s'il s'en rencontroit, qui ne fuſſent pas Nobles d'extraction, Sa Majeſté en ennobliroit juſqu'à douze, leſquels jouiroient à l'avenir de tous Privileges de Nobleſſe, qui paſſeroient à leurs Enfans nés, ou à naître en legitime mariage: Qu'à cet effet, Sadite Majeſté feroit fournir auſdits Aſſociés douze Lettres de Nobleſſe, ſignées, ſcellées, & expédiées avec les noms en blanc, pour les faire remplir de ceux deſdits douze Aſſociés, & que ces Lettres ſeroient diſtribuées par le Cardinal Grand-Maître, à ceux, qui lui ſeroient préſentés par la Compagnie. 4o. Que les Deſcendans des François habitués auſdits Pays, & les Sauvages, qui ſeroient amenés à la connoiſſance de la Foi, & en feroient profeſſion, ſeroient cenſés & reputés Naturels François, & comme tels pourroient venir habiter en France, quand bon leur ſembleroit, & y acquerir, teſter, ſucceder, & accepter Donations & Legats, tout ainſi que les vrais Regnicoles & Originaires François, ſans être tenus de prendre aucunes Lettres de Déclaration, ni de Naturalité.

Enfin, le Roy promettoit, s'il arrivoit quelque guerre civile ou étrangere, qui apportât empêchement à l'exécution des preſens articles, d'accorder aux Aſſociés une continuation de délai, ſelon qu'il ſeroit jugé à propos dans ſon Conſeil; de faire expédier & ratifier, où il appartiendroit, toutes Lettres

nécessaires pour l'exécution des précédens articles, & en cas d'opposition à la vérification, Sa Majesté s'en reserva la connoissance à elle-même. Louis XIII. finissoit par dire que, si les Associés reconnoissoient dans la suite qu'il fût besoin d'expliquer, ou d'amplifier quelques-uns de ces articles, ou d'en ajoûter de nouveaux, il y seroit pourvû, suivant l'exigence, sur leurs remontrances : Qu'elle leur permettroit pareillement de dresser tels Articles de Compagnie, Reglemens & Ordonnances, qu'ils jugeroient nécessaires pour l'entretien de leur Societé; lesquels Articles, Reglemens & Ordonnances étant approuvés par Monseigneur le Grand-Maître, autorisés par Sa Majesté, & enregistrés où il appartiendroit, seroient à l'avenir inviolablement gardés selon leur forme & teneur, tant par lesdits Associés, que par ceux, qui étoient habitans, & qui s'habitueroient dans la suite en la Nouvelle France. 1627.

Ces Articles furent signés le 19. d'Avril 1627. par le Cardinal de Richelieu, & par ceux qui avoient présenté le projet. Le Roy l'approuva par un Edit datté du mois de May au Camp devant la Rochelle, & cet Edit explique dans le plus grand détail ce que je viens d'abreger. Cela fait, M. le Duc de Ventadour remit à Sa Majesté sa Charge de Vice-Roy. La Compagnie, qui prit le titre de Compagnie de la Nouvelle France, monta bientôt au nombre de cent sept Associés, dont M. le Cardinal de Richelieu, & M. le Maréchal Defiat, Sur-Intendant des Finances, furent les Chefs. M. le Commandeur de Razilli, M. de Champlain, l'Abbé de la Magdelaine, & plusieurs autres Personnes de condition y entrerent, le reste étoit composé de riches & d'habiles Negocians, & des principaux Bourgeois de Paris & de plusieurs Villes de commerce; enfin il y avoit tout lieu d'esperer que la Nouvelle France alloit devenir un des principaux objets de l'attention du Ministere, étant soûtenuë par une si puissante Compagnie.

Cependant son institution fut marquée par une époque d'un très-mauvais présage. Les premiers Vaisseaux, qu'elle envoya en Amérique, furent pris par les Anglois, à qui le siége de la Rochelle fournissoit un prétexte pour commettre des hostilités contre la France, quoique les deux Couronnes fussent en paix. L'année suivante, David Kertk, François, natif de Dieppe, mais Calviniste & refugié en Angleterre, sollicité, dit-on, par Guillaume de Caën, qui vouloit se venger de la perte de son Privilége exclusif, s'avança jusqu'à Tadoussac avec une Hostilités des Anglois. 1628.

1628. Eſcadre, d'où il envoya brûler les maiſons, & les beſtiaux, qui étoient au *Cap Tourmente*. Celui, qu'il avoit chargé de cette Commiſſion, eut ordre de monter enſuite juſqu'à Quebec, & de ſommer le Commandant de lui livrer ſon Fort.

Quebec eſt ſommé de ſe rendre à eux. Réponſe de M. de Champlain.

M. de Champlain y étoit avec M. de Pontgravé, revenu depuis peu de France pour quelques intérêts de M. de Monts & de ſa Societé. Après qu'ils eurent déliberé enſemble, & ſondé les principaux Habitans, ils prirent le parti de ſe défendre, & Champlain fit à la ſommation du Capitaine Anglois, une réponſe ſi fiere, que celui-ci jugea à propos de ſe retirer. On étoit néanmoins réduit dans la Ville à ſept onces de pain par tête pour chaque jour, & il n'y avoit pas plus de cinq livres de poudre dans le Magaſin. KERTK ignoroit ſans doute cette triſte ſituation : d'ailleurs il crut qu'il auroit meilleur marché d'une Eſcadre de la nouvelle Compagnie, commandée par M. de Roquemont, un de ſes membres, & qui portoit à Quebec des Familles & toutes ſortes de proviſions. Il avoit été inſtruit de ſon départ par Guillaume de Caën, cependant toutes les apparences étoient qu'il échoueroit dans cette entrepriſe.

Les Anglois ſe rendent maîtres d'une Eſcadre Françoiſe.

Auſſi le malheur de M. de Roquemont vint beaucoup moins de la perfidie de cet Hérétique, que de ſa propre imprudence. En arrivant à la Rade de *Gaſpé*, il avoit détaché une Barque, pour donner avis à M. de Champlain du ſecours, qu'il lui menoit, & pour lui porter un Brevet du Roy, qui l'établiſſoit Gouverneur & ſon Lieutenant Général dans toute la Nouvelle France, avec un ordre de faire un Inventaire de tous les effets, qui appartenoient aux Sieurs de Caën. Peu de jours après qu'il eut expédié cette Barque, il apprit que Kertk n'étoit pas loin de lui, & ſur le champ il leva les ancres pour l'aller chercher, ſans conſiderer qu'il expoſoit au hazard d'un combat, dont le ſuccès étoit douteux, parceque ſes Navires étoient extrêmement chargés & fort embarraſſés, toute la reſſource d'une Colonie prête à ſuccomber. Il ne fut pas lontems ſans rencontrer les Anglois, il les attaqua, & ſe battit bien ; mais outre que ſes Vaiſſeaux ne pouvoient point manœuvrer auſſi-bien que ceux de Kertk, ils étoient moins forts. Ils furent bientôt tous déſagréés, & contraints de ſe rendre ; de ſorte que la Barque, après avoir cauſé une courte joye à Quebec, *ne fit qu'augmenter*, dit M. de Champlain dans ſes Mémoires, *le nombre des bouches pour manger ſes pois*.

Embarras, où ſe trouve

La récolte, qui fut très-modique, la pêche des Anguilles, &

quelques Elans, que des Sauvages apporterent de leur chaſſe, remirent pour deux ou trois mois un peu d'aiſance dans la Ville & dans les Habitations; mais, cela épuiſé, on tomba dans une plus grande diſette qu'auparavant. Il reſtoit encore une reſſource, ſur laquelle on comptoit beaucoup. Le P. Philibert Noyrot, Supérieur des Jeſuites, & le P. Charles Lallemant étoient allés chercher en France du ſecours, & avoient trouvé dans la généroſité de leurs Amis, de quoi fretter un Bâtiment, & le charger de vivres. Ils s'y étoient embarqués eux-mêmes avec le P. Alexandre de Vieuxpont, & un Frere, nommé Louis Malot; mais ce Navire n'arriva point juſqu'à Quebec. Un Vent forcé de Sud-Eſt, le jetta ſur la Côte de l'Acadie, où il ſe briſa, le Pere Noyrot & le Frere Malot y périrent: le P. de Vieuxpont alla joindre le P. Vimond dans l'Iſle de Cap Breton, & le P. Lallemant s'étant embarqué dans un Navire de Biſcaye, pour aller porter en France la nouvelle de ce déſaſtre, fit auprès de S. Sebaſtien un ſecond naufrage, dont il eut encore le bonheur de ſe ſauver.

1628. M. de Champlain. 1629.

Cependant l'extrémité, où ſe trouvoit la Colonie, n'étoit pas ce qui inquiettoit davantage le Gouverneur. Les Sauvages, depuis l'approche des Anglois, paroiſſoient fort alienés des François, & il faut avouer qu'on leur en avoit donné quelque ſujet. Il y avoit bien du mêlange parmi les Habitans: les Huguenots, que le Sieur de Caën avoit amenés avec lui, n'y étoient pas fort ſoûmis à l'autorité legitime, & toute la fermeté de M. de Champlain ne put arrêter qu'une partie des déſordres, qu'on devoit attendre de Gens très-peu affectionnés à l'Etat.

Dans une ſi triſte ſituation, le Gouverneur jugea d'abord que le meilleur parti, qu'il y eût à prendre, ſuppoſé qu'il ne fût pas ſecouru à propos, étoit d'aller faire la guerre aux Iroquois, & de vivre à leurs dépens. Les dernieres excurſions de ces Barbares, & quelques hoſtilités, qu'ils venoient de commettre tout récemment, lui en fourniſſoient un juſte ſujet; mais quand il fut queſtion de partir, on ne put jamais trouver de poudre. Il fallut donc reſter à Quebec, où il n'y avoit abſolument rien pour nourrir cent Perſonnes, qui y étoient renfermées, & qui furent réduites à aller chercher des racines dans les Bois, comme les Bêtes. En cet état, après la nouvelle de l'arrivée des Navires de France, on n'en pouvoit guére recevoir de plus agréable, que celle du retour des Anglois.

Quebec eſt ſommé de

Ainſi, lorſque ſur la fin de Juillet, c'eſt-à-dire, trois mois

1629. nouveau par les Anglois.

après que les vivres eurent manqué abſolument, on vint annoncer à M. de Champlain qu'il paroiſſoit des voiles Angloiſes derriere *la pointe de Levi*, il ne douta plus que ce ne fût l'Eſcadre de Kertk, & il regarda ce Capitaine, bien moins comme un Ennemi, que comme un Liberateur, auquel il auroit obligation de ne pas mourir de faim avec toute ſa Colonie. Il n'y avoit que peu d'heures, qu'il avoit reçu cet avis, lorſqu'on vit venir une Chaloupe avec un Pavillon blanc. L'Officier, qui la commandoit, après s'être avancé juſques vers le milieu de la Rade, s'arrêta, comme pour demander la permiſſion d'approcher; on la lui donna d'abord, en arborant un Pavillon ſemblable au ſien, & dès qu'il fut débarqué, il alla préſenter au Gouverneur une Lettre de Louis & de Thomas Kertk, Freres de l'Amiral David.

Cette Lettre contenoit une ſommation dans des termes extrémement polis: les deux Freres, dont l'un étoit deſtiné pour commander à Quebec, & l'autre conduiſoit une Eſcadre, dont la meilleure partie étoit reſtée avec Thomas à Tadouſſac, faiſoient entendre à M. de Champlain, qu'ils étoient informés du triſte état de ſa Colonie; que cependant s'il vouloit leur remettre ſon Fort, ils le laiſſeroient maître des conditions. Ce qui avoit ſi bien inſtruit les Anglois de la ſituation de Quebec, c'eſt que le Sieur BOULÉ, Lieutenant de Champlain, & ſon Beaufrere, que ce Gouverneur avoit fait partir pour aller repréſenter à la Compagnie le beſoin preſſant, qu'il avoit d'être ſecouru, étoit tombé entre leurs mains, & qu'ils avoient tiré par adreſſe de quelques Matelots le ſujet de leur voyage.

A quelles conditions la Place eſt renduë.

Le Gouverneur n'avoit garde de refuſer les offres, qu'on lui faiſoit; il les accepta, mais il fit prier le Commandant de n'approcher pas davantage, qu'on ne fût convenu de tout. L'Officier s'en retourna avec cette réponſe, & le ſoir du même jour il revint à Quebec pour demander les articles de la Capitulation. Champlain les lui donna par écrit, & ils portoient 1°. Qu'avant toutes choſes Meſſieurs Kertk montreroient la Commiſſion du Roy de la Grande Bretagne, & la Procuration de l'Amiral David leur Frere. 2°. Qu'ils lui fourniroient un Vaiſſeau pour paſſer en France, avec tous les François, ſans en excepter un ſeul, non pas même deux Filles Sauvages, qui lui appartenoient. 3°. Que les Gens de guerre ſortiroient avec leurs armes, & tous avec les effets, qu'ils pourroient emporter. 4°. Que le Vaiſſeau, qui leur ſeroit livré, auroit tous les agrêts, &

& des vivres, qui seroient payés en Pelleteries, dont le surplus pourroit être emporté par les Proprietaires. 5°. Qu'il ne seroit fait aucune insulte, ni violence à Personne. 6o. Que le Navire seroit livré trois jours après l'arrivée des François à Tadoussac, & qu'on leur donneroit des Barques pour se rendre dans ce Port. 1629.

Il y eut peu de difficultés sur les principaux articles. Louis Kertk répondit que Thomas Kertk, son Frere, qui étoit resté à Tadoussac, avoit la Commission & la Procuration, qu'on demandoit, & qu'il les produiroit, quand il auroit l'honneur de voir M. de Champlain : Qu'il n'auroit aucune peine à donner un Vaisseau, & que s'il ne suffisoit pas pour embarquer tous les François, il y auroit place sur l'Escadre pour quiconque voudroit s'y embarquer, avec l'assûrance d'y être bien traitté, & transporté en France aussitôt après qu'on auroit mis le pied dans un Port d'Angleterre. L'article des deux Filles Sauvages fut refusé d'abord, & accordé dans la suite. Il fut réglé que les Officiers sortiroient avec armes & bagages, & généralement tout ce qui leur appartenoit ; les Soldats avec leurs armes, leurs habits, & chacun une robe de Castor ; les Religieux avec leurs Livres, mais que tout le reste demeureroit dans la Place. Champlain s'estima fort heureux d'avoir obtenu ces conditions, & ne crut pas devoir insister sur les autres.

Le Lendemain 20. de Juillet, Louis Kertk moüilla dans la Rade avec ses trois Navires : celui, qu'il montoit, étoit de cent tonneaux, & avoit dix piéces de Canon : les deux autres étoient des Pataches de cinquante tonneaux, & de six piéces. Le Gouverneur alla lui rendre visite à son bord, & en fut très-bien reçu. Il demanda & obtint des Soldats pour garder la Chapelle, & garantir les deux Maisons Religieuses de toute insulte. Kertk descendit ensuite à Quebec, & prit possession du Fort, puis du Magasin, dont il remit les clefs à un nommé LE BAILLIF, natif d'Amiens, lequel s'étoit donné aux Ennemis avec trois autres François, Estienne BRULE', de Champigni ; Nicolas MARSOLET, de Rouen ; & Pierre RAYE, de Paris. Ce dernier étoit un des plus méchans Hommes, qu'il fût possible de voir, & il n'y eut, selon l'ordinaire, que ces Traitres, qui en usérent mal. Le Commandant ne voulut pas souffrir que M. de Champlain quittât son Logis, & lui permit même de se faire dire la Messe. Il poussa la politesse, jusqu'à lui donner une copie, signée de sa main, de l'Inventaire, qu'il avoit

Les Anglois en usent bien.

1629. fait dreſſer de tout ce qui s'étoit trouvé dans la Place, lorſqu'il y étoit entré.

La plûpart des Habitans reſtent dans le Pays. Il étoit de l'intérêt des Anglois que ceux des Habitans, qui avoient des Terres défrichées, demeuraſſent dans le Pays; du moins Kertk le crut ainſi; & pour les y engager, il leur fit les offres les plus avantageuſes. Il les aſſûra même que ſi, après y être reſtés une année entiere, ils ne s'y trouvoient pas bien, il les feroit repaſſer en France. Comme ſa conduite les avoit fort prévenus en ſa faveur, & que pluſieurs auroient été obligés de mendier leur pain, s'ils avoient repaſſé la Mer, preſque tous prirent le parti de reſter; mais le Gouverneur, en leur accordant pour cela ſon agrément, les avertit que, ſi au bout de l'année le Roy ne reprenoit point le Canada, ils feroient mal de demeurer plus lontems privés des Sacremens & des autres ſecours ſpirituels; le ſalut de leurs ames devant leur être plus cher, que tous les biens, qu'ils pouvoient poſſeder.

Emery de Caën eſt pris par les Anglois. Toutes choſes étant ainſi réglées, & Thomas Kertk étant venu joindre ſon Frere, Champlain partit avec lui le vint-quatre pour Tadouſſac, où l'Amiral David s'étoit rendu depuis peu de jours. Peu s'en fallut que dans ce voyage les Victorieux & les Vaincus ne changeaſſent de ſort. Emery de Caën, qui alloit à Quebec, & ne ſçavoit rien de ce qui s'y étoit paſſé, rencontra le Navire de Thomas Kertk, qui portoit M. de Champlain, & qui s'étoit ſéparé des deux Pataches, avec leſquelles il étoit parti: il l'attaqua, & il étoit ſur le point de s'en rendre le Maître, lorſqu'ayant crié *Quartier*, pour engager les Anglois à ſe rendre, Thomas Kertk prit cette parole dans un ſens oppoſé, & cria de ſon côté *Bon quartier*: A ces mots, l'ardeur des François ſe ralentit un peu; de Caën, qui s'en aperçut, voulut les raſſûrer, & ſe préparoit à faire un dernier effort; mais M. de Champlain ſe montra, & lui conſeilla de profiter de ſon avantage, pour faire ſes conditions bonnes avant l'arrivée des Pataches, qui faiſoient force de voiles, & qui étoient déja fort proche.

Il eſt certain que, ſi tous les François avoient fait leur devoir, le Navire Anglois eût été pris, avant qu'il pût être ſecouru: la peur, qu'en eut le Commandant, lui fit même commettre une lâcheté; car il menaça M. de Champlain de le tuer, s'il ne faiſoit ceſſer le combat. Ce qu'il ne fit cependant, que quand on eut donné le tems aux Pataches de s'approcher. C'étoit en effet un coup de Parti pour de Caën de prevenir leur arrivée. Il

eût eu bon marché des Pataches, s'il eût été maître du Navire, & rien alors n'eût empêché les François de retourner à Quebec, où Louis Kertk n'auroit pas été en état de leur réſiſter. Emery de Caën ſe comporta en brave Homme, mais il ne fut pas bien ſecondé de ſon Equipage, compoſé apparemment de Gens de ſa Religion, qui alors ne ſe battoient pas volontiers contre les Anglois, à cauſe du ſiége de la Rochelle. 1629.

On a ſçu même depuis qu'outre les quatre Transfuges, dont j'ai parlé, & qui étoient de la même Secte, un nommé Jacques Michel, Calviniſte furieux, avoit donné des Mémoires à l'Amiral Anglois, pour l'engager à cette Expédition, & ce Traître étoit actuellement ſur l'Eſcadre, avec le titre de Contre-Amiral. Peut-être que ceux, qui ont accuſé Guillaume de Caën d'avoir auſſi trahi ſa Patrie dans cette occaſion, n'en ont ainſi jugé, que parce qu'ils croyoient que Michel agiſſoit par ſon ordre. Cette Eſcadre au reſte n'étoit pas à beaucoup près auſſi forte, qu'on l'avoit publié: elle n'étoit compoſée que de cinq Navires de trois à quatre cent tonneaux, aſſez bien fournis de proviſions & de munitions, mais foibles d'Hommes: ſi Emery de Caën fût arrivé huit jours plûtôt, il eût ravitaillé Quebec, & M. de Champlain n'eût pu y être forcé. David Kertk fut encore heureux en ce que la paix ayant été renouvellée entre les deux Couronnes peu de jours après ſon départ d'Angleterre, le Commandeur de Razilli, qui armoit pour aller au ſecours de la Nouvelle France, reçut un contre-ordre, & fut envoyé à Maroc. La Cour de France crut ſans doute que Kertk recevroit auſſi une défenſe d'aller plus loin; mais il étoit à la voile, & on l'ignoroit à Paris.

Un François Calviniſte Auteur de l'entrepriſe des Anglois.

Cependant cet Amiral ne voulut pas retourner en Angleterre, ſans avoir viſité ſa conquête: il monta donc à Quebec, & à ſon retour à Tadouſſac, il dit à Champlain qu'il trouvoit la ſituation de cette Ville admirable, que ſi elle demeuroit à ſa Nation, elle ſeroit bientôt ſur un autre pied, & que les Anglois tireroient parti de bien des choſes, que les François avoient négligées, ou ne connoiſſoient point. Je n'entrerai pas dans le détail de ce qui ſe paſſa enſuite, il me meneroit trop loin, & n'a rien de fort intéreſſant. L'Amiral n'étoit pas, à beaucoup près, auſſi généreux que Louis Kertk, ſon Frere, lequel ne ſoûtint pas même juſqu'au bout ſon caractére; Champlain, & plus encore les Jeſuites, eurent à eſſuyer bien de mauvaiſes manieres de l'un & de l'autre.

1629. Le perfide Michel leur avoit perſuadé que ces Religieux étoient fort riches ; mais les Anglois furent bientôt détrompés, & ils déchargerent une partie de leur chagrin ſur le Delateur. Les trois Freres lui devoient tout le ſuccès de cette campagne & de la précédente ; c'étoit de bons Marchands, qui s'étoient enrichis par le commerce, & qui ne ſçavoient point la guerre ; Michel étoit Homme de Mer, & brave Soldat : dans le Combat naval contre M. de Roquemont, il avoit empêché David Kertk d'être accroché par ce Commandant, qui ne pouvoit répondre à ſon Canon, mais qui l'eût enlevé ſans peine à l'abordage ; il avoit ſervi de Guide & de Pilote à ſes deux Freres, qui ne connoiſſoient point le Fleuve S. Laurent, & qui ſans lui n'auroient jamais oſé s'engager ſi avant.

Sa fin tragique.

Mais ſoit que la perfidie inſpire je ne ſçai quelle horreur à ceux-mêmes, à qui elle eſt utile ; ſoit que les Traîtres prennent ombrage de tout, ce qui eſt en général l'effet des remords de la conſcience ; ſoit enfin mauvaiſe humeur dans les Anglois, en voyant combien peu leur conquête les avoit enrichis, ou mécontentement de la part du Transfuge, qui ne crut pas ſes ſervices aſſez recompenſés ; il parut bientôt plus que du refroidiſſement entre eux & lui. Il fut même le premier à éclatter. Il fit publiquement de grandes plaintes contre les Anglois, & ſurtout contre l'Amiral. Il déclama avec encore plus de fureur contre les Jeſuites & contre les Maloins, & ſes emportemens allerent à un tel excès, qu'ils degenererent plus d'une fois en des accès de phrénéſie.

Champlain voulut profiter de la diſpoſition, où ce Malheureux étoit à l'egard des Anglois, pour le rappeller à la Religion de ſes Peres, & au ſervice de ſon Roy. Il le prenoit au ſortir de ſes accès, & lui diſoit les choſes du monde les plus tendres, & les plus capables de faire impreſſion ſur un cœur, qui n'auroit pas mis le ſceau à ſon endurciſſement. Mais ſon iniquité étoit comblée, & Dieu ne jugea pas à propos d'en differer plus lontems la punition. Ses fureurs augmenterent à un point, qu'on ne pouvoit plus ni le voir, ni l'entendre, ſans être ſaiſi d'horreur. Enfin il tomba dans un aſſoupiſſement léthargique; qui dura trente-cinq heures, & à la fin duquel il expira. On rendit à ſon Cadavre tous les honneurs militaires, & on l'inhuma avec toutes les cérémonies, qui ſont en uſage dans les Egliſes Proteſtantes ; mais les obſéques finies, on ne ſongea plus qu'à bien boire, & jamais les Anglois ne firent paroître plus de gayeté.

L'Amiral employa le reſte de l'Eté à carener ſes Navires, qui en avoient grand beſoin. Au mois de Septembre il mit à la voile, & le vintiéme d'Octobre il moüilla dans le Port de Plymouth, où il apprit que les differends des deux Cours étoient accommodés. Il s'en doutoit bien, & l'on aſſûre même qu'il en avoit eu des avis certains avant la priſe de Quebec; mais il avoit cru pouvoir prétendre l'ignorer. Il avoit fait de grandes avances pour ſon armement, & il s'étoit flatté de trouver dans la Nouvelle France beaucoup plus qu'il ne falloit pour l'en dédommager. Il fut fort étonné de voir qu'il n'étoit le Maître que d'un Rocher habité par une centaine de Perſonnes, épuiſées par une longue famine, & à qui il falloit commencer par donner du pain; d'un Magaſin, où il n'y avoit que des peaux en petite quantité; de quelques maiſons mal bâties, & encore plus mal meublées. Ainſi tout le fruit de ſa mauvaiſe foi fut de s'être ruiné, ſans avoir même la conſolation de travailler pour le Prince, qu'il ſervoit. 1630-31.

Mauvaiſe foi de l'Amiral Anglois.

On parut d'abord à la Cour de France fort choqué de cette invaſion des Anglois, après la concluſion d'un Traitté, qui avoit empêché qu'on ne s'y oppoſât; mais les raiſons d'honneur à part, bien de Gens douterent ſi l'on avoit fait une véritable perte, & s'il étoit à propos de demander la reſtitution de Quebec. Ils repreſentoient que le climat y eſt trop dur, que les avances excedoient le retour; que le Royaume ne pouvoit pas s'engager à peupler un Pays ſi vaſte, ſans s'affoiblir beaucoup. D'ailleurs, diſoient-ils, comment le peupler? & de quelle utilité ſera-t-il, ſi on ne le peuple pas? Les Indes Orientales & le Bréſil ont dépeuplé le Portugal; l'Eſpagne voit pluſieurs de ſes Provinces preſque déſertes depuis la conquête de l'Amérique. A la verité l'une & l'autre Monarchie y ont gagné de quoi ſe dédommager de ces pertes, ſi la perte des Hommes peut ſe compenſer; mais depuis cinquante ans, que nous connoiſſons le Canada, qu'en avons-nous tiré? Ce Pays ne peut donc être d'aucune utilité pour nous, ou il faut convenir que les François ne ſont pas propres pour ces ſortes d'Etabliſſemens. Enfin juſqu'ici on s'en eſt bien paſſé, & les Eſpagnols mêmes voudroient peut-être avoir à recommencer. Qui ne ſçait que Charles V. avec tout ce que lui fourniſſoient d'or & d'argent le Perou & le Mexique, n'a jamais pu entamer la France, & qu'il a ſouvent vû échouer ſes entrepriſes, faute d'avoir dequoi ſoudoyer ſes Troupes, tandis que François I. ſon Rival, trouvoit

Quelques-uns ſont d'avis de ne point demander la reſtitution de Quebec.

1630-31. dans ſes cofres dequoi ſe relever de ſes pertes, & tenir tête à un Prince, dont l'Empire étoit plus vaſte que celui des premiers Ceſars ? Faiſons valoir la France, conſervons-y les Hommes, profitons des avantages, qu'elle a pour le commerce, mettons en œuvre l'induſtrie de ſes Habitans, & nous verrons entrer dans nos Ports toutes les richeſſes de l'Aſie, de l'Afrique & du Nouveau Monde.

Réponſe à leurs raiſons.

A ces raiſons d'autres répondoient que le climat de la Nouvelle France s'adouciroit à meſure que le Pays ſe découvriroit : qu'on n'en pouvoit guére douter, puis qu'elle eſt ſituée ſous les mêmes paralleles que les Regions les plus temperées de l'Europe : que le climat en eſt ſain, le terroir fertile ; qu'avec un travail modique on peut s'y procurer toutes les commodités de la vie : qu'il ne falloit pas juger de la France, comme de l'Eſpagne & du Portugal, que les guerres des Maures & leur retraitte avoient épuiſés d'Hommes, avant que d'avoir découvert les deux Indes, & qui malgré ces pertes avoient entrepris de peupler des Pays immenſes : qu'il ne falloit pas tomber dans les mêmes fautes, mais faire paſſer en Amérique tous les ans un petit nombre de Familles, y envoyer des Soldats reformés, avec des Filles, tirées des Hôpitaux, & les placer de maniere, qu'elles puſſent s'étendre à meſure, qu'elles ſe multiplieroient : Qu'on avoit déja l'expérience que les Femmes Françoiſes y ſont féconds, que les Enfans s'y élevent ſans peine, qu'ils y deviennent robuſtes, bien faits, & d'un très-beau ſang : Que la ſeule Pêche des Moruës étoit capable d'enrichir le Royaume, qu'elle ne demandoit pas de grands frais, que c'eſt une excellente Ecole pour former des Matelots ; mais que pour en tirer tout l'avantage, qu'elle peut produire, il falloit la rendre ſedentaire, c'eſt-à-dire, y occuper les Habitans mêmes de la Colonie : Que les Pelleteries pouvoient devenir auſſi un objet conſiderable, ſi on avoit attention à n'en pas épuiſer la ſource, en voulant s'enrichir tout d'un coup : Qu'on pouvoit profiter, pour la conſtruction des Vaiſſeaux, des Forêts, qui couvroient le Pays, & qui ſont, ſans contredit, les plus belles de l'Univers : Enfin, que le ſeul motif d'empêcher les Anglois de ſe rendre trop puiſſans dans cette partie de l'Amérique, en joignant les deux bords du Fleuve S. Laurent à tant d'autres Provinces, où ils avoient déja de bons Etabliſſemens, étoit plus que ſuffiſant pour nous engager à recouvrer Quebec, à quelque prix que ce fût.

Sentiment de Champlain.

Quant à ce qu'on objectoit du peu de progrès, que nous avions

fait en Canada depuis tant d'années, Champlain en rejetta la faute sur les Societés particulieres, qui s'étoient chargées de cette Colonie. Voici ses propres termes, auſquels je n'ajoûterai rien : „ Pendant qu'une Societé, en un Pays comme celui-ci, « tient la bourſe, elle paye, donne & aſſiſte qui bon lui ſemble ; « ceux qui commandent pour Sa Majeſté, ſont fort peu obéis, » n'ayant perſonne pour les aſſiſter, que ſous le bon plaiſir de « ceux de la Compagnie, qui n'ont rien tant à contre-cœur, que « les Perſonnes, qui ſont miſes par le Roy, comme ne dépendant point d'eux, ne deſirant que l'on voye & juge ce qu'ils font, « ni de leurs actions & déportemens en telles affaires, veulent « tout attirer ſur eux, ne s'en ſoucient de ce qui arrive, pourvû « qu'ils y trouvent leur compte. De Forts & de Fortereſſes, ils « n'en veulent, que quand la néceſſité le requiert ; mais il n'eſt « plus tems. Quand je leur parlois de fortifier, c'étoit leur grief ; « j'avois beau leur remontrer les inconveniens, qui en pouvoient « arriver, ils étoient ſourds, & tout cela n'étoit que la crainte, en « laquelle ils étoient, que s'ils avoient un Fort, ils ſeroient maîtriſés, & qu'on leur feroit la Loy. Et pendant ces penſées ils mettoient le Pays & nous en proye du Pirate, ou Ennemi. . . . « J'en écrivois aſſez à MM. du Conſeil, il falloit y donner ordre, « qui jamais n'arrivoit, & ſi Sa Majeſté eût laiſſé ſeulement le « commerce libre aux Aſſociés, avoir leurs Magaſins avec leurs « Commis ; pour le reſte des Hommes, qui devoient être en la « pleine puiſſance du Lieutenant de Roy audit Pays, pour les « employer à ce qu'il jugeroit néceſſaire, tant pour le ſervice de « Sa Majeſté, qu'à ſe fortifier & défricher la terre, pour ne venir « aux famines, qui pouvoient arriver, s'il arrivoit fortune aux « Vaiſſeaux ; ſi cela ſe pratiquoit, on verroit plus d'avancement « & de progrès en dix ans, qu'en trente en la façon que l'on fait. «

1631.

Aux raiſons de politique & d'intérêt, qui n'avoient pas perſuadé la meilleure partie du Conſeil, on en ajoûta d'autres, qui acheverent de déterminer Louis XIII. à ne point abandonner le Canada. Elles étoient priſes du côté de l'honneur & de la Religion, & perſonne ne les fit plus valoir que Champlain, qui avoit beaucoup de pieté, & qui étoit bon François. On négocia donc pour retirer Quebec des mains des Anglois, & afin de donner plus de chaleur aux négociations, on arma ſix Vaiſſeaux, qui devoient être ſous les ordres du Commandeur de Razilly. Cela eut ſon effet ; la Cour d'Angleterre, à la perſuaſion de Milord Montaigu, rendit de bonne grace, ce que l'on ſe diſpoſoit à lui

Le Canada eſt rendu à la France.

1632.

1632. enlever de force : le Traitté en fut signé à S. Germain en Laye le vintneuviéme de Mars de l'année 1632. & l'Acadie y fut compriſe, auſſi-bien que l'Iſle de Cap Breton, aujourd'hui nommée *l'Iſle Royale*.

En quel état étoit alors la Nouvelle France.

C'étoit bien peu de choſes, que l'Etabliſſement, que nous avions alors dans cette Iſle ; cependant ce poſte, le Fort de Quebec environné de quelques méchantes Maiſons & de quelques Barraques, deux ou trois Cabannes dans l'Iſle de Montreal, autant peut-être à Tadouſſac, & en quelques autres endroits ſur le Fleuve S. Laurent, pour la commodité de la Pêche & de la Traitte ; un commencement d'Habitation aux Trois Rivieres, & les ruines du Port Royal ; voilà en quoi conſiſtoit la Nouvelle France, & tout le fruit des découvertes de Verazani, de Jacques Cartier, de M. de Roberval, de Champlain, des grandes dépenſes du Marquis de la Roche & de M. de Monts, & de l'induſtrie d'un grand nombre de François, qui auroient pu y faire un grand Etabliſſement, s'ils euſſent été bien conduits.

Pourquoi les Anglois avoient négligé l'Acadie.

La facilité, avec laquelle les Anglois reſtituerent l'Acadie à la France, vint ſans doute de ce qu'ils n'avoient pas encore pris leurs meſures pour s'y établir, & de ſon éloignement de la Nouvelle Angleterre, où il leur importoit beaucoup de ſe fortifier, avant que de penſer à de nouvelles entrepriſes. J'ai dit à la vérité que dès l'année 1621. le Roy de la grande Bretagne avoit concedé à Guillaume Alexandre, Comte de Sterlin, tous les Pays, dont nous avions été chaſſés par les Anglois ; il eſt encore vrai que ce Seigneur envoya dès l'année ſuivante dans ces nouvelles conceſſions, un Officier, pour y choiſir un lieu propre à une Habitation ; mais cet Envoyé étant parti trop tard, il fut obligé d'hyverner dans le Port de S. Jean en Terre Neuve. Il paſſa enſuite en Acadie, entra dans le Port au Mouton, dont il changea le nom en celui de *Baye de S. Luc*, puis dans un autre, qui n'en eſt qu'à deux lieuës, & qu'il appella *le joli Port*, ou *le Port noir*. Il ne s'y arrêta point non plus, & reprit la route de Terre Neuve, d'où peu de tems après il fit voile pour l'Angleterre. Depuis ce tems-là le Comte de Sterlin, pour des raiſons, que je n'ai pu ſçavoir, ne fit plus rien pour mettre en valeur un ſi beau Domaine.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE CINQUIE'ME.

UN des Articles du Traitté de S. Germain, qui remettoit la France en poſſeſſion du Canada, portoit que tous les effets, qui ſeroient trouvés à Quebec, & dont nous avons vû qu'on avoit dreſſé un Inventaire, ſeroient reſtitués, auſſi-bien que les Vaiſſeaux pris de part & d'autre, avec leur charge, ou l'équivalent; & comme les Sieurs de Caën avoient le principal intérêt dans cette reſtitution, Emery de Caën fut d'abord envoyé ſeul en Amérique, pour porter à Louis Kertk le Traitté, & en ſolliciter l'exécution. Le Roy jugea même à propos de lui abandonner tout le commerce des Pelleteries pour un an, afin de le dédommager des pertes, qu'il avoit faites pendant la guerre; il partit pour Quebec au mois d'Avril de cette même année 1632. & à ſon arrivée le Gouverneur Anglois lui remit la Place, & tous les effets, qui lui appartenoient. Cependant toute cette année & la ſuivante, ceux de cette Nation continuerent à trafiquer avec les Sauvages, & on eut bien de la peine à faire ceſſer ce commerce, qui par le Traitté de S. Germain étoit expreſſément interdit aux Sujets du Roy de la Grande Bretagne. 1632.

1633. En 1633. la Compagnie de la Nouvelle France rentra dans tous ſes droits, & l'Acadie fut concedée au Commandeur de Razilly, un de ſes principaux Membres, à condition, qu'il y feroit un Etabliſſement. Il en fit un en effet, mais aſſez peu conſiderable, dans le port de la Haive, où il étoit ſi aiſé & ſi important d'en faire un, qui en peu de tems & à peu de frais auroit mis cette grande Peninſule en état de produire de grands retours. La même année M. de Champlain, que la Compagnie avoit préſenté au Roy, en vertu du pouvoir, qu'elle avoit reçu de ſa Majeſté, fut nommé de nouveau Gouverneur de la Nouvelle France, & partit pour s'y rendre avec une Eſcadre, qui portoit beaucoup plus, que ne valoit alors tout le Canada, menant avec lui les PP. de Brebeuf & Enemond Maſſe. Il y retrouva pluſieurs des anciens Habitans; il en avoit amené de nouveaux, & il engagea les uns & les autres à profiter des fautes, qui avoient cauſé les malheurs paſſés.

M. de Champlain eſt nommé de nouveau Gouverneur de la Nouvelle France.

Sa premiere vûë fut de s'attacher la Nation Huronne, & de commencer par la ſoûmettre au joug de l'Evangile, perſuadé qu'il n'eſt point de lien plus indiſſoluble, que celui de la Religion. Juſques-là on avoit plûtôt préparé les voyes à l'établiſſement du Chriſtianiſme parmi ces Sauvages, que commencé une œuvre, qui demandoit une plus grande connoiſſance, qu'on n'en avoit encore pu acquerir, de leur langue, de leurs coûtumes, de leur croyance, & de leur génie. Dans le ſejour, que les PP. Recollets avoient fait parmi eux, ils en avoient gagné quelques-uns à JESUS-CHRIST; mais ils n'en avoient pu baptiſer que très-peu. Les PP. de Brebeuf & de Nouë avoient auſſi fait quelques Proſelytes; mais le Chriſtianiſme n'avoit point encore pris racine parmi ce Peuple, qui ne paroiſſoit pas aiſé à réduire. On ſe flattoit néanmoins que quand il auroit traité un peu plus lontems avec les Miſſionnaires, il deviendroit plus docile; & cette eſperance étoit fondée ſur le caractére de ſon eſprit ſolide, judicieux, élevé, capable de réfléchir, & ſur ce qu'il étoit le plus ſedentaire & le plus laborieux de tous ceux, que l'on connoiſſoit alors dans ce Continent.

Caractére des Hurons.

Mais pour exécuter ce projet, il falloit un certain nombre d'Ouvriers, & il étoit néceſſaire de les mettre en état de tirer leur ſubſiſtance d'ailleurs, que d'un Pays, qui avoit bien de la peine à faire ſubſiſter ſes Habitans; or c'eſt à quoi il n'étoit pas aiſé de pourvoir. La Compagnie s'étoit laiſſé perſuader que dans une Colonie naiſſante, des Religieux Mendians ſeroient plûtôt à

La Compagnie exclut les Recollets du Canada.

charge, qu'utiles à des Habitans, qui avoient à peine le néceſſaire pour vivre ; elle ne fut point donc d'avis qu'on y renvoyât, au moins ſitôt, les PP. Recollets ; & elle trouva le moyen de faire goûter ſes raiſons au Conſeil du Roy. Par la même raiſon il falloit que les Jeſuites s'attendiſſent à tirer de France toutes les choſes, dont ils pouvoient avoir beſoin ; & il étoit à craindre que leurs pertes paſſées n'euſſent refroidi le zéle des Perſonnes, qui juſques-là avoient le plus contribué à tant de dépenſes devenuës inutiles. Heureuſement ces craintes ſe trouverent vaines. Preſque tous ceux, qui s'étoient dès le commencement intéreſſés en faveur de la Nouvelle France, ſe crurent obligés de mettre les Jeſuites en état, non-ſeulement de n'avoir pas beſoin des Habitans pour la vie, & pour les fonctions de leur Miniſtere, mais encore de contribuer à l'Etabliſſement du Pays, en même tems qu'ils donneroient leur principale attention à l'inſtruction des François, & à la converſion des Sauvages. 1633.

Ainſi dès l'année 1632. c'eſt-à-dire, immédiatement après la concluſion du Traitté de S. Germain, les PP. Paul le Jeune, & Anne de Noue s'embarquerent pour Quebec. Ils trouverent que le peu de Proſelytes, qu'on avoit faits aux environs de cette Ville, n'étoient plus dans les ſentimens, où on les avoit laiſſés ; mais ils n'eurent pas beaucoup de peine à les y faire rentrer. Les Anglois, dans le peu de tems, qu'ils avoient été les Maîtres du Pays, n'avoient pas ſçu y gagner l'affection des Sauvages : les Hurons ne parurent point à Quebec, tant qu'ils y furent : les autres plus voiſins de cette Capitale, & dont pluſieurs, pour des mécontentemens particuliers, s'étoient ouvertement déclarés contre nous à l'approche de l'Eſcadre Angloiſe, s'y montrerent même aſſez-rarement. Tous s'étoient trouvés un peu déconcertés, lors qu'ayant voulu prendre avec ces nouveaux venus les mêmes libertés, que les François ne faiſoient aucune difficulté de leur permettre, ils s'apperçurent que ces manieres ne leur plaiſoient pas.

La conduite des Anglois avec les Sauvages, fait regretter à ceux-ci les François.

Ce fut bien pis encore au bout de quelque tems, lors qu'ils ſe virent chaſſés à coups de bâton des maiſons, où juſques-là ils étoient entrés auſſi librement, que dans leurs cabannes. Ils prirent donc le parti de s'éloigner, & rien ne les a dans la ſuite plus fortement attachés à nos intérêts, que cette difference de manieres & de caractere des deux Peuples, qu'ils ont vû s'établir dans leur voiſinage. Les Miſſionnaires, qui furent bientôt in-

1633. ſtruits de l'impreſſion, qu'elle avoit déja faite ſur eux, ſçurent bien en profiter pour les gagner à JESUS-CHRIST, & pour les affectionner à la Nation Françoiſe.

Succès des premiers travaux des Miſſionnaires.

Les PP. Enemond Maſſe & Jean de Brebeuf arriverent, comme je l'ai déja dit, l'année ſuivante avec M. de Champlain, & en moins de trois ans le nombre des Ouvriers Evangeliques fut de quinze Prêtres, ſans compter trois ou quatre Laïcs, dont quelques-uns furent attachés à l'inſtruction des Enfans. Ces Religieux crurent avec raiſon que leurs premiers ſoins étoient dûs aux Domeſtiques de la Foy, & comme il n'y avoit plus parmi les Colons aucun mêlange de croyance, Dieu verſa ſur leurs travaux de ſi abondantes bénédictions, qu'au bout de quelques mois on aperçut un grand changement dans les mœurs.

Les Religionnaires ſont exclus du Canada.

La Cour avoit donné des ordres très-précis pour empêcher qu'aucun Proteſtant ne paſſât dans la Nouvelle France, & qu'on n'y permît l'exercice d'aucune autre Religion, que de la Catholique. Selon toutes les apparences, Sa Majeſté avoit enfin été informée de ce qu'il ſemble que la Cour avoit ignoré juſqu'alors, à ſçavoir, que l'entrepriſe des Anglois ſur le Canada étoit le fruit des intrigues de Guillaume de Caën, ou des autres Calviniſtes, dont j'ai parlé; & plus d'une expérience lui avoit appris qu'il ne falloit pas trop approcher les prétendus Réformés des Anglois, dans un Pays, où l'on n'avoit pas aſſez de forces pour les contenir dans le devoir, & dans la ſoûmiſſion à l'autorité legitime.

Choix judicieux des Colons.

On avoit même apporté une très-grande attention au choix de ceux, qui s'étoient préſentés pour aller s'établir dans la Nouvelle France, & il n'eſt pas vrai que les Filles, qu'on y envoya, de tems en tems pour les marier avec les nouveaux Habitans, ayent été priſes dans des lieux ſuſpects, comme quelques Voyageurs peu inſtruits, l'ont avancé dans leurs Relations. On eut toujours ſoin de s'aſſurer de leur conduite, avant que de les embarquer, & celle, qu'on leur a vû tenir dans le Pays, eſt une preuve qu'on y avoit réuſſi. Ainſi en très-peu de tems on vit preſque tous ceux, qui compoſoient la nouvelle Colonie, faire à l'exemple de leur Gouverneur, une profeſſion ouverte & ſincere de pieté.

On continua les années ſuivantes d'avoir la même attention, & l'on vit bientôt dans cette partie de l'Amérique commencer une génération de véritables Chrétiens, parmi leſquels regnoit la ſimplicité des premiers ſiécles de l'Egliſe, & dont la poſtérité

n'a point encore perdu de vûë les grands exemples, que leurs Ancêtres leur ont laissés. La consolation, qu'un tel changement fit ressentir aux Ouvriers, qui étoient chargés de cultiver cette Vigne transplantée, adoucirent tellement les croix de la plus pénible Mission, qui ait peut-être été établie dans le Nouveau Monde, que sur ce qu'ils en écrivirent à leurs Freres de France, il y eut parmi ceux-ci un véritable empressement pour aller partager leurs travaux. 1633.

Caractére des premiers Missionnaires.

Il est certain, & par les Relations annuelles, que nous avons de ces heureux tems, & par la Tradition constante, qui s'en est conservée dans le Pays, qu'il y avoit je ne sçai quelle onction attachée à cette Mission Sauvage, qui la faisoit preferer à plusieurs autres infiniment plus brillantes, & même plus fructueuses. Cela provenoit sans doute de ce que la nature n'y trouvant rien, ni par raport aux douceurs de la vie, ni de ce qui peut flatter la vanité, écueil trop ordinaire des succès éclatans, même dans le Ministere le plus saint, la Grace y opéroit sans obstacle. Outre que le Seigneur, qui ne se laisse jamais vaincre en liberalité, se communiquoit sans mesure à des Hommes, qui se sacrifioient sans reserve, qui morts à tout, entiérement détachés d'eux-mêmes & du Monde, possedoient leurs ames dans une paix inalterable, & s'étoient parfaitement établis dans cette enfance spirituelle, que Jesus-Christ a recommandée à ses Disciples, comme ce qui devoit faire leur caractére le plus marqué.

Car voilà au naturel le portrait, qu'ont fait des premiers Missionnaires de la Nouvelle France ceux, qui les ont connus de plus près, & la suite de cette Histoire convaincra les moins prévenus en leur faveur, qu'il n'est point flatté. J'en ai connu quelques-uns dans ma jeunesse, & je les ai trouvés tels que je viens de les dépeindre, courbés sous les travaux d'un long Apostolat, & dans des corps exténués de fatigue, & cassés de vieillesse, conservant toute la vigueur de l'esprit Apostolique. J'ai cru devoir leur rendre ici la même justice, qu'on leur rendoit universellement dans le Pays.

On projette un Etablissement aux Hurons.

Parmi le grand nombre de Nations Idolâtres, qui ouvroient aux Missionnaires un si vaste champ pour exercer leur zéle, aucune ne parut d'abord à ces Religieux mériter mieux leur attention, que la Huronne. M. de Champlain avoit depuis lontems formé le projet de faire un Etablissement dans le Pays de ces Sauvages. Il reprit cette pensée, lorsqu'à son retour de France 1634.

1634. en 1633. il en trouva jusqu'à sept-cent, qui l'attendoient à Quebec, & il leur fit part de son dessein : tous y applaudirent ; mais lorsqu'on y pensoit le moins, ils changerent de sentiment. Il est assez inutile de demander à ces Barbares la raison de ces changemens ; souvent ils n'en ont point d'autre que le droit, où ils prétendent se maintenir, de ne point engager leur liberté, & de ne jamais donner une parole irrévocable.

Champlain veut les obliger de mener chez eux des Missionnaires.

Le Gouverneur, qui les connoissoit, crut néanmoins leur en devoir marquer sa surprise, & leur en témoigner son mécontentement : il leur parla même en Homme, qui ne se voyoit plus, comme les années précédentes, dans une situation à être impunément offensé, & il eut lieu de juger qu'il les avoit rendus plus dociles. Dans cette supposition il voulut agir avec hauteur, & de concert avec le P. le Jeune, Supérieur de la Mission, il disposa toutes choses pour le voyage des PP. de Brebeuf & de Nouë, qui avoient été nommés pour accompagner ces Sauvages. Ceux-ci, non-seulement les accepterent ; on crut même entrevoir une espéce de jalousie entre les Chefs de differens Villages, à qui possederoit les Missionnaires ; mais un accident imprévû rompit toutes les mesures du Gouverneur, & il reconnut qu'il avoit trop fait paroître d'empressement pour une chose, qu'il convenoit de faire desirer à ces Barbares.

Ils le refusent.

Un Algonquin avoit tué un François, & M. de Champlain tenoit ce Meurtrier dans ses prisons, fort résolu d'en faire un exemple : il jugeoit cette sévérité d'autant plus nécessaire, qu'on croyoit avoir enfin découvert que le P. Viel Recollet ne s'étoit pas noyé, comme on l'avoit cru d'abord, mais que les Hurons qui le conduisoient, l'avoient tué, pour avoir sa dépoüille, & avoient jetté son corps dans la Riviere, pour couvrir leur crime. Des Sauvages mêmes disoient hautement, que pour prévenir de pareils attentats, dont les suites pouvoient être également funestes à eux & aux François, il ne falloit pas les laisser impunis.

Cause de ce refus.

Mais ces Barbares, après avoir ainsi parlé en public avec toute l'équité, qu'on pourroit attendre des Hommes du monde les plus raisonnables, changent assez ordinairement de ton, lorsqu'il est question d'exécuter les Arrêts, qu'ils ont eux-mêmes dictés, & il ne faut pas esperer qu'ils daignent toujours couvrir d'un prétexte plausible, une conduite si peu conséquente. Les Hurons le firent néanmoins en cette rencontre. Le jour de leur départ étant fixé, un de leurs Chefs déclara nettement qu'il ne

pouvoit se résoudre à embarquer dans ses Canots aucun Missionnaire, ni même aucun François, que le Gouverneur n'eût auparavant mis en liberté l'Algonquin, qui étoit dans les fers. 1634.

On lui remontra que lui-même l'avoit jugé digne de mort: « Je conviens, reprit-il, que c'est fort bien fait de punir un Assassin, mais les Parens, les Amis, toute la Jeunesse du Village de celui-ci, nous l'ont redemandé, & ils nous attendent au passage, dans l'espérance que nous le remettrons entre leurs mains. Si leur attente est frustrée, & qu'ils aperçoivent parmi nous des François, ils se jetteront immanquablement sur eux, & nous ne pourrons les soustraire à leur fureur, sans engager un combat, qui nous fera des Ennemis de nos Alliés. Pouvons-nous même répondre de l'évenement, & quel chagrin pour nous, si nous voyions égorger à nos yeux, & entre nos bras des Personnes, qu'on nous auroit confiées.

Défauts & vertus des Hurons.

On eut beau faire pour dissiper les craintes vrayes ou prétenduës de cet Homme, on ne gagna rien. En vain même d'autres Chefs lui dirent qu'ils se chargeoient de tout: il avoit pris son parti, & il déclara qu'il ne souffriroit point qu'on embarquât aucun François. Le Gouverneur ne douta plus alors qu'il ne s'entendit avec les Algonquins, & ne jugeant pas qu'il lui convînt de mollir au sujet de son Prisonnier, ni qu'il fût de la prudence de risquer un seul François avec des Gens si mal disposés, il conseilla aux deux Missionnaires de remettre leur voyage à une autre occasion.

Le procédé de ce Chef Huron, marque bien le caractére de ce Peuple, celui de tout le Canada, qui a le plus d'esprit, mais contre lequel il a toujours fallu être le plus en garde. Il porte surtout la dissimulation à un excès, qu'on auroit peine à croire, si on ne l'avoit éprouvé. Ce caractére avoit bien autant contribué à le faire craindre & respecter des autres Sauvages, que son industrie, son génie fécond en expédiens & en ressources, son éloquence & sa bravoure. En un mot c'est la Nation de tout ce Continent, en qui on a remarqué plus de défauts & plus de vertus.

Origine de cette Nation.

Champlain appelle les Hurons *Ochasteguins*, & les confond avec les Iroquois, qu'il a cru sans doute ne faire avec eux qu'une même Nation, à cause de la conformité, qu'il avoit remarquée entre le langage des uns & des autres. Peut-être aussi les avoit-il oui nommer Ochasteguins par quelques autres Sauvages. Mais leur véritable nom est YENDATS. Celui de Hu-

1634. rons eſt de la façon des François, qui voyant ces Barbares avec des cheveux coupés, fort courts, & relevés d'une maniere bizarre, & qui leur donnoient un air affreux, s'écrierent la premiere fois qu'ils les apperçurent, *Quelles Hures !* & s'accoûtumerent à les appeller Hurons.

Si on en croit leurs plus anciennes Traditions, cette Nation dans ſa premiere origine n'étoit compoſée que de deux Bourgades, qui avec le tems ſe partagerent en quatre, ou en adopterent deux autres ; car les Anciens, que les Miſſionnaires interrogerent ſur ce point, ne s'accordoient pas entr'eux. Differentes adoptions, que ces quatre Tribus firent des Peuples voiſins, rendirent la Nation fort puiſſante, en comparaiſon de toutes les autres, par l'attention, qu'elle eut de ſe tenir toujours réunie en un ſeul corps, ce que ne firent pas les Algonquins, leſquels originairement étoient beaucoup plus nombreux que les Hurons ; car quoique parmi ces derniers les Tribus adoptées conſervaſſent toujours leurs noms primitifs, elles prirent auſſi le nom générique, qui étoit celui des deux premieres, & parlerent la même langue, à quelque difference près, qui n'eſt pas conſiderable. Cependant quelques-uns ſe donnent le nom de *Ontaouonoués*, c'eſt-à-dire, ceux, qui parlent la meilleure langue.

Il paroît même que cette uniformité de langage doit faire juger que la confederation, ou adoption de ces Tribus n'avoit fait que les rappeller à leur premiere origine ; au lieu que les Iroquois & les *Andaſtouez*, qui viennent certainement de la même ſouche, ne s'étant jamais réunis depuis leur ſéparation, ont auſſi beaucoup plus alteré leurs langues, leſquelles ſont évidemment des Dialectes Huronnes, ainſi que je l'ai remarqué ailleurs (*a*). J'ai auſſi parlé au même endroit de la diviſion, non-ſeulement de la Nation entiere, mais encore de chaque Canton, ou Bourgade, en trois Familles principales ; je me contente ici de faire obſerver que l'uniformité, qui regnoit ſur cela dans toute la Nation, & parmi celles, qui en étoient ſorties au tems de la découverte du Canada, eſt une preuve que, ſi les trois Familles ne ſont pas trois branches d'une même tige, leur union eſt du moins d'une très-grande antiquité, & datte de plus haut que de la ſéparation des Iroquois d'avec les Hurons.

Etenduë & Nature du Pays des Hurons.

Le Pays, que ceux-ci occupoient au commencement du dernier ſiécle, avoit le Lac Erié au Sud, le Lac Huron à l'Oueſt, & le Lac Ontario à l'Eſt. Il eſt ſitué entre les quarante-deux & les

(*a*) Dans le Journal, qui ſert de préliminaire à cette Hiſtoire.

quarante-

quarante-cinq dégrés de Latitude Septentrionnale. On y voyoit des Bourgades assez nombreuses, & la Nation entiere étoit encore composée de quarante à cinquante mille Ames, quoique déja beaucoup diminuée par ses guerres avec les Iroquois. Ce Pays n'est pas, généralement parlant, le plus fertile de toute la Nouvelle France, mais il y a des Cantons, qui le sont beaucoup; & fût-il aussi peuplé, que le sont nos meilleures Provinces, il pourroit sans peine, s'il étoit bien cultivé, nourrir tous ses Habitans. D'ailleurs l'air y est très-sain. Nous y avons eu lontems des François en assez grand nombre, ils y avoient beaucoup à souffrir de la faim, & des autres miseres, qu'entraîne la guerre après elle, cependant aucun n'y est mort de maladie, & très-peu même y ont été malades. 1634.

On y voit de grandes Prairies, qui porteroient du froment & tous les autres grains, qu'on y voudroit semer; les Forêts sont remplies de très-beaux arbres, surtout de Cedres d'une grosseur prodigieuse, & d'une hauteur proportionnée. Le Pays est bien arrosé, & les eaux y sont fort bonnes. On y trouve, dit-on, des pierres, qui se fondent comme le métal, & ont quelques veines d'argent; mais je ne sçai trop quelle foy on doit ajoûter à ce qu'on lit dans quelques Relations de deux Animaux assez singuliers, qui sont propres de ce Pays, & qu'on ne rencontre point ailleurs. L'un est un Oiseau, qui miaule comme un Chat; l'autre est une espéce de Liévre, qui chante comme un Oiseau, & dont la chair est fort délicate.

Raisons de M. de Champlain pour établir une Colonie parmi les Hurons:

Plus d'une raison engageoit M. de Champlain à souhaiter que les Missionnaires accompagnassent les Hurons dans leurs Bourgades. Il croyoit ces Sauvages plus propres que les autres à accréditer le Christianisme. Il vouloit par le moyen de ces Missions préparer les voyes à l'Etablissement, qu'il méditoit de faire dans leur Pays, situé très-avantageusement pour le commerce, & d'où il seroit très-aisé par le moyen des Lacs, dont il est presque environné, de pousser les découvertes jusqu'à l'extrémité de l'Amérique Septentrionnale. Enfin il étoit bien aise de s'attacher une Nation, de laquelle il y avoit, ce semble, beaucoup à craindre & à esperer pour l'affermissement & le progrès de la Colonie Françoise. Rien n'étoit plus sagement pensé; le malheur de la Nouvelle France fut que son Fondateur lui manqua dans le tems, qu'elle avoit plus besoin de son expérience, & que ses Successeurs, ou ne sont pas entrés dans ses vûës, ou n'ont pas été en état de les suivre, ni par conséquent de faire reprendre à

1634. la Nation Huronne, tandis qu'il en étoit encore tems, la supériorité des armes, que les Iroquois avoient déja commencé de prendre sur elle.

Et des Missionnaires pour y établir le centre de leurs Missions.

Les Missionnaires de leur côté se persuadoient qu'en fixant le centre de leurs Missions dans un Pays, qui étoit en même tems celui du Canada, il leur seroit aisé de porter la lumiere de l'Evangile dans toutes les parties de ce vaste Continent, & rien n'eût empêché l'exécution de ce projet, si l'on eût toûjours travaillé sur le plan de M. de Champlain. Déja plusieurs Nations étoient en commerce avec nous, les Montagnez au-dessous de Quebec, les Algonquins au-dessus, aux environs, & dans une Isle, qui forme la grande Riviere des Outaouais au-dessus de Montréal, & le reste sous le nom de Nipissings, ou Nipissiriniens, autour d'un lac de même nom. Enfin les Outaouais, qui étoient répandus en divers endroits de leur Riviere, dont ils se prétendoient si bien les Maîtres absolus, qu'ils avoient établi un droit de Péage sur tous les Canots, qui la remontoient, ou la descendoient.

Il ne manquoit plus que de gagner les Iroquois, & la chose étoit d'une conséquence infinie; on y auroit peut-être réussi sans beaucoup de peine, si dans le commencement ces Sauvages nous avoient vû assez forts pour leur donner la Loi, ou du moins pour faire pancher la balance du côté de leurs Ennemis, qui étoient nos Alliés. Mille Hommes entretenus dans le Pays des Hurons, avec trois ou quatre Forteresses eussent suffi pour cela; mais on n'en comprit la nécessité, que quand il fut trop tard. L'occasion étoit d'autant plus belle alors de réduire les Iroquois à un accommodement, & peut-être de nous les attacher pour toujours, qu'ils n'avoient encore aucun commerce avec les Hollandois établis dans leur voisinage, & que nos Alliés étoient trés-disposés à se réunir pour faire un dernier effort contr'eux.

Les PP. de Brebeuf & Daniel arrivent dans leur Pays.

L'objet present étoit donc d'introduire les Missionnaires chez les Hurons, & ceux, qu'on avoit destinés pour commencer cette bonne œuvre, attendoient avec impatience le retour de quelques Sauvages, qui leur avoient donné parole de les venir chercher. Ils arriverent enfin, mais en si petit nombre, & si mal équipés, qu'il parut bien qu'ils n'avoient pas dessein d'accomplir leur promesse: ils ne laisserent pourtant pas de témoigner d'abord beaucoup de bonne volonté; mais quand on voulut en venir à l'exécution, ils s'excuserent sur ce qu'ils étoient tellement fati-

gués du voyage, qu'à peine auroient-ils assez de force pour reconduire leurs Canots à vuide. 1634.

Ce fut en vain qu'on leva cette difficulté, les Peres s'étant offerts de s'embarquer seuls avec leur Chapelle, & sans aucun bagage, & de les aider même à nager; car rien ne met davantage de mauvaise humeur, qu'une proposition raisonnable & sans réplique, faite à des Gens, qui ont prétexté une fausse raison, pour couvrir leur mauvaise volonté. Les Hurons déclarerent enfin la leur par un refus formel & opiniâtré; ce ne fut qu'après bien des instances, & à force de présens, faits avec plus de zéle, que de prudence, qu'on les fit consentir à donner place dans leurs Canots aux PP. de Brebeuf & Daniel, & à leur Domestique. Le P. Davost, qui devoit les accompagner, fut obligé de se reserver pour une autre occasion.

Il ne l'attendit pas lontems: trois Canots de Hurons ayant abordé peu de jours après aux Trois Rivieres, il y fut reçu aux mêmes conditions, que lui-même & les deux autres Peres avoient proposées, & que ces Barbares eurent grand soin de leur faire exactement remplir. Deux François s'embarquerent avec le P. Davost, & ils arriverent à la fin du mois d'Août au terme de leur voyage, où ils trouverent les deux premiers Jesuites, qui y étoient arrivés depuis trois semaines, mais dans un triste état. La mauvaise humeur de leurs Conducteurs avoit encore été augmentée par les maladies, qui s'étoient mises parmi eux pendant la route, & elle leur avoit fait essuyer bien de fâcheux momens. Ils coururent même plus d'une fois risque d'être assommés, ou dégradés, sans vivres & sans guide, dans des endroits absolument déserts.

Le P. Davost les suit; ce qu'ils eurent à souffrir dans leur voyage.

D'ailleurs on ne leur fit aucune grace sur ce qu'ils avoient promis de nager: exercice infiniment pénible, quand il est continué, & qu'on n'y est pas fait: enfin l'un d'eux perdit une partie de ses hardes, qui lui furent volées. Les Hurons avoient déja dans l'esprit des François la reputation d'être hardis & habiles voleurs; ils ne sont pas aujourd'hui les seuls; & parmi ceux-mêmes, en qui l'on a trouvé plus de désintéressement & de fidélité, il faut excepter les choses comestibles; objet trop tentant pour des Sauvages toujours affamés, & accoûtumés à regarder comme de droit commun tout ce qui est nécessaire à la vie.

De pareils préliminaires n'étoient pas, ce semble, capables de faire augurer bien aux Missionnaires du succès de leur entrepri-

Premiere Mission fixe parmi les Hurons.

1634. se. Ces Religieux furent néanmoins gardés d'assez bon œil dans les Bourgades, qu'ils parcoururent : ce qui n'empêcha point que se trouvant au milieu d'un Peuple capricieux & féroce, sans apui & sans ressource, & selon la parole de JESUS-CHRIST, comme des Brebis au milieu des Loups, ils n'eussent beaucoup à souffrir, & ne fussent dans un danger presque continuel de la vie. Mais pour les Hommes Apostoliques, ce sont-là les gages les plus assûrés d'une abondante récolte, & ceux-ci pleins d'une confiance fondée sur les promesses du Maître de la moisson, songerent d'abord à mettre au plûtôt la main à l'œuvre. Ils se fixerent dans une Bourgade nommée *Ihouhatiri ;* ils commencerent par y dresser une petite Chapelle, qu'ils dédierent à S. Joseph, & ils donnerent même à la Bourgade le nom de ce S. Patriarche.

Difficultés, qu'on rencontre pour la conversion des Sauvages.

1635. Les fruits, qu'ils retirerent de leurs travaux la premiere année, ne furent pas considerables ; ils se reduisirent au Baptême de cinq ou six Adultes, mais ils en furent consolés par le bonheur, qu'ils eurent d'assûrer le salut éternel d'un grand nombre d'Enfans, qui expirerent immédiatement après avoir reçu la robe de Justice. La difficulté, que ces Missionnaires trouvoient à convertir ce Peuple, ne venoit pas de celle, qu'ils avoient à s'en faire écouter, ni même à les faire convenir que la Religion Chrétienne est fondée en raison. A la vérité on ne doit point s'imaginer qu'un Sauvage soit convaincu, dès qu'il paroît approuver ce qu'on lui a exposé, parce que tous en général ne haïssent rien tant que la dispute, & que tantôt par pure complaisance, tantôt en vûë de quelque intérêt, & plus souvent encore par indolence & par paresse, ils donnent toutes les marques d'une entiere conviction sur des choses, ausquelles ils n'ont pas fait la moindre attention, ou qu'ils n'ont pas compriſes.

On en a vû fréquenter nos Eglises pendant des années entieres, avec une assiduité, une modestie, une réverence extérieure, & tout ce qui peut marquer un desir sincere de connoître & d'embrasser la vérité, puis se retirer en disant froidement au Missionnaire, qui se flattoit de l'esperance de les engendrer bientôt à JESUS-CHRIST : « Tu n'avois personne pour prier » avec toi, j'ai eu compassion de ta solitude, & j'ai voulu te tenir » compagnie : à present que d'autres veulent bien te rendre le même service, je me retire. » J'ai appris ce fait d'un Missionnaire, à qui la chose étoit arrivée à Michillimakinac. J'ai même lu quelque part que quelques-uns avoient porté la dissimulation, ou la complaisance, jusqu'à demander & recevoir le Baptême,

& à remplir quelque tems avec édification tous les devoirs du Chriſtianiſme, enſuite déclarer qu'ils ne l'avoient fait, que pour contenter le Pere, qui les preſſoit de changer de Religion. 1635.

D'autre part ce n'eſt pas toujours une preuve que ces Barbares ne ſont point convaincus des vérités, qu'on leur annonce, quand ils refuſent de s'y ſoûmettre. Il s'en eſt rencontré, à qui il ne reſtoit plus aucun doute ſur les articles de notre Foi les plus incompréhenſibles, & qui en faiſoient publiquement l'aveu, ſans vouloir entendre à ſe convertir. Endurciſſement déplorable, mais dont on doit être d'autant moins ſurpris, qu'on en voit tous les jours des exemples dans le ſein même du Chriſtianiſme. Un Iroquois étant au lit de la mort, il tomba du feu ſur la robe, dont il étoit couvert; comme il vit qu'on ſe mettoit en devoir de l'éteindre: « Ce n'eſt pas la peine, dit-il, je « ſçai que je dois brûler pendant toute l'éternité; commencer un « peu plus tôt, ou un peu plus tard, cela ne vaut pas le ſoin, que « vous vous donnez. » D'anciens Miſſionnaires m'ont aſſûré que « ces traits de déſeſpoir n'étoient pas auſſi rares, qu'on pourroit naturellement le croire.

Mais ce ne fut pas ſitôt qu'on vint à bout d'arracher de pareils témoignages en faveur de la vérité, de la bouche même de ceux, qui fermoient les yeux à la lumiere, ni de la faire triompher des préjugés de la naiſſance & de l'éducation, parmi des Peuples groſſiers & ſuperſtitieux. Les véritables & ſolides converſions furent même lontems très-rares. Ce n'eſt que dans la patience, que le Sauveur a promis qu'on recueilleroit des fruits abondans de la prédication de l'Evangile, & les Miſſionnaires du Canada comprirent d'abord combien cette vertu leur étoit néceſſaire, par les fréquentes expériences, qu'ils eurent de la dupplicité, & des autres défauts des Peuples, confiés à leur vigilance & à leur zéle.

Conduite des Hurons à leur égard.

Quelques Hurons prirent dans les commencemens un parti, qui déconcerta d'abord ces Religieux: « Tu nous débites de fort « belles choſes, dit l'un d'eux au P. de Brebeuf, & il n'y a rien « dans tout ce que tu nous enſeignes, qui ne puiſſe être vrai; mais « cela eſt bon pour vous autres, qui êtes venus d'au-delà des « Mers. Ne vois-tu pas que puiſque nous habitons un Monde ſi dif- « férent du vôtre, il doit y avoir auſſi un autre Paradis pour nous, « & par conſéquent un autre chemin pour y arriver. » Fermes ſur ce principe, & n'oppoſant à tout ce qu'on pouvoit leur dire, pour leur en faire toucher au doit l'extravagance, que des rai-

1635. ſonnemens trop abſurdes pour être ſérieuſement réfutés, ils ne donnoient aucune eſperance de converſion, que celle, qui eſt le fruit de la confiance en Dieu. C'eſt dans ces rencontres, qu'un Ouvrier Apoſtolique reconnoît d'une maniere bien ſenſible, qu'il n'appartient qu'à celui, qui a fait le cœur de l'Homme, de le toucher & de le changer. Cette connoiſſance l'humilie, & l'humiliation le diſpoſe à devenir un inſtrument propre pour éxécuter ces miracles de la grace de JESUS-CHRIST.

Efforts des Jongleurs pour empêcher les progrés de la Foy.

Aux obſtacles, qui naiſſoient du caractére de ces Peuples, & à ceux, que formoient leurs paſſions, il s'en joignoit d'extérieurs, & les plus difficiles à ſurmonter étoient ceux, qu'y apportoient les Jongleurs. Ces Charlatans, qui craignoient de perdre la conſideration, où les mettoit l'exercice de leur art, ſi les Miſſionnaires s'accreditoient dans le Pays, entreprirent de les rendre odieux & mépriſables, & ils n'eurent pas dans ces commencemens beaucoup de peine à y réuſſir; non-ſeulement parce qu'ils avoient à faire à une Nation exceſſivement ſuperſtitieuſe & ombrageuſe, mais encore parce que pluſieurs s'étoient déja mis dans la tête, que la Religion des François ne leur convenoit point, & qu'elle leur ſeroit même funeſte, ſi elle s'établiſſoit parmi eux.

Autres difficultés.

Les Jongleurs vinrent donc aiſément à bout de rendre ſuſpectes toutes les démarches des Peres, & ſurtout leurs Prieres, qu'ils faiſoient regarder comme des malefices; en ſorte que ces Religieux étoient obligés de ſe cacher pour reciter leur Office, & pour s'acquitter des autres Exercices de devotion. Si l'on ajoûte à ces préjugés fâcheux, qu'il s'agiſſoit de reformer preſque toutes les idées d'un Peuple jaloux de la reputation, où il étoit, de penſer mieux que les autres, d'impoſer des Loix ſeveres, & des obligations étroittes à des Hommes, qui mettoient leur gloire, & faiſoient conſiſter leur bonheur à n'être gênés ſur rien: Si l'on ſe repréſente tout ce que le libertinage du cœur, ſi difficile à réprimer, quand il n'a jamais eu de frein, oppoſoit aux ſaintes maximes du Chriſtianiſme dans des Barbares, qui ne connoiſſoient point d'autres régles, que celles d'une raiſon corrompuë, & d'une nature accoûtumée à ſuivre toutes ſes inclinations, on comprendra en quelle ſituation ſe trouverent trois Etrangers, auſquels des Hommes, tels que je viens de les dépeindre, commençoient déja d'imputer tous leurs malheurs.

Il eſt vrai que les Hurons ſe trouvoient alors dans une ſituation bien triſte; car non-ſeulement cette Nation, autrefois ſi

floriſſante, & qui depuis un tems infini avoit toujours été regardée comme la Maitreſſe des autres, n'oſoit preſque plus tenir en campagne devant les Iroquois ; mais elle étoit encore en proye aux maladies, qui achevoient de la dépeupler. Avec des eſprits bien faits, & capables de ſe mettre au-deſſus des préjugés, rien n'eût été plus aiſé, que de profiter de l'excès de leurs malheurs, pour les faire recourir à l'Auteur de tous les biens ; mais perſuadés que la préſence des Miſſionnaires avoit mis le comble à leurs maux, à tout ce qu'on leur diſoit pour les convaincre de la ſupériorité du Dieu des Chrétiens ſur les Eſprits, qu'ils adoroient, « Chaque Nation, répondoient-ils, a ſes Dieux, notre malheur eſt d'en avoir, qui ſoient plus foibles, « que le vôtre, & qui ne puiſſent l'empêcher de nous détruire. »

1635.

Merveilles opérées, & leurs effets.

Pour guérir ſur cela leur imagination, pendant une ſéchereſſe, qui menaçoit le Pays d'une famine univerſelle, le P. de Brebeuf s'adreſſa au Ciel, & ſa Priere fut ſuivie d'une pluye abondante ; il fit la même choſe en une autre occaſion, & avec le même ſuccès : & ces merveilles firent ceſſer pour quelque tems les murmures. Le grand nombre d'Enfans moribonds, qu'on avoit vû baptiſer, & mourir immédiatement après, avoit encore donné lieu à ces pauvres Aveugles de juger que le Baptême étoit un ſort, que ces Peres jettoient pour faire mourir les Enfans ; mais il arriva que quelques Malades, dont on n'eſperoit plus rien, recouvrerent une ſanté parfaite au moment qu'ils reçurent le Sacrement de la régeneration, & ces guériſons ineſperées firent revenir les mieux diſpoſés, mais pour peu de tems ; l'impreſſion, que faiſoient ſur leurs eſprits des évenemens ſi merveilleux, s'effaçoit bientôt, & c'étoit toujours à recommencer.

Quelquefois l'ignorance profonde de ces Barbares, qui leur faiſoit ſi ſouvent attribuer à des cauſes ſurnaturelles, bien des choſes, où il n'y avoit rien, qui paſſât les forces de la nature, les jettoit dans une extrêmité oppoſée, comme il arrive à ceux, que la crainte de paſſer pour trop credules, précipite dans une incrédulité, que la raiſon même déſavouë ; mais ces retours d'un eſprit, qui ſe met à contretems & ſans régle certaine en garde contre la Religion, étoient aſſez rares parmi un Peuple, qui s'occupe très-peu de ce qui ne frappe pas les ſens, & c'étoit preſque toujours de l'excès de ſa crédulité, que naiſſoient les embarras & les inquiétudes des Ouvriers Apoſtoliques.

1635-36. Tout ce que ces Sauvages voyoient entre leurs mains, & dont ils ne connoiſſoient pas l'uſage, c'étoit ſelon eux des ſorts, deſtinés à les faire périr, ou du moins, à leur attirer quelque nouveau malheur. Il falloit toujours tenir ſous la clef juſqu'aux moindres Ornemens de la Chapelle, & l'on fut même obligé de faire diſparoître une Pendule & une Girouette, dont l'une, diſoient ces Barbares, leur apportoit la mort, & l'autre leur donnoit toujours le mauvais tems. Excès déplorable ſans doute, mais moins criminel devant Dieu, que l'égarement qui entraîne tant de faux Sçavans dans l'irreligion, ſi l'on a égard à l'ignorance, qui y entraînoit ces Barbares, dénués de toutes les connoiſſances naturelles, par le moyen deſquelles ils auroient pu s'élever avec la grace de J. C. à reconnoître l'Auteur de la Nature.

Conduite des Miſſionnaires.

La fermeté & la grandeur d'ame, dont les trois Religieux donnerent de grandes preuves au milieu des périls, qui les environnoient; les raiſonnemens ſenſibles, dont ils uſoient pour ſe mettre à la portée de leurs Auditeurs; les explications naturelles & palpables, qu'ils donnoient de tout ce qu'ils voyoient leur cauſer le moindre ſoupçon; & l'inalterable patience, avec laquelle ils enduroient les plus indignes traittemens, effacerent avec le tems les impreſſions ſiniſtres, qu'on avoit priſes contre eux, & non-ſeulement ils parvinrent à calmer les premieres fureurs d'un Peuple, que les Suppôts de Satan ne ceſſoient point d'aigrir & d'irriter contr'eux; ils réuſſirent encore à prendre ſur leurs eſprits un grand aſcendant: mais cela n'arriva que peu à peu, & après bien des années de ſouffrances.

Ce qui ſe paſſe dans un Conſeil.

Le P. de Brebeuf fut un jour appellé à un Conſeil Général; il y alla, & y fut reçu de maniere à lui faire juger que ſa perte étoit reſoluë. On commença par lui reprocher tous les maux, que ſouffroit la Nation depuis ſon arrrivée dans le Pays, & on ſe mit en devoir de lui prouver que ces maux ne pouvoient avoir d'autre cauſe, que ſes malefices, & ceux de ſes Compagnons. Le Serviteur de Dieu, ſans paroître troublé du péril, où il ſe trouvoit, expoſa d'abord les principes généraux de la Doctrine Chrétienne: il prouva enſuite que les fleaux, dont ils étoient accablés depuis quelque tems, pourroient bien être des coups de la Juſtice du Dieu, qu'il leur prêchoit; que ce Dieu, qui étoit la Sainteté même, puniſſoit par-là les déſordres, qui s'étoient introduits parmi eux, & que jaloux de ſa gloire, il ſe vengeoit du refus obſtiné, qu'ils faiſoient de le reconnoî-

tre

tre pour leur Créateur, & leur Souverain Seigneur.

Quelques-uns voulurent lui repliquer, mais il leur ferma la bouche, en leur faisant comprendre l'absurdité de leurs principes. Il reprit ensuite son discours, & dit qu'avant qu'on leur eût annoncé JESUS-CHRIST, leur infidélité pouvoit avoir quelque sorte d'excuse; mais que puisqu'ils ne pouvoient plus prétexter leur ignorance, ils seroient inexcusables, s'ils persistoient dans leur obstination: Que jusques-là ce Dieu aussi bon que juste, les avoit châtiés en Pere; qu'il se lasseroit peut-être bientôt, & prendroit une verge de fer, qui les écraseroit. Alors plusieurs le prierent de les instruire: il le fit, & parla assez longtems. On parut l'écouter avec plaisir, sans que néanmoins personne se déclarât. Comme il sortoit de la Cabanne, il fut bien surpris de voir tomber mort à ses pieds d'un coup de hache un de ceux, qui en toutes rencontres s'étoient plus ouvertement déclarés contre la Religion Chrétienne: il crut que c'étoit à lui, qu'on en avoit voulu, il s'arrêta, & demanda si on ne s'étoit point mépris? « Non, répondit celui, qui avoit fait le « coup, ce Malheureux étoit un Sorcier, dont on a jugé à pro- « pos de délivrer le Village. »

1635-36.

Quelque tems après les vexations recommencerent avec plus de fureur que jamais, & ce renouvellement de persécution fut causé par quelques Sauvages, qui revenoient des environs de Manhatte. Ils publierent que les Européens (*a*) établis dans ces quartiers-là les avoient avertis de se garder des Religieux François, que c'étoit des Hommes pernicieux, qui portoient par tout le trouble & la désolation, & que pour cette raison on ne les souffroit point en Hollande. Mais cet orage ne dura point, les plus sages d'entre les Hurons, qui avoient commencé à ouvrir les yeux, firent observer que dans une affaire de cette importance, il ne falloit s'en rapporter qu'à soi-même; que la prudence demandoit qu'on examinât le caractere & les démarches de ceux, dont on leur disoit tant de mal, & en qui après tout on n'avoit encore rien remarqué, qui ressemblât au portrait odieux, qu'en faisoient des Etrangers, qui pouvoient être leurs Ennemis.

Nouvelle persécution, qui s'appaise d'abord.

Mais ce qui plus que toute autre chose, donna lieu de juger que le jour des misericordes approchoit pour la Nation Huronne, c'est que les afflictions, qui jusques-là avoient été pour elle un sujet de scandale, commencerent à les disposer aux impres-

La parole de Dieu commence à fructifier parmi les Hurons.

(*a*) Les Hollandois.

1635-36. sions de la Grace. Si rien ne prouve mieux la divinité, que ce pouvoir, qu'elle a de se faire reconnoître dans l'adversité, ceux qui prêchent la Foy aux Infidéles, n'ont point de marque plus sensible, que Dieu a pris possession de leur cœur, que quand il les attire à soi par la voye des tribulations. Les pressentimens des Missionnaires se trouverent justes, & leurs esperances bien fondées. Plusieurs Chefs des plus considerés dans la Nation se déclarerent pour la Religion Chrétienne, & demanderent le Baptême avec de grandes instances. Mais quelque avantage qu'il y eût à espérer de pareilles conquêtes, les Peres ne crurent pas qu'il convînt d'accorder si aisément à ces nouveaux Proselites ce qu'ils souhaitoient. Plus ils étoient capables de contribuer par leur credit à la conversion des autres, plus on estima nécessaire de les éprouver, & de s'assûrer de leur constance.

Pourquoi on differe le Baptême de quelques Chefs.

On s'appliqua surtout à les bien instruire, afin de les mettre en état de rendre raison de leur Foy, & de répondre aux difficultés, qu'on pourroit leur faire. Car il ne faut pas s'imaginer que les Missionnaires n'ayent eu à combattre dans leurs Sauvages, que leur brutalité, & de ridicules préjugés. Quand ces Peuples n'auroient pas tout le fond d'esprit & de bon sens, que leur ont trouvé ceux, qui les ont le plus pratiqués, l'expérience de tous les tems & de tous les Pays a fait voir, que comme les Hommes les plus foibles trouvent des forces dans la nécessité pressante de défendre leur vie contre un injuste Aggresseur, de même les esprits les moins pénétrans ne manquent jamais de raisons spécieuses, pour se dispenser de se rendre, quand il s'agit de recevoir une Doctrine, contre laquelle toutes leurs passions se révoltent. Aussi ai-je souvent oui d'anciens Missionnaires assûrer, que des Sauvages leur avoient proposé tout ce que les plus sçavans d'entre les Grecs & les Romains avoient objecté aux premiers Apologistes du Christianisme.

Ce qui rend ce Peuple plus docile.

Mais trois choses surtout servirent infiniment à faire revenir les Hurons de leurs préjugés, & à les prémunir contre la séduction, qui les avoit si lontems retenus dans l'erreur. Ils firent en premier lieu des reflexions très-solides sur la Sainteté de la Religion, qu'on leur prêchoit, & sur la pureté de sa Morale. On fut extrêmement surpris de les entendre s'exprimer sur ces deux points en Hommes, à qui rien n'avoit échapé des maximes & des principes du Christianisme, & qui comprenoient fort bien la liaison de ces principes, avec les conséquen-

ces, qu'en tiroient leurs Instructeurs. En second lieu, ils conçurent bientôt une haute idée de ces Religieux ; ils ne se lassoient point d'admirer leur capacité, leur prudence, la justesse & la force de leurs raisonnemens. Les grands exemples de vertu, qu'ils leur voyoient pratiquer, faisoient encore plus d'impression sur eux ; ils étoient surtout frappés de leur courage, de leur désintéressement, & du mépris, qu'ils faisoient de la vie : & il ne leur paroissoit pas raisonnable de croire que de tels Hommes se trompassent sur le fait de la Religion. 1635-36.

En troisiéme lieu, ils convenoient qu'il falloit avoir perdu le sens, pour s'imaginer que des Personnes, qui n'avoient aucun intérêt à les engager dans l'erreur, eussent voulu, uniquement à ce dessein, entreprendre de si longs voyages, courir tant de risques, s'exposer à tant de fatigues, s'exiler si loin de leurs Amis & de leurs Proches, pour passer leur vie avec des inconnus, & y demeurer malgré le mauvais accueil, qu'ils en avoient reçu, & la maniere, dont ils continuoient d'en être traittés. Ces réfléxions, qui n'étoient d'abord faites que par un petit nombre de Particuliers, moins attachés à leurs préventions, se communiquerent bientôt à la multitude, & changerent tout à coup la face des choses ; mais les Missionnaires avoient encore une raison d'aller bride en main avec ce Peuple, & de ne pas recevoir au nombre des Néophites tous ceux qui se présentoient.

C'étoit la difficulté, qu'ils avoient rencontrée dans la plûpart, à renoncer à quantité de pratiques, indifferentes en elles-mêmes, mais qu'ils soupçonnoient n'être pas exemptes de superstition. Ces Sauvages avoient beau leur protester qu'ils n'y reconnoissoient rien de surnaturel, tout leur paroissoit suspect de la part d'une Nation dissimulée, & portée par un penchant presqu'invincible à tout attribuer aux Genies. Après tout, quelque louables, que soit en cette matiere la défiance & l'exactitude, elles ne doivent pas être excessives ; quelques-uns ont avoué dans la suite qu'ils les avoient portées un peu plus loin, qu'il ne convenoit, & que par-là ils avoient retardé l'œuvre de Dieu. Ils portent un peu trop loin leurs précautions.

Ce que l'on faisoit dans le Pays des Hurons pour y établir la Foy, ou du moins pour y préparer les cœurs de ces Sauvages, on le faisoit aux Trois Rivieres, qui commençoient à être l'abord des Nations Septentrionnales, au voisinage de Quebec, & à Tadoussac, pour attirer dans le sein de l'Eglise les Differens caractéres des autres Nations.

1635-36. Algonquins, les Montagnez, & généralement tous ceux avec qui les François faiſoient quelque commerce. Les difficultés étoient preſqu'égales par tout dans les commencemens, mais differentes ſelon les divers caracteres des Peuples, qu'on avoit entrepris d'inſtruire. Beaucoup de ſuperſtition dans les uns & dans les autres; ici plus de groſſiereté, mais plus de ſimplicité; plus d'extravagances à eſſuyer, mais plus de facilité à les réprimer: des eſprits plus durs, mais des cœurs plus dociles: plus de fatigues encore & de travaux à endurer, ſurtout quand on étoit obligé de ſuivre ces Barbares dans leur chaſſe d'hyver (*a*), mais moins de riſques à courir. Il y avoit auſſi beaucoup moins à combattre pour perſuader ces derniers, mais on trouvoit plus de reſſource dans les refléxions, & dans la pénétration des premiers. Outre que la vie errante, que menoient les Nations Algonquines, ne permettoit jamais de compter ſur les Particuliers, & qu'une abſence de quelques mois ruinoit ſouvent les travaux de pluſieurs années.

Progrès de la Religion.

La Grace opéroit auſſi fort diverſement dans les uns & les autres: elle trouvoit dans les Hurons des cœurs plus rebelles, mais plus de conſtance dans le bien, lorſqu'ils l'avoient embraſſé. Ils donnoient plus d'eſperance d'un progrès ſuivi, mais il étoit plus lent. Les Algonquins offroient à la Grace un cœur plus facile à préparer, & ils lui oppoſoient des obſtacles plus aiſés à ſurmonter; mais elle y rencontroit moins de ſolidité, & moins de diſpoſition aux grandes vertus. Elle triompha des uns & des autres, elle corrigea ce qu'ils avoient de défectueux; mais il en coûta bien des ſueurs, & du ſang à pluſieurs de ceux, dont elle ſe ſervit pour operer de ſi merveilleux changemens.

Fondation du College de Quebec.

Cependant la Nouvelle France ſe peuploit de jour en jour, & la pieté y croiſſoit avec le nombre de ſes Habitans. Rien peut-être ne contribua davantage à cet heureux progrès, qu'un Etabliſſement, qui y fut commencé à la fin de l'année 1635. Dix ans auparavant, c'eſt-à-dire, dans le tems, que les Jeſuites paſſerent en Canada pour la premiere fois, René ROHAULT, Fils ainé du Marquis de GAMACHE, ayant obtenu l'agrément de ſa Famille pour entrer dans la Compagnie de JESUS, ſes Parens, qui l'aimoient avec tendreſſe, & qui apprirent de lui-même qu'il ſouhaittoit avec ardeur, que l'on fondât un College à Quebec, voulurent encore lui donner cette

(*a*) Voyez le Journal.

satisfaction. Ils en écrivirent au P. Mutio Vitelleski, Général des Jesuites, & lui offrirent six mille écus d'or pour cette Fondation. Le present fut accepté avec reconnoissance, mais la prise de Quebec par les Anglois suspendit l'exécution de ce projet. 1635-36.

Il fallut ensuite attendre quelque tems que la Capitale eût pris quelque forme, & que les Habitans fussent en état de profiter de ce secours. Enfin l'affaire fut commencée au mois de Decembre 1635. mais la joye, qu'on en ressentit, fut bientôt troublée par la perte, que fit peu de jours après la Colonie Françoise de son Gouverneur. Il mourut à Quebec vers la fin de cette même année, généralement regretté, & avec raison. M. de Champlain fut sans contredit un Homme de mérite, & peut être à bon titre appellé le Pere de la Nouvelle France. Il avoit un grand sens, beaucoup de pénétration, des vûës fort droittes, & personne ne sçut jamais mieux prendre son parti dans les affaires les plus épineuses. Ce qu'on admira le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve des contretems les plus imprevus, un zéle ardent & désintéressé pour la Patrie, un cœur tendre & compatissant pour les Malheureux, & plus attentif aux intérêts de ses amis, qu'aux siens propres, & un grand fond d'honneur & de probité. On voit en lisant ses Mémoires, qu'il n'ignoroit rien de ce que doit sçavoir un Homme de sa profession: on y trouve un Historien fidéle & sincere, un Voyageur, qui observe tout avec attention, un Ecrivain judicieux, un bon Géometre, & un habile Homme de Mer.

* Premier effet de cette fondation.

Mais ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'est que dans sa conduite, comme dans ses Ecrits, il parut toujours un Homme véritablement Chrétien, zélé pour le service de Dieu, plein de candeur & de Religion. Il avoit accoûtumé de dire, ce qu'on lit dans ses Mémoires, " Que le salut d'une seule " Ame, valoit mieux que la conquête d'un Empire, & que les Rois " ne doivent songer à étendre leur Domination dans les Pays, " où regne l'Idolatrie, que pour les soûmettre à Jesus-Christ. " Il parloit ainsi surtout pour fermer la bouche à ceux, qui prévenus mal-à-propos contre le Canada, demandoient de quelle utilité seroit à la France, d'y faire un Etablissement? On sçait que nos Rois ont toujours parlé comme lui sur cet article, & que la conversion des Sauvages a été le principal motif, qui les

1635-36. a plus d'une fois empêché d'abandonner une Colonie, dont notre impatience, notre inconſtance, & l'aveugle cupidité de quelques Particuliers, ont ſi lontems retardé le progrès. Il ne manqua à M. de Champlain, pour lui donner des fondemens plus ſolides, que d'être plus écouté de ceux, qui le mettoient en œuvre, & d'être ſecouru à propos. La maniere, dont il vouloit s'y prendre, n'a été que trop juſtifiée par le peu de ſuccès, qu'ont eu des maximes & une conduite contraires.

Leſcarbot lui a reproché d'avoir été trop credule ; c'eſt le défaut des ames droittes, & on ne ſçauroit en effet lui paſſer ce qu'il dit du *Gourou*, & de la figure monſtrueuſe des Sauvages *Armouchiquois*. Il avoit été trompé par un Malouin, nommé PREVERT, lequel prenoit ſouvent plaiſir à inventer de pareils contes, qu'il débitoit avec beaucoup d'aſſûrance ; comme quand il proteſta un jour en préſence de M. de Poutrincourt qu'il avoit vû un Sauvage joüer à la croſſe avec le diable. On lui demanda de quelle figure étoit ce diable, & il répondit qu'il n'en avoit vû que la croſſe, qui paroiſſoit maniée par une main inviſible. Champlain ne pouvoit pas comprendre qu'un Homme, qui n'avoit aucun intérêt à mentir, le fit de gayeté de cœur, & crut de bonne foi tout ce que lui diſoit Prevert. Dans l'impoſſibilité d'être ſans défaut, il eſt beau de n'avoir que ceux, qui ſeroient des vertus, ſi tous les Hommes étoient ce qu'ils doivent être.

Pour revenir au College de Quebec, les Jeſuites ne differerent point à remplir les obligations, qu'ils venoient de contracter, en acceptant cette Fondation. Ils en comprenoient toute l'importance, & rien en effet ne pouvoit venir plus à propos pour l'avancement de la Colonie. Quantité de François aſſûrés de pouvoir procurer à leurs Enfans une éducation, qu'on ne trouvoit pas alors dans bien de Villes du Royaume, ſe fixerent dans la Nouvelle France, & les Sauvages, auſquels on eut ſoin de faire enviſager l'utilité, qui pouvoit leur revenir d'un tel Etabliſſément, ſe rendirent de toutes parts en grand nombre aux environs de Quebec.

Comme on ne manquoit jamais, quand ils venoient au College, de les bien régaler, en leur donnant la nourriture du corps, on les rendoit dociles pour recevoir celle de l'ame, & quelques-uns confierent avec joye leurs Enfans à des Perſonnes, qui vouloient bien ſe charger de les nourrir & de les élever. Par ce moyen on les apprivoiſoit de plus en plus, & à

mesure qu'ils s'attachoient d'affection à la Nation Françoise, on les trouvoit mieux disposés à devenir de bons Chrétiens. Il est hors de doute que, si on avoit pu entretenir toujours dans cette Maison un certain nombre d'Enfans Sauvages, les progrès du Christianisme auroient été plus prompts & plus durables parmi ces Peuples; mais outre que les fonds n'étoient pas suffisans pour soûtenir cette bonne œuvre, on y rencontra dans la suite d'autres difficultés, qu'il ne fut pas possible de vaincre, & dont je parlerai tout à l'heure. 1636.

M. de Montmagny Gouverneur de la Nouvelle France.

Les bons exemples de ceux, en qui ils ne manquent jamais d'être efficaces, quand ils sont accompagnés de sagesse & de force, aiderent aussi beaucoup à former dans cette nouvelle Peuplade de véritables Fidéles. M. de Montmagny, qui succéda à M. de Champlain dans le Gouvernement du Canada, & M. de Lisle, qui commandoit aux Trois Rivieres, tous deux Chevaliers de Malte, faisoient hautement profession d'une pieté, qui convenoit à leur Etat, & montroient pour le bon ordre un zéle, dont leur fermeté & leur exactitude assûroient le succès. Le Service divin se célébroit avec décence, & avec toute la pompe, que permettoit la pauvreté des Habitans; mais la pieté & la modestie sont les vrais ornemens des Temples d'un Dieu, qui n'est jaloux que d'être adoré en esprit & en vérité; & ces vertus regnoient avec éclat parmi les nouveaux Colons.

Projet d'un Seminaire pour les Enfans des Sauvages.

Un des premiers soins du Chevalier de Montmagny, quand il eut pris connoissance des affaires de son Gouvernement, fut de mettre en régle le Seminaire, qu'on avoit projetté l'année précédente, pour les Enfans des Sauvages, dans le College des Jesuites; & on crut devoir commencer par ceux des Hurons, dont plusieurs Familles venoient d'embrasser le Christianisme. On jugea d'ailleurs que ce seroit autant d'ôtages, qui répondroient de la fidélité de leurs Parens: on invita donc les Hurons Chrétiens à envoyer leurs Enfans à Quebec, pour y être instruits des principes de la Religion, & formés aux bonnes mœurs: ils ne firent d'abord aucune difficulté, ils promirent tout; mais quand il fut question d'exécuter leurs promesses, d'un assez grand nombre d'Enfans, sur lesquels on avoit compté, à peine le P. Daniel, qui s'étoit chargé de les conduire, en put embarquer trois ou quatre, dont les parens étoient absens: encore ne put-il les mener que jusqu'aux Trois Rivieres, où leurs Peres les ayant rencontrés, les lui enleverent, quoi-

1636. qu'ils euſſent conſenti à leur voyage. Cette conduite au reſte ne ſurprit point le Miſſionnaire, qui connoiſſoit déja l'attachement extrême de ces Barbares pour leurs Enfans, & leur repugnance invincible à s'en ſéparer.

Grand nombre de Miſſionnaires chez les Hurons.

Le P. Daniel étoit trop près de Quebec, pour n'y pas faire un tour, avant que de reprendre le chemin de ſa Miſſion; & une Lettre du P. le Jeune nous le repréſente arrivant au Port dans un Canot, l'aviron à la main, accompagné de trois ou quatre Sauvages, les pieds nuds, épuiſé de forces, ſon Breviaire pendu à ſon cou, une chemiſe pourrie, & une ſoutane toute déchirée ſur ſon corps décharné; mais avec un viſage content, charmé de la vie, qu'il menoit, & inſpirant par ſon air & par ſes diſcours l'envie d'aller partager avec lui des croix, auſquelles le Seigneur attachoit tant d'onction. Pluſieurs y furent en effet, & avant la fin de cette année 1636. on comptoit déja ſix Prêtres diſperſés dans les differentes Bourgades Huronnes, où pluſieurs François les avoient ſuivis.

La Colonie languit.

L'occaſion étoit favorable pour faire dans ce Pays un bon Etabliſſement; l'intérêt des Sauvages, & celui des François le demandoient également: M. de Champlain n'avoit rien eu tant à cœur, & M. le Chevalier de Montmagny, ſur cela, comme ſur tout le reſte, étoit entré dans toutes les vûës de ſon Prédéceſſeur; mais il manquoit d'Hommes & de finances. Excepté le commerce des Pelleteries, qui alloit aſſez bien, mais qui n'enrichiſſoit guére que les Traittans, & un petit nombre de Colons, tout languiſſoit faute de ſecours: de ſorte que les Faſtes de la Nouvelle France, pendant ces premieres années, ne parlent preſque que des travaux Apoſtoliques des Miſſionnaires parmi les Sauvages, dont ils rapportent un détail bien édifiant; il fut alors extrêmement goûté en France, mais il trouveroit aujourd'hui bien peu de Lecteurs.

Il n'eſt pas aiſé de comprendre par quelle fatalité une Compagnie auſſi puiſſante que celle, qui regiſſoit le Canada, & qui regardoit ce grand Pays comme ſon Domaine, abandonnoit ainſi une Colonie, dont on avoit conçu de ſi grandes eſperances, & où le merveilleux concert de tous les membres, qui la compoſoient, le ſeul peut-être, qu'on avoit vû auſſi parfait dans le Nouveau Monde, répondoit du ſuccès de toutes les entrepriſes, qu'on y auroit tentées, ſi les cent Aſſociés avoient voulu faire les avances néceſſaires. Ce qu'il y eut de plus triſte, c'eſt que les eſperances, dont pluſieurs Nations s'étoient

s'étoient flattées, que notre alliance les mettroit en état de réduire leurs Ennemis, fut ce qui les fit plutôt succomber, parce que comptant sur les secours, qu'elles attendoient de nous, & qui leur manqua au besoin, elles ne furent pas assez sur leurs gardes. 1636.

Les Iroquois trompent les Hurons par une paix simulée.

Les Iroquois de leur côté ne s'endormirent pas, & pour ne point donner aux Hurons le tems de profiter de leur union avec les François, ils s'aviserent d'un stratagême, qui leur réussit. Ce fut de les diviser, pour les détruire ensuite les uns après les autres. Ils commencerent par traiter de paix avec le Corps de la Nation; puis, sous differens prétextes, ils attaquerent les Bourgades les plus éloignées du centre, en persuadant aux autres, qu'il ne s'agissoit que de quelques querelles particulieres, où elles n'avoient aucun interêt d'entrer. Celles-ci n'ouvrirent les yeux, que quand elles virent, pour ainsi dire, à leur porte un Ennemi vainqueur, & dont le nom seul jettoit l'allarme dans tout le Pays. Alors les Iroquois leverent le masque, la frayeur augmenta de jour en jour parmi les Hurons, & ils perdirent le jugement à un point, qu'on ne les reconnoissoit plus. Ils firent autant de fautes, que de démarches, & rien n'humilie davantage aujourd'hui les foibles restes de cette Nation, que le souvenir d'un si prodigieux aveuglement.

La Guerre recommence.

Ce fut immédiatement après la derniere Expedition de M. de Champlain contre ces Sauvages, dont j'ai parlé dans le Livre précedent, qu'ils traiterent avec la Nation Huronne, & il n'est point douteux, que si cette Nation n'eût compté sur la paix, qu'elle venoit de conclurre, ni les François, ni les Missionnaires ne l'eussent pas trouvé aussi fiere & aussi indocile, qu'elle parut devant & après la prise de Quebec. Les Iroquois recommencerent pourtant bientôt leurs hostilités, mais de la maniere que je viens de le dire, en publiant qu'il n'étoit question que de démêlés particuliers, & le Corps de la Nation se rassûra sur la foi du Traité, qu'il avoit conclu avec les Cantons.

Enfin au commencement de l'année 1636. les Iroquois cesserent de feindre, & parurent en armes au milieu du Pays Huron. Cette irruption ne leur réussit pourtant pas, le peu de François, qui avoient suivi les Missionnaires dans ces quartiers-là, firent si bonne contenance, que l'Ennemi jugea à propos de se retirer. Cette retraite replongea les Hurons dans leur premiere sécurité, & les Iroquois en profiterent, pour

1636. continuer à suivre le plan, qu'ils s'étoient fait d'abord dans cette Guerre. Sur la fin de l'année suivante, un renfort d'Ouvriers Evangeliques arriva à Saint Joseph, & il y en eut assez pour en donner aux principales Bourgades, & pour en réserver quelques-uns, qui furent destinés à faire des excursions chez les Peuples voisins.

Diverses courses des Missionnaires.

1637. Elles se firent sur-tout du côté du Lac Nipissing; mais les PP. Garnier & Chaumonot, qui en furent chargés, ne retirerent de leur pénible expédition, que la consolation d'y avoir beaucoup souffert, & d'avoir envoyé plusieurs Enfans à la suite de l'Agneau sans tache, en leur administrant le Baptême, lorsqu'ils étoient prêts d'expirer. Parmi les Nations qu'ils visiterent, leurs Mémoires marquent les *Byssiriniens*. J'ai fait tout mon possible pour découvrir qui étoient ces Sauvages, & où ils étoient établis, & je n'ai pû même sçavoir à laquelle des deux Langues-Meres, la Huronne & l'Algonquine, ils appartenoient. Il y a bien de l'apparence, que cette Nation, dont il n'est plus parlé depuis ce tems-là, fut détruite alors par les Iroquois, comme il est arrivé à plusieurs autres, dont les noms sont parvenus jusqu'à nous (*a*).

Les Missionnaires, sans se rebuter du peu de fruit, qu'ils avoient tiré de ces premieres courses, les continuerent les années suivantes, & presque toujours avec aussi peu de succès. On les envoyoit, & ils alloient avec joye, sûrs d'avoir au moins le mérite de l'obéissance, & se flattant qu'elle rendroit à la fin leurs fatigues fructueuses. Ils sçavoient d'ailleurs, qu'ils accomplissoient la promesse du Sauveur du Monde, de faire annoncer son Evangile par toute la Terre: que leur Ministere se bornoit à planter, à arroser, à cultiver; que la récolte dépend de Dieu seul, & n'entre pour rien dans la récompense promise aux Ouvriers, que le Pere de Famille envoye dans sa Vigne.

Les Iroquois insultent les Trois Rivieres.

Mais ce qui retardoit principalement l'œuvre de Dieu dans ces Contrées éloignées, c'est que les Iroquois infestoient tous les chemins, & tenoient toutes les Nations en allarmes. Quelques précautions qu'eût prises le Chevalier de Montmagny, pour leur cacher la foiblesse de sa Colonie, ils en furent bientôt informés, & non-seulement ils n'appréhendoient plus que

(*a*) On a peut-être mis par erreur, en imprimant la Relation, *Byssiriniens* pour *Nipissiriniens*; car je trouve qu'on appelle ainsi quelquefois les Nipissings, qui sont les vrais Algonquins.

les François les empêchaſſent de pouſſer à bout leurs Ennemis ; mais au mois d'Août de cette même année 1637. cinq cent de ces Barbares eurent l'aſſûrance de venir inſulter le Gouverneur aux Trois Rivieres, où il étoit, & enleverent à ſa barbe, ſans qu'il lui fût poſſible de s'y oppoſer, trente Hurons, qui deſcendoient à Quebec chargés de Pelleteries. 1637.

L'année 1638. commença, pour les Miſſionnaires des Hurons, de façon à leur faire eſperer une abondante moiſſon, qui les dédommageroit de la ſterilité des années précedentes. Le Pays fut affligé d'une maladie, qui d'une Bourgade ſe communiqua en peu de tems à toutes les autres, & menaça la Nation d'une mortalité générale. C'étoit une eſpece de dyſſenterie, qui en peu de jours conduiſoit au tombeau ceux, qui en étoient attaqués : les François n'en furent pas plus exempts que les Sauvages ; mais ils guérirent tous, ce qui produiſit deux bons effets : le premier, que ceux d'entre les Barbares, qui perſiſtoient à croire que tous les accidens, qui leur arrivoient, étoient cauſés par des maléfices, dont ils ſoupçonnoient les Miſſionnaires d'être les auteurs, ſe détromperent, en voyant qu'eux-mêmes n'avoient pas été préſervés du mal : le ſecond, que les Sauvages apprirent à ſe gouverner mieux, qu'ils ne faiſoient dans leurs maladies, en obſervant que les François en guériſſoient facilement par le moyen du régime, qu'ils y gardoient : car autant que ces Peuples ſont heureux à guérir les playes & les fractures, autant ſont-ils peu habiles à traiter les maladies internes, qui demandent de l'attention & de l'experience dans le Médecin, de la patience & de la docilité dans le Malade ; enfin la charité & la généroſité avec laquelle ils virent les Miſſionnaires ſe dépoüiller de tout ce qui leur reſtoit de remedes, & de rafraîchiſſemens, pour les ſoulager ; & les cures ſurprenantes qu'ils firent, leur gagnerent les cœurs de ceux-mêmes, qui juſques-là s'étoient plus hautement déclarés contr'eux. Maladie univerſelle parmi les Hurons. 1638.

Ce n'étoit pas ſeulement en Canada, qu'on s'intereſſoit à la converſion des Infidéles ; les Jeſuites, dans les Lettres qu'ils écrivoient en France, avoient repréſenté que s'ils étoient en état de ſoulager la miſere de quantité de Sauvages errants, on en gagneroit beaucoup à J. C. que pour cela il n'y avoit qu'à raſſembler tous ceux, qu'on pourroit réſoudre à mener une vie plus ſedentaire, afin de les accoûtumer peu-à-peu à cultiver la terre, & à ſe procurer par leur travail, & leur indu- On s'intereſſe en France à la converſion des Sauvages.

1638. ſtrie, de quoi vivre & ſe vêtir. Ces repréſentations avoient produit parmi pluſieurs perſonnes de pieté une ſainte émulation de contribuer à une œuvre, où la gloire de Dieu étoit ſi fort intereſſée : des Communautés entieres de Paris, & des Provinces, s'impoſerent des Pénitences, & firent des Prieres publiques, pour fléchir le Ciel en faveur des Sauvages du Canada.

Tout ce qu'il y avoit de plus Grand à la Cour, des Princeſſes du Sang, la Reine même, entrerent dans les vûës des Miſſionnaires ; & ſur quelques propoſitions, que firent ces Religieux d'établir à Quebec des Urſulines, & des Hoſpitalieres, un grand nombre de Filles de ces deux Inſtituts, ſollicitérent avec les plus vives inſtances, pour être préferées, quand on en viendroit à l'execution d'une entrepriſe, ſi capable d'effrayer les perſonnes de leur ſexe, & ſi nouvelle pour celles de leur Profeſſion. Mais nul autre ne ſeconda plus efficacement alors le zéle des Prédicateurs de l'Evangile, que le Commandeur de Sylleri. Ce Seigneur, qui ne s'occupoit de rien plus volontiers, que de ce qui pouvoit procurer la gloire de Dieu, goûta fort le projet, que les Jeſuites lui communiquerent, d'une Peuplade Sauvage, qui ne fût compoſée que de Chrétiens & de Proſelytes, & où ils fuſſent également à l'abri contre les inſultes des Iroquois, par les prompts ſecours, qu'ils pourroient tirer des François ; & contre la famine, par le ſoin que l'on prendroit de leur faire cultiver la terre.

Etabliſſement de Sylleri. A cet effet il envoya en 1637. des Ouvriers à Quebec, & il recommanda au P. le Jeune, à qui il les adreſſa, de choiſir un lieu avantageux, pour les y placer. Le Superieur les conduiſit, auſſi-tôt après leur arrivée, à quatre mille de la Ville, ſur le bord Septentrional du Fleuve, & ils y travaillerent d'abord à ſe loger. Ce lieu a toujours porté depuis le nom de *Sylleri*. Ces préparatifs, dont on n'avoit pas jugé à propos d'apprendre aux Sauvages quel étoit l'objet, firent d'abord naître à quelques Montagnez, la penſée de profiter de ce nouvel Etabliſſement, & ils s'en ouvrirent au Pere le Jeune, qui les aſſûra, que de ſa part ils ne trouveroient aucune difficulté à obtenir ce qu'ils deſiroient ; mais il leur ajoûta qu'il ne pouvoit rien décider, ſans le conſentement du Maître de l'Habitation.

Il ſçavoit pourtant bien, quelle étoit l'intention du Commandeur ; mais ſon experience lui faiſoit juger cette réſerve

nécessaire avec les Sauvages, qui se persuadent aisément qu'on leur doit, ou qu'on a quelque interêt de leur accorder ce qu'on leur donne avec trop de facilité. On a eu plus d'une fois lieu de se repentir d'avoir, par un zéle précipité, tenu une autre conduite avec ces Barbares, faute de les bien connoître. Le consentement de M. de Sylleri arriva l'année suivante, par le retour des Navires de France, & douze Familles Chrétiennes très-nombreuses, prirent possession de l'emplacement, qu'on leur avoit destiné, & s'y logerent. Elles n'y furent pas lontems les seules, & en peu d'années cette Habitation devint une grosse Peuplade, composée de fervents Chrétiens, qui deffricherent un assez grand terrain, & s'accoutumerent peu-à-peu à tous les devoirs de la societé civile. 1638.

Conduite édifiante des Habitans de Quebec.

Le voisinage de Quebec, & la conduite exemplaire de ses Citoyens, ne servirent pas peu à former les nouveaux Habitans de Sylleri dans la pieté, & à leur inspirer une sorte de police proportionnée à leur génie. Tous menoient une vie des mieux reglées, & l'on remarquoit dans le plus grand nombre une ferveur, qui donnoit de la confusion aux anciens Chrétiens, lesquels de leur côté concevoient l'importance de ne se pas laisser vaincre en pieté & en régularité par des Sauvages Néophytes. Tout le monde sçait de quelle maniere la plûpart des Colonies se sont formées dans l'Amerique; mais on doit rendre cette justice à celle de la Nouvelle France, que la source de presque toutes les Familles, qui y subsistent encore aujourd'hui, est pure, & n'a aucune de ces taches, que l'opulence a bien de la peine à effacer: c'est que ses premiers Habitans étoient, ou des Ouvriers, qui y ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des Personnes de bonne Famille, qui s'y transporterent, dans la seule vûë d'y vivre plus tranquillement, & d'y conserver plus sûrement leur Religion, qu'on ne pouvoit faire alors dans plusieurs Provinces du Royaume, où les Religionnaires étoient fort puissans. Je crains d'autant moins d'être contredit sur cet article, que j'ai vêcu avec quelques-uns de ces premiers Colons, presque centenaires, de leurs Enfans & d'un assez bon nombre de leurs petits-Fils; tous gens plus respectables encore par leur probité, leur candeur, & la pieté solide, dont ils faisoient profession, que par leurs cheveux blancs, & le souvenir des services, qu'ils avoient rendus à la Colonie.

Ce n'est pas que dans ces premieres années, & plus en-

1638. core dans la ſuite, on n'y ait vû quelquefois des perſonnes, que le mauvais état de leurs affaires, ou leur mauvaiſe conduite, obligeoient de s'exiler de leur Patrie, & quelques autres, dont on vouloit purger l'Etat & les Familles ; mais comme les uns & les autres n'y ſont venus, que par petites troupes, & qu'on a eu une très-grande attention à ne les pas laiſſer enſemble, on a preſque toujours eu la conſolation de les voir en très-peu de tems, ſe réformer ſur les bons exemples qu'ils avoient devant les yeux, & ſe faire un devoir de la néceſſité, où ils ſe trouvoient de vivre en véritables Chrétiens, dans un Pays, où tout les portoit au bien, & les éloignoit du mal.

Etabliſſement des Hoſpitalieres & des Urſulines.

Deux choſes manquoient encore à une Colonie ſi bien reglée ; à ſçavoir, une Ecole pour l'inſtruction des Filles, & un Hôpital pour le ſoulagement des Malades. Il y avoit déja quelques années que les Jeſuites ſe donnoient de grands mouvemens pour lui procurer ce double avantage ; mais ils portoient encore leurs vûës plus loin. En ſollicitant la Fondation d'un Hôpital, ils avoient bien deſſein de ſoulager les Colons, la plûpart fort pauvres, & ſans reſſource dans leurs maladies ; mais leur but étoit encore de s'attacher de plus en plus les Sauvages, par les ſoins qu'on prendroit de leurs Malades, dans une Maiſon toute conſacrée à la charité : & dans le projet de faire venir des Urſulines de France, ils ſongeoient bien autant à l'éducation des petites Filles Sauvages, qu'à celle des Filles Françoiſes,

Le premier de ces deux projets fut preſqu'auſſi-tôt approuvé, que propoſé, & ſon execution ne ſouffrit aucun retardement. Madame la Ducheſſe d'Aiguillon voulut être la Fondatrice de l'Hôtel-Dieu ; & pour avoir des Sujets propres à une telle entrepriſe, elle s'adreſſa aux Religieuſes Hoſpitalieres de Dieppe. Ces ſaintes Filles accepterent avec joye, & avec reconnoiſſance, une ſi belle occaſion de faire le ſacrifice de tout ce qu'elles avoient de plus cher au monde, pour le ſervice des Pauvres malades du Canada. Toutes s'offrirent, toutes demanderent avec larmes d'être admiſes ; mais on n'en choiſit que trois, qui ſe tinrent prêtes à partir par les premiers vaiſſeaux.

1639. La Fondation des Urſulines ſouffrit plus de difficultés : la Compagnie du Canada ne s'en mêla point, peut-être parce qu'on ne la jugeoit pas d'une néceſſité ſi preſſante ; cette affaire avoit déja

été plus d'une fois sur le point d'être consommée, & avoit toujours échoüé au moment, qu'on se croyoit assûré du succès. Enfin une jeune Veuve de condition, nommée Madame de la Peltrie, fut celle, dont les mesures se trouverent plus justes, & dont le courage fut plus constant. J'ai raconté dans un autre Ouvrage (*a*), le détail de ce qui se passa de merveilleux à cette occasion, & la maniere, dont l'illustre Fondatrice, après avoir surmonté des obstacles, qui paroissoient invincibles, consacra ses biens & sa personne même à la bonne œuvre, que le Ciel lui avoit inspirée, & qu'il cimenta d'un miracle éclattant. 1639.

D'Alençon, où elle demeuroit, elle se transporta à Paris, pour y regler les affaires de sa Fondation, puis à Tours, pour y chercher des Religieuses Ursulines. Elle en tira l'illustre Marie de l'Incarnation, la Therese de la France, pour m'exprimer comme les plus grands Hommes du dernier siécle, & Marie de S. Joseph, que la Nouvelle France, qui l'a possedée peu de tems, regarde comme un de ses Anges tutelaires; de-là elle se rendit à Dieppe, où elle avoit donné ordre qu'on lui frettât un Navire: elle y acquit une troisiéme Ursuline, & le quatriéme de Mai 1639. elle s'embarqua avec les Religieuses Hospitalieres, & le P. Barthelemy Vimond, qui alloit succeder au P. le Jeune dans l'Emploi de Superieur Général des Missions, & qui conduisoit une recruë d'Ouvriers Apostoliques. Après une longue & périlleuse navigation, cette nombreuse trouppe arriva à Quebec le premier jour d'Août.

Réception qu'on leur fait.

On n'omit rien pour faire comprendre aux Sauvages combien il falloit qu'on eût à cœur leurs interêts, & le salut de leurs ames, puisque des Femmes mêmes, & de jeunes Filles, élevées dans l'abondance & la délicatesse, sans craindre les périls de la mer, quittoient une vie douce & tranquille, pour venir instruire leurs Enfans, & prendre soin de leurs Malades. Le jour de l'arrivée de tant de Personnes si ardemment desirées fut pour toute la Ville un jour de Fête, tous les travaux cesserent, & les Boutiques furent fermées. Le Gouverneur reçut ces Heroïnes sur le Rivage, à la tête de ses Troupes, qui étoient sous les armes, & au bruit du canon: après les premiers complimens, il les mena, au milieu des acclamations du Peuple, à l'Eglise, où le *Te Deum* fut chanté, en actions de graces.

(*a*) La Vie de la Mere Marie de l'Incarnation.

1639. Leur ferveur.

Ces saintes Filles de leur côté, & leur généreuse Conductrice, voulurent dans le premier transport de leur joye, baiser cette terre, après laquelle elles avoient si lontems soupiré, qu'elles se promettoient bien d'arroser de leurs sueurs, & qu'elles ne desesperoient pas même teindre de leur sang. Les François mêlés avec les Sauvages, les Infidéles même confondus avec les Chrétiens, ne se lassoient point, & continuerent plusieurs jours à faire tout retentir de leurs cris d'allegresse, & donnerent mille bénédictions à celui, qui seul peut inspirer tant de force & de courage aux personnes les plus foibles. A la vûë des Cabannes Sauvages, où l'on mena les Religieuses le lendemain de leur arrivée, elles se trouverent saisies d'un nouveau transport de joye: la pauvreté & la mal-propreté, qui y regnoient, ne les rebuterent point, & des objets si capables de ralentir leur zéle, ne le rendirent que plus vif; elles témoignerent une grande impatience de commencer l'exercice de leurs fonctions.

Courage de Madame de la Peltrie.

Madame de la Peltrie, qui n'avoit jamais desiré d'être riche, & qui s'étoit fait pauvre de si bon cœur pour JESUS-CHRIST, ne put s'empêcher de dire, qu'elle eût voulu avoir en sa disposition de quoi attirer toutes les Nations du Canada à la connoissance du vrai Dieu, & elle prit une ferme résolution, qu'elle garda toute sa vie, de ne s'épargner en rien, lorsqu'il s'agiroit de procurer le salut des ames. Son zéle la porta même à cultiver la terre de ses propres mains, pour avoir de quoi soulager les Pauvres Néophytes. Elle se dépoüilla en peu de jours de ce qu'elle s'étoit réservé pour son usage, jusqu'à se réduire à manquer du nécessaire, pour vêtir les Enfans, qu'on lui presentoit presque nuds; & toute sa vie, qui fut assez longue, ne fut qu'un tissu d'actions de la plus héroïque charité: elles ont rendu sa mémoire à jamais respectable à toute la Nouvelle France, où le fruit de sa bonne œuvre se perpetuë au grand avantage de toute cette Colonie.

Premiers travaux des Religieuses.

Après les visites, dont je viens de parler, les Religieuses des deux Instituts s'embrasserent tendrement, & se séparerent pour s'aller renfermer chacune dans leurs Cloîtres, les Ursulines à Quebec, & les Hospitalieres à Sylleri, où le nombre des Sauvages croissoit de jour en jour, & où elles étoient à portée de recevoir les Malades de la Ville & de la Campagne. Rien n'étoit plus petit, ni moins accommodé que ces Monasteres; les Servantes du Seigneur en prirent toute l'incommodité

dité pour elles, les Malades, ni les Enfans ne s'en reſſenti- 1639.
rent preſque point. Dieu voulut cependant mettre les unes & les autres aux plus rudes épreuves ; le Séminaire des Urſulines fut d'abord attaqué de la petite Vérole, & une maladie Populaire amena à l'Hôpital beaucoup plus de Malades, qu'il n'y avoit de Lits, ni même d'eſpace pour en mettre.

Ces contre-tems ne déconcerterent point les Religieuſes ; elles fournirent à tout d'une maniere, qu'on avoit peine à comprendre, & jamais on ne vit mieux juſqu'où va le pouvoir de la charité. Ce qui ſurprit davantage tout le monde, c'eſt que dans un tel accablement, dans un changement ſi extrême de vie & de climat, avec une nourriture groſſiere, de ſi grandes fatigues, & la privation de toutes les commodités, que l'uſage a rendu comme néceſſaires, ces ſaintes Filles, ſans ceſſe au milieu des Malades, joüirent lontems pour la plûpart d'une ſanté parfaite, & ſe trouverent en état d'ajouter à leurs pénibles travaux, l'étude des Langues Sauvages.

Tant de ſecours ſpirituels, venus de France tout à la fois, ne pouvoient manquer de donner une grande activité aux affaires de la Religion : il ſe fit en effet de grands changemens parmi les Sauvages, & il n'y avoit plus qu'à ſoûtenir ces premieres démarches, pour faire entrer dans le ſein de l'Egliſe la plus grande partie des Nations du Canada. Les dépenſes faites à Sylleri, pour y aſſembler les nouveaux Convertis, & ceux, qui vouloient ſe faire inſtruire ; les deux Etabliſſemens, dont je viens de parler ; toutes les Miſſions renforcées d'Ouvriers infatigables, & qui ne s'épargnoient point ; la pieté & la charité des principaux Habitans, qui ne ſe refuſoient à rien pour les ſeconder, juſqu'à prêter leurs propres Lits, pour y coucher les Malades : c'étoit là une de ces conjonctures précieuſes, qu'il importe de ſaiſir, & qui ne reviennent plus, quand on les a laiſſé échapper, ſans en tirer tout l'avantage, qu'on pouvoit s'en promettre.

La Compagnie du Canada continuë à négliger cette Colonie.

Il eſt certain que les eſprits étoient en France & en Amerique dans la meilleure diſpoſition du monde pour peupler cette Colonie, & pour établir toutes les branches de Commerce, que peut produire un ſi bon fond ; mais la Compagnie des cent Aſſociés demeuroit dans une inaction, qui ſera toujours incompréhenſible ; & il arrivoit de-là que les Miſſions & les Communautés, qui devoient tirer leur principal appui de la Colonie, en étoient preſque le ſeul ſoûtien : cependant

1639. le fond, qui faiſoit ſubſiſter les Miſſionnaires & les Religieuſes, n'étoit en bonne partie que caſuel; on ne devoit pas compter qu'il continuât toujours ſur le même pied, & il diminua en effet peu-à-peu.

Continuation de la Guerre entre les Hurons & les Iroquois.

1640. La Guerre recommençoit plus vivement que jamais entre les Iroquois & les Hurons; mais quoique les premiers euſſent ſouvent l'avantage, pour les raiſons que j'ai dites; les ſeconds, qui n'avoient rien perdu de leur ancienne bravoure, ne laiſſoient point d'avoir quelquefois leur revanche. Un jour que les Miſſionnaires s'étoient tous réunis dans une Bourgade, pour y conferer de leurs affaires, on y apprit la nouvelle de la défaite d'un Parti conſidérable d'Iroquois, & on y amena un Priſonnier, qui y fut brûlé, & qui fut aſſez heureux pour paſſer de cette eſpece d'Enfer, au Séjour des Elus, du moins à en juger par les diſpoſitions, dans leſquelles il parut mourir. Comme c'eſt le premier Adulte de cette Nation, qu'on ſçache avoir reçu le Baptême, j'ai cru devoir ici m'étendre un peu ſur les principales circonſtances de ſa mort, je les tire du détail de ſon ſupplice, que le P. de Brebeuf, qui en fut le témoin oculaire, en fait dans une de ſes Lettres.

Hiſtoire du premier Iroquois Chrétien.

Dès que ce Priſonnier fut arrivé au Village, les Anciens tinrent conſeil, pour décider de ſon ſort, & la concluſion fut qu'il ſeroit mis entre les mains d'un vieux Chef, pour remplacer, s'il le vouloit, un de ſes Neveux, pris par les Iroquois; ou pour en faire ce qu'il jugeroit à propos. D'autre part le P. de Brebeuf ne fut pas plutôt inſtruit de ce qui ſe paſſoit, qu'il alla trouver le Priſonnier, réſolu de ne le point quitter, qu'il ne l'eût fait entrer dans la voye du ſalut: il l'apperçut d'abord au milieu d'une troupe de Guerriers, revêtu d'une robe de Caſtor toute neuve, ayant au col un collier de porcelaine, & un autre, qui lui ceignoit le front, en forme de diadême. On le faiſoit chanter, ſans lui donner un moment de relâche, mais on ne le maltraitoit point. Ce qui étonna le plus le Miſſionnaire, c'eſt qu'il étoit auſſi tranquille, & qu'il avoit le viſage auſſi ſerein, que s'il n'eût encore rien ſouffert, ou qu'il fût aſſûré de la vie: il avoit néanmoins fort mal paſſé ſon tems dans les premiers jours de ſa captivité, & il avoit plus à craindre qu'à eſperer pour la ſuite.

Le P. de Brebeuf fut invité, ſelon la coûtume, à le faire chanter, mais il s'en excuſa, & s'étant un peu plus approché de lui, il remarqua qu'on lui avoit écraſé une main entre des cail-

loux, & qu'on lui en avoit arraché un doigt; qu'il manquoit auſſi à l'autre main deux doigts, qu'on lui avoit coupés avec une hache, & que tout l'appareil, qu'on avoit mis à ces playes, conſiſtoit en quelques feüilles d'arbres liées avec de petites bandes d'écorce. Outre cela les jointures de ſes bras étoient brûlées, & il y avoit une grande inciſion à l'un des deux. C'étoit pendant le voyage, qu'on l'avoit mis en cet état, car du moment, qu'il étoit entré dans la premiere Bourgade Huronne, il n'avoit reçu que de bons traittemens. Toutes les Cabannes l'avoient régalé, & on lui avoit donné une jeune fille, pour lui tenir lieu de Femme; en un mot, à le voir au milieu de ces Sauvages, on n'eût jamais imaginé que des gens, qui lui faiſoient tant d'amitié, dûſſent être bientôt comme autant de Démons, acharnés à le tourmenter. 1640.

Le P. de Brebeuf, à qui on laiſſa toute liberté de traitter avec lui, commença par lui dire, que ne pouvant contribuer en rien au ſoulagement de ſes maux, il vouloit du moins lui apprendre à les ſouffrir, non pas préciſément en Brave, pour acquerir une gloire, qui ne lui ſeroit d'aucune utilité après ſa mort, mais par un motif plus ſolide & plus relevé; & que ce motif étoit l'eſperance bien fondée que ſes peines ſeroient ſuivies d'un bonheur parfait & ſans fin. Il lui expliqua enſuite en peu de mots les articles les plus eſſentiels de la Doctrine Chrétienne, & il le trouva non-ſeulement docile, mais, contre l'ordinaire des Sauvages, fort attentif, & prenant plaiſir à ce qu'il lui diſoit. Il profita de ces bonnes diſpoſitions, & il crut reconnoître que la Grace operoit puiſſamment dans le cœur de ce Captif: il acheva de l'inſtruire, le baptiſa, & le nomma *Joſeph*.

Il obtint enſuite la permiſſion de le conduire chez lui tous les ſoirs, & de le garder pendant la nuit. Il auroit bien ſouhaitté quelque choſe de plus, mais la deſtinée du Priſonnier ne dépendoit plus de ceux, de qui il auroit pû obtenir ſa délivrance. Ses playes le faiſoient extrêmement ſouffrir, parce qu'elles étoient pleines de Vers; il demandoit avec inſtance, qu'on les arrachât; mais il ne fut pas poſſible d'en venir à bout, ces Inſectes rentrant, dès qu'on ſe mettoit en devoir de les tirer. Les feſtins continuoient, & c'étoit toujours en ſon nom, auſſi en faiſoit-il tous les honneurs, en chantant juſqu'à extinction de voix. On le promena enſuite de Bourgade en Bourgade, & pendant tout le chemin il falloit qu'il chan-

1640. tât. Il n'avoit de repos, que quand le Pere de Brebeuf, ou quelqu'autre Miſſionnaire, avoit permiſſion de l'entretenir. Alors, non-ſeulement on ne les interrompoit point, mais tous les Sauvages s'aſſembloient autour d'eux, pour écouter le Pere, & pluſieurs profiterent de ce qu'ils entendirent.

Enfin on arriva au Village du Chef, à qui le Priſonnier avoit été donné, & qui ne s'étoit point encore expliqué ſur ce qu'il en vouloit faire. Joſeph parut devant cet Arbitre ſouverain de ſon ſort, avec la contenance d'un Homme, à qui la vie & la mort ſont indifferentes. Il ne fut pas longtems dans l'incertitude de ce qu'il devoit devenir. „ Mon Neveu, lui dit le vieux „ Capitaine, tu ne ſçaurois croire la joye, que je reſſentis, en „ apprenant que tu étois à moi. Je m'imaginai d'abord que ce- „ lui, que j'ai perdu, étoit réſuſcité, & je réſolus de te mettre „ en ſa place. Je t'avois déja préparé une natte dans ma Caban- „ ne, & ce m'étoit un grand plaiſir de penſer que j'allois couler „ tranquillement le reſte de mes jours avec toi; mais l'état, où „ je te vois, me force de changer de réſolution. Il eſt évident „ qu'avec les douleurs, & les incommodités, que tu ſouffres, la „ vie ne te peut plus être qu'à charge, & tu me ſçauras ſans „ doute bon gré d'en abreger le cours. Ce ſont ceux, qui t'ont „ mutilé de la ſorte, qui te font mourir. Courage donc, mon „ Neveu, prépare-toi pour ce ſoir, fais voir que tu es un Hom- „ me, & ne te laiſſe point abattre par la crainte des tourmens.

Le Priſonnier écouta ce diſcours, comme s'il ne l'eût pas regardé; il répondit d'un ton de voix ferme, *voilà qui va bien.* Alors la Sœur de celui, qu'il devoit remplacer, s'approcha de lui, & comme ſi elle eût vû ſon propre frere, elle lui donna à manger, & le ſervit avec toutes les apparences de la plus ſincere & de la plus tendre amitié. Le vieux Chef lui-même le careſſa beaucoup; il lui mettoit ſa pipe à la bouche, & le voyant tout couvert de ſueur, il l'eſſuyoit, & lui donnoit toutes les marques poſſibles d'une affection vraiment paternelle.

Vers le midi le Priſonnier fit ſon feſtin d'adieu, aux dépens „ de ſon Oncle, & tout le monde étant aſſemblé, il dit: „ Mes „ Freres, je vais mourir, divertiſſez-vous hardiment autour de „ moi; ſongez que je ſuis un Homme, & ſoyez perſuadés que je „ ne crains ni la mort, ni tout ce que vous pouvez me faire „ ſouffrir de maux ". Il chanta enſuite, pluſieurs Guerriers chanterent avec lui, après quoi on ſervit à manger. On ne fait point d'invitation pour ces repas, chacun a droit de

s'y trouver, mais la plûpart n'apportent point leur écuelle, & ne veulent être que ſpectateurs. Le feſtin fini, le Patient fut mené au lieu du ſupplice, qui étoit une Cabanne deſtinée à cet uſage : chaque Village en a une de cette nature, elle porte le nom de *Cabanne de ſang*, ou *des Têtes coupées*, & c'eſt toujours celle d'un Chef de Guerre. Dès qu'un Priſonnier y a mis le pied, il n'eſt plus au pouvoir de perſonne de lui faire grace de la vie. Elle n'eſt pourtant pas toujours le lieu des Executions, on les peut faire par-tout. 1640.

Vers les huit heures du ſoir, on alluma onze feux, à une braſſe de diſtance les uns des autres. Tout le monde étoit rangé en haye des deux côtés, les Vieillards derriere ſur une eſpece d'eſtrade, & les jeunes gens, qui devoient être Acteurs, au premier rang. Dès que le Priſonnier fut entré, un Vieillard s'avança, exhorta la Jeuneſſe à bien faire, & ajoûta que cette action étoit importante, & qu'elle ſeroit regardée d'ARESKOUY. Cette courte harangue fut reçuë avec applaudiſſement, ou plutôt avec des hurlemens capables d'effrayer les plus raſſûrés. Le Captif parut en même tems au milieu de l'Aſſemblée, entre deux Miſſionnaires, & les cris redoublerent à cette vûë. On le fit aſſéoir ſur une natte, & on lui lia les mains.

Il ſe leva enſuite, & fit le tour de la Cabanne, danſant & chantant ſa chanſon de mort. Cela fait, il retourna à ſa place, & ſe remit ſur ſa natte. Alors un Chef de Guerre lui ôta ſa robe, & le montrant ainſi nud à l'Aſſemblée, il dit : „ Un „ Tel (nommant un autre Chef) ôte à ce Captif ſa robe, les Ha- „ bitans de tel Village lui couperont la tête, & la donneront „ avec un bras à un Tel (qu'il nomma encore), lequel en „ fera feſtin. Auſſi-tôt la ſcene la plus tragique & la plus horrible commença, & le Pere de Brebeuf, qui fut preſent à tout, en a fait une deſcription, qui fait frémir. Ce Miſſionnaire obtenoit de tems en tems des Bourreaux qu'on donnât un peu de relâche au Patient, & en profitoit pour l'exhorter à offrir ſes maux à un Dieu, qui ſçauroit bien l'en dédommager, & qui lui-même avoit ſouffert pour nous toutes ſortes d'indignités & de tourmens.

Tandis qu'il parloit, on faiſoit ſilence, & chacun l'écoutoit avec beaucoup d'attention. Joſeph répondoit à tout, comme s'il n'eût ſenti aucun mal, & tout le tems que dura ſon ſupplice, il ne lui échappa rien, dont ſes charitables Inſtructeurs puſſent le reprendre. Il parloit même quelquefois des affaires

1640. de ſa Nation, comme s'il eût été au milieu de ſa Famille & de ſes Amis. On avoit prolongé ſon ſupplice, parce que les Vieillards avoient déclaré qu'il étoit de conſéquence, que le Soleil Levant le trouvât encore en vie : dès que le jour parut, on le conduiſit hors du Village, où on ne le ménagea plus. Enfin, comme on le vit ſur le point d'expirer, de peur qu'il ne mourût autrement que par le fer, contre ce qui étoit ordonné dans ſa Sentence, on lui coupa un pied, une main & la tête. La diſtribution s'en fit, ſelon qu'il avoit été marqué, & le reſte du corps fut mis dans la chaudiere.

Situation de la Miſſion Huronne.

La Miſſion Huronne avoit alors de grandes contradictions à eſſuyer, mais elles étoient entremêlées de ſuccès, qui donnoient de grandes eſperances aux Ouvriers Evangéliques. Le détail, qu'ils en font eux-mêmes dans leurs Lettres, a véritablement quelque choſe de bien touchant, & ces Lettres ſont écrites avec tant de ſimplicité & de candeur, qu'on ne doit point être ſurpris, ſi elles intéreſſérent tant de perſonnes de pieté à la converſion des Infidéles du Canada. On y voit d'un côté des Sauvages attirés par une impreſſion ſecrette de la Grace, & par la charité de leurs Maîtres en J. C. ſe préſenter en foule au Baptême : un grand nombre de Priſonniers Iroquois entrer, comme celui, dont nous parlions tout à l'heure, dans la voye du ſalut, & par la même porte que lui, & faire paroître juſqu'au dernier ſoupir des ſentimens, dont leurs Ennemis mêmes étoient touchés : enfin de ces converſions ineſperées, où le doigt de Dieu ſe rend ſenſible aux plus incrédules.

D'autre part, on y repreſente les Prédicateurs de l'Evangile toûjours au moment d'être les victimes d'une émeute populaire, excitée par un accident imprévû ; du reſſentiment d'un Pere, qui s'eſt imaginé que la Priere, ou le Baptême a fait mourir ſon Fils ; du caprice d'un méchant eſprit, dont un rêve prétendu, ou un mauvais rapport a échauffé la bile, ou troublé l'imagination. On avoit les mêmes aſſauts à ſoûtenir parmi les autres Nations, & entre pluſieurs exemples, que j'en trouve dans mes Mémoires, j'en ai choiſi un, qui caracteriſe trop bien les Sauvages, pour le paſſer ſous ſilence.

Aventure ſinguliere du Pere Lallemant.

Le P. Jerôme Lallemant, Frere du P. Charles Lallemant, dont j'ai déja parlé, étoit en chemin pour ſe rendre chez les Hurons, & avoit pris ſa route par la grande Riviere des Outaouais. Il rencontra des Algonquins, qui avoient dreſſé leurs Cabanes ſur le bord de cette Riviere, & les Hurons, qui le con-

duiſoient, jugerent à propos de s'arrêter quelque tems avec eux. Le Miſſionnaire prit ce moment pour réciter ſon Office, & ſe retira un peu à l'écart. Il avoit à peine commencé, qu'on l'appella ; on le fit entrer dans une Cabanne, & on lui dit de s'aſſéoir auprès d'un Algonquin, dont l'air ſombre & courroucé ajoûtoit quelque choſe de ſiniſtre à ſa mauvaiſe phyſionomie. 1640.

Le Pere n'eut pas plutôt pris place à côté de lui, que ce Barbare le regardant de travers, lui reprocha qu'un François en paſſant par ſon Village, s'étoit aviſé de ſaigner un de ſes Parens malade, & l'avoit tué. En achevant ces mots, il entre en fureur, ſaiſit une hache d'une main, prend une corde de l'autre, & fait entendre au Miſſionnaire, qu'il faut qu'il meure, pour appaiſer l'eſprit de ſon Parent, & qu'il ne lui laiſſe que le choix du genre de mort. Le Pere ne pouvoit oppoſer que des raiſons à ce Furieux, mais il n'étoit pas en état de les entendre ; il s'étoit même déja jetté ſur le Miſſionnaire, & faiſoit mine de vouloir l'étrangler ; mais ſoit que ſa fureur ne fût pas au point, où elle paroiſſoit, ſoit qu'elle ne lui laiſſât pas aſſez de préſence d'eſprit, pour ſçavoir ce qu'il faiſoit, il avoit engagé dans ſa corde le collet de la ſoutanne du Pere, enſorte que, quoiqu'il tirât de toute ſa force, il ne lui faiſoit pas beaucoup de mal.

Après s'être ainſi bien fatigué inutilement, il s'apperçut de ſa bêtiſe, & voulut détacher le collet de la ſoutanne, mais n'en ayant pû venir à bout, il leva ſa hache, comme pour la décharger ſur la tête du Miſſionnaire, qui s'échappa de ſes mains. Les Hurons demeuroient ſpectateurs tranquilles de cette ſcene, comme de la choſe du monde, qui les intéreſſoit le moins ; mais deux François étant accourus au bruit, tomberent rudement ſur l'Algonquin, & l'alloient aſſommer, ſi le Pere Lallemant ne les en eût empêché, en leur repreſentant les ſuites, que pourroit avoir la mort de cet Homme : il ajoûta qu'il valloit mieux avertir ſérieuſement les Hurons, que le Gouverneur Général s'en prendroit à eux, s'il arrivoit quelque malheur à un Religieux, qu'il leur avoit confié, & ils prirent ce parti.

Les Hurons tinrent conſeil entr'eux, après quoi ils déclarerent à l'Algonquin, que le P. Lallemant étoit ſous leur ſauve-garde. Cette déclaration n'eut pas d'abord un grand effet ; & comme ceux qui l'avoient faite, s'en tenoient là, ſans

1640. prêter main-forte aux François, & que l'Algonquin étoit bien accompagné, le Miſſionnaire fut encore aſſez lontems en grand danger. Enfin les Hurons voyant ce Barbare un peu plus tranquille, ou parce que la laſſitude avoit moderé ſa rougue, ou parce qu'il n'avoit pas prétendu pouſſer la choſe à l'extrémité, ils lui dirent que s'il vouloit relâcher le Pere, ils couvriroient le Mort, c'eſt-à-dire, qu'ils lui feroient quelque préſent, pour le conſoler de la perte de ſon Parent. Cette propoſition acheva de le calmer; les Hurons lui donnerent quelques Pelleteries, comptant bien, qu'ils n'y perdroient rien, & s'embarquerent ſur le champ avec le Miſſionnaire.

Souffrances des Miſſionnaires.

Ce ne fut pas là ſeule avanie, que le P. Lallemant eut à eſſuyer pendant ce voyage, & il n'y avoit aucun de ſes Confreres, à qui il ne fût arrivé quelque choſe de ſemblable; pluſieurs mêmes avoient reçû de rudes baſtonades. Rien ne faiſoit mieux voir la foibleſſe de la Colonie, dont les Sauvages comprenoient tous les jours de plus en plus qu'ils n'avoient pas beaucoup à craindre, ni à eſperer: d'autre part, l'extrême deſir qu'avoient les Miſſionnaires de réduire toutes ces Nations ſous le joug de la Foi, leur rendoit ces mauvais traitemens ſupportables, & leur paſſion pour les ſouffrances leur y faiſoit même trouver de la conſolation: d'autant plus qu'ils étoient ſouvent les ſuites du ſuccès de leurs travaux, & de glorieuſes marques de leurs victoires.

Leurs occupations.

Rien d'ailleurs n'étoit plus Apoſtolique, que la vie qu'ils menoient. Tous leurs momens étoient comptés par quelque action héroïque, par des converſions, ou par des ſouffrances, qu'ils regardoient comme de vrais dédommagemens, lorſque leurs travaux n'avoient pas produit tout le fruit, dont ils s'étoient flattés. Depuis quatre heures du matin, qu'ils ſe levoient, lorſqu'ils n'étoient point en courſe, juſqu'à huit, ils demeuroient ordinairement enfermés: c'étoit le tems de la Priere, & le ſeul, qu'ils euſſent de libre pour leurs exercices de pieté. A huit heures chacun alloit, où ſon devoir l'appelloit; les uns viſitoient les Malades, les autres ſuivoient dans les Campagnes ceux, qui travailloient à cultiver la terre; d'autres ſe tranſportoient dans les Bourgades voiſines, qui étoient deſtituées d'Ouvriers. Ces courſes produiſoient pluſieurs bons effets; car en premier lieu il ne mouroit point, ou il mouroit bien peu d'Enfans ſans Baptême: des Adultes mêmes, qui avoient refuſé de ſe faire inſtruire, tandis qu'ils étoient en ſanté, ſe rendoient

doient dès qu'ils étoient malades : ils ne pouvoient tenir contre l'induſtrieuſe & la conſtante charité de leurs Medecins. En ſecond lieu ces Barbares s'apprivoiſoient de jour en jour avec les Miſſionnaires ; ce commerce adouciſſoit leurs mœurs, & les faiſoit inſenſiblement revenir de leurs préjugés. Rien d'ailleurs n'étoit plus édifiant que la conduite des nouveaux Chrétiens : plus on avoit eu de peine pour les gagner à J. C. plus on avoit de conſolation de voir les ſentimens de leur cœur, où la Grace ne trouvoit plus d'obſtacles à ſes opérations. Leurs Prieres & leurs autres exercices de pieté ſe faiſoient en commun, & aux heures marquées, & il y en avoit peu, qui n'approchaſſent des Sacremens, au moins tous les huit jours. 1640.

Les guériſons fréquentes opérées par la vertu des remedes, que les Peres leur diſtribuoient libéralement, concilioient à ces Miſſionnaires encore plus de credit ; les Jongleurs perdoient beaucoup du leur, & par là quantité de mauvaiſes coûtumes, de pratiques ſuperſtitieuſes, & de cérémonies indécentes s'aboliſſoient. Enfin il reſtoit toujours un Religieux dans la Maiſon, pour y tenir une Ecole, pour faire les Prieres publiques aux heures reglées dans la Chapelle, & pour recevoir les viſites des Sauvages, qui ſont extrêmement importuns. Sur le déclin du jour tous ſe réuniſſoient pour tenir une eſpece de Conference, où chacun propoſoit ſes doutes, communiquoit ſes vûës, éclairciſſoit les difficultés, qu'il avoit ſur la Langue : on s'animoit & on ſe conſoloit mutuellement, on prenoit de concert des meſures pour avancer l'œuvre de Dieu, & la journée finiſſoit par les mêmes exercices, qui l'avoient commencée.

Leur maniere d'inſtruire.

Outre les inſtructions, qui ſe faiſoient regulierement pour les Néophytes, & pour les Proſelytes dans la Chapelle, il y en avoit de tems en tems de publiques pour tout le monde. Avant que de les commencer, un des Miſſionnaires alloit la clochette à la main, à l'exemple de S. François-Xavier, non-ſeulement par tout le Village, mais encore aux environs, & tâchoit d'engager tous ceux, qu'il rencontroit, à le ſuivre. Ces inſtructions ſe faiſoient ſouvent en forme de Conference, où chacun avoit la liberté de parler ; ce qui parmi les Sauvages n'eſt jamais ſujet à aucune confuſion. Rarement on ſortoit de ces Aſſemblées, ſans avoir fait quelque conquête. Enfin outre ces Conferences publiques, il s'en tenoit de particulieres, où l'on n'appelloit que les Chefs, & d'autres perſonnes conſiderables. C'étoit là qu'on diſcutoit avec ſoin certains articles

1640. de la Religion, dont on ne jugeoit pas qu'on dût inſtruire ſitôt la multitude, mais uniquement ceux, qu'on connoiſſoit plus capables de les comprendre, & dont l'autorité pouvoit ſervir beaucoup au progrès de l'Evangile.

J'ai cru devoir m'étendre un peu ſur les obſtacles, qu'on a rencontrés à la converſion des Sauvages du Canada; du moins ceux, qui ſe ſont perſuadés que la Foy n'a fait aucun progrès parmi ces Barbares, ne pourront-ils pas m'accuſer de les avoir diſſimulés; je ne crains point non plus qu'on me ſoupçonne d'avoir exaggeré les fatigues, les ſouffrances, & la perſeverance des Ouvriers Apoſtoliques, qui ont arroſé de leurs ſueurs & de leur ſang cette partie du champ, que le Pere de Famille leur avoit confiée. Toute la Nouvelle France rend depuis plus d'un ſiécle un témoignage ſi public à la vie dure & vraiment Apoſtolique, qu'ils ont menée, & à l'éminente ſainteté de pluſieurs, qu'on ne ſeroit point reçu à le revoquer en doute, & qu'il n'eſt pas poſſible de le recuſer. Ce que je dirai dans la ſuite des benedictions, que le Ciel répandit ſur leurs travaux, eſt apuyé ſur le même témoignage.

Sans vouloir donc mettre en parallele ces Apôtres avec les premiers Fondateurs de l'Egliſe Chrétienne, je crois être en droit de demander ſur quel fondement on prétendroit pouvoir douter de la réalité des converſions, dont je ne pourrai me diſpenſer de parler, ſans manquer à ce que la fidélité de l'Hiſtoire exige de moi; des grands exemples de vertu, qu'on a vû pratiquer à un aſſez grand nombre de Néophytes; & des merveilles, que Dieu a opérées en leur faveur? L'experience nous apprend que trois ſortes de Perſonnes ſeront extrêmement en garde ſur tous ces articles. Les uns, qui ont connu des Sauvages, en convenant qu'ils ne manquent point d'une ſorte d'eſprit, ſoûtiennent qu'ils l'ont tout-à-fait bouché ſur ce qui ne tombe point ſous les ſens, ou n'ont aucun rapport à leurs affaires, dont la ſphere eſt fort bornée; d'où ils concluent qu'il n'eſt pas poſſible de leur faire aſſez bien comprendre les grandes vérités de notre Religion, pour en faire même des Chrétiens ordinaires. Les autres, ne faiſant attention qu'au naturel diſſimulé & volage de ces Barbares, n'imaginent point qu'on puiſſe venir à bout de les gagner, & de les fixer au point de les établir dans la pratique ſincere & conſtante des vertus Chrétiennes. Les troiſiémes ſe récrient au ſeul nom de tout ce qui paſſe les forces & le cours ordinaire de la nature;

& ſi on les voit tous les jours s'inſcrire en faux ſur les miracles, qui ſont le plus juridiquement atteſtés, & le plus ſolemnellement approuvés par l'Egliſe, avec quelle hauteur ne rejetteront-ils pas ce qu'on leur rapportera en ce genre d'une Chrétienté, compoſée de Néophytes, dont il auroit fallu, diſent-ils, commencer par faire des Hommes, avant que de les rendre adorateurs de Jesus-Christ? 1640.

Mais ni les uns, ni les autres ne font pas aſſez reflexion, 1°. que la converſion d'un Infidéle, quel qu'il ſoit, non plus que celle d'un Pécheur, ne peut être l'Ouvrage que de la Grace, devant laquelle les plus grands, comme les moindres obſtacles diſparoiſſent. Elle eſt venuë à bout des Juifs, pour qui Jesus-Christ crucifié étoit un ſcandale, & des Gentils, qui traitoient ſa Croix de folie. Elle peut tirer des pierres mêmes des Enfans d'Abraham (*a*); c'eſt-à-dire, faire germer la Foi la plus vive, & la charité la plus ardente dans les cœurs les plus durs, & dans les eſprits les plus groſſiers: & portât-on la prévention juſqu'à douter, comme ont fait quelques-uns, que les Ameriquains fuſſent des Hommes, ne pourroit-on pas leur répondre avec les plus célébres Docteurs de l'Egliſe: *Homines & jumenta ſalvabis, Domine* (*b*)? Or dès-là que l'opération toute puiſſante de la Grace a pu faire ces grands changemens, eſt-il permis d'y mettre des bornes, en diſant qu'elle n'a pas pu élever ces nouveaux Chrétiens à la ſainteté la plus éminente, s'ils lui ont été fidéles?

2°. Que les promeſſes, que le Sauveur du Monde a faites à ſes Diſciples, ſoit pour la converſion des Gentils, ſoit pour les moyens ſurnaturels, par le moyen deſquels il devoit y concourir avec eux, regardent tous ceux, qui, juſqu'à ce que tout le Troupeau des Elus ſoit réuni, auront reçu une miſſion legitime pour travailler à cette réunion. Que, ſi les miracles, ſelon S. Auguſtin, furent néceſſaires au commencement de l'Egliſe, ils le ſont par le même principe, dans toutes les Egliſes naiſſantes; & que le pouvoir de chaſſer les Démons, accordé, non-ſeulement aux premiers Prédicateurs de l'Evangile, mais aux Fidéles mêmes, & qui fait une partie du dépôt confié à l'Egliſe pour tous les tems, ſuppoſe l'Empire des Démons ſur tous ceux, qui n'ont point reçu le ſacré caractére, que nous imprime le Sacrement de la régeneration.

3°. Que de toutes les Nations de l'Univers il n'en eſt aucu-

(*a*) Math. 3. 9. (*b*) Pr. 35. 7.

1640. ne, pour qui le Royaume des Cieux ne ſoit ouvert (*a*), ni à qui les Apôtres n'ayent eu pour eux & pour leurs Succeſſeurs, un ordre exprès d'annoncer l'Evangile : *Docete omnes Gentes* (*b*) ; & que d'en vouloir exclure une ſeule du bienfait de la Redemption, & des tréſors du Ciel, qu'elle renferme, ce ſeroit contredire toutes les Ecritures, qui s'expriment ſur cela de la maniere la plus formelle.

Qu'on diſe donc tout ce qu'on voudra pour diminuer la gloire des Apôtres du Nouveau Monde, on ne ſçauroit nier qu'ils ne ſoient compris parmi ceux, à qui Notre-Seigneur a dit : *Allez, inſtruiſez tous les Peuples.* S'ils n'ont pas reçu leur Miſſion immediatement de lui, ils l'ont reçuë de ceux, qui avoient autorité pour la leur donner ; & chargés d'une bonne partie de l'Ouvrage, ils ont dû compter ſur les mêmes ſecours, & s'aſſûrer de la même aſſiſtance de celui, qui a promis d'être avec ceux, qui ſeroient envoyés pour prêcher ſa Loi juſqu'à la conſommation des ſiécles. Je dis plus, l'auguſte Miniſtere, dont ils ont été honnorés, doit naturellement former ce préjugé dans notre eſprit, qu'ils ont été pour la plûpart ce qu'ils ont du être ; & tout ce que nous rapportons de leurs héroïques vertus, de ce qu'ils ont fait & ſouffert dans l'exercice de ce Miniſtere, eſt tellement dans la vraiſemblance, qu'on devroit être ſurpris qu'ils n'euſſent été tels. Il ne peut y avoir que ceux, qui ont oſé avancer, malgré la promeſſe du Sauveur, que les portes de l'Enfer ont prévalu contre l'Egliſe, qui puiſſent refuſer de reconnoître qu'elle a encore, & qu'elle aura juſqu'à la fin des Apôtres, des Martyrs, & des Saints dans tous les états, & dans tous les Pays, où elle étendra ſon Empire ; & que la vertu des miracles ne lui manquera jamais.

Etat de la Miſſion des Trois Rivieres.

Tout ce que j'ai dit juſqu'à preſent regardoit ſurtout les Miſſions ſedentaires ; c'eſt-à-dire, celles des Hurons & de Sylleri ; mais on tâchoit de proceder dans le même eſprit, & de ſuivre les mêmes regles, autant qu'il étoit poſſible, dans toutes les autres. Aux Trois Rivieres, outre les Algonquins, qui y étoient pour l'ordinaire en aſſez grand nombre, pluſieurs Nations des quartiers les plus reculés vers le Nord, commençoient à ſe montrer, & prenoient l'habitude d'y paſſer toute la belle ſaiſon. La plus conſidérable étoit celle des *Attikamegues*, dont la reſidence ordinaire étoit aux environs du *Lac de S. Thomas*, qu'on trouve par les 50. dégrés de Latitude Septentrionale,

(*a*) Matth. 28. 18. (*b*) *Ibidem.*

en remontant la Riviere, dont les trois bras ont donné le nom à ce poste. On n'eut pas beaucoup de peine à faire goûter à ces Sauvages les vérités de la Religion Chrétienne : ils étoient naturellement dociles, d'une humeur douce, & ils s'affectionnerent d'abord de telle sorte aux François, que rien n'a jamais pu les en separer. La Foi fit pourtant parmi eux des progrès assez lents, parce qu'à l'approche de l'hyver ils retournoient chez eux, & que quand ils revenoient l'année suivante, il falloit recommencer à les instruire comme le premier jour. 1640.

De Tadoussac.

Il se formoit aussi un petit Troupeau de Fidéles à Tadoussac, lieu plus fréquenté qu'aucun autre depuis lontems par les Montagnez, les Papinachois, les Bersiamites, & la Nation du Porc Epi. Ils arrivoient quelquefois tous ensemble, & le plus souvent les uns après les autres ; mais la Traitte finie, ils s'en retournoient chez eux, ou plûtôt ils se dispersoient dans les Montagnes & dans les Forêts, à l'exception d'un petit nombre, qui passoient l'hyver aux voisinages de Tadoussac, & y donnoient assez d'occupation aux Missionnaires. Quelques-uns de ces Peres suivoient aussi de tems en tems les mêmes Montagnez dans leurs chasses d'hyver, pour laquelle ces Sauvages choisissent toujours des lieux affreux & inhabitables, par la raison, que les bêtes fauves s'y trouvent en plus grand nombre.

Des environs du Golphe.

L'Isle *Miscou*, & les environs du Golphe de S. Laurent étoient aussi alors un des plus ordinaires rendez-vous des Sauvages, parce que la Pêche y est très-abondante ; mais la Colonie ne profitoit point de ce commerce, ni de celui des Pelleteries. C'étoit des Marchands de France, qui uniquement attachés au profit present, qu'ils y faisoient, ne prenoient aucune mesure pour le rendre durable & solide. Le Ministere ne s'en mêloit point, non plus que de l'Acadie, qui étoit entre les mains des Particuliers, & ne faisoit aucune attention à l'importance de tous ces postes séparés, qui auroient pu se soûtenir mutuellement, si on avoit pris soin de les fortifier, & de les peupler peu à peu.

Les Sauvages, avec lesquels on traittoit aux environs du Golphe, étoient les mêmes, que ceux de l'Acadie, mais on les appelloit en ces quartiers-là plus communement *Gaspesiens* à cause du Cap de Gaspé, où la plûpart des Vaisseaux venoient moüiller. Ils étoient fort doux, mais ils demeuroient si peu en place, que malgré les soins des Missionnaires, on ne pouvoit presque

1640. parvenir à les inſtruire des vérités de la Religion. Le P. Charles TURSIS venoit d'être la victime de ſon zéle, étant mort de fatigues dans l'Iſle Miſcou, quoique dans l'eſpace de deux années il n'y eût baptiſé qu'un ſeul Enfant. Les PP. Julien PERRAULT, & Martin LIONNES, qui étoient dans ſon voiſinage, n'y travailloient pas plus heureuſement, & ne montroient ni moins de courage, ni moins de patience dans l'exercice d'un ſi infructueux Apoſtolat.

Enfin par tout, où le commerce attiroit les Sauvages, il s'y trouvoit quelqu'un pour leur annoncer JESUS-CHRIST; mais le peu de ſejour, qu'ils faiſoient en un même endroit, ne donnoit pas le tems à cette divine ſemence de la parole de Dieu de germer dans leur cœur. Ce ne fut qu'après qu'on eut trouvé le ſecret de les fixer un peu davantage, qu'on reconnut les admirables diſpoſitions, qu'ils avoient pour le Chriſtianiſme, & qu'on fut en état d'en profiter, ainſi que nous le verrons dans la ſuite. Mais je ne crois pas devoir mettre parmi ces heureuſes diſpoſitions le culte de la Croix, établi, dit-on, de tems immémorial dans toute cette partie Orientale du Canada.

Du culte de la Croix parmi les Gaſpeſiens.

M. de S. VALLIER, Evêque de Quebec, dans une Lettre, qu'il publia au retour d'un premier voyage, qu'il fit dans ſon Diocèſe, parle de ce culte, comme d'un fait averé, & dont il n'eſt pas permis de douter. Il le tenoit d'un Pere Recollet (*a*), qui s'eſt donné bien de la peine pour le mettre en crédit; mais qui a eu autant de contradicteurs, que de Lecteurs inſtruits. D'ailleurs ce Religieux étoit le ſeul, qui eût avancé ce Paradoxe, aucun de ceux, qui avant lui avoient vêcu avec ces Sauvages, & dont pluſieurs ont ſçu leur Langue, & étudié leurs Traditions, beaucoup mieux qu'il n'avoit pu faire, n'y ayant rien découvert de ſemblable. Mais voici apparemment ce qui avoit trompé cet Hiſtorien.

Une Lettre du P. Julien Perrault, écritte en 1635. nous apprend que ces Sauvages prenoient plaiſir à imiter tout ce qu'ils voyoient faire aux Européens, qu'ayant ſurtout remarqué qu'ils formoient ſouvent le Signe de la Croix ſur eux, ils en uſoient de même; quand ils en rencontroient quelques-uns, qu'ils en traçoient la figure ſur differens endroits de leur corps; mais ſans avoir eu d'abord la moindre idée que ce fût une marque de Religion. Cet uſage déja ancien du tems que le P. Chrétien LE CLERCQ réſidoit parmi les Gaſpeſiens, & paſſé peut-être

(*a*) Le P. Chrétien le Clercq, *Hiſtoire de la Gaſpeſie.*

dès lors en pratique ſuperſtitieuſe, aura perſuadé ce Religieux qu'il l'étoit dans ſon origine; il ſe peut bien faire auſſi qu'ayant interrogé ſur cela quelques-uns de ces Sauvages, ces Barbares, qui confondent ſouvent toutes leurs Traditions, lui auront paru ranger celle-ci parmi les plus anciennes. 1640.

Bell action des Hurons.

Cependant la guerre s'échauffoit de plus en plus entre les Iroquois & nos Alliés; les premiers étant tombés inopinément ſur une Nation éloignée, dont je n'ai pu ſçavoir le nom, y firent un maſſacre épouvantable, & contraignirent ceux, qui eurent le bonheur d'échaper, à chercher une retraitte ailleurs. Ils la trouverent chez les Hurons, qui n'eurent pas plûtôt appris leur diſgrace, qu'ils envoyerent au-devant d'eux avec des rafraîchiſſemens, & les recueillirent avec une affection, qui auroit fait honneur à des Chrétiens. Les Miſſionnaires, à qui il ne convenoit pas de ſe laiſſer vaincre en charité par des Infidéles, coururent de leur côté au ſecours de ces pauvres Exilés, & ils eurent la conſolation d'en voir pluſieurs, pour qui leur infortune fut un coup de prédeſtination.

Comment ils en ſont recompenſés.

Leur joye redoubla, lorſqu'étant retournés aux fonctions de leur Miniſtere, dont juſques-là ils n'avoient pas retiré à beaucoup près le fruit, qu'ils avoient lieu d'en attendre, ils s'apperçurent que Dieu, touché ſans doute de la généroſité des Hurons, comme il le fut autrefois des aumônes du Centenier Corneille, avoit changé leur cœur, & que ceux-mêmes, qui avoient toujours été les plus ſourds à leurs exhortations, faiſoient les plus grandes inſtances pour être admis au rang des Proſelytes; mais ce ne fut pas la ſeule recompenſe, que le Seigneur accorda à ces charitables Sauvages.

Défaite d'un Parti Iroquois.

Quelque tems après trois-cent Guerriers Hurons & Algonquins s'étant mis en campagne, une petite Troupe d'Avanturiers, qui avoit pris les devans, rencontra cent Iroquois, qui la chargerent, & qui malgré l'inégalité du nombre, ne purent en prendre qu'un ſeul. Contens néanmoins de ce petit ſuccès, & craignant, s'ils alloient plus loin, d'avoir à faire à trop forte partie, ils ſongeoient à la retraitte, lorſque leur Priſonnier s'aviſa de leur dire que la Troupe, dont lui & ſes Camarades avoient été détachés, étoit beaucoup plus foible qu'eux. Sur ſa parole ils ſe déterminerent à attendre l'Ennemi dans un lieu, où ce même Captif les aſſûra qu'il devoit paſſer: toute la précaution, qu'ils prirent, fut d'y faire une eſpéce de Retranchement, pour ſe garantir de la ſurpriſe.

1640. Les Hurons & les Algonquins parurent bientôt, & les Iroquois au déſeſpoir de s'être laiſſés duper, s'en vengerent d'une maniere terrible ſur celui, qui les avoit engagés dans ce mauvais pas, & qui s'y étoit bien attendu. La plûpart furent enſuite d'avis de chercher à ſe ſauver; mais un Brave levant la voix, s'écria: « Mes Freres, ſi nous avons envie de commettre une telle lâcheté, attendons du moins que le Soleil ſoit ſous » l'horizon, afin qu'il ne la voye pas. » Ce peu de mots eut ſon effet, la réſolution fut priſe de combattre juſqu'au dernier ſoupir, & elle fut exécutée avec toute la valeur, que peuvent inſpirer le dépit & la crainte de ſe deshonnorer en fuyant devant des Ennemis, ſi ſouvent vaincus; mais ils avoient à faire à des Gens, qui ne leur cedoient point en courage, & qui étoient trois contr'un.

Pluſieurs priſonniers ſont baptiſés à la mort.

Après un combat fort opiniâtré, dix-ſept ou dix-huit Iroquois demeurerent ſur la place, le Retranchement fut forcé, & tout ce qui reſtoit d'Ennemis, fut déſarmé & pris. Les Hurons emmenerent dans leurs Villages les Captifs, qui leur étoient échus en partage, & ſe ſurpaſſerent en cruauté à l'égard de ces Infortunés; mais il ſemble que Dieu n'avoit permis la diſgrace de ceux-ci, que pour faire éclatter ſa miſericorde ſur eux. Les Miſſionnaires, à qui on accorda la liberté de les entretenir tout à leur aiſe, les trouverent d'une docilité, qui les étonna: ils les inſtruiſirent ſuffiſamment de nos Myſteres, les baptiſerent tous, & ces Néophytes ſoûtinrent le ſupplice affreux, qu'on leur fit endurer, non avec cette inſenſibilité brutale, & cette fierté feroce, dont ces Barbares font gloire dans ces occaſions, mais avec une patience, des ſentimens, & un courage, dignes du Chriſtianiſme, & que leurs Bourreaux ne purent s'empêcher d'attribuer à la vertu du Baptême.

Cet heureux préjugé avança fort les affaires de la Religion, & autoriſa les Fidéles à la profeſſer plus hautement encore qu'ils n'avoient oſé faire; car juſques-là pluſieurs n'en avoient pas une liberté entiere dans les Cabannes, où ils ne faiſoient pas le plus grand nombre. Quelques-uns mêmes avoient été fort maltraittés à ce ſujet, & quand un Chrétien tomboit malade, on n'omettoit rien pour l'obliger d'avoir recours aux Jongleurs. Pluſieurs ſe laiſſerent ſéduire, & quelques Miſſionnaires ont cru que plus d'une fois dans ces rencontres les preſtiges de ces Charlatans avoient été accompagnés de l'opération viſible du démon.

Cependant

1640.

Adreſſe des Iroquois pour détacher les François des Hurons.

Cependant les Alliés ne profiterent point de l'avantage, qu'ils avoient remporté, ce qui vint de ce qu'ils n'agirent point de concert. Les Cantons de leur côté, plus animés que jamais par l'échec, qu'ils avoient reçu, ſe promirent d'en tirer une vengeance éclattante; mais pour ne pas s'attirer en même tems ſur les bras trop de forces réunies, ils mirent tout en uſage pour empêcher que les François ne ſecouruſſent leurs Alliés, & pour faire même prendre à ceux-ci de l'ombrage des nôtres. Ils firent partir trois-cent Guerriers, qu'ils diviſerent en pluſieurs trouppes, & tout ce qui tomba entre leurs mains de Sauvages, fut traitté avec l'inhumanité ordinaire à ces Barbares; au contraire quelques François, qui furent pris aux environs des Trois Rivieres, ne reçurent aucun mal.

Quelque tems après, pluſieurs Partis parurent aux environs du même Fort, y tinrent pluſieurs mois en échec toutes les Habitations Françoiſes; puis, lorſqu'on s'y attendoit le moins, ils offrirent de faire la paix, à condition que nos Alliés n'y ſeroient pas compris. Cette propoſition fut faite à M. de Champflours, qui avoit ſuccedé depuis peu au Chevalier de Liſle dans le Gouvernement des Trois Rivieres, & ce fut un Priſonnier François, nommé Marguerie, qui lui en porta la parole. Cet Homme ajoûta, que ni lui, ni les Compagnons de ſa captivité n'avoient qu'à ſe louer du traittement, qu'ils avoient reçu des Iroquois, mais qu'il ne croyoit pourtant pas qu'il y eût trop de sûreté à traitter avec eux.

Ils traittent de mauvaiſe foy avec les premiers.

L'avis étoit ſage, mais on n'étoit point en état de faire la guerre; ainſi on crut devoir entrer en négociation, en ſe tenant néanmoins ſur ſes gardes. Le Chevalier de Montmagny, que M. de Champflours avoit averti de ce qui ſe paſſoit, deſcendit juſqu'aux Trois Rivieres dans une Barque bien armée, & envoya de-là aux Iroquois le Sieur Nicolet, & le P. Ragueneau, pour leur redemander les Priſonniers François, qu'ils retenoient, & ſçavoir leurs diſpoſitions touchant la paix. Ces Députés furent bien reçus; on les fit aſſeoir en qualité de Médiateurs ſur un Bouclier; on leur amena enſuite les Captifs liés, mais legerement, & auſſi-tôt un Chef de guerre fit une Harangue fort étudiée, dans laquelle il s'efforça de perſuader que ſa Nation n'avoit rien tant à cœur, que de vivre en bonne intelligence avec les François.

Au milieu de ſon diſcours il s'approcha des Priſonniers, les délia, & jetta leurs liens par-deſſus la Paliſſade, en diſant: « Que

1640. » la Riviere les emporte ſi loin, qu'il n'en ſoit plus parlé ». Il préſenta en même tems un Colier aux deux Députés, & les pria de le recevoir comme un gage de la liberté, qu'il rendoit aux Enfans d'*Ononthio* (*a*). Puis prenant deux pacquets de Caſtors, il les mit au pied des Captifs, & ajoûta qu'il n'étoit pas raiſonnable de les renvoyer tout nuds, & qu'il leur donnoit de quoi ſe faire des robes. Il reprit enſuite ſon diſcours, & dit que tous les Cantons Iroquois deſiroient ardemment une paix durable avec les François, & qu'ils ſupplioient en leur nom Ononthio de cacher ſous ſes habits les haches des Algonquins & des Hurons, tandis qu'on négocieroit cette paix, aſſûrant que de leur part il ne ſeroit fait aucune hoſtilité.

Il parloit encore, quand deux Canots d'Algonquins ayant paru à la vûë de l'endroit, où ſe tenoit le Conſeil, les Iroquois leur donnerent la chaſſe. Les Algonquins, qui ne voyoient nulle apparence de reſiſter à tant de monde, prirent le parti de ſe jetter dans l'eau, & de s'enfuir à la nage, abandonnant leurs Canots, qui furent pillés ſous les yeux du Gouverneur Général. Un procédé ſi indigne montra le peu de fonds, qu'il y avoit à faire ſur la parole de ces Barbares, & la négociation fut rompuë ſur le champ. Les Iroquois n'ayant plus de voiles pour cacher leur perfidie, leverent entierement le maſque, & parlerent avec beaucoup d'inſolence. Le Chevalier de Montagny vouloit en tirer raiſon, mais ils lui échaperent au moment, qu'il croyoit les tenir, & pour ſurcroît de chagrin il apprit preſque en même tems que quantité de Canots Hurons, qui deſcendoient à Quebec chargés de Pelleteries, étoient tombés entre leurs mains.

Situation du Gouverneur Général.

C'étoit ſans doute une ſituation bien triſte pour un Homme en place, que celle où ſe trouvoit ce Général, expoſé tous les jours à recevoir de pareils affronts, faute d'avoir aſſez de Troupes pour tenir ſeulement en équilibre la balance entre deux Partis de Sauvages, qui tous enſemble n'auroient pas pu tenir en campagne contre quatre ou cinq mille François. Mais la Compagnie des cent Aſſociés ne revenoit point de ſon aſſoupiſſement, & la Colonie Françoiſe diminuoit de jour en jour en nombre & en force, au lieu d'augmenter. Une entrepriſe, qui

(*a*) Ononthio en Langue Huronne & Iroquoiſe veut dire *grande Montagne*, & c'eſt ainſi qu'on leur avoit dit que ſe nommoit M. de Montmagny. Depuis ce tems-là ces Sauvages, & à leur exemple tous les autres, ont appellé *Ononthio* le Gouverneur Général de la Nouvelle France. Ils donnent au Roy celui de *Grand Ononthio*.

de Maisonneuve fut déclaré Gouverneur de l'Isle.

Le dix-septiéme de May suivant, le lieu destiné à l'Habitation

CARTE DE
L ISLE DE MONTREAL
ET DE SES ENVIRONS

Dresſée ſur les Manuscrits du Depost des Cartes Plans et Journaux de la Marine.

Par N. Bellin Ingénieur et Hidrographe de la Marine.

1744.

LES MILLE ISLES
la Chenaye
Lieu Seigneurial de Mrs. du Semin.e de Quebec
Riviere de Jelus
ISLE DE JESUS
Riviere des Prairies
Fleuve St Laurent
Guilleson
Cap St Michel
Cap Varenne
I. St Therese
Bourdon
Pointe aux Roches
Petit Pre
Dupuis
Boucherville
Tremblay
Longueil
Ronde
I. St Helene
I. St Pierre
Ville Marie
la Petite R.
St Gabriel
St Lambert
I. St Paul
St André
Prairie de la Madelaine
Mission du Sault St Louis
La Mission du Sault St Louis est aujourd'huy ici
Sault St Louis
Fort de la Montagne de pierre
la Montagne
St Laurent
Sault du Recolet
Fort Reland
Fort à l'Anglois
Fort de la Chine
la Chine
la Presentation
Fort de la Famine
Fort Ste Geneviève
Pointe à Quenet
Pointe claire
Fort de la Pointe claire
Parroisse St Joachim
Chateau Guay
Riviere du Loup
Isles de la Paix
LAC St LOUIS
ECHELLES
Lieues communes de France de 2282 Toises.
Grandes Lieues de France de 2853 Toises.

CARTE DE
L ISLE DE MONTREAL
ET DE SES ENVIRONS

Dresſée ſur les Manuscrits du Depost des Cartes B
et Journaux de la Marine.

Par N Bellin Ingenieur et Hidrographe de la Marine.

1744.

quoiſe veut dire *grande Montagne*, & c'eſt ainſi qu'on leur avoit dit que ſe nommoit M. de Montmagny. Depuis ce tems-la ces Sauvages pellé *Ononthio* le Gouverneur Général de la Nouvelle France. Ils donnent au Roy celui de *Grand Ononthio*.

se fit alors pour peupler & fortifier l'Isle de Montreal, consola un peu M. de Montmagny, & le flatta même pendant quelque tems de l'esperance que les Iroquois n'oseroient plus le venir braver, comme ils venoient de faire presque sous son Canon. 1640.

Les premiers Missionnaires avoient d'abord compris l'importance d'occuper l'Isle de Montreal; mais la Compagnie du Canada n'étoit point entré dans leurs vûës. Il fallut que ce fussent encore des Particuliers, qui se chargeassent d'exécuter un dessein si avantageux à la Nouvelle France, & que la guerre des Iroquois rendoit même nécessaire. Quelques personnes puissantes, & plus recommandables encore par leur pieté, & par leur zéle pour la Religion, formerent donc une Societé, qui se proposa de faire en grand à Montreal, ce qu'on avoit fait en petit à Sylleri. Il devoit y avoir dans cette Isle une Bourgade Françoise, bien fortifiée, & à l'abry de toute insulte. Les Pauvres y devoient être reçus, & mis en état de subsister de leur travail. On projetta de faire occuper tout le reste de l'Isle par des Sauvages, de quelque Nation qu'ils fussent, pourvû qu'ils fissent profession du Christianisme, ou qu'ils voulussent se faire instruire de nos Mysteres, & l'on étoit d'autant plus persuadé qu'ils y viendroient en grand nombre, qu'outre un asyle assûré contre les poursuites de leurs Ennemis, ils pouvoient se promettre des secours toujours prompts dans leurs maladies, & contre la disette. On se proposoit même de les policer avec le tems, & de les accoûtumer à ne plus vivre que du travail de leurs mains. Projet d'un Etablissement à Montreal.

Le nombre de ceux, qui entroient dans cette Association, fut de trente-cinq: c'étoit beaucoup trop pour qu'elle agît long-tems de concert; néanmoins elle commença de maniere à donner lieu d'en bien augurer. Dès cette année 1640. en vertu de la concession, que le Roy lui fit de l'Isle, elle en fit prendre possession à la fin d'une Messe solemnelle, qui fut célébrée sous une Tente. L'année suivante Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, Gentilhomme Champenois, & un des Associés, y mena plusieurs Familles de France. Il arriva à Quebec avec une Fille de condition, nommée Mademoiselle Manse, qui étoit destinée pour avoir soin des Personnes de son sexe; le Chevalier de Montmagny, & le Supérieur Général des Jesuites les conduisirent à Montreal, & le quinziéme d'Octobre M. de Maisonneuve fut déclaré Gouverneur de l'Isle. Il s'exécute en partie. 1640-42.

Le dix-septiéme de May suivant, le lieu destiné à l'Habitation

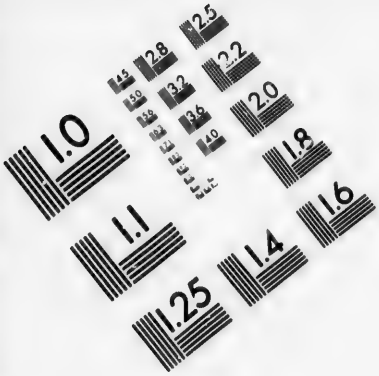

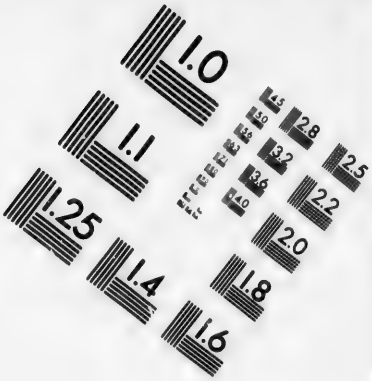

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

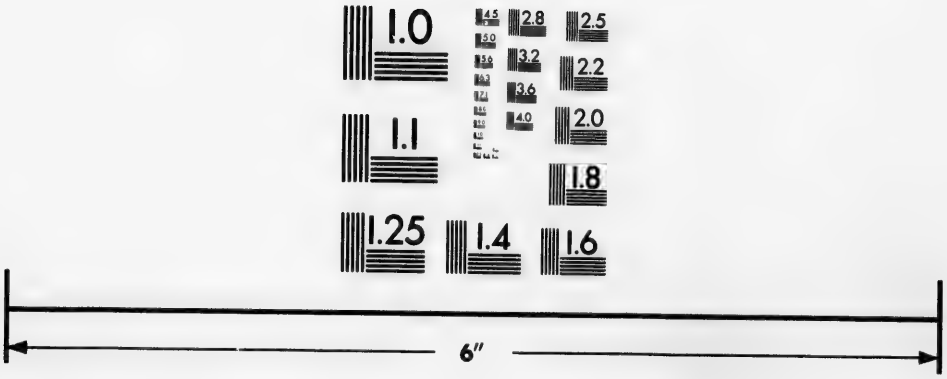

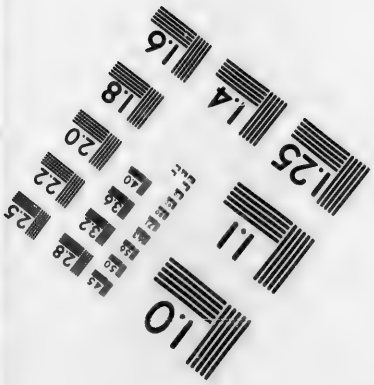

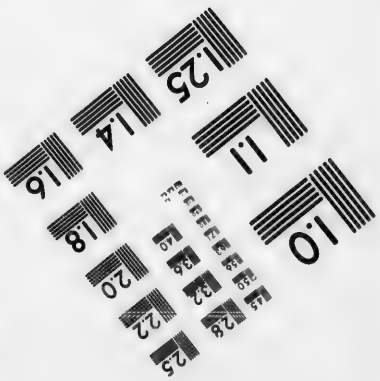

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1641-42. Françoiſe fut beni par le même Supérieur, qui y célébra les ſaints Myſteres, dédia à la Mere de Dieu une petite Chapelle, qu'on avoit bâtie à la hâte, & il y laiſſa le *S. Sacrement*. Cette Cérémonie avoit été précédée d'une autre trois mois auparavant, c'eſt-à-dire, vers la fin de Fevrier : tous les Aſſociés s'étant rendus un Jeudi matin à Notre-Dame de Paris, ceux, qui étoient Prêtres y dirent la Meſſe, les autres communierent à l'Autel de la Vierge, & tous ſupplierent la Reine des Anges de prendre l'Iſle de Montreal ſous ſa protection. Enfin le 15. d'Août, la Fête de l'Aſſomption de la Mere de Dieu fut ſolemniſée dans cette Iſle avec un concours extraordinaire de François & de Sauvages. On ne négligea rien dans cette occaſion pour intéreſſer le Ciel en faveur d'un Etabliſſement ſi utile, & pour donner aux Infidéles une haute idée de la Religion Chrétienne.

Tradition ſur les anciens Habitans de cette Iſle.

Sur le ſoir du même jour M. de Maiſonneuve voulut viſiter la Montagne, qui a donné le nom à l'Iſle, & deux vieux Sauvages, qui l'y accompagnerent, l'ayant fait monter juſqu'à la cime, lui dirent qu'ils étoient de la Nation, qui avoit autrefois habité ce Pays. " Nous étions, ajoûterent-ils, en très-
" grand nombre, & toutes les Collines, que tu vois au Midi &
" à l'Orient étoient peuplées. Les Hurons en ont chaſſé nos An-
" cêtres, dont une partie s'eſt refugiée chez les Abénaquis, d'au-
" tres ſe ſont retirés dans les Cantons Iroquois, quelques-uns
" ſont demeurés avec nos Vainqueurs ". Le Gouverneur les pria d'avertir leurs Freres de ſe réunir dans leurs anciennes poſſeſſions, qu'ils n'y manqueroient de rien, & qu'ils y ſeroient en aſſûrance contre quiconque entreprendroit de les inquietter. Ils promirent de faire tout ce qui dépendroit d'eux pour cela ; mais ils ne purent apparemment venir à bout de raſſembler les débris de cette Nation diſperſée, laquelle pouvoit bien être celle de *l'Iroquet*, dont j'ai parlé dans mon Journal.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SIXIE'ME.

L'ASSURANCE, qu'avoient euë les Iroquois de paroître en armes à la vûë des Trois Rivieres, & l'audace, avec laquelle ils avoient insulté le Chevalier de Montmagny, donnoient beaucoup à penser à ce Général. Il crut avec raison qu'il ne devoit rien négliger pour se précautionner contre la surprise, & pour se mettre en état de soûtenir les efforts d'une Nation, qui ne ménageoit plus rien, & qui paroissoit déterminée à employer également la ruse & la force, pour donner la Loi à tout le Pays : d'autant plus que si les Hollandois de la Nouvelle Belgique ne se déclaroient pas encore ouvertement en sa faveur, il n'y avoit pas à douter qu'ils ne lui fournissent des secours de plus d'une façon. 1642.

La résolution fut donc prise de bâtir un Fort à l'entrée de la Riviere (*a*), qui portoit alors leur nom, parce que c'étoit le chemin, qu'ils prenoient ordinairement pour descendre dans la Colonie. Il fut achevé en peu de tems, quoique pussent faire pour s'y opposer sept-cent Iroquois, qui vinrent fondre sur les Fort de Richelieu.

(*a*) Il ne faut pas oublier que c'est celle, qu'on appelle aujourd'hui la Riviere de Sorel.

1642. Travailleurs, lorſqu'on y penſoit le moins ; mais qui furent repouſſés avec perte. On donna à ce Fort le nom de *Richelieu*, qu'on faiſoit déja porter à la Riviere, & on y mit une aſſez bonne Garniſon. Si la Compagnie du Canada eût voulu faire une pareille dépenſe pour le Pays des Hurons, on auroit épargné bien des maux à ces Sauvages, & par conſéquent à toute la Colonie, ſur laquelle retomba bientôt le contrecoup des malheurs, qui accablerent cette Nation les années ſuivantes.

Converſions en grand nombre parmi les Hurons.

L'occaſion étoit d'autant plus favorable pour oppoſer de ce côté-là une forte barriere aux Iroquois, que toutes les Bourgades Huronnes étoient en mouvement pour embraſſer le Chriſtianiſme ; &, ce qui en étoit une ſuite néceſſaire, pour s'attacher à nous de plus en plus. AHASISTARI, Capitaine des plus eſtimés dans cette Nation, fut celui, dont le Ciel ſe ſervit particulierement pour operer un changement, qui parut miraculeux aux Miſſionnaires, en ce que ceux, qu'ils avoient trouvés juſques-là les plus rebelles à la Grace, témoignerent alors plus d'ardeur pour être inſtruits & baptiſés. On racontoit des choſes étonnantes de ce Capitaine ; & dans la vérité c'étoit un très-brave Homme, mais auquel des actions d'une valeur peu ordinaire avoient peut-être donné lieu d'en attribuer de plus brillantes encore. Ce qui eſt certain, c'eſt que ſon mérite ſeul, & le crédit, où il étoit dans toute ſa Nation, faiſoient concevoir depuis lontems aux Prédicateurs de l'Evangile un grand deſir de le gagner à JESUS-CHRIST.

Hiſtoire d'un fameux Capitaine de cette Nation.

Il n'y avoit pas beaucoup d'apparence qu'ils y réuſſiſſent, parce que ce Sauvage étoit extrêmement attaché à ſes ſuperſtitions ; mais la diffi[illegible] de ces grandes converſions eſt ſouvent ce qui raſſûre les H[illegible]es Apoſtoliques, inſtruits que la Grace, qui eſt toute-puiſſante, ſe plaît ſouvent à triompher de ceux, qui réſiſtent le plus à ſes inſpirations. Ils ne ſe rebuterent donc point, & ils continuerent de rendre de fréquentes viſites au Capitaine Huron, quoiqu'il les reçût toujours fort mal. Il s'humaniſa pourtant à la fin, il s'accoûtuma même à les voir d'aſſez bon œil ; inſenſiblement ils le trouverent moins éloigné du Royaume de Dieu, & il en vint juſqu'à prendre goût à leurs diſcours ſur la Religion.

Ils s'appliquerent alors plus que jamais à l'inſtruire ; il les écouta avec attention, il leur propoſa ſes doutes, & quand on les eut tous éclaircis, il témoigna qu'il ſe rendoit. Il demanda le Baptême ; mais les Peres ne crurent pas devoir ſur une pre-

miere demande admettre dans le ſein de l'Egliſe un Proſelyte de ce caractére ; ils jugerent à propos de lui faire aſſez lontems deſirer cette grace. Un jour qu'il la ſollicitoit fortement dans une de ces Conférences publiques, dont j'ai parlé, le Pere, qui y préſidoit, le pria d'inſtruire l'Aſſemblée de ce qui lui avoit fait naître la premiere penſée de ſe faire Chrétien : & il répondit en ces termes, que j'ai tirés fidélement de la Lettre du Miſſionnaire même. 1642.

Sa vocation au Chriſtianiſme.

» Cette penſée m'a occupé avant même que vous vinſſiez « dans ce Pays. J'ai ſouvent couru de grands riſques, & en plu- « ſieurs rencontres j'ai eu le bonheur d'échaper, lorſque tous « ceux, qui m'accompagnoient, périſſoient à mes côtés. Je me « diſois alors à moi-même, il faut que quelque puiſſant Génie pren- « ne un ſoin tout particulier de mes jours, & je n'ai jamais pu me « tirer de l'eſprit que ce Genie ne fût infiniment ſupérieur à ceux, « qui ſont honnorés parmi nous. Je n'ai pu m'empêcher auſſi de « regarder comme des ſottiſes tout ce qu'on nous debite au ſujet « des ſonges, & à peine ai-je entendu parler de Jesus, que j'ai « ſenti comme une aſſûrance, qu'il étoit le Protecteur, à qui « j'avois été ſi ſouvent redevable de la liberté & de la vie. Quel- « que entêté, que j'aie paru depuis de nos Pratiques & de nos Tra- « ditions, je me ſentois néanmoins intérieurement porté à n'ado- « rer que lui, & ſi j'ai tant differé à ſuivre ce mouvement de mon « cœur, c'eſt que je voulois m'inſtruire, avant que de me décla- « rer. Lors même que je paroiſſois moins diſpoſé à vous écouter, « je ne faiſois aucune entrepriſe, ſans me recommander à Jesus, « & je mettois en lui toute ma confiance. Depuis lontems je m'a- « dreſſe à lui tous les matins, je lui attribuë tous mes ſuccès, & je « vous demande en ſon nom le Baptême, afin qu'il ait pitié de « moi après ma mort.

Son Baptême & ſa ferveur.

Les Peres ne crurent pas devoir attendre plus lontems à ſatisfaire un Homme ſi bien préparé ; il fut baptiſé le même jour & nommé Eustache. Peu de tems après il leva un grand Parti de guerre, dans lequel il ne voulut recevoir que des Chretiens. Sa Trouppe étant prête à partir, il la mena chez le Miſſionnaire de ſa Bourgade, en préſence duquel il leur parla en ces termes.

» Mes Freres, nous ſervons tous un même Maître, ne « ſoyons donc plus qu'un cœur & qu'un eſprit. Nous devons évi- « ter avec ſoin tout commerce avec les Infidéles, & il faut que « tous ceux de nos Freres, qui ſont dans le beſoin & dans «

1642. » l'affliction, trouvent auprès de nous de la conſolation, & du
» ſoulagement. Cachons avec ſoin les fautes des Chrétiens aux
» yeux des Infidéles, & qu'en toute rencontre on reconnoiſſe
» que la Religion nous unit plus étroitement, que ne ſçauroient
» jamais faire les liaiſons de ſang & de l'intérêt. Quant à ceux
» de nos Proches, qui ne profeſſent pas la même Religion que
» nous, il eſt bon qu'ils ſçachent que la mort nous ſéparera
» d'avec eux pour toujours, & que nos cendres ne doivent pas
» même être mêlées avec les leurs. Publions en tout lieu, mais
» par nos exemples encore plus que par nos paroles, la ſainteté
» & l'excellence de la Foi en JESUS, & tâchons de la faire em-
» braſſer, s'il eſt poſſible, à tout le monde.

Reflexions ſur les Harangues des Sauvages.

Si les Sauvages du Canada ne parloient ainſi que dans les Relations des Miſſionnaires, j'avoüe que j'aurois tenu ces diſcours pour fort ſuſpects, quelque vénération, que j'aye pour ceux, qui les rapportent, & quoiqu'il regne dans leur Mémoire un air de ſincérité, qui prévient beaucoup en leur faveur; mais outre que l'expérience de tous les ſiécles a dû nous convaincre que le bon ſens, l'éloquence naturelle, & la Nobleſſe des ſentimens ſe trouvent par tout, où il y a des Hommes, & ne dépendent pas toujours de l'éducation; je ne crains point que ceux, qui ont vû de près ces Barbares, m'accuſent de leur avoir ſuppoſé une élévation, un pathetique, & une énergie, qu'ils n'ont point. Les Grecs eux-mêmes n'ont-ils pas avoué qu'il y avoit plus de nobleſſe dans la ſimplicité du diſcours des Barbares, que dans les Harangues étudiées d'Athénes? (*a*) D'ailleurs il n'y a point de doute que l'Eſprit Saint n'inſpirât ce Néophyte.

Excurſion chez les Saulteurs.

A peu près dans le même tems quelques Jeſuites reçurent une Députation de la part des *Saulteurs*, qui les invitoient à ſe tranſporter chez eux. Ces Sauvages occupoient alors les environs d'un Rapide, qui ſe trouve au milieu du Canal, par où le Lac ſupérieur ſe décharge dans le Lac Huron. Ce Rapide a depuis été nommé *le Sault Sainte Marie*, & c'eſt de-là que nous avons donné à ces Sauvages, qui ſont une Nation Algonquine, & dont le nom eſt très-difficile à prononcer (*b*), celui de Saulteurs. Les Miſſionnaires ne furent point fâchés de cette occaſion, qui ſe préſentoit de connoître les Pays ſitués au-delà du Lac Huron, qu'aucun d'eux n'avoit encore traverſé: Les PP. Iſaac JOGUES, & Charles RAIMBAUT furent détachés pour accompagner les Députés des Saulteurs, & leur voyage eut

(*a*) Strabon. L. VII. page 301. (*b*) PAȣOIRIGOȣIEUHAE.

tout

tout le ſuccès qu'ils en pouvoient raiſonnablement attendre. Ils furent bien reçus de ces Sauvages, qui leur parurent de très-bonnes gens ; mais ayant été rappellés, lorſqu'ils commençoient à les inſtruire, la ſemence de la divine parole n'eut pas le loiſir de fructifier, & cette Nation ne s'étant pas trouvée dans les mêmes diſpoſitions, lorſque quelques années après on retourna chez eux, ces heureux commencemens n'eurent pas de ſuite ; de ſorte que les Saulteurs n'ont eu juſqu'à preſent que fort peu de Chrétiens. 1642.

Les Hollandois fourniſſent des armes & des munitions aux Iroquois.

Cependant les Iroquois, aſſûrés d'être ſoûtenus des Hollandois de Manhatte, qui leur fourniſſoient déja des armes & des munitions, & à qui ils vendoient les Pelleteries, qu'ils enlevoient à nos Alliés, continuoient leurs courſes & leurs brigandages. Les Rivieres & les Lacs étoient infeſtés de leurs Partis, & le Commerce ne pouvoit plus ſe faire ſans de grands riſques. Le Chevalier de Montmagny en fit ſes plaintes au Gouverneur de la Nouvelle Belgique, lequel ſe contenta de lui faire une réponſe honnête, mais fort vague, & ne changea rien à ſa conduite ; on le ſoupçonna même, ou du moins ceux, qui étoient ſous ſes ordres, d'animer les Iroquois contre nous, quoiqu'on fût convenu que les Alliés des deux Nations ne feroient aucune hoſtilité ſur les deux Colonies, & que les François euſſent été très-fidéles à garder la convention.

Indolence des Hurons.

Il eſt vrai que nos Sauvages n'étoient ni en état, ni en humeur d'inquietter les Hollandois ; bien loin de chercher à ſe faire de nouveaux Ennemis, à peine ſongeoient-ils à ſe défendre des Iroquois. Les Hurons ſur-tout, ſoit par indolence, ſoit par la crainte d'irriter un Ennemi, qui avoit pris ſur eux une ſuperiorité, qu'ils ne pouvoient plus ſe diſſimuler ; ſoit enfin qu'ils ne fuſſent pas encore perſuadés que les Iroquois en vouloient à toute la Nation, laiſſoient déſoler leurs Frontieres, ſans prendre aucune meſure pour éteindre un incendie, qui les environnoit de toutes parts. Ces pertes néanmoins, ſur leſquelles ils demeuroient ſi tranquilles, les affoiblirent à la fin de telle ſorte, que la terreur ſe répandit dans toutes les Bourgades, & que quand l'Ennemi ne jugea plus à propos de couvrir d'aucun prétexte ſon véritable deſſein, il trouva, comme il l'avoit bien prévû, un Peuple effrayé, & preſqu'incapable de faire la moindre réſiſtance. Il arriva delà qu'à peine l'Egliſe Huronne, cultivée avec tant de fatigues,

1642. commençoit à produire des fruits de ſalut, que ſes Paſteurs furent frappés, & le Troupeau, non-ſeulement diſperſé, mais même preſque entiérement détruit.

Pluſieurs ſont ſurpris par les Iroquois.

Le Pere Jogues, dont nous parlions il n'y a pas lontems, fut le premier, ſur qui l'orage tomba. A ſon retour du Sault Sainte Marie, il avoit reçû ordre de deſcendre à Quebec pour une affaire, qui ne ſouffroit point de retardement, & il n'ignoroit pas à quels périls ce voyage l'expoſoit: il obéit néanmoins ſans répliquer, il s'embarqua le treiziéme de Juin 1642. arriva ſans aucune mauvaiſe rencontre à la Capitale, & le premier jour du mois d'Août il en repartit avec un convoi de treize Canots bien armés, & conduits par de braves gens.

La force de cette Eſcorte fut apparemment ce qui cauſa ſon malheur, par l'exceſſive confiance, qu'elle inſpira à ceux, qui la compoſoient. On a ſçu même depuis par les Lettres du P. Jogues, que les Chefs de cette Troupe, où il n'y avoit guéres que des Chrétiens, ou des Proſelytes, ſongeoient bien moins à ſe précautionner contre les ſurpriſes de l'Ennemi, qu'à exhorter leurs gens à ſouffrir pour J. C. & que la plûpart faiſoient paroître ſur cela des ſentimens, qui lui donnoient de la confuſion; la merveille eſt qu'ils ſe ſoûtinrent juſqu'à la mort dans des diſpoſitions ſi héroïques. Il n'eſt pas étonnant que celui, qui ſçait tirer le bien du crime même, permette quelquefois, pour l'interêt de ſa gloire, qu'on s'écarte des loix de la prudence.

Quoiqu'il en ſoit, les Hurons n'étoient guéres qu'à quinze ou ſeize lieuës de Quebec, lorſque le lendemain de leur départ à pointe du jour, comme ils ſe diſpoſoient à s'embarquer, ils apperçurent des traces d'Iroquois ſur les bords du Fleuve; mais ils mépriſerent un Ennemi, auquel ils ſe croyoient fort ſuperieurs en nombre, & que, par cette raiſon, ils ne crurent pas aſſez hardis pour les attaquer: ils pourſuivirent leur chemin, ſans prendre aucune précaution contre la ſurpriſe: auſſi furent-ils les duppes d'une ſécurité ſi peu pardonnable. Les Iroquois étoient au nombre de ſoixante & dix; une partie s'étoit miſe en embuſcade derriere des buiſſons, qui couvroient une pointe, qu'il falloit que les Voyageurs rangeaſſent de fort près; l'autre avoit traverſé le Fleuve, & s'étoit cachée dans le Bois.

La plûpart ſont pris.

Dès que les Hurons furent à portée des premiers, une dé-

charge de fusils, faite avec beaucoup d'ordre, en blessa plusieurs, & perça tous les Canots. Dans le desordre, où une attaque si brusque & si imprévûë, mit les Chrétiens, quelques-uns des plus alertes sauterent promptement à terre, & furent assez heureux pour se sauver; les plus braves, soûtenus par trois ou quatre François, qui accompagnoient le Pere Jogues, se deffendirent assez bien pendant quelque tems dans leurs Canots; mais comme l'eau y entroit, & qu'il ne restoit plus aucune voye de salut, ils furent enfin obligés de se rendre, à la réserve d'un petit nombre, qui échapperent encore dans la confusion, où leur résistance avoit mis les Iroquois: les autres furent saisis & liés. 1642.

Il n'avoit tenu qu'au P. Jogues de suivre les premiers, qui avoient pris la fuite, ils firent même tout ce qu'ils purent pour l'y engager; mais le Serviteur de Dieu aussi tranquille parmi ce tumulte, que s'il eût été en pleine liberté, baptisoit un Catéchumene, & le disposoit à tout événement; il répondit à ceux, qui le pressoient de se mettre en sûreté, qu'ils faisoient sagement de se sauver, mais que pour lui il ne lui convenoit point d'abandonner ses Enfans, lorsqu'ils avoient le plus de besoin de son assistance. Une charité, que le devoir exige, ne satisfait pas pleinement un cœur Apostolique; le combat fini, & tous les Hurons étant pris ou sauvés, le P. Jogues avoit rempli toute l'étenduë de son Ministere; mais il soupiroit après le Martyre, & il crut que les services, qu'il pouvoit rendre aux Prisonniers, en les consolant & les exhortant à la mort, étoit pour lui un sujet assez légitime de s'y exposer, & il ne voulut pas en manquer l'occasion. Le P. Jogues se constitue Prisonnier.

Il s'avança donc vers les Iroquois, qui paroissant ne faire aucune attention à lui, ne songeoient plus qu'à s'embarquer avec leur proye, & se fit le Prisonnier du premier, qu'il rencontra, en disant, qu'il ne vouloit point être séparé de ses chers Enfans, dont il ne prévoyoit que trop quel seroit le funeste sort. Un François, nommé Guillaume Couture, avec qui le saint Homme étoit venu du Pays des Hurons, avoit pris la fuite des premiers; mais il ne se vit pas plutôt hors du péril, que la honte le prit d'avoir abandonné le P. Jogues, & sans faire réfléxion, qu'il ne pouvoit plus lui être bon à rien entre les mains des Iroquois, il fit pour se remettre dans le danger, la même diligence, qu'il venoit de faire pour l'éviter. Un François fait la même chose.

1642. Le P. Jogues fut fort chagrin de le revoir, & lui reprocha doucement l'imprudence d'une démarche, qui ne pouvoit être d'aucune utilité à perſonne ; mais la faute étoit faite, Couture avoit été ſaiſi, dès qu'il avoit paru, & lié avec les autres Captifs. D'ailleurs quelques Iroquois des plus leſtes s'étoient mis aux trouſſes des fuyards, & en ramenerent pluſieurs. A meſure qu'ils arrivoient, les ſoupirs du P. Jogues redoubloient, & dans une Lettre, qu'il écrivit en France à ſon Provincial, auſſi-tôt après ſon arrivée chez les Iroquois, il aſſûre qu'il éprouva bien dans cette rencontre le contraire de cet axiome ſi univerſellement reçû, que la conſolation des Miſérables, eſt d'avoir des Compagnons, qui partagent leur infortune.

De quelle maniere tous ſont traités.

La premiere choſe, que firent les victorieux, quand ils n'eurent plus à craindre d'être pourſuivis, ce fut de faire entendre à leurs Priſonniers, qu'ils n'avoient aucun quartier à eſperer. Couture au commencement de l'attaque avoit tué un Iroquois, il avoit été remarqué, & il fut le premier, ſur qui ces Barbares déchargerent leur rage. Ils lui écraſerent d'abord tous les doigts des mains, après en avoir arraché les ongles avec les dents, enſuite ils lui percerent la main droite avec une épée. Le Pere Jogues ne put le voir ainſi mutiler, ſans être ému juſqu'au fond de l'ame : il courut embraſſer ce jeune Homme, & comme il voulut l'encourager par le ſouvenir des vérités éternelles, il le trouva dans des ſentimens, qui le charmerent, & plus occupé, diſoit-il, des ſouffrances de ſon divin Sauveur, que des ſiennes propres.

Dans le même moment trois ou quatre Iroquois s'étant jettés avec une eſpece de fureur ſur le Miſſionnaire, déchargerent ſur ſa tête & ſur ſon corps nud, car on avoit commencé par dépoüiller tous les Priſonniers, tant de coups de pierres & de bâton, qu'ils crurent l'avoir aſſommé. Il fut en effet un tems aſſez conſidérable ſans connoiſſance. A peine avoit-il un peu repris ſes eſprits, qu'on lui arracha tous les ongles des mains, & qu'on lui coupa les deux index avec les dents. Un autre François, nommé René GOUPIL, aſſez habile Chirurgien, & qui avoit été reçu depuis peu par les Jéſuites en qualité de Frere, fut traité de la même maniere, & ce jour-là on ne fit rien aux autres Priſonniers.

Quelques tems après le butin fut partagé, & les Captifs, qui étoient au nombre de vingt-deux, furent auſſi diſtribués, contre la Coutume ; car c'eſt ordinairement dans le Village,

d'où les Guerriers ſont partis, que cette diſtribution ſe fait. Enfin on ſe mit en marche, & elle dura quatre ſemaines. Les playes du Pere Jogues & des deux François, n'avoient point été panſées, & les Vers s'y mirent bientôt; il falloit pourtant marcher du matin au ſoir, & on ne donnoit preſque rien à manger aux Priſonniers: mais le ſaint Miſſionnaire n'étoit touché que de la vûë de ſes chers Néophytes, deſtinés au feu, & parmi leſquels il y en avoit quatre ou cinq, qui étoient les principaux ſoûtiens de l'Egliſe Huronne. Pour lui il n'oſoit ſe flatter d'avoir le même ſort, ne pouvant ſe perſuader que les Iroquois ſe portaſſent à ſon égard aux dernieres extrémités, & vouluſſent par ſa mort ſe rendre les François irréconciliables. 1642.

Rencontre d'un Parti, auquel on abandonne les Priſonniers.

Après huit jours de marche on rencontra un Parti de deux cent Iroquois, qui alloient tenter quelque aventure. Leur joye fut grande à la vûë de tant de Priſonniers, qu'on leur abandonna pendant quelque tems, & qu'ils traiterent avec une barbarie incroyable, après avoir fait une décharge générale de leurs fuſils en l'honneur d'AGRESKOUÉ. Les Sauvages s'imaginent que plus ils ſeront cruels en ces occaſions, & plus leur entrepriſe ſera heureuſe. Ceux-ci furent néanmoins trompés dans leur attente, car s'étant preſentés devant le Fort de Richelieu, ils y trouverent le Chevalier de Montmagny, qui en tua pluſieurs, & contraignit les autres de ſe retirer fort en deſordre.

Le P. Jogues refuſe de nouveau de s'évader.

Dans la rencontre, dont je viens de parler, le P. Jogues ne fut pas plus épargné que les autres, mais on ne l'avoit pas mutilé de maniere à le mettre hors d'état de rendre les ſervices, qu'on exige des Eſclaves; ce qui le confirma dans la penſée, que les Iroquois ne vouloient pas ſe priver, en le faiſant mourir, de l'avantage, qu'ils pouvoient tirer d'un ôtage de ſon caractere. Du lieu, ou les deux Partis s'étoient rencontrés, on fit dix journées en Canot, après quoi il fallut marcher de nouveau, & les Priſonniers, dont la plûpart avoient bien de la peine à ſe ſoûtenir, furent encore chargés du bagage de leurs impitoyables Maîtres.

Le P. Jogues marque dans ſes Mémoires, que les premiers jours on ne leur épargna pas les vivres, mais que cela diminua peu à-peu, & que ſur la fin du voyage il fut juſqu'à trois fois vingt-quatre heures ſans rien prendre, les proviſions ayant preſque tout-à-fait manqué, à cauſe du grand détour, qu'on

1642. avoit été obligé de prendre pour éviter la rencontre des Partis ennemis. Il ajoûte que ni lui, ni Goupil ſon compagnon, n'étoient point attachés comme les autres pendant la nuit, enſorte qu'il leur auroit été facile de s'échapper; mais que pour lui, les raiſons, qui l'en avoient empêché d'abord, l'en détournerent juſqu'au bout, & que le jeune Chirurgien ne put jamais ſe réſoudre à l'abandonner.

Les Priſonniers ſont tourmentés dans trois Villages ſucceſſivement.

Enfin toute la trouppe arriva dans un Village du Canton d'Agnier, où l'on confirma aux Captifs, qu'ils étoient deſtinés au feu, & où on les traita avec tant d'inhumanité, qu'il ne leur reſta pas ſur le corps un endroit, qui ne fût meurtri ou cicatriſé, ni aucun trait reconnoiſſable au viſage. Après qu'ils eurent eſſuyé la premiere fureur des Femmes & des Enfans, on les fit monter ſur une eſpece de théâtre, & pour ſignal on déchargea aux trois François quelques coups de foüet ſur les épaules; enſuite un Vieillard s'approcha du Pere Jogues, accompagné d'une Eſclave Algonquine, à qui il mit un coûteau en main, en lui ordonnant de couper au Miſſionnaire le poulce de la main droite.

Cette Femme, qui étoit Chrétienne, demeura d'abord comme interdite, puis déclara que ce qu'on lui demandoit, lui étoit abſolument impoſſible. Cependant le Vieillard lui fit de ſi terribles menaces, qu'elle obéit. Le ſaint Homme a depuis aſſûré que la crainte, où il avoit été de voir cette Femme tourmentée à ſon occaſion, & la joye, qu'il avoit euë enſuite, en la voyant hors de péril par ſon obéiſſance, lui avoient rendu très-ſupportable la douleur qu'elle lui cauſa; elle le fit pourtant beaucoup plus ſouffrir, par la maniere peu aſſûrée & tremblante, dont elle fit cette operation, que ſi la cruauté eût conduit ſa main.

Les Priſonniers demeurerent ſur ce théâtre un jour & demi, environnés d'une multitude confuſe de Barbares, à qui on avoit tout permis à leur égard, excepté de les faire mourir. On les mena enſuite à un ſecond Village, où, contre la coûtume, on les reçût encore avec une baſtonnade, car ſelon les regles cela ne ſe doit pratiquer que dans le premier, où l'on entre. Ce fut là que le Pere Jogues ne pouvant plus ſe ſouffrir tout nud, demanda à un Iroquois, s'il n'avoit pas de honte de le laiſſer en cet état, lui qui avoit eu tant de part au butin? Le Sauvage parut touché de ce reproche, alla chercher l'enveloppe d'un ballot, & la donna au Pere, qui s'en couvrit de ſon mieux:

mais comme toute la peau de ſon corps étoit levée, cette toile rude par elle-même, & toute ſemée de brins de pailles, lui cauſa des douleurs ſi aiguës, qu'il fut bientôt contraint de la jetter. Alors le Soleil donnant ſur ſes playes, que ce vêtement avoit enſanglantées, il s'y forma une croûte, qui tomba avec le tems par morceaux. 1642.

Ce que les Captifs eſſuyerent dans ce ſecond Village de mauvais traittemens, & d'indignation, ſur-tout de la part des Enfans, ne peut s'exprimer, & cela dura deux jours, ſans que l'on ſongeât à leur donner à manger. La nuit on les lioit & on les enfermoit tous enſemble dans une Cabanne, où la douleur & la faim ne leur permettoient pas de trouver aucune tréve à leurs maux dans le ſommeil. Ils ne furent guéres moins inhumainement traittés dans un troiſiéme Village, où l'on avoit encore amené quatre Hurons, qu'un autre Parti avoit fait Priſonniers.

Ceux-ci étoient des Catechumenes, que le P. Jogues reconnut & baptiſa. On coupa encore au même lieu un doigt de la main à Couture, & il n'en auroit pas été quitte pour cela, ſi un Habitant de ce Village ne l'eût enlevé à ſes Bourreaux, & ne l'eût conduit dans ſa cabanne, où il ne voulut plus permettre qu'on lui fît aucun mal. Rien n'étoit plus conſolant pour le Miſſionnaire, que la pieté de ce jeune Homme, & en général de tous les Compagnons de ſes chaînes. Il n'y en eut aucun, qui au milieu de tant & de ſi effroyables torrures, ne conſervât toute ſa ferveur; quelques-uns même ne paroiſſoient affligés, que de ce qu'ils ne ſouffroient pas aſſez. Pieté & ferveur des Priſonniers.

Enfin après ſept ſemaines d'un martyre continuel, tous, contre leur attente, & malgré les menaces, qu'on leur avoit ſi ſouvent réiterées, furent avertis qu'ils ne mourroient point, à l'exception de trois Chefs, parmi leſquels étoit ce brave Euſtache, dont j'ai rapporté il n'y a pas lontems la converſion. Il reçut auſſi-bien que les deux autres, l'Arrêt de ſa mort en vrai Chrétien, & juſqu'au dernier ſoupir ils porterent l'héroïſme auſſi loin, qu'il ſoit poſſible de ſe le figurer. Dès qu'ils eurent été livrés aux Députés des Villages, où ils devoient être brûlés, les autres Captifs furent reconduits au premier des trois, qu'on leur avoit fait parcourir, & où la diſtribution s'en devoit faire. On leur donne la vie, excepté à trois Chefs.

Juſques-là, comme ils n'étoient à perſonne, perſonne ne prenoit ſoin d'eux, & en arrivant dans ce Village, ils ſe trou- Des Hollandois réclament les François.

1642. verent dans un abbattement extrême ; mais ils retomberent bientôt dans l'incertitude de leur ſort, d'où ils ne faiſoient que de ſortir. Le Parti de Guerre, qui avoit été repouſſé au Fort de Richelieu, arriva dans le même Village, ne reſpirant que la vengeance. Le Chef & quelques-uns des plus braves avoient été tués, & le nombre des bleſſés étoit conſidérable. Il ne reſtoit plus aux Priſonniers, après avoir été ſi lontems en butte à l'inſolence des Vainqueurs, que d'eſſuyer le dépit & la rage des Vaincus, & malgré l'eſperance, qu'on leur avoit donnée, ils s'attendoient bien qu'il leur en coûteroit la vie. Les Parens & les Amis des Morts comptoient auſſi ſur cela, lorſque les Hollandois, qui ſe rencontrerent par hazard dans ce Village, demanderent qu'on leur remît les trois François.

Ils ſont refuſés.

Cette demande embarraſſa les Iroquois, & donna lieu à une ſorte de négociation, pendant laquelle le feu, qui ſe rallumoit contre les Priſonniers, ſe rallentit un peu ; mais ce fut tout le fruit, que les François en retirerent. Le Conſeil répondit enfin aux Hollandois, qu'il n'étoit plus le maître des François Priſonniers, & qu'on s'étoit engagé à les rendre à leur Nation. C'étoit une pure défaite ; mais ſoit que les Hollandois le compriſſent, ou non, ils n'inſiſterent pas davantage, & ſe retirerent. Il eſt vrai que quelques-uns des plus moderés d'entre les Iroquois, avoient été d'avis qu'on renvoyât le Pere Jogues & ſes deux compagnons à Ononthio ; mais tous les autres s'y étoient fortement oppoſés, & ils furent donnés à trois differens Maîtres, celui de Couture étoit d'un autre Village, & c'étoit apparemment ce même Chef, qui l'avoit déja tiré des mains de ſes Bourreaux.

Martyre de René Goupil.

René Goupil ne connut le ſien, qu'au moment que ce Barbare lui déchargea ſur la tête un coup de hache, dont il expira un inſtant après. C'étoit un jeune Homme d'une grande innocence de mœurs, & d'une ſimplicité admirable : quoiqu'il eût commencé ſon Noviciat à Roüen, on l'avoit envoyé en Canada avec ſon habit ſéculier, afin qu'il pût exercer ſon Art avec plus de liberté & de décence ; mais pour n'avoir pas l'habit Religieux, ſa conduite n'en étoit pas moins réguliere, & ſa pieté lui mérita d'être le premier Martyr de la Nouvelle France : car le motif, qui porta ſon Maître à s'en défaire de la façon, que je viens de dire, fut qu'un Vieillard lui ayant vû faire le Signe de la Croix ſur un Enfant, dit que ſi on le gardoit, il feroit mourir tout le Village par ſes preſtiges.

Le

Le P. Jogues, qui avoit admiré sa vertu pendant sa vie, ne fit aucune difficulté de l'invoquer, après une mort si précieuse, comme un Confesseur de J. C. il s'étoit bien attendu à partager avec lui sa Couronne, il avoit été témoin de l'execution, & ne doutant point qu'on n'eût aussi résolu de se défaire de lui, il alla se jetter à genoux aux pieds du Meurtrier, pour recevoir en cette posture le coup de la mort; mais le Sauvage lui dit de se relever, parce qu'encore qu'il le crût aussi coupable que son Compagnon, il n'avoit pas droit sur sa vie. L'Homme Apostolique frustré encore une fois de l'esperance du Martyre, ne songea plus qu'à sanctifier ses chaînes, & à rendre sa captivité utile à ceux, qui lui avoient fait tant de maux. 1642.

Le Pere Jogues profite de sa captivité, pour faire connoître le vrai Dieu aux Iroquois. Conversion merveilleuse.

Dans les commencemens on l'observoit d'assez près, mais dans la suite il eut un peu plus de liberté, & il parcourut même, sans que son Maître s'y opposât, tout le Canton d'Agnier où il se trouvoit, & le seul, qui se fût jusqu'alors bien ouvertement déclaré contre nous. Il lui arriva dans une de ces courses une aventure, qui lui donna une grande consolation. Comme il alloit de Cabanne en Cabanne dans un Village voisin du sien, pour voir s'il n'y rencontreroit point d'Enfans moribonds, auxquels il pût conferer le Baptême; il entendit une voix, qui l'appelloit d'assez loin; il y courut sur le champ, & en entrant dans la Cabanne, d'où la voix étoit sortie, il apperçoit un Malade, qui le regarde fixement, & lui demande s'il ne le reconnoissoit point? Il répondit qu'il ne se souvenoit pas de l'avoir vû, „ Et moi, reprit le Sauvage, « je te reconnois bien; rappelle-toi le jour, auquel tu étois sus- « pendu par les bras avec des cordes, qui te serroient bien fort, « & te faisoient extrêmement souffrir. Je m'en souviens, dit le « Pere; c'est moi, continua le Sauvage, qui eus pitié de toi, « & te détachai. «

Le Serviteur de Dieu ravi d'avoir retrouvé un Homme, qu'il avoit lontems cherché, pour lui témoigner sa reconnoissance, se jette à son col, & l'embrassant tendrement: „ Mon « Frere, lui dit-il les larmes aux yeux, il ne tient qu'à toi, que « je ne te rende au centuple tout le bien, que tu m'as fait, & dont « le souvenir m'est aussi present, que dans le moment même, « où tu exerças une si grande charité envers moi. Un Ennemi « bien plus cruel, que tous ceux, qui me tourmentoient alors, « te tient dans ses fers; tu touches peut-être au dernier moment «

1642. » de ta vie, & ſi avant ce moment fatal, qui va terminer tes » jours, tu ne ſecoües le joug de ce Maître impitoyable, que » deviendras-tu? Je frémis pour toi, quand j'y penſe. Des flam- » mes éternelles t'environneront & te brûleront, ſans te con- » ſumer jamais. Les tortures les plus horribles, dont vous vous » aviſez pour vous venger de vos Ennemis, n'approchent point » de ce qu'endureront pendant toute l'éternité ceux, qui ne meu- » rent pas Chrétiens.

Ce peu de mots prononcés de ce ton, qui rend les Hommes Apoſtoliques ſi puiſſans en paroles, firent toute l'impreſſion, que pouvoit ſouhaiter le Miſſionnaire ſur un cœur, en qui la charité avoit préparé les voyes aux operations de la Grace. Le Malade demanda à être inſtruit, & le Pere eut à peine commencé à lui expliquer les principaux articles de la Foi, qu'il s'apperçut qu'un Maître inviſible prévenoit ſes leçons, & gravoit profondément les vérités Chrétiennes dans cette ame prédeſtinée. Le Malade ne lui oppoſa aucun doute ſur nos Myſteres les plus incompréhenſibles, il crut, il fut baptiſé, & mourut peu de jours après entre les bras du Serviteur de Dieu, dans tous les ſentimens, qui caracteriſent la mort des Saints.

Grand nombre d'autres converſions.

Une conquête de cette nature étoit plus que ſuffiſante pour rendre à l'Homme de Dieu ſa captivité précieuſe; mais elle ne fut pas la ſeule, & bientôt tout le Canton d'Agnier, qu'il avoit arroſé de ſon ſang, produiſit une abondante récolte. Un autre Sauvage, en voulant lui ſauver la vie, avoit reçu ſur le bras un coup de hache, qu'on lui portoit, le Ciel l'en récompenſa de la même maniere, que celui, dont je viens de parler. Pluſieurs autres Malades ſe rendirent dociles aux Inſtructions du S^t. Miſſionnaire, qui les accompagnoit toûjours de tout ce que la charité la plus tendre & la plus induſtrieuſe peut inſpirer à un grand cœur, & par ſes ſoins empreſſés un très-grand nombre d'Enfans alla dans le Ciel groſſir la troupe innocente, qui ſuit l'Agneau ſans tache. Ces converſions lui coûtoient beaucoup, la ſeule fatigue des voyages étoit un grand tourment pour un homme épuiſé de forces, & preſque toûjours réduit à vivre de racines; ce n'eſt pas qu'on lui refuſât le néceſſaire pour la vie, mais comme la plûpart du tems on ne lui preſentoit rien, qui n'eût été offert à AGRESKOUÉ, il ne croyoit pas qu'il lui fût permis d'y toucher.

De la Nation neutre.

Ce fut vers ce même tems qu'une Nation établie vers le

Sud Sud-Eſt à quatre ou cinq journées du Pays des Hurons, fut viſitée par les Jeſuites, qui lui annoncerent le Royaume de Dieu. Ces Peres ne lui donnent point d'autre nom dans leurs Mémoires, que celui de *Nation neutre*, apparemment parce qu'elle n'avoit voulu prendre aucun parti dans la guerre, qui déſoloit tout ce Pays. Mais elle ne put éviter dans la ſuite ſon entiere deſtruction; quoique pour ſe mettre à couvert de la fureur des Iroquois, qui ſans aucun ſujet avoient fait ſur elle pluſieurs irruptions, elle eût voulu ſe ranger de leur côté, & s'unir avec eux contre les Hurons, dont il paroît qu'elle tiroit ſon origine. 1643.

Elle n'y gagna rien, les Iroquois étoient alors en humeur de tout détruire; & ſemblables aux Lions, qui, dès qu'ils ont commencé à goûter du ſang, ne peuvent plus s'en raſſaſier, & n'épargnent pas plus ceux, qui les careſſent & les nourriſſent, que ceux, qui leur donnent la chaſſe, ces Barbares ſe jettoient indifferemment ſur tout ce qui ſe rencontroit ſur leur paſſage, & il ne reſte plus aujourd'hui aucune trace de la Nation Neutre. Ces Sauvages étoient, dit-on, plus grands, plus forts, & mieux faits, que la plûpart des autres. Ils avoient preſque toutes les coûtumes & les mœurs Huronnes, excepté qu'ils étoient encore plus cruels envers leurs Priſonniers de guerre; car ils brûloient les Femmes avec autant de barbarie, que les Hommes, au lieu que les Hurons les aſſommoient d'abord. Ils faiſoient auſſi paroître moins de pudeur, ils étoient moins ſedentaires, & ils vivoient beaucoup plus du fruit de la chaſſe, que du produit de leurs terres, qu'ils cultivoient peu.

Fruits de la Grace dans cette Miſſion.

Dieu avoit ſes Elus parmi ces Barbares, mais en petit nombre, & ce furent les PP. Chaumonot & de Brebeuf, dont il ſe ſervit pour ſéparer ce peu de bon grain, qui ſe trouvoit mêlé avec tant d'yvroye. Dès l'année 1626. le P. de Daillon, Recollet, avoit pénétré juſques dans leur Pays, mais comme il ne ſçavoit pas leur Langue, il n'avoit pu leur annoncer Jesus-Christ, que par ſignes. Ce ſaint Religieux ſouffrit beaucoup dans cette excurſion; mais il s'en conſola dans l'eſperance que ſes ſueurs fertiliſeroient une Terre ſi ſtérile.

Les deux Jeſuites, que je viens de nommer, avoient été invités par les Principaux de la Nation à leur rendre une viſite; mais il s'en fallut bien qu'ils trouvaſſent les eſprits auſſi favorablement diſpoſés à les écouter, qu'ils ſe l'étoient promis. Toutefois leur charité envers les Malades, leur douceur & leur

1643. patience leur concilierent les cœurs de quelques-uns, dont ils parvinrent à faire de fervens Proſelytes. Ces premiers ſuccès auroient eu peut-être d'heureuſes ſuites, ſi les Peres avoient pu demeurer plus lontems parmi ce Peuple; mais ils furent bientôt rappellés chez les Hurons, dont les diſgraces augmentoient chaque jour.

Juſtice de Dieu ſur un Village Huron.

Ce n'étoit pas ſeulement la guerre, qui les déſoloit, la famine & les maladies ne faiſoient pas de moindres ravages parmi eux; mais ſi tant de maux compliqués étoient des pierres de ſcandale pour les Endurcis, ils fortifioient la Foy, & faiſoient croître la pieté des véritables Fidéles: ils furent même les inſtrumens, dont Dieu ſe ſervit pour attirer à ſon culte un grand nombre d'Infidéles. Quelques traits bien marqués de la Juſtice vengereſſe d'un Dieu irrité y contribuerent auſſi. Peu après la priſe du P. Jogues tout un Village Huron fut détruit; les Iroquois y entrerent à la pointe du jour, & avant le lever du Soleil il n'y avoit pas une Cabanne, qui ne fût reduite en cendres, ni un Habitant, de quelque âge, & de quelque ſexe que ce fût, que les Vainqueurs n'euſſent égorgé. Il n'y eut qu'environ vint perſonnes, qui ſe ſauverent d'abord à travers les flammes. Ce Village n'avoit jamais voulu recevoir l'Evangile, & l'on y avoit porté l'impieté juſqu'à défier le Dieu des Chrétiens. Sa deſtruction fut regardée comme une punition du Ciel, & pluſieurs profiterent d'un trait ſi frappant de la colere divine.

Belle action d'un jeune Chrétien.

Un évenement moins funeſte ne produiſit pas des effets moins heureux pour le ſalut de la Nation Huronne. Un de ſes Partis de guerre étoit ſur le point de ſe mettre en campagne; les Idolâtres, qui faiſoient le plus grand nombre, voulurent conſulter, ſuivant la coûtume, le Dieu de la Guerre, & le Jongleur, auquel ils s'adreſſerent pour connoître ſa volonté, leur promit la victoire, s'ils alloient du côté du Midi. Tandis qu'ils s'occupoient ainſi de leurs pratiques ſuperſtitieuſes, les Chrétiens s'aſſemblerent ſéparément pour faire leurs Prieres, & comme ils eurent appris la réponſe du Démon, ou de ſon Supôt, le plus jeune d'entr'eux, armé d'une ſainte indignation, & avec une action, qui attira ſur lui les yeux de tout le village, conjura le Seigneur de ne pas permettre que le ſuccès vérifiât la parole du Pere du menſonge. « Il y va, Dieu Tout-» Puiſſant, de votre gloire, ajoûta-t-il, de montrer que vous ſeul » êtes l'Arbitre ſouverain de notre ſort. Si les promeſſes de l'En-

nemi de notre salut s'accompliſſent, ceux-ci blaſphemeront « 1643.
votre Saint Nom : mais plûtôt périſſions-nous tous, que d'être «
témoins d'un ſi grand malheur ».

Ces ſentimens paroîtront peut-être à quelques-uns au-deſſus de la portée d'un Sauvage, & ſurtout d'un Sauvage Néophyte ; mais on doit ſe ſouvenir que dans qui que ce ſoit ils ne peuvent venir que de celui, à qui il ne coûte pas plus de les inſpirer aux plus groſſiers, qu'aux plus éclairés de tous les Hommes. Le jeune Chrétien n'en demeura pas là ; car adreſſant la parole à ſes Compagnons de guerre : « Mes Freres, leur « dit-il, gardons-nous bien de déferer à l'Ennemi mortel de nos « ames, & de ſuivre la route, qu'il a marquée : allons à l'Occi- « dent, nous courrons apparemment plus de riſques ; mais nous « aurons pour nous le Dieu des Armées ». Les deux Trouppes ſe ſéparerent donc ; les Chrétiens ne trouverent point d'Ennemis, & n'eurent aucune fâcheuſe rencontre : les Idolâtres furent battus, & perdirent beaucoup de monde. Alors pluſieurs Infidéles frappés d'un évenement, qui mettoit dans une parfaite évidence l'ignorance, & l'impuiſſance d'Agreskoué, ou plûtôt l'impoſture des Jongleurs, ſe déclarerent pour le Dieu, dont le jeune Chrétien avoit ſi fort exalté la puiſſance.

Les ſuites, qu'elle eut.

Sur ces entrefaittes on eut de Quebec des nouvelles du P. Jogues, qu'on y croyoit mort. Un Huron, de ceux, qui avoient été pris avec lui, s'évada, & alla trouver le Chevalier de Montmagny : il lui dit que le Miſſionnaire étoit à la ſuite d'un Capitaine Iroquois, lequel n'avoit aucun pouvoir ſur lui, le Canton n'ayant pas voulu ſe deſſaiſir du droit d'en diſpoſer ; que de tems en tems on paroiſſoit réſolu à le renvoyer, mais que le ſaint Homme étoit dans un continuel danger, & que ſa vie ne tenoit à rien au milieu d'un Peuple feroce, capricieux, & ſuperſtitieux, auquel les Hollandois fourniſſoient des boiſſons, qui rempliſſoient tout le Pays d'Yvrognes, & y cauſoient d'effroyables déſordres.

Avis, que le P. Jogues donne au Gouverneur Général.

Peu de jours après le Gouverneur Général reçut une Lettre du Pere même. Elle portoit que toute la Nation Iroquoiſe étoit en armes, & paroiſſoit reſoluë à ne plus donner de tréve aux Hurons, juſqu'à ce qu'elle les eût détruits. Que ſon projet étoit de ruiner tous leurs Villages, & d'y faire le plus qu'elle pourroit de Priſonniers, pour les incorporer dans les Cantons, & réparer les brêches, que la guerre y avoit faittes. Que ſi on differoit davantage à ſecourir un Peuple Allié, parmi lequel il

1643. y avoit un grand nombre de Chrétiens, & dont le commerce pouvoit être très-utile, pour ne pas dire néceſſaire à la Colonie Françoiſe, ſa perte étoit certaine, & qu'on ſe repentiroit, quand il n'en ſeroit plus tems, de ne l'avoir pas empêchée. Il ajoûtoit qu'il ne falloit pas être retenu par la crainte de ce qui pourroit lui arriver, ſi on repouſſoit les efforts des Iroquois, qu'on devoit même être une bonne fois convaincu, que ce n'étoit pas en ménageant ces Barbares aux dépens de nos Alliés, mais en leur inſpirant du reſpect pour le nom François, qu'on les rendroit plus traittables, & qu'on travailleroit plus efficacement à la ſûreté de ſa perſonne; qu'en tout cas il ſeroit ravi d'être ſacrifié pour l'intérêt de la Religion, pour le bien de la Colonie, pour l'honneur de ſa Patrie, & pour la conſervation de ſes chers Hurons.

On fait d'inutiles efforts pour le délivrer.

Le Gouverneur admira la généroſité du Miſſionnaire, & dans l'impoſſibilité, où il ſe trouvoit de donner aux Hurons les ſecours, dont ils avoient beſoin, il crut qu'il ne devoit rien négliger, & qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour ſauver un Homme, dont la captivité avoit déja fait verſer tant de larmes. Il venoit d'apprendre que les Algonquins avoient amené à Quebec un Eſclave SOKOKI. C'eſt une Nation voiſine de la Nouvelle Angleterre, alors Alliée des Iroquois: il le racheta, & quoiqu'il eût été fort maltraitté par ceux, qui l'avoient eu en leur diſpoſition, il le fit ſi bien traitter, qu'il fut parfaitement guéri. Il le combla enſuite de préſens, puis il le mit entre les mains d'un Abénaqui, lequel le reconduiſit dans ſon Village.

Cet Homme non-ſeulement publia hautement les obligations, qu'il avoit aux François, mais il engagea encore ſa Nation à envoyer demander le P. Jogues aux Agniers. On nomma des Députés, qui accompagnerent leurs inſtances de préſens; ces Députés furent bien reçus, leurs préſens furent acceptés, & ils ne doutoient plus du ſuccès de leur négociation, parce qu'il n'y a rien de plus ſacré parmi les Sauvages, que l'engagement, qui ſe prend par cette acceptation: toutefois, lorſqu'il fut queſtion de s'expliquer, on leur déclara nettement qu'on étoit déterminé à ne pas rendre la liberté au Miſſionnaire.

Il apprend qu'on a reſolu ſa mort.

Vers le mois de Juillet de cette même année, le Village, où étoit le Serviteur de Dieu, fit un grand Détachement pour la Pêche. Il avoit changé de Maître, & il étoit à la charge d'une

vieille Matronne, dont il avoit assez lieu de se loüer : elle voulut être du voyage, & il fut obligé de l'y accompagner. A peine étoit-il arrivé au terme, qu'il apprit qu'on avoit amené & brûlé dans le Village, d'où il étoit sorti, quelques Prisonniers Hurons ; il ressentit une très-vive douleur de ne s'y être pas trouvé pour les assister à la mort, & dans la crainte que la même chose n'arrivât pendant son absence, il demanda & obtint la permission de s'en retourner. 1643.

Il rencontra sur son chemin une Habitation Hollandoise, où il entra, & où on l'assûra qu'à son arrivée au Village il seroit infailliblement brûlé, & la preuve, qu'on lui en donna, fut qu'un Parti Iroquois ayant encore été repoussé au Fort de Richelieu, on s'en prenoit à lui de cet échec, parce qu'un Huron de ce Parti avoit déserté, & avoit porté une Lettre de sa part au Gouverneur des François : c'étoit la Lettre, dont j'ai parlé, & toutes les circonstances du fait étoient exactement vrayes. Le Saint Homme a depuis avoué que sur cet avis il fut d'abord saisi de frayeur ; mais qu'après s'être fortifié par la Priere, il offrit sans peine à Dieu le sacrifice de sa vie. C'est ainsi que le Seigneur permet que les plus grandes ames ressentent de tems en tems toute leur foiblesse, afin qu'elles ne comptent nullement sur leur vertu ; mais quand elles s'humilient en sa présence, en reconnoissant le besoin, qu'elles ont de son secours, il ne leur manque jamais.

Le Serviteur de Dieu se disposoit donc à poursuivre son chemin, résolu à tout évenement, lorsqu'un Officier Hollandois, qui commandoit dans ce Canton, arriva dans l'Habitation : ayant aperçu un Européen, qu'une Troupe de Sauvages conduisoit, il s'informa qui il étoit : on lui dit que c'étoit le P. Jogues, & on lui ajoûta qu'il étoit sur le point d'être brûlé. Il en fut touché, & comme il cherchoit une occasion de faire plaisir au Chevalier de Montmagny, dont il avoit reçu depuis peu quelque service, il comprit qu'il ne pouvoit rien faire, qui fût plus agreable à ce Gouverneur, que de procurer la liberté au Missionnaire : il en forma le dessein, & on prétend même que l'ordre en avoit été envoyé à tous les Commandans de la Nouvelle Belgique par les Etats Généraux, à qui la Reine Regente de France l'avoit fait demander de la maniere la plus pressante.

Quoiqu'il en soit, l'Officier, après avoir un peu révé aux moyens d'exécuter son projet, appella le P. Jogues, & lui dit Un Officier Hollandois s'offre à le ti-

1643. rer des mains des Iroquois. qu'assez près de l'Habitation il y avoit un Vaisseau à l'ancre, qui devoit appareiller incessamment pour la Virginie ; qu'il y pourroit être en sûreté, & que quand il seroit arrivé à Jamestown, il y trouveroit des commodités pour aller par tout, où il voudroit. Le saint Religieux, après lui avoir témoigné sa reconnoissance, demanda la nuit pour déliberer sur son offre, & cela surprit fort ce Commandant, qui ne comprenoit pas comment un Homme, dans une situation aussi critique, pouvoit balancer un moment à s'en tirer.

Il accepte l'offre. Le Serviteur de Dieu passa toute la nuit en prieres, & après avoir consideré que sa mort étoit certaine, s'il retournoit à son Village ; que cette mort ne pouvoit être utile à rien, qu'au contraire elle ne serviroit qu'à éloigner la paix entre les Iroquois & les François ; que n'étant point parti sur sa parole, mais que ses Maîtres lui ayant donné une escorte pour le garder, il n'étoit pas obligé de refuser les moyens, qu'on lui présentoit de se sauver, & qu'en mettant sa vie en sûreté il pouvoit encore être utile aux Peuples du Canada, il retourna le lendemain de grand matin chez le Commandant, & lui dit qu'il se mettoit entre ses mains. Cet Officier ne perdit pas un moment, & commença par engager les Sauvages à ne point partir ce jour-là, comme ils l'avoient résolu. Il alla ensuite s'assûrer de l'Equipage du Navire, & tout étant bien disposé, il avertit le P. Jogues de se rendre la nuit suivante sur le rivage de la Mer, où il trouveroit une Chalouppe toute prête pour le conduire à bord.

Son évasion. La difficulté étoit de tromper la vigilance de ses Gardes, beaucoup plus grande la nuit que le jour, & d'éviter la rencontre de plusieurs autres Iroquois, qui alloient & venoient sans cesse dans ces quartiers-là. On l'enfermoit le soir dans une Grange, & comme on ne lui avoit pas laissé la liberté d'examiner s'il n'y avoit pas une autre issuë, que la porte ordinaire, par où il pût se dérober, dès qu'il se vit enfermé avec ses Surveillans, il prétexta un besoin ; mais à peine étoit-il dehors, qu'un Dogue, qu'on avoit lâché d'une Métairie voisine, courut sur lui, & le mordit à la jambe : il rentra fort blessé, & aussi-tôt la porte de la Grange fut barricadée de maniere, qu'on ne pouvoit l'ouvrir sans faire beaucoup de bruit. Ensuite tous les Sauvages se coucherent autour de leur Prisonnier.

Le Serviteur de Dieu jugea alors sa fuite impossible, & se persuada

perſuada ſans peine que le Ciel ne l'approuvoit point. Il ſe ſoûmit à ſes ordres, & repoſa tranquillement. Un peu avant le jour un Valet de l'Habitation entra par une porte, que les Sauvages n'avoient point aperçuë ; le Pere, qui s'éveilla, ou qui ne dormoit plus, fit ſigne à cet Homme d'arrêter les Chiens, ſe leva doucement, ſortit avec lui, & gagna le bord de la Mer. Arrivé à la Chalouppe, il la trouva ſans aucun Matelot, & tellement échouée, qu'il lui fut impoſſible de la remettre à flot. Il s'approche le plus près qu'il peut du Vaiſſeau, & crie qu'on lui envoye quelqu'un ; perſonne ne répond ; il retourne à la Chalouppe, conjure le Seigneur de redoubler ſes forces, ſi ſa volonté eſt qu'il échappe des mains des Iroquois ; il fait de nouveaux efforts, met enfin la Chalouppe à l'eau, & gagne le Navire. 1643.

On l'y reçut bien, on le deſcendit à fond de calle, & on mit un cofre ſur l'écoutille, afin que, ſi les Sauvages venoient le redemander, on pût leur laiſſer la liberté de chercher par tout, ſans craindre qu'ils le trouvaſſent. Il fut deux fois vint quatre heures dans cette eſpece de cachot, ſans voir le jour, & il penſa y étouffer. Au bout de ce tems-là on vint lui dire que les Iroquois le redemandoient avec de grandes menaces, & la maniere, dont on lui parla, lui fit juger qu'on ne vouloit pas ſe faire des affaires avec eux : il répondit comme Jonas, *Puiſque cette tempête s'eſt élevée à mon ſujet, jettez-moi à la Mer.* On lui dit enſuite que le Commandant ſouhaittoit de lui parler, & le prioit de ſe rendre chez lui : il ne repliqua rien, & malgré les Matelots, qui vouloient le retenir de force, il deſcendit dans la Chaloupe, & ſe laiſſa conduire à l'Habitation.

Le Commandant lui proteſta qu'il ſeroit en ſûreté dans ſa maiſon, & ajoûta que tout le monde avoit été d'avis dans l'Habitation qu'il ſortît du Navire, lequel étoit ſur le point de faire voile, afin que ſur l'aſſûrance, qu'on donneroit aux Sauvages qu'il n'étoit point parti, on pût négocier avec eux plus amiablement. Le Pere comprit tout le danger, où il étoit ; mais il ne dépendoit pas de lui de s'en tirer ; il répondit à l'Officier qu'il feroit de lui tout ce qu'il voudroit. Au bout de quinze jours, c'eſt-à-dire, vers la mi-Septembre, pluſieurs Sauvages arriverent du Village, où il avoit été Eſclave, & parurent reſolus de contraindre les Hollandois à le leur remettre.

Le Commandant fut fort embarraſſé ; il n'étoit pas en état de réſiſter à ces Barbares, s'ils entreprenoient de lui faire violence : Il arrive en Angleterre.

1643. il leur offrit de racheter leur Prisonnier, & il vint enfin à bout de leur faire accepter quelques présens. Il envoya ensuite le P. Jogues à Manhatte, où on l'embarqua dans un Bâtiment de cinquante Tonneaux, qui appareilla le cinquiéme de Novembre pour la Hollande. La traversée fut heureuse; mais un coup de vent, qui survint, lorsque le Navire étoit sur le point d'entrer dans la Manche, obligea le Patron de relâcher à Falmuth en Angleterre. A peine eut-il jetté l'ancre, que tous les Matelots descendirent à terre, ne laissant qu'un seul Homme à la garde du Bâtiment. Sur le soir des Voleurs vinrent à bord, y prirent tout ce qui pouvoit les accommoder, & mirent le P. Jogues presque tout nud.

Il passe en France.

Il seroit mort de faim & de froid, si un Navire François n'étoit venu par hazard moüiller dans ce même Port. Le Capitaine ayant été averti de l'état, où se trouvoit le P. Jogues, le secourut à propos. La veille de Noël le Pere eut avis qu'une Barque, chargée de charbon de terre, alloit partir pour la Bretagne, il y fit demander le passage, qui lui fut accordé de bonne grace, & il débarqua en habit de Matelot entre Breſt & S. Paul de Leon. Le cinquiéme de Janvier il parut dans le même équipage à la porte du College de Rennes, & demanda à parler au P. Recteur, à qui, disoit-il, il vouloit apprendre des nouvelles du P. Jogues. Le P. Recteur descendit sur le champ, & le prétendu Matelot, sans lui dire une parole, lui remit une Patente, que le Gouverneur de Manhatte lui avoit donnée, à dessein qu'on lui fournît en Hollande tout ce dont il auroit besoin pour se rendre en France.

1644.

Il demande une Dispense pour dire la Messe avec ses mains mutilées. Réponse du Pape.

Le Recteur, avant que de lire cet Ecrit, lui demanda ce qu'étoit devenu le P. Jogues? Le Saint Homme le regarda en souriant. Le Recteur le reconnut, se jetta à son cou, le baigna de ses larmes, & demeura tellement saisi, qu'il le tint lontems embrassé, sans pouvoir lui parler. Le Serviteur de Dieu resta peu de jours à Rennes, & en partit pour Paris, où l'on sçavoit déja son évasion, & où il étoit attendu avec impatience. La Reine Mere le voulut voir, & lui fit un accueil digne de sa pieté. Le Pape, à qui il demanda la permission de célébrer les divins Mysteres avec ses mains mutilées, répondit qu'il ne seroit pas juste de refuser à un Martyr de JESUS-CHRIST, de boire le Sang de JESUS-CHRIST, *Indignum esset Christi Martyrum Christi non bibere Sanguinem.*

Son caractére propre.

Il faut avoüer que ce St. Missionnaire se trouvoit alors dans

une situation bien délicate pour une vertu, qui n'auroit pas été aussi solide que la sienne. Rien n'est plus capable de séduire un cœur, où il resteroit une étincelle d'ambition & d'amour propre, que de se voir honnoré à si juste titre, comme un Saint, qui a fait & souffert ce qui paroit passer les forces de l'Humanité. Mais le P. Jogues instruit que Dieu est jaloux, non-seulement de la gloire, qui émane de sa propre excellence, mais encore de celle, qu'il tire de nos vertus, dont nous sommes redevables à sa Grace, n'avoit garde de s'exposer à perdre le fruit de ses travaux & de ses souffrances par le moindre retour sur lui-même. Jamais Homme ne fut mieux fondé en humilité; elle fit toujours son caractére propre, ainsi il étoit bien éloigné de croire qu'il eût jamais rien fait, dont le Ciel dût lui tenir compte. 1644.

Il retourne en Canada. Nouvelles, qu'il y apprend.

Il ne fut pas seulement tenté de rester en France, où il ne recevoit que des applaudissemens, & il n'y demeura en effet que jusqu'au départ des premiers Vaisseaux, qui firent voile pour Quebec. Il trouva les affaires de la Nouvelle France dans un état bien triste. Ses chers Hurons étoient de toute part en proye aux Iroquois, & depuis quelque tems on ne recevoit plus à Quebec aucune nouvelle de leur Pays, qui n'annonçât ou la défaitte d'un Parti, ou la destruction d'une Bourgade. Le nombre des Chrétiens y croissoit néanmoins tous les jours, & leur Foi se fortifioit dans ces mêmes adversités, qui avoient si lontems retardé leur conversion.

Ces tems d'orage & de persécution ont été dans toutes les Eglises naissantes des tems d'abondance en toute sorte de bénédictions celestes, & n'ont jamais manqué d'être féconds en bons Chrétiens. Le Canada jusqu'à la fin du siécle passé a été une preuve bien sensible de cette vérité, & nous en avons vû plusieurs illustres témoins. J'ai même eu le bonheur de vivre avec quelques-uns de ceux, qui ont été Acteurs sur ce sanglant Théâtre, & qui pouvoient, comme S. Paul, montrer sur leur chair les stigmates de Jesus-Christ; mais non-seulement les Apôtres de la Nouvelle France n'étoient pas indignes d'être mis en paralelle avec les Fondateurs des plus belles Eglises, quelques-uns de leurs Néophytes ont rappellé les plus beaux jours de l'Eglise Primitive; & je croirois manquer à la fidélité de l'Histoire, si par déference pour ce qu'on appelle aujourd'hui le goût du siécle, je passois sous silence ce que je trouve en ce genre dans les Annales du Canada de plus merveilleux, & de

1644. plus capable de glorifier celui, qui du centre de la Barbarie a ſçu tirer de véritables Enfans d'Abraham.

Ferveur & ſainteté des Hurons. Dans le tems même que Dieu ſembloit avoir abandonné les Hurons au fer & au feu des Iroquois, on n'entroit dans aucune de leurs Bourgades, qu'on n'y rencontrât quelques-unes de ces ames choiſies, que la Grace éleve au-deſſus de l'Homme, pour confondre ceux, que leurs paſſions rabaiſſent au-deſſous de la bête. L'Eſprit Apoſtolique en animoit pluſieurs; il y en eut trois, qui entreprirent de prêcher l'Evangile à la Nation Neutre, où les Miſſionnaires, à cauſe de leur petit nombre, ne pouvoient pas faire un long ſejour, & le Seigneur y bénit leur zéle au-delà de leurs eſperances. Auſſi à cette éloquence vive & pathetique, qui eſt naturelle à ce Peuple, ils joignoient la force de l'exemple, toujours plus perſuaſif, que les plus éloquens diſcours.

Parmi ces nouveaux Apôtres, il y en avoit un, nommé Joſeph TAONDECHOREN, qui avoit été pris avec le P. Jogues: c'étoit celui-là-même, qui avoit porté à Quebec les premieres nouvelles du ſaint Miſſionnaire. Un jour quantité d'Infidéles ſe trouvant avec lui, témoignerent une extrême ſurpriſe de ce qu'ayant été ſi cruellement traitté par les Iroquois, il ne lui avoit pas encore échapé une parole, qui marquât le moindre reſſentiment contr'eux. „ C'eſt, répondit-il, que Dieu répand „ ſur les ſouffrances, qu'on a endurées pour lui, des joyes ſi pures, & des conſolations ſi ſenſibles, qu'on ne peut en ſçavoir „ mauvais gré à ceux, qui en ont été les inſtrumens „. Il leur parla enſuite avec tant de force de l'excellence de la Religion Chrétienne, & de la maniere miraculeuſe, dont elle change le cœur de l'Homme, que la plûpart en furent ébranlés, & pluſieurs convaincus de la néceſſité de l'embraſſer.

Converſion miraculeuſe d'un Algonquin. L'Iſle de Montreal ſe peuploit inſenſiblement, & la pieté de ces nouveaux Colons diſpoſoit peu à peu les Sauvages, qui les approchoient, à ſe ſoûmettre au joug de la Foy. Les Algonquins établis dans une Iſle, que forme la Riviere des Outauois, étoient ceux, avec qui ils avoient plus de commerce; mais leur Chef paroiſſoit avoir une oppoſition invincible au Chriſtianiſme, & tout Malade qu'il étoit, ou du moins qu'il vouloit qu'on le crût des François, les Miſſionnaires trouvoient en lui un Adverſaire plus redoutable, que les Iroquois mêmes. Ce n'eſt pas qu'il eût beaucoup d'attachement pour ſes pratiques ſuperſtitieuſes; mais c'étoit un Homme violent juſ-

qui a la férocité, extrêmement fier, & d'un esprit mauvais.

Il semble que Dieu prenne de tems en tems plaisir à triompher de quelques-uns de ces cœurs intraittables, & de ces ames perverses, dont il est visible que la conquête ne peut être l'ouvrage que de sa toute-puissante misericorde. Telle fut vraisemblablement la conversion du Chef Algonquin. Il n'y eut rien que de surnaturel dans la maniere, dont se fit un changement si inesperé. Ce Barbare avoit un Neveu, à qui il vint en pensée de s'établir dans l'Isle de Montreal : il alla trouver M. de Maisonneuve, qui n'oublia rien pour le confirmer dans son dessein ; & comme sa principale vûë étoit de le gagner à J. C. il pria le P. Vimond, & le P. Poncet, qui heureusement se rencontrerent alors auprès de lui, de l'instruire de nos Mysteres.

1644.

Ils y consentirent avec joye, & ils trouverent dans cet Homme & dans sa Femme tant de douceur & de docilité, qu'après les épreuves ordinaires pour s'assûrer de leur constance, ils les baptiserent. Ces deux Néophytes avoient promis de se fixer dans l'Isle, & ils tinrent parole. Ils firent plus, la grace du Sacrement avoit produit en eux le zéle du salut des ames, & ils l'exercerent avec succès ; mais la conversion, qui leur tenoit plus au cœur, étoit celle de leur Oncle : quoiqu'ils ne vissent aucune apparence humaine d'y réussir, ils ne laisserent pas de l'entreprendre, & ils se disposoient à l'aller chercher dans son Village, lorsqu'ils apprirent qu'il en étoit parti pour la chasse d'hyver. Ce contretems les affligea, mais ils comprirent bientôt que la divine Providence a des ressorts, qui sont inconnus aux Hommes, & s'ils n'eurent pas l'honneur d'avoir eu d'autre part au succès d'une conversion si désirée, que de l'avoir peut-être obtenuë du Ciel par leurs prieres, la maniere, dont elle réussit, ne leur donna pas moins de consolation, & fortifia leur foy.

Un jour que le Mari s'entretenoit avec le P. Vimond de cette affaire, ils furent l'un & l'autre extrêmement surpris de voir ce Chef entrer dans la chambre, où ils étoient ; mais leur étonnement augmenta beaucoup, lorsque lui ayant demandé le sujet, qui l'amenoit, il leur répondit qu'il venoit pour se faire Chrétien. Le P. Vimond voulut sçavoir le motif d'une résolution si subite, & si contraire aux sentimens, où il avoit été jusques-là, & il protesta qu'il lui étoit impossible de le dire : que comme il traversoit du Fort de Richelieu aux Trois Rivieres, il s'étoit fait tout-à-coup dans son ame un changement,

1644. qu'il ne comprenoit pas encore, & que par un mouvement, dont il n'avoit pas été le maître, il avoit repris sur le champ la route de Montreal, pour s'y faire instruire de la Doctrine des Chrétiens. Il ajoûta que sa Femme étoit dans la même disposition que lui; puis adressant la parole au P. Vimond: « Mon » Pere, lui dit-il, je ne me porte pas bien, néanmoins si tu me » refuses la grace, que je te demande, je suis résolu d'aller aux » Hurons, où j'espere qu'on me l'accordera.

Son Neveu écoutoit ce discours, comme un Homme, qui ne sçait s'il réve, ou s'il veille: ensuite ne pouvant plus contenir la joye, dont il étoit transporté, il courut chez M. de Maisonneuve, pour lui faire part de ce qu'il venoit de voir & d'entendre. Le Gouverneur voulut s'instruire par lui-même d'une chose si peu vraisemblable, & la trouvant vraye, il embrassa le Proselyte, l'assûra de son amitié, & lui dit qu'il se faisoit fort d'engager le Superieur Général à le contenter. Le P. Vimond n'avoit pas moins d'empressement que lui, de voir la consommation d'une œuvre, dont les suites ne pouvoient manquer d'être si avantageuses à la Religion; mais l'affaire n'étoit pas de nature à être traittée avec précipitation. D'ailleurs un grand nombre d'autres Sauvages arrivoient tous les jours pour être aussi instruits, & deux Prêtres, qui avoient encore d'autres devoirs à remplir, ne suffisoient pas pour un si grand travail.

Cette derniere difficulté fut pourtant bientôt levée, tout le monde & le Gouverneur même se joignirent aux Missionnaires pour instruire les Catechumenes, les Femmes se chargerent des personnes de leur sexe, & comme on s'aperçut que la Grace agissoit encore plus efficacement au dedans, que ne pouvoient faire au dehors les exhortations les plus touchantes, au bout de huit jours d'un travail assidu, tous furent jugés en état de recevoir le Baptême. M. de Maisonneuve fut le Parrain du Chef de l'Isle, & la Marraine fut Madame de la Peltrie, qu'une saillie de zéle un peu inquiet, mais qui ne tarda pas beaucoup à se calmer, avoit conduite à Montreal.

Ferveur des Missions Algonquines.

Le P. Vimond n'eut aucun lieu de se repentir de sa facilité à recevoir ces Sauvages dans le bercail commis à sa vigilance: le tems ne ralentit point leur ferveur; tout s'étoit fait en quelque sorte par inspiration, & l'on reconnut alors d'une maniere bien sensible, ce qui est un des points des plus importans de la science propre des Hommes Apostoliques, que si l'Auteur de la

Nature paſſe quelquefois par-deſſus les Loix, qu'il a lui-même établies dans le cours ordinaire des choſes; il eſt auſſi des occaſions, où ſes Miniſtres ne doivent pas s'aſtraindre ſcrupuleuſement aux regles d'une prudence trop méſurée. 1644.

Toute la Nation Algonquine ſe reſſentit de ce qui venoit de ſe paſſer à Montreal, & peu à peu le nombre des Chrétiens y paſſa celui des Infidéles. Les Trois Rivieres & Tadouſſac eurent auſſi leurs Miſſionnaires Sauvages; on y voyoit des Néophytes entreprendre de très-grands voyages dans la plus rude ſaiſon, uniquement à deſſein d'annoncer Jesus-Christ à des Nations fort éloignées; & ceux, qui ne pouvoient pas s'abſenter ſi lontems de leurs Bourgades, n'y retenoient point leur zéle oiſif. Ils ne ceſſoient dans les Aſſemblées publiques & particulieres de recommander l'obéiſſance à leurs Paſteurs, & la ſoûmiſſion aux Loix ſacrées de l'Egliſe; & tous ceux, qui avoient quelque autorité ſur la multitude, ne pouvoient ſe réſoudre à laiſſer la moindre faute impunie, pour peu qu'elle eût éclatté, ou cauſé de ſcandale; & l'on avoit ſouvent aſſez de peine à moderer ſur cela leur ſévérité.

Mais c'étoit ſurtout à Sylleri que l'on admiroit ce que peuvent les prémices de la Grace dans une Chrétienté naiſſante. Cette Peuplade n'étoit pas encore expoſée, comme elle le fut peu de tems après, aux inſultes des Iroquois; mais pour peu que ſes Habitans s'écartaſſent, ils couroient riſque d'être enlevés, & cela étoit déja arrivé à pluſieurs, ce qui les privant de la chaſſe, ſur laquelle ces Peuples ne peuvent s'empêcher de compter, les reduiſoit ſouvent à manquer du néceſſaire. Les François faiſoient bien tout leur poſſible pour les ſoulager dans leurs plus preſſans beſoins, mais étant pauvres eux-mêmes pour la plûpart, leur charité étoit une foible reſſource pour tant de Gens affamés. Avec cela, outre le peu de genie & de goût, qu'ont toujours eu les Nations Algonquines pour la culture des terres, ces Chrétiens obligés ſouvent de ſe tenir renfermés dans l'enceinte de leurs Bourgades, à cauſe des Partis Iroquois, qui couroient la Campagne, ne pouvoient ni travailler en ſûreté à leurs champs, ni ſe promettre de recueillir le peu, qu'ils avoient ſemé.

Une ſi grande miſere, à laquelle on ne voyoit point de remede, ne fut pourtant pas capable de diminuer la confiance de ces fervens Proſelytes en la divine Providence. De mauvais eſprits mirent inutilement tout en œuvre pour les éloigner

1644. du ſervice d'un Dieu, qui les abandonnoit, diſoient-ils, & laiſſoit triompher leurs Ennemis & les ſiens; & non-ſeulement leur foy fut à l'épreuve d'une tentation, laquelle abat ſouvent ceux-mêmes, qui ſont nés & qui ont été élevés dans le ſein de l'Egliſe; mais elle ne ralentit pas leur zéle, & leur nombre augmentoit tous les jours. Il venoit à Sylleri des Proſelytes des extrémités du Nord, & il n'étoit point rare de voir entrer dans le bercail ceux, qui avoient fait de plus grands efforts pour le diſſiper.

Calomnies ſuſcitées en France aux Jeſuites du Canada.

Telle étoit la ſituation du Chriſtianiſme dans la Nouvelle France, lorſqu'on y reçut des nouvelles, qui ſurprirent étrangement tout ce qu'il y avoit de Gens d'honneur dans cette Colonie. Qui auroit pu en effet s'imaginer que des Miſſionnaires, dont on y admiroit la ſainteté, les travaux & le déſintéreſſement, ſe trouvaſſent dans la néceſſité de faire des Apologies pour juſtifier leur conduite, & perſuader au Public que ce n'étoit pas le commerce, qui les retenoit dans le centre de la Barbarie, expoſés à tous les dangers, que nous avons vûs? Voilà néanmoins ce qui ſe publioit en Europe, & quelque denuées de vraiſemblance, que fuſſent ces calomnies, elles ſe débitoient avec tant d'aſſûrance, que quantité de perſonnes y ajoûterent foi.

La Compagnie des cent Aſſociés ne fut guere moins étonnée de ces clameurs, que les Habitans de la Nouvelle France, qui en voyoient de leurs yeux la fauſſeté. Comme elle étoit la plus intéreſſée à empêcher le trafic, qu'on imputoit aux Jeſuites, & la plus à portée de ſçavoir ce qui en étoit, par le moyen des Commis, qu'elle entretenoit dans le Canada, elle jugea qu'il étoit de ſon devoir de juſtifier les Accuſés, & elle le fit par une Déclaration autentique, dont voici les propres termes.

Leur juſtification.

« Les Directeurs & Aſſociés en la Compagnie de la Nouvelle France, dite de Canada, ayant ſçu que quelques perſonnes ſe perſuadent, & font courir le bruit que la Compagnie des Peres Jeſuites a part aux Embarquemens, retour & commerce, qui ſe font audit Pays, voulant par ce moyen ravaler & ſupprimer l'eſtime & le prix des grands travaux, qu'ils entreprennent audit Pays, avec des peines & des fatigues incroiables, au péril de leur vie, pour le ſervice & la gloire de Dieu, dans la converſion des Sauvages à la Foi du Chriſtianiſme, & Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, en quoi ils ont fait, & font tous les jours de grands progrès; dont ladite Compagnie

Compagnie eſt particulierement informée, ont cru être obligés par le devoir de la charité Chrétienne de déſabuſer ceux, qui auroient cette créance, par la Déclaration & Certificat, qu'ils font par ces Preſentes, que leſdits PP. Jeſuites ne ſont aſſociés en ladite Compagnie de la Nouvelle France, ni directement, ni indirectement, & n'ont aucune part au trafic des marchandiſes, qui s'y fait : en foi dequoi la préſente Déclaration a été ſignée deſdits Directeurs & Aſſociés, & ſcellée du ſceau de ladite Compagnie, le premier jour de Decembre 1643. DE LA FERTE', Abbé de la Magdeleine ; MARGONET, BERRUYER, ROBINEAU, SABOUET, BERRUYER, VERDIER, FLEURIAU, CASET, BOURGUET, & CLARENTIN. Scellée d'un cachet ; collationnée à l'Original par un Conſeiller, Secretaire du Roy, Maiſon & Couronne de France. JOLLY. 1644.

Cet Ecrit eut ſon effet parmi ceux, qui n'avoient beſoin que d'être détrompés, & ce ne fut pas ſans quelque ſorte d'indignation de leur part, qu'on vit quelque tems après les Jeſuites du Canada, ſi revérés dans l'Ancienne & la Nouvelle France, faire dans les Lettres Provinciales le perſonnage de Commerçans ; mais leur juſtification furent les nouvelles conſecutives, qu'on reçut les années ſuivantes, & qui apprirent que, tandis qu'on les dénigroit ainſi dans leur Patrie, tous ſans exception s'expoſoient avec un courage digne de leur vocation aux buchers & à toutes les horreurs de la captivité ; que pluſieurs avoient déja péri par le fer & par le feu des Iroquois ; que d'autres languiſſoient dans les fers, & que les places de ceux, qui avoient été les victimes de leur zéle, étoient auſſitôt remplies par leurs Freres, qu'un pareil ſort avoit rendu jaloux de leurs ſouffrances. En voici la premiere preuve.

Il y avoit trois années entieres, que les Miſſionnaires des Hurons n'avoient reçu aucun ſecours de Quebec, de ſorte que leurs habits tomboient en piéces, que le vin ayant manqué pour les Meſſes, ils étoient contraints d'aller chercher dans les Bois des raiſins Sauvages, pour y ſuppléer, & que faute de pain ils étoient ſur le point de ne pouvoir plus célébrer. On n'ignoroit point cette extrêmité dans la Capitale, mais il n'étoit pas facile d'y apporter remède. Enfin quelques Hurons s'étant expoſés pendant l'hyver à faire ſur les glaces le voyage de Quebec, on les chargea à leur départ de Quebec de toutes les choſes, dont leurs Miſſionnaires avoient beſoin. On ſouhaitoit fort que quelque Jeſuite les accompagnât, d'autant plus

1644. qu'outre le P. Jogues, qui n'étoit point encore revenu de France, le P. Davoſt étoit hors de combat, & mourut peu de tems après; mais le Supérieur Général n'oſoit propoſer à perſonne une commiſſion, dont il connoiſſoit tout le danger.

Le P. Breſſani s'expoſe à un grand danger.

Le P. François Joſeph BRESSANI, Jeſuite Romain, à qui l'on avoit prédit en France tout ce qui lui eſt arrivé en Amérique, & dont cette prédiction n'avoit fait qu'accroître le courage, n'eut pas plûtôt appris l'embarras, où étoit ſon Supérieur, qu'il s'offrit à conduire le Convoi & ſon offre fut acceptée. Il s'embarqua vers la fin d'Avril 1644. avec un jeune François & ſix Hurons, parmi leſquels il y en avoit deux, qui s'étoient récemment ſauvés des mains des Iroquois. Leur voyage fut aſſez heureux juſqu'aux Trois Rivieres; mais un accident, qui les arrêta tout un jour à l'entrée du Lac de S. Pierre, les livra à leurs Ennemis. Le Canot, où étoit le Miſſionnaire, fit naufrage; la nuit ſuivante il tomba beaucoup de neige, ce qui retarda encore les Voyageurs, dont quelques-uns ayant imprudemment tiré ſur des Outardes, les firent découvrir par un Parti d'Iroquois, qui n'étoit pas loin, & qui leur dreſſa une embuſcade.

Il eſt pris par les Iroquois.

Le jour ſuivant le P. Breſſani doublant une pointe, ſe trouva tout-à-coup entre trois Canots ennemis; la partie étoit trop inégale, & il n'y eut point de combat. Les deux autres Canots Hurons, qui ſuivoient, voyant le Miſſionnaire pris, firent force d'avirons pour ſe ſauver, mais deux Canots Iroquois, plus forts de monde les attendoient derriere une autre pointe, & les arrêterent. Les Chrétiens, quoiqu'ils ne fuſſent que deux dans chaque Canot, & fort embarraſſés de bagages, voulurent ſe défendre; un des plus braves coucha en joüe un Iroquois, mais il fut prevenu par un autre, qui le jetta roide mort dans ſon Canot. Il n'en fallut pas davantage pour faire tomber les armes des mains de ſon Camarade, & de ceux, qui étoient dans l'autre Canot. Ils furent pris & liés dans le moment.

Les Iroquois ſongerent enſuite à partager le butin; car depuis qu'ils faiſoient la guerre aux François, ou plûtôt depuis qu'ils avoient vû de quelle maniere ceux-ci ſe comportoient en pareille occaſion, ils ne ſe contentoient plus, comme auparavant, de la gloire de vaincre, & l'eſperance du butin avoit bien autant de part à leurs courſes, que le deſir de ſe venger de leurs Ennemis; d'ailleurs ils commençoient à comprendre

le besoin, qu'ils avoient des Hollandois leurs voisins, & les dépoüilles, qu'ils enlevoient à leurs Ennemis, leur servoient à tirer de la Nouvelle Belgique les munitions nécessaires pour continuer la guerre. 1644.

Le partage fait, ces Barbares mirent en piéces le corps du Huron, qui avoit été tué, le firent boüillir, & le mangerent. Ils reprirent ensuite fort joyeux le chemin de leur Village, emmenant leurs Prisonniers, qu'ils laisserent presque mourir de faim pendant le voyage, & qu'ils obligerent néanmoins de nager sans cesse. Comme on approchoit du terme, on rencontra des Pêcheurs, ausquels on abandonna quelque tems les Captifs; ils les reçurent avec une rude bastonnade, & les Hurons en furent quittes pour cela; mais le Missionnaire eut encore la main gauche fenduë entre les deux derniers doits. Dès qu'il fut arrivé au premier Village du Canton d'Agnier, on lui fit des maux horribles; il tomba enfin sans mouvement & sans connoissance, & pour le faire revenir, on lui coupa le poulce de la main gauche, & deux doigts de la droitte. Ce qu'il eut à souffrir pendant sa captivité.

Un orage, qui survint alors, écarta tout le monde, & le Missionnaire demeura seul, étendu sur une espéce de théâtre, sans pouvoir se relever, & perdant beaucoup de sang. Le soir on le porta dans une Cabanne, où on lui brûla les ongles, & on lui disloqua les pieds, & où livré sans ménagement à une jeunesse pétulente & féroce, il fut rassasié d'opprobres, & traité de la maniere la plus barbare. On le laissa ensuite, après lui avoir jetté de la fiente dans la bouche. Le lendemain on recommença, & on encherit encore sur ce qu'on lui avoit fait souffrir la veille. On en vint à cet excès d'inhumanité, que de donner à manger aux chiens sur son ventre, afin que ces animaux toujours affamés le déchiraſſent, comme ils firent en plusieurs endroits.

Au bout de quelques jours, son corps n'étant plus qu'une playe, où les vers fourmilloient de toutes parts, il devint si infecte, que personne n'en pouvoit plus supporter l'odeur. Il souffroit des douleurs inexprimables, surtout à une cuisse, où il s'étoit formé une apostume, de sorte qu'il ne pouvoit goûter un moment de sommeil. La Providence lui fit trouver un remede à ce mal dans la cruauté de ses Bourreaux: un de ces Barbares voulant lui faire une nouvelle playe, lui donna un coup de couteau dans l'apostume, & la fit crever. Il ne restoit plus que le dernier acte de cette tragédie, & tout paroissoit s'y dis-

1645. poſer. Cette ſeule penſée cauſoit au Priſonnier un ſaiſiſſement, qui alloit quelquefois juſqu'à lui ôter le ſentiment de ſes maux.

Il eſt délivré, & paſſe en France.

Honteux de ſe trouver encore ſi foible, il eut recours à la Priere, & conjura le Seigneur d'être ſa force & ſon ſoûtien, ſurtout de ne pas permettre qu'il déshonnorât par une lâcheté ſa Religion & l'auguſte Miniſtere, qu'il étoit venu exercer de ſi loin : il aperçut dans ce moment des Vieillards, qui ſortoient du Conſeil, où l'on avoit déliberé de ſon ſort, & bientôt après on vint lui annoncer que la réſolution étoit priſe de ne le pas faire mourir. Il ne s'attendoit à rien moins, qu'à cette nouvelle, & tout le monde en fut auſſi ſurpris que lui, vû l'état affreux, où on l'avoit reduit. Ceux-mêmes, qui avoient aſſiſté au Conſeil, ne pouvoient comprendre ce qui leur avoit fait prendre ce parti.

Le ſaint Homme en rendit graces à celui, qui tourne les cœurs, comme il lui plaît, & s'humilia en ſa préſence, ſe confeſſant indigne de la grace du Martyre. Il fut donné à une Matrone, qui le traitta fort humainement; mais la puanteur, que ſon corps exhaloit, le rendant inſupportable à toute la Cabanne, & n'y ayant nulle apparence, que mutilé comme il étoit, il pût jamais être en état de rendre aucun ſervice, ſa Maîtreſſe le fit conduire à la plus prochaine Habitation des Hollandois pour le vendre, ſi elle trouvoit quelqu'un, qui voulût l'acheter. Il y fut très-bien reçu, on ſatisfit les Sauvages, on le fit panſer avec ſoin, & dès qu'il fut en état de ſouffrir le voïage, on le mit ſur un Vaiſſeau, qui le débarqua vers la fin de Novembre à la Rochelle.

Triſte ſituation de la Colonie.

Pour revenir aux Iroquois, quelque déterminés, que paruſſent ces Barbares à pouſſer la guerre à toute outrance contre nous, auſſi-bien que contre nos Alliés, ils ne laiſſoient pourtant pas de montrer de tems en tems quelque inclination à la paix. Le Chevalier de Montmagny la deſiroit avec ardeur, & parce qu'il ne ſe voyoit pas en état de ſoûtenir la guerre, & parce qu'en la faiſant même avec avantage, il n'y trouvoit rien à gagner. S'il lui avoit été du moins poſſible de cacher ſa foibleſſe aux Ennemis, il auroit pu profiter de quelque heureuſe conjoncture, pour faire un accommodement, qui ſauvât l'honneur de la Nation; mais cette reſſource lui manquoit, & les Iroquois en vinrent enfin juſqu'à ſe vanter hautement qu'ils obligeroient bientôt les François à repaſſer la Mer.

Ainſi, tout convaincu, qu'étoit le Gouverneur que le moïen

de désarmer ces Barbares n'étoit pas de les rechercher, il ne se trouva jamais en situation de le prendre avec eux sur le ton, qui seul auroit pu les contenir dans une exacte neutralité à notre égard. Reduit donc à faire des démarches peu séantes à son caractere, il cherchoit, ne pouvant mieux faire, à les couvrir de quelque prétexte honnête, & au hazard d'être la dupe des avances feintes d'un Ennemi également rusé & féroce, il faisoit semblant de les croire sinceres, dans la vûë d'en tirer parti, soit pour procurer la liberté à quelque Captif, soit pour faire passer plus librement quelque Convoi, & ne pas voir ruiner absolument le commerce; soit enfin pour gagner quelques mois de tréve, qui lui donnât le moyen de respirer un peu. 1644.

Le Gouverneur Général tâche de faire la paix avec les Iroquois.

Quelque tems après la prise du P. Bressani, M. de Champflour, Gouverneur des Trois Rivieres, lui manda que des Hurons venoient d'arriver dans son Poste avec trois Prisonniers Iroquois, qu'ils en avoient cédé un aux Algonquins, & qu'il avoit obtenu de ceux-ci, quoiqu'avec bien de la peine, qu'ils ne feroient point mourir leur Captif, avant que d'avoir reçu de ses nouvelles. Sur cet avis le Général monta aux Trois Rivieres, assembla les Principaux des deux Nations, & leur dit que s'ils vouloient lui laisser la disposition de leurs Prisonniers, il esperoit de s'en servir pour établir une paix durable entre eux & les Iroquois.

Il leur fit voir ensuite les marchandises, dont il comptoit bien de payer la complaisance, qu'ils auroient pour lui; & il ajoûta que pour ne pas s'exposer à être trompé par leurs Ennemis communs, il ne renverroit d'abord qu'un de ces Captifs, & qu'il feroit avertir en même tems les Cantons, que s'ils vouloient sauver la vie aux deux autres, il falloit qu'ils lui envoiassent au plûtôt des Députés, chargés de pleins pouvoirs pour traitter d'un accommodement, qui rétablît la tranquillité dans le Pays. Dès qu'il eut cessé de parler, un Capitaine Algonquin se leva, & prenant par la main le Prisonnier, qui avoit été donné à sa Nation, le lui presenta, en disant qu'il ne pouvoit rien refuser à son Pere: que s'il acceptoit ses présens, c'étoit uniquement pour avoir de quoi essuyer les larmes d'une Famille, où ce Captif devoit remplacer un mort: qu'au reste il seroit charmé qu'on pût faire la paix, mais que la chose lui paroissoit bien difficile.

Ce qui se passe entre lui

Le Gouverneur se tourna ensuite vers les Hurons, pour avoir aussi leur réponse; mais un d'eux prenant la parole, lui dit

1644. & les Hurons à ce ſujet.

fiérement qu'il étoit Guerrier, & non point Marchand, qu'il n'étoit point ſorti de ſa Bourgade pour trafiquer; mais pour faire la guerre; que ſes étoffes & ſes chaudieres ne le tentoient point; que s'il avoit tant d'envie de ſes Priſonniers, il pouvoit les prendre, qu'il ſçauroit bien en aller faire d'autres, ou périr à la peine; que ſi ce malheur lui arrivoit, il auroit du moins la conſolation de mourir en Homme; mais que ſa Nation diroit qu'Ononthio auroit été cauſe de ſa mort. Cette réponſe embarraſſa le Gouverneur Général, mais un autre Huron, qui étoit Chrétien le tira bientôt d'inquiétude.

„ Ononthio, lui dit-il, que le diſcours de mon Frere ne „ t'indiſpoſe pas contre nous: ſi nous ne pouvons nous réſou„ dre à te remettre nos Priſonniers, c'eſt par des raiſons, que „ tu ne déſaprouveras point. Nous nous perdrions d'honneur, „ ſi nous le faiſions; tu ne vois parmi nous aucun Ancien; de „ jeunes gens, tels que nous ſommes, ne ſont pas maîtres de „ leurs actions, & des Guerriers ſeroient déshonnorés, ſi, au „ lieu de retourner chez eux avec des Captifs, ils y paroiſſoient „ avec des marchandiſes. Toi-même, mon Pere, que dirois-tu „ à tes Soldats, ſi tu les voyois revenir de la guerre en équi„ page de Marchands? Le ſeul deſir, que tu fais paroître d'a„ voir nos Eſclaves, pourroit leur tenir lieu de rançon; mais „ ce n'eſt pas à nous, qu'il appartient d'en diſpoſer. Nos Freres „ les Algonquins ont pu faire ce que tu ſouhaitois d'eux, parce „ que ce ſont des Anciens, qui n'ont à répondre à perſonne de „ leur conduite; n'étant pas retenus par les mêmes motifs que „ nous, ils n'auroient pu honnêtement te refuſer une choſe de ſi „ peu de conſéquence. Nos Anciens, quand ils ſçauront tes in„ tentions, en uſeront ſans doute de même. Nous deſirons tous „ la paix, nous entrons dans tes vûës, nous les avons même pré„ venuës, car nous n'avons fait aucun mal à nos Priſonniers; „ nous les avons traitté comme devant être bientôt nos amis; „ mais il ne nous convient point de prévenir le conſentement de „ nos Vieillards, ni de les priver d'une ſi belle occaſion de mon„ trer à notre Pere combien ils reſpectent ſes volontés.

„ Une autre raiſon nous retient encore, & je m'aſſûre „ qu'elle ne te paroîtra pas moins legitime que la premiere. Nous „ ſçavons que le Fleuve eſt couvert de nos Ennemis; ſi nous en „ rencontrons, qui ſoient plus forts que nous, de quoi nous ſer„ viront tes préſens, qu'à nous embarraſſer, & à les animer da„ vantage au combat, pour profiter de nos dépoüilles? Mais s'ils

voyent parmi nous de leurs Freres, qui leur témoignent que « 1644.
nous voulons la paix, qu'Ononthio veut être le Pere de toutes «
les Nations, qu'il ne peut plus souffrir que ses Enfans, qu'il «
porte tous également dans son sein, continuent à s'entre-dé- «
chirer, les armes leur tomberont des mains, nos Prisonniers «
nous sauveront la vie, & ils travailleront bien plus efficace- «
ment à la paix, que si on se pressoit trop de leur rendre la li- «
berté. »

Les Hurons s'engagent à traiter de la paix.

M. de Montmagny n'eut rien à repliquer à un discours si mesuré & si judicieux : il trouvoit même un grand avantage à laisser faire les premieres avances pour la paix aux Hurons, & il n'omit rien pour les y engager. Il répondit donc à celui, qui venoit de lui parler avec tant de sagesse, qu'il approuvoit fort ses raisons, & qu'après tout la paix étoit beaucoup plus leur affaire, que la sienne. Cependant ayant sçu que le P. de Brebeuf vouloit profiter de cette occasion pour retourner à son Eglise, dont les besoins pressans l'avoient obligé de descendre à Quebec, & où il menoit deux nouveaux Ouvriers, il jugea à propos, pour ne les point laisser exposés aux malheurs arrivés aux PP. Jogues & Bressani, & il leur donna une Escorte capable de les garantir de toute insulte.

Ils firent en effet le voyage sans aucun accident, & à leur arrivée aux Hurons, il fut resolu dans un Conseil Général de renvoyer les deux Prisonniers Iroquois au Chevalier de Montmagny. Ce Gouverneur avoit déja donné la liberté à celui, que les Algonquins lui avoient remis, & les Cantons, pour montrer combien ils étoient disposés à la paix, lui avoient renvoyé Couture, ce jeune François, qui s'étoit laissé prendre avec le P. Jogues. Il avoit été accompagné par le même Prisonnier Iroquois, dont je viens de parler, & par des Députés des Cantons, munis de pleins pouvoirs, tels, que le Gouverneur Général les avoit demandés.

Les Iroquois semblent s'y prêter de bonne grace.

1645.

Sitôt qu'on eut appris l'arrivée des uns & des autres aux Trois Rivieres, M. de Montmagny s'y rendit avec le P. Vimond, & après les avoir bien regalés, il leur marqua le jour, auquel il leur donneroit Audience. Ce jour venu, le Général parut dans la Place du Fort des Trois Rivieres, qu'il avoit fait couvrir de voiles de Barques, il étoit assis dans un Fauteüil, ayant à ses côtés M. de Champflour & le P. Vimond, & sur les aîles plusieurs Officiers, & les principaux Habitans de la Colonie. Les Députés Iroquois, au nombre de cinq, étoient à ses pieds, assis

Audience publique, qu'on leur donne, & ce qui s'y passe.

1645. sur une natte ; ils avoient choisi cette place, pour marquer plus de respect à Onontbio, qu'ils n'appellerent jamais autrement que leur Pere.

Les Algonquins, les Montagnez, les Attikamegues, & quelques autres Sauvages de la même langue étoient vis-à-vis, & les Hurons demeurerent mêlés avec les François. Tout le milieu de la Place étoit vuide, afin qu'on pût faire les évolutions sans embarras ; car ces sortes d'actions sont des especes de Comédies, où l'on dit, & l'on exprime par des gestes & des manieres assez bouffonnes des choses très-sensées. Dans les Nations Occidentales l'usage est de planter au milieu un grand Calumet, ce qui s'est aussi quelquefois pratiqué parmi les autres ; car depuis qu'à notre occasion tous ces Peuples ont eu plus d'affaires à démêler entr'eux, ils ont emprunté les uns des autres plusieurs usages, & surtout celui du Calumet, dont ils se servent aujourd'hui communément dans leurs Traittés.

Les Iroquois avoient apporté dix-sept Coliers, qui étoient autant de paroles, c'est-à-dire, de propositions, qu'ils avoient à faire ; & pour les exposer à la vûe de tout le monde, à mesure qu'ils les expliqueroient, ils avoient fait planter deux picquets, & tendre une corde de traverse, sur laquelle ils devoient les suspendre. Chacun étant placé suivant l'ordre, que j'ai dit, l'Orateur des Cantons se leva, prit un Collier, & le présentant au Gouverneur Général, il lui dit : « Onontbio, prête l'oreille à ma voix, tous les Iroquois parlent par ma bouche : mon » cœur n'a point de mauvais sentimens, toutes mes intentions » sont droites. Nous voulons oublier toutes nos chansons de » guerre, & leur substituer des chants d'allegresse ». Aussitôt il se mit à chanter, ses Collégues marquant la mesure avec leur *hé*, qu'ils tiroient en cadence du fond de leur poitrine, & tout en chantant il se promenoit à grands pas, & gesticuloit d'une maniere assez comique.

Il regardoit souvent le Soleil, il se frottoit les bras, comme pour se préparer à la lutte ; enfin il reprit un air plus composé, & continua ainsi son discours. « Le Collier, que je te présente, » mon Pere, te remercie d'avoir donné la vie à mon Frere ; tu » l'as retiré de la dent de l'Algonquin ; mais comment as-tu pu » le laisser partir seul ? Si son Canot eût tourné, qui l'eût aidé à » le relever ? S'il se fût noyé, ou qu'il eût péri par quelque autre » accident, tu n'aurois aucune nouvelle de la paix, & peut-être » eusses-tu rejetté sur nous une faute, que tu n'aurois dû imputer

ter qu'à toi ,,. En achevant ces mots, il ſuſpendit ſon Collier ſur « 1645.
la corde, en prit un autre, & après l'avoir attaché au bras de Couture, il ſe tourna de nouveau vers le Gouverneur, & lui dit :

« Mon Pere, ce Collier te ramene ton Sujet ; mais je me « ſuis bien gardé de lui dire ; mon Neveu, prens un Canot, & « retourne dans ton Pays. Je n'aurois jamais été tranquille juſ- « qu'à ce que j'euſſe appris des nouvelles certaines de ſon arri- « vée. Mon Frere, que tu nous as renvoyé, a beaucoup ſouf- « fert, & couru bien des riſques ; il lui falloit porter ſeul ſon pac- « quet, nager toute la journée, traîner ſon Canot dans les Ra- « pides, être toujours en garde contre les ſurpriſes ,,. L'Orateur accompagnoit ce diſcours de geſtes très-expreſſifs : on s'imaginoit voir un Homme, tantôt conduire ſon Canot avec la perche, ce qu'on appelle *picquer de fond*, tantôt parer une vague avec ſon aviron ; quelquefois il paroiſſoit hors d'haleine, puis il reprenoit courage, & demeuroit quelque tems aſſez tranquille.

Il faiſoit enſuite ſemblant de heurter du peid contre une pierre, en portant ſon bagage, puis il marchoit en clopinant, comme s'il ſe fût bleſſé : « Encore, s'écria-t-il après tout ce manége, ſi « on l'eût aidé à paſſer les endroits les plus difficiles. En vérité, « mon Pere, je ne ſçai, où étoit ton eſprit, de renvoyer ainſi un « de tes Enfans, tout ſeul & ſans ſecours. Je n'ai pas fait de même « à l'égard de Couture, je lui ai dit : Allons, mon Neveu, ſuis- « moi, je veux te rendre à ta Famille au péril de ma vie ,,. Les autres Colliers avoient raport à la paix, dont la concluſion étoit le ſujet de cette Ambaſſade, chacun avoit ſa ſignification particuliere, & l'Orateur les expliqua d'une maniere auſſi graphique, qu'il avoit fait les deux premiers.

L'un applaniſſoit les chemins, l'autre rendoit la Riviere calme, un autre enterroit les haches ; il y en avoit pour faire entendre qu'on ſe viſiteroit déſormais ſans crainte & ſans défiance ; les feſtins, qu'on ſe feroit mutuellement ; l'alliance entre toutes les Nations ; le deſſein, qu'on avoit toujours eu de ramener les PP. Jogues & Breſſani ; l'impatience, où l'on étoit de les revoir ; l'accueil, qu'on ſe préparoit à leur faire ; les remercimens pour la délivrance des trois derniers Captifs Iroquois : chacun de ces articles étoit exprimé par un Collier, & quand l'Orateur n'eût point parlé, ſon action auroit rendu ſenſible tout ce qu'il vouloit dire. Ce qui ſurprit davantage,

1645. c'eſt qu'il joua ſon perſonnage pendant trois heures, ſans en paroître plus échauffé : il fut encore le premier à donner le branſle pour une eſpéce de fête, qui termina la ſéance, & qui ſe paſſa en chants, en danſes, & en feſtins.

Réponſe du Gouverneur Général.

Deux jours après le Chevalier de Montmagny répondit aux propoſitions des Iroquois ; car jamais on ne fait réponſe le même jour. L'Aſſemblée fut auſſi nombreuſe cette ſeconde fois, que la premiere, & le Gouverneur Général fit autant de préſens, qu'il avoit reçu de Colliers. Ce fut Couture, qui porta la parole, & il parla en Iroquois ; mais ſans geſticuler, & ſans interrompre ſon diſcours ; au contraire il affecta une gravité, qui convenoit à celui, dont il étoit l'interprête. Quand il eut fini, PIESKARET, Chef Algonquin, ſe leva, & fit ſon préſent : « Voilà, dit-il, une pierre, que je mets ſur la ſépul-
» ture de ceux, qui ſont morts pendant la guerre, afin que per-
» ſonne ne s'aviſe d'aller remuer leurs os, & qu'on ne ſonge point
» à les venger ». Ce Capitaine étoit un des plus braves Hommes, qu'on ait vû en Canada, & on raconte des choſes preſque incroyables de ſa valeur.

NEGABAMAT, Chef des Montagnez, préſenta enſuite une peau d'Elan, & dit que c'étoit pour faire des ſouliers aux Députés Iroquois, de peur qu'ils ne ſe bleſſaſſent les pieds en retournant chez eux. Les autres Nations ne parlerent point, apparemment, parce qu'elles n'avoient ni Chefs, ni Orateurs. La ſeance finit par trois coups de canon, & le Gouverneur fit dire aux Sauvages, que c'étoit pour porter par tout les nouvelles de la paix. Le Supérieur des Jeſuites regala auſſi les Ambaſſadeurs, qui lui dirent les plus belles choſes du monde. La bonne chere rend ces Gens-là fort éloquens, & il n'eſt point d'éloge, à quoi on ne doive s'attendre, quand on leur donne un bon repas ; il eſt vrai que ces louanges ne doivent pas ſe prendre au pied de la lettre ; mais elles coûtent peu, car il ne faut pas ſe mettre beaucoup en frais pour contenter des Gens, à qui tout eſt bon.

La paix eſt ratifiée par les Cantons.

Le Lendemain les Députés reprirent la route de leur Pays. Deux François, deux Hurons, & deux Algonquins s'embarquerent avec eux, & trois Iroquois demeurerent en ôtage dans la Colonie. Le Traité fut ratifié par le Canton d'Agnier, le ſeul, qui eût encore été en guerre ouverte contre nous, les deux François & les quatre Sauvages revinrent au tems, qui leur avoit été marqué, c'eſt-à-dire, à la mi-Septembre ; ils rappor-

terent que tous les Iroquois demandoient des Miſſionnaires, que les Hurons & les Algonquins de l'Iſle avoient auſſi accedé au Traité, & que tout paroiſſoit calme. 1645.

Le P. Breſſani arriva ſur ces entrefaittes à Quebec, & à peine avoit-il pris quelques jours pour ſe délaſſer, qu'il partit avec le P. Poncet pour retourner aux Hurons. Il témoigna en partant que, ſi on accordoit des Miſſionnaires aux Iroquois, il deſiroit fort être du nombre de ceux, qu'on y deſtineroit. Il fit même une quête pour ſes Bourreaux, afin de leur apprendre de quelle maniere la Religion Chrétienne enſeigne à ſe venger: ſentiment bien digne d'un Homme Apoſtolique, & d'un Confeſſeur de Jesus-Christ; mais dont ces Barbares n'étoient point capables de connoître la nobleſſe, & dont ils ne profiterent point. Le P. Breſſani retourne aux Hurons.

L'hyver ſuivant on vit ce qu'on n'avoit point encore vû depuis l'arrivée des François en Canada, les Iroquois, les Hurons, & les Algonquins mêlés enſemble chaſſer auſſi paiſiblement, que s'ils avoient été d'une même Nation. A la faveur de cette bonne intelligence les Miſſionnaires des Hurons reçurent tous les ſecours, dont ils avoient été ſi lontems privés, firent en toute ſûreté leurs courſes Apoſtoliques, & recueillirent avec joye ce qu'ils avoient ſemé en l'arroſant de leurs larmes; mais ces beaux jours durerent peu, & il ſemble que ce calme ne leur eût été accordé, que pour leur donner le tems de reprendre haleine, & de ſe diſpoſer à de nouveaux combats.

Au commencement de cette même année 1646. la Nouvelle France perdit deux de ſes premiers Miſſionnaires. Le P. Enemond Maſſe mourut à Sylleri dans l'exercice d'un zéle, que rien ne rébuta jamais, & qui ſoûtenu d'un grand talent, fut toujours très-fructueux. Il n'étoit pas encore dans un âge fort avancé; mais ſes voyages & ſes travaux l'avoient extrêmement uſé. Le P. Anne de Nouë le ſuivit de près. Il étoit parti des Trois Rivieres le trentiéme de Janvier pour aller confeſſer la Garniſon du Fort de Richelieu, & la diſpoſer à célébrer la Fête de la Chandeleur, il s'écarta de deux Soldats & d'un Huron, qui l'accompagnoient, parce qu'il voulut prendre les devants; mais ils s'égara, & ne put jamais reconnoître ſon chemin, & le jour même de la Fête on le trouva à genoux, mort de froid au milieu de la neige. Mort des pp. Enemond Maſſe & Anne de Nouë. 1646.

On porta ſon corps aux Trois Rivieres, où il étoit en grande

1646. odeur de ſainteté. Ses obſéques y furent célébrées avec tout l'appareil poſſible : mais on lui adreſſa beaucoup plus de vœux, qu'on ne lui donna de prieres. Pluſieurs même ont aſſûré qu'il ne leur avoit pas été poſſible de prier pour lui. D'autres, à la vûë de ſon corps ſe ſentirent pénétrés d'un repentir ſincere de leurs péchés, & firent des confeſſions, qu'ils differoient depuis lontems ; de ſorte qu'on peut dire que ſes os prophétiſerent encore plus heureuſement que ceux d'Eliſée, qui rendirent la vie du corps à un Mort par le ſimple attouchement, au lieu que pluſieurs récouvrerent la vie de l'ame, après avoir jetté les yeux ſur les triſtes reſtes d'un Miſſionnaire, mort dans l'exercice de ſon Miniſtére.

Les Sokokis tâchent de rompre la paix.

Cependant on commençoit à peine à joüir des douceurs de la paix, que la guerre fut ſur le point de ſe rallumer. Trois Sauvages de Sylleri s'étant un peu éloignés de leur Bourgade, furent maſſacrés : un autre, qui faiſoit voyage avec ſa Femme, fut attaqué, & bleſſé dangereuſement : on leva la chevelure à la Femme, & on la laiſſa pour morte. On les trouva tous deux nageant dans leur ſang, & on les porta à l'Hôtel-Dieu, où le Mari mourut, & la Femme guérit. Tous les ſoupçons tomberent d'abord ſur les Iroquois ; mais on reconnut peu de tems après que les Aſſaſſins étoient des Sokokis, leſquels étant mal avec les Algonquins, avoient mis tout en œuvre pour détourner les Iroquois de faire la paix avec eux, & n'en ayant pu venir à bout, cherchoient tous les moyens de la rompre.

Les Iroquois la ratifient de nouveau.

Ces accidens n'eurent donc point de ſuite ; au contraire, le Traité de l'année précédente fut ratifié par de nouveaux Députés, qui étoient venus pleurer les PP. Maſſe & de Nouë, & couvrir ces deux illuſtres Défunts, c'eſt-à-dire, faire aux Jeſuites des complimens & des préſens au ſujet de la mort de leurs Confreres. Mais comme on n'avoit négocié directement qu'avec le Canton d'Agnier, ces Députés donnerent avis au Gouverneur Général de ſe tenir en garde contre les autres, juſqu'à ce qu'ils euſſent été compris nommément dans le Traité ; ce qui ſeroit déja fait, ajoûterent-ils, ſi Ononthio avoit eu l'attention de les prévenir, en rendant la liberté à quelques-uns des leurs, que nos Alliés retenoient Captifs.

Il y a bien de l'apparence que M. de Montmagny ne voulut pas qu'il tînt à ſi peu de choſes pour aſſûrer la tranquillité de la Colonie ; mais je n'en trouve rien dans mes Mémoires.

Nous verrons même bientôt les quatre Cantons ſoufler de nouveau le feu de la diſcorde, & en embraſer tout le Canada. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'on prit alors les meſures les plus ſages pour conſerver du moins les Agniers dans notre alliance, & pour gagner ce Canton à Jesus-Christ. 1646.

Le P. Jogues y avoit ſémé le grain de la parole pendant ſa captivité; il en ſçavoit la Langue; il ſouhaittoit avec ardeur de profiter de la paix, pour y prêcher publiquement l'Evangile; & il obtint ſans peine la permiſſion d'accompagner les derniers Députés, lorſqu'ils s'en retournerent chez eux; mais le Gouverneur Général exigea de lui qu'après qu'on auroit réuſſi à comprendre tous les Cantons dans le Traité, il reviendroit lui rendre compte des diſpoſitions, où il auroit trouvé toute la Nation Iroquoiſe. Je trouve même dans quelques Mémoires que les Algonquins jugerent que dans ce premier voyage le Miſſionnaire ne devoit point paroître avec ſon habit, ni parler de Religion, & que leur avis fut ſuivi. Le P. Jogues fait deux voyages aux Iroquois.

Quoiqu'il en ſoit, le Serviteur de Dieu s'embarqua le ſeiziéme de May, accompagné du Sieur Bourdon, un des principaux Habitans de Quebec, & deux Algonquins les ſuivirent dans un autre Canot chargé de préſens pour diſtribuer dans les Cantons Iroquois au nom de leur Nation. Le cinquiéme de Juin ils arriverent à la premiere Bourgade des Agniers, où ils furent reçus avec de grandes démonſtrations d'une amitié ſincére: le P. Jogues y fut reconnu par quelques-uns de ceux, qui l'avoient le plus maltraitté, & qui lui firent mille careſſes. Je ne ſçai pas ce qui arriva enſuite; mais il eſt certain que ce Miſſionnaire ne paſſa point le Canton d'Agnier, & qu'il y laiſſa ſon cofre, en diſant qu'il y vouloit fixer ſa demeure, & qu'il ne tarderoit pas à revenir.

Il reprit enſuite la route du Fort de Richelieu, où il arriva le vintſept du même mois. Il y rencontra M. de Montmagny, auquel il aſſûra qu'on pouvoit compter ſur les Agniers; mais il eſt à croire que ce Gouverneur ne fit pas plus de fond, qu'il ne devoit, ſur ſon témoignage: il étoit trop éclairé pour ne pas comprendre qu'un Religieux dans la diſpoſition, où étoit le P. Jogues, voyoit dans ces Sauvages tout ce qu'il ſouhaitoit d'y voir, & n'avoit point d'autres raiſons pour les croire ſincérement revenus à notre égard, que l'extrême paſſion, & l'eſperance d'en faire des Chrétiens. Toutefois quelque repugnance qu'il eût à expoſer au caprice d'un Peuple inconſtant, un

1646. Homme, qui en avoit été trop maltraité, pour en être jamais regardé de bon œil, il consentit qu'il dégageât sa parole.

Les hostilités recommencent entre les Iroquois & les Hurons.

Le Serviteur de Dieu au comble de ses vœux, & s'imaginant déja voir les Iroquois se présenter en foule pour être instruits de nos Mysteres, partit le vintquatriéme de Septembre, accompagné de quelques Sauvages & d'un François. On apprit peu de tems après que les hostilités avoient recommencé entre les Iroquois Supérieurs, & les Hurons. On appelle Iroquois Supérieurs les quatre Cantons, qui n'avoient pas été compris dans le Traité de paix; les Iroquois Inférieurs sont les seuls Agniers, quelques-uns y joignent le Canton d'Onneyouth; mais pour bien entendre ce que nous avons à dire de cette Nation, qui a tant de part à l'Histoire, que j'écris, il est nécessaire de bien connoître la situation & la nature du Pays, qu'elle occupe, & les cinq Cantons, qui la composent.

Etenduë & situation du Pays des Iroquois.

Le Pays des Iroquois s'étend entre les 41. & 44. dégrés d'élévation du Pole, environ soixante & dix, ou quatre-vint lieuës de l'Orient à l'Occident, depuis le haut de la Riviere, qui a porté successivement leur nom, celui de Richelieu, & celui de Sorel, c'est-à-dire, depuis le Lac du S. Sacrement jusqu'à Niagara; & un peu plus de quarante lieuës du Septentrion au Midi, ou plûtôt de l'Orient d'été au Couchant d'hyver, depuis la source de la petite Riviere des Agniers, jusqu'à l'Ohio. Ainsi il a pour bornes au Midi cette derniere Riviere & la Pensylvanie, à l'Occident le Lac Ontario; le Lac Erié au Couchant d'été; au Septentrion le Lac du S. Sacrement & le Fleuve S. Laurent; enfin la Nouvelle York, partie au Midi, & partie à l'Orient d'hyver. Il est arrosé de plusieurs Rivieres, son terroir est inégal en quelques endroits, mais généralement parlant il est très-fertile.

Origine de leur nom.

Le Canton d'Agnier est le plus septentrionnal de tous, & le plus proche de la Nouvelle York: ceux d'Onneyouth, d'Onnantagué (*a*), de Goyogouin (*b*), & de Tsonnouthouan se suivent dans l'ordre, où je viens de les nommer, en allant toujours à l'Occident, tirant un peu sur le Couchant d'hyver; & c'est ce qui leur a fait donner le nom de Cantons Supérieurs, à moins qu'on ne prétende qu'ils ont été ainsi nommés, parce qu'on les rencontre en cet ordre en remontant le Fleuve S. Laurent, & le Lac Ontario, que ce Fleuve traverse. Le nom d'Iroquois est purement François, & a été formé du terme *Hiro*, ou

(*a*) On prononce Onnontaké. (*b*) Oyogouin.

Hero, qui signifie, *J'ai dit :* & par lequel ces Sauvages finissent tous leurs discours, comme les Latins faisoient autrefois par leur *Dixi ;* & de *Koué*, qui est un cri, tantôt de tristesse, lorsqu'on le prononce en traînant, & tantôt de joye, quand on le prononce plus court. Leur nom propre est *Agonnonsionni*, qui veut dire *Faiseurs de Cabannes ;* parce qu'ils les bâtissent beaucoup plus solides, que la plûpart des autres Sauvages. 1646.

Dans le Canton d'Agnier, qui, au tems dont nous parlons, étoit le plus peuplé de tous, une jolie Riviere serpente agréablement l'espace de sept à huit lieuës entre deux belles prairies. Celui d'Onnontagué a un fort beau Lac, appellé *Gannentaha*, aux environs duquel il y a plusieurs Fontaines salées, & dont les bords sont toujours couverts d'un très-beau sel. Deux lieuës plus loin, en tirant vers le Canton de Goyogouin, on trouve une source, dont l'eau est blanche comme du lait, d'une odeur très-forte, & qui étant mise sur le feu, se résout en une espéce de sel aussi mordicant, que la pierre caustique. Tout ce canton est charmant, & la terre y est propre à tout. Ce que chaque Canton a de particulier.

Celui d'Onneyouth situé entre Agnier & Onnontagué, n'est en rien inférieur ni à l'un ni à l'autre ; mais le Canton de Goyogouin l'emporte [illegible] tous pour la bonté du terroir, & pour la douceur du climat : les Habitans s'en ressentent même un peu, & ont toujours paru les plus traitables de tous les Iroquois. Enfin dans la grande étendue du Pays, qu'occupent les Tsonnonthouans, il y a des endroits charmans, & généralement parlant le terrein y est bon. On y a, dit-on, découvert une terre, de laquelle, après qu'on l'a bien lavée, on tire un soufre très-pur ; & dans le même endroit une Fontaine, dont l'eau, quand elle a bien boüilli, se convertit aussi en soufre. On ajoûte que cette eau s'enflamme d'elle-même, quand on l'agite avec violence (*a*). Plus loin, en approchant du Pays des anciens Eriez, on voit une eau dormante, épaisse & huileuse, qui prend feu, comme fait l'Eau-de-vie.

J'ai parlé ailleurs de la Baye des Goyogouins, de celle des Tsonnonthouans, & du grand Marais, qui est de ce dernier Canton, comme de lieux, qui m'ont paru délicieux. Je puis ajoûter que dans tout le Pays, que j'ai cottoyé depuis la Riviere d'Onnontagué jusqu'à la Riviere de Niagara, je n'y ai aperçu que des terres fertiles, bien boisées, & bien arrosées ; à la réserve de quelques lisieres de sables, qui n'ont point de profondeur ;

(*a*) Il y en a une toute semblable à six lieuës de Grenoble.

1646. mais il se peut faire que les endroits, où je n'ai point débarqué, ne soient pas de même.

Des Arbres fruitiers.

Dans toute l'étenduë des cinq Cantons on peut cultiver avec succès tous nos arbres fruitiers d'Europe, plusieurs y viennent d'eux-mêmes sans culture, & on y en trouve d'autres, qui nous étoient inconnus. Les Forêts y sont remplies de Châtaigniers, & de Noyers de deux sortes; les uns portent un fruit fort doux, celui des autres est très-amer; mais en le faisant passer par les cendres, on en tire une bonne huile par le moyen du moulin, du feu & de l'eau, de la même maniere, que nous en tirons du Tournesol. Il y a en plusieurs endroits des cérises sans noyau, fort bonnes à manger; un arbre, dont la fleur ressemble à nos Lys blancs, dont le fruit est de la grosseur, & a la couleur d'un abricot, le goût & l'odeur d'un citron.

On y voit un Citronnier sauvage, qui n'est qu'une plante: son fruit, gros comme une orange de la Chine, est très-agréable au goût, & très-rafraîchissant. Il sort du milieu de deux feüilles, qui ont la figure d'un cœur; mais la racine de cette plante est un poison. Il y a des Pommiers, dont les pommes ont la figure d'un œuf d'Oye, & dont la graine est une espéce de féve. Ce fruit est odoriferant, & fort délicat. C'est un arbre nain, qui demande une terre grasse & moüillée. Les Iroquois l'ont tiré du Pays des Eriez. Ils en ont aussi apporté une plante, que nous avons nommé *Plante universelle*, & dont les feuilles broyées referment toutes sortes de playes. Ces feüilles sont de la largeur de la main, & ont la figure d'une fleur de Lys. La racine de cette plante a l'odeur du Laurier. Ces Sauvages ont quantité d'autres racines propres à la teinture, & dont quelques-unes font des couleurs très-vives.

Des animaux & des diamans.

Outre les Serpens à sonnette, qu'on trouve chez les Iroquois, comme dans toutes les Provinces un peu Méridionnales de l'Amérique Septentrionnale, on y voit un Serpent noir, qui monte sur les arbres, & qui n'est point venimeux. Ce Reptile a un Ennemi mortel, qui ne paroît pas digne de lui, & qui néanmoins lui fait une cruelle guerre, c'est un petit Oiseau, qui fond sur lui, dès qu'il l'aperçoit, & d'un coup de bec le renverse mort. Les Aspics de ces Cantons sont beaucoup plus longs que les nôtres: on y voit des Tigres de couleur de petit gris, qui ne sont point mouchetés; ils ont la queuë fort longue, & donnent la chasse aux Porcs épis. Les Iroquois les tuent plus souvent sur les arbres, qu'à terre. Ils

sont

ſont bons à manger, au jugement même des François, qui en eſtiment la chair autant que celle du Mouton. Quelques-uns ont le poil rougeâtre, tous l'ont très-fin, & leurs peaux ſont de très-bonnes fourures. 1646.

Mais la plus fine Pelleterie de ce Pays eſt la peau de l'Ecureuil noir. Cet animal eſt gros comme un Chat de trois mois, d'une grande vivacité, fort doux, & très-facile à apprivoiſer. Les Iroquois en font des robes, qu'ils vendent juſqu'à ſept ou huit piſtoles. Les Tourtes ſont là, comme par tout ailleurs, des Oiſeaux de paſſage. Un Miſſionnaire a obſervé dans un Canton Iroquois que tous les matins depuis ſix heures juſqu'à onze, on voit au-deſſus d'une gorge de Riviere large d'un quart de lieuë, l'air preſqu'entiérement obſcurci par la quantité de ces Oiſeaux, qu'enſuite ils vont tous ſe jetter dans une grande Mare, qui en eſt proche, pour s'y baigner: après quoi ils diſparoiſſent. Il ajoûte qu'alors on ne voit que des mâles, & que l'après-diner les femelles viennent faire la même manœuvre. Enfin on trouve dans le Pays des Iroquois des pierres, qui renferment des diamans, dont quelques-uns ſont tout taillés, & quelquefois de prix. Je reviens aux nouvelles hoſtilités, qui rallumerent en peu de tems un feu, qui avoit tant coûté à éteindre, ou plûtôt, qui n'étoit que caché ſous la cendre.

Les Iroquois attaquent un Village Huron.

Les Iroquois furent les aggreſſeurs. Une trouppe de leurs Braves s'étoit approchée d'un Village Huron, dans le deſſein d'y faire des Priſonniers: ils trouverent qu'on y étoit ſur ſes gardes; mais ils ne purent ſe réſoudre à ſe retirer, ſans avoir rien fait. Ils ſe cacherent dans un Bois, & y paſſerent la nuit, pendant laquelle un Huron, poſté ſur une maniere de redoute, fit grand bruit pour montrer qu'il ne dormoit pas. Vers le point du jour il ceſſa de crier: auſſi-tôt deux Iroquois ſe détachent, & s'étant coulés juſqu'au pied de la Paliſſade, ils y demeurent quelque tems pour voir s'ils n'entendront plus rien. Perſonne ne ſouflant, un des deux monte ſur la redoute, y aperçoit deux Hommes, qui dorment profondément, donne à l'un un grand coup de hache ſur la tête, leve à l'autre la chevelure, & s'enfuit.

Belle action de trois Hurons.

Le premier mourut ſur le champ; au bruit, que fit le ſecond, tout le Village fut en rumeur. On accourt, on trouve deux Hommes étendus, l'un ſans vie, & l'autre perdant tout ſon ſang. La jeuneſſe fut à l'inſtant ſur pied, elle ſuivit lontems les

1646. traces de l'Ennemi ; mais il avoit trop d'avance, & elle ne put le joindre. Les Hurons eurent bientôt leur revanche. Trois Guerriers se mirent en campagne, & après vint jours de marche arriverent à un Village des Tsonnonthouans. Il étoit nuit, toutes les Cabannes étoient fermées, & tout le monde dormoit. Nos Aventuriers s'aviserent de percer une Cabanne par le côté : ils y entrerent sans que personne s'éveillât, ils y allumerent du feu, & à la lueur de la flamme chacun choisit son Homme, le tua, & lui enleva la chevelure. Ils mirent ensuite le feu à la Cabanne, & gagnerent au pied. Ils furent poursuivis, mais inutilement, ils arriverent dans leur Village avec les marques de leur victoire.

Progrès de la Religion pendant la paix.

Les Missionnaires voyoient avec bien du regret ces indices d'une paix expirante. Ils avoient si bien profité du peu de tems, qu'elle avoit duré, que le Christianisme pouvoit déja être regardé comme la Religion dominante parmi les Hurons. L'Evangile commençoit aussi à être connu de plusieurs autres Peuples, qui en avoient la principale obligation aux Hurons mêmes, & les Sauvages voisins de Quebec & de Montreal ne faisoient pas moins paroître de zéle. Il ne se passoit point d'année qu'ils ne fournissent à leurs Pasteurs de nouvelles occasions de faire chanter les loüanges de Dieu dans quelque Langue, dans laquelle on n'avoit point encore prononcé son saint Nom ; mais les Iroquois ne tarderent pas à troubler ce calme si nécessaire à la propagation de la Foy, & à l'affermissement de la Colonie, où tout étoit dans l'inaction, faute de secours.

Le P. Jogues retournant aux Iroquois, est abandonné par ses Conducteurs.

Le P. Jogues n'avoit pas été lontems sans se désabuser des bonnes intentions, où il s'étoit imaginé qu'étoient ces Barbares. Avant même que de se livrer à ceux, qui devoient le conduire dans le lieu destiné à sa résidence, soit pressentiment, soit conjecture fondée sur de nouvelles lumieres plus sûres que les précédentes, dans les derniers adieux, qu'il fit de bouche à Quebec, & dans ses lettres à ses amis de France, il s'expliqua en Homme, qui ne comptoit pas d'aller chez les Agniers pour les convertir, mais qui avoit une sorte d'assûrance d'y consommer dans peu son sacrifice. Il en eut bientôt des preuves, qui ne pouvoient pas être équivoques. Il avoit à peine passé les Trois Rivieres, qu'il se vit abandonné de tous ses Conducteurs : il resta seul avec un jeune François, nommé LA LANDE, fort embarrassé comment il pourroit continuer sa route.

Tout autre que lui seroit retourné sur ses pas, & la pru-

dence ſembloit le demander : mais les Saints en ont une, qui n'eſt pas ſelon les régles ordinaires, & qu'il faut du moins reſpecter. Dans la perſuaſion, où étoit le Serviteur de Dieu, qu'il devoit arroſer de ſon ſang une Terre, qui produiroit des Saints, il n'étoit pas Homme à reculer au moment, qu'il commençoit à voir que tout ſe diſpoſoit à l'accompliſſement de ſes vœux. Il pourſuivit donc ſon chemin, & gagna avec bien de la peine un Village Iroquois, où il fut reçu, à peu de choſes près, comme s'il eût été Priſonnier de guerre. Lui & ſon Compagnon furent mis preſque nuds, & on ne leur épargna ni les coups de poing, ni les baſtonnades. 1646. De quelle maniere il eſt reçu.

On n'a jamais bien ſçu le motif d'un changement ſi étrange. Deux lettres écrittes de la Nouvelle-Belgique, l'une par le Gouverneur même à M. de Montmagny ; l'autre par un Particulier au Sieur Bourdon, qui avoit accompagné le P. Jogues l'année précédente, après avoir rapporté quelques circonſtances de la mort du S^t. Miſſionnaire, l'attribuent à la perſuaſion, où étoient les Iroquois, qu'il avoit laiſſé le diable dans leur Pays. La lettre au Sieur Bourdon ajoûtoit que cette perfidie étoit l'ouvrage de la ſeule Tribu de l'*Ours* ; que celles du *Loup* & de la *Tortuë* avoient fait tout leur poſſible pour ſauver la vie aux deux François, juſqu'à dire aux premiers : „ Tuez-nous plûtôt que de maſſacrer ainſi des perſonnes, qui ne nous ont fait aucun mal, & qui viennent chez nous ſur la foy d'un Traité „. Dans toutes les deux on avertiſſoit le Général que le deſſein des Iroquois étoit de le ſurprendre lui-même, & que quatre cent Hommes étoient prêts à partir pour fondre en même tems dans la Colonie Françoiſe. Ce qui avoit indiſpoſé les Iroquois contre lui.

Il y a donc bien de l'apparence que ce Peuple avoit pris des Ouvriers de l'Evangile les mêmes ombrages, qu'en avoient conçu les Hurons dans le commencement ; & ce qui fortifie cette conjecture, c'eſt que cette année-là les maladies ayant fait de grands ravages dans le Canton d'Agnier, & les vers y ayant rongé preſque tous les grains, la multitude ſe perſuada que ces malheurs étoient l'effet d'un ſort, que le P. Jogues leur avoit laiſſé dans ſon cofre. Quelques Hurons Idolâtres, qui s'étoient établis dans ce même Canton, & qui y avoient apporté leurs anciens préjugés contre la Religion Chrétienne, ne manquoient auſſi aucune occaſion de les communiquer aux Iroquois ; ils ſaiſirent d'abord celle-ci, & firent obſerver aux Agniers que les déſaſtres, dont ils ſe plaignoient, avoient

1646. commencé préciſément dans le tems, qu'ils avoient demandé des Miſſionnaires.

Sa mort. Quoiqu'il en ſoit, l'Homme Apoſtolique ſe voyant accueilli de la maniere, que je viens de dire, demanda ſi depuis ſon départ il étoit arrivé quelque choſe, qui eût indiſpoſé la Nation contre lui? Toute la réponſe, qu'on lui fit, fut qu'il étoit condamné à mort avec ſon Compagnon, qu'ils ne ſeroient pourtant pas brûlés, mais frappés avec la hache; & que leurs têtes ſeroient poſées ſur les Paliſſades, afin que ſi quelques François paſſoient par le Village, ils puſſent les reconnoître. Le Serviteur de Dieu eut beau leur remettre devant les yeux l'indignité d'un tel procédé; la confiance, avec laquelle il étoit venu ſe livrer entre leurs mains; les invitations, qu'ils lui avoient faittes pour l'engager à vivre avec eux; les paroles, qu'ils lui avoient ſi ſolemnellement données; la maniere, dont les François en avoient uſé à leur égard, leurs Traités, leurs ſermens, & le peu, qu'il y avoit à gagner pour eux dans la guerre, où ils alloient ſe replonger; un ſombre & affreux ſilence lui fit connoître qu'il parloit en vain; auſſi ne ſongea-t-il plus qu'à ſe préparer à la mort, & à y diſpoſer le jeune Homme, qui s'étoit attaché à lui.

Tout le jour ſuivant, qui étoit le dix-ſeptiéme d'Octobre, on ne leur dit mot juſqu'au ſoir. Alors un Huron vint prendre le P. Jogues, pour le mener dans ſa Cabanne, ſous prétexte de lui donner à manger; car ni lui, ni ſon Compagnon n'avoient encore rien pris de la journée. Il le ſuivit, & comme il entroit dans ſa Cabanne, un Iroquois, qui s'étoit caché derriere la porte, lui déchargea un grand coup de hache ſur la tête, & le renverſa mort à ſes pieds. La Lande eut le même ſort un moment après; on leur coupa enſuite la tête, on les expoſa ſur la Paliſſade, & les corps furent jettés dans la Riviere.

Son meurtrier ſe convertit. Telle fut la fin d'un Homme, dont bien des années après les Iroquois mêmes ne pouvoient ſe laſſer d'admirer les vertus & le courage. Son Meurtrier tomba l'année ſuivante entre les mains des François, qui le livrerent aux Algonquins. Ceux-ci le brûlerent; mais il y a bien de l'apparence que le ſaint Martyr ne l'abandonna point pendant ces derniers momens, car il mourut Chrétien. On a publié pluſieurs graces obtenuës par l'interceſſion du P. Jogues, & on peut dire que le ſiécle précédent a donné à l'Egliſe peu de Saints d'un caractére plus

marqué ; mais je laiſſe le détail de ces merveilles à ceux, qui entreprendront d'écrire l'Hiſtoire de ſa vie.

Les Agniers recommencent la guerre.

Les Agniers, en violant ainſi le droit des Gens, s'étoient bien attendu que toutes les Nations ſe réuniroient pour leur faire la guerre ; ils crurent devoir les prévenir, & ils ſe mirent de toutes parts en campagne, avant qu'on pût être informé de ce qui venoit de ſe paſſer chez eux. Un de leurs Partis rencontra Pieskaret ſeul, & n'oſa l'attaquer. Ils étoient perſuadés qu'il auroit tué au moins la moitié de ce qu'ils étoient, comme il lui étoit déja arrivé pluſieurs fois. Ils n'eurent pas de honte de l'aborder comme ami, & tandis qu'il ne ſe défioit de rien, de le percer par derriere. D'autres ayant appris où pluſieurs Sauvages Chrétiens s'étoient joints pour chaſſer, tomberent inopinément ſur eux, en tuerent quelques-uns, en firent pluſieurs Priſonniers, & exercerent ſur eux des cruautés inouïes.

La haine contre le Chriſtianiſme redoubla dès lors la fureur de ces Barbares, & fit de vrais Martyrs de ceux d'entre les Fidéles, qui tomberent entre leurs mains : l'âge & le ſexe ne garantirent pas même du feu, comme auparavant, & on aſſûre que dans l'occaſion, dont je parle, ils crucifierent un Enfant de trois ans, & le laiſſerent expirer dans les douleurs. Supplice inoüi juſques-là parmi ces Peuples, & qui ne peut guére s'attribuer qu'à la rage, dont ils étoient remplis contre la Religion d'un Dieu mort en Croix, qu'on leur avoit prêchée. Les premiers avis de ces hoſtilités furent donnés aux François par des Femmes Algonquines, qui s'étoient ſauvées d'entre les mains de leurs Bourreaux, avec une réſolution & un courage, qu'on auroit admirés dans les plus braves Hommes du Monde. Il y en eut une entr'autres, dont l'Hiſtoire mérite d'être connuë.

Hiſtoire ſinguliere d'une Algonquine, qui ſe ſauva des mains des Iroquois.

Il y avoit dix jours, qu'elle étoit Priſonniere dans un Village du Canton d'Agnier, & elle avoit ignoré juſques-là quel devoit être ſon ſort. Elle avoit néanmoins plus de ſujet de craindre, que d'eſperer, parce qu'à ſon entrée dans ce Village on l'avoit miſe toute nuë, & qu'elle n'avoit jamais pu obtenir la moindre choſe pour ſe couvrir. Une nuit, qu'elle étoit couchée à l'ordinaire dans une Cabanne, attachée par les pieds & par les mains avec des cordes à autant de picquets, & environnée de Sauvages, qui s'étoient couchés ſur les cordes, elle s'aperçut que tous dormoient d'un profond ſommeil. Elle eſſaya auſſi-tôt de dégager une de ſes mains, & y ayant

1646. réuſſi, il ne lui fut pas difficile d'achever de ſe délier tout-à-fait.

Elle ſe leve enſuite, va doucement à la porte de la Cabanne, y prend une hache, en caſſe la tête à celui, qui ſe trouve le plus près ſous ſa main, & ſe jette dans le creux d'un arbre aſſez ſpacieux pour la cacher toute entiére, & qu'elle avoit remarqué fort proche de la Cabanne. Au bruit, que fit le mourant, tout le Village fut bientôt éveillé, & comme on ne douta point que la Captive n'eût gagné au pied, toute la Jeuneſſe ſe mit à ſes trouſſes. Elle voyoit tout ce mouvement de ſa retraitte, & elle obſerva que tous ceux, qui couroient après elle, alloient du même côté, que tous les autres étoient reſtés dans leurs Cabannes, & qu'il n'y avoit perſonne autour de ſon arbre : elle en ſortit ſur le champ, & prenant ſa courſe du côté oppoſé à celui, par où on la cherchoit, elle gagna la Forêt, ſans être apperçuë.

Tout le reſte de la nuit on ne s'aviſa point d'aller de ce côté-là, mais le jour venu, on reconnut ſes piſtes, & on les ſuivit. L'avance, qu'elle avoit, lui donna deux jours ſur ſes Ennemis ; le troiſiéme elle entendit du bruit. Elle ſe trouvoit ſur le bord d'un Etang, elle s'y jetta juſqu'au cou, & dans le moment, qu'elle aperçut les Iroquois, elle ſe plongea tout-à-fait dans l'eau derriere des joncs, à la faveur deſquels il lui étoit aiſé de mettre de tems en tems la tête hors de l'eau pour reſpirer, & pour obſerver ce qui ſe paſſoit. Elle remarqua qu'après que les Ennemis eurent bien regardé de toutes parts, ils retournerent ſur leurs pas. Elle les laiſſa s'éloigner un peu, puis elle traverſa le Marais, & continua ſa route.

Elle marcha trente-cinq jours, ne vivant que de fruits ſauvages & de racines. Enfin elle ſe trouva au bord du Fleuve S. Laurent, un peu au-deſſus du Lac de S. Pierre ; & n'oſant reſter aux environs de la Riviere de Richelieu, de peur d'y rencontrer quelque Parti Iroquois, elle fit à la hâte une eſpéce de Cajeu, pour traverſer le Fleuve. Comme elle approchoit des Trois Rivieres, ſans trop ſçavoir encore où elle étoit, elle découvrit un Canot, & dans la crainte que ce ne fuſſent des Iroquois, elle s'enfonça dans le plus épais du Bois, où elle reſta juſqu'au coucher du Soleil. Elle ſe rapprocha enſuite du Fleuve, & un moment après elle aperçut le Fort des Trois Rivieres.

Preſqu'en même tems elle fut découverte par des Hurons,

qu'elle reconnut. Elle ſe cacha auſſi-tôt derriere un buiſſon, & leur cria qu'elle étoit dans un état, qui ne lui permettoit pas de ſe montrer, & qu'elle les prioit de lui donner de quoi ſe couvrir. Ils lui jetterent une robe, dont elle s'envelopa, alors elle s'approcha, & fut conduite au Fort, où le recit, qu'elle fit de ſon aventure, eut bien de la peine à trouver croyance; mais on eut dans la ſuite tant d'exemples pareils, qu'à la fin on ne fut plus ſurpris de rien en ce genre. On comprit du moins que la crainte de la mort, ou des ſupplices, peut faire entreprendre & exécuter aux perſonnes les plus foibles, des choſes, dont les plus forts n'auroient jamais pu ſans cela ſe croire capables. 1646.

Tandis que les Iroquois perdoient par leur perfidie l'occaſion, que le Ciel leur avoit ménagée d'avoir part à ſes graces, & recommençoient leurs ravages contre nos Alliés, & leurs hoſtilités dans la Colonie Françoiſe, une autre Nation, qui ne le céde à aucune autre de ce Continent en valeur, qui les ſurpaſſe toutes en douceur & en docilité, & qui étoit alors aſſez nombreuſe, ſe préſenta d'elle-même pour groſſir le troupeau des Fidéles Sauvages, & par ſa converſion au Chriſtianiſme devint pour la Nouvelle France une barriere, que tous ſes Ennemis n'ont jamais pu forcer.

Qui étoient les Abénaquis.

Je parle des Abénaquis. J'ai remarqué ailleurs que ce Peuple habitoit cette partie Méridionnale de la Nouvelle France, qui s'étend depuis Pentagoet juſqu'à la Nouvelle Angleterre, & qu'on appelloit *Canibas*, ceux de cette Nation, qui occupoient les environs du Kinibequi. Il eſt arrivé dans la ſuite que la néceſſité, où ils ſe ſont trouvés de ſe défendre contre les Anglois & contre leurs Alliés, les ayant obligés de s'unir avec les *Etechemins*, ou *Malecites*, voiſins de la Riviere de Pentagoet, & les Micmaks, ou Souriquois, Habitans naturels de l'Acadie, & de toute la Côte Orientale du Canada; l'étroitte liaiſon, qui ſe forma entre ces trois Nations, leur attachement à nos intérêts & à la Religion Chrétienne, & le grand rapport, qu'ont les Langues des unes avec celles des autres, les ont fait comprendre aſſez communément ſous le nom général de *Nations Abénaquiſes*, & je me conformerai dans la ſuite à cet uſage, lorſqu'il ne ſera pas néceſſaire de diſtinguer ces Peuples les uns des autres.

Ils demandent, & obtiennent un

Pluſieurs Canibas fréquentoient depuis quelque tems à Sylleri, & quelques-uns même y avoient été baptiſés. De retour

1646. chez eux, ils inſpirerent à leurs Compatriotes le deſir de les imiter, & toute la Nation députa vers le Gouverneur Général, & le Supérieur des Jeſuites, pour leur demander un Miſſionnaire. Un Peuple en reputation de bravoure, & qui par ſa ſituation entre les Anglois & nous, pouvoit dans la ſuite nous être d'un grand ſecours, en cas de rupture avec la Nouvelle Angleterre, n'étoit pas une acquiſition, qu'on dût négliger; les Députés furent très-bien reçus à Quebec, & le P. Gabriel DREUILLETTES partit avec eux ſur la fin du mois d'Août 1646.

Miſſionnaire.

Son voyage fut long & pénible: les Abénaquis, auſſi-bien que leurs Voiſins, ſont fainéans, on n'a jamais bien pu les engager à cultiver la terre, & ils ont encore moins de prévoïance pour l'avenir, que les autres Sauvages; d'où il arrive qu'il en eſt peu, avec leſquels il y ait plus à ſouffrir de la faim, & du manquement des choſes les plus néceſſaires à la vie. Mais leur affection pour leurs Miſſionnaires, la bonté de leur caractére, leur attachement ſincére pour les François, les ſervices eſſentiels, qu'ils ont rendus à la Nouvelle France, qui ne ſubſiſteroit peut-être pas aujourd'hui, ſi elle ne les avoit eus pour les oppoſer aux Iroquois & aux Anglois, & plus encore que tout cela leur conſtance inébranlable dans la Foy, ont beaucoup adouci aux Ouvriers Evangeliques les rigueurs d'une ſi pénible Miſſion.

Leur caractére.

Le P. Dreuillettes trouva ſur les bords du Kinibequi des PP. Capucins, qui y avoient un Hoſpice; ces Religieux avoient encore une Maiſon à Pentagoët, & ils ſervoient d'Aumôniers, non-ſeulement aux François établis ſur toute cette Côte, & ſur celle de l'Acadie, mais encore à ceux, que le commerce y attiroit. Ils reçurent le Miſſionnaire Jeſuite avec beaucoup de joye, & toute la cordialité poſſible. Ils ſouhaittoient depuis lontems de voir des Miſſions établies parmi les Sauvages de ces quartiers-là, qu'ils jugeoient très-propres au Royaume de Dieu, & ils avoient même eu la penſée de faire le voyage de Quebec, pour engager les PP. de la Compagnie à ne pas laiſſer plus lontems en friche une Terre ſi bien préparée à recevoir la ſemence de la Foy.

Accueil, que les PP. Capucins font au P. Dreuillettes.

Le P. Dreuillettes employa tout l'hyver & le printems à viſiter les differentes Bourgades de cette Contrée, baptiſa quantité d'Enfans & quelques Adultes moribonds, & trouva par tout un grand déſir d'être inſtruit. Des Jongleurs mêmes ſe déclarerent ſes Diſciples, & brûlerent tout ce qui avoit ſervi à leurs

Ses premiers travaux parmi les Abénaquis.

1647.

leurs ſortiléges : enfin la moiſſon lui parut mûre & abondante, ce qui l'obligea, quand les chemins furent redevenus pratiquables, de reprendre la route de Quebec, pour expoſer à ſon Supérieur l'état, où il avoit trouvé les choſes parmi les Nations Abénaquiſes. Sur ſon raport on prit des méſures pour l'Etabliſſement d'une Miſſion, qui promettoit les mêmes fruits de bénédiction, qu'on recueilloit déja dans les plus floriſſantes, & où l'on eſperoit travailler d'autant plus heureuſement, qu'on n'y auroit rien à craindre de la part des Iroquois. 1646.

Les affaires de la Nouvelle France étoient en ces termes, lorſque le Chevalier de Montmagny reçut ordre de remettre ſon Gouvernement à M. d'AILLEBOUST, qui commandoit depuis quelque tems aux Trois Rivieres, & de repaſſer en France. La déſobéiſſance du Commandeur de POINCI, Gouverneur Général des Iſles de l'Amérique, lequel avoit refuſé de recevoir le Succeſſeur, que le Roy lui avoit envoyé, s'étoit maintenu dans ſon Poſte malgré la Cour, & donnoit un exemple de rebellion, que quelques Gouverneurs particuliers commençoient à ſuivre, avoit fait prendre au Conſeil de Sa Majeſté la réſolution de ne plus laiſſer déſormais les Gouverneurs des Colonies plus de trois ans en place, de peur qu'ils ne s'accoûtumaſſent à regarder comme leur Domaine un Pays, où ils auroient été trop lontems les Maîtres. M. de Montmagny eſt rappellé.

Les Loix générales ont leurs inconveniens, & il eſt fâcheux de ſe rencontrer dans des circonſtances, où il n'eſt pas poſſible de remedier par des exceptions, quelquefois néceſſaires, à ce qu'elles renferment de préjudiciable au bien public. On ne ſçauroit laiſſer trop lontems un Gouverneur bien choiſi à l'être d'un nouvel Etabliſſement : celui, qui n'a point les talens, que demande un Emploi de cette importance, ou qui a des qualités pernicieuſes au ſervice de ſon Prince, n'en ſçauroit être trop tôt retiré ; mais hors le cas d'une incapacité marquée, ou de la juſte crainte de prévarication, il ne peut arriver rien de plus nuiſible au progrès d'une Colonie, qui n'a pas encore des fondemens bien ſolides, que de changer ſi ſouvent de Chefs ; par la raiſon que pour lui donner de tels fondemens il eſt beſoin d'une grande uniformité de conduite, qu'il faut ſuivre des projets, qui ne peuvent mûrir, ou s'exécuter qu'avec le tems, & qu'il eſt bien rare qu'un nouveau Gouverneur approuve les vûës de celui, qui l'a précédé, & ne croye pas en avoir de meilleures. Son Succeſſeur portera le même jugement des

1646. ſiennes ; ainſi à force de recommencer toujours, une Colonie ne ſortira jamais de l'enfance, ou n'aura que des progrès bien lents. Mais encore une fois il eſt des conjonctures, où la prudence du Prince ne lui permet pas de ſuivre le parti, qui dans le fond ſeroit le plus expédient. Fâcheuſe extrémité, où ſont ſouvent reduits ces Dieux de la Terre, à qui l'impuiſſance, où ils ſe trouvent de ne pouvoir remédier à un mal, que par un autre, eſt bien propre à faire ſentir leur foibleſſe.

Son caractére & celui de ſon Succeſſeur.

Le Chevalier de Montmagny n'avoit donné dans aucun des travers, dont je viens de parler ; au contraire il avoit pris à tâche de ſe modeler ſur ſon Prédéceſſeur, & s'étoit borné à ſuivre, autant qu'il en avoit été le maître, le plan, que M. de Champlain avoit tracé dans ſes Mémoires. Auſſi eſt-il certain que ſi la Compagnie du Canada l'eût ſecondé, il eût mis cette Colonie ſur un très-bon pied, & qu'on lui devoit ſçavoir fort bon gré de l'avoir ſoûtenuë, comme il avoit fait, avec ſi peu de forces. D'ailleurs ſa conduite fut toujours ſi exemplaire, & il fit paroître en toute occaſion tant de ſageſſe, de pieté, de religion, & de déſintéreſſement ; il s'épargna ſi peu, quand il fut queſtion d'agir pour réprimer l'inſolence des Iroquois, & il ſçut ſi bien conſerver ſa dignité dans les conjonctures les plus délicates, qu'il ſe fit également cherir & reſpecter des François & des Sauvages, & que la Cour même le propoſa lontems aux Gouverneurs des nouvelles Colonies, comme un modéle, qu'ils ne pouvoient trop étudier.

Son Succeſſeur étoit un Homme de bien, rempli de relîgion & de bonne volonté. Il avoit été de la Societé de Montreal, toute compoſée de perſonnes pieuſes & zélées pour la converſion des Infidéles ; il avoit commandé dans cette Iſle pendant un voyage, que M. de Maiſonneuve avoit été obligé de faire en France ; de-là il étoit paſſé au Gouvernement des Trois Rivieres ; ainſi il connoiſſoit parfaitement le Canada, il n'en ignoroit pas les beſoins, & il ne négligea rien de tout ce qui dépendoit de lui pour y pourvoir ; mais comme il ne fut pas mieux ſervi que ceux, qui l'avoient précédé, la Nouvelle France continua ſous ſon Gouvernement d'eſſuyer des malheurs, qu'on ne ſçauroit lui imputer ſans injuſtice.

* * *
* *
*

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SEPTIE'ME.

QUEBEC, & toutes les Habitations Françoiſes étoient alors aſſez tranquilles, & les Sauvages domiciliés parmi nous, ou qui venoient y trafiquer, profitoient de ce calme. Le commerce rouloit principalement ſur la Pelleterie, & c'étoit ſurtout aux Trois Rivieres & à Tadouſſac, que les Sauvages ſe rendoient pour la Traitte. La plûpart venoient des quartiers du Nord, & on les inſtruiſoit des vérités Chrétiennes; ils les communiquoient à leurs voiſins, & ils ne manquoient jamais de revenir avec des Proſelytes, qu'on achevoit de diſpoſer au Baptême. Sylleri croiſſoit auſſi tous les jours en Habitans & en ferveur; mais l'Egliſe Huronne, quoique la plus nombreuſe de toutes, & la plus féconde en grands exemples de vertus, étoit pour les Ouvriers Evangeliques une ſource continuelle d'inquiétude & d'allarmes.

1648. Etat de la Colonie.

Toutefois cette même année 1648. il parut quelque nouveau rayon d'eſperance que les Hurons & les Iroquois ſe rapprocheroient. Les *Andaſtes*, ou *Andaſtoez*, Peuple alors puiſſant & belliqueux, avoient envoyé offrir du ſecours aux pre-

Mauvaiſe manœuvre des Hurons.

1648. miers, qui dans le même tems eurent quelques avantages assez considerables sur leurs Ennemis. L'occasion étoit belle pour reprendre sur les Iroquois la supériorité, qu'ils avoient euë autrefois; mais ils ne voulurent en profiter, que pour se mettre en état de parvenir à une bonne paix, & parce qu'ils n'avoient pas pris les moyens les plus sûrs pour y réussir, qui étoit de se bien préparer à la guerre, ils furent les dupes de la mauvaise foi & des artifices de leurs Ennemis.

Il y a même bien de l'apparence qu'ils remercierent les Andastes, ou du moins qu'ils ne firent pas ce qu'ils devoient pour profiter des offres de cette Nation, & en effet je ne trouve aucune expédition de ces Sauvages en leur faveur. Ainsi la trop grande confiance des Hurons fut proprement ce qui commença de les affoiblir, & ce qui acheva de les perdre; car tandis qu'ils s'amusoient à négocier avec les Onnontagués, les Agniers, & les Tsonnonthouans tomberent à l'improvîte sur deux grands Partis de chasse de la Bourgade de S. Ignace, & les défirent entiérement. On fut ensuite quelque tems sans entendre parler d'aucune hostilité, & il n'en fallut pas davantage pour replonger les Hurons dans leur premiere sécurité. C'est ce qu'avoient prétendu les Agniers: ils armerent secrettement, & parurent en campagne du côté, où on les attendoit le moins.

Une Bourgade Huronne est détruite par les Agniers.

Le P. Antoine Daniel cultivoit seul tout un Canton, & faisoit sa résidence ordinaire dans la Bourgade de S. Joseph, la premiere, où l'on avoit entrepris d'établir l'Evangile. Le quatriéme de Juillet de grand matin, pendant que ce Religieux célébroit les SS. Mysteres, il entendit un bruit confus de Gens, qui couroient de toutes parts en criant, *On nous tuë.* Il n'y avoit guéres alors dans ce Village que des Vieillards, des Femmes & des Enfans: l'Ennemi en étoit informé, il avoit fait ses approches pendant la nuit, & il fit son attaque au point du jour. Au premier signal, que donnerent les cris des Mourans, la Chapelle se trouva vuide, le Prêtre n'eut que le tems d'achever le Sacrifice, de quitter ses habits Sacerdotaux, de les enfermer avec les Vases sacrés, & de courir à l'endroit, d'où venoit le bruit.

Dès qu'il y fut arrivé, le spectacle le plus triste & le plus affreux s'offrit à ses yeux: ses chers Néophytes massacrés sans résistance; l'Ennemi, comme une trouppe de Loups affamés, qui a trouvé la bergerie ouverte, ne faisant quartier, ni à l'âge

le plus tendre, ni au ſexe le plus foible : des Vieillards preſque décrépites cherchant un reſte de force dans le déſeſpoir, & combattant ſans aucune apparence de vaincre : perſonne en état de faire aſſez d'effort pour arrêter la premiere fougue des Aſſaillans. Il s'approcha de ceux, qui paroiſſoient vouloir du moins mourir les armes à la main, & les avertit de ſe ſouvenir que ces Ennemis, qui pouvoient leur ôter la vie du corps, n'avoient aucun pouvoir ſur leurs ames, & que pour l'éternité tout dépendoit de mourir dans les ſentimens, qu'il leur avoit ſi ſouvent inſpirés. 1648.

Il ſe vit en même tems environné de Femmes & d'Enfans, que l'on pourſuivoit la hache à la main, & qui le conjuroient d'avoir pitié d'eux. Des Infidéles mêmes, dont il n'avoit encore pu vaincre l'obſtination, ſe jetterent à ſes pieds, & lui demanderent le Baptême. Il n'y avoit pas un moment à perdre ; l'Homme Apoſtolique exhorta en peu de mots les uns & les autres à demander à Dieu pardon de leurs péchés, enſuite il trempa un mouchoir dans de l'eau, & baptiſa par aſperſion ceux, qui ſe préſentoient pour recevoir le Sacrement. Dans ce moment les Paliſſades furent forcées par tout, & le ſang, qui couloit autour de toutes les Cabannes & dans la Place, inſpirant une nouvelle fureur aux Victorieux, on ne vit preſque plus que des Morts & des Mourans.

Ceux, à qui l'âge & les forces permettoient de chercher leur ſalut dans la fuite, firent alors au Miſſionnaire les inſtances les plus vives pour l'engager à ſe ſauver avec eux ; mais il le refuſa conſtamment, & ſe reſſouvenant de quelques Malades, dont il avoit differé le Baptême, il courut dans leurs Cabannes, & les baptiſa ; il rentra enſuite dans la Chapelle, pour en tirer les Vaſes ſacrés, & les mettre en lieu sûr, auſſi-bien que les Ornemens d'Autel. Il donna une abſolution générale à quelques-uns, qui l'y étoient venu trouver ; après quoi il ne ſongea plus qu'à faire à Dieu le ſacrifice de ſa vie. Mort héroïque du P. Daniel.

Les Iroquois de leur côté ne trouvant plus perſonne, qui leur réſiſtât, mirent le feu aux Cabannes, & s'approcherent de la Chapelle, pouſſant des cris affreux. Le Serviteur de Dieu, qui les vit venir, exhorta tous ceux, qui reſtoient auprès de lui à gagner le Bois, & pour leur en donner le loiſir, il ſortit au devant de l'Ennemi. Une ſi grande réſolution étonna les Barbares, & les fit reculer de quelques pas. Revenus de leur épouvante, ils environnerent le St. Homme, & n'oſant encore

1648. l'approcher, quoiqu'il fût ſeul & ſans armes, ils le percerent de fléches. Il en étoit tout hériſſé, qu'il parloit encore avec une action ſurprénante, tantôt à Dieu, à qui il offroit ſon ſang, répandu pour le Trouppeau, dont il lui avoit confié la garde : tantôt à ſes Meurtriers, à qui il reprochoit leur perfidie, & qu'il menaçoit de la colere du Ciel, en les aſſûrant néanmoins qu'ils trouveroient toujours le Seigneur diſpoſé à les recevoir en grace, s'ils avoient recours à ſa clemence.

Enfin un des plus réſolus s'avança, lui perça la poitrine d'une eſpéce de Pertuiſane, & le fit tomber mort à ſes pieds. Tous ſe jetterent auſſi-tôt ſur ſon corps, & il n'y eut aucun de ces Furieux, qui ne voulût tremper ſes mains dans ſon ſang. Ils le dépoüillerent enſuite, & commirent ſur ce cadavre déchiré & ſanglant mille indignités, puis le jetterent dans la Chapelle, qui étoit déja toute en feu. La Nation Huronne fut inconſolable de la mort de ce Miſſionnaire ; & il n'y eut perſonne dans la Colonie, qui ne le reverât comme une victime de la plus héroïque charité. Sept-cent perſonnes périrent dans ce déſaſtre, & la Bourgade de S. Joſeph ne ſe rétablit plus. Ceux, qui échaperent, & ceux, qui étoient abſens, ſe refugierent à celle de Sainte Marie, qui étoit comme la Métropole du Pays, où ils furent aſſez tranquilles le reſte de cette année, & juſqu'au printems de la ſuivante.

Négociations ſans fruit avec le Nouvelle Angleterre.

A peu prés dans le même tems, que ceci ſe paſſoit chez les Hurons, on vit arriver à Quebec, non ſans quelque étonnement, un Envoyé de la Nouvelle Angleterre, chargé de propoſer une alliance éternelle entre les deux Colonies, indépendemment de toutes les ruptures, qui pourroient ſurvenir entre les deux Couronnes. M. d'Alleboût trouva la propoſition avantageuſe, & de l'avis de ſon Conſeil députa à Baſton le P. Dreuillettes, en qualité de Plénipotentiaire, pour conclurre & ſigner le Traitté ; mais à condition que les Anglois ſe joindroient à nous pour faire la guerre aux Iroquois.

Je ne ſçai pas au juſte quel fut alors le ſuccès de ce premier voyage du Miſſionnaire ; ce qui eſt certain, c'eſt que la négociation, après avoir langui quelque tems, fut repriſe avec plus de chaleur en 1651. C'eſt ce que prouvent les piéces ſuivantes, que l'on garde au dépôt de la Marine, & que j'ai cru devoir tranſcrire ici, parce que ce ſont les ſeuls Mémoires, que j'aye pu découvrir touchant cette affaire. La premiere, eſt une Lettre écritte par le Conſeil de Quebec *aux Commiſ-*

sionnaires de la Nouvelle Angleterre, & dont voici les propres termes. 1648.

» Messieurs, il y a déja quelques années, que Messieurs de « Baston nous ayant proposé de lier le commerce entre la Nou- « velle France & la Nouvelle Angleterre, le Conseil établi par « Sa Majesté en ce Pays, joignit ses réponses aux Lettres, que « Monsieur notre Gouverneur avoit écrites en vos Quartiers, dont « la teneur étoit, que volontiers nous souhaiterions ce commer- « ce, & ensemble l'union des cœurs & des esprits entre nos Co- « lonies & les vôtres; mais que nous désirions en même tems « entrer en une Ligue offensive & défensive avec vous contre « les Iroquois, nos Ennemis, qui nous empêcheroient ce com- « merce, ou du moins le rendroient moins avantageux, & pour « vous & pour nous. L'obligation, qu'il nous semble, que vous « devez avoir à réprimer l'insolence de ces Sauvages Iroquois, « qui tuent les Sokokinois & les Abénaquinois, vos Alliés, & « montre la facilité, que vous pouvez avoir dans cette guerre, en « nous y prenant comme il faut, sont deux raisons, qui nous ont « invité à poursuivre cette affaire avec vous dans votre Cour « des Commissionnaires. Nous avons supplié Monsieur notre « Gouverneur de vous en écrire [illegible]ment; celle-ci est pour « joindre nos diligences aux [illegible] pour vous assûrer de la « disposition de nos cœurs, & de tous ceux de la Nouvelle France « pour ce commerce avec la Nouvelle Angleterre, & pour les « desseins de cette guerre contre les Iroquois, qui doivent être nos « communs Ennemis. Outre le Sieur de Dreuillettes, qui cet « hyver a déja commencé de négocier pour cette affaire, nous « avons été bien aises que le Sieur Godefroy, Conseiller de no- « tre Corps, ait été de la partie. Le mérite de ces deux Dépu- « tés nous fait esperer une heureuse issuë de ce dessein; ils sont « chargés des pouvoirs nécessaires pour cet effet: c'est-à-dire, « tant pour nouer efficacement le commerce entre vous & nous, « que pour vous soulager des dépenses, qu'il sera nécessaire de « faire pour la guerre, dont est question contre les Sauvages « Iroquois. Nous vous supplions de les écouter, & d'agir avec « eux, comme vous feriez avec nous, dans la franchise, qui est « naturelle aux Anglois, autant qu'à nous autres François. Nous « ne pouvons douter que Dieu ne béniſſe vos armes & les nô- « tres, puisqu'elles seront employées pour la défense des Sauva- « ges Chrétiens, tant vos Alliés, que les nôtres, contre des Bar- « bares Infidéles, qui n'ont ni foi, ni Dieu, ni aucune justice en «

1648. » leur procédé, comme vous pourrez l'apprendre plus au long » desdits Sieurs, nos Députés, qui vous assûreront du désir sin- » cére, que nous avons, que le Ciel aille toujours bénissant vos » Provinces, & vous comble de ses faveurs, Messieurs. Fait en » la Chambre du Conseil établi par le Roy à Quebec en la Nou- » velle France, ce vintiéme de Juin mil six-cent cinquante-un.

La seconde regarde la nomination du Sieur Godefroy, pour traitter conjointement avec le P. Dreuillettes, & porte en titre: *Extrait des Regiſtres de l'ancien Conſeil de ce Pays, du vintiéme jour de Juin 1651.* La voici.

» Le Conseil assemblé à neuf heures du matin, où ont assisté » Monsieur le Gouverneur, le R. P. Supérieur, MM. de Mau- » ze, de Godefroy, & Menoil, sur la proposition faite au » Conseil, touchant certaine rescription, faite par MM. du » Conseil en l'année 1648. à Messieurs les Commissionnaires des » Etats de la Nouvelle Angleterre, à ce qu'union fût faite entre » les Colonies de la Nouvelle France & la Nouvelle Angleterre, » pour faire le commerce ensemble. Le Conseil voulant satisfai- » re à leur demande, a fait & fait nomination du Sieur Gode- » froy, l'un des Conseillers du Conseil établi par Sa Majesté en » ce Pays, pour se transporter avec le R. P. Dreuillettes, en » ladite Nouvelle Angleterre, lesdits Sieurs Commissionnai- » res, pour traiter & agir avec eux, suivant le pouvoir à eux » donné par Messieurs du Conseil, dont copie est insérée à la liai- » se; comme aussi copie de la Lettre écritte ausdits Sieurs les » Commissionnaires de la Nouvelle Angleterre par Messieurs du » Conseil. Et quant aux marchandises apportées par un nommé » Thomas Yost, sur l'assûrance & la bonne foi du R. P. Dreuil- » lettes, le Conseil a déliberé qu'il seroit envoyé audevant de » lui, & ce pour lui désigner lieu, où il pourra livrer icelles, » & ce en son tems.

» Louis d'Ailleboust, Lieutenant Général pour le Roy, & » Gouverneur de toute la Nouvelle France, &c. Salut. Ayant » été prié & sollicité, tant par les Sauvages Chrétiens, dépen- » dans de notre Gouvernement, que par les Abénaquinois, de- » meurans sur la Riviere de *Kinibequi*, & autres leurs Alliés, » de les proteger contre l'invasion des Iroquois, leurs Ennemis » communs, ainsi qu'il avoit été ci-devant pratiqué par le Sieur » de Montmagny, notre Prédécesseur en ce Gouvernement, » & nous ayant de nouveau remontré que toutes leurs Nations » s'en alloient être entiérement détruittes, si bientôt nous n'y apportions

apportions le remede. Nous, à ces causes, & pour le bien de « 1648.
cette Colonie, & suivant les ordres particuliers, qui nous ont «
été donnés de la part de la Reine Regente, Mere du Roy, «
de proteger les Sauvages contre leurs dits Ennemis, avons dé- «
puté & députons, de l'avis du Conseil établi en ce Pays, & «
d'aucuns des plus notables Habitans, les Sieurs Gabriel Dreuil- «
lettes, Prédicateur de l'Evangile aux Nations Sauvages, & «
Jean Godefroy, l'un des Conseillers dudit Conseil, Ambas- «
sadeurs pour eux envers Messieurs de la Nouvelle Angleterre, «
pour traiter, soit avec Messieurs les Gouverneurs & Magis- «
trats de la Nouvelle Angleterre, soit à la Cour Générale des «
Commissionnaires & Députés des Colonies Unies, pour le se- «
cours d'Hommes, & de munitions de guerre & de bouche, «
pour attaquer par les lieux les plus propres & commodes les- «
dits Iroquois; comme aussi pour convenir des articles, qui «
seront estimés nécessaires, pour assûrance de ce Traité; & «
pour accorder ausdits Sieurs de la Nouvelle Angleterre, le «
commerce, qu'ils ont souhaité de nous par leurs Lettres de «
l'année 1647. avec les articles, clauses & conditions, qu'ils «
verront y faire de besoin, attendant l'arrivée de l'Ambassa- «
deur, que nous envoyerons de notre part, pour ratifier & ar- «
rêter en derniere fin ce qu'ils auront accordé. Si prions tous «
Gouverneurs, Lieutenans Généraux, Capitaines & autres, «
de laisser librement passer, &c.

Il y a bien de l'apparence que ce fut la condition de faire la guerre aux Iroquois, qui rompit la négociation, & c'étoit en effet exiger beaucoup des Anglois, assez éloignés des Iroquois pour n'en avoir rien à craindre, & uniquement occupés de leur commerce, & de la culture des Terres. Ce qui est certain, c'est que l'alliance ne se fit pas, du moins sur le pied, qu'elle avoit été proposée. D'autre part les Iroquois ayant été plus de six mois sans rien entreprendre, les Sauvages oublierent encore une fois qu'ils avoient à faire à un Ennemi, contre lequel on ne devoit pas cesser un seul jour d'être sur ses gardes.

Indolence des Hurons.

Par raport aux Hurons, ce n'étoit pas la faute de leurs Missionnaires, s'ils s'endormoient de la sorte; mais ces Religieux ne pouvant gagner sur leurs Néophytes qu'ils prissent pour leur sûreté les précautions, que la prudence exigeoit, redoublerent leurs soins pour achever de les sanctifier, & pour les préparer à tout ce qui pouvoit arriver. Ils les trouverent sur cet article d'une docilité parfaite; ils n'eurent aucune peine à les

1648. faire entrer dans les ſentimens les plus convenables à la triſte ſituation, où ils ſe reduiſoient eux-mêmes par une indolence & un aveuglement, qu'on ne pouvoit comprendre, & qui n'a peut-être point d'exemple dans l'Hiſtoire. Ce qui conſoloit les Paſteurs, c'eſt qu'ils les voyoient dans l'occaſion braver la mort avec un courage, qui les animoit eux-mêmes à mourir en Héros Chrétiens. Le P. Jogues & le P. Daniel eurent bientôt des Imitateurs, qui acheverent de donner aux Sauvages Chrétiens une grande idée de leur zéle & de leur conſtance. Le ſeiziéme de Mars de l'année 1649. un Parti de mille Iroquois tomba bruſquement avant le jour ſur la Bourgade de S. Ignace; elle étoit aſſez bien fortifiée contre des Sauvages, mais il ne s'y trouvoit alors que quatre-cent Perſonnes, & on n'y faiſoit point de garde: auſſi les Aſſaillans n'eurent-ils point d'autre peine, que celle de mettre le feu aux Paliſſades, & d'égorger des Gens, dont les uns étoient endormis, & les autres n'eurent pas le tems de ſe reconnoître. Il ne ſe ſauva que trois Hommes, & ils allerent donner l'allarme à S. Louis, qui n'étoit pas éloigné.

Deux Bourgades Hurones détruittes par les Iroquois.

1649.

Auſſitôt les Femmes & les Enfans s'enfuirent dans les Bois, & il ne reſta que quatre-vint Hommes, bien réſolus à ſe défendre juſqu'à la mort, & qui auroient mieux fait de ſe reſerver pour une meilleure occaſion. Il eſt vrai que cette Bourgade avoit un aſſez bon Retranchement, & que les premieres approches de l'Ennemi, qui avoit ſuivi de près les trois Fuyards, lui coûterent cher. Il fut même repouſſé juſqu'à deux fois, mais à la faveur d'un grand feu de mouſqueterie, qui abbattit les plus braves des Aſſiegés, un gros d'Iroquois s'attacha à un endroit de la Paliſſade, y fit bréche, entra dans le Retranchement, & y introduiſit toute la Trouppe: ce ne fut plus alors qu'une boucherie, & tous les Hurons furent bientôt mis hors de combat.

Les PP. de Brebeuf & Lallemant ſont pris.

Ils avoient avec eux les PP. Jean de Brebeuf & Gabriel Lallemant, Neveu des PP. Charles & Jerôme Lallemant, dont nous avons parlé; & ils n'avoient pu engager ni l'un ni l'autre à ſe mettre en lieu de ſûreté. Il eût pourtant été mieux qu'ils ſe fuſſent partagés, & que le P. de Brebeuf eût uſé de ſon autorité pour obliger ſon Compagnon de ſuivre ceux, qui avoient pris la fuite; mais l'exemple tout récent du P. Daniel, & le danger, où étoient un grand nombre de Catéchuménes de mourir ſans Baptême, leur firent croire à tous les deux qu'ils ne de-

voient pas désemparer. Ils prirent donc leur poste chacun à une des extrémités de l'attaque, & ils furent toujours aux endroits les plus exposés, uniquement occupés à baptiser des Mourans, & à encourager les Combattans à n'avoir que Dieu en vûë. 1649.

Enfin tous les Hurons furent tués ou pris, & les deux Missionnaires furent du nombre des derniers. Les Vainqueurs mirent ensuite le feu aux Cabannes, & reprirent avec les Prisonniers & tout le butin, le chemin de S. Ignace, où ils avoient laissé leurs provisions, & un Corps de reserve, pour s'assûrer la retraitte en cas de disgrace. Comme au bruit de ces deux attaques plusieurs Guerriers Hurons étoient accourus, les deux jours suivans se passerent en petits combats, dont la fortune fut assez diverse, & surtout auprès de Sainte Marie, qui n'étoit qu'à une lieuë de Saint Louis.

Divers combats.

Cette Bourgade étoit fort peuplée, plusieurs François y demeuroient avec les Missionnaires, & on y avoit toujours fait assez bonne garde. Deux-cent Iroquois ne laisserent pas de s'en approcher le dix-sept, pour voir quelle contenance on y faisoit, mais s'étant un peu trop avancés, ils tomberent dans une embuscade; on en tua un grand nombre, plusieurs furent pris, & on poursuivit le reste jusqu'à Saint Louis, où le gros du Parti s'étoit cantonné. Les Hurons ne le sçavoient pas, & furent surpris à leur tour: lorsqu'ils y pensoient le moins, ils se virent sept ou huit cent Hommes sur les bras, & nul moyen d'échaper. Ils ne perdirent pourtant pas courage, on se batrit tout le jour, & malgré l'inégalité du nombre, l'avantage fut lontems du côté des Hurons. Mais enfin accablés de lassitude, ne pouvant plus tenir leurs armes, reduits à une poignée d'Hommes, la plûpart étant blessés, ils furent tous faits Prisonniers.

C'étoit tout ce qu'il y avoit de plus brave dans la Nation, & la consternation fut grande à Sainte Marie, quand on y aprit leur défaite. On y craignit même de ne pouvoir pas soûtenir l'assaut, si l'Ennemi le tentoit, & tout le jour suivant se passa dans ces cruelles allarmes, d'autant plus que les Iroquois s'étoient déja rapprochés. Pour éviter le malheur, dont on étoit menacé, on eut recours au Ciel, & on s'adressa à Saint Joseph, dont on devoit célébrer la Fête le lendemain. Les vœux de cette multitude affligée furent écoutés, le dix-neuf au matin on eut avis que les Iroquois s'étoient retirés en désordre, comme s'ils eussent été saisis d'une terreur panique. Mais la joye, que causa une retraitte si subite, fut bientôt changée en deüil,

1649.

par les affligeantes nouvelles, qu'on apprit des deux Miſſionnaires, qui avoient été pris le ſeiziéme.

Les PP. de Brebeuf & Lallemant ſont brûlés.

De S^t. Ignace, où j'ai dit qu'on les avoit conduits d'abord, ils avoient été ramenés à S^t. Louis, & ils y furent reçus, comme on a coûtume de recevoir les Priſonniers de guerre; on les épargna même d'autant moins, que leur procès étoit fait, & qu'on avoit réſolu de ne les pas mener plus loin. Le P. de Brebeuf, que vint années de travaux, les plus capables de faire mourir tous les ſentimens naturels, un caractére d'eſprit d'une fermeté à l'épreuve de tout; une vertu nourrie dans la vûe toujours prochaine d'une mort cruelle, & portée juſqu'à en faire l'objet de ſes vœux les plus ardens; prévenu d'ailleurs par plus d'un avertiſſement céleſte que ſes vœux ſeroient exaucés, ſe rioit également & des ménaces & des tortures mêmes: mais la vûë de ſes chers Néophytes cruellement traités à ſes yeux, répandoit une grande amertume ſur la joye, qu'il reſſentoit de voir ſes eſperances accomplies.

Son Compagnon, qui ne faiſoit que d'entrer dans la carriere Apoſtolique, où il avoit apporté plus de courage, que de force, & qui étoit d'une complexion ſenſible & délicate, fut ſurtout pour lui juſqu'au dernier ſoupir un grand ſujet de douleur & d'inquiétude. Les Iroquois connurent bien d'abord qu'ils auroient à faire à un Homme, à qui ils n'auroient pas le plaiſir de voir échaper la moindre foibleſſe, & comme s'ils euſſent appréhendé qu'il ne communiquât aux autres ſon intrépidité, ils le ſéparerent après quelque tems de la troupe des Priſonniers, le firent monter ſeul ſur un Echafaut, & s'acharnerent de telle ſorte ſur lui, qu'ils paroiſſoient hors d'eux-mêmes de rage & de déſeſpoir.

Tout cela n'empêchoit point le Serviteur de Dieu de parler d'une voix forte, tantôt aux Hurons, qui ne le voyoient plus, mais qui pouvoient encore l'entendre; tantôt à ſes Bourreaux, qu'il exhortoit à craindre la colere du Ciel, s'ils continuoient à perſécuter les Adorateurs du vrai Dieu. Cette liberté étonna les Barbares, & ils en furent choqués, quoiqu'accoûtumés à eſſuïer les bravades de leurs Priſonniers en ſemblables occaſions. Ils voulurent lui impoſer ſilence, & n'en pouvant venir à bout, ils lui couperent la lévre inférieure, & l'extrémité du nez, lui appliquerent par tout le corps des torches allumées, lui brûlerent les gencives, & enfin lui enfoncerent dans le goſier un fer rougi dans le feu.

L'invincible Miſſionnaire ſe voyant par ce dernier coup la parole interditte, parut avec un viſage aſſûré, & un regard ſi ferme, qu'il ſembloit donner encore la Loy à ſes Ennemis. Un moment après on lui amena ſon Compagnon dans un équipage bien capable de toucher un cœur comme le ſien, auſſi tendre & auſſi compatiſſant ſur les maux d'autrui, qu'il étoit inſenſible aux ſiens propres. On avoit mis d'abord le jeune Religieux tout nud, & après l'avoir tourmenté quelque tems, on l'avoit enveloppé depuis les pieds juſqu'à la tête d'écorces de ſapin, & on ſe préparoit à y mettre le feu. 1649.

Dès qu'il apperçut le P. de Brebeuf dans l'affreux état, où on l'avoit mis, il fremit d'abord, enſuite lui dit ces paroles de l'Apôtre, *Nous avons été mis en ſpectacle au Monde, aux Anges, & aux Hommes* (*a*). Le Pere lui répondit par une douce inclination de tête, & dans ce moment le P. Lallemant ſe trouvant libre, courut ſe jetter à ſes pieds, baiſa reſpectueuſement ſes playes, & le conjura de redoubler auprès du Seigneur ſes prieres, pour lui obtenir la patience, & la Foy, qu'il voyoit, ajoûta-t-il avec beaucoup de confuſion, ſur le point de lui échaper à tout moment. On le reprit auſſitôt, & on mit le feu aux écorces, dont il étoit couvert.

Ses Bourreaux s'arrêterent quelque tems, pour goûter le plaiſir de le voir brûler lentement, & d'entendre les ſoûpirs & les gémiſſemens, qu'il ne pouvoit s'empêcher de pouſſer. Ils le laiſſerent enſuite quelque tems, pour faire rougir des haches de fer, dont ils firent un collier, qu'ils mirent au cou du P. de Brebeuf; mais ce nouveau ſupplice n'ébranla pas plus le ſaint Martyr, que n'avoient fait les autres, & comme les Barbares cherchoient quelque nouveau tourment, pour tâcher de vaincre un courage, qui les irritoit; un Huron Apoſtat ſe mit à crier qu'il falloit jetter aux deux Miſſionnaires de l'eau boüillante ſur la tête, en punition de ce qu'ils en avoient jetté tant de froide ſur celle des autres, & cauſé par-là tous les malheurs de ſa Nation. L'avis fut trouvé bon; on fit boüillir de l'eau, & on la répandit lentement ſur la tête des deux Confeſſeurs de Jesus-Christ.

Cependant la fumée épaiſſe, qui ſortoit des écorces, dont le P. Lallemant étoit revêtu, lui rempliſſoit la bouche, & il fut aſſez lontems, ſans pouvoir articuler une ſeule parole. Ses liens étant brûlés, il leva les mains au Ciel, pour implorer

(*a*) 1. Corinth. 4. 9.

1649. le ſecours de celui, qui eſt la force des Foibles, mais on les lui fit baiſſer, en le frappant à grands coups de cordes. Enfin les deux corps n'étant plus qu'une playe, ce ſpectacle bien loin de faire horreur aux Iroquois, les mit de bonne humeur; ils ſe diſoient les uns aux autres que la chair des François devoit être bonne, & ils en couperent ſur l'un & ſur l'autre de grands lambeaux, qu'ils mangerent. Puis ajoûtant la raillerie à la cruauté, ils dirent au P. de Brebeuf, « Tu nous aſ-
» ſûrois tout à l'heure que plus on ſouffre ſur la Terre, plus on
» eſt heureux dans le Ciel; c'eſt par amitié pour toi que nous
» nous étudions à augmenter tes ſouffrances, & tu nous en auras
» obligation ».

Quelques momens après ils lui enleverent toute la peau de la tête, & comme il reſpiroit encore, un Chef lui ouvrit le côté, d'où le ſang ſortant en abondance, tous les Barbares accoururent pour en boire; après quoi le même, qui avoit fait la playe, découvrit le cœur, l'arracha, & le dévora. Le P. de Brebeuf étoit du Diocèſe de Bayeux, & Oncle du Traducteur de la Pharſale. Il étoit d'une taille avantageuſe, & malgré ſon abſtinence extrême, & vint années du plus pénible Apoſtolat, il avoit aſſez d'emponpoint. Sa vie fut un Héroïſme continuel, & ſa mort fut l'étonnement de ſes Bourreaux mêmes.

Dès qu'il eut expiré, le P. Lallemant fut reconduit dans la Cabanne, où ſon Martyre avoit commencé; il n'eſt pas même certain qu'il ſoit demeuré auprès du P. de Brebeuf juſqu'à ce que celui-ci eût rendu les derniers ſoûpirs; on ne l'avoit amené là, que pour attendrir ſon Compagnon, & amolir, s'il étoit poſſible, le courage de ce Héros. Il eſt au moins conſtant par le témoignage de pluſieurs Iroquois, qui furent Acteurs de cette Tragédie, que ce dernier mourut le ſeize, & qu'il ne fut que trois heures dans le feu, au lieu que le ſupplice du P. Lallemant dura dix-ſept heures, & qu'il ne mourut que le dix-ſept.

Quoiqu'il en ſoit, ſitôt qu'il fut rentré dans ſa Cabanne il reçut au-deſſus de l'oreille gauche, un coup d'hache, qui lui ouvrit le crane, & lui en fit ſortir de la cervelle. On lui arracha enſuite un œil, à la place duquel on mit un charbon ardent; c'eſt tout ce qu'on a pu ſçavoir de ce qui ſe paſſa alors juſqu'à ce qu'il eût expiré; tous ceux, qui aſſiſterent à ſa mort, s'étant contentés de dire qne les Bourreaux s'étoient ſurpaſſés en cruauté. Ils ajoûterent que de tems en tems il jettoit des cris capables de

1649.

percer les cœurs les plus durs, & qu'il paroiſſoit quelquefois hors de lui-même ; mais qu'auſſi-tôt on le voyoit s'élever au-deſſus de la douleur, & offrir à Dieu ſes ſouffrances avec une ferveur admirable. Ainſi la chair étoit ſouvent foible, & prête à ſuccomber ; mais l'eſprit fut toujours prompt à la relever, & la ſoûtint juſqu'au bout. Le P. Lallemant étoit de Paris, Fils & Petit Fils de Lieutenans Criminels. Il étoit extrêmement maigre, & il n'y avoit guére que ſix mois, qu'il étoit arrivé dans la Nouvelle France. Il mourut dans ſa trente-neuviéme année.

Diſperſion des Hurons.

Après de ſi rudes échecs, les Hurons déſeſpererent abſolument de ſe ſoûtenir, & en moins de huit jours toutes les Bourgades des environs de Sainte Marie ſe trouverent déſertes. Il ne reſta de la plûpart, que la place, qu'elles avoient occupée, les Habitans y ayant mis le feu en ſe retirant ; les uns dans les Forêts, les autres chez les Peuples voiſins. Comme ceux, qui reſtoient à Sainte Marie, n'oſoient ſortir, parce qu'ils ne doutoient point que les Iroquois ne tinſſent la campagne, la famine ſe fit bientôt ſentir dans cette Bourgade ; & il n'y avoit point d'apparence qu'on y pût remedier de lontems : c'eſt ce qui fit naître aux Miſſionnaires la penſée de réunir les reſtes diſperſés de cette Nation dans quelque lieu aſſez éloigné, pour qu'ils n'euſſent pas à craindre d'y être inquiettés par un Ennemi, auquel ils n'étoient plus en état de réſiſter.

La plûpart ſe retirent à l'Iſle de S. Joſeph.

Ils propoſerent l'Iſle *Manitoualin*, qui eſt dans la partie Septentrionnale du Lac Huron. Cette Iſle a environ quarante lieuës de longueur de l'Eſt à l'Oueſt, mais très peu de largeur, les Côtes en ſont poiſſonneuſes ; le Terrein y eſt bon en pluſieurs endroits, & comme elle n'étoit point habitée, on y voïoit une quantité prodigieuſe de Bêtes fauves. La propoſition des Miſſionnaires ne fut pourtant pas bien reçue ; les Hurons ne pouvoient ſe réſoudre à s'exiler ſi loin de leur Pays, ils ne vouloient pas même l'abandonner, quoiqu'ils n'euſſent pas le courage de le défendre, & il fallut que les PP. euſſent la complaiſance de les ſuivre à *l'Iſle de S. Joſeph*, qui eſt fort peu éloignée du Continent, où ils étoient.

Ce qu'ils eurent à y ſouffrir.

La tranſmigration ſe fit le vint-cinquiéme de May, & en très-peu de tems il ſe forma dans cette petite Iſle une Bourgade de cent Cabannes, les unes de huit, les autres de dix feux ; ſans compter un très-grand nombre de Familles, qui ſe répandirent aux environs, & le long de la Côte, pour la commodité

1649. de la Chaſſe & de la Pêche. L'été ſe paſſa aſſez tranquillement ; la ferveur ſe mit dans cette Chrétienté tranſplantée & les Miſſionnaires eurent la conſolation d'y baptiſer juſqu'à trois mille Idolâtres. Mais comme on y ſema peu, ou point du tout, que la Pêche ne donna preſque rien, & que la Chaſſe fut bientôt épuiſée, on n'étoit pas encore bien avancé dans l'autonne, que les vivres commencerent à manquer. Peu de tems après on ſe trouva reduit à des extrémités, qui font horreur, c'eſt aſſez de dire qu'on alla juſqu'à déterrer les corps à demi corrompus pour les manger, que des Meres dévoroient leurs Enfans morts ſur leur ſein faute de nourriture, & que des Enfans ne firent aucune difficulté de ſe repaître des cadavres de ceux, qui leur avoient donné le jour.

Leur ferveur. Une famine, qui produiſoit de ſi funeſtes effets, ne pouvoit manquer de cauſer de grandes maladies ; il en ſurvint en effet, qui firent d'autant plus de ravages, qu'elles étoient contagieuſes, & que ces Peuples ne ſçavent pas ſe gêner aſſez, pour ſe garantir de la contagion. Mais ce fut au milieu de cette déſolation même que les Ouvriers Evangeliques recueillirent les plus précieux fruits de leurs travaux. Tant de fleaux, & toutes les horreurs de la mort, qu'on avoit ſans ceſſe devant les yeux, ne trouverent que des cœurs ſoûmis parmi les Chrétiens ; il n'y eut aucun de ces Néophytes, qui s'écartât le moins du monde de la plus parfaite réſignation aux ordres du Ciel, & qui ne baisât avec reſpect, & même avec action de graces, la main, qui le frappoit.

Ces vertus ſont celles, à quoi les Sauvages trouvent plus de diſpoſition dans leur caractére tranquille & patient. Leur pareſſe & leur indolence naturelle en terniſſent un peu l'éclat, & ce ſont peut-être les ſeuls Chrétiens, à qui il ait été permis de dire : „ Faites pour votre conſervation, ce que vous faites pour le ſalut de votre ame „. C'étoit pourtant quelque choſe de bien merveilleux, que des Hommes à peine revenus de leurs anciens préjugés contre le Chriſtianiſme, ne les repriſſent point dans une occaſion ſi capable de les y faire revenir, & il falloit que leur Foy fût bien ſolide, pour n'être point ébranlée par tant de diſgraces, que les Ennemis de l'Evangile ne ceſſoient point de lui attribuer.

Témérité des Hurons de S. Jean. Pour comble de malheurs on apprit, que trois-cent Iroquois étoient en campagne, & comme on ne ſçavoit pas de quel côté ils tourneroient leurs armes, les Chefs de la Nation envoierent de

de toutes parts avertir qu'on se tînt sur ses gardes. Cet avis regardoit surtout les Hurons *Tionnontatez*, qui depuis l'évacuation de Sainte Marie étoient les plus exposés aux courses des Ennemis. Leur Canton étoit un des plus peuplés, & dans une seule Bourgade, qui portoit le nom de *S. Jean*, on comptoit plus de six-cent Familles. On y regarda l'entreprise des trois-cent Iroquois comme une bravade; & pour leur montrer qu'on ne les craignoit point, tous ceux, qui pouvoient porter les armes, se mirent en campagne pour les aller chercher. 1649.

L'Ennemi fut bientôt informé de cette imprudente démarche, & resolut d'en profiter: il fit une fausse route, marcha par des chemins détournés, & arriva à la pointe du jour à la vûë de S. Jean. Le P. Charles Garnier, & le P. Noël Chabanel y gouvernoient depuis quelque tems une nombreuse Chrétienté, mais deux jours auparavant celui-ci avoit été appellé ailleurs, & le P. Garnier étoit resté seul. Il visitoit actuellement les Cabannes, lorsque les Iroquois firent leur cri, & il comprit aisément que tout étoit perdu. Il courut d'abord à la Chapelle, qu'il trouva pleine de Chrétiens, que la peur avoit saisis, & il leur déclara qu'il n'y avoit de salut pour eux, que dans la fuite. Il les exhorta à ne point perdre le tems en délibérations inutiles & en pleurs superflus; il leur dit qu'il alloit mourir pour faciliter leur évasion; que tant qu'il lui resteroit un soufle de vie, il n'abandonneroit point ceux, qui auroient besoin de son Ministére, & qu'il les prioit de ne jamais oublier les leçons, qu'il leur avoit données. Cette Bourgade est détruitte par les Iroquois.

Il sortit aussi-tôt, & retourna dans les Cabannes, dont quelques-unes étoient déja en feu: il baptisa tous les Catéchumènes, qu'il rencontra, & se rendit enfin dans la Place, où l'on ne voyoit plus que des Morts & des Blessés. Quelques-uns le conjurerent de se retirer, mais il rejetta bien loin cette proposition, & il resta au milieu de ce carnage, animant par sa présence & par ses discours ses chers Néophytes à bien mourir. Les Iroquois parurent quelque tems l'admirer & le respecter; mais à la fin un de ces Barbares lui lâcha son fusil, où il y avoit deux balles, dont l'une le perça au bas de la poitrine, & l'autre, après lui avoir déchiré le petit ventre, lui entra dans la cuisse. Mort héroïque du P. Garnier.

Il tomba du coup sans connoissance, & celui, qui l'avoit tiré, le croyant mort, le dépoüilla. Quelque tems après il revint à lui, & comme il n'entendoit plus personne, il leva la tête, &

1649. aperçut à dix pas un Huron, qui rendoit presque les derniers soupirs : il fit un effort pour se lever, & pour l'aller absoudre, mais il retomba sur le champ ; il se releva encore, mais il lui fut impossible de faire un pas, & dans le moment un Iroquois accourut, & lui déchargea sur le ventre deux coups de hache, dont il expira sur l'heure dans l'exercice, & pour ainsi dire, dans le sein même de la charité. Le P. Garnier étoit de Paris, & pour entrer dans la carriere Apostolique, avoit sacrifié une fortune brillante, & résisté aux larmes d'une Famille, dont il étoit tendrement aimé. Il avoit fait ce sacrifice avec trop de générosité pour ne pas mériter que Dieu lui fît la grace de le consommer de la maniere la plus héroique.

Mort du P. Chabanel.

J'ai dit que le P. Chabanel avoit été rappellé de S. Jean deux jours avant la désolation de cette Bourgade, le motif de ce rappel fut qu'on ne vouloit pas laisser en même tems deux Ouvriers dans un lieu aussi exposé que celui-là aux courses des Iroquois ; mais ils étoient tous deux également mûrs pour le Ciel. Et si l'un évita par obéissance le fer des Iroquois, cette même obéissance lui procura un autre genre de mort, qui, pour n'avoir point eu autant d'éclat aux yeux des Hommes, n'en fut peut-être pas moins précieux devant celui, qui nous juge suivant les dispositions de notre cœur, & ne nous tient pas moins compte de ce que nous avons voulu faire pour lui, que de ce que nous avons réellement fait & souffert.

Le P. Chabanel étoit parti de S. Jean le cinq ou le six de Decembre, accompagné de quelques Chrétiens. La nuit, qui suivit la mort du P. Garnier, le surprit dans un Bois, & tous ses Compagnons de voyage s'étant endormis, il entendit des cris d'Iroquois, & des Hurons Captifs, que l'on faisoit chanter. Il éveilla ses Gens, à qui il ne fallut pas dire deux fois de se sauver. Il se mit en devoir de les suivre ; mais n'ayant pas les jambes aussi bonnes qu'eux, il les perdit bientôt de vûë, & depuis ce tems-là on n'a jamais pu sçavoir au juste ce qu'il étoit devenu. Quelque tems après un Huron Apostat dit qu'il l'avoit rencontré au bord d'une Riviere, qu'il l'avoit aidé à la traverser, & qu'ensuite ils s'étoient séparés ; mais on eut dans la suite plus d'une raison de soupçonner ce Malheureux de l'avoir tué, pour profiter de sa dépoüille, ou par haine contre la Religion.

Des Hurons conspirent contre les Missionnaires.

Tandis que les Iroquois désoloient ainsi l'Eglise Huronne, un nouvel orage, excité par des Hurons mêmes, pensa lui ravir ce qui lui restoit de Pasteurs, & avec eux toute esperance

de se rétablir jamais. Des Idolâtres de cette Nation, qui faisoient encore le plus grand nombre dans une Bourgade, à laquelle on avoit donné le nom de *S. Mathieu*, s'étant persuadés que le seul moyen de mettre fin à leurs disgraces, étoit de se défaire des Prédicateurs de l'Evangile, ils s'y résolurent. Pour mieux réussir dans ce dessein, ils entreprirent d'y engager des Chrétiens mêmes, & à cet effet ils publierent qu'on avoit vû des Colliers, envoyés par le Gouverneur Général des François aux Cantons Iroquois, pour les exhorter à pousser à bout les Hurons, en les assûrant que les Peres, qui étoient parmi ces Sauvages, les livreroient entre leurs mains. 1650.

Après ce qui venoit de se passer, la calomnie n'avoit pas même de vraisemblance, mais l'exige-t-on toujours des Calomniateurs, pour ajoûter foi à leurs discours? Et les Nations les plus policées ont-elles droit de faire sur cela des reproches aux Sauvages? Il n'y a donc pas trop lieu de s'étonner que ces discours ayent pu faire impression sur des Gens, qui ne sçavoient plus à quoi imputer les maux, dont ils étoient accablés. D'ailleurs ceux, qui les débitoient, avoient eu soin de donner une couleur de zéle pour le bien public à l'attentat, qu'ils méditoient: outre qu'ils ne demandoient à ceux, qu'ils avoient séduits, que de ne s'y pas opposer.

La fermeté de deux de ces Peres déconcerte leurs mesures.

Peu de jours après deux Missionnaires arriverent à St. Mathieu, & à leur entrée dans le Village ils furent assez surpris d'entendre les cris, que l'on a accoûtumé de faire, quand on amene des Prisonniers. Ils firent pourtant bonne contenance, & personne n'osa mettre la main sur eux. On se contenta de quelques huées, qu'ils mépriserent: ils visiterent toutes les Cabannes, ils entendirent tous les discours, que l'on tenoit sur leur compte; ils comprirent toute la grandeur du péril, où ils se trouvoient, mais ils n'en firent pas semblant. Cette assûrance, & la persuasion, où furent plusieurs, que le Dieu des Chrétiens avoit lié les bras à leurs Ennemis, firent ouvrir les yeux aux plus prévenus contre eux, & avant la fin du jour il y en eut jusqu'à dix-sept, qui demanderent le Baptême.

Traits singuliers de la Providence en faveur des Chrétiens.

Le Ciel donnoit de tems en tems de ces marques éclatantes d'une protection visible sur les Pasteurs & sur leurs Oüailles. Un Huron pris en guerre étoit sur le point d'être attaché au poteau pour être brûlé: il demanda à Dieu avec ferveur d'être délivré de ce terrible genre de mort, & sa priere eut sur le champ son effet. On le délia, & on lui accorda la vie, au grand

1650. étonnement de tout le monde ; ceux-mêmes, qui lui faiſoient cette grace, ne pouvant pas dire pourquoi ils en uſoient ainſi.

Une bonne Vieille de l'Iſle de S^t. Joſeph, qui de toutes les Prieres, qu'on avoit tâché de lui apprendre, n'avoit pu retenir que ces paroles, *Jeſus, ayez pitié de moi*, voyageant ſur le Lac Huron, ſe trouva ſaiſie d'un froid ſi exceſſif, que tous ceux, qui l'accompagnoient, en moururent. Elle fit ſa Priere ordinaire, & avec toute la ferveur, dont elle étoit capable, & elle a depuis aſſûré, qu'à chaque fois qu'elle la repetoit, une chaleur ſenſible la ranimoit, ce qui dura juſqu'à ce qu'on vînt à ſon ſecours. Si on ne veut pas attribuer cet effet à un miracle, il faut y reconnoître une ferveur d'eſprit aſſez grande pour faire impreſſion ſur les ſens, ce qui eſt une des grandes merveilles de la Grace.

Nouveaux malheurs arrivés aux Hurons.

C'étoit la famine, & les maladies, dont elle pouvoit être ſuivie, qui avoient contraint cette Femme, & quantité d'autres perſonnes de tout âge & de tout ſexe de quitter l'Iſle de S. Joſeph au milieu de l'hyver ; ils avoient cru la glace aſſez forte pour les porter ; mais elle caſſa ſous leurs pieds, pluſieurs ſe noyerent, d'autres périrent de froid. Diverſes autres trouppes s'étoient refugiées dans des lieux écartés, où elles ſe croïoient en aſſûrance contre les pourſuites des Iroquois ; mais ces Barbares découvrirent leur retraite, & firent un carnage affreux de ces Miſerables, qui par bonheur pour eux n'étoient ſortis de leur Iſle, qu'après avoir mis ordre aux affaires de leurs conſciences.

Pluſieurs deſcendent à Quebec.

Ceux, qui étoient reſtés à S. Joſeph, & dont le nombre ne montoit pas à trois-cent, apprenant le triſte ſort de leurs Freres, ne douterent plus que les Iroquois ne vinſſent inceſſamment les attaquer ; & après pluſieurs Conſeils ſur le parti, qu'ils avoient à prendre pour éviter ce malheur, ils s'arrêterent à celui-ci. Les plus conſidérables allerent trouver le P. Ragueneau, qui gouvernoit cette Miſſion, & lui dirent que dans l'état déplorable, où ils ſe voyoient reduits, ils n'imaginoient plus qu'un ſeul moyen de prévenir la ruine entiere de leur Nation ; que ce moyen étoit que les Peres ſe miſſent à leur tête, qu'ils raſſemblaſſent tout ce qu'ils pourroient de Hurons diſperſés, & qu'ils les menaſſent à Quebec, où à l'abri du Fort des François, & ſous la protection de leur Pere Onon-thio, ils puſſent cultiver tranquillement les Terres, qu'on vou-

droit bien leur abandonner, & où ils ne penſeroient plus qu'à employer au ſervice de Dieu les jours, qu'il leur avoit conſervés. 1650.

Le P. Ragueneau, avant que de leur répondre, voulut conſulter les autres Miſſionnaires, qui ſe trouvoient aux environs, & tous furent de l'avis des Sauvages. Il ſembloit en effet que ce fût là l'unique reſſource, qui reſtât à ce Peuple infortuné. Tout le Pays étoit dans la derniere conſternation, on n'y voyoit plus que des Bourgades détruites, ou déſertes, qui commençoient déja à ſe peupler de Bêtes fauves, dont les Hommes, les Femmes & les Enfans alloient prendre la place dans les Forêts & ſur les Montagnes; & il n'y avoit pas un moment à perdre, ſi on vouloit ſauver les triſtes débris d'une Nation autrefois ſi floriſſante.

On ſe mit donc en chemin, ſans déliberer davantage, & ſans trop ſçavoir de quoi on vivroit ſur la route; mais la faim n'étoit pas moins à craindre en reſtant dans l'Iſle & dans les Bois; & il en étoit de même du danger de tomber dans quelque Parti Iroquois; car il eſt vrai que la moindre Trouppe de Guerriers auroit ſuffi pour tailler en piéces toute cette multitude confuſe, que la peur avoit ſaiſie, & que la miſere & les maladies avoient reduite à une extrême foibleſſe. On choiſit la voye de la grande Riviere des Outouais, & bien qu'on aperçût tous les jours des veſtiges aſſez recens d'Iroquois, on fut aſſez heureux pour n'être pas découvert par ces Barbares. Environ à la moitié du chemin ces pauvres Exilés rencontrerent le P. Breſſani, lequel avoit hyverné à Quebec, & retournoit aſſez bien accompagné à ſon ancienne Miſſion, dont il ignoroit encore le déſaſtre.

Il avoit été eſcorté pendant quelque tems par quarante François, & peu de jours après que cette eſcorte l'eut quitté, il avoit été ſurpris pendant la nuit par dix Iroquois. Atironatha, fameux Chef Huron, brave Homme & bon Chrétien, avoit été tué d'abord, & le Miſſionnaire bleſſé de trois coups de flêches, tandis qu'il couroit de tous côtés pour éveiller ſes Gens; mais les Iroquois ayant trop tardé à faire retraitte, s'étoient vûs en un moment inveſtis de toutes parts; on en avoit tué ſix, deux étoient reſtés Priſonniers, deux s'étoient ſauvés; & les Hurons, qui avoient auſſi perdu ſept des leurs, continuoient leur route, bien honteux de s'être ainſi laiſſé ſurprendre par une poignée d'Aventuriers.

1650.

De quelle maniere ils sont reçus.

Ils furent bien plus consternés encore, quand ils apprirent la désolation de leur Pays. Ils comprirent que ce qu'ils pouvoient faire de mieux, étoit de retourner sur leurs pas avec les autres, & ils s'y déterminerent. Ils arriverent tous ensemble à Montreal, où l'on n'oublia rien pour les retenir; mais ils ne s'y crurent pas assez en sûreté, & après s'y être reposés pendant deux jours, ils se rembarquerent, & se rendirent à Quebec le vint-huit de Juillet 1650. M. d'Ailleboût leur fit un très-bon accueil; mais il y avoit alors si peu de Personnes aisées dans la Colonie, qu'après que les Communautés, & quelques-uns des Principaux de la Ville, se furent chargés de nourrir un nombre de Familles, proportionné à leurs facultés, il resta encore plus de deux-cent Personnes, qui n'avoient de ressource, que dans la Providence. A la vérité elle ne leur manqua point, & ils subsisterent lontems, sans qu'on pût concevoir ce qui les faisoit subsister.

Ce que deviurent les autres.

Le sort de ceux, qui n'avoient pu se resoudre à abandonner leur Pays, fut bien triste. Quelques-uns se jetterent entre les bras des Nations voisines, sur laquelle ils attirerent bientôt les armes des Iroquois. D'autres allerent du côté des Anglois, & s'établirent dans ce qu'on appelle aujourd'hui *la Pensylvanie.* Il y en eut un assez grand nombre, qui attirés par les Iroquois dans une embuscade, sous prétexte d'un accommodement, & s'étant aperçus à tems de la perfidie de ces Barbares, leur opposerent une contre-ruse, qui leur réussit: ils surprirent ceux, qui croyoient les surprendre, en tuerent un grand nombre, puis s'allerent cantonner dans l'Isle Manitoualin, d'où quelque tems après ils descendirent à Quebec, pour y joindre leurs Freres.

Presque tous les Habitans des deux Bourgades de Saint Michel & de Saint Jean-Baptiste prirent un parti fort périlleux, & qui eut néanmoins assez de succès. Ils se présenterent aux Iroquois mêmes, s'offrirent à vivre avec eux, & en furent bien reçus. Enfin les Ennemis sçachant que plusieurs erroient de côté & d'autre, sans pouvoir se fixer nulle part, mirent leur Jeunesse à leurs trousses. Presque tous furent pris, on ne fit quartier à aucun, & ce qui montre à quel point la terreur du nom Iroquois avoit saisi toutes les Nations, non-seulement le Pays Huron, mais encore tout le cours de la Riviere des Outaouais, qu'on avoit si peuplé peu d'années auparavant, se trouverent presqu'entierement déserts; sans qu'on pût sça-

voir ce qu'étoient devenus la plûpart des Habitans.

1650-51.

On s'étoit flatté, qu'au moins les Hurons, qui s'étoient refugiés à Quebec, y ſeroient à l'abry de toutes les miſeres, qui accabloient les autres; rien n'étoit, ce ſemble, plus aiſé que de les mettre en état d'avoir le néceſſaire, ſans être à charge à la Colonie, qui en auroit pu même tirer avec le tems quelque avantage, & le P. Jerôme Lallemant, Supérieur Général des Miſſions, fit exprès le voyage de France, pour en traitter avec les Directeurs de la Compagnie du Canada. Il leur repreſenta vivement de quelle importance il étoit de ne pas laiſſer périr tant de Chrétiens, qui s'étoient jettés dans notre ſein, combien il étoit facile de pourvoir à leur ſubſiſtance, & les avantages, qu'on en pouvoit retirer, ſoit pour l'augmentation du commerce, ſoit pour la défenſe de la Colonie.

Abandon, où ſe trouvent les premiers.

Il eut beau dire, il ne fut pas écouté, d'où il arriva, comme nous le verrons bientôt, que la Colonie Françoiſe tomba dans un ſi grand mépris, que pendant pluſieurs années les Iroquois prirent ſur elle le même aſcendant, que nous leur avions laiſſé prendre ſur nos Alliés. Ceux-ci de leur côté ſe conduiſirent fort mal. Il ſembloit qu'un eſprit de vertige ſe fût emparé de ces Sauvages. Ils ne ſe virent pas plûtôt ſous le canon de Quebec, qu'ils paſſerent ſans milieu de l'excès du decouragement à celui de la préſomption. Ils ſe crurent déſormais invincibles, & quoiqu'ils n'euſſent parmi eux que très-peu de Guerriers, ils ne ſe propoſerent rien moins, que de rendre aux Iroquois tout le mal, que ceux-ci leur avoient fait.

Leur peu de conduite.

Ils engagerent les Habitans de Sylleri à ſe joindre à eux, & ils formerent un Parti de guerre, devant lequel ils s'imaginerent que les cinq Cantons ne pourroient jamais tenir. Les Algonquins des Trois Rivieres, & quelques Hurons, qui ſe rencontrerent au même lieu, groſſirent encore leur Trouppe; cette Armée marcha contre les Agniers, & comme ils étoient tous Chrétiens, ils avoient donné à cette Expédition un air de Croiſade, en publiant qu'ils n'avoient pris les armes, que pour obliger l'implacable Ennemi du Chriſtianiſme à ſe retirer de deſſus les Terres des Fidéles, & procurer par-là aux Miſſionnaires les moyens de faire fleurir la véritable Religion.

Comme ils approchoient du Village, où ils avoient reſolu de faire leur premiere attaque, un Huron & un Algonquin

Expédition malheureuſe

1650-51. où périrent quantité de Sauvages Chrétiens.

furent détachés pour aller à la découverte. Ces deux Hommes s'étant séparés, le premier tomba dans un Parti Iroquois, & pour sauver sa vie, ne fit point de difficulté de trahir sa Foy, sa Nation & ses Alliés. « Mes Freres, dit-il, en abordant » les Ennemis, il y a lontems que je cherchois quelqu'un de » vous : je me suis mis en chemin pour aller dans mon Pays, » où je sçai que presentement les Iroquois & les Hurons ne sont » plus qu'un Peuple, & n'ont plus qu'une même Terre. Pour » marcher plus sûrement, je me suis joint à un Parti d'Algon- » quins, que j'ai rencontré, & qui vient vous attaquer : il y a » deux jours, que je l'ai quitté pour vous avertir de vous tenir » sur vos gardes ».

Le Perfide fit bien pis encore ; il servit de Guide aux Agniers, qui allerent au devant des Chrétiens, & les trouverent tous endormis. Ils ne s'éveillerent qu'au bruit d'une décharge de Mousqueterie, & comme l'Ennemi avoit eu le tems & la facilité de choisir ceux, sur qui tomberoient ses premiers coups, les plus Braves des Confédérés resterent morts sur la place, avant qu'aucun de leur Trouppe eût eu le tems de prendre ses armes. Plusieurs ne laisserent point de se bien battre, & à la faveur de cette réſistance, il y en eut un grand nombre, qui se sauverent dans les Bois ; tout le reste fut tué, ou pris & livré au feu, à l'exception de deux, qui s'échapperent, & de qui on a sçu toutes les circonstances de cette triste aventure.

Histoire d'un Algonquin, brulé par les Iroquois.

Tous les autres Captifs honnorerent leur Religion, pour la défense de laquelle ils avoient pris les armes ; mais celui, qui se distingua le plus, fut un jeune Algonquin, nommé Joseph Onohare'. Il avoit été élevé presqu'Enfant à Sylleri, & quoiqu'il fût né avec un caractere dur & hautain, la Grace & l'éducation avoient entierement corrigé ce défaut, & il étoit parvenu à un dégré de perfection peu commune dans le centre même du Christianisme. Un an avant sa mort il lui arriva une chose, qui fit beaucoup d'impression sur ceux, qui en furent témoins ; il s'étoit engagé dans un Parti de guerre sous un Chef de reputation, mais Idolâtre, & fort superstitieux, qui ne voulut point se mettre en campagne, sans avoir auparavant consulté son *Manitou*. Onoharé fit inutilement tous ses efforts pour l'en detourner, le Chef appella un Jongleur, qui fit dresser son étuve pour suer, & n'y fut pas plûtôt entré, que la Loge fut agitée d'une maniere surprenante.

C

Cet Homme, qui trouva lui-même la choſe fort extraordinaire, ne laiſſa point de faire les cris & les hurlemens accoûtumés ; mais après quelque tems il changea tout à coup de ton, & adreſſant la parole à Onoharé, qui n'étoit pas loin, il lui fit de grandes menaces. Le genereux Chrétien s'approche auſſi-tôt, & ne doutant point que ce ne fût le Démon, qui parloit par la bouche de ſon Miniſtre : « J'adore, dit-il, celui, « qui de rien a créé le Ciel & la Terre, il eſt mon ſouverain « Seigneur & le tien, & malgré que tu en ayes, tu es contraint « de le reconnoître auſſi-bien que moi en cette qualité ». Comme il parloit encore, quoiqu'il n'y eût perſonne auprès de lui, il ſe ſentit frapper au côté avec tant de violence, qu'il en perdit preſque le mouvement & la reſpiration. Au bout de trois jours, ſe trouvant encore très-mal, il demanda à Dieu ſa guériſon avec ferveur ; il fut exaucé, & partit pour la guerre avec les autres. 1650-51.

Pendant la route un autre Sauvage, qui avoit apparemment eu quelque fâcheux réve, l'aborda un matin fort émû, & lui dit qu'il étoit bien fâché de s'être engagé dans cette Expédition avec lui : que ſon obſtination à ne vouloir point conſulter les Eſprits, attireroit immanquablement quelque malheur à toute la Trouppe. Le fervent Chrétien eut pitié de l'aveuglement de cet Homme, & tâcha de le détromper de ſes erreurs. Tandis qu'il parloit, ils aperçurent deux Iroquois, & leur coururent ſus. Onoharé en joignit un, & le tua d'un ſeul coup ; l'autre ſe ſauva. Le jeune Chrétien alla enſuite retrouver ſon Camarade, qui ne s'étoit pas beaucoup preſſé d'atteindre l'Ennemi, & lui dit que ſon Manitou l'avoit ſans doute averti de ne pas trop s'expoſer. » Sçachez donc une bonne fois, ajoûta-t-il, qu'un Chrétien, qui eſt fidéle à ſon Dieu, ne craint rien, « & que vos démons ne peuvent donner aucun ſecours à ceux, « qui les invoquent ». «

Le dernier acte de la vie de ce fervent Néophyte fut celui, où il parut plus grand : il s'y étoit préparé par une confeſſion générale, & par de fréquentes communions. Dès le commencement de l'Expédition, où il fut pris, il avoit eu un preſſentiment, qu'il n'en reviendroit pas ; & comme il s'agiſſoit de combattre les Ennemis de Dieu, il ſe raſſûroit par l'eſperance du Martyre. Rempli de cette idée, plus il ſe figuroit qu'on lui feroit ſouffrir de maux, plus il reſſentoit de joye, & il ne ſe démentit point au milieu des ſupplices. Il ne ceſſoit d'exhorter

1650-51. son Compagnon à la patience, & ses Bourreaux l'ayant voulu contraindre de se taire, il leur dit hardiment qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de l'empêcher de publier les loüanges de son Dieu, & de travailler pour sa gloire. Cette réponse les mit en fureur, mais ils eurent beau inventer les tortures les plus inoüies pour le forcer au silence, ils ne purent ébranler son courage, ni lui arracher un soûpir, & il ne cessa de benir le Seigneur, qu'en cessant de vivre.

Ferveur des Chrétiens.

Cette grande défaite & plusieurs autres échecs moins considerables qui suivirent coup sur coup, furent pour les Missionnaires, & pour ceux, qui s'intéressoient au progrès de l'Evangile, & à l'avancement de la Colonie, un grand sujet de douleur; mais ce qui consola un peu les premiers, c'est que les Parens & les amis de ceux, qui avoient péri en cette rencontre, ne firent presqu'entrer pour rien la chair & le sang dans les regrets, qu'ils témoignerent de leur perte, & qu'ils ne firent paroître que des sentimens dignes de leur Religion. On n'entendit parmi eux aucune plainte contre la Providence d'un Dieu, qui mettoit véritablement leur foi & leur vertu à de grandes épreuves, mais qui ne se montroit ni moins puissant, ni moins Pere, en leur inspirant une résignation si héroïque.

Ces réfléxions, que firent les Infidéles mêmes, en convertirent plusieurs, les plus entêtés, au milieu même de leurs invectives, se sentoient tout-à-coup changés d'une maniere, qui les étonnoit, & les Iroquois eurent pendant une année entiere un exemple de ce grand pouvoir de la Grace, que plusieurs d'entr'eux ne purent se dispenser de reconnoître. Ils avoient parmi leurs Prisonniers une jeune Algonquine, qui étoit aveugle, & quoiqu'elle fût absolument hors d'état de leur rendre aucun service, ils la laissoient vivre, sans trop sçavoir pourquoi.

Cette Fille étoit Chrétienne, & bien instruite de sa Religion, elle eut le courage de faire parmi ses Maîtres l'emploi de Catechiste, & Dieu opéra plusieurs conversions par son ministere. Il y en eut même, qui firent grand bruit, & qui aigrirent beaucoup contre elle les Principaux du Village. Elle n'ignoroit pas à quoi l'exposoit son zéle, mais rien ne fut capable de le ralentir. On l'avertit sérieusement de prendre garde à ses démarches, on lui fit des ménaces, dont elle avoit tout lieu de craindre l'exécution; rien ne l'ébranla, & le Dieu, qu'elle servoit avec tant de courage, continua de la prote-

ger d'une maniere incompréhenſible à ceux, qui pouvant l'écraſer d'une parole, n'oſerent jamais attenter à ſa vie, ni lui cauſer le moindre chagrin. 1690.

Voilà ce qu'atteſtoient alors tous ceux, qui vivoient dans la Nouvelle France, ou qui y faiſoient quelque ſejour, & nous en avons encore vû des témoins, qui ne pouvoient pas être ſuſpects d'exaggeration. Je me ſuis peut-être un peu plus arrêté dans ces détails, que n'auroient voulu pluſieurs de ceux, qui liront cette Hiſtoire; mais j'ai cru qu'ils étoient néceſſaires pour donner une idée juſte de cette Chrétienté Sauvage, dont quelques Ecrivains, qui n'en ont vu que la décadence, ſe ſont efforcés de ternir l'éclat. Quelques qu'ayent été leurs motifs, dont je laiſſe le jugement à celui, qui ſeul a le pouvoir & le droit de ſonder les cœurs, quelle créance peut-on donner à l'autorité de Gens, qui n'ont point eu d'autre preuve, pour traiter de fable ce qui s'eſt paſſé loin d'eux, ou avant eux, que de n'en avoir pas été les temoins.

Au tems, dont je parle, la ferveur étoit encore grande par tout, & ſe ſentoit de la perſécution & l'adverſité, dont elle eſt preſqu'inſéparable: il commençoit pourtant à y avoir quelque dérangement parmi les Chrétiens, qui abordoient à Tadouſſac, & à la honte des Européens, c'étoit eux, qui donnoient lieu au déſordre, tandis que des Barbares à peine baptiſés faiſoient leur poſſible pour l'arrêter. Il s'agiſſoit ſurtout de l'yvrognerie, à laquelle ces Peuples ont un penchant, qu'ils ne connoiſſoient point avant que d'avoir de quoi la ſatisfaire, & dont ils ne ſont preſque plus les maîtres, quand ils ont commencé d'en former l'habitude.

La Traitte de l'Eau-de-Vie commence à cauſer des déſordres dans quelques Miſſions.

Les Chefs de la Colonie avoient trop de religion & de zéle, pour ne pas s'oppoſer à un commerce, qui ſervoit d'amorce au vice & le fomentoit, & ils ne furent pas même ſoupçonnés, comme l'ont été quelques-uns de leurs Succeſſeurs, d'avoir voulu augmenter leurs revenus aux dépens de la Religion & du bon ordre. Mais il n'y avoit à Tadouſſac que des Miſſionnaires ſans Commandans, parce que nous n'y avons jamais eu d'Etabliſſement fixe: & quelque crédit, que donnaſſent à ces Religieux leur caractére, leur vertu, & les ordres du Gouverneur Général, ils éprouvoient tous les jours combien une autorité déſarmée eſt un foible frein contre certaines paſſions, & que l'intérêt de la Religion eſt un motif peu capable de toucher des cœurs dominés par la cupidité.

1650-51. Le mal fit en peu de tems de tels progrès, que les Chefs des Sauvages prierent inſtamment M. d'Ailleboût de bâtir une priſon, pour y enfermer ceux, qui par leurs ſcandales troubleroient la pieté de leurs Freres. Outre les Montagnez, qui étoient les Habitans naturels des environs de Tadouſſac, on voyoit encore ſouvent dans ce Parti des *Berſiamites*, des *Papinachois*, des *Oumamioueks*, & tous avoient déja des Chrétiens, qui étoient redevables de la premiere connoiſſance du vrai Dieu à des Sauvages Néophytes, & qu'on avoit achevé d'inſtruire à Tadouſſac même, où les Miſſionnaires ne manquoient jamais de ſe trouver au tems de la Traite.

Les choſes étoient à tous égards ſur un bien meilleur pied aux Trois Rivieres, où il y avoit un Gouverneur vigilant & zélé (*a*), où les Jeſuites avoient une Maiſon, & où pluſieurs Nations du Nord ſe rendoient pour le commerce des Pelleteries. Elles y étoient ſurtout attirées par les Attikamegues, & les grands exemples de vertu de ce bon Peuple préparoient dans leurs cœurs les voyes aux impreſſions de la Grace. On en baptiſoit tous les ans un certain nombre, & ces Néophytes ne ſe croyoient véritablement Chrétiens, qu'autant qu'ils faiſoient des conquêtes pour JESUS-CHRIST; d'ailleurs ils ne voyoient rien que d'édifiant dans la conduite des François. L'hyver précédent le P. Dreuillettes avoit parcouru toutes les Contrées, qui ſont au Septentrion des Trois Rivieres; il rencontra des Chrétiens, & des Chrétiens parfaitement bien inſtruits, où il ne s'attendoit pas de trouver des Hommes: il augmenta leur nombre, il leur adminiſtra les Sacremens; il leur promit de les viſiter le plus ſouvent qu'il lui ſeroit poſſible, & il les laiſſa dans des diſpoſitions, dont il crut pouvoir tout eſperer.

M. de Lauſon, Gouverneur Général de la Nouvelle France.

Enfin l'année 1650. ſi funeſte à la Nouvelle France par la deſtruction de preſque toute la Nation Huronne, & par tous les malheurs, qui en furent les ſuites, finit par le changement de Gouverneur Général. M. de Lauſon, un des principaux Membres de la Compagnie du Canada, fut nommé pour ſucceder à M. d'Ailleboût, dont les trois ans étoient expirés; mais il n'arriva à Quebec que l'année ſuivante. M. d'Ailleboût laiſſa ſans regret une Place, où il ne pouvoit être, que le témoin de la déſolation de la Colonie, & dont on ne le mettoit point en état de ſoûtenir la Dignité. Le nouveau Gouverneur avoit toujours

(*a*) M. Dupleſſis Bochart.

eu plus de part que perſonne aux affaires de la Compagnie. C'étoit lui principalement, qui avoit ménagé en Angleterre la reſtitution de Quebec ; ſa pieté, ſa droiture, ſes bonnes intentions étoient connuës, & il avoit toujours paru s'intéreſſer beaucoup à ce qui regardoit le Canada. 1650-51.

Mais il le trouva dans une ſituation bien plus déplorable encore, que ne l'avoit repreſenté le P. Lallemant, & la Colonie dépériſſoit de jour en jour. Les Iroquois devenus plus hardis depuis leurs dernieres victoires, commençoient à ne plus regarder nos Forts & nos Retranchemens comme des barrieres capables de les arrêter ; ils ſe repandoient en grandes Trouppes dans toutes les Habitations Françoiſes ; & l'on n'étoit plus nulle part en ſûreté contre leurs inſultes. Un évenement funeſte venoit encore d'accroître leur inſolence. Un de leur Parti s'étant approché des Trois Rivieres, M. Dupleſſys-Bochart, qui en étoit Gouverneur, voulut marcher contre eux en perſonne. On eut beau lui repreſenter qu'il s'expoſoit inutilement, que toute ſa valeur ne pouvoit rien contre un Ennemi, qui met ſa principale force dans la ſurpriſe, & à qui ſon agilité naturelle, & la proximité des Forêts offrent toujours une retraite sûre ; & qu'enfin il n'y avoit rien à gagner à ſe battre contre des Gens, qui n'avoient rien à perdre. Il n'écouta rien ; mais il porta la peine de ſon obſtination : il fut tué, & outre que ſa mort priva la Colonie d'un bon Officier, & d'un honnête Homme, elle donna un nouveau relief aux armes des Iroquois.

Le Gouverneur des Trois Rivieres eſt tué par les Iroquois.

La guerre, qu'ils continuoient de faire avec acharnement contre les foibles reſtes de la Nation Huronne, & contre les Peuples, qui leur avoient donné retraitte, augmentoit de jour en jour la terreur de leur nom, & leurs forces croiſſoient par le nombre des Captifs, qu'ils emmenoient de toutes parts, & dont ils ſe ſervoient pour remplacer ceux des leurs, qu'ils perdoient. Enfin Sylleri n'étant plus en ſûreté avec des Paliſſades, on avoit été obligé de l'enfermer de murailles, & d'y placer du Canon. Les plus affreux déſerts & les plus impénétrables Cantons du Nord n'étoient plus des retraittes sûres contre la rage de ces Barbares, & contre la ſoif hydropique, qu'ils avoient du ſang humain.

Ravages de ceux-ci dans le Nord.

Le P. Jacques Buteux avoit employé tout le printems de cette année 1651. à parcourir ces vaſtes Contrées ; il avoit trouvé tous les Attikamegues Chrétiens, ou Catechuménes, quoique jamais aucun Prêtre n'eût demeuré parmi eux, & leur 1652.

1652. innocence le charma. Ils avoient dreſſé une Chapelle, où ils s'aſſembloient regulierement pour faire leurs Prieres en commun, & après que le Miſſionnaire eut ſatisfait à l'empreſſement, qu'ils avoient d'entendre la parole de Dieu, & de participer aux Sacremens de l'Egliſe, ils le conduiſirent chez une Nation plus éloignée, où ce Religieux fut aſſez heureux pour faire gouter notre ſainte Loi à un petit nombre d'Elus.

Il ſe promettoit bien d'achever l'année ſuivante ce qu'il n'avoit encore pu qu'ébaucher; mais à peine étoit-il de retour dans la Colonie, que les Iroquois firent une irruption dans ces lieux écartés, les remplirent de ſang & de carnage, & n'y laiſſerent pas un ſeul Village, dont ils n'euſſent égorgé ou diſſipé les Habitans. La nouvelle en ayant été portée à M. de Lauſon, lui fit comprendre la néceſſité d'oppoſer une digue à ce torrent; mais il n'avoit amené aucun renfort de France, & il s'en falloit bien qu'il eût trouvé dans la Colonie des forces capables d'y rétablir la ſûreté & la tranquillité.

Progrès de la Foy parmi les Nations Abénaquiſes.

Le ſeul endroit de la Nouvelle France, où les Iroquois n'avoient encore oſé, & n'oſerent jamais porter leurs armes victorieuſes, étoit le Pays occupé par les Nations Abénaquiſes. Nous avons vû que le P. Dreuillettes y avoit jetté les fondemens d'une Chrétienté, qui donnoit de grandes eſperances: je n'ai pu ſçavoir les raiſons, qu'il eut d'interrompre ſes travaux Apoſtoliques parmi ces Peuples, pour aller exercer ſon zéle juſqu'aux extrémités du Nord. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'aucun Miſſionnaire ne travailloit alors avec plus de fruit dans le Canada, parce que le Ciel l'avoit rendu puiſſant en œuvres, auſſi-bien qu'en paroles.

Les Sauvages, qui l'accompagnoient dans ſes courſes, ne parloient que des merveilles operées par ſon moyen, ce qui joint aux vertus éminentes, qu'ils lui voyoient pratiquer, lui rendoit facile tout ce qu'il entreprenoit pour la gloire de Dieu. Les François avoient la même opinion de ſa ſainteté & de ſon pouvoir auprès du Seigneur. J'ai connu aux Trois Rivieres une Dame (*a*), qui pendant ſon enfance étant tombée dans une langueur, que les Medecins avoient jugée incurable, fut guérie au moment, que le Serviteur de Dieu fit ſur ſon front le Signe de la Croix; & c'eſt de la Mere même (*b*)

(*a*) Madame de Cournoyer, Femme d'un Capitaine des Trouppes de la Marine.

(*b*) Madame de Linctot, Femme d'un Major des Trois Rivieres, lequel étoit Fils de M. Godefroy, qui avoit été Ambaſſadeur à Breda avec le P. Dreuillettes.

de cette Dame, & qui la tenoit entre ſes bras, lorſqu'elle fut guérie, que je tiens ce fait. 1652.

Il paroît néanmoins que le P. Dreuillettes n'avoit jamais perdu tout-à-fait de vûë ſes chers Abénaquis, parmi leſquels ſon crédit devint ſi grand, que les Anglois, qui avoient intérêt à ménager ces Sauvages, leurs Voiſins, crurent devoir cultiver avec ſoin ſon amitié, & eurent toujours de grands égards pour lui. Il y répondit de ſa part d'une maniere, qui les ſatisfit beaucoup, & il profita ſi bien de cette bonne intelligence pour avancer l'œuvre de Dieu, qu'il ſe vit en très-peu de tems à la tête d'une Egliſe nombreuſe & floriſſante. La Nouvelle Angleterre eut tout lieu dans la ſuite, & lorſque tous les Abénaquis ſe furent attachés aux François par le lien de la Religion, de ſe repentir de s'en être mal-à-propos fait des Ennemis irreconciliables.

Le P. Buteux va dans le Nord avec un preſſentiment qu'il n'en reviendra point.

Vers ce même tems quelques Familles d'Attikamegues inviterent le P. Buteux à les accompagner dans leur Pays, pour y raſſembler les triſtes débris de leur Nation. Il y conſentit d'autant plus volontiers, que pluſieurs autres Sauvages, qui ne connoiſſoient point encore Jesus-Christ, devoient ſe trouver au rendez-vous, que leur avoient donné les premiers. Le jour du départ fut fixé au quatriéme d'Avril 1652. & la veille le Miſſionnaire écrivit à ſon Supérieur un Billet, conçu en ces termes; « On me fait enfin eſperer, mon Reverend Pere, que nous allons partir. Dieu veüille qu'on ne change pas encore de reſolution, & que le Ciel ſoit le terme de notre voyage. Notre Convoi eſt compoſé de ſoixante Perſonnes, Hommes, Femmes & Enfans: tous ſont d'une langueur extrême: quant aux proviſions, elles ſont entre les mains de celui, qui nourrit les Oiſeaux du Ciel. Je pars chargé de mes péchés & de ma miſere, & j'ai grand beſoin qu'on prie pour moi. Le cœur me dit que le tems de mon bonheur approche: *Dominus eſt, quod bonum eſt in oculis ſuis faciat* (a). «

Il eſt tué par les Iroquois.

Il falloit être en effet bien reſolu à tout, pour entreprendre un tel voyage. Après que ce Religieux eut ſouffert pendant un mois tout ce que la diſette de vivres, & les chemins les plus affreux peuvent avoir de plus pénible, on jugea qu'il étoit bon de ſe partager, tant pour ſubſiſter plus aiſément, que pour être plus en état d'éviter les Partis Ennemis; mais avant que de ſe ſéparer, tous voulurent ſe confeſſer, & recevoir le

(a) 1. Reg. 3. 18.

1652. Sacrement de l'Autel. Le P. Buteux ne garda avec lui qu'un jeune François & un Huron, & comme les Rivieres commençoient à être naviguables, ils fabriquerent un petit Canot, & s'y embarquerent.

Le lendemain ils furent obligés de faire plusieurs portages, & ils étoient occupés au troisiéme, lorsque le Huron, qui marchoit un peu devant les autres, se sentit tout-à-coup saisi au corps par derriere. Le Missionnaire & le François furent en même tems portés par terre d'une décharge de fusils. Le premier reçut deux balles dans la poitrine, & une troisiéme lui cassa le bras droit. Il n'eut que le tems de dire deux mots à son Compagnon, qui n'étoit pas moins blessé, pour l'exhorter à bien mourir, & d'offrir lui-même à Dieu le sacrifice de sa vie; les Iroquois les acheverent sur le champ l'un & l'autre, les dépouillerent, & jetterent leurs corps dans la Riviere.

Plusieurs Missionnaires repassent en Europe.

Le Huron fut destiné au feu, mais il eut l'adresse de s'évader; il arriva le huitiéme de Juin aux Trois Rivieres, d'où on détacha une trouppe de jeunes Sauvages pour aller chercher le corps du P. Buteux, mais ils ne purent le trouver. Ainsi il ne se passoit presque point d'année, que quelque Missionnaire n'arrosât la Nouvelle France de son sang. A la verité la destruction des Bourgades Huronnes en avoit laissé plusieurs sans occupation, mais ils étoient presque tous hors de combat, & nul n'étoit plus en âge de pouvoir apprendre une nouvelle langue: ainsi ils furent obligés de repasser en Europe. Le P. Bressani fut de ce nombre, & il a depuis prêché dans les plus grandes Villes d'Italie avec un applaudissement, que lui attiroit bien moins son éloquence véritablement pathetique, que sa qualité de Confesseur de JESUS-CHRIST, & les glorieuses marques, qu'il en portoit sur son corps. Il fit aussi par tout d'autant plus de fruit, qu'il avoit plus de droit de proposer la Morale Chrétienne dans toute sa pureté, & de dire avec l'Apôtre (*a*): *Ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto.*

Progrès de la Colonie de Montreal.

L'Isle de Montreal ne souffroit pas moins des incursions des Iroquois, que les autres Quartiers de la Nouvelle France; &

1653. M. de Maisonneuve fut obligé d'aller à Paris pour y chercher les secours, qu'il ne pouvoit obtenir par ses Lettres. Il en revint en 1653. avec un renfort de cent Hommes; mais la plus heureuse acquisition, qu'il fit dans ce voyage, fut celle d'une vertueuse Fille, nommée Marguerite BOURGEOIS, na-

(*a*) Galat. 6. 17.

tive

tive de Langres, qu'il amena à Montreal, pour y avoir soin de sa Maison, & qui a depuis rendu son nom cher & respectable à toute la Colonie par ses éminentes vertus, & par l'institution des Filles *de la Congregation ;* Institut, dont l'utilité augmente tous les jours avec le nombre de celles, qui l'ont embrassé. J'en ai parlé plus amplement dans mon Journal. 1653.

Peu de tems après le retour de M. de Maisonneuve, il arriva dans son Isle une chose, qui fut regardée de toute la Colonie comme un effet de la protection visible de la Mere de Dieu, à qui elle étoit particulierement consacrée, & où l'on vivoit véritablement de maniere à mériter ses faveurs. Vint-six Hommes se trouverent surpris & envelopés par deux-cent Iroquois, qui firent sur eux plusieurs décharges, sans en blesser aucun, au lieu qu'aucun coup de ceux-ci ne porta à faux. L'étonnement des Barbares fut extrême ; ils ne jugerent pas à propos de donner aux François le tems de recharger, & ils s'enfuirent à toutes jambes.

Le Gouverneur prenoit ses mesures pour se garantir de pareilles surprises, lorsque soixante Onnontagués parurent à la vûë de son Fort : quelques-uns se détacherent ensuite, & s'approchant avec beaucoup de confiance, firent signe qu'ils vouloient parler. Leur petit nombre fit qu'on n'eut aucune peine à les introduire dans la Place, & ils déclarerent que leur Canton étoit disposé à la paix, si on vouloit bien traiter avec eux. Ils accompagnerent cette proposition de présens, & M. de Maisonneuve, en les acceptant, leur fit observer combien la Nation Françoise étoit éloignée de cette perfidie, qui leur avoit si souvent fait abuser de la confiance, qu'on avoit prise en leur parole : Qu'il auroit pu en cette rencontre user de représailles, & les traiter en Espions, toute leur conduite passée lui en donnant le droit ; mais que les Chrétiens se conduisoient par d'autres principes. Nouvelles négociations de paix.

Ils convinrent de tout, & assûrerent que dans peu on auroit des preuves certaines de leur sincérité. Ils partirent aussitôt pour aller communiquer à leurs Anciens les propositions du Gouverneur, & ayant pris leur chemin par Onneyouth, ils engagerent les Chefs de ce Canton à se joindre à eux. Celui de Goyogouin fit la même chose, & envoya même en son nom des Deputés à Montreal, avec un Collier, pour avertir le Gouverneur que cinq-cent Agniers étoient en campagne, & en vouloient aux Trois Rivieres. M. de Lauson, à qui M.

1653. de Maiſonneuve fit part de ces nouvelles, arma en diligence tout ce qu'il put raſſembler de Hurons. Ceux-ci ayant joint une nombreuſe Trouppe d'Agniers aſſez avantageuſement poſtés, l'attaquerent avec tant de réſolution, qu'ils en tuerent un grand nombre, firent Priſonnier le Chef, & pluſieurs des Principaux, & mirent le reſte en fuite.

Priſe du P. Poncet.

Un autre Parti de ces Barbares fut plus heureux. Il s'étoit avancé juſqu'au Portes de Quebec, où pendant tout l'été il donna de fréquentes allarmes, fit par tout de grands déſordres, maſſacra pluſieurs François, & fit quelques Priſonniers, parmi leſquels fut le P. PONCET (*a*). Ce Miſſionnaire étoit fort aimé dans la Colonie, on n'eut pas plûtôt appris dans la Capitale qu'il étoit entre les mains des Iroquois, que quarante François, & quantité de Sauvages ſe mirent aux trouſſes des Agniers, réſolus de ne point revenir qu'ils ne l'euſſent délivré; mais on les retint aux Trois Rivieres pour renforcer la Garniſon de ce Poſte, que les Ennemis tenoient bloqué de toutes parts.

Avant que d'y arriver, ils avoient aperçu deux têtes deſſinées ſur le tronc d'un arbre, & au bas le nom du P. Poncet, & celui d'un François, qui avoit été pris avec ce Religieux. Ils trouverent auſſi à terre un petit Livre, où le Pere avoit » écrit ces mots : « Six Hurons naturaliſés Iroquois, & quatre » Agniers nous emmenent, & ne nous ont encore fait aucun » mal ». Il n'auroit pu en dire autant peu de jours après; car il ne fut pas plus épargné que les PP. Jogues & Breſſani ne l'avoient été en pareilles rencontres, ſoit pendant le voyage, ſoit à ſon arrivée dans le Canton d'Agnier.

Un jour, qu'on étoit aſſemblé pour déliberer de ſon ſort, & de celui de ſon Compagnon, une Femme préſenta une Branche (*b*) de Porcelaine, pour avoir la permiſſion de lui faire couper un doigt, & l'ayant obtenuë, un Sauvage s'approcha du Pere, & lui prit la main droitte. Tandis qu'il en conſideroit les doigts les uns après les autres, le Miſſionnaire, qui avoit un preſſentiment qu'on ne le feroit pas mourir, demanda à Dieu, qu'on lui mutilât plûtôt la main gauche, que la main droite, & dans le moment le Sauvage laiſſant la main, qu'il tenoit, prit l'autre, & en fit couper le doigt index par

(*a*) Ce Pere étoit Oncle de feu M. l'Evêque d'Uſez.

(*b*) On appelle Branche de Porcelaine un long fil, où ſont paſſés pluſieurs grains de Porcelaine.

un Enfant. Pendant l'opération le Serviteur de Dieu chanta le *Vexilla*, & quand elle fut finie, on lui mit au cou la Branche de Porcelaine, & son doigt fut donné à la Femme, qui l'avoit demandé. 1653.

Le jour suivant on le conduisit de Village en Village, & partout il eut beaucoup à souffrir, surtout de la part des Enfans, auxquels il fut abandonné, & qui le traiterent avec une pétulance plus que barbare. Il se tint enfin un Conseil, dont le résultat fut que le jeune François seroit brûlé, & le Missionnaire livré à la discrétion d'une vieille Matronne, dont le Frere avoit été pris ou tué. Le premier fut éxécuté sur le champ, & la Maîtresse du second lui donna la vie. Trois jours après un Iroquois arriva des Trois Rivieres, & dit qu'on étoit sur le point de conclurre la paix; qu'Ononthio demandoit pour préliminaire la liberté du P. Poncet, qu'on avoit été obligé de lui donner des ôtages, dont la vie dépendoit de celle du Missionnaire, & qu'il étoit parti en diligence pour en donner avis.

Il est délivré.

Cette nouvelle changea en un moment l'état du Prisonnier; on commença par le mener à Orange pour lui faire faire un habit; car le sien avoit été mis en piéces, selon la coûtume. De retour chez les Agniers, il fut conduit comme en triomphe dans plusieurs Bourgades, & par tout il fut regalé avec des démonstrations de la plus sincére amitié. Enfin le quinziéme d'Octobre il partit pour Quebec avec un Député du Canton, lequel étoit chargé de présens pour le Gouverneur Général, & pour le Supérieur des Missions. Après deux jours de marche ils furent joints par un Exprès, qu'on envoyoit au Député pour lui dire que les ôtages, qui avoient été mis entre les mains des François, étoient aux fers, qu'on avoit même cassé la tête à quelques-uns, & qu'il prît sur cela son parti, avant que d'aller plus loin.

Danger, qu'il court en retournant à Quebec.

Cet avis embarrassa le Député; mais comme il estimoit le P. Poncet, il se contenta d'en tirer parole qu'il ne lui seroit fait aucun mal, & il poursuivit sa route. Cette premiere allarme fut suivie de quelques autres, qui auroient mis le Missionnaire en grand danger, s'il n'avoit pas eu à faire à un Homme prévenu en sa faveur. Ceux, qui ont pratiqué les Sauvages, ne s'étonnent point de ces incidens; car rien n'est plus ordinaire parmi ces Barbares, que de faire courir de pareils bruits, qui n'ont aucun fondement. Quelquefois ils sont cachés

1653. par la seule démangeaison de publier des choses nouvelles, & à quoi on ne s'attend point, ou par l'envie de faire parler, & de mettre les Gens dans l'embarras.

Le plus souvent c'est pour faire échoüer une affaire, qu'on n'approuve pas, & il y a bien de l'apparence que, dans l'occasion présente, l'Auteur de ce bruit ne cherchoit qu'à broüiller les cartes. Le fait est qu'on avoit emprisonné à Quebec un Algonquin, pour s'être enyvré, & qu'on n'avoit touché à aucun des ôtages Iroquois. Le P. Poncet heureusement délivré de ces périls par la confiance, que son Conducteur avoit en lui, pensa périr au Port. Il fit naufrage en descendant le Sault St. Louis, & fut en grand danger de se noyer : il arriva enfin le cinquiéme de Novembre à Quebec, où il fut reçu comme en triomphe, & où, tant qu'avoit duré sa captivité, on n'avoit pas manqué un seul jour sans faire des Prieres publiques pour sa délivrance.

La paix est concluë.

La paix étoit déja concluë, & quelque expérience, qu'on eût de la légereté & de la perfidie des Iroquois, on vouloit bien se flatter qu'elle seroit durable. Les cinq Cantons s'y étoient portés sans concert, & les Agniers en avoient fait les avances dans le tems, qu'ils paroissoient le plus animés contre nous, & qu'ils n'avoient rien à craindre de notre part. Cela fit juger qu'elle étoit l'ouvrage de celui, qui peut seul la donner au Monde ; mais il ne vouloit apparemment que suspendre pour un tems assez court la fureur des Ennemis de son Nom, qui n'avoient pas exécuté tous les Arrêts de sa Justice, & donner moyen de respirer à une Colonie, où il avoit encore un très-grand nombre de véritables Adorateurs.

Le P. le Moyne va à Onnontagué pour y ratifier le Traité.

L'année suivante le P. le Moyne fut envoyé à Onnontagué pour y ratifier le Traité au nom du Gouverneur Général, & tout s'y passa avec beaucoup de satisfaction de part & d'autre. Le Missionnaire dit aux Sauvages qu'il vouloit avoir sa Cabanne dans leur Canton, & non-seulement son offre fut acceptée ; mais on lui marqua un emplacement, dont il prit possession. Il fut ensuite regalé dans plusieurs Bourgades, chargé de présens de la part de tous les Chefs, & reconduit à Quebec, comme on s'y étoit engagé.

1654.

Ferveur des Hurons Captifs parmi les Iroquois.

Mais la joye, que lui causa un si heureux succès de sa négociation, ne fut rien auprès de celle, qu'il ressentit à la vûe d'une multitude de Hurons Captifs, qui formoient au milieu des Infidéles une Eglise assez semblable à celle des Hebreux

pendant la captivité de Babylone. Leur Foy avoit été miſe aux plus rudes épreuves, & n'en étoit que plus vive. L'exemple de leur vertu, & les exhortations pathétiques de quelques-uns avoient fait concevoir aux Iroquois une grande eſtime pour la Religion, qu'ils profeſſoient, pluſieurs mêmes paroiſſoient diſpoſés à l'embraſſer; le P. le Moyne en baptiſa quelques-uns, & l'extrême envie, qu'il avoit de voir au plûtôt une Egliſe Iroquoiſe bien établie, lui fit garder à ſon retour le ſilence ſur une choſe, qui lui arriva dans ſa route, & que l'on a ſçu dans la ſuite des Iroquois mêmes. 1654.

Aventure du P. le Moyne par la perfidie des Agniers.

Il étoit dans un Canot avec deux Onnontagués; des Hurons & des Algonquins le ſuivoient dans d'autres. Comme ils approchoient de Montreal, ils furent aſſez ſurpris de ſe voir environnés de pluſieurs Canots, remplis d'Agniers, qui firent ſur eux une décharge de tous leurs fuſils. Les Hurons & les Algonquins furent tous tués, un des deux Onnontagués le fut auſſi, & le P. le Moyne pris & lié, comme Priſonnier de guerre. On déclara enſuite à l'Onnontagué, qui reſtoit, qu'il pouvoit retourner chez lui; mais il proteſta qu'il ne pouvoit abandonner le Miſſionnaire, qui lui avoit été confié par les Anciens de ſon Canton, & il menaça les Agniers de toute la colere des Iroquois Supérieurs.

Ceux-ci ſe mocquerent d'abord de cette menace, mais quand ils virent que l'Onnontagué tenoit bon, ils changerent de langage, délierent le Priſonnier, & le remirent entre les mains de ſon fidéle Conducteur, qui le mena à Montreal. La Mere de l'Incarnation dans ſes Lettres, qui ſont ſi eſtimées & ſi bien écrites, & qui renferment d'excellens Mémoires de ce tems-là, rapporte ce fait un peu differemment: elle ajoûte que l'action des Agniers fut déſavouée par leur Canton, qui la rejetta ſur un Hollandois, né d'une Agniere, lequel avoit été élevé dans la Cabanne de ſa Mere, vivoit avec les Sauvages, & n'eſt connu dans nos Relations, que ſous le nom de *Bâtard Flamand*. Quoiqu'il en ſoit, cet accident, qu'on apprit aſſez tard, ne changea rien à ce qui avoit été reglé par le Traité de paix conclu entre les deux Nations. Ce ne fut pas même la ſeule inſulte, qu'on reçut de la part des Iroquois, & ſur quoi on jugea à propos de fermer les yeux.

Les Hurons étoient alors au nombre de ſix-cent dans l'Iſle d'Orleans, où ils commençoient à s'entretenir du travail de leurs mains. Comme c'étoit la fleur des Chrétiens de cette

Piété des Hurons dans l'Iſle d'Orleans.

1654. Nation, qu'ils n'avoient point abandonné le Seigneur dans les maux, dont il avoit permis qu'ils fuſſent affligés, & qu'ils avoient ſoûtenu le ſcandale de la Croix avec une patience & une réſignation admirable, ſurtout dans des Néophytes, on peut juger de leur ferveur dans un tems, où tout les portoit à la reconnoiſſance envers celui, qui mortifie, & qui vivifie, & toujours pour le bien de ſes Elus. Ils ne manquoient d'ailleurs d'aucun des ſecours, qui pouvoient ſervir à nourrir leur pieté. On avoit formé des plus fervens deux Congregations, une pour les Hommes, & l'autre pour les Femmes, & ces ſaintes Aſſociations, quoiqu'en ait écrit un Auteur, qui avoit tout lieu de ſe défier de ſes Mémoires, & que ſa Profeſſion devoit rendre plus reſervé à parler de choſes, dont il ne pouvoit être inſtruit par lui-même; ces Aſſociations, dis-je, produiſoient parmi ces fervens Sauvages les mêmes fruits de ſainteté, qu'on admiroit alors dans toutes les parties du Monde Chrétien, où elles étoient établies.

Le déſir d'imiter la Reine des Vierges faiſoit embraſſer le Celibat à un grand nombre de Filles, & la conduite édifiante de ces Epouſes de JESUS-CHRIST rendoit reſpectable parmi les Sauvages un Etat, qui peu d'années auparavant y avoit été mépriſé. Les autres Miſſions ſedentaires ne donnoient pas moins d'édification aux François, & la tranquillité, que la paix avoit ramenée, faiſoit eſperer que toutes les Nations du Nord & de l'Eſt embraſſeroient bientôt le Chriſtianiſme, rien, ce ſemble, ne les empêchant plus de s'approcher de nous, ni nos Miſſionnaires de les aller viſiter.

Les Agniers cherchent à rompre la paix.

Cependant les Agniers remuoient ſous main, & cherchoient une occaſion pour troubler le repos, dont nous joüiſſions, auſſi-bien que nos Alliés. L'intérêt, motif aſſez peu connu juſques-là parmi ces Peuples, mais que le commerce & l'exemple des Européens leur avoit inſpiré, étoit le principal ſujet de leur mécontentement, & leur jalouſie contre les autres Cantons avoit jetté de grandes ſemences de broüilleries entr'eux. Tout le tems, qu'avoit duré la guerre, cette Nation n'avoit trafiqué qu'avec les Hollandois, ce qui deplaiſoit fort aux Cantons Supérieurs, parce que le chemin, qu'ils étoient obligés de faire pour aller à Orange, étoit fort long, & parce qu'il leur falloit paſſer par les Terres des Agniers, qui par-là les tenoient dans une eſpéce de dépendance; outre que ceux-ci, apuyés du voiſinage des Hollandois étoient en état de donner la Loi à tout le Pays.

Tous ces avantages ceſſoient par la paix, qui ouvroit le commerce entre les François & les Cantons Supérieurs. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi les uns s'étoient portés avec tant de zéle à conclurre le Traité, & ſi les autres y avoient témoigné tant de repugnance, & ſe repentirent ſitôt d'y avoir donné les mains. D'ailleurs ceux-ci n'avoient jamais voulu y comprendre nos Alliés, & ne ceſſerent point en effet, ou ne diſcontinuerent que fort peu de tems, à faire des courſes ſur eux. Ils ſe laſſerent même bientôt de garder les meſures, dont ils étoient convenus avec nous, & qui conſiſtoient à ne point paroître en armes dans la Colonie, & à ne point inquietter nos Miſſionnaires dans leurs fonctions. Un Frere Jeſuite, nommé Jean Liegeois, fut trouvé aux environs de Sylleri percé de deux coups de mouſquet, la tête ſéparée du corps, & la chevelure levée.

1654. Ils recommencent les hoſtilités, & aſſaſſinent un Frere Jeſuite.

On vit bien alors qu'il n'y avoit plus rien à ménager avec un Ennemi, qui ne pouvoit ſe contenir, & on crut qu'il falloit ſe hâter de le reduire, tandis qu'on pouvoit eſperer qu'il ne ſeroit point ſoûtenu des autres Cantons. On mit en effet tant de Partis en campagne, qu'enfin on vint à bout de ſe faire craindre de ces Barbares, & rien n'y contribua peut-être davantage que l'action d'une Algonquine de Sylleri. Elle étoit à la campagne avec ſon mari & ſes Enfans: cinq Agniers parurent tout à coup, ſe jetterent ſur le Mari, qui ne ſe défioit de rien, & le lierent: les Enfans étoient trop petits pour pouvoir s'échaper, & par la même raiſon on négligea de lier la Femme. Cette confiance coûta cher aux Iroquois. Dans le tems, qu'ils y penſoient le moins, la courageuſe Chrétienne ſaiſit une hache, en caſſa la tête au Chef de la bande, puis à un autre, qui étoit accouru pour le ſecourir; les trois, qui reſtoient, étonnés d'une ſi grande hardieſſe, prirent auſſitôt la fuite, laiſſant notre Héroïne avec ſon Mari, dont elle coupa les liens, & ſes Enfans, qu'elle ramena triomphamment dans ſon Village.

Belle action d'une Algonquine.

Ces mauvais ſuccès rebuterent les Agniers; ils demanderent de nouveau la paix ſans aucune reſtriction; & comme ils faiſoient de grandes inſtances pour avoir un Miſſionnaire, & que le P. le Moyne en faiſoit de plus grandes encore, pour obtenir la permiſſion d'aller chez eux, on leur accorda ce qu'ils ſouhaittoient. Le Miſſionnaire fut bien reçu, & il ne lui en fallut pas davantage pour ſe perſuader qu'à ce coup les Agniers

Les Agniers renouvellent la paix: on leur donne un Miſſionnaire.

1654. vouloient bien vivre avec tout le monde. Il n'en fut pas même désabusé, après qu'un de ces Barbares contrefaisant le Possedé, ou le Phrénétique, se fut mis pendant une nuit à courir dans toutes les Cabannes, un casse-tête à la main, en criant qu'il vouloit tuer ONDESSON : c'étoit le nom Iroquois, qu'avoit pris le Missionnaire, & que le P. Jogues avoit porté avant lui.

Il y a bien de l'apparence que ce Furieux eût exécuté son dessein, s'il eût trouvé les esprits tant soit peu disposés à l'approuver ; mais personne ne remua. Quant au P. le Moyne, ni un trait si capable de faire connoître qu'il n'étoit pas encore tems de se fier aux Agniers, ni plusieurs autres choses, qui arriverent coup sur coup, ne purent le détromper : persuadé qu'à force de cultiver ce Peuple féroce, on viendroit à bout de l'apprivoiser, il ne se donnoit pas assez la peine d'étudier son caractére, étude bien nécessaire à quiconque forme un projet aussi difficile, qu'est celui de détruire tous les préjugés de l'esprit & toutes les passions du cœur.

Voyage de deux autres Missionnaires à Onnontagué.

1655. Les Onnontagués paroissoient agir avec plus de franchise, & on leur envoya les PP. Chaumonot & DABLON. Le premier étoit Italien d'origine, & le plus ancien Missionnaire, qui fût alors dans la Nouvelle France, où il travailla jusqu'à une extrême vieillesse avec un zéle infatiguable, & où sa mémoire est encore en bénédiction. Le P. Dablon ne faisoit que d'arriver de France, & il ne tarda pas à se faire une grande reputation de sagesse & de vertu. Ces deux Ouvriers partirent de Quebec le dix-neuviéme de Septembre 1655. avec les Députés d'Onnontagué, qui étoient venu les inviter, accompagnés d'un grand nombre de Sauvages de la même Nation, & ils n'attendirent point qu'ils fussent arrivés au terme de leur Apostolat, pour en exercer les fonctions.

Le premier Député avoit avec lui sa Femme, qui étoit extrêmement charmée de tout ce qu'elle avoit vû parmi les Chrétiens, surtout dans les deux Communautés de Filles. Elle ne cessoit point de faire au P. Chaumonot des questions sur nos Cérémonies, & sur nos Mystéres. Sept ou huit Iroquois se joignirent à elle pour être instruits ; ils furent touchés des discours du Missionnaire, & à leur arrivée dans leur Pays, ils se trouverent en état de recevoir le Baptême, qui leur fut administré avec beaucoup d'appareil. Ce que les exemples de pieté des François avoient produit dans le cœur de l'Iroquoise, dont je viens de parler, la ferveur & le zéle des Hurons captifs, le faisoient

faiſoient dans les differentes Bourgades, où on les avoit diſperſés, & les PP. y trouverent par tout une véritable eſtime du Chriſtianiſme, & des cœurs diſpoſés à l'embraſſer. 1655.

Ils étoient arrivés dans ce Canton le 5e. de Novembre, & ils eurent tout lieu de bien augurer pour la ſuite par la reception, qu'on leur fit dans la principale Bourgade. Ils étoient chargés de préſens de la part de M. de Lauſon; ils furent acceptés avec reſpect, & on y répondit par d'autres préſens. On leur aſſigna enſuite un terrein pour leur Habitation, & dès qu'ils s'y furent logés. ils firent connoître aux Anciens qu'ils ſouhaitoient de déclarer en plein Conſeil, & s'il étoit poſſible, dans une Aſſemblée générale du Canton, les intentions de ceux, qui les avoient envoyés. Cette propoſition fut bien reçuë, & l'Aſſemblée fut des plus nombreuſes. Ils s'y établiſſent.

Le P. Chaumonot y parla de la Religion Chrétienne d'une maniere, qui ravit en admiration tous les Aſſiſtans. Il inſiſta beaucoup ſur le changement merveilleux, qu'opére le Chriſtianiſme dans les cœurs de ceux, qui l'embraſſent ſincérement, & cette partie de ſon diſcours fit d'autant plus d'impreſſion, qu'il ne diſoit rien, dont on n'eût devant les yeux des exemples ſenſibles. Dès qu'il eut fini, un Orateur le remercia au nom de tous du zéle, qu'il témoignoit pour leur procurer une félicité éternelle, & lui dit qu'au prix des François les autres Européens ne ſçavoient point parler.

On commença auſſitôt à bâtir une Chapelle, & tant de Gens y mirent la main, qu'elle fut achevée en un jour, & que ce jour-là même on y baptiſa un Catéchuméne. Dès lors les Miſſionnaires firent toutes leurs fonctions avec la même liberté, que s'ils euſſent été au milieu de la Colonie, & ils rencontrerent bien des cœurs, dont l'Eſprit Saint avoit déja pris poſſeſſion. Une jeune Fille, qui n'étoit pas encore baptiſée, refuſa les deux meilleurs partis de ſa Bourgade, par la ſeule raiſon, que les Prétendans étoient Idolâtres; peu de jours après un Chef de guerre l'ayant inutilement ſollicitée au mal, voulut employer la violence pour la reduire, la généreuſe Proſelyte eut la force de ſe tirer de ſes mains, & de ſe mettre en ſûreté contre ſes pourſuites. Après une telle épreuve le P. Chaumonot ne crut pas devoir differer à lui adminiſtrer le Baptême, qu'elle ſollicitoit avec de grandes inſtances, & il eut la conſolation d'entendre dire aux Infidéles mêmes qu'elle méritoit d'être Chrétienne. Témoignage déciſif en faveur d'une Religion, dont Fruits de leurs premiers travaux.

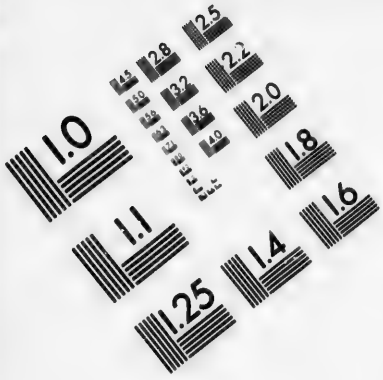

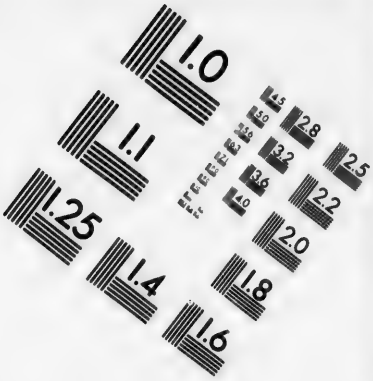

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

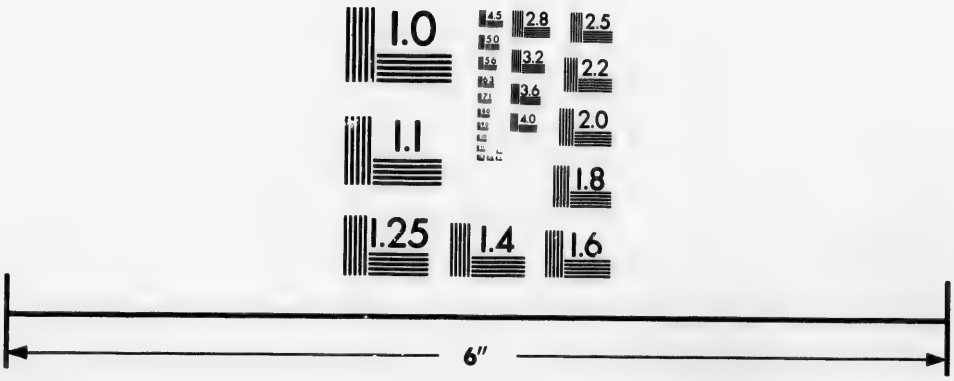

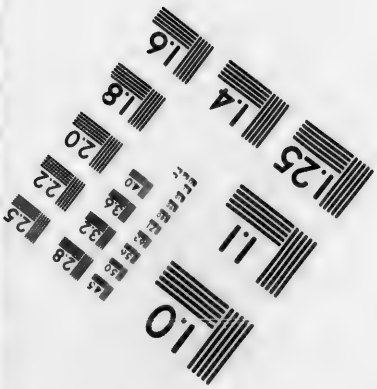

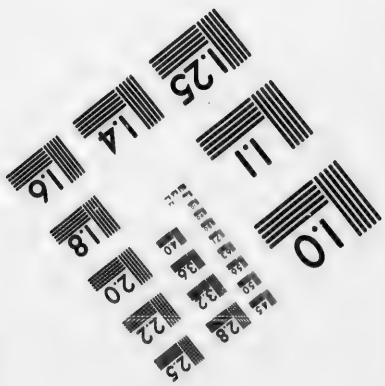

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1655. le libertinage & l'endurciſſement du cœur ne peuvent empêcher de reconnoître la ſainteté.

Une Femme fort accréditée dans ce Canton s'étoit rangée des premieres parmi ceux, qui vouloient être baptiſés, & toute ſa Famille avoit ſuivi ſon exemple. Quelques Idolâtres voulurent lui perſuader qu'elle s'en repentiroit, & peu de tems après elle tomba dans une fort grande langueur. Elle avoit un petit-Fils de dix à douze ans, qu'elle aimoit beaucoup : cet Enfant fut attaqué du même mal, que ſon Ayeule, & fut bientôt réduit à une maigreur ſi extrême, qu'il faiſoit horreur à voir. Les Ennemis du Chriſtianiſme ne manquerent pas de triompher de ces accidens ; mais leur triomphe fut bien court : Dieu inſpira aux Malades une conſtance & une réſignation, qui devinrent le ſujet des entretiens & de l'admiration de toute la Bourgade, & au moment, qu'ils reçurent le Baptême, ils recouvrerent une ſanté parfaite.

Cette merveille, qui fut ſuivie de pluſieurs autres, n'empêcha pourtant point les deux Religieux d'eſſuïer bien des contradictions, & de courir bien des riſques, principalement de la part de quelques Hurons, qui s'étant endurcis le cœur, tandis qu'ils étoient dans leur Pays, ne ceſſoient d'inſinuer aux Iroquois, que s'ils laiſſoient introduire chez eux cette Religion étrangere, elle y feroit avec le tems les mêmes ravages, qu'on avoit vûs par tout, où elle avoit été prêchée ; & comme rien ne fait plus d'impreſſion ſur l'eſprit de ces Peuples, que les ſonges, ils en imaginoient tous les jours de nouveaux, pour tâcher d'amener les Onnontagués à leur but ; mais ils n'y réuſſirent point, parce qu'on avoit eu ſoin de prévenir ſur cela les Sauvages.

Deſtruction de la Nation des Eriez.

Ce fut à peu près dans ce même tems, que les Iroquois acheverent de détruire la Nation des Eriez, ou *du Chat*. Les commencemens de cette guerre ne leur avoient pas été favorable ; mais ils ne ſe rebuterent point, & ils prirent à la fin tellement le deſſus, que ſans le grand Lac, qui porte encore aujourd'hui le nom de cette Nation, on ne ſçauroit pas même qu'elle eût exiſté. On craignit avec raiſon que ces nouveaux ſuccès ne fiſſent reprendre aux Iroquois leur premiere fierté à l'égard des François, mais les Onnontagués n'en parurent que plus diſpoſés à s'unir étroitement avec eux. Ils firent ſur cela des avances, qu'on jugea d'autant plus ſinceres, qu'au fond leur intérêt s'accordoit avec leurs démarches. Enfin le P. Dablon,

de concert avec eux, fit le voyage de Quebec pour tâcher de resoudre M. de Lauson à leur envoyer un bon nombre de François. 1656.

Il partit le deuxiéme de Mars de l'année 1656. avec une nombreuse Escorte, & n'arriva à Quebec qu'au commencement d'Avril. Il n'eut aucune peine à faire entrer M. de Lauson dans la vûë des Iroquois, & quoique pût dire à ce Général un Huron, qui avoit lontems vêcu parmi les Onnontagués. pour le détourner de se fier à ces Sauvages, il ne le fit pas changer de sentiment. Cinquante François furent choisis pour aller former l'Etablissement proposé, & le Sieur Dupuys, Officier de la Garnison, leur fut donné pour Commandant. Le P. François le Mercier, qui avoit succedé au P. Jerôme Lallemant dans la Charge de Supérieur Général des Missions, voulut conduire lui-même ceux de ses Religieux, qu'il avoit destinés pour établir la premiere Eglise Iroquoise, & qui furent les PP. Fremin, Mesnard & Dablon; leur départ fut fixé au septiéme de May, & quoique la recolte eût été des plus médiocres, on donna au Sieur Dupuys abondamment de quoi nourrir tout son Monde pendant une année entiere, & de quoi ensemencer les terres, dont il alloit prendre possession. Projet d'une Colonie Françoise à Onnontagué. 1656.

La nouvelle de cette entreprise s'étant repanduë par tout, donna beaucoup à penser aux Agniers, & reveilla toute leur jalousie contre les Onnontaguez. Il se fit une Assemblée générale de tout le Canton pour déliberer sur cette affaire, qui parut des plus importantes, & on y conclut qu'il falloit mettre tout en usage pour s'opposer au nouvel Etablissement. En conséquence de cette Déliberation un Parti de quatre-cent Hommes fut levé, & eut ordre de dissiper, ou de tailler en piéces la Trouppe de M. Dupuys; mais ils la manquerent, & s'en vengerent sur quelques Canots écartés, qui furent pillés. Quelques-uns de ceux, qui les conduisoient, furent même blessés, après quoi ces Perfides faisant semblant de s'être mépris: « Nous ne sçavions pas, dirent-ils, que vous fussiez des « François, nous vous avons pris pour des Hurons, ou des Al- « gonquins. « Hostilités des Agniers.

On ne jugea pas à propos de tirer pour lors raison de cette insulte, dans l'esperance qu'on feroit bientôt en état d'en rendre la vengeance plus sûre & plus éclattante, si les Agniers ne réparoient par eux-mêmes leur faute; mais ils firent bien voir peu de tems après que rien n'étoit plus loin de leur pensée. Ils enlevent une partie des Hurons de l'Isle d'Orleans.

1656. Ils s'approcherent de l'Iſle d'Orleans, & un matin avant le lever du Soleil ils tomberent ſur une Trouppe de quatre-vint-dix Hurons, de tout âge & de tout ſexe, qui travailloient dans un champ, en tuerent d'abord ſix, lierent tous les autres, les embarquerent dans leurs Canots, paſſerent fiérement devant Quebec, firent chanter leurs Priſonniers vis-à-vis du Fort, comme pour défier le Gouverneur Général de les venir tirer d'entre leurs mains, les conduiſirent juſques dans leur Village, ſans avoir été pourſuivis, en brûlerent les Principaux, diſtribuerent les autres dans les Cantons, & les retinrent dans une dure captivité.

On a fort blamé M. de Lauſon d'avoir ſouffert une telle inſolence, & il faut avoüer que ſon inaction, tandis qu'on enlevoit, pour ainſi dire, d'entre ſes bras des Alliés, dont la conſervation intéreſſoit égalément l'honneur du nom François & celui de la Religion, a fait à ſa mémoire une tache, que toute ſa vertu n'a pu laver; mais c'eſt qu'il eſt des malheurs, que les Hommes ne pardonnent point, & qui dans leur eſprit déshonnorent autant que la plus grande lâcheté. Les Hurons par une ſuite de la préſomptueuſe confiance, dont les Sauvages ne ſont point capables de ſe corriger, s'étoient laiſſés ſurprendre: pour les arracher aux Iroquois, il eût fallu armer cinq ou ſix-cent Hommes, & quand le Gouverneur Général les eût eus ſous ſa main, le tems néceſſaire pour les armer & les embarquer auroit donné à ces Barbares une avance plus que ſuffiſante pour rendre inutiles tous les efforts de ceux, qui les auroient pourſuivis.

On a ſçu depuis d'un jeune Huron de cette Trouppe infortunée, & qui ſe ſauva du Village, où il étoit Captif, des particularités bien édifiantes de la pieté & de la conſtance de ces fervens Néophytes, dont pluſieurs furent traités avec une inhumanité ſans pareille, ſurtout d'un de leurs Chefs, dont le ſupplice dura trois jours, pendant leſquels il ne ceſſa de loüer le Seigneur, quoiqu'il eût reconnu d'abord que c'étoit ſa perſeverance dans ce ſaint exercice, qui irritoit ſes Bourreaux, & faiſoit prolonger ſon Martyre.

Aventures des Outaouais après la deſtruction des Hurons.

Quinze jours après que ce malheur fut arrivé, trente Outaouais débarquerent à Quebec ſous la conduite de deux François, & chargés de Pelleteries; mais avant que de rapporter les ſuites, qu'eut ce voyage, il eſt bon de reprendre les choſes de plus haut. Les Iroquois n'eurent pas plûtôt chaſſé les Hu-

1656.

rons de leur Pays, qu'ils entreprirent de faire le même traitement à tous leurs Alliés ; les Outaouais étoient de ce nombre, & comme ils ne ſe virent pas en état de reſiſter aux Vainqueurs d'une des plus braves & des plus puiſſantes Nations de ce Continent, ils ne jugerent pas à propos d'attendre qu'on vînt brûler leurs Villages, & les y égorger.

Quelques-uns s'étoient déja retirés dans la *Baye du Saguinan*, d'autres dans l'*anſe du Tonnerre*, qui ſont l'une & l'autre dans le Lac Huron, pluſieurs dans l'Iſle Manitoualin, & dans celle de *Michillimakinac* ; mais le gros de la Nation étoit reſté ſur le bord de la grande Riviere, qui porte leur nom, juſqu'à l'entiere deſtruction des Bourgades Huronnes. Alors ils ſe joignirent aux Hurons Tionnontatez, avec leſquels ils pénétrerent bien avant dans les Regions Méridionnales. Ils firent d'abord alliance avec les *Sioux*, puis ſe broüillerent avec eux, & aguerrirent à leurs dépens ce Peuple, juſques-là peu brave & peu connu en deçà du Miciſſipi. Ils ſe ſéparerent enſuite en pluſieurs bandes, & par tout la miſere, où ils étoient reduits, portoit la terreur du nom Iroquois.

Enfin à force d'errer dans ces vaſtes Contrées, & de ſe diviſer en petites bandes, dont pluſieurs n'ont jamais reparu, les uns & les autres ſe trouverent tellement diminués, qu'on peut dire qu'il n'en reſte pas aujourd'hui la vintiéme partie. C'étoit une de ces troupes ſeparées de la Nation Outaouaiſe, & dans laquelle il y avoit quelques Hurons, que les deux François, dont je viens de parler, avoient amenés des bords du Lac *Michigan* juſqu'à Quebec, où on les accueillit d'autant mieux, que leurs Conducteurs ſe loüoient fort du traitement, qu'ils en avoient reçu. Le commerce des Hurons avoit un peu adouci les mœurs de ce Peuple, un des plus groſſiers du Canada, & lui avoit même donné quelque legere teinture du Chriſtianiſme.

Les deux François, qui étoient Gens de bien, avoient baptiſé quelques-uns de leurs Enfans à l'article de la mort, & ces petits Innocens étoient allé prendre poſſeſſion du Ciel au nom de leur Nation, à laquelle néanmoins, malgré de ſi belles eſperances, & les ſoins aſſidus des Miſſionnaires, on n'a jamais pu faire goûter les choſes de Dieu. Il en eſt peu dans tout ce Continent, auprès de qui l'on ait plus travaillé pour en faire des Chrétiens, & plus infructueuſement ; mais on n'avoit alors aucun ſujet d'en juger ainſi, & les marchandiſes, dont ceux, qui venoient d'arriver à Quebec, étoient chargés, firent croire

1656.

à M. de Lauſon qu'il ne devoit pas négliger cette occaſion d'étendre le commerce de la Colonie.

On donne des Miſſionnaires à quelques uns d'entr'eux.

Trente jeunes Gens s'offrirent pour accompagner les Outaouais à leur retour, & le P. LE QUIEN, qui gouvernoit la Miſſion pendant l'abſence du P. le Mercier, ſe laiſſa perſuader de leur donner les PP. Dreuillettes & GARREAU, avec un Frere, nommé Louis LE BOESME, qui avoit été élevé par le P. de Brebeuf dans les Miſſions Huronnes. Ce Convoi partit de Quebec un peu avant la mi-Août, & dès le lendemain, comme il aprochoit des Trois Rivieres, il reçut avis par un Canot, que lui envoyoit le Gouverneur de cette Ville, qu'un Parti d'Agniers étoit dans le voiſinage. Ce Parti avoit déja découvert les Outaouais, & leur avoit dreſſé une embuſcade : mais ils n'y donnerent point, & ils arriverent heureuſement aux Trois Rivieres.

Les François, qui les accompagnoient, firent alors reflexion que ces Sauvages étoient fort mal équipés, & qu'ils ne pourroient jamais éviter d'en venir aux mains avec un Ennemi, dont les forces pouvoient croître à tout moment ; ſur quoi ils reſolurent de ne pas aller plus loin ; il n'y en eut que trois, qui ne voulurent point abandonner les Jeſuites. Les Outaouais ne ſe furent pas plûtôt rembarqués, qu'ils s'apperçurent que les Agniers étoient à leurs trouſſes, ce qui ne les engagea pourtant pas à voyager avec plus de précaution. Ils avoient acheté des armes à feu, dont l'uſage leur étoit nouveau. Ils prenoient plaiſir à les eſſayer, & inſtruiſoient ainſi de leur marche les Iroquois, qui les ſuivoient, & qui eurent tout le tems & le moïen de choiſir un lieu propre pour les ſurprendre, ou pour les combattre avec avantage.

Ils ſont attaqués par les Agniers.

Ils le trouverent ſur le bord du Lac *des deux Montagnes*, qui eſt la décharge de la grande Riviere dans le Fleuve S. Laurent, au-deſſus de l'Iſle de Montreal. Ils s'y retrancherent ſur une petite Colline, d'où ils découvroient de fort loin, & ils poſterent un grand nombre de Fuſilliers dans des brouſſailles, ſur une pointe avancée, que les Outaouais devoient ranger de fort près. Six Canots, où il n'y avoit que des Hurons, avec le P. Garreau, étoient à la tête de ce Convoi, & quand ils furent à portée, les Agniers firent ſur eux une décharge, qui en tua & bleſſa un grand nombre. Ils parurent enſuite la hache à la main, & tout ce qui ne périt point dans cette premiere charge, fut fait Priſonnier, auſſi-bien que le Miſſionnaire, qui avoit eu l'épine du dos caſſée d'une balle de fuſil.

Au premier bruit de cette attaque les Outaouais firent force d'avirons pour ſecourir ou pour venger leurs Compagnons. Arrivés à la pointe, où les Canots des Hurons étoient reſtés avec les cadavres de ceux, qui avoient été tués, ils firent leur deſcente ſans oppoſition, & peu s'en fallut que dans l'ardeur, qui les tranſportoit, ils ne forçaſſent toutes les barrieres; mais après un aſſez rude combat, où il y eut bien du ſang répandu de part & d'autre, les Aſſaillans furent obligés de faire retraite. Ils ne s'éloignerent pourtant pas beaucoup, & ils ſe retrancherent de leur côté, fort reſolus, ce ſemble, de ne point partir de-là, qu'ils n'euſſent eu raiſon des Iroquois; mais la nuit ſuivante ils decamperent à la ſourdine, & le lendemain on ne trouva plus dans leur Retranchement que les deux Jeſuites, avec les trois François de leur ſuite. 1656.

Sitôt que le Chef du Parti Ennemi en eut été informé, il alla rendre viſite aux deux Religieux. Ce Chef étoit le Bâtard Flamand, dont j'ai déja parlé; ſon compliment roula tout entier ſur le chagrin, où il étoit, diſoit-il, de la bleſſure du P. Garreau, & il proteſta qu'on n'avoit reconnu le Miſſionnaire, qu'après la premiere charge, où il avoit été bleſſé. Rien n'étoit moins ſincere que cette excuſe; car le Pere n'avoit pas été plûtôt entre les mains des Agniers, que, malgré ſa bleſſure, ils l'avoient mis tout nud; que depuis ce tems-là on ne lui avoit donné ni à boire, ni à manger, & qu'on n'avoit pas ſeulement ſongé à le panſer. Le lendemain, qui étoit le ſecond jour de Septembre, il fut conduit à Montreal par quelques Agniers, qui preſenterent d'aſſez mauvaiſe grace deux Colliers, l'un pour marquer leur regret d'avoir tiré ſur lui, ſans le connoître; l'autre pour eſſuyer les larmes de ſes Confreres. Bleſſure & mort du P. Garreau.

Le P. Claude Pijart, qui ſe rencontra heureuſement à Montreal, reçut le Malade, auquel il n'étoit plus tems de faire des remedes, & qui expira le quatriéme entre ſes bras, en demandant à Dieu la converſion de ſes Meurtriers. Le P. Leonard Garreau étoit de Limoges, & la Nouvelle France perdit en lui un excellent Ouvrier. Après ſa mort le P. Dreuillettes & ſon Compagnon reprirent la route de Quebec, d'où le premier retourna bientôt chez les Abénaquis.

Il n'y avoit plus moyen de douter que le Canton d'Agnier ne vît avec beaucoup de chagrin, & ne cherchât tous les moyens de rompre la bonne intelligence, qui regnoit entre les Iroquois Supérieurs & les François. Ceux-ci de leur côté ſe

1556. flattoient que, ſi les quatre Cantons Supérieurs demeuroient fermes dans leur alliance, tôt ou tard les Agniers ſeroient contraints de faire comme les autres, ou du moins de demeurer tranquilles, dans la crainte d'être accablés; & l'on eſperoit beaucoup de l'Etabliſſement, qu'on étoit ſur le point de faire à Onnontagué. M. Dupuys, après avoir fait quelque ſejour aux Trois Rivieres & à Montreal, étoit parti de cette Iſle le huitiéme de Juin, & le même jour il tomba ſur un Parti d'Agniers, qu'il pilla en repreſailles des Canots, que ces Sauvages avoient pillés peu de tems auparavant.

Les François arrivent à Onnotagué.

Le vintneuf, vers les neuf heures du ſoir, on entendit du Camp la voix d'un Homme, qui ſe plaignoit; le Commandant fit battre le tambour, & auſſitôt on aperçut un Sauvage, qui approcha avec bien de la peine. C'étoit ce jeune Huron, que j'ai dit s'être ſauvé après l'expédition de l'Iſle d'Orleans. Il avoit la peau du corps à moitié rôtie, & depuis dix-ſept jours, qu'il marchoit, il n'avoit point pris d'autre nourriture, que quelques fruits ſauvages. Les Onnontagués, qui accompagnoient les François, lui firent un breuvage, qui rétablit en peu de tems ſon eſtomach; on lui donna enſuite des proviſions, & on l'envoya à Quebec.

Reception, qu'on leur fait.

Le reſte du voyage fut aſſez heureux, à cela près qu'on ſouffrit beaucoup de la diſette de vivres, qui n'avoient pas été bien ménagés. On avoit compté à l'ordinaire ſur la Pêche & ſur la Chaſſe; l'une & l'autre manquerent, & les François, qui n'étoient pas accoûtumés à jeûner, comme les Sauvages, ſeroient morts de faim pour la plûpart, ſi les Anciens d'Onnontagué n'euſſent envoyé au devant d'eux des Canots chargés de rafraîchiſſemens. Ils apprirent par la même voye qu'un grand nombre d'Iroquois de tous les Cantons, & quantité d'autres Sauvages les attendoient ſur les bords du Lac de Gannentaha, & M. Dupuys de ſon côté ſe prépara pour faire ſon entrée dans le Pays.

Avant que d'arriver au lieu, où les Sauvages s'étoient arrêtés, il mit à terre cinq petites piéces de Canon, & en fit faire une décharge. Il ſe rembarqua enſuite, & voguant en très-bel ordre, il entra dans le Lac, où en moins d'un quart d'heure il fit faire deux décharges de toute ſa Mouſqueterie. A en juger par les apparences, il fut reçu de la maniere du monde la plus reſpectueuſe & la plus cordiale. Harangue, feſtins, chants, danſes, rien ne fut épargné. Le jour ſuivant,

douziéme

douziéme de Juillet, le *Te Deum* fut chanté à la fin d'une Meſſe ſolemnelle ; enſuite les Anciens firent les préſens, qu'on a coûtume de faire dans les Traités d'alliance, & le ſeiziéme tous les François communierent avec une pieté, qui fut d'un grand exemple, & fit beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit des Sauvages. Le lendemain on commença à ſe loger, & le P. le Mercier alla viſiter le Bourg d'Onnontagué, où il fut reçu avec de grandes cérémonies. 1656.

Le vintquatre il ſe tint un Conſeil Général, & le P. Chaumonot y parla de la Religion Chrétienne avec la même éloquence, & le même ſuccès, qu'il avoit fait à ſon arrivée dans ce Canton ; le même jour les Députés du Canton de Goyogouin vinrent demander un Miſſionnaire, & on leur accorda le P. Meſnard. Tout paroiſſoit déja en mouvement dans celui d'Onnontagué, pour embraſſer le Chriſtianiſme, & il fallut aggrandir plus de moitié la Chapelle, qui ne pouvoit plus contenir tous ceux, qui vouloient être inſtruits de nos Myſteres. Il y eut au mois d'Août des chaleurs exceſſives, qui cauſerent de grandes maladies ; mais par les bons ſoins des Sauvages, tous les Malades guérirent en peu de tems.

Cette derniere marque de l'affection de ce Peuple perſuada les moins crédules qu'on pouvoit déſormais compter ſur lui ; toutefois les plus Sages crurent qu'il falloit ſe précautionner, du moins contre ſa légereté, & on ſe trouva fort bien d'avoir ſuivi leur conſeil. Il ne manquoit plus pour tenir en bride ce Canton, & par ſon moyen tous les autres, que d'y bâtir un Fort. Mais tous les fonds du Canada n'étoient pas ſuffiſans pour fournir à une telle dépenſe, & parmi les Aſſociés de la Compagnie de la Nouvelle France, perſonne n'avoit moins de crédit, & n'étoit moins écouté, que ceux, qui avoient le plus de connoiſſance du Pays.

Une partie des Hurons de l'Iſle d'Orleans offre de ſe donner aux Agniers, & s'en repent.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient à Onnontagué, les Hurons de l'Iſle d'Orleans, qui ne s'y croyoient plus en ſûreté, s'étoient refugiés à Quebec, & dans un moment de dépit d'avoir été abandonnés des François, ils avoient envoyé ſecrettement propoſer aux Agniers de les recevoir dans leur Canton, pour ne plus faire qu'un Peuple avec eux. Ils n'eurent pas plûtôt fait cette démarche, qu'ils s'en repentirent ; mais les Agniers les avoient pris au mot ; & voyant qu'ils cherchoient à retirer leur parole, ils prirent des meſures pour les forcer de la tenir. Ils commencerent par lâcher contr'eux pluſieurs Partis, qui maſ-

1656. sacrerent, ou enleverent tous ceux, qui s'écartoient dans la campagne, & quand ils crurent que ces hostilités les avoient rendu plus traitables, ils envoyerent à Québec trente Députés pour les emmener.

Fierté de ceux-ci.

Rien n'est égal à la fierté, avec laquelle ces Envoyés s'acquitterent de leur commission; ils s'adresserent d'abord à M. de Lauson, ils lui demanderent à être ouis dans une Assemblée de Hurons & de François, & le Gouverneur Général y ayant consenti, le Chef de la Députation porta d'abord la parole aux » Hurons, & leur dit: « Mon Frere, il y a déja du tems, que » tu m'as tendu les bras, pour me prier de te conduire dans mon » Pays; mais toutes les fois, que je me suis mis en devoir de le » faire, tu t'es retiré, & c'est pour te punir de ton inconstance, » que je t'ai frappé de ma hache. Crois-moi ne me donne plus lieu » de te traiter de la sorte, leve-toi, & me suis ». En achevant ces mots, il présenta deux Colliers, l'un, dit-il, pour aider les Hurons à se lever; l'autre, pour l'assûrer que désormais les Agniers vivroient avec eux, comme avec leurs Freres.

Il se tourna ensuite vers le Général, & lui parla en ces termes: « Ononthio, leve tes bras, & laisse aller tes Enfans, que » tu tiens pressés sur ton sein; car s'ils venoient à faire quelque » sottise, il seroit à craindre qu'en voulant les châtier, mes coups » ne portassent sur toi. Voilà pour élargir tes bras, & il lui pré» senta un Collier. Je sçai, continua-t-il, que le Huron aime la » priere, qu'il reconnoît, & qu'il adore l'Auteur de toutes cho» ses, que dans tous ses besoins il a recours à lui, je veux en » faire autant; agrée qu'Ondesson (a), qui m'a quitté, je ne » sçai pourquoi, revienne avec lui pour m'instruire; & comme » je n'ai pas assez de Canots pour mener tant de monde, fais» moi le plaisir de me prêter les tiens ». Il apuya ces deux demandes de deux autres Colliers, & se retira.

Embarras des Hurons.

On aura sans doute bien de la peine à comprendre ce qui obligea M. de Lauson à souffrir cette insolence, dans un tems, où il n'avoit point d'autre Ennemi sur les bras, que le seul Canton d'Agnier. Peut-être vouloit-il voir, avant que d'éclatter de quelle maniere tourneroient les affaires à Onnontagué: ce qui est certain, c'est qu'il ne témoigna aux Agniers aucun ressentiment des discours hautains de leur Orateur; ce qui fut bien observé des Hurons, & les embarrassa beaucoup. L'expérience du passé, & la conduite des Iroquois leur faisoient tout

(a) Le P. le Moyne.

craindre, & quelque parti, qu'ils priſſent, ils croyoient leur perte certaine. Dans cette perplexité ils ſe partagerent, les uns déclarerent qu'ils ne vouloient point quitter les François, d'autres reſolurent de ſe donner aux Onnontagués, avec leſquels ils avoient déja pris une eſpéce d'engagement. Il n'y eut que la Famille de l'Ours, qui s'en tint à la parole, qu'elle avoit donnée aux Agniers. 1656.

Ces reſolutions priſes, le Conſeil ſe raſſembla, & quoique le Gouverneur Général n'eût pris, ce ſemble, aucunes meſures pour y faire reſpecter ſon caractére, il voulut bien y aſſiſter. Le P. le Moyne, qui lui ſervoit d'Interprête, parla le premier, & dit : „ Ononthio aime les Hurons, ce ſont ſes Enfans ; mais « il ne les tient pas en tutele, ils ſont en âge de prendre leur « parti d'eux-mêmes, il ouvre les bras, & il leur laiſſe la liberté « d'aller, où ils voudront. Pour moi je les ſuivrai, quelque « part qu'ils aillent : s'ils vont chez toi, Agnier, je t'inſtruirai « auſſi de quelle maniere il faut prier, & adorer l'Auteur de tou- « tes choſes ; mais je n'oſe eſperer que tu m'écoutes. Je te con- « nois, & je ſçai juſqu'où va ton indocilité ; mais je m'en conſo- « lerai avec les Hurons. Quant aux Canots, que tu demandes, « tu vois bien que nous en avons à peine ce qu'il nous en faut, « fais-en, ſi tu n'en a pas aſſez. «

Le Chef des Hurons de l'Ours prit enſuite la parole, & dit : « Mon Frere, je ſuis à toi, je me jette les yeux fermés dans tes « Canots, reſolu à tout, même à mourir ; mais je veux d'abord « aller ſeul avec ma Cabanne (*a*). Je ne ſouffrirai point que d'au- « tres s'embarquent avec moi. Si dans la ſuite le reſte de ma Na- « tion veut me venir joindre, je ne m'y oppoſerai pas ; mais je « ſuis bien aiſe qu'on voye auparavant de quelle maniere tu me « traiteras „. Il jetta enſuite trois Colliers, qui ne tendoient à au- « tre choſe, qu'à engager les Agniers à en bien uſer avec lui, à ne rien négliger pour lui faire perdre le ſouvenir de ce qu'il lui ſacrifioit, & à lui faciliter le voyage. Les Députés accepterent les Colliers, & parurent fort contens. Ils travaillerent enſuite à faire des Canots, & quand ils furent achevés, ils s'embarquerent avec les Hurons & le P. le Moyne.

Toute une Tribu ſe livre aux Agniers.

Peu de jours après leur départ des Députés d'Onnontagué arriverent à Quebec, pour ſommer ceux des Hurons, qui s'étoient offerts à eux, de leur parole, & furent très-choqués, quand ils apprirent que la Famille de l'Ours avoit ſuivi les Ag-

Des Onnontagués arrivent à Quebec dans le même deſſein.

(*a*) On ſe ſert du terme de Cabanne, pour marquer la Famille.

1656. niers. Les Hurons s'excuſerent mal, & furent d'autant plus embarraſſés, que les François ne voulurent pas ſe broüiller avec ce Canton, qui le prenoit ſur un ton fort haut. Enfin le Gouverneur Général fit dire aux Députés, mais en termes aſſez ménagés, qu'ils manquoient au reſpect dû à leur Pere; qu'une partie des Hurons étoit diſpoſée à les ſuivre; mais que leurs Femmes & leurs Enfans avoient eu peur de leurs armes, & que ce n'étoit pas en équipage de Guerriers, qu'il falloit venir chercher des Freres & des Amis; que s'ils vouloient faire les choſes dans les régles, ils devoient s'en retourner chez eux; qu'on leur tiendroit parole, quand on pourroit ne les plus regarder comme Ennemis, & que pour leur montrer que ce qu'il leur diſoit, n'étoit pas une défaite, les Hurons alloient les attendre à Montreal, & donneroient des ôtages.

Cette réponſe parut les adoucir; on les regala bien, & ils s'en retournerent aſſez contens en apparence. Toutefois ces altercations fréquentes, la diſſolution d'une Chrétienté nombreuſe, & ſur laquelle on avoit fondé les eſperances les plus legitimes, & les hoſtilités des Agniers cauſoient de grandes inquiétudes, & au Gouverneur Général, & aux Miſſionnaires. Il eſt vrai que ceux-ci avoient bien de quoi ſe conſoler par le nombre des converſions, qui s'opéroient tous les jours parmi les Peuples mêmes, qui avoient témoigné une plus grande oppoſition à l'Evangile, & par les tréſors de grace & de vertu, qu'ils remarquoient de plus en plus dans leurs Néophytes. Les Mémoires de ce tems-là ſont remplis de traits bien édifians de la ferveur de ces Chrétiens Sauvages, que je ſupprime avec regret. C'eſt ainſi que le Seigneur tenoit ces Ouvriers Evangeliques dans de continuelles alternatives de crainte & d'eſperance, qui nourriſſoient en eux les deux vertus les plus néceſſaires aux fonctions de l'Apoſtolat, je veux dire la défiance d'eux-mêmes, & la confiance en celui, dont ils étoient les Miniſtres.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE HUITIEME.

A bonne intelligence entre nous & les Iroquois Supérieurs ne parut pas d'abord avoir reçu aucune atteinte de ce qui venoit de ſe paſſer à Quebec au ſujet des Hurons ; mais pour la rendre durable il eût été néceſſaire que leurs Députés euſſent pu concevoir une haute idée de nos forces, & malheureuſement ils venoient d'être témoins de notre foibleſſe : elle leur devenoit même de jour en jour plus manifeſte par l'eſpéce d'inſenſibilité, avec laquelle nous ſouffrions les incartades des Agniers. Perſonne ne faiſoit ſur cela des reflexions plus affligeantes que les Miſſionnaires, qui connoiſſant mieux le caractére des Sauvages, dont ils étoient preſque les ſeuls, qui ſçuſſent les Langues, n'oſoient ſe flatter que l'Etabliſſement d'Onnontagué fût bien ſolide. Ils ne manquerent pas d'en dire leur penſée à qui il convenoit ; mais il étoit encore plus de leur Miniſtere de profiter des diſpoſitions préſentes de ce Peuple, pour ſeconder les vûës de la Providence ſur le ſalut de pluſieurs, & ils ne s'épargnerent en rien pour répondre à ce qu'on attendoit de leur zéle. 1657.

1657. Progrès de la Religion parmi les Iroquois Supérieurs.

Le P. Chaumonot étoit allé viſiter le Canton de Tſonnonthouan, & y avoit auſſi rencontré un très-grand nombre de Hurons Chrétiens, dont les bons exemples avoient diſpoſé beaucoup d'Infidéles à recevoir la lumiere de l'Evangile. Il ſembloit que Dieu n'eût diſperſé cette Nation parmi les autres Sauvages, comme autrefois les Juifs dans les Etats des Roys de Babilone & de Perſe, que pour y faire connoître ſon Nom, & pour s'y préparer des Adorateurs. La pieté des François ne produiſit pas de moindres fruits à Onnontagué. « Quelle difference, diſoient les Sauvages, entre ces Chrétiens & les » Hollandois ? Ils reconnoiſſent tous le même Dieu, diſent-ils; » mais il s'en faut bien que la conduite des uns ſoit auſſi reguliere, que celle des autres. Quand nous allons voir les Françoiſ, nous en revenons toujours avec un vrai déſir de prier : » à Orange on ne nous parle jamais de la Priere, & nous ne » ſçavons pas même ſi on y prie ». Plût à Dieu, que les Peuples du Canada euſſent toujours tenu le même language à notre ſujet!

Le P. Meſnard eut encore plus de ſuccès dans les Cantons de Goyogouin & d'Onneyouth. Dès la premiere année il confera le Baptême à quatre-cent Perſonnes, & il avoit tout lieu de ſe promettre une plus abondante récolte dans la ſuite; mais les deſſeins de Dieu ſont impénétrables : dans le tems, qu'on croyoit pouvoir le plus compter ſur ces Sauvages, ils échaperent à la Grace, & la Colonie avoit à peine eu le tems de reſpirer après ſes dernieres pertes, qu'elle ſe trouva replongée dans toutes les horreurs d'une guerre, où il y avoit tout à craindre pour elle, & abſolument rien à gagner. Ce fut à Montreal, que l'on commença de s'appercevoir d'un grand changement dans l'eſprit des Iroquois Supérieurs.

Les Onnontagués traittent mal les Hurons.

Des Onnontagués étoient arrivés dans cette Iſle pour y recevoir les Hurons, & les emmener chez eux, comme on en étoit convenu l'année précédente : quelques François & deux Jeſuites devoient les accompagner; mais on fut fort ſurpris, lorſque le jour du départ les Onnontagués déclarerent qu'ils n'embarqueroient que les Hurons. Ils ſe relâcherent néanmoins en faveur de quelques François; mais ils s'obſtinerent à exclurre les deux Jeſuites, qui de leur côté ne voulant point abandonner leurs Néophytes, furent contraints de s'embarquer dans un Canot, qu'ils trouverent ſur le rivage, ſans autre proviſion, qu'un petit ſac de farine.

Cette conduite des Onnontagués, à laquelle on n'étoit pas

préparé, parut d'un fâcheux augure pour les Hurons; bien des Gens ne les virent partir qu'en gemiſſant ſur le triſte ſort, qui les attendoit, & leurs preſſentimens ne furent que trop juſtes. Ces infortunés Chrétiens n'allerent pas bien loin, ſans connoître qu'ils étoient perdus ſans reſſource. Une jeune Femme n'ayant pas voulu répondre à la paſſion d'un Chef Iroquois, ce Barbare lui caſſa la tête ſur le champ, & comme ſi on n'eût attendu que ce ſignal pour lever le maſque, qui couvroit la plus noire des perfidies, un grand nombre des plus conſiderables Hurons furent maſſacrés le moment d'après; les autres ne furent plus regardés que ſur le pied de Captifs, qu'on venoit de prendre en guerre, & il y en eut même quelques-uns de brûlés, ſans qu'on pût ſçavoir la cauſe d'un traitement ſi indigne. 1657.

Les François s'attendoient bien à n'être pas plus épargnés que les Hurons; & effet la réſolution avoit été priſe de faire main baſſe ſur eux, & de commencer par les deux Miſſionnaires. Je n'ai pu ſçavoir ce qui en empêcha l'exécution; mais s'ils éviterent ce danger, ce fut pour tomber dans un autre, où il leur parut lontems inévitable de périr. La premiere choſe, dont ils furent inſtruits en arrivant à Onnontagué, fut qu'on y avoit découvert une conſpiration contre les François, & voici à quoi l'on a communément attribué une révolution ſi étrange.

Les Iroquois conſpirent contre les François.

Une Trouppe d'Onneyouths étant allés à la chaſſe du côté de Montreal, ſurprit trois François dans un lieu écarté, les tua, & en apporta les chevelures dans le Village, d'où elle étoit partie. M. d'Ailleboût, qui commandoit à Quebec, parce que M. de Lauſon étoit retourné en France, ſans attendre ſon Succeſſeur, demanda juſtice de cet attentat, & pour obliger la Nation à la lui faire, il donna ordre qu'on arrêtât tout ce qui ſe trouveroit d'Iroquois dans la Colonie: il fut obéi, & le premier mouvement, que cauſa dans les Cantons la nouvelle de cet ordre, y fit former les reſolutions les plus violentes. On ne les ſuivit pourtant pas, & on s'en tint à celle-ci, qui fut formée de ſang froid, & après une plus mûre déliberation.

Le P. le Moyne, qui étoit chez les Agniers, devoit être prié d'aller à Quebec, pour y traiter de la délivrance des Iroquois, qu'on avoit arrêtés. Sous prétexte de lui faire honneur, & de le garantir des inſultes des jeunes Gens, fort animés contre

1657. les François, il fut resolu de lui donner une nombreuse Escorte, & de lâcher en même tems divers Partis de Guerriers, qui se répandroient dans la Colonie, où, dès qu'ils sçauroient que leurs Gens seroient mis en liberté, ils pilleroient & massacreroient tout ce qu'ils pourroient rencontrer de François & de leurs Alliés. Après quoi la même chose se feroit à Onnontagué.

La conspiration est découverte.

Le P. le Moyne ne partit pourtant point, & je n'en sçai pas la raison; mais dès le mois de Fevrier de l'année suivante on vit sortir de nombreuses Trouppes d'Agniers, d'Onneyouths, & d'Onnontagués, tous en équipages de Guerriers. Il n'en falloit pas tant pour donner de violens soupçons à M. Dupuys, lequel fut bientôt informé par un Chrétien de tout ce qui se tramoit. Il se trouva alors dans un grand embarras, & en effet il ne voyoit aucun moyen de se tirer d'affaire, qui n'eût de grands inconveniens. Se fortifier, & soûtenir un siége, c'étoit reculer sa perte, & non pas l'éviter, parce qu'il n'y avoit aucun secours à esperer de Quebec, ou qu'il ne pourroit pas arriver à tems. Il auroit fallu tôt ou tard se rendre, ou périr en combattant, ou enfin mourir de faim & de misere.

1658.

Pour se retirer il falloit commencer par faire des Canots; car on n'avoit pas eu la précaution d'en garder un certain nombre; & y travailler, c'étoit annoncer sa retraite, & la rendre impossible. Il falloit néanmoins se resoudre au plûtôt, & voici à quoi le Commandant se détermina. Il commença par envoier un Exprès à M. d'Ailleboût, pour l'informer de la conspiration; il donna ensuite ses ordres pour construire en diligence de petits Batteaux legers, & afin d'empêcher que les Iroquois n'en eussent le moindre vent, il y fit travailler dans le grenier de la Maison des Jesuites, qui étoit un peu plus écartée que les autres, & plus grande.

Cela fait, il avertit tous ses Gens de se tenir prêts pour partir au jour, qu'il leur marqua, & de faire chacun ses provisions pour le voyage, en observant de ne donner aucun soupçon aux Iroquois. Il ne restoit plus qu'à prendre des mesures pour s'embarquer si secrettement, que les Sauvages ne pussent avoir connoissance de la retraite des François, que quand ceux-ci auroient assez d'avance, pour ne pas craindre d'être poursuivis, & on en vint heureusement à bout par un stratagême assez singulier.

Un

1658.

Un jeune François avoit été adopté par un des plus considerables Habitans d'Onnontagué : ces sortes d'adoptions, qui devinrent dans la suite assez fréquentes, ont tous les avantages de celles, qui se pratiquoient parmi les Romains, à l'héritage près, qui n'est rien chez les Sauvages : d'ailleurs elles n'en ont pas les charges, & elles ne reçoivent même aucune atteinte des guerres, qui peuvent survenir, d'où il est arrivé qu'on s'est assez souvent servi avec succès de François adoptés par les Iroquois, pour entamer avec eux des Traités de paix.

De l'Adoption des Sauvages.

Le jeune Homme, dont je viens de parler, alla trouver son Pere d'adoption, & lui dit qu'il avoit revé à un de ces festins, où il faut manger tout ce qui est servi : qu'il le prioit d'en faire un de cette espece à tout le Village, & qu'il avoit dans l'esprit, que s'il en restoit la moindre chose, il mourroit. Le Sauvage lui répondit qu'il auroit bien du regret de le voir mourir, qu'il ordonnât lui-même son repas, qu'il auroit soin lui de faire les invitations, & qu'assûrement il ne resteroit rien. Sur cette parole le jeune Homme assigna pour sa Fête le dix-neuviéme de Mars, qui étoit le jour fixé pour le départ : tout ce qu'on avoit de provisions, dont on pouvoit se passer, y fut employé, & tous les Sauvages y furent invités.

Retraite des François.

Le repas commença sur le soir, & pour donner aux nôtres le moyen de mettre leurs Batteaux à l'eau, & de les charger, sans qu'on n'entendît rien dans le Village, les Tambours & les Trompettes ne discontinuerent point de sonner autour de la Cabanne du festin. Tout étant prêt, le jeune Homme, au signal, qu'on lui fit, dit à son Pere adoptif qu'il avoit pitié des Convives, dont la plûpart lui avoient déja demandé quartier ; qu'on pouvoit cesser de manger, & se reposer, & qu'il alloit procurer un sommeil agréable à tout le monde. Il se mit aussitôt à joüer de la Guitarre, & en moins d'un quart d'heure, il n'y eut pas un seul Sauvage, qui ne fût endormi. Alors il sortit, alla joindre la petite Flotte, qui dans le moment s'éloigna du rivage.

Le lendemain matin quantité de Sauvages allerent, selon leur coûtume, à leur reveil, pour voir les François, & trouverent toutes les portes fermées à la clef. Cette nouveauté & le silence profond, qui regnoit par tout, les étonnerent : ils crurent d'abord qu'on disoit la Messe, ou qu'on tenoit Conseil ; mais après avoir inutilement attendu plusieurs heures, ils frapperent à quelques portes. Des Chiens, qu'on avoit laissés dans

1658. les Maiſons, leur répondirent en aboyant, ils apperçurent auſſi quelques Volailles à travers les Paliſſades; mais Perſonne ne paroiſſoit. Enfin ſur le ſoir ils enfoncerent les portes, & leur ſurpriſe fut extrême de trouver toutes les Maiſons vuides.

Ils furent aſſez lontems ſans pouvoir comprendre comment les François, qu'ils ſçavoient n'avoir point de Canots, avoient pu s'en aller, & il n'eſt point de viſion, qui ne leur entrât dans la tête, plûtôt que d'imaginer de quelle maniere la choſe s'étoit paſſée. C'étoit en effet la premiere fois, qu'on ſe ſervoit de Batteaux pour de pareils voyages; mais quand les François auroient eu des Canots, il ne leur auroit pas été poſſible de s'en ſervir, parce que les Rivieres étoient encore couvertes de glaces, & ce fut auſſi ce qui empêcha les Iroquois de les pourſuivre.

M. Dupuys ne laiſſa pourtant pas de craindre qu'ils ne l'entrepriſſent, & il uſa d'une telle diligence, que malgré les vents contraires, qui l'arrêterent aſſez lontems ſur le Lac Ontario, il arriva en quinze jours à Montreal. La joye de ſe voir délivré d'un ſi grand danger ne flattoit pourtant pas aſſez cet Officier, pour l'empêcher de reſſentir ce qu'une fuite ſi précipitée avoit de honteux pour la Nation, & de regretter que, faute d'un ſecours médiocre, on ne l'eût pas mis en état de ſoûtenir un Etabliſſement de cette importance, & de donner la Loi à un Peuple, qui ne tiroit ſa force, & le droit de nous inſulter, que de notre foibleſſe.

Les Iroquois recommencent leurs hoſtilités.

Il trouva toute l'Iſle de Montreal en de très-grandes allarmes. On ne voyoit de tous côtés que Partis d'Iroquois, qui, ſans ſe déclarer ouvertement Ennemis, cauſoient par tout des déſordres affreux, de ſorte que Perſonne n'oſoit paroître à la campagne. Vers la fin de May le P. le Moyne arriva au même endroit, conduit par des Agniers, qui lui avoient donné parole de le remettre ſain & ſauf dans une Habitation Françoiſe, & qui la lui tinrent exactement; après quoi toute la Nation ceſſa de feindre, & la guerre devint plus vive, qu'elle n'avoit jamais été.

M. d'Argenſon Gouverneur Général.

L'onziéme de Juillet le Vicomte d'ARGENSON prit terre à Quebec, & fut reçu en qualité de Gouverneur Général. Dès le lendemain il fut aſſez ſurpris d'entendre crier *aux armes*, & on vint l'avertir que des Algonquins avoient été maſſacrés par des Iroquois ſous le Canon du Fort. Il détacha dans le mo-

ment deux-cent Hommes, François & Sauvages pour courir après ces Barbares ; mais ils ne purent les joindre. Ils trouverent deux Enfans, qu'ils avoient abandonnés pour courir plus vîte, & trois Femmes, dont l'une étoit morte, & les deux autres dangereusement blessées. 1658.

Peu de tems après des Agniers s'approcherent des Trois Rivieres, dans le dessein de surprendre ce Poste, & pour mieux réussir dans leur entrepriſe, ils détacherent huit Hommes, qui sous prétexte de parlementer, avoient ordre de bien observer l'état de la Place ; mais M. de LA POTHERIE, qui y commandoit, en retint un dans ses Prisons, & envoya les autres au Général, lequel en fit bonne justice. Ce coup de vigueur eut tout le succès, qu'on en pouvoit esperer, & procura quelque repos à la Colonie. Les Missionnaires en profiterent pour commencer leurs courses Apostoliques dans le Nord, & découvrirent plusieurs routes pour aller à la Baye d'Hudson.

Arrivée du premier Evêque de la N. France.

Telle étoit la situation de la Nouvelle France, lorsque le sixiéme de Juin de l'année 1659. François de LAVAL, connu auparavant sous le nom d'Abbé de MONTIGNY, Evêque Titulaire de Petrée, & pourvû par le Souverain Pontife d'un Bref de Vicaire Apostolique, debarqua à Quebec. Il y avoit déja quelques années que les Jesuites, persuadés que la présence d'un Supérieur Ecclesiastique, revêtu d'un Caractére capable d'imposer, étoit devenuë nécessaire dans la Colonie, pour remédier à certains désordres, qui commençoient à s'y introduire, avoient demandé à la Cour qu'on y envoiât un Evêque. La Reine Mere, Anne d'Autriche, à qui ils en avoient fait parler pendant sa Regence, fut d'avis que pour remplir cette Place on choisît un des anciens Missionnaires, & jetta même, dit-on, les yeux sur le P. Paul le Jeune, qui avoit gouverné la Mission pendant plusieurs années, & qui étoit alors à Paris fort occupé de la direction des Ames, & dans une grande estime de sainteté & de prudence ; mais les Jesuites representerent que leur Institut ne leur permettoit pas d'accepter cette Dignité, & lui proposerent l'Abbé de Montigny, qui fut agréé. 1659.

Changement dans le Gouvernement Ecclesiastique du Canada.

Le P. Jerôme Lallemant, qui n'étoit point repassé en Amérique, depuis qu'il étoit venu en France, pour y representer à la Compagnie du Canada les besoins de ce Pays, gouvernoit alors le College de la Flêche ; le nouveau Prelat le demanda à son Général, comme un Homme, qui lui étoit né-

1659. ceſſaire, & ce Religieux voulut bien conſacrer le reſte de ſes jours à la converſion des Sauvages, ſous les ordres d'un Evêque digne de la Primitive Egliſe. Quelques Eccleſiaſtiques firent auſſi le voyage avec M. de Petrée, d'autres le vinrent joindre les années ſuivantes, & à meſure, qu'ils arriverent, on les mit en poſſeſſion des Cures, dont juſques-là les Jeſuites avoient été chargés, parce qu'ils étoient les ſeuls Prêtres dans la Nouvelle France.

Des Cures du Canada.

Les nouveaux Curés ne deſſervirent d'abord les Paroiſſes, que par Commiſſion, ils furent même très-lontems amovibles à la volonté de l'Evêque, & quelquefois des Supérieurs du Seminaire de Quebec, leſquels étoient eux-mêmes, & ſont encore nommés par les Directeurs de celui des Miſſions Etrangeres de Paris. Les choſes ont un peu changé à cet égard, depuis que la Cour a ordonné que les Curés fuſſent fixes en Canada, comme dans tout le Royaume; mais il s'en faut bien que tous le ſoient encore, & l'Iſle de Montreal, avec les Paroiſſes, qui en dépendent, ſont encore ſur l'ancien pied, ſous la direction de Meſſieurs du Seminaire de S. Sulpice.

L'Iſle de Montreal cédée au Seminaire de S. Sulpice.

Il y avoit deux ans, que ce Seminaire avoit acquis tous les droits des premiers Proprietaires de cette Iſle. Pluſieurs années auparavant M. l'Abbé de QUELUS étoit venu à Quebec, muni d'une Proviſion de Grand-Vicaire de l'Archevêque de Rouen; mais comme la Juriſdiction de ce Prelat ſur la Nouvelle France n'étoit fondée ſur aucun titre, & que les Evêques de Nantes & de la Rochelle avoient les mêmes prétentions que lui; l'Abbé de Quelus ne fut point reconnu en qualité de Grand-Vicaire, & s'en retourna en France. Il revint en 1657. avec des Députés du Seminaire de S. Sulpice, pour prendre poſſeſſion de l'Iſle de Montreal, & pour y fonder un Seminaire, à quoi il ne trouva aucune oppoſition, toute la Colonie étant charmée de voir un Corps accrédité, puiſſant, & fecond en excellens Sujets, ſe charger de défricher & de faire peupler une Iſle, dont les premiers Poſſeſſeurs n'avoient pas pouſſé l'Etabliſſement autant qu'on avoit d'abord eſperé.

Etabliſſement du Seminaire de Quebec.

En 1662. M. de Petrée étant repaſſé en France, pour les raiſons, que nous verrons en ſon tems, propoſa au Conſeil du Roy l'érection d'un Seminaire à Quebec; Sa Majeſté y conſentit, & les Lettres Patentes en furent expédiées au mois d'Avril de l'année ſuivante en faveur de Meſſieurs du Seminaire des Miſſions Etrangeres. Comme ce Seminaire, dans le

fiſtême alors, devoit fournir des Paſteurs à toute la Colonie, le Prelat obtint que les dixmes ſeroient payées aux Directeurs du nouveau Seminaire, & les fit taxer au treiziéme de tout ce qui doit à l'Egliſe. On trouva que c'étoit beaucoup pour des Colons, qui n'étoient pas riches, & il y eut diverſes repréſentations de leur part. 1659.

Elles furent écoutées, & au mois de Septembre de l'année 1667. le Conſeil Supérieur de la Nouvelle France rendit un Arrêt en forme de Reglement, qui portoit que par Proviſion, & ſans préjudice des Lettres Patentes accordées par Sa Majeſté, les dixmes ne ſeroient levées qu'au vint-ſixiéme; mais qu'elles ſeroient payées en grains, & non en gerbes, & que les Terres nouvellement défrichées ne payeroient rien les cinq premieres années. Ce Reglement fut exécuté. Divers Reglemens ſur les Dixmes.

Dans la ſuite la Colonie s'étant accrûë, il fut néceſſaire d'établir de nouvelles Cures. Alors on demanda que les Dixmes appartinſſent aux Curés, & l'on commença de traitter de leur fixation. Ces deux points furent ordonnés par un Edit du Roy du mois de May 1679. cinq ans après l'érection de l'Egliſe de Quebec en Evêché. Ce même Edit confirma auſſi le Reglement proviſionnel du Conſeil Supérieur touchant les Dixmes; mais il ajoûta que ſi les Dixmes n'étoient point ſuffiſantes pour l'entretien des Curés, le Conſeil y pourvoiroit d'un ſupplement, qui ſeroit fourni par les Habitans & les Seigneurs; ce qui n'a pourtant point eu de lieu, parce que le Roy a bien voulu accorder ſur ſon Domaine la ſomme de ſept mille ſix-cent livres par an, pour aider à la ſubſiſtance des Curés.

Sur la fin de l'année 1683. on prit une autre voye pour contenter les Curés, à qui les derniers arrangemens du Conſeil n'avoient point paru ſuffiſans. M. de LA BARRE, Gouverneur Général de la Nouvelle France, & M. de S. VALLIER, nommé Evêque de Quebec, voulurent regler les portions congruës, qui ſe payoient ſur les Dixmes, à cinq-cent livres; mais le Roy dans une Lettre du dixiéme d'Avril 1684. adreſſée au premier, lui fit entendre que ce Reglement ne lui agréoit pas. « J'ai lu, diſoit Sa Majeſté, le Mémoire, que « vous avez formé avec le Sieur Evêque de Quebec, pour la « diſtribution des Cures, & la ſubſiſtance des Curés, & je vous « avouë que le principe, ſur lequel vous avez travaillé, me pa- « roit très-préjudiciable au bien de la Colonie. Vous reglez la « Portion congruë d'un Curé à cinq-cent livres, & il y en a mê- «

1659. » me, à qui vous donnez davantage, dans un Pays nouvellement peuplé d'Habitans pauvres..... Vous ſçavez qu'en » France, où l'on n'a pas les mêmes raiſons, les Portions congruës les plus fortes ne vont qu'à cent écus, & qu'il y a un » nombre infini de Curés, qui n'ont que cent cinquante livres, » & ne laiſſent pas de vivre, & de faire leurs fonctions; & ce » qu'il y a encore de plus fâcheux à cet égard, c'eſt que ledit » Sieur Evêque a ſi bien perſuadé les Prêtres qu'ils ne peuvent » pas vivre à moins de cinq cent livres, qu'on aura peine à les » reduire ſur un autre pied. Cependant je veux qu'on accoûtume ceux, qui n'ont que quatre-cent livres, à vivre pour cette » ſomme ».

Ces Meſſieurs n'ont pas laiſſé de tenter à diverſes repriſes de faire remettre les Dixmes au treiziéme; mais le Conſeil Supérieur de Quebec s'y eſt toujours oppoſé, & comme à la fin ils en appellerent au Conſeil du Roy, cet Appel leur a attiré un Arrêt du douziéme de Juillet 1707. qui les déboutoit ſans retour de leurs prétentions à cet égard. D'autre part, outre la ſomme de ſept mille ſix-cent livres, que le Roy leur avoit aſſignée pour ſupplément des Dixmes, Sa Majeſté en a encore accordé une de deux mille livres pour ceux, à qui leur grand âge, ou leurs infirmités ne permettoient plus de deſſervir leurs Cures, & par un Arrêt du vint-neuviéme de Mars 1717. il fut reglé que cette ſomme ſeroit diviſée en cinq portions de trois-cent livres, & une de deux-cent.

Le Patronnage des Cures attribué à l'Evêque.

Enfin il y a encore deux ſommes de treize-cent cinquante livres chacune, l'une en faveur des mêmes Curés, & l'autre pour la bâtiſſe des Egliſes Paroiſſiales, dont le Patronnage, par un Arrêt du vint-ſeptiéme de Mars 1699. fut attribué à l'Evêque, à l'excluſion des Seigneurs, leſquels en avoient joüi juſques-là en vertu d'un premier Arrêt du mois de May 1679. & il fut ordonné par le dernier que ces Egliſes ſeroient bâties de pierres. Au reſte toutes les ſommes, que le Roy fournit de ſon Domaine pour les uſages, dont je viens de parler, ſont à la diſpoſition de l'Evêque. Le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé d'un Doyen, d'un Grand Chantre, d'un Grand Archidiacre, d'un Théologal, & de douze Chanoines. Le Roy s'eſt reſervé la nomination aux deux premieres Dignités, l'Evêque nomme à tout le reſte.

Fondation d'un Hôpital à Montreal.

Pour revenir à l'Iſle de Montreal, & finir tout ce qui regarde les Etabliſſemens faits en Canada pour le Spirituel, & pour les

bonnes œuvres, Meſſieurs du Seminaire de S. Sulpice ne furent pas plûtôt en poſſeſſion de ce beau Domaine, qu'ils ſongerent à lui procurer un Hôpital, & ils furent aſſez heureux pour engager pluſieurs Perſonnes dans ce pieux deſſein. Madame de Bullion donna ſoixante-deux mille livres, M. de la Doversiere, Lieutenant Général au Préſidial de la Flêche, y conſacra une partie de ſon bien; & ce fut par ſon conſeil que l'on choiſit pour deſſervir cet Hôpital, des Filles de l'Hôtel-Dieu de cette même Ville, dont l'Inſtitut a depuis été érigé en Religion par le S. Siége. Ce fut la Demoiſelle Manſe, dont j'ai parlé plus haut, qui reçut les Hoſpitalieres à Montreal, & tant qu'elle vêcut, elle voulut bien être chargée de l'adminiſtration du Temporel de leur Maiſon, en quoi elle fut très-bien ſecondée par M. de Maiſonneuve, qui conſentit de continuer de gouverner cette petite Colonie, après que l'Iſle eut changé de Seigneur. 1659.

Inſtitution des Filles de la Congregation.

Il commençoit à s'y former une Ville, dont la fondation fut marquée par un Etabliſſement, qui fait aujourd'hui un des plus beaux ornemens de la Nouvelle France. Elle le doit à Marguerite Bourgeois, cette ſainte Fille, qui pluſieurs années auparavant avoit ſuivi M. de Maiſonneuve en Canada. Sans autre reſſource, que ſon courage & ſa confiance en Dieu, elle entreprit de procurer à toutes les jeunes Perſonnes de ſon ſexe, quelque pauvres, & quelque abandonnées qu'elles fuſſent, une éducation, que n'ont point dans les Royaumes les plus policés, beaucoup de Filles mêmes de condition, & elle y a réuſſi au point, qu'on voit toujours avec un nouvel étonnement des Femmes juſques dans le ſein de l'indigence & de la miſere, parfaittement inſtruites de leur Religion, qui n'ignorent rien de ce qu'elles doivent ſçavoir, pour s'occuper utilement dans leurs Familles, & qui par leurs manieres, leur façon de s'exprimer & leur politeſſe, ne le cédent point à celles, qui parmi nous ont été élevées avec plus de ſoin. C'eſt la juſtice, que rendent aux *Filles de la Congregation* tous ceux, qui ont fait quelque ſejour en Canada.

Il paroît que dans la ſuite on avoit eu deſſein d'en faire des Religieuſes; car en 1709. elles eurent défenſe de ſe cloître, & de faire des Vœux. Elles répondirent qu'elles n'avoient jamais eu intention de ſe renfermer, la Clôture étant abſolument incompatible avec leur Inſtitut; que par la même raiſon elles ne demandoient point à faire des Vœux ſolemnels, qu'elles

1659. souhaittoient seulement qu'on leur permît de faire des Vœux simples ; mais comme on crut que ces Vœux les conduiroient peut-être avec le tems à se cloîtrer, ce qui les rendroit beaucoup moins utiles à la Colonie, le Conseil refusa d'y consentir.

Les Ursulines de Quebec contribuoient aussi beaucoup de leur côté à donner aux Personnes de leur sexe une éducation convenable ; mais hors de l'enceinte de cette Capitale peu de Filles sont à portée de fréquenter leurs Ecoles, & la pauvreté du Pays ne leur permet pas d'avoir un grand nombre de Pensionnaires. On avoit eu en vûë, lorsqu'on les établit dans la Nouvelle France, de les charger de l'éducation des Filles Sauvages ; mais l'exécution n'a pas répondu aux esperances, qu'on en avoit conçûës, & bien des raisons ont fait abandonner ce projet. Les principales sont que ces Religieuses ne se sont pas trouvées en état de faire la dépense nécessaire pour l'exécuter, & que les Sauvages eux-mêmes ne se privent pas volontiers du plaisir d'avoir leurs Enfans avec eux. D'ailleurs ces Enfans, au sortir d'une Maison Reguliere, se retrouvant au milieu de la Barbarie, & exposées à toute la contagion du commerce avec les Infidéles, le sang & la nature reprenoient bientôt le dessus, & il ne leur restoit de la bonne éducation, qu'on leur avoit donnée, que plus d'ouverture d'esprit & des connoissances, qui leur devenoient pernicieuses par l'abus, que la plûpart en faisoient.

Il auroit fallu se borner aux Filles des Sauvages Chrétiens & domiciliés dans la Colonie ; mais c'étoit celles, qui avoient moins de besoin de ce secours, & l'expérience a fait voir qu'il étoit plus à propos de les laisser dans leur simplicité & dans leur ignorance ; que les Sauvages peuvent être de bons Chrétiens, sans rien prendre de notre politesse & de notre façon de vivre, ou du moins qu'il falloit laisser faire au tems pour les tirer de leur grossiereté, qui ne les empêche pas de vivre dans une grande innocence, d'avoir beaucoup de modestie, & de servir Dieu avec une pieté & une ferveur, qui les rendent très-propres aux plus sublimes opérations de la Grace.

On découvre plusieurs Nations.

Cependant l'Evêque de Petrée avoit à peine pris en main le Gouvernement de son Eglise, qu'il eut avis qu'on avoit découvert plusieurs Nations au Nord & à l'Oüest du Lac Huron : il songea aussitôt aux moyens de les faire éclairer des lumieres de l'Evangile ; il s'en ouvrit au P. Lallemant, qui venoit d'être nommé

nommé pour la seconde fois Supérieur Général des Missions, & il prit avec lui les mesures convenables pour l'exécution de ce dessein. On envoya aussi un renfort de Missionnaires aux Nations Abénaquises, qui devenoient insensiblement toutes Chrétiennes ; mais dont la vie errante empêchoit que le progrès de l'Evangile ne fût aussi rapide parmi elles, qu'on se l'étoit promis de leur docilité. 1659.

Les Peuples les plus voisins du Golphe de S. Laurent étoient toujours en guerre avec les Eskimaux, & en amenoient souvent des Esclaves, dont on eut le bonheur de convertir quelques-uns. La servitude, & l'éloignement de leur Pays, adoucissoient un peu les mœurs de ces Barbares ; aussi féroces, que les Loups & les Ours, dont leurs affreux Deserts sont remplis ; sans Loix, sans principes, sans société, ne diférant presque de ces Bruttes, que par la figure humaine : ils devenoient bientôt doux & raisonnables, dès qu'ils se voyoient parmi des Hommes, qui faisoient usage de leur raison. Dans le petit nombre de ceux, qui furent alors gagnés à Jesus-Christ, la conversion d'une Femme fut accompagnée de circonstances, qui firent beaucoup d'impression sur ses Compatriotes, & plus encore sur un Protestant. Pendant qu'on instruisoit cette Femme des principes de la Foi, elle parut comme possedée du Démon ; pour s'assûrer de la nature de son mal, on lui fit quantité de remedes, qui furent tous inutiles ; on eut enfin recours à l'Eau-bénite, qui la guerit parfaitement ; elle demanda ensuite le Baptême, dont la cérémonie fut suivie de l'Abjuration d'un Calviniste, qui ne put tenir contre un miracle si évident. Conversion de quelques Eskimaux.

L'année suivante, un Algonquin, qui avoit employé deux années entieres à voyager dans le Nord, rencontra aux environs de la Baye d'Hudson quantité de ses Compatriotes, que la crainte des Iroquois avoit contraint d'y chercher un asyle. Il y trouva aussi les Naturels du pays fort disposés à se joindre aux François, pour réprimer l'orgueil de cette Nation, qui s'étoit fait des Ennemis de toutes les autres, & qui commençoit à s'approcher d'eux. Ils chargerent même l'Algonquin de présens pour le Gouverneur Général ; & ce Sauvage, qui étoit allé à la Baye d'Hudson par le Lac Supérieur, en revint par le Saguenay. Plusieurs découvertes. 1660.

Dans le même tems, deux François, après avoir hyverné sur les bords du Lac Supérieur, avec un grand nombre de

1660. Familles Algonquines, eurent la curiosité de pénétrer plus avant à l'Oüest, & allerent jusqu'aux Sioux. Ils rencontrerent sur leur route une Bourgade assez nombreuse de Hurons Tionnontatés, dont ils apprirent quelques particularités assez curieuses. Je n'en rapporterai, que ce qui sera nécessaire pour la suite de cette Histoire. Les Sioux non-seulement n'avoient eu jusques-là aucune connoissance des François; mais étoient fort peu connus des Nations Huronnes & Algonquines, avec lesquelles nous étions en commerce; du moins, à en juger par le rapport des deux François, qui dirent, que leurs manieres parurent fort étranges & fort ridicules aux Tionnontatés & aux Outaouais, lorsque ceux-ci se refugierent chez eux.

Ce qui se passe entre les Sioux & les Hurons.

Ils ajoûterent que ceux-ci les insulterent même en plusieurs rencontres, se fiant sur leurs armes à feu, dont leurs hôtes ignoroient encore l'usage; qu'ils en tuerent quelques-uns; mais qu'enfin la fureur & le nombre suppléant aux avantages, qui rendoient les Hurons & les Outaouais si insolens, les Sioux en massacrerent plusieurs. Un jour entr'autres, ayant attiré beaucoup de Hurons dans une espece de Lac, ou de Marais, tout couvert de Folle-Avoine, ils les y envelopperent avec leurs Canots dans des Filets, que ceux-ci ne voyoient point; après quoi, ils décocherent sur eux une si grande quantité de Flêches, qu'il n'en échapa aucun: le reste jugea enfin à propos de s'éloigner d'une Nation, avec laquelle ils ne pouvoient plus esperer de se reconcilier, & allerent s'établir au Sud-Est de la pointe Occidentale du Lac Superieur, où nos deux Voyageurs les trouverent.

Particularités touchant les Sioux.

De-là, ceux-ci étant passés chez les Sioux, remarquerent des Femmes à qui on avoit coupé le nez, & arraché une partie de la peau de la tête: ils en demanderent la raison, & on leur répondit, que c'étoit la peine, dont on punissoit l'adultere dans les personnes de ce sexe; ce qui leur parut d'autant plus rigoureux, que la Polygamie est tolerée parmi ce Peuple. Il étoit alors fort [illegible], & partagé en quarante Bourgades, toutes grandes, & très-peuplées; & comme ces Bourgades changent souvent de place, le Pays Sioux avoit une étenduë immense. Deux Jesuites, qui en 1687. & en 1689. ont fait quelques excursions parmi eux, en ont parlé comme d'un Peuple fort puissant; & l'un d'eux (*a*) m'a

(*a*) Le P. Joseph Marêt.

souvent témoigné, qu'il regrettoit beaucoup de n'avoir pû se fixer parmi ces Sauvages, en qui il avoit trouvé de la douceur & du bon sens. Il ajoûtoit, que les Sioux n'exerçoient point envers leurs Prisonniers ces horreurs, qui déshonnorent la plûpart des autres Nations de ce Continent, & qu'ils ont conservé une connoissance assez distincte d'un seul Dieu. 1660.

J'ai dit ailleurs qu'on prétend qu'ils ont l'accent Chinois; c'est ce qu'on n'a pû encore vérifier jusqu'ici; mais leur maniere de vivre ressemble beaucoup à celle des Tartares. Peu de François ont appris leur Langue, qui seroit pourtant d'une grande utilité pour découvrir tout ce qui est au Nord-Ouest du Micissipi; & tout nous porte à croire qu'on y feroit des découvertes utiles, sur-tout par rapport à la Mer du Sud, dont il est presque certain qu'ils ne sont pas extrêmement éloignés.

Extrémité où est réduite le Canada.

Cependant il ne venoit aucun secours de France, & la Colonie du Canada ne se soûtenoit plus que par une espece de miracle: on ne pouvoit s'éloigner des Forts, qu'on ne fût escorté; & en bien des endroits, on ne voyoit nulle apparence de faire la recolte, dont le tems approchoit. Plusieurs jugeoient qu'à la fin il faudroit tout abandonner; & quelques-uns commençoient à prendre des mesures pour repasser la Mer. Sept cent Iroquois, qui venoient de défaire un grand parti de François & de Sauvages, tenoient Quebec comme bloqué; les Ursulines & les Hospitalieres étoient obligées de sortir la nuit de leurs Monasteres, où on ne les croyoit pas en sûreté, & sur la fin de l'Automne, lorsqu'on croyoit ces Barbares retirés chez eux, on eut avis qu'ils tenoient encore la campagne, ce qui jetta par tout la consternation.

Un Huron, qui s'étoit échapé de leurs mains, confirma cette nouvelle, & ajoûta que leur dessein avoit été d'attirer quelque Missionnaire à un pour-parler, & de l'arrêter, pour servir à un échange; que quand ils auroient retiré par ce moyen tous ceux des leurs, qui étoient prisonniers parmi nous, ils ne garderoient plus de mesures: qu'ils se proposoient sur tout d'enlever un grand nombre d'Enfans pour repeupler leur Pays; mais qu'il leur étoit survenu un accident, qui sans doute leur avoit fait rebrousser chemin, un d'eux, en voulant tuer un Cerf, ayant tiré sur le Chef du Parti, lequel en étoit mort.

Hostilités des Iroquois.

En effet, ils ne parurent plus de tout le reste de cette an-

1661. née, mais à la fin de l'Hyver plusieurs Partis se montrerent en differens endroits de la Colonie, & y firent de grands ravages. Un Ecclesiastique du Séminaire de Montreal, nommé M. LE MAÎTRE, fut tué en revenant de dire la Messe à la campagne. M. de Lauson, Sénéchal de la Nouvelle France, & Fils du précédent Gouverneur Général, étant allé à l'Isle d'Orleans pour dégager son Beau-Frere, qui étoit investi dans sa maison, tomba dans une embuscade. Les Iroquois, qui le connoissoient, & qui souhaitoient avec passion d'avoir un Prisonnier de cette importance, le ménagerent quelque-tems, ne cherchant qu'à le lasser; mais voyant qu'il leur tuoit beaucoup de monde, ils tirerent sur lui, & il tomba mort, avant qu'aucun eût osé l'approcher.

Plusieurs autres personnes de consideration, & un grand nombre d'Habitans & de Sauvages eurent le même sort. Trente Attikamegues, parmi lesquels il y avoit quelques François, furent attaqués par quatre-vint Iroquois, & se défendirent avec une valeur, qui auroit pû les sauver, s'ils eussent combattu avec plus d'ordre; les Femmes mêmes se battirent jusqu'à la mort, & pas une ne voulut se rendre. Enfin, depuis Montreal jusqu'à Tadoussac, on ne voyoit que des traces sanglantes du passage de ces fiers Ennemis.

Maladies & Phénoménes. A ce terrible fleau le Ciel en ajoûta un autre, qui acheva de réduire la Colonie aux abois. Les François & les Sauvages domiciliés furent attaqués d'une maladie, dont personne ne fut exemt, & qui enleva sur tout un très-grand nombre d'Enfans : c'étoit une maniere de coqueluche, qui se tournoit en pleuresie. On s'imagina qu'il y avoit du maléfice; & les Médecins furent les premiers à donner cours à cette opinion. Quand le Peuple est une fois frappé, son imagination le mene bien loin, & tout est Peuple en certaines rencontres. On publia ensuite qu'on avoit vû dans l'air une Couronne de feu; qu'aux Trois Rivieres on avoit entendu des voix lamentables; qu'auprès de Quebec il avoit paru un Canot de feu, & dans un autre endroit un Homme tout embrasé, & environné d'un tourbillon de flammes; que dans l'Isle d'Orleans une Femme enceinte avoit entendu son fruit se plaindre, & tout cela fut suivi de l'apparition d'une Comete, qui acheva d'effrayer la Multitude, pour laquelle ce Phénoméne n'est jamais indifférent, surtout dans un tems de calamité.

Toutefois au milieu de ces fraieurs, & au plus fort de l'orage,

le calme parut tout-à-coup. On apprit par quelques Prisonniers, qui s'étoient évadés des Bourgades Iroquoises, qu'il y avoit à Onnontagué une vintaine de François, à qui on avoit donné la vie, & qui y joüissoient même d'une assez grande liberté : que dans ce même Canton on avoit converti une Cabanne en une Chapelle, où un grand nombre de Chrétiens, François, Hurons, Iroquois, & Algonquins s'assembloient regulierement pour faire leurs Prieres : que les Matronnes, qui sont le Corps principal de l'Etat, n'avoient point eu de part à la conspiration, qui avoit obligé M. Dupuys à se retirer, & que pendant sept jours elles avoient pleuré avec leurs Enfans le départ des Missionnaires ; enfin que dans les Cantons de Goyogouin & d'Onneyouth, il y avoit des Chrétiens, qui conservoient inviolablement leur Foy.

1661.

On apprend de bonnes nouvelles du Pays des Iroquois.

Peu de tems après les Partis Ennemis disparurent presqu'entiérement, & vers le mois de Juillet on aperçut de Montreal deux Canots avec un Pavillon blanc. On les laissa approcher, & on vit des Iroquois débarquer avec autant d'assûrance, qu'auroient pu faire les Alliés les plus fidéles. C'étoient des Députés des Cantons d'Onnontagué & de Goyogouin, & l'un d'eux étoit le Chef le plus accrédité de ce dernier Canton, l'ancien Hôte du P. Mesnard, & l'ami le plus déclaré des François dans tous les tems. Ils ramenoient quatre François, dont ils proposerent l'échange contre huit Goyogouins, Prisonniers à Montreal, & ils promirent même de rendre tous les autres François, dont ils étoient les Maîtres, si on vouloit délivrer tous les Sujets des deux Cantons, que nous avions entre les mains.

Députés Iroquois à Montreal.

Ils rendirent aussi à M. de Maisonneuve une Lettre, signée de tous les François Captifs dans ces mêmes Cantons : elle portoit qu'on les traitoit assez bien, & que tous les esprits paroissoient fort portés à la paix ; mais que si on refusoit d'écouter les deux Députés, tout ce qu'ils étoient de François dans le Pays, seroient impitoyablement livrés au feu à leur retour. Le Gouverneur répondit aux Députés qu'il alloit écrire à M. d'Argenson, à qui seul il appartenoit d'accepter, ou de rejetter de pareilles propositions, & qu'en attendant ses ordres, ils pouvoient rester dans le Fort, où ils joüiroient d'une liberté entiere.

Le Vicomte d'Argenson parut d'abord très-peu disposé à entrer en négociation ; mais considerant que dans l'état, où se trouvoit la Colonie, une mauvaise paix, pourvû qu'on se

Le P. le Moyne consent à les accompa-

1661. gner dans leur Pays.

tînt ſur ſes gardes, valoit encore mieux, que la continuation d'une guerre, qu'on n'étoit pas en état de ſoûtenir, il changea de penſée. Un Homme, qui ſe noïe, ne laiſſe pas de s'attacher à une branche, qu'il prévoit devoir ſe caſſer entre ſes mains, quand il n'en trouve point d'autre. La plus grande difficulté étoit d'accorder un Miſſionnaire aux deux Cantons, qui ne vouloient de paix, qu'à cette condition. Le Vicomte fit ſonder le P. le Moyne, qui répondit ſans balancer qu'il étoit prêt à partir. C'étoit pour la cinquiéme fois que ce Religieux ſe ſacrifioit en pareilles occaſions: il ſaiſit avec avidité celle-ci, qu'il croyoit immanquable de donner ſa vie pour la cauſe de Dieu, & le ſalut de la Colonie.

Le Baron d'Avaugour releve M. d'Argenſon.

Sur ces entrefaites le Baron d'AVAUGOUR arriva de France pour relever M. d'Argenſon, auquel ſa mauvaiſe ſanté, le peu de ſecours, qu'il recevoit de la Compagnie de la Nouvelle France, & quelques chagrins particuliers, que de mauvais eſprits ne ceſſoient point de lui cauſer, avoient fait demander ſon rappel avant le tems. Le nouveau Gouverneur fut bien étonné de ſe voir chargé d'une Colonie auſſi délabrée. Il voulut commencer par viſiter tous les Poſtes, & après cette viſite il dit qu'il étoit charmé du Canada; qu'on ignoroit en France ce qu'il pouvoit valoir; mais qu'il ne comprenoit point comment ſes Prédéceſſeurs s'étoient ſoûtenus, comme ils avoient fait, avec ſi peu de forces; qu'il alloit informer le Roy de toutes choſes, & que ſi on ne lui envoyoit inceſſamment les Trouppes & les munitions, qu'on lui avoit promiſes, il n'attendroit pas pour retourner en France, qu'on lui eût donné un Succeſſeur. Ce Général étoit Homme de reſolution, & d'une grande droiture; mais il s'en picquoit trop, & ne ſçavoit pas ſe replier. Il avoit fait la guerre en Hongrie avec beaucoup de diſtinction; mais il eut moins d'occaſions d'exercer en Canada ſes bonnes qualités, qu'il n'en eut de faire paroître ſes défauts, & ils lui firent eſſuyer bien des chagrins dans le peu de tems, qu'il gouverna cette Colonie.

Voyage de deux Miſſionnaires dans le Nord.

Le P. le Moyne étoit parti, lorſque M. d'Avaugour arriva à Quebec, & tandis que le Miſſionnaire alloit travailler à nous reconcilier avec les Iroquois, les PP. Dreuillettes & Dablon tâchoient de pénétrer à la Mer du Nord, en remontant le Saguenay. Au commencement de Juillet, deux mois après leur départ, ils ſe trouverent à la ſource de la Riviere *Nekouba*, qui ſe décharge dans le Lac *de S. Jean*, & y eſſuierent des chaleurs

exceſſives, qu'ils attribuerent en partie à la hauteur du terrein, ayant fait cent lieuës, diſoient-ils, en montant toujours. 1661.

Le Lac S. Jean eſt la véritable ſource du Saguenay, & de pluſieurs autres Rivieres : il a vint lieuës de circuit, ſa figure eſt ovale ; quantité d'Iſles, dont il eſt ſemé, y font des points de vûë fort agreables, & ſes bords ſont couverts de très-beaux arbres ; mais on ne trouveroit peut-être pas ce Pays ſi charmant, ſi avant que d'y arriver, il ne falloit pas traverſer les plus affreux déſerts. C'eſt une reflexion, que devroient faire les Voyageurs, & qui les empêcheroit ſouvent de tomber dans des exaggérations, qui les décréditent. Deſcription du Lac S. Jean.

Le P. Dablon parle dans ſon Journal d'une maladie fort ſinguliere, & qu'on lui aſſûra être aſſez commune dans ces Contrées Septentrionnales. Une Perſonne devient tout-à-coup Lunatique & Hypocondriaque, ce qui dégénére bientôt en phrénefie. En cet état le Malade eſt ſaiſi d'une faim de chair humaine ſi violente, qu'il ſe jette comme un Loup affamé ſur tous ceux, qu'il rencontre. A meſure, qu'il trouve de quoi aſſouvir cette faim, elle croît, comme la ſoif d'un Hydropique ; auſſi ne manque-t-on jamais d'aſſommer d'abord ceux, qui ſont attaqués de cette maladie. Maladie extraordinaire.

La Source de la Riviere Nekouba étoit alors un lieu de Traite, où ſe rendoient preſque toutes les Nations du Nord. C'eſt pourtant un ſi mauvais Pays, qu'on diſoit par maniere de proverbe, que les Maringouins mêmes n'y trouvoient pas dequoi vivre. Les deux Miſſionnaires y rencontrerent un très-grand nombre de Sauvages, qui les attendoient, & parmi leſquels il y avoit des Chrétiens & des Proſelytes. Ils les inſtruiſirent, & leur adminiſtrerent les Sacremens ; ils annoncerent aux Infidéles le Royaume de Dieu, & en baptiſerent quelques-uns. Ils ne purent aller plus loin, parce qu'on eut avis que les Iroquois approchoient, & qu'ils venoient de détruire tout recemment une Nation, qui portoit le nom de *l'Ecureuil*.

Un autre Miſſionnaire, nommé le P. Bailloquet, qui avoit deſcendu le Fleuve S. Laurent, depuis Tadouſſac juſqu'à l'entrée du Golphe, fut encore plus heureux. Il viſita ſept ou huit Bourgades, qui compoſoient autant de Nations differentes, toutes de la Langue Algonquine : il trouva par tout des Sauvages, à qui il ne manquoit pour être de bons Chrétiens, que d'être inſtruits : il en baptiſa pluſieurs, &

1661. sur tout quantité d'enfans moribonds, & laiſſa une moiſſon bien préparée, qu'il ſe flattoit de recueillir l'année ſuivante. Ces Nations ne ſubſiſtent preſque plus aujourd'hui ; & l'on ne ſçauroit bien dire ce qu'elles ſont devenues.

Reception faite au P. le Moyne à Onnontagué.

L'Automne approchant, on reçut à Quebec des Lettres du P. Le Moyne dattées d'Onnontagué. Ce Miſſionnaire avoit couru dans ſa route bien des dangers de la part des Agniers, des Onneyouths & des Tſonnouthouans, qui n'avoient point eu de part à la Députation des deux autres Cantons. Il arriva enfin ſans aucun accident fâcheux à deux lieues d'Onnontagué, & il y trouva le grand Chef de ce Canton, appellé GARAKONTHIÉ, qui l'y attendoit avec une nombreuſe ſuite, pour lui faire honneur. Il en fut d'autant plus ſurpris, que ce n'eſt point la Coutume parmi les Sauvages d'aller plus d'un quart de lieuë au devant des Députés ; mais ſon étonnement ceſſa, quand il eut bien connu celui, qui lui faiſoit cette politeſſe.

Caractére de Garakonthié.

Garakonthié n'avoit de Sauvage, que la naiſſance & l'éducation, & avec toutes les bonnes qualités, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans ſa Nation, il avoit un excellent naturel, beaucoup de douceur, un génie ſupérieur & beaucoup de droiture : ſes belles actions à la guerre, & ſa dexterité à manier les eſprits dans les Conſeils, lui avoient acquis un grand crédit dans ſa Nation ; & le plus ordinaire emploi, qu'il en fit toujours, fut d'empêcher les réſolutions violentes, & de ménager la paix avec les François, qu'il aimoit ſincérement : il leur avoit donné de grandes preuves de cette affection, en retirant des mains des Agniers un grand nombre d'entr'eux, & tous ceux, qui étoient actuellement captifs dans ſon Canton & dans les autres, lui avoient obligation de la vie.

Politique rafinée de ce Chef Sauvage.

Par une délicateſſe de politique, qu'on eſt ſurpris de trouver dans un Sauvage, il ne voulut pas mener le P. le Moyne dans ſa Cabanne, qu'il ne l'eût auparavant conduit chez tous les Chefs, dont il croyoit avoir beſoin pour le deſſein, qu'il avoit formé : il vouloit que tous regardaſſent la paix, à laquelle il travailloit, comme leur ouvrage, perſuadé que s'il eût paru en faire ſon affaire, quelques-uns s'y ſeroient oppoſés par jalouſie. Cette déference les lui gagna tous à un point, qu'il en obtint beaucoup plus qu'il n'avoit oſé eſperer. Le 12e. d'Août au ſon d'une cloche, qui étoit reſtée à l'endroit, où avoit été la Chapelle des Jeſuites, des Députés

tés d'Onnontagué, de Goyogouin & de Tſonnonthouan s'aſſemblerent dans ſa Cabanne ; le P. le Moyne y fut invité, & après une courte priere, qu'il fit à haute voix en Langue Iroquoiſe, il déclara qu'il étoit envoyé par Onnonthio, dont il alloit expoſer les intentions : il mit enſuite ſes préſens au milieu de l'Aſſemblée, & parla ainſi : 1661.

Diſcours du P. le Moyne dans un Conſeil de trois Cantons.

« » C'eſt à toi, Onnontagué, que j'adreſſe la parole : Le Goyogouin ton fils (*a*) eſt venu me dire, qu'il étoit député de ta part, pour réunir toute la Nation avec moi : l'avois-tu envoyé ? On lui répondit que le Goyogouin avoit dit vrai. Il fit un préſent, & continua : il m'a ajoûté que ſi je délivrois tous les Iroquois détenus dans mes priſons, tu me rendrois tous les François que tu retiens captifs : l'avois-tu autoriſé à cela ? le Goyogouin, lui répliqua-t-on, a eu ordre de parler ainſi ; il ne ſera point déſavoüé. Il fit un ſecond préſent, & réprit ſon diſcours : Tu m'as encore fait déclarer, que tu me priois d'enfoncer ſi avant dans la terre les os des Iroquois morts pendant la guerre, que perſonne ne ſongeât plus à les venger, & que tu ſouhaitois qu'on fît de même de ceux des François ; eſt-ce tout de bon que tu me faiſois cette propoſition » ? On l'aſſura que rien n'étoit plus ſincere ; il fit un troiſiéme préſent, & ajoûta : « Et toi, Tſonnonthouan, eſt-il vrai que tu m'as fait dire depuis peu que tu voulois être compris dans le Traité de Paix, & que tu deſirois d'avoir des François, qui vinſſent s'établir dans ton Pays » ? Un Chef répondit que ſon Canton avoit véritablement donné cet ordre ; le Pere lui donna un Collier, & finit en diſant : « L'Agnier a toujours un mauvais eſprit, je ſçai qu'il envoit ſous main des préſens pour engager les autres à continuer la guerre, je n'ai rien à lui dire, ſinon qu'il trouvera à qui parler ». Le Miſſionnaire quittant enſuite le perſonnage d'Envoyé du Gouverneur Général, tourna le diſcours ſur la Religion, & fut écouté avec plaiſir.

Reſolution de ce Conſeil.

Quelques jours après on ſe raſſembla, & l'Orateur Iroquois déclara, 1o. qu'on alloit renvoyer à Ononthio neuf François, & que ſi on retenoit les autres pendant l'hyver, ce n'étoit que pour tenir compagnie à Ondeſſon (le P. le Moyne). 2o. Que Garakonthié étoit nommé Chef de l'Ambaſſade, & que ce ſeroit lui, qui remettroit les neuf François à Ononthio. Le Miſſionnaire parut ſurpris de cette réſolution, & repreſenta qu'on

(*a*) Le Canton d'Onnontagué eſt comme le Chef de tous les autres, c'eſt pourquoi il appelle tous les autres ſes Fils.

1661. avoit promis de rendre la liberté à tous les François. On lui répondit que cela ne ſe pouvoit pas, & il ne jugea point à propos d'inſiſter davantage, perſuadé que ce ſeroit inutilement. D'ailleurs les Priſonniers étoient auſſi bien traités, qu'ils le pouvoient ſouhaiter.

Eloge du Sr. Hertel. Il n'en étoit pas de même de ceux, que les Agniers retenoient dans leurs fers : ils y avoient beaucoup à ſouffrir, & ils ne pouvoient pas ſe répondre d'un jour de vie. Il y avoit parmi eux un jeune Homme de très-bonne Famille, nommé François HERTEL, lequel ſanctifioit ſa captivité par une grande innocence, une réſignation parfaite aux ordres du Ciel, & des pratiques de pieté, qui le rendirent reſpectable à ſes Ennemis mêmes. On lui brûla un doigt, on lui coupa un poulce, & il ſouffrit ces rudes opérations avec une patience inaltérable. Je l'ai vû en 1721. âgé de quatre-vint ans, plein de forces & de ſanté ; toute la Colonie rendant témoignage à ſa vertu & à ſon mérite. La ſuite de cette Hiſtoire fera voir que je ne devois point paſſer ſous ſilence l'honneur, qu'il fit à la Religion Chrétienne parmi ſes plus grands Ennemis. Je reviens à l'Ambaſſade des Iroquois.

Garakonthié arrive à Montreal. Garakonthié s'embarqua vers la mi-Septembre, & peu de jours après il rencontra une Trouppe de Guerriers de ſon Canton, conduite par un Chef de reputation, nommé OUTREOUHATI. Ce Capitaine avoit été dans les fers à Montreal, & il venoit de s'en venger. Il étoit chargé de chevelures & de dépoüilles, & il faiſoit ſurtout parade de la ſoûtane de M. le Maître. A cette vûë Garakonthié parut embarraſſé : ſes Gens étoient d'avis de rebrouſſer chemin, ne pouvant ſe perſuader, après ce qui venoit de ſe paſſer, qu'on les reçût en qualité d'Ambaſſadeurs ; mais toutes réfléxions faites, il fut d'avis de continuer ſon voyage ; il aſſûra ſes Gens qu'il n'y avoit rien à craindre pour eux, tandis qu'il reſtoit des François dans leur Canton, & que la ſeule conſideration du P. le Moyne leur ſerviroit de ſauvegarde.

Reception, qu'on lui fait. Au bout de quelques jours il trouva un Parti d'Onneyouths ; il leur demanda, où ils alloient, & ils lui répondirent qu'ils vouloient manger des François : il leur fit des préſens, & il les engagea à s'en retourner. Enfin il arriva à l'Iſle de Montreal. Il y fut reçu comme le méritoient les ſervices, qu'il avoit rendus aux François Captifs dans ſon Pays, & les mouvemens, qu'il s'étoit donnés pour procurer la paix. Il eut avec le Gouverneur Général des entretiens particuliers, où il fit paroître une grande

ſageſſe & beaucoup d'eſprit. Il agréa toutes les propoſitions, qui lui furent faites, il promit d'être de retour avant la fin du printems avec le reſte des Priſonniers François, & l'on crut tellement pouvoir compter ſur ſa parole, qu'on lui remit tous les Iroquois, qu'il redemanda; mais on ne fit pas aſſez de réfléxions que dans un Gouvernement tel, que celui des Sauvages; il ne faut pas toujours ſe repoſer ſur les paroles d'un ſeul Chef, quelque accrédité, & quelque honnête Homme qu'il ſoit. 1661.

Il eſt vrai que l'eſperance d'une paix prochaine, & beaucoup plus durable, qu'aucune de celles, qu'on avoit négociées juſques-là avec les Iroquois, n'étoit pas ſeulement fondée ſur le credit & ſur les bonnes intentions de Garakonthié. On croioit les Cantons Supérieurs dans une ſituation à la regarder comme néceſſaire, parce que les Andaſtes les avoient attaqués, & les preſſoient vivement. D'un autre côté la guerre étoit fort vive entre les Agniers & les Mahingans, auſquels s'étoient jointes toutes les Nations Abénaquiſes; mais on eut bientôt des nouvelles certaines, qui firent connoître que les Iroquois n'étoient, ni auſſi embarraſſés, qu'on le diſoit, ni auſſi diſpoſés à la paix, qu'on s'en étoit flatté. La paix paroît s'éloigner. 1662.

On apprit que les Cantons Supérieurs, après avoir repouſſé les Andaſtes, avoient fait des excurſions juſqu'en Virginie, d'où pluſieurs pénétrerent bien loin du côté de l'Oueſt. Ceux-ci rapporterent à leur retour qu'ils avoient pouſſé juſqu'à la Mer, & qu'ils avoient vû des Peuples de la même Religion, que les François, d'où l'on a conjecturé qu'ils étoient allés juſqu'au Nouveau Mexique, & au Golphe de la Californie, communément appellé *la Mer Vermeille*. Il y a auſſi bien de l'apparence que les Agniers firent bientôt la paix avec les Mahingans, puiſqu'ils continuerent leurs courſes, conjointement avec les Onneyouths, & qu'ils s'approcherent de Montreal, où ils tuerent un Eccleſiaſtique, nommé M. Vignol.

Enfin deux-cent Onnontagués parcoururent une bonne partie de la Colonie, & attaquerent en plein jour pluſieurs Habitans de l'Iſle de Montreal, qui travailloient dans la campagne. Le Major de la Ville ſortit avec vint-ſix Hommes bien armés pour leur faciliter la retraite; mais ayant pris par les Bois, pour cacher ſa marche aux Ennemis, il ſe trouva tout-à-coup entre deux feux. Il ſe battit tout le jour en brave Homme, & fut très-bien ſecondé de ſa Trouppe, juſqu'à ce qu'ac-

1662. cablé par le nombre, il périt avec tous les siens. On ne recevoit de toutes parts que des nouvelles affligeantes, & on en apprit encore dans le même tems de bien tristes du P. Mesnard, qu'on avoit accordé avec un peu trop de facilité au mois d'Août de l'année 1660. à une seconde Bande d'Outaouais, descenduë des environs du Lac Supérieur.

Aventures du P. Mesnard.

Quelque empressement, que ces Sauvages eussent témoigné pour obtenir ce Missionnaire, il s'apperçut bientôt qu'il avoit peu à esperer de leur disposition à embrasser la Foy. Non-seulement ils l'obligerent de nager pendant tout le voyage, en sorte qu'il étoit contraint de prendre sur son sommeil pour réciter son Office; mais ils pousserent encore la brutalité jusqu'à lui jetter son Breviaire dans l'eau. D'ailleurs les vivres leur ayant manqué, comme il arrive presque toujours aux Sauvages, le P. Mesnard se trouva reduit à une telle extrêmité, que la nourriture la plus insipide & la plus dégoûtante étoit devenuë pour lui un mets délicieux.

Ses conducteurs s'étoient attendus à rencontrer, en entrant dans le Lac Supérieur, des Sauvages, qui leur donneroient des rafraîchissemens, & ils furent frustrés de cette esperance. Quelque-tems après un Arbre en tombant brisa le Canot, où étoit le Missionnaire, & on le laissa seul en cet endroit avec trois Hommes sans vivres. Par bonheur, ils apperçurent quantité d'ossemens sur le rivage; ils les pilerent & en firent une espece de bouillie, qui les sustenta pendant quelque-tems. Le Serviteur de Dieu assûroit dans une Lettre, qu'on reçut après sa mort, que rien n'avoit plus servi à le soûtenir au milieu de tant de croix, que ces paroles, qui lui avoient été dites par M. l'Evêque de Petrée, qu'il avoit rencontré entre les Trois Rivieres & Montreal: „ Toutes sortes de raisons, mon cher Pere, devroient vous retenir „ ici; mais Dieu plus fort que toutes nos raisons vous veut dans „ le Pays, où vous allez.

Au bout de six jours, on vint le chercher pour le conduire au lieu, qu'on avoit choisi pour y passer l'Hyver, & qui étoit une Anse de la partie Méridionnale du Lac Supérieur. Il y arriva le quinziéme d'Octobre, & lui donna le nom de *Sainte Therese*, dont on celebre la Fête en ce jour. Il y trouva quelques Chrétiens de diverses Nations, qui l'occuperent assez, & il augmenta leur nombre de quelques Ames prédestinées, pour le salut desquelles il lui parut que

la Providence Divine l'avoit conduit dans ces Deſerts. Ce ſont-là de ces reſſorts ſecrets de la bonté de Dieu, qui ne ſe manifeſtent qu'à ceux, dont elle veut bien ſe ſervir pour operer les miracles de ſa Grace, & dont la connoiſſance répand ſur leurs travaux une onction, qu'ils ſont ſeuls capables de goûter. 1662.

Dans la Lettre que j'ai déja citée, l'Homme Apoſtolique ajoûtoit, que la piété de quelques François, qui l'avoient accompagné dans cette expédition, contribuoit encore beaucoup à adoucir le chagrin, qu'il reſſentoit de voir l'endurciſſement de la plûpart de ceux, pour le ſalut deſquels il s'étoit expoſé à tant de riſques. Ces Barbares continuoient toujours à le traiter, comme ils avoient fait pendant la route; & il s'apperçut bientôt que ce qui les empêchoit de l'écouter, quand il vouloit leur parler de la Religion, étoit la crainte d'attirer ſur eux les malheurs, dont les Hurons avoient été accablés; outre que la polygamie étoit fort en uſage parmi eux.

Enfin, après plus de huit mois de ſéjour dans un lieu ſi triſte, & où il n'avoit guéres vécu que de glands & d'écorces d'Arbres pilées, avec un peu d'huile pour tout aſſaiſonnement, il fut appellé par des Hurons, qui s'étoient établis dans l'Iſle *Chagouamigon* (*a*) ou de *S. Michel*, à l'extrémité Occidentale du Lac. Parmi les François de ſa Trouppe, il s'en trouvoit, qui avoient fait ce voyage, & qui mirent tout en œuvre pour le détourner de l'entreprendre: ils l'aſſûrerent, qu'il étoit de cent lieuës au moins; que les chemins étoient affreux, & que dans l'épuiſement, où il étoit, il y avoit de l'imprudence à s'y engager. Il leur répondit, qu'il ne pouvoit pas finir plus glorieuſement ſa courſe, qu'en cherchant à gagner des Ames à Jesus-Christ; & le treiziéme de Juin de l'année 1661. il ſe mit en marche avec un très-ſaint Homme, nommé Jean Guerin, qui depuis vint ans étoit au ſervice des Miſſionnaires.

Il ſe ſépara avec regret des autres François & de ſes Néophytes, qui avoient fait juſqu'alors toute ſa conſolation; il s'attendrit ſur eux en leur diſant adieu, les aſſûra qu'ils ne le reveroient plus ſur la terre, & les laiſſa fort touchés de le voir courir à une mort preſque certaine. Quelques Hu- Sa mort.

(*a*) On donne ordinairement ce nom à une Anſe célébre, qui eſt vis-à-vis de l'Iſle S. Michel; mais c'eſt le nom propre de l'Iſle même.

1667. rons étoient venus pour lui ſervir de guides ; mais comme ils approchoient de leur Village, ils le quitterent en diſant, qu'ils alloient chercher des vivres. Le Pere, qui ſe ſentoit épuiſé, s'arrêta pour les attendre ; mais après avoir attendu quinze jours, ſans qu'il parût perſonne, il s'embarqua dans un Canot, qu'il trouva par hazard au bord d'une Riviere.

Le vintiéme d'Août, il fut obligé de marcher quelque-tems, pour éviter un rapide ; & tandis que ſon Compagnon étoit occupé à porter le Canot, & à le charger, il entra dans le Bois, & s'y égara. Guerin, après l'avoir attendu quelque-tems, ſe mit à crier de toute ſa force pour l'appeller ; il tira enſuite quelques coups de fuſil, & tout cela étant inutile, il fit pluſieurs tours dans le Bois, ſans rien découvrir. Ne ſçachant plus que faire, & perſuadé que les Hurons n'étoient pas loin, il prit le parti de ſe rendre à leur Village, où il arriva effectivement en deux jours. Il fit entendre le mieux qu'il put à ces Sauvages l'accident ſurvenu au Miſſionnaire, & il en engagea un, en lui donnant de la poudre & du plomb, à l'aller chercher ; mais cet homme revint au bout de deux heures, en diſant qu'il avoit vû l'Ennemi.

Idée, qu'on avoit par tout de ſa ſainteté.

C'étoit apparemment une défaite : quoiqu'il en ſoit, on n'a jamais pû ſçavoir au juſte ce qu'étoit devenu le P. Meſnard. Son ſac fut trouvé quelque-tems après entre les mains d'un Sauvage, qui ne voulut pas dire de qui il l'avoit eu ; & au bout de pluſieurs années, ſa ſoutanne & ſon Breviaire furent reconnus dans une Cabanne de Sioux, qui leur rendoient une eſpece de culte, en leur préſentant dans leurs feſtins de tous les mets qu'on ſervoit. C'étoit un effet de la grande réputation de ſainteté, où ce Religieux étoit parmi tous les Peuples de ces quartiers-là. Elle n'étoit pas moindre parmi les François ; & véritablement la Nouvelle France n'avoit point alors de Miſſionnaire plus accompli. Le Ciel l'avoit particulierement doüé d'un talent rare, pour s'inſinuer dans l'eſprit des Sauvages ; ce qui avoit ſur tout paru, dans le peu de tems qu'il avoit paſſé chez les Goyogouins.

Mort de ſon Domeſtique.

Son Domeſtique reſta fort peu de tems avec les Hurons, & retourna joindre les François, qu'il avoit laiſſés à l'Anſe de Sainte Thereſe. Il y paſſa l'Hyver, pendant lequel il baptiſa plus de deux cent enfans moribonds, la plûpart Outoouais.

L'Eté ſuivant, il fit pluſieurs courſes ; & un jour que la pluye l'avoit obligé de ſe mettre à couvert ſous ſon Canot, le fuſil d'un de ſes Compagnons s'étant débandé, le tua, tandis qu'il étoit en priéres ; il n'eut que le tems de prononcer le Saint Nom de JESUS. Tel fut le ſuccès du ſecond voyage que les Outaouais firent avec des Miſſionnaires. Ils n'en ont eu dans la ſuite, que quand ils ſe ſont fixés avec d'autres Sauvages, mieux diſpoſés qu'eux à recevoir l'Evangile, & n'ont pas plus profité des ſecours que le Ciel leur procuroit. De ſorte que juſqu'à préſent, ils n'ont guéres eu de part au Royaume de Dieu, que par les Enfans qu'on a pû baptiſer à la mort. 1662.

Cependant, malgré les dernieres hoſtilités des Onnontagués, le P. le Moyne exerçoit aſſez librement dans ce Canton toutes les fonctions de ſon Miniſtere. Ce n'eſt pas qu'il ne s'aperçût bien d'abord, que tous les eſprits n'étoient pas également portés à la paix ; mais il crut devoir diſſimuler, & cette conduite lui réüſſit. Garakonthié étoit revenu chargé de préſens, & charmé des bonnes manieres des François. Il fut aſſez ſurpris de trouver une partie de ſa Nation dans des diſpoſitions ſi differentes de celles, où il les avoit laiſſés ; & ce qu'il apprit de la défaite du Major de Montreal, le toucha ſenſiblement. Il reconnut même bientôt qu'on ſe mettoit en garde contre lui ; & s'il n'eût eu une fermeté à toute épreuve, il couroit riſque d'être déſavoué par ceux-là mêmes, qui l'avoient député vers le Gouverneur Général.

Le P. le Moyne retourne à Montreal avec tous les Priſonniers François. Conduite de Garakonthié.

Il ſe comporta en cette rencontre avec une prudence & une dexterité, qui auroit fait honneur à un Homme élevé dans le manége de la plus raffinée politique ; & il vint enfin à bout de conſommer ſon ouvrage. Le Traité fut ratifié par les Trois Cantons, & tous le Priſonniers François furent rendus au P. le Moyne, qui les conduiſit à Montreal, à la réſerve d'un ſeul, qui mourut martyre de la chaſteté conjugale. On l'avoit voulu forcer à ſe marier dans la Cabanne, où il étoit eſclave : il s'en étoit défendu ſur ce qu'il avoit une Femme, & ſur ce que ſa Religion ne lui permettoit pas d'en avoir deux. Cette réponſe ne fit point changer de réſolution à ſon Maître, qui après l'avoir ſouvent menacé de le tuer, s'il ne conſentoit à ce qu'il deſiroit de lui, en vint à l'exécution, & lui caſſa la tête.

Le retour des autres, convainquit bien le Baron d'Avau-

1662. gour que Garakonthié avoit négocié de bonne foi ; mais les avis qu'il recevoit de toutes parts de ce qui ſe paſſoit dans les Cantons, lui cauſoient de grandes inquiétudes. Par les derniers Vaiſſeaux, qui étoient partis de Quebec, ce Général & tout ce qu'il y avoit de perſonnes en place dans le Pays, avoient fortement écrit en Cour, pour ſupplier le Roy de prendre ſous ſa protection une Colonie, qui ſe trouvoit abſolument abandonnée & réduite aux derniers abois. Ils avoient chargé de leurs Mémoires le Sieur BOUCHER, qui commandoit aux Trois Rivieres ; & ils eſperoient beaucoup du zéle de cet Officier, qui connoiſſoit mieux que perſonne le Canada, & que ſa vertu rendoit très-propre à ſe faire écouter favorablement du Prince.

M. Boucher va en Cour repreſenter les beſoins de la N. France.

Il fut en effet très-bien reçu de Sa Majeſté, qui témoigna beaucoup de ſurpriſe, en apprenant qu'un ſi bon Pays eût été ſi fort négligé. Elle nomma enſuite M. DE MONTS Commiſſaire pour en faire la viſite & y intimer ſes ordres, & commanda qu'on y envoyât inceſſamment quatre cent Hommes de ſes Trouppes, pour y renforcer les Garniſons des poſtes les plus expoſés. M. de Monts s'embarqua à la Rochelle, dès que la navigation fut libre ; & chemin faiſant, prit poſſeſſion au nom du Roy du Fort de Plaiſance dans l'Iſle de Terre-Neuve. Son arrivée à Quebec y cauſa une grande joye, & par les ſecours préſens, qu'il y amenoit, & par l'eſperance qu'il y donna, que l'année ſuivante il en viendroit de plus conſiderables encore ; mais la Nouvelle France en avoit beſoin de plus d'une ſorte.

Le Roy y envoit du ſecours.

Abus de la Traite de l'Eau-de-Vie. Conduite irreguliere du Baron d'Avaugour à ce ſujet.

Juſques-là les Gouverneurs Généraux avoient aſſez tenu la main à faire exécuter les ordres, qu'ils avoient eux-mêmes donnés de ne point vendre d'Eau-de-vie aux Sauvages ; & le Baron d'Avaugour avoit décerné des peines très-ſeveres contre ceux, qui contreviendroient à ſes Ordonnances ſur ce point capital. Il arriva qu'une Femme de Quebec fut ſurpriſe en y contrevenant, & ſur le champ conduite en priſon. Le P. Lallemant, à la priere de ſes Parens, ou de ſes Amis, crut pouvoir ſans conſequence interceder pour elle : Il alla trouver le Général, qui le reçut très-mal, & qui ſans faire réflexion qu'il n'y a point d'inconſequence dans les Miniſtres d'un Dieu, qui a donné ſa vie pour détruire le péché & ſauver le Pécheur, à agir avec zéle pour réprimer le vice, & à demander grace pour le Criminel, lui répondit bruſquement,

bruſquement, que puiſque la Traite de l'Eau-de-vie n'étoit pas une faute punissable pour cette Femme, elle ne le ſeroit déſormais pour perſonne. 1662.

Un peu plus de ſang-froid lui auroit fait répondre au Supérieur, qu'il faiſoit ſon devoir en implorant ſa clémence pour cette Femme; & que pour lui, le ſien l'obligeoit de faire juſtice: mais il ne conſulta que ſa mauvaiſe humeur & ſa droiture mal entenduë; & ce qu'il y eut de pis, c'eſt qu'il ſe fit un point d'honneur de ne point retracter l'indiſcrete parole, qui lui étoit échapée. Le Peuple en fut bientôt inſtruit, & le déſordre devint extrême. On commença même à invectiver tout haut contre les Confeſſeurs, qui avec une fermeté vraiment ſacerdotale vouloient oppoſer une digue à ce torrent. On n'épargna point l'Evêque de Petrée, qui avoit jugé le mal aſſez grand, pour employer à ſa guériſon les cenſures de l'Egliſe.

Calomnies intentées à ce ſujet contre l'Evêque & les Miſſionnaires.

Comme ces clameurs ne leur firent rien relâcher de leur ſéverité, les plaintes & les invectives redoublerent. Quelques Jeunes Gens ſans religion, récemment arrivés de France, & que l'attention des Paſteurs à veiller ſur leur Troupeau incommodoit beaucoup, ſe joignirent aux Mécontens; on cria de toutes parts que les conſciences étoient gênées, & l'on a été ſurpris, avec raiſon, de voir cette calomnie renouvellée depuis dans un Livre imprimé ſous le nom d'un Religieux. Enfin quelques Particuliers ſe crurent autoriſés à faire ſur cela des Mémoires, & à les envoyer au Conſeil du Roy; mais leurs Requêtes furent d'autant plus mal reçûës, qu'outre qu'on pénétra ſans peine les motifs, qui les faiſoient parler, les faits calomnieux, dont ils avoient voulu appuyer leurs plaintes, furent démentis par des Perſonnes en place, dont le témoignage ne pouvoit pas être ſuſpect.

Scandales arrivés parmi les Sauvages.

D'ailleurs l'Evêque de Petrée, & tout ce qu'il y avoit d'Eccleſiaſtiques en Canada avoient une réputation trop bien établie, pour être entamée par de pareilles accuſations. Mais ſi les Calomniateurs ne trouverent point d'appui à la Cour, le mal n'en fit pas des progrès moins rapides; & le déſordre alla ſi loin, que bientôt on n'écouta plus, ni Evêque, ni Prédicateurs, ni Confeſſeurs, & que, ni les menaces de la colere Divine, ni les foudres de l'Egliſe, ne purent arrêter un torrent, qui avoit rompu ſes digues. Le commerce de l'eau-de-vie étant ouvertement toleré par celui-là-même, qui ſeul pou-

1662. voit le reprimer efficacement, les Sauvages, qui ne ſont pas libres de s'en abſtenir, quand on leur en préſente, & en qui le moindre effet de cette boiſſon, eſt de leur ôter le jugement, ſe porterent à des ſcandales, qui firent verſer bien des larmes à ceux, à qui il en avoit tant coûté pour les engendrer à JESUS-CHRIST.

Envain les Anciens & les Chefs des Bourgades mirent tout en uſage pour arrêter ce furieux débordement ; envain ſupplierent-ils le Gouverneur Général d'interpoſer toute ſon autorité pour les ſéconder en faiſant garder ſes propres Ordonnances ; ils ne gagnerent rien ſur un eſprit prévenu qu'on lui exaggeroit le mal. Ainſi le déſordre alla toujours croiſſant, & gagna les plus fervens Néophytes : de ſorte qu'à la reſerve de quelques-uns, qui s'étoient volontairement condamnés à ne point ſortir de Sylleri, pour ſe préſerver de la contagion ; & de quelques autres, qui pour le même deſſein s'étoient retirés des Trois Rivieres, & refugiés au Cap de la Magdeleine ; tous ces nouveaux Chrétiens, juſques-là ſi exemplaires, & qui faiſoient l'admiration des Infidéles mêmes, devinrent l'opprobre du Chriſtianiſme, qu'ils expoſerent aux blaſphêmes & à la riſée des Ennemis de Dieu.

L'Evêque de Petrée en porte ſes plaintes au Roy.

Alors le ſaint Evêque de Petrée voyant ſon zéle inutile & ſon autorité mépriſée, prit le parti d'aller porter ſes plaintes au pied du Thrône, & paſſa en France. Il fut écouté, & il obtint du Roy tous les ordres, qu'il jugea néceſſaires pour faire ceſſer le commerce ſcandaleux, qui faiſoit tant de ravages dans ſon Trouppeau ; mais le Ciel les avoit déja prevenus, & par un de ces évenemens, qui répandent la terreur dans les ames les plus libertines, on avoit déja eu la conſolation dans la Nouvelle France de voir rentrer dans le devoir la plus grande partie de ceux, qui s'en étoient écartés.

Le fait, que je vais rapporter, eſt ſi extraordinaire, que je n'aurois point balancé à le ſupprimer, ou à paſſer legerement deſſus, ſi le témoignage unanime & conſtant de toute une Colonie, au milieu de laquelle il eſt arrivé, & les prodigieux effets, qu'il a cauſés, dont quelques-uns ſubſiſtent encore, ne lui avoient acquis une notorieté, qui le met à l'abri du plus effronté Pyrrhoniſme. Ce n'eſt pas que je prétende en garantir toutes les circonſtances, dont on a rempli certaines Relations ; il n'y a rien, où l'on ſe permette plus l'exaggeration, que le merveilleux, qui eſt bien conſtaté. Je me bornerai donc aux Mé-

moires les plus sûrs, & où je n'ai rien remarqué, qui ne fût autorisé par une Tradition, dont j'ai connu plusieurs témoins au-dessus de tout reproche. 1662.

Pendant l'automne de 1662. peu de jours après le depart de M. de Petrée, on vit voler dans l'air quantité de feux, sous differentes figures, toutes assez bizarres. Sur Quebec & sur Montreal il parut une nuit un globe de feu, qui jettoit un grand éclat, avec cette difference, qu'à Montreal il sembloit s'être détaché de la Lune, qu'il fût accompagné d'un bruit semblable à celui d'une volée de canons, & qu'aprés s'être promené dans l'air l'espace d'environ trois lieuës, il alla se perdre derriere la Montagne, d'où l'Isle a pris son nom; au lieu qu'à Quebec il ne fit que passer, & n'eut rien de particulier. Phénoménes surprenans. 1663.

Le septiéme de Janvier de l'année suivante une vapeur presqu'imperceptible s'éleva du Fleuve, & frappée des premiers raïons du Soleil, devint transparente, de sorte néanmoins qu'elle avoit assez de corps pour soûtenir deux Parelies, qui parurent aux deux côtés de cet Astre. Ainsi l'on vit en même tems comme trois Soleils, rangés sur une ligne parallelle à l'Horison, éloignés les uns des autres en apparence de quelques toises, & chacun avec son Iris, dont les couleurs variant à chaque instant, tantôt étoient semblables à celles de l'Arc-en-Ciel, & tantôt d'un blanc lumineux, comme s'il y avoit eu derriere un grand feu. Ce spectacle dura deux heures entieres, il recommença le quatorze; mais ce jour-là il fut moins sensible.

Ce que je vais ajoûter n'a pas été aussi public, & chacun en croira ce qu'il jugera à propos; mais je dois faire observer qu'il ne s'agit point de prédictions faites après coup, que celles, qu'on va voir, ont été connuës avant l'evenement; que cet évenement, à en juger par l'effet, qu'il produisit, a tout l'air d'un avertissement du Ciel, & que la conduite ordinaire de la Providence en pareilles occasions, est de faire avertir les Coupables que la Justice divine est prête à lancer la foudre; ainsi le Seigneur en usa-t-il à l'égard des Ninivites, qui parerent le coup, dont ils étoient menacés, par une pénitence exemplaire, & il y a peut-être ici quelque chose encore de plus marqué, comme nous le verrons bientôt. Prédictions d'un Tremblement de Terre.

Quoiqu'il en soit, au commencement de Février de la même année, il se répandit un bruit sourd qu'il y auroit bientôt un Tremblement de Terre, dont on n'avoit point d'exemple dans l'Histoire, & ce bruit étoit fondé sur les discours d'une Per-

1663. ſonne éminente en pieté, qui s'en étoit ouverte à un petit nombre de ſes Amis, & qui ſe donnoit de grands mouvemens pour engager tout le monde à ſe bien mettre avec Dieu, & à travailler de tout ſon pouvoir à calmer le courroux du Ciel juſtement irrité contre la Nouvelle France.

Le troiſiéme du même mois une Algonquine, fervente Chrétienne, étant la nuit dans ſa Cabanne, éveillée & aſſiſe ſur ſon lit, crut entendre une voix, qui diſoit que dans deux jours il arriveroit des choſes inoüies, & le lendemain, comme elle étoit dans la Forêt avec ſa Sœur, faiſant ſa proviſion de bois, elle entendit encore très-diſtinctement la même voix, qui lui dit que le jour ſuivant entre cinq & ſix heures du ſoir la Terre trembleroit d'une maniere terrible. Sa Sœur n'entendit point la voix, & ne s'aperçut de rien.

Une jeune Fille de la même Nation, qui menoit une vie toute Angelique, & à qui ſa pieté & ſa confiance en la vertu de la Croix du Sauveur, avoient mérité la guériſon ſubite d'une maladie, jugée incurable par les Medecins, crut voir en ſonge la nuit du quatre au cinq la Mere de Dieu, qui lui marquoit l'heure & toutes les circonſtances de ce Tremblement. Le ſoir du cinq, très-peu de tems avant qu'il commençât, elle parut comme hors d'elle-même, & ſe mit à crier de toute ſa force par deux fois, *Ce ſera bientôt*, ce qui jetta tous ceux, qui l'entendirent, dans un grand ſaiſiſſement.

Enfin le même jour la Mere Marie de l'Incarnation, cette illuſtre Fondatrice des Urſulines de la Nouvelle France, dont les Ouvrages, ſi généralement eſtimés, font voir qu'elle n'étoit rien moins qu'un eſprit foible, après avoir reçu du Ciel pluſieurs avis de ce qui devoit arriver, & dont elle avoit fait part au P. Lallemant, ſon Directeur, étant ſur les cinq heures & demie du ſoir en Oraiſon (*a*), crut voir le Seigneur irrité contre le Canada, & ſe ſentit en même tems portée par une force ſupérieure à lui demander juſtice des crimes, qui s'y commettoient. Tout ce qu'elle put faire pour adoucir la rigueur de cet ordre, en s'y ſoûmettant, ce fut d'ajoûter de ferventes Prieres pour obtenir du Ciel que les ames ne périſſent point avec les corps.

Un moment après elle ſe ſentit comme aſſûrée que la vengeance divine alloit commencer à éclatter, & que le mépris,

(*a*) Elle raconte tout ceci dans ſes Lettres en tierce Perſonne; mais on a tout lieu de croire que c'étoit d'elle-même qu'elle parloit.

que l'on faiſoit des Ordonnances de l'Egliſe, étoit ſur tout ce qui allumoit la colere divine. Elle aperçut preſqu'auſſitôt quatre Démons aux quatre extrêmités de la Ville de Quebec, qui agitoient la Terre avec une extrême violence, & une Perſonne d'un port majeſtueux, qui de tems en tems lâchoit la bride à leur fureur, puis la retiroit. Dans le même inſtant, le Ciel étant fort ſerein, on entendit dans toute la Ville un bruit ſemblable à celui, que fait un très-grand feu; ce qui obligea tout le monde à ſortir des maiſons. 1663.

Alors on fut extrêmement ſurpris de voir que tous les Edifices étoient ſecoués avec tant de violence, que les toits touchoient preſqu'à terre, tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre; que les portes s'ouvroient d'elles-mêmes & ſe refermoient avec un très-grand fracas; que toutes les Cloches ſonnoient, quoiqu'on n'y touchât point; que les pieux des paliſſades ne faiſoient que ſautiller; que les murs ſe fendoient; que les planchers ſe détachoient, & s'écrouloient; que les Animaux pouſſoient des cris & des hurlemens effroyables; que la ſurface de la Terre avoit un mouvement preſque ſemblable à celui d'une Mer agitée; que les Arbres s'entrelaſſoient les uns dans les autres, & que pluſieurs ſe déracinoient & alloient tomber aſſez loin. Il commence: ſes effets.

On entendit enſuite des bruits de toutes les ſortes; tantôt c'étoit celui d'une Mer en fureur, qui franchit ſes bornes; tantôt celui, que pourroient faire un grand nombre de Caroſſes, qui rouleroient ſur le pavé; & tantôt le même éclat, que feroient des Montagnes de rochers & de marbre, qui viendroient à s'ouvrir & à ſe briſer. Une pouſſiere épaiſſe, qui s'éleva en même-tems, fut priſe pour une fumée, & fit craindre un embraſement univerſel: Enfin, quelques-uns s'imaginerent avoir entendu des cris de Sauvages, & ſe perſuadoient que les Iroquois venoient fondre de toutes parts ſur la Colonie.

L'effroi étoit ſi grand & ſi géneral, que non-ſeulement les Hommes, mais les Animaux mêmes paroiſſoient comme frappés de la foudre; on n'entendoit par tout que cris & que lamentations; on couroit de tous côtés ſans ſçavoir, où l'on vouloit aller; & quelque part qu'on allât, on rencontroit ce que l'on fuyoit. Les Campagnes n'offroient que des précipices, & l'on s'attendoit à tous momens à en voir ouvrir de nouveaux ſous ſes pieds. Des Montagnes entieres ſe dé-

1663. racinerent, & allerent ſe placer ailleurs ; quelques-unes ſe trouverent au milieu des Rivieres, dont elles arrêterent le cours : d'autres s'abîmerent ſi profondément, qu'on ne voyoit pas même la cime des Arbres, dont elles étoient couvertes.

Il y eut des Arbres, qui s'élancerent en l'air avec autant de roideur, que ſi une mine eût joüé ſous leurs racines ; & on en trouva, qui s'étoient réplantés par la tête. On ne ſe croyoit pas plus en ſûreté ſur l'eau, que ſur la terre ; les glaces, qui couvroient le Fleuve Saint Laurent & les Rivieres, ſe fracaſſerent en s'entrechoquant ; de gros glaçons furent lancés en l'air, & de l'endroit, qu'ils avoient quitté, on vit jaillir quantité de ſable & de limon. Pluſieurs Fontaines, & de petites Rivieres furent déſſechées ; en d'autres, les eaux ſe trouverent enſouffrées ; il y en eut, dont on ne put même diſtinguer le lit, où elles avoient coulé.

Ici les eaux devenoient rouges, là elles paroiſſoient jaunes ; celles du Fleuve furent toutes blanches depuis Quebec juſqu'à Tadouſſac, c'eſt-à-dire, l'eſpace de trente lieuës. L'air eut auſſi ſes Phénomenes. On y entendoit un bourdonnement continuel ; on y voyoit, ou l'on s'y figuroit des Spectres, & des Fantômes de feu portant en main des flambeaux. Il y paroiſſoit des flammes, qui prenoient toutes ſortes de figures, les unes de Piques, les autres de Lances, & des Brandons allumés tomboient ſur les toits ſans y mettre le feu. De tems-en-tems des voix plaintives augmentoient la terreur. Des Marſoüins, ou des Vaches marines furent entenduës mugir devant les Trois Rivieres, où jamais aucun de ces Poiſſons n'avoient paru ; & ces mugiſſemens n'avoient rien de ſemblable à ceux d'aucun Animal connu.

En un mot, dans toute l'étenduë de trois cent lieuës de l'Orient à l'Occident, & de plus de cent cinquante du Midi au Septentrion, la Terre, les Fleuves & les rivages de la Mer furent aſſez lontems, mais par intervalles, dans cette agitation, que le Prophéte Roy nous repréſente, lorſqu'il nous raconte les merveilles, qui accompagnerent la ſortie d'Egypte du Peuple de Dieu. Les effets de ce Tremblement furent variés à l'infini ; & jamais peut-être on n'eut plus de ſujet de croire que la Nature ſe détruiſoit, & que le Monde alloit finir.

La premiere ſecouſſe dura une demie-heure, ſans preſque diſcontinuer ; mais au bout d'un quart-d'heure elle com-

mença à se ralentir. Le même jour sur les huit heures du soir il y en eut une seconde aussi violente que la premiere ; & dans l'espace d'une demie-heure, il y en eut deux autres. Quelques-uns en compterent la nuit suivante jusqu'à trente-deux, dont plusieurs furent très-fortes. Peut-être que l'horreur de la nuit, & le trouble où l'on étoit, les firent multiplier, & paroître plus considérables, qu'elles ne l'étoient. Dans les intervalles mêmes de ces secousses, on étoit sur terre comme dans un Vaisseau, qui est à l'ancre ; ce qui pouvoit encore être l'effet d'une imagination effrayée. Ce qui est certain, c'est que bien des personnes ressentirent ces soulevemens de cœur & d'estomach, & ces tournoyemens de tête, qu'on éprouve sur Mer, quand on n'est pas accoûtumé à cet Elément. 1663.

Le lendemain sixiéme, vers les trois heures du matin, il y eut une rude secousse, qui dura lontems. A Tadoussac il plut de la cendre pendant six heures. Dans un autre endroit des Sauvages, qui étoient sortis de leurs Cabannes au commencement de ces agitations, ayant voulu y rentrer, trouverent à sa place une grande marre d'eau. A moitié chemin de Tadoussac à Quebec, deux Montagnes s'applatirent, & des terres, qui s'en étoient éboulées, il se forma une pointe, qui avançoit un demi quart de lieuë dans le Fleuve. Deux François, qui venoient de Gaspé dans une Chalouppe, ne s'apperçurent de rien jusqu'à ce qu'ils fussent vis-à-vis du Saguenay ; mais alors, quoiqu'il ne fît point de vent, leur Chalouppe commença d'être aussi agitée, que si elle eût été sur la Mer la plus orageuse.

Ne pouvant comprendre d'où pouvoit venir une chose si singuliere, ils jetterent les yeux du côté de la terre, & ils apperçurent une Montagne, qui selon l'expression du Prophéte, bondissoit comme un Belier, puis tournoya quelque-tems, agitée d'un mouvement de tourbillon, s'abbaissa ensuite, & disparut entierement. Un Navire, qui suivoit cette Chalouppe, ne fut pas moins tourmenté ; les Matelots les plus assûrés ne pouvoient y rester debout sans se tenir à quelque chose, comme il arrive dans les plus grands roulis ; & le Capitaine ayant fait jetter un ancre, le cable cassa.

Assez près de Quebec, un Feu d'une bonne lieuë d'étenduë parut en plein jour venant du Nord, traversa le Fleu-

1663. ve, & alla disparoître sur l'Isle d'Orleans. Vis-à-vis du Cap Tourmente, il y eut de si grandes avalaisons d'eaux sauvages, qui couloient du haut des Montagnes, que tout ce qu'elles rencontrerent fut emporté. Là-même, & au dessus de Quebec le Fleuve se détourna, une partie de son lit demeura à sec ; & ses bords les plus élevés s'affaisserent en quelques endroits jusqu'au niveau de l'eau, qui resta plus de trois mois fort boüeuse, & de couleur de souffre.

La Nouvelle Angleterre & la Nouvelle Belgique ne furent guéres plus épargnées, que le Pays François ; & dans toute cette vaste étenduë de Terres & de Rivieres, hors le tems des grandes secousses, on sentoit comme un mouvement de poulx intermittant, avec des redoublemens inégaux, qui commençoient par tout à la même heure. Les secousses étoient tantôt précipitées par élancement ; tantôt ce n'étoit qu'une espece de balancement, plus ou moins fort : quelquefois elles étoient fort brusques, d'autrefois elles croissoient par degrés ; & aucune ne finissoit, sans avoir produit quelque effet sensible. Où l'on avoit vû un Rapide, on voyoit la Riviere couler tranquillement & sans embarras ; ailleurs, c'étoit tout le contraire ; des Rochers étoient venus se placer au milieu d'une Riviere, dont le cours paisible n'étoit auparavant rétardé par aucun obstacle. Un Homme marchant dans la Campagne appercevoit tout à coup la Terre, qui s'entr'ouvroit auprès de lui ; il fuyoit, & les crevasses sembloient le suivre. L'agitation étoit ordinairement moindre sur les Montagnes, mais on y entendoit sans cesse un grand tintamare.

Personne ne périt, & tous se convertissent.

La Merveille fut, que dans un si étrange bouleversement, & qui dura plus de six mois, personne ne périt. Dieu vouloit sans doute convertir les pécheurs, & non pas les perdre. Aussi vit-on par tout de grandes Conversions. Tous firent des revûës générales de leur conscience, & plusieurs les firent les larmes aux yeux, & la componction dans le cœur. Des Pécheurs scandaleux déclaroient publiquement les abominations de leur vie passée ; les Ennemis se reconcilierent ; les mauvais commerces cesserent ; & pendant quelque-tems il ne fut plus question de cet odieux trafic, qui avoit été la premiere source de tout le mal. Les jeûnes, les aumônes, les pélérinages, la fréquentation des Sacremens ; rien ne fut oublié pour désarmer la colere du Ciel, qui se laissa enfin fléchir.

Mais,

1663.

Suites du Tremblement.

Mais, quoique la Terre eût recouvré sa premiere tranquillité, on ne se croyoit pas encore au bout de tous ses maux. Plusieurs craignoient que les feux souterains, qui avoient causé de si grandes secousses, n'eussent brûlé la terre, & ne l'eussent mis pour lontems hors d'état de rien produire, outre qu'après les semences faites, il y avoit eu des pluyes si abondantes, qu'on avoit sujet d'appréhender que les grains ne fussent pourris; mais on fut agréablement trompé, & la recolte fut abondante.

On s'étoit encore attendu que tant de terres remuées, de si grandes révolutions dans les eaux, & tant d'exhalaisons dans l'air causeroient des maladies dangereuses; cependant il n'y eut jamais moins de malades. Peu à peu le Pays reprit sa premiere forme dans les endroits, où pour la rétablir il n'eût pas fallu un second Tremblement semblable au premier; car les Montagnes resterent, où elles avoient été transportées; quelques Rivieres ne retournerent point dans leur ancien lit; & parmi les Isles, qui s'étoient nouvellement formées, quelques-unes subsisterent, & s'accrurent même avec le tems par le moyen du limon, qui s'y attacha, & des Arbres, qui s'y arrêterent; mais les autres se dissiperent bientôt par la force du courant.

J'ai remarqué dans mon Journal, que l'Isle *aux Coudres*, qui est à moitié chemin de Tadoussac à Quebec, devint alors beaucoup plus grande, qu'elle n'étoit auparavant; mais il n'est point vrai, comme quelques-uns l'ont avancé, qu'elle ait été formée en entier par une Montagne, qui sauta dans le Fleuve, & à la place de laquelle parut pour la premiere fois le Goufre, qui rend ce passage si dangereux: car il est certain que ce fut Jacques Cartier, qui donna à cette Isle le nom, qu'elle porte. Pour ce qui est du Goufre, comme il n'en est parlé, ni dans les Mémoires de ce Voyageur, ni dans ceux de M. de Champlain, & que l'un & l'autre ne font mention que d'un Grand Courant dans ce Canal, il peut bien avoir été, du moins en partie, un effet du Tremblement de Terre.

Nouvelles propositions des Iroquois.

On conçoit aisément, que tandis que tous les Elémens étoient dans l'agitation, que nous venons de voir, les Iroquois ne songerent pas beaucoup à la guerre: il en parut néanmoins quelques-uns du côté de Montreal; mais ils n'y firent rien de considérable: ils furent mêmes battus en quelques pe-

1663. tites rencontres. D'ailleurs, les Agniers & les Onneyouths reçurent un assez grand échec de la part des Saulteurs, & les trois autres Cantons étoient de nouveau embarrassés à se défendre contre les Andastes. Enfin, la petite vérole se mit dans presque toutes leurs Bourgades, & y fit de grands ravages. Aussi se trouverent-ils plus que jamais disposés à bien vivre avec nous; les Onnontagués demanderent même que les François vinssent reprendre leur ancien Etablissement dans leur Canton, & ils s'offrirent d'envoyer à Quebec autant qu'on voudroit de leurs Filles, pour y être élevées chez les Ursulines, & pour y servir d'ôtages.

Mais dans le tems, qu'on se disposoit à faire partir des Députés pour conclurre cet accommodement, un Huron naturalisé Iroquois répandit dans toutes les Bourgades des bruits, qui firent rompre la négociation. Il arrivoit des Trois Rivieres, où il avoit appris, disoit-il, que des milliers d'Hommes venoient de débarquer à Quebec, & que les François étoient sur le point de venir fondre avec toutes leurs forces sur le Pays Iroquois, resolus de n'y pas laisser une Cabanne sur pied, & d'exterminer toute la Nation.

Arrivée d'un nouveau Gouverneur & d'un Commissaire à Quebec.

Ce qu'il y avoit de vrai en ceci, c'est que M. l'Evêque de Petrée, & M. de MÉSY, que le Roy envoyoit pour relever le Baron d'Avaugour, étoient nouvellement arrivés à Quebec avec des Trouppes. Ces Messieurs étoient encore accompagnés du Sieur GAUDAIS, que le Roy avoit nommé Commissaire pour prendre possession au nom de Sa Majesté de toute la Nouvelle France, dont la Compagnie du Canada lui avoit remis le Domaine le quatorziéme de Février de cette même année; de cent Familles, qui venoient peupler le Pays, & de plusieurs Officiers de Guerre & de Justice.

De quelle maniere la Justice avoit été administrée jusques-là en Canada.

Le Commissaire commença par recevoir le serment de fidélité de tous les Habitans, puis il regla la Police, & fit plusieurs Ordonnances, concernant la maniere de rendre la Justice. Jusques-là il n'y avoit point eu proprement de Cour de Justice en Canada: les Gouverneurs Généraux jugeoient les affaires d'une maniere assez souveraine: on ne s'avisoit point d'appeller de leurs Sentences; mais ils ne rendoient ordinairement des Arrêts, qu'après avoir inutilement tenté les voyes de l'Arbitrage, & l'on convient que leurs décisions étoient presque toujours dictées par le bon sens, & selon les regles de la Loi naturelle, qui est au-dessus de toutes les autres. Le Baron

d'Avaugour en particulier s'étoit fait une grande reputation par la maniere dont il vuidoit tous les differends. D'ailleurs les Creoles du Canada, quoique de race Normande, pour la plûpart, n'avoient nullement l'esprit processif, & aimoient mieux pour l'ordinaire ceder quelque chose de leur bon droit, que de perdre le tems à plaider. Il sembloit même que tous les biens fussent communs dans cette Colonie; du moins on fut assez lontems sans rien fermer sous la clef, & il étoit inoüi qu'on en abusât. Il est bien étrange & bien humiliant pour l'Homme que les précautions, qu'un Prince sage prit pour éloigner les chicanes, & faire regner la justice, ayent presque été l'époque de la naissance de l'une, & de l'affoiblissement de l'autre. 1663.

Il est vrai que dès l'année 1640. il y avoit un Grand Sénéchal de la Nouvelle France, & qu'aux Trois Rivieres il y avoit une Jurisdiction, qui ressortissoit au Tribunal de ce Magistrat d'Epée; mais il paroît que celui-ci étoit subordonné dans ses fonctions aux Gouverneurs Généraux, qui s'étoient toujours maintenus dans la possession de rendre la justice par eux-mêmes, quand on avoit recours à eux & que cela arrivoit souvent. Dans les affaires importantes ils assembloient une espéce de Conseil, composé du Grand Sénéchal, du Supérieur des Jesuites, qui, avant l'arrivée d'un Evêque, étoit le seul Supérieur Ecclesiastique du Pays, & de quelques-uns des plus notables Habitans, ausquels on donnoit la qualité de Conseillers.

Ainsi lorsqu'en 1651. le Sieur Godefroy fut envoyé avec le P. Dreuillettes dans la Nouvelle Angleterre, pour y traiter d'une paix perpétuelle entre les deux Colonies, il fut qualifié dans ses Lettres de Créance de Conseiller au Conseil de la Nouvelle France; mais ce Conseil n'étoit point permanent; le Gouverneur Général l'établissoit en vertu du pouvoir, que le Roy lui en donnoit, & le changeoit, suivant qu'il le jugeoit à propos. Ce ne fut donc qu'en cette année 1663. & après que le Roy eut mis en sa main le Canada, que cette Colonie eut un Conseil fixe établi par le Prince: l'Edit de Création est du mois de Mars de cette année: il portoit que le Conseil seroit composé de M. de Mesy, Gouverneur Général; de M. de Laval, Evêque de Petrée, Vicaire Apostolique dans la Nouvelle France; de M. Robert, Intendant; de quatre Conseillers, qui seroient nommés par ces trois Messieurs, & qui pourroient être changés, ou continués selon leur bon plai-

1663. ſir ; d'un Procureur Général, & d'un Greffier en Chef.

M. Robert, Conſeiller d'Etat, avoit été nommé cette même année Intendant de Juſtice, Police, Finance & Marine pour la Nouvelle France & ſes Proviſions ſont dattées du vint-uniéme Mars ; mais il n'a point fait le voyage du Canada, & M. TALON, qui y arriva en 1665. eſt le premier, qui y ait exercé cet Employ. M. DUCHESNEAU, qui lui ſuccéda en 1675. apporta un Ordre du Roy, en vertu duquel l'Intendant devoit faire dans le Conſeil la fonction de Premier Préſident, laiſſant néanmoins la premiere place au Gouverneur Général, & la ſeconde à l'Evêque. Le nombre des Conſeillers fut en même tems augmenté de deux, & tous les Membres de ce Conſeil eurent des Proviſions de la Cour.

Forme préſente du Conſeil Supérieur.

Les fonctions de Premier Préſident attribuées à l'Intendant, chagrinerent fort le Gouverneur Général ; il fit ſes repreſentations, & ne fut point écouté ; mais il fut ordonné par un Arrêt du Conſeil d'Etat du vint-neuviéme de May 1680. que dans tous les Actes, & dans le Plumitif du Conſeil, le Gouverneur & l'Intendant ne prendroient point d'autre qualité, que celle de leur Charge, ou Office. En 1704. on créa quatre nouveaux Conſeillers, un Clerc & trois Laïques : ainſi le nombre en eſt aujourd'hui de douze, y compris l'Evêque. Il y en a un, qui eſt nommé Premier Conſeiller, & dont les appointemens ſont doubles. C'eſt la Cour, qui le nomme, & ce n'eſt qu'un Grade d'honneur, ſans aucunes fonctions particulieres. Il a huit cent livres par an : les cinq plus anciens en ont quatre-cent, les autres n'ont rien, & il n'y a point d'Epices. Le Procureur Général & le Greffier en Chef ont auſſi des appointemens, mais ils ſont modiques.

Sur quel principe on y juge.

Le Conſeil ſe tient regulierement tous les Lundis au Palais, qui eſt la demeure de l'Intendant, & lorſqu'il eſt néceſſaire de l'aſſembler extraordinairement, c'eſt au même Intendant à en marquer le jour & l'heure ; il doit en faire avertir le Gouverneur Général par le premier Huiſſier. La Juſtice y eſt renduë ſelon les Ordonnances du Royaume, & la Coûtume de Paris. Au mois de Juin de l'année 1679. le Roy autoriſa par un Edit quelques Reglemens de ce Conſeil, & c'eſt ce qu'on appelle dans le Pays *la réduction du Code*. Il ſurvint enſuite quelques difficultés ſur le Jugement des Cauſes de recuſation, & elles furent expliquées par un autre Edit du mois de Mars 1685. où il étoit encore déclaré que les Procès, où les Offi-

ciers du Conſeil ſeroient intéreſſés, ſe renvoyeroient ſur la requiſition de l'une des Parties, par-devant l'Intendant, qui les termineroit avec des Juges, qu'il appelleroit à cet effet. Il fut auſſi permis à ceux, qui voudroient revenir par Requêtes Civiles, de les préſenter ſur ſimple Requête, & il fut donné pouvoir au Conſeil de prononcer en jugeant ſur le Reſcindant & le Reſciſoire en même tems. Enfin par ce même Edit le Conſeil fut autoriſé à juger les Cauſes criminelles au nombre de cinq Juges. 1663.

Des Juſtices Subalternes.

Il y a encore dans cette Colonie trois Juſtices Subalternes; celle de Quebec, celle des Trois Rivieres, & celle de Montreal. Elles ſont compoſées d'un Lieutenant Général, d'un Lieutenant Particulier, & d'un Procureur du Roy. Leurs appointemens ont été reglés par une Déclaration de Sa Majeſté du douziéme de May 1678. Les Notaires, Huiſſiers & Sergens ont auſſi des gages, ſans quoi ils n'auroient pas de quoi vivre, le caſuel ſe reduiſant preſqu'à rien dans une Colonie ſi pauvre & ſi peu peuplée.

Juſqu'en l'année 1692. la Juſtice particuliere de Montreal appartenoit à Meſſieurs du Séminaire de Saint Sulpice, en qualité de Seigneurs. Ils en donnerent alors leur Démiſſion au Roy, à condition que l'exercice leur en reſteroit dans l'enclos de leur Séminaire, & dans leur Ferme de Saint Gabriël, avec la propriété perpétuelle & incommutable du Greffe de la Juſtice Royale, qui ſeroit établie dans l'Iſle, & la Nomination du premier Juge; ce qui fut accordé par l'Edit de création de la nouvelle Juſtice, datté du mois de Mars de l'année ſuivante 1693. mais quant au dernier article, pour cette fois ſeulement. Telles ont été les attentions du feu Roy, pour procurer à ſes Sujets de la Nouvelle France une Juſtice prompte & facile; & c'eſt ſur le modele du Conſeil Superieur de Quebec, qu'on a depuis établi ceux de la Martinique, de Saint Domingue, & de la Loüiſiane. Tous ces Conſeils ſont d'Epée.

Mort du Baron d'Avaugour.

Le Sieur Gaudais ne devoit pas reſter dans la Colonie: il avoit un ordre exprès de retourner en France par les mêmes Vaiſſeaux, qui l'avoient porté à Quebec, pour rendre au Roy un compte exact du Pays, l'informer de la conduite de l'Evêque & des Eccleſiaſtiques; de l'effet, qu'auroit produit l'établiſſement du Conſeil; de ce qu'il y avoit de réel dans les plaintes, qu'on avoit faites contre le Baron d'Avaugour, & de la maniere, dont M. de Meſy auroit été reçû. Ce Com-

1663. missaire s'acquitta en honnête Homme de sa Charge ; & tout se passa à la satisfaction des Parties. Le terrible fleau, dont le Canada avoit été affligé, avoit remis toutes choses dans l'ordre, & reconcilié tout le monde. Le Baron d'Avaugour, à qui on ne pouvoit reprocher que trop de roideur, & de n'avoir pas voulu revenir de ses préjugés, parut fort content de son rappel, qu'il avoit demandé lui-même : il rentra bientôt après, avec la permission du Roy son Maître, dans le Service de l'Empereur contre les Turcs, & fut tué l'année suivante, en défendant avec beaucoup de gloire le Fort de Serin sur les frontieres de la Croatie.

Nouvelles courses des Iroquois dans le Nord.

1664. Les Iroquois étoient cependant toujours armés ; mais ils ne paroissoient point dans la Colonie. Ils vouloient apparemment voir quel effet produiroient par rapport à eux, les changemens qu'on y avoit faits, & les secours qu'on y avoit reçûs. L'Hyver suivant ils recommencerent leurs courses dans le Nord. & ils y exercerent de grandes cruautés. Garakonthié ne cessoit pourtant point de travailler à la paix ; & la conduite, qu'il avoit tenuë dans tous les tems, donnoit lieu d'esperer qu'on trouveroit toujours dans lui une ressource contre les caprices & la légereté de sa Nation. Il avoit de nouveau rassemblé les Captifs François, qui se trouvoient dans les Cantons, & les avoit envoyés à Quebec, escortés par trente Onnontagués.

Contretems fâcheux. Conduite de Garakonthié.

Comme ceux-ci voyageoient avec toute la sécurité, que sembloit leur permettre une pareille Commission, ils furent surpris par un Parti d'Algonquins, qui les prirent pour des Ennemis, & ne balancerent point à les attaquer. Ils le firent si brusquement, que plusieurs Iroquois furent tués d'abord, & le reste obligé de prendre la fuite. Les François mêmes eurent bien de la peine à s'échaper dans ce désordre. Néanmoins aucun d'eux ne fut blessé. Il y avoit tout lieu de craindre que ce mal-entendu n'eût des suites encore plus funestes ; mais Garakonthié les prévint, & fit entendre raison aux Onnontagués.

Nouvelles propositions de paix : Réponse de M. de Mesy.

On fut agréablement surpris au bout de quelques mois, de voir arriver à Quebec le Chef Goyogouin, dont j'ai déja parlé plusieurs fois, lequel, sans faire aucune mention de la rencontre des Algonquins, présenta à M. de Mesy des Colliers de la part de tous les Cantons, à la réserve de celui d'Onneyouth, & protesta de la sincere disposition, où ils étoient,

de vivre en paix avec lui. Ce Général lui fit un accueil favorable, & il le méritoit ; mais il lui dit, que ſes Prédéceſſeurs ayant été ſi ſouvent trompés par de pareilles propoſitions, il y auroit à lui de l'imprudence de compter ſur ſa Nation ; & il lui laiſſa entrevoir que le deſſein étoit pris de ſe défaire une bonne fois d'un Ennemi, ſi ſouvent reconcilié en apparence, & toujours irréconciliable en effet. 1664.

M. de Meſy croyoit pouvoir le prendre ſur ce ton-là, parce qu'il ſe ſentoit fort, & qu'il ſe tenoit aſſuré de recevoir bientôt un puiſſant ſecours : mais cette même année, il ſe fit dans le voiſinage des Iroquois un changement, qui changea entiérement la ſituation, où ſe trouvoient alors les Iroquois, & auquel on doit attribuer une bonne partie de tout ce que nous avons eu depuis ce tems-là à ſouffrir de l'inſolence de cette Nation. Pour bien entendre ceci, il faut reprendre la choſe de plus haut, & expliquer un peu plus au long ce que je n'ai encore fait qu'indiquer en paſſant. Les Anglois s'emparent de la Nouvelle Belgique.

J'ai dit, que Henry Hudſon avoit découvert en 1609. la Riviere de Manhatte : je ne ſçai ſur quel fondement il ſe crut autoriſé à diſpoſer en Maître de ſa Découverte ; ce qui eſt certain, c'eſt que dès la même année il la vendit aux Etats-Généraux, qui en 1614. commencerent à défricher le Pays, & y envoyerent des Habitans en aſſez grand nombre. Pluſieurs années après le Chevalier Samuel Argall, celui-là même qui avoit chaſſé les François de Pentagoet & de l'Acadie, ayant été pourvû du Gouvernement général de la Virginie, voulut revendiquer le Pays découvert par Hudſon, prétendant que ce Navigateur n'avoit pû le vendre, ni les Etats-Généraux l'acheter, ſans la permiſſion du Roy de la Grande-Bretagne, dont le premier étoit Sujet.

Il envoya donc des Trouppes & des Habitans à Manhatte, & les Hollandois pris au dépourvû, ne purent empêcher que les Anglois ne s'emparaſſent d'une partie de la Nouvelle Belgique ; mais ils ſe maintinrent dans le reſte, & demeurerent ſur tout les Maîtres de la Capitale, qu'ils avoient nommée *le Nouvel Amſterdam*, de la Ville d'Orange, & de deux autres Forts. Les Suedois s'étoient auſſi dès-lors établis dans la partie Méridonnale la plus proche de la Virginie. Or il paroît que juſqu'à cette année 1664. ces trois Nations vécurent en aſſez bonne intelligence. Mais cette même année le Roy d'Angleterre Charles II. ayant été informé que les

1664. Hollandois commençoient à empiéter ſur les Anglois, envoya quatre Commiſſaires avec de bonnes Trouppes, qui ſe rendirent ſans réſiſtance maîtres de Manhatte, ou Nouvel Amſterdam, qu'ils nommerent *New York*; d'Orange, qu'ils appellerent *Albany*; de la Ville d'*Araſapha*, & du Château de *Lavare*.

Il y eut enſuite un accommodement entre les Anglois & les Hollandois; pluſieurs de ceux-ci conſentirent à reconnoître le Roy de la Grande-Bretagne pour leur Souverain, & à cette condition furent conſervés dans la poſſeſſion de tous leurs biens. Sa Majeſté Britannique, pour dédommager les Etats-Généraux, leur conceda l'Habitation de *Surinam* au voiſinage de la Guyanne; & les Suedois garderent auſſi quelques-unes de leurs Places. Depuis ce tems-là la Nouvelle Belgique a pris le nom de *Nouvelle York*, & les François du Canada n'ont point tardé à s'appercevoir que les Iroquois, en changeant de voiſins, étoient devenus moins traitables, ayant bientôt reconnu que l'antipathie des deux Nations Européennes, entre leſquelles ils étoient ſitués, leur feroit toujours trouver dans l'une des ſecours capables de les garantir de l'oppreſſion de l'autre.

Nouveaux troubles en Canada.

On n'avoit pas encore eu en Canada le loiſir de faire attention à ce qui venoit de ſe paſſer dans la Nouvelle York; d'ailleurs les ſecours, que le Roy avoit déja envoyés dans la Nouvelle France, & plus encore les mouvemens, qu'on ſe donnoit pour ſoûtenir ces premieres avances, faiſoient eſperer que nous ſerions bientôt en état de donner la loi aux Iroquois; mais par malheur le concert, qu'on ſe flattoit d'avoir établi entre tous ceux, qui avoient le plus de part aux affaires, fut de peu de durée; & lorſqu'on y penſoit le moins, le nouveau Gouverneur Général ſe brouilla avec l'Evêque de Petrée, & avec tout ce qu'il y avoit de perſonnes en place dans la Colonie.

J'ai dit que ce Prélat étoit paſſé en France pour ſe plaindre du Baron d'Avaugour: non-ſeulement il avoit obtenu le rappel de ce Général, mais le Roy avoit même porté la complaiſance juſqu'à lui laiſſer le choix de ſon Succeſſeur. M. de Meſy, Major de la Citadelle de Caën, faiſoit profeſſion d'une haute piété: M. de Petrée, qui l'avoit connu particulierement, jetta les yeux ſur lui, le propoſa au Roy, & Sa Majeſté l'agréa. Mais à peine fut-il en place, qu'il parut tout un autre Homme, ou que ceux, qui avoient abuſé du

du foible de ſon Prédéceſſeur, profiterent du ſien, (car où eſt l'Homme, qui n'en ait pas quelqu'un ?) pour le porter à de plus grands excès encore contre l'Evêque, & contre ceux, qui penſoient comme ce Prélat. 1664.

La Métamorphoſe fut ſi ſubite, & le feu de la diviſion s'alluma à un point, que ce fut une néceſſité d'y apporter un prompt remede. On ne douta point au Conſeil du Roy que M. de Meſy ne fût coupable, ſur tout lorſqu'on vit à la tête de ſes Accuſateurs deux des principaux Membres du Conſeil, à ſçavoir le Sieur de Villeray Conſeiller, & le Sieur Bourdon Procureur Général, tous deux d'une probité & d'une ſageſſe reconnuës, & que le nouveau Gouverneur avoit fait embarquer ſans aucune forme de Juſtice. On ne laiſſa pourtant pas de faire auſſi attention aux Mémoires, qu'il avoit envoyés au Miniſtre pour ſa défenſe ; & quoiqu'ils ne l'euſſent pas juſtifié, ils firent naître des ſoupçons, dont quelques perſonnes eurent dans la ſuite bien de la peine à revenir. Conduite violente de M. de Meſy.

Il avoit ſur tout fort inſiſté ſur le grand crédit que les Jeſuites avoient dans la Colonie ; & comme la Cour ne s'étoit guéres mêlée juſques-là des affaires de la Nouvelle France, qu'elle avoit en quelque façon abandonnée à la Compagnie du Canada, & que dans les Relations, qu'on en recevoit toutes les années, & qui ſe répandoient par tout, il étoit beaucoup parlé de ces Miſſionnaires, que leurs fonctions obligeoient d'entrer dans toutes les affaires, qui regardoient les Sauvages, bien des Gens ſe perſuaderent, que les plaintes du Gouverneur n'étoient pas ſans fondement : on jugea de ce qui étoit par ce qui pouvoit être, & on conclut que des perſonnes, qui avoient un ſi grand crédit, devoient, naturellement parlant, mettre tout en uſage pour le conſerver, & pouvoient bien en abuſer quelquefois.

D'autre part, on étoit fort perſuadé dans le Conſeil, & on ne faiſoit même aucune difficulté de le publier, que la Nouvelle France leur avoit en bonne partie l'obligation de s'être ſoûtenuë dans les circonſtances fâcheuſes, où elle s'étoit trouvée : on les y eſtimoit néceſſaires par rapport aux Naturels du Pays, qui ne connoiſſoient qu'eux, & dont on ne pouvoit s'aſſûrer que par leur moyen : enfin, M. de Meſy, en récriminant, ne s'étoit pas diſculpé, & l'Evêque de Petrée avançoit contre lui des faits, dont il ne ſe purgeoit point. M. Col- Il eſt révoqué.

1664. bert crut donc qu'il falloit le rappeller, ſauf à prendre de bonnes précautions pour donner des bornes à la puiſſance des Eccleſiaſtiques & des Miſſionnaires, ſuppoſé qu'on vérifiât qu'elle alloit trop loin ; & dans cette vûë, il ſongea à choiſir pour la Colonie des Chefs, qui fuſſent de caractere à ne donner aucune priſe ſur leur conduite, & à ne pas ſouffrir qu'on partageât avec eux une autorité, dont il convenoit qu'ils fuſſent ſeuls revêtus. Ainſi, M. de Meſy fut révoqué : mais avant que de parler du Succeſſeur, qu'on lui nomma, il eſt à propos de reprendre ce que nous avons déja dit du changement, qui s'étoit fait dans le Gouvernement du Canada, par la ſuppreſſion de la Compagnie, qui en avoit eu le Domaine pendant trente-cinq ans, & c'eſt ce que nous allons voir dans le Livre ſuivant.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE NEUVIE'ME.

NOus avons vû dans quel état de foibleſſe & de langueur la Compagnie des Cent Aſſociés érigée en 1628. pour l'Etabliſſement du Canada, quoiqu'une des plus puiſſantes, qui ait jamais été formée, ſoit pour le nombre, ſoit pour la qualité de ſes Membres, ſoit pour les Privileges, qui lui furent accordés, avoit néanmoins laiſſé cette Colonie. Elle ſe laſſa même bientôt du peu de dépenſe, qu'elle y faiſoit; & dès l'année 1644. elle abandonna aux Habitans la Traitte de la Pelleterie, qui étoit preſque le ſeul avantage, qu'elle en tirât, ne ſe réſervant pour ſon Droit de Seigneurie, qu'une redevance annuelle d'un millier de Caſtors. 1664.

Enfin en 1662. ſe trouvant réduite à quarante-cinq Aſſociés, elle remit purement & ſimplement tous ſes droits à Sa Majeſté, qui peu de tems après comprit la Nouvelle-France dans la conceſſion, qu'elle avoit faite des Colonies Françoiſes de l'Amerique en faveur de la Compagnie des Indes Occidentales, avec le droit de nommer les Gouverneurs & tous les Officiers. Il eſt vrai, que comme cette nouvelle Compagnie, dit M. Colbert dans un Mémoire, que j'ai eu entre les mains,

Le Roy céde le Canada, que la Compagnie des cent Aſſociés lui avoit remis, à une nouvelle Compagnie.

1664. n'avoit pas encore assez de connoissance des Sujets propres à remplir les premiers Postes : Elle supplia le Roy d'y pourvoir, jusqu'à ce qu'elle pût être en état d'user du Privilege, que Sa Majesté avoit eu la bonté de lui accorder ; & ce fut en conséquence de cette priere, que M. de Mesy fut nommé Gouverneur Général, & M. Robert Intendant de la Nouvelle France.

M. de Tracy est nommé Vice-Roy de l'Amérique par Commission.

Le dix-neuviéme de Novembre de la même année 1663. le Roy fit expédier un Brevet de Lieutenant Général, avec le Pouvoir & la Commission de Viceroy dans l'Amerique, en faveur d'Alexandre DE PROUVILLE, Marquis de TRACY, Lieutenant Général de ses Armées, & lui donna ordre de se transporter aux Isles du Vent, de passer ensuite à Saint-Domingue, puis de se rendre dans la Nouvelle France, & d'y demeurer autant de tems, qu'il seroit nécessaire pour régler toutes choses dans cette Colonie, pour l'établir solidement au dedans, & pour l'assûrer au dehors, en mettant les Iroquois à la raison.

M. de Tracy partit au commencement de l'année suivante ; & ce fut peu de tems après son départ, qu'on reçut à la Cour les plaintes de M. de Petrée & du Conseil Supérieur de Quebec contre M. de Mesy. Sa Majesté étoit en même tems suppliée d'envoyer dans la Nouvelle France des Familles pour la peupler, & de les choisir dans l'Isle de France, dans la Normandie, la Picardie, & les Provinces circonvoisines, parce que les Peuples, disoit-on, y étoient laborieux, industrieux, pleins de Religion, au lieu que dans les Provinces les plus proches des Ports, où se faisoient les embarquemens, il y avoit beaucoup d'Hérétiques, & les Habitans y étoient moins propres à la culture des Terres.

M. de Courcelles est nommé Gouverneur de la N. France, & M. Talon, Intendant.

Dès que le Roy se fut déterminé à rappeller M. de Mesy, il lui donna pour Successeur Daniel de REMI, Seigneur de COURCELLES, Officier de mérite & d'expérience, & S. M. choisit pour prendre la place de M. Robert, M. TALON, qui étoit Intendant en Hainaut. Le vint-uniéme de Mars 1665. les Provisions de ces Messieurs furent signées, & on y joignit une Commission particuliere pour informer, conjointement avec le Marquis de Tracy, contre M. de Mesy, avec ordre, au cas, qu'il fût trouvé coupable des faits, dont il étoit accusé, de l'arrêter, & de lui faire son procès. Enfin les ordres furent donnés pour lever des Habitans, & pour faire embarquer le Regiment de

1665.

Carignan-Salieres, nouvellement arrivé de Hongrie, où il s'étoit fort distingué dans la guerre contre les Turcs, & qui étoit destiné pour la faire aux Iroquois. 1665.

M. de Tracy arriva à Quebec au mois de Juin, avec quelques Compagnies du Régiment de Carignan, qui l'avoient accompagné aux Isles, & il en détacha une partie avec des Sauvages, sous la conduite du Sieur DE TILLI DE REPENTIGNY, Capitaine, pour donner la chasse aux Iroquois, qui avoient recommencé leurs courses. Il n'en fallut pas davantage pour obliger ces Barbares à faire retraite; & le fruit de cette premiere Expédition fut que les recoltes se firent en toute sûreté. Le reste du Régiment de Carignan, à quelques Compagnies près, arriva avec M. de SALIERES, qui en étoit Colonel, sur une Escadre, qui portoit aussi MM. de Courcelles & Talon, un grand nombre de Familles, quantité d'Artisans, des Engagés, les premiers Chevaux, qu'on ait vûs en Canada; des Bœufs, des Moutons, en un mot, une Colonie plus considérable que celle, qu'on venoit renforcer.

Grand secours arrivé en Canada: les Iroquois se retirent.

Le Viceroi ne perdit point de tems: dès qu'il eut reçu ces secours, il se mit à la tête de toutes les Troupes, & les mena à l'entrée de la Riviere de Richelieu, où il les fit travailler en même-tems à la construction de trois Forts. Le premier fut placé à l'endroit même, où avoit été celui de Richelieu, bâti par le Chevalier de Montmagny, & dont il ne restoit guéres que les ruines. M. DE SOREL, Capitaine dans Carignan, en fut chargé, & y fut laissé pour Commandant: c'est depuis ce tems-là que la Riviere a pris son nom, qu'il avoit donné au Fort. Le second fut bâti au pied du Rapide, que j'ai dit qu'on trouve en remontant la Riviere: on lui donna le nom de *Saint Louis*; Mais M. DE CHAMBLY, Capitaine dans le même Régiment, qui en eut la direction & le commandement, ayant depuis acquis le terrein, où il étoit situé, tout ce Canton, & le Fort de pierres, qu'on a depuis construit sur les ruines de l'ancien, portent présentement le nom de *Chambly*.

Forts construits dans la Riviere des Iroquois.

M. de Salieres se chargea du troisiéme, qu'il appella le Fort de *Sainte Therese*, parce qu'il fut achevé le jour de la Fête de cette Sainte: il étoit trois lieuës plus haut que le second; & le Colonel y choisit son Poste. Ces travaux furent finis avec une diligence extréme; & il est vrai que par-là on jetta d'abord

1665. la frayeur parmi ſes Iroquois, mais ils en revinrent bientôt : on ne leur bouchoit qu'un paſſage pour entrer dans la Colonie, & ils ne tarderent point à s'en ouvrir pluſieurs autres. Si au lieu de ces trois Forts, on en eut fait un bon à Onnontagué, ou dans le Canton d'Agnier, & qu'on eut eu ſoin d'y entretenir toujours une nombreuſe Garniſon, on les eût beaucoup plus embarraſſés. Celui, qui ſubſiſte aujourd'hui à Chambly, ne laiſſe pas de couvrir la Colonie du côté de la Nouvelle York, & des Iroquois Inférieurs.

Memoire de M. Talon envoyé à M. Colbert.

Pendant ce tems-là M. Talon étoit reſté à Quebec, où il ne demeuroit pas oiſif. Il s'y inſtruiſit parfaitement des forces, de la nature, & des reſſources du Pays, & dès le quatriéme d'Octobre il avoit achevé un Mémoire raiſonné, qu'il addreſſa à M. COLBERT. Il lui apprenoit que M. de Meſy étoit mort, avant que la nouvelle de ſa révocation fût arrivée en Canada ; qu'il avoit été jugé à propos entre M. de Tracy, M. de Courcelles & lui, de ne point informer contre la conduite de ce Gouverneur, & que l'Evêque de Petrée, les Eccléſiaſtiques, le Conſeil Supérieur, en un mot, tous ceux, qui s'étoient déclarés ſes Parties, n'ayant point fait de nouvelles inſtances à ce ſujet, ils avoient cru que Sa Majeſté ne trouveroit point mauvais que ſes fautes fuſſent enſevelies avec lui dans ſon tombeau.

Il parle enſuite de M. de Tracy, & dit que l'âge & les infirmités de ce Vice-Roy faiſoient beaucoup craindre que le Pays ne le poſſedât pas lontems ; qu'il ne ſe ménageoit point du tout, & que quand il n'auroit que trente ans, il ne pourroit pas ſe donner plus de mouvemens, qu'il s'en donnoit : que ſon grand talent pour l'Employ, que Sa Majeſté lui avoit confié, le rendoit néanmoins fort néceſſaire à la Nouvelle France, & que ſon avis, ſuppoſé qu'il demandât ſon congé, étoit que le Roy ne lui donnât point le dégoût d'un refus, mais l'engageât à continuer ſes ſervices, en lui laiſſant la liberté du retour, & en témoignant qu'il lui feroit plaiſir de n'en uſer, qu'après avoir reconnu que ſon abſence n'apporteroit aucun préjudice aux affaires de la Colonie.

Il s'expliquoit en peu de mots ſur M. de Courcelles, dont il faiſoit auſſi un fort bel éloge, & il n'en a rien rabbatu dans le tems même des démêlés, qu'il eut avec ce Gouverneur dans la ſuite. Enfin pour venir à ce qui concernoit la Colonie, il dit nettement qu'il ne connoiſſoit point, pour un grand Miniſtre comme lui, de plus glorieuſe occupation, que les ſoins, qu'il donneroit

roit à ce pays, n'y en ayant point dans l'Amérique, qui pût devenir plus utile au Royaume. 1665.

*» Mais, continue-t-il, ſi Sa Majeſté veut faire quelque choſe du Canada, il me paroît qu'elle ne réüſſira, qu'en le retirant des mains de la Compagnie des Indes Occidentales ; & qu'en y donnant une grande liberté de Commerce aux Habitans, à l'excluſion des ſeuls Etrangers. Si au contraire elle ne regarde ce Pays, que comme un lieu de Commerce, propre à celui des Pelleteries, & au débit de quelques Denrées, qui ſortent de ſon Royaume ; l'émolument, qui en peut revenir, ne vaut pas ſon application, & mérite très-peu la vôtre. Ainſi, il ſembleroit plus utile d'en laiſſer l'entiere direction à la Compagnie en la maniere, qu'elle a celle des Iſles. Le Roy en prenant ce parti, pourroit compter de perdre cette Colonie ; car ſur la premiere déclaration, que la Compagnie a faite, de ne ſouffrir aucune liberté de commerce, & de ne pas permettre aux Habitans de faire venir pour leur compte des denrées de France, même pour leur ſubſiſtance, tout le monde a été revolté. La Compagnie, par cette conduite, profitera beaucoup en dégraiſſant le Pays ; & non-ſeulement lui ôtera le moyen de ſubſiſter, mais ſera un obſtacle eſſentiel à ſon établiſſement. «

Garakonthié à Quebec.

Sur la fin de Décembre, M. de Tracy étant de retour à Quebec, Garakonthié y arriva avec des Députés de ſon Canton, & de ceux de Goyogouin & de Tſonnonthouan : il fit de fort beaux préſens à ce Général, & l'aſſûra de la parfaite ſoumiſſion des Trois Cantons. Il parla avec modeſtie, mais avec dignité des ſervices, qu'il avoit rendus aux François ; puis il pleura à la maniere du Pays le P. le Moyne, qui étoit mort depuis peu, & pour qui la Nation Iroquoiſe a conſervé une grande eſtime. Il dit à ce ſujet des choſes ſi touchantes & ſi ſpirituelles, que le Viceroy & tous les Aſſiſtans en furent extrêmement ſurpris : il conclut en demandant la paix, & la liberté de tous les Priſonniers, que nous avions faits ſur les Trois Cantons, depuis le dernier échange.

La guerre eſt réſoluë contre les Agniers & les Onneyouths.

M. de Tracy l'écouta avec bonté, & lui fit en particulier & en public beaucoup d'amitié ; il lui accorda toutes ſes demandes à des conditions très-raiſonnables, & il le congédia, auſſi-bien que les autres Députés, chargés de préſens. Le ſilence des Agniers & des Onneyouths, & plus encore leur conduite paſſée, ne laiſſoit aucun doute ſur leur mauvaiſe 1666.

1666. volonté ; & il fut réſolu d'aller au plûtôt leur apprendre qu'on étoit en état de les punir de leurs inſultes, & de leurs perfidies. Deux Corps de Trouppes furent commandés pour leur donner la chaſſe ; & M. de Courcelles voulut conduire le premier, qui étoit le plus conſidérable : le ſecond marcha ſous les ordres de M. de Sorel.

Les Onnevouths ſe ſoumettent.

Le Canton d'Onneyouth fut allarmé de ces préparatifs, & envoya des Députés à Quebec pour détourner l'Orage, qui le menaçoit. Il paroît même par quelques Mémoires, que ces Députés avoient un plein Pouvoir, pour agir au nom des Agniers ; mais ceux-ci avoient encore des Partis en campagne, & l'un de ces Partis ſurprit & tua trois Officiers, MM. DE CHASY, CHAMAT, & MARIN, dont le premier étoit Neveu de M. de Tracy. Ce ne fut pourtant pas ce funeſte accident, qui rompit tout-à-fait la Négociation commencée par les Députés d'Onneyouth, mais la brutalité d'un Chef Agnier.

Brutalité d'un Chef des Agniers punie ſur le champ.

M. de Sorel étant ſur le point de tomber ſur une Bourgade de ce Canton, rencontra une Trouppe de ſes Guerriers, qui avoient à leur tête le Bâtard Flamand. Il ſe diſpoſoit à le charger, lorſque ce Capitaine, ſe voyant fort inferieur aux François, & ne trouvant nul moyen d'échaper, prit le parti d'aborder Monſieur de Sorel, & lui dit d'un air fort aſſûré, qu'il alloit à Quebec traiter de la paix avec M. de Tracy. M. de Sorel le crut, & le conduiſit lui-même au Viceroy, qui le reçut bien. Un autre Chef Agnier arriva peu de jours après à Quebec, & ſe donna encore pour Député de ſon Canton. Alors on ne douta point que les Agniers ne fuſſent véritablement diſpoſés à la Paix : mais un jour, que M. de Tracy avoit invité les deux prétendus Députés à ſa Table, le Diſcours étant tombé ſur la mort de M. de Chaſy, le Chef Agnier levant le bras, dit que c'étoit ce bras, qui avoit caſſé la tête au jeune Officier. On peut juger quelle fut l'indignation de tous ceux, qui étoient préſens. Le Viceroy dit à cet Inſolent Sauvage, qu'il ne tuëroit plus perſonne ; & ſur le champ le fit étrangler par le Bourreau, en préſence du Bâtard Flamand, qu'il retint Priſonnier.

Expédition de M. de Courcelles

D'autre part M. de Courcelles, qui ne ſçavoit rien de ce qui ſe paſſoit dans la Capitale, étoit entré dans le Canton d'Agnier ; mais avant que de commencer les hoſtilités, il jugea

jugea à propos d'aller s'aboucher avec le Commandant de Corlar, Bourgade de la Nouvelle York, & il tira parole de cet Officier, qu'il ne donneroit aucun ſecours aux Iroquois. Il ſouffrit beaucoup dans ce Voyage, qu'il fit au cœur de l'Hyver, les Raquettes aux pieds, & portant lui-même ſes proviſions & ſes armes, comme le dernier des Soldats, dont pluſieurs, qui étoient nouvellement arrivés de France, furent eſtropiés par le froid. Un peu plus d'experience lui auroit appris, que tandis, qu'il prenoit à ſi grands frais une précaution inutile, il manquoit ſon coup. Il s'en apperçut bientôt; car étant entré dans le Canton d'Agnier, il en trouva tous les Villages entierement deſerts: les Enfans, les Femmes & les Vieillards, s'étoient mis en ſûreté dans les Bois; & tous les Guerriers avoient marché contre d'autres Nations, en attendant l'iſſuë des Négociations commencées par les Onneyouths. Il y eut néanmoins quelques eſcarmouches pendant la nuit entre les nôtres, & des Coureurs Agniers, dont quelques-uns furent tués, & d'autres demeurerent Priſonniers: aucun François n'y fut bleſſé; mais un Officier & quatre ou cinq Soldats périrent dans cette Expédition, je ne ſçai par quel accident.

1666. contre les Agniers.

M. de Courcelles trouva à ſon retour les préparatifs de l'Armement contre les Onneyouths & les Agniers fort avancés. Six cent Soldats de Carignan, un pareil nombre de Canadiens, & environ cent Sauvages de differentes Nations, compoſoient l'Armée de M. de Tracy, qui malgré ſon âge plus que ſeptuagenaire, voulut la commander en perſonne. Deux Piéces de Campagne faiſoient toute ſon Artillerie; mais c'en étoit aſſez pour forcer tous les retranchemens des Iroquois. Au moment, qu'il ſe diſpoſoit à partir, de nouveaux Députés des deux Cantons arriverent à Quebec: il les retint Priſonniers, & ſe mit auſſi-tôt en marche le quatorziéme de Septembre.

M. de Tracy marche contre le même Canton.

M. de Courcelles menoit l'Avant-garde, qui étoit de quatre cent Hommes. M. de Tracy étoit au Corps de Bataille, ayant avec lui le Chevalier de Chaumont, & quantité d'Officiers. Mrs. de Sorel & de Berthier, Capitaines, conduiſoient l'Arriere-garde. On n'avoit pris de proviſions, que ce qu'il en falloit, pour gagner le Pays ennemi, où l'on ſe croioit aſſûré d'en trouver; mais comme on n'eut pas aſſez de ſoin de les ménager, on avoit encore bien du chemin à faire, quand elles

1666.

manquerent abſolument. L'Armée étoit prête à ſe débander, pour aller chercher dequoi vivre, lorſqu'elle entra dans un Bois de Châtaigniers, qui fournirent dequoi ſubſiſter juſqu'à ce qu'on fût arrivé aux premiers Villages Iroquois.

Succès de ſon Expédition.

Le Viceroy s'étoit flatté de ſurprendre ces Sauvages; mais des Algonquins, qui avoient pris le devant ſans ordre, leur avoient donné l'allarme; de ſorte qu'il n'étoit reſté dans les Villages qu'un petit nombre de Vieillards & de Femmes, qui n'avoient pû ſuivre les autres dans leur retraite. L'Armée entra dans la premiere Bourgade en ordre de Bataille, Enſeignes déployées, & Tambours battant : tous les Sauvages, qui s'y rencontrerent furent faits Priſonniers, & l'on y trouva des vivres en abondance. Il paroît que ce Canton étoit alors plus riche, qu'il n'a été depuis : on y voyoit des Cabannes bien travaillées, & proprement ornées; il y en avoit de ſix-vint pieds de long, & d'une largeur proportionnée, toutes revêtuës de planches en dedans.

Les Soldats, en viſitant par tout, découvrirent encore des Magaſins creuſés dans la terre, ſuivant la coûtume des Sauvages, & qui étoient tellement remplis de grains, qu'on auroit pû en nourrir toute la Colonie pendant deux ans. Les premieres Bourgades furent réduites en cendres : les deux dernieres étoient un peu éloignées; mais une Algonquine, qui avoit été lontems Eſclave dans ce Canton, ſervit de Guide pour y aller. La plus proche ſe trouva encore ſans Habitans; & ce ne fut que dans la derniere, qu'on rencontra enfin l'Ennemi. Il s'étoit perſuadé, qu'on n'oſeroit l'y venir chercher; & l'appareil extraordinaire, avec lequel il vit les François s'approcher, l'effraya. Il n'oſa attendre qu'il fût attaqué, & s'alla mettre à couvert dans des lieux, où il ne fut pas poſſible de le ſuivre. On s'en vengea ſur les Cabannes, & il n'en reſta pas une ſeule ſur pied dans tout ce Canton.

Il ne s'aſſûra point du Païs.

Il eſt certain que, ſi la frayeur n'avoit pas ſaiſi ces Barbares, l'Armée Françoiſe eût pû ſe trouver dans d'aſſez grands embarras : mais la tête leur tourna; & ils ne ſongerent, ni à profiter de l'avantage, que la ſituation & la connoiſſance des lieux pouvoient leur procurer, ni à brûler ce qu'ils ne pouvoient pas emporter de leurs Grains. D'autre part, M. de Tracy ne jugea pas à propos de s'aſſûrer d'eux par un bon Fort : il ne vouloit que les humilier, & leur apprendre que les François étoient en état de les ſoumettre, quand

ils voudroient, & il y réüſſit : d'ailleurs, perſuadé que par le moyen des Forts, qu'il avoit fait conſtruire ſur la Riviere de Sorel, il avoit mis ſuffiſamment la Colonie à couvert des courſes des Iroquois, il crut, qu'il étoit plus convenable de fortifier & d'augmenter les Etabliſſemens du Fleuve S. Laurent, & c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire avec les Trouppes, qu'il avoit en ſa diſpoſition. 1666.

Ce point étoit un de ceux, qui avoient été plus expreſſément recommandés à MM. de Courcelles & Talon. „ L'une des choſes, qui a apporté plus d'obſtacle à la peuplade du Canada, diſoit M. Colbert dans l'inſtruction, qu'il donnoit à l'Intendant, a été que les Habitans ont fondé leurs Habitations, où il leur a plu, & ſans avoir eu la précaution de les joindre les unes aux autres, pour s'aider & s'entreſecourir. Ainſi ces Habitations étant éparſes de côté & d'autre, ſe ſont trouvées expoſées aux embûches des Iroquois. Pour cette raiſon le Roy fit rendre, il y a deux ans, un Arrêt de ſon Conſeil, par lequel il fut ordonné que doreſnavant il ne ſeroit plus fait de défrichement, que de proche en proche, & que l'on reduiroit nos Habitations en la forme de nos Paroiſſes, autant que cela ſeroit poſſible. Cet Arrêt eſt demeuré ſans effet ſur ce que, pour réduire les Habitans dans des corps de Villages, il faudroit les aſſujettir à faire de nouveaux défrichemens, en abandonnant les leurs. Toutefois comme c'eſt un mal, auquel il faut trouver quelque remede, Sa Majeſté laiſſe à la prudence du Sieur Talon d'aviſer avec le Sieur de Courcelles, & les Officiers du Conſeil Souverain, aux moyens de faire exécuter ſes volontés. La Cour ne veut pas qu'on étende trop la Colonie.

Il y avoit ſans doute de l'inconvenient à s'établir ainſi dans des lieux ſi éloignés les uns des autres, que les Habitans ne fuſſent pas à portée de ſe prêter ſecours en cas d'attaque ; mais il paroît que le plus court pour y remedier étoit de bien fortifier la tête du Pays contre les Ennemis préſens, & contre ceux, qu'il étoit facile de prévoir qu'on ne manqueroit pas d'avoir tôt ou tard ſur les bras. Le Reglement, dont parle ici M. Colbert, a été renouvellé plus d'une fois, mais toujours inutilement. L'intérêt, plus puiſſant que la crainte, a ſouvent porté les Particuliers à ſe placer dans les endroits les plus expoſés, où la facilité de la Traitte leur ôtoit la vûë du péril, & les plus fâcheuſes expériences n'ont pu les rendre ſages.

Pour revenir à M. de Tracy, il auroit bien ſouhaité de pouvoir traiter le Canton d'Onneyouth, comme il venoit de faire

1666. celui d'Agnier ; mais la fin d'Octobre approchoit, & pour peu qu'il eût differé ſon retour, il auroit couru riſque de trouver les Rivieres glacées, & d'être harcelé dans ſa retraite par un Ennemi, qu'il avoit irrité, ſans l'affoiblir beaucoup. Les chemins étoient même déja aſſez mauvais : les Trouppes y eurent beaucoup à ſouffrir, & un Officier ſe noya dans le Lac Champlain avec quelques Soldats.

Le Vice-Roy à ſon arrivée à Quebec, fit pendre pour l'exemple deux ou trois de ſes Priſonniers, & renvoya tous les autres chez eux avec le Bâtard Flamand, après leur avoir témoigné beaucoup de bonté. Il reçut peu de jours après avis que le Sieur de LA VALLIERE, qui commandoit à l'Iſle Royale (*a*), étoit attaqué par les Anglois : c'eſt tout ce que j'en ai pu apprendre. Je ſçai ſeulement que notre Etabliſſement dans cette Iſle étoit alors très-peu de choſe, & qu'elle fut entiérement abandonnée quelques années après.

M. de Tracy retourne en France.

1667. Dès que la navigation fut libre, M. de Tracy repaſſa en France, & le dernier acte d'autorité, qu'il fit dans l'Amérique, fut d'établir la Compagnie des Indes Occidentales dans tous les droits, dont avoit joüi celle des cent Aſſociés. On en eſperoit beaucoup ; mais elle ne prit guére plus à cœur les intérêts de la Nouvelle France, que n'avoit fait la précédente, ainſi que M. Talon l'avoit prevû. Cependant, comme les ſecours, que le Canada avoit reçûs les dernieres années, l'avoient mis ſur un aſſez bon pied, il s'y conſerva quelque tems, & il n'eſt pas même retombé depuis dans l'état de foibleſſe & d'épuiſement, d'où le Roy venoit de le tirer.

Changement dans les affaires par rapport à la Religion.

L'humiliation des Iroquois étoit une conjoncture favorable, dont on pouvoit profiter pour engager, & cette Nation, & toutes les autres à ſe rendre dociles aux inſtructions des Miſſionnaires ; & la politique concouroit avec la Religion à ne la point laiſſer échaper ; mais les mœurs changerent dans la Colonie à meſure, qu'on s'y crut plus en ſûreté ; ce zéle pour la converſion des Infidéles, dont tous les Habitans avoient paru juſques-là auſſi animés, que les Ouvriers Evangeliques, ſe ralentit peu à peu dans les premiers ; & les ſeconds ne trouverent plus toujours dans les Chefs le même apuy, qu'ils avoient trouvé dans leurs Prédéceſſeurs. De ſorte qu'ils ſe virent preſque réduits à regretter ces tems d'orage & de calamité, où leur liberté & leur vie même ne tenoient à rien, & où leur ſang, mêlé

(*a*) L'Iſle de Cap Breton.

avec leurs sueurs, multiplioient les Chrétiens à vûë d'œil.

1667.

Le relâchement gagna les Néophytes, mais il fit d'abord des progrès assez insensibles. Plusieurs Bourgades Sauvages se soûtinrent même dans leur premiere ferveur, tant qu'elles subsisterent; mais les maladies en ayant bientôt dépeuplé quelques-unes; d'autres s'étant dissipées, sans qu'on en ait jamais bien pu sçavoir la cause, on ne fit rien pour les rétablir. Parmi les François, au tems, dont je parle, la pieté s'étoit si bien affermie depuis le Tremblement de Terre, dont on ressentit encore en 1665. quelques secousses, accompagnées de ces Météores, qui effrayent toujours la Multitude, quelque naturels qu'ils soient, qu'elle causa de l'admiration à ceux, qui arriverent de France les années suivantes.

En quel état elle se trouvoit alors parmi les Sauvages & les François.

On remarque même que parmi les nouveaux venus, les plus libertins ne pouvoient tenir lontems contre les exemples de vertus, qu'ils avoient sans cesse devant les yeux, & qu'au bout de six mois plusieurs n'étoient plus reconnoissables, & ne se reconnoissoient plus eux-mêmes. Les Soldats ne parloient de la guerre des Iroquois, que comme d'une guerre sainte, du succès de laquelle dépendoit la conversion des Infidéles. Deux Ecclesiastiques & deux Jesuites, qui accompagnerent M. de Tracy dans son Expédition, ont assûré à leur retour que bien des Maisons Regulieres n'étoient ni mieux reglées, ni plus édifiantes, que l'avoit été cette petite Armée. Aussi avoit-elle un Chef, dont les vertus Chrétiennes auroient fait honneur aux Religieux les plus parfaits. Il en a laissé dans la Nouvelle France des marques, qui ne s'y effaceront jamais, & une odeur de pieté, dont l'impression dure encore.

Toute l'Isle de Montreal ressembloit à une Communauté Religieuse. On avoit eu dès le commencement une attention particuliere à n'y recevoir que des Habitans d'une regularité exemplaire, ils étoient d'ailleurs les plus exposés de tous aux courses des Iroquois, & ainsi que les Israëlites, au retour de la captivité de Babylone, ils s'étoient vû obligés en bâtissant leurs Maisons, & en défrichant leurs Terres, d'avoir presque toujours leurs outils d'une main, & leurs armes de l'autre; pour se défendre d'un Ennemi, qui ne fait la guerre, que par surprise; ainsi les allarmes, qui les tenoient toujours en crainte, avoient beaucoup servi à conserver leur innocence, & à rendre leur piété plus solide.

Au milieu de tant de sujets de consolation une chose in-

quiettoit extrémement les Miſſionnaires. Rien n'avoit été plus recommandé à M. Talon, que d'engager ces Religieux à inſtruire les Enfans des Sauvages dans la Langue Françoiſe, & à les accoûtumer à notre façon de vivre. J'ai dit plus haut qu'eux-mêmes en avoient eu la penſée pluſieurs années auparavant, & j'ajoûte que c'étoit moins les difficultés, qu'ils avoient rencontrées dans l'exécution de ce projet, qui le leur avoient fait abandonner, que les inconveniens, qu'ils y avoient reconnus, après les premiers eſſais de cette éducation. Ils repreſenterent ces inconveniens à M. Talon, lorſque ce Magiſtrat leur communiqua les Ordres du Conſeil à ce ſujet; mais leurs repreſentations furent mal reçuës; on les attribua à l'envie d'être les ſeuls Maîtres des Sauvages, & de vouloir par-là ſe rendre toujours néceſſaires.

On veut *franciſer* les Sauvages.

Pour leur montrer qu'ils ne l'étoient point, l'Intendant reſolut de ſe paſſer d'eux dans cette affaire, & s'adreſſa à l'Evêque de Petrée, & aux Eccleſiaſtiques de Montreal, qui promirent de faire ce que ſouhaitoit la Cour; mais l'inutilité de leurs efforts juſtifia bientôt les Miſſionnaires, & le Marquis de Tracy ne contribua pas peu dans la ſuite à diſſiper les ombrages, qu'on avoit inſpirés au Miniſtre contr'eux. Il avoit entendu parler du projet, dont il s'agiſſoit, lorſqu'il étoit ſur les lieux; il avoit compris auſſi-bien que les Jeſuites, combien il étoit impratiquable & dangereux, & quoique MM. de Courcelles & Talon perſiſtaſſent dans leurs préjugés, M. Colbert, qui en reconnut enfin l'injuſtice, accorda ſincérement ſon amitié à ces Miſſionnaires, pour qui il avoit toujours eu une véritable eſtime; ſe déclara dans toutes les occaſions leur Protecteur, & leur témoigna juſqu'à la fin de ſa vie une confiance entiere pour tout ce qui regardoit l'exercice de leurs Fonctions.

Pourquoi ce projet ne réuſſit point.

Cependant M. Talon imaginoit tous les jours de nouveaux moyens de faire fleurir la Nouvelle France par le commerce. Il falloit pour cela trouver des retours proportionnés aux avances qu'on avoit faites pour la ſoûtenir, & à l'opinion, qu'il avoit lui-même donnée à la Cour de la bonté du Pays. Il avoit ſurtout fort à cœur les Mines de fer, qu'on aſſûroit y être très-abondantes, & en revenant de France, il s'étoit fait débarquer à Gaſpé, où il croïoit, ſur le témoignage de quelques Voiageurs, trouver de l'argent; mais il fut bientôt détrompé. Il fut plus heureux pour le fer. Dès le mois d'Août de l'année 1666. il avoit envoyé le Sieur de LA TESSERIE dans la Baye

Des Mines de fer.

S. Paul, où ce Mineur découvrit une Mine, qui lui parut très-abondante ; il eſpera même d'y trouver du cuivre, & peut-être de l'argent. Dans le Journal, qu'il fit de ſon voyage, il remarqua que par tout, où il travailla, la Terre étoit encore renverſée par le Tremblement de Terre de 1663. 1667.

M. Talon étant retourné en France en 1668. engagea M. Colbert à ſuivre ces découvertes, & le Sieur de LA POTARDIERE fut envoyé en Canada à ce deſſein. A ſon arrivée à Quebec on lui préſenta des épreuves de deux Mines, que M. de Courcelles s'étoit fait apporter des environs de Champlain & du Cap de la Magdeleine (*a*). L'une étoit en ſable, & l'autre étoit en maſſe : la Potardiere ſe tranſporta ſur les lieux, & à ſon retour à Quebec il déclara qu'il n'étoit pas poſſible de voir des Mines, qui promiſſent davantage, ſoit pour la bonté du fer, ſoit pour l'abondance.

Liberté du commerce publiée en Canada. 1668.

On eſperoit auſſi beaucoup d'une Tannerie, dont les premiers eſſais avoient parfaitement réüſſi ; ce qui, joint à la liberté du Commerce, qui fut publiée cette même année 1668. faiſoit concevoir de grandes eſperances à ceux, qui s'intereſſoient au Canada. Il n'eſt pas encore bien aiſé de ſçavoir, ce qui les a fait évanoüir : il eſt du moins certain que ces mines de fer, que l'œil perçant de M. Colbert & la vigilance de M. Talon, avoient fait découvrir, après avoir preſqu'entierement diſparu pendant plus de ſoixante-dix ans, viennent d'être retrouvées par les ſoins de ceux, qui occupent aujourd'hui leur place, & qui leur reſſemblent trop, pour ne pas donner lieu d'eſperer, qu'ils entreront dans leurs vûës.

Nouveau voyage à l'Oueſt & au Nord.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient dans le centre de la Colonie, de nouvelles Miſſions ſe formoient vers le Lac Supérieur. Fort peu de tems après qu'on eut reçu à Quebec la nouvelle de la mort du P. Meſnard, les mêmes Outaouais, avec leſquels ce Miſſionnaire en étoit parti, y revinrent chargés de Pelleteries ; & comme ils perſiſtoient toujours dans le deſſein d'attirer chez eux les François, afin de s'épargner la peine de faire de ſi grands voyages, ils demanderent encore un Jeſuite, perſuadés que pluſieurs François y voudroient accompagner ces Peres.

Le triſte ſort des deux premiers (*a*), qu'on leur avoit

(*a*) Ce ſont deux Paroiſſes ſituées en deçà des Trois Rivieres.
(*b*) Les PP. Garreau & Meſnard.

1668. donnés, la maniere indigne, dont on ſçavoit qu'ils les avoient traités, ſur tout le dernier ; le peu de fruit qu'il y avoit à eſperer de faire parmi eux ; & le motif, qui les engageoit à faire une telle demande, ne devoient pas ce ſemble permettre au Supérieur Général des Miſſions, de les écouter ; mais les Hommes Apoſtoliques ne ſe conduiſent pas toujours par les regles d'une prudence ordinaire ; & comme ils ſont les inſtrumens de la Grace, qui ne ſe laſſe jamais de frapper à la porte des cœurs les plus ſourds & les plus rébelles à ſa voix ; ils ne ſe croyent jamais permis de négliger les occaſions de la ſeconder ; ils eſperent même, contre toute eſpérance, qu'à la fin elle triomphera.

Le P. Claude ALLOUEZ s'offrit donc à ſuivre ces Barbares. Son offre fut acceptée ; & bien lui en prit de s'être attendu à tout ; il n'eût guéres été plus mal traité de ſes Conducteurs, s'il eût été leur Eſclave : ceux, qui l'avoient reçû dans leur Canot, l'abandonnerent même un jour ſur le rivage : mais ils en furent punis ſur le champ ; à peine s'étoient-ils rembarqués, que leur Canot tourna, & qu'ils ſe noyerent tous. Le Serviteur de Dieu eût compté pour rien tous ces mauvais traitemens, s'il eût pû venir à bout de faire ouvrir les yeux à ces Infidéles ſur leurs ridicules ſuperſtitions ; mais il comprit bientôt qu'il avoit affaire à une Nation perverſe, & que rien ne pouvoit amolir la dureté de ſon cœur.

Superſtitions des Outaouais.

Le feu ayant pris un jour à un Baril de Poudre, qu'ils avoient apporté de Quebec, pluſieurs en furent bleſſés. Au défaut de remedes humains, ils eurent recours au Soleil ; les Jongleurs s'aſſemblerent, & préparerent une eſpece de Fête, qui commença par des Chants accompagnés de quantité d'extravagances : on auroit dit une Trouppe de Phrénétiques ; & cette Scene, qui inſpiroit je ne ſçai quelle horreur, dura fort lontems. Enſuite, dix ou douze des plus Notables, s'aſſirent en rond autour d'un petit feu ; ils pouſſoient de grands cris, & regardoient ſans ceſſe le Soleil, auquel ils paroiſſoient offrir la flamme, ou la fumée de ce feu. Enfin, le plus vieux de la Trouppe ſe leva, & ſe tournant vers cet Aſtre, il le conjura à haute voix, de rendre la ſanté aux Malades.

Dangers & fatigues, qu'eſſuya le P. Allouez dans ce voyage.

Il eut beau faire, le Soleil ne guérit perſonne. Alors, le Miſſionnaire ne pouvant plus ſouffrir ces impiétés, entreprit le plus hardi de la Bande, & lui dit des choſes ſi fortes, qu'un des Malades en fut frappé, & s'adreſſa ſur l'heure au Dieu

des

des Chrétiens, le reconnoiſſant pour l'unique Divinité, qui méritât d'être invoquée, & pour le Maître ſouverain de la maladie & de la ſanté ; mais l'Idolâtre, que le Pere avoit apoſtrophé, entra dans une ſi grande fureur contre lui, qu'on crut qu'il alloit l'immoler au Soleil. Tout aboutit néanmoins à brûler le Canot, qui l'avoit porté. 1668.

Le premier de Septembre, ils arriverent au Sault Sainte Marie, qui eſt, comme je l'ai déja obſervé, dans le Détroit, par où le Lac Supérieur ſe décharge dans le Lac Huron. Le P. Allouez ne s'y arrêta point ; il employa tout le mois de Septembre à parcourir la Côte Méridionnale du Lac Supérieur ; il y rencontra pluſieurs Chrétiens baptiſés par le P. Meſnard, qui furent charmés de le voir, & qu'il fortifia dans la Foy. Il eut auſſi la conſolation d'aſſûrer par le Baptême, le ſalut éternel de pluſieurs Enfans moribonds ; & le premier d'Octobre, il arriva à Chagouamigon. Il y fut reçu dans une grande Bourgade, où l'on comptoit au moins huit cent Guerriers de differentes Nations : il commença par y bâtir une Chapelle, qui fut bientôt fréquentée d'un aſſez bon nombre de Proſélytes.

Le premier, qui lui demanda le Baptême & qui le reçut, fut le Malade, qui pendant le voyage, touché de ſes remontrances, avoit renoncé aux remedes ſuperſtitieux, que l'on commençoit à lui faire : il avoit été guéri, après s'être adreſſé au Dieu des Chrétiens ; & il ne doutoit point qu'il ne lui en fût uniquement redevable. Il ſe fit alors une Aſſemblée de dix ou douze Nations, qui entendoient toutes la Langue Algonquine ; & l'Homme Apoſtolique, qui ſçavoit fort bien cette Langue, ne manqua pas une ſi belle occaſion d'exercer ſon zéle. Il parla lontems de la Religion Chrétienne, d'une maniere vive & pathétique, mais proportionnée à la capacité de ſes Auditeurs : il fut fort applaudi ; mais ce fut tout le fruit qu'il en tira.

Croyance des Outaouais.

Outre l'obſtacle, qu'oppoſoit à l'efficace de la parole de Dieu le naturel dur & féroce des Sauvages de ces Contrées, le Miſſionnaire les trouva tous auſſi ſuperſtitieux que les Outaouais. Il raconte dans ſes Lettres, que paſſant dans un Village de ces derniers, il vit une Idole élevée au milieu de la Place, & tout le monde occupé à lui ſacrifier des Chiens, pour obtenir la guériſon d'une maladie populaire, dont pluſieurs étoient déja morts. Quelques-uns lui apportoient auſſi

1668. des offrandes pour d'autres beſoins ; & outre ces Sacrifices publics, il s'en faiſoit encore de particuliers dans les Cabannes : mais le Miſſionnaire n'explique point quelle étoit cette Divinité, & peut-être n'en put-il rien apprendre de certain.

Quand les Outaouais naviguent ſur les Lacs, & qu'ils y ſont ſurpris d'une tempête, ils égorgent un Chien, ou quelqu'autre Animal, & le jettent dans l'eau, en diſant au Dieu du Lac, *Appaiſe-toi, voici mon Chien, que je te donne.* Dans le commencement les Néophytes faiſoient la même choſe en l'honneur du vrai Dieu ; & on eut bien de la peine à leur perſuader qu'il ne vouloit pas être adoré de la ſorte. L'aveuglement de ces Peuples alloit juſqu'à croire que le Soleil étoit un Homme, mais d'une eſpéce fort ſupérieure à la nôtre, & que la Lune étoit ſa Femme. Ils diſoient la même choſe de la Glace & de la Neige, qu'ils prétendoient aller habiter un autre pays pendant l'Eté.

Ils s'imaginoient encore que les Oyſeaux avoient entr'eux un Langage, qui étoit entendu de quelques Hommes : apparemment que leurs Jongleurs leur faiſoient accroire qu'ils en avoient l'intelligence. Ils diſoient que l'Ame d'un Poiſſon mort rentre dans le corps d'un autre Poiſſon ; auſſi n'en brûloient-ils point les arrêtes, de peur de choquer ces Ames, & d'empêcher que les Poiſſons ne ſe laiſſaſſent point prendre dans leurs filets. Enfin, ils avoient en ſinguliere vénération un certain Animal extraordinaire, que pluſieurs aſſûroient avoir vû en ſonge, mais dont ils ne pouvoient pourtant pas dire quelle étoit la figure ; quelques-uns le confondoient avec *Mirabichi*, le Dieu des eaux, dont l'Hiſtoire fabuleuſe & ridicule, varie ſelon les differentes Nations, qui le reconnoiſſent.

Leurs mœurs & leurs pratiques.

Le culte relatif à une croyance ſi bizarre, aboutiſſoit preſque toujours à des feſtins, des chants, des danſes, des débauches, des obſcenités, où rien n'étoit voilé. La polygamie, la diſſolution des mariages, le libertinage dans les deux ſexes regnoient parmi ces Barbares à un point, que bien loin d'avoir honte des excès les plus crians, ils y avoient même attaché une idée de Religion. Quand un Sauvage demandoit quelque choſe à ſon Génie familier, il jeûnoit juſqu'à ce qu'il eût eu un ſonge, qui l'aſſûrât d'avoir obtenu ce qu'il deſiroit. Quant à ce qui regarde les maladies, le grand principe de leurs Médecins étoit, qu'ordinairement elles ne

viennent, que de ce que l'on a manqué à faire un festin après une Chasse, ou une Pêche. Quelquefois néanmoins ils les attribuoient à un mauvais Génie, qui s'étoit jetté sur la partie malade, & qui avoit été envoyé par un Ennemi. Le Jongleur appellé pour traiter le Malade, après avoir fait ses réflexions, & beaucoup de simagrées, ordonnoit un festin, & se retiroit en promettant une prompte guérison. 1668.

Il se rencontra encore à Chagouamigon un grand nombre de Hurons Chrétiens, en qui le défaut d'instruction, & la privation des Sacremens avoient un peu alteré la croyance, & dont le commerce avec tant de Nations infidéles avoient encore plus corrompu les mœurs. Le P. Allouez travailla avec zéle à les remettre dans le bon chemin, & y réüssit. Trois cent *Pouteouatamis* y vinrent aussi de leurs Isles, où toute la Nation étoit encore réünie. Dès qu'ils furent arrivés, le Missionnaire les visita, & en fut reçu avec distinction, mais d'une maniere assez bizarre. D'abord celui, qui menoit la Bande, lui demanda ses souliers; le Pere les lui donna, & après que ce Sauvage les eut bien considerés, il voulut les lui remettre, en disant que c'étoit parmi eux une marque de respect. Tous charmerent le P. Allouez par leur douceur; & les instructions, qu'il leur fit, ne furent pas inutiles. Ce qui se passe entre le P. Allouez & les Pouteouatamis.

Il y avoit parmi eux un Vieillard, qui approchoit fort de sa centiéme année, & qui passoit dans sa Nation pour un Homme divin. Il jeûnoit, disoit-on, jusqu'à vint jours de suite, sans rien prendre, & voyoit souvent l'Auteur de toutes choses. C'est ainsi, que ces Sauvages s'exprimoient ordinairement, lorsqu'ils parloient du vrai Dieu. Il tomba malade à Chagouamigon, & on désespéra bien-tôt de sa vie. Deux de ses Filles, qui avoient été des plus assiduës aux instructions du Missionnaire, & en avoient été touchées, lui redirent tout ce qu'elles en avoient pû retenir, & l'engagerent à s'en instruire par lui-même. Il y consentit; le P. Allouez averti par ses deux Proselytes, lui rendit visite, le trouva extrêmement docile; & ne jugeant pas qu'il dût aller bien loin, le baptisa.

Sur ces entrefaites, arriva le temps de la Fête des Songes: le Moribond appella le Missionnaire, & le pria de lui donner une couverture bleuë; le Pere voulut sçavoir dans quelle vûë il faisoit cette demande: „ C'est, dit-il, que “

1668. » le bleu eſt la couleur du Ciel, où j'eſpere aller bientôt „ & » dont je veux déſormais m'occuper uniquement « ; & il mourut peu de jours après, en diſant à Dieu, avec une grande affection de cœur : *Seigneur, j'ai commencé bien tard à vous aimer.* Le P. Allouez ſe diſpoſant à l'inhumer à la façon des Chrétiens, fut bien ſurpris de voir qu'on l'avoit prévenu, & qu'on le brûloit ; & comme ce n'étoit pas l'uſage parmi ce Peuple, il demanda la raiſon de cette nouveauté.

„ C'eſt, lui répondit un Sauvage, d'un air fort ſérieux, que » le Pere du défunt étoit un Lievre, lequel dit un jour à ſa » Femme, qu'il ne trouveroit pas bon que ſes Enfans fuſſent » mis en terre après leur mort, étant parens de la Neige, dont » l'origine eſt céleſte : il ajoûta que, ſi jamais on alloit en ce- » la contre ſes intentions, il prieroit la Neige de tomber en ſi » grande abondance, que cette année-là il n'y eût point de » printems «. Cette réponſe fit d'abord rire le Miſſionnaire, qui entreprit enſuite d'en faire ſentir l'abſurdité aux Aſſiſtans, mais ſes efforts furent inutiles. Les deux Filles du Vieillard, leſquelles avoient eu tant de part à la converſion de leur Pere, reçurent du Ciel la même Grace que lui, & ont perſéveré juſqu'à la fin dans la pratique des vertus Chrétiennes.

L'Evangile prêché à pluſieurs Nations.

Environ ſix-vint *Outagamis*, deux cent *Sakis*, & quatre-vint *Illinois*, ſe rendirent vers le même-tems à Chagouamigon, & eurent quelque part aux bénédictions, que le Ciel répandit ſur les travaux de l'Homme Apoſtolique. Dès-lors on parloit des Illinois, comme d'une Nation preſque détruite par les Iroquois ; toutefois cinquante ans après, elle étoit encore de quarante mille Ames. Le P. Allouez vit auſſi quelques Sioux au même endroit ; mais il ne put traiter avec eux, que par Interpretes ; & la même choſe lui arriva avec pluſieurs autres Nations, dont je ne trouve les noms, que dans ſes Mémoires. Nous les connoiſſons peut-être aujourd'hui ſous d'autres noms, que leur donnent des Sauvages plus voiſins de nous.

Du Pays des Sioux.

Les Sioux firent entendre au Miſſionnaire que leur Pays étoit l'extrêmité du Monde vers le Nord ; mais il y a bien de l'apparence qu'ils comprenoient ſous le nom de Sioux toutes les Nations, qui parlent des Dialectes de leur Langue, ſur tout les *Aſſiniboils*. Au Couchant, ils voient pour voiſins les *Kareſis*, au-delà deſquels, ils [illegible]nt que la Terre eſt coupée, & qu'on ne voyoit plus [illegible]e l'eau puante : c'eſt ainſi qu'ils

1668.

désignent la Mer. Au Nord-Oueſt, ils ſont bornés par des Peuples, qui ſe nourriſſent de chair humaine, & la vendent cruë. Il y a dans le voiſinage des Aſſiniboils une Nation, dont on dit la même choſe; mais il périt beaucoup de monde dans ce Pays-là par les dents d'une eſpece d'Ours, d'une grandeur énorme, & qui ont les ongles extrêmement longs.

Des Criſtinaux.

Les *Kiliſtinons*, ou *Criſtinaux*, que nos Canadiens appellent *Criques*, faiſoient en ce tems-là des excurſions juſqu'à cette extrêmité du Lac Supérieur, & le P. Allouez, qui y en vit pluſieurs, aſſûre qu'ils adorent le Soleil, auquel ils ſacrifient des Chiens, qu'ils pendent aux Arbres: il ajoûte que ces Sauvages ſont grands parleurs, & parlent fort vîte, contre l'ordinaire de tous les autres de ce Continent; nos Voyageurs les appellent pour cette raiſon les *Gaſcons du Canada*. Leur Langue eſt une Dialecte Algonquine, & approche fort de celle des Attikamegues; ce qui joint avec le nom de ces derniers, qui eſt celui d'un Poiſſon fort commun (*a*) à l'extrêmité Septentrionnale du Lac Huron, peut faire juger, qu'ils étoient autrefois Habitans des environs du Lac Supérieur.

Diverſes courſes du P. Allouez.

Au commencement de l'année 1667. le P. Allouez apprit que des Nipiſſings s'étoient retirés en grand nombre ſur le bord du Lac *Alimipegon*, qui eſt au Nord du Lac Supérieur, dans lequel il ſe décharge. Il s'y tranſporta, & y arriva les premiers jours du mois de Juin: il trouva ces infortunés Fugitifs, qui étoient Chrétiens pour la plûpart, dans le même état, où il avoit trouvé les Hurons; & quoiqu'il fût extrêmement fatigué d'un voyage de cinq cent lieuës, qu'il avoit fait avec deux Sauvages, il mit d'abord la main à l'œuvre, & eut la conſolation de n'avoir pas travaillé en vain. De-là il reprit la route de Chagouamigon, où ayant formé le deſſein d'établir une Miſſion fixe, il ſe joignit à un grand convoi d'Outaouais, qui alloient porter leurs Pelleteries à Montreal; de-là il ſe rendit à Quebec, où il arriva au mois d'Août de l'année ſuivante.

Il n'y reſta que deux jours, & en repartit avec le P. Louis Nicolas, qu'il avoit engagé à venir partager avec lui les travaux de ſa pénible Miſſion, un Frere, & quatre Ouvriers. Ils retrouverent à Montreal les Outaouais, qui étoient ſur leur départ; mais quand il fut queſtion de s'embarquer, ces

(*a*) On l'appelle plus communément *le Poiſſon Blanc*.

1663. Barbares ne voulurent recevoir dans leurs Canots, que les deux Peres, qui ne craignirent point de s'abandonner entre leurs mains, seuls, sans provisions, sans apparence de tirer aucun secours de leurs Conducteurs, & ne pouvant guéres compter que sur la Providence. Nous verrons dans son tems, quel fut le succés de leur Voyage.

Missionnaires parmi les Iroquois. Cependant, les Cantons Iroquois d'Agnier & d'Onneyouth avoient enfin jugé que le parti le plus sage pour eux étoit de s'accommoder avec les François. Peu de tems après le départ du Marquis de Tracy, ils envoyerent à M. de Courcelles des Députés, qui firent leurs soumissions à ce Général, & lui demanderent des Missionnaires. Il leur obtint cette grace, quoiqu'on ne l'eût pas encore faite aux trois autres Cantons, & le choix tomba sur les PP. BRUYAS & Fremin. Le P. GARNIER, qu'on envoya peu de tems après à leur secours, étant allé visiter les Chrétiens d'Onnontagué, Garakonthié le retint, lui bâtit une Cabanne & une Chapelle, & lui fit promettre de ne point sortir de son Canton, qu'il ne fût lui-même de retour de Quebec, où il alloit demander des Missionnaires pour son même Canton, & pour celui de Goyogouin.

Il partit en effet, & au bout de quelques mois, il revint avec les PP. DE CARHEIL & MILET. Un nombre considérable d'Iroquois s'étoient établis à l'extrêmité Occidentale du Lac Ontario, & il y avoit parmi eux plusieurs Chrétiens: l'Evêque de Petrée ne crut pas les devoir laisser sans Pasteurs, & il leur envoya Messieurs DE FENELON & TROUVÉ. Ainsi, à la réserve du Canton de Tsonnonthouan, on travailloit à rendre Chrétienne toute cette Nation, celle de tout le Canada, qu'il importoit le plus de gagner à JESUS-CHRIST, & d'affectionner à la Nation Françoise, tant à cause de la réputation, qu'elle s'étoit acquise par les armes, qu'à raison de la situation de son Pays, qui séparoit de ce côté-là les Colonies Angloises de la Nouvelle France.

Ce qui a empêché la conversion de cette Nation. Comme j'ai eu le bonheur de vivre avec la plûpart de ceux, qui ont le plus souvent travaillé à cultiver cette portion de la Vigne du Seigneur, laquelle, malgré leurs soins, est demeurée sauvage dans son terroir naturel, je me suis souvent informé de quelques-uns d'eux, de ce qui avoit empêché le grain de la parole de prendre racine parmi un Peuple, dont ils vantoient beaucoup l'esprit, le bon sens, & les senti-

mens nobles : tous m'ont répondu, que ce qui avoit fait le plus grand mal, étoit le voiſinage des Anglois & des Hollandois, dont le peu de piété, quoiqu'ils ſe portaſſent pour Chrétiens, avoit fait regarder à ces Sauvages le Chriſtianiſme, comme une Religion arbitraire. 1668.

On ſçait d'ailleurs, que les Iroquois ſe croyant aſſûrés d'être ſecourus de leurs Voiſins, & d'en tirer tout ce qui leur étoit néceſſaire, toutes les fois que nous les attaquerions, ou qu'il leur prendroit fantaiſie de rompre la paix, ils ne ſe ſont jamais mis en peine de conſerver notre alliance ; d'où il eſt arrivé que nous craignant fort peu, on ne les a jamais trouvé fort dociles ſur le fait de la Religion. Les mêmes Miſſionnaires ajoûtoient que la Traitte de l'Eau-de-vie, que les Barbares faiſoient librement dans la Nouvelle York, avoit auſſi toujours été un obſtacle inſurmontable à leur converſion. Si nous jugeons avec juſtice que des Hérétiques ſont coupables d'avoir mis par ce commerce un auſſi grand obſtacle au progrès du Chriſtianiſme ; quels reproches ne méritent pas des Catholiques, qui par la même voye l'ont corrompu parmi des Néophytes, & diffamé parmi les Idolâtres ?

Progrès de la Colonie.

La Nouvelle France jouiſſoit alors d'une paix profonde, qu'elle goûtoit pour la premiere fois depuis ſon établiſſement. Ceux, qui la gouvernoient, & à qui elle en étoit redevable en bonne partie, ne négligeoient rien pour en profiter, & pour faire prendre à cette Colonie une forme ſolide, qui la rendît digne de l'attention, que le Roy continuoit à lui donner. La meilleure partie du Régiment de Carignan-Salieres y étoit demeurée ; & après la fin de la guerre des Iroquois, preſque tous les Soldats s'y étoient faits Habitans, ayant eu leur congé à cette condition. On y renvoya même deux ans après ſix Compagnies du même Régiment, qui avoient accompagné M. de Tracy à ſon retour en France, tant pour renforcer les Garniſons des poſtes les plus importans, que pour augmenter le nombre des Colons. Pluſieurs de leurs Officiers avoient obtenu des Terres avec tous les droits de Seigneurs : ils s'établirent preſque tous dans le Pays, s'y marierent, & leur poſterité y ſubſiſte encore. La plûpart étoient Gentilshommes ; auſſi la Nouvelle France a-t-elle plus de Nobleſſe ancienne, qu'aucune autre de nos Colonies, & peut-être que toutes les autres enſemble. Enfin par tout,

1668. où l'on faiſoit des défrichemens, le terrein ſe trouvoit bon ; & comme les nouveaux Habitans ſe picquerent d'émulation, pour égaler la vertu, l'induſtrie, & l'amour du travail des [illegible] tous furent bien-tôt en état de ſubſiſter, & la Colonie en ſe multipliant, n'eut pas le chagrin de voir alterer ſes mœurs & ſa Religion.

Cométe ; Tremblement de Terre ; Maladies.

Au mois d'Avril de cette même année, il parut à Quebec une nouvelle Cométe ; elle étoit en forme de lance, de couleur rougeâtre, fort enflammée & fort longue ; une de ſes extrêmités étoit [illegible]e ſous l'horiſon ; elle ſuivoit le Soleil couchant, & diſparoiſſoit, dès que la Lune étoit levée. Le Peuple crut qu'elle lui avoit annoncé quelques ſecouſſes de tremblement de terre, qui ſe firent ſentir quelque-tems après, & des maladies, qui coururent l'automne ſuivant. On ne borna point-là ſes craintes, comme il arrive à la Multitude, quand une fois elle eſt intimidée, & on craignit beaucoup pour la recolte ; mais aucune influence maligne n'approcha des Campagnes, & la moiſſon fut des plus abondantes.

Religieuſe Hoſpitaliere morte en odeur de ſainteté.

Au mois de May les Religieuſes Hoſpitalieres de Quebec firent une perte, dont tout le Public partagea les regrets avec elles. Une Religieuſe de cette Maiſon, nommée la Mere Catherine DE S. AUGUSTIN, y mourut, après avoir rempli tout le Canada de l'odeur de ſa ſainteté ; & le tems n'a encore rien diminué de la vénération, qu'on avoit pour elle de ſon vivant. La Mere de S. Auguſtin étoit Fille de Jacques SIMON, Sieur de LONGPRÉ, & nâquit le troiſiéme de May 1632 à S. Sauveur-le-Vicomte, au Diocèſe de Coutance. Le vint-quatre d'Octobre 1646. elle prit l'habit de Religion chez les Hoſpitalieres de Bayeux, où elle avoit déja une Sœur ainée, ſa Grand-Mere, une grande Tante, & une Couſine Germaine, qui étoit la Fondatrice de ce Couvent. Dès les premiers jours de ſon Noviciat elle demanda avec de grandes inſtances la permiſſion de paſſer dans la Nouvelle France, & elle l'obtint de ſes Supérieurs ; mais comme on ne la lui avoit donnée, que ſous le bon plaiſir de ſes Parens, elle lui devint inutile alors, parce que ſon Pere, bien loin de lui accorder ſon agrément, obtint un Arrêt du Parlement de Normandie, qui défendoit à la Novice de ſortir de la Province.

Peu de tems après ce Gentilhomme tomba malade, & la Providence permit qu'une Relation de la captivité, des ſouffrances & de la mort du P. Jogues, lui tombât entre les mains ; il la lut, &

& ce qui devoit, ce ſemble, le confirmer dans ſes premiers ſentimens au ſujet de ſa Fille, lui en fit prendre de tout contraires. Je trouve dans d'aſſez bons Mémoires qu'il l'alla voir, qu'il lui parla en Homme touché, & charmé de la réſolution, qu'elle témoignoit, en voulant ſe tranſporter dans un Pays, où il y avoit tant de fatigues à eſſuyer, & de ſi grands dangers à courir; que comme il la vit plus ferme que jamais dans ſon deſſein, il lui dit qu'il donneroit volontiers les mains à ce qu'elle ſouhaitoit, ſi une de ſes Sœurs, plus jeune qu'elle, & qui étoit auſſi Novice dans le même Monaſtere, conſentoit à l'accompagner; que la condition fut remplie d'abord, & qu'il ſe déſiſta auſſitôt de ſon oppoſition; mais il n'eſt point fait mention dans la Vie imprimée de Catherine de S. Auguſtin d'aucune de ces circonſtances, quoiqu'il y ſoit dit qu'elle avoit deux Sœurs Religieuſes avec elle dans ſon Couvent de Bayeux. Il y eſt marqué ſeulement que M. de Longpré étant tombé malade, crut que Dieu le puniſſoit de ſon oppoſition aux deſſeins de Dieu ſur ſa Fille, & qu'il conſentit à ſon voyage. 1668.

Elle partit donc pour Nantes, où on lui avoit apparemment dit que l'Embarquement ſe devoit faire, & le quatriéme de May, comme elle étoit entrée la veille dans ſa dix-ſeptiéme année, elle fit ſes Vœux entre les mains du P. Vimond, qui retournoit en Canada avec le nouveau renfort de Miſſionnaires, & qui avoit été commis pour recevoir ſa Profeſſion, dès qu'elle auroit l'âge néceſſaire pour cela. Une Religieuſe Hoſpitaliere du Couvent de Dieppe, & une autre de celui de Vannes, s'étoient auſſi renduës avec elle à Nantes, d'où elles furent obligées d'aller chercher un Navire à la Rochelle. Elles s'y embarquerent le vint-ſeptiéme de May avec le P. Vimond & toute ſa Trouppe, & le dix-neuviéme d'Août elles arriverent à Quebec, après avoir eſſuyé de très-mauvais tems, & la peſte, dont la jeune Profeſſe fut malade à l'extrêmité.

Elle fut reçûë comme le méritoient ſon courage, & la haute idée, qu'on avoit déja de ſa vertu; mais on s'aperçut bientôt qu'elle étoit une de ces Ames privilegiées, en qui Dieu ſe plaît à répandre ſans meſure tous les tréſors de ſa Grace. La reputation de ſa ſainteté ne demeura pas même lontems renfermée dans l'enceinte de ſon Monaſtere, & toute la Colonie en fut bientôt imbuë. Il ſe paſſoit effectivement en elle des choſes merveilleuſes, que l'innocence de ſes mœurs, une ferveur héroïque, qui, malgré ſes maladies preſque continuelles, & accom-

1668. pagnées des plus vives douleurs, ſe portoit à tout ce qu'il y avoit de plus pénible dans les Exercices propres de ſa vocation ; ſon humilité profonde, ſon obéiſſance aux moindres ſignes de ſes Supérieurs, & ſa docilité à ſuivre les avis des Directeurs de ſa conſcience, ne permettoient point de regarder comme des illuſions d'un eſprit trompé.

Le ſaint Evêque de Petrée, qui l'a examinée avec la plus ſcrupuleuſe attention, & qui avoit lui-même une ſcience pratique des voyes les plus ſublimes, & le P. Ragueneau, qui fut lontems chargé de ſa conduite, Perſonnage reſpectable par ſes travaux Apoſtoliques, & par ſon expérience dans la direction, l'ont aprouvée en tout, & n'ont point fait difficulté de la regarder comme une de ces Epouſes favorites, qui compoſent la plus précieuſe portion du Troupeau de JESUS-CHRIST. Toutefois ſa vie écrite par le même P. Ragueneau, n'a pas eu une approbation univerſelle. C'eſt que dans la conduite de Dieu à l'égard des Ames, à qui il fait part de ſes communications les plus intimes, il y a des Myſteres cachés, qu'il eſt inutile, & quelquefois dangereux de dévoiler aux yeux du Public : outre que peu de Perſonnes ſont capables de les comprendre, & que ce n'eſt point dans les Livres, mais à l'Ecole du S. Eſprit, qu'on peut s'en inſtruire, ils deviennent ſouvent des pierres de ſcandale pour ceux, à qui Dieu n'en a pas donné l'intelligence. On ne ſçauroit trop, ſelon l'avertiſſement du ſaint Conducteur de Tobie, publier les œuvres, par leſquelles le Seigneur veut bien manifeſter au Monde ſa puiſſance & ſa bonté ; mais il eſt certains ſecrets, qu'il révele rarement, & uniquement aux Ames, en qui il juge à propos d'établir ſon Regne d'une façon toute myſtique, qu'il n'eſt pas, ordinairement parlant, à propos de divulguer. *Sacramentum regis abſcondere bonum eſt ; opera autem Dei revelare & confiteri honorificum eſt* (*a*).

Occupation des Miſſionnaires parmi les Iroquois.

Sur la fin de l'été les Tſonnonthouans envoyerent à Quebec des Députés, pour prier M. de Courcelles de leur obtenir un Miſſionnaire, & ce Gouverneur engagea le Supérieur Général des Miſſions à leur accorder le P. Fremin, qui fut remplacé dans le Canton d'Agnier par le P. PEARRON. Quoique les Iroquois en général ne paruſſent pas fort diſpoſés à embraſſer le Chriſtianiſme, il ne laiſſoit pas d'y avoir beaucoup de bien à faire dans leurs Bourgades. N'eût-on même réuſſi qu'à les apprivoiſer, à les accoûtumer à vivre avec les François, &

(*a*) Tob. 12. 7.

à leur inſpirer de l'eſtime pour la Religion Chrétienne, c'étoit beaucoup : mais j'ai déja obſervé que par tout il y avoit des Enfans moribonds à baptiſer ; des Eſclaves de differentes Nations, que l'on trouvoit ordinairement plus dociles ; des Malades, qui ne peuvent reſiſter à l'impreſſion, que font en eux les ſoins empreſſés d'une charité inépuiſable & déſintéreſſée. Enfin on découvroit de tems en tems de ces Ames prédeſtinées, en qui Dieu rend ſenſible ce que dit S. Paul, qu'il ne fait acception de Perſonne : les plus grands miracles de ſa Miſericorde s'opérant quelquefois en faveur de ceux, qui ſemblent devoir attirer tous les foudres de ſa Juſtice. 1658.

Les Agniers avoient toujours été les plus déclarés Ennemis des Chrétiens : ils étoient les plus fiers & les plus feroces des Iroquois ; on avoit remarqué en eux de tout tems une animoſité contre la Nation Françoiſe, qui leur paroiſſoit naturelle ; eux ſeuls juſques-là avoient trempé leurs mains dans le ſang des Miniſtres de l'Evangile, & on ne pouvoit douter qu'une haine plus que barbare de nos SS. Myſteres ne fût entrée pour beaucoup dans ces fureurs, que nous leur avons vû exercer contre les Paſteurs & le Trouppeau. Ce fut néanmoins dans ce Canton, que le progrès de l'Evangile fut plus rapide, & la recolte plus abondante. On y vit bientôt une Egliſe compoſée de fervens Néophytes, qui ont depuis fondé ces floriſſantes Miſſions du *Sault S. Louis*, & de *la Montagne*, ſi fécondes en Saints, & dont la Colonie a tiré de ſi grands avantages. Enfin c'eſt ce même Canton, qui a donné à la Nouvelle France la Genevieve de l'Amérique ſeptentrionnale, cette illuſtre Catherine TEGAHKOUITA, que le Ciel continuë depuis près de ſoixante & dix ans à rendre célébre par des miracles d'une autenticité à l'épreuve de la plus ſevere critique.

Caractere & ſentimens du P. de Carheil.

Les Onneyouths étoient alors bien moins dociles, quelees Agniers, & les Goyogouins, qui juſques-là avoient paru ſi bien diſpoſés, répondoient aſſez mal aux ſoins, que ſe donnoit le P. Etienne de Carheil, pour en faire des Chrétiens. Du reſte, ils en uſoient aſſez bien avec lui, & ils rendoient juſtice à la ſuperiorité de ſes talens, & à l'éminence de ſa vertu. Rien ne fait mieux voir, que les Hommes les plus ſaints, & les plus eſtimables par leurs qualités perſonnelles, ne ſont dans la main de Dieu, que des inſtrumens, dont il peut ſe paſſer, & des Serviteurs inutiles, que ce qui eſt arrivé à ce Miſſionnaire, que j'ai laiſſé à Quebec en 1721.

1668. plein de vigueur & de vivacité. Il avoit sacrifié les plus grands talens, qui puissent faire honneur à un Homme de sa profession ; & dans l'esperance d'un sort pareil à celui de plusieurs de ses Freres, qui avoient arrosé le Canada de leur sang, il avoit fait une espece de violence à ses Supérieurs, pour obtenir une Mission, dont l'obscurité le mit à l'abri de toute ambition, & ne lui présentât que des Croix. Il y a travaillé infatigablement pendant plus de soixante ans : il parloit les Langues Huronne & Iroquoise avec autant de facilité & d'élégance, que sa Langue naturelle. Les François & les Sauvages s'accordoient à le regarder comme un Saint, & un Génie du premier ordre. Il a cependant fait assez peu de conversions. Il s'en humilioit devant Dieu ; & cette humiliation servoit à le sanctifier de plus en plus. Il m'a souvent protesté, qu'il adoroit les desseins de la Providence sur lui, persuadé qu'il auroit risqué de se perdre par les succès, qu'il auroit pû se promettre sur un théatre plus éclatant, & que cette pensée le consoloit sans peine de la stérilité d'un long & pénible Apostolat. J'ai crû devoir rapporter cet exemple, pour faire comprendre à ceux, qui entrent dans la carriere Evangelique, qu'ils n'y perdront pas leur tems & leurs peines, s'ils y deviennent des Saints ; que la conquête des Ames est uniquement l'ouvrage de la Grace ; que non-seulement les talens naturels, mais les vertus mêmes les plus sublimes n'ont d'efficace pour toucher les cœurs, qu'autant que Dieu veut bien leur en donner ; & qu'ils doivent se souvenir lorsque leurs travaux sont infructueux, que ces Esprits Administrateurs, qui puisent dans le sein même de la Divinité ce feu céleste, dont une seule étincelle suffiroit pour embraser le Monde entier du divin amour, & à qui la garde des Royaumes & des Particuliers est spécialement commise, en sont souvent réduits à gémir sur l'aveuglement des Infidéles, & l'endurcissement des Pécheurs.

Plusieurs Missions établies parmi les Nations Algonquines.

Mais les plus précieux fruits, qu'on recueillit de la paix, qui régnoit par tout, furent la découverte de plusieurs grandes Contrées, & l'établissement de plusieurs Missions parmi les Peuples de la Langue Algonquine. Ces Sauvages ne craignant plus les courses des Iroquois, étoient presque tous revenus dans leurs anciennes demeures ; ce qui obligea les Missionnaires à se séparer, pour n'en laisser aucune sans secours. Heureusement un renfort, qui leur étoit venu de Fran-

ce, les mit en état de fournir à tout. Le P. Dablon & le P. Marquette allerent prendre leur poſte au Sault de Sainte Marie, auquel on donna alors ce nom. 1668.

Les Saulteurs, qui les y avoient attirés, témoignerent encore le même empreſſement pour ſe faire inſtruire, qu'ils avoient marqué il y avoit près de trente ans, & tous vouloient d'abord recevoir le Baptême; mais la ſuite fit voir qu'on avoit eu de bonnes raiſons, pour ne ſe pas rendre à leurs inſtances, où il n'entroit guéres que des vûës d'interêt. On profita néanmoins de leur bonne volonté, pour baptiſer tous les Enfans, qui ſe trouvoient en danger de mort, & pour l'inſtruction des Adultes. Un petit nombre fut fidéle à la Grace, qui ſe préſentoit à tous; elle rendit les autres inexcuſables devant Dieu, & juſtifia ſa Providence.

Vers le même tems le P. Nicolas, que le P. Allouez avoit mené avec lui à Chagouamigon, conduiſit à Quebec des Sauvages, que nous ne connoiſſons, que ſous le nom de *Nez Percez*. C'eſt une petite Nation Algonquine, où les Hommes & les Femmes ſont également dans l'uſage de ſe percer les narines, pour y ſuſpendre des grains de porcelaine, & d'autres ſemblables bagatelles. Après qu'ils eurent fait leur Traite, ils retournerent à Chagouamigon, d'où ils étoient partis, & où les deux Miſſionnaires n'ayant pas dequoi ſuffiſamment s'occuper, le Pere Allouez alla s'établir dans la Baye du Lac Michigan (*a*): il y travailla beaucoup; mais les premieres années, il recueillit aſſez peu de fruit de ſes fatigues.

Cette même année M. Talon repaſſa en France, & fut relevé par M. de Bouteroue, auquel il fut particulierement recommandé de modérer ſagement la trop grande ſeverité des Confeſſeurs & de l'Evêque, & de maintenir la bonne intelligence entre tous les Eccleſiaſtiques du Pays. Ce dernier article de ſes Inſtructions n'étoit fondé ſur aucune plainte, l'union étoit parfaite entre tous les Corps, qui compoſoient le Clergé ſéculier & régulier; & rien n'édifioit davantage les Peuples, que ce concert: mais on en avoit fait beaucoup ſur le premier; & nous verrons bientôt ce qui y avoit donné lieu, & le remede, qu'on apporta à ce prétendu mal.

M. Talon retourne en France.

M. Talon ne quittoit point la Nouvelle France dans le deſſein de n'y plus retourner; & nous le verrons dans peu d'années y reprendre ſon Emploi. Des affaires de famille de-

Caractére de M. de Courcelles.

(*a*) C'eſt ce qu'on appelle *la Baye des Puants*.

1668. mandoient ſa préſence à Paris, & il avoit eu quelques ſujets de mécontentement en Canada, qui lui faiſoient ſouhaiter de s'en éloigner pour un tems. Il eſt certain, qu'il ſe plaignit à la Cour des manieres de M. de Courcelles à ſon égard. Ce Général, parmi de très-bonnes qualités, qui en ont fait un des plus accomplis Gouverneurs, qu'ait eu la Nouvelle France, avoit quelques défauts, dont un des plus marqués étoit de manquer quelquefois d'activité, & de ne vouloir pas néanmoins qu'on y ſuppleât, lorſque les affaires le demandoient.

M. Talon de ſon côté croyoit devoir aller toujours ſon chemin, ſans lui communiquer bien des choſes, lorſqu'il craignoit un retardement préjudiciable au Service de Sa Majeſté, & au bien de la Colonie. Il paroît encore que M. de Courcelles n'étoit pas toujours d'un commerce aiſé, & qu'il n'approuvoit pas les ménagemens, qu'on ſembloit avoir pour le Clergé, contre lequel il s'étoit laiſſé un peu prévenir : c'eſt ce que donne à entendre une Lettre, que M. Colbert lui écrivit en 1670. car il lui mandoit, qu'il devoit un peu plus ſouffrir de ceux, avec qui il avoit à vivre ; qu'avec le tems il pourroit reconnoître moins de défauts, & plus de bonnes qualités dans M. de Bouteroüe, lequel étoit à la Cour dans une grande eſtime ; que cet Intendant étoit loüable d'avoir eu de la déference, & d'avoir marqué de la conſidération pour l'Eveque de Petrée, & pour les Jeſuites ; & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre qu'il s'en laiſſât gouverner.

Erection de l'Egliſe de Quebec en Evêché.

1670. Ce fut cette même année 1670. que l'affaire de l'érection de l'Egliſe de Quebec en Evêché fut conſommée. Ce qui l'avoit fait traîner ſi fort en longueur, eſt qu'il y eut de grandes conteſtations ſur la dépendance immédiate du S. Siége, dont le Pape ne voulut point ſe relâcher. Cela n'empêche pourtant pas que l'Evêché de Quebec ne ſoit en quelque façon uni au Clergé de France, en la maniere de celui du Puy, lequel releve auſſi immédiatement de Rome. Le Roy, pour doter le nouvel Evêché & le Chapitre de la Cathédrale, y fit réünir les deux Menſes de l'Abbaïe de Maubec, & M. de S. Valier, Succeſſeur de M. de Laval, a encore obtenu depuis la réünion de l'Abbaye de Benevent partie à l'Evêché, & partie au Chapitre. Le défaut d'argent, pour payer les Bulles, obligea le nouvel Evêque de Quebec à paſſer en France, pour demander au Roy dequoi y ſatisfaire ; & il ne put les avoir qu'en 1674.

1670.

Le Gouverneur de Montreal obtient des Proviſions du Roy.

Il ſe fit auſſi alors quelques changemens, par rapport au Gouvernement de Montreal. M. de Maiſonneuve ayant ſouhaité de ſe retirer, M. de Bretonvilliers, Supérieur Général du Séminaire de Saint Sulpice, nomma de droit pour le remplacer M. Perrot, qui avoit épouſé la Niéce de M. Talon. Ce nouveau Gouverneur jugea que la Commiſſion d'un ſimple Particulier ne lui donnoit pas un caractere, qui convînt à un Officier du Roy, & craignit peut-être que les ſervices, qu'il rendroit dans ce poſte, ne lui fuſſent pas comptés. Il demanda donc & obtint des Proviſions de Sa Majeſté, où il étoit expreſſément marqué, qu'elles avoient été données ſur la nomination de M. de Bretonvilliers.

Voyage de M. de Courcelles aux Iroquois, & quel en fut le motif.

Cependant, autant que M. de Courcelles manquoit d'activité, & paroiſſoit plein d'ombrages & de difficultés en tout ce qui concernoit les affaires du dedans de la Colonie, autant avoit-il d'attention & montroit-il de chaleur, lorſqu'il s'agiſſoit de la Guerre & des Sauvages. Ainſi, ayant ſçu que les Iroquois avoient envoyé des préſens aux Outaouais, pour les engager à porter chez eux leurs Pelleteries, dont ils vouloient faire la Traitte avec les Anglois de la Nouvelle York; il comprit que, ſi ce projet réüſſiſſoit, il ruineroit ſans reſſource le Commerce de la Nouvelle France. Il porta même plus loin ſes vûës, & ne douta point que, ſi les Cantons pouvoient une fois détacher les Nations Septentrionnales de notre alliance, ils ne recommençaſſent bientôt leurs hoſtilités, que la ſeule crainte des Armes Françoiſes, jointes avec celles de nos Alliés, avoit reprimées.

Pour rompre ce coup, il réſolut de ſe montrer lui-même aux Iroquois, & ſon voyage eut tout le ſuccès, qu'il en eſperoit. Il jugea même à propos de prendre la route du Fleuve Saint Laurent, laquelle eſt extrêmement embarraſſée de Chûtes & de Rapides depuis l'Iſle de Montreal, juſqu'aſſez près du Lac Ontario, parce qu'il vouloit apprendre à ces Barbares qu'on pouvoit aller juſques chez eux en Batteaux; ce qui n'eſt nullement pratiquable par la Riviere de Sorel. Il eſt vrai, que cette Expédition altéra conſiderablement ſa ſanté; ce qui l'obligea de demander ſon rappel en France, afin, diſoit-il, dans ſa Lettre au Miniſtre, que s'il avoit le bonheur de recouvrer ſes forces, il pût aller ſe faire tuer pour le ſervice du Roy, comme avoient déja fait tous ſes Freres.

1670. Affaires de l'Acadie.

Mais ce qui occupoit alors davantage le Miniſtere, par rapport à la Nouvelle France, étoit l'Etabliſſement de l'Acadie, qui venoit d'être reſtituée de nouveau à la France, en vertu du Traité de Breda. On jugeoit à la Cour que, pour donner à cette Province une eſpece de ſolidité, dont elle avoit toujours manqué, il étoit néceſſaire de la mettre à portée d'être promptement ſecouruë par Quebec. Mais pour bien entendre quel étoit en cela le deſſein du Miniſtre, il faut reprendre les choſes de plus haut.

Les François chaſſés de l'Acadie, & de toute la partie Méridionnale de la Nouvelle France en 1613. par les Anglois, de la maniere, que nous avons vû, ne firent alors aucune tentative pour la recouvrer; & quoiqu'elle eût été auſſi-tôt abandonnée, qu'envahie, & que M. de Poutrincourt, qui y fit un voyage l'année ſuivante, n'y eût rencontré perſonne en état de lui faire obſtacle, s'il avoit voulu s'y rétablir; que le peu d'Habitans qu'il y avoit laiſſés, y fuſſent même aſſez tranquilles, le chagrin de voir tous ſes travaux ruinés, & la crainte que, s'il recommençoit ſur nouveaux frais à rebâtir le Port Royal, les Anglois ne vinſſent encore l'en déloger, avant qu'il eût eu le temps de s'y fortifier, le porterent à y renoncer entierement.

Au bout de quelques années, on parut ſe réveiller à la Cour de Londres ſur ce beau Pays; & nous avons vû qu'en 1621. Jacques I. Roy de la Grande-Bretage en avoit fait préſent au Comte de Sterlin, qui ne fit pourtant preſque rien pour profiter d'une Conceſſion ſi conſidérable. Les François y reſterent donc aſſez tranquilles juſqu'à la Guerre de la Rochelle; mais alors les Anglois s'emparerent de tous les poſtes, qu'ils y occupoient, à la réſerve du Cap de Sable, qui fait la pointe Méridionnale de l'Acadie; un Gentilhomme, nommé la Tour, y commandoit dans un Fort, qu'il conſerva avec beaucoup de gloire de la maniere, que je vais dire.

Belle action du Sieur de la Tour.

Son Pere s'étant trouvé à Londres pendant le Siége de la Rochelle, je ne ſçai pour quelle affaire, y avoit épouſé une Fille d'Honneur de la Reine d'Angleterre, & en faveur de ce mariage, avoit été honoré du Collier de l'Ordre de la Jarretiere. Soit qu'il eût déja pris dans cette Cour des engagemens au préjudice de ſon devoir, ſoit que ſa nouvelle dignité les lui euſſent fait prendre; il eſt certain, qu'il promit au Roy de la Grande-Bretage de mettre les Anglois en poſſeſſion du

Poſte, que ſon Fls occupoit dans l'Acadie, & que ſur cette aſſûrance on lui donna deux Navires de guerre, ſur leſquels il s'embarqua avec ſa nouvelle Epouſe. 1670.

Arrivé à la vûë du Cap de Sable, il ſe fit débarquer, & alla ſeul trouver ſon Fils, auquel il fit un expoſé magnifique de ſon crédit à la Cour de Londres, & des avantages, qu'il avoit lieu de s'en promettre. Il lui ajoûta qu'il ne tenoit qu'à lui de s'en procurer d'auſſi conſidérables; qu'il lui apportoit le Collier de la Jarretiere; & qu'il avoit pouvoir de le confirmer dans ſon Gouvernement, s'il vouloit ſe déclarer pour Sa Majeſté Britannique. Le jeune Commandant fut également ſurpris & choqué de ce Diſcours, & déclara nettement à ſon Pere, qu'il s'étoit abuſé, s'il l'avoit cru capable de livrer ſa Place aux Ennemis de l'Etat; qu'il la conſerveroit au Roy ſon Maître, tant qu'il auroit un ſouffle de vie; qu'il eſtimoit beaucoup l'honneur, que lui vouloit faire le Roy d'Angleterre, mais qu'il ne l'acheteroit pas au prix d'une trahiſon; que le Prince, qu'il ſervoit, étoit aſſez puiſſant pour le récompenſer de maniere à ne lui pas donner lieu de regretter les offres, qu'on lui faiſoit; & qu'en tout cas ſa fidélité lui tiendroit lieu de récompenſe.

Le Pere ayant reçu cette réponſe, à laquelle il ne s'étoit pas attendu, retourna à ſon bord, d'où il écrivit le lendemain à ſon Fils dans les termes les plus tendres & les plus preſſans; mais cette Lettre ne produiſit encore rien. Enfin il lui fit dire qu'il étoit en état d'emporter par la force ce qu'il n'avoit pû obtenir par ſes priéres; que quand il auroit débarqué ſes Trouppes, il ne ſeroit plus tems pour lui de ſe repentir d'avoir rejetté les avantages, qu'il lui offroit, & qu'il lui conſeilloit comme ſon Pere, de ne pas le contraindre à le traiter en Ennemi.

Ces menaces furent auſſi inutiles, que les ſollicitations & les promeſſes l'avoient été. La Tour le Pere en voulut venir à l'exécution; & les Anglois ayant fait leurs approches, le Commandant ſe défendit ſi bien, qu'au bout de deux jours, le Général Anglois, qui n'avoit pas compté ſur la moindre réſiſtance, & qui avoit déja perdu pluſieurs de ſes meilleurs Soldats, ne jugea point à propos de s'opiniâtrer davantage à ce Siége: il le déclara à la Tour le Pere, qui ſe trouva fort embarraſſé. Il n'oſoit retourner en Angleterre, beaucoup moins en France; & le ſeul parti, qui lui reſtât

1670. à prendre, étoit de recourir à la clémence de ſon Fils.

Il s'en ouvrit à ſon Epouſe, & lui dit qu'il s'étoit tenu aſſûré de la rendre heureuſe en Amérique ; mais que puiſque ſa mauvaiſe fortune avoit renverſé ſes projets, il ne vouloit pas exiger d'elle qu'elle y vécût malheureuſe, & qu'il lui laiſſoit une liberté entiere de retourner dans ſa Famille. La Dame lui répondit qu'elle ne l'avoit point épouſé pour l'abandonner ; que quelque part, où il voudroit la mener, & en quelque ſituation, qu'il ſe trouvât, elle ſeroit toujours ſa Compagne fidéle, & mettroit tout ſon bonheur à adoucir ſes chagrins. La Tour charmé & attendri d'une ſi grande généroſité, fit prier ſon Fils de ſouffrir qu'il demeurât en Acadie.

Le jeune Homme lui fit réponſe qu'il ne vouloit pas l'expoſer à porter ſa tête ſur un échafaut en Angleterre ; qu'il lui donneroit volontiers un aſyle ; mais qu'il ne pouvoit permettre, ni à lui, ni à ſa Femme d'entrer dans ſon Fort : qu'au reſte il leur engageoit ſa parole de ne les laiſſer manquer de rien. La condition parut un peu dure, mais il fallut s'y ſoûmettre. Avec la permiſſion du Général Anglois, les deux Epoux débarquerent avec tous leurs effets, deux Valets & deux Femmes de chambre, & les deux Navires reprirent la route d'Angleterre. La Tour fit conſtruire à ſon Pere une Maiſon propre à quelque diſtance de ſon Fort ſur un terrein fertile, & dans une ſituation agreable, & prit ſoin de leur entretien. Le Sieur Denys rapporte dans ſa Deſcription de l'Amérique Septentrionnale qu'il les y rencontra en 1635. & qu'ils étoient aſſez bien établis.

Partage des Provinces, qui compoſent le Gouvernement de l'Acadie.

1647-70. Tout ce que les Anglois nous avoient enlevé dans l'Acadie & ſur la Côte voiſine pendant & avant la guerre de la Rochelle, ayant été reſtitué en 1632. comme je l'ai marqué plus haut, toute cette partie de la Nouvelle France fut partagée en trois Provinces, dont le Gouvernement & la proprieté furent accordés au Commandeur de Razilly, au jeune la Tour, & à M. Denys. Le premier eut pour ſon lot le Port Royal, & tout ce qui eſt au Sud juſqu'à la Nouvelle Angleterre ; le ſecond eut l'Acadie proprement dite, depuis le Port Royal juſqu'à Camceaux ; & le troiſiéme eut la Côte Orientale du Canada depuis Camceaux juſquà Gaſpé. Il paroît cependant que le premier eut d'abord droit ſur toute l'Acadie ; mais qu'il s'accommoda avec M. de la Tour, & il eſt certain qu'il fit un Etabliſſement dans le Port de la Heve, qui étoit, & qui fut de-

puis dans le partage de celui-ci, qui de ſon côté fit la même choſe dans la Riviere de S. Jean. Il y a bien de l'apparence que ces Meſſieurs firent entr'eux un échange à l'amiable de leurs Domaines, ou du moins d'une partie ; car le Fort de Pentagoet, qui avoit été bâti par la Tour avant la guerre, reſta au Commandeur, pendant la vie duquel la bonne intelligence ne reçut aucune atteinte entre les trois Gouverneurs. 1670.

Guerre civile entre les François.

Après la mort de M. de Razilly M. d'Aunay de Charniſé entra dans ſes droits par un accommodement, qu'il fit avec les Freres du defunt, & obtint en 1647. des Proviſions de Gouverneur de l'Acadie, ce qui ne devoit apparemment s'entendre, que de cette partie de la preſqu'Iſle, qui portoit plus proprement le nom d'Acadie, comme je l'ai déja remarqué pluſieurs fois. La premiere choſe, qu'il fit en prenant poſſeſſion de ſon Gouvernement, ce fut d'abandonner la Héve, qui eſt ſans contredit le meilleur Port & le meilleur terrein de tout le Pays. Il en tranſplanta tous les Habitans au Port Royal, où il commença un grand Etabliſſement.

Mais ſoit que le Port Royal appartînt à M. de la Tour, en vertu du Traité d'échange, qu'il avoit fait avec le Commandeur de Razilly, ou que les deux Gouverneurs fuſſent trop voiſins pour demeurer lontems amis, la méſintelligence ſe mit bientôt entr'eux, & ils ne tarderent pas à en venir aux armes. Après quelques hoſtilités de peu d'importance, Charniſé ayant ſçu que la Tour étoit ſorti de ſon fort de S. Jean avec la meilleure partie de ſa Garniſon, crut l'occaſion favorable pour s'en rendre le maître, & y marcha avec toutes ſes Trouppes.

Action indigne de M. de Charniſé.

Madame de la Tour y étoit reſtée, & quoique ſurpriſe avec un petit nombre de Soldats, elle reſolut de ſe défendre juſqu'à l'extrêmité ; ce qu'elle fit avec tant de courage pendant trois jours, qu'elle obligea les Aſſiegeans à s'éloigner ; mais le quatriéme jour, qui étoit le Dimanche de Pâques, elle fut trahie par un Suiſſe, qui étoit en faction, & que M. de Charniſé avoit trouvé le moyen de corrompre. Elle ne ſe crut pourtant pas encore ſans reſſource : quand elle apprit que l'Ennemi eſcaladoit la muraille, elle s'y montra pour la défendre à la tête de ſa petite Garniſon.

Charniſé, qui s'imagina que cette Garniſon étoit plus forte, qu'il ne l'avoit cru d'abord, & qui craignit de recevoir un affront, propoſa à la Dame de la recevoir à compoſition, &

1670. elle y consentit pour sauver la vie à ce peu de braves Gens, qui l'avoient si bien secondée ; mais Charnisé ne fut pas plûtôt entré dans le Fort, qu'il eut honte d'avoir capitulé avec une Femme, qui ne lui avoit opposé que son courage, & une poignée d'Hommes ramassés ; il se plaignit qu'on l'avoit trompé, & il se crut en droit de ne garder aucun des articles de la Capitulation, fit pendre tous les Gens de Madame de la Tour, à l'exception d'un seul, auquel il n'accorda la vie, qu'à condition qu'il seroit le Bourreau de tous les autres, & obligea sa Prisonniere d'assister à l'exécution la corde au cou.

* M. Denys, qui rapporte ce tragique événement, n'en marque ni la datte, ni les suites ; il se contente de nous apprendre qu'après la mort de M. de Charnisé, un nommé LE BORGNE, de la Rochelle, obtint un Arrêt du Parlement de Paris, en vertu duquel il se mit en possession de tout ce qui avoit appartenu dans l'Acadie à ce Gentilhomme, dont il étoit Créancier. Mais je trouve dans un autre Mémoire que M. de la Tour, qui avoit apparemment perdu sa Femme peu de tems après le malheur, dont je viens de parler, épousa la Veuve de son Ennemi ; que non-seulement il redevint le Maître du Fort de la Riviere de S. Jean, mais qu'il posseda encore quelque tems celui du Port Royal, où sa seconde Femme, qui lui survêcut, avoit un très-bel Etablissement plusieurs années après.

Suite des divisions de l'Acadie.

Le Sieur le Borgne de son côté n'oublioit rien pour faire valoir l'Arrêt, qu'il avoit obtenu du Parlement, & se portoit pour Seigneur de l'Acadie. Il entreprit même de chasser Messieurs de la Tour & Denys de leurs Domaines, & il commença par ce dernier. Ayant sçu qu'il étoit arrivé à l'Isle Royale avec une Commission de la Compagnie des Indes Occidentales, pour y établir des Habitans, il y envoya soixante Hommes, qui eurent ordre de l'enlever. Celui, qui commandoit ce Détachement, apprit en débarquant que M. Denys, après avoir mis tout son Monde à terre pour travailler à un défrichement, étoit allé visiter le Port de *Sainte Anne ;* il crut l'occasion favorable pour détruire la nouvelle Habitation, sans rien risquer : il surprit les Travailleurs, qui ne croyoient pas avoir à faire à des Ennemis, les fit tous Prisonniers, & s'empara du Navire, qui les avoit amenés, & dont la charge étoit estimée cinquante mille livres.

Il envoya ensuite vint-cinq Hommes bien armés sur le chemin, que devoit tenir M. Denys à son retour de Sainte Anne,

& leur commanda de lui dreſſer une embuſcade ſur le chemin. Denys, qui ne ſe doutoit de rien, ſe trouva inveſti, lorſqu'il y penſoit le moins, & conduit au Port Royal, où il fut enfermé comme un Criminel dans un cachot, les fers aux pieds. Il avoit encore dans l'Iſle Royale un Fort, qu'on appelloit le Fort *S. Pierre*. L'année ſuivante le Borgne s'en rendit le Maître, & y mit un Commandant, ſur lequel il pouvoit compter. 1654-70.

Il ne s'en tint pas là. Ceux de ſes Gens, qui avoient enlevé M. Denys dans l'Iſle Royale, paſſant par la Héve, qui depuis que M. de Charniſé s'en étoit retiré, s'étoit aſſez bien rétablie, mirent par ſon ordre le feu à tous les Bâtimens, ſans épargner même la Chapelle, & cette perte fut eſtimée cent mille francs. Quelque tems après le Sieur Denys récouvra ſa liberté, & paſſa en France pour y porter ſes plaintes au Roy & à la Compagnie; elles furent écoutées, & il obtint de la Compagnie une nouvelle Commiſſion, qui fut confirmée par des Lettres Patentes de Sa Majeſté, & qui le rétablit dans tous ſes droits. Muni de ces piéces il s'embarqua en 1654. & à ſon arrivée en l'Iſle Royale, celui, qui commandoit dans le Fort S. Pierre, lui remit cette Place.

Le Borgne apprit cette nouvelle dans le tems, qu'il ſe diſpoſoit à ſurprendre M. de la Tour dans la Riviere S. Jean, ſous prétexte de lui porter des vivres, dont il ſçavoit que ce Gentilhomme manquoit abſolument. Il jugea plus à propos de remettre ce deſſein à un autre tems, quoiqu'il fût déja en marche, & retourna au Port Royal. Son projet étoit d'enlever tous les papiers de celui, qui étoit venu là pour lui ſignifier la Commiſſion de M. Denys & les ordres de Sa Majeſté, afin d'aller enſuite tomber ſur ce Gouverneur, qu'il eſperoit trouver ſans aucune défiance. Il n'étoit pas encore arrivé au Port Royal, que les Anglois parurent à la vûë du Fort de la Riviere Saint Jean, & ſommerent M. de la Tour de le leur remettre entre les mains.

Les Anglois s'emparent de nouveau de l'Acadie.

Le défaut de vivres l'obligea de ſe rendre, & de là les Ennemis paſſerent au Port Royal, où ils firent au Sieur le Borgne la même ſommation, qu'ils venoient de faire à M. de la Tour. Il y répondit d'abord aſſez fierement; & les Anglois ayant mis trois cent Hommes à terre pour l'attaquer, il envoya contre eux ſon Sergent avec une partie de ſon Monde. On en vint aux mains, & les François combattirent avec aſſez de valeur; mais le Sergent ayant été tué, tous ſes Sol-

dats prirent la fuite, & regagnerent le Fort en désordre.

1654-70. Le Borgne se trouva alors très embarrassé ; il lui restoit encore cent cinquante Hommes, en comptant les Habitans ; mais il n'y en avoit pas un seul, qui fût capable de commandement ; lui-même ne sçavoit pas la guerre, qu'il n'avoit jamais faite : ainsi avec une assez bonne Garnison & des provisions de guerre & de bouche en abondance dans une Place, où l'Ennemi n'étoit pas en état de le forcer, il jugea à propos de se rendre par composition. Les Anglois lui promirent beaucoup, & se mocquerent ensuite de lui, ne se croyant pas, disoient-ils, obligés de tenir parole à des Gens, qui avoient montré si peu de courage.

Pentagoët eut bientôt le même sort que le Fort Saint Jean, & le Port Royal ; ainsi toute l'Acadie & la partie Méridionnale de la Nouvelle France se trouverent pour la troisiéme fois au pouvoir des Anglois. Quelque-tems après le Fils du Sieur le Borgne revint en Acadie avec un Marchand de la Rochelle, nommé GUILBAUT, qu'il s'étoit associé, entra dans le Port de la Heve, & y construisit un Fort de pieux. Les Anglois n'en furent pas sitôt informés, qu'ils marcherent à la Heve, pour en déloger les François. A leur approche le Borgne, aussi peu guerrier que son Pere, se sauva dans le Bois avec quelques-uns des siens ; ce qui n'empêcha point Guilbaut de se défendre avec vigueur. Plusieurs Anglois furent tués aux premieres attaques, & leur Commandant fut de ce nombre, ce qui obligea les autres à s'éloigner.

Leur mauvaise foy. Ils se préparoient cependant à revenir à la charge, lorsque Guilbaut, qui n'avoit à la Heve d'autre interêt, que celui de ses effets, leur fit proposer un accommodement. Ils l'accepterent ; Guilbaut convint de leur remettre le Fort, à condition que tout ce qui appartenoit à lui & à ses gens, leur seroit rendu ; ce qui fut exécuté. Il prétendoit bien que son Associé seroit compris dans ce Traité ; mais les Anglois n'ayant point trouvé le Borgne dans son Fort, s'obstinerent à l'exclure de la capitulation ; & comme la faim le chassa bientôt de sa retraite, il fut contraint de se remettre entre les mains des Vainqueurs, qui le menerent Prisonnier à Baston.

Ils l'y retinrent assez lontems, après quoi ils le délivrerent, & firent avec lui un Traité, qui ne fut pas trop bien observé de leur part ; ce qui causa bien des hostilités, dont le récit n'a rien de fort interessant, & me méneroit trop loin.

Il ſuffit de ſçavoir que les nouvelles Conquêtes des Anglois leur reſterent juſqu'au Traité de Breda, dont je parlerai bientôt. Le Sieur Denys délivré des appréhenſions, que lui avoit cauſé le Borgne le Pere, avoit profité de cet intervalle de calme, pour réparer une partie de ſes pertes, & pour ſe fortifier contre les Anglois, dont il ne devoit pas s'attendre d'être plus épargné que ſes deux Collegues. 1654-70.

Aventures du Sieur Denys.

Mais cet intervalle fut bien court ; & quoique les Ennemis de l'Etat n'euſſent point penſé à l'inquiéter, ſa condition n'en fut pas plus heureuſe. Il étoit aſſez tranquille dans un Fort, qu'il avoit conſtruit à *Chedabouctou*, ſur la Côte Orientale, lorſqu'un nommé LA GIRAUDIERE, qui, ſur un faux expoſé, avoit obtenu par ſurpriſe de la Compagnie des Indes Occidentales une Conceſſion du Port de Camceaux, arriva dans ce Port, où il ſçavoit que M. Denys attendoit inceſſamment un Navire chargé de vivres. Ce Bâtiment arriva en effet, & la Giraudiere ſignifia ſa Commiſſion au Capitaine, qui le commandoit, lui fit défenſe de rien délivrer à M. Denys, & envoya ſommer ce Gouverneur de lui remettre Chedabouctou, avec tout ce qu'il poſſedoit juſqu'au Cap Saint Louis, comme étant compris dans ſa Conceſſion.

M. Denys lui fit réponſe que la Compagnie avoit été ſurpriſe, & qu'il n'étoit pas vraiſemblable qu'elle eût donné à un autre ce qu'elle lui avoit déja vendu. La Giraudiere repliqua qu'il étoit muni d'une Commiſſion en bonne forme, & que s'il ne vouloit pas lui rendre ſon Fort de bonne grace, il avoit dequoi l'y forcer. En même-tems ſix-vint Hommes, qui étoient avec le Sieur Denys, ſçachant que ſon Navire avoit été ſaiſi, & ſe voyant par-là à la veille de manquer de vivres, lui demanderent leur congé. Il leur dit qu'il ne prétendoit pas les retenir par force ; mais il les engagea par ſes bonnes manieres à finir les ouvrages, qu'ils avoient commencés ; & quand il ſe vit en état de ne pas craindre la Giraudiere, il les fit tranſporter à l'Iſle du Cap Breton, à l'exception de douze, qui ne voulurent point abandonner leur Gouverneur.

Dès que la Giraudiere fut inſtruit de leur départ, il ſe mit en devoir de réduire Chedabouctou ; mais il fut bien ſurpris d'y trouver le Gouverneur bien retranché, avec du Canon & des Pierriers. Il ne laiſſa pas de le ſommer de nouveau de lui livrer ſa Place, & il lui fit dire qu'il ne feroit pas ſage-

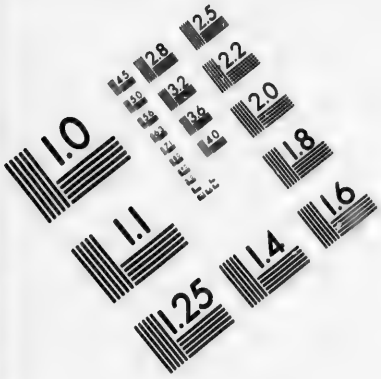

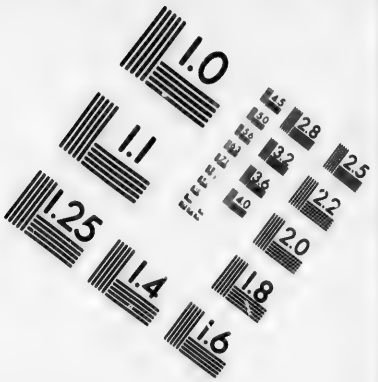

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

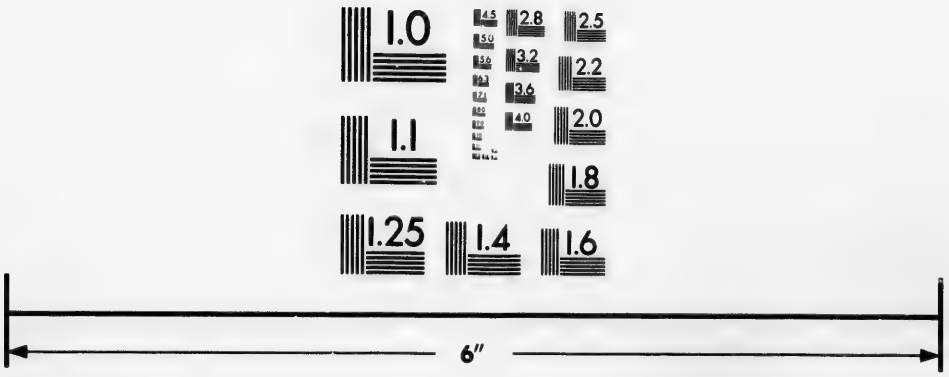

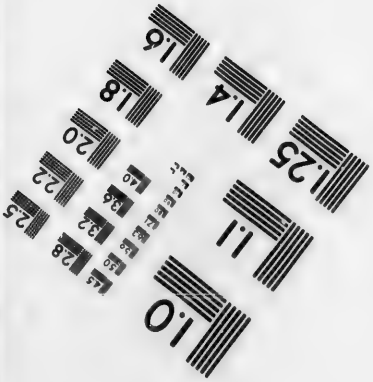

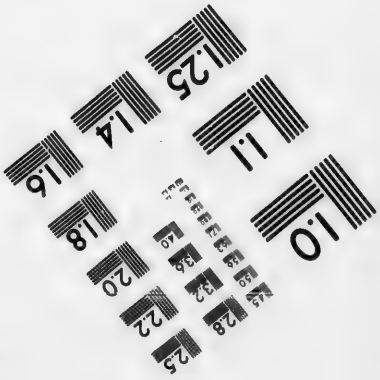

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1654-70. ment de riſquer ſa vie pour la défenſe d'un Poſte, qu'il ne pouvoit pas eſperer de conſerver. M. Denys lui fit réponſe qu'il riſqueroit plus lui-même en l'attaquant, que lui en le défendant, & que la juſtice de ſa cauſe combattroit en ſa faveur. La Giraudiere, qui avoit été joint par ſon Frere nommé DE BAY, reſta trois jours à la vûë du Fort, ne faiſant que tourner tout autour, pour découvrir quelque endroit foible, par où il pût faire plus ſûrement ſon attaque; mais n'en ayant point trouvé, il ſe retira.

Quelque-tems après de Bay alla ſeul à Chedabouctou, & demanda à parler au Gouverneur: il lui dit que ſon Frere étoit maître du Fort de Saint Pierre dans l'Iſle Royale, & lui propoſa un accommodement, qui, après quelques conteſtations fut enfin conclu. Les conditions furent que la Giraudiere remettroit le Fort de Saint Pierre au Sieur Denys, qui de ſon côté lui livreroit Chedabouctou & ſeroit conduit en France, où l'un & l'autre remettroient leurs interêts & leurs prétentions mutuelles entre les mains de la Compagnie des Indes Occidentales, & qu'ils s'en tiendroient à ce qu'elle auroit décidé.

M. Denys y conſentit: la Compagnie déclara qu'elle avoit été ſurpriſe, caſſa & annulla tout ce qu'elle avoit fait en faveur de la Giraudiere, & rétablit le Sieur Denys dans tous ſes droits; mais elle ne le dédommagea point du tort, que cette mauvaiſe affaire lui avoit cauſé, & qui montoit à quinze mille écus. Pour comble de malheur ce Gouverneur s'étant retiré à ſon Fort de Saint Pierre, pour s'y remettre de ſes pertes par le commerce des Pelleteries, dans le tems que, par l'arrivée d'un grand nombre de Sauvages, il ſe voyoit ſur le point de faire de grands profits, un incendie acheva de le ruiner. Depuis cet accident il n'a plus été en état d'entreprendre rien de conſidérable; & ce fut un grand malheur pour cette partie de la Nouvelle France, qui n'a jamais eu un Commandant plus capable & plus appliqué.

Toutes ces Provinces ſont reſtituées à la France par le Traité de Breda.

1667-70. Enfin en 1667. le Traité de Breda reſtitua aux François tout ce que les Anglois avoient conquis ſur eux dans l'Amérique Septentrionnale; mais cette reſtitution ne fut exécutée qu'en 1670. Le ſeptiéme de Juillet de cette année le Chevalier TEMPLE muni des Pouvoirs du Roy de la Grande-Bretagne, & Hubert D'ANDIGNY, Chevalier DE GRAND-FONTAINE, Plenipotentiaire du Roy Très-Chrétien, ſignerent

rent à Baſton un Reglement, qui aſſûroit à la France tout le Pays, qui s'étend depuis Pentagoët juſqu'à l'Iſle de Cap Breton inclusivement. 1670.

Il eſt vrai, que comme le tout avoit été compris dans le Traité ſous le nom d'Acadie, ſous lequel on confondoit quelquefois les Côtes voiſines, le Chevalier Temple refuſa de rendre Pentagoët, où il commandoit, prétendant que cette Place n'étoit point de l'Acadie: il diſoit vrai; mais comme les deux Rois vivoient alors dans une très-bonne intelligence, il fut obligé dans la ſuite de remettre au Chevalier de Grand-Fontaine, un Poſte, qui, de l'aveu même des Anglois, lui valoit plus de quatre-vint mille livres de rente (*a*). La Commiſſion, en vertu de laquelle le Gouverneur François ſe mit en poſſeſſion de cette Place, eſt du cinquiéme de Mars 1670. & marque les bornes de ſon Gouvernement depuis le Quinibequi juſqu'au Fleuve Saint Laurent, conformément à la priſe de poſſeſſion faite en 1630. au nom du Roy Louis XIII. par le Commandeur de Razilly.

Les affaires étant ainſi reglées par rapport à l'Acadie, & aux Provinces, qui y confinent, & la Cour de France ayant compris que, pour les mettre à l'abri d'une nouvelle invaſion, il falloit leur faciliter les ſecours, qu'elles pouvoient tirer de Quebec, il étoit néceſſaire de pratiquer un chemin commode entre cette Capitale & le Port Royal, ou Pentagoët; car on ſe borna d'abord au rétabliſſement de ces deux Poſtes; M. de Courcelles, dans la même Lettre qu'il écrivit à M. Colbert, pour demander ſon rappel, manda à ce Miniſtre que, ſans ſes incommodités, il auroit déja exécuté par lui-même ce projet.

A ſon défaut M. Colbert, qui en avoit fort à cœur l'exécution, envoya M. Patoulet Commiſſaire de Marine en Acadie, avec ordre d'en viſiter tous les Poſtes, & de lui en rendre un compte exact. La viſite fut faite avec tout le ſoin poſſible; mais le chemin projetté ne ſe fit point, & l'Acadie eſt toujours demeurée depuis dans le même état de langueur, d'où il paroiſſoit qu'on étoit réſolu de la tirer. Les Anglois ont continué d'y faire une abondante pêche, qui a

(*a*) Il y a bien de l'apparence que le Gouvernement de Pentagoët, dont le Chevalier Temple étoit en poſſeſſion à la paix de Breda, comprenoit auſſi l'Acadie & ſes Pêches, puiſqu'on aſſûre que des ſeuls droits, qu'il tiroit des Anglois, il faiſoit tous les ans quatre-vint mille livres.

1670. enrichi la Nouvelle Angleterre, & cela dans le tems, où l'on demandoit en France de quelle utilité pouvoit être cette Province? Ce n'étoit pourtant là que la moindre partie des avantages, qu'elle pouvoit procurer au Royaume.

Affaires de Terre-Neuve. L'Isle de Terre-Neuve n'avoit pas été moins négligée, que l'Acadie, & le Roy voulut aussi prendre de justes mesures pour s'y assûrer le Port de Plaisance, & toute la Côte Méridionnale, où ce Port est situé. En parlant de cette Isle, où les François dès l'année 1504. avoient un Etablissement, vers le Cap de Raze, nous en sommes demeurés au Voyage du Chevalier Humbert Humfrey, qui en 1583. en avoit pris possession pour la Reine Elizabeth d'Angleterre, & pour lui-même, cette Princesse lui en ayant accordé le Domaine. Le Navire, qui le reportoit en Europe, ayant échoüé sur l'Isle de Sable, où quelques-uns ont assûré qu'il vécut deux ans; ses projets & ses prétentions périrent avec lui, & les Pêcheurs François continuerent leurs pêches en Terre-Neuve, comme ils faisoient depuis près d'un siécle, sans songer à s'y fortifier.

En 1608. Jean GUYAS DE BRISTOL reprit le dessein du Chevalier Humfrey: il fit dans la Baye de la Conception un Etablissement, qui fut dans la suite transporté à Saint Jean; & les Anglois en ont dans la suite formé plusieurs autres sur la même Côte Orientale, depuis la Baye de la Conception jusqu'au Cap de Raze: mais au-delà on n'a jamais reconnu le droit, que cette Nation prétendoit avoir sur toute l'Isle, ni en vertu de la premiere découverte de Jean & de Sebastien CABOT, sous Henry VII. ni en vertu de la prise de possession de Gilbe[illegible]mfrey, sous celui d'Elizabeth, d'autant plus que l'un[illegible] l'autre étoient contestées par les Basques, les Bretons, & les Normands, pour les raisons que j'ai exposées ailleurs.

Enfin les François commencerent à se fixer dans la Baye de Plaisance, où ils trouverent un Port commode, & un des plus beaux, que la Nature ait formés dans l'Amérique Septentrionnale. Il est vrai que ce n'est qu'un Port, & qu'on n'y peut avoir des choses les plus nécessaires à la vie, que ce qu'on y fait venir d'ailleurs; mais comme la pêche de la moruë y est extrêmement abondante, & qu'on y trouve toutes sortes de facilités pour faire sécher le poisson, cette considération seule devoit, ce semble, suffire à ceux, qui étoient

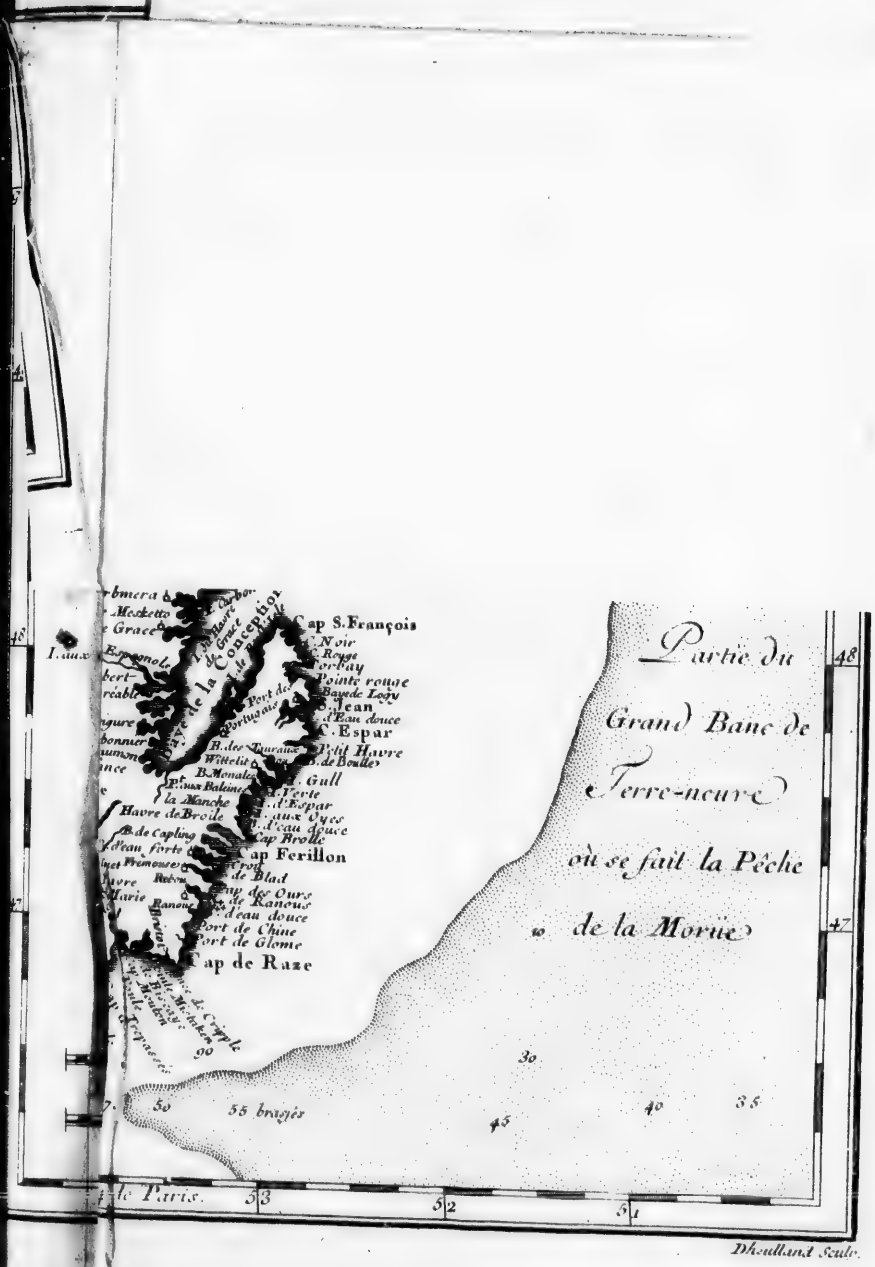
Partie du
Grand Banc de
Terre-neuve
où se fait la Pêche
de la Morue
Cap S. François
Cap Ferillon
Cap de Raze
Port de la Conception
Port de Chine
Port de Glome
Havre de Broile
Petit Havre
Gull
Pointe rouge
Baye de Leon
C. Espar
Cap Brolle
Cap de Blad
Cap de Ranouse
Cap de Ourse
Rebon
Marie
Ranouse
Paris.
Dheulland Sculp.

PARTIE
DU GOLPHE
DE
SAINT LAURENT
ESQUIMAUX
DES
PAYS
DETROIT
DE
BELL'ISLE
NORD
PETIT
ISLE
DE
LE
TERRE-NEUVE
Les Trois Isles
Baye des trois Isles dont le fond est inconnu
Port à Port
Baye S. Georges
PETIT NORD
Cap de Raye
Port à l'Aneau
Baye de Plaisance
Maquelon ou I. Miquelon
I. S. Pierre
I. S. Paul
Grand Mecatina
Petit Mecatina
Rivière Pocomoucha ou Rivière St. Augustin
Rivière de Natagamion
Ouapitongan
Rivière d'eau Ramant
Belle Amour
Vieux Fort
Baye Phelippeaux
Baye Rouge
Baye St. Barbe
Baye Ste. Geneviève
Baye St. Marguerite
Baye Trigournachat
Vieux Fort à cheir
Cap de Lart
Canarie
Fourche
Anere
la Fleur de Lis
Cap la Hune
Longue
Cap del Anglois
Chape au rouge
Echelles
Lieuës Communes de France de 25 au Degré.
Lieuës Marines de France et d'Angleterre de 20 au Degré.
120 brasses
Partie du Banc à vert
Longitude Occidentale

CARTE DE L'ISLE DE TERRE-NEUVE

Dressée par N.B. Ingenieur au Dépost des Cartes et Plans de la Marine.

1744

N.° Le Cours des Rivieres, le fond de plusieurs Baies, de même que l'Interieur de l'Isle sont entiérement inconnus.

Dheulland Sculp.

1670. enrichi la Nouvelle Angleterre &

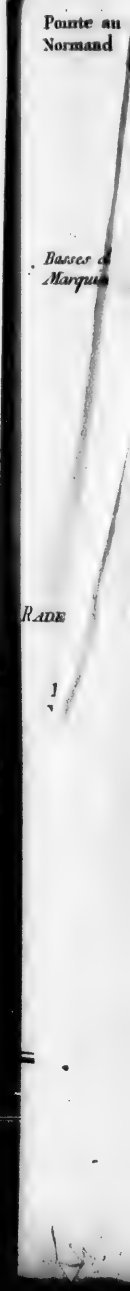

Pointe au
Normand

Basses d
Marqui

RADE

Echelle d
500
Baye du Petit Plaisance
Pointe au Normand
Basse chous
Baye de la Marquise
Baye du Son
Basses de la Marquise
PLAISANCE
DE6
BAYE7
Pointe Mâle
Pointe Blanche
Batteries
Redoute
Fort
Mouillage des Vaisseaux
DE DE PLAISANCE
Grave et Habitations
Pointe Verte
Cap Noir
Port excellent pour hiverner des Navires

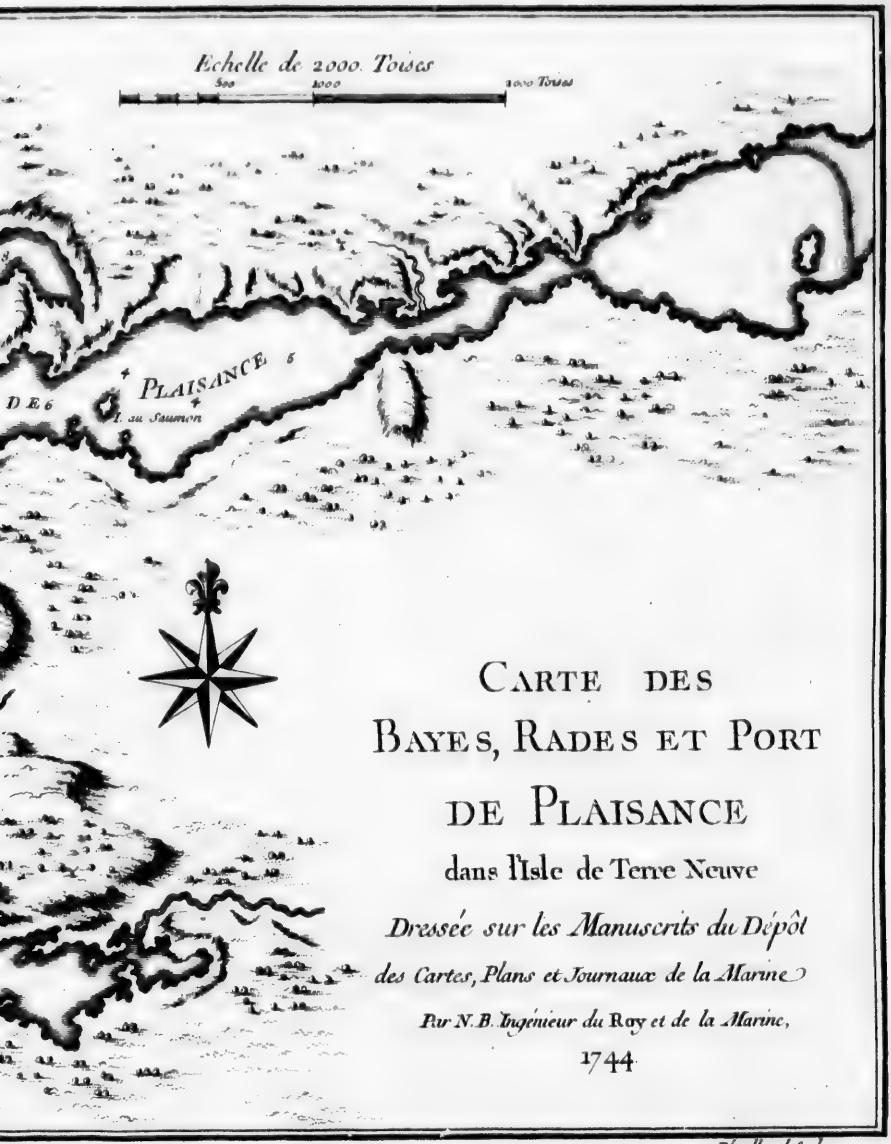

CARTE DES BAYES, RADES ET PORT DE PLAISANCE

dans l'Isle de Terre Neuve

Dressée sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes, Plans et Journaux de la Marine

Par N. B. Ingénieur du Roy et de la Marine,

1744

Dheulland Sculp.

chargés d'établir l'Acadie, pour y apporter tous leurs ſoins à la culture des terres, qui ſont excellentes ; ces deux Colonies pouvant aiſément ſe donner la main, & par leur mutuelle correſpondance ſe mettre en état de ſubſiſter & de ſe défendre, ſans dépendre des ſecours de France & de Quebec, qui leur ont preſque toujours manqué au beſoin. 1670.

Deſcription de la Baye de Plaiſance.

La Baye de Plaiſance a dix-huit lieuës de profondeur, & le Port eſt à ſon extrémité. L'entrée de la Baye eſt un Goulet, où il n'y a paſſage, que pour un Navire ; mais les plus grands Bâtimens y peuvent paſſer, & le Port en peut contenir cent cinquante, qui y ſont à couvert de tous les vents, & y peuvent faire la pêche auſſi tranquillement, que dans une Riviere. Le Goulet eſt précédé d'une Rade, qui a une lieuë & demie d'étenduë ; mais qui n'eſt pas aſſez à l'abri des vents de Nord-Nord-Oueſt, leſquels ſouflent ſouvent ſur cette Côte, & ſont preſque toujours impétueux. Ce qui rend le paſſage du Goulet ſi étroit, ce ſont des Rochers dangereux, qu'il faut laiſſer ſur la droite, & au deſſus deſquels nous avions conſtruit le Fort de *Saint Louis*. Les Courans y ſont violens, & paſſent ſur les Rochers ; de ſorte qu'on ne peut les remonter qu'à la Touë (*a*), par le moyen d'une Auſſiere, qu'on porte ſur la grande Greve (*b*).

Le Fort étoit au bas d'une Montagne, qui a un peu plus de ſix-vint pieds de haut, & ſur laquelle on avoit bâti une Redoute. La grande Greve, qui a une lieuë d'étenduë, eſt entre deux autres Montagnes fort roides, dont l'une, qui eſt au Sud-Sud-Oueſt, eſt ſéparée de la Greve par un petit Ruiſſeau, lequel ſort du Goulet, & forme une eſpece de Lac, qu'on appelle *la petite Baye*. On y pêche quantité de Saulmons. La grande Greve peut contenir en même-tems la charge de ſoixante Vaiſſeaux. Il y en a une plus petite à l'uſage des Habitans, qui font leur pêche le long des terres, & ſur toutes les deux on peut faire ſécher le poiſſon ſans rien craindre. Ce ſont des Plages couvertes de Galots, ou pierres plattes.

Du petit Nord.

Le long du petit Ruiſſeau, dont je viens de parler, on dreſſa dans la ſuite avec des feüillages & des branches de Sapins,

(*a*) Touer, ou monter à la touë, c'eſt faire avancer un Navire, en tirant ſur des cordes attachées à une ancre, qu'on porte avec la Chalouppe bien avant du côté, où l'on veut aller. Ces cordes ſont à trois tourons, & ſe nomment *Auſſieres*.

(*b*) On dit Gréve en Amérique, le mot François eſt Grave.

1670. des manieres de Cabannes, qu'on nomme Echafauts, où l'on faiſoit auſſi ſécher la moruë dans des tems de pluye. Les Maiſons des Habitans en étoient aſſez proches, & formoient une Ruë, en quoi conſiſtoit le Bourg de Plaiſance. Le Fort de S. Louis nous rendoit Maîtres de toute la Partie Méridionnale de Terre-Neuve, & des *Iſles de S. Pierre*, qui ſont vis-à-vis, & où il y avoit des Habitans, auſſi-bien qu'au *Chapeau rouge*, & en quelques autres endroits de la Côte. Les Maloins faiſoient leur Pêche un peu plus loin en un lieu, qu'on a nommé le *Petit Nord*. Le Poiſſon y eſt plus petit, que dans la Baye de Plaiſance, mais plus propre pour le commerce de la Méditerranée & du Levant.

Du climat de cette Iſle, & de la nature du Pays.

Les Auteurs, qui ont parlé de cette Iſle, s'accordent aſſez mal entr'eux : les uns aſſûrent que le Ciel y eſt preſque toujours ſerein, qu'on y voit de belles Forêts, que les Campagnes y ſont fleuries, & couvertes de fraiſes ; que les Buiſſons n'y ſont preſque que des Framboiſiers, dont le fruit a un goût merveilleux, que les eaux y ſont bonnes, qu'on y trouve des Vallons très-fertiles, & qu'il y croît ſans culture une eſpéce de ſegle, qui eſt fort nourriſſant ; que le Gibier y foiſonne de toutes parts, & que les Bêtes Fauves, comme les Cariboux, les Orignaux, les Cerfs, les Ours, les Renards, les Chevreuils, & les Caſtors s'y rencontrent par milliers.

D'autres au contraire nous repréſentent Terre-Neuve, comme un Pays affreux, & diſent que cette Iſle n'eſt preſque par tout qu'un Rocher couvert de mouſſe : qu'à la vérité dans la belle ſaiſon on y cueille quantité de fraiſes & de framboiſes ; mais qu'elle ne porte aucun autre fruit ; que les Bois n'y ſont bons à rien, & que la Chaſſe, ſi on en excepte celle des Perdrix & des Oiſeaux de Rivieres, y eſt impratiquable, à cauſe des Montagnes eſcarpées, dont le Pays eſt couvert ; que les broüillards du Grand Banc ſe répandent juſques-là, & que rarement on y joüit d'un beau Soleil ; que quand il paroît en été, ſes ardeurs ſont intolérables, & brûlent le Poiſſon ſur les Gréves. Enfin que ſix mois de l'année le froid y eſt exceſſif.

Pour concilier ces deux ſentimens, il ne faut que diſtinguer les différens Quartiers de l'Iſle, qui ont été fréquentés par les Européens. Il eſt vrai que les Côtes du Sud & de l'Eſt n'ont pas ordinairement un Ciel bien pur, & j'ai obſervé ailleurs que cela vient du voiſinage du Grand Banc, où il regne un brouillard preſqu'éternel. Il n'en eſt pas de même des Quartiers du

Nord & de l'Oueſt, où l'hyver & l'été ſont fort ſereins. Pour ce qui eſt de l'intérieur de l'Iſle, on n'en ſçauroit parler, que par conjecture ; car il eſt preſqu'impoſſible d'y pénétrer bien avant, & je n'ai jamais oüi dire que Perſonne l'ait encore fait. Parmi ceux, qui y ont le plus avancé, il ſe peut faire que quelques-uns ayent aperçu de beaux Vallons, & que les autres n'y ayent découverts que des Rochers eſcarpés. Il n'eſt point de Montagnes ſans Vallées ; mais ces Vallées ſont quelquefois des précipices, ou remplies elles-mêmes de Rochers, & d'un ſable ſtérile. D'ailleurs, dans un Pays ſi vaſte il n'eſt pas poſſible qu'il n'y ait quelque varieté. 1670.

Aux environs du Port & de la Baye de Plaiſance il y a des Etangs & des Ruiſſeaux, qui y attirent le Gibier en quantité ; mais il n'eſt preſque pas poſſible de donner la chaſſe aux Bêtes fauves dans des endroits ſi peu pratiqués, & ſouvent ſi peu pratiquables. Ainſi elles doivent s'y multiplier à l'infini, ſans qu'on puiſſe en profiter, que rarement & par hazard. Le froid ne ſçauroit aussi manquer d'être bien rude dans cette Iſle, non pas tant à cauſe de ſa ſituation entre les quarante-ſix & les cinquante-deux dégrés de Latitude-Nord, qu'à raiſon de ſes Montagnes & de ſes Bois, des vents d'Oueſt & de Nord, qui y regnent ſouvent, & ſurtout de ces monſtrueuſes glaces, qui venant des Mers du Nord, ſe trouvent arrêtées ſur ſes rivages, & y ſéjournent lontems. Enfin il n'eſt pas étonnant que les chaleurs y ſoient vives dans les endroits découverts, où le Soleil darde ſes rayons ſur des Rochers tout nuds, & ſur des Plages pleines de cailloux, qui les réfléchiſſent de toutes parts.

De ſes Habitans Naturels.

On ne convient pas davantage ſur les Habitans Naturels de Terre-Neuve, que ſur la nature de l'intérieur du Pays. De la maniere, dont s'expriment quelques Hiſtoriens, ils donnent à entendre qu'ils ont cru qu'il étoit habité ; mais ſuivant la plus commune opinion, il ne l'eſt par aucune Nation ſédentaire. On n'a jamais vû ſur ſes Côtes, que des Eskimaux, qui y paſſent de la grande Terre de Labrador, pour chaſſer, & pour faire la Traitte avec les Européens ; mais ces Sauvages ont ſouvent parlé d'autres Peuples, avec qui ils ſont en commerce. Il eſt vrai qu'ils mêlent beaucoup de fables dans tout ce qu'ils en diſent, comme je l'ai remarqué ailleurs, & il eſt aſſez difficile de concevoir que des Nations entieres ſe tiennent tellement renfermées dans le centre d'une Iſle, quelque vaſte qu'elle ſoit, qu'on n'en voye jamais Perſonne ſur les Côtes.

1670. De la Grande Baye.

Le Canal, qui ſépare l'Iſle de Terre-Neuve du Continent de l'Amerique, ſe nomme le *Détroit de Belle-Iſle*, & court Nord-Oueſt, & Sud-Oueſt. Quand on l'a paſſé en deſcendant au Sud, on trouve par les cinquante degrés, dans le Continent de Labrador, une grande Baye, où nous avons un Fort, qui porte le nom de *Ponchartrain*. Ce Poſte appartient aujourd'hui à un Gentilhomme Canadien, originaire de Normandie, nommé TILLY DE COURTEMANCHE. La pêche de moruë y eſt abondante; mais il n'y a point de profit à faire avec les Sauvages, qui ſont les plus intraitables de tous les Hommes, & qu'on a déſeſperé d'apprivoiſer jamais.

Au reſte, nous avons beaucoup plus tiré parti de l'Iſle de Terre-Neuve, que de l'Acadie, qui ne lui eſt pourtant pas beaucoup inferieure pour la pêche en général, & avec laquelle elle ne peut pas entrer en comparaiſon pour le reſte; mais les profits y étoient préſens, & ne demandoient pas de grandes avances: il ne s'agiſſoit pas non plus d'y faire des Etabliſſemens; ce qui demande du concert & de la réſolution; mais d'un voyage de quatre ou cinq mois, au bout deſquels on ſe retrouvoit dans ſa famille.

On appuyoit auſſi beaucoup ſur la commodité du Port de Plaiſance, qu'on jugeoit une relâche néceſſaire pour les Navires, qui revenoient des Iſles de l'Amérique, & des Indes Eſpagnoles; comme ſi l'Acadie ne leur offroit pas des Ports auſſi commodes, beaucoup plus proches, où il eſt plus facile d'entrer, & où l'on auroit encore pû leur fournir des rafraîchiſſemens, qu'ils ne devoient pas s'attendre de rencontrer à Plaiſance. Cependant l'idée avantageuſe, dont on étoit prévenu en faveur de ce dernier Port, qu'il nous étoit véritablement d'une grande conſéquence de conſerver, a été cauſe qu'on y a vû de tems en tems des Eſcadres du Roy, & le voiſinage des Anglois y a donné lieu à pluſieurs Expéditions glorieuſes à notre Nation, ainſi que nous le verrons dans la ſuite de cette Hiſtoire.

Il n'eſt même aucun des Poſtes, qu'y ont occupé ces incommodes Voiſins, dont nous ne les ayons chaſſés plus d'une fois; nos braves Canadiens ayant trouvé le ſecret de cueillir des Lauriers dans le Pays du Monde le plus aride, & preſque toujours au milieu des frimats. Un trait de plume nous a fruſtrés du fruit de tant de victoires. L'Iſle de Terre-Neuve,

te grande qu'elle eſt, n'a pu contenir tous nos Pêcheurs & ceux d'Angleterre, comme autrefois la Sicile ne put contenter l'ambition des Romains & des Carthaginois ; avec cette difference néanmoins, que la Sicile demeura toute entiere à ceux, qui la conquirent ſur leurs Rivaux ; au lieu que Terre-Neuve eſt reſtée à ceux, qui y ont toujours été battus. 1670.

Premier Gouverneur de Plaiſance.

Avant l'année 1660. la Cour de France s'étoit peu mêlée de cette Iſle ; elle laiſſoit preſque tout à faire à des Particuliers, qui armoient à leurs frais, pour y envoyer des Pêcheurs. Enfin cette même année le Sieur GARGOT obtint du Roy la Conceſſion du Port de Plaiſance, avec un Brevet de Gouverneur. Il trouva de grandes oppoſitions à ſa priſe de poſſeſſion, & il y a bien de l'apparence qu'il fut obligé de ſe déſiſter d'abord de ſon droit de conceſſion, & qu'il garda peu de tems le titre de Gouverneur ; car au bout de quelques années le Sieur DE LA POYPE ayant été envoyé à Plaiſance avec une Commiſſion de la Cour, pour prendre poſſeſſion au nom du Roy du Fort & de l'Habitation, & pour y demeurer en qualité de Gouverneur, il étoit marqué dans ſes Inſtructions : Que Sa Majeſté avoit été excitée à s'aſſûrer de ce lieu, & à y établir une Colonie, pour maintenir ſes Sujets dans la poſſeſſion, où ils étoient depuis lontems d'y aller faire chaque année une pêche conſidérable de poiſſon ſec, & par la crainte d'être prévenuë par les Anglois : Qu'elle avoit fait annuellement une dépenſe aſſez forte, pour parvenir à mettre les Habitans en état de ſubſiſter de leur travail : Que la Pêche lui avoit paru le moyen le plus aſſûré, & le plus à la main pour y réüſſir ; mais qu'il ſembloit que les Commandans avoient voulu s'en prévaloir, pour obliger les Habitans de leur donner une portion de leur pêche, en échange des proviſions, qu'ils leur faiſoient diſtribuer, quoiqu'ils les tiraſſent de ſes magaſins : Que le Sieur de la Poype devoit abſolument faire ceſſer ce déſordre, & examiner, ſi en laiſſant aux Habitans de la Colonie tout le fruit de leur travail, ils ſeront en état de ſubſiſter toute l'année, ou du moins une partie de l'année, & qu'au cas qu'ils euſſent beſoin de ſecours, il fit ſçavoir à Sa Majeſté ce qu'ils lui demanderoient, ſoit de proviſions, ſoit de marchandiſes, contre leſquelles ils pourroient troquer le profit de leur pêche ; ce qui joint à la culture des terres, à la nourriture des beſtiaux, & à la chaſ-

1670. se, dont ils pourroient encore s'aider, les mettroit en peu de tems à leur aise.

M. Talon retourne en Canada.

Telle étoit dans toutes les parties de la Nouvelle France la situation des choses, lorsque M. Talon y retourna, pour y reprendre les fonctions d'Intendant. Pendant tout le sejour, qu'il avoit fait en Europe, il n'avoit guéres été occupé que des affaires du Canada. Il avoit sur-tout en vûë d'y rétablir les PP. Recollets, qui de leur côté ne s'endormoient pas sur cet article. La Compagnie des Cent Associés leur avoit toujours refusé son agrément pour les raisons, que j'ai touchées ailleurs; & ce refus, quoiqu'il ne les regardât qu'en général comme Mendians, leur avoit été très-sensible. Parmi les Habitans, les sentimens étoient fort partagés; les uns, & c'étoit le plus grand nombre, pensoient encore, comme avoit pensé la Compagnie; les autres souhaitoient ces Religieux, dans l'esperance qu'ils les trouveroient moins rigides que les Ecclesiastiques & les Jesuites, sur ce qui regardoit la Traitte de l'Eau-de-vie, & quelques autres désordres, qui recommençoient à s'introduire dans la Colonie.

Il y ramene les Recollets.

Ils se trompoient sans doute; mais comme ils ne cessoient de crier que les consciences étoient gênées, M. Talon crut qu'il falloit les mettre dans leur tort; & il faut convenir que si les clameurs des Libertins ont contribué à faire rappeller ces Religieux dans l'Amérique, jamais mauvaise cause n'a produit un meilleur effet. Ces Peres ont depuis ce tems-là rendu, & rendent encore de grands services à toute cette Colonie, où ils sont fort aimés, & pour le moins aussi bien établis que ceux, qui y étoient retournés trente-cinq ans avant eux.

Il fait naufrage avec eux.

Ce fut en 1669. qu'ils obtinrent du Roy l'Edit de leur rétablissement: le P. Cesarée HERVEAU, accompagné de deux autres Prêtres & d'un Laïc, s'embarqua pour Quebec le quinziéme de Juillet de la même année, avec M. Talon, & une partie des cinq cent Familles, que le Roy avoit accordées à cet Intendant pour peupler le Canada; mais après trois mois d'une très-rude navigation, le Navire, qui les portoit, fut obligé de relâcher à Lisbonne, d'où étant parti vers la fin de Décembre, pour retourner à la Rochelle, il périt presque à la vûë du Port, sans qu'on en pût sauver qu'une partie des Hommes.

Au mois de May suivant le P. Germain ALLARD, Provincial

vincial des Recollets, & depuis Evêque de Vence, s'embarqua avec M. Talon, lequel avoit réparé sa recruë d'Habitans par le moyen de quelques Compagnies de Carignan, qui étoient retournées en France; trois autres Religieux Prêtres, un Diacre, nommé le Frere Luc, estimé pour ses Peintures, & un Convers. Leur voyage fut heureux; & le Provincial, après avoir mis ses Religieux en possession du Terrein, qu'ils avoient occupé auprès de Quebec avant l'invasion des Anglois, retourna en France. L'accident, qui l'année précédente avoit fait périr le Vaisseau de M. Talon, fut comme une tempête générale, qui se fit sentir jusqu'à Quebec, où elle causa un dommage de cent mille francs. On s'y consola néanmoins plus aisément de cette perte, que de celle des Habitans, dont elle avoit privé la Colonie. On ne songeoit alors qu'à peupler le Pays, & on n'étoit plus aussi scrupuleux, que par le passé, sur le choix des Colons; aussi y vit-on bien-tot regner des vices, qui jusques-là y avoient été ignorés.

1670.

Son arrivée à Quebec avec des Recollets.

Quelque-tems avant l'arrivée de M. Talon, trois Soldats François ayant rencontré un Capitaine Iroquois, qui avoit beaucoup de Pelleteries, l'enyvrerent & l'assassinerent. Quelque précaution qu'ils eussent prise pour cacher leur crime, ils furent découverts, & mis en prison. Tandis qu'on instruisoit leur Procès, trois autres François trouverent six Mahingans, qui avoient pour mille écus de marchandises; ils les firent aussi boire, & après les avoir massacrés, ils eurent l'effronterie d'aller vendre leur butin, qu'ils voulurent faire passer pour le fruit de leur chasse; ils n'eurent pas même l'attention d'enlever les corps de ces Malheureux, qui furent reconnus par des Sauvages de leur Nation.

Sauvages assassinés par des François.

Ceux-ci soupçonnerent d'abord les Iroquois, avec qui ils venoient de conclure un Traité de paix, & ils se préparoient à en tirer raison, lorsque le bruit se répandit que c'étoient des François, qui avoient fait le coup. Un des trois meurtriers, mécontent des deux autres, en fit confidence à un de ses Amis, qui ne lui garda point le secret; il passa bien-tôt de bouche en bouche jusqu'aux Sauvages, & les deux Nations, qui étoient sur le point de se faire une cruelle guerre, se réünirent contre nous. Les Mahingans furent les premiers en campagne, & quatre d'entr'eux oserent bien assiéger en plein jour une maison Françoise. Le Maître étoit absent, les Valets se défendirent bien; deux Sauvages furent tués, mais les

Ce qui en arriva.

1670. deux autres ayant mis le feu à la maiſon, il ne fut pas poſſible de l'éteindre, ni d'en tirer la Maîtreſſe, qui fut brûlée.

On en fait juſtice, & on appaiſe les Sauvages.

Les Iroquois de leur côté ne tarderent pas à être inſtruits des circonſtances de l'aſſaſſinat commis en la perſonne de leur Chef, & on leur aſſûra même que deux des Meurtriers avoient été accuſés par le troiſiéme, d'avoir complotté d'empoiſonner tout ce qu'ils pourroient rencontrer de Gens de leur Nation. Il n'en falloit pas tant pour les faire entrer en fureur, & ils réſolurent de porter leur reſſentiment juſqu'aux dernieres extrémités. Il n'y avoit pas un moment à perdre, pour éviter de ſe voir replongé dans une guerre, qui ne pouvoit avoir que des ſuites fâcheuſes; & M. de Courcelles, qui comprit d'abord toute l'importance de cette affaire, partit ſur le champ pour Montréal, où il apprit qu'il venoit d'arriver des Sauvages de toutes les Nations, des Iroquois mêmes, & des Mahingans.

Il les aſſemble, dès qu'il fut débarqué, & leur dit par la bouche du P. Chaumonot, qui parloit également bien le Huron & l'Algonquin, des choſes ſi fortes, pour leur faire comprendre l'interêt qu'ils avoient tous à ſe tenir unis avec les François, qu'ils en furent touchés. Il ſe fit enſuite amener les trois Soldats, qui avoient aſſaſſiné le Chef Iroquois, & leur fit caſſer la tête en leur préſence. Une Juſtice ſi prompte déſarma les Iroquois, qui ne purent même, dit-on, s'empêcher de donner des larmes au triſte ſort de ces Miſérables. Le Gouverneur Général ajoûta qu'il ne négligeroit rien pour avoir en ſa puiſſance les Aſſaſſins des Mahingans, & qu'il les traiteroit, comme il venoit de faire les autres. Enfin il dédommagea les deux Nations de ce qu'on leur avoit enlevé, & l'Aſſemblée ſe ſépara très-ſatisfaite.

M. de Courcelles oblige toutes les Nations à demeurer en paix.

Cette affaire ainſi heureuſement terminée, il en reſtoit une autre, qui n'étoit ni moins importante, ni moins délicate. Les Outaouais & les Iroquois recommençoient à faire des courſes les uns ſur les autres, & il étoit à craindre que ces étincelles ne produiſiſſent un embraſement général. M. de Courcelles, qui l'avoit toujours pris ſur un ton fort haut avec les Sauvages, & qui par-là les avoit accoûtumés à le reſpecter, fit déclarer aux deux Partis qu'il ne ſouffriroit pas qu'ils troublaſſent plus longtems le repos des Nations, & qu'avec la même ſévérité, qu'il venoit d'exercer à leurs yeux ſur les François, il puniroit ceux, qui refuſeroient de s'accommoder à des conditions raiſonna-

bles. Ainſi que les uns & les autres euſſent à lui envoyer des Députés, qu'il écouteroit leurs griefs, & qu'il feroit juſtice à tous. 1670.

Il fut obéi ; les Chefs de toutes les Nations ſe rendirent à Quebec ; ceux, qui ſe croyoient offenſés, firent leurs plaintes, & par la prudence de Garakontié, qui étoit venu de la part de ſon Canton, & la fermeté du Gouverneur Général, l'accord fut conclu à la ſatisfaction de tout le Monde. Garakonthié parla enſuite aux Outaouais ſur la maniere indigne, dont ils traitoient les Miſſionnaires, qu'on avoit, leur dit-il, la bonté de leur confier, & comme s'il eût attendu l'occaſion d'une ſi nombreuſe Aſſemblée, pour faire profeſſion de ſa Foy, il ſe déclara publiquement Adorateur de JESUS-CHRIST.

Il ajoûta qu'il étoit depuis lontems Chrétien dans le cœur, qu'il avoit toute ſa vie deteſté la ſuperſtition, dans laquelle il avoit été élevé, & qu'il ne pouvoit plus differer de ſe procurer à lui-même l'avantage, qu'il avoit procuré à tant d'autres. Puis s'adreſſant à l'Evêque, qui étoit préſent, il le conjura de le recevoir ſans délai au nombre des Enfans de Dieu. Tout concouroit à engager le Prelat à accorder à un tel Proſelyte ce qu'il demandoit avec tant d'inſtance. Apôtre avant que de ſe déclarer Chrétien, il avoit toujours paru avoir autant à cœur l'Etabliſſement du Chriſtianiſme dans ſa Nation, que les Miſſionnaires mêmes, & toute la Colonie lui avoit de grandes obligations. Baptême de Garakonthié.

D'ailleurs, rien n'étoit plus capable de donner du credit à la Religion parmi toutes les Nations de ce Continent, que de rendre leurs Députés témoins de la converſion d'un Homme auſſi généralement eſtimé. L'Evêque ne fit donc aucune difficulté de faire entrer cet illuſtre Proſélyte dans le ſein de l'Egliſe, il ſçavoit qu'il étoit ſuffiſamment inſtruit & le baptiſa lui-même. Le Gouverneur Général voulut lui ſervir de Parrain, & Mademoiſelle de Bouteroüe, Fille de l'Intendant, fut ſa Maraine. Le premier lui donna le nom de *Daniel*, qu'il portoit lui-même. On n'omit rien pour rendre cette action célébre, tous les Députés des Nations y aſſiſterent, & furent enſuite regalés avec profuſion.

Tandis que M. de Courcelles maintenoit ainſi ſa Colonie dans une paix profonde, & prenoit les meſures les plus juſtes pour aller au devant de tout ce qui pouvoit troubler la bonne intelligence entre les François & les Sauvages, le Mortalité dans le Nord.

1670. Nord du Canada étoit ravagé par une maladie contagieuſe, qui acheva de dépeupler preſqu'entierement ces vaſtes Contrées. Pluſieurs Chrétiens en moururent dans l'innocence de leur Baptême, & dans des ſentimens, qui aiderent beaucoup à conſoler les Ouvriers Evangeliques de tant de pertes. Les Attikamegues entr'autres n'ont plus paru depuis ce tems-là, & s'il en reſte encore quelques-uns, il faut qu'ils ſe ſoient mêlés avec d'autres Peuples, qui n'ont point de commerce avec nous.

Ce fut auſſi alors, que Tadouſſac, où juſques-là on ne voyoit guéres moins de douze cent Sauvages au tems de la Traitte, commença d'être preſqu'entiérement abandonné, auſſi-bien que les Trois Rivieres, d'où les Algonquins ſe retiretent au Cap de la Magdeleine; mais il y eut cette difference entre ces deux Poſtes, que les François ſe maintinrent dans le dernier, au lieu que le premier, où nous n'avions aucun Etabliſſement fixe, eſt demeuré deſert. C'étoit ſur tout la Petite-Vérole, qui cauſoit cette mortalité, & qui pluſieurs années après détruiſit entierement la Bourgade de Syllery. Quinze cent Sauvages en furent attaqués, & pas un ſeul ne guérit.

Etabliſſement de la Bourgade Huronne de Lorette.

Les Hurons, quoique toûjours mêlés avec les François, qui ont communiqué aux Sauvages cette maladie, s'en ſont mieux préſervés que les autres; & ce fut vers ce même tems, que le P. Chaumonot les ayant tous raſſemblés à deux lieuës de Quebec, donna commencement à la Miſſion de Lorette, aujourd'hui plus floriſſante par la ferveur de ceux, qui habitent ce Deſert, que par leur nombre. Il arriva auſſi alors une choſe, qui fit connoître qu'on ne travailloit point en vain en ſemant le grain de la parole dans les Cantons Iroquois, & ſur tout dans celui d'Agnier, de tout tems le plus oppoſé aux Miſſionnaires.

Ce qui ſe paſſe entre des Hollandois & des Iroquoiſes Chrétiennes.

Des Hollandois établis dans le voiſinage de ce Canton, s'aviſerent d'y dogmatiſer parmi les Néophytes, & s'adreſſerent d'abord aux Femmes, dont ils eſperoient de venir plus aiſément à bout. Ils les attaquerent principalement ſur la dévotion à la Mere de Dieu, ſur le culte des Saints, ſur celui de la Croix & des Images: mais ils trouverent des Chrétiennes inſtruites, & fermes dans la croyance de ce qu'on leur avoit enſeigné ſur tous ces articles. Des Miniſtres voulurent enſuite leur inſpirer de la défiance des Miſſionnaires; ils réüſſirent encore moins par cette voye; ces bonnes Chré-

tiennes leur répondirent même d'une maniere, qui les couvrit de confuſion, leur reprochant qu'on ne remarquoit en eux, ni la piété, ni la régularité, ni le déſintereſſement, qui leur rendoient leurs Paſteurs ſi reſpectables, & leur avoit paru de tout tems un grand préjugé en faveur de la Doctrine, qu'ils enſeignoient. 1670.

Les Hollandois crurent qu'ils avanceroient plus en les intimidant, & ils leur firent entendre qu'il n'y avoit pas trop de ſûreté pour elles à paroître dans les Habitations de la Nouvelle York avec leurs Chapelets, & les autres marques de la Religion Romaine ; mais elles ſe mocquerent de ces menaces, & proteſterent qu'elles s'eſtimeroient heureuſes de donner leur vie pour la défenſe de leur Foy. Il y en eut même une aſſez hardie pour aller dans un Prêche, dans le tems que le Miniſtre y faiſoit l'Inſtruction, & pour y réciter ſes Priéres devant tout le monde. Ces Héroïnes, qui étoient pour la plûpart des Chefs de Cabannes, ne témoignoient pas moins de zéle pour empêcher qu'il ſe fît rien dans les Bourgades au préjudice du Chriſtianiſme : elles prenoient un très-grand ſoin de bien inſtruire leurs Enfans, & leur ferveur, ſoûtenuë de leur credit, faiſoit concevoir aux Prédicateurs de la Foy de grandes eſperances de voir un jour la Religion Chrétienne devenir la Religion Dominante dans ce Canton.

Induſtrie d'un Miſſionnaire, & quel en fut le ſuccès.

Il s'y étoit préſenté d'abord aſſez peu d'Adultes pour recevoir le Baptême, & tous ceux, qui l'avoient demandé, ne l'avoient pas obtenu, ſoit faute de perſéverance, ou parce qu'ils ne vouloient pas renoncer à leurs guerres injuſtes, ni à leurs ſuperſtitions ; mais une bagatelle, dont le P. Pearon, qui gouvernoit cette Egliſe, eut l'adreſſe de faire une affaire ſérieuſe, diſpoſa quantité de Perſonnes à ſe mettre au rang des Proſelytes. Un Capitaine s'aviſa un jour de lui impoſer ſilence dans une Aſſemblée, & dans une autre occaſion lui commanda de ſortir du Conſeil, où il vouloit être en liberté pour quelque cérémonie ſuperſtitieuſe, qu'il ſçavoit bien que le Miſſionnaire n'approuveroit pas. Le Pere jugea à propos d'en marquer quelque mécontentement ; il déclara même qu'il ne pouvoit pas demeurer dans un lieu, où on ne craignoit pas de l'inſulter ; mais qu'il ne répondoit point de la maniere, dont Ononthio prendroit ſa retraitte, quand il ſçauroit ce qui l'avoit obligé de ſe retirer.

Il s'en falloit bien que le Miſſionnaire eût dans le cœur au-

1670. tant de reſſentiment, qu'il en faiſoit paroître; mais parmi les Sauvages un affront en attire un autre, rend mépriſable celui, qui le ſouffre, & lui ôte tout credit. La véritable patience, qui eſt le fruit de la charité & de l'humilité de cœur, doit, ordinairement parlant, nous élever au-deſſus de toutes ces conſidérations; mais la prudence doit la regler ſelon les occurrences. Il a fallu du tems pour rendre les Sauvages capables de connoître toute la grandeur d'ame, que renferme l'humilité Chrétienne, & le P. Pearon étoit fort perſuadé que les Iroquois n'omettroient rien pour l'adoucir, & pour l'empêcher de porter ſes plaintes au Gouverneur Général: il ne fut trompé, qu'en ce qu'il gagna encore plus, qu'il n'avoit eſperé.

Le Chriſtianiſme fait de grands progrès dans le Canton d'Agnier.

Le Capitaine Iroquois vint dès le même jour lui faire en public de grandes excuſes de l'avoir outragé, & le Pere, après les avoir aſſez bien reçuës, profita de la diſpoſition, où il voyoit tous les eſprits, pour témoigner ſa peine ſur le peu de docilité de la plûpart à ſe rendre aux grandes vérités, qu'il leur annonçoit: il ajoûta qu'il ne pouvoit plus ſouffrir tant de coûtumes bizarres, ni leur attachement à des fables, dont il leur avoit ſi ſouvent fait ſentir l'extravagance; que puiſqu'il perdoit ſon tems à parler à un Peuple, qui ne vouloit écouter, ni la voix du Ciel, ni celle de la raiſon, il jugeoit à propos de porter ailleurs la parole de Dieu: le Capitaine voulut ſe juſtifier; mais le Pere ayant répliqué ſur le ton, qu'il avoit pris d'abord, & dont il entrevoyoit déja le bon effet; « Je vois bien, reprit le Sauvage, que pour t'appaiſer, il nous faut » faire tous Chrétiens, il ne tiendra pas à moi, que tu n'ayes » bientôt cette ſatisfaction.

Il le prit enſuite en particulier, & lui ſuggera les moyens, qu'il eſtimoit les plus propres, pour venir à bout de ce qu'il deſiroit; il lui promit de faire tous ſes efforts pour gagner les Anciens: il les viſita tous, & quand il les crut dans les diſpoſitions, où il les vouloit, il convoqua une Aſſemblée générale, dans laquelle il parla en vrai Miſſionnaire. Le Pere Pearon prit enſuite la parole, & acheva d'ébranler tous les Aſſiſtans, en quoi il fut encore merveilleuſement ſecondé par Garakonthié, que le hazard, ou plûtôt la divine Providence avoit conduit dans ce Village: de ſorte que d'un conſentement unanime on prit trois réſolutions, qui furent appuyées de préſens, & de tout ce qui pouvoit les rendre irrévocables.

1670.

La premiere, de ne plus souffrir qu'on invoquât publiquement, & de ne plus même reconnoître AGRESKOUÉ (*a*) pour l'Auteur de la vie : la seconde, de ne plus appeller les Jongleurs pour voir les Malades : & la troisiéme, d'abolir les danses superstitieuses & indécentes. C'étoit-là presque déclarer autentiquement la Religion Chrétienne, la seule, dont il fut permis de faire une profession ouverte ; & en effet toute la Bourgade se rendit depuis très-assiduë aux Instructions du Missionnaire. Il est vrai que la suite ne répondit pas aux esperances, qu'on avoit pu concevoir d'un événement si bien ménagé ; mais la plûpart de ceux, qui sçurent profiter de ce premier rayon de la Grace, & ne differerent pas trop à se déclarer Chrétiens, ont toujours inviolablement gardé les promesses de leur Baptême, & ont mérité d'être les Fondateurs d'une des plus florissantes Chrétientés, qu'ait vûë l'Amérique Septentrionale, comme nous le dirons bientôt.

Etat de la Religion dans les autres Cantons,

Le P. Bruyas ne faisoit pas, à beaucoup près, autant de fruit dans le Canton d'Onneyouth. On y avoit apporté quantité d'Eau-de-vie de la Nouvelle York, & l'yvrognerie y causoit des désordres effroïables. D'ailleurs nul Homme de marque, & nulle Matronne accreditée ne s'étoit déclarée en faveur du Missionnaire ; on n'alloit pas même écouter ses instructions, & toute sa consolation étoit dans un grand nombre d'Enfans, qu'il baptisoit à la mort, & dont il peuploit le Ciel. Un voïage, que fit Garakonthié dans ce Canton, fit naître quelque lueur d'esperance que les choses y changeroient de face, & il ne tint point à ce zélé Néophyte que les Onneyouths ne répondissent aux impressions de la Grace, qui les sollicitoit ; mais il ne retira presque aucun fruit de son zéle. Tout alloit beaucoup mieux dans les trois autres Cantons : l'Eau-de-vie des Anglois & des Hollandois n'y pénétroit pas aussi aisément qu'à Onneyouth. Garakonthié y avoit plus de crédit, les Hurons Chrétiens y étoient en plus grand nombre, & la guerre des Andastes, où les Iroquois Supérieurs avoient fait depuis peu d'assez grandes pertes, ayant abbattu leur fierté, les rendoit aussi plus dociles.

Et dans les Nations Algonquines.

Après les Missions Iroquoises, celles, qui étoient établies parmi les Algonquins Supérieurs, attiroient plus particulierement l'attention de ceux, qui gouvernoient la Nouvelle France. Elles ouvroient un vaste champ à la publication

(*a*) Les Hurons disent *Ariskoui*, & les Iroquois, *Agreskoué*.

1670. de l'Evangile, & donnoient une grande liberté au commerce. Le Sault Sainte Marie en étoit le centre, & pour y fixer les Sauvages, les Miſſionnaires y firent de grands défrichemens, & y ſemerent quantité de grains, dont la culture ne demande pas beaucoup de préparation. Cela leur réuſſit, & dans les deux premieres années ils baptiſerent au moins trois-cent Perſonnes, dont les Enfans moribonds firent apparemment le plus grand nombre.

HISTOIRE

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIXIE'ME.

QUELQUE attention, qu'apportât M. de Courcelles à maintenir en paix les Nations du Canada, il étoit difficile qu'elle subsistât lontems parmi tant de Peuples divers, que le moindre mécontentement arme les uns contre les autres, & qu'une Puissance supérieure ne contient, qu'autant qu'ils la craignent, ou qu'ils en esperent quelque chose. Par malheur pour le Gouverneur Général, on ne continuoit pas à lui envoyer les secours, qu'on lui avoit promis, & il ne soûtenoit son crédit auprès des Sauvages, que par l'ascendant, qu'il avoit sçu prendre sur eux depuis l'expédition de M. de Tracy contre les Agniers. Il ne put enfin empêcher que les Tsonnonthouans, les plus éloignés de tous les Iroquois des Habitations Françoises, ne se laissassent emporter au penchant, qui les entraînoit à faire la guerre. 167

Guerre entre les Sauvages; conduite de M. de Courcelles en cet-

Lorsqu'on s'y attendoit le moins, ils attaquerent les Pouteouatamis; M. de Courcelles en fut bientôt instruit, & leur fit dire qu'il trouvoit fort mauvais que, malgré ses ordres, & contre la parole, qu'ils lui avoient donnée, & attestée par ser-

1671. te occaſion.

ment, ils euſſent oſé attaquer un Peuple pacifique, & qui ſe repoſoit ſur la foy des Traités : qu'il ne ſouffriroit pas qu'ils troublaſſent une paix, qu'ils devoient reſpecter comme ſon ouvrage : qu'il vouloit qu'ils lui remiſſent les Priſonniers, qu'ils avoient faits ſur ſes Alliés, & que s'ils refuſoient de les lui envoyer ſains & en bon état, il iroit les leur arracher des mains, & traiter leur Canton, comme il avoit fait celui d'Agnier.

Une ſommation ſi fiere irrita les Tſonnonthouans : ils demanderent ſi tous les Peuples de ce grand Continent, dès que les Miſſionnaires s'étoient établis chez eux, devenoient Sujets des François, & s'il n'étoit plus permis de tirer raiſon des inſultes, qu'on recevoit ? Que les Cantons Iroquois avoient fait la paix avec Ononthio ; mais que pour cela ils ne prétendoient pas être devenus ſes Vaſſaux ; qu'ils périroient plûtôt, que de donner la moindre atteinte à leur liberté & à leur indépendance, & qu'on pouvoit ſe ſouvenir qu'ils avoient plus d'une fois fait ſentir aux François qu'ils n'étoient point des Alliés, qu'on dût traiter avec tant de hauteur, ni des Ennemis à mépriſer.

Tout cela ſe diſoit néanmoins en particulier, & avant qu'on eût fait de ſérieuſes reflexions ſur les ſuites d'une rupture, à laquelle on n'étoit point préparé. Les Tſonnonthouans tinrent conſeil pour déliberer mûrement ſur le parti, qu'ils devoient prendre, & le réſultat fut qu'on enverroit à M. de Courcelles huit Priſonniers, de trente-cinq, qu'on avoit fait ſur les Pouteouatamis. Le Général crut, ou fit peut-être ſemblant de croire qu'il n'y en avoit pas davantage, & ne jugea pas à propos de pouſſer à bout des Gens, qu'il avoit encore beſoin de ménager.

Baptême du Grand Chef des Goyogouins.

Ce fut le Grand Chef des Goyogouins, qui lui préſenta les Captifs, & quand il ſe fut acquitté de ſa Commiſſion, il déclara que ce qui l'avoit engagé à s'en charger, étoit le déſir de recevoir le Baptême des mains de l'Evêque, & en préſence de ſon Pere Ononthio. Ce Chef étoit le même, dont nous avons déja parlé plus d'une fois, & après Garakonthié, le plus illuſtre Iroquois des cinq Cantons. Le Baptême lui fut adminiſtré avec toute la ſolemnité poſſible : M. Talon, qui étoit arrivé depuis peu, le tint ſur les Fonts, & le nomma Louis ; après quoi il fit au nom de ce Néophyte, un grand feſtin à tous les Sauvages Chrétiens, qui ſe trouverent à Quebec, à Lorette, & à Syllery.

1671.

Ce fut auſſi vers ce même tems, que la plûpart des Agniers, qui avoient embraſſé le Chriſtianiſme, prévoyant qu'ils n'auroient jamais dans leur Pays une liberté entiere de vivre ſelon les Maximes de leur Religion, projetterent d'aller vivre avec les Hurons de Lorette. De ce nombre étoit une Femme diſtinguée par la qualité d'*Oyender*, qui lui donnoit un grand crédit dans ſon Canton, & le droit d'aſſiſter aux Conſeils les plus ſecrets. Ses Parens la troubloient dans ſes dévotions, & elle leur déclara enfin qu'elle étoit reſoluë de deſcendre à Quebec, pour y finir ſes jours avec les Chrétiens. On n'omit rien pour lui faire changer de deſſein, & après bien des efforts inutiles, on la dégrada en plein Conſeil. Bien loin d'être ſenſible à cet affront, elle n'en témoigna que plus d'ardeur pour ſe procurer la liberté de vivre en Chrétienne, qu'elle déſeſperoit de trouver dans ſa Patrie, & elle ſe rendit à Lorette, où elle ſoûtint juſqu'au bout la généreuſe démarche, qu'elle venoit de faire.

Les Iroquois Chrétiens ſongent à ſortir de leur Pays.

La converſion d'une autre Femme du même Canton a quelque choſe d'aſſez merveilleux, pour trouver place dans une Hiſtoire, où je me ſuis propoſé de ne rien omettre de remarquable, qui puiſſe édifier mes Lecteurs, & détromper ceux, auprès deſquels l'on a fort mal à propos publié que les Sauvages s'étoient rendus ſourds à la voix des Prédicateurs de l'Evangile. Cette Femme faiſant voyage, tomba dans un Parti de Mahingans, dont elle reçut deux ou trois coups de hache ſur la tête. Elle ſe ſentit auſſitôt inſpirée d'avoir recours au Dieu des Chrétiens, & le conjura de ne point permettre qu'elle mourût ſans Baptême.

Converſion ſinguliere d'une Iroquoiſe.

A peine avoit-elle fini ſa Priere, qu'elle ne vit plus d'Ennemis, & jamais elle n'a pu dire ce qu'ils étoient devenus, quoiqu'elle n'eût pas perdu la connoiſſance un ſeul moment. Elle ſe trouva même aſſez de force & de courage pour ſe traîner juſqu'à ſa Bourgade, raconta ſon aventure au P. Pearon, & lui ajoûta qu'elle ſeroit bien aiſe de ſe retirer à Lorette, parce qu'elle n'oſoit pas ſe promettre une grande fidélité, ſi elle demeuroit parmi ſes Parens. Le Miſſionnaire ſe donna tout le tems de l'éprouver & de l'inſtruire; il la trouva docile & ferme dans ſa réſolution, elle recouvra en très-peu de tems une ſanté parfaite, elle gagna ſon Mari, & l'engagea de l'accompagner à Lorette, où ils furent baptiſés l'un & l'autre, avec une petite Fille, qu'ils avoient.

1671. Commencement de la Miſſion du Sault S. Louis.

M. de Courcelles, qu'on avoit ſoin d'inſtruire de tout, fut charmé de voir les Néophytes Iroquois dans le deſſein de s'établir parmi les François ; il comprit que leur nombre augmentant, il s'en pourroit former une Peuplade, qui, avec le tems, ſerviroit de barriere contre les Cantons mêmes, ſi la guerre recommençoit. Il reçut donc à bras ouverts tous ceux, qui ſe préſenterent, & eut grand ſoin qu'ils ne manquaſſent de rien. Ils étoient d'abord en aſſez petit nombre ; mais peu de tems après, le P. BONIFACE lui ayant amené pluſieurs Familles du Canton d'Agniers, il jugea à propos de les ſéparer des Hurons, & de les placer vis-à-vis de Montreal du côté du Sud, dans un endroit, qu'on appelle *la Prairie de la Magdeleine.* J'ai dit dans mon Journal de quelle maniere cette Peuplade a été tranſportée auprès du Sault S. Louis, & que, quoique placée préſentement deux lieuës plus haut, elle porte toujours le nom de ce Sault.

Meſures, que prend M. Talon pour aſſûrer à la France tout le Nord du Canada.

D'autre part quantité de Peuples de la Langue Algonquine, qui ſe reconnoiſſoient redevables aux François du repos, dont ils joüiſſoient, s'attacherent à eux beaucoup plus étroitement, qu'ils n'avoient fait juſques-là, & M. Talon crut devoir profiter de cette diſpoſition favorable pour établir les droits de la Couronne ſur les Quartiers le plus reculés du Canada. Il en avoit conçu le deſſein dès ſon premier voyage, & avant que de partir de France pour venir reprendre ſon Employ, il en avoit écrit à M. de Courcelles, & lui avoit marqué qu'il ſeroit à propos d'envoyer aux Nations du Nord & de l'Oueſt un Homme, qui en fût connu, afin de les engager à ſe trouver par Députés dans un lieu commode, où l'on pût traiter avec eux ſuivant les intentions du Roy.

Perſonne n'étoit plus propre pour cette importante Commiſſion, qu'un Voyageur, nommé Nicolas PERROT : c'étoit un Homme d'eſprit, d'aſſez bonne Famille, & qui avoit quelque étude. La néceſſité l'avoit obligé de ſe mettre au ſervice des Jeſuites, ce qui lui avoit donné occaſion de traiter avec la plûpart des Peuples du Canada, & d'apprendre leur Langue. Il s'en étoit fait eſtimer, & peu à peu il s'étoit inſinué dans leur eſprit de telle ſorte, qu'il leur perſuadoit aiſément tout ce qu'il vouloit. M. de Courcelles jetta les yeux ſur lui pour la négociation, dont il s'agiſſoit ; M. Talon étant debarqué à Quebec ſur ces entrefaites, approuva ce choix, & fit partir Perrot avec de bonnes inſtructions.

Ce Député visita toutes les Nations du Nord, avec qui nous avions quelque commerce, & les invita à se trouver au printems suivant au Sault Sainte Marie, où le Grand Ononthio des François, c'est-à-dire, le Roy de France, leur enverroit un de ses Capitaines, qui leur déclareroit ses volontés. Tous lui ayant promis d'y envoyer des Députés, il passa aux Quartiers de l'Oüest; mais il rabatit au Sud, & alla jusqu'à *Chicagou*, dans le fond du Lac Michigan, où étoient alors les Miamis. Comme il approchoit de leur Village avec une Escorte de Pouteouatamis, qu'on lui avoit donnée en passant par la Baye, parce qu'il y avoit quelque commencement de guerre entre les Sioux & les Mascoutins, une Trouppe de jeunes Gens de cette Escorte se détacha, pour aller avertir de son arrivée le Grand Chef des Miamis, qui se nommoit TETINCHOUA. 1671.

Du Grand Chef des Miamis.

Ce Chef pouvoit mettre sur pied quatre à cinq mille Combattans, & ne marchoit jamais, qu'avec une Garde de quarante Soldats, qui faisoient aussi jour & nuit la Sentinelle autour de sa Cabanne, quand il y étoit. Perrot, des Mémoires duquel j'ai tiré ces particularités, ajoûte que Tetinchoua se communiquoit rarement à ses Sujets, se contentant de leur faire intimer ses ordres par un de ses Officiers. Je ne garantis point ces faits; mais il est certain que, si Perrot n'a point un peu ajoûté à la vérité, les choses ont beaucoup changé depuis ce tems-là: il est cependant vrai, & j'en ai été moi-même le témoin, que les Chefs des Miamis sont plus respectés, & moins aisés à aborder, que ceux de la plûpart des autres Nations Sauvages du Canada.

Reception, qu'il fait à un Envoyé du Général.

Quoiqu'il en soit, Tetinchoua, dit Perrot, instruit de l'arrivée d'un Envoyé du Général des François, voulut lui faire une reception, qui lui donnât une idée de sa Puissance. Il fit marcher un Détachement pour aller au devant de lui, & ordonna qu'on le reçût en Guerrier. Le Détachement s'avança en ordre de Bataille, tous les Soldats étant parés de plumages, armés de toutes piéces, & de tems en tems faisant les cris de guerre. Les Pouteouatamis, qui escortoient Perrot, les voyant venir en cet équipage, se préparerent à les recevoir de la même maniere, & Perrot se mit à leur tête. Quand les deux Troupes furent en présence, elles s'arrêterent comme pour prendre haleine, puis tout-à-coup celle de Perrot prit sur la droitte, les Miamis prirent sur la gauche, courant tous à la file, comme s'ils eussent voulu prendre leur avantage pour se charger.

1671. Mais les Miamis s'étant recourbés en arc, les Pouteouatamis ſe trouverent inveſtis de toutes parts. Alors les uns & les autres jetterent de grands cris, qui furent le ſignal d'une eſpéce de combat. Les Miamis firent une décharge de leurs fuſils, où il n'y avoit que de la poudre, & les Pouteouatamis leur répondirent de même ; après quoi on ſe mêla, le Caſſe-tête à la main, tous les coups portant ſur les Caſſe-têtes. On fit enſuite la paix ; les Miamis préſenterent le Calumet à Perrot, & le conduiſirent avec toute ſon Eſcorte dans la principale Bourgade, où le Grand Chef lui aſſigna une Garde de cinquante Hommes, le regala ſplendidement, à la maniere du Pays, & lui donna le divertiſſement du Jeu de la Croſſe.

Priſe de poſſeſſion de tous les environs des Lacs.

Perrot, après avoir paſſé quelques jours chez les Miamis, & traité avec leur Chef, ſuivant ſes inſtructions, retourna au Sault Sainte Marie : Tetinchoua vouloit l'y accompagner en perſonne ; mais ſon grand âge & ſes infirmités firent craindre à ſes Sujets qu'il ne pût réſiſter aux fatigues de ce voïage, & ils l'engagerent à reſter chez lui : il ne députa même perſonne de ſa Nation à l'Aſſemblée Générale ; mais il donna aux Pouteouatamis un plein pouvoir pour agir en ſon nom. Le tems ne permit pas apparemment à Perrot d'aller inviter les Maſcoutins & les Kicapous à ſe trouver au rendez-vous, encore moins les Illinois, qui habitoient alors les bords du Miciſſipi, & chez leſquels on n'avoit point encore pénétré. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il n'y parut aucun Sauvage de ces trois Nations, ni Perſonne, qui les repreſentât.

Mais on y vit des Députés de toutes les Nations du Nord, & même des Monſonis, Habitans du fond de la Baye d'Hudſon. Le Sieur de S^t. Luſſon, Subdélégué de l'Intendant de la Nouvelle France, ſe rendit au Sault Sainte Marie au mois de May 1671. chargé d'une Commiſſion ſpéciale pour prendre poſſeſſion de tous les Pays occupés par ces Peuples, & les mettre ſous la protection du Roy. La Cérémonie commença par un Diſcours, que le P. Allouez fit en Algonquin, & dans lequel, après avoir donné à tous ces Sauvages une grande idée de la puiſſance du Roy, il tâcha de leur perſuader qu'il ne leur pouvoit rien arriver de plus avantageux, que de mériter la protection d'un tel Monarque, ce qu'ils obtiendroient, ajoûta-t-il, en le reconnoiſſant pour leur Grand Chef.

M. de S^t. Luſſon parla enſuite en peu de mots, & finit ſon Diſcours en demandant, ſi tout le Monde conſentoit à ce qui

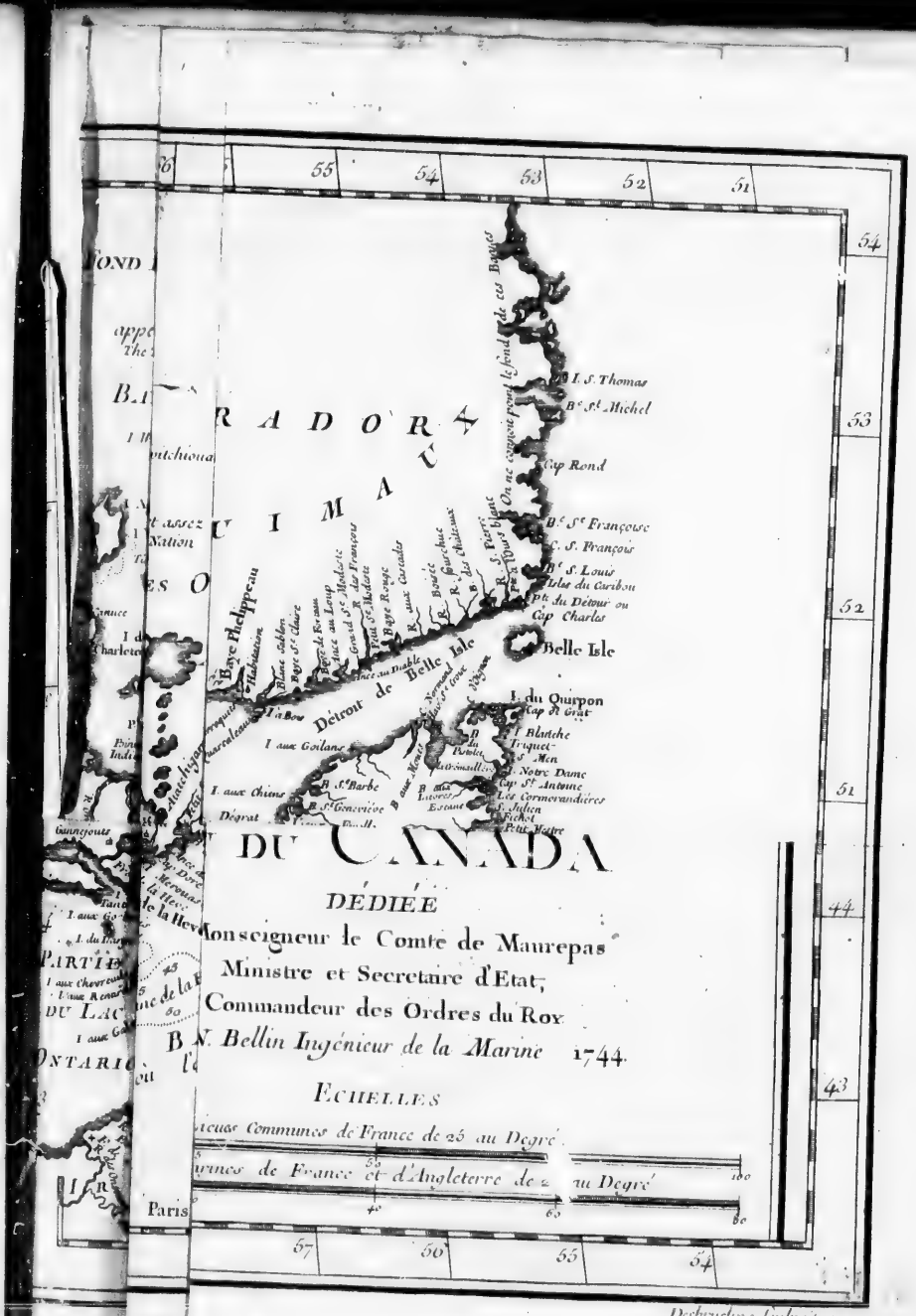
DU CANADA
DEDIEE
Monseigneur le Comte de Maurepas
Ministre et Secretaire d'Etat,
Commandeur des Ordres du Roy
P. N. Bellin Ingénieur de la Marine 1744.
ECHELLES
Lieues Communes de France de 25 au Degré
Lieues de France et d'Angleterre de 20 au Degré
Paris
Belle Isle
Détroit de Belle Isle
Cap Rond
Cap Charles
I. du Quirpon
I. S. Thomas
B.e St. Michel
B.e St. Françoise
C. S. François
I. aux Chiens
I. aux Goulans
Notre Dame
Cap St. Antoine
Les Cormerandières
Desbrueling sculpsit

79
78
77
76
75
74
73
72
71
70
69
68
67
66
65
64
les Petites Ours
OND DE LA B^E DE HUDSON
appellé par les Anglois
The Thwins
BAYE JAMES
I. Weston
Temple de Salomon
I. Agamaské, ou I. Winers
Philipp. Sound
I de Charleton
I. Slude
R. Pichibourni ou R. Slude
Lac Slude
Rupert ou R. Nemiscau
Port Rupert
Lac Nemiscau
Lac Nemeouagamiou
LAC DES MISTASSINS
MISTASSINS
Lac Dauphin
du Pere Albanel
Portage Albanel
Antre curieux de Marbre.
Les Sauvages l'appellent Tchichemanitoueouit-chapi. La maison du grand Esprit
NITCHIK-IRINIOUETCHS
ou
Nation de la Loutre
PAYS DES ATTIK-IRINIOUETCHS
ou Gens du Caribou
Lac Tchepinegachiou
Lac Ouipitchiouane
La juste position de ces lacs est assez incertaine. On dit qu'il y a une Nation nombreuse aux environs
TERRES DES OUCHESTIGOUETS
Lac Tchiché-Manaouan
LES OUNESCAPI
Lac Achouanipi
Ouasnii-Caribou
Kanatouciougy
Manicouagan ou S. Barnabé
Portage de la Grenouille
LES GRANDS MISTASSINS
PETITS MISTASSINS
CHOMONCHOUANISTES ET NEKOUBAVISTES
PAYS DES
Ouscatich
L. Chomonchouan
Lac de St Pierre
Lac St Jean
PIE-KOUAGAMIENS
Chicoutimi
Saguenay
Metabetchouan
R. Ouiatchitchiouane
ATTICAMEOUECS
L. St Thomas
Lac Caoumacamie
R. Maquamingue
FLEUVE DE ST LAURENT
Les Sept Isles
GASPESIENS
Baye des Chaleurs
Ristigouche
R. Ristougouche
R. Chacodi
Lac Madaouska
Ourangabena
Rivière St Jean
Pays des Outaouais
Outaouais
Montreal
Quebec
Fort Chambly
LAC CHAMPLAIN
Fort St Frederic
Lac Kesebén
NOUVELLE ANGLETERRE
ETCHEMINS
ACADIE
BAYE FRANÇOISE
Port Royal ou Annapolis Royal
les Mines
Chignitou ou Beaubassin
Cobeguit
Cap Tourmentin
R. Tracadi
R. Taboquinquet
R. Pipibougou
Cap Sable
Cap St Marie
Baye St Marie
Pentagouet
R. St Georges
Petit Manane
Douaquet

REMARQUE.
Cette Carte est extrêmement différente de tout ce qui a paru jusqu'ici. Je dois ces connoissances aux divers Manuscrits du Dépôt des Cartes, Plans, et Journaux de la Marine, et aux Mémoires que les RRPP. Jésuites Missionaires de ce pais m'ont communiqués.
PARTIE DE LABRADOR
PAYS DES ESQUIMAUX
LES OUNESCAPI
Lac Achousnipi
ISLE D'ANTICOSTI
GOLPHE DE S.T LAURENT
ISLE DE TERRE-NEUVE
S.T LAURENT
Détroit de Belle Isle
Belle Isle
Isles de la Madelaine
Baye des Chaleurs
Baye à l'Anguille
Cap de Rayes
Cap de Marie
Banc à Vert
Les Bancs Graus
Grand Banc
Intérieur de l'Isle et le cours des Rivières ne sont pas connus
CARTE
DE LA PARTIE ORIENTALE
DE LA NOUVELLE FRANCE
OU DU CANADA

Longitude Occidentale du Méridien de Paris
76
75
74
73
72
71
70
69
68
67
66
65
64

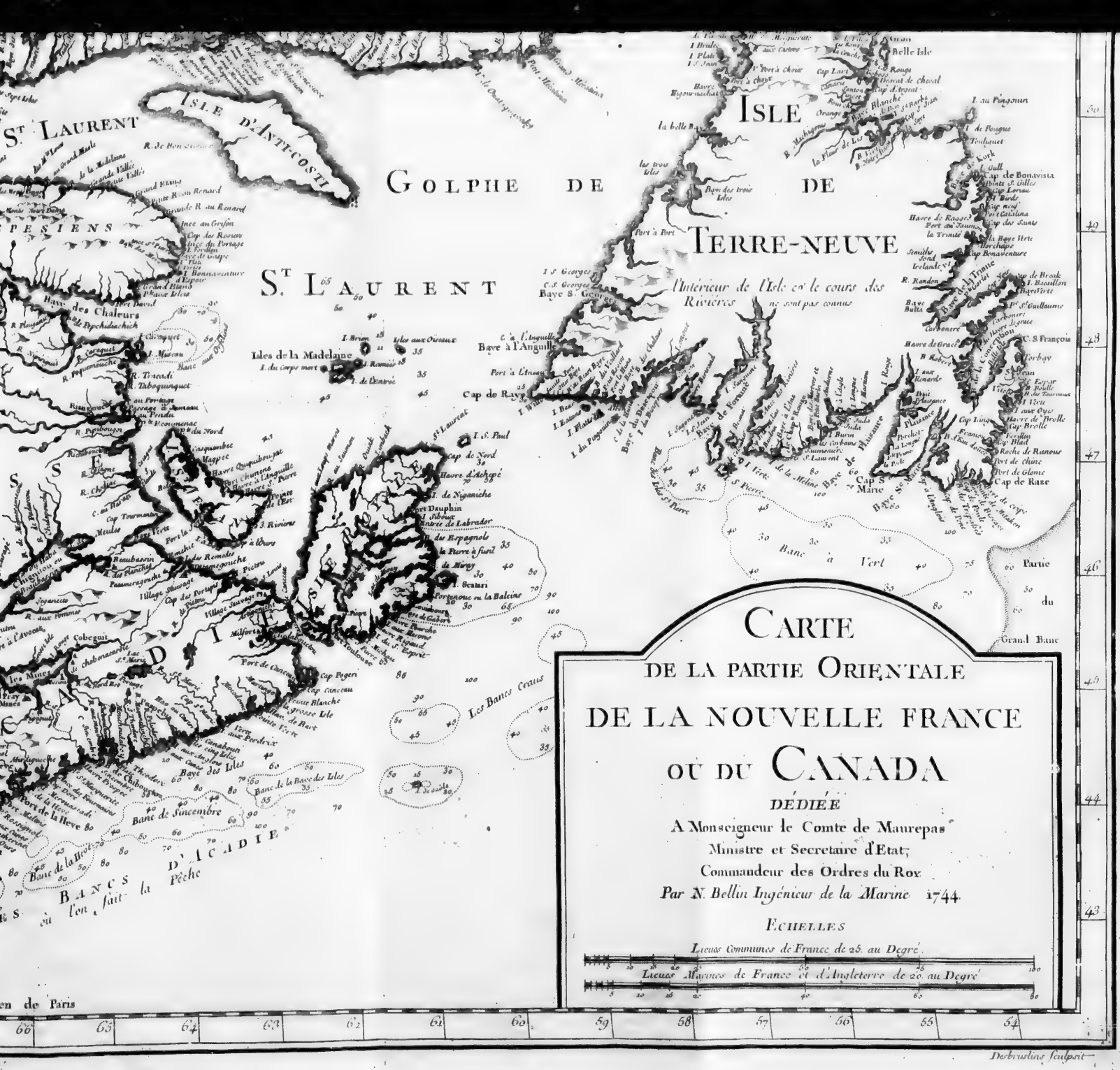
St. Laurent
Isle d'Anticosti
Golphe de
St. Laurent
Isle de
Terre-neuve
l'Intérieur de l'Isle et le cours des Rivières ne sont pas connus
Isles de la Madelaine
Cap de Rayx
Baye à l'Anguille
Baye S. George
Baye des Chaleurs
Banc à Vert
Les Bancs Ceatus
Grand Banc
Carte
de la partie Orientale
de la Nouvelle France
ou du Canada
Dédiée
A Monseigneur le Comte de Maurepas
Ministre et Secretaire d'Etat,
Commandeur des Ordres du Roy
Par N. Bellin Ingénieur de la Marine 1744.
Echelles
Lieues Communes de France de 25. au Degré.
Lieues Marines de France et d'Angleterre de 20 au Degré
Meridien de Paris
Derbrusling sculpsit

venoit d'être propoſé ? Comme il avoit parlé en François, le P. Allouez repeta en Algonquin ce qu'il venoit de dire, & tous répondirent d'abord par des préſens, & puis par de grands cris de *vive le Roy*. Alors le Commiſſaire fit creuſer par Perrot deux trous en Terre, & planter dans l'un un grand poteau de Cédre, & dans l'autre, une Croix de même matiere, tandis qu'on chantoit le *Vexilla*. Enſuite on attacha au poteau & à la Croix les Armes de France ; puis on entonna l'*Exaudiat*. Cela fait, M. de S^t. Luſſon déclara par la bouche du P. Allouez qu'il mettoit tout le Pays en la main du Roy, & tous les Habitans ſous la protection de Sa Majeſté. 1671.

Les Députés s'écrierent tous qu'ils ne vouloient plus avoir d'autre Pere, que le Grand Ononthio des François, & le Subdélégué, après les avoir beaucoup careſſés, les aſſûra que ce Prince ne les laiſſeroit jamais manquer de rien, tandis qu'ils lui garderoient la fidélité, qu'ils venoient de lui promettre. Le tout finit par le *Te Deum*, précédé & ſuivi de pluſieurs décharges de Mouſqueterie, à quoi il ne faut point douter qu'on n'ajoûtât, ſuivant la coûtume, un grand feſtin.

Les Anglois s'établiſſent ſur les Terres des François, & quoiqu'ils vécuſſent de bonne intelligence avec eux, on engage le Roy d'Angleterre à les en rappeller.

Saint Luſſon, immédiatement avant que de ſe rendre à Sainte Marie, avoit fait par ordre de M. Talon un voyage à la Côte Méridionnale du Canada, & avoit trouvé les bords du Kinibequi & toute la Côte de la Mer, ſemé d'Habitations Angloiſes, bien bâties, & en très-bon état. Il fut par-tout fort bien reçu ; les deux Cours de France & d'Angleterre étoient alors très-unies, & depuis le Traité de Breda, ces deux Nations n'avoient rien eu à démêler enſemble dans l'Amérique. Le Sieur de Saint Luſſon ne laiſſa pas d'avertir ces Habitans qu'ils étoient ſur le Terrein du Roy de France ; mais ils lui répondirent qu'ils étoient charmés de vivre ſous l'obéiſſance d'un ſi grand Roy, & qu'ils le prioient d'aſſûrer le Gouverneur Général & l'Intendant de la Nouvelle France, qu'ils ſe comporteroient toujours en Sujets très-fidéles & très-ſoumis.

Il eſt néanmoins vraiſemblable qu'ils furent peu de tems après rappellés dans la Nouvelle Angleterre ; & la Lettre de M. Talon à M. Colbert, d'où j'ai tiré ces circonſtances des voyages de M. de Saint Luſſon, faiſant entrevoir que l'Intendant doutoit un peu de la ſincérité des Anglois, donne lieu de juger que ce rappel ſe fit ſur les remontrances du Conſeil du Roy. Au moins eſt-il certain que dès ce tems-là le Kinibequi étoit regardé comme faiſant de ce côté-là la ſéparation des

1671. deux Colonies, ainſi qu'il avoit été reglé par le Traité de Breda.

Les Hurons à Michillimakinac.

Enfin cette même année les Hurons Tionnontatez, las de mener une vie errante, qui n'a jamais été du goût de cette Nation, s'établirent à *Michillimakinac :* ils ne ſe placerent point dans l'Iſle même, qui porte ce nom, & qui l'a donné à une partie du Continent voiſin ; mais ſur une pointe de ce Continent, laquelle avance au Sud, & regarde une autre pointe tournée au Nord. Ces deux pointes forment un Détroit, par où le Lac Huron communique avec le Lac Michigan. Ce fut le P. Marquette, qui amena les Hurons dans ce Poſte, & les y fixa.

Phénoménes ſinguliers. Obſervations ſur les Marées & ſur les Courans.

Il n'eſt pas aiſé de ſçavoir par quelle raiſon ce Miſſionnaire le choiſit préferablement à tant d'autres, qui paroiſſoient beaucoup plus avantageux pour un pareil Etabliſſement. Il en parle lui-même dans ſes Mémoires, comme d'un lieu fort incommode, & où le froid eſt exceſſif ; ce qui vient ſans doute de ce que les trois Lacs, entre leſquels il ſe trouve, & dont le moindre (*a*) a trois-cent lieuës de circuit, ſans compter une Baye (*b*) de vint-huit lieuës de profondeur, qui s'y décharge, ſont ordinairement agités de vents très-impétueux.

Le P. Marquette ajoûte que l'inégalité des Marées dérange beaucoup la navigation de ces Lacs : en effet j'ai déja obſervé qu'elles n'ont rien de reglé, & qu'elles ſont aſſez fortes en quelques endroits. Aux environs de la petite Iſle de Michillimakinac elles montent & deſcendent une fois en vint-quatre heures aux pleines & aux nouvelles Lunes, & elles portent toujours dans le Lac Michigan. Il n'eſt pas même douteux qu'indépendemment des Marées, il n'y ait un Courant, qui porte toujours du Lac Huron dans le dernier, ce qui eſt apparemment cauſé par des Sources, telles, qu'on en trouve aſſez ſouvent en pleine Mer.

Ce Courant n'empêche pourtant pas le Courant naturel du Michigan, lequel décharge ſes eaux dans le Lac Huron, auſſi-bien que le Lac Supérieur. Le premier de ces deux Courans, c'eſt-à-dire, celui du Lac Huron dans le Lac Michigan, eſt plus ſenſible, quand le vent ſouffle de la partie oppoſée, qui eſt celle du Sud, & l'on a vû alors des glaces portées de celui-là dans celui-ci avec autant de viteſſe, que le feroit un Navire, qui auroit le vent en poupe. On ſçait que la même choſe arrive au Canal de Bahama.

(*a*) Le Michigan. (*b*) La Baye des Puants.

Le

Le P. Marquette obſerve encore que dans le Détroit, par où le Lac Supérieur ſe jette dans le Lac Huron, il y a ſous l'eau des courans en grand nombre, & ſi forts, qu'ils emportent quelquefois les filets des Pêcheurs, d'où il conjecture que ce grand Lac décharge une partie de ſes eaux dans le Michigan par des Canaux ſouterrains, qu'il s'eſt creuſés, de la même maniere, qu'on juge que la Mer Caſpienne communique avec le Pont Euxin, & celui-ci avec la Méditerranée; & cela eſt d'autant plus vraiſemblable, que le Lac Supérieur reçevant au moins quarante Rivieres, dont il y en a dix ou douze auſſi larges, que le Détroit même, il ne rendroit pas à beaucoup près, autant d'eau, qu'il en reçoit, s'il n'avoit point d'autre iſſuë, que ce Canal. 1671.

Il me paroît qu'il faut dire la même choſe du Michigan, lequel outre les eaux de la grande Baye, reçoit encore un grand nombre de Rivieres, dont pluſieurs ſont très-larges, & viennent de fort loin. Car il faut néceſſairement qu'outre ſa décharge viſible dans le Lac Huron, il s'en ſoit encore creuſé ſous Terre, comme je viens de le remarquer du Lac Supérieur, au ſujet duquel on a fait une découverte, qui fortifie la conjecture du P. Marquette. C'eſt que tous les Rochers, qu'on trouve à une certaine profondeur dans le Détroit du Sault de Sainte Marie, ſont percés comme des éponges, & pluſieurs mêmes creuſés en forme de Grottes; ce qui paroît venir des Courans, dont j'ai parlé.

A la fin de l'année précédente, & au commencement de celle-ci il arriva quelque choſe d'aſſez ſingulier dans cette partie du Canada. L'hyver n'y commença qu'à la mi-Janvier 1671. & finit à la mi-Mars; ce qui étoit ſans exemple; & ces deux termes furent marqués par des Phénoménes, qui ſurprirent beaucoup les Sauvages. Le vint-uniéme de Janvier il parut dans la Baye deux Parelies environ deux heures avant le coucher du Soleil: ils étoient accompagnés d'un croiſſant, dont les cornes étoient en haut. Le vrai Soleil étoit également éloigné de l'un & de l'autre Parelie; un petit nuage, qui avoit toutes les couleurs de l'Arc-en-Ciel, mais fort tranſparent, couvroit un des deux, & l'obſcurciſſoit un peu, & une grande lueur faiſoit auſſi à l'autre une eſpéce de voile. Les Sauvages crurent que c'étoit un ſigne infaillible de froid, & il gela exceſſivement le lendemain. Phénoménes ſinguliers.

Le douziéme du mois de Mars ſuivant, on vit trois Parelies

1671. en trois endroits differens, & qui differoient auſſi par rapport à leur poſition, à leur nombre, & au tems, auquel ils parurent. A Michillimakinac la diſtance apparente des trois Soleils, qu'on y apperçut, étoit d'une demie-lieuë; l'un des deux Parelies n'étoit guére, que comme une Iris de forme ovale, couronnée d'un filet d'or: l'autre étoit ſi éclattant, qu'on eût eu de la peine à le diſcerner du vrai Soleil, ſans une bande de couleur d'écarlatte, qui le bordoit du côté oppoſé à celui-ci. Ce Phénoméne dura pluſieurs jours: on le voyoit le matin peu après le lever du Soleil, & le ſoir avant ſon coucher. Le Mémoire, qui rapporte le fait, ajoûte que celui des deux Parelies, qui le matin étoit au Midi, ſe voyoit le ſoir au Septentrion, & que l'autre prenoit ſa place; mais il y a bien de l'apparence qu'ils changeoient plûtôt de figure, que de poſition.

Dans l'Iſle Manitoualin, où il y avoit quantité de Sauvages Saulteurs en hyvernement, trois Soleils parurent vers le Couchant ſur une ligne parallele à la Terre; ils étoient égaux en grandeur, le véritable à l'Oueſt-Sud-Oueſt; un des deux Parelies à l'Oueſt, & l'autre au Sud-Oueſt. On vit en même tems deux Hemi-Cycles paralleles à l'Horizon. Ils étoient de couleur bleuë à leur centre, de couleur d'aurore au-deſſus, & d'un gris obſcur & cendré à la circonference. Le Ciel étoit un peu chargé de ce côté-là, & par tout ailleurs même il n'étoit pas fort ſerein, quoiqu'on n'aperçût aucun nuage.

Un quart de cercle perpendiculaire à l'Horizon ayant à peu près les mêmes couleurs, que les Parelies, touchoit celui, qui étoit au Sud-Oueſt; puis coupant un des deux Hemi-Cycles paralleles à l'Horizon, alloit ſe perdre dans l'autre. Quelquefois les trois Soleils diſparoiſſoient; mais le véritable ſe cachoit plus rarement, que les autres. Enfin un troiſiéme Parelie ſe fit voir au-deſſus du Soleil; mais il dura peu. Les deux premiers en diſparoiſſant pour la derniere fois, laiſſerent deux Arcs-en-Ciel fort lumineux, & les deux Hemi-Cycles reſterent encore lontems après.

Au Sault Sainte Marie on vit un matin trois Soleils, comme aux deux autres endroits; mais un peu après midi il en parut huit tout à la fois, rangés en cet ordre. Le vrai Soleil étoit au centre d'un cercle, formé des couleurs de l'Iris: quatre Parelies partageoient ce cercle en quatre parties égales, & étoient poſés perpendiculairement & horizontalement. Un autre cer-

cle ſemblable au premier pour les couleurs, mais beaucoup plus grand, paſſoit par le centre du véritable Soleil, qui en occupoit le haut, & trois autres Parelies le diviſoient avec lui, comme les quatre premiers diviſoient le petit cercle. Les Sauvages s'imaginerent que tous ces Parelies étoient les Femmes du vrai Soleil, qui avoit bien voulu ſe faire voir aux Hommes avec toutes ſes Compagnes; mais on les détrompa en leur expliquant ces Phénoménes d'une maniere naturelle, & cela donna occaſion de leur faire connoître que cet Aſtre n'étoit rien moins, qu'un Génie, comme ils ſe l'imaginoient. 1671.

Sur la fin de cette année les Iroquois terminerent heureuſement la guerre, qu'ils faiſoient depuis pluſieurs années aux Andaſtes, & aux *Chaouanons*, leurs Voiſins. Les ſuccès avoient été aſſez lontems partagés: enfin ces deux Peuples furent preſqu'entiérement exterminés, & les Vainqueurs incorporerent dans leurs Cantons, ſurtout dans celui de Tſonnonthouan, un grand nombre de Captifs, qu'ils avoient faits ſur l'un & ſur l'autre. Telle a toujours été leur politique, de réparer aux dépens de leurs Ennemis les brêches, que la guerre avoit faites à leur Nation. 1672. Projet d'un Fort à Catarocouy.

Alors M. de Courcelles, perſuadé plus que jamais de la néceſſité d'oppoſer une barriere à un Peuple inquiet, qui n'avoit plus d'occupation au dehors, & dont la puiſſance & la réputation augmentoient chaque jour, fit dire aux principaux Chefs des Cantons qu'il avoit une affaire importante à leur communiquer, & qu'il iroit inceſſamment les attendre à *Catarocouy*. Ils s'y rendirent en grand nombre, & le Général, après leur avoir fait de grandes careſſes & de fort beaux preſens, leur déclara qu'il avoit deſſein de bâtir en ce lieu-là un Fort, où ils puſſent venir plus commodément faire la Traite avec les François.

Ils ne s'aperçurent pas d'abord que, ſous prétexte de chercher leur utilité, le Gouverneur n'avoit en vûë, que de les tenir en bride, & de s'aſſûrer un entrepôt pour ſes vivres & ſes munitions, au cas qu'ils l'obligeaſſent à reprendre les armes. Ils répondirent donc que ce projet leur paroiſſoit bien imaginé, & ſur le champ les meſures furent priſes pour l'exécuter; mais M. de Courcelles n'en eut pas le tems. Nous avons vû qu'il avoit demandé ſon rappel en France, & en arrivant à Quebec, au retour de Catarocouy, il trouva le Comte de Frontenac, qui venoit le relever. Il n'eut pas de peine à lui M. de Courcelles retourne en France: ſon Succeſſeur bâtit le Fort de Catarocouy.

1671. faire goûter le deſſein, qui lui avoit fait entreprendre ſon dernier voyage, & dès le printems ſuivant, le nouveau Général ſe rendit à Catarocouy, fit conſtruire le Fort, qui a lontems porté ſon nom, auſſi-bien que le Lac (*a*), à l'entrée duquel il eſt ſitué.

M. Talon demande ſon rappel en France, & pourquoi?

M. Talon de ſon côté ne s'endormoit pas, ſon zéle actif & vigilant ne lui permettoit point de demeurer un ſeul jour oiſif, & ſon génie ſupérieur n'enfantoit que de grands projets; mais les dégoûts, qu'il continuoit d'eſſuyer de la part de M. de Courcelles, & ceux, qu'il prévit, que lui donneroit le Comte de Frontenac, dont il ne tarda point à connoître le caractére, le firent penſer de nouveau à la retraitte. Il jugea qu'il y auroit de l'imprudence à ſe commettre avec ce Général dans une Colonie, trop petite pour donner des occupations ſéparées à deux Hommes, qui n'étoient pas d'humeur à dépendre l'un de l'autre, & par conſéquent à agir en tout avec ce concert, qui demande qu'on ſe relâche, & qu'on céde quelquefois.

Caractére de M. de Courcelles.

Tout bien conſideré, le départ de M. de Courcelles fut une vraye perte pour la Nouvelle France. S'il n'avoit pas des qualités auſſi éminentes, que ſon Succeſſeur, il n'eut que les moindres de ſes défauts, & ſes paſſions étoient beaucoup moins vives. Il alloit ſincérement au bien: ſes préventions contre les Eccleſiaſtiques & les Miſſionnaires ne l'empêcherent jamais de leur marquer de la confiance dans les occaſions, où il les croyoit néceſſaires, ou utiles, & de les autoriſer dans toutes les Fonctions de leur Miniſtére. Enfin ſon expérience, ſa fermeté, & la ſageſſe, avec laquelle il gouverna, l'avoient rendu cher aux François, & le faiſoient reſpecter des Sauvages. Il y a bien de l'apparence que la paix du Canada n'auroit jamais été troublée, ſi ceux, qui vinrent après lui, étoient entrés dans ſes vûës, & avoient ſuivi les traces, qu'il leur avoit marquées.

Caractére du Comte de Frontenac, ſon Succeſſeur.

Louis de BUADE, Comte de FRONTENAC, ſon Succeſſeur, étoit Lieutenant Général des Armées du Roy, & petit-Fils d'un Chevalier des Ordres, qui pendant la guerre de la Ligue s'étoit diſtingué par ſon attachement pour ſon Souverain légitime, & avoit mérité la confiance du Grand Henry. Celui-ci avoit le cœur encore plus grand, que la naiſſance; l'eſprit vif, pénétrant, ferme, fecond, & fort cultivé; mais il étoit ſuſceptible des plus injuſtes préventions, & capable de

(*a*) Le Lac Onaorio,

les porter fort loin. Il vouloit dominer ſeul, & il n'eſt rien qu'il ne fît pour écarter ceux, qu'il craignoit de trouver en ſon chemin. Sa valeur & ſa capacité étoient égales ; perſonne ne ſçut mieux prendre ſur les Peuples, qu'il gouverna, ou avec qui il eut à traiter, cet aſcendant ſi néceſſaire pour les retenir dans le devoir & le reſpect. Il gagna, quand il le voulut, l'amitié des François & de leurs Alliés, & jamais Général n'a traité ſes Ennemis avec plus de hauteur & de Nobleſſe. Ses vûës pour l'agrandiſſement de la Colonie étoient grandes & juſtes, & il ne tint pas à lui qu'on n'ouvrît les yeux ſur les avantages, qu'en pouvoit retirer le Royaume ; mais ſes préjugés empêcherent quelquefois l'exécution des projets, qui dépendoient de lui. On avoit de la peine à concilier la régularité, & même la pieté, dont il faiſoit profeſſion, avec cette aigreur & cet acharnement, qu'il témoignoit contre ceux, qui lui faiſoient ombrage, ou qu'il n'aimoit point ; & il donna lieu de juger dans une des plus importantes occaſions de ſa vie, que ſon ambition, & le deſir de conſerver ſon autorité, avoient plus de pouvoir ſur lui, que le zéle du bien public. C'eſt qu'il n'eſt point de vertu, qui ne ſe démente, quand on a laiſſé prendre le deſſus à une paſſion dominante. Le Comte de Frontenac eût pû être un grand Prince, ſi le Ciel l'avoit placé ſur le Thrône ; mais il avoit des défauts dangereux dans un Sujet, qui ne s'eſt pas bien perſuadé que ſa gloire conſiſte à tout ſacrifier pour le ſervice de ſon Souverain, & pour l'utilité publique. 1671.

Cependant M. Talon employoit le peu de tems, qu'il avoit à reſter dans la Colonie, d'une maniere bien capable de l'y faire regretter. Après avoir établi le droit du Roy ſon Maître juſqu'aux extrémités du Nord & fort avant à l'Oueſt, il entreprit de faire de nouvelles découvertes. On ſçavoit en général, par le rapport des Sauvages, qu'il y avoit à l'Occident de la Nouvelle France un grand Fleuve, nommé *Mechaſſipi* par les uns, & *Miciſſipi* par les autres, lequel ne couloit ni au Nord, ni à l'Eſt ; ainſi on ne doutoit point que par ſon moyen on ne pût avoir communication, ou avec le Golphe Mexique, s'il avoit ſon cours au Sud ; ou avec la Mer du Sud, s'il alloit ſe décharger à l'Oueſt ; & l'on eſperoit de tirer un grand avantage de l'une ou de l'autre navigation. Découverte du Miciſſipi.

L'Intendant ne voulut point partir de l'Amérique, ſans avoir éclairci ce point important ; il chargea de cette découverte le P. Marquette, lequel avoit déja parcouru preſque toutes les

1672-73. Contrées du Canada, & qui étoit fort reſpecté des Sauvages, & il lui aſſocia un Bourgeois de Quebec, nommé JOLIET, Homme d'eſprit & d'expérience. Ils partirent enſemble de la Baye du Lac Michigan, s'embarquerent ſur *la Riviere des Renards* (*a*), qui s'y décharge, & la remonterent juſqu'aſſez près de ſa ſource, malgré les Rapides, qui en rendent la navigation infiniment pénible. Ils la quitterent enſuite, marcherent quelque tems, puis ſe rembarquerent ſur l'*Ouiſconſing*, & naviguant toujours à l'Oueſt, ils ſe trouverent ſur le Miciſſipi par la hauteur d'environ quarante-deux dégrés & demi de Latitude-Nord. Ce fut le dix-ſeptiéme de Juin de l'année 1673. qu'ils entrerent dans ce fameux Fleuve, dont la largeur, & plus encore la profondeur, leur parut répondre à l'idée, que leur en avoient donné les Sauvages.

Ils ſe laiſſerent conduire à ſon Courant, qui n'eſt pas encore bien rapide en cet endroit, & ils n'eurent pas fait beaucoup de chemin, qu'ils eurent connoiſſance des Illinois. Ils rencontrerent trois Bourgades de cette Nation trois lieuës au-deſſous de l'endroit, où le *Miſſouri*, que le P. Marquette appelle *Pekitanoni* dans ſa Relation, joint ſes eaux à celles du Miciſipi. Ces Sauvages furent d'autant plus charmés de voir des François chez eux, qu'ils ſouhaitoient depuis lontems leur alliance, par la raiſon, que les Iroquois commençoient à faire des excurſions dans leur Pays, & qu'ils craignoient une guerre, qu'ils n'étoient point en état de ſoûtenir ſeuls. Ils firent donc au P. Marquette, & au Sieur Joliet tout le bon accueil poſſible, & les engagerent à leur promettre leurs bons offices auprès du Gouverneur Général.

Les deux Voïageurs, après s'être repoſés quelque tems chez les Illinois, pourſuivirent leur route, & deſcendirent le Fleuve juſques aux *Akanſas*, vers les trente-trois dégrés de Latitude. Alors comme les vivres & les munitions commençoient à leur manquer; d'ailleurs conſiderant qu'avec trois ou quatre Hommes, il n'étoit pas prudent de s'engager trop avant dans un Pays, dont ils ne connoiſſoient point les Habitans, & qu'ils ne pouvoient plus douter que le Miciſſipi ne ſe déchargeât dans le Golphe Mexique, ils reprirent la route du Canada, remonterent le Fleuve juſqu'à la Riviere des Illinois, où ils entrerent. Arrivés à Chicagou, ſur le Lac Michigan, ils ſe ſéparerent. Le P. Marquette reſta chez les Miamis, &

(*a*) Le nom propre de ces Sauvages eſt *Outagamis*.

Joliet alla à Quebec pour rendre compte de son voyage à M. Talon, qu'il trouva parti pour la France. 1672-73.

Le Missionnaire fut très-bien reçu du Grand Chef des Miamis, fixa sa demeure dans la principale Bourgade de ces Sauvages, & employa les dernieres années de sa vie à leur annoncer JESUS-CHRIST. L'année précédente les PP. Allouez & Dablon avoient parcouru avec de grandes fatigues tous les Pays, qui sont au Midi de la grande Baye, sans recueillir beaucoup de fruits de leurs travaux. En remontant la Riviere des Renards, ils aperçurent au bord d'un de ces Rapides, que j'ai déja dit être fort fréquens sur cette Riviere, une espece d'Idole fort mal faite, & qui paroissoit plûtôt un de ces caprices de la Nature, où l'on croit trouver quelque ressemblance avec les ouvrages de l'Art. C'étoit un Rocher, dont le sommet paroissoit de loin une tête d'Homme, & les Sauvages l'avoient pris pour le Dieu Tutelaire de leur Pays. Ils le barbouïlloient souvent de toutes sortes de couleurs, & ne passoient jamais près de-là, sans lui offrir du Petun, des Flêches, ou autres choses semblables. Les Missionnaires, pour convaincre ces Infidéles de l'impuissance de leur prétenduë Divinité, renverserent ce Rocher dans l'eau, & depuis ce tems-là il n'en a plus été parlé.

Description du Pays des Outagamis & des Mascoutins : erreur des Geographes sur ces derniers.

Quand les Rapides sont passés, on trouve la Riviere belle, & qui roule tranquillement ses eaux dans un Pays charmant. Le climat y est fort doux, les Forêts y sont entrecoupées d'agreables Prairies, & l'on y rencontre par milliers toute sorte de Bêtes fauves, surtout de ces Bœufs Illinois, qui portent de la laine. Plusieurs petites Rivieres viennent se jetter dans celle des Renards, & sont couvertes de folle avoine, qui y attire pendant l'automne une quantité prodigieuse de Gibier. Les Vignes, dont les Bois sont semés, y portent sans culture d'assez gros Raisins ; les Prunes, les Pommes & plusieurs autres fruits, quoique sauvages, n'y sont pas désagréables au goût, & seroient excellens, s'ils étoient cultivés.

En tirant au Sud, on entre dans le Pays des Mascoutins, marqué dans quelques-unes de nos Cartes sous le nom de *Terre de Feu* : les Mascoutins sont aussi nommés par quelques Géographes *la Nation du Feu*, & une erreur fondée sur une équivoque a donné lieu à cette dénomination. *Mascoutenec*, qui est le vrai nom de ce Pays, & du Peuple, qui l'habite, signifie un Pays découvert, & en effet les Bois y sont plus rares, que

1672-74. dans tout le reſte du Canada. Les Pouteouatamis prononcent *Maſcoutins*, & c'eſt d'eux, que nous avons pris ce nom. Or on prétend que quelques François ayant ouï des Sauvages, qui appelloient le feu d'un nom, qui approchoit de celui de Maſcoutenec, s'étoient imaginé que c'étoit celui de la Nation, & la nommerent *la Nation du Feu*. Combien de noms propres n'ont pas une origine mieux fondée! Les *Kicapous* ſont Voiſins des Maſcoutins, & il paroît que ces deux Peuples ont toujours été unis d'intérêt.

Reception, que les Maſcoutins font à deux Miſſionnaires.

Les PP. Allouez & Dablon rencontrerent Tetinchoua avec trois mille Miamis chez les Maſcoutins, & ils apprirent que c'étoit la crainte des Iroquois & des Sioux, qui réuniſſoit tous ces Sauvages. Ils en furent reçus avec bien des démonſtrations d'amitié, & ils leur annoncerent JESUS-CHRIST; mais tout le fruit de leurs Prédications fut que ces Barbares ne pouvant s'imaginer que des Hommes, qui parloient ſi bien, ne fuſſent que des Hommes ordinaires, s'adreſſerent à eux, comme à des Genies, pour obtenir la guériſon des Malades, & les autres graces, qu'ils avoient accoûtumé de demander à leurs Dieux.

On les invita un jour à un feſtin, dont l'appareil leur fit croire que c'étoit un feſtin de guerre. Il étoit préparé dans une Cabanne très-vaſte, où l'on avoit érigé une maniere de Trophée, chargé d'Arcs, de Flêches, & d'une ſorte de hache d'arme, faite d'une pierre fort dure. On y avoit ajoûté des proviſions de bouche, qui ne conſiſtoient qu'en farine de Maïz, avec du Petun, & les inſtrumens, dont on ſe ſert pour s'animer au combat, c'eſt-à-dire, le Chichikoué & le Tambour. Dès que les Peres eurent pris leur place, on leur apporta un grand plat de Maïz, boüilli dans la graiſſe de Bœuf, & le Maître du feſtin, en leur préſentant ce mets, leur fit un long compliment, dont la ſubſiſtance étoit, qu'ils avoient une cruelle guerre à ſoûtenir contre les Sioux, qu'ils étoient ſur le point d'envoyer contre cette Nation une partie de leur Jeuneſſe, & qu'ils les prioient de leur accorder la victoire contre leurs Ennemis.

Les Peres répondirent qu'ils n'étoient que les Miniſtres & les Serviteurs de celui, de qui ſeul dépendoit la victoire, & à qui ils devoient adreſſer leurs vœux; que c'étoit le Créateur & le Dieu du Ciel & de la Terre, qu'il étoit par tout, qu'il avoit toujours été, & qu'il ne ceſſeroit jamais d'être; que ſa puiſſance n'avoit point de bornes, & que ſa bonté égaloit

ſon

son pouvoir. Ce discours parut faire beaucoup de plaisir aux Assistans, & le P. Dablon, dans la Lettre, où il décrit les particularités de ce voyage, regrette beaucoup de n'avoir pu faire un plus long sejour parmi ces Peuples; mais il fut rappellé à Quebec, & le P. Allouez alla chez les Outagamis. 1673.

Excursion du P. Allouez chez les Outagamis.

Il ne s'attendoit pas à en être bien reçu, parce que quelques-uns de ces Sauvages avoient été maltraités à Montreal par des François, & que toute la Nation avoit juré de s'en venger. On comptoit alors parmi les Outagamis environ mille Familles. Les Miamis & les Mascoutins mirent tout en œuvre pour dissuader le Missionnaire de se livrer seul à la fureur d'un Peuple irrité, & qui d'ailleurs n'avoit jamais paru bien disposé à entendre parler du Christianisme; mais rien ne put lui faire changer de dessein, & Dieu benit son courage. Il prêcha Jesus-Christ aux Outagamis, qui admirerent sa résolution & sa patience, & peu à peu s'humaniserent à son égard. Il baptisa des Moribonds, & surtout des Enfans; plusieurs mêmes le prierent à son départ de les revenir voir, & l'assûrerent que, quand il voudroit s'établir chez eux, il trouveroit une Cabanne & une Chapelle toutes dressées.

Mort du P. Marquette.

Le P. Marquette travailloit de son côté assez utilement chez les Miamis de Chicagou. Il y resta jusqu'en 1675. qu'il en partit pour se rendre à Michillimakinac; mais il mourut en chemin de la maniere, que j'ai rapportée dans mon Journal. Le P. Allouez alla peu de tems après prendre sa place chez les Miamis, dont il a eu le bonheur de convertir un assez grand nombre. Ce Peuple, qu'on croit avoir la même origine, que les Illinois, est d'une humeur assez douce, & si leurs Missionnaires n'avoient pas été traversés par ceux-là-mêmes, qui devoient les soûtenir dans leurs travaux Apostoliques; il y a bien de l'apparence que toute cette Nation seroit présentement Chrétienne.

Affaires de l'Acadie.

La Cour paroissoit toujours avoir fort à cœur l'Etablissement de l'Acadie; mais elle fut mal servie par les Particuliers, qu'elle avoit intéressés dans cette entreprise, & qui ne vouloient pas comprendre qu'en faisant bien les affaires du Roy, ils travailleroient utilement pour eux; ils n'eurent pas même la précaution d'y bâtir un seul Fort, se croyant suffisamment à couvert par celui de Pentagoët, où le Chevalier de Grandfontaine faisoit sa résidence, & par celui de la Riviere de S. Jean, où M. de Marson commandoit au nom de ce Gouverneur.

1673-74. M. Talon, en demandant au Roy ſon congé abſolu, avoit promis à M. Colbert de prendre ſa route par l'Acadie, & de faire la viſite de cette Province. Il reçut une réponſe favorable, & le Miniſtre en lui envoyant l'agrément de Sa Majeſté pour ſon retour en France, lui marqua dans ſa Lettre, dattée du quatriéme de Juin 1672. qu'il lui feroit plaiſir de partir le plus tard, qu'il pourroit, & de laiſſer toutes choſes en bon état dans la Nouvelle France; à quoi il ajoûtoit que le Roy approuvoit fort le deſſein, où il étoit de paſſer par l'Acadie. Outre les raiſons, qui avoient porté l'Intendant à propoſer ce voyage, il en étoit ſurvenu une autre beaucoup plus importante.

Le Chevalier Temple avoit déclaré à M. Colbert qu'il ſouhaittoit de ſe retirer ſur les Terres de France; M. Talon eut ordre de traiter avec lui, & de l'aſſûrer que Sa Majeſté Très-Chrétienne lui accordoit des Lettres de Naturalité, & lui feroit encore d'autres graces. On eſperoit que l'Acadie retireroit de grands avantages de cette négociation; mais elle n'eut point de ſuite, & je n'ai pu ſçavoir ce qui l'avoit fait échouer. L'année ſuivante M. de Chambly releva le Chevalier de Grandfontaine à Pentagoet, & il y avoit tout au plus un an, qu'il étoit dans ce Fort, lorſque le dixiéme d'Août de l'année 1674. un Anglois, qui avoit demeuré quatre jours déguiſé dans ſa Place, le vint attaquer avec l'Equipage d'un Corſaire Flamand.

Les Anglois s'emparent de Pentagoet, & du Fort de la Riviere S. Jean.

Cet Aventurier avoit cent dix Hommes, & M. de Chambly n'en avoit que trente, d'ailleurs Pentagoet n'étoit pas en état de défenſe, & le Gouverneur fut ſurpris, parce que les deux Couronnes étoient en paix. Il ſe défendit néanmoins avec beaucoup de valeur; mais après une heure de combat, il reçut un coup de mouſquet au travers du corps, qui l'obligea de ſe retirer. Alors ſon Enſeigne & tous ſes Gens, qui étoient mal armés, & plus mal intentionnés encore, ſe rendirent à diſcretion.

Les Ennemis envoyerent auſſi-tôt un Détachement au Fort de *Gemeſie* dans la Riviere S. Jean, pour enlever M. de Marſon, qui y commandoit, & cela fut exécuté ſans réſiſtance. Ainſi l'Acadie, dont ces deux Forts faiſoient toute la défenſe, demeura expoſée aux courſes des Anglois. L'Auteur de cette hoſtilité n'avoit point de Commiſſion, & fut déſavoué; on ſçut néanmoins qu'on lui avoit donné à Baſton un Pilote Anglois,

& l'on étoit inſtruit que les Baſtonnois ſouffroient très-impatiemment que les François demeuraſſent les Maîtres de Pentagoët, & du Fort de S. Jean. 1673-74.

Violences de M. de Frontenac.

Si la Nouvelle France eût été tranquille, on eût pu reparer ſur le champ ces pertes, & prendre de bonnes meſures, pour ne pas laiſſer les Provinces voiſines de la Nouvelle Angleterre expoſées à de pareilles inſultes; mais tout étoit en trouble dans la Colonie. Le Gouverneur Général s'étoit broüillé avec les Eccleſiaſtiques & les Miſſionnaires, & ſe broüilla bientôt avec M. du Cheſneau, qui avoit relevé M. Talon. L'Abbé de Salignac Fenelon, qui étoit du Seminaire de S. Sulpice, fut mis en priſon, ſous prétexte qu'il avoit prêché contre le Comte de Frontenac, & qu'il avoit tiré des atteſtations des Habitans de Montreal en faveur de M. Perrot, leur Gouverneur, que le Général avoit fait mettre aux arrêts.

On ſe plaignoit encore que M. de Frontenac avoit compoſé le Conſeil Supérieur de Gens, qui étoient à ſa devotion, & que par-là il s'étoit rendu l'Arbitre ſouverain de la Juſtice, & tenoit tout le Monde ſous le joug; qu'on ne voyoit que Sergens en campagne, & que depuis ſix ou ſept mois il y avoit eu plus de procès dans la Nouvelle France, qu'on n'y en avoit vû depuis ſoixante ans. En un mot, que le Pays étoit dans une extrême confuſion, & que ſi cela duroit encore quelque tems, il y avoit tout à craindre pour la Colonie.

Il faut pourtant avouer que tous les coups de vigueur, que fit alors le Comte de Frontenac, ne furent pas répréhenſibles, quant au fond; mais lors même qu'il uſoit le plus à propos de ſévérité, il le faiſoit avec un air de violence, & des manieres ſi hautaines, qu'il diminuoit beaucoup le tort des Coupables, en rendant le châtiment odieux; ce qui le jettoit ſouvent, & quelquefois même la Cour, dans de très-grands embarras. Il s'étoit ſurtout extrêmement laiſſé prévenir contre les Miſſionnaires, & il ne tint pas à lui que ſa mauvaiſe humeur contre eux ne fît perdre à la Colonie une de ſes plus fortes Barrieres.

MM. de Courcelles & Talon avoient jugé que, pour tenir en bride les Cantons Iroquois, il étoit néceſſaire d'attirer le plus qu'il ſeroit poſſible de ces Sauvages à la Prairie de la Magdeleine, où nous avons vû que pluſieurs s'étoient déja

1674. établis. On avoit chargé de cette Commiſſion le P. Fremin, qui s'en étoit acquité avec ſuccès ; mais on reconnut bientôt que le Terrein de la Prairie n'étoit pas propre à porter les grains, que les Sauvages ont coûtume de ſemer ; & la famine commençant à ſe faire ſentir, la nouvelle Peuplade fut menacée d'une déſertion générale.

Pour éviter ce malheur les Miſſionnaires demanderent au Gouverneur & à l'Intendant un autre emplacement vis-à-vis du Sault S. Louis. Le Comte de Frontenac ne répondit rien à leur Requête ; mais M. du Cheſneau, qui jugea la retraite des Sauvages inévitable, ſi on leur refuſoit ce qu'ils demandoient, le leur accorda, & ils s'en mirent en poſſeſſion. On avoit bien prévû que le Général n'approuveroit pas cette voye de fait ; mais on n'auroit jamais imaginé qu'il dût porter l'emportement auſſi loin, qu'il le fit ; il s'oublia véritablement en cette rencontre d'une maniere, qui ne parut pas même excuſable à ſes meilleurs Amis.

Les Hollandois inquiettent les Miſſionnaires des Iroquois.

Les Iroquois Chrétiens reſterent néanmoins au Sault S. Louis, & la Cour, qui jugea cet Etabliſſement néceſſaire, les y maintint malgré le Comte de Frontenac. Ce qui avoit ſurtout engagé ces Néophytes à quitter leur Pays, pour chercher un aſyle dans la Colonie Françoiſe, c'eſt que les Hollandois ayant en 1673. repris Manhatte, & reconquis toute la Nouvelle York, qu'ils ne garderent pourtant pas lontems, avoient menacé les Miſſionnaires, qui étoient dans le Canton d'Agnier de les en chaſſer, s'ils ne ſe retiroient pas d'eux mêmes. Ils en uſoient ainſi, parce qu'ils craignoient tout de la part des Iroquois, ſi cette Nation s'uniſſoit aux François par le lien de la Religion.

Il y a auſſi-bien de l'apparence que dès lors il ſe formoit quelque intrigue parmi ces Barbares pour recommencer la guerre contre nous ; car dès l'année ſuivante 1674. M. de Frontenac manda à M. Colbert que, ſi les principaux Chefs de la Nation n'avoient pas été gagnés par ſes careſſes & par ſes préſens, il ne reſteroit pas un ſeul François en Canada. C'étoit un peu trop dire ; mais il eſt certain que les Hollandois ſollicitoient ſous mains les Iroquois à reprendre les armes, & le Gouverneur Général profita des avis, qu'il en eut, pour perſuader à la Cour la néceſſité de conſerver ſon Fort de Catarocouy. Il ne s'attendoit pas que la Cour en concluroit, comme elle fit, qu'il n'étoit pas moins important

de maintenir l'Etabliſſement des Iroquois Chrétiens au Sault S. Louis. 1675.

M. du Cheſneau n'avoit pas moins à ſouffrir des hauteurs du Général, que les Eccleſiaſtiques & les Miſſionnaires, & leur brouillerie avoit commencé au ſujet du Conſeil Supérieur, dont le Comte de Frontenac vouloit réduire à lui toute l'autorité, juſqu'à s'approprier le titre & les fonctions de Préſident. Le Roy, pour faire ceſſer ces diſputes, qui allumoient le feu de la diſcorde dans toutes les parties de la Colonie, parce que les deux Chefs avoient chacun leurs Partiſans, rendit le cinquiéme de Juin 1675. une Ordonnance, qui régloit toutes choſes, de maniere à donner lieu d'eſperer que toute vaine prétention ceſſeroit de part & d'autre. Sa Majeſté y confirmoit ce qui avoit déja été décidé, à ſçavoir, que le Gouverneur Général auroit la premiere place dans le Conſeil, que l'Evêque auroit la ſeconde, & l'Intendant la troiſiéme; mais que ce ſeroit à ce dernier à demander les opinions, à recueillir les voix, & à prononcer les Arrêts.

Prétention de M. de Frontenac au ſujet de la fonction de Préſident du Conſeil Supérieur.

Le Comte de Frontenac ne ſe rendit pourtant pas, & ſous différens prétextes traita fort mal tous ceux, qui en cela, comme en toute autre choſe, s'oppoſerent à ſes volontés. Il oſa même exiler de ſa propre autorité le Procureur Général & deux Conſeillers; il rompit ouvertement avec l'Intendant, & il ne craignit point de dire qu'il étoit bien fâché de ne l'avoir pas fait mettre en priſon immédiatement après le départ des Vaiſſeaux, qu'il auroit eu le plaiſir de l'y tenir deux années entiéres, parce qu'il falloit ce tems-là pour avoir un Ordre de la Cour, qui l'en fît ſortir.

On ne put cacher lontems au Roy une conduite ſi peu ſoûtenable; mais il paroît qu'on diſſimula d'abord à Sa Majeſté une partie des écarts de ce Général, qui avoit en Cour de puiſſans Protecteurs, & de grandes Alliances. C'eſt ce qu'on peut inférer de deux Lettres écrites au nom de ce Prince, & dattées du 29. d'Avril 1679. Dans l'une, qui étoit adreſſée à M. du Cheſneau, le Roy marquoit à cet Intendant qu'il auroit évité toutes les violences, dont il ſe plaignoit, ſi, ſuivant ſes ordres, il s'étoit contenté d'expoſer ſes raiſons à M. de Frontenac, & s'il lui eût obéi, en l'avertiſſant qu'il donneroit avis de tout au Conſeil.

Lettres du Roy à l'Intendant & au Gouverneur Général.

Dans l'autre, qui étoit pour le Comte de Frontenac, Sa Majeſté, après lui avoir reproché que par ſes prétentions il

1675. troubloit la tranquillité de la Nouvelle France, ajoûtoit : » Vous avez voulu que dans les Regiſtres du Conſeil Souverain vous fuſſiez qualifié de Chef & de Préſident de ce Conſeil, ce qui eſt entiérement contraire à mon Edit concernant cet Etabliſſement. Je ſuis d'autant plus ſurpris de cette prétention, que je ſuis bien aſſûré qu'il n'y a que vous ſeul dans mon Royaume, qui étant honoré du titre de Gouverneur & Lieutenant Général dans un Pays, eût déſiré d'être qualifié Chef & Préſident d'un Conſeil, pareil à celui du Canada. Je déſire donc que vous abandonniez cette prétention, & que vous vous contentiez du titre de mon Gouverneur & Lieutenant Général. Je ne déſire point non plus qu'on donne le titre de Préſident de ce Conſeil à l'Intendant; mais bien qu'il en ait toutes les fonctions; c'eſt-à-dire, que vous n'avez aucune autorité de faire tenir les Regiſtres du Conſeil chez vous, ainſi que vous l'avez prétendu, & que vous l'avez exigé, encore moins de recueillir les voix, & de prononcer les Arrêts; toutes ces fonctions appartiennent à la Charge de Préſident, que j'ai attachée à celle d'Intendant.

La Traite de l'Eau-de-vie recommence en Canada.

Le Roy dans cette même Lettre renouvelle ſes ordres au ſujet de ces Vagabonds, qu'on nommoit ordinairement *Coureurs de Bois*, & déclare au Général qu'il ne recevra ſur cet article aucune excuſe, perſuadé qu'il ne tenoit qu'à lui d'arrêter le cours d'un tel déſordre, qui ruinoit & dépeuploit le Pays, & anéantiſſoit le commerce. Un autre point, plus important encore, fut un nouveau ſujet de démêlé entre le Gouverneur Général & l'Evêque. Nous avons vû les déſordres, que cauſoit parmi les Sauvages Chrétiens la Traite de l'Eau-de-vie; elle avoit recommencé depuis quelques années, & produiſoit les mêmes effets, qui avoient déja coûté tant de larmes à tous ceux, qui s'intéreſſoient au ſalut de ces Peuples.

On prévient la Cour en faveur de ce commerce.

L'Evêque, le Clergé, & les Miſſionnaires s'en plaignirent; mais on avoit trouvé le ſecret de perſuader au Conſeil du Roy que ce commerce étoit abſolument néceſſaire pour nous attacher les Naturels du Pays; que les abus, dont les Eccleſiaſtiques faiſoient tant de bruit, s'ils n'étoient pas tout-à-fait imaginaires, étoient du moins fort exaggerés, & que leur zéle ſur cet article ne ſervoit guéres que de prétexte pour perſécuter ceux, qui les empêchoient de dominer dans le Pays, & pour ſolliciter leur révocation.

La prévention alla même ſi loin, que M. du Cheſneau ayant

écrit à M. Colbert en termes très-forts pour apuyer le sentiment du Prelat, qui avoit fait un cas reſervé de la Traite de l'Eau-de-vie, ce Miniſtre lui répondit qu'en cela il n'agiſſoit point en Intendant, & qu'il devoit ſçavoir qu'avant que d'interdire aux Habitans un commerce de cette nature, il falloit bien s'aſſûrer de la réalité des crimes, qu'on prétendoit qu'il enfantoit; mais la pénétration de M. Colbert ne le laiſſa pas lontems dans l'erreur à ce ſujet, & la pieté du Roy ne lui permit pas de reſter indécis ſur une affaire, que tant de Perſonnes, dont Sa Majeſté ne pouvoit s'empêcher d'eſtimer la vertu & les lumieres, ne ceſſoient point de porter au pied de ſon Thrône, comme la choſe du monde, qui intéreſſoit le plus la Religion dans la Nouvelle France. 1675.

Il y eut donc en 1678. un Arrêt du Conſeil, datté du douziéme de May, lequel ordonnoit qu'il ſeroit fait une Aſſemblée de vint des principaux Habitans de la Nouvelle France, pour avoir leurs avis touchant la Traite en queſtion. Cela fait, & les raiſons apportées de part & d'autre, le Roy voulut que l'Archevêque de Paris, & le P. de LA CHAISE, Confeſſeur de Sa Majeſté, donnaſſent leur Jugement définitif; & l'un & l'autre, après avoir conferé avec l'Evêque de Quebec, qui étoit venu en France, jugerent que la Traite de l'Eau-de-vie dans les Habitations des Sauvages devoit être défenduë ſous les peines les plus griéves. Il y eut une Ordonnance du Roy, qui apuya ce Jugement, & elle fut envoyée à M. de Frontenac, à qui il fut expreſſément enjoint de la faire exécuter; l'Evêque ayant de ſon côté engagé ſa parole de réduire le cas reſervé aux termes, dans leſquels l'Ordonnance étoit exprimée. Edit du Roy à ce ſujet. 1676-78.

Cependant le départ de M. Talon, & la mort du P. Marquette avoient fait perdre de vûë le Miciſſipi, & on ne prenoit aucune meſure pour en achever la découverte. Enfin Robert CAVELIER, Sieur de LA SALE, qui étoit paſſé depuis quelques années en Amérique, & qui n'y étoit allé, que pour tenter quelque entrepriſe, capable de l'enrichir & de lui faire honneur, comprit que rien n'étoit plus propre pour le faire parvenir à ſon but, que d'entrer dans les vûës de M. Talon ſur la découverte de ce grand Fleuve, & du Pays, qu'il arroſe. Arrivée du Sieur de la Sale en Canada: ſon caractére.

Il étoit né à Rouen d'une Famille aiſée; mais ayant paſſé pluſieurs années parmi les Jeſuites, il n'avoit point eu de part à l'héritage de ſes Parens. Il avoit l'eſprit cultivé, il vouloit ſe

1676-78. distinguer, & il se sentoit assez de génie & de courage pour y réussir. En effet il ne manqua, ni de résolution pour entreprendre, ni de constance pour suivre une affaire, ni de fermeté pour se roidir contre les obstacles, ni de ressource pour reparer ses pertes; mais il ne sçut pas se faire aimer, ni ménager ceux, dont il avoit besoin, & dès qu'il eut de l'autorité, il l'éxerça avec dureté & avec hauteur. Avec de tels défauts il ne pouvoit pas être heureux : aussi ne le fut-il point.

Il entreprend d'achever la découverte du Micissipi.

Le premier projet, qu'il forma, & qui l'engagea à passer les Mers, fut de chercher un passage au Japon & à la Chine par le Nord, ou par l'Oüest du Canada; & quoique dépourvû généralement de tout ce qui étoit nécessaire pour une pareille entreprise, & qu'il se trouvât même les premieres années fort à l'étroit dans un Pays, où il n'avoit rien apporté, & où il n'y avoit nulle ressource contre l'indigence, il ne se rebuta point; il se fit des Amis & des Protecteurs, & il s'occupa avec une application incroyable à acquerir les connoissances, & à se ménager les autres secours, dont il pouvoit avoir besoin pour son entreprise.

Il étoit dans cette occupation, lorsque Joliet arriva à Montreal avec la nouvelle de sa découverte. Non-seulement il ne douta point, quand il eut entretenu ce Voyageur, que le Micissipi ne se déchargeât dans le Golphe Mexique; mais il se flatta encore qu'en remontant ce Fleuve au Nord, il pourroit découvrir ce qui faisoit l'objet de ses recherches, & qu'en tout cas la seule découverte de son embouchure le conduiroit à quelque chose, qui établiroit sa fortune & sa reputation. Il avoit très-bien réussi à gagner les bonnes graces du Comte de Frontenac, dont il avoit étudié avec soin les inclinations : il s'ouvrit à lui de son dessein, & ce Général lui promit de l'aider de tout son pouvoir.

Il passe en France; ce qu'il obtient du Roy.

La premiere chose, à quoi il falloit songer, c'étoit à se mettre en fonds pour les frais de cette expédition, à se faire revêtir d'un caractére, qui l'autorisât, & à obtenir des forces capables de tenir les Sauvages en respect. La Sale avoit fait à loisir toutes ces réfléxions, & son plan étoit tout dressé dans sa tête. Il sçavoit combien le Fort de Catarocouy tenoit au cœur du Comte de Frontenac; il lui proposa d'en augmenter les fortifications, d'y mettre une Garnison capable de le défendre contre les entreprises, que pourroient faire les Iroquois, s'ils recommençoient la guerre, d'y établir des Habitans, afin d'en

d'en pouvoir tirer dans le beſoin des Hommes & des proviſions, & d'y conſtruire des Barques pour naviguer ſur le Lac Ontario. 1676-78.

Rien n'étoit mieux penſé, n'y regardât-on que l'utilité de la Colonie, & le Général fut d'avis que la Sale paſſât en France pour communiquer ſon deſſein au Miniſtre. Il s'embarqua donc ſur le premier Bâtiment, qui partit de Quebec. En arrivant à la Cour, il apprit la mort de M. Colbert, & rendit au Marquis de SEIGNELAY, qui occupoit la place de ſon Pere dans le Département de la Marine, la Lettre du Comte de Frontenac, dont il étoit Porteur: il eut enſuite pluſieurs entretiens particuliers avec lui, & ce Miniſtre, qui goûta ſon eſprit, lui fit obtenir du Roy tout ce qu'il pouvoit ſouhaitter. Sa Majeſté lui fit expédier des Lettres de Nobleſſe, lui accorda la Seigneurie de Catarocouy, & le Gouvernement du Fort, à condition qu'il le bâtiroit de pierres, & le revêtit de tous les pouvoirs néceſſaires pour faire librement le commerce, & pour continuer les découvertes commencées.

Le Chevalier de Tonti ſe joint à lui.

Le Prince de Conti, auprès duquel il avoit trouvé de l'accès, l'avoit fort apuyé auprès du Roy, & avoit beaucoup contribué à lui faire obtenir toutes les graces, dont je viens de parler. Pour toute reconnoiſſance il exigea de lui qu'il acceptât un Officier, que ce Prince honoroit de ſa bienveillance & de ſon eſtime. Il ſe nommoit le Chevalier de TONTI, & il avoit déja dans la Nouvelle France un Frere, qui y eſt mort Capitaine (*a*). La Sale regarda cette demande du Prince comme une nouvelle faveur, & en effet Tonti a toujours été très-attaché à ſes intérêts, & lui a rendu de très-grands ſervices. Il avoit ſervi en Sicile, où il avoit eu une main emportée d'un éclat de Grenade, & il s'en étoit fait mettre une de fer, dont il ſe ſervoit très-bien.

Diverſes aventures de M. de la Sale. 1678.

Le quatorziéme de Juillet 1678. la Sale & Tonti s'embarquerent à la Rochelle avec trente Hommes, parmi leſquels il y avoit des Pilotes & des Ouvriers, & ils arriverent à Quebec le quinziéme de Septembre. Ils y ſejournerent fort peu, parce qu'ils vouloient profiter de la belle ſaiſon pour ſe rendre à Catarocouy, où ils menerent avec eux le P. Louis HENNEPIN, Recollet Flamand, qui les accompagna depuis dans la plûpart de leurs voyages. Le premier ſoin de M. de la Sale en

(*a*) Ils étoient Fils de l'Auteur de la Tontine.

1678. arrivant à Catarocouy, fut de faire travailler au Fort, qui n'étoit que de pieux; il fit en même tems conſtruire une Barque, & ces travaux furent achevés avec une promptitude, qui donna une grande idée de l'activité du nouveau Gouverneur.

Il conduiſit enſuite lui-même ſa Barque juſqu'à Niagara, où il traça un nouveau Fort: il en chargea le Chevalier de Tonti, à qui il laiſſa trente Hommes, donna ſes ordres pour la conſtruction d'une ſeconde Barque à l'entrée du Lac Erié, au-deſſus de la chûte de Niagara, parcourut à pied tout le Canton de Tſonnonthouan, fit le reſte de l'hyver quantité d'autres courſes, qui n'avoient point d'autre objet, que le commerce des Pelleteries, revint par Terre à Catarocouy, & renvoya une ſeconde fois ſa Barque à Niagara, chargée de proviſions & de marchandiſes. Elle fit enſuite pluſieurs voyages aſſez heureuſement; mais le Pilote l'ayant un jour trop aprochée de Terre, elle ſe briſa.

1679. Ce contretems ne déconcerta point M. de la Sale: il répara bientôt cette perte, s'occupa tout le printems & tout l'été de l'année 1679. à remplir ſon Magaſin de Niagara, & à viſiter les différentes Nations Sauvages, avec qui il vouloit faire le commerce, ou dont il eſperoit de tirer des lumieres pour ſes découvertes. Le Chevalier de Tonti faiſoit la même choſe de ſon côté. Enfin vers la mi-Août la Barque, qui avoit été conſtruite à l'entrée du Lac Erié, étant en état de faire voile, la Sale s'y embarqua avec quarante Hommes, parmi leſquels il y avoit trois Peres Recollets, & prit la route de Michillimakinac. Il eſſuya dans cette traverſe une rude tempête, qui dégoûta une bonne partie de ſes Gens, pluſieurs mêmes déſerterent; mais le Chevalier de Tonti, qui avoit pris un autre chemin, les ayant rencontrés, fut aſſez heureux pour les engager preſque tous à le ſuivre.

Il fait une perte conſidérable.

De Michillimakinac *le Griffon*, c'étoit le nom de la Barque, paſſa à la Baye, d'où M. de la Sale la renvoya chargée de Pelleteries à Niagara. Pour lui il ſe rendit en Canot à la Riviere *S. Joſeph*, où il y avoit dès lors une Bourgade de Miamis, que le P. Allouez cultivoit avec aſſez de ſuccès, & où le Chevalier de Tonti l'alla réjoindre. Ils n'y reſterent pas lontems. Tonti deſcendit aux Illinois, & la Sale retourna à Catarocouy, où il apprit en arrivant qu'on ne doutoit preſque plus de la perte du Griffon. En effet on n'en a point eu

de nouvelles bien certaines depuis son départ de la Baye. 1679.

Quelques-uns ont rapporté que les Sauvages n'eurent pas plûtôt aperçu ce grand Bâtiment voguer sur leurs Lacs, qu'ils se crurent perdus, s'ils ne venoient à bout de dégoûter les François de cette maniere de naviguer ; que les Iroquois en particulier songeant dès lors à rompre avec nous, profiterent de cette occasion pour jetter de la défiance contre nous parmi les Nations Algonquines ; qu'ils réussirent surtout à l'égard des Outaouais, & qu'une Trouppe de ces derniers ayant vû le Grifon à l'ancre dans une Anse, y étoit accouruë, sous prétexte de voir une chose aussi nouvelle pour eux ; que comme on ne se défioit point d'eux, on les laissa entrer dans la Barque, où il n'y avoit que cinq Hommes, qui furent égorgés par ces Barbares ; que les Assassins enleverent toute la charge du Bâtiment, & y mirent ensuite le feu. Mais comment auroit-on pu sçavoir toutes ces circonstances, puisque d'ailleurs on assûre qu'aucun Outaouais n'en a jamais parlé ?

Les Illinois sont défaits par les Iroquois.

Ce malheur fut suivi d'un autre, auquel M. de la Sale ne fut pas moins sensible. La Nation, sur laquelle il avoit le plus compté pour le succès de son entrepriſe, étoit l'Illinoise, alors très-nombreuse, & qui occupoit plusieurs Postes, dont on pouvoit faire des entrepôts commodes entre le Canada & le Micissipi. C'étoit pour s'assûrer de ces Sauvages, que le Chevalier de Tonti s'étoit avancé de ce côté-là, & il avoit réussi sans peine à les mettre dans ses intérêts ; mais comme il étoit très-peu accompagné, il ne put empêcher ses nouveaux Alliés de recevoir presque sous ses yeux un rude échec de la part des Iroquois, qui n'ayant pu venir à bout de les broüiller avec les François, vouloient, avant que de nous déclarer la guerre, les mettre hors d'état de nous secourir, les surprirent, & en taillerent en piéces un très-grand nombre.

Fermeté de M. de la Sale dans ses malheurs.

La Sale se voyoit alors dans une situation bien fâcheuse ; il avoit tout à craindre de la part des Iroquois, qu'il devoit s'attendre de trouver par tout dans son chemin ; les Outaouais étoient suspects, & il ne pouvoit se fier à ceux-mêmes d'entre les François, qui étoient sous ses ordres, & dont quelques-uns attenterent, dit-on, plusieurs fois à sa vie. Ils firent plus, s'il est permis d'ajoûter foy à ce qui s'en publia dans le tems, ils solliciterent plusieurs fois ses propres Alliés à se soulever contre lui, & pour les y engager, ils n'eurent point honte de leur dire qu'il s'entendoit avec les Iroquois pour les faire tous périr.

1679. Il arriva ſur ces entrefaites chez les Illinois, & s'aperçut bientôt qu'ils étoient un peu changés à ſon égard : il ſe crut même au moment d'avoir ſur les bras toute cette Nation, & de ne pouvoir compter ſur aucun des Siens. Il ne fit néanmoins paroître aucune crainte ; au contraire jamais il ne montra plus de fermeté & de réſolution. Par-là il ſe fit eſtimer ; mais il voulut un peu trop ſe faire craindre ; ce fut toujours ſon grand défaut, & la principale ſource de ſes malheurs. Il ne put auſſi jamais gagner ſur ſoi d'être moins diſſimulé, & de s'humaniſer avec ceux, dont il avoit le plus de beſoin, & il ne fit pas aſſez reflexion que ſi les pieds & les bras ne ſçauroient agir, que par la direction de la tête, elle ne peut rien exécuter, que par leur miniſtere.

On veut l'empoiſonner.

Sur la fin de cette année il perdit encore une partie de ſes Gens, & de ceux-mêmes, en qui il ſe confioit le plus. Ces Perfides avoient complotté de l'empoiſonner, & de faire le même traitement à tous ceux, qu'ils connoiſſoient lui être plus ſincérement affectionnés. Ils furent découverts, & ils n'eurent plus d'autre parti à prendre, que de ſe ſauver, comme ils firent. La Sale les remplaça par une Troupe de jeunes Illinois, qu'il trouva de bonne volonté, & ſongea tout de bon à commencer ſes découvertes. Il détacha d'abord un nommé DACAN avec le P. Hennepin pour remonter le Miciſſipi au-deſſus de la Riviere des Illinois, & s'il étoit poſſible, juſqu'à ſa ſource.

Il fait remonter le Miciſſipi par le Sieur Dacan & le P. Hennepin.

Ces deux Voyageurs partirent du Fort de *Crevecœur* le vint-huit de Février, & étant entrés dans le Miciſſipi, le remonterent juſques vers les quarante-ſix dégrés de Latitude-Nord : là ils furent arrêtés par une chute d'eau aſſez haute,

1680. qui tient toute la largeur du Fleuve, & à laquelle le P. Hennepin donna le nom de *Sault de S. Antoine de Padouë*. Ils tomberent alors, je ne ſçai par quel accident, entre les mains des Sioux, qui les retinrent aſſez lontems Priſonniers ; mais qui ne les maltraiterent point. Ils furent enfin délivrés par des François venus du Canada, enſuite ils deſcendirent le Fleuve juſqu'à la Mer, puis retournerent au Fort de Crevecœur, ſans qu'il leur fût rien arrivé de conſiderable ; quoiqu'en diſe le Roman publié ſous le nom du Chevalier de Tonti, qui leur fait rencontrer pluſieurs Habitations Françoiſes ſur le Miciſſipi, trouver la ſource de ce Fleuve ſur une haute Montagne, & pouſſer leur courſe juſqu'au Lac des Aſſiniboils.

Il faut dire la même choſe des Miſſions des Recollets, qu'on trouve marquées ſur les Cartes en pluſieurs endroits, & qui déſignent tout au plus des lieux, où le P. Hennepin a dit la Meſſe, ou planté des Croix. Ce Religieux ne ſçavoit pas un mot des Langues de tous ces Peuples, & ne s'eſt jamais arrêté chez aucun Peuple, que pendant ſa captivité chez les Sioux. La ſource du Miciſſipi eſt encore inconnuë; le Lac des Aſſiniboils eſt fort éloigné des lieux, où ont été les deux Voyageurs, & il eſt certain qu'alors les François n'avoient aucun Etabliſſement ſur les bords du Fleuve, qu'ils deſcendirent. Il eſt même aſſez difficile de comprendre comment ils ont pu aller juſqu'à ſon embouchûre, le deſcendre & le remonter juſqu'aux quarante-ſix dégrés, reſter Priſonniers pendant pluſieurs mois parmi les Sioux, & cela en moins d'une année. Auſſi n'a-t'on jamais cru en Canada qu'ils ayent fait autre choſe, que de retourner au Fort de Crevecœur par le même chemin, qu'ils avoient pris en montant juſqu'au Sault S. Antoine. 1680.

Il bâtit un nouveau Fort.

Quoiqu'il en ſoit, de nouveaux embarras ſurvenus à M. de la Sale, après le départ de Dacan & du P. Hennepin, le retinrent dans ſon Fort de Crevecœur juſqu'au mois de Novembre, & l'obligerent enſuite à retourner à Catarocouy. Chemin faiſant il aperçut ſur la Riviere des Illinois, qu'il remontoit, un emplacement, qui lui parut fort avantageux pour la conſtruction d'un nouveau Fort; il en traça le plan, appella M. de Tonti, qu'il chargea de le bâtir, & continua ſa route. Tonti avoit à peine commencé l'ouvrage, qu'il reçut avis que les François, qu'il avoit laiſſés dans le Fort de Crevecœur, s'étoient ſoulevés. Il y courut, & n'y trouva plus que ſept ou huit Hommes, le reſte s'étoit ſauvé avec tout ce qu'ils avoient pu emporter.

Nouvelles hoſtilités des Iroquois contre les Illinois.

Peu de tems après les Iroquois parurent au nombre de ſix-cent Guerriers à la vûë des Habitations Illinoiſes, & cette irruption ayant augmenté la défiance des Illinois contre les François, le Chevalier de Tonti ſe trouva dans un étrange embarras. Le parti, qu'il prit, fut de ſe faire Médiateur entre les deux Nations Sauvages, & il employa avec ſuccès dans cette négociation les PP. Gabriel de la Ribourde, & Zenobe Mambré, Recollets, qui étoient demeurés avec lui à Crevecœur. Mais la paix ne fut pas de durée, & les Iroquois devenus plus fiers par la crainte, qu'on paroiſſoit avoir d'eux, recommencerent bientôt leurs hoſtilités.

1680. M. de Frontenac, dans une Lettre, qu'il écrivit au Roy le second de Novembre de l'année ſuivante 1681. prétend que cette guerre des Iroquois contre les Illinois étoit fomentée par les Anglois, & par les Ennemis de M. de la Sale; mais il n'explique point quels étoient ces Ennemis de M. de la Sale. A la vérité ce Voyageur en avoit un grand nombre dans la Colonie, & c'étoit ſon Privilege excluſif pour le commerce, & plus encore la maniere, dont il le faiſoit valoir, qui les lui avoient ſuſcités; mais il n'eſt guére vraiſemblable qu'ils euſſent voulu pour le perdre, s'expoſer à ſe perdre eux-mêmes. Je ſçai que la paſſion mene quelquefois beaucoup plus loin, qu'on ne voudroit aller; mais il faut quelque choſe de plus, que des conjectures, pour former de pareilles accuſations, & un des défauts du Comte de Frontenac étoit de donner une grande liberté à ſes ſoupçons.

Les Anglois ſont ſoupçonnés d'animer les Sauvages contre nous & nos Alliés.

Quant aux Anglois, on avoit plus d'une raiſon de les croire Auteurs de cette rupture, & ce n'étoit pas ſeulement du côté des Illinois, qu'ils cherchoient à nous ſuſciter des affaires par le moyen des Iroquois. Voici quelle étoit en cela leur vûë. L'Acadie, le Fort de la Riviere de S. Jean, & celui de Pentagoët avoient été pour la quatriéme fois reſtitués à la France par les Anglois, & M. de Chambly en avoit été nommé Gouverneur, n'ayant eu auparavant, non plus que le Chevalier de Grandfontaine, que le titre de Commandant.

L'Acadie reſtituée à la France.

Il s'étoit formé depuis une petite Bourgade au Port Royal, qui dès lors devint la Capitale de ce Gouvernement, lequel, outre l'Acadie, comprenoit toute la Côte Méridionnale de la Nouvelle France, mais qui fut toujours ſubordonné au Gouverneur Général. A la vérité rien n'étoit plus miſerable, que cet Etabliſſement, & quoique tous ceux, que le hazard, ou leurs affaires particulieres conduiſoient dans ces Quartiers-là, ne ceſſaſſent de repreſenter le tort, qu'on avoit de négliger de peupler & de fortifier de ſi belles Provinces. Leurs remontrances ne produiſirent rien, & ne firent point taire ceux, qui continuoient à publier que l'Acadie n'étoit bonne à rien.

Les Anglois au contraire s'en approchoient toujours le plus près qu'ils pouvoient, & après la reſtitution de Pentagoët, ils avoient bâti entre ce Poſte & le Kinibequi, un bon Fort en un lieu, qui portoit le nom de *Pemkuit*. Les Abénaquis, auſquels ce Terrein appartenoit, le trouverent très-mauvais, & les Anglois s'aperçurent bientôt qu'ils avoient dans ces Sau-

Les Anglois s'en emparent de nouveau.

vages de fâcheux Voiſins. Ils crurent que pour n'en avoir rien à craindre, il falloit les mettre aux priſes avec les Iroquois, qui ne ſe firent pas beaucoup prier pour entrer en guerre avec les Abénaquis. Ceux-ci trop foibles pour réſiſter en même tems aux Anglois & aux Iroquois, furent contraints de s'accommoder avec les premiers. 1680.

Alors le Commandant du Fort de Pemkuit porta ſes prétentions plus loin, & il ne ſe trouva Perſonne pour lui faire obſtacle. M. de Chambly venoit de paſſer au Gouvernement de la Grenade, & l'Acadie n'avoit point encore de Gouverneur nommé : elle n'étoit ſoûtenuë, ni du côté de Quebec, ni du côté de la France ; de ſorte que Pentagoët & le Fort de la Riviere S. Jean furent envahis ſans réſiſtance. Les Habitans du Port Royal, qui virent l'orage prêt à fondre ſur eux, prirent le parti de traiter avec les Anglois, ſans que M. de la Valliere, qui les commandoit ſur une ſimple Commiſſion du Comte de Frontenac, pût les en empêcher. Ainſi les Anglois devinrent pour la cinquiéme fois Maîtres de l'Acadie, & de tout ce qui la ſépare de la Nouvelle Angleterre.

Le Chevalier de Tonti eſt obligé d'abandonner la Riviere des Illinois.

Juſques-là les Iroquois ne s'étoient point encore ouvertement déclarés contre les François : ils entreprirent enfin de les chaſſer de la Riviere des Illinois, & le Chevalier de Tonti ayant eu avis qu'une Armée de ces Barbares venoit pour l'inveſtir dans ſon Fort de Crevecœur, ne crut pas devoir les y attendre, & ſe retira. M. de Frontenac dans ſa Lettre au Roy, que j'ai déja citée, dit que Tonti avoit été pourſuivi & bleſſé, & le P. Gabriel de la Ribourde tué par les Iroquois. Il le crut ainſi apparemment ſur les premiers bruits, qui preſque toujours exaggerent les déſavantages. La vérité eſt que Tonti ne ſe croyant pas en état de défendre ſon Fort contre les Iroquois, en ſortit l'onziéme de Septembre 1680. avec cinq François, qui faiſoient toute ſa Garniſon, & les deux Peres Recollets, que j'ai déja nommés ; mais il ne fut point ſuivi, ou du moins il n'y eut aucune action entre lui & les Iroquois.

Un Pere Recollet tué par les Kicapous.

Après qu'il eut fait cinq lieuës en remontant la Riviere des Illinois, il s'arrêta pour faire ſecher des Pelleteries, & le P. Gabriel s'étant un peu écarté dans le Bois, en recitant ſon Office, fut rencontré par des Kicapous, qui le tuerent, apparemment pour avoir ſa dépoüille. C'étoit un ſaint Religieux, fort eſtimé dans la Nouvelle France pour ſa vertu & ſa modeſtie, & qui avoit plus conſulté ſon courage, que ſes forces,

1680. avant que de s'engager dans une expédition, de laquelle ſon âge de ſoixante & onze ans ne devoit pas lui répondre qu'il verroit la fin. Cette diſgrace retarda de quelques jours la marche du Chevalier de Tonti, qui alla paſſer l'hyver dans la Baye du Lac Michigan.

M. de la Sale deſcend le Miciſſipi juſqu'à la Mer.

M. de la Sale n'avoit pû être informé de cette retraite, & il fut bien ſurpris, lorſqu'au commencement du printems de l'année ſuivante, étant allé au Fort de Crevecœur, il n'y trouva

1681-83. perſonne. Il y mit une nouvelle Garniſon, envoya des Ouvriers, pour travailler au ſecond Fort, qu'il avoit tracé l'année d'auparavant, & qui fut nommé *le Fort de Saint Louis*, & ſe rendit à Michillimakinac, où le Chevalier de Tonti étoit arrivé un peu auparavant avec ſa Trouppe, ils en repartirent tous enſemble vers la fin d'Août, pour aller à Catarocouy, & trois mois s'étant paſſés à courir de côté & d'autre, pour faire de nouvelles levées de François, & amaſſer des Proviſions, la Sale prit la route des Illinois avec tout ſon Monde, & trouva ſes deux Forts dans l'état, où il les avoit laiſſés.

Il deſcendit enſuite la Riviere des Illinoïs, & le deuxiéme de Février 1682. il ſe trouva ſur le Miciſſipi. Le quatriéme de Mars il prit avec toutes les cérémonies ordinaires poſſeſſion du Pays des *Akanſas*, & le neuviéme d'Avril il reconnut l'embouchure du Fleuve, où il fit une nouvelle priſe de poſſeſſion dans les regles : c'eſt tout ce qu'on a de bien certain touchant ce Voyage. Car pour ce qui eſt des circonſtances rapportées dans la prétenduë Relation du Chevalier de Tonti, on jugera de la créance, qu'on lui doit donner par ce qui eſt dit à la fin, que ſuivant les calculs de M. de la Salle, l'embouchure du Miciſſipi eſt entre les vint-deux & les vint-trois degrés de latitude Septentrionnale, & forme un Canal de deux lieuës de largeur, très-profond & très-pratiquable.

Il repaſſe en France.

Cette importante découverte ainſi achevée, & tout le cours connu d'un des plus grands Fleuves du Monde aſſûré à la France par des priſes de poſſeſſion, auxquelles on ne pouvoit rien oppoſer, (*a*) la Salle ſe rembarqua l'onziéme d'Avril ; mais il ne fit certainement pas cinquante lieuës le

(*a*) Ferdinand de Soto a traverſé plus d'une fois le Miciſſipi, que ſon Hiſtorien nomme *Cucagua*. Il y a même été peu après ſa mort ; mais il n'y a fait aucun Etabliſſement.

premier

premier jour, comme le prétend la Relation, que je viens de citer; car on eſt fort heureux, quand on en peut faire ſept ou huit, en remontant ce Fleuve avec des Canots. Le quinziéme de May il tomba malade, & détacha le Chevalier de Tonti, à qui il recommanda de faire la plus grande diligence, qui ſeroit poſſible, pour ſe rendre à Michillimakinac; pour lui il alla paſſer une partie de l'hyver à la Baye, & n'arriva à Quebec qu'au printems de l'année ſuivante 1683. Il s'embarqua quelques mois après pour la France, menant avec lui le ſieur DE LA FOREST, Major de Catarocouy, fort honnête Homme, bon Officier, & qui a très-bien ſervi le Roy en Amerique. 1682-83.

MM. de Frontenac & du Cheſneau ſont rappellés.

Il étoit arrivé dans la Colonie bien du changement pendant l'abſence de M. de la Sale, & les eſprits n'y étoient pas auſſi bien diſpoſés en ſa faveur, que lorſqu'il avoit commencé ſes découvertes. La meſintelligence entre le Gouverneur Général & l'Intendant étoit allée à un point, qu'il n'étoit plus poſſible qu'ils demeuraſſent enſemble. Il eſt certain que la Cour donna le plus grand tort au Comte de Frontenac; mais M. du Cheſneau, tout homme de bien qu'il étoit, n'avoit pas eu la complaiſance de ſouffrir les manieres hautes, & l'humeur dominante du Général, quoique le Miniſtre & le Roy même ne lui euſſent rien tant recommandé: ainſi, faute de patience, pour laiſſer le Comte de Frontenac dans ſon tort, il le partagea quelquefois avec lui, & Sa Majeſté crut devoir les rappeller tous les deux.

Leurs Succeſſeurs, & les inſtructions, qu'on leur donne.

M. LE FEVRE DE LA BARRE fut nommé Gouverneur Géneral, & M. DE MEULES Intendant; les Proviſions de l'un & de l'autre ſont du mois de May 1682. Le Roy dans les inſtructions, qu'il y joignit, y recommandoit ſurtout au premier d'entretenir une parfaite correſpondance avec le Comte DE BLENAC, Gouverneur Géneral des Iſles de l'Amerique, parce que l'on étoit alors perſuadé que ces deux Colonies pouvoient tirer de grands avantages du commerce réciproque de leurs Denrées. Sa Majeſté inſiſtoit beaucoup dans les inſtructions, qu'elle donna à M. de Meules, ſur ce qu'elle avoit ſi ſouvent, & ſi inutilement ordonné à ſon Prédeceſſeur, d'apporter tous ſes ſoins pour bien vivre avec le Gouverneur Géneral; ajoûtant que s'il voyoit faire à M. de la Barre dans l'exercice de ſa Charge des choſes manifeſtement contraires au bien du Service, il ſe contentât de lui

1682-83. faire ſes repréſentations, de lui marquer les ordres, qu'il avoit reçûs, de le laiſſer agir après cela, ſans le troubler ; mais de rendre compte au Conſeil de tout ce qui ſe paſſeroit de préjudiciable aux interêts de l'Etat.

Origine de la guerre des Iroquois.

La Nouvelle France étoit depuis pluſieurs années dans une grande confuſion, & ſe voyoit depuis quelque tems menacée d'une guerre, capable de la replonger dans ſes premiers malheurs : d'ailleurs ſes forces ſembloient diminuer de jour en jour ; car dans le dernier récenſement, qui avoit été fait de la Colonie en 1679, elle ne ſe trouva compoſée que de huit mille cinq cent quinze Perſonnes, ſans y comprendre le Gouvernement de l'Acadie, où il y avoit très-peu de Monde. Nous avons déja vû que les Iroquois ne gardoient pas fort exactement les articles de paix, dont on étoit convenu avec eux ; mais ces Barbares ne vouloient nous déclarer la guerre, qu'après avoir bien pris leurs meſures pour la faire avec avantage, & ils s'appliquerent ſurtout à nous enlever, ou à nous rendre inutiles tous nos Alliés.

Pluſieurs choſes avoient contribué à nous attirer de nouveau cette Nation ſur les bras. Depuis que la Nouvelle York étoit rentrée ſous l'obéiſſance des Anglois, le Colonel DONGAN, qui en étoit Gouverneur, avoit eu une grande attention à faire donner aux Iroquois les Marchandiſes à meilleur marché, que ne pouvoient faire les François, parce que la Compagnie, qui faiſoit alors tout le Commerce des Pelleteries, prenoit par préference le quart des Caſtors, le dixiéme des Cuirs, & des autres Fourures, & achetoit tout le reſte à un prix aſſez modique. Outre cela il étoit ſurvenu quelques affaires aſſez fâcheuſes, qui avoient aigri les eſprits : deux François ayant été tués par des Sauvages vers le Lac Supérieur, le ſieur DU LUTH, entre les mains de qui tomberent les Aſſaſſins, les fit paſſer par les armes. D'autre part on avoit laiſſé impunies pluſieurs inſultes, qu'on avoit reçûës de ces Barbares, & cette tolérance, qui nous avoit attirê leur mépris, fit paſſer l'action du ſieur du Luth pour une violence ; comme ſi les François, à force de ſouffrir des affronts, avoient perdu le droit de s'en venger.

Enfin un accident imprévû fit connoître toute la mauvaiſe diſpoſition des Iroquois à notre égard. Au mois de Septembre 1681. un Capitaine Tſonnonthouan fut tué à Michillimakinac par un Illinois, avec qui il avoit eu quelque

démêlé particulier. Dans ces rencontres, ce n'eſt, ni ſur le Meurtrier, ni ſur ſa Nation, que tombe le premier reſſentiment de ceux, qui ont été offenſés, mais ſur les Maîtres du lieu, où l'offenſe a été faite : ainſi c'étoit aux *Kiskacons*, Nation Outaouaiſe, chez qui le Tſonnonthouan avoit été tué, à faire ſatisfaction aux Iroquois, & dès le premier avis, qu'avoit eu le Comte de Frontenac de ce qui venoit d'arriver, il avoit dépêché aux Cantons un Homme de confiance, pour leur perſuader de ſuſpendre toute hoſtilité, juſqu'à ce qu'il eut le tems de leur faire rendre juſtice par les Kiskacons. 1682-83.

Il les invita en même tems à lui envoyer à Catarocouy, où il ſe rendroit en perſonne, des Députés, avec qui il pût traiter de cette affaire, & de tous les autres ſujets de plainte, qu'on pouvoit avoir de part & d'autre. Peu de jours après il reçut une Lettre d'Onnontagué, par laquelle on lui mandoit que ces Sauvages exigeoient qu'il s'avançât juſqu'à l'entrée de la Riviere de *Chouguen* (*a*), & on lui ajoûtoit qu'on ne doutoit point que ce ne fût le Colonel Dongan, qui leur avoit inſpiré une prétention ſi arrogante, dans la penſée que le Gouverneur Général la rejettant avec mépris, romproit toute négociation avec les Cantons Iroquois. Propoſitions inſolentes de ces Barbares à M. de Frontenac.

En effet M. de Frontenac répondit à celui, qui lui avoit écrit la Lettre, qu'il ne ſe réſoudroit jamais à faire une telle démarche; premierement, parce que cette condeſcendance ne feroit qu'accroître l'inſolence des Iroquois : en ſecond lieu, parce que, quand bien même il ne ſeroit pas contre ſa dignité de le faire, il ne pouvoit entreprendre ce voyage avec bienſéance, & avec ſûreté pour ſa perſonne, ſans de grandes dépenſes : troiſiémement, parce qu'il n'avoit point encore vû les Kiskacons, & qu'il ne ſçavoit pas quelle réſolution ils avoient priſe. Il finiſſoit en priant l'Auteur de la Lettre de mettre tout en œuvre pour faire prendre aux Onnontagués des ſentimens plus raiſonnables & plus reſpectueux. Réponſe de ce Général.

Celui-ci, non-ſeulement ne crut pas la choſe poſſible ; mais il jugea même qu'il étoit dangereux de la tenter, & manda au Général que les principaux Chefs de la Nation Iroquoiſe, & ceux-mêmes, qui étoient les plus affectionnés aux François, perſiſtoient dans la demande d'une entrevûë avec lui à l'entrée de la Riviere de Chouguen ; & que s'il la refuſoit, il y avoit

(*a*) C'eſt le nom propre de la Riviere d'Onnontagué, laquelle ſe décharge dans le Lac Ontario.

1682-83. tout lieu de craindre que ces Sauvages ne ſe portaſſent à quelque extrémité, qu'on ſe repentiroit de n'avoir pas prévenuë. Dans le même tems, que cette ſeconde Lettre fut renduë au Gouverneur de Frontenac, on l'avertit ſecretement de n'aller point à Chouguen, ſans être bien accompagné, & que les Iroquois, contre leur coûtume, avoient parlé de lui fort inſolemment.

Le parti, qu'il prend. De quelque part, que vint cet avis, M. de Frontenac eut grand ſoin de le répandre; mais ce qui parut le déterminer enfin à ne point faire le voyage de Chouguen, c'eſt qu'il s'étoit mis dans la tête qu'au fond les Iroquois l'eſtimoient, & ne vouloient point lui faire la guerre. Il prit donc le parti de ne rien rabattre de cette hauteur, avec laquelle, à l'exemple de M. de Courcelles, il avoit toujours traité les Sauvages. Il declara publiquement qu'il prenoit ſous ſa protection les Outaouais, & tous ſes anciens Alliés, & il permit aux Kiskacons de conſtruire de nouveaux Forts, pour s'y défendre, ſi on venoit les attaquer.

Il fit plus; quelques Iroquois, gagnés par le P. Jean de LAMBERVILLE, leur Miſſionnaire, s'étant relâchés juſqu'à conſentir qu'on traitât à Catarocouy, il répondit qu'il n'iroit pas plus loin que Montreal, & que ſi les Iroquois vouloient lui parler, il les y attendroit juſqu'au mois de Juin; mais que ce terme expiré, il retourneroit à Quebec. Cette réponſe irrita les Iroquois, & ils déclarerent de leur côté, qu'ils ne vouloient plus traiter avec le Gouverneur Général, qu'à Chouguen. Surquoi M. du Cheſneau écrivit de Quebec à M. de Frontenac, qui étoit encore au mois de Juillet à Montreal, que ſon ſentiment & celui de pluſieurs Perſonnes d'expérience étoit qu'on accordât aux Iroquois ce qu'ils demandoient, d'autant plus que, ſuivant les avis, qu'il avoit de France, on n'en devoit eſperer aucun ſecours.

Expédient, que lui ſuggere l'Intendant, & pourquoi il le refuſe. Il ajoûtoit qu'il y avoit un moyen de faire cette démarche, ſans déroger à ſa dignité, & ſans expoſer ſa Perſonne; à ſçavoir, de monter une Barque, laquelle ſeroit ſuivie d'un Brigantin, & que quand il ſeroit à la vûë de Chouguen, d'appeller les Députés Iroquois à ſon bord. La Réponſe du Général fut qu'il ne déſaprouvoit point cet expédient; mais qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à s'en ſervir, & qu'après la maniere inſolente, dont les Barbares avoient reçu les dernieres propoſitions, qu'il leur avoit faites, ce ſeroit trop flatter leur fierté, que de les aller chercher chez eux: qu'il étoit toujours diſpoſé

à les écouter, quand il auroit vû les Kiskacons, pourvû qu'ils se rangeassent à leur devoir; mais qu'il étoit bon de faire les préparatifs nécessaires pour soûtenir la guerre, & qu'ils devoient tous deux agir de concert en cette occasion, quoiqu'ils eussent nouvelle qu'on leur avoit nommé des Successeurs, parce que peut-être ces Messieurs n'arriveroient pas à tems pour se mettre en état de faire tête à un Ennemi, qui étoit toujours prêt à commencer les hostilités. 1682-83.

Députés Iroquois à Montreal.

Peu de tems après le Général faisant la visite des Côtes de de Montreal, rencontra le Sieur de la Forêt, Major de Catarocouy, qui lui amenoit cinq Iroquois. C'étoit des Députés des cinq Cantons, qui avoient ordre d'assûrer leur Pere Onontio qu'ils étoient dans la disposition de bien vivre avec lui, & avec ses Alliés. Le Chef de cette Députation étoit un Capitaine Onnontagué, nommé Teganissorens, fort affectionné à la Nation Françoise, lequel s'étoit donné de grands mouvemens pour calmer les esprits de sa Nation, & croyoit y avoir réussi.

M. de Frontenac lui donna audience l'onziéme de Septembre, & le lendemain lui répondit, qu'il ne tiendroit jamais à lui que la bonne intelligence ne se rétablît entre les deux Nations; mais comme les Illinois étoient exceptés de la paix, que les Cantons vouloient bien maintenir avec nos Alliés, & que Teganissorens avoit déclaré qu'on se préparoit à leur faire vivement la guerre, le Général fit à ce Député de fort beaux présens pour l'engager à détourner ce coup. Il le promit; mais nous verrons bientôt qu'il n'avoit pas le secret de sa Nation, & qu'elle se servoit de lui pour cacher ses véritables desseins.

Députés des autres Nations.

A peine étoit-il parti de Montreal, que d'autres Députés arriverent de la part des Kiskacons, des Hurons de Michillimakinac, & des Miamis; & le Comte de Frontenac n'oublia rien pour persuader aux premiers de satisfaire les Tsonnonthouans au sujet du meurtre, dont j'ai parlé. Ils répondirent qu'ils avoient chargé les Hurons de leur présenter des Colliers de leur part, qu'ils n'étoient pas obligés à autre chose, n'étant pas les Auteurs de l'assassinat; mais que les Hurons, qui ne cherchoient qu'à broüiller, bien loin de s'acquitter de leur Commission, avoient encore aigri les Iroquois contre eux. Le Général eut beau insister pour les engager à quelqu'autre démarche pour le bien de la paix, tout ce qu'il put obtenir, ce fut qu'ils demeureroient sur la défensive.

1682-83.

Arrivée de MM. de la Barre & de Meules.

Les choſes étoient en ces termes, lorſque Meſſieurs de la Barre & des Meules arriverent à Quebec ; on venoit même d'apprendre que la Députation de Teganiſſorens n'avoit point eu d'autre motif de la part des Cantons, que d'amuſer les François, & que la guerre étoit commencée contre les Illinois. Ainſi on s'attendoit à voir bientôt les Iroquois en armes au milieu de la Colonie. D'autre part on ne fut pas lontems à s'appercevoir que les Créatures du Comte de Frontenac ne trouveroient pas dans ſon Succeſſeur la même protection, & il parut en effet que M. de la Barre, ou étoit arrivé de France déja prévenu, ou ſe laiſſa d'abord prévenir contre le Sieur de la Sale, au ſujet duquel il ſe déclara trop tôt, pour ne pas donner lieu de juger qu'il le faiſoit ſans avoir bien examiné par lui-même la conduite de ce Voyageur.

M. de la Barre écrit à la Cour contre M. de la Sale.

Dès le quatorziéme de Novembre de cette même année, il écrivit au Miniſtre que l'imprudence de la Sale avoit allumé la guerre entre les François & les Iroquois, & que la Colonie pourroit bien être attaquée, avant qu'elle fût en état de ſe défendre. Il ajoûtoit que le P. Zenobe, Recollet, qui venoit d'arriver à Quebec pour paſſer en France, n'avoit voulu lui rien communiquer des nouvelles découvertes ; mais qu'il ne croïoit pas qu'on pût compter beaucoup ſur tout ce que ce Religieux en diroit, ni regarder ces découvertes comme fort importantes : enfin que la Sale paroiſſoit avoir de fort mauvais deſſeins.

Dans une autre Lettre, dattée du trentiéme d'Avril de l'année ſuivante, il dit qu'il eſt enfin convaincu de la fauſſeté de tout ce qu'on avoit publié des découvertes, dont la Sale avoit fait part au Miniſtre par un Pere Recollet ; que ce Voyageur étoit actuellement avec vne vintaine de Vagabonds, François & Sauvages, dans le fond de la Baye, où il tranchoit du Souverain, pilloit & rançonnoit ceux de ſa Nation, expoſoit les Peuples aux incurſions des Iroquois, & couvroit toutes ces violences du prétexte de la permiſſion, qu'il avoit de Sa Majeſté, de faire ſeul le commerce dans les Pays, qu'il pourroit découvrir ; en quoi il étoit d'autant moins fondé, que la Baye & ſes environs étoient connus & fréquentés par les François lontems avant qu'il arrivât en Amérique. Enfin que le terme de ſon Privilége expiroit au douziéme du mois de May prochain, après quoi il faudroit bien qu'il ſe rendît à Quebec, où ſes Créanciers, à qui il étoit redevable de plus de trente mille écus, l'attendoient avec impatience.

1682-83.

Tel eſt le ſort de ces Hommes, qu'un mêlange de grands défauts, & de grandes vertus tire de la ſphére commune. Leurs paſſions leur font commettre des fautes ; & s'ils font ce que d'autres ne pourroient faire, leurs entrepriſes ne ſont pas du goût de tout le monde ; leurs ſuccès excitent la jalouſie de ceux, qui demeurent dans l'obſcurité ; ils font du bien aux uns, & du mal aux autres ; ceux-ci ſe vengent en les décriant ſans modération ; ceux-là exaggerent leur mérite. De-là les portraits ſi differens, qu'on en fait, & dont aucun n'eſt reſſemblant ; mais comme la haine & la démangeaiſon de médire vont toujours plus loin, que la reconnoiſſance & l'amitié, & que la calomnie trouve plus aiſément croyance dans le Public, que les éloges & les louanges, les Ennemis du Sieur de la Sale défigurerent bien plus ſon portrait, que ſes Amis ne l'embellirent.

Effet, que produiſent ſes Lettres.

Par bonheur pour lui ſa Cauſe fut portée à un Tribunal, où l'on étoit prévenu en ſa faveur, & comme il ſuivit de près à la Cour les Lettres, qu'on y avoit écrites contre lui, ſa préſence effaça au moins une partie des impreſſions, qu'on y avoit voulu donner contre ſa conduite. Ce n'eſt pas que M. de Seignelay le crût tout-à-fait exempt des défauts, qu'on lui reprochoit ; mais jugeant par lui-même de ſes talens, il crut devoir les employer. Il lui donna néanmoins de bons avis ſur ſa conduite paſſée, & le malheur de la Sale vint de ce qu'il ne ſçut pas en profiter, ainſi que nous le verrons dans la ſuite.

Aſſemblée des Notables de la Colonie.

Cependant M. de la Barre n'eut pas plûtôt pris en main les reſnes du Gouvernement, qu'il comprit que la Nouvelle France ſe trouvoit dans des conjonctures infiniment délicates ; c'eſt ce qui l'obligea de convoquer une Aſſemblée, à laquelle il invita non-ſeulement l'Intendant & l'Evêque ; mais encore les principaux Officiers des Troupes, pluſieurs Membres du Conſeil Supérieur, les Chefs des Juriſdictions Subalternes, le Supérieur du Séminaire, & celui des Miſſions ; & il les pria tous de lui dire leur avis ſur les cauſes & la nature du mal, & ſur les remedes, qu'on y devoit apporter.

Elle inſtruit le nouveau Gouverneur de la ſituation des affaires.

On fit d'abord obſerver au Général que le but des Iroquois étoit d'attirer à eux tout le commerce du Canada, pour le tranſporter aux Anglois & aux Hollandois de la Nouvelle York, par conſéquent qu'il falloit regarder ces deux Nations comme nos premiers Ennemis, & qu'en effet depuis lontems elles ne ceſſoient point d'exciter ſous main les Cantons à rom-

1682-83. pre avec nous : que ces Barbares, pour n'avoir point à faire à trop forte partie, cherchoient à nous amuſer, tandis qu'ils travailloient à nous débaucher nos Alliés, ou à détruire, les uns après les autres, tous ceux, qu'ils ne pouvoient détacher de nos intérêts : qu'ils avoient commencé par les Illinois ; qu'il nous étoit d'une très-grande importance d'empêcher que ces Sauvages ne ſuccombaſſent ſous leurs efforts ; mais que ce n'étoit pas une choſe aiſée ; que la Colonie pouvoit mettre au plus mille Hommes ſous les armes, & que pour cela même il faudroit faire ceſſer une partie des travaux de la Campagne.

On lui repreſenta enſuite, qu'avant que de prendre ouvertement les armes, il falloit avoir des Magaſins bien fournis de vivres & de munitions, le plus près qu'il ſe pourroit de l'Ennemi : par la raiſon, que ne s'agiſſant pas ſeulement d'effrayer les Iroquois, comme on s'étoit contenté de faire du tems de M. de Tracy, mais de les reduire au point, qu'ils ne fuſſent plus en état de nous inquieter, on ſeroit obligé de reſter lontems dans leur Pays, ou aux environs : que le Fort de Catarocouy étoit d'une grande commodité pour ce deſſein, puiſque de ce Poſte on pouvoit en deux fois vint-quatre heures tomber ſur le Canton de Tſonnonthouan, le plus éloigné de tous : qu'on ne pouvoit ſe paſſer d'avoir trois ou quatre Barques ſur le Lac Ontario, pour porter les vivres, les munitions, & une partie des Hommes, où il ſeroit néceſſaire : que c'étoit aux rivages des Tſonnonthouans, qu'il falloit d'abord porter la guerre ; mais qu'avant que de s'engager dans une pareille entrepriſe, il falloit demander au Roy deux ou trois cent Soldats, dont une partie ſeroit miſe en garniſon dans les Forts de Catarocouy, & de la Galette, pour garder la tête de la Colonie, tandis que toutes les forces ſeroient dehors : qu'il convenoit de ſupplier auſſi Sa Majeſté d'envoyer dans le Pays mille, ou quinze cent Engagés pour cultiver les Terres dans l'abſence des Habitans, & des fonds pour les Magaſins, & la conſtruction des Barques : que pour engager le Roy à faire cette dépenſe, il étoit beſoin de l'inſtruire de la néceſſité de la guerre, & de l'inſuffiſance de la Colonie pour la ſoûtenir, & de lui repreſenter ſurtout que le défaut des ſecours de France commençoit à nous attirer le mépris des Sauvages ; au lieu que, ſi ces Peuples voyoient arriver des Troupes Françoiſes, les Iroquois peut-être y penſeroient à deux fois, avant que de nous attaquer, & nos Alliés ne balanceroient pas à nous prêter main

forte

E
int à faire
dis qu'ils
re, les uns
her de nos
qu'il nous
es Sauva-
n'étoit pas
plus mille
droit faire

e ouverte-
fournis de
de l'Enne-
ffrayer les
ns de M.
ffent plus
r lontems
e Cataro-
, puiſque
ures tom-
é de tous :
arques ſur
ns, & une
oit aux ri-
porter la
eille entre-
t Soldats,
rts de Ca-
Colonie,
ivenoit de
mille, ou
l'abſence
a conſtru-
e cette dé-
la guerre,
x de lui re-
e commen-
ue, ſi ces
es Iroquois
nous atta-
rêter main
forte

95
90
85
80
64
63
62
61
60
59
58
57
56
55
54
53
52
51
Nouveau Détroit découvert en 1742 par Middleton
Ceci est une Isle
Toute cette côte a été ravagée par Middleton en 1742
Mille Isles
I. Nottingam
Pembrok
Nesdark
Dixes
Cariswaines
Cap Southampton
I. Mansfeld autr. I. Nre Dame
Dormeur du Nord
BAYE DE BUTTONS
BAYE
I. du Dormeur ou I. du Point du jour
DE
la Douzaine du Boulanger
HUDSON
R. de la Mine
Port de Moue ou Hunc
R. du Loup Marin
Cap Churchil aut. Cap Briggos
R. de Moue ou Danois
Rupert Creek
Port Nelson
R. de Bourbon
R. de Bourbon aut. Port d'York
Talman
Plumes de l'Ouest
Plumes de l'Est
I. Warners
Roche Noire
Riviere
Ste Therese aut. R. Hayes
Square R.
la grande fourche
I. du Roteur
Mariscourt
P.te de Lookout
Fort de Nieuvesavane
R. de Nieuvesavant
Cap Henriette Marie
Cap Jaune
R. des Saintes Huiles, aut. R. apellée aussi Ivroglas
BAYE
I. des Ours
Petites Ours
Fort de Tristesse
Lac de Quitchidechouan ou Lac Ste Anne. Les Anglois l'appellent Pegotagamy
Lac des deux Décharges
The Thwins
JAMES
I. Weston
Pquam
F. St Germain
Rivière de Quitchidechouan ou
R. Ste Anne, aujourd'hui R. Albani
R. Peré
F. Rupert
F. Monsipi
90
85
Longitude
80
Occidentale

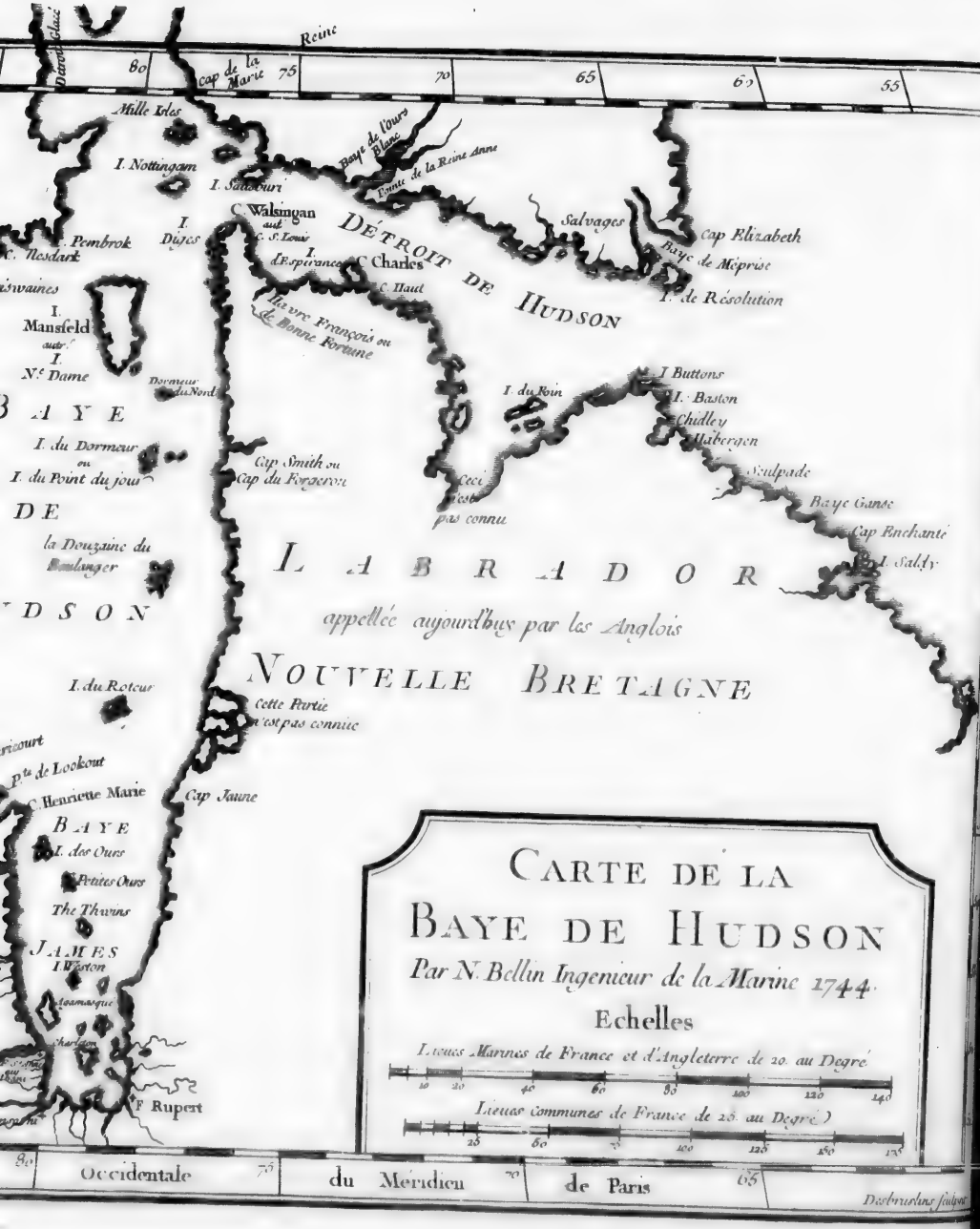
Reine
80
cap de la Marie
75
70
65
60
55
Mille Isles
I. Nottingam
I. Salisbury
Baye de l'ours Blanc
Entrée de la Reine Anne
C. Walsingam aut C. S. Louis
DÉTROIT DE HUDSON
Salvages
Cap Elizabeth
Baye de Méprise
I. de Résolution
I. Pembrok
I. Nesdark
I. Digges
I. d'Espérance
C. Charles
C. Haut
Ile vre. François ou de Bonne Fortune
I. Mansfeld aut
I. Nre. Dame
Dormeur du Nord
I. du Roin
I. Buttons
I. Baston
Chidley
Habergen
Sculpade
Baye Ganse
Cap Enchanté
I. Salty
I. du Dormeur ou I. du Point du jour
Cap Smith ou Cap du Fogeron
Cette Pte. n'est pas connue
la Douzaine du Boulanger
LABRADOR
appellée aujourd'hui par les Anglois
NOUVELLE BRETAGNE
I. du Rotcur
Cette Partie n'est pas connue
Cap Jaune
Pte. de Lookout
C. Henriette Marie
BAYE
I. des Ours
Petites Ours
The Thwins
JAMES
I. Weston
Agamaque
Charlton
F. Rupert
CARTE DE LA
BAYE DE HUDSON
Par N. Bellin Ingenieur de la Marine 1744.
Echelles
Lieues Marines de France et d'Angleterre de 20. au Degré
10 20 40 60 80 100 120 140
Lieues communes de France de 25. au Degré
25 50 75 100 125 150 175
80
Occidentale
75
du Méridien
70
de Paris
65
Desbrueslins fculpt.

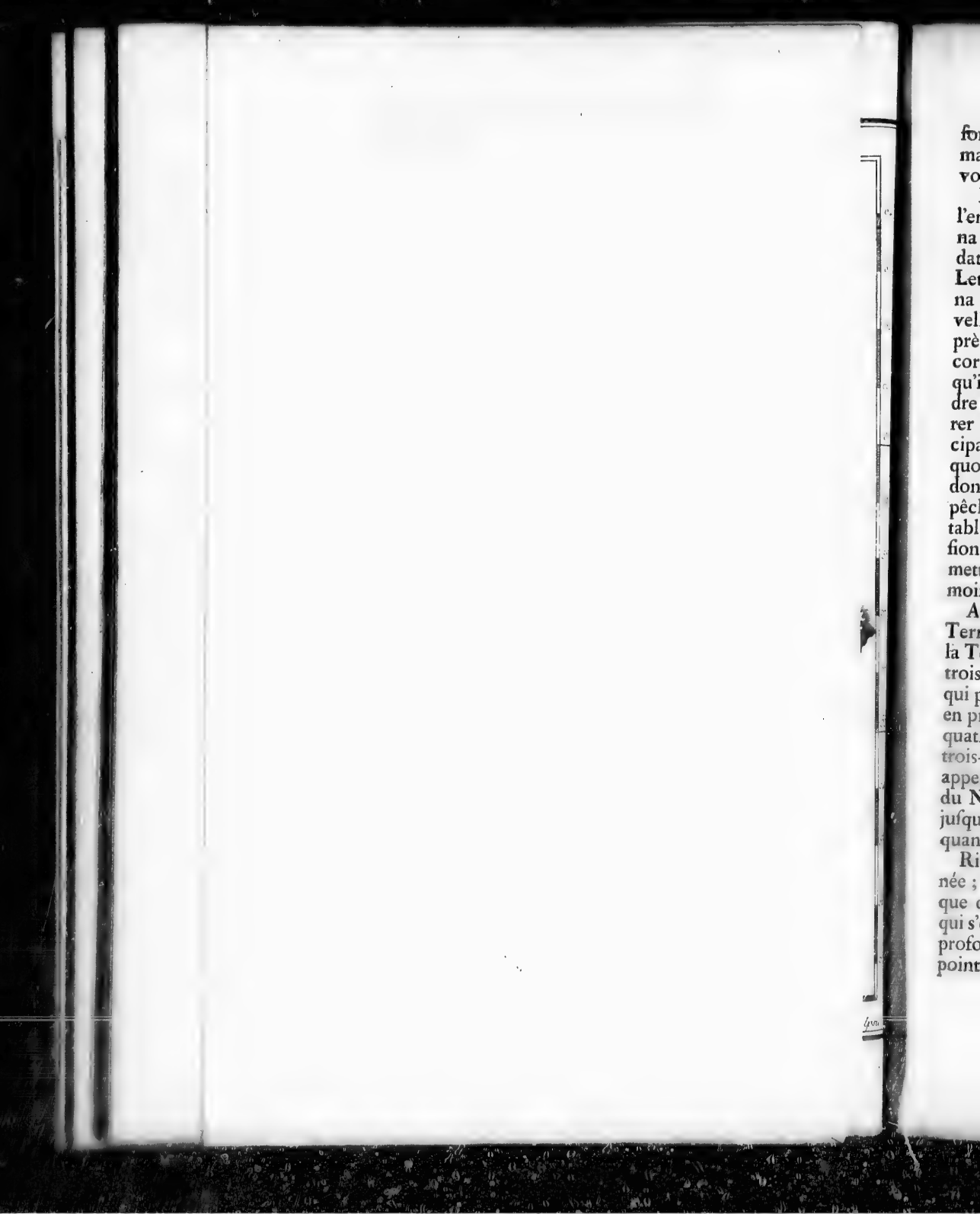

forte contre une Nation, dont ils redoutoient la puiſſance ; mais dont ils ſe croiroient aſſûrés de triompher, s'ils nous voyoient en état de les ſecourir puiſſamment. 1682-83.

Le Roy envoïe des Troupes en Canada.

M. de la Barre fit dreſſer un Acte de cette Déliberation, & l'envoya en Cour. Elle y fut fort approuvée, & le Roy donna ſes ordres pour faire embarquer au plûtôt deux-cent Soldats. Sa Majeſté écrivit au Gouverneur Général, & dans ſa Lettre, qui eſt dattée du cinquiéme d'Août 1673. elle lui donna avis que le Colonel Dongan, Gouverneur de la Nouvelle York, devoit avoir reçu un Commandement très-exprès du Roy de la Grande Bretagne, d'entretenir une bonne correſpondance avec les François, & qu'elle ne doutoit point qu'il ne s'y conformât. Dongan reçut véritablement cet ordre ; mais nous verrons bientôt qu'il ne fit ſemblant d'y déferer, que pour mieux tromper les François, & qu'il fut le principal Moteur de la ſanglante guerre, que nous firent les Iroquois pendant près de trente ans. Le Roy par la même Lettre, dont je viens de parler, recommandoit à M. de la Barre d'empêcher, autant qu'il lui ſeroit poſſible, les Anglois de s'établir dans la Baye d'Hudſon, dont nous avions pris poſſeſſion pluſieurs années auparavant. & dont il eſt néceſſaire de mettre en peu de mots les Lecteur en état de ſe former au moins une legere notice.

Deſcription de la Baye d'Hudſon.

Après qu'on a doublé la pointe Septentrionnale de l'Iſle de Terre-neuve en faiſant le Nord-Oueſt, & côtoyant toujours la Terre de Labrador, on s'éleve juſques vers les ſoixante-trois dégrés de Latitude-Nord, & l'on trouve un Détroit, qui porte le nom de *Hudſon*. Ce Détroit court Eſt & Oueſt, en prenant du Nord-Oueſt, & ſa ſortie eſt par les ſoixante-quatre dégrés. En cet endroit la Mer forme une Baye de trois-cent lieuës, ou environ de profondeur, & c'eſt ce qu'on appelle la Baye d'Hudſon. Sa largeur eſt inégale ; car en allant du Nord au Sud elle diminuë toujours depuis deux-cent lieuës juſqu'à trente-cinq. Son extrémité Méridionnale eſt par les cinquante-un dégrès.

Rien n'eſt plus affreux que le Pays, dont elle eſt environnée ; de quelque côté, qu'on jette les yeux, on n'aperçoit que des Terres incultes & ſauvages, & des Rochers eſcarpés, qui s'élevent juſqu'aux Nuës, qui ſont entrecoupés de Ravines profondes & de Vallées ſtériles, où le Soleil ne penetre point, & que les neiges & les glaçons, qui ne fondent ja-

1682-83. mais rendent inabordables. La Mer n'y eſt bien libre, que depuis le commencement de Juillet juſqu'à la fin de Septembre ; encore y rencontre-t'on quelquefois alors des glaces d'une groſſeur énorme, qui jettent les Navigateurs dans de très-grands embarras ; car dans le tems qu'on y penſe le moins, une Marée, ou un Courant aſſez fort pour entraîner le Navire, & l'empêcher de gouverner, l'inveſtit tout-à-coup d'un ſi grand nombre de ces écueils flottans, qu'auſſi loin que puiſſe porter la vûë, on ne découvre que des glaces.

Obſervations ſur les glaces de ces Mers.

Il n'y a pas d'autre moyen de s'en garantir, que de ſe grapiner ſur les plus groſſes, & d'écarter les autres avec de longs bâtons ferrés, dont il faut avoir ſoin de ſe munir, quand on entreprend cette périlleuſe Navigation. Mais dès qu'on s'eſt ouvert un paſſage, il en faut profiter au plutôt, car ſi malheureuſement il ſurvient une Tempête, tandis qu'on eſt ainſi aſſiegé par les glaçons, c'eſt un grand haſard, ſi on s'en tire. Ces glaçons ſont ordinairement formés de l'eau de pluſieurs Torrens, qui ſe déchargent dans la Baye : la chaleur du Soleil, au milieu même des ardeurs de la Canicule, ne ſçauroit les fondre, & ne peut tout au plus que les détacher, ce qui ſe fait avec un bruit affreux, en entraînant quantité de terres, & quelquefois d'aſſez gros Rochers. Comme on entend aſſez ſouvent dans cette Baye des bourdonnemens, qui pourroient inquietter les Navigateurs, il eſt bon qu'ils ſçachent, qu'outre ce qu'y contribuent les Torrens, qui du haut des Rochers ſe précipitent dans la Mer, leur principale cauſe eſt une eſpece de boüillonnement, que forment les Iſles, & les Bancs de glace, dont tous les bords de la Baye ſont ſemés : & voici comment on conçoit que cela peut arriver.

Le Flot, qui vient de l'Océan avec impétuoſité pour entrer dans la Baye, eſt arrêté par les glaces : cette réſiſtance lui fait changer ſa direction, & cela produit des remouts de Marée, qui ſe croiſent, ce qui joint au nitre, dont ces Mers ſont remplies, produit une fermentation, qui fait boüillonner la ſurface des Eaux. Je dis que ces Mers ſont remplies de nitre, & cela ne peut être autrement, vû la quantité de neiges fonduës & de glaces, qu'elles reçoivent. D'ailleurs on a remarqué que les plaques de plomb, dont on couvre la lumiere des canons, ſe trouvent tous les matins couvertes de nitre, & que quand quelqu'un s'eſt fait ſaigner ſur les

Vaiſſeaux, ou dans les Forts, l'ouverture de la veine en eſt bientôt toute bordée. Or il eſt certain que cette abondance de nitre, jointe au changement de Climat, aux nourritures ſalées, auxquelles on eſt réduit dans ces voyages, & au peu d'exercice, qu'on y fait, cauſe de grandes maladies; auſſi eſt-il rare qu'un Vaiſſeau n'y perde pas la moitié de ſon Equipage. 1683.

Un autre Phénoméne, qui paroît dans l'Air, mériteroit bien qu'on s'étudiât à en découvrir la cauſe. Dans le tems le plus ſerein, on apperçoit tout à coup au milieu de la nuit des nuages d'une blancheur extraordinaire, & au travers de ces nuages une lumiere très-éclatante. Lors même qu'on ne ſent pas un ſouffle de vent, ces nuages ſont chaſſés avec une très-grande vîteſſe, & prennent toutes ſortes de figures. Plus la nuit eſt obſcure, plus la lumiere eſt vive: elle l'eſt même quelquefois à un point, qu'on peut lire à ſa lueur beaucoup plus aiſément, qu'à celle de la Lune dans ſon plein. Phénoménes dans l'air.

On dira peut-être que ce n'eſt qu'une réfraction des raïons du Soleil, qui par cette hauteur ne s'éloigne pas beaucoup de l'horiſon pendant les nuits de l'été, & qu'encore qu'il n'y ait point de vent dans la baſſe région de l'air, il peut y en avoir dans la ſupérieure, ce qui eſt vrai; mais ce qui me fait juger qu'il y a encore une autre cauſe de ce Méteore, c'eſt que pendant l'hyver même, la Lune paroît ſouvent environnée d'Arcs-en-Ciel de couleurs differentes, & toutes très-vives. Pour moi je ſuis perſuadé que ces effets doivent être attribués en partie à des exhalaiſons nitreuſes, qui pendant le jour ont été attirées, & enflammées par le Soleil.

Mais croiroit-on que ſur ces glaces énormes, dont quelques-unes n'ont pas moins d'étenduë que pluſieurs des Iſles de la Baye d'Hudſon, on rencontre des Hommes, qui s'y ſont embarqués exprès? On aſſûre pourtant qu'on y a plus d'une fois aperçu des Eſquimaux; & il eſt certain que, ſi en les voyant ainſi errer ſur ces écueils flottans au gré des courans & des vagues, on eſt effrayé pour eux, ils ne le ſont pas moins, & le ſont peut-être avec plus de fondement pour ceux, qu'ils voyent ſe riſquer entre ces mêmes glaces ſur des Vaiſſeaux. Car, comme ces Barbares portent par tout avec eux leurs Canots, ils ne ſont jamais embarraſſés, quoiqu'il arrive, & quelque tems qu'il faſſe. Si les glaces ſe touchent Maniere de voyager ſur les glaces.

1683. de près, ils sautent sans peine de l'une à l'autre : si elles laissent libres des intervalles assez considérables, ils s'embarquent, & naviguent aussi lontems, que les glaces le leur permettent. Sont-ils près d'un glaçon, qu'ils ne peuvent éviter ? ils sautent dessus, & l'écueil même, qui menaçoit de les faire périr, les garantit du naufrage. Il n'en est pas de même de ceux, qui sont embarqués sur un Navire. Si leur Bâtiment vient à se fracasser entre deux glaces, toute leur ressource est de se sauver sur l'une, ou sur l'autre ; mais la difficulté est d'y subsister, ou d'en sortir. Quoiqu'il en soit, on peut bien juger qu'une Mer, où il est si dangereux de naviguer, n'est pas encore bien connuë : aussi à l'exception de quelques Isles, que les François & les Anglois ont rencontrées sur leur passage, & des endroits de la Côte, où ils ont eu des Etablissemens, tout le reste n'a encore été vû que de loin.

Prétentions des François & des Anglois sur la Baye d'Hudson.

Il n'est point douteux que parmi un grand nombre de Navigateurs de différentes Nations, qui sur la fin du seiziéme siécle, & dans le cours du dix-septiéme ont entrepris de découvrir par le Nord de l'Amérique un passage à la Chine & au Japon, plusieurs n'ayant eu connoissance de cette grande Baye, qui communique à la Mer Chrisiane ; mais il est certain que ce fut Henry HUDSON, Anglois, qui en 1611. donna son nom, & à la Baye, & au Détroit, par où il y entra. On ne sçait rien de ce qu'il y fit, on ignore même s'il y pénétra bien avant. Les prétenduës prises de possession de NELSON, de Thomas BUTTON, & de LUXFOX, faites en divers tems de tout ce Pays, quand elles seroient aussi constatées, qu'elles le sont peu, n'établissent pas mieux les droits, que cette Nation s'attribuoit sur cette Baye au tems, dont je parle, que celles de Verazani sous le regne de François I. ne nous donnoit celui de revendiquer la Caroline, la Virginie, & les autres Provinces de l'Amérique Septentrionnale, qui sont aujourd'hui occupées par la Couronne d'Angleterre, puisqu'il est certain que les Anglois ne possedoient rien aux environs de cette Baye, lorsqu'en 1656. le Sieur Bourdon y fut envoié pour en assûrer la possession à la France : Cérémonie, qui fut plusieurs fois renouvellée dans la suite.

Deux Transfuges François y conduisent les Anglois.

Il est vrai qu'en 1663. deux Transfuges François nommés Medard CHOUARD DES GROSEILLIERS, & Pierre-Esprit DE RADISSON, pour se venger de je ne sçai quel mécontentement, qu'on leur avoit donné, conduisirent des Anglois

dans la Riviere de *Nemiſcau*, qui ſe décharge dans le fond de la Baye, & que ceux-ci bâtirent à l'embouchure de cette Riviere, un Fort, qui fut nommé *Rupert*; que dans la ſuite ils en conſtruiſirent un ſecond chez les *Monſonis*, & puis un troiſiéme à *Quitchitchouen*; mais on regarda en France & en Canada ces entrepriſes comme des uſurpations. 1683.

Toutefois M. Colbert crut devoir diſſimuler quelque tems à cauſe de l'étroite union, qui regnoit alors entre les deux Couronnes. Mais pour empêcher la preſcription, M. Talon ayant formé le deſſein de chercher un chemin facile pour aller par le Saguenay à la Baye d'Hudſon, profita d'une nouvelle Députation des Sauvages de ces Quartiers-là, dont le motif étoit encore d'avoir des Miſſionnaires. Il choiſit pour les accompagner à leur retour le P. Charles Albanel, & lui donna pour Adjoints deux François, dont l'un étoit le Sieur Denys de S. Simon, Gentilhomme Canadien, & Neveu de celui, dont j'ai ſi ſouvent cité les Mémoires au ſujet de l'Acadie.

Voyage du P. Albanel & de M. de Saint Simon à la Baye d'Hudſon par le Saguenay.

Ils partirent de Quebec le vint-deux du mois d'Août 1671. & dès le dix-ſeptiéme de Septembre ils eurent avis que deux Navires Anglois étoient mouillés dans le fond de la Baye d'Hudſon, & y faiſoient la Traite avec les Sauvages. Cette nouvelle les obligea d'envoyer à Quebec demander des Paſſeports, qui leur furent délivrés ſur le champ; mais ce retardement leur avoit fait perdre la ſaiſon propre pour naviguer ſur la Riviere, & ils furent contraints d'hyverner ſur les bords du Lac de S. Jean. Ils ſe remirent en marche le premier de Juin de l'année ſuivante 1672. & le treiziéme dix-huit Canots remplis de Sauvages *Miſtaſſins* parurent en poſture de Gens, qui vouloient leur diſputer le paſſage. Le Pere Albanel s'avança ſeul pour leur parler, & leur dit que les François ayant purgé le Pays des Partis Iroquois, il étoit bien juſte qu'il leur fût permis d'y paſſer.

Il les exhorta enſuite à reprendre leur ancienne coûtume de venir en Traite au Lac S. Jean, où ils ne manqueroient jamais de trouver des marchandiſes, & où ils rencontreroient toujours un Miſſionnaire, pour les inſtruire, comme on avoit fait par le paſſé, & ce que les Anglois ne faiſoient point. Le Chef des Miſtaſſins remercia le Pere de la paix, que leur avoient procuré les François, & du zéle, qu'il témoignoit pour leur inſtruction: il le conjura même de reſter avec lui; mais le Pere lui dit que pour le préſent une affaire indiſpen-

1683. sable l'appelloit ailleurs, & le pria de l'attendre à son retour au Lac de S. Jean.

Le dix-huitiéme les Voyageurs entrerent dans le Lac des Mistassins, dont on ne peut faire, dit-on, le tour, qu'en vint jours de beau tems; & le vingt-cinquiéme ils arriverent au bord de celui de Nemiscau, qui est beaucoup plus petit. Le premier de Juillet ils se rendirent en un lieu, nommé *Miscoutenagechit*, où les Sauvages, qui avoient demandé un Missionnaire, les attendoient, & les reçurent avec de grandes démonstrations de joye. Le P. Albanel s'aperçut néanmoins qu'ils craignoient qu'on ne voulût s'opposer au commerce des Anglois, qui s'étoient avancés jusques-là, & y avoient bâti une Maison pour la Traite; mais il les rassûra, & leur dit qu'il n'avoit en vûë, que le salut de leurs Ames, & que les François ne songeoient qu'à assûrer la tranquillité, & la sûreté du Pays contre les Iroquois.

Quatriéme prise de possession de la Baye.

Quelques jours après il partit de ce Village avec ses deux Compagnons, parcourut tous les environs du Lac Nemiscau, & s'étant embarqué sur la Riviere de même nom, il entra dans la Baye, où elle se décharge. Il fit en plusieurs endroits des Actes de prise de possession, suivant les ordres, qu'il en avoit, les signa avec le Sieur de S. Simon, & les fit aussi signer par les Chefs de dix ou douze Nations Sauvages, qu'il avoit eu la précaution de rassembler, pour être témoins de cette cérémonie. Les choses demeurerent néanmoins sur le même pied pendant quelques années par raport aux Anglois, qui s'enrichissoient dans la Baye d'Hudson, tandis que la Cour de France se contentoit d'y assûrer son droit.

Les deux Transfuges François retournent en Canada.

D'autre part les deux Transfuges, qui y avoient conduit les Anglois, soit pour quelque mécontentement particulier, soit par un retour d'affection pour leur Patrie, étoient revenus en France, quoique Radisson eût épousé la Fille du Chevalier KIRKE, & Sa Majesté leur avoit permis de retourner en Canada, où elle leur avoit même accordé des graces, qu'ils n'avoient point méritées. Quelques années après il se forma à Quebec une Compagnie du Nord, laquelle entreprit de chasser les Anglois de la Baye d'Hudson. Elle ne crut pas pouvoir employer à cette entreprise des Personnes plus capables de la faire réussir, que ceux, qui avoient fait le mal, & qui s'étoient offerts d'eux-mêmes, outre qu'ils étoient les seuls, qui connussent bien le Pays: il n'y eut Personne, qui ne jugeât qu'ils

saisiroient vivement une occasion si favorable de réparer leur faute, & peut-être de venger leurs propres injures. 1683.

Ils entreprennent de chasser les Anglois de la Baye.

Ils partirent en 1682. avec deux Navires assez mal équipés, & allerent droit au premier Fort des Anglois ; mais ils les y trouverent si bien retranchés, qu'ils n'oserent les attaquer. Ils rangerent ensuite la Côte Occidentale de la Baye, cherchant un Poste avantageux, où ils pussent établir la Traite des Pelleteries, & le vint-sixiéme d'Août ils entrerent dans une Anse, où se déchargent deux grandes Rivieres, qui se réunissent à leur embouchure. L'une est *la Riviere Bourbon*, que l'on a remontée fort loin, sans trouver sa source. Un Navire François y a[illegible] hyverné en 1675. & lui avoit donné le nom, qu'elle porte ; Des Groseilliers donna à l'autre le nom de *Sainte Therese*, qui étoit celui de sa Femme, Sœur de Radisson. C'est la petite Baye, où ces deux Rivieres se joignent, que les Anglois ont appellé *le Port Nelson*, prétendant que Nelson, Pilote d'Henry Hudson, l'avoit découverte en 1611.

Ce qui se passe entre eux & les Anglois.

Le Sieur Jeremie, dont nous avons une assez bonne Relation de la Baye d'Hudson, où il a fait un très-long sejour, & où il commandoit au tems du Traité d'Utrecht, prétend que tandis que Radisson, & son Beau-Frere hyvernoient dans la Riviere de Sainte Therese, des Anglois étoient campés sur les bords de la Riviere Bourbon, que les premiers ayant découvert les seconds, sans que ceux-ci eussent le moindre soupçon qu'ils eussent des Voisins si proches ; ils les attaquerent pendant qu'ils étoient yvres, & les firent tous Prisonniers au nombre de quatre-vint, quoiqu'ils n'eussent avec eux, que douze Hommes : qu'assez près de-là ils trouverent encore six Matelots Anglois, lesquels y avoient été dégradés par un Navire de Baston, qui manquoit de vivres, & n'avoient aucune connoissance de ceux de leurs Compatriottes, qui étoient dans la Riviere Bourbon.

Mais un Mémoire, qui fut présenté l'année suivante à M. de Seignelai, & dont j'ai eu en main l'original, rapporte la chose tout autrement, & mérite sans doute plus de créance, que le récit de ce Voyageur, Homme d'ailleurs fort judicieux, & sur le témoignage duquel on peut compter, quand il parle de faits, dont il a été à portée de s'instruire par lui-même. Suivant ce Mémoire Radisson & son Beau-Frere avoient à peine commencé à se loger sur les bords de la Riviere de

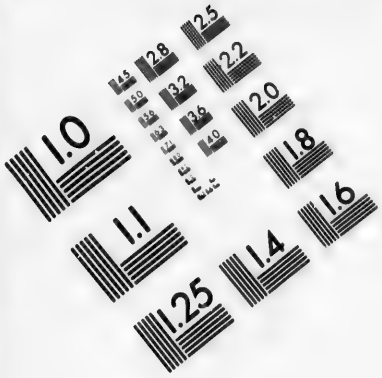

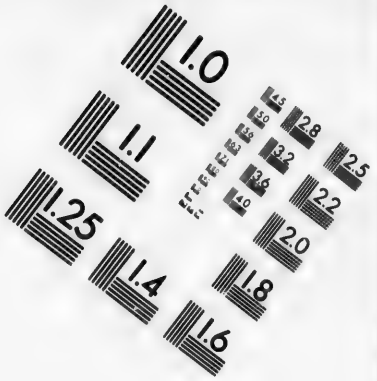

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

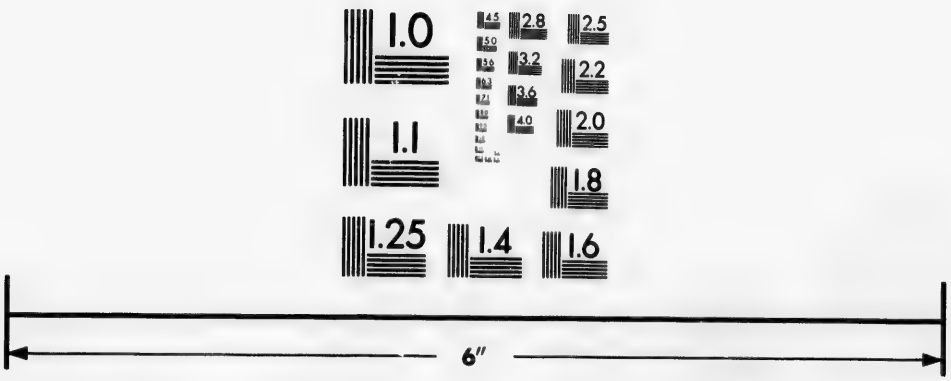

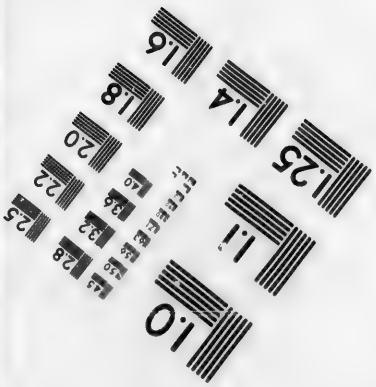

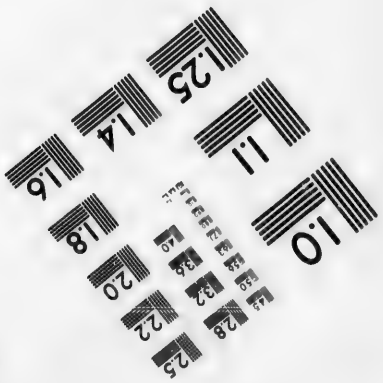

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1683. Sainte Thereſe, lorſqu'une Barque venant de Baſton parut à l'entrée de cette Riviere, aſſez près de leur Campement.

Quelques jours après, un grand Navire de Londres vint moüiller au même endroit, & fit grand peur aux Baſtonnois, qui n'avoient point de Commiſſion, & aux François, qui n'étoient pas encore aſſez bien retranchés pour ſe défendre, ſi on les attaquoit, comme il y avoit bien de l'apparence qu'on feroit; mais il excita bientôt la compaſſion des uns & des autres. De groſſes glaces pouſſées par la Marée, le heurterent ſi rudement, qu'ils firent perdre Terre à ſes ancres, & l'emporterent au large, où malgré tous les efforts de l'Equipage, il fut briſé par d'autres glaçons.

Tous ceux, qui étoient dedans ſe ſauverent ſur ces mêmes glaces, qui avoient cauſé leur malheur, & qui les reporterent à l'entrée de la Riviere de Sainte Thereſe. Alors le Commandant, qui à ſon arrivée avoit ſommé les François de ſe retirer d'un Pays, qui appartenoit, diſoit-il, au Roy ſon Maître, leur fit demander l'hoſpitalité, & l'obtint ſans peine. Radiſſon & Des Groſeilliers lui donnerent même des vivres, dont il manquoit abſolument, & lui permirent de dreſſer des Barraques ſur les bords de la Riviere Bourbon, après lui avoir fait promettre par Ecrit qu'il ne s'y fortifieroit point, & qu'il ne feroit aucun Acte, qui pût préjudicier aux droits du Roy Très-Chrétien.

Cette promeſſe fut mal gardée; les Anglois n'eurent pas plûtôt réfléchi ſur la ſupériorité de leur nombre, qu'ils travaillerent à ſe rétrancher: ils prirent enſuite des meſures pour ſurprendre les François, & les mettre hors d'état de leur nuire; mais ceux-ci les prévinrent, & s'aſſûrerent d'eux. Le Mémoire, d'où j'ai tiré ce détail, ne dit point de quelle maniere cela ſe fit, & il eſt aſſez vraiſemblable que Radiſſon & Des Groſeilliers profiterent de quelque moment, où les Anglois n'étoient point ſur leurs gardes, ou même s'étoient enyvrés, comme il eſt marqué dans la Relation du Sieur Jeremie.

Quoiqu'il en ſoit, un ſi grand nombre de Priſonniers embarraſſa bientôt les François, outre que les vivres commençoient à leur manquer: ainſi, dès que la ſaiſon permit de ſe mettre en Mer, ils embarquerent une partie des Anglois ſur un des deux Bâtimens, qu'ils avoient amenés de Quebec, & leur laiſſerent la liberté d'aller, où bon leur ſembleroit. Ils partirent enſuite eux-mêmes avec le reſte des Priſonniers ſur le

le Navire, qu'ils s'étoient reservés, & sur la Barque de Baston, dont ils n'avoient pas eu beaucoup de peine à se saisir, & se rendirent à Quebec, où la conduite, qu'ils avoient tenuë à l'égard des Anglois, ne plut pas aux Intéressés de la Compagnie du Nord. On les chagrina ensuite sur plusieurs articles, qui concernoient la Traite des Pelleteries, dont ils avoient néanmoins rapporté une grande carguaison; ce qui les obligea de repasser en France, où ils esperoient qu'on leur rendroit plus de justice. 1683.

Soit qu'ils fussent véritablement coupables, ou que leurs Ennemis eussent prévenu le Ministre, leur esperance fut trompée, & le déseſpoir, qu'ils en conçurent, les fit recourir une seconde fois aux Anglois. Milord PRESTON étoit alors Ambassadeur de la Grande Bretagne à la Cour de France. Il apprit leur mécontentement, & persuada à Radisson de passer à Londres. Radisson suivit son conseil, le Chevalier Kirke reçut fort bien son Gendre, & lui obtint de la Cour une pension de douze-cent livres, dont il a joui jusqu'à sa mort. L'année suivante 1685. on lui donna deux Navires pour aller se saisir du Fort, que lui-même avoit construit à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese, & où Chouart, son Neveu, Fils de Des Groseilliers, étoit resté avec huit Hommes seulement; arrivé à la vûë du Fort, & ayant fait les signaux, dont ce jeune Commandant étoit convenu avec son Pere & son Oncle, il y fut reçu sans difficulté. Ils livrent de nouveau aux Anglois la Baye d'Hudson. 1684.

Suivant un autre Mémoire, c'étoit Des Groseilliers le Pere, qui étoit resté dans la Baye d'Hudson; car l'Auteur prétend que Radisson & le jeune Chouard, son Neveu traiterent, avec Milord Preston par l'entremise d'un nommé GODS. Cependant je trouve dans une Lettre du Roy au Marquis de DENONVILLE, que ce Général eut ordre d'assûrer le jeune Chouard qu'il seroit recompensé, & de promettre cinquante pistoles à quiconque pourroit se saisir de Radisson, & le livrer aux Officiers de Sa Majesté; il est certain d'ailleurs que Chouard est mort en Canada, & Radisson en Angleterre. Suivant le Mémoire, que je viens de citer, ce fut alors que les Anglois donnerent le nom de *Port Nelson* à l'embouchure de la Riviere de Sainte Therese.

La perte, que firent les François en cette occasion, peut faire juger de quelle importance étoit ce Poste pour le commerce; car on la fait monter à trente-deux milliers de Cas-

1684. tors, ſix balles de Martres, deux de Loutres, & autres menuës Pelleteries; le tout eſtimé quatre-cent mille livres. Ce n'étoit néanmoins que le produit de la Traite d'une année, puiſque Radiſſon avoit porté à Quebec tout ce qui s'étoit trouvé dans ſes Magaſins, lorſqu'il partit de la Baye. Nous verrons les meſures, que prit la Compagnie du Nord pour avoir raiſon de cette perfidie, après que nous aurons rapporté ce qui ſe paſſa dans la Colonie durant cet intervalle.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE ONZIE'ME.

MONSIEUR de la Barre se préparoit à la guerre contre les Iroquois, sans néanmoins avoir perdu toute esperance d'accommodement avec ces Barbares, & toujours disposé à traiter avec eux, s'il le pouvoit faire avec honneur. Ainsi ayant été informé qu'ils étoient sur le point de marcher au nombre de quinze-cent Hommes contre les Miamis & les Outaouais; quoiqu'ils eussent publié qu'ils n'en vouloient qu'aux Illinois, il leur envoya un Homme de confiance, qui arriva au grand Village des Onnontagués, où étoit le rendez-vous des Guerriers, la veille du jour, qu'ils en devoient partir pour se mettre en campagne. 1683.

Cet Envoyé fut assez bien reçu, & n'eut pas beaucoup de peine à tirer des Iroquois une promesse de suspendre l'Expédition, & d'envoïer quelques-uns d'entr'eux à Montreal, pour y traiter avec le Général; mais on reconnut bientôt qu'ils n'avoient ainsi parlé, que pour endormir les François. Ils avoient assûré que leurs Députés seroient à Montreal avant la fin du mois de Juin; & dès le mois de May M. de la Barre eut avis Mauvaise foi des Iroquois.

1683. que ſept à huit cent Hommes des Cantons d'Onnontagué, de Goyogouin & d'Onneyouth, étoient en marche pour aller attaquer les Hurons, les Miamis, & les Outaouais; & que les Tſonnonthouans avec quelques Goyogouins devoient ſur la fin de l'Eté ſe répandre par Trouppes dans nos Habitations.

M. de la Barre demande du ſecours au Roy.

Le Général, en donnant part au Miniſtre de cette nouvelle, lui manda que ce projet avoit été formé à l'inſtigation des Anglois, qui ſe ſervoient, pour ces négociations de François Transfuges, dont ils favoriſoient la déſertion, & qu'ils vendoient enſuite en qualité d'Engagés aux Habitans de *la Jamaïque :* qu'autant qu'il pouvoit juger de la diſpoſition préſente des Cantons Iroquois, il falloit ſe réſoudre à abandonner abſolument le Canada, ou faire un effort pour détruire au moins les Tſonnonthouans & les Goyogouins, les plus animés de tous contre les François, & qui pouvoient aiſément mettre plus de deux mille Hommes en campagne : qu'il le prioit donc d'engager le Roy à lui envoyer de bonne heure quatre cent Hommes, afin qu'au commencement du mois d'Août, au plus tard, il pût entrer dans le Pays Ennemi avec des forces ſuffiſantes pour ranger ces Barbares à la raiſon : mais qu'il croioit néceſſaire d'obtenir, avant toutes choſes, du Duc D'YORK, à qui la Nouvelle York appartenoit, un ordre pour le Gouverneur de cette Province, de ne le point traverſer dans ſon Expédition.

Fierté des Iroquois; intrigues du Gouverneur de la Nouvelle York.

Quelque tems après le départ de la Barque, qui étoit chargée de cette Lettre, le Gouverneur Général jugea à propos de faire encore une tentative auprès des Cantons. Il leur envoya demander en quel tems ils comptoient que leurs Députés ſe rendroient à Montréal pour dégager la parole, qu'ils lui avoient donnée; ils répondirent qu'ils ne ſe ſouvenoient pas de lui avoir rien promis, & que s'il avoit quelque choſe à leur faire ſçavoir, il pouvoit les venir trouver chez eux. Il eut en même tems des preuves certaines que les Anglois de la Nouvelle York, à qui le Commerce avec les Iroquois apportoit depuis quelques années des profits conſidérables, avoient donné à ces Sauvages des Marchandiſes à perte, dans le deſſein de nous rendre odieux à la Nation, en lui perſuadant que les François n'avoient en vûë que de les dépouiller : qu'ils ne ceſſoient point de les exciter à exterminer tous les Peuples, avec qui nous faiſions le Commerce,

& que tout ſe diſpoſoit dans les Cantons à nous déclarer une guerre irréconciliable. 1683.

Dans le fond, les Iroquois trouvoient beaucoup mieux leur compte avec les Anglois & les Hollandois, qu'avec les François, parce que le Caſtor ne payoit point de Droits dans la Nouvelle York, & que le Commerce en étoit permis à tous les Particuliers, par conſéquent qu'il y avoit plus de profit à faire pour les Acheteurs; ce qui les mettoit en état de donner leurs Marchandiſes à plus bas prix. Cependant comme les Cantons ne vouloient employer la force ouverte qu'à l'extrémité, & qu'ils craignoient beaucoup plus les François, qu'ils ne le vouloient paroître, des Députés des cinq Cantons arriverent au mois d'Août à Montreal; mais ils n'étoient chargés que de faire des proteſtations vagues d'un attachement ſincere, & l'on n'en put tirer rien de plus. Les Iroquois amuſent le Général.

Bien des choſes concouroient à rendre cette Ambaſſade ſuſpecte, & les moins clair-voyans étoient convaincus, que les Cantons ne vouloient que gagner du tems, pour empêcher le Général de ſe tenir ſur ſes gardes. En effet ils ne diſſimuloient plus le deſſein, où ils étoient de faire la guerre à nos Alliés; on ſçavoit d'ailleurs qu'un de leurs Partis s'étoit approché du Fort de Catarocouy, réſolu d'y ſurprendre la Garniſon, & de ſe cantonner dans ce Poſte. Enfin les Miſſionnaires, qui étoient parmi ces Sauvages, & tous ceux, qui connoiſſoient mieux le caractere de la Nation, avertiſſoient M. de la Barre de s'en défier; mais il n'eut égard ni aux avis des uns, ni aux remontrances des autres, il reçut très-bien les Députés Iroquois, les careſſa beaucoup, & les renvoya comblés de préſens. Conduite étrange de M. de la Barre.

Ce qui lui fit encore plus de tort dans l'eſprit de pluſieurs, c'eſt qu'il s'empara du Fort de Catarocouy, qui appartenoit à M. de la Sale, ou à ſes Créanciers, & de celui de S. Louys aux Illinois, où il envoya M. de Baugy, Lieutenant de ſes Gardes, pour y commander en ſon nom. Pour comble de malheurs, il fut trompé par les Iroquois, & ceux, qui le ménagerent le plus, diſoient hautement que ſon grand âge le rendoit crédule, lorſqu'il devoit ſe défier, timide lorſqu'il falloit entreprendre, ombrageux & défiant à l'égard de ceux, qui méritoient ſa confiance, & qu'il lui ôtoit la vigueur néceſſaire pour agir, comme il convenoit dans la conjoncture, où ſe trouvoit la Colonie.

1684. Les Iroquois pillent des François Voyageurs.

Quoiqu'il en ſoit, dans le tems même qu'il ſe repoſoit avec plus d'aſſûrance ſur les proteſtations des Iroquois, une Armée de ces Sauvages ſe mit en campagne pour aller enlever le Fort de Saint Louys. Ils rencontrerent ſur leur route quatorze François, qui alloient en traite chez les Illinois, & qui voyageoient ſans défiance; ils les chargerent, les défirent, & leur enleverent pour quinze mille francs de Marchandiſes. Ils s'excuſerent dans la ſuite ſur ce qu'ils avoient pris ces Traiteurs pour des Gens de M. de la Sale, que M. de la Barre leur avoit permis de piller, ce qui n'étoit pas ſans quelque fondement. Ceci ſe paſſa le dernier jour de Février de l'année 1684. Les Iroquois pourſuivirent leur route vers la Riviere des Illinois, & parurent à la vûë du Fort de Saint Louys, où ils ſe perſuadoient qu'on ne les attendoit pas.

Ils ſont repouſſés du Fort de S. Louis.

Ils ſe tromperent; le ſieur de Baugy & le Chevalier de Tonti avoient été avertis de leur marche, & ſe tenoient prêts à les recevoir. Ils s'en apperçurent dès la premiere attaque, où pluſieurs furent tués, & le vinthuit de Mars ils firent retraite. M. de la DURANTAYE Gentilhomme Breton, & qui avoit été Capitaine dans Carignan, étoit parti de Michillimakinac au premier bruit de leur marche, pour aller au ſecours de la Place; mais il y a bien de l'apparence qu'il apprit en chemin la levée du Siége, & qu'il retourna ſur le champ à ſon Poſte, d'où nous le verrons bientôt ſortir pour une expédition plus importante.

M. de la Barre ſe réſout à la guerre.

Cependant M. de la Barre revint enfin, quoiqu'un peu tard, de ſon aſſoupiſſement, & ne penſa plus qu'à faire la guerre. Ce qui ſervit le plus à le réveiller, fut un avis, qu'on lui donna, que tous les Cantons faiſoient de grands préparatifs, & avoient envoyé des Ambaſſadeurs aux Sauvages de la Virginie, pour s'aſſûrer qu'ils n'en ſeroient point attaqués, tandis qu'ils ſeroient occupés contre nous. Cette réſolution priſe, le Général crut qu'il étoit plus aiſé & moins dangereux de prévenir ces Barbares, en portant la guerre chez eux, que de les chaſſer de la Colonie, s'ils y avoient une fois mis le pied. Mais comme les ſecours, qu'il avoit reçûs de France, étoient très-peu de choſe, & que ceux, qu'on lui faiſoit eſperer, ne pouvoient pas arriver ſitôt, il fut obligé d'avoir recours aux Sauvages Alliés.

M. de la Durantaye, qui commandoit à Michillimakinac, & M. du Luth ſon Lieutenant, qui étoit à la Baye, eurent

ordre d'avertir les Nations de ces quartiers-là qu'Ononthio alloit marcher pour détruire les Iroquois ; qu'il vouloit commencer par les Tſonnonthouans, & qu'il les invitoit à ſe trouver à Niagara, où il ſe rendroit vers le quinziéme d'Août avec toutes ſes Forces. La plûpart de ces Peuples n'étoient gueres moins intereſſés que les François à la deſtruction des Iroquois, qui ſembloient vouloir exercer une eſpece de domination ſur tout ce grand Continent, & ſe rendre les ſeuls Maîtres du Commerce : toutefois MM. de la Durantaye & du Luth eurent bien de la peine à faire les levées, dont ils étoient chargés. 1684.

Il engage avec peine nos Alliés à ſe joindre à lui.

Ceux des environs de la Baye ſe montrerent les plus difficiles, & l'on avoit dû s'y attendre. Il y avoit eu des démêlés aſſez vifs entr'eux & les François, parce que M. de la Sale, pour empêcher que perſonne ne fît la traite dans les lieux, qui lui étoient réſervés, avoit ordonné aux Sauvages de piller les Marchandiſes de quiconque n'auroit pas commiſſion de lui, & cet ordre, qu'il ne convient jamais de donner à ces Barbares, avoit été ſur le point d'allumer une guerre ſanglante entr'eux & nous. Les eſprits y étoient encore un peu aigris de part & d'autre, & la conjoncture n'étoit nullement favorable pour engager ces Nations Occidentales à joindre leurs Forces avec les nôtres contre l'Ennemi commun.

Par bonheur, Nicolas Perrot, qui n'étoit pas loin, vint au ſecours du Sieur du Luth. Il fit comprendre aux Sauvages qu'il y alloit encore plus de leur intérêt, que de celui des François, d'exterminer une Nation, qui vouloit faire la Loi à toutes les autres, & dont après tout nous n'avions rien à craindre pour nous-mêmes. Ainſi M. de la Durantaye ſe trouva bientôt à la tête de cinq-cent Guerriers, Hurons, Outaouais, Outagamis, & autres Habitans de la Baye, & de deux-cent Canadiens ; mais ce n'étoit pas tout d'avoir raſſemblé tant de Monde, & le Commandant n'eut pas peu à faire pour venir à bout de conduire ces Troupes auxiliaires juſqu'à Niagara.

Ces Sauvages ne rencontrent point M. de la Barre au rendez-vous, qu'il leur avoit marqué.

La plûpart des Sauvages ſe mirent, je ne ſçai comment, dans la tête que l'Expédition de M. de la Barre ne ſeroit pas heureuſe, & divers accidens, ſurvenus pendant la marche, leur avoient entiérement renverſé l'eſprit ; de ſorte qu'ils furent cent fois ſur le point de ſe débander. Ce fut bien pis

1685. encore, quand ils furent arrivés à Niagara, & qu'ils n'y rencontrerent, ni le Général, ni aucun François. Alors ils se plaignirent hautement qu'on ne les avoit [illegible]es de leur Pays, que pour les livrer aux Iroquois, & il y avoit tout lieu de craindre qu'ils ne prissent quelque résolution funeste.

Leurs Conducteurs, qui ignoroient eux-mêmes la cause de ce retardement, voulurent d'abord l'attribuer aux vents contraires, qui depuis quelque tems soufloient sur le Lac Ontario; mais cette ressource fut bientôt épuisée, & la nouvelle, qu'ils reçurent peu de jours après, que la paix étoit faite avec les Iroquois, acheva de les déconcerter. Ils ne pouvoient se dispenser de communiquer cette nouvelle aux Sauvages, & ils avoient tout à appréhender de leur ressentiment. Ils en furent [illegible]ttes néanmoins pour quelques reproches, que ceux-ci leur firent avec un sang froid, qui marquoit beaucoup plus de ressentiment, que s'ils eussent parlé avec emportement.

Leur mécontentement à la nouvelle de la paix.

Les Chefs leur dirent que ce n'étoit pas la premiere fois qu'ils s'apercevoient que leur intérêt n'entroit dans les entreprises des François, qu'autant que nous y trouvions notre avantage; mais qu'ils n'en seroient plus les Dupes: que désormais Ononthio ne les feroit sortir de chez eux, que quand il leur conviendroit de le faire, & qu'ils le laisseroient vuider ses différends avec les Iroquois, contre lesquels ils sçauroient bien se défendre sans lui, quand ils en seroient attaqués.

La Durantaye, du Luth & Perrot n'omirent rien pour les appaiser, & se flaterent même d'y avoir réussi, en leur persuadant qu'ils n'avoient point été oubliés dans le Traité de paix, qui venoit d'être conclu; que cette paix étoit en partie leur ouvrage, puisqu'il n'y avoit que la crainte d'avoir sur les bras toutes ces Nations, qui avoit pu engager les Iroquois à s'accommoder, & qu'ils devoient être bien contens qu'il leur en eût si peu coûté pour rendre la tranquillité à tout le Pays. Ils parurent se contenter de ces raisons, & retournerent assez tranquillement chez eux.

M. de la Barre traite avec le Gouverneur de la Nouvelle York.

Mais il s'en falloit bien que les choses se fussent passées aussi honorablement pour M. de la Barre, que ces Officiers faisoient semblant de le croire. Ce Général ayant fait ses préparatifs, partit de Quebec pour se rendre à Montreal, où les Troupes avoient ordre de s'assembler. Pendant sa marche il envoya le Sieur Bourdon au Colonel Dongan, Gouverneur de la Nouvelle York, pour lui dire que, s'il vouloit venger le

le ſang de vint-ſix Anglois du Mariland, qui avoient été tués l'hyver précédent par les Tſonnonthouans, il pouvoit ſe joindre à lui; mais qu'au moins il comptoit aſſez ſur les promeſſes, qu'il lui avoit faites en conſéquence des ordres du Duc d'York, pour s'aſſûrer qu'il ne traverſeroit en aucune maniere une Expédition auſſi juſte, que celle, qu'il avoit entrepriſe; qu'il s'agiſſoit de réprimer une Nation inſolente, qui n'épargneroit pas les Anglois, ſi elle pouvoit parvenir à n'avoir plus rien à craindre de la part des François. 1684.

Cette démarche ne fut pas généralement approuvée, pluſieurs appréhendant que cette Négociation ne donnât aux Iroquois tout le tems de ſe fortifier, & ne fournît aux Anglois, dont les diſpoſitions n'étoient pas équivoques, les moyens de ſecourir ces Barbares; mais il paroît qu'il y avoit un peu de prévention & de mauvaiſe humeur dans cette crainte; & en effet nous verrons tout-à-l'heure que rien ne contribua davantage à amener les Iroquois à un accommodement, que cette conduite de M. de la Barre. Mais il eſt fâcheux pour un Homme, qui occupe une premiere place, de s'être fait des Ennemis perſonnels par des voyes, qu'on peut ſoupçonner de n'avoir pas pour objet le bien public, & de n'avoir pas ſçu ſe faire eſtimer.

Le Général prit encore une précaution, qui naturellement devoit aſſûrer le ſuccès de ſon entrepriſe, ce fut de diviſer les Cantons, pour n'avoir pas à faire à tous en même tems. A cet effet il envoya des Colliers aux Onnontagués, aux Agniers & aux Onneyouths pour les engager à demeurer neutres entre lui & les Tſonnonthouans, qui l'avoient offenſé, & à qui ſeuls il en vouloit. Il fit enſuite partir le Sieur du Tast, Capitaine, avec cinquante-ſix Soldats d'Elite, pour porter un grand Convoi de vivres & de munitions à Catarocouy, & pour garder ce Poſte; M. d'Orvilliers, qui y commandoit, ayant eu ordre dès le commencement du printems d'aller reconnoître le Pays Ennemi, & de marquer l'endroit le plus propre pour le débarquement. Ses préparatifs.

D'Orvilliers s'étoit parfaitemement bien acquitté de ſa Commiſſion, auſſi étoit-il un des Officiers de la Colonie, ſur la prudence, le génie, & la fermeté duquel les Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France compterent le plus, tandis qu'ils le poſſederent. Tout étant ainſi diſpoſé, l'Armée eut ordre de marcher. Elle étoit compoſée de ſept-cent Canadiens, Etat de l'Armée Françoiſe.

1684. de cent trente Soldats, & de deux-cent Sauvages, la plûpart Iroquois du Sault Saint Louis, & Hurons de Lorette. Elle fut partagée en trois Corps, & le Général partit de Quebec le neuviéme de Juillet à la tête du premier, ayant avec lui le Baron de BEKANCOURT, & ſon Frere, le Chevalier de VILLEBON.

Avis, que M. de la Barre reçoit dans ſa marche.

Il arriva le vint-uniéme à Montreal, où les deux autres Corps, commandés par MM. d'Orvilliers & DU GUÉ, le joignirent peu de jours après. Toutes les Troupes s'embarquerent le vint-ſix, ou le vint-ſept, & le premier d'Août M. de la Barre apprit par des voyes, qui ne pouvoient pas être ſuſpectes, que les Cantons d'Onnontagué, d'Onneyouth, & de Goyogouin avoient obligé celui de Tſonnonthouan à les prendre pour Médiateurs entre lui & les François, & demandoient le Sieur le Moyne pour négocier cette importante affaire.

Le Général reçut en même tems une Lettre d'Onnontagué, écrite par une Perſonne très-ſûre, qui lui mandoit que la guerre, qu'on ſe diſpoſoit à faire aux Tſonnonthouans, ne leur feroit pas beaucoup de mal, quel qu'en fût le ſuccès, parce que ces Sauvages s'étoient mis en lieu de ſûreté avec toutes leurs proviſions, & qu'elle n'auroit point d'autre effet, que de réunir toute la Nation contre nous; mais que, ſi on vouloit ſe contenter d'une ſatisfaction de la part de ce Canton, on l'y trouveroit diſpoſé; les Chefs aïant fait dire en ſecret à celui, qui écrivoit, que, ſi on vouloit oublier le paſſé, ils feroient même plus qu'on n'exigeroit d'eux, & qu'ils ceſſeroient toute hoſtilité contre nos Alliés: qu'au reſte, s'ils faiſoient ces avances, ce n'étoit pas qu'ils cruſſent avoir rien à craindre, puiſque le Gouverneur de la Nouvelle York leur avoit fait offrir quatre-cent Chevaux, & autant d'Hommes de pied, s'ils vouloient ſoûtenir la guerre.

Une mauvaiſe manœuvre du Colonel Dongan ſauve la Colonie.

Il n'y a pourtant aucun lieu de douter que, ſi le Colonel Dongan s'en fût tenu à ces offres, elles n'euſſent été acceptées, & que M. de la Barre ne ſe fût trouvé dans un très-grand embarras; mais il voulut faire payer trop cher le ſecours, qu'il offroit, & il le prit ſur un ton trop haut avec une Nation fiere, qui n'a jamais aimé, ni eſtimé les Anglois. Ce Gouverneur avoit commencé par faire arborer dans tout le Pays Iroquois les Armes du Duc d'York: il envoya enſuite défendre aux Cantons de la part de ce Prince, qu'il

qualifioit de leur Souverain, de traiter ſans ſa participation avec les François. Enfin il dépêcha à Onnontagué un nommé ARNAUD, avec ordre de propoſer à ce Canton, & par ſon entremiſe aux quatre autres, de profiter du ſecours, qu'il vouloit bien leur donner, pour ſe délivrer une bonne fois de la tyrannie des François. 1684.

Cette Commiſſion fut auſſi mal exécutée, qu'elle avoit été donnée avec imprudence. Arnaud parla en Maître aux Onnontagués, & leur demanda s'ils ne vouloient pas obéir au Gouverneur de la Province, qui repreſentoit le Duc d'York, leur Prince legitime ? Ce début choqua les Onnontagués : un de leurs Chefs prit ſur le champ le Ciel à témoin de l'injure, qui étoit faite à toute la Nation, & du mauvais procédé de l'Ambaſſadeur Anglois, qui vouloit troubler la Terre. Il lui adreſſa enſuite la parole, & d'un ton, qui devoit lui faire ſentir ſon imprudence, & l'indignation, qu'elle avoit cauſée à tous les Aſſiſtans, il lui dit :

» Apprens que l'Onnontagué ſe met entre Ononthio, ſon « Pere, & le Tſonnonthouan, ſon Frere, pour les empêcher de « ſe battre. J'aurois cru que CORLAR (*a*) ſe mettroit derriere moi, « & me crieroit : *Courage, Onnontagué, ne ſouffre pas que le* « *Pere & le Fils s'entretuent.* Je ſuis très-ſurpris que ſon En- « voyé me tienne un langage tout contraire, & s'oppoſe à ce « que j'arrête le bras de l'un & de l'autre. Arnaud, je ne puis « croire que Corlar ait l'eſprit auſſi mal fait, que tu le dis. « Ononthio me fait bien de l'honneur de vouloir travailler à « la paix dans ma Cabanne : veut-on que le Fils déshonore « ſon Pere ? Corlar, ecoute ma voix ; Ononthio m'a adopté « pour ſon Fils, il m'a traitté à Montreal, & m'a habillé en « cette qualité : nous y avons planté l'arbre de la paix, & nous « l'avons auſſi planté à Onnontagué, où mon Pere envoye or- « dinairement ſes Ambaſſadeurs, parce que le Tſonnonthouan « n'a point d'eſprit ; ſes Prédéceſſeurs en ont uſé de même, & « chacun s'en eſt bien trouvé. J'ai deux bras, j'en étens un ſur « Montreal, pour y apuïer l'arbre de la paix ; l'autre eſt ſur la « tête de Corlar, qui depuis lontems eſt mon Frere. Ononthio « eſt depuis dix ans mon Pere, Corlar eſt depuis lontems mon « Frere, & cela parce que je l'ai bien voulu : ni l'un ni l'autre « n'eſt mon Maitre. Celui, qui a fait le Monde, m'a donné la «

(*a*) J'ai déja dit que les Sauvages appelloient ainſi le Gouverneur de la Nouvelle York.

1684. » Terre, que j'occupe : je ſuis libre, j'ai du reſpect pour tous » les deux ; mais nul n'a droit de me commander, & Perſonne » ne doit trouver mauvais que je mette tout en uſage pour em- » pêcher que la Terre ne ſoit troublée. Au reſte je ne puis dif- » ferer plus lontems de me rendre auprès de mon Pere, puiſ- » qu'il a pris la peine de venir juſqu'à ma porte, & qu'il n'a » que des propoſitions raiſonnables à me faire. »

Il paroît par ce diſcours que le Sieur le Moyne étoit arrivé dans ce Canton avant l'Envoyé du Gouverneur de la Nouvelle York. Il eſt certain du moins qu'il y fut très-bien reçu, & parce qu'il y étoit aimé, & parce qu'il y conduiſit un Tſonnonthouan, qui avoit été lontems Priſonnier à Quebec, & que M. de la Barre remettoit entre les mains des Onnontagués, pour leur faire connoître qu'il leur donnoit toute ſa confiance. Le vint-ſept d'Août, quelques-uns des Fils du Sieur le Moyne, qui avoient accompagné leur Pere à Onnontagué, arriverent à la Galette, d'où s'étant rendus auprès du Gouverneur Général, ils lui apprirent ce qui s'étoit paſſé entre Arnaud & les Onnontagués, & les diſpoſitions, où étoient ces derniers au ſujet de la paix. Il ajoûta que ces Sauvages avoient engagé le P. de Lamberville, qui étoit fort reſpecté dans ce Canton, à écrire au Gouverneur de la Nouvelle York, pour l'inſtruire de la conduite de ſon Envoyé, dont ils craignoient que le raport ne fût pas fidéle.

Extrémité, où ſe trouve M. de la Barre.

Ces nouvelles cauſerent d'autant plus de joye à M. de la Barre, que les maladies, cauſées par le défaut, ou par la mauvaiſe qualité des vivres, avoient réduit ſa petite Armée dans l'état le plus déplorable. Le mal croiſſoit même de telle ſorte, qu'il y avoit tout lieu de craindre qu'on ne fût obligé de ſe retirer, ſans attendre les Députés Iroquois, ce qui eût ſans doute expoſé la Nation à la riſée des Sauvages, & peut-être même engagé les Onnontagués à changer de ſyſtême. M. de Meules, Intendant de la Nouvelle France, manda au Miniſtre que les vivres n'auroient pas manqué à l'Armée, ſi on n'eût pas inutilement perdu dix ou douze jours à Montreal, & deux ſemaines entieres à Catarocouy. Il ajoûte que toute la Colonie murmuroit hautement contre la conduite du Général.

Il fait la paix à des conditions peu honorables.

On ne peut en effet diſconvenir qu'il n'y eût quelque choſe à redire dans les meſures, que prit M. de la Barre, pour faire la guerre avec dignité, & plus encore dans la ma-

niere, dont la paix fut concluë. Non-seulement on marqua, pour y déterminer les Iroquois, un empreſſement, dont ces Barbares ne s'aperçurent que trop; mais on ſouffrit qu'ils la miſſent au plus haut prix, & qu'ils nous donnaſſent en quelque façon la loy. Il eſt vrai que l'état, où les Députés des Cantons trouverent notre Armée, leur fit comprendre d'abord que nous n'étions pas en pouvoir de faire beaucoup de mal aux Tſonnonthouans; mais il n'étoit pas difficile de leur perſuader que nous n'en étions pas réduits à ce qu'ils voïoient, & il falloit le faire. Ils rencontrerent M. de la Barre campé ſur le bord du Lac Ontario, à quatre ou cinq lieuës en-deçà de l'embouchure de leur Riviere du côté de Montreal, dans une Anſe, à laquelle l'extrême diſette, que l'on ſouffroit depuis quinze jours, a fait donner le nom de *la Famine*. 1684.

Garakonthié & Oureouati, les deux principaux Chefs de la Députation, parlerent fort bien, & s'ils euſſent été ſeuls, tout ſe ſeroit paſſé à la ſatisfaction du Général François; mais le Député Tſonnonthouan fit un Diſcours plein d'arrogance; & ſur la propoſition, qui lui fut faite de laiſſer les Illinois en repos, il répondit qu'il ne les lâcheroit point, qu'un des deux Partis n'eût entiérement détruit l'autre. Cette inſolence indigna extrêmement toute l'Armée; mais on fut bien plus ſurpris encore, quand on vit M. de la Barre ſe contenter de lui repliquer, que du moins il prît garde qu'en voulant frapper les Illinois, ſa hache ne tombât ſur les François, qui demeuroient avec eux. Il le promit, & la paix fut concluë à cette ſeule condition. Les Députés d'Onnontagué ſe rendirent Garans que les Tſonnonthouans répareroient le tort, que leurs Guerriers avoient fait aux François, qu'ils avoient pillés en allant faire la guerre aux Illinois; mais on exigea du Général que ſon Armée décamperoit dès le lendemain, & il partit lui-même ſur le champ, après avoir donné ſes ordres pour l'exécution de ce dernier article.

Le Roy envoye des Troupes en Canada.

On ne s'étoit point attendu à la Cour que cette guerre finiroit ſitôt, encore moins qu'elle ſe termineroit d'une maniere ſi peu honnorable à la Nation; M. de la Barre étoit à peine arrivé à Quebec, qu'il y reçut un renfort de Troupes, qui l'auroit pu mettre en état de donner la Loi à ceux, de qui il venoit de la recevoir. Ces Troupes étoient commandées par Meſſieurs de Montortier & Desnos, Capitaines de Vaiſſeaux, auſquels quelques Mémoires joignent un troiſiéme, à

1684. ſçavoir, M. DU RIVAU ; mais la Lettre du Roy, qu'ils rendirent au Gouverneur Général, n'en parloit point.

Cette Lettre portoit que l'intention de Sa Majeſté étoit que MM. de Montortier & Deſnos commandaſſent dans les Poſtes les plus avancés & les plus importans de la Colonie, & il paroiſſoit même par les termes de la Lettre, que leur autorité y devoit être indépendante de M. de la Barre ; ce qui donna lieu aux Ennemis de ce Général de dire que ces deux Officiers étoient des Surveillans, que le Roy avoit chargés d'éclairer ſa conduite ; mais il eſt bien plus naturel de croire que Sa Majeſté le croyant engagé dans une guerre difficile, & perſuadée que ſon grand âge ne lui permettoit pas de ſe tranſporter aiſément dans tous les lieux, où la préſence d'un Officier principal ſeroit néceſſaire, les lui avoit envoyés comme des Perſonnes, ſur qui il pouvoit ſe repoſer de bien des choſes.

La Lettre, dont je viens de parler, étoit du cinquiéme d'Août ; dans une autre, dattée du dernier de Juillet, le » Roy diſoit à M. de la Barre : „ Comme il importe au bien » de mon Service de diminuer, autant qu'il ſe pourra, le nom- » bre des Iroquois, & que d'ailleurs ces Sauvages, qui ſont » forts & robuſtes, ſerviront utilement ſur mes Galeres, je » veux que vous faſſiez tout ce qui ſera poſſible pour en faire » un grand nombre de Priſonniers de guerre, & que vous les » faſſiez paſſer en France „. Il n'étoit plus queſtion d'exécuter cet ordre, quand M. de la Barre le reçut ; mais je ne ſçai ſi dans la ſuite il fut renouvellé à ſon Succeſſeur, ou s'il lui ſervit de régle, quand la guerre recommença avec les Iroquois. Nous verrons en ſon tems le mauvais effet, qu'il produiſit, quand on y eut déferé.

M. de Callieres eſt nommé Gouverneur de Montreal, & M. Perrot paſſe au Gouvernement de l'Acadie.

Cette même année la Nouvelle France acquit un Officier d'un grand mérite, & qui lui a rendu les ſervices les plus importans, M. Perrot Gouverneur de Montreal s'étant broüillé avec MM. du Seminaire de S. Sulpice, leſquels, ainſi que je l'ai déja dit, avoient, en qualité de Seigneurs, le droit de préſenter à ce Gouvernement, le Roy, pour le bien de la paix, lui donna celui de l'Acadie, & nomma pour lui ſuccéder le Chevalier de CALLIERES, ancien Capitaine au Regiment de Navarre. Les limites de ſon Gouvernement furent marquées l'année ſuivante au Lac de S. Pierre.

Cependant on ne comptoit pas beaucoup dans la Colonie

sur la paix, qui avoit été concluë à l'Anſe de la Famine. Les Iroquois nous y avoient vûs dans une ſituation, qui n'étoit pas fort propre à leur donner une grande idée de notre puiſſance ; d'ailleurs ils n'avoient jamais voulu y comprendre nos Alliés, quoiqu'ils euſſent promis de ne les point moleſter. Ils en avoient même exclu expreſſément les Illinois, & nous avions un ſi grand intérêt à la conſervation de ce Peuple, que nous ne pouvions nous diſpenſer de le défendre, au cas qu'il fût attaqué, ce qu'on ne doutoit point qui n'arrivât bientôt. Auſſi jugea-t'on que les derniers ſecours venus de France, quoiqu'arrivés après la publication de la paix, n'étoient rien moins qu'inutiles. Toutefois on fut près d'une année entiere, ſans entendre parler des Iroquois ; mais vers la fin de Juillet de l'année ſuivante 1685. M. de la Barre reçut deux Lettres du P. de Lamberville, Miſſionnaire à Onontagué, leſquelles lui donnerent beaucoup à penſer.

1684. On compte peu ſur la paix en Canada.

Ce Religieux lui mandoit que les Tſonnonthouans étoient reſtés chez eux tout l'hyver, ſans aller à la chaſſe, dans la crainte que les François ne ſe jettaſſent dans leur Canton, s'ils apprenoient qu'il fût dégarni d'Hommes : qu'ils ſe plaignoient que les Maſcoutins & les Miamis, fiers de la protection déclarée d'Ononthio, leur avoient fait la guerre, & avoient pris & tué quelques-uns des leurs : que les Maſcoutins avoient même brûlé leurs Priſonniers, & s'étoient vantés qu'ils l'avoient fait à l'inſtigation du même Gouverneur Général : que les cinq Cantons avoient depuis peu renouvellé leur Alliance, pour ſe fortifier, diſoient-ils, contre les François, en cas de rupture : que les Mahingans leur avoient promis un ſecours de douze-cent Hommes, & les Anglois un plus conſidérable encore, avec toutes ſortes d'armes & de Munitions : qu'il y avoit actuellement pluſieurs Partis d'Iroquois en campagne contre les Miamis : que les Tſonnonthouans refuſoient de livrer les mille Caſtors, dont on étoit convenu avec eux pour le premier terme du payement de ce qu'ils devoient aux François, pillés ſur la route des Illinois, & qu'ils s'excuſoient de ce délai ſur pluſieurs pertes, qu'ils prétendoient avoir faites depuis peu, tandis qu'on ſçavoit qu'ils portoient plus de dix mille Caſtors à Orange.

Divers avis, qu'on reçoit au ſujet des Iroquois.

Quant à la parole, qu'ils avoient donnée d'aller trouver le Gouverneur Général, pour prendre avec lui des meſures convenables à la ſituation des affaires, le P. Lamberville

1684. mandoit qu'ils s'en croyoient abſolument dégagés, 1°. parce que les chemins étoient mauvais, 2°. parce qu'un de leurs Jeunes Gens, qui retournoit l'Eté dernier de Quebec, s'étant imaginé qu'on vouloit le tuer, s'étoit enfui à travers des Bois, où il étoit mort de faim, & que les François, qui, ſelon eux, étoient cauſe de ſa mort, ne l'avoient, ni pleuré, ni couvert (*a*). Enfin que les Onnontagués n'avoient rien négligé pour les porter à tenir leur parole; mais que pour toute réponſe on leur avoit dit: „ Vous devez aller „ bientôt à Montreal pour vos affaires, faites-y tout ce que „ vous jugerez à propos, & vous ne ſerez point déſavoués „. Façon de parler, qui parmi les Sauvages n'eſt qu'un pur compliment, & n'engage à rien.

M. de Denonville arrive en Canada en qualité de Gouverneur Général.

Il n'y avoit que quelques jours que cette Lettre avoit été renduë à M. de la Barre, lorſque le Marquis de Denonville prit terre à Quebec avec de nouvelles Troupes. Il avoit été nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France dès la fin de l'année précédente, c'eſt-à-dire, immédiatement après le retour des Vaiſſeaux, qui avoient porté en Canada MM. Deſnos & de Montortier; le Roy ayant compris ſur ce qu'on avoit mandé de la maniere, dont la paix avoit été concluë avec les Iroquois, qu'elle ne ſeroit pas de durée, & comme le grand âge & les infirmités de M. de la Barre le rendoient peu propre à pouſſer la guerre avec vigueur; Sa Majeſté avoit compris la néceſſité de lui donner un Succeſſeur: elle avoit fait choix du Marquis de Denonville, Colonel de Dragons, également eſtimable par ſa valeur, ſa droiture & ſa piété, & s'étoit réſolu à faire un nouvel effort pour le mettre en état d'aſſûrer la tranquillité du Pays.

Il croit la guerre néceſſaire avec les Iroquois.

M. de Denonville ſe donna à peine quelques jours de repos, pour ſe délaſſer d'une navigation, qui avoit été très-rude, & monta auſſitôt à Catarocouy. Le Sieur de la Forêt y avoit été rétabli par ordre de la Cour, pour y commander au nom de M. de la Sale; mais ayant demandé la permiſſion de faire un voyage aux Illinois, où il comptoit que le Sieur de la Sale ne tarderoit pas à ſe rendre, s'il n'y étoit pas déja arrivé; M. d'Orvilliers avoit été de nouveau chargé de la garde de ce Poſte. Pendant le ſéjour, que le Gouverneur Général y fit, il apprit qu'on avoit inſpiré aux Iroquois

(*a*) C'eſt-à-dire, qu'ils n'avoient point fait de complimens, ni de préſens à ſa Famille.

une

une grande défiance des François, & il n'omit rien pour les rassûrer : il comprit néanmoins que cette Nation étoit montée sur un ton d'insolence, qu'il falloit nécessairement rabattre, & il manda au Ministre que les hostilités, qu'elle continuoit à faire sur les Illinois, étoit un motif suffisant pour lui faire la guerre ; mais qu'il falloit être prêt, avant que de la déclarer, parce que les Sauvages le sont toujours. 1685.

En quel état il trouve la Colonie.

Il y a quelque apparence qu'on avoit réiteré à ce nouveau Général les instances, si souvent faites à ses Prédécesseurs, de travailler à *franciser* les Peuples de ce Continent, ainsi qu'on s'exprimoit alors ; car voici ce qu'il écrivit sur ce sujet dans la même Lettre, que je viens de citer. « On a cru lontems « qu'il falloit approcher les Sauvages de nous, pour les fran- « ciser ; on a tout lieu de reconnoître qu'on se trompoit. Ceux, « qui se sont approchés de nous, ne se sont pas rendus Fran- « çois, & les François, qui les ont hantés, sont devenus Sau- « vages. On affecte de se mettre comme eux, & de vivre com- « me eux : il n'en est pas de même des Sauvages assemblés en « Bourgades au milieu de la Colonie. Rien n'est mieux réglé. « Il ajoûte en finissant, qu'il a trouvé la Colonie toute ouver- te ; c'étoit une ancienne plainte, qui se renouvelloit toutes les années, & toujours inutilement.

J'ai déja observé qu'en défrichant de nouvelles Terres, on ne songeoit qu'à s'écarter les uns des autres, afin de pouvoir s'étendre davantage, sans considérer que par-là on se mettoit hors de portée de se secourir mutuellement, & qu'en embrassant un Pays immense, eu égard au peu de Monde, dont la Colonie étoit composée, Personne n'y pouvoit être à couvert des insultes de l'Ennemi ; mais la Cour eut beau donner des ordres pour remedier à un si grand mal, & pour réduire les Paroisses en Bourgades, il ne fut jamais possible de les faire exécuter. Chacun craignoit pour le Public, & Personne ne craignoit pour soi en particulier. L'expérience même ne rendoit pas plus sages ceux, qui avoient été les victimes de leur imprudence : on réparoit ses pertes, quand on étoit en état de le faire ; on oublioit bientôt les malheurs, qui ne se pouvoient pas réparer, & la vûë d'un petit intérêt présent aveugloit tout le monde sur l'avenir. C'est-là le vrai génie des Sauvages, & il semble qu'on le respire avec l'air de leur Pays.

Les connoissances, que le nouveau Gouverneur prit des

1685. affaires du Canada, auſquelles il s'appliqua beaucoup pendant l'Hyver, le confirmerent dans la penſée, que nous n'aurions jamais les Iroquois pour Amis, & que pour n'avoir pas toujours ſur les bras un Ennemi incommode & dangereux, il falloit, à quelque prix, que ce fut, le détruire, ou du moins l'humilier & l'affoiblir de ſorte, qu'il fût contraint de rechercher notre Alliance, & de s'y maintenir. Il fut ſurtout perſuadé qu'il n'y avoit que ce ſeul moyen de ſoûtenir le commerce, qu'on pouvoit compter de voir bientôt réduit à rien, pour peu que les choſes demeuraſſent dans l'état, où elles étoient, & que les ſeuls Iroquois arrêtoient les progrès de l'Evangile parmi les Sauvages; ce qui touchoit pour le moins autant le Marquis de Dénonville, que le ſoin de conſerver la Colonie.

D'un autre côté toute l'Acadie & les Côtes voiſines étoient en proye aux courſes des Anglois; & M. de Meules, qui l'année précédente s'y étoit tranſporté pour en faire la viſite, avoit trouvé ce beau Pays, & toutes les Habitations Françoiſes dans la derniere déſolation. Radiſſon étoit auſſi toujours à la tête des Anglois dans la Baye d'Hudſon, & il n'étoit preſque plus poſſible aux François de trafiquer dans le Nord. Enfin le commerce n'étoit guéres plus libre à l'Oueſt, depuis que les Tſonnonthouans avoient attiré les Anglois à Niagara, d'où ceux-ci par le moyen des Lacs, dont ils nous coupoient la communication, pouvoient faire des courſes juſqu'à Michillimakinac. Ils avoient même déja commencé à ſe montrer aux environs de ce Poſte, & ils travailloient fortement par le moyen des Iroquois à nous débaucher les Sauvages de ces Contrées, qui étoient notre plus grande reſſource par raport à la Traite des Pelleteries.

Projet d'un Fort a Niagara.

1686. Pour garantir la Nouvelle France d'un malheur, qui n'étoit pas auſſi éloigné, que pluſieurs le penſoient, le Marquis de Dénonville propoſa au Miniſtre par ſa Lettre du huitiéme de May 1686. de conſtruire à Niagara un Fort de Pierres, capable de contenir quatre à cinq cent Hommes. Il lui repreſenta que ce Poſte ainſi gardé fermeroit abſolument aux Anglois le paſſage des Lacs, & nous mettroit en état d'empêcher les Iroquois de leur porter leurs Pelleteries, d'autant plus que par le moyen du Fort de Catarocouy, où l'on pouvoit tenir des Barques à couvert des vents pendant l'Hyver, il ſeroit aiſé de naviguer librement ſur le Lac Ontario, dont

nous commanderions les deux extrémités, & que ces Sauvages dont le Pays s'étend le long de ce Lac, n'auroient plus aucune issuë pour leur Chasse, qu'autant que nous voudrions bien leur en donner ; qu'alors comme ils ne peuvent guéres chasser sur leurs Terres, où il n'y a presque point de Bêtes fauves, & pas un seul Castor, ils seroient à notre discretion pour la Traite ; ce qui seroit pour les Anglois une perte de quatre-cent mille francs tous les ans, dont nous profiterions. 1686.

De plus, ajoûtoit-il, si nous voulons que nos Alliés puissent nous secourir, quand nous aurons la guerre contre les Iroquois, il est d'une nécessité absoluë d'avoir un Poste, où ils puissent s'assembler, & se refugier en cas de disgrace, ou de mauvais tems. Enfin il ne lui paroissoit pas douteux qu'une pareille Forteresse, à la porte des Iroquois, les tiendroit en crainte & en respect, arrêteroit ce grand nombre de Déserteurs François, qui alloient ordinairement par-là chez les Anglois, & leur servoient ensuite de Guides pour reconnoître les Postes avancés de la Colonie. Outre qu'on viendroit peut-être à bout avec le tems de gagner les Iroquois, en leur donnant lieu de mieux connoître la différence de nos mœurs d'avec celles des Habitans de la Nouvelle York.

Après avoir ainsi montré la nécessité de cet Etablissement, le Général, pour prévenir l'objection, qu'on lui pouvoit faire par raport à la dépense, suggera au Ministre d'établir une Ferme, dont le fonds seroit le commerce exclusif dans ce Poste, qui deviendroit bientôt le centre de tout celui du Canada. Il prétendoit qu'avec le tems cette Ferme produiroit au Roy des sommes très-considérables, & qu'elle ne feroit d'ailleurs aucun tort aux Habitans de la Nouvelle France, parce que toutes les Pelleteries, qu'on traiteroit à Niagara, alloient aux Anglois. Au reste M. de Dénonville n'étoit pas le seul, qui pensât ainsi ; car la Compagnie des Marchands de Quebec pour le commerce du Nord demandoit avec instances ce parti, s'engageant, si on le lui accordoit, de fournir les Magasins de Niagara de toutes les marchandises, qui se pouvoient échanger pour les Pelleteries, de prendre le Bail pour neuf ans, & de payer à Sa Majesté pour le Privilége une somme de trente mille livres chaque année. Nous verrons dans peu ce qui empêcha l'exécution de ce projet.

Environ un mois après que le Général eut écrit cette Lettre, il en reçut une du Colonel Dongan, dattée du vint- Lettre du Gouverneur de la Nouvelle

1686. deux de May, qui portoit en ſubſtance que les grands amas de vivres, qui ſe faiſoient à Catarocouy, perſuadoient aux Iroquois qu'on avoit deſſein de leur déclarer la guerre; que ces Peuples étant Sujets de la Couronne d'Angleterre, les attaquer, ſeroit une infraction manifeſte à la paix, qui étoit entre les deux Rois; qu'il avoit auſſi appris qu'on avoit deſſein de conſtruire un Fort à Niagara, & que cette nouvelle l'avoit d'autant plus étonné, qu'on ne devoit pas ignorer en Canada que tout ce Pays étoit de la dépendance de la Nouvelle York.

York à M. Dénonville.

Réponſe de ce Général.

La Réponſe de M. de Dénonville fut que les Iroquois craignoient le châtiment, parce qu'ils ſe ſentoient coupables; que cependant les proviſions, qu'il avoit envoyées à Catarocouy, n'avoient pas dû les allarmer: qu'y ayant toujours une groſſe Garniſon dans ce Poſte, & les occaſions de le fournir de vivres, ne ſe trouvant pas aiſément, il étoit néceſſaire, quand elles ſe préſentoient, d'en profiter, pour y faire paſſer des Convois conſidérables: qu'il ſe pouvoit bien faire que quelques Transfuges François euſſent fait naître, ou apuyé les ſoupçons des Iroquois; mais que les diſcours de ces Vagabonds ne méritoient aucune créance, d'autant plus qu'ils avoient un véritable intérêt à mettre le trouble & la diviſion entre les deux Colonies: que l'Angleterre étoit mal fondée dans ſes prétentions ſur le Domaine du Pays des Iroquois, & qu'on y devoit ſçavoir que les François en avoient pris poſſeſſion, avant qu'il y eût des Anglois dans la Nouvelle York: qu'au reſte les deux Rois, leurs Maîtres, vivant dans une parfaite intelligence, il ne convenoit point à leurs Lieutenans Généraux de la vouloir troubler.

Cette démarche du Colonel Dongan n'avoit rien, qui dût ſurprendre le Marquis de Dénonville; toute la conduite de ce Gouverneur, depuis qu'il étoit en place, avoit perſuadé les François qu'ils le trouveroient toujours en leur chemin, & l'on étoit fort inſtruit qu'il ne manqueroit aucune occaſion d'animer les Iroquois contre eux; mais on ne ſçavoit peut-être pas encore tout ce qu'on avoit à craindre d'un ſi dangereux Voiſin, que toute l'autorité du Duc d'York, de qui il dépendoit immédiatement, n'avoit jamais pu engager, depuis même que ce Prince étoit monté ſur le Thrône, à demeurer Spectateur tranquille de tout ce qui ſe paſſoit entre nous & les Iroquois. On en fut enfin éclairci peu de tems après par une voye, qui ne pouvoit être ſuſpecte.

1686.

Entrepriſe du Colonel Dongan.

On apprit pendant l'Eté que les Iroquois avoient fait une irruption dans le *Saguinam* (a), & y avoient attaqué les Outaouais de Michillimakinac, qui y alloient ordinairement en chaſſe. Le P. de Lamberville découvrit à Onnontagué que cette hoſtilité étoit le fruit d'une Déliberation de tous les Cantons, dont le Colonel Dongan avoit aſſemblé les Députés à Orange; qu'il les avoit avertis que le nouveau Général des François étoit réſolu de leur déclarer la guerre; qu'il les avoit exhortés à le prévenir, à piller les François & leurs Alliés par tout, où ils les rencontreroient, ajoûtant qu'ils en auroient bon marché, parce qu'ils les trouveroient ſans défiance, & qu'il les avoit aſſûré que, quoiqu'il en arrivât, il ne les abandonneroit point.

Le Miſſionnaire avoit été averti de toutes ces menées par des Iroquois Chrétiens, & par des Idolâtres mêmes, qui l'aimoient beaucoup; il n'avoit pu empêcher l'Aſſemblée d'Orange; mais il avoit heureuſement travaillé à détourner une partie de l'orage, qui s'y étoit formé, & après avoir tiré parole des principaux Chefs du Canton d'Onnontagué, qu'ils ne conſentiroient jamais à aucune entrepriſe pendant ſon abſence, il partit pour aller informer M. de Dénonville de tout ce qu'il ſçavoit. Dongan, qui fut bientôt informé de ſon départ, en devina le motif, & ce fut alors, qu'il écrivit au Général François la Lettre, dont j'ai parlé, il n'y a pas lontems, & qui arriva avant le P. de Lamberville.

Il envoya en même tems des Exprés à tous les Cantons, pour hâter l'exécution du deſſein conçu à Orange, & il ſomma celui d'Onnontagué de lui remettre le P. Jacques de Lamberville, Frere de celui, qui étoit allé à Quebec, & qu'il avoit laiſſé comme en ôtage dans ce Canton. Il fit plus, il entreprit de nous débaucher les Iroquois Chrétiens du Sault S. Louis, & de la Montagne: il leur fit dire qu'il leur donneroit dans ſon Gouvernement un Terrein, où ils ſeroient beaucoup mieux, & plus en ſûreté, que dans la Colonie Françoiſe; & comme il n'ignoroit pas que ce qui les retenoit ſurtout dans nos intérêts, c'étoit la crainte de perdre leur Religion parmi les Anglois, il leur fit donner ſur cela toutes les aſſûrances, qu'ils pouvoient ſouhaiter, ajoûtant que le Roy, ſon Maitre, & lui-même étoient Catholiques, & qu'ils auroient dans la Nouvelle York des Miſſionnaires de la même

(a) C'eſt une Anſe fort profonde ſur la Côte Occidentale du Lac Huron.

1686. Religion. Il ne gagna pourtant rien, ni du côté des Iroquois Chrétiens, ni auprès des Infidéles mêmes, & le Canton d'Onnontagué refusa de lui livrer le P. de Lamberville.

Les Anglois sont reçus à Michillimakinac.

Il fut plus heureux d'abord à Michillimakinac, où depuis quelque tems tous les Sauvages, qu'on avoit rassemblés au Sault Sainte Marie, s'étoient retirés. Il leur envoya des Traitans Anglois, qui eurent grand soin de faire publier d'avance qu'ils donneroient leurs marchandises à beaucoup meilleur compte, que ne pouvoient faire les François, & ils y furent très-bien reçus. Ils firent leur Traite en toute liberté, parce que, par malheur, M. de la Durantaye étoit absent. Il arriva presqu'au moment, qu'ils venoient de partir, & il vouloit faire courir après eux sur le champ; mais les Hurons le prévinrent, & envoyerent aux Anglois une Escorte, qui les conduisit jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré les Tsonnonthouans, qui venoient au devant d'eux.

Rien n'étoit d'une conséquence plus dangereuse, que ce commencement de commerce entre la Nouvelle York, & les Peuples, que nous avions jusques-là regardés comme nos plus fidéles Alliés. Aussi M. de Dénonville crut-il dès-lors qu'il ne falloit plus differer de faire la guerre aux Tsonnonthouans, qui en étoient les Entremetteurs; mais avant toutes choses il falloit être en état de faire face de toute part, avoir une forte Garnison à Catarocouy, envoyer un Détachement considérable par la Riviere de Sorel du côté des Agniers, pour tenir en échec ce Canton, & donner de la jalousie au Colonel Dongan.

Forces de la Colonie.

Il n'étoit pas moins nécessaire d'avoir des Magasins en plusieurs endroits, & de les mettre hors d'insulte. Pour tout cela, & pour composer l'Armée, que le Général vouloit commander en Personne, on ne pouvoit tirer de la Colonie, que huit cent Hommes, & il n'y avoit pas beaucoup à compter sur les Troupes reglées, qui étoient peu aguerries, mal armées pour la plûpart, & n'avoient nulle connoissance de la maniere de faire la guerre dans le Pays. Ainsi c'étoit une nécessité de dissimuler jusqu'à l'arrivée du secours, qu'on attendoit de France; & il ne s'agissoit plus que de chercher des prétextes, pour couvrir tant de préparatifs.

Le P. de Lamberville empêche les Iroquois de

La premiere chose, à quoi pensa le Gouverneur Général, fut à renvoyer le P. de Lamberville dans sa Mission, & il le chargea de présens pour tous ceux des Chefs Onnontagués,

qu'il y avoit plus d'eſperance de gagner, & de conſerver dans nos intérêts. Il étoit tems que ce Miſſionnaire arrivât dans ce Canton; le Gouverneur de la Nouvelle York avoit profité de ſon abſence pour reveiller dans l'eſprit des Sauvages la crainte, que les François ne vinſſent fondre ſur eux, tandis qu'ils y penſeroient le moins: il leur avoit perſuadé que le P. de Lamberville n'avoit pas voulu ſe trouver avec eux, quand les Troupes de ſa Nation viendroient porter le fer & le feu dans leurs Villages, & qu'il ſe donneroit bien de garde d'y reparoître. Enfin il avoit ſi bien négocié, que tous les Cantons s'étoient aſſemblés, & qu'une partie des Guerriers étoit déja en marche, lorſque ce Religieux reparut à Onnontagué. 1686. commencer les hoſtilités.

Sa préſence changea en un moment la face des affaires; il parla aux Chefs avec cette franchiſe & ſes manieres inſinuantes, qui lui avoient gagné l'eſtime & l'affection de ce Peuple; il diſſipa preſque tous les ſoupçons, qu'on lui avoit inſpirés, & les préſens, qu'il ſçut diſpenſer à propos, achevant ce que ſes bonnes façons avoient ſi heureuſement commencé, les Guerriers furent rappellés, & on ne parla plus de rompre avec les François. Le reſte de l'Eté ſe paſſa en négociations, tantôt pour retirer les Friſonniers, qu'on avoit faits de part & d'autre, & tantôt pour faire reprendre à nos Alliés des ſentimens plus conformes à leurs véritables intérêts. Ceux, qui furent chargés de ce dernier article, y réuſſirent de telle ſorte, qu'ils engagerent les Hurons & les Outaouais de Michillimakinac à deſcendre juſqu'à Catarocouy, pour y conferer avec le Gouverneur Général.

Vers la fin de Septembre le P. de Lamberville revint encore à Quebec, pour y rendre compte au Marquis de Dénonville de la diſpoſition, où ſe trouvoient alors les Iroquois: il lui dit que les ſeuls Onnontagués avoient rendu les Priſonniers, qu'ils avoient faits ſur nos Alliés, & que les Tſonnonthouans s'en étoient excuſés, en diſant que leurs Captifs ne vouloient pas s'en retourner chez eux. Ce raport confirma le Général dans la penſée, qu'on perdoit le tems à traiter avec cette Nation. Il avoit même déja pris ſon parti; mais il ne voulut pas s'en ouvrir au Miſſionnaire: il lui laiſſa ſeulement entrevoir qu'il étoit réſolu de pouſſer à bout les Tſonnonthouans. Diſpoſition, où étoit cette Nation.

Ce Pere, dit-il, dans une Lettre, qu'il écrivit à M. du «

1686. » Seignelay, & qui eſt datée du huitiéme de Novembre, » aime » beaucoup ces Sauvages, quoiqu'il ſoit tous les jours en dan- » ger d'être tué par des Yvrognes ; néanmoins il avouë qu'il » n'y a rien à eſperer pour leur ſalut, s'ils ne ſont humiliés ; » qu'ils n'ont en vûë que de détruire les autres Sauvages, pour » venir enſuite à nous, & que c'eſt la politique du Colonel » Dongan. Ce Gouverneur careſſe beaucoup nos Déſerteurs, » dont il tire de grands ſervices, & je ſuis obligé moi-même de » les ménager, juſqu'à ce que je ſois en état de les châtier. J'ai » renvoyé le P. de Lamberville avec ordre de convoquer tou- » tes les Nations Iroquoiſes à Catarocouy le Printems pro- » chain, pour parler de nos affaires, & comme il eſt néceſſaire » d'y avoir un Interprête fidéle, que les PP. Recollets, Au- » môniers de ce Poſte, ne ſçavent pas la Langue, & que tous » nos Interprêtes, à l'exception d'un Fils du Sieur le Moyne, » ſont des ignorans, j'ai choiſi le P. MILET, & j'ai prié les » PP. Recollets de lui laiſſer la place, juſqu'à ce que la guerre » ſoit finie, avec promeſſe de la leur rendre. Le P. de Lam- » berville doit me renvoyer ſon Frere, afin qu'il ait moins de » peine à ſe retirer tout ſeul. Le pauvre Pere ne ſçait pourtant » rien de nos deſſeins, & il me fâche de l'expoſer. J'apprens » que les cinq Cantons font un gros Parti contre les Miamis, » & les Sauvages de la Baye : ils ont ruiné un Village de ceux- » ci ; mais les Chaſſeurs ont couru ſur eux, & les ont bien » battus ; ils veulent avoir leur revanche. Ils ont fait depuis » peu un grand carnage des Illinois, ils ne gardent plus au- » cune meſure avec nous, & pillent nos Canots par tout, où » ils les trouvent.

Affaires de la Baye d'Hudſon.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient dans le centre de la Colonie, les affaires avoient encore une fois changé de face dans la Baye d'Hudſon. Les Anglois regardoient toujours notre Etabliſſement dans la Riviere de Sainte Thereſe, comme une uſurpation ; mais on avoit fait entendre raiſon ſur ce point à la Cour de Londres, & les deux Rois étoient convenus que chacun demeureroit en poſſeſſion de ce qu'il occupoit. On agiſſoit ſans doute avec une égale ſincérité dans les deux Cours ; mais comme en Angleterre la Nation n'eſt pas toujours d'accord avec le Souverain, & ne regarde pas les Déliberations du Conſeil comme des Loix, qui l'obligent à s'y conformer, il faut prendre ſes ſûretés, quand on traite avec la Cour ; c'eſt ce qu'on n'avoit pas ſongé à faire juſques-là, & nous avons vû ce qui en étoit arrivé.

On

„ aime
en dan-
ié qu'il
miliés ;
; pour
Colonel
rteurs ,
hême de
ier. J'ai
uer tou-
ns pro-
ceſſaire
s , Au-
que tous
Moyne ,
prié les
a guerre
le Lam-
noins de
pourtant
'apprens
Miamis ,
de ceux-
ont bien
t depuis
plus au-
tout , où

la Colo-
face dans
rs notre
mme une
e point à
nus que
oit. On
x Cours ;
ours d'ac-
rations du
ormer , il
; c'eſt ce
ons vû ce
On

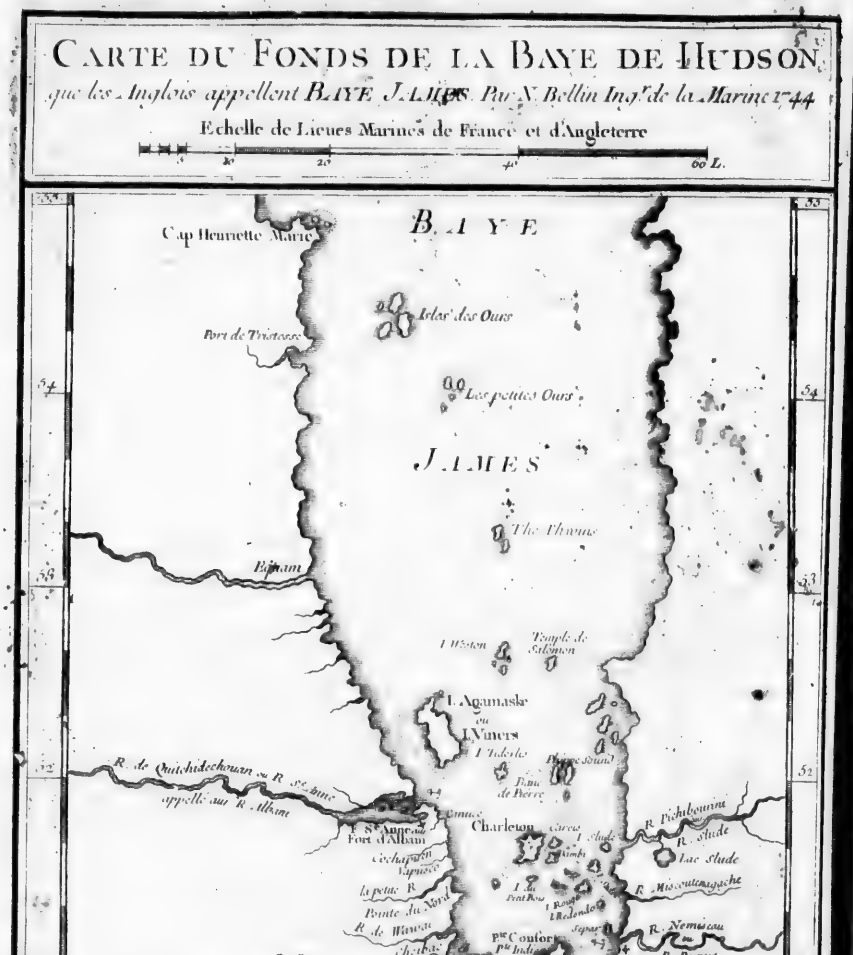
CARTE DU FONDS DE LA BAYE DE HUDSON
que les Anglois appellent BAYE JAMES. Par N. Bellin Ingr de la Marine 1744
Echelle de Lieues Marines de France et d'Angleterre
0 10 20 40 60 L.
BAYE
JAMES
Cap Henriette Marie
Port de Victoire
Isles des Ours
Les petites Ours
Eliam
Temple de Salomon
I. Agamaska ou I. Vuers
R. de Quichidechouan ou R. ste Anne appellé aussi R. Albany
Fort d'Albany
Charleton
R. Pichibouane
R. Slude
Lac Slude
R. Miscoutagache
R. Nemiscau
Fort Rupert
R. Perr
R. des Iroquois
Longitude Occidentale du Meridien de Paris
82 80 78

On a ſçu depuis que le Colonel Dongan, qui pour lors exerçoit par *interim* l'Employ de Gouverneur Général dans la Nouvelle Angleterre, avoit eu beaucoup de part dans la trahiſon, qui nous avoit fait perdre le Fort de la Riviere de Sainte Thereſe, & dont le Roy Très-Chrétien avoit fait faire inutilement de grandes plaintes au Roy de la Grande Bretagne par M. de Barillon, ſon Ambaſſadeur auprès de ce Prince. Charles II. déſavoua ſes Sujets; mais il n'eut pas le crédit de faire reſtituer à ſon Allié ce qui lui avoit été enlevé par la perfidie d'un Transfuge. 1686.

On ſe diſpoſe en Canada à en chaſſer les Anglois.

D'autre part les Intéreſſés dans la Compagnie du Nord, à qui le Roy avoit concédé le Fort, dont les Anglois s'étoient rendus les Maîtres, ne voyant nulle apparence d'obtenir de Sa Majeſté des forces ſuffiſantes pour s'en remettre en poſſeſſion, prirent le parti d'en faire eux-mêmes les frais. Ils demanderent à M. de Dénonville des Soldats, & un Officier pour les commander; & ce Général leur accorda quatre-vint Hommes, preſque tous Canadiens, & pour Commandant le Chevalier de Troye, ancien Capitaine & Homme de réſolution. Ste Helene, d'Iberville, & Maricourt, tous trois Fils de M. le Moyne, voulurent être de la partie; cette petite Troupe ſe mit en marche au mois de Mars de cette année 1686. & après avoir eſſuyé bien des fatigues, arriva au fond de la Baye d'Hudſon le vintiéme de Juin.

Succès de cette Expédition.

Elle entra d'abord en action, & le premier Fort, auquel le Chevalier de Troye s'attacha, fut celui de *Monſipi* dans la Riviere de *Monſoni*. Il étoit bâti de pieux, & avoit quatre Baſtions revêtus de terre. Au milieu il y avoit une Maiſon de quarante pieds en quarré, & d'autant de hauteur, terminée en plate forme. Ce Fort fut d'abord eſcaladé, & les pieux coupés avec des haches. Le ſeul Canonnier ſe mit en défenſe, & y périt en Brave; tous les autres demanderent quartier, & on les reçut Priſonniers de guerre. Ils étoient au nombre de ſeize, & ils avoient douze Canons de huit & de ſix, trois milliers de poudre, & dix de plomb.

D'Iberville s'embarqua enſuite avec neuf Hommes dans deux Canots d'écorce, & alla aborder un petit Bâtiment, qui étoit à l'ancre, & où il y avoit quatorze Hommes, le Général de la Baye y étoit en perſonne; cependant ils firent très-peu de réſiſtance, & ſe rendirent, ſans autre condition, que la vie ſauve. Sainte Heleine avoit été détaché en même tems

1686. avec cinquante Hommes, & ayant auſſi rencontré à la Côte un Bâtiment, mais qui n'étoit point gardé, il s'y embarqua avec ſa Troupe, & fit voile vers le Fort *Rupert*, éloigné de quinze à vint lieuës de Monſipi, & ſitué, ainſi que je l'ai déja dit, ſur la Riviere Nemiſcau. Il débarqua fort près de la Place ſans aucune oppoſition, & monta auſſitôt à l'aſſaut ; mais la Garniſon étonnée de cette hardieſſe, ayant demandé quartier, & mis bas les armes, il n'y eut perſonne de tué. Ce Fort étoit nouvellement rebâti, & le Canon n'y étoit pas encore monté ſur les affuts.

Après cette ſeconde conquête, tous les François ſe réunirent, s'embarquerent ſur les deux priſes de d'Iberville & de Sainte Helene, & tournerent vers le Fort de *Quitchitchouen*, dont la réduction ne leur coûta que le voyage, de la poudre, & des boulets de canon. La Garniſon s'y laiſſa canonner aſſez lontems, puis elle capitula. Les grands Magaſins des Anglois étoient dans cette Place, & furent le principal fruit de cette Expédition, qui rendit les François Maîtres de toute la partie Méridionnale de la Baye d'Hudſon. On n'y trouva néanmoins que pour cinquante mille écus de Pelleteries, ce qui fit juger que les Sauvages n'y venoient pas en fort grand nombre, ou que les Anglois ne ſçavoient pas encore traiter avec ces Peuples. La Garniſon de Quitchitchouen fut envoyée au Port Nelſon ſur un Bâtiment, qu'on lui donna.

Il paroît par quelques Lettres écrites ſur la fin de cette année, que l'on ſe récria fort à Londres ſur cette entrepriſe, & il eſt certain que l'on en fit un crime au Roy d'Angleterre, à qui ſes Sujets attribuoient dès lors tout ce qui leur arrivoit de fâcheux. Ce qui eſt encore plus étonnant, c'eſt que les Miniſtres Plenipotentiaires de la Reine Anne au Congrès d'Utrech, demanderent à ce ſujet des dédommagemens, qu'ils faiſoient monter fort haut, comme ſi nous n'euſſions pas été nous-mêmes en droit d'en exiger de plus conſidérables pour l'invaſion du Fort de la Riviere de Sainte Thereſe, dont la priſe des trois Forts du fond de la Baye n'étoit qu'une juſte repreſaille.

Projet d'un accord pour le Port Nelſon jugé impratiquable.

Quelque tems après l'Expédition du Chevalier de Troye, il fut réglé entre les deux Rois que le Port Nelſon demeureroit commun aux deux Nations, & qu'elles pourroient y faire le commerce en toute liberté ; mais ce projet, qui ſuppoſoit les Sujets auſſi-bien diſpoſés que leurs Souverains à vivre

en bonne intelligence, fut jugé impratiquable par tous ceux, qui voyoient les choſes de plus près. Le Marquis de Dénonville repreſenta donc au Roy ſon Maitre, que le voiſinage des Anglois dans des lieux ſi éloignés ſeroit une ſource continuelle d'hoſtilités réciproques, & un appas dangereux pour quantité de Libertins, que le moindre ſujet de mécontentement porteroit à ſe refugier au Port Nelſon. 1686.

Il ajoûta que les Marchands Anglois achetant le Caſtor plus cher que les François, ils auroient toujours la préférence, & par conſéquent feroient ſeuls preſque tout le commerce; qu'au cas qu'on jugeât à propos de faire un accommodement dans la Baye d'Hudſon entre les Sujets des deux Couronnes, il vaudroit mieux retirer le Port Nelſon des mains des Anglois, & leur reſtituer les trois Forts, qu'on venoit de prendre ſur eux; que tous les trois enſemble ne valoient pas, à beaucoup près, pour le commerce, le ſeul Port Nelſon; & qu'à la premiere rupture il ſeroit fort aiſé de les reprendre en allant par Terre, comme avoit fait le Chevalier de Troye.

Traité de Neutralité entre les Anglois & les François pour l'Amérique.

Au Printems de l'année ſuivante le Gouverneur Général reçut un ordre du Roy, qui eût été plus efficace pour obvier à tous les inconvéniens, que le Général vouloit éviter, & pour obliger les Iroquois à demeurer tranquilles, que la plus heureuſe Expédition, ſi les Anglois, qui l'avoient ſollicité, euſſent agi de bonne foy: „ Ayant été informé, diſoit „ Sa Majeſté, par M. de BARRILLON, mon Ambaſſadeur Ex- „ traordinaire auprès du Roy d'Angleterre, que les Miniſtres „ de Sa Majeſté Britannique lui avoient propoſé un Traité de „ Neutralité entre mes Sujets & les ſiens dans les Iſles & Pays „ de Terre ferme de l'Amérique; & ayant conſideré que je ne „ pouvois rien faire de plus avantageux à meſdits Sujets, que „ de leur procurer les moyens de faire leur commerce, de cultiver leurs Terres, & de faire valoir leurs Habitations ſans „ interruption. J'aurois agréé cette propoſition, & aurois en- „ voyé audit Sieur de Barrillon les pouvoirs néceſſaires pour „ conclurre ce Traité, qui a été heureuſement terminé le trei- „ ziéme du mois de Septembre dernier; je vous fais cette Lettre „ pour vous dire que mon intention eſt que vous le faſſiez pu- „ blier & enregiſtrer au Conſeil Souverain de Quebec, que „ vous teniez exactement la main à ſon exécution, ſans vous „ en départir pour quelque raiſon que ce ſoit. Et comme par les „ 1687.

1687. „ Articles quatorze & quinze de ce Traité on eſt particuliere-
„ ment convenu qu'il ſera envoyé des ordres aux Gouverneurs
„ & autres Officiers pour pourſuivre comme Pirates tous les Ar-
„ mateurs particuliers, qui n'auront point de Commiſſion legi-
„ time, & ceux, qui en prendront de quelque Prince, ou Etat,
„ avec leſquels l'une des deux Nations ſera en guerre. Mon in-
„ tention eſt qu'en cas que quelques-uns de ces Armateurs arri-
„ vent dans votre Gouvernement, vous les faſſiez arrêter, &
„ vous faſſiez proceder contre eux.

Il eſt hors de doute qu'un pareil Traité, s'il pouvoit être religieuſement obſervé, ſeroit également avantageux à toutes les Nations de l'Europe, qui ont des Etabliſſemens dans le Nouveau Monde, & qu'il contribueroit infiniment au progrès de la Religion parmi les Peuples ſoûmis aux Princes Catholiques; mais plus d'une expérience avoit dû perſuader que les Anglois ne l'obſerveroient point, & on avoit tout lieu de croire qu'ils n'en avoient fait la propoſition, que pour endormir les François de l'Amérique. On n'en douta pas un ſeul moment dans la Nouvelle France, & ils ne tarderent pas beaucoup à faire voir qu'on avoit penſé juſte.

Les Anglois y contreviennent.

Dès l'année ſuivante ils firent une tentative ſur le Fort de Quitchitchouen, qui portoit le nom de *Sainte Anne*, depuis que nous nous en étions rendus les Maîtres; mais ils y trouverent le brave d'Iberville, qui les repouſſa avec perte, leur prit un Vaiſſeau, & brûla une Maiſon, qu'ils avoient bâtie ſur le bord de la Mer. Le Colonel Dongan de ſon côté continuoit toujours ſes intrigues auprès des Iroquois, qui, aſſûrés d'en être ſoûtenus toutes les fois qu'ils auroient beſoin de ſon ſecours, en devenoient de jour en jour plus inſolens, & ne gardoient plus de meſures; ce qui avoit obligé M. de Dénonville de leur déclarer la guerre dès le mois de Septembre de l'année précédente 1686.

Le Gouverneur Général ſe diſpoſe à marcher contre les Iroquois.

Ce Général avoit apparemment reçu dès lors tous les ſecours, qu'il avoit demandés en France, puiſqu'ayant écrit à M. de Seignelay le ſixiéme de Juin de cette même année, qu'il ne pouvoit tirer de la Colonie pour cette guerre que neuf cent Hommes au plus, & qu'avec ſi peu de forces, il n'étoit pas en état de rien entreprendre. Il lui manda le ſixiéme d'Août ſuivant qu'il prétendoit être au Lac Ontario avant le mois de Juin 1687. avec deux mille François & ſix-cent Sauvages domiciliés; mais la déclaration de guerre fut pré-

cédée d'une démarche, qu'il n'eſt pas ſurprenant que le Roy eût ordonnée, comme nous avons vû que ce Prince avoit fait dès le tems même de M. de la Barre; mais qu'on ne ſçauroit pardonner à M. de Dénonville d'avoir entrepriſe, ſans en avoir prévû & repreſenté les ſuites fâcheuſes : encore moins de l'avoir exécutée d'une maniere, qui ne pouvoit pas lui avoir été preſcrite. 1687.

Le projet du Roy de fortifier les Chiourmes de ſes Galeres de tout ce qu'on pouvoit faire de Priſonniers ſur les Iroquois, n'avoit rien que de legitime, après les trahiſons réitérées de ce Peuple féroce, lequel avoit preſque toujours retenu les François, qui avoient eu le malheur de tomber entre leurs mains, dans une captivité beaucoup plus dure que celle de nos Galeriens; ſans parler de ceux, qu'ils avoient fait expirer dans les plus affreux tourmens. A quoi on peut ajoûter le droit de conquête dans le Canton d'Agnier ſous M. de Tracy, & les priſes de poſſeſſion faites à la vûë des Iroquois mêmes, & en quelque façon de leur aveu; mais on connoiſſoit peu les Sauvages, ſi on s'imaginoit qu'ils prétendiſſent engager leur liberté par ce cérémonial, & quand bien même tout cela auroit donné droit de les regarder comme Sujets de la Couronne, ce que je n'ai garde de conteſter, il me paroît que rien ne peut juſtifier la perfidie, dont on uſa à leur égard. Il eſt certain du moins que le Roy, dans l'ordre, qu'il donna à M. de la Barre de les envoyer aux Galeres, ne parla que de ceux, qu'on feroit Priſonniers de guerre, & ſuppoſant toujours qu'ils étoient des Sujets révoltés.

On ſe ſaiſit par ſurpriſe des principaux Chefs Iroquois, & on les envoie aux Galeres.

Quoiqu'il en ſoit, M. de Dénonville crut qu'il lui étoit permis d'uſer de toutes les voyes poſſibles pour affoiblir & pour intimider des Barbares, que leurs perfidies, leurs cruautés inouies, & toute la ſuite de leur procédé rendoient indignes qu'on obſervât à leur égard les régles ordinaires. Sur ce principe, & ne faiſant pas aſſez réfléxion qu'il ſe devoit à lui-même ce qu'il jugeoit ne devoir pas aux Iroquois, avant que de leur déclarer la guerre, il attira ſous différens prétextes pluſieurs de leurs principaux Chefs à Catarocouy, & quand ils y furent arrivés, il les fit enchaîner; il les envoya enſuite ſous bonne garde à Quebec, avec ordre au Commandant de les embarquer ſur les Navires de France, pour être conduits aux Galeres : en quoi on ne peut diſconvenir qu'il fit encore pluſieurs fautes, qu'on ne peut excu-

1687. ſer, qu'en diſant qu'il ne connoiſſoit pas aſſez les Sauvages, & qu'il ſe livra trop à de mauvais conſeils.

Mauvais effet de cette démarche.

La premiere eſt, que pour faire donner dans le piége les Chefs Iroquois, il ſe ſervit de deux Miſſionnaires, qui furent les PP. de Lamberville & Milet, à qui il avoit fait myſtére de ſon deſſein, & il ne fit pas attention que par-là il s'expoſoit à décréditer pour toujours le Miniſtére des Ouvriers Evangeliques dans l'eſprit, non-ſeulement de cette Nation, mais encore de toutes les autres de ce Continent. La ſeconde, qu'il ne pouvoit éviter de punir des Innocens avec les Coupables; car il pouvoit bien juger que ceux, qui ſur ſa parole ſe rendroient à Catarocouy, ne ſeroient pas les ſeuls Auteurs du mal, comme il arriva en effet. En troiſiéme lieu, il ne pouvoit pas s'aſſûrer de ſubjuguer entiérement une Nation, qu'un coup d'un ſi grand éclat devoit naturellement nous rendre irréconciliable, & porter aux plus grands excès de fureur contre nous. Enfin les circonſtances de cet enlevement eurent quelque choſe de fort odieux, & par malheur il n'en reſta que cela. M. de Dénonville s'étoit promis d'humilier ces Sauvages, & l'obligation, où l'on ſe trouva de le déſavouer, les rendit plus inſolens; il les aigrit beaucoup plus, qu'il ne les affoiblit, & en les mettant dans la néceſſité d'avoir recours aux Anglois pour ſe venger de nous, il donna à ceux-ci un grand avantage pour ſe les attacher.

Captivité du P. Milet.

Des deux Miſſionnaires, dont le Général avoit employé l'entremiſe pour faire donner les Iroquois dans le piége, l'un, qui fut le P. Milet, tomba peu de tems après entre les mains des Onneyouths, qui le deſtinerent d'abord au feu, & lui firent ſouffrir tous les maux, qui ont accoûtumé de ſervir de prélude à ce cruel ſupplice. Il en fut néanmoins préſervé, preſque au moment de l'exécution, par une Matrone, qui l'adopta, le retira dans ſa Cabanne, & le traita bien. J'aurai occaſion d'en parler dans la ſuite, & de dire de quelle maniere le Ciel récompenſa une ſi belle action.

Conduite généreuſe & noble des Onnontagués par raport au P. de Lamberville.

Pour ce qui eſt du P. de Lamberville, ſur le ſort duquel M. de Dénonville avoit eu avec raiſon tant d'inquiétude, parce qu'il étoit demeuré entre les mains des Onnontagués, il dut ſon ſalut & ſa liberté à la grande eſtime, & au ſincére attachement, que l'on avoit pour lui dans ce Canton. A la premiere nouvelle, qu'on y reçut de ce qui venoit de ſe paſſer à Catarocouy, les Anciens le firent appeller, & après lui avoir

exposé le fait avec toute l'énergie, dont on est capable dans le premier mouvement d'une indignation, qu'on croit juste, lorsqu'il s'attendoit à éprouver les plus funestes effets de la fureur, qu'il voyoit peinte sur tous les visages, un des Anciens lui parla en ces termes, que nous avons appris de lui-même. 1687.

» On ne sçauroit disconvenir que toutes sortes de raisons « ne nous autorisent à te traiter en Ennemi ; mais nous ne pou- « vons nous y résoudre. Nous te connoissons trop, pour n'être « pas persuadés que ton cœur n'a point eu de part à la trahi- « son, que tu nous as faite ; & nous ne sommes pas assez in- « justes pour te punir d'un crime, dont nous te croyons in- « nocent, que tu détestes sans doute autant que nous, & dont « nous sommes convaincus que tu es au désespoir d'avoir été « l'instrument. Il n'est pourtant pas à propos que tu restes ici ; « tout le monde ne t'y rendroit peut-être pas la justice, que « nous te rendons, & quand une fois notre Jeunesse aura chan- « té la guerre, elle ne verra plus en toi qu'un Perfide, qui a « livré nos Chefs à un rude & indigne esclavage, & elle n'é- « coutera plus que sa fureur, à laquelle nous ne serions plus les « Maîtres de te soustraire. Ils firent plus, ils l'obligerent à partir « sur le champ, & lui donnerent des Guides, qui le conduisirent par des routes détournées, & ne le quitterent point, que quand il fut hors de tout danger. On n'a point douté que Garakonthié n'ait été le principal Auteur d'un procédé si noble ; ce Sauvage étoit attaché de cœur au P. de Lamberville, & la tendresse, que ce Missionnaire conserva toujours pour lui, a donné tout lieu de croire qu'il le regardoit comme son Libérateur.

Plan de la Campagne contre les Tsonnonthouans.

Tout étoit prêt pour commencer la guerre, lorsque M. de Dénonville se déclara de la maniere, que nous venons de voir. Ses mesures étoient assez bien prises, & il faut convenir que, si le succès de son Expédition ne répondit pas tout-à-fait à ses esperances, il y eut plus de malheur, que de sa faute. Rien n'étoit mieux imaginé que le plan de cette Campagne. Le Chevalier de Tonti, de retour d'un voyage, qu'il avoit fait à l'embouchure du Micissipi, pour y apprendre des nouvelles de M. de la Sale, s'étant trouvé à Montreal au mois de Juillet de l'année précédente, avoit eu ordre de repartir sur le champ pour se rendre chez les Illinois, d'y publier la guerre, d'y assembler le plus qu'il seroit possible de ces Sauvages, de les conduire au mois de Juin de cette année dans

1687. le voiſinage des Tſonnonthouans, du côté des Andaſtes & de l'Ohio ; d'envoyer enſuite des petits Partis pour donner l'allarme aux Ennemis, & de couper à leurs Femmes & à leurs Enfans la retraite, qu'on jugeoit ne ſe pouvoir faire avec ſûreté pour eux, que par cet endroit.

Les Sauvages des environs de la Baye étoient fort irrités contre les Iroquois, qui leur avoient enlevé depuis peu un grand nombre de leurs Femmes. Le Marquis de Dénonville n'avoit pas manqué de profiter d'une ſi heureuſe conjoncture, pour les engager à groſſir ſon Armée. Il ne jugea pourtant pas à propos de leur communiquer tout ſon projet ; mais il les fit prier de ſe joindre à M. du Luth, qu'il avoit chargé de ſe rétrancher à la tête du Détroit du côté du Lac Huron ; Poſte important pour la réunion & la ſûreté des différens Partis, qui devoient venir de tous les Quartiers du Canada au rendez-vous général de l'Armée.

Boiſguillot & Nicolas Perrot, qui étoient en Traite vers le Miciſſipi, furent avertis de ſe trouver à Michillimakinac au tems, qu'on leur marqua, avec tous les François, qui étoient avec eux, ou dans leur voiſinage, à la reſerve de ceux, qu'il ſeroit néceſſaire de laiſſer à la garde de leurs effets ; & de déclarer aux Sioux que, ſi pendant leur abſence ils donnoient la moindre inquiétude à nos Alliés, on ſçauroit bien les en faire repentir.

Enfin M. de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, & qui par ſa ſageſſe, ſa vigilance, ſa fermeté & ſa douceur avoit gagné l'eſtime & l'affection de tous les Sauvages, établis dans ce Poſte, eut ordre de raſſembler tous ces divers Corps de Troupes, & de les mener à Niagara, d'y bien reconnoître le Pays, d'y harceler l'Ennemi, en attendant l'Armée, s'il arrivoit avant elle ; mais de diſtinguer les Onnontagués, & de ſe contenter de les faire Priſonniers, tant parce qu'ils s'étoient mieux comportés que les autres Iroquois, que pour faire des échanges avec les deux PP. de Lamberville, ſuppoſé que ces deux Miſſionnaires n'euſſent pas eu le tems de ſe retirer de ce Canton avant la déclaration de la guerre.

Tout cela fut heureuſement exécuté, ſi ce n'eſt que le Chevalier de Tonti ne put pas amener que quatre-vint Illinois de ſix à ſept cent, ſur leſquels il avoit compté ; parce qu'ils eurent avis que les Tſonnonthouans étoient en campagne pour venir

venir fondre sur leurs Villages. L'avis étoit vrai ; mais ce Parti ayant été informé par un Envoyé du Gouverneur de la Nouvelle York que les François étoient sur le point d'entrer en armes dans leur Canton, fut contraint de retourner sur ses pas. Cependant Tonti se voyant trop peu accompagné pour exécuter tout ce que M. de Dénonville lui avoit prescrit, n'eut point d'autre parti à prendre, que d'aller joindre M. du Luth à l'entrée du Détroit. 1687.

Les Missionnaires empêchent les Hurons & les Outaouais de se joindre aux Iroquois.

Ce n'étoit pas non plus sans de grandes peines, qu'on avoit pu résoudre la plûpart des autres Sauvages à prendre les armes pour cette Expédition. Les Hurons & les Outaouais avoient même été sur le point de faire alliance avec les Iroquois, & quoique MM. de la Durantaye & du Luth, qui étoient à la tête d'un assez grand nombre de François les tinssent en respect, si les Missionnaires n'eussent trouvé le secret de gagner les deux principaux Chefs de ces Nations ; on ne douta point alors qu'elles ne se fussent jointes aux Tsonnonthouans, ou qu'elles ne fussent demeurées dans l'inaction : le Gouverneur Général manda au Ministre que ces Peres avoient en cette occasion détourné le plus grand malheur, qui pût arriver à la Colonie. Il y contribua beaucoup lui-même ; car les deux Chefs, dont je viens de parler, étant venus le trouver, à la persuasion des Missionnaires, il sçut par ses bonnes manieres les engager dans ses intérêts.

Ceux-ci s'endorment sur nos préparatifs.

Tous ces arrangemens étoient pris, & en partie exécutés avant la déclaration de la guerre, sans que les Iroquois fussent instruits de ce qui se tramoit contre eux. Les premiers avis, qu'ils en reçurent par le Colonel Dongan, ne produisirent même d'autre effet, que de les rendre un peu plus attentifs à nos démarches ; encore se tranquillisérent-ils bientôt. Le départ du P. de Lamberville le jeune, qui avoit été colloré d'un prétexte plausible, ne leur avoit point décillé les yeux, & la présence de l'ainé, qui paroissoit fort tranquille, & qui ne se doutoit effectivement de rien, les rassûroit absolument.

Le Colonel Dongan les reveille de cet assoupissement.

Le Gouverneur de la Nouvelle York ne cessoit cependant de mettre tout en usage pour les reveiller de cet assoupissement, & voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, il tourna toutes ses vûës du côté de M. de Dénonville, qu'il se flata de pouvoir amuser ; mais il n'y réussit point. Enfin ayant sçu que tous les François & les Sauvages étoient sur le point de se

1687. mettre en marche, il en fit avertir les Iroquois, qui commencerent à entrer en défiance ; ce qui ne les empêcha pourtant point d'envoyer leurs Chefs à Catarocouy, où ils ſe flattoient d'intimider le Général, ou de l'engager dans quelque négociation, qui leur donnât le tems de le prévenir.

L'Armée Françoiſe ſe met en marche.

Mais l'Armée Françoiſe étoit déja campée dans la petite Iſle de Sainte Helene, qui eſt vis-à-vis de Montreal, & le ſeptiéme de Juin, M. de CHAMPIGNI NOROI, qui l'année précédente avoit ſuccédé à M. de Meules dans l'Intendance de la Nouvelle France, s'y rendit avec le Chevalier de VAUDREUIL, lequel étoit arrivé depuis peu dans la Colonie avec la qualité de Commandant des Troupes. Tout étoit prêt, & l'onziéme, l'Armée ſe mit en marche ſur deux-cent Bateaux, & autant de Canots Sauvages. Elle étoit compoſée de huit-cent trente-deux Hommes des Troupes du Roy, d'environ mille Canadiens & de trois-cent Sauvages.

La parfaite intelligence, qui regnoit entre le Gouverneur Général & le nouvel Intendant, & qui étoit fondée ſur la vertu la plus vraye, & un zéle égal dans tous les deux pour le ſervice du Roy, avoit répandu ce même concert dans tous les Corps, dont cette petite Armée étoit formée, & y faiſoit regner l'abondance. M. de Champigny l'accompagna pendant trois jours, au bout deſquels il prit le devant avec un Détachement de trente Hommes, dans le deſſein de prévenir ſi bien tout ce qui pouvoit arrêter les Troupes à Catarocouy, qu'elles ne fuſſent pas obligées d'y ſéjourner lontems ; mais la vigilance & l'activité de M. d'Orvilliers y avoient pourvû, & l'Intendant ne trouva preſque rien à faire.

Lettre du Colonel Dongan à M. de Dénonville.

M. de Dénonville le ſuivit de près, & ce Général, en arrivant à Catarocouy, reçut une Lettre du Colonel Dongan, écrite à peu près ſur le même ton, que ce Gouverneur avoit accoûtumé de prendre, lorſqu'il s'agiſſoit des Iroquois ; c'eſt-à-dire, qu'il faiſoit de grandes plaintes de ce que les François faiſoient la guerre aux Sujets du Roy d'Angleterre ; il ajoûtoit que M. de la Barre n'avoit pas cru devoir s'engager dans une pareille Expédition, ſans lui en avoir auparavant donné avis.

Réponſe du Général.

M. de Dénonville lui fit réponſe qu'ils étoient bien loin de compte, s'il regardoit les Iroquois comme des Sujets de Sa Majeſté Britannique ; & quant à la démarche de M. de la Barre, dont il prétendoit s'apuyer, il lui déclara que ce ne

1687.

ſeroit pas pour lui un exemple à ſuivre. Il parloit avec d'autant plus de fermeté, qu'il venoit d'apprendre par le Sieur de la Forêt une nouvelle, qui lui démaſquoit parfaitement le Gouverneur de la Nouvelle York. Voici dequoi il s'agiſſoit.

Des Anglois ſont défaits dans le Lac Huron.

M. de la Durantaye avoit rencontré ſur le Lac Huron ſoixante Anglois, partagés en deux Troupes, eſcortés par des Tſonnonthouans, conduits par un Déſerteur François, & qui portoient des marchandiſes pour traiter à Michillimakinac. Cela étoit formellement contre les conventions faites entre les deux Couronnes; & le Colonel Dongan ne l'ignoroit pas. Auſſi la Durantaye ne balança-t'il point à attaquer ce Convoi. Tous ceux, qui le conduiſoient, furent pris, & leurs marchandiſes diſtribuées aux Sauvages. Il n'y a point de doute que, ſi ces Traiteurs fuſſent arrivés à Michillimakinac, tandis que le Commandant étoit abſent, ils n'euſſent de nouveau engagé les Sauvages à prendre les intérêts des Iroquois, ou du moins à demeurer neutres. On eut même lieu de croire que c'étoit là leur principal deſſein.

Fort des Sables.

M. de la Durantaye, après avoir ſi heureuſement rompu leurs meſures, alla joindre MM. du Luth & de Tonti à l'entrée du Détroit, & ſe rendit avec eux à Niagara. Ils y étoient à peine arrivés, que le Sieur de la Forêt leur apporta un ordre du Gouverneur Général de ſe trouver le dix à la Riviere des Sables en-deçà de la Baye des Tſonnonthouans du côté de Catarocouy. M. de Dénonville s'y rendit lui-même avec toute l'Armée, & par un hazard, dont les Sauvages ne manquerent point de tirer un heureux préſage, ils y entrerent tous en même tems. On travailla auſſitôt à faire ſur le bord du Lac, un peu au-deſſus de la Riviere, un Retranchement de Paliſſades, pour y mettre les Magaſins; il fut achevé en deux jours, & M. d'Orvilliers y fut laiſſé avec quatre-cent Hommes pour le garder, & pour aſſûrer les derrieres de l'Armée.

Le Général, avant que de partir de là, y fit paſſer par les armes le François, qui avoit ſervi de Guide aux Anglois pour aller à Michillimakinac, & qui avoit été pris en combattant contre le ſervice de ſon Prince. Sur quoi le Baron de la Hontan s'écrie à l'injuſtice, parce que, dit-il, nous avions alors la paix avec l'Angleterre, & que les Anglois ſe prétendoient les Maîtres des Lacs. Comme ſi cette prétention chimérique, & dont je ne ſçache Perſonne, qui ait jamais

1687. parlé, que cet Auteur, rendoit innocent un Transfuge, qui servoit des Etrangers au préjudice de son Souverain.

Combat contre les Tsonnonthouans.

Du Fort des Sables l'Armée prit son chemin par les Terres, & le treize, après avoir passé deux défilés très-dangereux, elle arriva à un troisiéme, où elle fut vigoureusement attaquée par huit-cent Iroquois. Deux-cent de ces Barbares, après avoir fait leur décharge, se détacherent pour prendre en queuë notre Armée, tandis que le reste continuoit à charger la tête. On n'étoit qu'à une portée de fusil du premier Village des Tsonnonthouans, d'où l'on craignit qu'il ne sortît de nouvelles Troupes; & cette crainte, jointe à la surprise dans un lieu désavantageux, causa d'abord quelque désordre. Plusieurs Sauvages, plus accoûtumés que les François à combattre dans le Bois, firent ferme, & donnerent à l'Armée le loisir de se reconnoître. Alors l'Ennemi fut repoussé de toutes parts, & voyant la partie trop inégale, se débanda pour fuir plus aisément.

Nous eûmes dans cette action cinq ou six Hommes tués, & environ vint blessés, parmi lesquels fut le P. ANJELRAN, Jesuite, qui se trouva engagé parmi les Sauvages, lorsque l'Ennemi fit sa premiere charge. M. de Dénonville dans une de ses Lettres à M. de Seignelay, dit que la Nouvelle France avoit de grandes obligations à ce Missionnaire, qu'il avoit plus contribué que Personne à retenir les Outaouais & les Hurons dans notre alliance, & que sans lui il y auroit lontems que Michillimakinac seroit au pouvoir des Anglois, ou des Iroquois. La perte des Ennemis fut de quarante-cinq Hommes, tués sur la place, & ils eurent soixante blessés. Les corps des premiers furent d'abord mis en piéces, & mangés par les Outaouais, qui firent beaucoup mieux la guerre aux Morts, dit M. de Dénonville dans sa Lettre à M. de Seignelay, qu'ils ne l'avoient faite aux Vivans.

Il n'en fut pas de même des Hurons, qui étoient venus avec eux, ils firent très-bien leur devoir, & ceux de Lorette, les Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, encore mieux. Le seul Homme de marque, qu'on perdit dans cette occasion, fut un Capitaine Agnier (*a*) du Sault S. Louis, nommé *la Cendre chaude :* il avoit été un des Bourreaux du Pere de Brebeuf, & il attribuoit sa conversion aux Prieres du Saint Martyr. Il avoit si bien réparé son crime, que peu

(*a*) M. de la Potherie dit qu'il étoit Onneyouth ; mais il s'est trompé.

de Miſſionnaires ont gagné à Dieu autant d'Infidéles, que lui. Les Canadiens ſe battirent avec leur bravoure ordinaire ; mais les Soldats ſe firent peu d'honneur dans toute cette campagne. On s'y étoit aſſez attendu : *Que peut-on faire avec de tels Gens ?* diſoit M. de Dénonville, dans une autre Lettre au Miniſtre. 1687.

Le quatorziéme, l'Armée alla camper dans un des quatre grands Villages, qui compoſoient le Canton des Tſonnonthouans, & qui étoit éloigné de ſept ou huit lieuës du Fort des Sables. Elle n'y trouva Perſonne, & il fut brûlé ; elle pénétra enſuite plus avant dans le Pays, & pendant dix jours, qu'elle mit à le parcourir, elle ne rencontra pas une ame. Le plus grand nombre s'étoit refugié chez les Goyogouins, & l'on a ſçu depuis que pluſieurs avoient paſſé dans la Nouvelle York ; que le Colonel Dongan avoit fourni des munitions de guerre à ceux, qui avoient attaqué les François, & que le Roy d'Angleterre ayant envoyé à Manhatte un Intendant pour y faire exécuter le Traité de Neutralité, le Gouverneur l'avoit fait rembarquer ſur le champ, & renvoyé en Europe. Suites de ce combat.

Pour revenir à notre Armée, les dix jours, qu'elle reſta dans le Pays Ennemi, furent employés à le ravager, & ſurtout à brûler quatre-cent mille minots de bled. On y tua auſſi un nombre prodigieux de Cochons, qui cauſerent bien de maladies ; ce qui joint à la fatigue de deux jours de marche dans des chemins affreux, & à la crainte, où étoit le Général, de ſe voir abandonné des Sauvages, qui l'en menaçoient ſans ceſſe, l'obligea de borner là ſes Exploits. Ainſi, après avoir de nouveau pris poſſeſſion du Pays, qu'il venoit de conquerir, il ſe raprocha de la Riviere de Niagara.

Il eſt certain que M. de Dénonville fit tout ce qui étoit poſſible dans les circonſtances, où il ſe trouvoit, pour mettre une bonne fois toute la Nation hors d'état de remuer jamais, qu'il ne s'épargna en rien, qu'il fatigua comme le ſimple Soldat, & qu'il fit paroître beaucoup d'intrépidité dans l'action, dont je viens de parler : que les Tſonnonthouans furent véritablement humiliés, & tous les Iroquois détrompés de l'opinion, où ils étoient, qu'avec la protection des Anglois ils n'avoient rien à craindre des armes Françoiſes ; qu'ils comprirent que, ſi les coups, qu'on leur avoit portés, ne les abbatirent pas entiérement, & leur firent même aſſez peu de

1687. mal, ils en étoient redevables à des accidens, qu'on n'avoit pas dû prévoir, & qu'ils ne devoient pas s'expoſer légerement aux mêmes riſques, qu'ils venoient de courir ; mais après tout la Colonie n'en a retiré aucune utilité.

Fort bâti à Niagara, & peu de tems après abandonné.

Le Gouverneur Général avoit toujours extrêmement à cœur de conſtruire un Fort à Niagara, & l'occaſion d'exécuter ce deſſein étoit trop belle, pour la manquer. Le Fort fut bâti, & le Chevalier de Troye y fut laiſſé avec cent Hommes pour le garder. Nos Alliés en témoignerent beaucoup de joye, & la ſuite fera voir que l'on n'auroit dû rien négliger pour conſerver ce Poſte, malgré les difficultés, qui s'y rencontrerent ; mais la maladie s'étant miſe bientôt après dans la Garniſon, qui y périt toute entiere, on attribua ce malheur à l'air du Païs. Il y a cependant bien de l'apparence qu'il fut uniquement cauſé par les vivres, qui étoient gâtés ; quoiqu'il en ſoit, cette importante Place fut peu de tems après abandonnée & ruinée, au grand regret de M. de Dénonville (*a*).

Nouvelles intrigues du Colonel Dongan.

Cependant le Gouverneur de la Nouvelle York ſuivoit toujours ſon plan, qui conſiſtoit à tâcher de nous débaucher nos Alliés, de s'attirer tout le commerce du Canada, & de nous rendre les Iroquois irréconciliables. Il fit déclarer aux Cantons qu'il ne vouloit plus qu'ils allaſſent à Catarocouy, ni qu'ils euſſent d'autres Miſſionnaires, que de ſon choix : il les engagea même à renvoyer aux Hurons & aux Outaouais de Michillimakinac tous les Priſonniers, qu'ils avoient faits ſur eux : il fit dire de nouveau aux Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, que s'ils vouloient ſe rapprocher de lui, il leur donneroit des Jeſuites Anglois pour Miſſionnaires, & un Terrein beaucoup plus avantageux, que celui, qu'ils occupoient. Enfin il manda au Marquis de Dénonville que, s'il continuoit à moleſter les Iroquois, il ne pourroit ſe diſpenſer de les ſecourir à force ouverte.

Un Iroquois du Sault S. Louis travaille utilement pour la Religion & pour la Colonie.

Le Général ſe mocqua de ſes Menaces, & ne voyant plus aucune apparence de réduire les Iroquois par la force des armes, il mit toute ſon application à les diviſer. Il n'avoit encore pu pénétrer en quelle diſpoſition étoit le Canton d'Agnier : un des Chefs du Sault S. Louis, qui étoit de ce Canton, & qu'on appelloit dans la Colonie *le Grand Agnier*, s'offrit d'y aller lui ſixiéme, & promit d'en raporter des nou-

(*a*) On y a depuis quelques années conſtruit un nouveau Fort, pluſieurs Habitans s'y ſont établis, & perſonne ne s'y plaint de l'intempérie de l'air.

velles certaines. Son offre fut acceptée, & comme il traverſoit le Lac Champlain, il rencontra un Parti de ſoixante Agniers, que le Colonel Dongan avoit envoyé pour faire des Priſonniers. Il les aborda ſans crainte, leur déclara qu'Onnonthio ne vouloit point leur faire la guerre, & leur parla avec tant de force, qu'il leur perſuada de s'en retourner chez eux. Il leur prêcha même Jesus-Christ d'une maniere, qui les toucha beaucoup, & il en amena quatre au Sault Saint Louis. 1687.

Il envoya enſuite ſon Neveu avec un autre Sauvage aux Cantons d'Onneyouth & d'Onnontagué pour leur donner les mêmes aſſûrances, qu'il venoit de donner à ſes Compatriotes; & le grand crédit, que ſon mérite & ſa vertu lui avoient acquis, ſoûtenu des bons ſervices de Garakonthié, qui arrêtoit toutes les réſolutions violentes dans ſon Canton, furent pour quelque tems une puiſſante digue, que tous les efforts du Gouverneur de la Nouvelle York ne purent forcer: à quoi ſervit auſſi beaucoup la crainte d'un traitement pareil à celui, que le Canton de Tſonnonthouan venoit d'éprouver.

Belle action de deux François dans la Baye d'Hudſon.

Les affaires étoient toujours ſur le même pied dans la Baye d'Hudſon; mais il s'y étoit paſſé l'automne précédente une action trop ſinguliere, pour ne pas trouver place dans cette Hiſtoire: je l'ai tirée d'une Lettre du Marquis de Dénonville, qui en avoit reçu la nouvelle à ſon retour de Niagara.

M. d'Iberville, qui commandoit toujours dans les Forts du fond de la Baye, ayant eu avis qu'un Navire d'Angleterre étoit dans les glaces près de *Charleſton*, petit Fort bâti depuis peu par les Anglois à ſix lieuës de Sainte Anne, envoya quatre Hommes pour le reconnoître. Un des quatre tomba malade ſur la route, & fut contraint de retourner ſur ſes pas; les trois autres ne furent pas apparemment aſſez ſur leurs gardes; ils ſe laiſſerent ſurprendre par l'Equipage du Navire. Lorſqu'ils s'y attendoient le moins, on fit ſur eux une décharge de Fuſils, qui ne bleſſa pourtant Perſonne: ils voulurent fuir, on les pourſuivit; un d'eux ſe ſauva: les deux autres furent pris & liés; on les embarqua ſur le Navire, & on les enferma dans le fond de calle.

Le tems propre à la navigation étant venu, & le Patron du Navire s'étant noyé en courant ſur des glaces, dont une ſe caſſa ſous ſes pieds; l'Equipage, qui étoit reduit à ſix Hommes, ſe trouva trop foible pour manœuvrer, délia un de ſes

1687. Prisonniers, & choisit celui des deux, qui leur parut moins résolu; mais il se trompa. Un jour que quatre Anglois étoient occupés sur les vergues à quelque manœuvre, le François ne voyant auprès de lui que deux Matelots, prit une hache, sans qu'ils s'en aperçussent, & leur cassa la tête; il courut aussitôt délier son Camarade, & tous deux s'étant armés de toutes piéces, obligerent les Anglois à descendre, & les enfermerent. Ils prirent ensuite la route de Sainte Anne; & ils n'avoient pas encore fait beaucoup de chemin, lorsqu'ils rencontrerent M. d'Iberville, lequel ayant appris leur détention, venoit pour les reprendre, ou les venger. Le Bâtiment, qu'ils conduisoient, étoit assez richement chargé, & bien pourvû de marchandises, qui vinrent fort à propos pour ravitailler le Fort de Sainte Anne, & pour remplir ses Magasins.

Entrepriſe des Anglois ſur l'Acadie.

Il s'en falloit bien qu'on eût d'aussi bonnes nouvelles à mander en Cour de l'Acadie & des environs. On continuoit à laisser ces Provinces Méridionnales du Canada sans aucun secours, & les Anglois manquoient rarement les occasions de profiter de cette négligence pour envahir les Postes, qui n'étoient pas en état de leur résister. Des Hollandois ayant paru sur ces Côtes quelques années auparavant, y avoient démoli le Fort de Pentagoët: le Baron de S. CASTIN, ancien Capitaine dans le Regiment de Carignan, étoit venu s'y loger, après l'avoir un peu reparé; mais quelque tems après le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre l'envoya sommer d'en sortir, prétendant que tout le Pays jusqu'à l'Isle de Sainte Croix, étoit de son Gouvernement.

Il se mocqua de la sommation; mais il comprit bien que, s'il n'étoit secouru, il succomberoit à la fin; & c'est ce qui paroît par une Lettre, datée du neuviéme de Juillet de cette année, qu'il écrivit à M. de Dénonville, pour se plaindre de la prétention des Anglois. Il ajoûtoit que le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre paroissoit avoir des intelligences dans le Pays. Au reste l'abandon, où on laissoit ces belles Provinces, étoit d'autant plus surprenant, que les années précédentes la Cour sembloit avoir fort à cœur d'en tirer tous les avantages, qu'elles pouvoient procurer à la France.

Avis de M. de Meules ſur ce qu'il convenoit de faire pour ce Pays.

J'ai dit que M. de Meules en avoit fait la visite sur la fin de l'année 1685. à son retour à Quebec, il avoit mandé au Ministre que le plus utile Etablissement, que Sa Majesté pût faire en Amerique,

Amérique, étoit celui de l'Acadie. Il écrivit en même tems au Roy que la Nouvelle France ne pouvoit se soûtenir par ses seules forces en l'état, où elle étoit, & que le commerce des Pelleteries ne suffisoit pas pour la faire subsister : que c'étoit bien dommage, les Colons y étant propres à tout : qu'à la vérité, si nous avions toutes les Pelleteries du Canada, ce seroit un objet considérable ; mais qu'il n'y falloit pas compter, tant qu'il y auroit des Iroquois dans le Pays, & des Anglois dans leur voisinage. 1687.

Qu'il n'en étoit pas de même de l'Acadie, que rien n'empêchoit qu'on n'y établît des Pêches ; mais que pour le pouvoir faire avec sûreté, il étoit nécessaire de peupler & de fortifier le Port Royal, & de bâtir un bon Fort à Pentagoët, pour servir de barriere à l'Acadie contre les Anglois : que, si avec cela on pouvoit faire quelque dépense au Port de la Héve, dans l'Isle de Cap Breton, dans l'Isle Percée, & fortifier Plaisance en Terre-Neuve, où le Sieur Parat, qui y commandoit, étoit trop foible pour se défendre, s'il étoit attaqué, la France seroit seule Maîtresse de la Moruë ; mais qu'il étoit à propos que Sa Majesté fît toutes les avances, & ne mît pas sitôt la Pêche en parti : qu'en laissant faire quelque profit à ceux, qui l'entreprendroient, elle seroit bientôt dédommagée de ses frais. Il ajoûtoit qu'ayant fait le dénombrement de tout ce qui dépendoit du Gouvernement de l'Acadie, il n'y avoit pas trouvé neuf-cent Personnes.

Sur la fin de l'Eté il y eut une grande mortalité en Canada, & ce fut principalement ce qui empêcha M. de Dénonville d'exécuter le projet, qu'il avoit formé, d'une seconde Expédition contre les Tsonnonthouans ; outre qu'il pouvoit moins que jamais compter sur les Sauvages des Quartiers Occidentaux, particulierement sur les Hurons de Michillimakinac ; car il avoit découvert que ces derniers entretenoient de secretes correspondances avec les Iroquois, avant même la campagne précédente, quoiqu'ils y eussent fort bien fait leur devoir. D'ailleurs les Anglois nous faisoient une guerre ouverte du côté de l'Acadie, & on ne pouvoit douter qu'ils ne fussent toujours disposés à secourir nos Ennemis, quand nous voudrions les attaquer.

Ce qui empêche M. de Dénonville de marcher une seconde fois contre les Tsonnonthouans.

Le plus grand embarras du Général venoit des ordres, qu'il recevoit de la Cour, de ne leur donner aucun sujet de plainte ; mais ces ordres supposoient sans doute que les An-

Réflexions sur la conduite de ce Général.

1687. glois de leur côté en uſeroient de même à notre égard, ce qui n'étoit pas. Il eſt certain qu'une conduite plus ferme & plus haute avec des Voiſins de ce caractére, & qui ne gardoient aucun des articles du Traité de Neutralité, n'auroit point été déſaprouvée. Ce n'eſt point déſobéir au Souverain, que d'interpréter ſes volontés, & de faire ce qu'il feroit lui-même, s'il étoit inſtruit de l'état préſent des choſes. Cela eſt ſurtout vrai dans une Colonie éloignée, où un Gouverneur Général peut ſuppoſer que ſon Maître n'exige pas de lui une déférence aveugle, & où il doit ſçavoir que c'eſt à lui à concilier l'intérêt de l'Etat, & la gloire du Prince avec les inſtructions, qu'il reçoit. Louis XIV. s'en eſt expliqué plus d'une fois, même par raport aux Commandans des Poſtes éloignés; & c'eſt à quoi M. de Dénonville ne fit pas aſſez de réfléxion.

D'ailleurs il ne s'étoit pas aſſez mis par lui-même au fait des affaires du Pays, ou plûtôt parmi ceux, qu'il conſultoit pour s'en inſtruire; tous ne méritoient pas la confiance, qu'il avoit en eux. Pluſieurs mêmes en abuſerent, pour lui faire ſuivre leurs idées particulieres, ou pour aller à leurs fins. Sous un Chef déclaré pour la vertu, & qui ne ſe défie pas aſſez de ceux, qui l'environnent, il n'en coûte à l'intérêt, à l'ambition, & aux autres paſſions, que de prendre un maſque; la choſe du monde la plus facile à quiconque ne ſuit pas pour guides la conſcience & l'honneur.

Son éloge. Jamais ceci ne fut plus ſenſible, que ſous le Gouvernement du Marquis de Dénonville. Ce Général avoit au ſouverain dégré tout ce qui peut faire le parfait honnête Homme aux yeux de Dieu, & aux yeux des Hommes: il ne lui manquoit rien de ce qui eſt néceſſaire pour former l'eſprit & le cœur d'un jeune Prince, deſtiné à gouverner un grand Royaume; & l'on ſçait combien ſes exemples ont fait reſpecter la vertu & la Religion à la Cour. Il avoit d'ailleurs une bravoure éprouvée: il entendoit fort bien la guerre: il n'avoit en vûë que l'utilité de la Colonie & l'avancement de la Religion, & il embraſſoit avec zéle tout ce qu'on lui propoſoit pour rendre l'une & l'autre floriſſante. Perſonne n'a donné à la Cour des avis plus juſtes & plus ſenſés ſur ce qu'il y avoit à faire en Canada, & l'on n'a guére vû, que de ſon tems, les trois Têtes, qui y partageoient l'autorité, ſe gouverner avec cette bonne intelligence, ſi néceſſaire pour le bonheur des Peuples, & pour le bien du ſervice.

Mais il manqua quelquefois d'activité & de vigueur ; il ne s'appliqua point à bien connoître ceux, qui l'approchoient, & ne soûtint pas toujours ce qu'il avoit commencé. Témoin le Fort de Niagara. Il falloit, avant que de faire cet Etablissement, être bien résolu à le maintenir, sans se rebuter des difficultés, & ne pas s'exposer au mépris de toutes les Nations, en l'abandonnant. De plus la mortalité, qui y survint, qui fit perdre à la Colonie un Officier d'un grand mérite (*a*), & toute une Garnison de cent Hommes, & qui ne fit guéres moins de ravages à Catarocouy, ne vint pas seulement, comme le crut M. de Dénonville, de ce qu'on y fut toujours harcélé, & en quelque sorte bloqué par les Ennemis ; de maniere, qu'on n'avoit pas même la liberté de se procurer le moindre rafraîchissement par le moyen de la chasse & de la pêche ; mais de ce que la plûpart des vivres, qu'on y laissa, se trouverent gâtés, & causerent le scorbut ; & de ce qu'on n'avoit pas eu l'attention d'y envoyer des remédes : fautes, qui n'auroient pas été faites, ou qui ne seroient pas demeurées impunies sous un Gouvernement plus ferme. 1687. Fautes, qu'il fit.

On a publié que M. de Dénonville avoit une si grande horreur des Sauvages, qu'il ne pouvoit presque en soûtenir la vûë, sans être en quelque façon hors de lui-même ; mais rien n'est plus injuste que le reproche, qu'on lui a fait à ce sujet ; car si la chose étoit vraye, ce défaut purement naturel ne pourroit tourner qu'à sa gloire, puisqu'il ne l'empêcha jamais de traiter avec ces Barbares, soit en public, soit en particulier, quand il en fut besoin ; ce qu'il n'auroit pu faire, sans prendre infiniment sur lui, en quoi consiste le véritable courage.

Pour revenir aux Iroquois, tandis qu'on se reposoit un peu trop sur la crainte, où ils avoient paru être d'une nouvelle irruption dans leur Pays, & peut-être aussi sur de nouveaux ordres, qui étoient venus au Colonel Dongan, de travailler à la paix entre les Cantons & nous, avec de très-expresses défenses de leur fournir des armes, ni aucune sorte de munitions ; le troisiéme de Novembre le Fort de Chambly fut tout-à-coup assiegé par un gros Parti d'Agniers & de Mahingans ; & l'on apprit depuis que cette entreprise étoit l'ouvrage du Gouverneur de la Nouvelle York. Diverses hostilités des Iroquois.

Il est vrai que la résistance, qu'ils y trouverent, les obligea

(*a*) Le Chevalier de Troye.

1687. de décamper dès le lendemain ; mais ce ne fut qu'après avoir brûlé quelques Habitations écartées, & fait plusieurs Prisonniers. Le mauvais succès de cette Expédition, & l'avis, que reçut le Colonel Dongan qu'on étoit informé de la part, qu'il y avoit eue, lui fit craindre une répréſaille : l'allarme fut même si grande à Orange, que les Habitans de la Campagne y envoyerent tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & qu'un Corps de douze-cent Sauvages passa tout l'Hyver aux environs de cette Ville pour la couvrir.

A peu près dans le même tems que Chambly fut assiegé, quarante Onnontagués s'aprocherent de Catarocouy, & enleverent auprès de ce Fort trois Soldats, & la Demoiselle D'ALONNE. M. d'Orvilliers, à qui cette Demoiselle trouva moyen de faire sçavoir le malheur, qui lui étoit arrivé, envoya proposer aux Ennemis une conference dans le lieu même, où ils s'étoient arrêtés ; elle fut acceptée, & le P. de Lamberville, qui par bonheur se trouvoit alors à Catarocouy, voulut bien se charger d'aller négocier avec eux. Ce Missionnaire commença par leur demander pourquoi ils avoient fait cette hostilité, tandis que nous n'étions en guerre qu'avec les Tsonnonthouans ? Ils répondirent qu'Onontio ayant arrêté leurs Chefs, avoit rompu la paix.

» (a) Vos Chefs, repliqua le Pere, sont à Quebec ; on ne
» les a arrêtés, que parce que vous nous avez donné lieu de nous
» défier de vous. Et comment, reprirent les Iroquois, sont-ils
» traités à Quebec ? A cela près, répondit-il, qu'on leur a mis les
» fers aux pieds, de peur qu'ils ne s'évadassent, ils n'ont pas
» sujet de se plaindre du traitement, qu'on leur fait. En achevant ces mots, il leur présenta deux Colliers ; l'un, pour les engager à ne faire aucun mal à leurs Prisonniers, & l'autre, pour les exhorter à ne point entrer dans la quérelle des Tsonnonthouans, qui s'étoient attiré mal-à-propos l'indignation de leur Pere. Ils reçurent les Colliers, & on se sépara : les Prisonniers furent conduits à Onnontagué, où on les traita assez doucement ; mais les Colliers furent envoyés au Gouverneur de la Nouvelle York.

Propositions du Colonel Dongan à M. de Dénonville.

Si les Iroquois saisis à Catarocouy étoient encore à Quebec, lorsque le P. de Lamberville l'assûroit si positivement,

(a) Il y a bien de l'apparence que les Iroquois étoient déja embarqués, & partis pour France ; mais que l'on continuoit à dissimuler avec le P. de Lamberville. Quelques Mémoires disent que les Vaisseaux étoient encore en rade.

il eſt certain qu'ils n'y étoient plus, lorſque le Gouverneur Général apprit ce qui venoit de ſe paſſer. Environ un mois après un Envoyé du Colonel Dongan arriva à la Capitale avec une Lettre de ce Gouverneur, qui demandoit l'explication des deux Colliers préſentés par le Miſſionnaire aux Onnontagués; & le Général, qui n'étoit pas encore informé du fait, répondit de bouche, qu'il enverroit ſa réponſe, quand il ſçauroit de quoi il s'agiſſoit. 1688.

Celui-ci lui envoye le P. Vaillant.

Il fit en effet partir peu de tems après pour Manhatte le P. Vaillant DE GUESLIS, auquel il recommanda de voir à ſon retour les Agniers, dont ce Miſſionnaire étoit fort aimé: de ne faire aucune propoſition au Colonel Dongan, & de ſçavoir ſeulement ſi ce Gouverneur en avoit quelqu'une à lui faire. Le P. Vaillant ſe mit en chemin le dernier jour de l'année 1687. & dans le premier entretien, qu'il eut avec le Gouverneur Anglois, il n'en put rien tirer, ſinon qu'il n'avoit envoyé un Exprès au Marquis de Dénonville, que pour avoir l'explication de deux Colliers, que le P. de Lamberville avoit préſentés aux Onnontagués.

Le Gouverneur Anglois s'explique avec ce Pere.

Peu à peu néanmoins le Miſſionnaire l'engagea à s'expliquer davantage, & Dongan lui déclara enfin nettement que les François ne devoient point eſperer de paix avec les Iroquois, qu'à ces quatre conditions. 1°. Qu'on feroit revenir de France les Sauvages, qu'on y avoit envoyés pour ſervir ſur les Galeres. 2°. Qu'on obligeroit les Iroquois Chrétiens du Sault S. Louis & de la Montagne à retourner dans leurs Cantons. 3°. Qu'on raſeroit les Forts de Niagara & de Catarocouy. 4°. Qu'on reſtitueroit aux Tſonnonthouans tout ce qu'on avoit enlevé dans leurs Villages. Il congedia enſuite le Miſſionnaire, ſans lui permettre de voir les Agniers.

Avis, qu'il donne aux Iroquois.

Il manda auſſitôt à Orange les principaux Chefs des cinq Cantons, auſquels il dit que le Gouverneur Général des François l'avoit envoyé prier de ménager la paix entr'eux & lui: qu'il n'avoit pas jugé à propos de refuſer d'entrer en négociation, & qu'il lui avoit propoſé des conditions, dont ils auroient tout lieu d'être contens. Il leur expliqua ces conditions, puis il ajoûta: „ Je ſouhaite que vous mettiez bas « la hache; mais je ne veux point que vous l'enterriez: con- « tentez-vous de la cacher ſous l'herbe, afin que vous puiſſiez « aiſément la reprendre, quand il en ſera beſoin. Le Roy, mon « Maître, m'a défendu de vous fournir des armes & des muni- «

1688. „ tions, au cas que vous continuiez de faire la guerre aux
„ François ; mais que cette défenſe ne vous allarme point. Si
„ les François rejettent les conditions, que je leur ai propoſées,
„ vous ne manquerez de rien de ce qui ſera néceſſaire pour
„ vous faire juſtice. Je vous le fournirai plûtôt à mes dépens,
„ que de vous abandonner dans une ſi juſte cauſe. Ce que je
„ vous conſeille préſentement, eſt de vous tenir ſur vos gar-
„ des, de peur de quelque nouvelle trahiſon de la part de vos
„ Ennemis, & de faire ſecretement vos préparatifs pour fon-
„ dre ſur eux par le Lac Champlain, & par Catarocouy, quand
„ vous ſerez obligé de recommencer la guerre.

Ces Sauvages recommencent leurs hoſtilités.

Les Députés Iroquois comprirent tout ce que le Gouverneur vouloit leur faire entendre, & demeurerent aſſés tranquilles pendant le reſte de l'hyver. Dès que la navigation des Rivieres fut libre, M. de Dénonville envoya un grand Convoy à Catarocouy, avec ordre à celui, qui le commandoit de s'informer de l'Etat, où ſe trouvoit la Garniſon de Niagara, & d'y envoyer une Recruë, ſuppoſé qu'il en fût beſoin. Ce Convoi fit aſſez heureuſement le voyage ; mais comme ceux, qui l'avoient conduit, retournoient à Montreal, vint-cinq, ou trente Iroquois ſurprirent un des Canots, & couperent la tête à deux Hommes à la vûë du Commandant, lequel, au lieu d'aller au ſecours de ces Miſérables, fit briſer dix-ſept de ſes Canots, pour renforcer les équipages des autres, & s'enfuir plus vîte. M. de Dénonville conte la choſe autrement dans une de ſes Lettres, & apparemment comme l'Officier la lui avoit raportée ; il dit ſeulement que cinq Hommes de ce Convoi s'étant un peu écartés pour chaſſer, avoient été tués par les Iroquois.

Négociations avec les Onnontagués.

Il étoit évident que ces Barbares ne vouloient plus entendre parler de paix ; & le Gouverneur Général, qui ne ſe voyoit nullement en état de faire la guerre, ſe trouvoit fort embarraſſé. La ſeule reſſource, qui lui reſtât, étoit de gagner les Onnontagués, & de les détacher de la Ligue. Il en écrivit au P. de Lamberville, qui étoit toujours à Catarocouy, où on l'avoit amené ſur les glaces preſque moribond ; & dans le même tems, que la Lettre du Général fut renduë à ce Miſſionnaire, le P. Vaillant arriva à Catarocouy avec deux Sauvages, que le Colonel Dongan lui avoit donnés pour l'accompagner à ſon retour, & pour l'empêcher de paſſer dans le Canton d'Agnier.

Le P. de Lamberville gagna un de ces deux Sauvages, & l'engagea d'aller à Onnontagué pour donner avis à ce Canton, que le Gouverneur de la Nouvelle York n'avoit en vûë que ſes intérêts, en travaillant à les engager dans la guerre avec les François. Le Sauvage trouva tous les Cantons aſſemblés, & un Parti d'environ mille Hommes prêt à fondre ſur les Habitations Françoiſes. Il eut bien de la peine à les détromper des fauſſes impreſſions, que leur avoit données le Colonel Dongan, que les François machinoient contre eux quelque nouvelle trahiſon; il y réuſſit néanmoins en partie, & les engagea même à envoyer à M. de Dénonville des Députés pour traiter avec lui; mais cinq cent Guerriers voulurent accompagner ces Députés, ſous prétexte de leur faire eſcorte. 1688.

Lorſqu'ils furent arrivés près de Catarocouy, un des Députés, nommé Haaskouaun (*a*), ſe détacha avec ſix Hommes, entra dans le Fort, & demanda au Commandant un de ſes Officiers, pour aller avec lui à Montreal. M. d'Orvilliers lui donna le Sieur de la Perelle, ſon Lieutenant, lequel s'étant embarqué dans le Canot de ce Sauvage, fut aſſez ſurpris de ſe trouver au milieu de ſix-cent Hommes de guerre, bien armés, & d'en être reçu de maniere à lui faire craindre qu'il ne fût leur Priſonnier. Ils propoſent la paix avec hauteur.

Ils ne vouloient cependant que ſe divertir, en lui faiſant peur; ils le conduiſirent juſqu'au Lac de S. François, où il rencontra un nouveau Corps d'Iroquois, auſſi nombreux que le premier. Les uns & les autres s'arrêterent en cet endroit, & laiſſerent là Perelle continuer ſon chemin juſqu'à Montreal avec les ſeuls Députés. Ils y trouverent le Gouverneur Général, qui leur donna audience ſur le champ: Haaskouaun, qui portoit la parole, commença par expoſer en termes extrêmement emphatiques la ſituation avantageuſe, où ſe trouvoit ſa Nation, la foibleſſe des François, & la facilité, que les Cantons auroient à les exterminer, ou à les obliger de ſortir du Canada.

Pour moi, ajoûta-t'il, je les ai toujours aimés, & j'en « viens de donner une preuve, qui n'eſt point équivoque; car « ayant appris le deſſein, que nos Guerriers avoient formé de « venir brûler vos Forts, vos Maiſons, vos Granges, & vos « grains, afin qu'après vous avoir affamés, ils puſſent avoir «

(*a*) Les Relations Françoiſes le nomment *la Grand'Gueule.*

1688. „ bon marché de vous, j'ai ſi bien ſollicité en votre faveur ;
„ que j'ai obtenu la permiſſion d'avertir Ononthio, qu'il pou-
„ voit éviter ce malheur, en acceptant la paix aux conditions
„ propoſées par Corlar. Au reſte je ne puis vous donner que
„ quatre jours pour vous réſoudre, & ſi vous differez davan-
„ tage à prendre votre parti, je ne vous répons de rien. Ce Sau-
vage étoit Tſonnonthouan, & le même, qui avoit parlé avec tant d'inſolence à M. de la Barre au Camp de la famine.

Conſternation de la Colonie.

Un diſcours ſi fier, & douze-cent Iroquois au Lac de S. François, d'où ils pouvoient en moins de deux jours tomber ſur l'Iſle de Montreal, jetterent la conſternation dans tous les eſprits. Pour comble de diſgrace on venoit d'apprendre la mort du Chevalier de Troye & de toute ſa Gârniſon; & on ſçavoit que depuis la Riviere de Sorel juſqu'à la Prairie de la Magdeleine, les Habitans ne pouvoient ſortir de chez eux, ſans courir riſque de tomber dans quelque Parti Ennemi. Ce qui embarraſſa le plus le Marquis de Dénonville, c'eſt qu'il craignoit, en repouſſant ces Partis par la force ouverte, de rompre les négociations commencées avec les Onnontagués, auſquels il avoit déja renvoyé pluſieurs Priſonniers; il avoit même chargé l'un d'eux des conditions, auſquelles il vouloit traiter avec ce Canton.

Les Iroquois bloquent Catarocouy, & ſe retirent après avoir fait beaucoup de dégat.

Ces Priſonniers en arrivant à Catarocouy trouverent le Fort inveſti par huit-cent Iroquois, qui avoient déja brûlé tous les foins avec des flêches allumées, & tué tous les beſtiaux. Le Lac Ontario étoit auſſi tout couvert de Canots d'Ennemis, leſquels au nombre de quatre-cent attaquerent une Barque, qui portoit des Hommes & des proviſions à Niagara. Deux Canots oſerent même tenter l'abordage ; mais deux coups de Pierriers, tirés fort à propos, les écarterent, & le vent, qui ſurvint dans le moment, mit la Barque hors de péril.

Par bonheur le Chef, qui commandoit au blocus de Catarocouy, étoit Oncle du Sauvage Priſonnier, que le Gouverneur Général avoit chargé de faire connoître ſes intentions aux Onnontagués. Ce Capitaine fut très-ſenſible à la liberté, qu'on avoit renduë à ſon Neveu, & ſa reconnoiſſance le porta à s'éloigner avec toutes ſes Troupes. Ainſi Catarocouy fut dégagé au moment, qu'on déſeſperoit de ſauver cette Place. Le huitiéme de Juin les Députés d'Onnontagué, d'Onneyouth & de Goyogouin arriverent à Montreal,

real, & demanderent la paix au nom de toute la Nation.

1688.

Ces deux événemens ineſperés perſuaderent toute la Colonie que la Providence veilloit d'une façon particuliere à ſa conſervation. Le Général de ſon côté crut devoir ſe rendre d'autant plus difficile, que ſes Ennemis faiſoient plus de démarches pour ſe raprocher de lui : il répondit qu'il conſentiroit volontiers à la paix ; mais qu'il ne la donneroit qu'à ces conditions ; 1°. Que tous ſes Alliés y ſeroient compris. 2°. Que les Cantons d'Agnier & de Tſonnonthouan lui enverroient auſſi des Députés pour le même ſujet. 3°. Que toute hoſtilité ceſſeroit de part & d'autre. 4°. Qu'il pourroit en toute liberté ravitailler le Fort de Catarocouy.

Nouvelles propoſitions de paix.

Il ne parla point de celui de Niagara, parce que déſeſperant de le ſoûtenir, & nos Alliés n'en ayant pas fait l'uſage, pour lequel ils l'avoient demandé, il fut bien aiſe de ſe faire un mérite de ſe rendre à la priere, que les Députés lui firent de le démolir. Ses conditions furent acceptées, & l'échange des Priſonniers fut reglé ſans aucune difficulté. M. de Dénonville avoit même déja écrit en Cour pour ſolliciter le rapel des Iroquois detenus à Marſeille, & il avoit prié le Miniſtre de les envoyer chercher par Serigny, un des Fils du Sieur le Moyne, & qui étoit Cadet à Rochefort (*a*). Ce jeune Homme parloit fort bien la Langue de ces Sauvages, dont il étoit aimé, & le Gouverneur Général étoit perſuadé qu'il traiteroit beaucoup mieux ces Priſonniers, que n'avoient fait ceux, qui les avoient conduits en France.

Elles ſont acceptées.

La Tréve fut donc concluë ſur le champ. Les Iroquois conſentirent à laiſſer cinq d'entr'eux pour ôtages, afin d'aſſûrer le Convoi, que l'on préparoit pour Catarocouy ; & l'on convint que, s'il ſurvenoit quelque hoſtilité de la part de nos Alliés pendant la négociation, elle ne feroit rien changer à ce qui venoit d'être réſolu. Toutefois le Convoi étant en marche, conduit par les Chevaliers de Callieres & de Vaudreuil, & eſcorté par Terre par des Sauvages domiciliés, des Iroquois en enleverent un Canot. M. de Dénonville en fut d'autant plus ſurpris, qu'avant le départ du Convoi un Envoyé du Colonel Dongan étoit arrivé à Montreal, avec la Demoiſelle d'Alonne & douze autres Priſonniers François, & lui avoit remis une Lettre du Roy. C'étoit le *Duplicata* de celle, que le Général avoit déja reçuë, & qui re-

(*a*) Il eſt Mort, il n'y a pas lontems, Capitaine de Vaiſſeau.

1688. gardoit le Traité de Neutralité, renouvellé par les deux Rois.

Mauvaiſe foi du Colonel Dongan.

Le Gouverneur de la Nouvelle York lui manda en même tems qu'il avoit donné ordre à ſon Envoyé de retirer tous les Priſonniers François des Villages Iroquois, par où il paſſeroit, & qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il n'y eût entr'eux une correſpondance parfaite. Cependant, outre l'hoſtilité, dont je viens de parler, les Iroquois reparurent bientôt dans nos Habitations, qu'on avoit été obligé de dégarnir d'Hommes, pour renforcer le Convoi de Catarocouy. Aux premiers avis, qu'en eut le Général, il raſſembla tout ce qui reſtoit de Troupes auprès de ſa Perſonne, & marcha pour diſſiper tous ces petits Partis.

Les Ennemis ne l'attendirent point; il les pourſuivit, & il en atteignit quelques-uns au Lac du S. Sacrement: il retira de leurs mains deux François, qu'ils emmenoient, tua quelques Mahingans, & prit quelques Agniers. Il ſçut d'eux que c'étoit le Colonel Dongan, qui les avoit ſollicités à faire cette irruption, & qu'il leur avoit donné pour cela des munitions & des armes. Il avoit pourtant dès-lors reçu les Lettres du Roy, ſon Maître, pour le renouvellement du Traité de Neutralité, & ce Prince l'avoit averti qu'il lui répondroit en ſon propre & privé nom de toutes les contraventions, qui ſe feroient à ce Traité.

A quoi M. de Dénonville attribuoit le ſalut du Canada.

La vigueur & la promptitude, que M. de Dénonville venoit de faire paroître pour arrêter le cours de ces hoſtilités, obligerent les Iroquois à ſe tenir en repos, & on en profita pour faire les récoltes. Il n'y a que Dieu, écrivoit ce Général à M. de Seignelay le dixiéme d'Août, qui ait pu garantir » cette année le Canada. Je n'y ai aucun mérite. M. de Cal» lieres vous dira mieux, que je ne puis vous l'écrire, combien » le P. de Lamberville nous a été néceſſaire, avec quelle ha» bileté il a détourné l'orage, qui nous menaçoit; de quelle » maniere il gouverne l'eſprit de ces Sauvages, qui ſont plus » clairvoyans, qu'on ne peut s'imaginer. Si vous ne trouvez » le moyen de faire retourner ces Peres dans leur ancienne » Miſſion, vous devez attendre beaucoup de malheurs pour » cette Colonie; car je dois vous dire que juſqu'ici c'eſt leur » habileté, qui a ſoûtenu les affaires du Pays, par le nombre » d'Amis, qu'ils ſe ſont acquis chez tous les Sauvages, & par » leur ſçavoir faire à gouverner l'eſprit de ces Barbares, qui ne » ſont Sauvages que de nom.

La Compagnie des Pêches sédentaires a dessein d'empêcher « 1688.
que les Jesuites ne rétablissent la Mission, qu'ils avoient chez «
les Peuples voisins de Pentagoët, où l'an passé ils retournerent «
rent à ma priere, pour maintenir dans nos intérêts ces Sau- «
vages, qu'ils avoient quittés à cause des désordres, que cau- «
sent les boissons dans ces Quartiers-là. Il est de mon devoir «
de vous mander que ce sera un grand malheur pour l'Aca- «
die, si ces Messieurs font tomber ces Missions en d'autres «
mains; car il ne faut pas s'imaginer que ce soit l'ouvrage de «
cinq ou six ans, que d'apprendre la Langue de ces Peuples, «
& à les bien gouverner. Les meilleurs esprits, après vint ans «
de travail & de fatigues au-dessus de tout ce qu'on peut dire, «
s'y trouvent quelquefois courts..... Le P. Bigot est vers «
Pentagoët, pour faire assembler un nouveau Village sur les «
Terres du Roy, & empêcher que le Chevalier Andros ne les «
attire. «

Ce Chevalier commandoit dans la Nouvelle Angleterre dans l'absence du Gouverneur Général, & il venoit d'être nommé Gouverneur Général de la Nouvelle York. Il étoit Protestant, & si le Colonel Dongan, quoique Catholique, en avoit usé avec les François de la maniere, que nous avons vû, & avoit si peu deferé aux volontés de son Souverain, dont il suivoit la Religion, on devoit s'attendre que son Successeur n'obéiroit pas plus exactement aux ordres de ce Prince. L'évenement, comme nous le verrons bientôt, n'a que trop justifié les craintes de la Colonie à ce sujet; mais ce n'étoit pas encore là ce qui inquiétoit le plus le Général. Le Colonel Dongan est revoqué.

C'est une maxime fondée sur la raison, & que l'expérience confirme tous les jours, que tout Etat, toute Societé, tout ce qui forme un Corps, soit Ecclesiastique, soit Civil, court beaucoup moins de risques de la part de ceux, qui l'attaquent au dehors, que du dérangement, qu'il souffre au dedans, par l'inobservation des Loix, par toutes les autres causes, qui alterent sa constitution, & qui ébranlent les fondemens, sur lesquels il est établi. Sur ce principe, le Marquis de Dénonville ne voyoit qu'avec douleur la triste situation, où se trouvoit la Nouvelle France, par la mauvaise conduite, & le défaut de subordination, qu'il remarquoit dans le plus grand nombre de ceux, dont cette Colonie étoit composée.

Il s'en exprime ainsi lui-même dans une Lettre à M. de Seignelay, dattée du même jour, que celle, dont j'ai parlé ci-

1688. devant, & j'ai cru qu'on la verroit ici avec plaisir presque toute entiere, parce qu'elle est fort instructive, & qu'elle contient les reflexions d'un Homme, qui pensoit juste, & dont toutes les vûës alloient au bien de l'Etat, & ne s'écartoient jamais du vrai. Après une courte exposition du changement prodigieux, qui s'étoit fait depuis quelques années dans un Pays, où la Religion, la bonne foi, & la plus exacte probité avoient si lontems regné, il ajoûte :

Lettre de M. de Dénonville sur les désordres de la Colonie.

„ On avançoit par jalousie les Habitations les unes devant
„ les autres, pour être plus à portée de traiter avec les Sauva-
„ ges, sans songer qu'en ne se réunissant pas, on se mettoit
„ hors d'état de se fortifier.... Les Coureurs de Bois ont fait
„ un autre mal, plus grand, qu'on ne sçauroit croire : on ne le
„ peut connoître que sur les lieux. Leur avidité leur a fait faire
„ de grandes bassesses, qui nous ont rendu mépriſables, avili
„ les marchandises, encheri les Castors ; & les Sauvages, fiers
„ de leur naturel, se voyant recherchés, le sont devenus en-
„ core davantage. Est venuë ensuite la mésintelligence entre M.
„ de la Barre & M. de la Sale ; elle a divisé les François &
„ même les Sauvages Alliés. Ces divisions ont entretenu les que-
„ relles entre ces derniers ; ce qui a donné bien de la peine à
„ nos Missionnaires. Cette même mésintelligence entre le Gé-
„ néral & M. de la Sale a causé le premier pillage, que les Iro-
„ quois ont fait de quinze Canots chargés de marchandises,
„ qu'ils enleverent aux François, croyant, dirent-ils, exécu-
„ ter les ordres, qu'ils avoient, de piller les Gens de M. de la
„ Sale. En effet il y avoit eu quelques marques données pour
„ les distinguer. La mépriſe occasionna la guerre, que M. de
„ la Barre fit aux Iroquois. C'étoit toujours un grand mal, &
„ très-dangereux dans la suite, que de donner pouvoir à ces
„ Barbares, d'entreprendre sur les François „. Nous avons vû que M. de la Sale en avoit donné le premier exemple dans la Baye, sous prétexte de son Privilege exclusif, & il peut bien être arrivé que ses Ennemis eussent surpris M. de la Barre pour extorquer de lui la permission de faire des represailles sur ses Canots, sans lui dire qu'ils se serviroient pour cela des Iroquois, ce que vraisemblablement le Général n'eût point permis.

M. de Dénonville revient ensuite aux Coureurs de Bois,
„ dont il dit que le nombre est tel, qu'il dépeuple le Pays des
„ meilleurs Hommes, les rend indociles, indisciplinables, dé-

bauchés, & que leurs Enfans ſont élevés comme des Sauvages ». Il prétend que ce ſont ces courſes, qui ont occaſionné « 1688.
« celles des Anglois parmi nos Alliés, qu'ils ont amorcés par le bon marché, & qu'il n'eſt preſque plus poſſible de détacher du commerce avec la Nouvelle York. En parlant de la guerre des Sauvages, il dit qu'on ne peut en donner une plus juſte idée, que de repreſenter ces Barbares » comme des Bêtes farouches, qui ſont répanduës dans une vaſte Forêt, d'où ils ravagent tous les Pays circonvoiſins. On s'aſſemble pour leur donner la chaſſe, on s'informe où eſt leur retraite, & elle eſt par tout; il faut les attendre à l'affut, & on les attend lontems. On ne les peut aller chercher qu'avec des Chiens de chaſſe, & les Sauvages ſont les ſeuls Levriers, dont on puiſſe ſe ſervir pour cela; mais ils nous manquent, & le peu, que nous en avons, ne ſont pas Gens, ſur leſquels on puiſſe compter; ils craignent d'aprocher l'Ennemi, & ont peur de l'irriter. Le parti, qu'on a pris, a été de bâtir des Forts dans chaque Seigneurie, pour y refugier les Peuples & les Beſtiaux; avec cela les Terres labourables ſont écartées les unes des autres, & tellement environnées de Bois, qu'à chaque Champ il faudroit un Corps de Troupes pour ſoûtenir les Travailleurs. Le ſeul & unique moyen de faire la guerre étoit d'avoir aſſez de forces pour aller à l'Ennemi en même tems par trois endroits; mais pour y parvenir, il faut quatre mille Hommes, & des vivres pour deux ans, avec quatre à cinq cent Batteaux, & tous les autres appareils d'un tel Equipage; car d'être, comme nous ſommes, obligés de vivre du jour à la journée, c'eſt ne rien faire de ſolide.

Réflexions ſur cette Lettre.

Le Roy n'étoit aſſûrement pas diſpoſé à envoyer en Canada le nombre de Troupes, que demandoit le Marquis de Dénonville; bien des Gens étoient même perſuadés dans le Pays qu'il n'étoit beſoin, pour dompter les Iroquois, que d'un peu plus de diſcipline dans celles, dont il pouvoit diſpoſer; & nous verrons, avant la fin de cette Hiſtoire, que ſi on n'en eſt pas venu à bout avec les ſeules forces de la Colonie, c'eſt que l'on ne l'a pas voulu efficacement. Il paroît auſſi que l'imagination effrayée du Général, ou de ceux, qu'il écoutoit, lui avoit un peu groſſi les objets; mais il eſt certain que, ſi on eût corrigé les déſordres, dont il ſe plaignoit, & qu'on eût pris ſurtout de bonnes meſures pour empêcher la Jeuneſſe de courir les Bois, on eût pu avoir en tout tems

1688. une excellente Milice, qui auroit tenu en reſpect les Iroquois & les Anglois. Le malheur de la Nouvelle France eſt que tous ceux, qui ont eu l'autorité en main, n'ont pas témoigné autant de zéle, que ce Général pour le bon ordre, & que lui-même n'eut pas toute la fermeté néceſſaire pour punir avec rigueur ce qu'il déteſtoit ſincérement, & pour faire reſpecter ſes ordres.

Nos Alliés ſont mécontens de la paix.

Il avoit fort à cœur de finir la guerre; mais il comprenoit bien qu'il n'étoit ni juſte, ni même bien ſûr de conclurre la paix, ſans la participation de nos Alliés; & nous avons vû qu'il s'en étoit expliqué nettement aux Députés des Cantons; mais ſoit qu'on n'eût pas eu le tems d'inſtruire les Sauvages des intentions du Général, ſoit, comme il eſt plus vraiſemblable, que ces Peuples fuſſent perſuadés que les Cantons ne traitoient pas de bonne foi, preſque tous parurent fort mécontens de ces négociations. Il y en eut même, qui eurent honte pour nous d'une paix, dont les Iroquois paroiſſoient vouloir nous impoſer les conditions avec hauteur.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DOUZIE'ME.

DE tous nos Alliés, les ſeuls, que nos Ennemis craignoient, ou déſeſperoient de gagner, étoient les Abénaquis, leſquels de leur côté ne ſe ſoucioient pas beaucoup qu'on les comprît dans les Traités de paix, ou de tréve. Dans le tems même, que M. de Dénonville ſe donnoit le plus de mouvement pour pacifier le Canada, ils ſe mirent en campagne, & s'étant avancés juſqu'à la Riviere de Sorel, ils ſurprirent des Iroquois & des Mahingans, & en tuerent quelques-uns. Ils pouſſerent enſuite juſqu'aux Habitations Angloiſes, & en rapporterent quelques chevelures. Les Iroquois du Sault & de la Montagne en firent autant de leur côté; mais ceux, qui prirent des meſures plus juſtes pour rendre impoſſible la concluſion d'un Traité, dont ils craignoient d'être les premieres victimes, furent ces mêmes Hurons de Michillimakinac, qu'on avoit ſi ſouvent, & ſi juſtement ſoupçonnés de colluſion avec les Anglois & les Iroquois.

1688. Quelques-uns de nos Alliés attaquent les Iroquois.

Ils avoient pour Chef un nommé KONDIARONK, plus connu dans nos Relations ſous le nom de *le Rat*, Homme

Action hardie d'un Chef Huron.

1688. d'esprit, extrêmement brave, & le Sauvage du plus grand mérite, que les François ayent connu en Canada. M. de Dénonville n'avoit pas eu peu de peine à l'engager dans nos intérêts; mais il s'étoit trompé, s'il avoit cru disposer à son gré de ce nouvel Allié. Le Rat ayant donné sa parole de faire bonne guerre aux Iroquois, partit de Michillimakinac avec une Troupe choisie de Hurons, résolu de se distinguer par quelque Exploit éclatant, & prit sa route par Catarocouy. Il apprit en y arrivant qu'on négocioit un accommodement avec les Cantons; que le Traité étoit fort avancé, & que le Gouverneur Général attendoit à Montreal des Ambassadeurs & des Otages de la part de toute la Nation Iroquoise. Le Commandant de Catarocouy lui ajoûta que ce qu'il avoit à faire de mieux dans une pareille circonstance, étoit de s'en retourner chez lui avec ses Guerriers, & qu'il désobligeroit infiniment M. de Dénonville, s'il faisoit la moindre hostilité contre les Iroquois.

Le Rat parut d'abord un peu surpris de cette nouvelle, il se posseda néanmoins, & quoique convaincu qu'on sacrifioit sa Nation & ses Alliés, il ne lui échapa aucune plainte. Il partit du Fort, laissant les François dans la pensée qu'il reprenoit le chemin de son Village; mais il avoit bien un autre dessein dans la tête. Il s'étoit informé de la route, que devoient prendre les Députés & les Otages Iroquois pour se rendre à Montreal, & alla les attendre à l'Anse de la Famine, où il leur dressa une embuscade. Après qu'il les y eut attendu quelques jours, ils parurent; il les laissa avancer, & comme ils naviguoient sans défiance, ils débarquerent sans prendre aucune sûreté. Le Rat prit ce moment pour fondre sur eux avec sa Troupe: ils voulurent d'abord se mettre en défense; mais la partie étoit trop inégale. Il y en eut quelques-uns de tués, les autres furent faits Prisonniers.

Comme on n'étoit pas loin de Catarocouy, on prétend que le Rat y retourna seul après son Expédition; que quelqu'un lui ayant demandé d'où il venoit, il répondit qu'il venoit de tuer la paix; & qu'il ajoûta, nous verrons comment Ononthio se tirera de cette affaire. On ne comprit pas d'abord ce qu'il vouloit dire; mais on l'apprit bientôt par un des Prisonniers, qui s'étoit échapé des mains des Hurons, & qui avoit eu le bras cassé dans le combat. On le traita si bien, qu'il fut guéri en peu de tems; on l'assûra que les François n'avoient eu aucune

aucune part à la perfidie des Hurons, & il en fut tellement perſuadé, qu'à ſon retour à Onnontagué, il en convainquit tout ce Canton. 1688.

Mais le Rat n'avoit pas ſi bien commencé, pour en demeurer-là. Sitôt qu'il eut rejoint ſa Troupe, Teganiſſorens, qui étoit un de ſes Priſonniers, lui ayant demandé comment il avoit pu ignorer qu'il étoit Ambaſſadeur, & qu'il étoit envoyé pour traiter avec leur Pere commun, & pour chercher les moyens de parvenir à une paix ſolide entre toutes les Nations? ce Fourbe fit ſemblant d'être encore plus étonné que lui; il proteſta que c'étoit les François eux-mêmes, qui l'avoient envoyé à la Famine, en l'aſſûrant qu'il y rencontreroit un Parti de Guerriers Iroquois, qu'il lui ſeroit très-facile de ſurprendre & de defaire; & pour lui faire voir qu'il parloit ſincérement, il le relâcha ſur l'heure même avec tous ſes Gens, à l'exception d'un ſeul, qu'il vouloit retenir, diſoit-il, pour remplacer un des Siens, qui avoit été tué.

Ses intrigues pour broüiller les François avec les Iroquois.

Il fit enſuite une très-grande diligence pour ſe rendre à Michillimakinac, & dès qu'il y fut arrivé, il fit préſent de ſon Priſonnier à M. de la Durantaye. Ce Commandant, qui n'étoit pas encore informé des pourparlers de ſon Général avec les Cantons, condamna ſur le champ ce Miſerable à paſſer par les armes, voulant apparemment lui épargner le ſupplice du feu. L'Iroquois eut beau proteſter qu'il étoit Ambaſſadeur, & que les Hurons l'avoient pris en trahiſon; le Rat avoit prevenu tout le Monde que la tête lui avoit tourné, & que la crainte de la mort le faiſoit extravaguer: de ſorte qu'on ne l'écouta point, & qu'il fut exécuté.

Dès qu'il fut mort, le Rat fit venir un vieux Iroquois, qui étoit depuis lontems Captif dans ſon Village, lui donna la liberté, & lui recommanda de s'en retourner dans ſon Canton, d'y inſtruire ſes Compatriotes de ce qui venoit de ſe paſſer ſous ſes yeux, & de leur apprendre que, tandis que les François amuſoient les Cantons par des négociations feintes, ils faiſoient faire des Priſonniers ſur eux, & leur caſſoient la tête. Tout cela lui réuſſit parfaitement, & quoique les Iroquois euſſent paru d'abord détrompés de la prétenduë mauvaiſe foi du Gouverneur Général, nous verrons bientôt, ou qu'ils avoient fait ſemblant de l'être, ou que le grand nombre ne fut pas fâché d'avoir un prétexte auſſi plauſible de recommencer la guerre.

1688.

Le Gouverneur de la N. York empêche la paix.

Les plus sages étoient néanmoins résolus d'envoyer de nouveaux Députés au Marquis de Dénonville. Ces Députés étoient même déja choisis, & sur le point de se mettre en chemin pour Montreal, lorsqu'un Exprès du Chevalier Andros arriva à Onnontagué, & défendit aux Iroquois de traiter avec les François sans la participation de son Maître. Il ajoûta que le Gouverneur prenoit les Cantons sous sa sauve-garde, & les assûroit de la protection du Roy de la Grande Bretagne, & que Sa Majesté, qui les consideroit comme ses propres Enfans, ne les laisseroit jamais manquer de rien.

Le Chevalier écrivit en même tems au Marquis de Dénonville qu'il ne devoit pas se flater de faire la paix avec les Iroquois, Sujets de la Couronne d'Angleterre, sous d'autres conditions, que celles, qui avoient déja été proposées par le Colonel Dongan, son Prédécesseur: qu'au reste pour ce qui le regardoit en particulier, il étoit très-disposé à bien vivre avec lui, & qu'il avoit déja interdit aux Anglois de sa dépendance toute hostilité sur les Terres dependantes des François. Comme ce Gouverneur commandoit encore dans la Nouvelle Angleterre, après une telle déclaration, on avoit tout lieu de s'attendre que nulle partie de la Nouvelle France ne couroit aucun risque de la part des Anglois.

Mais ce Général ne comprenoit aparemment pas sous le nom de la Nouvelle France, ni l'Acadie, ni les Provinces circonvoisines, quoique par le Traité de Breda elles eussent été déclarées en faire partie; car tandis qu'il faisoit à M. de Dénonville la protestation, que je viens de dire, il envoya piller l'Habitation du Baron de St. Castin à Pentagoët, & les Pêches sedentaires, établies à Camceaux, & à Chedabouctou. Il est vrai qu'il désavoua ces entreprises; mais on avoit des preuves certaines qu'il en étoit l'Auteur, aussi-bien que des ravages, que fit bientôt après en plusieurs endroits de la Colonie un Parti de trois-cent Iroquois. En un mot toute sa conduite jusqu'à ce que la guerre fut déclarée entre les deux Couronnes, ne differa de celle, qu'il tint après cette déclaration, qu'autant que la perfidie la plus noire differe d'une guerre ouverte.

Etat du commerce dans la N. France.

On peut bien juger que dans la situation, où se trouvoient les affaires de la Nouvelle France, le commerce ne pouvoit pas y être bien floriſſant. Depuis l'année 1669. que le Roy l'avoit déclaré libre, la Colonie s'étoit considérablement ac-

cruë, & par le recenſement de cette année 1688. elle ſe trouva compoſée d'onze mille deux-cent quarante-neuf Perſonnes. A la vérité les Anglois, ainſi que je l'ai déja remarqué, partageoient dès-lors avec les François la Traite des Pelleteries ; & c'eſt principalement ce qui les engageoit à fomenter la guerre entre nous & les Iroquois, parce qu'ils ne pouvoient avoir de bonnes Pelleteries, qui ſe tirent des Quartiers du Nord, que par le moyen de ces Sauvages, leſquels ne pouvoient guéres ſe reconcilier avec nous, ſans leur fermer cette précieuſe Mine. 1688.

Ce n'eſt pas que les Iroquois ſoient grands Chaſſeurs ; mais outre qu'ils enlevoient ſouvent à nos Alliés & à nos Voyageurs les Pelleteries, que ceux-ci portoient à Montreal, ils engageoient pluſieurs Nations, & ſouvent même nos Coureurs de Bois, à traiter avec les Anglois de la Nouvelle York, & le profit, qu'ils tiroient de ce commerce, dont leur Pays devenoit néceſſairement le centre, les retenoit dans les intérêts des Anglois. A ces raiſons ſe joignoit l'appas du meilleur marché, qui faiſoit beaucoup d'impreſſion ſur tous les Sauvages ; de ſorte que la meilleure partie des Pelleteries du Canada paſſoit aux Anglois, ſans qu'il fût poſſible de faire entendre raiſon aux Intéreſſés dans ce commerce, dont les Chefs étant en France, ne voyoient pas les choſes d'auſſi près, que ceux, qui étoient en Amerique.

Pêches ſédentaires dans le Fleuve.

Enfin quelques-uns de ces derniers renoncerent à cette Traite, dont les profits diminuoient de jour en jour, & reprirent le deſſein ſi ſouvent avorté d'établir des Pêches ſedentaires dans le Fleuve S. Laurent ; mais ils ſe rebuterent d'abord. Le Sieur Riverin fut preſque le ſeul, qui ne s'effraya point des difficultés, & que le mauvais ſuccès de ſes premiers eſſais ne fit pas renoncer à ſon entrepriſe ; mais avec de l'induſtrie & du courage, il faut encore, pour pouſſer de pareils Etabliſſemens, avoir des fonds conſiderables, & ils manquoient au Sieur Riverin. Il engagea quelques Particuliers de Paris à ſe joindre à lui ; mais il n'en retira preſque aucun avantage ; tous vouloient recueillir, avant que la moiſſon fût mûre, & leur impatience fit enfin avorter tous ſes projets.

Abondance de Morüës & de Baleines.

Ce fut pendant l'Eté de cette année 1688. qu'il commença à mettre la main à l'œuvre. Il établit ſa Pêche aux environs de la Riviere de *Matane*, dont il trouva l'embouchure capable de recevoir des Bâtimens de deux-cent Tonneaux, ce

1688. qu'on avoit ignoré jusques-là. Toute cette Côte Méridionnale du Fleuve S. Laurent, dans l'espace de plus de vint lieuës est extrêmement abondante en Moruës, & Riverin manda à M. de Seignelay qu'on y pouvoit occuper plus de cinq-cent Chaloupes à la fois. Il ajoûtoit dans sa Lettre que le Poisson y est très-beau, & propre pour le Détroit, pour l'Espagne & pour le Levant; qu'ayant donné ordre à ses Gens d'aller observer les Baleines, surtout auprès de Matane, ils lui avoient raporté qu'il en paroissoit de tems en tems sur l'eau jusqu'à cinquante à la fois, qu'elles se laissoient aprocher jusqu'à pouvoir être frapées avec l'aviron; que cela duroit pendant trois mois de suite, & que la plûpart du tems il ne falloit pas être beaucoup plus d'un quart de lieuë au large pour les trouver.

J'ai remarqué dans mon Journal qu'étant moüillé en 1705. à la fin du mois d'Août auprès de Tadoussac, environ quinze lieuës au-dessus de Matane, j'en avois vû quatre en même tems se jouer autour de notre Vaisseau, & s'en aprocher de maniere, qu'on auroit pû les toucher avec les Rames de la Chaloupe; mais c'étoit principalement sur les Côtes de l'Acadie, que la Pêche offroit un fond inépuisable pour le commerce. Le malheur est que les François, Possesseurs de cette grande Peninsule, étoient toujours ceux, qui en profitoient le moins.

Ce qui empêche les François de profiter de celles de l'Acadie.

Le Sieur PAQUINE, que la Cour y avoit envoyé cette année pour en faire la visite, attribuoit en partie ce désordre à ce qu'on avoit placé le principal Etablissement au Port Roïal, qui est, disoit-il, hors de la portée de tout commerce, & de trop difficile accès, à cause de la diversité des vents, qu'il faut avoir pour y entrer. C'étoit une plainte bien ancienne, & elle étoit fondée. Il est certain que les Ports de la Héve & de Camceaux étoient beaucoup plus avantageux pour un Etablissement solide. Une Personne mieux instruite encore, que le Commissaire, dont je viens de parler, s'exprime ainsi dans un Mémoire, qu'il dressa à peu près dans le même tems.

» L'Acadie, si utile par la beauté & la sûreté de ses Ports, la » fertilité de son Terroir, l'abondance de ses Pêches, la facilité » à les rendre sedentaires, & ses Mines, n'a fait que languir » jusqu'ici; d'abord par les dissentions des différens Proprietai- » res, & depuis le Traité de Breda, par l'avarice des Gouver-

neurs, lesquels trouvant leur compte dans la correspondance avec les Anglois, les ont laissés Maîtres de la Pêche & de la Traite. Les Habitans de leur côté, sans discipline & sans frein, n'ont songé, ni à la culture des Terres, ni à la Pêche, & sont demeurés dans la débauche, & dans la course des Bois, sans faire autre chose, que de vivre au jour le jour. 1688.

Les Anglois travaillent à détacher les Abénaquis de nos intérêts.

La seule ressource de cette Province étoit dans l'alliance des Sauvages de ces Cantons, & surtout des Abénaquis, parmi lesquels le Christianisme avoit fait de grands progrès; mais on étoit dans la continuelle appréhension de perdre ces Alliés, les plus traitables, & en même tems les plus braves de tout le Canada. Les Anglois ne cessoient de leur faire des présens, & les plus magnifiques promesses pour les détacher de nos intérêts; & il est certain qu'ils en seroient venus à bout, sans l'attachement invincible, que ces Peuples avoient à leur Religion & à leurs Missionnaires. Nous verrons dans la suite de cette Histoire que pour conserver leur Foi, ils se sont souvent exposés aux plus grands périls, & que, sans presqu'aucune espérance d'être dédommagés de leurs pertes par les François, ils ont formé de ce côté-là une barriere, que toutes les forces de la Nouvelle Angleterre n'ont jamais pû forcer.

Le Chevalier de Callieres passe en France.

Cependant la déclaration du Chevalier Andros au sujet de la paix avec les Iroquois, & l'engagement, où l'on apprit bientôt qu'étoient entrés les Cantons avec ce Gouverneur, de ne faire aucune démarche par raport à cette affaire, sans sa participation, jetterent la consternation dans toute la Colonie. Mais il arrive souvent que, quand on ne voit plus aucun moyen ordinaire d'éviter un mal pressant, on fait des efforts, dont on ne se croyoit pas capable. L'indignation de voir une poignée de Sauvages tenir sans cesse en échec tout un grand Pays, fit former un dessein, qui auroit paru hardi, quand notre situation auroit été aussi florissante, qu'elle étoit déplorée, ce fut de conquerir la Nouvelle York; le Chevalier de Callieres en ayant communiqué le dessein au Marquis de Dénonville, passa en France pour le proposer à la Cour, comme le seul moyen de prévenir l'entiere destruction de la Nouvelle France. 1689.

Il présente un Mémoire à la Cour, & ce qu'il contient.

Le Mémoire, qu'il présenta sur cela au Ministre, portoit en substance, que le Chevalier Andros, Gouverneur de la Nouvelle York, n'étant pas Catholique, il ne falloit pas se

1689. flater qu'il exécutât de bonne foi les ordres, qu'il avoit reçus du Roy, son Maître, de s'entendre avec nous ; qu'on ne pouvoit pas même douter qu'à l'exemple du Colonel Dongan, son Prédécesseur, il ne secourût par toutes sortes de moyens les Iroquois, lesquels ne feroient jamais sincérement la paix avec les François, tandis qu'ils pourroient compter sur les Anglois : que, cela supposé, il n'y avoit point d'autre voye pour conserver la Colonie, que de nous rendre Maîtres de la Nouvelle York ; & que cette conquête étoit legitime par la nécessité, où les Anglois nous avoient mis de l'entreprendre, pour défendre notre propre Pays contre une Nation, dont ils prenoient ouvertement les intérêts contre nous. Il vient ensuite aux moyens d'exécuter son entrepriſe.

» Qu'on me donne, dit-il, treize-cent Soldats & trois-cent » Canadiens, je descendrai (*a*) avec eux par la Riviere de So- » rel au Lac Champlain, sous prétexte d'aller faire la guerre » aux Iroquois ; & lorsque je serai arrivé dans leur Pays, je leur » déclarerai que je veux bien vivre avec eux, & que je n'en » veux qu'aux Anglois. Orange n'a qu'une enceinte de pieux, » non terrassée, & un petit Fort à quatre Bastions, où il n'y a » que cent cinquante Hommes de Troupes, & trois-cent Habi- » tans dans la Ville. Manhatte a quatre-cent Habitans, divisés » en huit Compagnies, moitié Cavalerie, & moitié Infanterie. » Cette Capitale n'est point fermée ; mais elle a un Fort à qua- » tre Bastions, revêtus de pierres avec du Canon. Cette con- » quête rendroit le Roy Maître d'un des plus beaux Ports de » l'Amerique (*b*), où l'on peut aller en tout tems, & d'un très-beau » Pays, sous un climat doux & fertile. On m'opposera le Trai- » té de Neutralité ; mais en premier lieu les Anglois l'ont violé » les premiers ; c'est de quoi nous avons des preuves sans re- » plique. En second lieu il faut observer que cette Colonie étant » actuellement toute remplie d'Hollandois, sur lesquels les An- » glois l'ont conquise, ses Habitans obéiront infailliblement au » Prince d'Orange, & forceront le Gouverneur (*c*). Ainsi il faut » les prévenir. Cependant, si l'on veut differer jusqu'à ce qu'on » soit en guerre ouverte avec les Anglois (*d*), il faut se préparer » pour le mois de Juin prochain. Ce Mémoire fit impression sur le Ministre, & le Roy même l'aprouva ; mais ce ne fut point le

(*a*) Il falloit dire, *remonterai*.
(*b*) Manhatte.
(*c*) La France étoit déja en guerre avec la Hollande.
(*d*) On ne doutoit plus que cette guerre ne fût prochaine.

Marquis de Dénonville, qui fut chargé de le faire exécuter.

1689.

Le Marquis de Dénonville eſt rappellé en France.

Il paroît que dès l'année précédente Sa Majeſté avoit ſongé à le rappeller, & avoit jetté les yeux ſur lui pour l'Employ de ſon Gouverneur des Enfans de France; car j'ai eu entre les mains un ordre ſigné de ce Prince, & datté du huitiéme de Mars de l'année 1688. en vertu duquel le Chevalier de Callieres, Gouverneur de Montreal, devoit avoir le Commandement des armes pendant l'abſence du Gouverneur Général. Néanmoins, ſoit que le Roy eût changé de penſée, ou qu'il eût eu des raiſons pour différer l'exécution de ce Projet, rien n'empêcha le Chevalier de Callieres de paſſer en France à la fin de l'année 1688. Ce ne fut que le dernier jour de May de l'année ſuivante, que Sa Majeſté manda au Marquis de Dénonville que la conjoncture de la guerre, qui venoit de ſe rallumer en Europe, lui avoit fait prendre la réſolution de le rappeller, pour lui donner de l'Employ dans ſes Armées.

Le Comte de Frontenac fut en même tems déclaré ſon Succeſſeur. Le Roy n'avoit pu refuſer cette grace aux preſſantes ſollicitations de pluſieurs des Parens & des Amis de ce Seigneur, & ſurtout à celles du Maréchal de Bellefont, qui lui répondit de ſa conduite, & dont la haute vertu étoit une forte recommandation auprès de Louis XIV. D'ailleurs l'Etat déplorable, où la Nouvelle France étoit réduite, & le projet de la conquête de la Nouvelle York, demandoient qu'on mît à la tête de cette Colonie un Homme d'autorité, d'un caractère ferme, d'une grande expérience dans la guerre, qui connût déja le Pays, & qui ſçût manier les eſprits des Sauvages. Tout cela ſe trouvoit dans le Comte de Frontenac, & il y avoit lieu d'eſperer qu'avec l'eſprit, qu'il avoit, il profiteroit de ſes fautes, & des chagrins, qu'elles lui avoient attirés, pour modérer ſes paſſions, & pour ſe conduire par d'autres principes, que ſes préjugés & ſes antipathies.

Le Comte de Frontenac lui ſuccéde.

Ces conjectures ſe trouverent aſſez juſtes. A la vérité ce Général parut toujours le même à ceux, qui le virent de plus près; mais il fut ſur ſes gardes, & il profita des avis, que le Maréchal de Bellefont lui avoit donnés. D'autre part il eut les plus belles occaſions du monde de développer ſes grandes qualités, & d'en faire un glorieux uſage, & il rendit d'aſſez importans ſervices à l'Etat, ſurtout pendant les premieres années de ſa nouvelle Adminiſtration, pour engager

1689. la Cour à fermer les yeux sur plusieurs fautes, qui lui échaperent, & pour obliger ceux, qui s'aperçurent bientôt qu'il n'avoit pas changé de sentiment à leur égard, de souffrir avec patience, & de dissimuler avec sagesse.

Ses instructions au sujet de la Baye d'Hudson,

Dans les instructions, qui lui furent données, & qui furent signées le septiéme de Juin, le Roy lui marquoit que sur les avis, qu'on avoit reçus en France & en Angleterre, des invasions réciproques des Postes établis dans la Baye d'Hudson par les Anglois & les François, il y avoit eu à Londres des Conferences entre ses Commissaires & ceux de la Grande Bretagne; mais que les Parties n'ayant pu convenir des faits allegués par les Intéressés, on étoit demeuré d'accord de remettre la négociation au mois de Janvier de la présente année 1689. que la révolution arrivée pendant ce tems en Angleterre, avoit rompu toutes ces mesures, & que, comme il étoit vraisemblable que les Anglois n'avoient pas encore songé à prendre leurs précautions de ce côté-là, Sa Majesté souhaitoit qu'il donnât à la Compagnie du Nord toute la protection, dont elle auroit besoin, pour les chasser des Postes, qu'ils avoient usurpés sur elle.

De l'Acadie,

Le Roy venant ensuite aux affaires de l'Acadie, lui marquoit que dans les dernieres Conferences entre les Commissaires des deux Couronnes il avoit été parlé de l'irruption faite depuis peu par les Bastonnois à Pentagoët; que les Commissaires Anglois étoient convenus que ce Poste appartenoit à la France, & qu'ils avoient remis à lui faire raison de la violence, dont elle se plaignoit, lorsque la négociation seroit reprise; que ce projet ne pouvant plus avoir lieu, à cause de la rupture des Conferences, il falloit qu'il prît avec le Sr de MENNEVAL, Gouverneur de l'Acadie, les mesures nécessaires pour empêcher qu'on ne fît dans la suite de pareilles irruptions; à quoi la guerre, qui paroissoit inévitable & prochaine, exposoit sans cesse cette partie de la Nouvelle France.

Et de l'entreprise sur la N. York.

La guerre fut en effet déclarée à l'Angleterre le vintcinquiéme du même mois de Juin; mais comme elle avoit été résoluë plusieurs mois auparavant, le principal article des Instructions, dont je parle, concernoit le projet proposé par le Chevalier de Callieres. Il portoit que le Roy s'étoit déterminé à agréer la proposition du Gouverneur de Montreal, sur ce qu'il étoit informé que les Anglois de la Nouvelle York ne discontinuoient point depuis quelques années de

soulever

soulever les Nations Iroquoises, Sujettes de Sa Majesté, qu'ils les obligeoient de faire la guerre aux François, leur fournissoient pour cet effet des armes & des munitions, & avoient cherché par toutes sortes de moyens, sans égard aux défenses du Roy d'Angleterre, & à la foy du Traité, à usurper le commerce des François dans les Pays, dont ceux-ci étoient en possession de tout tems. Que pour toutes ces raisons Sa Majesté avoit ordonné au Sieur BEGON, son Intendant à Rochefort dans le Pays d'Aunis & dans la Saintonge, de préparer toutes les munitions nécessaires, & avoit fait armer dans le Port de Rochefort deux de ses Vaisseaux sous le Commandement du Sieur de la CAFFINIERE, lequel devoit suivre exactement les ordres du Comte de Frontenac. 1689.

Que son intention étoit donc que ledit Comte de Frontenac partît au plûtôt, & s'embarquât sur un des Vaisseaux, que commandoit le Sieur de la Caffiniere, pour se rendre d'abord à l'entrée du Golphe S. Laurent, puis à la Baye de Camceaux en Acadie: qu'y étant arrivé, il passât sur le meilleur des Vaisseaux Marchands, qui l'auroient suivi, pour se rendre à Quebec; mais qu'avant que de se séparer du Sieur de la Caffiniere, il lui ordonnât d'attendre de ses nouvelles, & de se saisir de tous les Bâtimens Ennemis, qu'il pourroit rencontrer pendant son sejour à la Côte; que pour lui, dès que le tems & l'occasion le permettroient, & même, s'il étoit possible, dès l'entrée du Fleuve S. Laurent, il détacheroit le Chevalier de Callieres, afin qu'il pût arriver avant lui à Quebec, & y faire les préparatifs nécessaires pour l'entreprise de la Nouvelle York: qu'il eût soin surtout de garder un grand secret, & qu'il tâchât de couvrir ces préparatifs sous les prétextes, qu'il jugeroit les plus convenables & les plus plausibles. Plan de cette Entreprise.

Qu'il étoit aussi très-important d'user d'une grande diligence, Sa Majesté étant persuadée que l'Entreprise ne pouvoit se faire dans un autre tems, que dans celui de l'Automne; qu'ainsi le Comte de Frontenac, aussitôt après son arrivée à Quebec, en partît avec les Batteaux, & tout l'équipage nécessaire, accompagné du Chevalier de Callieres, qui commanderoit les Troupes sous ses ordres; qu'il enverroit en même tems ses Instructions en chiffre au sieur de la Caffiniere, & lui recommanderoit de faire voile pour Manhatte, sans rien entreprendre sur sa route, de se rendre Maître de tous les Bâtimens,

1689. qu'il trouveroit dans la Baye ; mais de ne s'expoſer à aucune aventure, qui pût le mettre hors d'état de ſervir à l'entrepriſe, dont il étoit queſtion.

Que comme il n'étoit pas poſſible de marquer un tems certain, auquel le Sieur de la Caſſiniere & le Comte de Frontenac pourroient arriver enſemble, chacun de leur côté ; il étoit à propos que le premier allât droit dans la Baye de Manhatte, d'autant plus que l'attaque des premiers Poſtes de la Nouvelle York avertiroit la Capitale, & qu'ainſi les Vaiſſeaux y arrivant avant les Troupes de Terre, y cauſeroient une diverſion utile ; que comme le Comte de Frontenac auroit avec lui toutes les forces de la Nouvelle France, il devoit, avant ſon départ de Quebec, concerter avec le Marquis de Dénonville les meſures, qu'il y auroit à prendre pour la ſûreté de la Colonie contre les courſes des Iroquois, & donner ſes ordres au Chevalier de Vaudreuil, lequel devoit commander dans le Pays pendant l'Expédition, après le départ du Marquis de Dénonville, & dont les Inſtructions devoient être dreſſées par les deux Généraux.

Ce qui devoit ſe faire après la conquête de cette Province.

La Nouvelle York ſoûmiſe, le Comte de Frontenac devoit y laiſſer les Anglois Catholiques, qui voudroient y demeurer, en s'aſſûrant de leur fidélité ; diſtribuer aux François, qu'il y établiroit, les Artiſans & autres Gens de ſervice, dont ils auroient beſoin ; retenir Priſonniers les Officiers & les principaux Habitans, dont on pourroit eſperer de bonnes rançons, & envoyer tout le reſte, Hommes & Femmes dans la Nouvelle Angleterre, ou dans la Penſylvanie ; mais comme il ne devoit pas attendre l'arriere ſaiſon pour retourner à Quebec, au riſque d'être arrêté en chemin par les glaces, il avoit ordre de confier l'exécution de tout ce qui reſteroit à faire au Chevalier de Callieres, à qui le Roy deſtinoit le Gouvernement de la Nouvelle York, & de la Ville & Fort de Manhatte, ſous l'autorité du Gouverneur Général de la Nouvelle France. Enfin un des principaux fruits de la victoire devoit etre une paix ſolide avec les Cantons Iroquois, qui ne pouvant plus eſperer d'être ſecourus des Anglois, ne ſeroient plus tentés de remuer ; & pour ôter aux autres Colonies Angloiſes la facilité de faire aucune Entrepriſe par Terre contre nous ; il étoit expreſſément ordonné au Comte de Frontenac de détruire toutes les Habitations voiſines de Manhatte, & de mettre toutes les autres ſous contribution.

1689.

Un projet si bien concerté, & dont l'exécution étoit confiée à des Officiers, dont le nom seul sembloit en garantir le succès, avoit un défaut, qui le fit échouer. Il dépendoit du concours de deux choses, sur lesquelles on ne peut jamais compter sûrement; à sçavoir, les vents favorables, & une diligence égale dans tous ceux, qui étoient chargés de travailler aux préparatifs. Le plan, que le Gouverneur de Montreal avoit proposé étoit beaucoup plus simple, que celui, qu'on choisit: il étoit d'ailleurs moins coûteux: il ne dépendoit point des caprices de la Mer & des vents, & tout y rouloit sur une seule tête, & la meilleure, qui fût en Canada. En y ajoûtant quelques précautions fort aisées à prendre contre les Iroquois, il auroit infailliblement réussi; mais de la maniere, dont les choses étoient arrangées, il falloit une espéce de miracle, pour parvenir au but, qu'on se proposoit.

L'entrepriſe échouë, & pourquoi?

Ce n'est pas que les mesures ne fussent bien prises de la part du Roy & de son Ministre; mais la moindre faute dans l'exécution d'un seul article, suffisoit pour tout déranger, & on en fit plusieurs. La premiere fut la négligence de ceux, à qui on avoit confié l'armement des Vaisseaux. „ Le radoub de la « Fregate, *l'Embuscade*, dit M. de Callieres dans une de ses « Lettres, qui nous a fait attendre vint-sept jours à la Rochel- « le, a causé ce retardement, avec la nécessité d'escorter les « Vaisseaux Marchands, la plûpart fort chargés, & mauvais « voiliers. «

Il arriva de-là que M. de Frontenac ne put être que le douziéme de Septembre à Chedabouctou, qui avoit été assigné pour le rendez-vous des Vaisseaux; & les Navires Marchands, que des brumes continuelles pendant huit jours avoient séparés de lui sur le grand Banc de Terre-Neuve, ne le joignirent que le dix-huit. Le lendemain il quitta *l'Embuscade*, sur laquelle il avoit fait le voyage jusques-là, & s'embarqua sur le *Saint François Xavier*, après avoir concerté avec M. de la Caffiniere ce qu'il convenoit de faire dans une saison si avancée. Les Instructions, qu'il lui laissa, prouvent que, s'il ne renonçoit pas encore à l'Expédition de la Nouvelle York, il ne comptoit pas beaucoup sur la réussite.

Elles portoient que dès qu'il auroit achevé de faire de l'eau & du bois, il mettroit à la voile avec le *Fourgon* pour escorter *l'Union* jusqu'au Port Royal, où ce Navire devoit décharger des munitions & des vivres; qu'il enleveroit tous les

Instructions données à M. de la Caffiniere par le Comte de Frontenac.

1689. Bâtimens Anglois, qu'il rencontreroit en ſon chemin ; ſans néanmoins s'engager en aucun combat hazardeux, ou qui pût retarder ſon voyage ; qu'il tâcheroit ſurtout d'avoir quelque Pilote Anglois, qui pût lui faire connoître les bons moüillages depuis Baſton juſqu'à Manhatte ; qu'il feroit le moins de ſejour, qu'il lui ſeroit poſſible, au Port Royal, où il prendroit toutes les connoiſſances néceſſaires pour l'exécution de ſon deſſein, ſans le découvrir qu'au ſeul M. de MANNEVAL, Gouverneur de l'Acadie, faiſant entendre à tous les autres qu'il n'avoit ordre que de croiſer le long des Côtes, & d'empêcher les Ennemis de continuer leurs ravages.

Qu'il iroit enſuite à Manhatte en droiture, & que s'il pouvoit arriver dans la Baye avant le premier jour de Novembre, il n'aprocheroit point à la vûë de la Ville, ni du Fort ; mais ſe tiendroit en quelque bon moüillage juſqu'au quinziéme du même mois, & employeroit ce tems à diſpoſer toutes choſes pour le débarquement ; qu'alors il ne feroit plus aucune difficulté de ſe montrer ; mais qu'il ſe tiendroit hors de la portée du Canon, en faiſant ſemblant de n'être là, que pour croiſer à l'entrée du Port, afin d'empêcher que rien n'y entrât, ou n'en ſortît. Que ſi, après avoir attendu juſqu'au dixiéme de Decembre, il ne recevoit aucune nouvelle de ſa part, il pourroit reprendre la route de France ; mais qu'en paſſant par le Port Royal, il y débarqueroit toutes les munitions & les vivres deſtinés aux Troupes de Terre, & les y feroit enfermer dans des Magaſins, afin que, ſi l'année ſuivante on vouloit tenter de nouveau l'Entrepriſe de la Nouvelle York, on pût les y trouver.

M. de Frontenac arrive à Montreal.

Ce fut en effet le parti, que prit M. de la Caſſiniere : il avoit fait pluſieurs priſes, avant que d'arriver au Port Royal, il en fit encore quelques-unes dans la ſuite ; mais il y a bien de l'apparence que les vents contraires ne lui permirent point d'entrer dans ce Port, ni en allant à Manhatte, ni à ſon retour ; car nous verrons bientôt cette Place dans une grande diſette de tout ce que cet Officier avoit ordre d'y laiſſer. M. de Frontenac de ſon côté partit de Chedabouctou le dix-neuviéme de Septembre, avec tous les Navires, qui étoient deſtinés pour Quebec, & il ne put gagner l'Iſle Percée, que le vint-cinquiéme. Il ne voulut pas y moüiller, & il ſe contenta de faire mettre en panne à la vûë de l'Habitation.

Les PP. Recollets vinrent auſſitôt à ſon bord, & il apprit

d'eux que la Nouvelle France étoit dans une grande consternation, causée par une irruption des Iroquois dans l'Isle de Montreal. Cette nouvelle, dont on n'avoit pu lui apprendre les particularités, lui fit chercher avec empressement une commodité pour envoyer devant lui le Chevalier de Callieres, suivant l'ordre, qu'il en avoit reçu du Roy; mais il n'en put trouver aucune. Ils continuerent donc leur route ensemble, & moüillerent devant Quebec le douziéme d'Octobre; ils en partirent le vintiéme, & le vint-septiéme ils arriverent à Montreal; ils y trouverent M. de Dénonville & M. de Champigny dans le plus grand embarras, qu'il soit possible d'exprimer, & voici ce qui y avoit donné lieu. 1689.

Irruption des Iroquois dans l'Isle de Montreal; cruautés, qu'ils y exercent.

Le vint-cinquiéme du mois d'Août, dans le tems, qu'on se croyoit le plus en sûreté, quinze-cent Iroquois firent descente avant le jour au Quartier *de la Chine*, lequel est sur la Côte Méridionnale de l'Isle, environ trois lieuës plus haut que la Ville. Ils y trouverent tout le Monde endormi, & ils commencerent par massacrer tous les Hommes; ensuite ils mirent le feu aux Maisons. Par-là tous ceux, qui y étoient restés, tomberent entre les mains de ces Sauvages, & essuyerent tout ce que la fureur peut inspirer à des Barbares. Ils la pousserent même à des excès, dont on ne les avoit pas encore cru capables. Ils ouvrirent le sein des Femmes enceintes, pour en arracher le fruit, qu'elles portoient, ils mirent des Enfans tout vivans à la broche, & contraignirent les Meres de les tourner pour les faire rôtir. Ils inventerent quantité d'autres supplices inouis, & deux-cent Personnes de tout âge & de tout sexe périrent ainsi en moins d'une heure dans les plus affreux tourmens.

Cela fait, l'Ennemi s'aprocha jusqu'à une lieuë de la Ville, faisant par tout les mêmes ravages, & exerçant les mêmes cruautés, & quand ils furent las de ces horreurs; ils firent deux-cent Prisonniers, qu'ils emmenerent dans leurs Villages, où ils les brûlerent. Au premier bruit de ce tragique évenement, M. de Dénonville, qui étoit à Montreal, donna ordre à un Lieutenant des Troupes, nommé LA ROBEYRE, de se jetter dans un Fort, dont il craignoit que l'Ennemi ne s'emparât. A peine cet Officier y étoit-il entré, qu'il y fut investi par un Gros d'Iroquois, contre lequel il se défendit lontems avec beaucoup de valeur; mais ses Gens, qui se battirent en déseſperés, ayant éte tués jusqu'au dernier, & lui-même

1689. étant fort bleſſé, les Aſſaillans entrerent dans le Fort, & le firent Priſonnier.

Alors toute l'Iſle demeura en proye aux Victorieux, qui en parcoururent la plus grande partie, laiſſant par tout des traces ſanglantes de leur fureur, ſans qu'il fût poſſible de s'y oppoſer. Elle dura juſques vers la mi-Octobre; & comme alors on n'entendoit plus parler de rien, le Général envoya les Sieurs du Luth & de MANTET dans le Lac des deux Montagnes, pour s'aſſûrer de la retraite des Ennemis, afin de pouvoir donner quelque repos aux Troupes, qui depuis plus de deux mois étoient nuit & jour ſous les armes. Ces deux Officiers rencontrerent vint-deux Iroquois dans deux Canots, qui les vinrent attaquer avec beaucoup de fierté. Ils eſſuyerent leur premiere décharge ſans tirer; après quoi ils les aborderent, & en tuerent dix-huit. Des quatre, qui reſtoient, un ſe ſauva à la nage, les trois autres furent pris, & livrés au feu de nos Sauvages.

Projet de ces Sauvages.

Ce fut dans de ſi triſtes circonſtances, que MM. de Frontenac & de Callieres arriverent à Montreal le vint-deux de Novembre. Un de nos Sauvages, qui avoit été fait Priſonnier dans la déroute de la Chine, & qui s'étoit ſauvé, après avoir eu les ongles arrachés, & les doigts mangés, ou brûlés, vint trouver les Généraux. Il leur dit que le premier deſſein des Iroquois avoit été de deſcendre par la Riviere des Prairies, qui ſépare l'Iſle de Montreal de celle de *Jeſus*; de commencer leur attaque par l'extrêmité Orientale de la premiere; de la ravager toute entiere en remontant à l'Occident; & de n'y pas laiſſer un ſeul François; qu'il ne ſçavoit pas ce qui les avoit empêché de ſuivre ce plan; mais qu'ils devoient bientôt revenir, pour achever pendant l'hyver ce qu'ils avoient commencé; qu'enſuite ils ſe propoſoient de ſe rendre Maîtres de la Ville au printems, & qu'ils devoient y être joints par un grand nombre d'Anglois & de Mahingans; qu'ils prétendoient paſſer de-là aux Trois Rivieres, puis deſcendre à Quebec, où ils comptoient de trouver une Flote Angloiſe, & qu'ils ſe flatoient qu'à la fin de cette Campagne, il ne reſteroit plus de François en Canada.

MM. de Dénonville & de Champigny ſont d'avis d'abandonner Catarocouy.

M. de Frontenac comprit alors de quelle importance il eût été qu'il fût arrivé trois mois plûtôt, parce que quand bien même il n'eût pas conquis la Nouvelle York, il auroit du moins empêché ce qui venoit d'arriver, en mettant les

Iroquois & les Anglois sur la défensive. Pour surcroît de chagrin il apprit que, selon toutes les apparences, le Fort de Catarocouy étoit évacué & ruiné. En effet M. de Dénonville avoit envoyé ordre à M. de VALRENES, qui y commandoit, d'abandonner ce Poste, après en avoir fait sauter les Fortifications, & de brûler les vivres, qu'il ne pourroit pas emporter, & tout cela, supposé qu'il ne lui arrivât point de Convoi avant le mois de Novembre. Cette nouvelle surprit d'autant plus le Nouveau Général, que ces ordres avoient été donnés, sans attendre ceux du Roy, que M. de Dénonville avoit demandés lui-même à ce sujet, & qu'il s'y étoit déterminé, après que les Iroquois lui eurent fait dire insolemment qu'ils vouloient qu'on démolît cette Place. 1689.

Comme il se récria beaucoup sur cette démarche, M. de Dénonville & M. de Champigny lui representerent que le Fort de Catarocouy étant situé dans le fond d'une Baye, & n'occupant aucun passage, son utilité étoit fort bornée; que l'on n'y pouvoit envoyer des Convois, qu'avec de grosses dépenses; qu'il y falloit porter jusqu'au bois de chauffage, la Garnison ne pouvant pas y être assez forte, pour en aller couper dans la Forêt, sans être exposée aux surprises des Iroquois; & que pour augmenter cette Garnison, il faudroit dégarnir des Postes plus nécessaires. Ces raisons étoient au moins spécieuses; mais le Comte de Frontenac n'étoit pas aisé à persuader, quand ce qu'on lui proposoit, n'étoit pas de son goût. D'ailleurs le Fort de Catarocouy étoit son ouvrage, & portoit son nom.

Raisons de M. de Frontenac pour conserver ce Poste.

Dans le vrai un Poste avancé de ce côté-là étoit d'une grande commodité, & celui-ci ne déplaisoit aux Iroquois, que parce qu'il les gênoit; mais j'ai déja remarqué qu'il eût été beaucoup plus avantageusement placé à la Galette. Il seroit plus proche de Montreal de vint lieuës: on peut pratiquer un chemin par Terre pour le ravitailler en tout tems; avec du Canon on y seroit en état d'empêcher les Iroquois de passer le Fleuve en cet endroit. Cependant si le Fort de Catarocouy n'avoit pas tous ces avantages, il en avoit assez pour balancer les inconveniens, qu'on trouvoit à le garder, & il ne falloit point l'abandonner, qu'on n'en eût construit un plus avantageux.

D'autre part plusieurs Personnes, à qui le Gouverneur Général vouloit du bien, avoient un grand intérêt à sa conser-

1689. vation : il leur étoit fort commode pour la Traite, qu'ils y faiſoient ſouvent au préjudice du bien public ; & cette raiſon n'avoit pas été une des moindres, qui avoient engagé MM. de Dénonville & de Champigny à le laiſſer tomber ; mais enfin le premier, que le Roy avoit déclaré Sous-Gouverneur des Enfans de France, avoit remis toute l'autorité à ſon Succeſſeur, & dans l'affaire, dont il s'agiſſoit, il ſe borna aux ſimples repreſentations, que l'Intendant apuya de ſon mieux.

Il fait de grands préparatifs pour le ravitailler.

Le Comte de Frontenac n'y eut aucun égard, & comme par un article de la Lettre de M. de Dénonville au Sieur de Valrenes, ce Commandant pouvoit attendre tout le mois de Novembre avant que d'évacuer Catarocouy, le nouveau Général eſpera d'avoir le tems de lui envoyer un contr'ordre, & un Convoi capable de le mettre en état de ſe ſoûtenir dans cette Place. Il fit donc équiper en diligence vint-cinq Canots, il y joignit le Détachement, que ſon Prédéceſſeur avoit fait préparer pour faciliter la retraite de la Garniſon, & leur donna une Eſcorte de trois-cent Hommes, tant François, que Sauvages, la plûpart Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, qui ne ſe voyant pas en ſûreté dans leurs Villages, s'étoient refugiés à Montreal.

Il eſt évacué.

Il avoit encore une autre vûë en faiſant ce grand Détachement ; il avoit ramené de France les Iroquois, qui avoient été condamnés aux Galeres, il vouloit en envoyer quelques-uns dans leurs Cantons, pour y annoncer le retour de tous les autres, & les avertir de les venir chercher. Mais de quelque diligence, qu'il eût uſé, ſon Convoi ne put être prêt, que le ſixiéme de Novembre, & l'ayant conduit lui-même juſqu'à la Chine, il n'y avoit pas deux heures, qu'il étoit de retour à Montreal, que le Sieur de Valrenes y arriva avec ſa Garniſon, compoſée de quarante-cinq Hommes, en ayant perdu ſix, qui s'étoient noyés en paſſant un Rapide.

Il avoit brûlé, ou jetté dans l'eau toutes les proviſions & toutes les munitions, qui auroient pu l'embarraſſer dans ſa marche, enfoncé dans le Havre trois Barques, qui lui reſtoient avec leurs ancres & les Canons de fer, tranſporté les Canons de fonte juſqu'au Lac S. François, où il les avoit cachés, miné les Baſtions, les Murailles du Fort & les Tours, mis des mêches allumées par un bout en pluſieurs endroits ; & comme après trois ou quatre heures de marche, il avoit entendu un grand fracas, il ne doutoit point que tout n'eût

ſauté

sauté en l'air. On peut juger du chagrin, que conçut le nouveau Gouverneur Général, de voir ainsi ses préparatifs inutiles, par les raisons, que j'ai dit qu'il avoit de s'intéresser à la conservation du Fort de Catarocouy, & par la vivacité, qu'il avoit témoignée à ce sujet. Il ne s'en consola, que dans l'esperance de le rétablir, comme il fit bientôt après. 1689.

L'entreprise de la Nouvelle York lui tenoit aussi toujours extrêmement au cœur, & le Chevalier de Callieres, qui étoit venu à bout de la faire goûter au Marquis de Dénonville, en écrivit en ces termes au Marquis de Seignelay. „M. de Dénonville vous dira, Monseigneur, de quelle importance il est que le Roy se rende Maitre de la Nouvelle York, & de prévenir les Anglois sur le dessein, qu'ils ont de perdre ce Pays par le moyen des Iroquois, avec lesquels il ne faut point esperer de faire la paix par la voye de la négociation, tant que nous serons en guerre avec les Premiers. Si nous demeurons sur la défensive, on ne peut éviter la ruine de cette Colonie; ces Sauvages continueront leurs courses, brûleront & saccageront tout, sans qu'on puisse s'y opposer, y eût-il même deux fois plus de Troupes dans le Pays; mais en s'emparant de la Nouvelle York, on les reduit à demander la paix aux conditions, qu'on voudra leur imposer. Nouvelles propositions pour la conquête de la N. York.

Cette Expédition se peut faire devant & après la moisson, & il y a deux moyens de l'exécuter. Le plus sûr est de faire attaquer Manhatte avec six Vaisseaux, & douze-cent Hommes de débarquement, pendant que les Troupes du Canada attaqueront Orange par Terre. L'autre moyen est de moins de dépense; il consiste à envoyer en Canada trois-cent Hommes de Recruë, qu'on joindra à un pareil nombre de vieux Soldats, pour garder les principaux Postes du Pays, tandis qu'avec mille Hommes des Troupes du Roy, & trois à quatre cent Habitans on ira faire le siége d'Orange. Quand cette Ville sera prise, on y laissera une bonne Garnison, puis on ira attaquer Manhatte; mais pour réussir dans ce second siége, il est nécessaire d'avoir deux Fregates, qui puissent mettre à Terre trois-cent Hommes, pour remplacer ceux, qu'on auroit laissés à Orange, & pour la garde des Canots. Il faudroit envoyer ces deux Fregates dès le mois de Mars au Port Royal, & en même tems pourvoir à la sûreté de ce Poste, exposé à être enlevé par les Anglois de Baston; & une troisiéme Fregate à Quebec, pour y porter les ordres de S. M.

1689. „ les trois-cent Hommes de Recruë, la farine, & les autres provisions néceſſaires.

„

Ce qui l'empêche d'avoir ſon effet.

Le Miniſtre ne pouvoit que goûter beaucoup ce projet du Gouverneur de Montreal, qu'il connoiſſoit pour un des Officiers de la Colonie, qui propoſoit le plus ſagement, & qui étoit plus capable d'exécuter tout ce qu'on lui confieroit ; mais tandis qu'on étoit occupé en Canada à chercher les moyens de faire des conquêtes ſur les Anglois, on y eut avis qu'ils prenoient eux-mêmes des meſures pour s'emparer du Canada. Peut-être avec plus de diligence les auroit-on prévenus ; mais il n'étoit plus tems, lorſqu'on fut inſtruit de leur deſſein. Il fallut donc renoncer encore une fois à une conquête néceſſaire à la tranquillité de la Nouvelle France, pour faire tête à un Ennemi, qui avoit pris les devants, & qui avoit ſur nous cet avantage, qu'il pouvoit trouver en Amerique des forces ſuffiſantes pour nous accabler : par bonheur pour nous elles ne furent pas miſes en de bonnes mains.

Expédition de M. d'Iberville dans le Nord du Canada.

Cependant la Campagne de 1689. n'avoit pas été malheureuſe dans toutes les parties de la Nouvelle France. Tandis que les Iroquois portoient le ravage dans le centre de la Colonie, d'Iberville & ſes Freres ſoûtenoient dans le Nord l'honneur des armes Françoiſes, & nos braves Abénaquis nous vengeoient aux dépens des Anglois, de tout le mal, que leurs Alliés nous avoient fait à leur inſtigation.

Dès les premiers jours de May on apprit à Quebec par deux Canadiens, qui étoient partis en raquette le cinquiéme de Janvier du Fort de S. Louis dans le fond de la Baye d'Hudſon, que d'Iberville y étoit arrivé au mois d'Octobre précédent : que LA FERTÉ, ſon Lieutenant, ayant rencontré à trente lieuës du Port Nelſon le Gouverneur de *Niewſavanne*, Place ſituée ſur la Côte Occidentale de la Baye, l'avoit fait Priſonnier, qu'il lui avoit enlevé ſes Papiers, & qu'il y avoit trouvé des Lettres des Directeurs de la Compagnie de Londres, contenant des ordres de proclamer le Prince & la Princeſſe d'Orange Roy & Reine de la Grande Bretagne, dans la Baye, que cette Compagnie prétendoit appartenir toute entiere à la Couronne d'Angleterre.

Cette prétention ſi contraire à ce qui avoit été arrêté entre Louis XIV. & Jacques II. fut bientôt ſoûtenuë de deux Navires, qui parurent à la vûë du Fort de Sainte Anne, où d'Iberville venoit de ſe rendre. L'un de ces Bâtimens avoit

dix-huit piéces de Canon & quatre Pierriers, l'autre avoit un pareil nombre de Pierriers & dix Canons; tous deux étoient chargés d'une grande quantité d'armes, de munitions & de vivres, & leurs équipages faiſoient en tout quatre-vint-trois Hommes, parmi leſquels il y avoit onze Pilotes, de douze, que la Marine d'Angleterre entretenoit pour la Baye d'Hudſon; auſſi ne ſe promettoient-ils rien moins que de chaſſer les François de tous les Poſtes, qu'ils y occupoient. 1689.

Ils n'oſerent pourtant les attaquer d'abord à force ouverte, quoique d'Iberville n'eût avec lui, que très-peu de monde; & même après les premieres hoſtilités, qui ne leur réuſſirent pas, ils propoſerent un accommodement, que d'Iberville ne crut pas devoir rejetter; mais comme il connoiſſoit l'Ennemi, auquel il avoit à faire, il ſe tint ſur ſes gardes, & bien lui en prit. Il ne fut pas longtems, ſans s'apercevoir que les Anglois n'avoient eu en vûë que de l'endormir, pour tomber ſur lui, dès qu'ils le verroient ſans défiance, & il reſolut de les prévenir.

Pour le faire plus ſûrement, il affecta plus que jamais une grande ſécurité; mais il dreſſa aux Ennemis pluſieurs embuſcades, dans leſquelles ils tomberent. Il leur enleva ainſi vint & un de leurs meilleurs Hommes, entr'autres leur Chirurgien, & un de leurs premiers Officiers; & après qu'il les eut ainſi affoiblis, il les envoya ſommer de ſe rendre Priſonniers de guerre. Ils répondirent qu'ils ne pouvoient le faire avec honneur, étant encore au nombre de quarante en état de ſe bien défendre, ſans les Malades.

Sur cette réponſe d'Iberville détacha quatorze Hommes ſous la conduite de Maricourt, ſon Frere, avec ordre de harceler les Anglois, tantôt dans une petite Iſle, où ils étoient campés, & tantôt ſur leurs Navires, qui étoient arrêtés dans les glaces. Il le ſuivit lui-même au bout de deux jours, & après qu'on ſe fut canonné pendant quelque tems, ſans ſe faire beaucoup de mal de part & d'autre, d'Iberville envoya de nouveau ſommer le Commandant, avec ménace de ne faire aucun quartier, s'il differoit de ſe rendre.

L'Anglois lui écrivit qu'il y avoit un Traité entre les deux Couronnes, & qu'il étoit ſurpris qu'il y eût ſi peu d'égard. D'Iberville repliqua qu'il n'avoit pas été le premier à y donner atteinte; qu'au reſte il prétendoit qu'on lui remît les deux Navires, & tous leurs équipages. On lui demanda un délai juſqu'au

Succès, qu'elle eut.

1689. lendemain, & il l'accorda. Ce terme expiré, il envoya son Interprête chercher la réponse, qui fut remise par écrit à cet Homme. Elle contenoit entr'autres choses, que l'on consentoit à remettre les deux Navires au Commandant François avec toutes leurs charges ; mais que sur cela il payeroit les gages des Officiers, qui se montoient à la somme de deux mille cinq-cent livres, & qu'il donneroit à ces mêmes Officiers un Bâtiment avec tous ses agrés, pour les porter par-tout, où ils voudroient aller.

Cela fut accordé, avec quelque restriction néanmoins sur le nombre des Anglois, auxquels il seroit permis de suivre leurs Officiers. Tous les autres demeurerent Prisonniers, & d'Iberville eut surtout attention à ne relâcher aucun Pilote. Au mois de Juin M. de Sainte Helene étant venu joindre ses deux Freres, remit à M. d'Iberville un ordre du Gouverneur Général de mener à Quebec la plus considérable de ses deux prises ; il obéit, & partit de Sainte Anne le douziéme de Septembre avec Sainte Helene, & les principaux d'entre les Prisonniers, laissant à Maricourt trente-six Hommes pour garder tous les Postes du fond de la Baye, où il y avoit bien de l'apparence que les Anglois ne tarderoient pas d'essayer d'avoir leur revanche. Il rencontra sur sa route un Navire d'Angleterre, où étoit le jeune Chouart, qui n'avoit pu encore se tirer des mains des Anglois depuis la surprise du Port Nelson : il avoit grande envie d'attaquer ce Bâtiment ; mais il n'avoit pas assez de Monde pour cela, & il ayoit des Prisonniers à garder.

Au défaut de la force, il tenta la ruse : il arbora le Pavillon d'Angleterre, & le Capitaine l'ayant pris en effet pour un Anglois, convint avec lui qu'ils iroient de conserve, que d'Iberville porteroit le feu pendant la nuit, & qu'au premier beau tems ils se visiteroient. Le dessein de d'Iberville étoit d'arrêter le Capitaine & l'Equipage de la Chaloupe, quand ils viendroient à son bord, puis d'aborder le Navire Anglois, où il esperoit de ne pas trouver beaucoup de résistance ; mais ils eurent le tems si rude jusqu'à l'extrémité du Détroit d'Hudson, qu'il fut se séparer, sans s'être vus, & d'Iberville arriva heureusement à Quebec le vint-cinquiéme d'Octobre.

Entreprise des Canibas sur Pemkuit. L'échec, que les Anglois reçurent cette même année de la part des Canibas, eut encore quelque chose de plus humiliant

pour eux, que la maniere, dont ils avoient été traités dans la Baye d'Hudſon. Ils s'étoient poſtés dans un Lieu, nommé *Pemkuit*, ſitué entre la Riviere de Pentagoët & celle de Kinibequi, & ils y avoient fait un fort bel Etabliſſement, défendu par un Fort, qui n'étoit à la vérité que de pieux, mais aſſez regulierement conſtruit, avec vint Canons montés. Ils incommodoient extrêmement de-là tous les Sauvages des environs, toujours ouvertement déclarés pour les François, & ils ne cauſoient pas moins d'inquiétude au Gouverneur de l'Acadie, lequel craignoit avec raiſon l'effet de leurs intrigues pour détacher ces Peuples de notre Alliance. 1689.

Enfin un Parti de cent Guerriers, la plûpart Canibas, ſe mit en Campagne le neuviéme d'Août, pour chaſſer les Anglois d'un Poſte ſi important, & pour ſe délivrer de Voiſins ſi fâcheux. Ils étoient d'un Village près de Pentagoët, où un Eccleſiaſtique, nommé M. Thury, bon Ouvrier, & Homme de tête, gouvernoit une aſſez nombreuſe Miſſion. La premiere attention de ces braves Chrétiens fut à s'aſſûrer le ſecours du Dieu des Armées : ils ſe confeſſerent tous, pluſieurs communierent, & ils eurent ſoin que leurs Femmes & leurs Enfans s'acquitaſſent du même devoir, afin de pouvoir lever au Ciel des mains plus pures, tandis que leurs Peres & leurs Maris combattroient contre les Hérétiques. Tout cela ſe fit avec une pieté, qui répondoit au Miſſionnaire du ſuccès de l'entrepriſe. On établit dans la Chapelle le Roſaire perpétuel pendant tout le tems de l'Expédition, les heures mêmes des repas n'interrompant point un Exercice ſi édifiant.

Les Guerriers firent le voyage par Mer le long de la Côte, & en s'embarquant ils détacherent trois Canots pour aller à la découverte, avec ordre de rejoindre l'Armée à deux lieuës de Pemkuit, où elle devoit faire le débarquement. Quand ils y furent tous arrivés, ils marcherent par Terre avec tant de précaution, qu'ils ſe trouverent aux premieres Habitations Angloiſes, ſans avoir été aperçus. Ils avoient fait trois Priſonniers ſur leur route, & ils apprirent d'eux qu'il y avoit environ cent Hommes dans le Fort & dans le Village. Sur cet avis ils réſolurent de commencer par attaquer l'Habitation. Après avoir fait leur Priere, ils ſe mirent en chemiſe, & donnerent de furie ſur les Maiſons, briſerent les Portes, firent main baſſe ſur tout ce qui ſe mit en devoir de réſiſter, & lierent tous ceux, qui rendirent les armes.

1689. Au premier bruit d'une attaque ſi bruſque & ſi imprévûë, le Commandant du Fort fit tirer tout ſon Canon ; ce qui n'empêcha pas les Canibas de s'emparer de dix ou douze Maiſons de pierres, bien bâties, & qui formoient une Ruë tirée de la Place du Village juſqu'au Fort. Ils ſe retrancherent enſuite, partie à l'entrée d'une Cave de la Maiſon la plus voiſine du Fort, & partie derriere un Rocher, qui étoit au bord de la Mer, & de ces deux endroits ils firent un ſi terrible feu de Mouſqueterie ſur le Fort, depuis le midi du quatorziéme juſqu'au ſoir, que Perſonne n'oſoit y paroître à découvert.

La nuit étant venuë, ils ſommerent le Commandant de leur livrer ſa Place, & un Anglois ayant répondu en ſe mocquant, qu'il étoit fatigué, & qu'il alloit dormir, on commença, comme de concert, de tirer de part & d'autre ; mais les Sauvages s'aprocherent du Fort à la faveur des ténébres, l'inveſtirent, & firent toute la nuit bonne garde, pour empêcher que perſonne n'en ſortît. Le lendemain, à la petite pointe du jour, le feu recommença des deux côtés, & fut d'abord aſſez vif ; mais après quelques décharges, les Anglois ceſſerent de tirer, & demanderent à capituler. Les Sauvages s'aprocherent auſſi-tôt, & jurerent qu'ils ne feroient violence à perſonne, pourvû que la Garniſon ſortît ſur le champ de la Place.

Ils s'en rendent les Maîtres.

Le Commandant parut un moment après, à la tête de quatorze Hommes ; c'étoit tout ce qui lui en reſtoit, & de quelques Femmes, tous portant un paquet ſur le dos. Les Canibas les laiſſerent paſſer, ſans toucher à rien, & ſe contenterent de leur dire que, s'ils étoient ſages, ils ne reviendroient plus ; que les Nations Abénaquiſes avoient trop d'expériences de leur perfidie, pour les laiſſer jamais en repos, s'ils s'aviſoient de ſe remontrer dans leur Pays ; qu'ils étoient les Maîtres de leur Terre ; qu'ils n'y ſouffriroient jamais des Gens auſſi inquiets & auſſi entreprenans qu'eux, & qui les troubloient dans l'exercice de leur Religion.

Ils entrerent enſuite dans le Fort, & n'y commirent aucun déſordre, non plus que dans les Maiſons, où ayant trouvé une Barrique d'Eau-de-vie, ils la briſerent, ſans en boire une ſeule goute, ce qui eſt heroïque dans des Sauvages. Quand ils eurent tout viſité, ils prirent ce qui étoit le plus à leur bienſéance, & raſerent le Fort & les Maiſons. Quelques-uns

1689.

vouloient qu'on allât encore chaſſer les Anglois d'une Iſle, qui eſt à trois ou quatre lieuës de Pemkuit ; mais le plus grand nombre ne fut pas de cet avis. Toute la Troupe s'en retourna à Pentagoët ſur deux Chaloupes, qu'elle avoit enlevées aux Ennemis, après en avoir tué les Equipages.

La Garniſon de Pemkuit prétendit n'avoir perdu que ſept Hommes dans ce Fort ; mais on trouva une foſſe aſſez profonde, toute remplie de Cadavres, & le Commandant dit aux Sauvages, en ſortant de ſa Place, qu'ils avoient de bonne poudre, & que leurs Fuſils tiroient bien juſte. Il en avoit fait lui-même l'épreuve ; car il avoit le viſage à demi-brûlé. Les Canibas n'eurent qu'un Homme legerement bleſſé à la jambe, & à leur retour ils aſſûrerent à M. Thury que, s'ils avoient deux-cent François un peu accoûtumés au Pays, & qui vouluſſent bien les ſuivre, ils les meneroient juſqu'à Baſton.

Autre Expédition de ces Sauvages.

Cette Expédition fut bientôt ſuivie d'une autre encore plus vigoureuſe, & qui cauſa une plus grande perte aux Anglois. Ceux-ci avoient au voiſinage du Kinibequi quatorze petits Forts aſſez bien munis. Les Sauvages de Pentagoët & ceux de la Riviere S. Jean s'étant réunis, les ſurprirent tous, y tuerent juſqu'à deux-cent Perſonnes, & en raporterent un très-grand butin. Le principal avantage, que nous retirâmes de ces courſes, fut qu'elles rendirent irréconciliables avec les Anglois, ceux de tous les Peuples de ce Continent, qui étoient plus en reputation de valeur, & que leur ſincere attachement à la Religion Chrétienne, & leur docilité naturelle retenoient plus aiſément dans notre Alliance.

Pluſieurs Abénaquis ſongent à ſe tranſporter dans la Colonie.

Pluſieurs Abénaquis ſongerent même dès-lors à ſe tranſporter dans le milieu de la Colonie Françoiſe : ils n'étoient pas encore tous Chrétiens ; mais ceux, qui n'avoient pas reçu le Baptême, ſe diſpoſoient à le recevoir. M. de Dénonville, dans un Mémoire, que M. de Seignelay lui demanda après ſon retour en France, ſur la ſituation des affaires du Canada, & ſur ce qu'il convenoit de faire pour remedier aux déſordres de cette Colonie, dit que la bonne intelligence, qu'il avoit entretenuë avec les Nations Abénaquiſes par le moyen des Miſſionnaires, & ſurtout des deux PP. Bigot, avoit fait tout le ſuccès de ſes entrepriſes contre les Anglois, & qu'on ne pouvoit rien faire de mieux, que d'attirer un grand nombre de ces Sauvages à S. François.

Il ajoûte que les Anglois & les François ſont incompatibles

1689. Mémoire de M. de Dénonville.

dans cette partie du Continent de l'Amérique ; que les premiers regardent nos Miſſionnaires comme leurs plus dangereux Ennemis, & qu'ils n'avoient point eu de repos, qu'ils ne les euſſent fait chaſſer de tous les Cantons Iroquois : que, la Religion même à part, il étoit très-important de mettre tout en uſage pour les y rétablir, & d'en avoir parmi tous les autres Sauvages, ſur leſquels ils ont pris un très-grand aſcendant : que les Iroquois ont dans le fond plus d'eſtime, & même plus d'inclination pour notre Nation, que pour les Anglois ; mais que l'intérêt de leur commerce, ou plûtôt le credit, que le commerce leur donne, les retiendroit toujours dans l'Alliance de ceux-ci : que l'union du Clergé avec le Gouverneur Général & l'Intendant, étoit l'unique moyen de maintenir l'ordre & la tranquillité dans le Pays : qu'il ſeroit à ſouhaiter que les Eccleſiaſtiques & les Religieux fuſſent par tout auſſi Gens de bien, & auſſi édifians, qu'ils l'étoient en Canada ; mais qu'ils y étoient trop peu à leur aiſe, & qu'ils n'avoient pas de quoi ſe ſoûtenir : que les Poſtes éloignés, & en particulier celui de Catarocouy étoient hors de portée d'être ſecourus à tems, & que ſon avis étoit toujours qu'on avoit fort mal fait de les établir : que ceux, à qui la garde en étoit confiée, ſe voyoient ſouvent contraints d'entrer dans les intérêts des Sauvages, ce qui nous attiroit ſans ceſſe des affaires de la part des Iroquois, & ſouvent le mépris de nos Alliés, qui ne pouvant pas toujours être ſecourus à propos, nous faiſoient par reſſentiment plus de mal, que nos Ennemis mêmes : qu'on auroit beaucoup mieux fait de ne pas entrer dans les querelles de ces Peuples, & de les laiſſer venir chez nous, pour y chercher leurs beſoins, que de les prévenir, comme on continuoit de faire, en leur portant nos marchandiſes, au riſque d'être pillés en chemin ; ſans parler du libertinage affreux, où la Jeuneſſe ſe livre dans ces voyages : que les Anglois de Baſton & de la Nouvelle York avoient promis aux Iroquois & à leurs Alliés la deſtruction entiere de la Colonie Françoiſe : que l'Acadie en particulier étoit toujours ſur le point de tomber entre leurs mains, n'y ayant pas dans cette Province un ſeul Fort, capable de réſiſtance, & les Habitations y étant encore plus diſperſées, que ſur le Fleuve S. Laurent ; qu'il convenoit de fortifier le Port de la Héve, afin d'y mettre les Vaiſſeaux en ſûreté ; que ce Poſte étoit infiniment plus avantageux, que le Port Royal, d'où il n'eſt

pas

pas aisé de sortir pour défendre la Côte, & qui est trop éloigné de l'Isle de Cap Breton, de celle de Terre-Neuve, & du grand Banc : que toutes les Côtes apartenantes à la France étoient très-poissonneuses, & que la Pêche étoit bien plus capable d'établir le Pays, & de l'enrichir, que le Castor & l'Eau-de-vie, qui jusques-là avoient presqu'uniquement occupé les Colons : que le seul moyen de finir la guerre en Canada étoit de se saisir de Manhatte, & qu'on le pouvoit faire avec six Fregates & douze-cent Hommes de débarquement : que huit-cent Hommes des Troupes & les Milices du Pays se rendroient aisément Maîtres d'Orange, & que Personne n'étoit plus capable de faire réussir cette Entreprise, que le Chevalier de Callieres ; mais qu'après la prise de la Capitale, il falloit la brûler, & ruiner le Pays jusqu'à Orange : que par le moyen de ce Poste, où il seroit facile de se maintenir, on romproit toute communication entre les Anglois & les Iroquois, on forceroit ceux-ci d'avoir recours à nous, & on empêcheroit nos Alliés de prendre avec eux des liaisons préjudiciables à notre sûreté : enfin que le Fort d'Orange nous serviroit à tenir en respect toute la Côte de la Nouvelle Angleterre, qui étoit très-peuplée & sans défense. 1689.

Tout étoit très-bien pensé dans ce Mémoire, & à peu de choses près, au sujet dequoi il y avoit dans la Colonie quelque diversité de sentiment ; il auroit été très-avantageux à la Nouvelle France qu'on y eût eu plus d'égard. Mais l'attention de la Cour étoit toute entiere à des objets plus intéressans, parce qu'ils étoient plus proches. Le Roy & son Ministre ne purent disconvenir de l'utilité de la conquête de la Nouvelle York ; mais on croyoit avoir besoin ailleurs de toutes les forces du Royaume ; & la diligence, que demandoit une pareille expédition, n'étoit pas aussi facile, qu'on se l'imaginoit en Canada. Ainsi on laissa encore passer la saison propre pour envoyer des Vaisseaux & des Troupes.

Le Roy veut qu'on se tienne sur la défensive.

M. de Seignelay manda donc au Comte de Frontenac & à M. de Champigny que les grands efforts, que Sa Majesté étoit obligée de faire pour tenir tête à toutes les Puissances de l'Europe, réunies contre la France, ne lui permettoient pas d'envoyer en Amérique les nouveaux secours, qu'ils demandoient, ni de penser à aucune Entreprise de ce côté-là : qu'une forte défensive lui paroissoit pour le tems présent plus convenable à son Service, & à la sûreté de la Colonie du

1689. Canada : qu'il étoit surtout nécessaire de réunir les Habitans dans des Bourgades aisées à garder & à fortifier contre les Sauvages : enfin que le Comte de Frontenac pouvoit se servir utilement du credit, qu'il s'étoit acquis dans l'esprit des Iroquois, & de la conjoncture du retour de leurs Compatriotes, qu'il avoit ramenés de France, pour faire avec eux une paix solide & honorable.

On voit par cette Lettre, que tandis qu'en Canada on ne pouvoit comprendre que la Cour dût trouver de la difficulté à faire un petit effort pour chasser les Anglois de la Nouvelle York ; on s'étonnoit toujours dans le Conseil du Roy que les Habitans de la Nouvelle France refusassent de changer leurs Habitations de place, & de suivre dans leur arrangement un système, que l'on croyoit la chose du monde la plus facile, & d'une nécessité absoluë pour leur conservation. Les uns ne voyoient rien de plus important à l'Etat, que de délivrer leur Colonie du fâcheux voisinage des Anglois. Les autres jugeant du Canada par les Provinces du Royaume, ne pouvoient se persuader qu'il pût se rencontrer un obstacle aux changemens, qu'ils proposoient ; c'est ainsi que ce qui nous intéresse de près nous paroit seul nécessaire, & que ce que nous voyons pratiquer sous nos yeux, nous semble pratiquable par tout.

Il est pourtant vrai que ce que l'on exigeoit des Habitans du Canada étoit beaucoup moins aisé à exécuter, que ne paroissoit au Ministre ce qu'on lui demandoit : que le projet de la défensive, à quoi le Conseil du Roy vouloit qu'on se bornât, ne l'étoit pas davantage, & qu'il en coûta plus pour repousser les efforts des Anglois & des Iroquois, qu'il n'en auroit coûté pour mettre une bonne fois les Premiers hors d'état de nous inquietter, & les autres dans la nécessité de demeurer tranquilles dans leurs Cantons. C'est dequoi on pourra se convaincre par la suite de cette Histoire.

M. de Frontenac travaille à gagner les Iroquois.

Le Comte de Frontenac étoit aussi revenu en Amérique persuadé qu'après la conquête de la Nouvelle York, ce qu'il pouvoit faire de plus avantageux pour la Colonie Françoise, dont il reprenoit le Gouvernement, étoit de regagner les Iroquois ; plein de confiance qu'il y réussiroit, il fondoit principalement son esperance sur ce que cette Nation lui avoit donné pendant son premier sejour dans ce Pays, de grandes marques d'estime & d'attachement à sa Personne, & il ne doutoit

point qu'en ſe remontrant à eux avec un grand nombre de leurs Chefs, dont il venoit de briſer les fers, ils ne repriſſent d'abord leur premiers ſentimens à ſon égard. 1689.

Il étoit du moins fort aſſûré d'avoir mis dans ſes intérêts un brave Capitaine Goyogouin, nommé OUREOUHARÉ, le plus accrédité de tous ceux, qu'il avoit ramenés de France, & qu'il avoit fort careſſé pendant le voyage. Il le mena avec lui à Montreal, où ayant trouvé un Ambaſſadeur Iroquois, appellé GAGNIEGATON, qui étoit venu faire à M. de Dénonville des propoſitions fort inſolentes, Oureouharé lui conſeilla de renvoyer avec lui quatre des Compagnons de ſes chaînes, pour avertir les Cantons du retour de tous leurs Chefs.

Le Comte ſuivit ce conſeil ; Oureouharé recommanda à ces Députés de ne rien négliger pour engager les Cantons à envoyer une Ambaſſade à leur ancien Pere, en leur repreſentant qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer de le féliciter ſur ſon heureux retour, & de le remercier des bontés, qu'il avoit euës pour leurs Freres. Il les chargea encore d'aſſûrer la Nation qu'ils retrouveroient dans ce Général ce qu'ils y avoient déja trouvé par le paſſé, c'eſt-à-dire, beaucoup d'eſtime & de tendreſſe ; & de déclarer en particulier à ſon Canton, qu'il ne retourneroit point chez eux, ſi on ne venoit le redemander à Ononthio, dont il étoit réſolu de ne ſe point éloigner ſans ſon conſentement.

Réponſe des Cantons à ſes propoſitions.

Les Députés partirent avec Gagniegaton, & s'acquitterent parfaitement de leur Commiſſion. A leur arrivée les Cantons s'aſſemblerent, & envoyerent leur réponſe par le même Ambaſſadeur, qui arriva à Montreal le neuviéme de Mars 1690. Il n'y rencontra, ni M. de Frontenac, ni Oureouharé, qui étoient retournés à Quebec, & il ſe paſſa quelques jours, ſans que le Chevalier de Callieres pût rien tirer de lui, ni de ceux, qui l'accompagnoient. Ils ſe laiſſerent néanmoins gagner à la fin par les bonnes manieres de ce Gouverneur, & lui préſenterent ſix Colliers. Le premier marquoit le ſujet de leur retardement, cauſé, diſoient-ils, par l'arrivée des Outaouais dans le Canton de Tſonnonthouan. C'étoit le commencement d'une négociation entamée entre nos Alliés Occidentaux, & les Iroquois, à l'occaſion, que je dirai tout-à-l'heure. On y étoit convenu de ſe trouver au mois de Juin à un endroit marqué ; & Gagniegaton, en expliquant ce Collier, 1690.

1690. ajoûta que c'étoit ainſi qu'il falloit faire les choſes, quand on vouloit traiter de la paix, ſans s'en raporter à des Etrangers. Il vouloit donner à entendre que le Gouverneur Général auroit du ſe rendre en Perſonne à Onnontagué, ou en quelqu'autre lieu, dont on ſeroit convenu, pour y parler d'accommodement, ainſi qu'on l'en avoit prié il y avoit lontems.

Le ſecond Collier témoignoit la joye, qu'avoient eu les Flamands, c'eſt-à-dire, les Hollandois, Habitans d'Orange, & les Iroquois du retour d'Oureouharé, qu'il qualifioit de Chef Général de la Nation Iroquoiſe; ce qui faiſoit connoître le concert & la bonne intelligence, qui regnoient entre les Cantons, & la Nouvelle York.

Par le troiſiéme, le Canton d'Onnontagué demandoit au nom de tous les autres le prompt retour de tous les Iroquois revenus de France, afin qu'on pût prendre avec eux les meſures convenables à la ſituation des affaires. L'Ambaſſadeur ajoûta qu'on avoit réuni à Onnontagué tous les Priſonniers François, qui étoient diſperſés dans les autres Cantons, & qu'on n'en diſpoſeroit, que ſur le raport & de l'avis d'Oureouharé.

Le quatriéme & le cinquiéme parloient des ravages faits dans le Canton de Tſonnonthouan par M. de Dénonville, de la trahiſon de Catarocouy, de l'abandonnement de ce Poſte, & diſoit que quand tout le mal ſeroit réparé, & que les chemins ſeroient libres & ſûrs, Teganiſſorens iroit traiter de la paix avec Ononthio.

Par le ſixiéme, Gagniegaton donnoit avis que dès le mois d'Octobre précédent un Parti d'Iroquois étoit en campagne; mais qu'il ne devoit entrer en action, qu'à la fonte des neiges, & que s'il faiſoit des Priſonniers, on auroit ſoin de les » bien traiter. » Uſez-en de même, continua-t'il, ſi vous pre- » nez quelques-uns des nôtres. J'avois huit Priſonniers de la » défaite de la Chine, j'en ai mangé quatre, j'ai donné la vie » aux autres. Vous avez été plus cruels que moi; car vous avez » fuſillé douze Tſonnonthouans: vous auriez bien dû en épar- » gner au moins un ou deux; c'eſt en repreſaille de cette exé- » cution, que j'ai mangé quatre des vôtres.

M. de Frontenac refuſe de donner audience à leurs Députés.

M. de Callieres lui demanda ſi le P. Milet vivoit encore? il répondit qu'il étoit en parfaite ſanté, & qu'il étoit parti depuis huit jours pour s'en retourner dans la Colonie; ce qui ne

se trouva point vrai. Le Gouverneur lui demanda encore pourquoi les Agniers étoient venus faire des hostilités contre nous ? la réponse fut que les Mahingans ayant levé un Parti de guerre de quatre-vint-dix Hommes, avoient engagé quelques Agniers & quelques Onneyouths à les accompagner, qu'on avoit couru après les Agniers pour les rappeller ; mais qu'on s'y étoit apparemment pris trop tard. 1690.

M. de Callieres ne pouvant rien tirer de plus de ces Députés, les envoya au Gouverneur Général ; mais le Comte de Frontenac refusa de leur donner audience, par la raison, qu'ils avoient à leur tête un Homme, dont l'insolence l'avoit choqué. Il reçut néanmoins assez bien ceux de sa suite ; mais il ne traita avec eux, que par l'entremise d'Oureouharé, qui parut même toujours agir en son propre nom. Dès que les Rivieres furent navigables, le Général leur fit dire qu'ils pouvoient s'en retourner, & Oureouharé leur remit huit Colliers, qu'il leur expliqua de maniere à leur faire comprendre que le Comte de Frontenac n'y entroit pour rien.

Ils portoient en substance qu'il prioit les Cantons d'essuyer leurs larmes, & d'oublier le passé : qu'il aprenoit avec plaisir la parole, qu'avoient donnée les Outaouais, de rendre aux Tsonnonthouans tous les Prisonniers, qu'ils avoient fait sur eux : qu'il étoit encore plus charmé de la résolution, qu'avoient prise ses Freres de sauver la vie aux François, qui tomberoient entre leurs mains, & qu'Onontho lui avoit promis d'en user de même de son côté, jusqu'à ce qu'il eût reçu la réponse des cinq Cantons aux propositions, qu'il leur avoit faites : que quant à ce qui le regardoit lui-même en particulier, il les remercioit de l'empressement, qu'ils avoient témoigné d'abord pour le revoir ; mais qu'ils sembloient avoir bientôt laissé ralentir ce zéle & cette affection, puisqu'ils n'avoient point encore envoyé de Chef pour le venir chercher, comme il les en avoit prié : qu'il les conjuroit de lui faire au plûtôt cet honneur, & que ce qui l'obligeoit à leur faire cette priere, c'est qu'il souhaitoit qu'ils fussent témoins de la bonne volonté de leur Pere Onontho pour toute la Nation, & des bons traitemens, que lui & ses Neveux en recevoient tous les jours. Enfin que c'étoit à sa priere, que leur Pere faisoit accompagner les Députés par un de ses premiers Officiers, pour les exhorter à ne point écouter les Flamands, qui leur avoient renversé l'esprit ; à ne point se mêler des affaires, que

Réponse, que fait Oureouharé.

1690. ceux d'Orange & de Manhatte avoient avec lui, & à ne prendre aucun ombrage de ce qu'il pourroit faire pour châtier leurs Voisins d'avoir secoué le joug de leur Roy legitime, dont le Roy de France avoit pris les intérêts : qu'il vouloit bien qu'ils sçussent que lui Oureouharé regardoit tous les François comme ses Freres : qu'il ne vouloit plus se séparer de son Pere Ononthio : qu'il ne retourneroit point dans son Canton, quoiqu'il fût en pleine liberté de le faire, s'ils ne venoient le chercher de la maniere, qu'il leur avoit marquée : qu'au reste ils pouvoient aller en toute sûreté à Montreal, & qu'il se tenoit bien assûré de n'être point désavoué de la parole, qu'il leur donnoit, qu'on n'abuseroit point de leur confiance.

Ce qui le faisoit prendre sur un ton si haut au Comte de Frontenac.

L'Officier, qui accompagna les Députés Iroquois, fut le Chevalier d'Eau, Capitaine Reformé. Le Comte de Frontenac avoit jugé à propos de l'envoyer à Onnontagué, pour témoigner une confiance particuliere à ce Canton, qu'il ménageoit toujours plus que les autres, & pour être mieux instruit de ce qui s'y passoit. Il sçavoit d'ailleurs qu'il pouvoit compter sur Garakonthié & sur Teganissorens, Amis déclarés des François ; mais la prise de Corlar, dont il venoit d'apprendre la nouvelle, & le retour de ceux, qui avoient fait cette conquête, dont nous parlerons en son lieu, étoit surtout ce qui le lui faisoit prendre sur un ton si haut avec les Iroquois, & certainement il se comporta en cette occasion à l'égard de ces Sauvages avec une dextérité & une noblesse, qui leur fit beaucoup rabattre de leur fierté.

Les Outaouais traitent avec les Iroquois sans la participation des François.

Il étoit néanmoins fort inquiet sur la négociation des Outaouais avec les Iroquois, dont Gagniegaton avoit parlé au Chevalier de Callieres : voici de quoi il s'agissoit. Nous avons vû plus d'une fois le penchant secret, qui portoit nos Alliés du Nord & de l'Ouest à lier commerce avec les Anglois par l'entremise des Cantons ; penchant, qui n'avoit pourtant d'autre principe, que l'intérêt, les Anglois donnant leurs marchandises à beaucoup meilleur prix que nous. M. de Dénonville, en les engageant dans la guerre contre les Tsonnonthouans, avoit eu principalement en vûë de rompre cette liaison, & de rendre toutes ces Nations irréconciliables avec les Iroquois ; mais on s'aperçut bientôt qu'il n'y avoit pas réussi.

Ce qui les y engage.

Le peu de vigueur, que nous avions fait paroître dans cette Expédition ; le peu de fruit, que nous avions tiré du petit avantage, que nous y avons eu ; la ruine & l'abandon du

Fort de Niagara, dont elles avoient vivement ſollicité l'Etabliſſement; les irruptions fréquentes des Iroquois dans la Colonie; & plus que tout cela les démarches peu honorables, qu'on avoit faites pour obtenir la paix de cette Nation; les hauteurs, qu'on en ſouffroit depuis lontems; & l'inaction, où l'on demeuroit, malgré ſes nouvelles hoſtilités, leur avoient fait reprendre leur premier projet de ſe reconcilier avec un Peuple, dont ils avoient véritablement peu à eſperer, mais beaucoup à craindre. 1690.

A la vérité la ſageſſe & la fermeté du Sieur de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, & le zéle, avec lequel il fut ſecondé par les Miſſionnaires, avoient lontems ſuſpendu l'effet de cette réſolution; mais on étoit toujours dans la crainte que ces Barbares ne nous échapaſſent. Notre malheur voulut que pluſieurs d'entr'eux ſe trouverent à Montreal dans le tems du ſaccagement de la Chine, arrivé preſque ſous les yeux du Gouverneur Général, & tandis que, contre leur avis, il ſe laiſſoit endormir par de fauſſes apparences de paix; car ils en raporterent chez eux une forte perſuaſion que nous étions ſur le point de ſuccomber tout-à-fait ſous les efforts de nos Ennemis, & une joye ſecrete de ſe voir par notre foibleſſe en liberté de ſonger à leurs intérêts. A quoi il faut ajoûter les impreſſions fâcheuſes, qui étoient reſtées dans l'eſprit de pluſieurs depuis la trahiſon, que le Rat, qui en étoit l'Auteur, avoit miſe ſur le compte du Marquis de Dénonville.

Les Outaouais ſe crurent même en droit de ne rien communiquer de leur deſſein à aucun François; ils ſuppoſerent que Perſonne ne devoit trouver mauvais qu'ils priſſent leurs meſures pour ne pas reſter ſeuls expoſés à la fureur des Iroquois, & ils ne délibererent pas lontems ſur la maniere, dont ils devoient ſe conduire dans une conjoncture ſi délicate. Ils commencerent par renvoyer aux Tſonnonthouans tous les Priſonniers, qu'ils avoient faits ſur eux, puis il convinrent d'un rendez-vous pour le mois de Juin ſuivant; & tel étoit le ſujet de la négociation, qui cauſoit de ſi grandes & de ſi juſtes inquétudes à M. de Frontenac, & dont Gagniegaton avoit fait un myſtére au Gouverneur de Montreal.

Par bonheur M. de la Durantaye & les Miſſionnaires toujours attentifs aux moindres mouvemens de ces Sauvages, furent informés de ce qui ſe tramoit, & l'affaire leur parut aſſez importante, pour inſtruire le Gouverneur Général de tout ce

Diligence de M. de la Durantaye & des Miſſionnaires à ce ſujet.

1690. qu'ils avoient découvert. La choſe n'étoit pourtant pas aiſée, parce qu'on étoit déja bien avant dans l'hyver ; mais le Commandant fut aſſez heureux pour trouver un Homme, qui voulut bien entreprendre un voïage de quatre-cent lieuës, malgré la rigueur de la ſaiſon, & la difficulté des chemins. Ce fut le Sieur Joliet, lequel arriva à Quebec ſur la fin de Décembre de l'année 1689. Il remit au Comte de Frontenac une Lettre du P. de Carheil, que ce Miſſionnaire avoit ſans doute concertée avec M. de la Durantaye, dont il étoit ami, & voici ce qui regardoit principalement le ſujet du voyage de Joliet.

Lettre du P. Carheil à M. de Frontenac.

„ Nous voici enfin reduits en l'état, où j'ai toujours cru que
„ l'eſperance de la paix nous devoit reduire : je ne l'ai jamais
„ eſtimé poſſible, & j'ai penſé ſur cela comme tous ceux, qui
„ connoiſſent l'Onnontagué, le plus fourbe de tous les Iro-
„ quois. Quelque peine, que nous ayons euë à ſoûtenir juſ-
„ qu'au tems marqué par l'Aſſemblée, l'eſprit de nos Sauvages,
„ déſeſpérés des négociations d'une paix, qu'ils ſçavoient être
„ mandiée, & qu'ils ne pouvoient regarder que comme une
„ preuve de notre foibleſſe, nous étions heureuſement venus à
„ bout de les retenir dans le devoir juſqu'à ce terme ; mais lorſ-
„ que s'étant rendus à Montreal pour cette Aſſemblée, ils y ont
„ été les témoins oculaires du triomphe des Iroquois, & qu'ils
„ ont vû que les promeſſes magnifiques, dont on les avoit amu-
„ ſés, aboutiſſoient à la déſolation de nos Côtes, & à la conſ-
„ ternation générale de la Colonie, ils ont cru n'avoir plus d'au-
„ tre parti à prendre, que de s'accommoder avec un Ennemi,
„ contre lequel nous n'étions plus en état de les défendre, &
„ des mains de qui ils ſouhaitoient paſſionnément de retirer leurs
„ Freres.

„ Nous eumes encore le bonheur de les empêcher d'exécuter
„ cette réſolution, & ils ſe laiſſerent même perſuader de con-
„ tinuer la guerre avec nous ; mais au lieu de la faire cette guer-
„ re, on reprit les négociations, pendant leſquelles les Iroquois
„ ont eu ſur eux & ſur nous de grands avantages. Enfin nos
„ derniers déſaſtres leur ont fait conclurre unanimement d'en-
„ voyer d'abord aux Tſonnonthouans, puis aux autres Can-
„ tons, des Ambaſſadeurs, chargés de faire avec toute la Na-
„ tion Iroquoiſe une alliance perpétuelle. Le Huron eſt bien
„ autant, & peut-être même plus que l'Outaouais, de ce com-
„ plot ; mais plus politique, il ſe ménage encore, & n'a point

parlé

parlé jusqu'ici avec autant d'ouverture & de hauteur. Sollicité par son Allié de se joindre à lui, il s'est contenté de répondre qu'il étoit trop Enfant (*a*) pour se mêler dans une affaire de cette nature, & pour s'y opposer ; qu'il laissoit faire ses Freres, qu'il croyoit avoir plus d'esprit que lui, & qui répondroient des suites. Un reste d'incertitude sur l'événement le tient dans cette reserve. « 1690.

Quant aux Outaouais, ce qui les a engagés à se presser de faire partir leurs Ambassadeurs, c'est la crainte qu'il ne leur vînt un ordre de votre part de faire quelque hostilité contre les Iroquois ; & c'est à quoi il ne faut plus penser ; il est trop tard. Il le falloit faire, lorsqu'ils étoient encore à Montreal après la désolation de la Chine : ils le souhaitoient même ; mais à présent que leurs Ambassadeurs sont partis, il ne faut plus compter sur eux pour la guerre. Ils ont comblé d'honneurs les Prisonniers Iroquois, en les renvoyant ; & comme nous nous opposions à ce renvoy, en leur remontrant le mécontentement, qu'en auroit leur Pere Onontio, ils nous répondirent qu'ils n'avoient que trop compté jusqu'ici sur sa protection.

(*b*) *Nous nous étions figurés les François*, ajoûterent-ils, *comme des Guerriers ; mais l'expérience nous a fait connoître qu'ils le sont beaucoup moins que les Iroquois. Nous ne nous étonnons plus qu'ils ayent été si lontems, sans rien entreprendre ; c'est le sentiment de leur propre foiblesse, qui les retenoit. Après avoir vû avec quelle lâcheté ils se sont laissés massacrer dans l'Isle de Montreal, il nous est évident que nous ne devons plus en attendre aucun secours, leur protection nous est devenuë non-seulement inutile, mais nuisible même par les engagemens, où elle nous a jettés mal-à-propos. Leur foiblesse & leur défaut de courage ont encore paru d'une maniere bien sensible à Tsonnonthouan, où surpris de la résistance de l'Ennemi, ils se sont bornés à faire la guerre aux Bleds & aux Ecorces* (*c*), *& depuis ce tems-là ils n'ont plus rien osé faire, que mandier la paix par toute sorte de bassesses : ils n'ont pas même le courage de se défendre, lorsqu'ils sont attaqués, & contre toutes les expériences les plus capables de les détromper, ils s'opiniâtrent à esperer un accommodement, ai-*

(*a*) C'est-à-dire, en trop petit nombre.

(*b*) Je fais parler ici directement les Outaouais, pour éviter un peu de confusion, qui se trouve dans cet endroit de la Lettre du P. de Carheil ; mais à cela près je n'ai rien changé aux termes de ce Missionnaire.

(*c*) En brisant les Canots d'écorce des Tsonnonthouans.

1690. *mant mieux ſouffrir les hauteurs d'un Ennemi inſolent, que de retourner au combat. Leur alliance ne nous a pas fait moins de tort pour le commerce, que pour la guerre; elle nous a privé de la Traite avec les Anglois, beaucoup plus avantageuſe qu'avec eux, & cela contre toutes les Loix de la protection, qui conſiſtent à maintenir la liberté du commerce; outre qu'on laiſſe tomber ſur nous tout le poids de la guerre, tandis que nos prétendus Protecteurs, par une conduite pleine de duplicité, cherchent à ſe mettre à couvert par un Traité honteux. En un mot quiconque ſera inſtruit de notre ſituation préſente, nous prendra plûtôt pour les Protecteurs des François, que pour un Peuple, qui en eſt protegé.*

Il n'eſt point douteux que les Outaouais ne parlaſſent ainſi à l'inſtigation des Hurons, & que ce diſcours ne leur eût été ſuggeré par le Rat, que nous avons vû ſe donner tant de mouvemens pour rompre toutes les meſures de M. de Dénonville au ſujet de la paix, que ce Général vouloit faire avec les Iroquois. On fut même bientôt inſtruit que ces mêmes Hurons, qui ne vouloient paroître en rien, étoient l'ame de toute cette intrigue, dans laquelle ils ſe ſervoient des Outaouais, que leur groſſiereté naturelle ne permettoit pas de rien ménager, ni de meſurer leurs termes.

Effet, qu'elle produiſit ſur ce Général.

Quoiqu'il en ſoit, la Lettre du P. de Carheil ne déplut pas au Comte de Frontenac. Ce Général n'étoit pas difficile à perſuader que le mal étoit grand, & ſaiſiſſoit aſſez volontiers les occaſions de blâmer ce qui s'étoit fait avant lui. D'ailleurs il croyoit voir dans tout ce qui arrivoit de fâcheux une ſuite de l'abandonnement du Fort de Catarocouy. Il eſt pourtant vrai de dire, qu'une partie des reproches des Outaouais tomboient un peu ſur lui, & que ſon Prédéceſſeur avoit penſé auſſi bien que lui, & avant lui, que pour reparer tout le mal, pour humilier les Iroquois, & pour mettre tous les autres Peuples de ce Continent à la raiſon, il n'y avoit point de moyen plus ſûr, que de chaſſer les Anglois de la Nouvelle York. Il faut cependant avouer qu'au défaut de cette Entrepriſe, qu'on ne le mit pas en état d'exécuter, M. de Frontenac pouſſa ſi bien les Anglois de toutes parts, qu'il déſabuſa les Sauvages de l'opinion, où ils étoient, que nous n'oſions paroître en Campagne devant nos Ennemis.

Mais avant que de raconter par quelle voye il y réuſſit, il eſt à propos de reprendre la ſuite des aventures de M. de la Sale,

dont on avoit enfin reçu des nouvelles ſur la fin de l'année 1688. dans le tems, qu'on déſeſperoit preſque d'en aprendre, & qu'on paroiſſoit avoir tout-à-fait renoncé en France & en Canada à l'Etabliſſement de *la Louyſiane*. C'eſt le nom, que M. de la Sale avoit donné au pays, qu'arroſe le Miciſſipi au deſſous de la Riviere des Illinois, & qu'il a conſervé juſqu'à préſent. 1690.

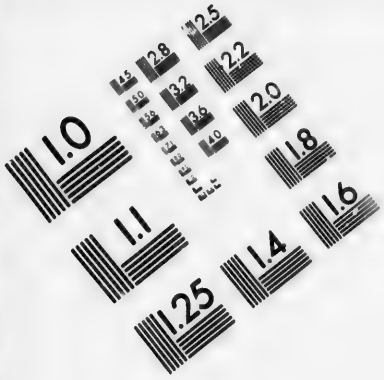

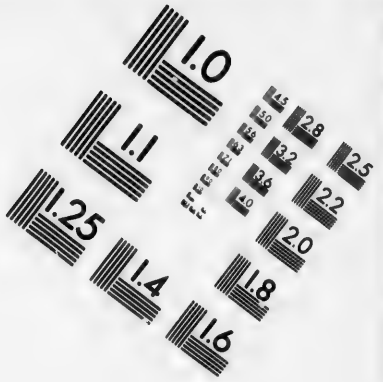

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

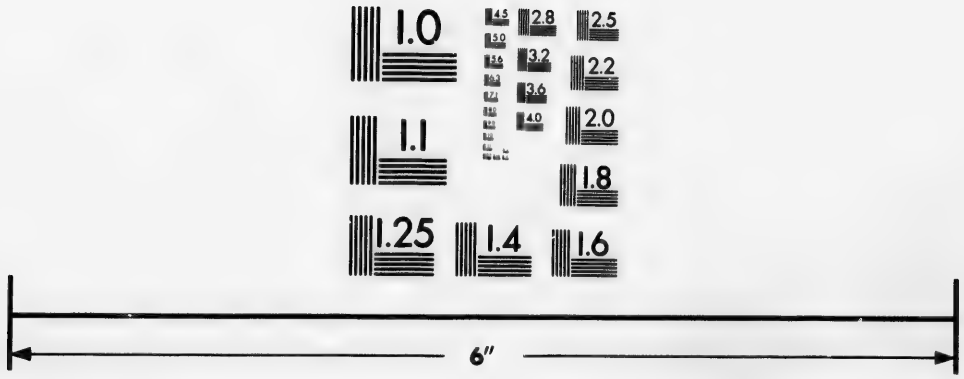

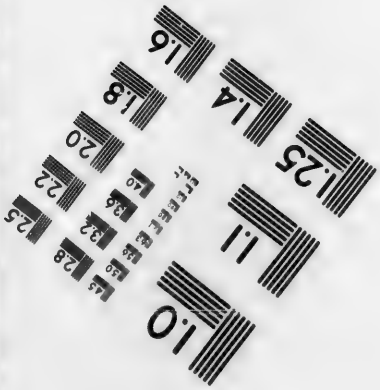

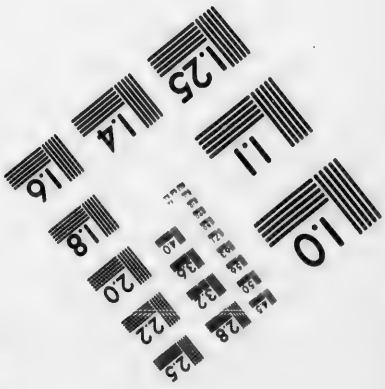

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

PARTICULARITE'S DE LA VIE ET DE LA MORT DE QUELQUES SAUVAGES CHRETIENS.

J'AI cru ne pouvoir mieux finir ce Volume, qu'en faisant connoître à ceux, qui s'intéreſſent ſincerement au triomphe de la Religion, juſqu'à quel dégré de ſainteté la Grace peut, dans le centre même de la Barbarie, élever les Ames, qui lui ſont fidéles. Je n'en choiſirai qu'un petit nombre; mais il ſuffira pour déſabuſer ceux de mes Lecteurs, qui ſont de bonne foi, & qui ſe ſont laiſſés un peu trop aiſément prévenir contre ces Miſſions Sauvages; pour confondre les Pécheurs, qui n'ont pas le courage de rompre des chaînes, dont ils rougiſſent, s'ils ont encore quelque principe de Religion; & pour faire chanter aux véritables Fidéles les miſericordes du Seigneur.

I.

CATHERINE TEGAHKOUITA, VIERGE IROQUOISE.

LA Nouvelle France a eu ſes Apôtres & ſes Martyrs, & a donné à l'Egliſe des Saints dans tous les Etats; & je ne crains point de dire que les uns & les autres auroient fait honneur aux premiers ſiécles du Chriſtianiſme. J'en ai fait connoître pluſieurs, autant que me l'a permis la ſuite de cette Hiſtoire. On a donné au Public la vie de quelques-uns; mais Dieu, qui en a tiré ſa gloire pendant leur vie par les grandes choſes, qu'il a faites par eux; par l'éclat, que leur ſainteté a jetté dans ce vaſte Continent; par le courage, qu'il leur a inſpiré, pour fonder avec des travaux immenſes une nouvelle Chrétienté au milieu de la plus affreuſe Barbarie,

& pour la cimenter de leur ſang, n'en a choiſi aucun pour déployer ſur leurs tombeaux toutes les richeſſes de ſa puiſſance & de ſa miſericorde ; & il a fait cet honneur à une jeune Néophyte, preſqu'inconnuë à tout le Pays pendant ſa vie. Elle eſt depuis plus de ſoixante ans univerſellement regardée comme la Protectrice du Canada, & il n'a pas été poſſible de s'oppoſer à une eſpéce de culte, qu'on lui rend publiquement. Catherine Tegahkouita.

Cette ſainte Fille, ſi célébre ſous le nom de Catherine Tegahkouita, nâquit en 1656. à *Gandahouagué*, Bourgade du Canton d'Agnier, d'un Iroquois idolâtre, & d'une Algonquine Chrétienne. Elle perdit ſa Mere à l'âge de quatre ans ; elle étoit encore fort jeune, quand ſon Pere mourut ; & elle reſta ſous la conduite d'une de ſes Tantes, & au pouvoir d'un Oncle, qui avoit la principale autorité dans ſon Village. La petite vérole, qu'elle avoit euë dans ſon enfance, lui ayant affoibli la vûë, elle fut lontems comme réduite à demeurer dans le coin d'une Cabanne, parce que ſes yeux ne pouvoient pas ſupporter la lumiere ; & cette retraite fut la premiere ſource de ſon bonheur. Ce qu'elle faiſoit d'abord par néceſſité, elle continua de le faire par goût, & par-là elle évita tout ce qui auroit pu lui faire perdre cette pureté de mœurs, ſi difficile à conſerver parmi une Jeuneſſe idolâtre, & alors très-diſſoluë.

Dès qu'elle ſe vit en état d'agir, elle ſe chargea de preſque toute la fatigue du ménage ; ce qui la garantit encore de deux écueils bien funeſtes à la plûpart des Filles Sauvages, je veux dire, les converſations particulieres, & l'oiſiveté. Ses Parens voulurent néanmoins qu'elle uſât des parures ordinaires aux jeunes Perſonnes de ſon ſexe, & quoiqu'elle le fît par pure complaiſance, & avec toute la repugnance poſſible, elle en eut beaucoup de ſcrupule, lorſqu'à la faveur des lumieres de la Foi, elle eut connu combien il eſt dangereux de vouloir plaire aux Hommes.

La premiere connoiſſance, qu'elle eut du Chriſtianiſme, lui fut donnée par des Miſſionnaires, qui furent envoyés aux Iroquois après l'Expédition de M. de Tracy. Ils paſſerent, chemin faiſant, par la Bourgade, où elle demeuroit, & furent reçus dans ſa Cabanne. On la chargea d'avoir ſoin d'eux, & elle s'en acquita d'une maniere, qui les ſurprit. Elle avoit été elle-même frapée à leur vûë d'un mouvement, qui fit naître en ſon cœur des ſentimens, qu'elle regarda depuis comme les premieres étincelles du feu céleſte, dont elle fut

Catherine Tegahkouita.

dans la ſuite ſi fort embraſée. La ferveur & le recueillement de ces Religieux dans leurs Prieres lui inſpirerent le déſir de prier avec eux, & elle s'en ouvrit à eux-mêmes. Ils comprirent beaucoup plus qu'elle ne leur diſoit; ils l'inſtruiſirent des vérités Chrétiennes, autant que le peu de ſejour, qu'ils firent dans cette Bourgade, le leur permit, & ils la quitterent avec un regret, qui fut bien réciproque de ſa part.

Quelque tems après on lui propoſa un Etabliſſement; elle y témoigna une grande oppoſition, & on n'inſiſta point; mais on revint bientôt à la charge, & pour s'épargner la peine de vaincre ſes réſiſtances, on l'engagea, ſans lui rien dire, avec un jeune Homme, qui ſur le champ alla dans ſa Cabanne, & s'aſſit à côté d'elle. Il ne falloit de ſa part, pour ratifier le mariage, que reſter auprès de l'Epoux, qu'on lui avoit choiſi, car tel eſt l'uſage parmi ces Peuples; mais elle ſortit bruſquement de la Cabanne, & proteſta qu'elle n'y rentreroit point, qu'il ne fût déhors. Ce procédé lui attira bien des mauvais traitemens, qu'elle ſouffrit avec une patience inaltérable. Elle fut plus ſenſible aux reproches, qu'on lui fit de n'avoir point de naturel pour ſes Parens, de haïr ſa Nation, & de donner toute ſon affection à celle, dont étoit ſa Mere; mais rien ne fut capable de vaincre ſa répugnance pour l'Etat de vie, dans lequel on vouloit l'engager.

Sur ces entrefaites le P. Jacques de Lamberville arriva à Gandehouhagué, & reçut ordre d'y établir une Miſſion: Tegahkouita ſentit alors ſe reveiller dans ſon cœur ſes premiers déſirs d'être Chrétienne; mais elle fut quelque tems encore ſans en parler, ſoit pour ménagem[illegible] pour ſon Oncle, qui ne goûtoit pas notre Religion, ſoi[illegible] pure timidité. Il ſe préſenta enfin une occaſion de ſe déclarer, & elle ne la manqua point. Une playe, qui lui étoit ſurvenuë à un pied, la retenoit chez elle, tandis que toutes les Femmes étoient occupées à la recolte du Maïz: le P. de Lamberville obligé d'interrompre ſes Inſtructions publiques, où Perſonne ne pouvoit ſe trouver, prit ce tems-là pour viſiter les Cabannes, & inſtruire ceux, que leur âge, ou leurs infirmités y retenoient, & il entra un jour dans celle, où étoit Tegahkouita.

Cette Fille ne put diſſimuler la joye, que lui cauſoit cette viſite, & ne fit aucune difficulté de s'ouvrir au Pere en préſence de deux, ou trois Femmes, qui lui faiſoient compagnie, ſur le deſſein, où elle étoit d'embraſſer le Chriſtianiſme.

Elle ajoûta qu'elle auroit de grands obſtacles à vaincre pour y réuſſir ; mais que rien ne l'étonnoit. L'action, avec laquelle elle parloit, le courage, qu'elle témoignoit, un certain air modeſte & reſolu tout à la fois, qui paroiſſoit ſur ſon viſage, firent comprendre d'abord au Miſſionnaire que ſa nouvelle Proſélyte ne ſeroit pas une Chrétienne du commun ; auſſi s'attacha-t'il à l'inſtruire de bien des choſes, dont il ne parloit pas à tous ceux, qu'il diſpoſoit au Baptême. Dieu forme ſans doute entre les cœurs, dont il s'eſt ſpécialement reſervé la poſſeſſion, une ſorte de ſympathie toute ſpirituelle, laquelle forme dès cette vie le nœud ſacré, qui doit les unir éternellement dans le ſejour de la gloire. Le P. de Lamberville, que j'ai fort connu, a été un des plus ſaints Miſſionnaires de la Nouvelle France, où il eſt mort, au Sault S. Louis, conſumé de travaux & de pénitences, & pour ainſi dire, entre les bras de la Charité. Il a ſouvent avoué que, dès le premier entretien, qu'il avoit eu avec Tegahkouita, il crut entrevoir que Dieu avoit de grands deſſeins ſur cette Fille : il ne voulut pourtant pas ſe preſſer de lui conferer le Baptême, & il prit à ſon égard toutes les précautions, que l'expérience a fait juger néceſſaires, pour s'aſſûrer des Sauvages, avant que de leur adminiſtrer le Sacrement de la regénération. Catherine Tegahkouita.

Tout l'hyver ſe paſſa dans ces épreuves, & la jeune Catéchuméne de ſon côté employa un tems ſi précieux à ſe rendre digne d'une grace, dont elle comprenoit tout le prix. Les Miſſionnaires, avant que de l'accorder aux Adultes, ont grand ſoin de s'informer ſous main de leur conduite & de leurs mœurs ; le P. de Lamberville interrogea donc tous ceux, qui connoiſſoient Tegahkouita, & fut fort ſurpris de ne rencontrer Perſonne, parmi ceux mêmes, qui avoient fait le plus de peine à cette Fille, qui ne fit ſon éloge. Cela étoit d'autant plus glorieux pour elle, que les Sauvages ſont fort enclins à la médiſance, & naturellement portés à donner un tour malin aux actions les plus innocentes. Le Miſſionnaire ne balança donc plus à lui accorder ce qu'elle demandoit avec les plus vives inſtances ; elle fut baptiſée le jour de Pâques de l'année 1676. & nommée *Catherine*.

La grace du Sacrement reçuë dans un cœur, que ſa droiture & ſon innocence y avoient ſi bien préparée, y produiſi des effets merveilleux. Quelque idée, que le Miſſionnaire eût déja conçuë de la jeune Iroquoiſe, il fut étonné de trouver

Catherine Tegahkouita.

en elle immédiatement après ſon Baptême, non pas une Néophyte, qui eût beſoin d'être affermie dans la Foy, mais une ame remplie des dons du Ciel les plus précieux, & qu'il falloit conduire dans les plus ſublimes voyes de l'eſprit. Dans les commencemens ſa vertu cauſoit de l'admiration à ceux-mêmes, qui étoient les plus éloignés de l'imiter, & ceux, de qui elle dépendoit, lui laiſſerent ſuivre en liberté tous les mouvemens de ſon zéle; mais cela dura peu. L'innocence de ſes mœurs, les précautions, qu'elle prenoit pour éviter tout ce qui la pouvoit tant ſoit peu alterer, & ſurtout ſon extrême réſerve par raport à ce qui étoit capable de donner la moindre atteinte à la pureté, parurent à la Jeuneſſe de ſon Village un reproche de la vie libertine, qu'elle menoit, & pluſieurs attenterent à ſa pudeur, dans la ſeule vûë de ternir l'éclat d'une vertu, qui les éblouiſſoit.

D'autre part, quoiqu'elle n'eût rien relâché de ſes occupations domeſtiques, & qu'on la trouvât toujours diſpoſée à rendre ſervice à tout le monde, ſes Parens trouvoient fort mauvais qu'elle donnât à la Priere tout le tems, qu'elle avoit de reſte, & pour l'obliger à ne pas interrompre les Dimanches & les Fêtes les travaux, que l'Egliſe défend dans ces jours conſacrés au Seigneur, ils les lui faiſoient paſſer ſans manger. Comme ils virent qu'ils ne gagnoient rien par cette voye, ils eurent recours à d'autres plus violentes encore; ils la maltraiterent ſouvent d'une maniere indigne; lorſqu'elle alloit à la Chapelle, ils la faiſoient pourſuivre par de jeunes Gens avec des huées, & à coups de pierre; des Hommes yvres, ou qui feignoient de l'être, couroient ſur elle, comme s'ils en euſſent voulu à ſa vie; mais ſans craindre ces artifices, ni redouter ces violences, elle continua ſes Exercices, comme ſi elle eût joui de la plus parfaite liberté.

Un jour qu'elle étoit dans ſa Cabanne, un jeune Homme y entra bruſquement, la hache à la main, les yeux étincelans, & paroiſſant avoir deſſein de lui caſſer la tête. Elle ne fit paroître à cette vûë aucune émotion, & ſe baiſſa pour recevoir le coup; mais ce Furieux, ſaiſi dans le moment d'une terreur panique, ſe retira avec la même précipitation, que s'il eût été pourſuivi par un Parti de Guerriers. A ces premieres bourraſques ſuccéda une ſorte de perſécution beaucoup plus dangereuſe. La Tante de Catherine étoit une Femme d'un eſprit mal fait, & à qui tout ce que ſa Niéce pouvoit faire pour

pour la contenter, déplaiſoit par la ſeule raiſon, qu'elle n'y trouvoit rien à reprendre. Il échapa un jour à la vertueuſe Néophyte d'appeller le Mari de cette Femme par ſon nom propre, au lieu de lui donner le nom de Pere, ſelon ſa coûtume ; ſa Tante s'imagina, ou fit ſemblant de croire que cette façon de parler familiere marquoit une liaiſon peu honnête entre l'Oncle & la Niéce, & alla ſur le champ déclarer au P. de Lamberville qu'elle avoit ſurpris Catherine ſollicitant ſon Mari au crime. Le Pere lui promit d'examiner la choſe, & ayant ſçu ce qui avoit fondé une accuſation ſi atroce, il fit à la Délatrice une réprimande, qui la couvrit de confuſion ; mais dont le contrecoup retomba ſur l'innocente Accuſée.

Catherine Tegahkouita.

S'il n'y avoit eu en tout cela qu'à ſouffrir, comme rien n'étoit plus ſelon ſon goût, elle n'auroit jamais penſé à changer de ſituation ; mais elle craignit de ne pouvoir pas toujours tenir contre la ſéduction du mauvais exemple, ou de ſe laiſſer vaincre peu à peu par le reſpect humain, qui peut beaucoup ſur l'eſprit des Sauvages. Elle ſongea donc à chercher un aſyle, où ſon innocence & ſa Religion fuſſent à couvert. La Prairie de la Magdeleine, où pluſieurs Iroquois Chrétiens commençoient à s'établir, lui parut très-propre à ce deſſein, & elle conçut un déſir ardent de s'y retirer ; mais l'exécution n'en étoit pas facile.

Son Oncle voyoit avec bien du chagrin le dépeuplement de ſon Canton, & ſe déclaroit ouvertement l'Ennemi de quiconque y contribuoit. Il n'y avoit donc aucune apparence de pouvoir obtenir ſon conſentement, & il n'étoit pas aiſé à Catherine de le quitter malgré lui. Mais Dieu, qui l'avoit deſtinée pour être l'exemple & l'ornement de cette Chrétienté tranſplantée, lui facilita ce qui d'abord lui avoit paru impoſſible. Elle avoit une Sœur d'adoption, Néophyte comme elle, & mariée à un Chrétien fort zélé pour la converſion de ſes Compatriotes. Cet Homme avoit déja fixé ſa demeure à la Prairie de la Magdeleine, & il étoit du nombre de ceux, qui, ſous divers prétextes, parcouroient les Bourgades Iroquoiſes, pour y faire des Proſélytes. Il ſçavoit que le plus grand plaiſir, qu'il pouvoit faire à Catherine, étoit de la conduire chez lui ; il en parla à ſa Femme, qui le confirma dans cette penſée, & l'exhorta vivement à donner cette ſatisfaction à ſa Sœur.

Il s'y reſolut, & pour effectuer plus ſûrement ce projet, il fit ſemblant d'aller à la chaſſe avec un de ſes Amis du côté de

Catherine Tegahkouita.

la Nouvelle York, & partit, après avoir averti Tegahkouita de ſe tenir prête pour le tems, qu'il lui marqua. Par bonheur pour elle, ſon Oncle étoit abſent; mais il n'étoit pas éloigné, & il fut d'abord averti du départ de ſa Niéce. Il ne perdit pas un moment, & il courut après elle, fort réſolu de la ramener morte ou vive, & de caſſer la tête au premier, qui lui feroit réſiſtance. Il joignit bientôt les deux Chaſſeurs; mais n'ayant point trouvé ſa Niéce avec eux, parce que toutes les fois qu'ils s'arrêtoient, ils avoient la précaution de la cacher dans le Bois, il craignit qu'on ne l'eût mal informé: il ne fit donc ſemblant de rien, & après les avoir entretenus quelque tems de choſes indifférentes, il les quitta, perſuadé que Catherine avoit pris une autre route, & ſuivi d'autres Guides.

La Sainte Fille délivrée de ce danger pourſuivit gayement ſon voyage, & arriva enfin au terme, qui faiſoit l'objet de ſes vœux, ce fut au mois d'Octobre de l'année 1677. Sa Sœur n'avoit point encore de Cabanne en propre, & logeoit avec ſon Mari dans celle d'une fervente Chrétienne, nommé ANASTASIE, dont l'unique occupation étoit de diſpoſer au Baptême les Perſonnes de ſon ſexe. Un Hôteſſe de ce caractére, & de pareils exercices étoient bien au gré de Catherine. Elle fut d'ailleurs charmée de tout ce qui ſe pratiquoit dans la Bourgade, & ne ſe laſſoit point d'admirer la force toute-puiſſante de la Grace, qui ſçait transformer les Loups en Agneaux, ni de chanter les miſericordes du Seigneur, en voyant vivre dans toute la pureté de la Morale Evangelique des Hommes, dont le libertinage l'avoit plus d'une fois ſaiſie d'horreur.

Ce ſpectacle l'animant d'une nouvelle ferveur, elle ſe donna à Dieu ſans reſerve, ne ſe permit plus le moindre retour ſur elle-même, & commença à courir à pas de Geans dans la carriere de la Sainteté. La Priere, le travail, les entretiens ſpirituels furent déſormais ſes ſeules occupations; & à l'exemple de S. Antoine, elle ſe fit un devoir d'imiter tout ce qu'elle remarqueroit d'édifiant dans ceux, qui compoſoient cette nouvelle Egliſe. Elle paſſoit au pied de l'Autel tout le tems, qu'elle avoit de libre, elle ne vivoit que du travail de ſes mains, & quelque occupée qu'elle fût à l'extérieur, ſon cœur étoit dans un entretien continuel avec Dieu.

Elle n'avoit pas encore fait ſa premiere Communion, lorſqu'elle arriva dans la Colonie, & la coûtume eſt dans ces Miſſions de n'accorder cette grace aux Néophytes, qu'après

Catherine Tegahkouita.

de longues épreuves. Catherine appréhenda qu'on ne la voulût soûmettre à la Loi commune ; mais sa vertu, encore plus que ses prieres réitérées, déterminerent bientôt son Directeur à faire une exception en sa faveur, & il n'eut pas lieu de s'en repentir. L'usage fréquent de la Communion, qu'on lui accorda, ne diminua rien de sa ferveur à s'y préparer. Dans ses actions les plus ordinaires, il suffisoit de la voir pour être excité à la devotion ; mais lorsqu'elle participoit aux divins Mysteres, il n'étoit pas possible, quand on se rencontroit auprès d'elle, de n'être pas pénétré de l'amour le plus tendre pour Dieu.

Quand elle étoit obligée de suivre les autres dans les parties de chasse, la dissipation inséparable de cet exercice ne dérangeoit rien dans son intérieur : elle s'y bâtissoit un Oratoire, d'où elle ne sortoit jamais. Elle se retiroit des Compagnies, autant qu'il lui étoit possible, & lorsqu'elle ne le pouvoit pas, elle communiquoit bien plus aux autres son recueillement, qu'elle ne prenoit de part à leurs amusemens. Elle n'avoit pourtant rien de gêné dans ses manieres, & sa devotion n'étoit, ni chagrine, ni incommode. Elle avoit même une industrie merveilleuse pour cacher au Public ses pratiques de pieté particulieres, & ses austérités, qui étoient grandes. Une des plus ordinaires étoit de mêler de la terre dans tout ce qu'elle mangeoit, & très-peu de Personnes s'en aperçurent.

Outre son Directeur, sans la permission duquel elle ne faisoit rien en ce genre, elle n'avoit rien de reservé pour deux Femmes d'une grande vertu, dont le commerce mutuel servit beaucoup à les elever à une sainteté éminente. L'une étoit cette Anastasie, qui l'avoit reçuë chez elle à son arrivée dans la Colonie ; l'autre étoit une jeune Veuve, nommée THERESE, qui après avoir vécu quelque tems dans un extrême oubli des promesses de son Baptême, étoit rentrée dans son devoir à l'occasion d'un grand danger, dont elle étoit convaincuë que Dieu l'avoit délivrée par miracle. Elle avoit pourtant encore depuis mené une vie assez tiéde, & elle remettoit de jour en jour l'exécution du dessein, qu'elle avoit conçu de réparer par la penitence ses déréglemens passés.

Un entretien, qu'elle eut avec Catherine, acheva sa conversion. Elle regardoit un jour avec attention l'Eglise, qu'on bâtissoit au *Sault S. Louis*, où l'on venoit de transferer la Bourgade Iroquoise de la Prairie, de la Magdeleine ;

Catherine Tegahkouita.

Catherine l'apperçut, & se sentit inspirée de l'aborder, quoiqu'elle ne lui eût jamais parlé jusques-là. Pour entrer en conversation, elle lui demanda quel endroit de la nouvelle Eglise étoit destiné pour les Femmes, & Thereſe le lui montra. „ Helas! reprit Catherine, ce n'est pas dans ces Temples „ materiels, que Dieu se plaît davantage: notre cœur est le „ Sanctuaire, qui lui est le plus agréable. Mais combien de fois „ malheureuse que je suis, l'ai-je forcé d'abandonner ce cœur, „ où il vouloit regner seul? Ne meriterois-je pas bien que pour „ punir mon ingratitude, il me fermât pour toujours l'entrée „ de ce Sanctuaire, qu'on érige à sa gloire?

Ces paroles toucherent Thereſe jusqu'au vif; elle se reprocha sa tiédeur, & se sentit fortement preſſée d'accomplir enfin ce qu'elle avoit tant de fois promis à son Dieu. Elle s'en ouvrit sur le champ à Catherine, & elle trouva dans cette Sainte Fille une ouverture de cœur, qui l'engagea à ne lui rien cacher de ce qui se passoit dans le sien, & qui acheva de la gagner à JESUS-CHRIST. Sa pénitence fut de la nature de celles, qui élevent presque sans milieu les plus grands Pécheurs, & ce qui est plus difficile encore, les Ames les plus lâches à la plus héroïque perfection. Elle s'attacha à Catherine par des liens, que l'amour Divin serra de plus en plus, & désormais ces deux Ames choisies ne se cacherent plus rien de ce qui concernoit leur interieur. Elles se consoloient réciproquement, elles s'instruisoient dans leurs doutes, elles se fortifioient dans les assauts, que l'Enfer & le Monde leur livrerent plus d'une fois.

Catherine en eut un bien rude à soûtenir vers ce tems-là, de la part même des Perſonnes, de qui elle croyoit en devoir moins appréhender de pareils. Cette même Sœur d'adoption, qui l'avoit attirée auprès d'elle, se mit en tête de la marier, & il n'est rien dont elle ne s'aviſât pour vaincre sa réſiſtance. Elle commença par lui repreſenter qu'encore qu'elle & son Mari se fiſſent un plaiſir de ſubvenir à tous ses beſoins, il se pourroit bien faire qu'étant chargés d'une nombreuſe Famille, ils ne se trouvaſſent pas toujours en état de continuer à lui fournir le néceſſaire, & que d'ailleurs s'ils venoient à mourir l'un & l'autre, elle se trouveroit ſans appui.

La vertueuſe Fille fut d'autant plus affligée de ce diſcours, qu'elle n'étoit point à charge à sa Sœur: elle la remercia néanmoins de son attention, & lui promit de réfle-

chir ſur ce qu'elle venoit de lui dire. Elle alla auſſitôt trouver ſon Confeſſeur, & lui témoigna ſa peine de ce qu'une Sœur, qui juſques-là lui avoit donné tant de marques d'une amitié ſincere, vouloit la gêner dans la ſeule choſe, où elle ſouhaittoit d'être libre. Le Pere, après l'avoir écoutée tranquillement, lui dit qu'au fond ſa Sœur n'avoit pas eu ſi grand tort de lui parler, comme elle avoit fait; qu'elle devoit lui ſçavoir gré des précautions, qu'elle vouloit prendre pour lui aſſûrer une ſubſiſtance honnête; & que la choſe meritoit bien qu'elle y penſât à loiſir. Il n'eſt plus tems de déliberer, reprit Catherine, je ne ſuis plus à moi; je me ſuis donnée ſans reſerve à Jesus-Christ. Mais, reprit le Miſſionnaire, qui vous nourrira, & vous aſſiſtera dans vos infirmités, ſi Dieu diſpoſe de votre Sœur? C'eſt la moindre de mes inquietudes, reprit la génereuſe Néophyte; celui qui nourrit les Oiſeaux du Ciel, ne me laiſſera pas manquer du peu, qui m'eſt néceſſaire pour vivre ». Le Pere ne parut point ſe rendre, il congédia ſa Pénitente en lui ordonnant de conſulter de nouveau le Seigneur ſur une choſe, où il ne voyoit point encore manifeſtement ſa volonté, & elle ſe retira fort triſte.

Catherine Tegahkouita

Sa Sœur revint le même jour à la charge, & l'ayant trouvée inflexible, lui fit parler par Anaſtaſie, que ſon âge & ſa vertu leur faiſoient regarder à toutes deux comme leur Mere. Anaſtaſie entra d'abord dans les ſentimens de la jeune Femme, parce qu'il étoit encore ſans exemple parmi les Iroquois qu'une Fille demeurât dans le célibat; les Miſſionnaires n'ayant pas cru devoir juſques-là donner à ces Sauvages le conſeil, que S. Paul donnoit aux premiers Chrétiens. Anaſtaſie entreprit donc de perſuader à Catherine de contenter ſa Sœur. Elle ne gagna rien, & en parut un peu piquée. Elle le lui fit même connoître par quelques reproches, & la menaça d'interpoſer l'autorité de leur commun Directeur.

La Sainte Fille prit les devans, & après avoir aſſûré à ſon Pere Spirituel qu'elle ne pouvoit plus douter de la volonté de Dieu; elle le pria d'agréer que, pour mettre fin à cette perſécution, elle fît vœu de Virginité. Le Pere lui répondit qu'un engagement de cette nature ne devoit pas ſe prendre légerement, qu'il lui donnoit trois jours pour y penſer, & que pendant ce tems-là il lui permettoit de redoubler ſes

Catherine Tegahkouita.

prieres & ſes pénitences, pour obtenir que le Ciel lui fit connoître ce qu'il deſiroit d'elle. Catherine le quitta en lui promettant d'obéir ; mais au bout d'un quart-d'heure elle vint le trouver, & l'abordant d'un air, qui ne lui étoit pas naturel : Mon Pere, lui dit-elle, tout eſt conſideré ; je n'aurai » jamais d'autre Epoux que JESUS-CHRIST ». Son action, & le ton, dont elle parloit, toucherent le Directeur ; il vit bien qu'en vain il s'oppoſeroit à un mouvement, qui avoit toutes les marques d'une inſpiration divine : il conſola ſa Pénitente en lui faiſant eſperer ſon conſentement à ce qu'elle deſiroit ; il lui recommanda donc de ne plus penſer qu'à gagner le cœur du céleſte Epoux, qu'elle avoit choiſi, & lui promit de faire ceſſer toutes les pourſuites de ſa Sœur & de ſes Amies.

A peine étoit-elle retirée, qu'Anaſtaſie entra chez le Pere, & lui fit de grandes plaintes de l'entêtement de Catherine. Le Pere, après l'avoir écoutée, ſans l'interrompre, lui fit une douce réprimande ſur ſa précipitation à blâmer ce qu'elle ne connoiſſoit pas, & ſur le peu d'eſtime, qu'elle paroiſſoit faire d'un état, qui éleve des Créatures mortelles à la condition des Anges. Anaſtaſie reçut cette correction avec humilité, & Catherine retrouva toujours depuis en elle une Amie vrayment Chrétienne, diſpoſée à la ſeconder dans ſes pieux deſſeins, & attentive à la ſoulager dans ſes beſoins & dans ſes afflictions. Catherine de ſon côté crut que la réſolution, qu'elle venoit de prendre, l'obligeoit à vivre plus que jamais dans la retraite, & dans l'exercice de l'humilité, de la charité, & de la pénitence. On la voyoit croître ſenſiblement en vertu ; on ne parloit déja plus dans le Pays que de ſon éminente ſainteté : on ne ſe laſſoit point d'admirer les reſſorts ſecrets de la bonté divine, qui du milieu d'un Peuple, le plus oppoſé de tous à l'établiſſement du Chriſtianiſme, avoit tiré une jeune Fille, pour en faire un modéle parfait de toutes les vertus chrétiennes.

Il regnoit alors dans la Miſſion du Sault S. Louys un eſprit de mortification, qui alloit fort loin. Ces Néophytes venoient d'être déclarés par tous les Cantons Iroquois Ennemis de la Patrie, & ils s'attendoient bien qu'après cet éclat tous ceux d'entr'eux, qui tomberoient entre les mains de leurs Freres Idolâtres, ſeroient livrés ſans miſericorde aux plus affreux ſupplices : auſſi ne ſongeoient-ils plus qu'à ſe

Catherine Tegahkouita.

disposer au Martyre par tout ce que la Pénitence peut imaginer de moyens pour macerer la chair. Les Hommes, les Femmes, les Enfans mêmes se porterent sur cela à des excès, que les Missionnaires n'auroient jamais soufferts, s'ils en avoient été exactement instruits.

Catherine, que l'Esprit interieur possedoit plus que tous les autres, étoit aussi celle, qui se ménageoit le moins. Elle ne consultoit plus que sa ferveur, & ne se croyoit nullement obligée de dépendre en cela de son Directeur, comme auparavant, persuadée que ce concert général de toute la Bourgade ne pouvoit pas lui être inconnu, & que son silence à cet égard étoit un consentement. Aussi fut-elle bientôt réduite à un état de langueur & de souffrance, dont elle ne guerit jamais. Quelque tems après elle fit un voyage à Montreal, où la vûë des Religieuses Hospitalieres, dont jusques-là elle n'avoit point entendu parler, augmenta l'empressement, qu'elle avoit de se consacrer à Dieu par le vœu de Chasteté: elle redoubla ses instances auprès de son Confesseur, qui ne crut pas devoir differer plus lontems à la contenter. Elle fit donc ce vœu si désiré avec une joye, qui sembla lui redonner toutes ses forces, & elle a été la premiere de sa Nation, qui ait pris avec Dieu un pareil engagement.

L'Epoux celeste des Ames chastes ne tarda point à lui donner des preuves sensibles qu'il avoit agréé son Sacrifice, & à la traiter en Epouse bien aimée. Elle de son côté s'efforça de réponare à ses caresses, & aux communications intimes, dont il la favorisoit, par une fidelité parfaite & un amour sans réserve. Mais ses forces ne purent en soûtenir lontems la vivacité, & la chair succomba bientôt sous les efforts de l'esprit. Elle tomba dans une maladie dangereuse, qui ne lui laissa plus qu'une vie traînante, & sujette à de continuelles douleurs. Dans cet état elle s'unissoit de plus en plus à Jesus-Christ par la méditation de sa mort & de ses souffrances, & par la fréquentation des Sacremens. Elle ne pouvoit plus souffrir l'entretien des Hommes; Anastasie & Therese étoient les deux seules Personnes, avec qui elle eût quelques sortes de liaison, parce qu'elles ne lui parloient que de Dieu.

Elle ne se trouvoit bien qu'au pied de l'Autel, où souvent abîmée dans une profonde contemplation, & versant des tor-

Catherine Tegahkouita.

rens de larmes, dont la ſource intarriſſable étoit ſon amour, & la playe, qu'il avoit faite à ſon cœur; elle oublioit de telle ſorte les beſoins de ſon corps, qu'elle ne ſentoit pas même le froid, dont elle étoit quelquefois toute tranſie. Elle ſortoit toujours de cette contemplation avec un nouveau déſir des ſouffrances, & il n'eſt pas concevable combien ſon eſprit étoit ingenieux à inventer des moyens de crucifier ſa chair. Tantôt elle marchoit les pieds nuds ſur la glace & ſur la neige, juſqu'à ce qu'elle en perdît le ſentiment. Tantôt elle parſemoit ſa couche d'épines. Elle ſe roula trois jours de ſuite ſur des branches pleines de piquans, qui lui entrerent bien avant dans le corps, & lui cauſerent des douleurs inexprimables. Une autrefois elle s'aviſa de ſe brûler les pieds, comme on fait aux Captifs, voulant par-là ſe donner le caractere & la marque d'Eſclave de JESUS-CHRIST: mais ce qui fait mieux connoître la ſolidité de ſa vertu, c'eſt l'inalterable douceur, la patience, la joye même, qu'elle témoigna dans les maux, qu'elle eut à ſouffrir ſur la fin de ſes jours.

Il ſemble que rien ne doive moins coûter à ceux, qui portent la mortification auſſi loin, que faiſoit cette Sainte Fille. Cela eſt pourtant aſſez rare: on eſt ſouvent étonné de voir les Perſonnes, qui pratiquent les plus grandes auſterités, plus ſenſibles que d'autres à ce qui leur arrive de fâcheux & d'humiliant. C'eſt qu'en cela il n'y a rien de leur choix. La volonté propre eſt toujours la derniere victime, & elle manque ſouvent à l'Holocauſte. Catherine comprenoit ce que les Croix, qui ſont preſentées de la main du Seigneur, ont de préferable à celles, que nous nous impoſons nous-mêmes, & les ſouffrances, où ſa volonté avoit moins de part, étoient toujours le plus ſelon ſon cœur.

Elle fut enfin attaquée d'un mal, qui fut d'abord jugé mortel, & cela dans un tems, où les travaux de la Campagne occupoient tellement tout le Monde, qu'elle ne pouvoit preſqu'eſperer de ſoulagement de Perſonne. Elle reſtoit ſeule les jours entiers avec un plat de Maïz, & un peu d'eau à côté de ſon lit: charmée de ſe voir ainſi délaiſſée des Hommes, elle s'entretenoit ſans ceſſe avec ſon Dieu, & trouvoit encore les journées trop courtes. Le Mardy de la Semaine Sainte de l'année de 1678, elle ſe trouva plus mal, & on lui adminiſtra le Saint Viatique. On vouloit lui donner tout

tout de ſuite l'Extrême-Onction ; mais elle aſſûra qu'on pouvoit attendre au lendemain. Elle paſſa toute la nuit ſuivante dans un colloque amoureux avec le Divin Sauveur & avec ſa Sainte Mere, qu'elle avoit toujours ſingulierement honnorée, ſe regardant, diſoit-elle, en qualité d'Epouſe de JESUS-CHRIST, attachée à la ſuite de la Reyne des Vierges. Catherine Tegahkouita.

Le Mercredy matin on lui donna les Saintes Huiles, & vers les trois heures du ſoir, elle expira après une demie-heure d'une très-douce agonie, ayant eu toute ſa connoiſſance, & le jugement ſain juſqu'au dernier ſoupir. Ainſi vécut, & ainſi mourut dans ſa vintquatriéme année Catherine Tegahkouita. Les exemples de ſa vie toute Sainte avoient produit une très-grande ferveur parmi les Iroquois du Sault S. Louys. Les merveilles, que Dieu commença bientôt d'operer en faveur de ceux, qui eurent recours à ſon interceſſion, ſont encore aujourd'huy pour ces Neophytes & même pour toute la Nouvelle France, un puiſſant motif de ſervir en eſprit & en verité un Maître ſi liberal, lequel, ſans acception de Perſonnes répand avec profuſion ſes dons les plus précieux ſur quiconque s'abandonne à lui ſans réſerve.

Son viſage extrémement défait par ſes macerations & par ſa derniere maladie, changea tout à coup dès qu'elle eut ceſſé de vivre. On lui vit prendre une couleur vermeille, qu'elle n'avoit jamais euë, & ce n'étoit plus les mêmes traits. Rien n'étoit plus beau, mais de cette beauté, qui inſpire l'amour de la vertu : on ne pouvoit ſe laſſer de la regarder, & chacun ſe retiroit le cœur pénetré du deſir d'être Saint. Son corps fut mis dans un cercüeil par diſtinction, & ſon tombeau devint bientôt célebre par le concours des Fideles, qui y venoient de toutes les parties du Canada, & par les Miracles, qui s'y opererent : on a ſur tout les Atteſtations Juridiques de deux Perſonnes, d'un caractere à ne laiſſer aucun doute ſur la verité de leur dépoſition. L'un eſt M. l'Abbé DE LA COLOMBIERE (*a*), Grand Archidiacre, & Grand Vicaire de Quebec, & Conſeiller Clerc au Conſeil Superieur de la Nouvelle France. L'autre eſt M. du Luth, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, un des plus braves Officiers, que le Roy ait eu dans cette Colonie, & dont j'ai ſouvent eu occaſion de parler dans cette Hiſtoire.

(*a*) Il étoit Frere du P. Claude de la Colombiere, Jeſuite, célébre par ſa vertu & par ſes Prédications.

Catherine Tegahkouita.

Le premier déclare dans un écrit ſigné de ſa main, qu'ayant été malade depuis le mois de Janvier juſqu'au mois de Juin 1695. d'une fiévre lente, contre laquelle tous les remedes avoient été inutiles, & d'un flux de ventre, que rien n'avoit pu arrêter, on jugea à propos qu'il fît vœu, s'il plaiſoit à Dieu de lui rendre la ſanté, de ſe tranſporter à la Miſſion de S. François Xaxier du Sault S. Louis, pour prier ſur le Tombeau de Catherine Tegahkouita; qu'il defera à cet avis; que dès le jour même la fiévre ceſſa, & le flux de ventre diminua conſidérablement; que s'étant mis en chemin quelques jours après pour s'acquiter de ſon Vœu, à peine avoit-il fait une lieuë, qu'il fut entiérement guéri.

Le ſecond certifie juridiquement qu'ayant été pendant vint-cinq ans tourmenté de la goute, avec des douleurs exceſſives, qui duroient quelquefois trois mois de ſuite ſans relâche, il s'adreſſa à Catherine Tegahkouita, Vierge Iroquoiſe, décédée au Sault S. Louis en odeur de ſainteté, & promit de viſiter ſon Tombeau, ſi par ſon interceſſion Dieu le délivroit de ce cruel mal: qu'à la fin d'une Neuvaine, qu'il fit en ſon honneur, il fut parfaitement guéri, & que depuis quinze mois il n'avoit reſſenti aucune atteinte de goute.

Tous les ans au jour du décès de la *bonne Catherine*, c'eſt le nom, ſous lequel, par déférence pour le S. Siége, on honore en Canada cette ſainte Fille; pluſieurs Paroiſſes des environs vont chanter dans l'Egliſe du Sault S. Louis une Meſſe ſolemnelle de la Trinité. Un Curé de la Chine, Bourgade de l'Iſle de Montreal, nommé M. Remy, & nouvellement arrivé de France, ayant été averti par ſes Paroiſſiens de cette coûtume, & que ſes Prédéceſſeurs s'y étoient toujours conformés, leur répondit qu'il ne croyoit pas devoir autoriſer par ſa préſence un culte public, que l'Egliſe n'avoit point encore permis. La plûpart l'entendant parler ainſi, ne purent s'empêcher de dire qu'il ſeroit bientôt puni de ce refus, & en effet dès le même jour il tomba dangereuſement malade. Il comprit d'abord la cauſe d'une attaque ſi imprévûë, fit vœu de ſuivre l'exemple de ſes Prédéceſſeurs, & fut guéri ſur le champ. C'eſt ainſi que la Nouvelle France, comme la Capitale de l'Ancienne, voyent éclater la Gloire, l'une d'une pauvre Fille Sauvage, & l'autre d'une Bergere, au deſſus de celle de tant d'Hommes Apoſtoliques, de Martyrs, & d'autres Saints de toutes les conditions; Dieu voulant ſans doute pour notre in-

ſtruction, & pour la conſolation des Humbles, glorifier ſes SS. à proportion de ce qu'ils ont été petits & obſcurs ſur la Terre.

II.

ETIENNE TEGANANOKOA.

LEs Bourgades Iroquoiſes ſe dépeuplant à vûë d'œil par la retraite de pluſieurs Familles, qui ſe refugioient dans la Miſſion du Sault S. Louis, ou pour y embraſſer le Chriſtianiſme, ou pour l'y profeſſer avec plus de liberté, ou pour y être à l'abri contre la ſéduction des Idolâtres; ceux-ci en conçurent un chagrin, qui leur fit déclarer Ennemis de la Patrie tous les Iroquois Chrétiens, qui l'avoient abandonnée, & procura à pluſieurs la Couronne du Martyre. J'ai parlé de quelques-uns dans mon Hiſtoire, je vais en faire connoître quelques autres, qui n'auroient pu y entrer, ſans en interrompre le fil.

Le premier eſt Etienne Teganannokoa. Il étoit venu au Sault S. Louis avec ſa Femme, une Belle-Sœur & ſix Enfans, n'étant alors âgé que d'environ trente-cinq ans. Il n'avoit rien de Barbare dans le caractére, & ſon attachement tendre & ſincére pour ſon Epouſe, dans un Pays, où regne la licence, & où il eſt ſi ordinaire de changer de Femme, pouvoit paſſer pour une preuve de la vie innocente, qu'il avoit menée. Dès qu'il fut arrivé dans la nouvelle Bourgade, il demanda inſtamment le Baptême avec toute ſa Famille, & ils l'obtinrent après les épreuves ordinaires. Ils furent bientôt l'édification de cette Chrétienté naiſſante: Etienne veilloit à l'éducation de ſes Enfans avec le zéle d'un Miſſionnaire. Il les envoyoit tous les jours ſoir & matin aux Prieres & aux Inſtructions, que l'on faiſoit pour ceux de cet âge, & lui-même leur ſervoit d'un excellent modéle par ſon aſſiduité à tous les Exercices de Religion, & par ſon exactitude à s'approcher fréquemment de la ſainte Table.

Il ſembloit ſe préparer par une conduite ſi Chrétienne à triompher de l'Ennemi de Jesus-Christ, & à défendre ſa Foy au milieu des plus cruelles tortures. Il partit au mois d'Août de l'année 1690. pour la chaſſe d'Automne, accompagné de ſa Femme, & d'un autre Sauvage: au mois de Septembre ils furent ſurpris par un Parti de quatorze Goyogouins;

Etienne Tegananokoa.

qui les lierent, & les emmenerent dans leur Canton. Dès qu'Etienne se vit entre les mains de ces Barbares, il ne douta point qu'il ne dût être livré au feu : il prévint sur cela sa Femme, l'exhorta à perseverer dans la Foy, & au cas, qu'elle retournât au Sault S. Louis, d'élever ses Enfans dans la crainte de Dieu.

Les trois Captifs furent conduits à Onnontagué : Dieu vouloit, ce semble, que la force & la constance d'Etienne éclatassent dans un lieu, qui étoit alors fameux par le concours d'une infinité de Sauvages de tous les Cantons Iroquois, & par le libertinage affreux, qui y regnoit. Quoique ce soit la coûtume d'attendre les Prisonniers à l'entrée du Village, la joye, qu'on eut à Onnontagué d'avoir entre les mains des Habitans du Sault S. Louis, fit sortir tout le Monde pour aller fort loin au devant d'eux. Chacun s'étoit paré de ses plus beaux habits, comme pour un jour de triomphe ; tous étoient armés de haches, de couteaux, de bâtons, & de tout ce qu'ils avoient trouvé sous leurs mains, & la fureur étoit peinte sur tous les visages.

Lorsqu'ils eurent joint les Captifs, un de ces Barbares » abordant Etienne, lui dit : „ Mon Frere, tu es mort ; n'impute » ton malheur qu'à toi-même, puisque tu nous as quitté pour » aller demeurer parmi ces Chiens de Chrétiens du Sault. Je » suis Chrétien, repliqua Etienne, & je fais gloire de l'être. » Faites de moi tout ce qu'il vous plaira ; je ne crains, ni vos » outrages, ni vos feux. Je donne volontiers ma vie pour un » Dieu, qui a répandu tout son sang pour moi „. A peine eût-il achevé ces paroles, que ces Furieux se jetterent sur lui, & lui firent de larges incisions au bras, aux cuisses & par tout le corps : ils lui couperent ensuite plusieurs doigts des mains, & lui arracherent tous les ongles. Un de la Troupe lui cria alors, *Prie Dieu : Ouï je le prierai*, dit Etienne, & levant ses mains liées, il fit, le mieux qu'il put, le Signe de la Croix, en prononçant à haute voix ces Paroles en sa Langue, *Au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit.* On lui coupa aussitôt la moitié des doigts, qui lui restoient, & on lui cria une seconde fois, *Prie Dieu maintenant.* Il fit de nouveau le Signe de la Croix, & à l'instant on acheva de lui couper les doits ; puis on l'invita une troisiéme fois à prier Dieu, en le chargeant d'injures. Comme il se mettoit en devoir de faire encore le Signe de la Croix avec la paulme de la main, on la lui coupa entiérement ; puis on le taillada dans tous les endroits, qu'il avoit marqués du Signe de la Croix.

Etienne Tegananokoa.

Après ce ſanglant prélude les Captifs furent menés au Village, & conduits auprès d'un grand feu, dans lequel on avoit fait rougir des pierres. On en mit pluſieurs entre les cuiſſes d'Etienne, qu'on preſſa violemment l'une contre l'autre. On lui ordonna alors de chanter à la maniere du Pays; comme il refuſa de le faire, & qu'il ſe mit à prononcer à haute voix les Prieres, qu'il avoit accoûtumé de reciter tous les jours, un de ces Barbares prit un tiſon ardent, & le lui enfonça bien avant dans la bouche; puis, ſans lui donner le tems de reſpirer, on l'attacha au poteau. Quand le courageux Néophyte ſe vit au milieu des inſtrumens de ſon ſupplice, & d'une multitude de Bourreaux, il jetta un regard tranquille ſur ceux-ci, & leur dit: „ Repaiſſez-vous du plaiſir de me brûler, ne « m'épargnez pas, mes péchés méritent encore plus de ſouf- « frances, que vous ne pouvez m'en faire endurer: plus vous « me tourmenterez, & plus vous augmenterez la récompenſe, « qui m'eſt préparée dans le Ciel. «

Ces paroles les rendirent encore plus furieux; chacun prit ou des tiſons, ou des fers rouges de feu, avec leſquels ils brûlerent lentement tout le corps de ce ſaint Homme, qui ſouffrit ce cruel martyre, ſans pouſſer un ſoupir: il paroiſſoit même auſſi tranquille, que s'il n'eût rien ſouffert, les yeux élevés vers le Ciel, & comme abîmé dans une profonde contemplation. Enfin les forces commençant à lui manquer, il demanda tréve pour quelque inſtant, & alors ranimant toute ſa ferveur, il fit ſa derniere Priere: il recommanda ſon ame à Jesus-Christ, & le conjura de pardonner ſa mort à ſes Bourreaux. On recommença auſſitôt à le tourmenter, ſa conſtance ne ſe démentit point, & il rendit ſon eſprit à ſon Créateur, triomphant par ſon courage de toute la cruauté Iroquoiſe.

On donna la vie à ſa Femme, comme il le lui avoit prédit: elle reſta quelque tems Captive dans le Pays, ſans que, ni les prieres, ni les ménaces puſſent ébranler ſa Foy: devenuë libre, elle ſe rendit à Agnier, qui étoit le lieu de ſa naiſſance, & elle y reſta juſqu'à ce que ſon Fils l'allât chercher, & la ramenât au Sault S. Louis. Le Sauvage, qui avoit été pris avec Etienne, en fut quitte pour avoir quelques doits coupés, & une grande inciſion à la jambe. Il fut enſuite mené à Goyogouin, où l'on mit tout en uſage pour l'obliger à ſe remarier, & à ſe livrer à tous les déſordres, où cette Nation

Etienne Teganannokoa.

étoit plongée; mais il répondit conſtamment que ſa Religion lui défendoit l'un & l'autre. Enfin étant venu avec un Parti de Guerriers de ce Canton vers Montreal, il ſe déroba ſecretement, & ſe rendit à ſa Miſſion, où il a toujours vêcu depuis avec beaucoup d'édification.

III.

FRANÇOISE GONANNHATENHA.

DEUX ans après une Femme fit paroître une conſtance, qui ne cedoit en rien à celle du vertueux Etienne. Elle ſe nommoit FRANÇOISE GONANNHATENHA, & avoit été baptiſée à Onnontagué, ſa Patrie, d'où elle s'étoit réfugiée au Sault S. Louis. Elle y édifioit tout le Monde par ſa pieté, ſa modeſtie, & ſurtout par ſa charité; & comme elle étoit à ſon aiſe, les Pauvres trouvoient toujours chez elle une reſſource aſſûrée dans leurs beſoins. Un jour qu'elle étoit à trois lieuës du Village, occupée de la Pêche, elle apprit que les Ennemis faiſoient une irruption au Sault S. Louis; elle s'embarqua ſur le champ dans un Canot avec deux de ſes Amies, pour aller au ſecours de ſon Mari. Elles arriverent à tems pour le ſauver; il ſe jetta dans leur Canot, & cette petite Troupe ſe croioit en ſûreté, lorſqu'à un quart de lieuë du Village le Canot ſe trouva inveſti par toute une Armée d'Iroquois. Le Mary eut d'abord la tête coupée, & les trois Femmes furent menées dans le Camp.

Les cruautés, qu'on exerça ſur elles la premiere nuit, qu'elles y paſſerent, leur firent juger qu'elles étoient condamnées à la mort. Ces Barbares ſe divertirent à leur arracher les ongles, & à leur faire fumer les doits ainſi enſanglantés dans leurs calumets; enſuite les deux Compagnes de Françoiſe furent données, l'une au Canton d'Onneyouth, & l'autre à celui de Tſonnonthouan; pour elle, on la livra à ſa propre Sœur, qui étoit fort conſiderée à Onnontagué. Cette Femme ſe dépoüillant de la tendreſſe, que la nature & le ſang devoient lui inſpirer, abandonna ſa Sœur à la diſcretion des Anciens & des Guerriers, ce qui étoit la même choſe, que de la condamner au feu. En effet, dès qu'elle fut arrivée au Village, on la fit monter ſur un échafaut. Là en préſence de ſes Parens & de

tous ceux, qui étoient accourus pour être préſens à ſon ſupplice, elle déclara à haute voix qu'elle étoit Chrétienne, & qu'elle s'eſtimoit heureuſe de mourir dans ſon Pays, & par la main de ſes Proches, à l'exemple de Jesus-Christ, qui avoit été mis en Croix par ceux-mêmes de ſa Nation. Françoiſe Gonannhatenha.

Un de ſes Parens, qui étoit préſent, avoit fait cinq ans auparavant un voyage au Sault S. Louis pour engager Françoiſe à retourner dans ſon Canton; mais n'y ayant pas réuſſi, il en conſervoit encore le dépit dans ſon cœur, & le diſcours, que cette fervente Chrétienne venoit de tenir, le fit entrer en fureur. Il ſauta ſur l'échafaut, lui arracha un Crucifix, qu'elle portoit au col, & avec un couteau, qu'il tenoit à la main, il lui fit ſur la poitrine une inciſion en forme de Croix. „ Voila, « lui dit-il, la Croix, que tu eſtimes tant, & qui t'empêcha d'a- « bandonner le Sault, lorſque je pris la peine de t'y aller cher- « cher. Je te remercie, mon Frere, lui répondit Françoiſe, je « pouvois perdre cette Croix, que tu m'as ôtée; mais tu m'en « donnes une, que je ne perdrai pas même à la mort. «

Elle parla enſuite des Myſtéres de la Foy avec une onction & une force, qui étoit bien au deſſus de la portée d'une Femme Sauvage: „ Enfin, dit-elle, en finiſſant, quelque affreux « que ſoient les tourmens, auſquels vous m'avez condamnée, « ne croyez pas que mon ſort ſoit à plaindre: c'eſt le vôtre, qui « demande des pleurs & des gémiſſemens: ce feu, que vous avez « allumé pour mon ſupplice ne me brûlera que quelques heures; « mais un autre feu, qui ne s'éteindra jamais, vous eſt préparé « dans les Enfers. Il eſt pourtant encore en votre pouvoir de l'é- « viter; ſuivez mon exemple, faites-vous Chrétiens, vivez ſe- « lon les Loix d'une Religion ſi ſainte, & vous vous déroberez « aux flammes éternelles. Du reſte je vous déclare que je ne veux « aucun mal à ceux, que je vois tout prêts à m'arracher la vie: « non-ſeulement je leur pardonne ma mort; mais je prie encore « le ſouverain Arbitre de la vie d'ouvrir leurs yeux à la vérité, de « toucher leur cœur, de leur faire la grace de ſe convertir, & de « mourir dans les ſentimens, qu'il m'inſpire. «

Ces paroles de la ſainte Veuve, loin de fléchir les Barbares, ne firent qu'accroître leur rage. Ils la promenerent trois jours de ſuite par toutes les Cabannes, pour en faire le jouet d'une Populace brutale. Le quatriéme jour ils la ramenerent à ſon poteau, & l'y attacherent: ils lui appliquerent à toutes les parties du corps des tiſons brûlés & des canons de fuſil

Françoiſe Gonannhatenha.

tout rouges de feu, & cela dura pluſieurs heures, ſans qu'elle pouſſât le moindre cri. Elle regardoit fixement le Ciel, & l'on eût dit qu'elle ne ſouffroit rien. C'eſt le témoignage, qu'en a rendu le Sr de S. MICHEL, qui étoit alors Captif à Onnontagué, & qui s'échapa quelque tems après, comme on ſe diſpoſoit à le brûler lui-même. Il fut préſent à tout ce qu'on fit endurer de tourmens à Françoiſe, & il en fit en arrivant à Montreal un recit, qui tira les larmes des yeux de toute la Ville. Il aſſûroit que lui-même n'avoit pu retenir les ſiennes, ſurtout lorſque la courageuſe Martyre ayant eu la peau de la tête arrachée, & un Sauvage lui ayant couvert le crâne tout ſanglant de cendres chaudes, on la détacha; car au lieu de courir, comme font les autres, que ce tourment met hors d'eux-mêmes, elle ſe mit à genoux, & levant les yeux au Ciel, elle offrit au Seigneur les derniers ſoufles de vie, qui lui reſtoient. Une grêle de pierres, dont on l'accabla dans l'inſtant, lui fit achever ſon ſacrifice dans l'exercice actuel de la Priere, & de l'union la plus intime avec Dieu.

IV.

MARGUERITE GARANGOUAS.

UNE troiſiéme Victime, que la Miſſion du Sault S. Louis envoya au Ciel, fut immolée l'année ſuivante dans le même Village. C'étoit une jeune Femme de vint-quatre ans, nommée Marguerite Garangouas: elle étoit auſſi d'Onnontagué, & avoit reçu le Baptême à l'âge de treize ans. Elle ſe maria peu de tems après, & Dieu benit ſon mariage, en lui accordant quatre Enfans, qu'elle élévoit dans la pieté. Le plus jeune étoit encore à la mamelle, & elle le portoit entre ſes bras, lorſque vers l'Automne de l'année 1693. étant allé viſiter ſon Champ à un quart de lieuë du Fort, elle tomba entre les mains de deux Sauvages de ſon Canton, qui la conduiſirent à Onnontagué. Au premier bruit de ſon arrivée, tout le monde ſortit du Village, & alla attendre la Captive ſur une éminence, par où elle devoit paſſer; & dès qu'elle parut, l'air rétentit des cris affreux, qui ne lui annonçoient rien que de funeſte.

Elle ne fut pas plûtôt arrivée ſur l'éminence, qu'elle fut inveſtie

investie par quatre-cent Sauvages. Ils commencerent par lui arracher son Enfant des bras, puis on la mit toute nuë; ensuite la plûpart se jetterent sur elle, & lui donnerent tant de coups de couteau, que son corps n'étoit plus qu'une playe, & que le sang en découloit de toutes parts. Un François, qui fut témoin de ce pitoyable spectacle, regardoit comme un prodige qu'elle n'eût pas expiré sur l'heure même. Marguerite aperçut cet Homme, elle le reconnut, & l'appellant par son nom: Marguerite Garangouas.

» Vous voyez, dit-elle, en quel état je suis reduite, je n'ai « plus que quelques instans à vivre; Dieu soit beni: je n'appré- « hende point la mort, & quelque horrible que soit celle, qu'on « me prépare, mes péchés méritent encore davantage. Priez le « bon Jesus qu'il me les pardonne, & m'inspire la force de souf- « frir ».

On la conduisit dans une Cabanne, où une Françoise de Montreal étoit Captive; celle-ci profita des premiers momens pour exhorter Marguerite à endurer avec constance un suplice passager en vûë des récompenses éternelles, dont il seroit suivi. Marguerite la remercia des conseils charitables, qu'elle lui donnoit, & lui répéta ce qu'elle avoit déja dit au Prisonnier François; elle ajoûta même que depuis qu'elle avoit eu le bonheur d'être baptisée, elle n'avoit jamais cessé de demander à Dieu la grace de souffrir pour son amour; qu'elle ne pouvoit plus douter que le Ciel n'eût exaucé ses vœux, qu'elle mouroit contente, & qu'elle n'avoit aucun ressentiment contre ses Parens & ses Compatriotes, qui devenoient ses Bourreaux; qu'au contraire elle conjuroit le Seigneur de les éclairer des lumieres de la Foy, & que toute son inquiétude étoit pour le salut de son Fils.

Les deux Captives s'entretenoient encore des vérités éternelles, & du bonheur des Saints dans le Ciel, lorsqu'une Troupe de Sauvages vint chercher Marguerite, pour la conduire au lieu, où elle devoit être brûlée. On n'eut aucun égard, ni à sa jeunesse, ni à son sexe, ni à sa naissance; quoiqu'elle fût la Fille de celui, qui étoit comme le Chef du Village, & au nom duquel se faisoient toutes les affaires de la Nation. En qualité de Chrétienne & d'Habitante du Sault S. Louis, elle étoit trop criminelle, pour trouver grace auprès de ces Idolâtres. Elle fut donc liée au poteau, & on lui brûla tout le corps avec une inhumanité, qui ne pouvoit être inspirée, surtout envers une Femme, que par la haine contre sa Religion. Elle endura ce long

Marguerite Garangouas.

& rigoureux martyre, ſans donner aucun ſigne de douleur; & on l'entendit, tant qu'elle eut un ſouffle de vie, invoquer les Saints Noms de Jeſus, de Marie & de Joſeph.

Dans les commencemens elle demanda de tems en tems un peu d'eau; mais elle ſe repentit bientôt de cette délicateſſe, & pria que, ſi elle en demandoit encore, on la lui refuſât. „ Mon Sauveur, dit-elle, ſouffrit beaucoup de la ſoif en mou- „ rant pour moi ſur la Croix; n'eſt-il pas juſte que je ſouffre „ pour lui le même tourment? Ses Bourreaux la brûlerent depuis midi juſqu'au Soleil couché; alors dans l'impatience, où ils étoient de la voir expirer, avant que la nuit les obligeât de ſe retirer, ils la détacherent du poteau, lui enleverent la chevelure, lui couvrirent la tête de cendres chaudes, & lui ordonnerent de courir; mais elle ſe mit à genoux, & levant les yeux & les mains au Ciel, elle recommanda ſon ame au Seigneur. On déchargea ſur elle pluſieurs coups de bâton, ſans qu'elle diſcontinuât de prier: enfin un de ces Barbares s'écriant, *cette Chienne de Chrétienne ne peut donc pas mourir?* prit un grand couteau, & voulut le lui enfoncer dans le bas ventre. Le couteau ſe caſſa, & les morceaux tomberent à terre. Un autre prit le poteau même, où elle avoit été attachée, & le lui déchargea ſur la tête. Comme elle donnoit encore quelque ſigne de vie, on la prit par le corps, & on la jetta ſur un monceau de bois ſec, où on mit le feu, & où elle fut bientôt conſumée.

Son Fils avoit été donné à un Iroquois, qui voulut ſe venger ſur cette petite Creature d'un affront, qu'il croyoit avoir reçu des François. Trois jours après la mort de la Mere, entendit un cri de mort au commencement de la nuit. Tous les Sauvages accoururent au lieu, d'où il partoit, & la Françoiſe de Montreal y alla comme les autres. On trouva un feu allumé, & l'Enfant, qu'on ſe diſpoſoit à y jetter. Les Sauvages ne purent s'empêcher d'être attendris à ce ſpectacle; mais ils le furent bien davantage, quand ils virent un petit Innocent, qui n'avoit qu'un an, lever ſes petites mains vers le Ciel avec un doux ſourire, & appeller par trois fois ſa Mere, témoignant par ſon geſte qu'il vouloit l'embraſſer. La Françoiſe ne douta point que Marguerite ne lui eût apparu; & il eſt plus que vraiſemblable qu'elle avoit demandé à Dieu qu'il lui fût réuni au plûtôt, afin d'aſſûrer ſon ſalut éternel. Quoiqu'il en ſoit, l'Enfant ne fut point livré aux flammes. Un

des plus considérables du Village le prit par les pieds, & lui fracassa la tête contre une pierre.

V.

ETIENNE HOONHOUENTSIONTAOUET.

JE finis par l'Histoire d'un Néophyte, lequel, après avoir échapé au feu, qui lui étoit préparé, n'en a pas moins eu le bonheur de donner sa vie pour ne pas être exposé au danger de perdre sa Foy. C'étoit un jeune Agnier, nommé Etienne Hoonhouentsiontaouet. Il fut pris par un de ses Compatriotes, qui le mena dans son Canton. Comme il avoit beaucoup de Parens, on lui fit grace de la vie, & on l'accorda à ceux de sa Cabanne, qui le solliciterent fortement de suivre les coûtumes de sa Nation, c'est-à-dire, de se livrer au plus affreux libertinage. Il leur opposa les vérités du salut, qu'il leur expliqua fort bien, & il ne cessoit de les exhorter à le suivre au Sault S. Louis, pour y embrasser le Christianisme. Il parloit à des Gens nés & élevés dans le vice, dont ils s'étoient fait une trop douce habitude, pour se resoudre à y renoncer. Ainsi ses exemples & ses exhortations ne servirent qu'à les endurcir.

Comme il vit que son sejour à Agnier n'étoit d'aucune utilité pour ses Parens, & devenoit même dangereux pour son salut, il prit la résolution de retourner à sa Mission. Il s'en ouvrit à ses Proches, qui y consentirent d'autant plus volontiers, que cette retraite les délivroit d'un Censeur importun, qu'ils ne pouvoient plus souffrir. Il quitta donc une seconde fois sa Famille & son Pays, pour mettre sa Religion en sûreté. A peine étoit-il en chemin, que le bruit de son départ se répandit dans une Cabanne, où de jeunes Gens faisoient actuellement la débauche. Cette nouvelle leur échaufa la tête, & acheva ce que l'Eau-de-vie avoit commencé. Après bien des invectives contre les Chrétiens, ils conclurent qu'il ne falloit pas souffrir qu'on préferât ainsi leur Compagnie à celle des vrais Iroquois; que c'étoit un affront, qui rejailliſſoit sur toute la Nation, & qu'ils devoient contraindre Etienne de revenir au Village, ou, s'il le refusoit, lui casser la tête, afin d'intimider ceux, qui seroient tentés de suivre son exemple.

Il [illegible] ordonnent de le tourmenter.

Auſſitôt trois d'entr'eux coururent après le Néophyte ; ils l'eurent bientôt atteint, & l'abordant, la hache levée : „ Retourne ſur tes pas, lui dirent-ils, & ſuis-nous : tu es mort, ſi tu réſiſtes ; nous avons ordre des Anciens de te caſſer la tête „. Le genereux Chrétien leur répondit avec douceur qu'ils étoient les Maîtres de ſa vie ; mais qu'il aimoit mieux la perdre, que de riſquer ſa foy & ſon ſalut : qu'il alloit au Sault S. Louis, & que c'étoit là qu'il étoit reſolu de finir ſes jours, s'il avoit le bonheur d'y arriver. Comme il vit qu'après une déclaration ſi préciſe, ces Brutaux ſe mettoient en devoir de le tuer, il les pria de lui accorder quelques momens pour prier Dieu. Ils eurent cette condeſcendance ; & le ſaint jeune Homme s'étant mis à genoux, fit tranquillement ſa Priere. Il remercia Dieu de la grace, qu'il lui faiſoit de mourir Chrétien & Martyr : il pria pour ſes Parens infidéles, & en particulier pour ceux, qui ſe faiſoient ſes Bourreaux, & qui dans l'inſtant même lui fendirent la tête. On apprit ce détail de quelques Agniers, qui dans la ſuite allerent fixer leur ſejour au Sault S. Louis.

Action héroïque d'une Famille Chrétienne.

Je finis par un trait bien capable de faire connoître avec quelle ferveur Dieu étoit ſervi par les Iroquois du Sault S. Louis. Un de ces Sauvages, nommé PAUL, avoit une Fille, qui paſſoit parmi les Sauvages pour une beauté ; ſa Femme, qui n'étoit pas moins vertueuſe, que lui, le pria de ſe joindre à elle, pour demander à Dieu qu'il ôtât à cette Enfant un avantage, qui pourroit nuire à ſon innocence ; il y conſentit avec joye ; ils ſe mirent en Prieres, & furent exaucés. Une taye ſe forma dans un des yeux de leur Fille, & la rendit extrêmement difforme. Peu de tems après elle devint éthique, & mourut âgée de dix-ſept ans entre les bras de ſa Mere, qu'elle exhorta juſqu'au dernier ſoupir à perſeverer dans la Foy. Ses vertueux Parens croyant ſon ſalut aſſûré par une ſi ſainte mort, en rendirent à Dieu de très-ſincéres actions de graces.

Particularités de quelques autres Miſſions.

Les Miſſions Huronnes, tant qu'elles ont ſubſiſté ; les Abenaquiſes, qui ſubſiſtent encore ; celles, qui étoient plus voiſines de Quebec, comme celles des Trois Rivieres, de Sylleri, de Lorette, de Tadouſſac, n'ont pas eu, ſi on en excepte les premieres, les mêmes occaſions, que les Iroquoiſes du Sault S. Louis & de la Montagne, de donner des Martyrs à l'Egliſe ; mais elles n'ont pas moins fourni d'exemples de toutes les vertus Chrétiennes, que les François, qui en étoient tous les jours les témoins, ne ſe laſſoient point d'admirer. On en trouve dans

les Lettres de la Mere Marie de l'Incarnation des détails, dont il n'eſt pas permis de revoquer en doute la vérité ; & je crois pouvoir avancer que ces Lettres ſi eſtimées, & par la maniere, dont elles ſont écrites, & par l'eſprit de Dieu, dont elles ſont remplies, feront un monument éternel de la fécondité de la Grace dans des cœurs Barbares & Sauvages. Voici ce que l'illuſtre Fondatrice écrivit à D. Claude Martin, ſon Fils, Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur, au mois d'Août 1644.

Vous me demandez de plus ſi nos Sauvages ſont auſſi parfaits, comme je le dis dans mes Lettres. Je vous dirai qu'en matiere de mœurs, je veux dire en leurs façons d'agir, & de faire un compliment, on n'y voit pas la politeſſe Françoiſe ; on ne s'eſt pas étudié à leur apprendre cela, mais bien à leur enſeigner ſolidement les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe, les Points & les Myſtéres de notre Foy, les Prieres & les Pratiques de notre Religion ; comme ſont le ſigne de la Croix, l'examen de conſcience, & autres ſemblables actions de pieté. Un Sauvage ſe confeſſe auſſi-bien qu'un Religieux ; il eſt naïf au poſſible, & il fait état des plus petites choſes. Lorſqu'ils ſont tombés, ils font des pénitences publiques avec une admirable humilité. En voici un exemple. Les Sauvages n'ont point d'autre boiſſon, que le boüillon de leur chaudiere à ſagamité, ſoit de chair, ou de bled d'Inde, ou d'eau boüillie, ou d'eau pure. Les François leur ayant fait goûter de l'Eau-de-vie, ils ont trouvé tellement cela à leur goût, qu'ils le préferent à toute autre chere ; mais le mal eſt que, quand ils en peuvent avoir, il ne leur en faut boire qu'une ſeule fois, pour devenir fous & furieux. On en attribuë la cauſe à ce qu'ils ne mangent que des choſes douces, n'ayant aucun uſage, ni connoiſſance du ſel. Cette boiſſon les tuë d'ordinaire, ce qui a porté M. notre Gouverneur à faire défendre, ſous peine de groſſes amendes, de leur en donner, ou traiter. A l'arrivée néanmoins des Vaiſſeaux il n'eſt pas poſſible d'empêcher les Matelots de leur en traiter en cachette. Les anciens Sauvages Chrétiens, ni leurs Familles ne tombent point dans ces excès ; ce ſont les Infidéles avec quelque Jeuneſſe libertine. Il eſt néanmoins arrivé cette année que quelques-uns ſont tombés dans cette faute, & pour la punir, les Anciens, avec le R. P. Supérieur de cette Miſſion, les ont condamnés à payer un grand nombre de Peaux pour la décoration de la Chapelle, & de plus à demeurer trois jours, ſans

» entrer dans l'Egliſe, & d'aller ſeulement deux fois le jour faire
» leurs Prieres à la porte, accompagnés des Innocens, afin de les
» aider à obtenir miſericorde. . . . D'autres font une déclaration
» publique de leurs péchés dans l'Egliſe des François : d'autres
» jeûnent trois jours au pain & à l'eau. Comme ils ne commet-
» tent pas ſouvent ces ſortes d'excès ; auſſi ces ſortes de pénitен-
» ces ſont rares. Au reſte il en eſt des Sauvages, comme des Fran-
» çois : il y en a de plus & de moins devots ; mais parlant gé-
» néralement, les Sauvages le ſont plus que les François ; &
» c'eſt pour cela qu'on ne les mêle pas, & qu'on les met dans une
» Bourgade ſéparée, de peur qu'ils n'imitent les mœurs de quel-
» ques-uns. Ce n'eſt pas que ceux-ci ne ſoient aſſez ſages en ce
» Pays ; mais les Sauvages ne ſont pas capables de la liberté
» Françoiſe, quoiqu'honnête.
» Je ne vous ſçaurois dire tout ce que je ſçai de la ferveur de
» ces nouvelles plantes : quoique nous en ſoyions ſenſiblement
» touchées, nous commençons à ne nous en plus étonner, parce
» que nous ſommes déja accoûtumés à les voir ; mais les Fran-
» çois, qui arrivent ici, & qui n'ont rien vû de ſemblable en
» France, pleurent de joye, voyant les Loups devenus Ag-
» neaux, & des Bêtes changées en Enfans de Dieu. Le Capitai-
» ne des Sauvages de Sylleri, avant que de partir pour aller en
» guerre contre les Iroquois, me vint trouver, & me dit : Ma
» Mere, . . je te viens voir pour te dire que nous allons cher-
» cher nos Ennemis : s'ils nous tuent, il n'importe, auſſi-bien il
» y a lontems, qu'ils commencent, & même de prendre & de
» tuer les François, nos Amis, avec ceux, qui nous inſtruiſent.
» Ce que nous allons en guerre, n'eſt point parce qu'ils nous
» tuent, mais parce qu'ils tuent nos Amis. Priez pour nous ; car
» nous avons offenſé Dieu, & c'eſt pour cela qu'il nous châtie.
» Surtout la Jeuneſſe n'eſt pas ſage : je leur dis : Vous fâchez
» Dieu, & il nous punit ; corrigez-vous, & il s'appaiſera. Un
» tel, qu'il me nomma, a encore fait une lourde faute, pour
» laquelle je l'ai voulu chaſſer d'avec nous ; mais le P. Supé-
» rieur m'a dit, attendez juſqu'au printems, & il ſe corrigera. Le
» Pere eſt trop bon d'avoir tant attendu : le printems eſt paſſé,
» & il ne s'eſt point corrigé. Il attire le Diable parmi nous, &
» c'eſt de-là, que viennent tous nos malheurs. Priez donc tou-
» tes pour nous ; car nous ne ſçavons ce que nous deviendrons
» à cauſe de nos offenſes. . . . . .
» Dans une Harangue publique, qu'il fit dans l'Egliſe, où le

R. P. le Quien avoit fait une correction à la Jeuneſſe, il éléva « la voix, & fit une confeſſion publique & générale de toutes « les fautes, qu'il avoit commiſes depuis ſept ans, qu'il étoit « Chrétien, ajoûtant : C'eſt moi, mes Freres, qui attire tous les « malheurs, qui nous arrivent; vous le voyez par ce que je « viens de dire de mes infidélités aux graces de Dieu, depuis « que je ſuis ſon Enfant; mais il eſt bon, prenez courage, ne « vous déſeſperez pas; ſi nous le ſervons, il nous fera miſeri- « corde. «

Voici ce que diſoit une Femme Sauvage à notre grille : « Dieu me fait beaucoup de graces : autrefois la mort de mes « Enfans m'affligeoit de telle ſorte, que rien du monde ne me « pouvoit conſoler; maintenant mon eſprit eſt ſi convaincu de « la ſageſſe & de la bonté de Dieu, que quand il me les ôteroit « tous, je n'en ſerois pas triſte; car je penſe en moi-même; ſi « une plus longue vie étoit néceſſaire à mon Enfant pour mieux « faire ſon ſalut, celui, qui a tout fait, ne la lui refuſeroit pas, « puiſqu'il eſt ſi bon, & que rien ne lui eſt impoſſible : aujour- « d'hui qu'il l'appelle à lui, il faut bien dire, puiſqu'il ſçait tout, « qu'il voit qu'il ceſſeroit peut-être de croire en lui, & commet- « troit des péchés, qui le précipiteroient dans l'Enfer. Dans cette « penſée je lui dis : Détermine de moi, toi, qui as tout fait, & de « tous mes Enfans. Auſſi quand tu m'éprouverois en toutes les « manieres poſſibles, je ne ceſſerai jamais de croire en toi, ni de « t'aimer, ni de t'obéir; car je veux tout ce que tu veux. Puis « je dis à mes Enfans, que je vois mourir : Va, mon Enfant, « va voir au Ciel celui, qui a tout fait; quand tu y ſeras, pries- « le pour moi, afin que j'y aille auſſi après la mort. Je ferai des « prieres pour ton ame, afin que tu ſortes bientôt du Purgatoire. « Cette même Femme, qui ſe nomme *Louiſe*, me vint un jour « faire le recit d'une longue Oraiſon, qu'elle avoit compoſée pour « les Guerriers. Elle étoit conçuë en des termes ſi touchans, que « mon cœur en étoit attendri. Il ſemble que Dieu ſe plaiſe à « éprouver ſa Foy, lui ôtant tous ſes Enfans l'un après l'autre de- « puis ſon Baptême. «

Vous voyez par ce peu, que je viens de vous dire, les ſen- « timens de nos bons Chrétiens. Ils ont de ſi grandes tendreſſes « de conſcience, qu'un jeune Homme & une jeune Femme ayant « porté cet hyver leur Fils à la chaſſe, il mourut dans le Bois en- « tre leur bras. Ils eurent ſi grande peur de mécontenter Dieu, « s'ils l'euſſent enterré dans une Terre, qui ne fût pas bénite, «

» que durant l'eſpace de trois ou quatre mois, la Mere le porta
» toujours au col par des précipices, des Rochers, des Bois,
» des neiges, des glaces, avec des peines incroyables. Ils fu-
» rent ici pour la Fête de Pâques, où ils firent enterrer leur Fils,
» qu'ils préſenterent empaqueté dans une peau.

» C'eſt une choſe raviſſante, dit-elle, dans une autre Lettre
» au même, du 10 de Septembre 1646. de voir nos bons Sauva-
» ges de Sylleri, & le grand ſoin, qu'ils apportent à ce que Dieu
» ſoit ſervi, comme il faut, dans leur Bourgade; que les Loix
» de l'Egliſe ſoient gardées inviolablement, & que les fautes y
» ſoient châtiées, pour apaiſer Dieu. L'une des principales atten-
» tions des Capitaines eſt à éloigner tout ce qui peut être occaſion
» de péché en général & en particulier. L'on ne va point à la
» Chapelle, que l'on n'y trouve quelque Sauvage en Prieres avec
» tant de devotion, que c'eſt une choſe raviſſante. S'il s'en trouve
» quelqu'un, qui ſe démente de la Foy, ou des mœurs des Chré-
» tiens, il s'éloigne & ſe bannit de lui-même, ſçachant bien que,
» bongré, malgré, il lui faudroit faire pénitence, ou être hon-
» teuſement chaſſé de la Bourgade. Il y a quelques jours qu'un
» jeune Homme eut différent avec ſa Femme: ils furent menés
» devant les Capitaines, qui condamnerent l'Homme à être mis
» à la chaîne dans une Cave du Fort, & là jeûner trois jours au
» pain & à l'eau; & la Femme fut condamnée à la même peine,
» qui fut exécutée en notre Monaſtére. Ces pauvres Gens firent
» leur pénitence avec tant de devotion, que je crois que leur
» faute leur fut remiſe dès le moment, que la Sentence leur fut
» prononcée. La Femme ne voulut pas ſeulement une poignée
» de paille ſous elle; car, diſoit-elle, je veux payer Dieu, que
» j'ai fâché.

Fin du Livre XII. & du premier Volume.

TABLE

TABLE DES MATIERES.

A

ABENAQUIS. Nation Sauvage de la Côte Méridionnale de la Nouvelle France. Ils obligent les Anglois de sortir de leur Riviere ; reçoivent bien les François, & leur donnent des vivres. *pag.* 130. Le P. Biart leur annonce l'Evangile, & les trouve dociles, 131. Ils demandent un Missionnaire, & l'obtiennent. Leur caractere ; quels sont les Sauvages, qui sont compris sous le nom de *Nations Abénaquises.* De quelle utilité elles ont été à la Nouvelle France, 279-80. Progrès de la Foi parmi elles, 310-11. Elles font la guerre aux Agniers, 355. Elles sont obligées de s'accommoder avec les Anglois, 463. Elles ne se soucient pas d'être comprises dans le Traité de paix avec les Iroquois. Elles surprennent un Parti d'Iroquois & de Mahingans, 355. Les Anglois font tous leurs efforts pour les éloigner de nous. Leur fidélité & leur désintéressement, Services, qu'elles nous ont rendus, 541. Les Canibas, qui sont les vrais Abénaquis, prennent le Fort de Pemkuit sur les Anglois : pieté, avec laquelle ils se disposent à cette Expédition. Leur modération après la prise de la Place, 557. Ils offrent de conduire deux cent François jusqu'à Baston. D'autres Abénaquis s'emparent de quatorze Forts Anglois. Plusieurs sont à s'établir dans la Colonie, 559.

Acadie. Grande presqu'Isle de l'Amerique ; sa situation, sa description, & ses limites, 112. *& suiv.* Abondante en beaucoup de choses, 127. *& suiv.* Fautes, qu'on y a faites, 140. Revolutions, qu'elle a souffertes, 408. Etat, où elle se trouvoit en 1632. Partage, qui en fut fait entre plusieurs Proprietaires & Gouverneurs, 410. Les Anglois s'en rendent de nouveau les Maîtres, 413. *& suiv.* Elle est restituée à la France avec les Côtes voisines. Jusqu'où s'étend cette restitution, 417. Les François la négligent ; profit, qu'y font les Anglois, 417-18. Avantages, qu'on auroit pu en tirer ; commodité de ses Ports, 422. On continuë de la négliger, 449. Les Anglois s'en rendent encore les Maîtres, 450. Ils y continuent leurs courses ; M. de Meules y fait un voyage, 498. Elle est restituée à la France, 462. Les Anglois profitent de notre négligence à la mettre hors d'insulte. Ce que M. de Meules en écrit au Ministre, 520-21. Ce qu'il faudroit faire pour sa sûreté, & pour le commerce. Dénombrement de ce Gouvernement en 1687. Les Anglois continuent leurs hostilités, 521. Ce qui a le plus nui à son Etablissement, 540-41. Conferences à la Cour de Londres au sujet de ce Pays, & ce qui les rend inutiles, 544. Il est toujours en danger d'être envahi par les Anglois, 560.

Acadiens. Ce que Leſcarbot & le P. Biart diſent de ces Peuples, 124. *& ſuiv.* Leur attachement pour les François, & ce qui auroit dû l'empêcher, 126. voyez *Gaſpeſiens, Micmaks, Souriquois.*

Acephale. Homme ſans tête, tué, dit-on, par un Iroquois, 20.

Adoption. En quoi elle conſiſte parmi les Sauvages du Canada, 337

Adultere. Comment ce crime eſt puni dans les Femmes Siouſes. 346.

Agnier; Canton Iroquois. Le Pere Jogues y fait beaucoup de converſions. Ce Canton étoit le ſeul, qui juſques-là ſe fût ouvertement déclaré contre les François & contre la Religion, 242. Les Agniers reçoivent des préſens pour la délivrance du P. Jogues, & ne lui rendent pas la liberté, quoique l'acceptation des préſens ſoit un engagement ſacré parmi les Sauvages, 246. Ils ratifient la paix, & donnent avis qu'on ſe défie des autres Cantons, 266-68. Deſcription de ce Canton, 270-71. Ce qui engage les Agniers à faire mourir le P. Jogues, 275. Ils font pluſieurs hoſtilités, & exercent de grandes cruautés contre les Chrétiens, 277. Ils recommencent leurs hoſtilités contre les Hurons, 274. Un de leurs Partis eſt défait; un autre fait de grands ravages aux environs de Quebec, & emmenent le P. Poncet Priſonnier, 314. Ils font la paix, 316. Ils attaquent le P. le Moyne, & tuent quelques-uns de ſes Conducteurs, 317. Pourquoi ils veulent rompre la paix, 317-18. Ils tuent un Frere Jeſuite, & ſont obligés de faire la paix, 319. Ils veulent empêcher l'Etabliſſement des François à Onnontagué, 323. Ils enlevent un grand nombre de Hurons de l'Iſle d'Orleans, & inſultent le Gouverneur Général, 324. Ils emmenent encore une partie des Hurons de l'Iſle d'Orleans; fierté, avec laquelle ils parlent en cette occaſion au même Général, 330. Ils tâchent de ſurprendre les Trois Rivieres; on fait juſtice de quelques-uns, & ils ſe retirent, 339. Ils traverſent la paix, & traitent mal leurs Priſonniers, 353-54. Ils ſont en guerre contre les Abénaquis & les Mahingans, & continuent leurs courſes contre les François, 355. Ils reçoivent un échec de la part des Sauteurs, 370. Ils font demander la paix à M. de Tracy; un de leurs Partis tuë trois Officiers François. Brutalité d'un de leurs Chefs. M. de Tracy le fait étrangler, 383. Expédition de M. de Courcelles & de M. de Tracy contr'eux, & quel en fut le ſuccès, 385. *& ſuiv.* Ils demandent la paix & un Miſſionnaire, & obtiennent l'un & l'autre, 398. Ce Canton, le plus oppoſé de tous à la Religion Chrétienne, eſt celui, où elle fait le plus de progrès, 406. Ce qui s'y paſſe entre les Femmes Chrétiennes & les Hollandois. Courage de ces Femmes à défendre leur Foi. Un Capitaine Agnier inſulte un Miſſionnaire, 429. Comment il repare ſa faute, 430. Réſolution priſe dans ce Canton au ſujet de la Religion, & ce qui en arrive, 431. Ce qui engage beaucoup d'Agniers à ſe refugier dans la Colonie. Hiſtoire de deux Femmes de ce Canton, 450. Le grand Agnier eſt envoyé par M. de Dénonville, pour voir en quelle diſpoſition eſt ce Canton, 518. Il arrête un grand Parti de ſon Canton prêt à partir pour faire des Priſonniers, & convertit quatre Agniers. Il négocie par l'entremiſe de ſon Neveu dans les Cantons d'Onneyouth & d'Onnontagué, 419. Des Agniers aſſiegent Chambly; ils y font beaucoup de dégât, & ſont repouſſés, 523-24. Ils font une irruption dans la Colonie; M. de Dénonville les pourſuit, & en prend quelques-uns, 530. Les Mahingans les engagent dans un Parti de guerre contre nous, 565.

Agennonſionni. Nom propre des Iroquois, 271.

Abaſiſtari (Euſtache) Chef Huron;

ſa converſion, 230. Son diſcours à ſes Soldats avant que de partir pour la guerre, 231 32. Il eſt brûlé par les Iroquois, & meurt en Martyr, 239.

Aiguillon. La Ducheſſe d'Aiguillon, Fondatrice des Hoſpitalieres de Quebec.

Aillebout. M. d'Aillebout Gouverneur des Trois Rivieres, eſt nommé Gouverneur Général, 281. Son caractére, 282. Il négocie avec la Nouvelle Angleterre, 286. *& ſuiv.* Il reçoit bien les Hurons, qui s'étoient refugiés à Quebec, 302. Les Chefs des Sauvages Chrétiens le prient de bâtir une Priſon pour les Yvrognes. M. de Lauſon eſt nommé pour lui ſuccéder, 308. Il fait juſtice de l'aſſaſſinat de trois François par les Onneyouths, 335

Akanſas. Sauvages de la Louyſiane; leur ſituation, 446. M. de la Sale prend poſſeſſion de leur Pays, 464.

Alas. Eſtevan de las Alas, Officier Eſpagnol, eſt chargé par D. Pedro Menendez, ſon Général, de ſes affaires, 63-65.

Albanel. Le P. Charles Albanel, Jeſuite, eſt envoyé à la Baye d'Hudſon par M. Talon, pour en prendre poſſeſſion au nom du Roy. Il prend ſa route par le Saguenay, ce qui lui arrive avec les Miſtaſſins, 477-78

Albany. Nom, que les Anglois donnerent à la Ville d'Orange, lorſqu'ils ſe rendirent Maîtres de la Nouvelle York. *voyez* Orange.

Albert. Officier François, M. de Ribaut l'établit Commandant à Charlesfort. Il découvre le Pays, 31. Il néglige la culture des Terres, 32. Son caractére; il ſe fait haïr par tous ceux, qui étoient ſous ſes ordres. Sa cruauté. Il eſt tué par ſes Gens, 33

Algonquins. Quelques Relations diſent *Algoumekins.* Nation Sauvage du Canada. Ce qui les engage à faire alliance avec les François, 141-142. Ils engagent M. de Champlain à les accompagner dans une Expédition contre les Iroquois. Succès de cette Expédition, 144. *& ſuiv.* Leur cruauté après leur victoire, 148. Parallele des Nations Algonquines & Huronnes, 196. Inſulte faite au P. Lallemant par un Algonquin, 215. Défaite d'un Parti Iroquois par des Algonquins, 229. Une Algonquine Chrétienne eſt obligée de couper un doit au P. Jogues, 238. Converſion merveilleuſe d'un Chef Algonquin, 252. *& ſuiv.* Hiſtoire d'une Algonquine, qui ſe ſauve d'un Village Iroquois, 277. *& ſuiv.* Zéle, courage, & protection de Dieu ſur une jeune Eſclave Algonquine 306-09. Belle action d'une Femme Algonquine, 319. Deux Algonquines Chrétiennes prédiſent le Tremblement de Terre de 1663. 364. Une Algonquine ſert de Guide à M. de Tracy pour joindre les Agniers, 386. Pluſieurs Nations établies parmi les Nations Algonquines, 404. *& ſuiv.* Les Algonquins des Trois Rivieres ſe retirent au Cap de la Magdeleine, 428. Les Algonquins Supérieurs donnent de grandes eſperances aux Miſſionnaires pour la Religion, & à la Colonie pour le commerce, 431-32. Pluſieurs Peuples de la Langue Algonquine s'attachent plus étroitement aux François, 436. Voyez *Nipiſſings.*

Alimipegon. Lac, qui ſe décharge dans le Lac Supérieur. Sa ſituation. Le P. Allouez y fait une courſe pour y viſiter des Sauvages Chrétiens, 497

Allard. Le P. Germain Allard, Provincial des Recollets, & depuis Evêque de Vence, conduit pluſieurs de ſes Religieux à Quebec, & retourne en France, 424-25.

Allouez. Le P. Claude Allouez, Jeſuite, s'offre à accompagner les Outaouais, qui le traitent indignement. Il apoſtrophe un Jongleur, 392. Ses courſes Apoſtoliques, & ſes ſuccès, 393. *& ſuiv.* Il viſite les Nipiſſings ſur les bords du Lac Alimipegon, & reprend enſuite la route de Chagouamigon, 397-98. Il va faire Miſſion dans la Baye des Puants, 405. &

accompagne M. de S. Luſſon dans la priſe de poſſeſſion du Pays du Nord & de l'Oueſt. Son diſcours aux Sauvages en cette occaſion, 438-39. Il fait une courſe chez les Maſcoutins; Comment il en eſt reçu, 447. *& ſuiv.* On veut le détourner d'aller chez les Outagamis. Il y va, & en eſt bien reçû. Il s'établit chez les Miamis, 449. 458

Alonne. La Demoiſelle d'Alonne eſt priſe par les Iroquois, & en donne avis à M. d'Orvilliers, 524. Elle eſt délivrée, & arrive à Montreal, 529

Alphonſe. Pilote Portugais, ou Eſpagnol, au ſervice de François I. eſt envoyé par M. de Roberval pour chercher un chemin aux Indes par le Nord du Canada; juſqu'où il va, 21.

Ambre gris. On en trouve quelquefois ſur les Côtes de la Floride, 31.

Americ Veſpuce, Florentin, n'a eu l'honneur de donner ſon nom au Nouveau Monde, que par une ſupercherie, 4.

Amſterdam. Nom, que les Hollandois donnerent à la Ville de Manhatte. Voyez *Manhatte.*

Anaſtaſie, vertueuſe Iroquoiſe, reçoit chez elle à la Prairie de la Magdeleine Catherine Tegahkouita. Son occupation dans cette Bourgade, 578. Union intime de ces deux Chrétiennes, 577. Anaſtaſie veut engager Catherine dans le mariage, eſt picquée de ſon refus, reconnoît ſa faute, & continuë à l'aſſiſter, 583.

Andaſtes, ou *Andaſtoez.* Sauvages Voiſins de la Virginie, originaires des Hurons, 184. Ils offrent du ſecours à ceux-ci contre les Iroquois, 283. Ils font la guerre à ces derniers, & en ſont enfin repouſſés, 355. Ils les inquiettent de nouveau, 370. Ils remportent quelques avantages ſur eux, 431. Ceux ci les détruiſent preſqu'entierement, 443.

Andros. Le Chevalier Andros, Commandant dans la Nouvelle Angleterre eſt nommé Gouvetneur de la Nouvelle York. Ce qu'on avoit ſujet de craindre de lui dans la Nouvelle France, 531. Il empêche les Iroquois d'envoyer des Députés au Marquis de Dénonville. Sa Lettre à ce Général. Il fait piller les François de l'Acadie, & il déſavouë ces Expéditions, 538.

Anduſta. Chef Sauvage de la Floride, invite les François à une Fête, 31.

Anglois. Des Anglois ſecourent les François de la Floride, 58. Ils veulent s'établir parmi les Canibas, & n'y réuſſiſſent point, 131. Ils chaſſent les François de S. Sauveur & de l'Acadie, & ſous quel prétexte, 134. *& ſuiv.* Ils enlevent la Nouvelle Belgique aux Hollandois, 143. Ils font pluſieurs hoſtilités ſur les François pendant le ſiége de la Rochelle, 165. Ils ſe rendent Maîtres du Canada, 169. Pourquoi ils ſe rendirent ſi faciles à reſtituer à la France l'Acadie, 176. Ils continuent à trafiquer avec les Sauvages du Canada contre le Traité de S. Germain, 177. Ils ne s'y prennent pas bien avec ces Peuples, & ce qui en arrive, 179. Ils propoſent une alliance éternelle entre la Nouvelle France & leurs Colonies, quelques guerres, qui ſurviennent en Europe entre les deux Couronnes, 286. Ce qui fit échouer ce projet, 289. Ils recherchent l'amitié du P. Dreuillettes, & pourquoi, 311. Ils donnent à la Nouvelle Belgique le nom de Nouvelle York, après en avoir chaſſé les Hollandois, 375. *& ſuiv.* Leurs uſurpations du côté de l'Acadie, 408. Ils ſont repouſſés du Cap de Sable, 409. Ils s'emparent de nouveau de l'Acadie & des Provinces voiſines, 413. *& ſuiv.* Ils manquent de parole au Sieur le Borgne. Ils prennent par compoſition le Port de la Héve, 414. Leurs prétentions ſur l'Iſle de Terre-Neuve, 418. Quelques-uns s'établiſſent ſur les bords du Kinibequi; reception, qu'ils font à M. de S. Luſſon; ils ſont rappellés dans la Nouvelle Angleterre, 439. Ils s'emparent de nouveau de l'A-

cadie en tems de paix, 450. Ils cherchent à nous susciter des affaires ; ils bâtissent le Fort de Pemkuit ; ils veulent mettre les Abénaquis aux prises avec les Iroquois, & quelles sont en cela leurs vûës, 462-63. Ils s'emparent pour la cinquiéme fois de l'Acadie & de ses dépendances, 463. Ils n'ont aucun droit sur la Baye d'Hudson, 476. Ils y sont conduits par des Transfuges François, & y bâtissent trois Forts, 477. Ce qui se passe entre eux & les François en un autre endroit de cette Baye, 479. Les mêmes Transfuges leur livrent le Fort Bourbon, 481. Ils se servent de nos Deserteurs pour animer les Iroquois contre nous ; ensuite ils les vendent comme Engagés à la Jamaïque, 484. Vint-six Anglois tués par les Tsonnonthouans, 489. Ils promettent un grand secours aux Iroquois, s'ils veulent recommencer la guerre, 495. Des Anglois vont en Traite à Michillimakinac, & y sont reçus par nos Alliés, 502. Ils sont chassés des Forts du fond de la Baye d'Hudson, 505. *& suiv.* Avantage, qu'ils ont sur nous pour le commerce avec les Sauvages, & pourquoi il ne faudroit pas les laisser dans le voisinage des Iroquois, 507. Ils sont repoussés du Fort de Sainte Anne dans la Baye d'Hudson. D'autres Anglois retournent à Michillimakinac, & sont pris par M. de la Durantaye, 515. Deux François, qu'ils avoient fait Prisonniers, leur enlevent un Vaisseau, 519-20. Leurs prétentions & leurs entreprises sur l'Acadie. Ils somment le Baron de S. Castin de leur livrer Pentagoet. Leurs intelligences dans le Pays, 520. Ils fomentent la guerre entre les Iroquois & nous à cause du commerce, 539. Ils mettent tout en usage pour nous débaucher les Nations Abénaquises, 541. Quebec est menacé d'une Flote Angloise, 550. Ils se proposent de chasser les François de la Baye d'Hudson. Avantages, que M. d'Iberville remporte sur eux, 555. *& suiv.* Ils sont chassés de plusieurs Forts par les Abénaquis, 557. *& suiv.* Incompatibilité des Anglois & des François en Canada : les Premiers promettent aux Iroquois la destruction entiere de la Colonie Françoise. Ils regardent les Jesuites comme leurs plus dangereux Ennemis en ce Pays-là, 560.

Anjelran. Le P. Anjelran, Jesuite, est blessé dans la surprise des Tsonnonthouans. Services, qu'il a rendus à la Nouvelle France, 516

Animaux particuliers à la Floride, 28, 29. Deux Animaux singuliers dans le Pays des Hurons, 185. Animaux particuliers au Pays des Iroquois, 272. *& suiv.*

Anticosty. Isle de l'embouchure du Fleuve S. Laurent ; sa situation ; ses divers noms, 10.

Antoine. Dom Antoine de Portugal offre le commandement de sa Flotte au Chevalier de Gourgues, 106.

Apalache, Montagnes d'Apalache dans la Floride. On fait accroire aux François qu'elles renferment des Mines, & ce qui en est. 42.

Apalachine, ou *Cassine.* Arbrisseau de la Floride, dont les feuilles grillées & bouillies composent une boisson, dont on use beaucoup dans la Floride, 30. *Voyez* le Journal.

Arazafa, Ville de la Nouvelle York : Les Anglois s'en rendent les Maîtres, 376.

Arbres propres de la Floride, 29. *& suiv.* Arbre singulier dans la Mer vis-à-vis l'embouchure de la Riviere de S. Jean, 117. Qualités des Arbres du Canada, selon M. Denys, 133. *& suiv.* Arbres particuliers au Pays des Iroquois, 272.

Argall (Samuel) chasse les François de S. Sauveur ; sur quoi il fonde le droit de cette irruption, 135-36. Il enleve furtivement la Commission du Commandant, pour le traiter de Pirate ; propositions, qu'il fait aux François, 136. Il avouë sa fourberie, pour

ſauver la vie aux François en Virginie. Il ruine S. Sauveur & le Port Royal. Un François l'avertit de ſe tenir en garde contre les Jeſuites, 138. Devenu Gouverneur Général de la Virginie, il revendique Manhatte ſur les Hollandois, 375.

Argenſon. Le Vicomte d'Argenſon Gouverneur Général de la Nouvelle France, fait inutilement courir après des Iroquois, qui avoient donné l'allarme à Quebec, & tué quelques François, 338-39. Il paroît peu diſpoſé à entrer en négociation avec ces Barbares, & ce qui lui fait changer de penſée, 349-50. Il fait ſonder le P. le Moyne pour aller négocier la paix dans les Cantons, 350. Il retourne en France, ſans attendre ſon Succeſſeur, & pourquoi ? 350

Armouchiquois. Sauvages du Canada. Leur caractére. Ils ſe refugient dans la Nouvelle Angleterre, 134. Ce que Champlain dit de leur figure, 198.

Arnaud. Député du Colonel Dongan à Onnontagué, ſes propoſitions; réponſe, qu'on lui fait, 491

Aſpics ſinguliers dans le Pays des Iroquois, 272.

Aſſemblée des Notables, convoquée par M. de la Barre au ſujet de la guerre des Iroquois, & ce qu'on y reſout, 471. *& ſuiv.*

Aſſiniboils, Lac des Aſſiniboils, ſon étenduë, ſa ſituation, 17. Les Aſſiniboils, Sauvages du Canada de la Langue des Sioux, avec leſquels on les confond quelquefois, 396.

Attikamegues. Sauvages du Canada. Situation de leur Pays, leur caractére. Ils ſe font inſtruire de la Doctrine Chrétienne, 220. Pourquoi la Foi ne fait que des progrès lents parmi eux, 221. Ils aſſiſtent à une Audience publique donnée aux Députés Iroquois, 264. Ils attirent pluſieurs Nations aux Trois Rivieres, & les diſpoſent au Chriſtianiſme par leurs bons exemples, 308. Le P. Buteux les viſite dans leur Pays, & les trouve tons fervens Chrétiens, ou Carechuménes, 309-10. Ils ſont attaqués, & preſque détruits par les Iroquois. Quelques-uns engagent ce même Pere à les ſuivre chez eux, & ce qui en arrive, 310-11. Trente Attikamagues, Hommes & Femmes, avec quelques François, ſont envelopés par un Parti Iroquois, & ſont tués. Bravoure des Femmes, 348. Conjectures ſur leur ancienne demeure, 397. Ils diſparoiſſent entiérement après une grande mortalité dans le Nord, 428.

Avaugour. Le Baron d'Avaugour, Gouverneur Général de la Nouvelle France; ſon caractere; ce qu'il penſe du Canada, 350. Il traite avec Garakonthié, 355. Il demande du ſecours au Roy, 360. Il permet la Traite de l'Eau-de-vie par pique, 360-61. Il s'obſtine, quoiqu'on puiſſe lui dire, 362. Maniere équitable, dont il rendoit la juſtice, 371. Il retourne en France, rentre au Service de l'Empereur contre les Turcs, & meurt au lit d'honneur, 374.

Aubert (Thomas) Pilote de Dieppe, amene en France des Sauvages du Canada. Il n'eſt pas vrai qu'il ait fait la découverte de ce Pays par ordre de Louis XII. 40.

Autmoins. Jongleurs parmi les Acadiens, 129. Voyez *Jongleurs.*

Autriche. Anne d'Autriche, Reine de France, demande aux Etats Généraux la délivrance du P. Jogues, 247. Elle ordonne aux Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France de proteger les Sauvages Chrétiens contre leurs Ennemis, 289. Elle propoſe le P. le Jeune pour Evêque du Canada, & accepte l'Abbé de Montigny, François de Laval, qu'on lui préſente, 339.

Ayllon. Luc Vaſquez d'Ayllon, Conſeiller de l'Audience Royale de San Domingo, découvre le Jourdain. Où ſe borne ſon Expédition en Floride, 24, 25.

B

BAHAMA. Cauſe des fréquens naufrages, qui ſe font au Canal de Bahama, & leurs ſuites, 62.

Baillif. Le Baillif, François Calviniſte, ſervoit dans l'Eſcadre Angloiſe, qui prit Quebec. Le Commandant lui remet les clefs du Magaſin de cette Ville, 169

Bailloquet. Le P. Bailloquet, Jeſuite, ſes travaux le long du Fleuve & du Golphe de S. Laurent, 351.

Baleines. Quantité, qui s'en trouve ſur les Côtes de l'Acadie, 115. & dans le Fleuve S. Laurent, 540.

Barcia. D. André Gonzalez de Barcia, ſes prétentions au ſujet de la Floride, 23. Il refute fort bien M. de Thou, 87. *Voyez* la Liſte & l'Examen des Auteurs.

La Barre. (M. le Febvre de) le Roy Louis XIV. ne trouve pas bon ſon Reglement au ſujet de la Portion congruë des Curés du Canada, 341. Il eſt nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France; ſes inſtructions, 465. Il arrive à Quebec prévenu contre les Creatures de M. de Frontenac, & contre M. de la Sale. Il écrit au Roy contre ce dernier, 470. Etat, où il trouve la Colonie: il convoque une Aſſemblée des Notables, pour déliberer ſur ce qu'il y avoit à faire; ce qu'on y conclut, 471. Il envoie en Cour l'Acte de la Déliberation: avis, que le Roy lui donne, 473. Il ſe diſpoſe à la guerre contre les Iroquois, ſans perdre l'eſperance de s'accommoder avec eux. Il députe à Onnontagué; comment ſon Envoyé eſt reçû, 483. Ce qu'il mande au Miniſtre au ſujet de cette guerre: il fait encore une tentative auprès des Iroquois: réponſe inſolente, qu'ils lui font. Il découvre les intrigues des Anglois, 484. Il ſe ſaiſit du Fort de Catarocouy, & de celui de Saint Louis des Illinois, qui appartenoient à M. de la Sale. Ce qu'on penſoit de lui dans la Colonie, 485. Ce qui le détermine à la guerre contre les Tſonnonthouans, 486. Prévention de pluſieurs contre lui: il veut diviſer les Cantons; ſes arrangemens pour la Campagne, 489. Il part avec l'Armée; avis, qu'il reçoit d'Onnontagué & de deux autres Cantons: propoſitions, que lui font les Onnontagués & les Tſonnonthouans, 490. Extrémité, où il ſe trouve; il fait la paix à des conditions peu honorables, 492. *& ſuiv.* Il reçoit du ſecours de France, 493. Ordres, que lui donne le Roy, 494. Nouvelles, que lui mande le P. de Lamberville, 495. Il eſt rappellé, 496. Ce que M. de Dénonville répond au Gouverneur de la Nouvelle York à ſon ſujet, 524. Il permet par ſurpriſe des repréſailles ſur les Gens de M. de la Sale, & ce qui en arrive, 532.

Barré. Nicolas Barré eſt choiſi pour Commandant à Charlefort à la place du Capitaine Albert. Sa bonne conduite, 33. Il abandonne Charlefort, le ruine, & s'embarque avec tous ſes Gens pour retourner en France, 34.

Barrillon. M. de Barrillon, Ambaſſadeur de France auprès de Charles II. Roy de la Grande Bretagne, fait inutilement à ce Prince de grandes plaintes ſur l'Entrepriſe des Anglois dans la Baye d'Hudſon, 505. Ordre, qu'il reçoit du Roy ſon Maître, 507.

Baſques. En quel tems ils ont commencé à faire la Pêche des Moruës ſur les Bancs de Terre-Neuve, & ſur les Côtes voiſines, 3.

Bâtard Flamand, Hollandois, né dans le Canton d'Agnier d'une Iroquoiſe de ce Canton. Il attaque le P. le Moyne, qui retournoit à Quebec, après avoir conclu la paix à Onnontagué, 317. Il attaque les Outaouais & les Hurons, & s'excuſe mal de ce qu'on avoit tiré ſur le P. Garreau, 327. M. de Sorel le rencontre à la tête d'un Parti d'Agniers, & pour ſe tirer d'affaire il dit qu'il va en Députation trai-

ter de la paix avec M. de Tracy ; il eſt conduit à Quebec, 384. Il eſt arrêté Priſonnier, 385. Il eſt mis en liberté, 388.

Baugy. Le Sieur de Baugy, Lieutenant des Gardes de M. de la Barre, va prendre au nom de ce Général poſſeſſion du Fort de S. Louis des Illinois, lequel appartenoit à M. de la Sale, 485. Il repouſſe les Iroquois, qui aſſiégeoient ce Fort, 486.

De Bay, Frere du Sieur de la Giraudiere, propoſe un accommodement avec M. Denys, 416.

Baye des Chaleurs. Sa ſituation. D'où lui vient ce nom ; pourquoi on l'appelle auſſi *Baye des Eſpagnols.*

Baye Françoiſe. Sa ſituation & ſa deſcription, 117

Baye d'Hudſon, voyez *Hudſon.*

Baye de S. Luc, ou *Port au Mouton.* D'où vient ce dernier nom. Sa ſituation.

Baye de S. Paul. Sa Situation. Ses Mines de fer, 391.

Baye des Puants, ou *la grande Baye.* Voyez le Journal.

La petite Baye à Plaiſance. Sa ſituation, 419

Begon. M. Begon Intendant de la Rochelle. Ordres, qu'il reçoit du Roi, 545.

Bekancourt. Le Baron de Bekancourt accompagne M. de la Barre dans ſon Expédition contre les Tſonnonthouans, 491.

Belgique, Nouvelle Belgique, Colonie Hollandoiſe de l'Amerique. Sa ſituation. Sa fondation, 142. Les Anglois s'en rendent les Maîtres, & la nomment *Nouvelle York.* Voyez ce mot.

Bellefond. Le Maréchal de Bellefond engage le Roy à renvoyer M. de Frontenac dans la Nouvelle France en qualité de Gouverneur Général, & répond de ſa conduite, 543.

Belle Iſle. Détroit de Belle Iſle, ce que c'eſt, 422.

Benevent, Abbaye réunie à l'Evêché de Quebec, 406.

Berſiamites, Sauvages, qui trafiquoient à Tadouſſac, & qu'on y inſtruiſoit de la Doctrine Chrétienne. 221. 308.

Berthier. M. de Berthier, Capitaine dans le Regiment de Carignan-Salieres, conduit l'Arriere-Garde de l'Armée contre les Agniers, avec M. de Sorel, 385.

Biart. Le P. Pierre Biart, Jeſuite, eſt deſtiné pour l'Acadie, 121. Il eſt arrêté à Bourdeaux, & pourquoi ? 122. Il part pour l'Acadie, & ce qu'il y eut à ſouffrir, 123. Sa relation de ce Païs, 124. Sa conduite à l'égard d'un Chef Chrétien, qui vouloit être enterré avec ſes Ancêtres, 130. Il prêche l'Evangile aux Canibas, 131. Il ſe tranſporte à S. Sauveur, il baptiſe un Enfant moribond, & le guérit ſur le champ, 134. Il s'embarque pour la Virginie après la priſe de S. Sauveur, 136. Un François avertit les Anglois de ſe défier de lui. Comment il ſe venge aux Açores du mauvais procédé du Capitaine Anglois de ſon Vaiſſeau, 138. Ce qui lui arrive en Angleterre, 139. Voyez la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Biencourt. M. de Biencourt, Fils de M. de Poutrincourt, va chercher des vivres en France. Il veut éluder de mener des Jeſuites en Acadie, & s'offre enſuite à les y conduire, 122. Il traite avec Madame de Guercheville, 123. Il promet à un Chef Chrétien de le faire enterrer avec ſes Ancêtres, & s'entête malgré les repreſentations des Miſſionnaires, 130.

Bierre, Gentilhomme Gaſcon, qui périt dans l'Expédition de M. de Gourgues en Floride, 105.

Bigot. Le P. Vincent Bigot, Jeſuite, aſſemble un Village d'Abénaquis vers Pentagoet, 531. Ce que M. de Dénonville dit au Miniſtre de ce Miſſionnaire, & du P. Jacques Bigot, ſon Frere, 559.

Biſeau. M. de Biſeau, Ambaſſadeur de France en Angleterre, fait repaſſer en France trois Miſſionnaires, qui

qui revenoient de l'Acadie, 139.

Le Blanc. Vincent le Blanc, ce qu'il dit du voyage d'un Eſpagnol ſur le Fleuve S. Laurent, & à la Côte de Labrador. Ce qu'on doit penſer de cet Auteur, 4. Voyez la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Blome. Richard Blome, Hiſtorien Anglois, relevé au ſujet de la Nouvelle Belgique, 142. Voyez la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Bochart. M. du Pleſſis Bochart, Gouverneur des Trois Rivieres : ſa bonne conduite. Il eſt tué par un Parti Iroquois, 309.

Bœufs Illinois. Ce qu'ils ont de particulier, 447.

Boiſguillot, Canadien. Ordre, qu'il reçoit de M. de Dénonville, 512.

Boniface, Le P. . . . . Boniface, Jeſuite, amene dans la Colonie pluſieurs Chrétiens Iroquois du Canton d'Agnier, 431.

Bonneviſte, Cap de l'Iſle de Terre-Neuve, ſa ſituation, découvert & ainſi nommé par Jacques Cartier, 8.

Bontems, Capitaine de Navire, prend un Vaiſſeau Portugais, & délivre deux François, qu'on menoit eſclaves au Breſil, 86.

Le Boeſme. Le Frere Louis le Boeſme, Jeſuite, part avec des Outaouais, 326. Il en eſt abandonné, & retourne à Quebec, 327.

Le Borgne, Pere, Habitant de la Rochelle, Creancier de M. de Charniſé, obtient après la mort de ce Gentilhomme un Arrêt du Parlement, qui le met en poſſeſſion de tout ce qui avoit appartenu en Acadie à ſon Debiteur, 412. Ses prétentions & ſes entrepriſes contre MM. de la Tour & Denys ; ſes violences contre ce dernier, 412-13. Il eſt ſommé par les Anglois de leur rendre le Port Royal, 413. Il le rend après quelque réſiſtance, 414.

Le Borgne, Fils, va à la Héve avec ſon Aſſocié, y eſt attaqué par les Anglois, s'enfuit dans le Bois, eſt mené Priſonnier à Baſton, traite avec les Anglois, 414

Boſton. Les François diſent *Baſton.* Les Anglois bâtiſſent cette Ville ſur un terrein, qui appartenoit à la France, 116

Boucher. Le Sieur Pierre Boucher, Gouverneur des Trois Rivieres, eſt envoyé en France pour repreſenter au Roy les beſoins de la Colonie, & eſt très-bien reçu de Sa Majeſté, 360.

Boulé. Le Sieur Boulé, Lieutenant & Beaufrere de M. de Champlain, eſt pris par les Anglois en allant chercher du ſecours en France, 168.

Bourbon. Riviere de Bourbon. Qui lui a donné ce nom, ſa ſituation, 479. *Voyez* Port Nelſon.

Bourdon. Le Sieur Bourdon accompagne le P. Jogues aux Iroquois, 269. Ce qu'on lui mande au ſujet de ce Miſſionnaire, 275. Devenu Procureur Général du Conſeil Supérieur de la Nouvelle France, M. de Méſy le fait embarquer pour France ; il porte ſes plaintes à la Cour contre ce Général, 377. Il prend poſſeſſion de la Baye d'Hudſon pour le Roy, 476.

Bourgeois. Marguerite Bourgeois, fonde à Montreal l'Inſtitut des Filles de la Congregation, 343.

Bouteroüe. M. de Bouteroüe Intendant en Canada, ſes inſtructions, 405. Ce que M. Colbert écrit à M. de Courcelles à ſon ſujet, 406.

Mademoiſelle de Bouteroüe, ſa Fille, tient ſur les Fonts de Baptême Garakonthié avec M. de Courcelles, 427.

De Bray. Jeune François ſouſtrait à la cruauté des Eſpagnols par un Chef Sauvage en Floride, va reconnoître en quel état étoit le Fort de San Matheo, 98. Son raport à M. de Gourgues, 99

Brebeuf. Le P. Jean de Brebeuf, Jeſuite, arrive à Quebec, 159. Il part pour le Pays des Hurons, & eſt obligé de retourner ſur ſes pas, 160. Il retourne au Canada après la reſtitu-

tion de ce Pays à la France, 178. Il se dispose encore à aller chez les Hurons; ce qui fait differer son voyage, 182. Il arrive chez eux; ce qu'il eut à souffrir dans le voyage, 187. *& suiv.* Ce que lui dit un Huron pour lui prouver qu'il ne devoit pas changer de Religion, 189. Il obtient de la pluye par ses Prieres, 191. Il est appellé à un Conseil de Hurons, & ce qui s'y passe, 192. Il baptise un Captif Iroquois, & l'assiste à sa mort, 210. *& suiv.* Il prêche l'Evangile à la Nation Neutre, 243. Il retourne de Quebec aux Hurons avec une Escorte, 263. Il ne veut pas se sauver de la Bourgade de S. Louis à l'aproche des Iroquois, 290. Il est pris par ces Barbares, 291. Il est brûlé. Son courage: son caractere, 292-93. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.

Bresil. Colonie Françoise au Bresil. Les François sont bien reçus des Brasiliens. Ce qu'ils devinrent, 22, 23.

Bressani. Le P. François-Joseph Bressani, Jesuite Romain, s'offre à suivre un Convoi, que l'on envoie aux Hurons. Il est pris par les Iroquois, 258. Tourmens, qu'ils lui font souffrir, 259. *& suiv.* Il est vendu aux Hollandois, qui le font repasser en France, 260. Il retourne à Quebec, fait une quête pour ses Bourreaux, 267. Il reprend le chemin du Pays des Hurons, est attaqué en chemin par les Iroquois, & blessé, 301. Il revient à Quebec après la désolation du Pays des Hurons, & la dispersion de cette Nation, 302. Il retourne en Italie, & y prêche avec succès, 312. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.

Bretons. En quel tems les Pêcheurs Bretons ont commencé de faire la Pêche des Moruës sur le grand Banc de Terre-Neuve, & sur les Côtes voisines, 3.

Bretonvilliers. M. de Bretonvilliers, Supérieur du Seminaire de Montreal, nomme M. Perrot Gouverneur de cette Ville, 407.

Bristol. Jean Guyas de Bristol, Anglois, fait un Etablissement dans la Baye de la Conception en Terre-Neuve, 418

Brûlé, (Estienne) Calviniste François, sert dans la Flotte Angloise, qui prit Quebec, 169.

Bruyas. Le P. . . . . Bruyas, Jesuite, est envoyé Missionnaire aux Iroquois, 398. Ce qui l'empêche de faire du fruit dans le Canton d'Onneyouth, 431.

Bullion. Madame de Bullion donne soixante-deux mille livres pour aider à la Fondation de l'Hôpital de Montreal, 343.

Buteux. Le P. Jacques Buteux, Jesuite; ses travaux dans le Nord du Canada, 309-10. Il y retourne avec un pressentiment de sa mort; 311. Il est tué par les Iroquois; 312.

Buton, Anglois, qu'on prétend, sans le prouver, avoir pris possession de la Baie d'Hudson, 476.

Byssiriniens, Sauvages du Canada, 202.

C

CAEN. Emery & Guillaume de Caën, son Oncle, Commerçans Huguenots, entrent dans les droits de la Compagnie du Canada. Guillaume de Caën arrive à Quebec, 158. Il en use mal avec les Jesuites, 159. Il en reçoit des reprimandes du Duc de Ventadour, Vice-Roy de la Nouvelle France, 160. Il est soupçonné d'avoir sollicité les Anglois de s'emparer du Canada, 165-66. Voïez les pages 171. 172. 180. Emery de Caën est pris par les Anglois en allant au secours de Quebec, 170. Il retourne en Canada, & les Anglois lui remettent Quebec. On lui abandonne le commerce du Païs pendant un an pour le dédommager de ses pertes, 177.

La Caffiniere. M. de la Caffiniere, Capitaine de Vaisseaux, commande deux Navires pour l'Expédition de la

Nouvelle York. Instructions, qu'il reçoit de M. de Frontenac. Il fait plusieurs prises, & retourne en France, 548.

La Caille, Sergent en Floride. Les Mutins de la Caroline en veulent à sa vie, & il se sauve, 50. Il est envoyé au Gouverneur de San Matheo pour capituler, 84.

Callieres. Le Chevalier de Callieres est nommé Gouverneur de Montreal, 494. Il conduit un Convoi à Catarocouy, 529. Son projet pour la conquête de la Nouvelle York, 541. *& suiv.* Le Gouvernement de cette Province lui est destiné, 546. Eloge du plan, qu'il avoit donné pour cette conquête, 547. Il arrive à Montreal, & en quel état il trouve son Gouvernement, 549-50. Il propose un nouveau plan pour la conquête de la N. York, 553. Ce plan est trouvé bon, & pourquoi on ne l'exécute point, 554. Il tire par ses bonnes manieres le secret des Députés Iroquois, 563-64. Il les envoie au Comte de Frontenac, 565.

Calos, Cacique Floridien; ses richesses & sa cruauté, 53.

Camceaux, Port de l'Acadie; sa situation & sa description, 120. La Compagnie des Indes Occidentales le concéde par surprise, au préjudice de M. Denys, 415. Elle casse & annulle sa concession, 416. Il est pillé par les Anglois, 538.

Canada. Origine de ce nom, selon quelques-uns, 9. Son étenduë, 11. Quand il fut nommé *Nouvelle France*, 149. Les Anglois s'en rendent les Maîtres, 169. On délibere dans le Conseil du Roy si on en sollicitera la restitution, 173-74. En quel état il étoit, lorsqu'il fut rendu à la France, 176. Pourquoi il y a plus de Noblesse Françoise en Canada, que dans les autres Colonies. 399. Projet des Iroquois pour chasser les François de tout le Canada, 550.

Canadiens. François nés en Canada. Ils sont peu processifs, quoique Normands d'origine pour la plûpart. Leur bonne foi, 371. Leur vertu fait impression sur ceux, qui arrivent de France, 389. Leur génie; leur peu de précaution, 497. Ils se battent fort bien à la journée de Tsonnonthouan, 517. Eloge, qu'en fait M. de Dénonville, 521.

Canibas, Sauvages du Canada. Ce sont les vrais Abénaquis. Voyez ce mot.

Canibequi, vulgairement *Kinibequi*. Voyez ce mot.

Cap Breton, Isle. Aujourd'hui *Isle Royale*. Voyez ce nom.

Cap François, découvert & ainsi nommé par M. de Ribaut; sa situation, 25. Son incommodité, 38.

Cap de Sables, en Acadie. Ce qui s'y passe entre MM. de la Tour, Pere & Fils, 408. *& suiv.*

Capucins. Les PP. Capucins établis dans le Pays des Abénaquis, souhaittent que les Jesuites fassent des Missions parmi ces Sauvages, & reçoivent bien le P. Dreuillettes, 280.

Car. Le Chevalier Robert Car, Anglois, s'empare du Fort d'Orange, 143.

Carheil. Le P. Etienne de Carheil, Jesuite, est conduit aux Iroquois par Garakonthié, 398. Son caractere. Estime, où il est en Canada. Fait peu de fruit dans le Canton de Goyogouin, 403. Sa Lettre au Comte de Frontenac sur ce qui a engagé nos Alliés à traiter avec les Tsonnonthouans, 568. *& suiv.*

Carignan-Salieres, Regiment François, qui, au retour de Hongrie, est envoïé en Canada, pour faire la guerre aux Iroquois, 80-81. Presque tous les Soldats, & plusieurs Officiers s'établissent dans le Pays, 399.

Caroline, Forteresse bâtie dans la Floride par M. de Laudonniere. Sa situation; sa description; erreur des Historiens & des Géographes à ce sujet, 39. En quel état les Espagnols la

trouverent, quand ils la prirent, 77. 78. Ils lui donnent le nom de *San Matheo*, 81. Elle eſt preſqu'entiérement conſumée par les flammes, 82. Voyez *San Matheo*.

Le Caron. Le P. Joſeph le Caron, Recollet, va chercher les Hurons, 153. Ses occupations dans ce Pays. Il retourne en France, 155. Il retourne chez les Hurons, 158.

Carreau. Gentilhomme Gaſcon, qui périt dans l'Expédition du Chevalier de Gourgues en Floride, 105.

Cartier (Jacques) Pilote Maloin, eſt préſenté au Roy François I. pour continuer les découvertes de l'Amerique. Son premier voyage, 8. 9. Ce qu'il dit de Terre-Neuve, 9. Il prend poſſeſſion des environs du Golphe du Canada, retourne en France, & en part l'année ſuivante pour continuer ſes découvertes; avec quelle pieté il ſe prépare à ce voyage, 9. Ses nouvelles découvertes, 10. *& ſuiv.* Pourquoi il donne au Golphe du Canada le nom de *S. Laurent*, 10. Riviere de Jacques Cartier, 11. On veut le détourner d'aller à Hochelaga. Il y va, comment il y eſt reçu. Les Sauvages s'adreſſent à lui pour être guéris de leurs maladies: ſa pieté & ſa foi, 12. Il eſt attaqué du Scorbut, & comment il en guérit: à quoi il l'attribuë, 14. Ce qu'il dit du Canada au Roy à ſon retour en France, 14. Pourquoi ſes Mémoires ne ſont pas d'une grande utilité, 15. Il raconte beaucoup de choſes merveilleuſes du Canada. *ibid.* Il accompagne M. de Roberval en Canada. Ce Gentilhomme lui donne le Commandement de ſon Fort. Il l'abandonne, & pourquoi? Il y retourne, 21.

Caſeneuve. M. de Caſeneuve, Lieutenant du Chevalier de Gourgues en Floride, met les Eſpagnols entre deux feux, 100. Il en taille une partie en piéces, 102.

Caſtañeda. François de Caſtañeda, Capitaine des Gardes de Dom Pedro Menendez dans l'Expédition de la Floride, 82.

Caſtillon, un des premiers Membres de la Compagnie des cent Aſſociés pour la Nouvelle France, 161.

Catarocouy. Situation & deſcription de ce lieu. *V.* le Journal. M. de Courcelles projette d'y bâiir un Fort, & pourquoi? 443. Il eſt bâti par M. de Frontenac, 444. M. de la Sale offre de le fortifier, & pourquoi? 456. Il en obtient le Domaine & le Gouvernement; à quelles conditions, 457. Il y fait travailler, 458. Deſſein des Iroquois ſur ce Fort; M. de la Barre s'en ſaiſit, 485. Il eſt reſtitué à M. de la Sale, 496. Projet d'une Aſſemblée des cinq Cantons Iroquois dans ce Fort, 504. Leurs Chefs y ſont arrêtés, 509. Les Onnontagués s'en approchent, & font des Priſonniers, 525. Il eſt aſſiégé par les Iroquois, qui y brûlent le foin, & tuent les Beſtiaux. Le ſiége eſt levé, 528. Il eſt ruiné par ordre de M. de Dénonville, 551. Les Iroquois s'en plaignent, 564.

Catherine. La bonne Catherine, voyez *Tegahkouita.*

Cendre chaude. Nom d'un Capitaine Agnier. Il eſt tué au combat contre les Tſonnonthouans. Il avoit été un des Bourreaux du Pere de Brebeuf. Comment, après ſa converſion, il repara ſon crime, 516.

Chabanel. Le P. Noël Chabanel, Jeſuite, pourquoi on lui ordonne de ſortir de la Bourgade Huronne de S. Jean, 297. Il diſparoît; conjectures ſur ſa mort, 298.

Chabot. Philippe Chabot, Amiral de France, engage François I. à faire continuer les découvertes dans l'Amerique, & lui préſente Jacques Cartier, 8.

Chagouamigon, ou *S. Michel*, Iſle du Lac Supérieur; ſa ſituation. Le P. Meſnard y eſt appellé par des Hurons, 357. Grand concours de Sauvages à cette Iſle, & ce qu'y fait le P. Allouez, 393. *& ſuiv.*

La Chaise. Le P. François de la Chaise, Confesseur du Roy, est nommé par Sa majesté pour juger si on doit permettre la Traite de l'Eau-de-vie avec les Sauvages. Son sentiment, 455.

Chamat, Officier François tué par les Agniers, 384.

Chambly. M. de Chambly, Capitaine dans Carignan-Salieres fait bâtir un Fort, qui est aujourd'hui une Place forte, & porte son nom, 381. Utilité de ce Fort, 382. M. de Chambly est nommé Commandant de l'Acadie. Il est assiégé dans Pentagoët, & ses Gens le voyant blessé, se rendent, 450. Il est nommé Gouverneur de la même Province, 462. Il passe au Gouvernement de la Grenade, 463. Le Fort de Chambly est assiegé par les Agniers, qui y font beaucoup de dégât, & sont repoussés, 523-24.

Champigny. M. de Champigny Noroy, Intendant de la Nouvelle France; son éloge, sa prevoïance, il précéde l'Armée de M. de Dénonville à Catarocouy, 514. Ses raisons pour évacuer ce Fort & le ruiner, 550-52.

Champflours. M. de Champflours; Gouverneur des Trois Rivieres; les Iroquois lui font des propositions de paix, 225. Avis, qu'il donne à M. de Montmagni, 261. Il assiste à l'Audience publique donnée aux Ambassadeurs Iroquois, 263.

Champlain (Samuel de) Capitaine de Vaisseau, se trompe en disant que Cartier dégoûta François I. du Canada, 14. Son premier voyage en Canada, 111. Son sentiment sur les bornes de l'Acadie, 113. Il prend possession au nom du Roy du Cap *Malebarre*, & du Cap *Codd*, 116. Il continuë ses découvertes, 119. Il va faire la Traite dans le Fleuve S. Laurent, 120. Il fonde la Ville de Quebec, 121. Il justifie les Jesuites au sujet du Traité de M^de^ de Guercheville avec M. de Biencourt, 123. Il tente inutilement de faire entrer cette Dame en Traité avec M. de Monts, 132. Il retourne à Quebec, & en quel état il trouve cette Ville, 141. Raisons, qui le portoient à marcher avec ses Alliés contre les Iroquois, 142-43. Sa premiere Expédition contre ces Sauvages. Il découvre un Lac, & lui donne son nom, 144. Succès de son Expédition, 148. Il retourne en France, & revient à Quebec, 149. Sa seconde Expédition contre les Iroquois. Il est blessé, 150. Il conduit en France un Huron, & donne aux Hurons un jeune François, pour lui rendre compte du Pays, 151. Il engage le Comte de Soissons à se mettre à la tête des affaires de la Nouvelle France. Ce Prince le fait son Lieutenant. Il est confirmé dans cette Charge par le Prince de Condé Successeur du Comte. Il repasse en Canada, y fait quelques courses; il retourne en France, & il conclut un Traité d'Association pour le commerce, 152. Il conduit des Recollets en Canada, & s'engage mal-à propos dans une troisiéme Expédition contre les Iroquois, 153. Il y est blessé, & contraint de faire retraite. Il ne peut obtenir des Hurons un Guide, & il est obligé d'hyverner chez eux. Il passe en France; il dissipe une conspiration des Sauvages contre les François. Son courage à soûtenir la Colonie malgré les plus grands contretems, 186. Il mene sa Famille à Quebec, 157. Sa fermeté. Il reçoit des Lettres du Roy Louis XIII. très-obligeantes. Il est averti que les Hurons ont de mauvais desseins, & il leur envoïe des Recollets, 158. Il fait bâtir de pierres le Fort de Quebec, & reconduit sa Famille en France, 159. En quel état il trouve Quebec à son retour, 161. Il entre dans la Compagnie de la Nouvelle France, 165. Il est sommé par les Anglois de leur rendre Quebec; sa réponse, 166. Extrémité, où il est réduit par la famine, 167. Il se rend aux Anglois; à quelles conditions, 169. Conseil, qu'il don-

ne aux Habitans : il part pour Tadouſſac, & ce qui lui arrive dans le voïage, 170-71. Il tâche de regagner à Dieu & au Roy un Apoſtat & un Transfuge, 172. Ce qu'il dit dans ſes Mémoires des Compagnies. Il détermine le Roy à ſe faire reſtituer le Canada, 175. Il eſt nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France, & y conduit une Eſcadre. Ses vûës ſur la Nation & ſur le Païs des Hurons, 178. 181. Sa conduite à l'égard des Hurons, qui refuſoient de mener chez eux deux Miſſionnaires, 182. Pourquoi il ſouhaitoit le voïage de ces Peres, 185. Sa mort & ſon éloge, 197-98. Voïez la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Champlain, Paroiſſe du Canada. Mines de fer, 391.

Chaouanons. Sauvages, Voiſins des Iroquois, par qui ils ſont preſqu'entierement détruits, 443.

Chapeau Rouge, Poſte de l'Iſle de Terre-Neuve : d'où lui vient ce nom, 420.

Chapitre. Création du Chapitre de Quebec : ſes revenus ; de qui il eſt compoſé. Qui nomme aux Benefices, 342.

Charbon de Terre. Mines de Charbon de Terre en Acadie, 114.

Charles IX. Roy de France, approuve l'Etabliſſement des François au Breſil, 23. Il donne auſſi ſon conſentement pour celui de la Floride : il paroît ravi qu'on n'y envoïe que des Huguenots, & pourquoi, 24. On le prévient contre M. de Laudonniere, & il envoïe un grand Convoi en Floride, 60. Il reçoit mal le Chevalier de Gourgues de retour de ſon Expédition en Floride ; & peu de tems après il lui rend ſes bonnes graces, 105.

Charles II. Roy d'Angleterre ſe ſaiſit de la Nouvelle Belgique, 375. Il déſavoüe la ſurpriſe du Fort Bourbon, & n'a pas le crédit de le faire reſtituer à la France, 505.

Charlefort. Forteresſe bâtie dans la Floride par M. de Ribaut : ſa ſituation, 26. Elle eſt abandonnée & détruite, 34. Pourquoi M. de Laudonniere ne la rétablit point, 38.

Charleſton. Fort bâti dans la Baye d'Hudſon par les Anglois ; ſa ſituation, 519

Charniſé. M. d'Aunai de Charniſé entre dans les droits du Commandeur de Razilly en Acadie. Il attaque le Fort de la Riviere de S. Jean pendant l'abſence de M. de la Tour, à qui il appartenoit. Action indigne, qu'il commet en cette occaſion, 411-12. Qui lui ſuccéde après ſa mort, 412.

Chaſy. M. de Chaſy, Neveu du Marquis de Tracy, eſt tué par les Agniers. Celui, qui l'avoit tué, s'en vante en préſence de ce Vice-Roy, qui le fait étrangler, 284.

Chatelain. Le P..... Chatelain, Jeſuite, viſite pluſieurs Nations Sauvages, 202.

Chatte. Le Commandeur de Chatte, Gouverneur de Dieppe, ſuccéde à la Commiſſion & aux Privileges de M. Chauvin dans le Canada ; il engage M. de Champlain à y paſſer. Sa mort, 111.

Chavin. Pierre Chavin eſt laiſſé Commandant à Quebec par M. de Champlain, 149.

Chaumonot. Le P. Joſeph Chaumonot, Jeſuite, prêche l'Evangile à la Nation Neutre, 243. Il eſt député par le Gouverneur Général à Onnontagué, y eſt bien reçu, & y fait quelques converſions, 320. Son diſcours dans une Aſſemblée de ce Canton, 321, 329. Il viſite le Canton de Tſonnonthouan, & ce qu'il y trouve, 334. Il donne naiſſance à la Miſſion Huronne de Lorette, 438.

Chaumont. Le Chevalier de Chaumont accompagne M. de Tracy dans l'Expédition contre les Agniers.

Chauvin. M. Chauvin, Capitaine de Vaiſſeaux ſuccéde au Marquis de la Roche dans ſa Commiſſion & ſon Privilege en Canada. Il y envoïe des

Vaiſſeaux, 100. Sa mort ; fautes, qu'il fit, 110. 111.

Chedabouctou. Port de l'Acadie. Ce qui s'y paſſe entre M. Denys, & un nommé la Giraudiere, 415-16. Ce Poſte eſt pillé par les Anglois, 538. Il eſt aſſigné pour le rendez-vous des Vaiſſeaux deſtinés à l'Expédition de la Nouvelle York, 547.

Chedotel, Pilote du Marquis de la Roche, 109. Le Roy Henry IV. l'oblige à aller chercher des François, que M. de la Roche avoit laiſſés à l'Iſle de Sable, 110.

Du Cheſne, un des premiers Membres de la Compagnie des cent Aſſociés, 161.

Du Cheſneau. M. du Cheſneau ſuccéde à M. Talon dans l'Intendance de la Nouvelle France. Il accorde aux Iroquois Chrétiens le Sault S. Louis, 452. Ses démêlés avec M.r de Frontenac ; Lettre, que le Roy lui écrit ſur cela, 453. M. Colbert lui reproche de n'agir pas en Intendant à l'occaſion de la Traite de l'Eau-de-vie, 454-55. Il eſt rappellé. Le tort, qu'il eut dans ſes démêlés avec M. de Frontenac, 465. Conſeil, qu'il donne à ce Général, 468.

Cheſvres. Iſle aux Cheſvres ; ſa ſituation, 117.

Chicagou, Village des Miamis ; ſa ſituation ; ce qui y arrive à Nicolas Perrot, 437.

Chine. Quartier de la Chine, Paroiſſe de l'Iſle de Montreal ; ſa ſituation. Les Iroquois y font une deſcente pendant la nuit ; cruautés, qu'ils y exercent, 549.

Chouard, Fils de Des Groſeilliers, s'il traite avec les Anglois, ou non, au ſujet de la Baye d'Hudſon, 481. Il part de cette Baye ſur un Navire Anglois, n'ayant pas encore pû ſe tirer de leurs mains, 556.

Le Clercq. Le P. Chrétien le Clercq, Recollet. Son erreur au ſujet des Gaſpeſiens, qu'il appelle *Porte-Croix*, 222-23. Voïez la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Codd. Cap Codd, ou *Cap Blanc* ; ſa ſituation. M. de Champlain en prend poſſeſſion au nom de la France ; les Anglois s'y établiſſent, 116. Voïez *Boſton.*

Colbert. M. Colbert Miniſtre d'Etat : Mémoire, que lui adreſſe M. Talon, 382-83. Ses vûës touchant l'arrangement des Habitations Françoiſes, 387. Il ſe prévient contre les Jeſuites, qui refuſoient de *franciſer* les Sauvages ; il eſt déſabuſé, & ſes ſentimens à leur égard, 390. Ce qu'il mande à M. de Courcelles, au ſujet de M. de Bouteroüe, 406. Il envoïe un Commiſſaire en Acadie pour s'inſtruire de l'état de cette Province, 417. Il accepte l'offre de M. Talon de s'y tranſporter lui-même. Propoſitions, que lui fait faire le Chevalier Temple, & ce qu'il y répond, 450. Ce qu'il mande à M. du Cheſneau touchant la Traite d'Eau-de-vie, que cet Intendant ne vouloit pas permettre, 454. Il en revient à ſon avis, 455. Sa mort ; ſon Succeſſeur au département de la Marine, 457. Pourquoi il avoit fermé les yeux ſur les Entrepriſes des Anglois dans la Baye d'Hudſon, 477.

Coligni. L'Amiral de Coligni veut établir une Colonie de Huguenots au Breſil ; à quel deſſein, & ce qu'elle devint, 22, 23. Il tourne ſes vûës du côté de la Floride, 23. Il y envoïe un nouveau Convoi, 35. Il eſt prévenu mal-à-propos contre M. de Laudonniere, 60. Il l'invite à repaſſer en France, 61.

College. Qui eſt le Fondateur du College de Quebec, & en quel tems il fut fondé, 197.

Collier. M. Collier, Aſſocié de M. de Monts, 149.

La Colombiere. M. de la Colombiere, Grand Archidiacre, Grand Vicaire, & Conſeiller Clerc au Conſeil Supérieur de la Nouvelle France, eſt guéri par l'interceſſion de Catherine

Tegahkouita. 585-86.

Colonie. Source de la Colonie Françoiſe du Canada plus pure, que celle des autres, 205. Colonie Françoiſe à Onnontagué, 323. *& ſuiv.* Extrémité, où eſt reduite la Colonie du Canada, 347. On y établit une Juſtice reglée, 370. Attention de la Cour au choix des Colons, 380. Elle eſt augmentée de plus de moitié, 381. 399. On commence à ſe relâcher ſur le choix des Colons, 425. Elle eſt toute en trouble; par la faute de qui? 451. Confuſion, où elle ſe trouve de nouveau; recenſement fait de ſes Habitans en 1679. 466. En quel état M. de Dénonville la trouva, 497. Déſordres, qu'il y remarqua, 532. *& ſuiv.* En quel état elle étoit en 1688. 539. Conſternation, où elle eſt, 541. A quoi le Roy & ſon Miniſtre attribuent le danger, où elle eſt, 562.

Commerce. La liberté de commerce publiée en Canada, 391. Le commerce permis aux Gentilshommes. Qui le fait tomber, 539.

Compagnie de M. de Monts. Elle ne fait rien pour l'Etabliſſement du Canada, 21.

Compagnie des Cent Aſſociés, dite *de la Nouvelle France*; ſon plan, ſes privileges; conceſſions, que lui fait le Roy Louis XIII. 161. *& ſuiv.* Ce que Champlain dit des Compagnies en général, 175. Celle-ci rentre en poſſeſſion du Canada, & y envoye une Flotte: elle ne veut pas permettre aux PP. Recollets d'y retourner, & pourquoi? 178-79. Elle néglige le Canada, 200. 209. 226. Elle juſtifie juridiquement les Jeſuites du Canada des calomnies, qu'on repandoit contr'eux, 256-57. Elle continuë à négliger le Canada, 350. Elle remet au Roy le Domaine du Canada, 370-77. Elle avoit déja abandonné le commerce des Pelleteries aux Habitans, & à quelle condition? 379.

Compagnie des Indes Occidentales. Le Roy Louis XIV. comprend la Nouvelle France dans la conceſſion, qu'il lui avoit faite des Colonies Françoiſes de l'Amerique, 379. M. de Tracy l'en met en poſſeſſion, & elle ne fait pas mieux les affaires du Canada, que la précédente, 388. Elle eſt ſurpriſe par le Sieur de la Giraudiere, & annulle ce qu'elle avoit fait en ſa faveur au préjudice de M. Denys, 416. Elle eſt cauſe que la meilleure partie du commerce des Pelleteries paſſe aux Anglois, 466.

Compagnie du Nord, établie à Quebec; elle entreprend de chaſſer les Anglois de la Baye d'Hudſon, 478. Elle reçoit mal Des Groſeillers & Radiſſon, qui y avoient fait un Etabliſſement pour elle, 483. Elle s'offre à ſe charger du Fort de Niagara, & à quelles conditions, 499. Elle obtient des Troupes pour chaſſer les Anglois des Forts du fond de la Baye d'Hudſon, & ils le font en effet, 505. *& ſuiv.*

Compagnie des Pêches ſedentaires. Elle s'oppoſe au rétabliſſement des Jeſuites dans leurs Miſſions des Abénaquis. M. de Dénonville les y fait retourner, 531.

Compagnie de Londres pour la Baye d'Hudſon. Elle donne ordre de proclamer le Prince & la Princeſſe d'Orange Roy & Reine d'Angleterre dans cette Baye, qu'elle prétend appartenir toute entiere à la Couronne de la Grande Bretagne, 554.

Condé. Le Prince de Condé eſt déclaré Vice-Roy de la Nouvelle France, 152. Il fait peu pour cette Colonie, & pourquoi? 156. Il vend ſa Charge au Duc de Montmorenci, ſon Beau-Frere, 157.

Congregation. Filles de la Congregation; par qui inſtituées, 313. Services, qu'elles rendent à la Colonie. On leur défend de ſe cloître, & de faire même des Vœux ſimples, 343-44.

Conſeil. Quel fut d'abord le Conſeil de la Nouvelle France. Etabliſſement du

du Conſeil Supérieur, 371. *& ſuiv.* Brouilleries au ſujet de la Préſidence dans ce Conſeil. Ordonnance du Roy à ce ſujet, 453-54.

Conti. Le Prince de Conti favoriſe M. de la Sale, & lui donne le Chevalier de Tonti, 457.

Corlar, Bourgade de la Nouvelle York. Les Sauvages donnent ce nom au Gouverneur de la Nouvelle York, 143. M. de Courcelles engage le Gouverneur de Corlar à ne point ſecourir les Agniers contre nous, 385. La nouvelle de la perte de cette Place par les François le fait prendre à M. de Frontenac ſur le haut ton avec les Iroquois, 566.

Cortereal. Gaſpard de Cortereal, Gentilhomme Portugais; ſes découvertes au Nord de l'Amerique. Ce que lui & ſon Frere devinrent, 3. 4.

Coſſet, Capitaine, commandant les quatre Navires de M. de Ribaut; ſa manœuvre, quand il eſt attaqué par les Eſpagnols, 69. Il donne avis de ce qui ſe paſſe à M. de Ribaut, 70.

Cotton. Le P. Pierre Cotton, Jeſuite, Confeſſeur de Henry IV. Ses diligences pour faire partir les Miſſionnaires deſtinés à l'Acadie, 121-22. Le P. d'Orleans le blâme d'avoir laiſſé trop faire à Madame de Guercheville, & Champlain le juſtifie, 123. Celui-ci le blâme à ſon tour d'avoir empêché cette Dame de traiter avec M. de Monts, 189.

Courans & Marées. Remarques ſur ce qu'on voit dans les Lacs en ce genre, 440-41.

Courcelles. Daniel de Remi, Sieur de Courcelles, eſt nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France. Ordres, qu'il reçoit, 380. Son Expédition contre les Agniers; ſon voyage à Corlar; ce qui lui fait manquer ſon coup. Deux Chefs Agniers lui font accroire qu'ils ſont députés vers le Vice-Roy. Il commande l'Avantgarde de l'Armée contre les Agniers, 385. Ses préjugés contre les Miſſionnaires, 398. Il obtient un Jeſuite pour les Tſonnonthouans, 402. Ses bonnes qualités & ſes défauts. Ce que M. Colbert lui en écrit, 406. Son activité pour les affaires de la guerre: ſon voyage aux Iroquois; quel en fut le motif & le ſuccès: il s'y altere la ſanté, demande ſon tappel en France, & pourquoi? 407. Ce qui l'empêche d'exécuter le projet d'un chemin de communication entre Quebec & l'Acadie, 417. Il fait juſtice de quelques François, qui avoient aſſaſſiné un Chef Iroquois, & oblige tous les Sauvages à demeurer en paix, 426. Il tient Garakonthié ſur les Fonts de Baptême, 427. Il ne reçoit point le ſecours, qu'il attendoit de France; comment il ſe ſoûtient par l'empire, qu'il avoit pris ſur les Sauvages; avec quelle hauteur il parle aux Tſonnonthouans, 433-34. Il ferme les yeux ſur leur conduite. 434. Il projette de bâtir un Fort à Catarocouy, 443. Il fait goûter ce projet à ſon Succeſſeur. Il repaſſe en France. Son caractere, 444.

Coureurs de Bois. Leurs déſordres, 532-33. Ils empêchent l'Etabliſſement de l'Acadie, 541.

Courtemanche. M. de Tilly de Courtemanche, Gentilhomme Canadien, Proprietaire du Fort de Pontchartrain, 422.

Couture. Guillaume Couture, Canadien, accompagne le P. Jogues à Quebec, & en part avec lui pour retourner aux Hurons. Il eſt attaqué par les Iroquois: il ſe ſauve d'abord; puis il en a honte, & retourne pour ſe livrer à ces Barbares, 235. De quelle maniere il en eſt traité: ſa ferveur & ſa pieté, 236. *& ſuiv.* Un Chef Iroquois le tire des mains de ſes Bourreaux, 240. Il eſt ramené dans la Colonie, & ſert d'Interprête au Gouverneur Général dans une Audience, que celui-ci donne aux Iroquois. 264.

Crevecœur. Fort de M. de la Sale

ſur la Riviere des Illinois, 460. Les Iroquois vont pour l'inveſtir, M. de Tonti l'abandonne, 463.

Criſtinaux, voyez *Killiſtinons*.

Croiſade. Les Eſpagnols appellent Croiſade leur Expédition contre les François de la Floride, 65. Les Hurons & leurs Alliés Chrétiens font la même choſe dans leur Entrepriſe contre les Agniers, 303-04. Les François marchent contre les Agniers dans le même eſprit, 389.

Cuivre. Mines de cuivre en Acadie, 114. 117.

Cures & Curés. Reglement ſur ce ſujet, 340. *& ſuiv.*

D

DABLON, un des premiers Membres de la Compagnie des cent Aſſociés pour la Nouvelle France, 161.

Dablon. Le P. Claude Dablon, Jeſuite, eſt député à Onnontagué, 320. Il fait un Voyage à Quebec, & pourquoi? 323. Son excurſion dans le Nord par le Saguenay, 350-51. Il établit la Miſſion du Sault Sainte Marie, 405. Il parcourt avec le P. Allouez le Païs des Maſcoutins; ils renverſent une Idole, 447. Reception, qu'on leur fait, 448. On veut inutilement détourner le P. Dablon de viſiter les Outagamis. Il eſt rappellé à Quebec, 449.

Dacan. Le Sieur Dacan eſt envoyé avec le P. Hennepin pour découvrir le Miciſſipi au Nord. Il eſt retenu quelque tems Priſonnier chez les Sioux, 460.

Daillon. Le P. Joſep de Daillon, Recollet, arrive à Quebec, 159. Il part pour les Hurons; il eſt obligé de retourner ſur ſes pas, 160. Il prêche l'Evangile à la Nation Neutre, & pourquoi il y fait peu de fruit, 243.

Daniel. Le P. Antoine Daniel, Jeſuite, arrive chez les Hurons, & ce qu'il eut à ſouffrir de ces Sauvages, 187. *& ſuiv.* Il conduit au College de Quebec des Enfans Hurons pour les y faire élever, & on les lui enléve en chemin, 199. En quel équipage il arrive à Quebec, 200. Il eſt tué par les Iroquois, & donne ſa vie pour ſauver ſon Troupeau, 284-85.

Danois. Un Vaiſſeau Danois mene en Danemarc des Pygmées du Nord, 19.

Davoſt. Le P. Ambroiſe Davoſt, Jeſuite, arrive chez les Hurons: ce qu'il eut à ſouffrir de ces Sauvages, 177. *& ſuiv.* Sa mort, 258.

Dauphine. Riviere Dauphine, ou *des Dauphins*. Sa découverte; ſa ſituation, 25. Les Sauvages, que M. de Laudonniere y trouve, le preſſent de s'établir chez eux, 36. Dom Pedro Menendez lui donne le nom de *S. Auguſtin*, 67. Voyez ce mot.

Denys. Jean Denys de Honfleur fait paroître la premiere Carte du Fleuve S. Laurent, 4.

Denys. M. Denys de Fronſac, Proprietaire & Gouverneur pour le Roy d'une partie de l'Acadie. Bornes, qu'il donne à cette Province, 113. Ce qu'il dit de la fécondité de ce Pays, 114. Son ſentiment ſur les Bois du Canada, 133. Entrepriſes & hoſtilités du Sieur le Borgne contre lui. Il eſt mis en priſon: ſes pertes, 412-13. Il ſe prépare à faire tête aux Anglois. Il eſt ſommé par un Particulier de rendre le Fort de Chadabouctou; ſa réponſe, 415. La Compagnie des Indes déclare qu'elle a été ſurpriſe par un Particulier, & lui rend juſtice. Un incendie acheve de le ruiner. Son éloge, 416. Voyez la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Dénonville. Le Marquis de Dénonville arrive à Quebec en qualité de Gouverneur Général, & monte à Catarocouy, 496. En quel érat il trouve la Colonie, & ce qu'il en penſe, 497. Il propoſe de conſtruire un Fort à Niagara, 498. Lettre, qu'il reçoit du Gouverneur de la Nouvelle York, 499. Sa réponſe, 500. Il comprend

la néceſſité de reduire les Tſonnonthouans par la force : ſes préparatifs, 502. Ce qu'il en écrit à M. de Seignelay, 503-04. Il donne à la Compagnie du Nord un Officier & des Troupes, pour chaſſer les Anglois du fond de la Baye d'Hudſon, 505. Ses repreſentations au Roy au ſujet d'un Traité d'accommodement, propoſé entre les Anglois & les François pour la Baye d'Hudſon. Ordre, qu'il reçoit de Sa Majeſté, 507. Il fait arrêter les principaux Chefs des Iroquois à Catarocouy, où il les avoit mandés, ſous prétexte d'une Conference. Fautes, qu'il fit en cela, 509. *& ſuiv.* Plan de ſon Expédition, & meſures, qu'il prend pour la faire réuſſir, 511. *& ſuiv.* Il ne ſe laiſſe point amuſer par le Gouverneur de la Nouvelle York, 513. Sa bonne intelligence avec l'Intendant, inouie juſqu'alors. Il ſe rend à Catarocouy. Lettre, qu'il y reçoit du Gouverneur de la Nouvelle York ; ſa réponſe, 514. Il fait paſſer par les armes un François Transfuge, qui avoit conduit les Anglois à Michillimakinac, 515. Il bâtit le Fort des Sables ; ſe met en marche, & eſt attaqué par les Tſonnonthouans, 515-16. Il ravage tout leur Canton. Eloge de ſa conduite dans cette Campagne, & le ſuccès, qu'elle eut, 517. Il bâtit un Fort à Niagara : il y met une bonne Garniſon : il ſe mocque des menaces du Gouverneur de la Nouvelle York, & travaille à diviſer les Cantons, 518. Avis, qu'il reçoit du Baron de S. Caſtin, 520. Ce qu'il mande au Roy touchant le commerce, la Pêche, l'Acadie & Terre-Neuve. Ce qui l'empêche de faire une ſeconde Expédition contre les Tſonnonthouans. Son embarras à cauſe des Ordres de la Cour, 521. Réfléxions à ce ſujet, 522-23. Le Gouverneur de la Nouvelle York lui demande une explication ; il lui envoïe le P. Vaillant ; inſtructions, qu'il donne à ce Miſſionnaire, 525. Il envoïe un grand Convoi à Catarocouy ; ordres, qu'il donne au Commandant. Il travaille à gagner les Onnontagués, 526. Il donne audience à un Député de ce Canton, 527. Propoſitions inſolentes de ce Sauvage, 528. Sa réponſe, & conditions, qu'il propoſe à ſon tour. Pourquoi il abandonne le Fort de Niagara : il prie M. de Seignelay d'envoyer chercher les Iroquois, qui étoient à Marſeille par le jeune Serigny, & pourquoi ? Il conclut avec les Iroquois une trêve, qui eſt mal gardée. Il reçoit une Lettre du Gouverneur de la Nouvelle York, 529. Il marche contre un Parti d'Iroquois, le diſſipe, & fait des Priſonniers. Ce qu'il mande à M. de Seignelay du P. de Lamberville & des Miſſions Iroquoiſes & Abénaquiſes, 530-31. Ses inquiétudes au ſujet de la Colonie, & ſur quoi elles ſont fondées, 531-32. Ce qu'il dit des Coureurs de Bois & de la guerre des Iroquois, 532-33. Il exaggere un peu le mal, ſon défaut de vigueur, 533-34. Il a fort à cœur de faire la paix, & nos Alliés n'en paroiſſent pas contens, 534. Son embarras dans l'Iſle de Montreal, où les Iroquois mettoient tout à feu & à ſang, 549. Ses raiſons pour évacuer & détruire le Fort de Catarocouy, 551-52. Il eſt nommé Sou-Gouverneur des Enfans de France, 552. Nouveau Mémoire, qu'il donne à M. de Seignelay ſur les affaires de la Nouvelle France, 559. *& ſuiv.* Il eſt d'avis qu'on ruine toute la Nouvelle York juſqu'à Orange ; ce que le Roy & le Miniſtre penſent de ſon Mémoire, 561. Ce qu'il avoit eu principalement en vûë en faiſant la guerre aux Tſonnonthouans, 566.

Deſnos. M. Deſnos, Capitaine de Vaiſſeau, conduit du ſecours en Canada, & a ordre d'y reſter, 493.

Diamans. On en trouve dans le Pays des Iroquois, 273.

Dixmes Diver s Reglemens ſur les Dixmes des Curés du Canada, 341-42.

Dolu. M. Dolu, Grand Audiencier de France, eſt chargé des affaires de la Nouvelle France par M. le Duc de Montmorenci, qui en étoit Vice-Roy, 157

Dongan. Le Colonel Dongan, Gouverneur de la Nouvelle York, met tout en uſage pour faire paſſer aux Anglois tout le commerce des Pelleteries par le moyen des Iroquois, 466. M. de la Barre l'invite à ſe joindre avec lui pour faire la guerre aux Tſonnonthouans, ou du moins à demeurer Neutre, 468. Ce qui en arrive, 491. Ses prétentions ſur le Pays des Iroquois, & ce qu'il en écrit à M. de Dénonville, 500. Il les engage à nous faire la guerre, & veut attirer dans ſon Gouvernement ceux du Sault S. Louis & de la Montagne, 501. Il envoye des Anglois à Michillimakinac pour y faire la Traite, 502. Ses intrigues pour animer les Iroquois contre nous, 503. Il favoriſe la ſurpriſe du Port Nelſon, 505. Il continuë ſes intrigues auprès des Iroquois, 508. Il les avertit de ſe tenir ſur leurs gardes : il veut amuſer M. de Dénonville, & n'y réuſſit pas, 509. Il empêche les Tſonnonthouans de faire une irruption ſur les Illinois, 513. Sa Lettre à M. de Dénonville au ſujet de la guerre des Tſonnonthouans ; réponſe de ce Général, 514. Il envoye un ſecond Convoi d'Anglois à Michillimakinac, & ce qu'il devint, 515. Il travaille à nous débaucher nos Alliés, & à nous rendre les Iroquois irréconciliables : il invite de nouveau les Iroquois Chrétiens à ſe tranſporter dans ſon Gouvernement, & leur promet des Jeſuites Anglois pour Miſſionnaires. Il ménace M. de Dénonville de ſe déclarer ouvertement contre lui, 516. Malgré les ordres, qu'il reçoit de la Cour de Londres de travailler à la paix entre les Iroquois & nous ; il les excite de plus en plus à la guerre, 523. Il craint une repreſaille de notre part, 524. Il demande à M. de Dénonville l'explication d'un Collier préſenté aux Iroquois par le P. de Lamberville. Ce Général lui envoye le P. Vaillant, à qui il propoſe des conditions de paix entre les Iroquois & nous, & à qui il ne permet point de paſſer par le Canton d'Agnier. Il ſe fait un mérite auprès des Iroquois des conditions de paix, qu'il avoit propoſées. Conſeil, qu'il leur donne ; promeſſes, qu'il leur fait, 525-26. Il les engage encore à faire des hoſtilités contre nous, dans le tems que, pour cacher ſon jeu, il renvoye des Priſonniers à M. de Dénonville, & lui communique les ordres des deux Rois pour un Traité de Neutralité, 529-30. Le Chevalier Andros lui ſuccéde dans le Gouvernement de la Nouvelle York, 531.

Donnacona, Chef Sauvage, rend viſite à Jacques Cartier. Pourquoi il le veut détourner d'aller à Hochelaga, 11. On ſe défie de lui, 13. Quelques-uns ont cru que Cartier l'avoit mené en France, 15. Il raconte à ce Voyageur des choſes preſqu'incroyables, 16. *& ſuiv.*

Doverſiere. M. de la Doverſiere, Lieutenant Général de la Flêche, Fondateur en partie de l'Hôpital de Montreal, où il envoye des Filles de l'Hôpital de la Flêche, 343.

Dreuillettes. Le P. Gabriel Dreuillettes, Jeſuite, premier Miſſionnaire des Abénaquis : ſes premiers ſuccès, 280. Il eſt envoyé à Baſton en qualité d'Ambaſſadeur pour y conclure un Traité de Neutralité entre les Colonies Angloiſes & Françoiſes, 286. *& ſuiv.* Ses travaux dans le Nord du Canada, 308. Son zéle & ſes miracles, 310. Les Anglois recherchent ſon amitié, & pourquoi ? 311. Il part avec des Outaouais, pour aller dans leur Pays. 326. Il en eſt abandonné, & retourne chez les Abénaquis, 327. Il fait une nouvelle excurſion dans le Nord, 350-51.

Dupuis. M. Dupuis, Officier Fran-

çois conduit une Colonie Françoiſe à Onnontagué, 323. *& ſuiv.* Son arrivée dans ce Canton; reception, qu'on lui fait, 328-29. Son embarras à la nouvelle d'une conſpiration des Onnontagués contre les François. Meſures, qu'il prend pour ſe retirer, 335. *& ſuiv.* Sa retraite, 337-38.

La Durantaye. Olivier Morel de la Durantaye, Gentilhomme du Comté Nantois, Capitaine dans Carignan-Salieres, Commandant à Michillimakinac, ſe met en devoir de ſecourir le Fort de S. Louis des Illinois, & apprenant qu'il eſt délivré, retourne ſur ſes pas, 486. Il reçoit ordre d'aſſembler les Sauvages Alliés, & de les conduire à Niagara: ce qu'il lui en coûta pour en venir à bout, 487. Son embarras, lorſqu'arrivé avec eux à Niagara: il n'y trouva point l'Armée Françoiſe; comment il les appaiſa, 488. Il fait courir inutilement après les Anglois, qui étoient venus pendant ſon abſence faire la Traite à Michillimakinac, 502. Sa bonne conduite lui gagne l'eſtime & la confiance des Sauvages: il reçoit un nouvel ordre de les mener à Niagara, 512. Il rencontre ſoixante Anglois, qui alloient encore trafiquer à Michillimakinac: il les fait Priſonniers, & diſtribuë leurs marchandiſes aux Sauvages. Il arrive à Niagara, & de-là il ſe rend au Fort des Sables, 515. Il fait paſſer par les armes un Iroquois, qu'il croit Priſonnier de bonne guerre, pour lui épargner le ſuplice du feu, 537. Son habileté à retenir nos Alliés dans notre Parti, 567.

E

EAU. Le Chevalier d'Eau, Capitoine Reformé, eſt envoyé à Onnontagué pour traiter avec ce Canton, 566.

Ecoſſe. Nouvelle Ecoſſe. Ce que l'on doit entendre ſous ce nom, 113-14.

Ecureuil noir. Petit Animal, qu'on trouve dans le Pays des Iroquois, & dont la fourure eſt fort eſtimée, 273.

Effiat. Le Maréchal d'Effiat, Surintendant des Finances, entre dans la Compagnie des cent Aſſociés de la Nouvelle France, 165.

Elizabeth., Reine d'Angleterre, ſollicite le Chevalier de Gourgues d'entrer à ſon Service, 105.

Enfant Chrétien, crucifié par les Agniers en haine de la Foy, 277.

Eriés, Sauvages du Canada, autrement appellés *la Nation du Chat*, détruits par les Iroquois, 322.

Erlach. M. d'Erlach, Gentilhomme Suiſſe, arrive en Floride en qualité d'Enſeigne, il va à la découverte du Pays, 37. Il a ordre de reconduire des Priſonniers à leur Cacique; ſes inſtructions, 45. Il accompagne un autre Cacique dans une Expédition, & contribuë beaucoup à ſa victoire. Il eſt rappellé à la Caroline, 47. Confiance, que ſon Général lui témoigne, 49. Sa valeur dans une occaſion importante, 57.

Eskimaux, Sauvages de Labrador & de la Baye d'Hudſon. Ce qu'une Eſclave de cette Nation raporte des Pygmées & des Hommes monſtrueux, 17. Les Eskimaux boivent de l'eau ſalée, 18. Leur maniere de naviguer, 19. 20. Les Acadiens leur font la guerre avec ſuccès, 124. Leur caractere. Quelques-uns ſe font Chrétiens. Converſion ſinguliere d'une Femme de cette Nation, 345. On n'a encore vû que des Eskimaux en Terre-Neuve. Leurs fables ſur les Habitans de cette Iſle, 421. Leur maniere de voyager ſur les glaces, 475-76.

Eſpagnols. Hiſtoire de deux Eſpagnols Captifs parmi les Sauvages de la Floride; ils ſont rachetés par M. de Laudonniere. Connoiſſances & avis, qu'ils lui donnent, 53. 54. Ils ſont ſurpris à San Matheo, 97. Ils ſont haïs des Sauvages de la Floride, 100. Comment ils ſont traités après la priſe de San Matheo, 103. *Baye des Eſ-*

pagnols. Voyez *Baye*.

Esquine. Les Floridiens en font usage contre les maux veneriens, 30.

Estotiland, Pays fabuleux; où l'on disoit qu'il étoit situé, & par qui on prétendoit qu'il avoit été découvert, 3.

Etampes. M. d'Etampes, Gentilhomme de Comminge, va reconnoître en quel état se trouvoit San Matheo, 98.

Etechemins, Sauvages Voisins de l'Acadie, autrement appellés *Malecites*, 133. 279. Voyez *Malecites*.

Etienne, Genevois, un des Chefs de la révolte contre M. de Laudonliere, 49. Son supplice, 52.

Eustache, fameux Chef Huron. Sa conversion singuliere; sa ferveur, 230. *& suiv.* Il est pris par les Iroquois, 234. Il est brûlé, & meurt en Héros Chrétien, 239.

F

LA Famine, Anse du Lac Ontario, pourquoi ainsi nommée; ce qui s'y passe, 493.

Femmes. En quel tems on commença de brûler les Femmes prises en guerre, 277.

Fenelon. L'Abbé de Salignac Fenelon est envoyé Missionnaire aux Iroquois du Lac Ontario, 398. Le Comte de Frontenac le fait mettre en prison, & pourquoi? 451.

La Ferté, Lieutenant de M. d'Iberville, fait Prisonnier le Gouverneur Anglois de Niewsavane, & lui enleve tous ses papiers, 554.

Festins. Les Sauvages ont des festins, où il faut tout manger, 337.

Floride. *Floridiens*. Etenduë de la Floride; par qui elle fut découverte; étenduë, que lui donnent les Espagnols, 23. Sa description: D'où venoient les richesses, qu'on y trouva, 26. Caractere des Floridiens, 27. Les Chefs y portent les noms de leur Nation, 41. Coûtume bizarre des Floridiens, 42. Leurs imaginations sur un tonnerre extraordinaire, 46. Ils ne sont jamais plus à craindre, que quand ils font des careſſes, 53. Ils refusent des vivres aux François dans une famine, 56. Ils s'humanisent, quand ils voyent ceux-ci secourus, 58.

Fontaines. Quelques fontaines singulieres dans le Pays des Iroquois, 271.

La Forêt. M. de la Forêt, Major de Catarocouy, passe en France avec M. de la Sale. Son éloge, 465. Il amene à Montreal des Députés Iroquois, 469. Il est établi Commandant à Catarocouy, & va au devant de M. de la Sale, 496. Ordre, qu'il porte de la part du Gouverneur Général à M. de la Durantaye, 515.

Des Fourneaux, un des Chefs de la révolte contre M. de Laudonniere, 49. Son supplice, 52.

François I. Roy de France, envoye Verazany faire des découvertes en Amérique, 4. Il envoye Jacques Cartier pour le même dessein, 8. Ce dernier lui rend compte de ses découvertes, 14. Commission & pouvoir, qu'il donne à M. de Roberval, 20. 21. Il ne s'intéresse plus au Canada après la mort de ce Gentilhomme, 22.

François. Les François sont les premiers, qui aient fait commerce dans l'Amerique Septentrionnale, 24. Il leur faut peu de choses pour les rappeller dans leur Patrie; 34. Extrémité, où se trouvent ceux, qui avoient évacué la Floride, 35. Ils se laissent persuader qu'il y a des Mines en Floride, & le tort, que leur fait cette persuasion, 37. Ce qu'ils ont à souffrir de la famine, 56. Ils sont dégoûtés de la Floride, & pourquoi? 59. Un François sert de Guide aux Espagnols pour l'attaque de la Caroline, 76. *& suiv.* Ce que deviennent ceux de la Caroline après la prise de ce Fort, 81. *& suiv.* Des François se

comportent mal avec les Sauvages de l'Acadie, 126. Ceux, qui étoient dans cette Province, perdent par leur faute tout ce qu'ils y avoient, 137. Aventures de plusieurs après la prise de S. Sauveur. Un François avertit les Anglois de se défier des Jesuites, 138. Fautes, que les François ont faites en Acadie, 140. Les Sauvages conspirent contre ceux du Canada, 156-57. François assassinés par les Sauvages, 161. Conduite édifiante des premiers François établis en Canada; précautions, qu'on avoit prises pour les bien choisir, 206. Artifice des Iroquois pour empêcher les François de secourir les Hurons, 225. Les Iroquois disent qu'au prix des François les autres Européens ne sçavent point parler, 321. Plusieurs François s'établissent à Onnontagué, 323. Un François adopté par un Onnontagué, favorise par un stratagême singulier la retraite de cette petite Colonie, 337. Des François Prisonniers dans ce même Canton, y sont bien traités. Leur Lettre à M. de Maisonneuve, 349. Pieté de plusieurs François, 357. Un François Martyr de la chasteté conjugale, 359. Quels étoient les François du Canada au tems de M. de Tracy, & dans quel esprit ils allerent avec ce Vice-Roy à la guerre contre les Agniers. Leur bonne conduite pendant cette Expédition, 389. Les François avoient toujours été Vainqueurs en Terre-Neuve, lorsqu'ils ont été obligés de ceder aux Anglois les Etablissemens, qu'ils avoient, 422. Des François enyvrent des Sauvages, les assassinent, & les volent, 425. Quelques-uns sont punis de mort, 426. Pertes, que les François firent dans la Baye d'Hudson par la perfidie de deux Transfuges, 481. Les Iroquois se servent des François Transfuges, pour traiter avec les Iroquois, & les vendent ensuite en Jamaïque comme Engagés, 484. Des François Déserteurs servent de Guides aux Anglois pour reconnoître les Postes avancés de la Colonie, 499. Le Gouverneur de la Nouvelle York les caresse beaucoup, 504. Un François conduit les Anglois à Michillimakinac. Il est exécuté à mort; le Baron de la Hontan crie à l'injustice, 515. Belle action de deux Matelots François dans la Baye d'Hudson, 519. Les Soldats François se battent fort mal à la journée des Tsonnonthouans: M. de Dénonville les mépriſe fort. Les François Canadiens y font merveille, 517. Plusieurs François renoncent au commerce des Pelleteries; & pourquoi? 539. Projet des Iroquois & des Anglois pour chasser tous les François du Canada, 550. Invectives des Outaouais contre les François; mépris, où ils étoient tombés dans l'esprit de ces Sauvages, 569-70.

Fremin. Le P..... Fremin, Jesuite, Missionnaire aux Iroquois, 323. Il y retourne après la guerre, 398. Il passe du Canton d'Agnier à celui de Tsonnonthouan, 402. Il conduit les Iroquois Chrétiens à la Prairie de la Magdeleine, 452.

Frontenac. Louis de Buade, Comte de Frontenac succéde à M. de Courcelles dans le Gouvernement de la Nouvelle France, & bâtit le Fort de Catarocouy, qui porte son nom, aussi bien que le Lac Ontario. Son caractere, 444-45. Ses préventions, ses violences & ses prétentions mettent toute la Colonie en trouble. Il refuse aux Missionnaires le Sault S. Louis pour y transplanter leur Mission. Ce qu'il mande à M. Colbert au sujet des Iroquois, est exaggeré, 452. Ses prétentions au sujet de la Présidence au Conseil Supérieur; ses démêlés avec l'Intendant; il est fâché de ne l'avoir pas mis en prison après le départ des Vaisseaux, 453. Reproches, que lui fait le Roy; ordre, qu'il lui donne au sujet des Coureurs de Bois, 453-54. Il conseille à M. de la Sale de passer

en France, 457. Il écrit au Roy en ſa faveur, 462. Le Roy & le Miniſtre lui donnent le plus grand tort dans ſes démêlés avec l'Intendant. Sa Majeſté lui nomme un Succeſſeur, 465. Ses diligences pour prévenir les ſuites de l'aſſaſſinat commis dans la Perſonne d'un Tſonnonthouan. Propoſition inſolente, que lui font faire les Iroquois. Sa réponſe. On lui conſeille de mollir; il n'en veut rien faire. Il apprend que les Iroquois ont mal parlé de lui. Il refuſe d'aller à Cataracouy attendre les Députés Iroquois, comme il l'avoit promis. Expédient, que lui ſuggére l'Intendant: pourquoi il ne le prend pas, quoiqu'il ne le déſaprouve point. Il ſe prépare à la guerre, 467. *& ſuiv.* Les Iroquois lui font une Députation pour l'amuſer. Autre Députation des Sauvages de Michillimakinac Ce que leur dit M. de Frontenac, 469. Il paſſe en France, 470. Ce qui détermine le Roy à le renvoyer en Canada en qualité de Gouverneur Général de la Nouvelle France; ce qu'on y remarqua de changement dans ſa conduite; qui répondit de lui, 543. Ordres, qu'il reçoit du Roy au ſujet de l'Entrepriſe ſur la Nouvelle York, 545. *& ſuiv.* Il arrive trop tard en Amérique: cauſes de ce retardement. Inſtructions, qu'il laiſſe à M. de la Caſſiniere, 547-48. Nouvelles, qu'il reçoit du Canada à l'Iſle Percée. Il arrive à Quebec; monte à Montreal; déſolation, où il trouve cette Iſle, 549. Il apprend que M. de Dénonville a donné ordre d'évacuer, & de ruiner le Fort de Cataracouy; raiſons pourquoi il le trouve mauvais, 551-52. Ses diligences pour prévenir & empêcher l'exécution de cet ordre. Autre raiſon pour y envoyer un Convoi, 552. Il apprend qu'il eſt évacué, & ſe conſole dans l'eſperance de le rétablir, 553. Il ſe flatte de regagner les Iroquois, 562. Il renvoye aux Iroquois quatre de leurs Chefs, qu'il avoit ramenés de France, 563. Il reçoit une Lettre du P. de Carheil; en quoi elle lui fait plaiſir. Il travaille à rétablir la reputation des François dans l'eſprit des Sauvages, 570.

G

GABATO, Gabot, ou *Cabot*. (Jean) Venitien, & ſes trois Fils arment pour le Roy d'Angleterre, reconnoiſſent l'Iſle de Terre-Neuve, & une partie du Continent de l'Amérique Septentrionnale, & ne débarquent en aucun endroit, 3.

Gachie, Gentilhomme Gaſcon, périt dans l'Expédition du Chevalier de Gourgues en Floride, 105.

Gagniegaton, Ambaſſadeur Iroquois, vient pour faire des propoſitions inſolentes à M. de Dénonville. Il retourne dans ſon Canton, & revient à Montreal, où le Chevalier de Callieres par ſes bonnes façons l'engage à s'expliquer ſur le ſujet de ſon Ambaſſade, 563. Fierté, avec laquelle il s'exprime, 564. M. de Frontenac refuſe de lui donner audience, & pourquoi? Ourcouharé traite avec lui de concert avec le Gouverneur Général, 565.

Gambie. (Pierre) Soldat François, fait pluſieurs découvertes en Floride, eſt volé & aſſaſſiné à ſon retour par deux Sauvages, 52.

Gandahouagué, Bourgade Iroquoiſe du Canton d'Agnier, Patrie de Catherine Tegahkouita, 573. Le Pere Jacques de Lamberville y établit une Miſſion, 574.

Gannentaha, Lac du Canton d'Onnontagué, ce qu'on y voit de ſingulier, 271.

Garakonthié, Chef Onnontagué, va au devant du P. le Moyne. Son caractere, ſon amour pour les François; ſervices, qu'il leur rend. Politique rafinée, & ménagemens ſages de ce Capitaine, 352. Il eſt nommé Chef de la Députation vers le Gouverneur Général, 354. Sa prudence au ſujet de ce qui lui

lui arrive pendant le voyage. Reception, qu'on lui fait à Montreal & à Quebec, 354-55. Il vient à bout de faire remettre en liberté tous les Prisonniers François, 359. Il continuë de travailler à la paix, & à la délivrance des François Captifs, 374. Il va trouver M. de Tracy à Quebec; de quelle maniere il en eſt reçu; propoſitions, qu'il lui fait; ſuccès de ſon voyage; il pleure en cérémonie le P. le Moyne, 383. Il retient le P. Garnier à Onnontagué, lui bâtit une Cabanne & une Chapelle. Il fait un voyage à Quebec, & en amene deux autres Miſſionnaires, 398. Il reproche aux Outaouais la maniere indigne, dont ils traitoient leurs Miſſionnaires. Il eſt baptiſé par l'Evêque, & tenu ſur les Fonts par le Gouverneur Général, qui le nomme *Daniel*, & par la Fille de l'Intendant, 427. Il tâche en vain de rendre le Canton d'Onneyouth plus docile aux inſtructions de ſes Miſſionnaires, 431. Il eſt député pour traiter de la paix, & parle fort bien, 493. On lui attribuë la modération, dont uſa ſon Canton à l'égard du P. de Lamberville après l'enlevement des Chefs Iroquois à Catarocouy, 511. Il empêche les réſolutions violentes dans ſon Canton, 510. M. de Frontenac compte beaucoup ſur lui, 566.

Garangouas. (Marguerite) Femme Iroquoiſe; ſon martyre & ſon courage, 592. *& ſuiv.*

Gargot. Le Sieur Gargot obtient du Roy Louis XIV. le Port de Plaiſance avec le titre de Gouverneur. Il trouve de la difficulté à en prendre poſſeſſion, & ce qui en arrive, 423.

Garnier. Le P. Charles Garnier, Jeſuite, viſite pluſieurs Nations Sauvages, 202. Il donne genereuſement ſa vie pour ſon Troupeau, & eſt tué par les Iroquois, 297. *& ſuiv.*

Le P. Julien Garnier, Jeſuite, va Miſſionnaire aux Iroquois; Garakonthié le retient à Onnontagué, lui bâtit une Cabanne & une Chapelle, 398.

Garreau. Le P. Leonard Garreau, Jeſuite, part avec des Outaouais pour aller dans leur Pays, 326. Il eſt bleſſé à mort en chemin par des Agniers, & meurt à Montreal, 327.

Gaſpeſiens, Sauvages du Canada, les mêmes que les Acadiens. D'où leur vient ce nom, & qui en eſt l'Auteur. Leur vie errante empêche, ou plûtôt retarde leur converſion au Chriſtianiſme, 221. Par quelle erreur on les appelle *Portecroix*, 222. *& ſuiv.*

Gaudais. Le Sieur Gaudais eſt envoyé Commiſſaire en Canada, en quoi conſiſtoit ſa Commiſſion. Il reçoit le ſerment de fidélité de toute la Colonie, & prend poſſeſſion du Pays au nom du Roy, 370. Il retourne en France. Son éloge, 374.

Gaulois. Guillaume Poſtel a cru que les anciens Gaulois avoient été en Amérique, 2. & qu'ils y avoient fait le commerce des Moruës, 3.

Gemeſie. Fort des François ſur la Riviere de S. Jean, pris par les Anglois, 450. Reſtitué à la France, 462. Repris par les François, 463.

Le Gendre. M. le Gendre de Rouen, Aſſocié de M. de Monts, 149.

La Giraudiere. Le Sieur de la Giraudiere obtient par ſurpriſe de la Compagnie des Indes Occidentales une conceſſion au préjudice de M. Denys, & entreprend de le forcer à Chedabouctou, 415. Il ſe remet au jugement de la Compagnie, qui déclare qu'elle a été ſurpriſe, & le déboute, 416.

Glaces. Maniere de voyager ſur les glaces dans la Baye d'Hudſon. D'où ces glaces ſe forment, 474. *& ſuiv.*

Godefroy. Le Sieur Godefroy, Conſeiller au Conſeil de la Nouvelle France, eſt envoyé à Baſton en qualité de Plenipotentiaire pour conclure un Traité de Neutralité avec les Anglois, 287-88.

Gods, Anglois, par l'entremiſe du-

quel Milord Preſton, Ambaſſadeur du Roy de la Grande Bretagne à la Cour de France, traite avec le perfide Radiſſon, 481.

Gonannhatenha. (Françoiſe) Femme Iroquoiſe, eſt livrée au feu par ſa propre Sœur, & brûlée en haine de la Religion Chrétienne, 590. *& ſuiv.*

Goufre formé par un Tremblement de Terre. Sa ſituation, 369.

Goupy. (René) Novice Jeſuite, eſt pris avec le P. Jogues par les Iroquois, 236. Maux, qu'on lui fait ſouffrir, 237. Son martyre, 248.

Gourgues. Le Chevalier Dominique de Gourgues: ſes premieres aventures. Il entreprend de venger les François égorgés en Floride par les Eſpagnols, 95. Ses préparatifs. Il arrive en Amérique, 96. Il découvre ſon deſſein à ſes Gens; comment ſon diſcours en eſt reçû. En quelle diſpoſition il trouve les Sauvages de la Floride, 97. Il envoye reconnoître San Matheo, 98. Il obſerve lui-même la Place, 99. Il prend, l'épée à la main, un Fort, & taille en piéces la Garniſon, 100. Il traite de même la Garniſon d'un ſecond Fort, & marche à San Matheo, 101. Il s'en rend le Maître, 102-03. Butin, qu'il y fait; il recompenſe les Sauvages. Maniere, dont il traite les Eſpagnols. Réflexion ſur cette conduite. 103. Ce qui le fait réſoudre à raſer tous les Forts, 104. Il s'embarque au grand regret des Sauvages. Il arrive à la Rochelle. Danger, qu'il court d'y être enlevé par les Eſpagnols. Il eſt mal reçu à la Cour. La Reine Elizabeth d'Angleterre l'invite à entrer à ſon Service, & il le refuſe. Il rentre en grace auprès du Roy, 104-05. Il accepte le Commandement de la Flotte de D. Antoine, qui ſe prétendoit Roy de Portugal, & meurt en chemin, 106.

Goyelle, Gentilhomme Breton, qui accompagna Jacques Cartier dans ſon ſecond voyage, 12.

Goyogouin, Canton Iroquois; ſa deſcription, & ce qu'il a de particulier, 270-71. Les Goyogouins demandent la paix, & avertiſſent que les Agniers ſont en Campagne, 313. Un Chef Goyogouin, fort Ami des François, propoſe la paix pour tous les Cantons, 349. 374. Réponſe, que lui fait M. de Méſy, 375. Les Goyogouins font demander la paix à M. de Tracy, 383. Eſtime, qu'ils font du P. de Carheil, & le peu de fruit, que ce Miſſionnaire fait parmi eux, 403. Le Chef Goyogouin, dont il eſt parlé ci-deſſus, eſt baptiſé à Quebec, & nommé *Louis*, 434. M. de la Barre mande au Miniſtre qu'il faut détruire ce Canton, comme le plus oppoſé de tous aux François, 484. Il lui envoye un Collier pour l'engager à ne point entrer dans la querelle des Tſonnonthouans, 489. Ce Canton offre ſa médiation pour la paix, 490. Député de ce Canton à Montreal pour demander la paix, 528-29. Ce que Oureouharé fait dire à ce Canton, qui étoit le ſien, 563.

Grandfontaine (Hubert d'Andigny, Chevalier de) ſigne à Baſton, en qualité de Plenipotentiaire du Roy de France, un Reglement pour la reſtitution des Pays uſurpés par les Anglois, 416-17. Il eſt nommé Gouverneur de l'Acadie. Bornes de ſon Gouvernement, 417. Il eſt relevé par M. de Chambly, 450.

La Grange, Officier François, s'oppoſe à l'avis de M. de Ribaut d'aller attaquer la Flotte Eſpagnole, 70. Il s'embarque pour cette Expédition avec bien de la repugnance, 71. Dans le naufrage de l'Eſcadre Françoiſe il eſt le ſeul, qui ſe noye, 83.

Greve, ou *Grave*, Plage couverte de galots, où l'on fait ſécher la Moruë, 419.

Le Griffon, Barque conſtruite par M. de la Sale pour naviguer ſur les Lacs; ce qu'en penſerent les Sauvages. Ce qu'elle devint, 458-59.

Groenland. Figure des Peuples de

ce Pays. On y trouve des Hommes noirs, 18.

Groſeilliers, (Medard Chouart des) François Canadien, conduit les Anglois dans la Baye d'Hudſon, 476-77. Il rentre dans ſon devoir, reçoit des graces du Roy, & part pour chaſſer les Anglois de la Baye d'Hudſon, Il découvre le Fleuve Bourbon & la Riviere de Sainte Thereſe, bâtit un Fort à l'entrée de celle-ci. Ce qui ſe paſſe entre lui & les Anglois, 479. *& ſuiv.* Il eſt mal reçu à Quebec & en France, & ſe donne de nouveau aux Anglois, 481. Voyez *Chouart*.

Groutaut, François de la Floride; propoſitions, qu'il fait à M. de Laudonniere de la part d'un Chef Floridien, 55.

Guerin, (Jean) Domeſtique du P. Meſnard. Son éloge. Il accompagne le P. Meſnard dans un voyage pénible & dangereux. Il cherche inutilement ce Miſſionnaire, qui s'étoit égaré dans le Bois, 357. Il baptiſe quantité d'Enfans Outaouais, 358. Sa mort tragique pendant qu'il étoit en Priere, 359.

Guercheville. (La Marquiſe de) Son zéle & ſes liberalités pour les Miſſions de l'Acadie, 122. Elle achete les droits de M. de Monts ſur ce Pays; elle fait une quête à la Cour pour rembourſer deux Huguenots Aſſociés de M. de Poutrincourt, qui s'oppoſoient à l'embarquement des Jeſuites, & ſigne en faveur de ces Peres un Traité de Societé avec M. de Biencourt. Apologie de ce Traité par M. de Champlain, 123. Elle ſe brouille avec M. de Biencourt, & avec M. de Poutrincourt, & refuſe d'entrer en Societé avec M. de Monts. Elle forme le projet d'un nouvel Etabliſſement. Faute, qu'elle fit en cette occaſion, 132. 140. Elle envoye la Sauſſaye en Angleterre, pour y ſolliciter un dédommagement de la perte de S. Sauveur, 139.

La Grand'Gueule, voyez *Haaskouaun*.

Guilbaut, Aſſocié du Sieur le Borgne, bâtit un Fort à la Héve, y eſt attaqué par les Anglois, & après une aſſez bonne défenſe, traite avec eux, 414.

H

HAASKOUAUN, Capitaine Tſonnonthouan, appellé par les François *la Grand'Gueule*, parle inſolemment à M. de la Barre à la Famine. Il eſt député à M. de Dénonville, & demande au Commandant de Catarocouy un Officier pour l'accompagner. Comment il en uſe avec cet Officier. Fierté, avec laquelle il propoſe la paix, 327-28.

Haonhouontſiontaouet, (Etienne) Iroquois Chrétien; ſon martyre, 595.

Harlay (M. de) Archevêque de Paris, eſt nommé par le Roy pour juger ſi on doit permettre la Traite de l'Eau-de-vie avec les Sauvages. Il juge que non, 455.

Hawkins, (Jean) Capitaine Anglois; ſes bonnes manieres avec les Anglois de la Floride, 58. *& ſuiv.*

Hennepin, (Le P. Louis) Recollet, s'embarque pour le Canada avec M. de la Sale, 457. Il découvre le haut du Miciſſipi, donne le nom de *S. Antoine de Padoüe* à un Sault, juſqu'où remonte ce Fleuve; il demeure quelque tems Priſonnier chez les Sioux, 460. Voyez la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Henry III. Roy de France, accorde au Marquis de la Roche la même Commiſſion, qu'avoit euë M. de Roberval de François I. 107.

Henry IV. Roy de France, confirme la donation & les privileges accordés au Marquis de la Roche par Henry III. 107. Il envoye chercher des François, qu'on avoit laiſſés dans l'Iſle de Sable, les veut voir, & leur fait une liberalité, 110. Il ordonne à M. de Poutrincourt de conduire des Jeſuites en Acadie, 121. Il n'eſt pas obéi, & en fait des reproches à M. de

Poutrincourt. Sa mort, 122.

Henry VII. Roy d'Angleterre, envoye Jean Gabot & ſes Fils faire des découvertes en Amerique, 3.

Hermaphrodites, ſont communs en Floride. A quoi on les occupe, 27.

Hertel (François) eſt pris dans ſa jeuneſſe par les Iroquois, qui le traitent fort mal. Sa pieté & ſon éloge, 354.

Herveau, (le P. Céſarée) Recollet, s'embarque avec M. Talon pour Quebec, & fait naufrage, 414.

La Héve, ou *la Haive*, Port de l'Acadie. Les Anglois ſe rendent Maîtres d'un Fort, que des François y avoient bâti, 414. Néceſſité de fortifier ce Port, 560.

Hochelaga, Bourgade Sauvage du Canada. Sa ſituation, 11. Sa deſcription. Reception, qu'on y fait à Jacques Cartier, 12.

Hollandois. Ils s'établiſſent en Amerique, & y fondent la *Nouvelle Belgique*, 142. Il en ſont chaſſés par les Anglois, qui leur donnent Surinam en échange. Pluſieurs y demeurent. Comment ils ſe comportent avec les François. Ils donnent des armes à feu aux Iroquois, 143. Ils cherchent à décrier les Jeſuites dans l'eſprit des Hurons, 175-76. 193. Ils fourniſſent du ſecours aux Iroquois contre leurs Ennemis & nos Alliés, 229. Réponſe du Gouverneur de Manhatte aux plaintes, que lui en fait M. de Montmagny, 233. Ils demandent aux Iroquois les François, qui étoient Captifs dans les Cantons, & ſont refuſés, 240. Un Officier Hollandois s'offre à ſauver le P. Jogues, 247-48. Il le délivre de captivité, 249-50. Ils reprennent Manhatte, & ſolliciteut les Iroquois à la guerre contre nous. Ils menacent les Jeſuites de les chaſſer du Canton d'Agnier, s'ils ne ſe retirent d'eux-mêmes, 452 On les regarde en Canada comme Ennemis des François, 471. Des Hollandois ruinent le Fort de Pentagoët, 520. A quoi on reconnoît leur intelligence avec les Iroquois, 554. Un Chef Iroquois exhorte les Cantons à ne les point écouter, & pourquoi? 565.

Hoſpitalieres. On parle d'établir des Religieuſes Hoſpitalieres en Canada, 204. Quelle vûë avoient en cela les Miſſionnaires. Trois Hoſpitalieres de Dieppe ſe diſpoſent à partir, 206. Leur arrivée à Quebec, leur ferveur à la vûë des Sauvages. Elles prennent poſſeſſion de l'Hôpital de Sylleri. Incommodités, qu'elles y eurent à ſouffrir, & leur courage, 208-09. Erection de l'Hôpital de Montreal, 343. Les Hoſpitalieres de Quebec ſont obligées de ſortir la nuit de leur Monaſtere, trop expoſé aux ſurpriſes des Iroquois, 347.

Houel. M. Houel, un des premiers Membres de la Compagnie des cent Aſſociés, 161.

Hudſon, (Henry) Anglois, après avoir inutilement cherché un chemin à la Chine par le Nord du Canada, découvre la Riviere de Manhatte, 142. Des Algonquins ſe refugient ſur les bords de la Baye d'Hudſon, 345. Des Sauvages des environs de cette Baye propoſent de ſe liguer avec les François contre les Iroquois, 345. Henry Hudſon vend Manhatte aux Hollandois, 375. Deſcription du Détroit & de la Baye d'Hudſon, 473. *& ſuiv.* Il n'eſt pas vrai que Hudſon y ait fait aucune priſe de poſſeſſion, 476. Affaires de la Baye d'Hudſon, 504. Priſe de trois Forts ſur les Anglois dans la Baye d'Hudſon, 505-06. Conferences en Angleterre avec les Plenipotentiaires de France au ſujet de cette Baye, & ce qui les rend inutiles, 544. On y proclame le Prince & la Princeſſe d'Orange Roy & Reine de la Grande Bretagne par ordre de la Compagnie de Londres, qui prétend que cette Baye appartient toute entiere à la Couronne d'Angleterre, 554. Priſe de poſſeſſion de la Baye d'Hudſon pour la France. Voyez

Bourdon & Albanel.

Humfrey. Le Chevalier Gilbert Humfrey, Anglois, prend poſſeſſion de l'Iſle de Terre-Neuve au nom de la Reine Elizabeth, & en ſon propre nom. Il échouë ſur l'Iſle de Sable, où on prétend qu'il vécut deux ans, 418.

Hurons. Nation Sauvage du Canada. Ils ſe diſpoſent à marcher contre les Iroquois, 142. Ils partent avec M. de Champlain, 144. *& ſuiv.* Leur victoire, 148. Ils engagent de nouveau M. de Champlain dans une Expédition contre les Iroquois, & ont avec lui de fort mauvaiſes manieres, 153. *& ſuiv.* Ils ſe battent mal, 154. Ils ſont obligés de faire retraite, & la font bien. Ils refuſent à M. de Champlain un Guide, qu'ils lui avoient promis pour retourner à Quebec, 155. M. de Champlain projette de ſe les attacher. Leur caractere, 178. 182. 183. Ils viennent en grand nombre au devant de M. de Champlain, & refuſent de conduire chez eux deux Miſſionnaires, 182-83. Leur origine, leurs differens noms, d'où vient celui de *Hurons?* Deſcription de leur Pays, 183. *& ſuiv.* De quelle facilité & de quelle importance il étoit aux François de s'y établir ſolidement, 186. Mauvaiſe maniere des Hurons à l'égard des Miſſionnaires, 187. Obſtacles, que ceux-ci trouverent à leur converſion, 188. *& ſuiv.* Ils ſont dans une triſte ſituation, 190. *& ſuiv.* Ils prennent ombrage de tout, 192. Ils commencent à revenir de leurs préjugés contre la Religion Chrétienne, & ce qui les y diſpoſe, 193. *& ſuiv.* Parallele des Nations Huronnes & Algonquines, 196. On ne peut engager les Hurons à envoyer leurs Enfans à Quebec pour y être élevés, 199. 200. Maniere ſurprenante, dont ils ſe laiſſent tromper par les Iroquois. Ce qui les rendoit ſi fiers avant la priſe de Quebec par les Anglois, 201. Ce qui les diſpoſe à ſe rendre plus dociles aux inſtructions des Miſſionnaires, 203. Ils ont quelques avantages ſur les Iroquois, 209. Situation de la Miſſion Huronne, 214. Des Hurons laiſſent maltraiter leur Miſſionnaire, 215. Ils le tirent enfin des mains de celui, qui le maltraitoit, 216. Leur charité à l'égard d'une Nation diſſipée par les Iroquois, & comment ils en ſont recompenſés. Ils defont un Parti d'Iroquois, 223-24. Un Huron ſe ſacrifie pour attirer les Iroquois dans une embuſcade, 224. Les Hurons ne profitent point de leurs avantages, 225. Une ancienne Tradition porte qu'ils avoient autrefois chaſſé les Habitans de Montreal de cette Iſle, 228. Leur indolence au ſujet de la guerre: quelles en furent les cauſes & les ſuites, 233. Grand Convoi des Hurons pris par les Iroquois, 234. Juſtice de Dieu ſur un Village Huron, 244. Belle action d'un jeune Chrétien Huron, 244-45. Un Huron ſe ſauve du Canton d'Agnier, & porte à Quebec des nouvelles du P. Jogues, 245. Etat déplorable de la Nation Huronne. Ferveur des Chrétiens, 251. Ils ſont animés de l'Eſprit Apoſtolique, & quelques-uns vont annoncer JESUS-CHRIST à la Nation Neutre, 252. Extrémité, où cette Miſſion eſt reduite, 257. Réponſe de deux Hurons à M. de Montmagny, qui leur avoit demandé deux Priſonniers Iroquois, 262. Les Hurons ſont attaqués de nouveau par les Iroquois, 270. Belle action de trois Hurons, 274. Des Hurons Idolâtres donnent aux Agniers de grands ombrages des Miſſionnaires, 275. Les Andaſtes offrent du ſecours aux Hurons, qui ne l'acceptent point. Ils ſe laiſſent ſurprendre par les Iroquois, 284. Leur indolence dans la guerre continuë. Leur docilité envers les Miſſionnaires. 289. Deux de leurs Bourgades ſont détruites par les Iroquois, & tous les Habitans paſſés au fil de l'é-

pée, 290. Ils battent les Iroquois, & leurs plus Braves tombent dans une embuſcade, 291. Un Huron Apoſtat conſeille aux Bourreaux des PP. de Brebœuf & Lallemant de les baptiſer avec de l'eau bouillante, 293. Les Hurons ſe diſperſent, 295. Leur conſtance & leur ferveur dans leurs diſgraces, 296. Voyez *Tionnontatés*, qui ſont les vrais Hurons. Des Hurons conſpirent contre les Miſſionnaires, & ce qui en arrive. Protection viſible du Ciel ſur un Huron & une Huronne, 299. 300. Nouveaux malheurs arrivés aux Hurons. Pluſieurs deſcendent à Quebec, 300. *& ſuiv.* des Hurons ſe laiſſent ſurprendre par une poignée d'Iroquois, 301. Un grand nombre de Hurons deſcendent à Quebec; reception, qu'on leur fait : ce que deviennent la plûpart des autres. Les Habitans de deux Bourgades Huronnes ſe donnent aux Iroquois, & en ſont bien reçus, 302. D'autres ſe mettent témérairement en Campagne pour attaquer les Agniers, ſont trahis par un des leurs, & defaits, 303-04. Pieté de ceux, qui étoient reſtés à Quebec, 306. Des Hurons Chrétiens defont un Parti d'Agniers, 313. Ferveur des Chrétiens Hurons Captifs chez les Iroquois, 316. Pieté de ceux, qui étoient dans l'Iſle d'Orleans, 317-18. Des Hurons s'oppoſent à l'Etabliſſement de la Religion Chrétienne à Onnontagué, 322. Pluſieurs Hurons ſont enlevés dans l'Iſle d'Orleans par les Agniers 324. Diſperſion d'un grand nombre d'autres, 324-25. D'autres offrent de ſe donner aux Agniers, & s'en repentent, 329. Leur embarras. Toute une Tribu ſe livre aux Agniers. Ils ſont ſommés par les Onnontagués d'une ſemblable parole, & ce que l'on répond à ceux-ci, 332. Ferveur des Hurons Captifs dans le Canton de Tſonnonthouan, & les effets, qu'elle produit, 334. Ceux, qui s'étoient donnés aux Onnontagués, en ſont traités comme des Priſonniers de guerre. Jeune Femme Huronne Martyre de la chaſteté conjugale, 335. Des Hurons Tionnontatés inſultent les Sioux, & comment ceux ci en exterminent pluſieurs, 346. Des Hurons retirés à Chagouamigon invitent le P. Meſnard à les aller trouver. Ceux, qui l'étoient venu chercher, l'abandonnent en chemin, 358. Le P. Allouez les viſite; en quel état il les trouve; fruits de ſes travaux parmi eux, 395. Ils ſe garantiſſent mieux de la petite vérole, que les autres Sauvages. Le P. Chaumonot en raſſemble pluſieurs à Lorette, 428. Ceux de Michillimákinac favoriſent le commerce des Anglois dans ce Poſte. On a bien de la peine à les empêcher de traiter avec les Tſonnonthouans, 513. Les uns & les autres, & ſurtout les Premiers ſe battent bien à la journée de Tſonnonthouan, 516. Ceux de Michillimakinac s'oppoſent à la paix entre les François & les Iroquois, & pourquoi? 535. Meſures, que prend un de leurs Chefs pour l'empêcher. Voyez *le Rat*. Ils ſont l'ame du Traité des Outaouais avec les Tſonnonthouans, & ne paroiſſent point, 568. Pourquoi Ils different de ſe déclarer, 569. On leur attribuë l'iuvective des Outaouais contre les François, 570.

J. I.

JACQUES I. Roy de la Grande Bretagne, concéde au Comte de Sterlin tout ce que les Anglois avoient enlevé à la France dans le Continent de l'Amerique, 114.

Jamaique. Le Gouverneur Eſpagnol de la Jamaïque eſt pris par les Revoltés de la Caroline: comment il ſe tire de leurs mains, 51.

Iberville. M. le Moine d'Iberville, Gentilhomme Canadien, va en qualité de Volontaire à l'Expédition de la Baye d'Hudſon. Il prend à l'abordage un Navire Anglois, 505. Il ſe rend Maître avec M. de Sainte Hele-

ne, ſon Frere, du Fort de Quitchitchouen, 506. Il repouſſe les Anglois, qui l'aſſiegeoient dans ce même Fort, & leur prend un Vaiſſeau, 518-19. Il ſe rend Maître de deux Vaiſſeaux Anglois dans la Baye d'Hudſon, 555. *& ſuiv.* Le mauvais tems l'empêche d'en prendre un troiſiéme, 556.

Idole. Des Miſſionnaires renverſent une idole, qui étoit ſur le bord de la Riviere des Renards, 447.

Jeremie. Mémoires du Sieur Jeremie ſur la Baye d'Hudſon, 479. *V.* la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Jerſey. Nouveau Jerſey, Colonie de l'Amerique, fondée par les Suedois, & occupée aujourd'hui par les Anglois. Sa ſituation. *Voyez* Nouvelle York.

Jeſuites. Le Roy Henry IV. veut qu'on envoye des Jeſuites en Acadie, 121. On refuſe de les embarquer, 122. M. de Champlain les juſtifie au ſujet du Traité fait en leur faveur par Madame de Guercheville, 123. Ce qui empêche le fruit de leurs travaux. Ils paſſent à S. Sauveur, 132. Ce qu'ils deviennent après la priſe de cette Habitation, 137. Belle action de quelques-uns d'eux aux Açorres, 138. & en Angleterre, où ils ſont ſont bien reçus, 139. Des Jeſuites ſont envoyés en Canada. On les reçoit mal à Quebec; les PP. Recollets les logent chez eux, 159. Ils ont beaucoup à ſouffrir de la part des Hérétiques à Quebec, 160. Un Refugié François perſuade aux Anglois qu'ils ſont fort riches, 172. Pourquoi ils retournent ſeuls en Canada après ſa reſtitution, 178-79. Caractere des Jeſuites du Canada, 181. Pourquoi ils ſouhaitent l'Etabliſſement de la Miſſion Huronne, 186. Les Hollandois diſent beaucoup de mal d'eux aux Hurons, 193. Leur charité & leur déſintéreſſement font revenir les Sauvages de leurs préjugés, 203. Effet, que produiſent en France les Lettres, qu'ils écrivent, 203-04. Leurs vûës en procurant l'Etabliſſement des Urſulines & des Hoſpitalieres en Canada, & ce qu'ils ont à ſouffrir dans leurs Miſſions, 214-15. Leurs occupations, 216-17. Réflexion ſur leur conduite, 218. *& ſuiv.* Leurs Exercices & leurs Miſſions volantes, 221. Ils ſont accuſés de faire le commerce; la Compagnie du Canada les juſtifie, 256. *& ſuiv.* Ils ſont calomniés en France, 257. Quelques Hurons conſpirent contr'eux. Leur intrépidité les déconcerte, & pluſieurs des Conjurés ſe convertiſſent, 299. Pluſieurs ſont obligés de retourner en France, & pourquoi? 312. Ils remettent à l'Evêque de Petrée les Cures du Canada, 340. Plaintes, que fait M. de Méſi contr'eux au Conſeil, & ce que le Conſeil en penſe, 377. La Cour les veut obliger de *franciſer* les Sauvages. Préventions de M. Colbert contr'eux à ce ſujet. Il en revient, 390. Voyez *Miſſionnaires*, & la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Jeune (le P. Paul le) Jeſuite, arrive à Quebec, 179. Il eſt chargé par le Commandeur de Sylleri de l'Etabliſſement d'une Bourgade Sauvage dans la Colonie. Sa conduite avec les Sauvages à ce ſujet, 204. Il eſt propoſé par la Reine Mere pour l'Evêché du Canada, 339.

Ihouatiri, Bourgade Huronne, autrement nommée *S. Joſeph.* Voyez ce mot.

Illinois. Sauvages du Canada. Ce qu'on en diſoit, lorſqu'on leur donna les premieres notions du Chriſtianiſme, 306. Accueil, qu'ils font au P. Marquette & au Sieur Jolier. Les Iroquois commencent à les moleſter, 446. M. de la Sale compte beaucoup ſur eux, & pourquoi? Le Chevalier de Tonti les met dans ſes intérêts. Leur attachement à nos intérêts leur fait recevoir un échec de la part des Iroquois, 459. Ils ſont un peu changés à l'égard de M. de la Sale. Trente d'entr'eux ſe donnent pour-

tant à lui, 460 61. Le Chevalier de Tonti ſe fait Médiateur entr'eux & les Illinois, 461. Les Tſonnonthouans refuſent de les comprendre dans le Traité de paix, 493. Les Iroquois continuent à leur faire la guerre, 497. Pourquoi le Chevalier de Tonti n'en peut mener que quatre-vint à la guerre des Tſonnonthouans, 512.

Intendant. Premier Intendant du Canada. Voyez *Robert.* Ses fonctions dans le Conſeil Supérieur, 372. *& ſuiv.*

Jogues, (le P. Iſaac,) Jeſuite, va viſiter les Sauteurs; ce qu'il y fait, 232. Il en eſt rappellé, 233. Il ſe laiſſe prendre par les Iroquois, pour ne pas abandonner ſes Néophites, qu'il prévoyoit devoir être brûlés, 234. Maniere cruelle, dont il eſt traité par les Iroquois, 237. *& ſuiv.* Il fait pluſieurs converſions pendant ſa captivité, 241. *& ſuiv.* Ce qu'il mande au Chevalier de Montmagny au ſujet des Hurons & des Iroquois, 245. Il apprend que ſa mort eſt reſoluë, 246. Il ſuit les Sauvages à la chaſſe, & pourquoi il retourne au Village, d'où il étoit parti, 247. Ce qu'il répond à un Officier Hollandois, qui s'offre à le ſauver. Son évaſion, 248. *& ſuiv.* Il arrive en France. La Reine Mere le veut voir. Le Pape lui permet de dire la Meſſe avec ſes mains mutilées, 250. Son caractere, 251. Il fait deux voyages aux Iroquois, 269. Il y retourne une troiſiéme fois avec un preſſentiment que ces Sauvages le feront mourir. Il eſt abandonné de ſes Conducteurs, 274. Il eſt maſſacré; ſon Meurtrier ſe convertit, 276. Son nom Iroquois, 320. Effet, que produit la lecture de ſa vie & de ſes ſouffrances ſur un Gentilhomme de Normandie, 400.

Joliet. Le Sr. Joliet découvre le Miciſſipi avec le P. Marquette, 445. *& ſuiv.* M. de la Sale le conſulte, 456. Il entreprend un voyage pénible pour donner au Gouverneur Général des avis importans, 568.

Jonas, Jongleurs des Floridiens; honneurs, qu'on leur rend. Ils ſont fort adonnés aux ſortileges, 28. Ils ſont fort craints, & prétendent que les Dieux leur parlent, 32. Un Jonas prédit aſſez juſte l'état, où ſon Cacique trouvera les Ennemis, 56.

Jongleurs. Eſpece de Charlatans parmi les Sauvages du Canada. Leurs fonctions, 145. Ils s'oppoſent au progrès de la Religion Chrétienne parmi les Hurons, 190. On croit que leurs preſtiges ſont accompagnés de l'opération du Démon, 224. Ils font accroire qu'ils entendent le langage des Oiſeaux, 394.

Joſeph, Captif Iroquois, brûlé par les Hurons, & le premier de ſa Nation, qui ait été baptiſé. Son ſupplice, 210. *& ſuiv.*

Jourdain. Riviere de la Caroline, par qui découverte, 24. M. de Ribaut la cherche inutilement, 25.

Iroquet, Nom d'une Nation Sauvage, qu'on croit avoir anciennement habité l'Iſle de Montreal, & qui ne paroît plus, 228.

Iroquois, Nation Sauvage du Canada. M. de Champlain ſe joint à leurs Ennemis pour leur faire la guerre: ce qui les empêche de ſuccomber, 142-43. D'où vient l'aſcendant, qu'ils avoient pris ſur leurs Ennemis, 144. Pays, qu'ils occupoient autrefois, 146. Ils ſont défaits par M. de Champlain & ſes Alliés, 148-51. Ils ſont attaqués de nouveau, & ne peuvent être forcés, 154-55. Ils entreprennent de chaſſer, ou d'exterminer tous les François du Canada. Succès de leur Entrepriſe, 157-58. Leur origine, 184. On manque l'occaſion de les dompter, ou de les gagner, 186. Ils diviſent les Hurons pour les détruire ſéparément, 201. *& ſuiv.* La foibleſſe de la Colonie Françoiſe les rend plus hardis, 202-03. Ils inſultent le Gouverneur Général aux Trois Rivieres, 203. Ils diſſipent une Nation entiere, 223.

223. Stratagême, dont ils uſent pour détacher les François des Hurons. Ils font une ſeconde inſulte au Gouverneur Général, 225-26. Ils veulent empêcher qu'on ne bâtiſſe le Fort de Richelieu, & ſont repouſſés, 230. Ils paroiſſent portés à la paix, 260-63. M. de Montmagny leur donne une audience publique; ce qui s'y paſſe, 264. *& ſuiv.* Ils recommencent leurs hoſtilités. Difference des Iroquois Supérieurs & Inférieurs. Origine du nom d'Iroquois, 270. Ils attaquent de nouveau les Hurons, 273. Ils détruiſent la Bourgade de S. Joſeph, après y avoir fait un grand carnage & tué le P. Daniel, 284-85. Ils détruiſent deux autres Bourgades Huronnes, & brûlent les PP. de Brebeuf & Lallemant. Ils reçoivent un échec, & ont bientôt leur revanche. Ils levent le ſiége de Sainte Marie, frapés d'une terreur panique, 291. Ils détruiſent la Bourgade de S. Jean, & y maſſacrent le P. Garnier, 297. *& ſuiv.* Ils pourſuivent les Hurons dans leur retraite, & en font un grand carnage, 302. Ils dépeuplent une grande étenduë de Pays par la terreur de leur nom, 302-03. Un de leurs Partis s'approche des Trois Rivieres, dont le Gouverneur eſt tué en marchant contr'eux. Ce qui augmente leurs forces, 309. Ils mettent tout à feu & à ſang dans le Nord, 310. Pourquoi les Iroquois Supérieurs vouloient faire la paix avec les François, 318. Courage & vertu d'une Fille, d'une Femme & d'un Enfant Chrétiens Iroquois, 321-22. Les Iroquois reduiſent la Colonie à de grandes extrémités. Leur deſſein, 347. *& ſuiv.* Les Iroquois Supérieurs repouſſent les Andaſtes, & font des excurſions en Virginie, d'où quelques-uns pénétrent juſqu'à la Mer. Ce qu'ils y trouvent, 355. Quelques Partis Iroquois paroiſſent dans la Colonie pendant le Tremblement de Terre, & ſont battus, 369. Ils demeurent armés pendant la paix, & pourquoi? 374. On ne profite point de l'humiliation des Iroquois pour établir le Chriſtianiſme parmi eux, 388. Ce qui empêche leur converſion, 398-99. De quelle importance il eſt d'avoir des Miſſionnaires parmi eux, 402-03. Ils veulent engager les Outaouais à leur porter leurs Pelleteries pour les vendre aux Anglois, 407. Un Chef Iroquois eſt aſſaſſiné & volé par des François, & ce qui en arrive, 425. *& ſuiv.* Les Iroquois Supérieurs ſont mal menés par les Andaſtes, ce qui les rend plus dociles à la voix des Miſſionnaires, 431. Ils détruiſent preſqu'entierement les Andaſtes & les Chaouanons. Ils approuvent le deſſein de bâtir un Fort à Catarocouy, & ne voyent pas que ce Fort ne ſe bâtit que pour les tenir en bride, 445. Les Hollandois les ſollicitent à recommencer la guerre contre nous, & ils y paroiſſent diſpoſés, 452. Ils défont les Illinois, & pourquoi ils leur font la guerre? 459. M. de Tonti ſe rend Médiateur entre ces deux Nations, 461. Les Anglois cherchent à nous ſuſciter des affaires par leur moyen, 462. Ils obligent le Chevalier de Tonti à abandonner la Riviere des Illinois, 463. Ils ménacent la Colonie, & ce qui les engage à differer de ſe déclarer. Leurs motifs pour nous faire la guerre, 466. *& ſuiv.* Ils veulent obliger le Comte de Frontenac à les venir trouver chez eux, 467. *& ſuiv.* Cinq Députés Iroquois à Montreal. Mauvaiſe foy de ces Barbares, 469-70. Les Anglois & les Hollandois les pouſſent à nous faire la guerre, 471. Leur deſſein, & comment il faut s'y prendre pour les reduire, 472. Ils traitent de mauvaiſe foy avec M. de la Barre, 483. Leur réponſe inſolente à ce Général, 484. Pourquoi ils trouvent mieux leur compte avec les Anglois & les Hollandois pour le commerce, qu'avec les François: Ils craignent plus ceux-ci, qu'ils ne le veulent paroître. Ils envoyent une Ambaſſade à

M. de la Barre, afin de l'amuſer. Leur deſſein, 485. Ils marchent pour s'emparer du Fort de S. Louis des Illinois, pillent en chemin des François chargés de marchandiſes. Ils ſont repouſſés de devant le Fort de S. Louis, 486. Les Iroquois du Sault S. Louis prennent parti dans l'Armée de M. de la Barre, 490. Ce que M. de la Barre penſe de cette Nation, 498. Ils font une irruption dans le Saguinam. Le Gouverneur de la Nouvelle York les anime contre nous, & veut engager les Iroquois Chrétiens à s'établir dans ſon Gouvernement, 501. Les principaux Chefs des Iroquois ſont arrêtés par ſurpriſe à Catarocouy, pour être envoyés aux Galeres. Suites de cet enlevement, 509. *& ſuiv.* Trente Iroquois attaquent un Convoy, & coupent la tête à deux François, 526. Le P. de Lamberville les engage à arrêter un gros Parti des leurs, qui alloit fondre ſur nos Habitations, & à envoyer des Députés au Gouverneur Général. Ces Députés ſe font accompagner par plus de mille Guerriers juſqu'au Lac S. François, & prennent plaiſir à faire peur à un Officier François, 527. Ils ſe répandent dans la Colonie, & y jettent la conſternation. Ils aſſiegent Catarocouy, brûlent les foins & tuent les Beſtiaux. Ils attaquent une Barque ſur le Lac Ontario. Leur Commandant leve le ſiége de Catarocouy, & pourquoi, 528. A quelles conditions M. de Dénonville leur accorde la paix. Il écrit en Cour pour faire revenir ceux, qui étoient aux Galeres, & pour les faire bien traiter. Ils donnent des ôtages, & cependant ils enlevent un Canot François, 529. Ils reparoiſſent en armes dans la Colonie; M. de Dénonville marche contr'eux, & en prend quelques-uns, 530. Les Iroquois Chrétiens font des courſes ſur les Iroquois Infidéles, 535. Députés Iroquois ſurpris & défaits par un Chef Huron, 536. Ce même Chef fait paſſer par les armes un de ces Députés, 537. Le Gouverneur de la Nouvelle York les empêche d'envoyer des Députés à M. de Dénonville, 538. Comment ils faiſoient le commerce des Pelleteries avec les Anglois, 539. Ils tombent ſur un Quartier de l'Iſle de Montreal; cruautés, qu'ils y exercent. Ils font quantité de Priſonniers, qui ſont brûlés. Ils ravagent toute l'Iſle, & prennent un Fort; un de leurs Détachemens eſt battu. Leur projet de chaſſer tous les François du Canada, 550. Néceſſité d'entretenir des Miſſionnaires parmi ces Sauvages, 560. Ils mettent un grand Parti de guerre en Campagne, 565. Ils changent ſouvent de Femmes, 587.

Iſle aux Cendres, découverte par Jacques Cartier. Sa ſituation, 11. augmentée, & non formée, comme quelques-uns l'ont cru, par un Tremblement de Terre, 309.

Iſles aux Oiſeaux. Leur découverte. Leur ſituation, 8.

Iſle Longue. Sa ſituation, 119.

Iſles de S. Pierre. Leur ſituation. Habitées par les François, 420.

Iſle Royale, autrefois, *Iſle de Cap Breton*. Premier Etabliſſement des François dans cette Iſle, 176. Elle eſt attaquée par les Anglois: en quel état elle étoit alors, 388. Aventures de M. Denys dans cette Iſle, 413. *& ſuiv.*

Italiens. On doit les premieres découvertes du Nouveau Monde à trois Italiens, 4.

Juſtice. De quelle maniere elle avoit été renduë dans la Nouvelle France avant qu'il y eut un Intendant & un Conſeil Supérieur, 370. *& ſuiv.* Comment elle y eſt adminiſtrée depuis ce tems-là, 372. *& ſuiv.* Juſtices Subalternes. Appointemens des Officiers, 373.

K

KARESIS, Sauvages, Voiſins des Sioux, 396.

Kertk, (David) François refugié, au Service des Anglois, fait ſommer

Quebec, 165. Il ſe rend Maître d'une Eſcadre Françoiſe, 166. En quel état étoit la ſienne. Sa diligence pour prendre Quebec avant la publication de la paix. Il monte à Quebec. Ce qu'il penſe du Canada. Ses mauvaiſes manieres avec M. de Champlain, 171. Il eſt la dupe de ſa mauvaiſe foy, 173.

Kert (Louis) Frere du Précédent, prend Quebec & en uſe bien, 168. *& ſuiv.* Il engage la plûpart des Habitans de Quebec à y reſter, 170. Il ſe dément un peu à leur égard, 171.

Kertk (Thomas) Frere des Précédens, monte à Quebec, & en retournant à Tadouſſac eſt ſur le point d'être pris par Emeric de Caën, qu'il prend. Lâcheté, qu'il commet dans cette occaſion, 170.

Killiſtinons, ou *Criſtinaux*, Sauvages de la Langue Algonquine; leur caractere: leur Religion: leurs courſes, 397.

Kirke. Le Chevalier Kirke, Anglois, donne ſa Fille en mariage à Radiſſon, 478. Il le reçoit bien au retour de la Baye d'Hudſon, 481.

Kiskakons, Nation Outaouaiſe: embarras, où ils ſe trouvent à l'occaſion d'un Iroquois aſſaſſiné chez eux, 467. On leur permet de bâtir des Forts pour ſe défendre, 468. Pourquoi ils refuſent de faire aucune réparation aux Iroquois, 469.

Kondiaronk, Chef Huron, plus connu ſous le nom de *le Rat*. Voyez ce mot.

L

LABRADOR, ou *Laborador*, partie du Continent de l'Amérique Septentrionnale, 3. Fort de Pontchartrain dans le Labrador, 422.

Lac des Aſſiniboils. Voyez *Aſſiniboils*.

Lac Champlain. Sa ſituation. Par qui découvert & nommé V. *Champlain*.

Lac Huron, 299.

Lac des deux Montagnes. Sa ſituation, ſon étenduë, 126.

Lac Nipiſſing, 155.

Lacs de la Floride, au nombre de trois, 54.

Lac de S. Jean, voyez *S. Jean*.

Lac de S. Pierre. Sa ſituation, ſon étenduë, 12.

Lac de S. Thomas. Sa ſituation, ſon étenduë, 220.

Lac du S. Sacrement. Sa ſituation, 146.

Lac Supérieur. Remarques ſur ſes Courans, 440-41.

Lachau, Soldat François, injuſtement puni par le Capitaine Albert, s'offre à être égorgé pour nourrir ſes Camarades, qui mouroient de faim; il l'eſt en effet, & mangé, 33. 35.

Laët (Jean de) Ses Mémoires contre les Jeſuites, démentis par M. de Champlain, 17. 24. *Voyez* la Liſte & l'Examen des Auteurs.

* *Lallemant* (le P. Charles) Jeſuite, arrive à Quebec, 159. Il fait deux fois naufrage, 161.

Le P. Gabriel Lallemant, Jeſuite, Neveu du Précédent, ne veut pas ſe ſauver de la Bourgade de S. Louis à l'aproche des Iroquois, 290. Il eſt pris, 291. Il eſt brûlé par les Iroquois, 293. *& ſuiv.*

Le P. Jerôme Lallemant, Jeſuite, Oncle du Précédent. Ce qui lui arrive dans un voyage de la part d'un Algonquin, 214-15. Il va ſolliciter en France le ſecours de la Compagnie du Canada, & n'eſt point écouté, 303. L'Evêque de Pétrée le ramene en Canada, 339-40. Il envoye des Miſſionnaires en divers endroits, 345. Il demande grace à M. le Baron d'Avaugour, pour une Femme, qui avoit traité de l'Eau de-vie aux Sauvages, & ce qui en arrive, 360. Il eſt averti qu'il doit y avoir bientôt un Tremblement de Terre, 364.

Lamberville (le P. Jacques de) Jeſuite. Le Gouverneur de la Nouvelle York demande aux Iroquois qu'ils le lui remettent entre les mains, 501. Son départ d'Onnontagué pour Quebec, 504. Il établit une Miſſion dans

le Canton d'Agniet. Sa premiere converſation avec Catherine Tegahkouita. Effet de cette entrevûe, 574. Son éloge. Il baptiſe cette Fille, 575. Il prend ſa défenſe contre une Femme, qui la calomnioit, 577.

Le P. Jean de Lamberville, Jeſuite, Frere aîné du Précédent, Miſſionnaire à Onnontagué; avis, qu'il donne au Comte de Frontenac, 468. Il inſtruit le Gouverneur de la Nouvelle York de ce qui s'étoit paſſé entre ſon Envoyé, & les Onnontagués, 492. Il inſtruit M. de la Barre de la diſpoſition des Tſonnonthouans, 495. Il découvre les intrigues du Gouverneur de la Nouvelle York, & deſcend à Quebec pour en informer M. de Dénonville, 501. Ce Général le renvoye à Onnontagué, & il y négocie heureuſement, 502-03. Il retourne à Quebec, & y apprend au Gouverneur Général en quelle diſpoſition étoient les Iroquois. Ordre, qu'il en reçoit; inquiétude du même Général à ſon ſujet, 503-04. On ſe ſert de lui pour attirer pluſieurs Chefs à Catarocouy, & les y arrêter, ſans qu'il ſache rien de ce deſſein. Généroſité des Onnontagués à ſon égard en cette occaſion, 510. *& ſuiv.* Ce qui ſe paſſe entre lui & des Onnontagués, qui avoient fait quelques Priſonniers auprès de Catarocouy, 524. M. de Dénonville lui écrit pour l'engager à détacher les Onnontagués des autres Cantons, 526. Comment il y réuſſit, 527. M. de Dénonville rend témoignage au Miniſtre des ſervices, qu'il avoit rendus à la Colonie, 530.

Lamets, Pilote de M. de la Sauſſaye, ſe ſauve dans le Bois après la priſe de S. Sauveur, 136. Il ſe rembarque, 137.

La Lande, jeune François, qui accompagnoit le P. Jogues dans ſon dernier voyage aux Iroquois, & qui fut tué avec lui, 276.

Lapis Lazuli. Rocher de Lapis Lazuli ſur les Côtes de l'Acadie, 114.

Laval (François de) Evêque de Petrée, choiſi pour être Evêque en Canada. Il arrive à Quebec en qualité d'Evêque de Pétrée & de Vicaire Apoſtolique, & y ramene le P. Jerôme Lallemant, 339. Il obtient du Roy l'érection d'un Seminaire à Quebec, 340. Il fait envoyer des Miſſionnaires en pluſieurs endroits, 345. Il défend la Traite de l'Eau-de-vie aux Sauvages ſous peine des Cenſures, & il eſt calomnié à ce ſujet, 361. Il va en France, demande juſtice au Roy, & l'obtient, 362. Il arrive à Quebec, 370. Le Roy lui donne le choix d'un Gouverneur Général, & il choiſit M. de Méſy, 376. Il écrit contre ce Gouverneur en Cour, 377. Il ſe charge de faire *franciſer* les Enfans des Sauvages, & n'y réuſſit point, 390. Il envoye deux Miſſionnaires aux Iroquois du Lac Ontario, 398. Il aprouve ce qui ſe paſſe de merveilleux dans la conduite de la Mere Catherine de S. Auguſtin, 402. Il paſſe en France pour demander au Roy de quoi payer ſes Bulles, après l'érection de Quebec en Evêché, 406. Il baptiſe Garakonthié, 427. & un Chef Goyogouin, 434. Ses nouveaux efforts pour empêcher la Traite de l'Eau-de-vie, & les contradictions, qu'il eſſuye à ce ſujet, 454-55.

Laudonniere (René de) Gentilhomme François, eſt envoyé en Floride avec trois Navires, 35. Ce qui lui arrive dans la Riviere des Dauphins, & dans celle de May. Il fait reconnoître le Pays, 36. 37. Il ſe laiſſe tromper par l'appas des Mines, & il s'en repent. Il délibere ſur le Lieu, où il s'établira. Pourquoi il ne rétablit point *Charlefort*? Ce qui le détermine à la Riviere de May; il y bâtit le Fort de *la Caroline*, 39. Il refuſe d'accompagner Saturiova à la guerre, 43. Il lui enleve des Priſonniers, & ce qu'il en fait, 45. Comment il profite d'un grand orage, & de la frayeur, qu'il avoit inſpirée aux Sauvages, 47. Ses Gens ſe

mutinent contre lui, & pourquoi? Il ſe flatte trop aiſément d'avoir remedié au mal. La conſpiration éclate de nouveau, & ſes ſuites, 49. Violences, qu'on lui fait, 50. Il fait juſtice de ceux, qui reviennent à la Caroline, 51. 52. Il reconcilie Saturiova avec ſes Ennemis. Précautions, qu'il prend pour ne pas manquer de vivres, & pour la ſûreté de ſa Place, 54. On lui propoſe de ſe rendre Maître des Montagnes d'Apalache, & ce qui l'empêche d'accepter cette propoſition. Il envoye du ſecours à Outina, 55. Embarras, où il ſe trouve, faute de vivres, 56. Il entreprend malgré lui une guerre injuſte, & quel en fut le ſuccès, 57. Il eſt ſecouru par des Anglois dans le tems, qu'il ſe diſpoſoit à repaſſer en France, 58. Ce qui l'empêche de partir, 59. Il apprend qu'on a fait contre lui de grandes plaintes en Cour, 60. Il veut retourner en France, 61. M. de Ribaut lui laiſſe le Gouvernement de *la Caroline*, & va, contre ſon avis, pour attaquer avec toutes les forces de la Colonie l'Eſcadre Eſpagnole, 70. 71. Embarras, où il ſe trouve, 76. Il eſt attaqué, ſa valeur; ſa retraite, 78. Il ſauve une partie de ſes Gens, 79. Extrémité, où il eſt reduit. Le jeune Ribaut en uſe mal avec lui, 80. Il arrive en Angleterre, y tombe malade; il paſſe en France, & comment il y eſt reçu, 81.

Lauſon. M. de Lauſon, un des Membres de la Compagnie des cent Aſſociés, eſt nommé Gouverneur Général de la N. France, 308. Services, qu'il lui avoit déja rendus; ſon éloge: en quel état il trouve la Colonie, 309. Il délivre le P. Poncet des mains des Iroquois, 315. Il eſt blâmé d'avoir ſouffert l'enlevement des Hurons de l'Iſle d'Orleans, & l'inſolence des Iroquois. Ce qui peut l'excuſer, 324. Pourquoi il ſouffre une inſulte, que lui font les Agniers, 330-31. Sa réponſe aux Onnontagués, qui étoient venus, auſſi-bien que les Agniers, pour emmener chez eux les Hurons de l'Iſle d'Orleans, 332. Il retourne en France, ſans attendre ſon Succeſſeur, 335.

M. de Lauſon, Fils du Précédent, Sénéchal de la Nouvelle France, eſt tué par les Iroquois, 348.

Lery (le Baron de). Sa tentative pour peupler l'Iſle de Sable, 109.

Leſcarbot (Marc) Avocat au Parlement de Paris; ce qu'il dit des découvertes de Verazani, 6. Son imagination ſur un prétendu Lac de la Floride, 54. Il accompagne M. de Poutrincourt en Acadie, & contribue beaucoup à l'Etabliſſement du Port Royal, 119. Eloge, qu'il fait de Mambertou, 129. Ce qu'il reproche à M. de Champlain, 198. *Voyez* la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Liegeois (le Frere Jean) Jeſuite, eſt tué par les Agniers, 319.

Limoſny (Antony de) Gentilhomme de Saintonge, périt dans l'Expédition du Chevalier de Gourgues, 105.

Lionnes (le P. Martin) Jeſuite; ſes travaux Apoſtoliques aux environs du Golphe S. Laurent, 222.

Liſle (le Chevalier de) Commandant aux Trois Rivieres; ſon éloge, 199. Il retourne en France, 255.

Longpré (Jacques Simon Sieur de) refuſe d'abord ſon conſentement à ſa Fille, Novice à Bayeux, pour paſſer en Canada. Ce qui le détermine enſuite à l'accorder, 400-01.

Lorette. Etabliſſement d'une Miſſion de Hurons à Lorette à trois lieuës de Quebec. Voyez *Chaumonot*.

Louis XII. Roy de France. Il n'eſt pas vrai qu'il ait fait faire la premiere découverte du Canada, 4.

Louis XIII. Roy de France, Privileges, qu'il accorde à la Compagnie de la Nouvelle France, 162. *& ſuiv.* Ce qui le détermine à demander au Roy d'Angleterre la reſtitution du Canada, 375.

Louis XIV. Roi de France. Ses Ordonnances & Reglemens au sujet des Cures du Canada, 340. *& suiv.* Ce qu'il écrit sur ce sujet à M. de la Barre, 341. Ce qu'il fait en faveur du Clergé de la Nouvelle France, 342. Il envoye du secours en Canada, & un Commissaire pour prendre possession du Fort de Plaisance, 360. Il donne des ordres pour faire cesser la Traite de l'Eau de-vie aux Sauvages, 363. Il envoye en Canada un nouveau secours & un Commissaire, pour mettre le Pays en sa main, & y regler la Justice. Il comprend le Canada dans la concession, qu'il avoit faite des Colonies Françoises de l'Amérique à la Compagnie des Indes Occidentales, 370. On lui demande des Colons, & dans quelles Provinces on le prie de les choisir. Il donne ordre qu'on informe contre M. de Mésy, & s'il est coupable, qu'on lui fasse son procès. Il envoye des Habitans & le Regiment de Carignan-Salieres en Canada, 380. Il accorde la liberté du commerce dans cette Colonie, 390. Il concede le Port de Plaisance avec le titre de Gouverneur au Sr. Gayor, 423. Il envoye au même lieu M. de la Poype en qualité de Gouverneur & de Commissaire. Instructions, qu'il lui donne, 423-24. Ses Lettres au Gouverneur Général & à l'Intendant de la Nouvelle France au sujet de leurs brouilleries, & du Conseil Supérieur, 453-54. Mesures, qu'il prend au sujet de la Traite de l'Eau-de-vie pour les Sauvages, 455. Ses instructions à M. de la Barre & à M. de Meules, 465-66. Avis, qu'il donne à M. de la Barre, 473. Il envoye du secours en Canada: ordres, qu'il donne à M. de la Barre, 493-94. Il fait faire inutilément des plaintes au Roy d'Angleterre sur l'invasion du Port Nelson par les Anglois, 505. Representation, que lui fait M. de Dénonville au sujet d'un accommodement projetté entre les Cours de Versailles & de Londres pour la Baye d'Hudson, & la Neutralité en Amérique. Ordres, qu'il donne en conséquence à ce Général, 507. Ce qu'il avoit ordonné par raport aux Iroquois pris en guerre, 509. Comment il s'explique sur l'exécution de ses ordres dans les Postes éloignés, 530. Il approuve le projet de la conquête de la Nouvelle York, 542. Il nomme M. de Frontenac pour la seconde fois Gouverneur Général de la Nouvelle France, & pourquoi? Instructions, qu'il lui donne. Il lui recommande de favoriser la Compagnie du Nord. Ce qu'il lui recommande au sujet de l'Acadie & de la Nouvelle York, 544. *& suiv.* Ses mesures sont bien prises pour l'Entrepriſe sur la Nouvelle York. Ce qui la fit échouer, 557. *& suiv.* Il approuve un Mémoire de M. de Dénonville, & pourquoi il n'agrée point l'Expédition de la Nouvelle York, 561. Son sentiment sur ce qu'on doit faire en Canada pour se soûtenir pendant la guerre, 561-62.

Louise, Femme Algonquine. Sa ferveur & ses vertus, 599.

Louisiane, nom, que M. de la Sale a donné à une partie du Pays, qu'arrose le Micissipi. Ses bornes, 571.

Loup. La Tribu Iroquoise du Loup s'oppose inutilément à ce qu'on fasse mourir le P. Jogues, 275.

Luth (le Sieur du) Officier François, fait passer par les armes deux Sauvages, qui avoient assassiné deux François, & ce qui en arrive, 466. Il reçoit ordre d'assembler les Sauvages Occidentaux pour la guerre des Tsonnonthouans; embarras, où il se trouve, 487-88. Il reçoit ordre de se retrancher à l'entrée du Détroit, 512. Il défait un Parti d'Iroquois dans le Lac des deux Montagnes, 550. Il est guéri miraculeusement après un Vœu fait à Catherine Tegahkouita, 586-87.

Luxfox, Anglois. Sa prétenduë prise de possession ne donne aucun

droit aux Anglois sur la Baye d'Hudson, 476.
Lys (le Sieur du) Ingenieur à la Caroline, 71.

M

MAGDELEINE. Jacques de la Ferté, Abbé de la Magdeleine, Aumônier du Roy, Chantre & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, un des cent Associés de la Compagnie de la Nouvelle France, justifie les Jesuites des calomnies, qu'on repandoit en France contr'eux, 155. 256-57.
Le Cap de la Magdeleine, Terre donnée aux Jesuites par l'Abbé de la Magdeleine. Plusieurs Sauvages Chrétiens s'y refugient pour éviter la contagion de l'yvrognerie, 362. Mines de fer au Cap de la Magdeleine, 391. Les Algonquins des Trois Rivieres s'y retirent, 428.
La Prairie de la Magdeleine, autre Terre donnée aux Jesuites par l'Abbé de la Magdeleine. Les Iroquois Chrétiens s'y établissent, 436. Pourquoi ils n'y peuvent pas rester? 452.
Mahingans, Sauvages du Canada, font la guerre aux Agniers, 355. Six Mahingans sont enyvrés, assassinés & volés par des François, & ce qui en arrive, 425. Des Mahingans attaquent une Femme Iroquoise, & comment elle est délivrée de leurs mains, 435. Les Mahingans promettent un grand secours aux Tsonnonthouans, 495. Des Mahingans & des Agniers assiégent le Fort de Chambly, font beaucoup de dégât, & sont repoussés, 523-24. M. de Dénonville en tuë quelques-uns, qui s'étoient joints aux Iroquois pour faire irruption dans la Colonie, 530. Leur Ligue avec les Anglois pour chasser les François du Canada, 550. Ils engagent les Agniers & les Onneyouths dans un Parti de guerre contre nous, 565.
Maisonneuve (Paul de Chomedey Sieur de) Gentilhomme Champenois, prend possession de l'Isle de Montreal en qualité de Gouverneur, au nom d'une Societé, qui en avoit obtenu le Domaine, & il y mene des Ouvriers, 227. Son zéle pour procurer le salut des Sauvages, 251. Il les instruit lui-même, 254. Les Onnontagués traitent de la paix avec lui; avis, que lui donnent les Goyogouins, 313. Il continuë à gouverner l'Isle de Montreal après la cession, qui en avoit été faite au Seminaire de S. Sulpice, & prend soin de l'administration de l'Hôpital, 343. Proposition, que lui font les Députés d'Onnontagué & de Goyogouin; sa réponse. Ce que lui mandent les François Captifs à Onnontagué, 349.
Maître. M. le Maître, Ecclesiastique de Montreal, tué par les Iroquois, 348.
Malebarre. Cap Malebarre. Sa situation, pourquoi il est ainsi nommé. M. de Champlain en prend possession au nom du Roy. Les Anglois s'en rendent les Maîtres, 116.
Malecites, Sauvages Voisins de l'Acadie vers Pentagoët, autrement appellés Etechemins, & qui font partie de ce qu'on appelle les *Nations Abénaquises*, 133. 279.
Maloins. Des Maloins entrent dans la Compagnie de M. de Monts, 121. Un François refugié s'emporte contr'eux, 172.
Malot (le Frere Louis) Jesuite, périt dans un naufrage, 167.
Mambertou, Chef des Acadiens. Lescarbot dit qu'il avoit cent ans, lorsqu'il le vit pour la premiere fois, 128. Il s'attache aux Missionnaires, & leur apprend la Langue du Pays. Son éloge, 127-29. Il est baptisé, & nommé *Hemy* en l'honneur du Roy Henry IV. Ce qui l'avoit engagé à se faire Chrétien, 129. Il tombe malade, & veut être enterré avec ses Ancêtres, 129-30. Il demande pardon de son entêtement, & meurt en bon Chrétien, 130

Mambertou. (Louis) Fils du Précédent. Propoſition ridicule, qu'il fait à un Miſſionnaire, 131.

Mambré (le P. Zenobe) Recollet, aide le Chevalier de Tonti à reconcilier les Illinois avec les Iroquois, 461. Il paſſe en France : M. de la Barre prévient le Miniſtre contre tout ce qu'il dira des découvertes de M. de la Saſe, 470.

Manhatte, Baye & Riviere de l'Amérique Septentrionnale, découverte par Henry Hudſon. Les Hollandois y fondent une Ville, 142. Ils l'appellent *le Nouvel Amſterdam*, 143, plus connuë ſous les noms de *Manhatte* & de *New-York*. Les Anglois s'en rendent les Maîtres, 175-76. Etat de cette Ville, 542. Voyez *Nouvelle York*.

Manitoualin, Iſle du Lac Huron. Sa ſituation ; qualité de ſon Terroir ; pourquoi les Hurons ne veulent pas s'y refugier, 255. Pluſieurs s'y retirent, 302. auſſi-bien que les Outaouais, 325.

Manneval (M. de) Gouverneur de l'Acadie. M. de la Caſſiniere a ordre de s'ouvrir à lui ſeul du projet de l'Expédition contre la Nouvelle York, 548.

Manſe (Mademoiſelle) arrive à Montreal, pour avoir ſoin des Perſonnes de ſon ſexe, que la Societé de Montreal y devoit envoyer, 227. Elle reçoit les Hoſpitalieres, & ſe charge de l'adminiſtration de leur temporel, 343.

Mantet (le Sieur d'Aillebout de) défait un Parti d'Iroquois dans le Lac des deux Montagnes, 550.

Mariage. En quoi conſiſte le mariage des Sauvages, 574.

Maricourt (le Sieur le Moyne de) va en qualité de Volontaire à l'Expédition de la Baye d'Hudſon, 505. Il eſt chargé par M. d'Iberville, ſon Frere, d'y harceler les Anglois, 555. & d'y garder les Poſtes, que nous y avions, 556.

Marie de l'Incarnation, Religieuſe Urſuline de Tours. Son éloge, elle eſt la premiere choiſie pour fonder des Urſulines en Canada. Elle arrive à Quebec, 207. Eloge de ſes Lettres, 317. Elle connoît par revelation, & prédit le grand Tremblement de Terre de 1663. Ce qui lui arrive à ce ſujet, 364. Recit, qu'elle fait de la ferveur des Sauvages Chrétiens, 593. *& ſuiv.* Voyez la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Marie de S. Joſeph, Religieuſe Urſuline part pour Quebec. Son éloge, 207.

Marigny (le Préſident de) retire chez lui à Rouen le Chevalier de Gourgues pendant ſa diſgrace, 105.

Marin, Officier François, tué par les Agniers, 384.

Marguerit, François, Captif parmi les Iroquois, qui l'envoyent faire des propoſitions de paix au Gouverneur des Trois Rivieres. Conſeil, qu'il donne à ce Gouverneur, 225.

Marquette (le P.....) Jeſuite, Miſſionnaire au Sault S. Marie, 405. Il conduit les Hurons à Michillimakinac ; ce qu'il dit de ce Pays, 440. Ses obſervations ſur les Courans des Lacs, 440-41. Il découvre le Miciſſipi avec le Sieur Joliet, 445. *& ſuiv.* Il s'arrête à Chicagou au retour de cette découverte, 446. Il eſt bien reçu du grand Chef des Miamis, 447. Sa mort, 449. Voyez la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Marſolet (Nicolas) Calviniſte François, ſervoit dans la Flotte Angloiſe, qui prit Quebec, 169.

Marſon (M. de) Commandant dans le Fort de Gemeſie ſur la Riviere de S. Jean, lorſqu'il fut pris par les Anglois, 450.

Maſcoutins, Sauvages du Canada, ſe trouvent à la priſe de poſſeſſion de tous les Pays du Nord & de l'Oueſt, faite par M. de S. Luſſon, 438. Remarques ſur leur Pays & ſur le nom de *Nation de feu*, que quelques Géographes

graphes leur donnent, 447-48. Les PP. Allouez & Dablon les visitent; réception & proposition, qu'on leur fait, 448-49. Plaintes des Tsonnonthouans contr'eux, 495.

Masse (le P. Enemond) Jesuite, est destiné pour l'Acadie, 121. Il n'y est pas bien reçu, 123. Il reçoit chez lui Mambertou, qui y meurt, 129. Proposition extravagante, que lui fait le Fils de ce Chef Sauvage, 131. Il retourne en France, 136. Il part pour Quebec, 159. Il y retourne après la restitution du Canada à la France, 178. Sa mort & son éloge, 267.

Matane, Riviere du Canada; sa situation, ce qu'elle a de commode, 539.

Matelot. Aventure d'un Matelot François de Verazani à la Côte de l'Amérique, 6. 7. Aventures d'un autre Matelot François après la prise de la Caroline, 85-86.

Maubec, Abbaye de France réunie à l'Evêché & au Chapitre de Quebec, 406.

May. Riviere de May dans la Floride. D'où lui vient ce nom; qui le lui a donné: M. de Ribaut en prend possession, & y arbore les Armes de France, 25. M. de Laudonniere y est bien reçu; espéce de culte, que les Sauvages y rendoient aux Armes de France, 36. Beauté du Pays, 37. M. de Laudonniere y bâtit *la Caroline*. Voyez ce mot.

Maya (Diego de) Capitaine Espagnol, s'oppose à l'attaque de la Caroline, 73. Il coule à fond un Vaisseau François, 79.

Mechassipi, ou *Micissipi*. Voyez ce mot.

Medicis (Marie de) Reine Regente de France. Ses liberalités envers les Missionnaires de l'Acadie, 122. Elle donne des ordres précis pour leur embarquement, & n'est point obéïe. Elle continuë à les proteger, 132.

Medrano (Jean Velez de) Capitaine Espagno, en quoi il se distingue à la prise de la Caroline, 82. 93.

Menane, Isle voisine de l'Acadie. Ce qu'elle a de recommandable, 114.

Menendez (Dom Barthelemi) Frere du Suivant, est nommé Commandant au Fort de S. Augustin, 73. Sa conduite dans une sédition, 74.

Menendez (Dom Pedro) de Avilés, Capitaine Général & Adelantade de la Floride pour le Roy d'Espagne, arrive en Floride. Sujet de son voyage, 61. *& suiv.* Son Traité avec Philipe II. 62. 63. Ses préparatifs, 63. *& suiv.* Il essuye plusieurs contretems, 64. Son armement. Sa Flotte est dissipée. Il apprend à Portoric des nouvelles des François de la Floride, 65. Son arrivée en Floride; ce qu'il y apprend de nouveau, 66. 67. Il entre dans la Riviere des Dauphins, & lui donne le nom de *S. Augustin*. Il se résout à attaquer les Vaisseaux François. Ce qui se passe à cette occasion, 68. 69. Il reprend la route de la Riviere de S. Augustin, & pourquoi: 70. Il en prend possession, & fait choisir un terrein pour y bâtir un Fort, 71. Il court risque d'être pris par les François; une tempête le sauve. Sa pieté & sa resolution 72. Son projet pour l'attaque de la Caroline: il est approuvé du Conseil de guerre après quelques contestations, 73. Il arrive près de la Caroline; son embarras; il consulte ses Officiers, 75. Leur avis; ce qu'il y répond. Il se dispose pour l'attaque, 76. Il prend la Caroline, 78. Il tente envain de se rendre Maître des Vaisseaux François, qui étoient dans la Riviere, 79. Il change le nom de la Caroline en celui de *San Matheo*, & y fait bâtir une Eglise, 81. Il est reçu en triomphe à S. Augustin, 82. Il perd sa Flotte, 83. Il fait égorger M. de Ribaut & tous les François de sa suite, excepté les Catholiques, 87. *& suiv.* Ce qu'on pense de cette exécution à S. Augustin, 93. Il va chercher des François, qui se fortifioient auprès du Canal de Bahama, & ce qui

ſe paſſe entr'eux & lui, 93. 94.

Menendez Marquez, Neveu des deux Précédens, eſt nommé Amiral de la Flotte deſtinée pour la Floride, & part pour les Canaries, 63. Il eſt nommé Tréſorier du Roy dans la Floride, 65. 73.

Mercier (le P. François le) Jeſuite, Supérieur Général des Miſſions de la Nouvelle France, accompagne la Colonie, qui va s'établir à Onnontagué, 323.

Meſnard (le P. .....) Jeſuite, va en qualité de Miſſionnaire aux Iroquois, 323. Il établit ſa Miſſion chez les Goyogouins, 329. Ses ſuccès dans ce Canton & dans celui d'Onneyouth, 334. Ses aventures dans un voyage, qu'il fait avec les Outaouais. Ce que lui dit l'Evêque de Petrée, 356. *& ſuiv.* Il s'égare dans la Forêt, & ne paroît plus. Idée, que les Sauvages & les François avoient de ſa ſainteté. Les Sioux rendent une eſpéce de culte à ſon Breviaire, & à ſa Soûtane, 358.

Méſy (M. de) Gouverneur de la Citadelle de Caën, eſt nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France. Son arrivée à Quebec, 370. Sa réponſe aux propoſitions de paix, que lui fait un Chef Goyogouin, 375. Il ſe brouille avec l'Evêque & avec le Conſeil Supérieur, 376. Ses violences; on écrit contre lui; il recrimine & ſe défend mal, 377. Il eſt revoqué, le Roy donne ordre qu'on lui faſſe ſon procès, 378. Il meurt avant que d'avoir pu ſçavoir ſon rappel, & les ordres du Roy, 382.

Meules (M. de) eſt nommé Intendant de la Nouvelle France. Ses inſtructions, 465-66. Il arrive à Quebec, 470. Il ſe plaint de la lenteur de M. de la Barre, 492. Il viſite l'Acadie, & en quel état il la trouve, 498. Il retourne en France; ce qu'il dit de l'Acadie au Miniſtre, 520.

Miamis, Sauvages du Canada. Situation de cette Nation. Réception, que le Grand Chef fait à un Envoyé du Gouverneur Général, 437. Le P. Marquette s'établit parmi eux à Chicagou, 446. Miſſion parmi les Miamis ſur la Riviere de S. Joſeph, 458. Les Iroquois levent un Parti de guerre contr'eux, 504. Conformité entre cette Nation & les Illinois. Voyez *Illinois*.

Michel (Jacques) Calviniſte François, Officier ſur l'Eſcadre Angloiſe, qui prit Quebec ſur ſes Mémoires, 171. Il eſt cauſe de la priſe de l'Eſcadre de M. de Roquemont. Il ſe brouille avec les Anglois. Ses fureurs, ſa mort, ſes obſéques, 172.

Michigan. Obſervations ſur les Courans du Lac Michigan, 440-41.

Michillimakinac. Deſcription & incommodités de ce Poſte: Le P. Marquette y conduit les Hurons Tionnontatés, 440. On y transfere la Miſſion du Sault Sainte Marie. Les Anglois y ſont reçus. Ils y retournent, & ſont pris en chemin par M. de la Durantaye, 515.

Micmaks, Sauvages de l'Acadie: les mêmes, que les *Acadiens*, les *Souriquois*, les *Gaſpeſiens*, & ſont compris ſous le nom de *Nations Abénaquiſes*, font la guerre aux Eskimaux, 279. Voyez *Acadiens*.

Miciſſipi, ou *Mechaſſipi*, grand Fleuve de l'Amérique. Sa découverte & ſon cours, 445. *& ſuiv.* Le P. Hennepin & le Sieur Dacan le remontent juſqu'au Sault S. Antoine, 460. M. de la Sale le deſcend juſqu'à la Mer & en prend poſſeſſion, 464. Difficulté de le remonter, 465.

Milet (le P. Pierre) Jeſuite, eſt envoyé Miſſionnaire aux Iroquois, 398. Il eſt appellé à Catarocouy, & pourquoi: 504. On ſe ſert de lui, ſans qu'il le ſçache, pour attirer les Iroquois dans un piége. Il eſt pris par les Onneyouths. Ce qu'ils lui font ſouffrir. Il eſt adopté par une Femme, qui lui ſauve la vie, 510. Faux avis donné de ſa délivrance, 564.

Mines de cuivre à l'Acadie. Voyez *Acadie*.

Mines de fer en plusieurs endroits, 391.

Miniſtres. Des Miniſtres Hollandois veulent inſpirer de la défiance contre les Jeſuites aux Agniers Chrétiens. Ce que ces Sauvages leur répondent, 429.

Mirabichi, le Dieu des Eaux ſelon quelques Nations Sauvages du Canada, 394.

Miracles. Voyez *Biart*, 191. 310. 313. 322. 345. 364.

Miſcou, Iſle du Golphe S. Laurent. Sa ſituation: commerce, qui s'y fait, 221. Mort & travaux du P. Turſis dans cette Iſle, 222.

Miſcounaguachit, lieu du Nord du Canada, où les Sauvages avoient appellé un Jeſuite, 478.

Miſſionnaires. Ils pouſſent un peu trop loin leurs précautions, avant que de baptiſer des Hurons, 195. Difference, que les Iroquois mettent entr'eux & les Miniſtres Hollandois, 428-29. Ce qu'ils ont à ſouffrir du Comte de Frontenac; menaces, que leur font les Hollandois, 452-53. Ils ſe plaignent au ſujet de la Traite de l'Eau-de-vie. La Cour eſt prévenuë contr'eux à ce ſujet, 454. Elle eſt détrompée, 455. Services, qu'ils rendent au Canada, 513. Combien M. de Dénonville les juge néceſſaires parmi les Sauvages, 530-31. Ils abandonnent les Sauvages de Pentagoët à cauſe des déſordres, que l'Eau-de-vie cauſoit parmi eux, 531. Témoignage, que leur rend M. de Dénonville auprés de M. de Seignelay. Les Anglois les regardent comme leurs plus dangereux Ennemis au Canada, 560. Ils travaillent avec ſuccès à empêcher les Outaouais de traiter avec les Iroquois, 567.

Miſſions. Etat général des Miſſions de la Nouvelle France, 220. *& ſuiv.* 283. Scandales dans les Miſſions, cauſés par la Traite de l'Eau de-vie, 362. On ne profite pas de l'humiliation des Iroquois, pour multiplier les Miſſions & les rendre plus floriſſantes, 388. Pluſieurs tombent, & on ne les rétablit point, 389. Miſſions établies parmi les Iroquois, 358. Pluſieurs autres établies parmi les Nations Algonquines, 404. *& ſuiv.*

Miſſouri, grande Riviere, qui ſe décharge dans le Miciſſipi, 446.

Miſtaſſins, Sauvages du Nord du Canada. Ce qui ſe paſſe entr'eux & le P. Albanel, 477. *Lac des Miſtaſſins*. Son étenduë, 478.

Mouſipi, Fort de la Baye d'Hudſon, pris ſur les Anglois, 505.

Monſonis, Sauvages de la Baye d'Hudſon. Ils reconnoiſſent le Roy de France pour leur Souverain, 438.

Monſtres, Hommes monſtrueux, 16. *& ſuiv.* Hommes noirs dans le Nord du Canada, 17. Homme Acephale, 20.

Montagne. Les Iroquois de la Montagne ſe refugient à Quebec, 552. V. *Sault S. Louis*.

Montagnez, ou *Algonquins Inférieurs*. Leur ſituation, 141. Ils engagent M. de Champlain dans une Expédition contre les Iroquois, 142. Un Montagnez eſt cauſe que la retraite ſe change en fuite, & comment. De quelle maniere les Guerriers ſont reçus dans leur Village, 149. Des Montagnez ſont reçus à Sylleri, 204-05. Ils aſſiſtent à une Audience publique donnée aux Iroquois 264.

Montaigu (Milord) détermine la Cour de Londres à reſtituer le Canada à la France, 175.

Montdeſert, Iſle de la Nouvelle France. Sa ſituation; ce qu'elle a de particulier: frequentée par les Anglois pour la Pêche, 133.

Montluc (le Maréchal de) donne une Commiſſion au Chevalier de Gourgues, 96. Conſeil, qu'il lui donne à ſon retour de la Floride, 105.

Montmagni (le Chevalier de) Gouverneur Général de la Nouvelle Fran-

ce. Son éloge, 199. Pourquoi il ne peut ſuivre les vûës de ſon Prédéceſſeur, 200. Il reçoit un affront de la part des Iroquois, & ne peut l'empêcher, 203. Réception, qu'il fait aux Religieuſes Urſulines & aux Hoſpitalieres à leur arrivée à Quebec, 207. Il envoye des Députés pour traiter avec les Iroquois, 225. Ces Barbares enlevent ſes Alliés pendant leur négociation pour la paix, 226. Il met la Societé de Montreal en poſſeſſion de cette Iſle, 227. Il bâtit un Fort à l'entrée de la Riviere de Sorel, 229. Il fait inutilement des plaintes au Gouverneur de la Nouvelle Belgique ſur les ſecours, que les Hollandois fourniſſoient aux Iroquois, 233. Il repouſſe un Parti d'Iroquois au Fort de Richelieu, 238. Ses diligences pour délivrer le P. Jogues, 246. Embarras, où il ſe trouve, 260. Ce qui ſe paſſe entre lui & des Hurons au ſujet des Priſonniers Iroquois, 261-62. Il donne une Eſcorte au P. de Brebeuf pour retourner aux Hurons, 263. Il donne une audience publique aux Députés des Iroquois pour la concluſion de la paix, 264. *& ſuiv.* Il permet avec peine au P. Jogues de retourner aux Iroquois, 269. Ce qu'on lui mande au ſujet de ce Miſſionnaire, 275. Il eſt rappellé, & pourquoi : 281. La Cour le propoſe pour modéle aux Gouverneurs des Colonies, 282.

Montmorenci (le Maréchal de) Vice-Roy de la Nouvelle France, 157. Il vend cette Charge au Duc de Ventadour, 159.

Montortier (Monſieur de) Capitaine de Vaiſſeaux, conduit du ſecours en Canada, & a ordre d'y reſter, 493.

Montreal, Montagne ainſi nommée par Cartier, & dont le nom s'eſt étendu à toute l'Iſle, où elle eſt ſituée. Beauté du Pays, 13. Conceſſion de cette Iſle à une Societé ; priſe de poſſeſſion. Deſſein de cette Societé, 227. Tradition ſur les premiers Habitans de cette Iſle, 228. Elle ſe peuple de Sauvages Chrétiens, 252. Les Iroquois y cauſent de grandes allarmes, 338. Elle eſt cédée à MM. du Seminaire de S. Sulpice, qui en prennent poſſeſſion, 340. Les Iroquois y défont le Major de la Ville, qui eſt tué en combattant, 355. Changement arrivé dans la Juſtice de cette Iſle, 374. Ferveur & pieté des Habitans, & ce qui les y entretient, 389. Limites du Gouvernement de Montreal, 494. Ravages des Iroquois dans cette Iſle, 549-50.

Monts (Pierre de Guaſt Sieur de) Gouverneur de Pons, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, obtient de Henry IV. des Lettres Patentes de Vice-Amiral, & de Lieutenant Général en Canada, avec un Privilege excluſif pour le commerce, & la liberté de Religion pour lui, 111. A quoi il s'engage ; ſon caractere ; ſon premier armement. Il paſſe en Acadie, 114-15. Il fait un Etabliſſement à l'Iſle de Sainte Croix, 115. Il cherche un autre endroit pour y faire un Etabliſſement, & ſe fixe au Port Royal, 116. Il céde le Port Royal à M. de Poutrincourt. Il perd ſon Privilege excluſif, & fait un nouveau Traité avec M. de Poutrincourt, 118. On lui ôte ſa Commiſſion, 119. Il eſt mal dédommagé de ſes avances. Fautes, qu'il qu'il avoit faites. Il ſe releve un peu. Nouvelle faute, qu'il fait, 120. Il continuë d'envoyer des Vaiſſeaux en Amérique. Il ſe retire, & pourquoi : 121. Il forme une nouvelle Compagnie, & envoye des Vaiſſeaux en Canada, 141. 149. Il perd toute eſperance de ſe rétablir. Conſeil, qu'il donne à M. de Champlain, 152.

Monts (M. de) eſt envoyé Commiſſaire en Canada, avec ordre de prendre poſſeſſion au nom du Roy du Fort de Plaiſance, 360.

Morgues (Jacques le Moyne Sieur de) accompagne M. de Laudonniere en Floride. Sa Relation ne s'accorde pas toujours avec celle de ce Com-

mandant, 36. 39. Il ſe ſauve avec M. de Laudonniere après la priſe de la Caroline, 78. Voyez la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Moruës. Quantité & qualité de ces Poiſſons dans le Fleuve S. Laurent, 540.

Moſcoſo (Louis de) abandonne la Flotide, 24.

Motte. Le Sieur de la Motte le Vilin, Lieutenant de M. de la Sauſſaye à S. Sauveur, accompagne le P. Biart dans une excurſion parmi les Sauvages, 134. Il eſt chargé de défendre ſon Navire contre les Anglois, & obligé de ſe rendre faute de canons. Il ſe fait eſtimer des Anglois, & les ſuit en Virginie, 136.

Moucouacadi, Port de l'Acadie, où l'on trouve beaucoup de Baleines, 115.

Mouton. Port au Mouton en Acadie: d'où lui vient ce nom. Sa ſituation, 115.

Mouy (Charles de) Sieur de la la Mailleraye, Vice-Amiral de France, engage le Roy François I. à renvoyer Cartier en Amérique, 9.

Moyne (le P. . . . . le) Jeſuite, eſt envoyé à Onnontagué, pour ratifier le Traité de paix, réception, qu'on lui fait, 316. Il baptiſe quelques Iroquois. Il eſt attaqué par les Barbares à ſon retour, & pourquoi il n'en parle point? 317. Il obtient d'aller s'établir dans le Canton d'Agnier. Danger, qu'il court. Son nom Iroquois, 320. Il répond aux Agniers au nom du Gouverneur Général, & accompagne les Hurons dans le Canton d'Agnier, 331. Il eſt reconduit à Quebec par les Agniers, 338. Il va pour la cinquiéme fois négocier avec les Iroquois, 350. Il court de grands dangers. Réception, qu'on lui fait à Onnontagué, 352. Son Diſcours dans un Conſeil de trois Cantons, 353. Situation, où il ſe trouve à Onnontagué. Il conduit à Montreal tous les Priſonniers François, 359. Sa mort. Garakonthié le vient pleurer à Quebec, 383.

Le Sieur le Moyne eſt demandé par trois Cantons pour négocier la paix, 490. Il eſt bien reçu: deux de ſes Fils apportent de bonnes nouvelles à M. de la Barre, 492.

N

NARVAEZ (Pamphile de) périt miſerablement en Floride, ſans y avoir fait un ſeul Etabliſſement, 24.

Nation Neutre détruite par les Iroquois. D'où lui venoit ce nom; Pays, qu'elle occupoit. Elle demande des Miſſionnaires, qui y font peu de fruit. Son caractere, 243. *& ſuiv.* Des Hurons lui prêchent l'Evangile avec ſuccès, 252.

Negabamat, Chef Montagnez; ce qu'il fait pour ratifier la paix, 266.

Nékouba, Riviere. Sa poſition, 350-51.

Nelſon. Sa prétenduë priſe de poſſeſſion ne donne aucun droit aux Anglois ſur la Baye d'Hudſon, 476.

Nevado, Riviere prétenduë de l'Amérique vers le Pays de Labrador, découverte, dit-on, par Cortereal, 4.

Niagara, Riviere & Canton du Canada entre le Lac Erié & le Lac Ontario. M. de la Sale y trace le plan d'un Fort, & y laiſſe le Chevalier de Tonti avec trente Hommes, 458. Les Sauvages, à qui on avoit aſſigné ce Poſte pour le rendez-vous de l'Armée de M. de la Barre, ne l'y trouvent point, & ce qui en arrive, 487. Projet d'un Fort à Niagara, 498. *& ſuiv.* Ce Fort eſt bâti, & on y laiſſe une nombreuſe Garniſon, qui y périt, & pourquoi: 518. 523. M. de Dénonville ſe fait un mérite auprès des Iroquois de l'abandonner, 529. Nos Alliés s'en plaignent, 567.

Nicolas (le P. Louis) Jeſuite, accompagne les Outaouais avec le P. Allouez, 397. Il mene des Sauvages

à Quebec, & retourne à Chagouamigon avec eux, 405.

Nicolet (le Sieur) eſt envoyé aux Iroquois en qualité de Député du Gouverneur Général. De quelle maniere il en eſt reçu, 225.

Nipiſſings. Ce ſont les vrais Algonquins, autrement appellés *Nipiſſiriniens*, habitoient les environs d'un Lac du même nom. Le P. Allouez les viſite ſur le bord du Lac Almipegon, où ils s'étoient refugiés. Fruit de ſon voyage, 397.

Norimbegue. Ce que c'eſt que ce Pays, 116.

Normands. Auquel tems ils ont commencé la Pêche des Morüés ſur le grand Banc de Terre-Neuve, & ſur les Côtes voiſines, 3. On en demande pour peupler le Canada, 380.

Noüe (le P. Anne de) Jeſuite; ſes premiers travaux en Canada. Il y retourne après la reſtitution de ce Pays à la France, 179. Il ſe diſpoſe à monter aux Hurons, ce qui retarde ſon voyage, 182. Sa mort & ſon éloge, 267-68.

Noyers particuliers ſur les bords de la Riviere de S. Jean, 117.

Noyrot (le P. Philipe) Jeſuite, Supérieur des Miſſions de la Nouvelle France, 160. Il frette un Navire pour ſecourir Quebec, & périt dans un naufrage, 167.

O

OCHASTEGUINS, nom, que M. de Champlain donne aux Hurons & aux Iroquois, 183.

Ochoa (Martin de) Capitaine Eſpagnol, s'oppoſe à l'attaque de la Caroline, 73. Il reconnoît la Place, & fait un Priſonnier, 77.

Oiſeau-Mouche; il ſe refugie pendant l'hyver dans la Floride, 29.

Olbeau (le P. Jean d') Recollet, arrive à Quebec, 155.

Olocoteno brave Floridien, va reconnoître San Matheo, 98. Belle action de ce Sauvage, 100. Il amene un Priſonnier au Chevalier de Gourgues, 101. Il s'imagine qu'il périra à la priſe de San Matheo. Priere, qu'il fait au Chevalier de Gourgues, 102. Ses regrets au départ de ce Chevalier, 104.

Onathace, Chef Floridien, renvoye à M. de Laudonniere deux Eſpagnols, ſes Captifs, moyennant une rançon, 53.

Ondeſſon, nom Iroquois du P. Jogues, & enſuite du P. le Moyne, 320.

Onneyouth, un des cinq Cantons Iroquois. Sa ſituation & ſa deſcription, 270-71. Les Onneyouths demandent la paix, 313. Pluſieurs embraſſent le Chriſtianiſme, 334. Des Onneyouths tuent trois François: M. d'Aillebouth en fait juſtice, 335. Garakonthié fait retourner ſur ſes pas un Parti de ce Canton, 354. Les Onneyouths reçoivent un échec de la part des Saulteurs, 370. Ils envoyent demander la paix à M. de Tracy, 383. Ce qui empêche le Vice-Roy de les traiter, comme il avoit fait les Agniers, 387-88. Ils demandent à M. de Courcelles la paix & un Miſſionnaire, & ſont écoutés, 398. Leur peu de docilité pour le Miſſionnaire, 403. 432. M. de la Barre leur envoye un Collier pour les engager à demeurer Neutres, 489. Ils offrent leur médiation pour la paix, 490. Le P. Milet tombe entre leurs mains: ce qu'ils lui font ſouffrir: une Femme Onneyouthe lui ſauve la vie, 510. Un Agnier Chrétien négocie heureuſement pour les François dans ce Canton, 519. Députés Onneyouths à Montreal pour demander la paix, 528-29. Des Onneyouths s'engagent avec des Mahingans dans un Parti de guerre contre les François, 565.

Onnontagué, le Principal des cinq Cantons Iroquois. Sa ſituation, ſa deſcription: ce qu'il a de particulier, 270-72. & 283 Onnontagués traitent de

la paix avec les François, 313. Réception, qu'ils font à deux Jesuites, Députés du Gouverneur Général, 320. Projet d'une Colonie Françoise à Onnontagué, 323. Exécution de ce projet, 327. *& suiv.* Ils en usent bien avec les François, 329. Ils somment les Hurons de l'Isle d'Orleans de la parole, qu'ils leur avoient donnée de se livrer à eux, 331. Ils parlent avec beaucoup de hauteur au Gouverneur Général en cette occasion, & ce qu'on leur répond, 332. Ils refusent d'embarquer les Jesuites avec les Hurons, 334. Ils traitent ceux-ci en Prisonniers de guerre, 335. Ils conspirent contre les François, qui se retirent de ce Canton, 335. *& suiv.* Ils traitent bien leurs Prisonniers; Eglise Chrétienne dans ce Canton; ils demandent la paix, & à quelles conditions, 349. Prééminence de ce Canton sur tous les autres, 353. Deux-cent Onnontagués attaquent l'Isle de Montreal, dont le Major est tué avec tous les Siens en combattant contr'eux, 355. Ils invitent les François à reprendre leur Etablissement chez eux, & offrent d'envoyer leurs Filles en ôtage chez les Ursulines de Quebec. Ce qui empêche que cela ne se fasse, 370. Ils font demander la paix à M. de Tracy, 383. Ils traitent de mauvaise foi avec M. de la Barre, 483. Ce Général leur envoye un Collier pour les engager à demeurer Neutres, 489. Députation du Gouverneur de la N. Nork à ce Canton; réponse, qu'on lui fait, 491. M. de la Barre leur témoigne une grande confiance. Ils engagent le P. de Lamberville à instruire le Gouverneur de la Nouvelle York de ce qui s'est passé entr'eux & son Député, 492; Ils se rendent Garans de la paix, & leur Député parle bien, 493. Le P. de Lamberville négocie heureusement dans ce Canton, 503. Maniere noble & généreuse, dont on en use dans ce Canton avec ce Missionnaire après l'enlevement des principaux Chefs Iroquois à Catarocouy, 510-11. Un Agnier y négocie heureusement pour les François, 519. Des Onnontagués prennent des François auprès de Catarocouy. Le P. de Lamberville va traiter avec eux, & avec quel succès, 524. Ce Missionnaire travaille à les mettre dans nos intérêts, 527. M. de Frontenac ne veut traiter qu'avec ce Canton, 566. Idée, que le P. de Carheil donne à ce Général des Onnontagués, 568.

Onoharé (Joseph) jeune Algonquin; ce qui lui arrive dans un Parti de guerre. Il est pris & brûlé par les Iroquois, & meurt en Martyr, 304-05.

Ononthio. Ce que signifie ce mot, & pourquoi les Sauvages nomment ainsi tous les Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France, 226.

Ontaouonoués, nom, que les vrais Hurons se donnent, & ce qu'il signifie, 184.

Orange, Ville de la Nouvelle Belgique: sa fondation, 142. Nom, que les Anglois lui donnent, 143. Elle est prise par les Anglois, qui la nomment *Albany*, 175-76. Allarme à Orange, & ce qui la causoit, 524, Etat de cette Place, 542. M. de Dénonville est d'avis, si on s'empare de la Nouvelle York, qu'on n'en conserve que cette Ville, 561.

D'Oranger, un des Chefs des Mutins de la Floride, fait quelques prises sur les Espagnols, 50. Il prend le Gouverneur de la Jamaïque; comment il se laisse duper. Il est pris lui-même, 51.

Orleans (le P. d') Jesuite, blâme le P. Cotton à l'occasion d'un Traité fait en faveur des Jesuites par Madame de Guercheville. M. de Champlain les justifie, 123.

Isle d'Orleans. Sa situation; découverte par Cartier; nom, qu'il lui donne, 11.

Orvilliers (M. d') Capitaine, son éloge. Il va reconnoître le Pays Enne-

mi, 489. Il commande un Corps de l'Armée contre les Tſonnonthouans, 490. Il eſt établi Commandant à Catarocouy, 496. Sa vigilance & ſon zéle, 514. Il eſt chargé de garder le Fort des Sables avec 400. Hommes, 515. Il envoye propoſer une Conference aux Onnontagués, & à quelle occaſion, 524.

Ottigni (le Sieur d') Lieutenant de M. de Laudonniere en Floride, eſt envoyé pour découvrir le Pays, 37. 41. M. de Laudonniere le retient auprès de lui, comme un Homme, ſur qui il peut compter, 49. Il eſt envoyé de nouveau pour découvrir le Pays. Ses découvertes, 54. Il eſt envoyé au ſecours d'Outina, 55. Il fait reprendre cœur au Chef Sauvage, lui fait gagner une victoire, & retourne à la Caroline, 56. Sa bravoure, 57. Sa mort tragique, 84. 85.

Ouiſconſing, Riviere du Canada, par où le P. Marquette & le Sieur Joliet entrerent dans le Miciſſipi. Sa poſition, 446.

Oumaſſiouecks, Sauvages, qui faiſoient la Traite à Tadouſſac, & que les Miſſionnaires inſtruiſoient de la Doctrine Chrétienne, 308.

Oureouharé, Chef Goyogouin, un de ceux, qui avoient été envoyés aux Galeres: ſon attachement au Comte de Frontenac: conſeil, qu'il donne à ce Général. Ce qu'il fait dire aux Cantons de ſa part, 563. Il eſt qualifié Chef Général des Iroquois, 564. Il traite en ſon propre nom, mais de l'aveu du Comte de Frontenac, avec les Députés des Cantons; propoſitions, qu'il leur fait, 565.

Ouréouhati, Chef Iroquois, Député pour la paix entre les Tſonnonthouans & les François: Il parle très-bien en cette occaſion, 493.

Ours blanc, monſtrueux, tué par Cartier, 8.

La Tribu de l'Ours conſpire ſeule dans le Canton d'Agnier contre le P. Jogues.

Outagamis, Sauvages du Canada, plus connus ſous le nom de *Renards*. Avec quel ſuccès le P. Allouez leur annonce l'Evangile, 396. Deſcription de leur Pays; Idole, qu'ils reveroient, 447. Ce qui les indiſpoſoit contre les François. Ils reçoivent bien le P. Allouez, 449.

Outaouais, Peuple Algonquin, de ceux, qu'on appelloit *Algonquins Supérieurs*. Ils établiſſent un droit de Péage ſur leur Riviere, 186. Des Outaouais viennent à Quebec. Leurs aventures, 324. *& ſuiv.* Leur caractere, & pourquoi on en convertit peu, 325. On leur donne des Miſſionnaires: ils ſont attaqués par des Agniers, 326. Après s'être bien battus, ils ſe retirent & abandonnent les Miſſionnaires & les François, 327. Ils inſultent les Sioux, qui les chaſſent de chez eux, 346. Maniere indigne, dont ils traitent le P. Meſnard, 356-57. Leur endurciſſement au ſujet de la Religion, 359. Ils vont encore demander un Miſſionnaire à Quebec, 351. On leur en accorde un, & ils le traitent auſſi mal que les autres. Leurs ſuperſtitions. Obſtacles à leur converſion, 392. *& ſuiv.* Ils vont vendre leurs Pelleteries à Quebec, & refuſent de recevoir un Jeſuite dans leurs Canots, 397-98. Ils ſont attaqués dans la Baye du Saguinan par les Iroquois, 501. On a bien de la peine à les empêcher de s'accommoder avec les Tſonnonthouans, 515. Ils ſe battent mal dans l'action contre les Tſonnonthouans, 516. Négociation entr'eux & les Tſonnonthouans, & quel en étoit le motif, 566. *& ſuiv.* Leur invective contre les François, & qui les animoit, 569.

Outina, Chef Floridien. M. de Laudonniere l'envoye viſiter, 46. Il remporte une victoire avec le ſecours des François, 47. Il demande du ſecours à M. de Laudonniere, qui lui en envoye, 55. Intimidé par ſon Ionas, il veut rebrouſſer chemin. M. d'Ottigni l'encourage, & lui fait remporter la victoire;

victoire : il ne pourſuit point les Fuyards, 56. On ſe ſaiſit de lui pour l'obliger à fournir des vivres à la Caroline, & ce qui en arrive, 57.

Outreouhati, Chef Iroquois, ſe venge des François, qui l'avoient retenu dans les fers à Montreal, 354.

Oyander. Ce que c'eſt que ce titre parmi les Iroquois, 435.

P

PAPINACHOIS, Sauvages, qui faiſoient la Traite à Tadouſſac, & qu'on y inſtruiſoit de la Religion, 221. 308.

Paquine (le Sieur) eſt envoyé Commiſſaire en Acadie. Ce qu'il dit du Port Royal, 540.

Paraouſtis, Chefs & Capitaines Floridiens, 27. Honneurs, qu'on leur rend, 28.

Parat (le Sieur) ne peut ſe ſoûtenir à Plaiſance, où il commandoit, 521.

Parelies à Quebec & à Montreal, 363. Dans les Quartiers de l'Oueſt, 441-43.

Pariſiens. On demande au Canada des Colons de Paris, ou des environs, 380.

Patenotes, ou *Chapelets de Sainte Helene*. Ce que c'étoit que ce Simple, & ſes vertus, 30. 31.

Patiño (André Lopez) Capitaine Eſpagnol, eſt chargé de choiſir un emplacement pour bâtir un Fort dans la Riviere de S. Auguſtin, 71. Ce qu'il fait à la priſe de la Caroline, 77. 78. 93.

Patoulet (le Sieur) Commiſſaire de Marine, eſt envoyé en Acadie, pour en faire la viſite, 417.

Pauſanias, Roy de Lacedemone. Belle réponſe de ce Prince, 104.

Pearron (le Pere .....) Jeſuite, Miſſionnaire dans le Canton d'Agnier, 402. Il eſt inſulté par un Capitaine Agnier, & comment il en profite pour le ſuccès de ſon Miniſtere, 429. *& ſuiv.* Il baptiſe une Femme Iroquoiſe, & l'envoye à Lorette, 435.

Peltrie (Magdeleine de Chauvigni, Dame de la) Fondatrice des Urſulines de Quebec, frette un Vaiſſeau à Dieppe, va chercher deux Urſulines à Tours, en prend une Troiſiéme à Dieppe, & arrive à Quebec, 207. Sa ferveur & ſon courage à la vûë des Sauvages, 208. Elle tient ſur les Fonts de Baptême un Chef Algonquin, 254.

Pemkuit, Fort bâti par les Anglois. Sa ſituation, 462. Il eſt pris par les Canibas, 557-58.

Pénitence publique pratiquée parmi les Sauvages, 597. *& ſuiv.*

Pentagoet, Riviere & Poſte de la Nouvelle rFance. Sa ſituation. Deſcription du Pays. On y fait un Etabliſſement pour Madame de Guercheville, 132-33. Il eſt pris par les Anglois. Voyez *S. Sauveur*. Les Anglois s'en rendent de nouveau les Maîtres, 414. Il eſt rendu aux François; difficulté, que faiſoit le Chevalier Temple de le reſtituer; ce que lui valoit ce Poſte, 417. Il eſt repris par les Anglois, 450. Reſtitué à la France, 462. Repris par les Anglois, 465. Des Hollandois démoliſſent le Fort. M. de S. Caſtin le rétablit & s'y loge. Les Anglois le ſomment de le rendre, 520. Importance de ce Poſte, 521. Miſſion établie au Pentagoet, 531. Ce Poſte eſt pillé par les Anglois, 538.

Percherons. On en demande en Canada pour l'habiter, 380.

Perelle (le Sieur de la) Officier François, accompagne les Députés Iroquois à Montreal: peur, que les Iroquois lui font en chemin, 529.

Perez (Fernand) Officier Eſpagnol, parle à ſon Général avec inſolence, 75.

Perrault (le P. Julien) Jeſuite, travaille avec peu de ſuccès & beaucoup de fatigues auprès des Sauvages du Golphe S. Laurent. Ce qu'il dit des Gaſpeſiens, 222.

Perrot (Monſieur) nommé Gou-

verneur de Montreal, demande, & obtient des Provisions du Roy, 407. M. de Frontenac le fait mettre aux arrêts, 451. Il se brouille avec MM. du Seminaire de S. Sulpice, & il est transferé au Gouvernement de l'Acadie, 494.

Perrot (Nicolas) Qui il étoit; il est député vers les Sauvages du Nord & de l'Oüest, 436. Ce qui lui arrive dans ce voyage, & comment il est reçu par les Miamis, 437. *& suiv.* Il engage plusieurs Nations dans la guerre contre les Tsonnonthouans, 487. Comment il les appaise après la conclusion de la paix sans leur participation, 488. Ordres, qu'il reçoit de M. de Dénonville, 512. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.

Petit Nord, partie de l'Isle de Terre-Neuve. Sa situation, 420.

Pêches. Projet de l'Etablissement des Pêches sedentaires dans le Fleuve de S. Laurent. Ce qui le fait échouer, 539.

Phenoménes, 348. 363. *& suiv.* 399. 474. *& suiv.*

Philippe II. Roy d'Espagne. A quel dessein il envoye une Flotte en Floride, 62. Il veut faire enlever le Chevalier de Gourgues, & le manque, 105.

Picards. On en demande en Canada pour l'habiter, 380.

Pieskaret, Chef Algonquin. Sa bravoure. Ce qu'il fait pour ratifier la paix, 266. Il est tué en trahison par les Iroquois, qui n'osent l'attaquer de front, 277.

Pijart (le P. Claude) Jesuite, reçoit à Montreal le P. Garreau blessé par les Iroquois, & l'assiste à la mort, [illegible].

Plessys (le Frere Pacifique du) Recollet, rend un grand service à la N. France, [illegible].

Plaisance, Port de l'Isle de Terre-Neuve: les François s'y établissent. Sa description, 418-19. Réflexion sur l'idée avantageuse, qu'on a conçuë de ce Port, 420.

Poinci (le Commandeur de) se maintient, malgré la Cour, dans son Gouvernement Général des Isles; Reglement, que cette rebellion occasionne, 281.

Polygamie en usage parmi les Floridiens, 28. En Acadie, 124. Parmi les Sioux, 346. Parmi les Outaouais, 357.

Pommeraye (le Sieur de la) Gentilhomme Breton, accompagne Cartier à Hochelaga, 12.

Pompierre (le Sieur de) Gentilhomme François; son aventure après la prise de la Caroline, 86.

Ponce de Leon, voyez *Floride.*

Poncet (le Pere Joseph) Jesuite, se trouve fort à propos à Montreal pour instruire plusieurs Sauvages, qui demandent le Baptême, 253. Il accompagne le P. Bressani aux Hurons, 267. Il est pris par les Iroquois, & ce que ces Barbares lui font souffrir, 314. Il est délivré; danger, qu'il court à son retour. Reception, qu'on lui fait à Quebec. Prieres, qu'on y avoit faites pour sa délivrance, 315-16.

Pons (le Sieur) Gentilhomme de Saintonge, périt dans l'Expédition du Chevalier de Gourgues en Floride, 105.

Pontbriand (M. de) Gentilhomme Breton, accompagne Cartier à Hochelaga, 12.

Pontchartrain, Fort du Canada. Sa situation, 422.

Pontgravé (le Sieur de) Maloin, conseille à M. Chauvin de demander au Roy la Commission du Marquis de la Roche. Son premier voyage en Canada, 110-12. Il est chargé de transporter l'Etablissement de Sainte-Croix au Port Royal, 116. Il ne goûte pas ce projet. Il est obligé d'abandonner le Port Royal faute de vivres; 118. Il y retourne. Son éloge, 119. Il est envoyé pour faire la Traite dans le Fleuve S. Laurent, 121. Il n'ose communiquer avec les Jesuites, & pourquoi? 128. Il retourne en Canada,

141. 149. 152. Sa ſanté l'oblige de repaſſer en France, 158. Il ſe trouve à Quebec, lorſque cette Ville eſt ſommée par les Anglois, 166.

Porc-Epi, nom d'une Nation Sauvage, qui faiſoit la Traite à Tadouſſac, & qu'on y inſtruiſoit dans la Religion, 221.

Port Nelſon. Ce que c'eſt; d'où vient ce nom, 479. Quand il lui fut donné, 481. Projet de Neutralité pour ce Poſte entre les Anglois & les François, jugé impratiquable, 506-07. Propoſition de M. de Dénonville au Roy à ce ſujet, 507.

Port au Mouton. Sa ſituation. Comment les Anglois le nomment, 176.

Port Noir, ou *Joli Port.* Sa ſituation, 176.

Port Royal en Floride. Embouchure de la Riviere de Sainte Croix, ainſi nommée par M. de Ribaut, & où il bâtit Charlefort, 25. 26.

Port Royal en Acadie. Sa ſituation, ſa deſcription. Par qui il a été ainſi nommé, 116-17. Il eſt ſur le point d'être abandonné. On travaille à y faire un Etabliſſement. Qualité du Terrein, 119. Cet Etabliſſement eſt négligé, 132. Il eſt détruit par les Anglois, 137. M. de la Tour le rétablit, 412. Les Anglois en chaſſent le Sieur le Borgne, 413-14. Les François s'y établiſſent, 417. Il s'y forme une Bourgade, 462. Les Habitans ſe rendent aux Anglois, 463. Incommodités du Port, 540. M. de la Caſſiniere ne peut y paſſer pour le ravitailler, 548.

Portugais. Leur jalouſie contre les François du Breſil les porte à les exterminer, 23.

Poſſeſſion. Priſe de poſſeſſion d'une grande partie du Canada, 338-39. V. *Baye d'Hudſon.*

Poſtel (Guillaume) Ses idées ſur les navigations des anciens Gaulois dans l'Amérique, 2.

Potanou, Chef Floridien, eſt défait & tué par Outina avec le ſecours des François, 47. Son Succeſſeur de même nom eſt défait par le même & par les François, 56.

Potardiere (le Sieur de la) viſite les Mines de fer du Canada, & ce qu'il en penſe, 391.

Potherie (M. de la) Commandant des Trois Rivieres, arrête des Eſpions Agniers, & ſauve ſa Place, 338.

Poulain (le P. Guillaume) Recollet, eſt pris par les Iroquois, & échangé dans le tems, qu'ils ſe diſpoſoient à le brûler, 157.

Pouteouatamis, Sauvages du Canada, viennent au nombre de trois-cent à Chagouamigon: le P. Allouez les viſite: maniere bizarre, dont ils le reçoivent: leur docilité: converſion d'un Vieillard de près de cent ans & de ſes deux Filles. Sa mort toute Chrétienne, 395. Ce qui arrive après ſa mort: conte ridicule des Sauvages à ſon ſujet, 396. Ils ſont attaqués par les Tſonnonthouans, & ce qui en arrive, 433-34. Ils eſcortent Nicolas Perrot à Chicagou. Ce qui ſe paſſe entr'eux & les Miamis. Le Grand Chef des Miamis les charge de ſa Procuration pour la priſe de poſſeſſion de tout les Pays du Nord & de l'Oueſt par M. de S. Luſſon, 437.

Poutrincourt (Jean de Biencourt Sr. de) Lieutenant de M. de Monts en Acadie, 112. M. de Monts lui céde le Port Royal, & il le néglige, 118. Il y ramene l'abondance, & le fortifie, 119. Le Roy Henry IV. lui ordonne de mener des Jeſuites en Acadie, & il élude cet ordre, 121. Stratagême, dont il ſe ſert pour perſuader au Roy que les Jeſuites ne ſont pas néceſſaires dans ce Pays, 122. Ses préventions contre ces Religieux, 123. Il ſe brouille avec Madame de Guercheville, 132. Ce qu'il devint après la priſe de l'Acadie par les Anglois, 138. Faute, qu'il fit au Port Royal, 139. Pourquoi il y renonce entiérement? 408.

Poype (M. de la) eſt envoyé à Plaiſance en qualité de Commiſſaire & de Gouverneur : ſes inſtructions, 423.

Prairies. Un jeune Matelot nommé *Des Prairies*, vient fort à propos joindre M. de Champlain, qui étoit aux priſes avec les Iroquois, 151.

Riviere des Prairies. Sa ſituation, 160.

Préſens. A quoi obligent les préſens, quand on les accepte, 246.

Prevert, Maloin, qui prenoit plaiſir à inventer des fables, pour tromper les François, 198.

Proteſtans. Pourquoi la Cour les exclut du Canada, 180.

Pygmées dans le Nord du Canada & en Terre-Neuve, 16. 19.

Q

QUEBEC, Capitale de la N. France : ſa ſituation, ſa fondation, 121. Etat de Quebec en 1610. & en 1622. 158. On y bâtit un Fort de pierres, 159. En quel état il ſe trouvoit en 1627-161. Les Anglois ſomment cette Ville de ſe rendre à eux, 166. Extrémité, où elle eſt reduite par la famine, 167. Sa priſe par les Anglois, 169. Elle eſt reſtituée à la France, 177. Charité des Habitans, 209. De quelle maniere les Hurons chaſſés de leur Pays y ſont reçus, 301. Les Agniers y donnent l'allarme, 314. On n'y eſt pas en ſûreté contre les Iroquois, 347. Erection de l'Evêché de Quebec, 406.

Quelus (l'Abbé de) arrive en Canada, muni d'une Proviſion de Grand Vicaire de l'Archevêque de Rouen, & n'eſt point reçu en cette qualité. Il prend poſſeſſion de l'Iſle de Montreal au nom du Seminaire de S. Sulpice, 340.

Quien (le P. le) Jeſuite, donne aux Outaouais trois Jeſuites pour les accompagner, 326.

Quitchitchouen, ou *de Sainte Anne*, Fort de la Baye d'Hudſon, pris ſur les Anglois, 506. Les Anglois y ſont repouſſés avec perte, 508. Ce qui y arrive entr'eux & M. d'Iberville, 519. Les Anglois font une nouvelle tentative pour le reprendre, & ſont pris eux-mêmes, 555. *& ſuiv.*

R

RADISSON (Eſprit de) François Transfuge, conduit les Anglois dans la Baye d'Hudſon, 476-77. Il épouſe la Fille du Chevalier Kirke Anglois, retourne dans la N. France, & entreprend de chaſſer les Anglois de la Baye d'Hudſon, 478. Il fait un Etabliſſement dans cette Baye ; ce qui ſe paſſe entre les Anglois & lui, 479. *& ſuiv.* Il traite de nouveau avec les Anglois, & pourquoi : Il eſt bien reçu de ſon Beau-Pere : le Roy d'Angleterre lui donne une penſion. Il met les Anglois en poſſeſſion de l'Etabliſſement, qu'il avoit fait dans la Baye d'Hudſon, 481. 498.

Ragueneau (le P. Paul) Jeſuite, eſt envoyé pour traiter de la paix avec les Iroquois : de quelle maniere il en eſt reçu, 225. Il conduit à Quebec un grand nombre de Hurons, 300-01. Ce qu'on a penſé de ſon Hiſtoire de la Mere Catherine de S. Auguſtin, 408.

Raimbaut (le P. Charles) Jeſuite, va viſiter les Sauteurs ; fruit de cette viſite, 232. Il eſt rappellé aux Hurons, 233.

Ramuſio. Ce qu'il dit dans ſon Recueil d'un Auteur François, 22. *V.* la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Rapide proche de l'entrée de la Riviere de S. Jean dans la Baye Françoiſe ; ce qu'il a de ſingulier, 117. Rapide de la Riviere de Sorel, 144. 147.

Rat. Le Rat, Chef Huron ; M. de Dénonville l'attire avec peine dans ſes intérêts. Il ſe vante d'avoir tué la paix, que ce Général avoit fait avec les Iroquois, & comment il s'y prit

pour cela, 535. *& suiv.* Sa perfidie & ſes intrigues pour brouiller les Iroquois avec les François, 537. Il rejette ſa perfidie ſur M. de Denonville, 567. On lui attribuë le diſcours inſolent des Outaouais contre les François, 570.

Raye (Pierre) Calviniſte François, ſervoit dans la Flotte Angloiſe, qui prit Quebec, 169.

Razilly (le Commandeur de) porte en France du Lapis lazuli des Côtes de l'Acadie, 114. Il eſt un des cent Aſſociés de la Compagnie de la Nouvelle France, 165. Il arme pour ſecourir Quebec: il eſt contremandé, 171. Il arme de nouveau, 175. On lui concéde l'Acadie, & il fait un Etabliſſement à la Héve, mais trop peu ſolide, 178. Il s'accommode avec M. de la Tour, 410. Ce qui arrive en ce Pays-là après ſa mort, 411.

Recaldé (François) Capitaine Eſpagnol, s'oppoſe à l'attaque de la Caroline, 73. 77.

Recollets. Quatre Recollets paſſent en Canada, 153. Ils engagent le Duc de Ventadour à y envoyer des Jeſuites, & les logent chez eux, 159. Pourquoi la Compagnie de la Nouvelle France s'oppoſe à leur retour en Canada, après la reſtitution de ce Pays à la France, 178-79. Ils y ſont redemandés, & pourquoi; M. Talon obtient leur retour. Les Premiers, qui y ſont envoyés, font naufrage, 424. Trois PP. Recollets accompagnent M. de la Sale dans ſes découvertes, 458. Ce qu'on doit penſer de pluſieurs Miſſions de Recollets marquées dans quelques Cartes, 461. M. de Dénonville engage ces Religieux à céder pour quelque tems le Poſte de Catarocouy au P. Milet, 504. Avis, que des PP. Recollets donnent à M. de Frontenac à l'Iſle Percée, 548-49.

Remi (Monſieur) Curé de la Chine refuſe d'aller en Proceſſion au Tombeau de la bonne Catherine; tombe malade, & n'eſt guéri, qu'après avoir promis de ſuivre en cela l'exemple de ſes Prédéceſſeurs, 586

Renards, ou *Outagamis.* Voyez ce mot.

Riviere des Renards, 446-47.

Repentigni (le Sieur de Tilli de) Gentilhomme Normand, Capitaine dans Carignan-Salieres, eſt détaché pour donner la chaſſe aux Iroquois, qui ſe retirent à ſon aproche, 381.

Revolte contre M. de Laudonniere, & ſes ſuites, 49. *& suiv.*

Ribaut (Jacques de) Fils, ou Neveu du Suivant, refuſe de ſe rendre aux Eſpagnols. Sa mauvaiſe conduite après la priſe de la Caroline, 80.

Ribaut (Jean de) Qui il étoit: l'Amiral de Coligny le charge d'établir une Colonie dans la Floride: il prend poſſeſſion du Pays: ſes premieres découvertes: il croit avoir trouvé le Jourdain, & il ſe trompe. Il prend des anſes pour des embouchures de Rivieres, 25. Il bâtit Charlefort, & tente inutilement d'emmener en France des Naturels du Pays, 26. Il retourne en France, 31. Pourquoi il ne revient pas en Floride au tems, qu'il avoit promis d'y revenir, 35. Il arrive à la Caroline avec un grand Convoi, 59. Ce qui l'avoit empêché d'arriver plûtôt, 60. 61. Il reconnoît qu'on avoit accuſé à tort M. de Laudonniere, & en uſe bien avec lui. Comment il eſt reçu des Sauvages. Il fait travailler à réparer la Caroline, 62. Il s'entête, malgré tout le Conſeil de guerre, & met à la voile pour aller attaquer les Eſpagnols, 70. Il manque de les défaire, faute de vent. Une tempête l'écarte bien loin, 72. Il fait naufrage, & ce qu'il devint enſuite, 83. *& suiv.*

Ribourde (le P. Gabriel de la) Recollet, aide le Chevalier de Tonti à faire un accommodement entre les Iroquois & les Illinois, 461. Il s'égare dans les Bois, & eſt tué par les Kicapous. Son éloge, 463.

Richelieu (le Cardinal de) établit

la Compagnie de la Nouvelle France, 161. Il s'en fait le Chef, 165.

Riviere de Richelieu, auparavant nommée *Riviere des Iroquois*, 229. Elle prend le nom de *Sorel*. Voyez ce nom.

Fort de Richelieu, 229-30.

Rivau (M. du) Quelques Mémoires disent qu'il accompagna MM. de Montortier & Desnos en Canada, 493.

Riverin (le Sieur) Son projet pour les Pêches sédentaires dans le fleuve S. Laurent, & ce qui le fait échouer, 539-40.

Robert (M.) Conseiller d'Etat, premier Intendant nommé pour la Nouvelle France, où il n'alla point, 372.

Roberval (François de la Roque Sr. de) Comment François I. Roy de France, le nommoit. Ce Prince lui donne la Commission de continuer les découvertes en Amérique, 20. Etenduë de cette Commission. Il bâtit un Fort sur le Fleuve S. Laurent. Son second voyage. Il envoye un Pilote chercher un chemin aux Indes par le Nord du Canada, 21. Il est arrêté en France par la guerre. Il retourne en Canada avec son Frere; nom, que donnoit François I. à son Frere. Ils périssent tous deux dans ce voyage, 22.

Robeyre (le Sieur de la) Lieutenant, est blessé & pris par les Iroquois, en défendant un Fort dans l'Isle de Montreal, 549.

Roche le Marquis de la) Qui il étoit; il obtient des Rois Henry III. & Henry IV. la même Commission, qu'avoit euë M. de Roberval, 107-08. Il débarque à l'Isle de Sable quarante Hommes; il reconnoît les Côtes de l'Acadie: ses malheurs: sa mort, 109. Fautes, qu'il fit, 110.

Rocheferriere (le Sieur de la) Gentilhomme François, est envoyé pour faire des découvertes dans la Floride, 49. Succès de son voyage, 52.

Roquemont (M. de) un des Membres de la Compagnie des cent Associés de la Nouvelle France, 161. Il attaque mal à propos les Anglois, & il est pris avec toute son Escadre, 166.

Rossignol, Port de l'Acadie. D'où lui vient ce nom, 115.

Roubaut (René) Fils du Marquis de Gamache, se fait Jesuite, & obtient de ses Parens la fondation du College de Quebec, 196.

S

SABLE. Cap de Sable en Acadie: sa situation; les Anglois en sont repoussés, 409.

Isle de Sable. Sa situation & sa description. On dit que le Baron de Lery y avoit voulu fonder une Colonie. Le Marquis de la Roche y débarque quarante Hommes, 109. Ce qu'ils deviennent, 110. V. *Humphrey*.

Riviere & Fort des Sables: leur situation; pourquoi on bâtit le Fort, 515.

Saganos, Chefs des Acadiens: leur autorité sur les Sauvages: ils pouvoient seuls avoir plusieurs Femmes, 124-25. Leur fierté à l'égard des François, 128.

Saghart (le Frere Gabriel) Recollet, part pour le Pays des Hurons, 158. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.

Saguenay, grande Riviere du Canada. Sa position: quand & par qui elle fut découverte, 11.

Seguinam. Anse du Lac Huron. Les Iroquois y attaquent les Outaouais, 501.

Saint Augustin (la Mere Catherine de) Religieuse Hospitaliere de Quebec, morte en odeur de sainteté, 400. *& suiv.*

La Riviere de S. Augustin, ainsi nommée par Dom Pedro Menendez, & qui portoit auparavant celui de *Riviere des Dauphins*, 67. Voyez *Dauphins*. Ce Général Espagnol en prend possession, & y fait bâtir un Fort, 71.

Saint Castin (le Baron de) Capitaine dans Carignan-Salieres, est sommé par les Anglois de leur rendre le Fort

de Pentagoët: il ſe mocque de la ſommation, & demande du ſecours à M. de Dénonville. Avis, qu'il donne à ce Général, 520. Son Habitation eſt pillée par les Anglois, 538.

Saint Clar (le Sieur de) Gentilhomme François, eſt laiſſé à la garde de la Caroline, 71.

Saint Germain. Traité de S. Germain, par lequel le Canada eſt reſtitué à la France, 177.

Saint Jean, Bourgade Huronne, ſurpriſe & détruite par les Iroquois, 297.

Riviere de S. Jean. Sa ſituation, difficultés de ſon entrée, deſcription du Pays, 117.

Lac de S. Jean. Sa ſituation : ſa deſcription, 250.

S. Ignace, Bourgade Huronne brûlée par les Iroquois, après un maſſacre général de ſes Habitans, 290.

Saint Joſeph, Bourgade Huronne, ſon premier nom. Eſt la premiere habitée par les Miſſionnaires, 188. Elle eſt ſurpriſe par les Iroquois, qui y font un grand carnage, & maſſacrent le P. Daniel. Voyez *Daniel*.

Iſle de S. Joſeph. Sa ſituation, quantité de Hurons s'y refugient : la famine & les maladies y font de grands ravages, 296. Elle eſt abandonnée, 300.

Riviere de S. Joſeph. Miſſion des Miamis établie ſur cette Riviere par le P. Allouez, 458.

Saint Laurent, Golphe. Qui l'a ainſi nommé, & à quelle occaſion. Sa ſituation, 10.

Fleuve de S. Laurent. Son premier nom, d'où vient celui, qu'il porte, 10. Il eſt quelquefois nommé la grande Baye, 108.

Saint Louis, Bourgade Huronne, détruite par les Iroquois, 290.

Saint Luſſon (le Sieur de) Subdélégué de M. Talon, prend par ordre de cet Intendant poſſeſſion des Pays du Nord & de l'Oueſt du Canada, 438-39. Ce qui ſe paſſe entre lui & les Anglois ſur le bord du Kinibequi, 439.

Saint Mathieu, Bourgade Huronne ; on y conſpire contre les Miſſionnaires, & ce qui en arrive, 299.

Saint Michel (le Sieur de) eſt témoin du martyre d'une Femme Iroquoiſe, & ce qu'il en dit. Il ſe ſauve dans le tems, qu'on ſe préparoit à le brûler, 592.

Saint Nicolas, Port du Canada. Sa ſituation, ſa deſcription ; par qui découvert & ainſi nommé, 10.

Saint Pelage, Galion Eſpagnol, fretté aux dépens du Roy d'Eſpagne pour l'Expédition de la Floride, 64. Il eſt envoyé à S. Domingue, 71. Il eſt enlevé par les Priſonniers François, qu'on y avoit embarqués, & conduit en Dannemark, 82.

Saint Pierre. Iſles de S. Pierre habitées par les François, leur ſituation, 420.

Fort de S. Pierre dans l'Iſle de Cap Breton, 406.

Saint Sauveur, Colonie de Madame de Guercheville. Sa ſituation, 134. Elle eſt diſſipée par les Anglois, 137.

Saint Simon (le Sieur Denys de) Gentilhomme Canadien, eſt envoyé à la Baye d'Hudſon, pour en prendre poſſeſſion au nom du Roy, 477-78.

Saint Sulpice (le Seminaire de) prend poſſeſſion de l'Iſle de Montreal, 340. Il procure un Hôpital à la Ville de ce nom, 343. Il remet au Roy la Juſtice particuliere de l'Iſle, & à quelles conditions, 373. Les Eccleſiaſtiques de S. Sulpice ſe chargent de *franciſer* les Enfans des Sauvages, & n'y réuſſiſſent point, 390. Leur droit de préſenter & de nommer au Gouvernement de Montreal, 407.

Saint Valier (M. l'Abbé de la Croix Chevriere de) eſt nommé Evêque de Quebec. Ce qui le trompe au ſujet des prétendus Sauvages *Portecroix*, 222. Son arrangement pour la Portion congruë des Cures ne plaît pas au Roy, 341. Il obtient la réunion des Abbayes de Benevent & de Maubec à l'Evêché & au Chapitre de Quebec, 406.

Saint Vincent (Jean de) Capitaine Eſpagnol, s'oppoſe au deſſein de ſon Général 66. & à l'attaque de la Caroline, 73. Il refuſe de marcher à cette Entrepriſe, & la raiſon, qu'il en apporte, 74.

Sainte Catherine, Port de l'Iſle de Terre-Neuve. Par qui découvert & ainſi nommé, 8.

Sainte Croix, Riviere de la Floride. Sa découverte & ſa ſituation. Nom, qu'elle porte aujourd'hui, 25. 26.

Iſle de Sainte Croix. Sa ſituation. M. de Monts y fait un Etabliſſement, 115. Incommodités de cette Iſle; elle eſt abandonnée, 116. Les Anglois achevent d'y ruiner l'Etabliſſement des François, 137.

Sainte Helene (le Sieur le Moyne de) va en qualité de Volontaire à l'Expédition de la Baye d'Hudſon, 505. Il prend d'aſſaut le Fort Rupert, 506. Il porte à M. d'Iberville, ſon Frere, dans la Baye d'Hudſon des ordres du Gouverneur Général, 556.

Sainte Marie, la plus conſidérable des Bourgades Huronnes, eſt aſſiegée par les Iroquois, & délivrée comme par miracle, 291. Elle eſt abandonnée, 295.

Sainte Thereſe, Anſe du Lac ſupérieur, ſa ſituation. D'où lui vient ce nom, 356.

Fort de Sainte Thereſe, bâti par M. de Salieres. Sa ſituation, 481.

Riviere de Sainte Thereſe dans la Baye d'Hudſon. Sa ſituation, par qui découverte & nommée, 479.

Sakis, Sauvages du Canada. Leur ſituation. Le P. Allouez leur annonce l'Evangile avec quelque ſuccès, 396.

Salle (Robert Cavelier de la). Qui il étoit; il paſſe en Canada, ſes projets, 455. Son caractere; il entreprend d'achever la découverte du Miciſſipi. Il paſſe en France pour communiquer ſes vûës à M. de Seignelay, 456. Il en eſt bien reçu; graces, qu'il obtient du Roy: il eſt apuyé par le Prince de Conti, & reçoit de ſa main le Chevalier de Tonti. Il s'embarque pour Quebec, 457. Il fait travailler au Fort de Catarocouy, & conſtruire des Barques: ſes courſes; contretems, qu'il eſſuye; embarras, où il ſe trouve: on veut l'empoiſonner: on anime les Sauvages contre lui. Sa fermeté, ſes défauts. Il fait découvrir le haut du Miciſſipi, 458. *& ſuiv.* Ses nouvelles courſes: il bâtit deux Forts: il deſcend le Miciſſipi juſqu'à la Mer. Il en prend poſſeſſion en deux endroits. Il tombe malade; il repaſſe en France, 463. *& ſuiv.* M. de la Barre écrit contre lui en Cour, 470. Réflexion ſur le bien & le mal, qu'on dit de lui: effet, que produiſirent les Lettres de M. de la Barre. Jugement, que M. de Seignelay porte de lui, 471. On lui reſtituë le Fort de Catarocouy, 496. Sa méſintelligence avec M. de la Barre eſt la premiere cauſe de la guerre avec les Iroquois, 532.

Salieres (M. de) Colonel du Regiment de Carignan, arrive à Quebec avec une partie de ce Regiment. Il fait conſtruire un Fort, & y choiſit ſon Poſte, 381.

San Matheo, nom, que les Eſpagnols donnent à la Caroline après la priſe de ce Fort, 81. Un incendie le réduit preſqu'en cendres, 82. En quel état le Chevalier de Gourgues le trouve, 98. Sa Garniſon perd cœur, 101. Le Chevalier de Gourgues s'en rend le Maître, 103. Il le raſe & l'abandonne, 104.

Saſſafras, Arbre commun dans la Floride. Sa deſcription; ſes vertus, 29. 30.

Saturiova, Chef Floridien; accueil, qu'il fait à M. de Laudonniere, 36. Comment il l'engage à lui promettre de le ſecourir contre ſes Ennemis, 38. Il le ſomme de ſa parole, & à ſon refus il marche avec ſes ſeules Troupes contre Timagoa: Ses préparatifs, 43. 44. Il défait ſes Ennemis, 44. Ce qui ſe paſſe entre lui & M. de Laudonniere au ſujet de ſes Priſonniers, 45.

Il

Il dissimule avec les François, 46. Il sollicite de nouveau M. de Laudonniere à l'accompagner à la guerre, 54. Son entrevûë avec le Chevalier de Gourgues, 97. Il se ligue avec lui contre les Espagnols, & lui remet un jeune François qu'il avoit gardé malgré les Espagnols. Il donne des ôtages au Chevalier de Gourgues, 98. Ses regrets au départ de ce Général, 104.

Saumons. Riviere aux Saumons, sa situation, 120.

Saussaye (le Sieur de la) est chargé par Madame de Guercheville de faire un nouvel Etablissement en Canada. Faute, qu'il fit : il se place sur la Riviere de Pentagoët, 132. Il y est assiegé par les Anglois, & obligé de se rendre, 133. Le Commandant Anglois lui enléve furtivement sa Commission, pour avoir droit de le traiter en Pirate, 136. Il va en Angleterre pour solliciter un dédommagement de la prise de son Fort, 139.

Sauteurs, Nation Algonquine. D'où leur vient ce nom, & celui, qu'ils portoient. Ils demandent des Missionnaires, & les reçoivent bien, 232. Ce qui empêche leur conversion, 233. Ils remportent quelques avantages sur les Agniers & les Onneyouths, 370.

**Saut S. Antoine de Padouë.* Par qui découvert : sa situation, 460.

Saut S. Louis. Sa situation : on y transporte les Iroquois Chrétiens de la Prairie de la Magdeleine, 452. La Cour aprouve ce changement, 453. Le Gouverneur de la Nouvelle York veut attirer dans sa Province les Iroquois de cette Bourgade, 501. 518. Ils se refugient à Montreal, & pourquoi, 552. L'esprit de pénitence regne dans cette Bourgade, & va fort loin. Ses Habitans sont déclarés par les Cantons Iroquois Ennemis de la Patrie, 582-83-87.

Sauvages. Comment il faut se comporter avec eux, pour n'en être pas mépriſé, 154. Ils conspirent contre les François ; la conspiration est découverte, & dissipée, 156. Des Sauvages assassinent des François, & l'impunité les rend insolens, 161. Comment ils se comporterent à la prise de Quebec ; en quelle disposition on les trouva, lorsque le Canada eut été rendu à la France. Ce qui les avoit indisposés contre les Anglois, 170. Il est difficile de sçavoir quand on les a persuadés des vérités de la Religion. Jusqu'où ils portent la complaisance & la dissimulation, 188. Ils croyent aisément qu'on leur doit, ou qu'on a quelque intérêt de leur accorder ce qu'on leur accorde trop aisément, 205. Réflexion sur leurs discours, 232. Sauvages Missionnaires, 255. Ils sont sujets à faire courir de faux bruits, & quel est en cela leur dessein, 315-16. Les Chefs des Sauvages Chrétiens prient inutilement le Baron d'Avaugour de faire cesser la Traite de l'Eau-de-vie, 362. La Cour veut qu'on travaille à les *franciser*. Les Jesuites le refusent. L'Evêque & les Ecclesiastiques l'entreprennent & n'y réussissent pas, 390. Le P. Allouez annonce l'Evangile à plusieurs Nations Sauvages, & pourquoi il tire peu de fruit de ses Prédications, 393. Pourquoi les Sauvages trouvent mauvais qu'on fasse justice de ceux d'entr'eux, qui insultent les François, 466. Leur coûtume, lorsqu'un assassinat a été commis : qui doit faire la réparation, 467. M. de Dénonville ne croit pas qu'il soit à propos de les *franciser*, 497. Précautions à prendre avant que de les baptiser. Ils sont fort enclins à donner un mauvais tour aux actions les plus innocentes, 575. Pourquoi les jeunes Gens ne doivent point appeller les Anciens par leur nom propre. Empire du respect humain sur eux, 577.

Scalve (Jean) Polonois. Découvertes, qu'on lui attribuë, 3.

Scorbut. Quel remede Cartier & ses Gens employent pour se guérir du scorbut en Canada, 14.

Seignelay (M. le Marquis de) ſuccéde à M. Colbert, ſon Pere, dans le département de la Marine : il goûte l'eſprit de M. de la Sale, 457. Jugement, qu'il porte de lui, après avoir reçu les Lettres de M. de la Barre contre lui, 471. Il approuve le projet de la conquête de la Nouvelle York, 542. Ses meſures ſont bien priſes pour cette Expédition, 547. Il approuve un nouveau plan de cette Expédition, & ce qui empêche qu'il ne ſoit exécuté, 554. Il demande à M. de Dénonville un Mémoire inſtructif ſur les affaires du Canada, 559. Le parti, qu'il eſt d'avis qu'on prenne en Canada pendant la guerre, 561-62.

Seine. Riviere de Seine dans la Floride ; ſa ſituation, par qui elle fut découverte, 25.

Seminaire. Etabliſſement du Seminaire de Quebec en faveur de MM. des Miſſions Etrangeres, 340. Seminaire de Montreal pour MM. de S. Sulpice, 340.

Sénéchal. Juriſdiction du Grand Sénéchal de la Nouvelle France, 371.

Serpens particuliers au Pays des Iroquois, 272.

Serropé, Lac de la Floride, vrai, ou prétendu. Sa ſituation, 54.

Sigogne (M. de) Gouverneur de Dieppe, reçoit ordre de la Reine-Mere, Marie de Medicis, de faire embarquer les Jeſuites, & n'eſt point obéi, 123.

Sillery (le Commandeur de) fait en Canada un Etabliſſement pour les Sauvages Chrétiens, 204. *& ſuiv.*

Sillery, Bourgade fondée pour les Sauvages Chrétiens par le Commandeur de Sillery, 205. Ferveur de ſes Habitans, 255-96. 597. *& ſuiv.* Extrémité, où ils ſont reduits, 256. On eſt obligé de la fermer de murailles & d'y mettre du canon, 309. Pluſieurs de ſes Habitans ſe condamnent à n'en point ſortir, pour ſe préſerver de la contagion de l'yvrognerie, 362. Tous les Sauvages y meurent de la petite verole, 428.

Sioux, Nation Sauvage du Canada. Les Outaouais & les Hurons les inſultent, & en ſont mal menés. Particularités touchant leur Pays, 325. 346. Leur caractere ; leur police. Utilité de la connoiſſance de leur Langue, 347. Ils rendent une eſpéce de culte à quelques dépouilles du P. Meſnard, 358. Ce qu'ils diſent au P. Allouez des Pays, qui ſont au delà du leur, 396. Ils retiennent Priſonniers le Sieur Dacan & le P. Hennepin, ſans les maltraiter, 460. On leur fait dire de laiſſer nos Alliés en repos, 512.

Soiſſons (Charles de Bourbon, Comte de) ſe met à la tête des affaires de la Nouvelle France. Sa mort, 152.

Sokokis, Sauvages du Canada. Leur ſituation. M. de Montmagni donne la liberté à deux de ces Sauvages pour engager la Nation à délivrer le P. Jogues. Elle n'y réuſſit pas, 246. Des Sokokis aſſaſſinent quelques Sauvages Chrétiens pour rompre la paix, 268.

Solis. Le Docteur Solis de las Meras. Qui il étoit. Sa Relation de ce qui ſe paſſa en Floride après la priſe de la Caroline, 87. *& ſuiv.* Voyez la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Sorel (M. de) Capitaine dans Carignan-Salieres, fait bâtir un Fort à l'entrée de la Riviere de Richelieu, ou des Iroquois, laquelle en a pris ſon nom, 381. Il ſe met en Campagne contre les Agniers, & rencontre un de leur Parti, dont le Chef lui fait accroire qu'il eſt député de ſon Canton pour faire la paix, & il le mene à Quebec, 384. Il commande avec M. de Berthier l'Arriere-Garde de l'Armée de M. de Tracy, 385.

Riviere de Sorel. Noms, qu'elle a portés : ce qu'elle a de ſingulier, 144.

Soto (D. Ferdinand de) Ce qu'il a fait en Floride ; ſa mort, 24.

Souriquois, Habitans naturels de l'Acadie. Voyez *Acadiens*, *Micmaks*, *Gaſpeſiens* ; ſont compris dans les *Na-*

tions Abénaquises, 221. 279.
Sterlin (Guillaume-Alexandre, Comte de) Le Roy d'Angleterre, Jacques I. lui concéde l'Acadie, & tout ce qui avoit été enlevé à la France par les Anglois en Canada. Comment il diviſe cette conceſſion, 114. Il la néglige, & l'abandonne enſuite, 176.
Suéde. Nouvelle Suéde, Colonie des Suédois en Amérique. Sa ſituation, 143. 175. 176.
Surinam, Pays Voiſin de la Guyane, cédé aux Hollandois en échange de la Nouvelle Belgique, 376.

T

TADOUSSAC, Port ſur le Fleuve de S. Laurent, abord des Sauvages pour la Traite; on les y inſtruit de la Doctrine Chrétienne, 221. L'yvrognerie commence à y faire quelques déſordres, 307. Ce Poſte eſt preſqu'abandonné par les Sauvages, 428.
Talon (Monſieur) Intendant en Hainaut, eſt nommé Intendant de la Nouvelle France: ordres, qu'il reçoit, 380. Sa conduite au ſujet de M. de Méſy. Il s'inſtruit avec ſoin de ce qui regarde le Pays. Son Mémoire raiſonné à M. Colbert. Ce qu'il dit de M. de Courcelles, de M. de Tracy, de la Compagnie des Indes Occidentales, 382-83, Il veut obliger les Jeſuites à *franciſer* les Sauvages, & à leur refus il s'adreſſe aux Eccleſiaſtiques de Montreal. Il cherche tous les moyens pour faire fleurir le commerce: il trouve qu'on l'a trompé au ſujet d'une prétenduë mine d'argent à Gaſpé. Il eſt plus heureux pour les mines de fer. M. Colbert reconnoît qu'il s'eſt mal à propos laiſſé prévenir contre les Jeſuites au ſujet de l'éducation des Sauvages, 390. Il retourne en France, & pourquoi, 405-06. Il ſe plaint de M. de Courcelles, 406. Il obtient le retour des PP. Recollets en Canada: il s'embarque avec quelques-uns de ces Religieux, & fait naufrage, 424. Il arrive à Quebec, 425. Il tient ſur les Fonts de Baptême le Grand Chef des Goyogouins, 434. Il forme le deſſein de faire prendre poſſeſſion au nom du Roy de tous les Pays du Nord & de l'Oueſt du Canada, 436. Il demande ſon rappel, & pourquoi: ſon zéle & ſon activité, 444. Il envoye à la découverte du Miciſſipi, 445. Il s'offre à viſiter l'Acadie; motifs de ce voyage: ſon offre eſt acceptée, 450. Il envoye faire une nouvelle priſe de poſſeſſion de la Baye d'Hudſon, 477.
Tannerie. On établit avec ſuccès une Tannerie en Canada, 391.
Taondechoren (Joſeph) Huron, qui avoit été pris avec le P. Jogues, & qui s'étoit ſauvé: belle réponſe, qu'il fait à ceux, qui s'étonnoient de ce qu'il n'avoit aucun reſſentiment des maux, que les Iroquois lui avoient faits, 252.
Taſt (M. du) Capitaine, eſt envoyé à Catarocouy, pour y conduire un Convoy. 489.
Tegahkouita (Catherine) Vierge Iroquoiſe, dont le Tombeau eſt célébre par les miracles, qui s'y opérent, 403. Son Hiſtoire, 572. *& ſuiv.* Ses miracles, 585-86. Sous quel nom elle eſt invoquée, 586.
Teganiſſorens, Chef Iroquois, arrive à Montreal avec des Députés des cinq Cantons. Il n'a pas le ſecret de ſa Nation, & n'avoit été envoyé, que pour amuſer les François, 469. Il eſt nommé Ambaſſadeur pour la paix; le Rat, Chef Huron, l'attaque en chemin, le fait Priſonnier & le relâche, 537. M. de Frontenac prend confiance en lui, 566.
Teganonokoa (Etienne) Huron, ſon martyre, 587. *& ſuiv.* Ferveur de ſa Femme, à qui il avoit prédit qu'on ne la feroit point mourir, 589.
Temple (le Chevalier) Anglois; ſes prétentions au ſujet de ce qu'il appelle *Nouvelle Ecoſſe*, 114. Il ſigne à Baſton au nom du Roy d'Angleterre, un Reglement pour la reſtitution de l'Acadie, & des Côtes voiſines à la France,

416. Difficulté, qu'il fait de rendre Pentagoët; Il remet ce Poſte au Chevalier de Grandfontaine. Ce qu'il lui valoit, 417. Son deſſein de ſe donner à la France, ſans exécution, 450.

Terre-Neuve, Grande Iſle de l'Amerique. Voyez *Cabot*, *Cortereal*, *Humphrey*, *Cartier*. Les François s'y établiſſent. Révolutions, qui y ſont arrivées, 418. Deſcription de cette Iſle, ſon climat, ſes Habitans, 420. *& ſuiv.* Elle eſt demeurée toute entiere aux Anglois. qui y ont toujours été battus. En quel tems la Cour de France a commencé d'y faire attention, 423.

Teſſerie (le Sieur de la). Ce qu'il penſe de la mine de fer de la Baye S. Paul, 390-91.

Tetinchoua, grand Chef des Miamis: ce que Nicolas Perrot en dit: réception, qu'il fait à ce Député du Gouverneur Général. Ses Sujets l'empêchent de ſe rendre au Sault Sainte Marie pour l'Aſſemblée des Nations, & il charge les Pouteouatamis de ſa Procuration, 437.

Themines (le Maréchal de) eſt chargé des affaires de la Nouvelle France pendant la priſon du Prince de Condé, qui en étoit Vice-Roy, 156.

Thet (le Frere Gilbert du) Jeſuite, eſt tué à l'attaque de S. Sauveur; mauvaiſe humeur de Jean de Laët à cette occaſion, 136.

Thereſe, Femme Iroquoiſe, Amie de Catherine Tegahkouita, tombe dans le relâchement: ſa converſion, & la part, qu'y eut ſon Amie, 579-83.

Thou (M. de) prétend que les Eſpagnols égorgerent les François de la Floride de concert avec la Cour de France, 86.

Thury (M.) Eccleſiaſtique, Miſſionnaire des Canibas, ſon éloge, 557.

Tigres dans le Pays des Iroquois, 272.

Timagoa, Chef Floridien, Ennemi de Saturiova, 38. Il eſt défait par ſon Ennemi, 44. M. de Laudonniere veut le reconcilier avec lui, & lui renvoye des Priſonniers, que Saturiova avoit fait ſur lui, 45.

Tionnontatés, ce ſont les vrais Hurons: leur témérité, cauſe de leur défaite, 297. Ce qui leur arrive chez les Sioux, 346. Ils s'établiſſent à Michillimakinac, 440. Ils aigriſſent les Iroquois contre les Kiskakons, qui les avoient chargés de leur reconciliation avec ces Sauvages, 469. Voyez *Hurons de Michillimakinac*.

Tonnerre extraordinaire, & ſes effets, 46. *& ſuiv.*

Tonti (le Chevalier de) qui il étoit: le Prince de Conti le donne à M. de la Sale, & il paſſe en Canada avec lui, 457. M. de la Sale le charge de bâtir un Fort à Niagara: il va à la Riviere de S. Joſeph, & aux Illinois, 458. Il met les Illinois dans les intérêts de M. de la Sale, & ne peut empêcher qu'ils ne reçoivent un échec de la part des Iroquois, 459. Il eſt chargé de bâtir le Fort de S. Louis. & ſe fait Médiateur entre les Illinois & les Iroquois, 461. Il eſt obligé d'abandonner la Riviere des Illinois, 463. Relation, qui lui eſt attribuée, & qu'il déſavoue, 460. 464-65. Il repouſſe les Iroquois de devant le Fort de S. Louis, 486. Il a ordre d'aſſembler un grand Corps d'Illinois pour l'Expédition contre les Tſonnonthouans, 511. Il n'en peut amener que quatre-vint, & pourquoi, 514. Il les conduit à l'entrée du Détroit, 515. V. la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Tortuë. La Tribu Iroquoiſe de la Tortuë s'oppoſe inutilement à la mort du P. Jogues, 275.

Tour (M. de la) Conceſſionnaire d'une partie de l'Acadie, ſe remarie en Angleterre, y reçoit la Toiſon d'or, & entreprend de mettre les Anglois en poſſeſſion du Cap de Sable, 408. Ce qui ſe paſſe entre lui & ſon Fils à ce ſujet, 409. Il n'oſe retourner en

Angleterre, & prend le parti de reſter en Acadie, & à quelles conditions ſon Fils le lui permet. Belle réponſe de ſa Femme, 410.

M. de la Tour, Fils, quel fut ſon lot dans le partage des Gouvernemens & du Domaine de l'Acadie, & des Pays circonvoiſins : ſon accord avec le Commandeur de Razilly, 410. Il fait un Etabliſſement ſur la Riviere de S. Jean. M. de Charniſé entreprend de s'en rendre Maître pendant ſon abſence. Vigoureuſe défenſe de ſa Femme, 411. Action indigne de M. de Charniſé à l'égard de cette Dame, 411-12. Après la mort de laquelle M. de la Tour épouſe la Veuve de M. de Charniſé. Il fait un Etabliſſement au Port Royal, 412. Il eſt obligé de rendre aux Anglois le Fort de la Riviere de S. Jean, 413.

Tourmente, Cap du Canada ; ſa ſituation : les Anglois y ruinent les Habitations Françoiſes, 166.

Tourtes, Oiſeau de paſſage en Canada : leur manœuvre dans le Pays des Iroquois, 275.

Toya, Divinité des Floridiens. Deſcription d'une Fête en ſon honneur, 31. 32.

Tracy (Alexandre de Prouville, Marquis de) Lieutenant Général des Armées du Roy, reçoit une Commiſſion de Vice-Roy de l'Amérique ; ſes inſtructions ; ſon départ de France, 380. Son arrivée à Quebec : il fait conſtruire trois Forts ſur la Riviere des Iroquois, 381. Ce qu'il auroit pu faire de mieux, 382. De quelle maniere il reçoit Garakonthié, 383. Il fait juſtice d'un Chef Agnier, qui l'avoit inſulté, 384. Son Expédition contre les Agniers, 385. *& ſuiv.* Pourquoi il ne fait point de Fort dans ce Canton pour s'en aſſûrer, 386-87. Ce qui l'empêche de traiter le Canton d'Onneyouth, comme il avoit fait celui d'Agnier, 387-88. Il fait pendre quelques Agniers. Il met la Compagnie des Indes Occidentales en poſſeſſion de tous les droits de celle des cent Aſſociés. Il retourne en France, 388. Son éloge, 389. Il n'eſt point d'avis qu'on *franciſe* les Sauvages, 390.

Traite de l'Eau-de-vie. Ce qui ſe paſſe à ce ſujet en Canada & à la Cour, 454-55. Déſordres, qu'elle fait du côté de l'Acadie parmi les Sauvages, 531

Trenchant, Pilote François : les Mutins de la Caroline l'obligent à s'embarquer avec eux pour faire la courſe, 50. Il en ramene une partie à la Caroline, 51.

Trois Rivieres, Poſte, & aujourd'hui Ville de la Nouvelle France. Son premier Etabliſſement, 155. Le commerce y fleurit, 158. Les Nations Septentrionnales y viennent trafiquer, 195. Le Gouverneur Général y donne une Audience publique aux Députés des Cantons Iroquois, & ce qui s'y paſſe, 263. Etat floriſſant de la Religion parmi les Sauvages de ce Poſte, 308. Il eſt bloqué par les Agniers, 314. Ces Sauvages s'en approchent de nouveau, & ce qui les oblige de ſe retirer, 339. Juriſdiction établie dès le commencement dans ce Poſte, 371. Il eſt preſqu'abandonné par les Sauvages, 428. V. *du Pleſſis-Bochart*.

Trouvé (M.) eſt envoyé par l'Evêque de Petrée Miſſionnaire aux Iroquois du Lac Ontario, 398.

Troye (le Chevalier de) Capitaine ; ſon Expédition dans la Baye d'Hudſon, 505. *& ſuiv.* Il eſt nommé Commandant du Fort de Niagara, & y meurt avec toute ſa Garniſon, 518. 523.

Tſonnonthouans, un des cinq Cantons Iroquois. Sa deſcription : ce qu'il a de particulier, 271. Les Tſonnonthouans font des hoſtilités contre les Hurons, 284. Des Hurons Captifs en diſpoſent pluſieurs à ſe faire Chrétiens, 334. Ils demandent la paix, & que les François faſſent un Etabliſſement chez eux, 353. Ils font deman-

der la paix à M. de Tracy, 381. Ils demandent un Miſſionnaire, & on leur accorde le Pere Fremin, 402. Ils attaquent les Ponteouatamis, 433. Ce qu'ils répondent à ce que leur avoit fait dire M. de Courcelles à ce ſujet, 434. Un Capitaine Tſonnonthouan eſt tué par un Illinois, & ce qui en arrive. On eſt d'avis de commencer la guerre par eux, 572. M. de la Barre veut détruire ce Canton, & pourquoi. Ce qu'il peut mettre d'Hommes en Campagne avec celui de Goyogouin, 484. M. de la Barre ſe reſout à marcher contre les Tſonnonthouans, 486. Ils tuent vintſix Anglois du Mariland, 489. Fierté de leur Député à la Conference tenuë pour la paix à l'Anſe de la Famine, 493. Ils ſe défient des François; ſujet, que ceux-ci ont de ſe défier d'eux, 495. Ils avoient donné parole d'envoyer des Députés à M. de la Barre, 496. Ils attirent les Anglois à Niagara, 498. Ils favoriſent leur commerce avec nos Alliés. M. de Dénonville ſe détermine à leur faire la guerre, 502. Ils marchent contre les Illinois, & ce qui les oblige à rebrouſſer chemin, 512-13. Expédition de M. de Dénonville contr'eux, 513. *& ſuiv.* Ils ſurprennent l'Armée Françoiſe; ils ſont repouſſés & leur Canton ravagé: M. de Dénonville en prend poſſeſſion par droit de conquête, 516. *& ſuiv.* Négociation des Outaouais avec eux, 567.

Turnell, Capitaine Anglois, ramene en Europe trois Jeſuites, & les traite fort mal. Comment ils s'en vengent aux Açorres, 138. & en Angleterre. Il fait leur éloge, 139.

Turſis (le P. Charles) Jeſuite, meurt de fatigues dans l'Iſle Miſcou, 222.

V

VAILLANT. Le P. François Vaillant de Gueſlis, Jeſuite, eſt envoyé par M. de Dénonville au Gouverneur de la Nouvelle York. Succès de ſa Députation. Ce Gouverneur ne lui permet pas d'exécuter l'ordre, qu'il avoit de viſiter le Canton d'Agnier, 525. Il arrive à Catarocoui, 526.

Valdez (Dom Pedro) Meſtre de Camp, & Gendre de Dom Pedro Menendez, eſt de l'avis de ce Général de bruſquer l'attaque des François. Il eſt envoyé dans la Riviere des Dauphins pour prendre langue des Sauvages, 66. Il eſt commandé pour l'attaque de la Caroline, 73. 75. Il eſt d'avis d'attaquer ce Fort, 76. Il fait un Priſonnier, & le tuë, 77. Ordres, qu'il reçoit de ſon Général, 89. 92.

Valliere (M. de la) eſt attaqué dans l'Iſle de Cap Breton par les Anglois, 388. Il ne peut empêcher les Habitans du Port Royal, où il commandoit, de ſe rendre aux Anglois, 463.

Valrenes (M. de) Commandant à Catarocouy, a ordre d'évacuer & de ruiner ce Poſte, 551. Comment il l'éxécute. Il arrive à Montreal, 552.

Vaſſeur (Michel & Thomas le) Freres, habiles Pilotes, conduiſent M. de Laudonniere en Floride, 36. Ce qui arrive à l'un des deux dans un Village de ce Pays, 42. Un des deux eſt envoyé vers un Chef de la Floride; ſes inſtructions, 46. 47. Les Mutins de la Caroline obligent un des deux à leur livrer ſon Pavillon, 50. Un des deux ravitaille la Caroline, 57. Michel le Vaſſeur eſt envoyé par M. de Ribaut, ſelon la Relation des François, pour obſerver en quel état étoit la Caroline: il reconnoît qu'elle eſt occupée par les Eſpagnols, 83.

Vaudreuil (le Chevalier de) arrive à Quebec en qualité de Commandant des Troupes. Il accompagne M. de Dénonville dans l'Expédition contre les Tſonnonthouans, 514. Il conduit un Convoi à Catarocouy, 529. Il eſt deſtiné à commander dans la Colonie pendant l'Expédition de la Nouvelle York, 546.

Velaſco, Capitaine Eſpagnol, que Vincent le Blanc prétend être le pre-

mier, qui ait remonté le Fleuve S. Laurent, 4.

Ventadour (Henry de Levi, Duc de) ſe fait Prêtre : ce qui l'engage à acheter la Vice-Royauté de la Nouvelle France. Il y fait envoyer des Jeſuites, 159. Il reprimande Guillaume de Caën, qui en uſoit mal avec ces Peres, 160. Il remet ſa Charge au Roy, 165.

Verazani (Jean) Florentin. En quel tems il fait ſon premier voyage en Amerique, 5. Son ſecond & ſon troiſiéme voyage, & ce qui lui arrive dans le dernier, 6. 7. Il s'embarque de nouveau, & on n'a pas ſçu ce qu'il étoit devenu, 7. 8. Ses priſes de poſſeſſion des Pays, qu'il avoit découverts. Ce que Dom André Gonzalès de Barcia en a dit, 9. Voyez la Liſte & l'Examen des Auteurs.

Verdier (Nicolas) Capitaine d'un Navire de l'Eſcadre de M. de Ribaut, eſt envoyé, ſelon la Relation des François, au Gouverneur de San Matheo, pour traiter avec lui, & la réponſe, qu'il en reçoit, 84.

Verneuil (Madame la Marquiſe de) ſes liberalités envers les Miſſionnaires de l'Acadie, 123.

Verole. La petite verole fait de grands ravages parmi les Iroquois, 370. Toute la Bourgade de Sylleri en meurt, 428.

Viel (le P. Nicolas) Recollet, va aux Hurons, 158. Il ſe noye en revenant à Quebec. A qui on attribuë ce malheur, 160.

Vieuxpont (le P. Alexandre de,) Jeſuite, fait naufrage, & ſe retire à l'Iſle de Cap Breton, 167.

Vigne (le Sieur de la) Gentilhomme François, eſt laiſſé à la garde de la Caroline, 71. Il contribuë, ſans le vouloir, à la ſurpriſe de cette Place, 77.

Vignol (M.) Eccleſiaſtique de Montreal eſt tué par les Onnontagués, 355.

Villebon (M. de) Qui il étoit : il accompagne M. de la Barre dans ſon Expédition contre les Iroquois, 490.

Villaroël (Gonzalo de) Sergent Major en Floride, ſe diſtingue à la priſe de la Caroline, 73. *& ſuiv.* Il eſt fait Gouverneur de cette Place, 82. Comment il traite les François, ſelon la Relation de ceux-ci, 84. 85.

Villegagnon (Nicolas Durand de) Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, & Vice-Amiral de Bretagne ; ſon Expédition au Breſil : il rentre dans l'Egliſe Romaine, & retourne en France, 23.

Villeray (le Sieur de) Conſeiller au Conſeil Supérieur de la Nouvelle France : M. de Méſy le fait embarquer pour France, ſans aucune forme de Juſtice. Il porte ſes plaintes à la Cour, & il en eſt écouté, 377.

Vimond (le P. Barthelemi) Jeſuite, eſt nommé Supérieur Général des Miſſions de la Nouvelle France, & y conduit une Recruë de Miſſionnaires, des Urſulines & des Hoſpitalieres, 207. Il inſtruit un Chef Algonquin, & le baptiſe, 253-54. Il aſſiſte à l'Audience publique, donnée par M. de Montmagny aux Deputés Iroquois, 263. Il regale ces Députés, 266. Il conduit en Canada un nouveau renfort de Miſſionnaires, & reçoit les Vœux de la Mere de S. Auguſtin, 401.

Vitelleski (le P. Mutio) Général des Jeſuites, accepte la fondation du College de Quebec, 197.

Voyageurs. Pourquoi ils ne ſont pas exacts ſur les noms propres, 15. Condition fâcheuſe des Voyageurs, 156.

Urſulines. On parle de les établir en Canada, 204. Quel étoit en cela le deſſein des Jeſuites, 206. Quelle fut leur Fondatrice, 207. Leur arrivée à Quebec ; réception, qu'on leur fit : leur ferveur à la vûë des Sauvages : incommodités, qu'elles ont à ſouffrir : leur courage, 208. La petite verole ſe met dans leur Seminaire ; leur charité, 209. En quoi elles ſont utiles à la Nouvelle France, & pourquoi elles ne prennent plus de Penſionnaires

Sauvages, 344. Elles ſont obligées de ſortir de leur Monaſtere pendant la nuit, parce qu'elles n'y ſont pas en ſureté contre les Iroquois, 397.

X

XIMENEZ (François) prétend avoir rendu potable de l'eau preſqu'auſſi ſalée que celle de la Mer, en y faiſant tremper du Saſſafras, 30.

Y

YAGUANA, ancienne Ville de l'Iſle Eſpagnole; les Mutins de la Floride ſont deſſein de la piller, 50.

Yendat, véritable nom des Hurons, 183.

York. *Nouvelle York*, auparavant *la Nouvelle Belgique*, conquiſe par les Anglois ſur les Hollandois, & concedée par le Roy d'Angleterre au Duc d'York, ſon Frere, 143. 375. *& ſuiv.* Avantage, que les Iroquois trouvoient à commercer avec la Nouvelle York, 485. Projet de M. de Calliere pour la conquête de cette Province. 541. *& ſuiv.* Ce qu'on devoit faire après qu'elle ſeroit conquiſe, 546. Ce qui fit manquer cette Entrepriſe, 547. *& ſuiv.* Nouveau plan de cette conquête, & pourquoi il ne fut point ſuivi, 553. M. de Dénonville eſt d'avis, ſi on veut la conquerir, qu'on la ruine juſqu'à Orange, 561.

Z

ZANI. Les deux Freres Zani, Nobles Venitiens. Leur imagination ſur l'Eſtotiland, 3.

Fin de la Table des Matieres.

Fautes à corriger dans ce Volume.

Page 28. *ligne* 38. le Loutre, *liſez* la Loutre.
Page 36. *ligne* 16. Pilote, *liſez* Pilotes.
Page 98. *ligne* 22. ces diſcours, *liſez* ce diſcours.
Page 109. *ligne* 3. autoritez, *liſez* autorité.
Page 110. *ligne* 13. des peaux, *liſez* de peaux.
Page 115. *ligne* 2. Gaparot, *liſez* Gaſparot.
Page 116. *ligne* 25. Etchemins, *liſez* Etechemins.
Page 137. *ligne* 2. Lames, *liſez* Lamets.
Page 162. *ligne* 18. qu'elle jugeroit, *liſez* qu'ils jugeroient.
Page 169. *ligne* 12. embarquer, *ôtez ce mot.*
Page 174. *ligne* 16. avant que d'avoir découvert les deux Indes, *liſez* avant la découverte des deux Indes.
Page 186. *ligne* 12. qui forme, *liſez* que forme.
Page 214. *ligne* 5. où on ne le ménagera plus, *liſez* & on ne les ménagea plus.
Page 225. *ligne* 29. deſcendit, *liſez* monta.
Page 265. *ligne* 20. & il leur donna, *liſez* de leur donner.
Page 270. *ligne* 33. Onnantagué, *liſez* Onnontagué. *Là-même* Tſonnouthouan, *liſez* Tſonnonthouan.
Page 302. *ligne* 13. ſur laquelle, *liſez* ſur leſquelles.
Page 307. *ligne* 26. la ſatisfaire, *liſez* le ſatisfaire.
Page 308. *ligne* 6. Parti, *liſez* Poſte.
Page 316. *ligne* 15. ſans faire, *liſez* de faire.
Page 341. *ligne* 1. ſiſtême alors, *liſez* ſiſtême d'alors.
Page 371. *ligne* 10. des chicanes, *liſez* de la chicane.
Page 401. *ligne* 23. le nouveau renfort, *liſez* un nouveau renfort.
Page 444. *dans la Note* Onoario, *liſez* Ontario.
Page 445. *au chifre* 454. *liſez* 445.
Page 448. *ligne* 31. ſubſiſtance, *liſez* ſubſtance.